

DWS Invest

Rapport annuel 2023

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois



Investors for a new now

Sommaire

Rapport annuel 2023
pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

2	/ Informations
10	/ Rapport annuel et comptes annuels DWS Invest SICAV
10	/ DWS Invest Africa
17	/ DWS Invest Artificial Intelligence
27	/ DWS Invest Asian Bonds
41	/ DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)
49	/ DWS Invest Brazilian Equities
56	/ DWS Invest China Bonds
68	/ DWS Invest Chinese Equities
76	/ DWS Invest Convertibles
88	/ DWS Invest Corporate Green Bonds
98	/ DWS Invest Corporate Hybrid Bonds
109	/ DWS Invest Credit Opportunities
119	/ DWS Invest CROCI Euro
127	/ DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)
133	/ DWS Invest CROCI Global Dividends
141	/ DWS Invest CROCI Japan
149	/ DWS Invest CROCI Sectors Plus
158	/ DWS Invest CROCI US
166	/ DWS Invest CROCI US Dividends
174	/ DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)
180	/ DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)
188	/ DWS Invest Enhanced Commodity Strategy
197	/ DWS Invest ESG Climate Tech
207	/ DWS Invest ESG Dynamic Opportunities
217	/ DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend
228	/ DWS Invest ESG Equity Income
240	/ DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)
250	/ DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

261 / DWS Invest ESG Euro High Yield
275 / DWS Invest ESG European Small/Mid Cap
284 / DWS Invest ESG Floating Rate Notes
296 / DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities
306 / DWS Invest ESG Healthy Living
313 / DWS Invest ESG Multi Asset Income
325 / DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure
334 / DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)
340 / DWS Invest ESG Top Euroland
349 / DWS Invest ESG Women for Women
357 / DWS Invest Euro Corporate Bonds
371 / DWS Invest Euro High Yield Corporates
388 / DWS Invest Euro-Gov Bonds
397 / DWS Invest European Equity High Conviction
405 / DWS Invest German Equities
413 / DWS Invest Global Agribusiness
421 / DWS Invest Global Bonds
432 / DWS Invest Global High Yield Corporates
446 / DWS Invest Global Infrastructure
460 / DWS Invest Global Real Estate Securities
469 / DWS Invest Gold and Precious Metals Equities
478 / DWS Invest SDG Global Equities
487 / DWS Invest Short Duration Credit
499 / DWS Invest Short Duration Income
510 / DWS Invest Top Asia
519 / DWS Invest Top Dividend

584 / Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Informations complémentaires

- 588 / Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration
- 589 / Informations sur la rémunération des collaborateurs
- 591 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365
- 652 / Données en vertu du règlement européen (EU) 2019/2088 et données en vertu du règlement européen (EU) 2020/852
- 1428 / Information sur les structures maître-nourricier

Informations

Les fonds cités dans le présent rapport sont des compartiments d'une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois.

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre, reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 31 décembre 2023** (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

L'achat d'actions de fonds est basé sur le prospectus de vente actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur » et sur les statuts de la SICAV, accompagné du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

Cours de souscription et de rachat

Les cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux actionnaires, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. De plus, les cours de souscription et de rachat sont publiés dans des médias appropriés (par ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.), dans chaque pays de distribution.

Changement de nom de compartiments

Le compartiment [DWS Invest CROCI World](#) a été renommé en [DWS Invest CROCI World Value](#) avec effet au 21 novembre 2023.

Fusions de fonds externes à la SICAV avec des compartiments de la SICAV

Sur décision du conseil d'administration concerné et avec l'autorisation de l'autorité de surveillance luxembourgeoise, la CSSF, le compartiment [DWS Invest II Euro Bonds Conservative](#) de la DWS Invest II SICAV a été incorporé avec effet au 12 décembre 2023 dans le compartiment [DWS Invest ESG Floating Rate Notes](#) de la DWS Invest SICAV :

Compartiment absorbé		Compartiment absorbant		
Classe d'actions	ISIN	Classe d'actions	ISIN	Rapport d'échange*
NC	LU2023375111	LC	LU1965927921	0,9860303

Fusions de compartiments au sein de la SICAV

Sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de l'autorité de surveillance luxembourgeoise, la CSSF, le compartiment [DWS Invest ESG Multi Asset Defensive](#) de la DWS Invest SICAV a été incorporé avec effet au 21 novembre 2023 dans le compartiment [DWS Invest ESG Multi Asset Income](#) de la DWS Invest SICAV.

Compartiment absorbé		Compartiment absorbant		
Classe d'actions	ISIN	Classe d'actions	ISIN	Rapport d'échange*
LC	LU2098861896	LC	LU1054320897	0,8741140
LD	LU1935133790	LD	LU1054320970	1,1430409
NC	LU2098862191	NC	LU1186218753	0,8900372
ND	LU1935133956	ND	LU1054321192	1,1736791
PFD	LU1935134335	PFD	LU1217772232	1,0820662
TFC	LU2309412620	TFC	LU2714447294	0,9232005

* Chaque facteur d'échange précité indique combien d'actions du compartiment absorbant peuvent être échangées contre une action/une part du compartiment absorbé de la SICAV concernée.

Liquidations de compartiments

Le compartiment **DWS Invest CROCI Europe SDG** a été liquidé avec effet au 11 avril 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 mars 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 mars 2023.

Le compartiment **DWS Invest CROCI World SDG** a été liquidé avec effet au 11 avril 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 mars 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 mars 2023.

Le compartiment **DWS Invest Emerging Markets Sovereign Debt** a été liquidé avec effet au 12 avril 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 mars 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 mars 2023.

Le compartiment **DWS Invest ESG USD Corporate Bonds** a été liquidé avec effet au 12 avril 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 mars 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 mars 2023.

Le compartiment **DWS Invest Financial Hybrid Bonds** a été liquidé avec effet au 20 octobre 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 11 septembre 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 11 septembre 2023.

Le compartiment **DWS Invest SDG European Equities** a été liquidé avec effet au 24 octobre 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 septembre 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 septembre 2023.

Le compartiment **DWS Invest Asian Small / Mid Cap** a été liquidé avec effet au 29 novembre 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 26 octobre 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 26 octobre 2023.

Le compartiment **DWS Invest Multi Strategy** a été liquidé avec effet au 14 décembre 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 6 novembre 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 6 novembre 2023.

Le compartiment **DWS Invest ESG Qi US Equity** a été liquidé avec effet au 22 décembre 2023 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 13 décembre 2023. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 13 décembre 2023.

Liquidations de classes d'actions de compartiments

La classe d'actions **GBP C RD** du compartiment **DWS Invest Asian Small / Mid Cap** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **USD LDH (P)** du compartiment **DWS Invest China Bonds** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **GBP TFC** du compartiment **DWS Invest CROCI Global Dividends** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **GBP TFC** du compartiment **DWS Invest CROCI Japan** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **GBP TFC** du compartiment **DWS Invest CROCI US** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **ID** du compartiment **DWS Invest CROCI World** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **XC** du compartiment **DWS Invest ESG Equity Income** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **USD XC** du compartiment **DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **CHF FCH** du compartiment **DWS Invest Global Bonds** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **SEK FDH (P)** du compartiment **DWS Invest Global Infrastructure** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **MFCH** du compartiment **DWS Invest Nomura Japan Growth** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **XD** du compartiment **DWS Invest SDG Global Equities** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

La classe d'actions **TFD** du compartiment **DWS Invest Short Duration Credit** a été fermée avec effet au 6 septembre 2023, sur décision du directoire de DWS Investment S.A. mandaté par le conseil d'administration.

Obligations en cas de distribution à l'étranger

Le compte annuel de cette SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) comporte un rapport établi par le réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit). Le présent rapport concerne uniquement la version allemande des états financiers, tels qu'ils ont été établis aux fins du respect des obligations envers les autorités réglementaires du pays d'origine de la SICAV (« version originale »). En cas de distribution à l'étranger, la SICAV est obligée, entre autres, de publier aussi les rapports annuels dans au moins une des langues du pays de distribution concerné ou dans une autre langue approuvée par les autorités compétentes du pays de distribution concerné, et le cas échéant, par extraits en fonction des compartiments. Les informations fiscales, fournies dans les rapports annuels, destinées aux investisseurs imposables sans restriction en République fédérale d'Allemagne, ainsi que les informations particulières destinées aux investisseurs d'un autre pays de distribution, ne sont pas reproduites dans les versions des autres pays ou dans les versions en langues étrangères desdits rapports. Les rapports semestriels établis au milieu de l'exercice doivent aussi être publiés dans les autres pays et faire l'objet de versions en langues étrangères. En cas de divergence de contenu entre la version originale allemande du rapport et/ou une traduction de celui-ci, la version allemande fera foi.

Informations sur les structures maître-nourricier

Le compartiment **DWS Invest ESG Dynamic Opportunities** était, jusqu'au 21 novembre 2023 (date de dissolution de la structure maître-nourricier), un fonds nourricier (le « fonds nourricier ») conforme aux directives du fonds maître OPCVM **DWS ESG Dynamic Opportunities** (le « fonds maître », non autorisé à être distribué à des investisseurs non qualifiés en Suisse).

La société de gestion du fonds maître est DWS Investment GmbH, sise Mainzer Landstraße 11-17, D-60329 Frankfurt / Main, Allemagne, où le rapport du fonds maître est également disponible, ainsi que des informations plus détaillées (prospectus de vente, rapport annuel, etc.).

Au cours de la période sous revue, le pourcentage moyen des titres éligibles au PEA inclus dans le portefeuille du compartiment **DWS Invest ESG Top Euroland** était le suivant : 94,41 %

Au cours de la période sous revue, le pourcentage moyen des titres éligibles au PEA inclus dans le portefeuille du compartiment **DWS Invest German Equities** était le suivant : 99,50 %

Événements significatifs postérieurs à la date de clôture

Le compartiment **DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt** a été mis en liquidation avec effet au 10 janvier 2024 sur décision du conseil d'administration de la SICAV et avec l'autorisation de la Commission de Surveillance luxembourgeoise du Secteur Financier. L'émission de nouvelles actions du compartiment a été arrêtée le 9 janvier 2024. Les investisseurs pouvaient restituer leurs actions de compartiment jusqu'au 9 janvier 2024.



Rapport annuel et comptes annuels

Rapport annuel

DWS Invest Africa

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest Africa est centré sur le continent africain. L'équipe de gestion investit principalement dans des actions d'émetteurs dont le siège social se trouve en Afrique ou qui exercent leurs activités principalement en Afrique ou, s'il s'agit de sociétés holdings, qui détiennent principalement des participations dans des entreprises ayant leur siège en Afrique, notamment en Afrique du Sud, en Égypte, à l'Île Maurice, au Nigeria, au Maroc et au Kenya. Le compartiment privilégie les entreprises particulièrement rentables, bien implantées sur le marché et présentant un bilan solide. À plus long terme, la sélection des titres individuels est axée sur les thèmes de la richesse des matières premières, des dépenses d'infrastructures et de la croissance de la consommation, entre autres.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Africa n'a pas réussi à maintenir une véritable stabilité de sa valeur avec une moins-value de -0,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022,

DWS Invest Africa

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329759764	-0,1 %	7,6 %	-1,3 %
Classe FC	LU0329759921	0,9 %	11,1 %	4,0 %
Classe LD	LU0363465583	-0,1 %	7,6 %	-1,3 %
Classe NC	LU0329759848	-0,9 %	5,5 %	-4,7 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0399357671	-0,9 %	6,6 %	-0,2 %
Classe USD LC ²⁾	LU0329761075	3,4 %	-3,2 %	-4,9 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables

au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. En revanche, les bourses des marchés émergents ont enregistré des hausses de cours nettement moins importantes, les marchés des actions chinois ayant même clôturé en nette baisse.

La situation économique de l'Égypte a été marquée par une inflation élevée et une monnaie fortement contrôlée. Les entreprises qui ont généré d'importants chiffres d'affaires en devises étrangères ou qui ont profité de la dévaluation de la livre égyptienne ou des taux d'intérêt locaux élevés ont enregistré des hausses de cours significatives. Citons par exemple plusieurs banques, comme le Crédit Agricole Egypt, le fabricant de produits textiles Oriental Weavers ou l'exploitant d'hôtels Orascom Development Egypt.

En Afrique du Sud, la situation économique est restée tendue. Seul le plus grand fabricant de produits pharmaceutiques domicilié sur le continent africain, Aspen Pharmacare, a enregistré une hausse sensible de son cours. D'autres sociétés, comme l'entreprise de télécommunications MTN Group, ont souffert d'une nouvelle dévaluation du naira nigérian et d'un secteur d'activité difficile en Afrique du Sud. Les entreprises de vêtements, comme Mr Price, ont également été mises sous pression en raison d'une demande toujours lente et d'un approvisionnement énergétique problématique. D'autres pays africains, comme le Nigeria ou le Kenya, ont continué à être confrontés à des problèmes de devises. Cela s'est également reflété dans les investissements en actions kényanes qui, malgré leur faible part dans le portefeuille, ont sensiblement pesé sur la performance du compartiment.

En revanche, l'engagement dans le plus grand prestataire de services de paiement d'Afrique, Network International, qui a bénéficié de spéculations de rachat, a apporté une contribution nettement positive au résultat.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852

du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Africa

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Services de télécommunications	5 229 672,51	21,45
Biens de consommation durables	1 971 530,18	8,09
Biens de consommation courante	2 846 987,60	11,68
Secteur financier	10 299 106,38	42,22
Matières premières	2 628 596,59	10,79
Industrie	563 079,68	2,31
Total actions	23 538 972,94	96,54
2. Avoirs bancaires	900 229,88	3,69
3. Autres éléments d'actif	83 778,15	0,34
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	42 515,47	0,17
II. Engagements		
1. Engagements à court terme	-6 638,52	-0,02
2. Autres engagements	-132 370,82	-0,54
3. Engagements découlant d'opérations sur actions	-44 042,23	-0,18
III. Actif du fonds	24 382 444,87	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Africa

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							22 382 695,18	91,80
Actions								
Abou Kir Fertilizers & Chemical Industries	Unité	350 000	100 000		EGP	83,35	852 150,19	3,50
Abu Dhabi Islamic Bank	Unité	775 000	675 000		EGP	39,04	883 800,02	3,62
Commercial International Bank	Unité	1 000			EGP	72,94	2 130,63	0,01
Credit Agricole Egypt SAE	Unité	2 000 000	295 836		EGP	20,76	1 212 829,74	4,97
E-Finance for Digital & Financial Investments	Unité	160 000	160 000		EGP	17,5	81 790,06	0,34
Egypt Kuwait Holding Co., SAE	Unité	825 000			EGP	39,1	942 265,31	3,86
Favry for Banking & Payment Technology Services SAE	Unité	2 250 000	2 250 000		EGP	5,5	361 482,85	1,48
GB Corp.	Unité	1 750 000	250 000		EGP	8,12	415 084,55	1,70
MM Group for Industry & International Trade SAE	Unité	1 250 000	250 000	500 000	EGP	7,2	262 896,62	1,08
Orascom Development Egypt	Unité	5 480 000	2 000 000	170 000	EGP	11,35	1 816 849,34	7,45
Oriental Weavers	Unité	1 500 000	1 500 000		EGP	16,97	743 559,28	3,05
Telecom Egypt Co.	Unité	1 000 000	1 000 000		EGP	36,67	1 071 157,68	4,39
Airtel Africa PLC	Unité	650 000	125 000	50 000	GBP	1,3	972 017,02	3,99
Centamin PLC	Unité	750 000		250 000	GBP	1	862 737,00	3,54
Endeavour Mining PLC	Unité	45 000	45 000		GBP	17,651	913 709,40	3,75
Helios Towers PLC	Unité	550 000		50 000	GBP	0,89	563 079,68	2,31
Network International Holdings PLC	Unité	175 000		150 000	GBP	3,898	784 688,06	3,22
East African Breweries PLC	Unité	125 000	125 000		KES	114	81 991,23	0,34
Equity Group Holdings PLC	Unité	525 000			KES	33,8	102 100,66	0,42
KCB Group PLC	Unité	2 250 000			KES	21,95	284 164,35	1,17
Safaricom PLC	Unité	2 250 000			KES	13,85	179 301,88	0,74
Attijariwafa Bank	Unité	11 500	2 500	16 000	MAD	460	484 490,91	1,99
Itissalat Al-Maghrib	Unité	40 000	12 500		MAD	100	366 344,73	1,50
Label Vie	Unité	1 250		500	MAD	4 200	480 827,46	1,97
Absa Group Ltd	Unité	65 000	42 500	15 000	ZAR	163,71	524 311,60	2,15
Aspen Pharmacare Holdings Ltd	Unité	75 000	7 500	32 500	ZAR	203,5	752 015,12	3,08
Capitec Bank Holdings Ltd	Unité	10 500	2 250		ZAR	2 026,36	1 048 351,21	4,30
Discovery Ltd	Unité	120 000	65 000	20 000	ZAR	143,68	849 529,50	3,48
FirstRand Ltd	Unité	75 000	75 000		ZAR	73,51	271 649,30	1,11
Mr Price Group Ltd	Unité	100 000	45 000	10 000	ZAR	156,81	772 635,49	3,17
MTN Group Ltd	Unité	240 000			ZAR	115,5	1 365 822,06	5,60
Naspers Ltd	Unité	6 750	6 750		ZAR	3 128	1 040 330,70	4,27
Pick n Pay Stores Ltd	Unité	150 000	150 000		ZAR	23,27	171 984,20	0,71
Prosus NV	Unité	8 500	8 500		ZAR	560,39	234 698,44	0,96
Shoprite Holdings Ltd	Unité	20 000		20 000	ZAR	275,05	271 045,71	1,11
Standard Bank Group Ltd	Unité	35 000		55 000	ZAR	208,1	358 873,20	1,47
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							1 156 277,76	4,74
Actions								
Commercial International Bank -GDR-	Unité	1 000 000	100 000		USD	1,28	1 156 277,76	4,74
Total du portefeuille-titres							23 538 972,94	96,54
Avoirs bancaires							900 229,88	3,69
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						476 793,59	1,95
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre égyptienne	EGP	998 591					29 169,58	0,12
Shilling kényan	KES	12 315					70,86	0,00
Naira nigérian	NGN	254 802 988					256 461,55	1,05
Rand sud-africain	ZAR	36 575					1 802,12	0,01
Dollar américain	USD	150 477					135 932,18	0,56
Autres éléments d'actif							83 778,15	0,34
Droits à dividende/à distribution							18 037,63	0,07
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							64 999,00	0,27
Autres actifs							741,52	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							42 515,47	0,07
Total des éléments d'actif							24 565 496,44	100,74
Engagements à court terme							-6 638,52	-0,02
Crédits en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	-5 771					-6 638,52	-0,02

DWS Invest Africa

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-132 370,82	-0,54
Engagements découlant d'opérations sur actions							-44 042,23	-0,18
Total des engagements							-183 051,57	-0,74
Actif du fonds							24 382 444,87	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	92,53
Classe LC	EUR	78,86
Classe LD	EUR	74,66
Classe NC	EUR	71,86
Classe GBP D RD	GBP	123,86
Classe USD LC	USD	57,93
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	2 428,000
Classe LC	Unité	177 097,668
Classe LD	Unité	45 638,018
Classe NC	Unité	72 302,765
Classe GBP D RD	Unité	334,463
Classe USD LC	Unité	29 438,172

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI EFM AFRICA EUR Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	64,950
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	90,003
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	72,301

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Livre égyptienne	EGP	34,233989	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Shilling kényan	KES	173,799071	= EUR	1
Dirham marocain	MAD	10,918678	= EUR	1
Naira nigérian	NGN	993,532903	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	20,295469	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Africa

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 641 610,21
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 47 671,90
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -80 021,98
4. Autres revenus	EUR 25,03
Total des revenus	EUR 609 285,16
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -393 013,97
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -427 337,10
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 63 906,44
Commission d'administration	EUR -29 583,31
2. Rémunération du dépositaire	EUR -12 229,54
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -24 443,14
4. Taxe d'abonnement	EUR -11 427,29
5. Autres dépenses	EUR -72 082,41
dont :	
Frais de distribution	EUR -60 833,65
autres	EUR -11 248,76
Total des dépenses	EUR -513 196,35
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 96 088,81
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -2 232 495,21
Résultat des opérations de vente	EUR -2 232 495,21
V. Résultat d'exercice	EUR -2 136 406,40

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 1,03 % par an,	classe LC 2,06 % par an,
classe LD 2,06 % par an,	classe NC 2,78 % par an,
classe GBP D RD 1,09 % par an,	classe USD LC 2,12 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 39 519,83 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 25 405 406,77
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -62 456,72
2. Décaissement (net)	EUR -836 426,56
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR -56 296,41
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 96 088,81
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -2 232 495,21
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 2 068 624,19
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 24 382 444,87

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR -2 232 495,21
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR -2 072 241,35
Opérations de change (à terme)	EUR -160 253,86

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,39

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,80

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Africa

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	24 382 444,87
2022	EUR	25 405 406,77
2021	EUR	31 347 141,10
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	92,53
	Classe LC	EUR	78,86
	Classe LD	EUR	74,66
	Classe NC	EUR	71,86
	Classe GBP D RD	GBP	123,86
	Classe USD LC	USD	57,93
2022	Classe FC	EUR	91,70
	Classe LC	EUR	78,97
	Classe LD	EUR	76,21
	Classe NC	EUR	72,48
	Classe GBP D RD	GBP	127,54
	Classe USD LC	USD	56,05
2021	Classe FC	EUR	106,36
	Classe LC	EUR	92,57
	Classe LD	EUR	89,46
	Classe NC	EUR	85,50
	Classe GBP D RD	GBP	141,74
	Classe USD LC	USD	69,69

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds / compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds / compartiments, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Artificial Intelligence

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement est de réaliser une croissance du capital à long terme. À cette fin, le compartiment investit principalement dans des entreprises sur les marchés internationaux des actions dont l'activité bénéficie du développement de l'intelligence artificielle (IA) ou y est actuellement liée. En outre, les actions de toutes les capitalisations boursières, les certificats d'actions, les bons de participation et de jouissance, les obligations convertibles et les warrants sur actions émis par des sociétés nationales et étrangères peuvent être inclus dans le compartiment. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Pendant la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2023 à fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Artificial Intelligence a enregistré une plus-value de 42,9 % par action (classe d'actions LD, d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500),

DWS Invest Artificial Intelligence

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1863263429	42,9 %	14,1 %	116,1 %
Classe FC	LU1863263262	43,9 %	16,7 %	124,7 %
Classe LC	LU1863263346	42,8 %	14,1 %	116,1 %
Classe MFC	LU2154580323	44,5 %	18,1 %	47,4 % ¹⁾
Classe NC	LU1914383960	42,1 %	12,4 %	110,8 %
Classe PFC	LU2082315453	41,4 %	10,4 %	72,8 % ²⁾
Classe TFC	LU1863263858	43,9 %	16,7 %	124,5 %
Classe TFCH (P)	LU1982200518	45,3 %	0,5 %	66,5 % ³⁾
Classe XC	LU1863263932	44,5 %	18,2 %	129,4 %
Classe USD FC ⁷⁾	LU1885668126	49,0 %	5,1 %	76,2 % ⁴⁾
Classe USD IC ⁷⁾	LU2390401441	49,4 %	-4,4 % ⁵⁾	-
Classe USD LC ⁷⁾	LU1885668399	47,9 %	2,7 %	70,0 % ⁶⁾

¹⁾ Classe MFC lancée le 25 mai 2020

²⁾ Classe PFC lancée le 27 mars 2020

³⁾ Classe TFCH (P) lancée le 15 mai 2019

⁴⁾ Classe USD FC lancée le 4 avril 2019

⁵⁾ Classe USD IC lancée le 15 octobre 2021

⁶⁾ Classe USD LC lancée le 4 avril 2019

⁷⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché des actions allemand (mesuré par le DAX) a, lui-aussi, nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante. En revanche, les bourses des marchés émergents ont enregistré des hausses de cours nettement moins importantes, les marchés

des actions chinois ayant même clôturé en nette baisse.

Ces évolutions se sont également fait nettement ressentir dans le compartiment. Les nouvelles avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle, en particulier dans le domaine des « Large Language Models » (LLM), ont entraîné une forte performance des valeurs technologiques dans le compartiment. Le positionnement sur les grandes entreprises technologiques américaines a notamment contribué positivement à la performance. Les nouveaux modèles d'IA de plus en plus complexes nécessitent avant tout une puissance de calcul plus importante pour entraîner et appliquer les modèles. Cela a entraîné une augmentation de la

demande de puces spécialement conçues pour les applications d'IA à forte intensité de calcul. Cela s'est notamment traduit par l'évolution positive des valeurs du secteur des semi-conducteurs dans le compartiment, qui ont apporté la plus forte contribution à la performance pendant la période sous revue, suivies de près par les entreprises de logiciels.

Le secteur des technologies de l'information a surperformé pendant la période sous revue et a été le secteur le plus performant du portefeuille. Le positionnement dans le secteur des services de communication ainsi que dans celui des biens de consommation cycliques a également contribué de manière significative à la performance positive du compartiment. Après le secteur des technologies de l'information, le secteur des services de communication et celui des biens de consommation cycliques se sont classés parmi les meilleurs. Les entreprises du secteur de la santé et des services financiers, qui étaient également engagées dans le secteur de l'intelligence artificielle, ont connu une évolution globalement positive pendant la période sous revue, mais ont fait partie des secteurs les moins performants.

Au niveau des pays, le compartiment a nettement profité de son positionnement aux États-Unis, mais aussi à Taïwan et aux Pays-Bas, où se trouvent surtout des valeurs du secteur des semi-conducteurs. La Chine, qui vise une position de leader mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle, est restée en deçà des attentes, malgré

les mesures de stimulation, et a contribué négativement à la performance du compartiment. Dans l'ensemble, les marchés asiatiques ont fourni une image mitigée. Le compartiment a bénéficié de son positionnement à Taïwan, en Corée et au Japon, tandis que la Chine et Singapour ont eu un impact négatif. Pendant la période sous revue, l'équipe de gestion du compartiment a surtout réduit de manière sélective les valeurs qui avaient déjà enregistré une forte hausse de cours, mais elle est restée en grande partie fidèle à ses répartitions sectorielle et géographique.

Parmi les valeurs individuelles ayant réalisé les meilleures performances pendant la période sous revue figurent notamment les « Magnificent Seven », c'est-à-dire les grands groupes technologiques américains. Ainsi, Nvidia, Alphabet et Microsoft ainsi que Meta Platforms et Amazon figurent parmi les actions qui ont le plus contribué à la performance. En outre, des actions telles qu'Arista Networks, un fournisseur d'équipements de réseaux pour les environnements cloud, ont profité de la demande de semi-conducteurs d'intelligence artificielle plus rapides et de l'expansion des environnements cloud qui en découle, ainsi qu'Alchip Technologies, un leader taïwanais des services de conception de semi-conducteurs à forte intensité de calcul, qui a également profité de la hausse de la demande de semi-conducteurs d'intelligence artificielle.

En Chine, NetEase et Tencent Music Entertainment, entre autres, ont figuré parmi les actions les

plus performantes. NetEase a profité de gains de parts de marché, tandis que Tencent Music a vu le nombre de ses utilisateurs augmenter et a offert des perspectives positives quant à l'expansion de ses marges d'exploitation. En revanche, les positions détenues dans Meituan et JD.com ont sous-performé et ont fait partie des actions les moins performantes de la période sous revue. Meituan et JD.com ont surtout souffert de la faiblesse de la consommation chinoise et de la concurrence accrue dans leurs secteurs respectifs.

L'équipe de gestion du portefeuille s'est notamment séparé de Xpeng, Zoom Video Communications et JD.com. Pour ces trois actions, la décision a été principalement motivée par la pression concurrentielle accrue. Pendant la période sous revue, l'entreprise américaine Double Verify a été ajoutée au portefeuille. L'entreprise aide les annonceurs à améliorer l'efficacité de leur publicité en ligne, à s'assurer que celle-ci atteint le groupe cible et à identifier les tentatives de fraude potentielles. Cela permet aux annonceurs de protéger la réputation de leur marque sur de nombreux appareils différents et sur de nouveaux canaux. L'entreprise chinoise Pinduoduo a également fait son entrée dans le portefeuille. En quelques années, Pinduoduo est devenue la deuxième plus grande plateforme de commerce électronique de Chine en termes de clients actifs annuels et la deuxième plus grande plateforme en termes de volume brut de marchandises. L'entreprise a continuellement augmenté sa

part de marché dans le commerce électronique national et a atteint plus de 100 millions d'utilisateurs actifs mensuels à l'échelle internationale.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Artificial Intelligence

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	420 350 468,07	48,78
Services de télécommunications	298 371 426,61	34,66
Biens de consommation durables	44 133 054,44	5,12
Énergie	2 847 492,07	0,33
Biens de consommation courante	26 393 167,00	3,07
Secteur financier	18 001 334,16	2,09
Industrie	22 865 412,84	2,65
Total actions	832 962 355,19	96,70
2. Dérivés	1 625,90	0,00
3. Avoirs bancaires	26 673 368,16	3,09
4. Autres éléments d'actif	504 329,52	0,05
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	2 878 914,91	0,33
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 149 436,26	-0,12
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-466 124,58	-0,05
III. Actif du fonds	861 405 032,84	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Artificial Intelligence

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							832 962 355,19	96,70
Actions								
Beijing Kingsoft Office Software, Inc.	Unité	119 000	119 000		CNY	316,2	4 792 697,91	0,56
Hundsun Technologies, Inc.	Unité	1 064 886	300 000		CNY	28,76	3 900 885,72	0,45
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co., Ltd.	Unité	157 000	157 000		CNY	290,6	5 811 208,94	0,67
Adyen NV	Unité	4 500	1 800		EUR	1173,6	5 281 200,00	0,61
ASML Holding NV	Unité	27 000	5 500		EUR	685,9	18 519 300,00	2,15
Redcare Pharmacy NV	Unité	72 000	1 500	6 500	EUR	131,6	9 475 200,00	1,10
SAP SE	Unité	73 000	2 500		EUR	139,48	10 182 040,00	1,18
Scout24 AG	Unité	110 000	110 000		EUR	64,16	7 057 600,00	0,82
Siemens Healthineers AG	Unité	127 000	39 000		EUR	52,6	6 680 200,00	0,78
Ubisoft Entertainment SA	Unité	109 000	4 000		EUR	22,96	2 502 640,00	0,29
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	1 100 000	389 000	469 000	HKD	75,6	9 613 329,42	1,12
Baidu, Inc.	Unité	738 000	118 000		HKD	116,1	9 904 850,51	1,15
JD Health International, Inc.	Unité	840 000	840 000		HKD	39,1	3 796 779,60	0,44
Kuaishou Technology	Unité	800 000	800 000		HKD	52,95	4 896 833,02	0,57
Meituan	Unité	565 000	365 000		HKD	81,9	5 349 235,19	0,62
NetEase, Inc.	Unité	850 000	250 000		HKD	140,6	13 815 404,02	1,60
Tencent Holdings Ltd	Unité	370 000	370 000	250 000	HKD	293,6	12 557 902,85	1,46
Trip.com Group Ltd	Unité	186 000	186 000		HKD	277,6	5 968 864,91	0,69
Keyence Corp.	Unité	20 498	10 900		JPY	62 120	8 129 316,74	0,94
Sony Group Corp.	Unité	41 000	41 000		JPY	13 410	3 510 134,39	0,41
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	226 000	258 000	32 000	KRW	78 500	12 443 660,55	1,44
Alchip Technologies Ltd	Unité	158 000		71 000	TWD	3 275	15 230 586,60	1,77
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Unité	2 522 000	160 000		TWD	593	44 019 794,88	5,11
Accenture PLC	Unité	13 000	13 000		USD	352,03	4 134 045,30	0,48
Adobe, Inc.	Unité	45 000	6 500	3 500	USD	599,79	24 381 697,43	2,83
Advanced Micro Devices, Inc.	Unité	37 000	37 000		USD	150,21	5 020 567,07	0,58
Alphabet, Inc. -A-	Unité	491 503	59 003	13 000	USD	140,19	62 243 701,56	7,23
Amazon.com, Inc.	Unité	265 500	5 500	20 000	USD	153,52	36 819 822,46	4,27
Amphenol Corp.	Unité	59 500	2 500	20 000	USD	99,59	5 352 847,87	0,62
Apple, Inc.	Unité	78 500	1 500	8 000	USD	193,54	13 724 375,64	1,59
Applied Materials, Inc.	Unité	145 000	5 000	12 000	USD	163,22	21 379 304,79	2,48
Arista Networks, Inc.	Unité	110 000	3 500	22 500	USD	237,14	23 564 037,42	2,74
Autodesk, Inc.	Unité	33 000	13 000		USD	244,98	7 302 923,87	0,85
Ciena Corp.	Unité	124 000	4 000		USD	45,11	5 052 969,95	0,59
Datadog, Inc.	Unité	132 000	57 500	14 500	USD	123,32	14 704 817,88	1,71
Deere & Co.	Unité	26 000	12 000		USD	399,51	9 383 248,23	1,09
DoubleVerify Holdings, Inc.	Unité	105 000	105 000		USD	37,35	3 542 681,49	0,41
Fortinet, Inc.	Unité	145 000	30 000	40 000	USD	59,19	7 752 977,89	0,90
Intuit, Inc.	Unité	22 000	6 500		USD	630,34	12 527 077,12	1,45
Marvell Technology, Inc.	Unité	67 500	35 500	80 500	USD	61,41	3 744 510,68	0,43
Match Group, Inc.	Unité	111 500	37 500		USD	36,66	3 692 491,73	0,43
MercadoLibre, Inc.	Unité	11 000	3 500		USD	1 586	15 759 704,54	1,83
Meta Platforms, Inc.	Unité	103 500	27 145		USD	356,9	33 368 685,65	3,87
Microsoft Corp.	Unité	174 000	20 763	6 763	USD	376,8	59 225 992,24	6,88
Monolithic Power Systems, Inc.	Unité	19 500	500		USD	632,78	11 146 526,64	1,29
Motorola Solutions Inc.	Unité	47 000	2 000	7 000	USD	312,62	13 272 930,48	1,54
Nice Ltd -ADR-	Unité	51 100	10 000		USD	201,45	9 299 088,37	1,08
NVIDIA Corp.	Unité	102 685	17 185	19 500	USD	498,41	46 232 348,77	5,37
Paylocity Holding Corp.	Unité	30 000	30 000		USD	167,83	4 548 236,64	0,53
PayPal Holdings, Inc.	Unité	86 500	1 500		USD	63,03	4 925 106,40	0,57
PDD Holdings, Inc. -ADR-	Unité	60 000	60 000		USD	145,83	7 904 061,83	0,92
Qualcomm, Inc.	Unité	36 500	17 500	19 000	USD	144,96	4 779 618,66	0,55
S&P Global, Inc.	Unité	9 000		4 000	USD	442,91	3 600 892,85	0,42
Schrodinger, Inc.	Unité	170 000	65 000		USD	36,84	5 657 450,28	0,66
Sea Ltd -ADR-	Unité	180 000	125 000		USD	41,07	6 678 046,07	0,78
ServiceNow, Inc.	Unité	7 500			USD	710,29	4 812 260,92	0,56
SolarEdge Technologies, Inc.	Unité	32 500	11 500	4 000	USD	96,99	2 847 492,07	0,33
Synopsys, Inc.	Unité	56 000	1 000		USD	515,77	26 091 335,40	3,03
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	1 080 000	528 000	235 500	USD	8,97	8 751 215,96	1,02
Tesla, Inc.	Unité	42 000	1 500	21 500	USD	253,32	9 611 053,01	1,12
Texas Instruments, Inc.	Unité	50 500	12 500		USD	171,3	7 814 495,48	0,91
Trade Desk, Inc.	Unité	50 000	2 500	85 500	USD	73,16	3 304 425,04	0,38
Uber Technologies, Inc.	Unité	234 500	4 500		USD	62,84	13 311 629,65	1,55
UnitedHealth Group, Inc.	Unité	28 000	8 000		USD	525,28	13 286 209,61	1,54
Veeva Systems, Inc.	Unité	62 000	30 500	8 000	USD	195,84	10 968 450,84	1,27
Visa, Inc.	Unité	76 500	2 500		USD	260,49	18 001 334,16	2,09
Total du portefeuille-titres							832 962 355,19	96,70

DWS Invest Artificial Intelligence

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							1 625,90	0,00
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/CNH 0,1 million							26,68	0,00
EUR/HKD 0,1 million							225,57	0,00
EUR/ILS 0,1 million							-29,61	0,00
EUR/JPY 0,5 million							-101,00	0,00
EUR/USD 0,2 million							1 869,27	0,00
USD/KRW 4,7 millions							-15,24	0,00
USD/TWD 0,5 million							-301,74	0,00
Positions clôturées								
EUR/USD 0,1 million							-48,03	0,00
Avoirs bancaires							26 673 368,16	3,09
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						2 086 711,82	0,24
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	80 703					10 828,62	0,00
Couronne norvégienne	NOK	104 034					9 278,86	0,00
Couronne suédoise	SEK	873					78,44	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	7 970					9 167,83	0,00
Renminbi chinois	CNY	2 408 872					306 820,98	0,03
Dollar de Hong Kong	HKD	736 931					85 189,51	0,01
Yen japonais	JPY	15 776 532					100 721,61	0,01
Nouveau dollar taïwanais	TWD	14 325 655					421 660,31	0,05
Franc suisse	CHF	9 992					10 770,15	0,00
Won sud-coréen	KRW	587 289 938					411 929,24	0,05
Dollar américain	USD	25 704 784					23 220 210,79	2,70
Autres éléments d'actif							504 329,52	0,05
Droits à dividende/à distribution							362 880,41	0,04
Frais de placement reportés *							108 583,78	0,01
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							1 997,72	0,00
Autres actifs							30 867,61	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							2 878 914,91	0,33
Total des éléments d'actif **							863 021 089,30	100,17
Autres engagements							-1 149 436,26	-0,12
Engagements découlant des coûts							-1 100 856,26	-0,11
Autres engagements divers							-48 580,00	-0,01
Engagements découlant d'opérations sur actions							-466 124,58	-0,05
Total des engagements							-1 616 056,46	-0,17
Actif du fonds							861 405 032,84	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Artificial Intelligence

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	188,76
Classe LC	EUR	181,15
Classe LD	EUR	177,32
Classe MFC	EUR	147,43
Classe NC	EUR	199,53
Classe PFC	EUR	172,79
Classe TFC	EUR	188,66
Classe TFCH (P)	EUR	166,46
Classe XC	EUR	192,93
Classe USD FC	USD	176,23
Classe USD IC	USD	95,58
Classe USD LC	USD	170,03
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	77 525,058
Classe LC	Unité	1 006 698,925
Classe LD	Unité	652 434,875
Classe MFC	Unité	2 742 202,000
Classe NC	Unité	3 119 466,279
Classe PFC	Unité	1 607 736,000
Classe TFC	Unité	1 768 588,066
Classe TFCH (P)	Unité	1 302,000
Classe XC	Unité	50 013,000
Classe USD FC	Unité	5 165,005
Classe USD IC	Unité	100,000
Classe USD LC	Unité	67 395,806

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

50 % MSCI World Information Tech Index Net Return en EUR, 35 % MSCI All Country World Index, en EUR, 15 % MSCI China 50 Capped Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	94,201
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	129,495
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	111,686

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Deutsche Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,851069	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	33,974397	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

DWS Invest Artificial Intelligence

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

- * Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Artificial Intelligence

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 4 618 408,90
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 993 577,06
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -958 217,84
4. Autres revenus	EUR 62,97
Total des revenus	EUR 4 653 831,09
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -216,39
2. Commission de gestion	EUR -7 378 997,11
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -7 338 712,04
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 1 976,14
Commission d'administration	EUR -42 261,21
3. Rémunération du dépositaire	EUR -48 847,61
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -172 864,95
5. Taxe d'abonnement	EUR -255 192,93
6. Autres dépenses	EUR -546 182,33
<i>dont :</i>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -299 955,99
autres	EUR -246 226,34
Total des dépenses	EUR -8 402 301,32
III. Revenus ordinaires, nets	EUR -3 748 470,23
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -2 184 195,12
Résultat des opérations de vente	EUR -2 184 195,12
V. Résultat d'exercice	EUR -5 932 665,35

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,86 % par an,	classe LC 1,62 % par an,
classe LD 1,61 % par an,	classe MFC 0,47 % par an,
classe NC 2,12 % par an,	classe PFC 2,59 % par an,
classe TFC 0,87 % par an,	classe TFCH (P) 0,88 % par an,
classe XC 0,45 % par an,	classe USD FC 0,86 % par an,
classe USD IC 0,65 % par an,	classe USD LC 1,61 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 166 669,12 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte de fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 546 037 593,84
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -1 391 591,56
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR 72 567 309,48
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 1 821 459,95
4. Revenus ordinaires, nets	EUR -3 748 470,23
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -2 184 195,12
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 248 302 926,48
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 861 405 032,84

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 80 380,83 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR -2 184 195,12
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR -1 812 222,41
Opérations de change (à terme)	EUR -371 972,71

DWS Invest Artificial Intelligence

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,05

Classe MFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2023	EUR	861 405 032,84		
2022	EUR	546 037 593,84		
2021	EUR	802 655 215,28		
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2023	Classe FC	EUR	188,76	
	Classe LC	EUR	181,15	
	Classe LD	EUR	177,32	
	Classe MFC	EUR	147,43	
	Classe NC	EUR	199,53	
	Classe PFC	EUR	172,79	
	Classe TFC	EUR	188,66	
	Classe TFCH (P)	EUR	166,46	
	Classe XC	EUR	192,93	
	Classe USD FC	USD	176,23	
	Classe USD IC	USD	95,58	
	Classe USD LC	USD	170,03	
	2022	Classe FC	EUR	131,15
		Classe LC	EUR	126,82
Classe LD		EUR	126,19	
Classe MFC		EUR	102,04	
Classe NC		EUR	140,38	
Classe PFC		EUR	122,16	
Classe TFC		EUR	131,09	
Classe TFCH (P)		EUR	114,59	
Classe XC		EUR	133,51	
Classe USD FC		USD	118,24	
Classe USD IC		USD	63,99	
Classe USD LC		USD	114,94	
2021		Classe FC	EUR	196,11
		Classe LC	EUR	191,06
	Classe LD	EUR	190,18	
	Classe MFC	EUR	151,99	
	Classe NC	EUR	212,56	
	Classe PFC	EUR	186,97	
	Classe TFC	EUR	196,03	
	Classe TFCH (P)	EUR	184,65	
	Classe XC	EUR	198,82	
	Classe USD FC	USD	187,47	
	Classe USD IC	USD	101,24	
	Classe USD LC	USD	183,62	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Asian Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une croissance du capital surperformant l'indice de référence (JPMorgan Asian Credit Index). Pour ce faire, il investit dans des titres portant intérêt, émis par des gouvernements de pays de la région Asie-Pacifique, des autorités publiques de la région Asie-Pacifique, des autorités locales de pays de la région Asie-Pacifique, des entreprises ayant leur siège social dans un pays de la région Asie-Pacifique, des organisations supranationales (titres libellés en devises de la région Asie-Pacifique) et des entreprises hors de la région Asie-Pacifique (titres émis en devises de la région Asie-Pacifique). Les titres portant intérêt peuvent être libellés en dollar américain, dans d'autres devises des États du G7 ou dans une devise asiatique.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Asian Bonds a réalisé une plus-value de 3,2 % par action (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi cependant son indice de référence (+7,0 % ; respectivement en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment obligataire DWS Invest Asian Bonds a investi principalement dans des obligations d'entreprises et a maintenu une approche de type « Barbell »

DWS Invest Asian Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU0813325502	3,2 %	-0,4 %	15,3 %
Classe USD FC50	LU1949850538	3,5 %	0,5 %	13,6 % ¹⁾
Classe USD IC	LU1589659504	3,4 %	0,3 %	16,7 %
Classe USD IC500	LU1589658522	1,9 %	-0,7 %	16,2 % ²⁾
Classe USD LC	LU0813325411	2,7 %	-1,9 %	12,4 %
Classe USD LDM	LU1525638091	2,7 %	-1,9 %	11,9 %
Classe USD TFC	LU1663839352	3,2 %	-0,4 %	15,2 %
Classe USD TFDM	LU1951361812	3,2 %	-0,4 %	10,9 % ³⁾
Classe USD XC	LU1589658878	3,6 %	0,8 %	17,6 %
Classe AUD LDMH ¹¹⁾	LU1880859548	1,2 %	-4,1 %	7,7 %
Classe AUD TFDMH ¹¹⁾	LU2579474243	-0,4 % ⁴⁾	-	-
Classe CHF LCH ¹²⁾	LU2004370479	-1,2 %	-8,8 %	-6,8 % ⁵⁾
Classe CHF TFCH ¹²⁾	LU2004370636	-0,8 %	-7,5 %	-4,9 % ⁵⁾
Classe RMB FCH350 ¹³⁾	LU1968688793	0,9 %	1,2 %	14,9 % ⁶⁾
Classe RMB FCH3500 ¹³⁾	LU1968688520	1,0 %	1,5 %	15,4 % ⁶⁾
Classe FCH ¹⁴⁾	LU0813324794	1,2 %	-5,1 %	4,7 %
Classe FCH50 ¹⁴⁾	LU2663664931	3,7 % ⁷⁾	-	-
Classe FCH500 ¹⁴⁾	LU2022029008	-5,3 %	-1,4 % ⁸⁾	-
Classe IDH ¹⁴⁾	LU1796233663	1,4 %	-4,5 %	5,8 %
Classe LCH ¹⁴⁾	LU0813324364	0,5 %	-6,5 %	2,0 %
Classe LDH ¹⁴⁾	LU0813324521	0,6 %	-6,5 %	2,2 %
Classe LDMH ¹⁴⁾	LU1880859894	0,7 %	-6,5 %	2,3 %
Classe NCH ¹⁴⁾	LU1914384000	0,3 %	-7,5 %	0,5 %
Classe NDH ¹⁴⁾	LU2251360413	0,3 %	-7,5 % ⁹⁾	-
Classe PFDH ¹⁴⁾	LU2244931775	0,2 %	-9,0 % ⁹⁾	-
Classe TFCH ¹⁴⁾	LU1663839196	1,1 %	-5,1 %	4,8 %
Classe TFDH ¹⁴⁾	LU1663839279	1,1 %	-5,5 %	4,2 %
Classe TFDMH ¹⁴⁾	LU1880860041	1,1 %	-5,3 %	4,7 %

avec une répartition dans des obligations à rendement élevé de type Investment Grade (IG) et des bons du trésor américain, équilibrée par des obligations à rendement élevé sélectionnées selon l'approche ascendante (« bottom-up ») (High Yield Bonds, HY). Au niveau géographique, il était fondamentalement largement diversifié. À la date du rapport, la notation moyenne de crédit du portefeuille était de type Investment Grade.

Le compartiment a concentré ses investissements dans des obligations à court terme et à taux d'intérêt variable (à la fois en IG et en HY) afin de minimiser le risque sur la durée, compte tenu de la hausse des rendements des obligations d'État américaines. Les investissements ont été largement diversifiés sur le plan de l'exposition géographique en Asie, notamment en Inde, en Indonésie, au Japon, en Corée du Sud et en Australie. En

outre, l'engagement dans le secteur des jeux de Macao a été renforcé, d'après l'équipe de gestion du portefeuille, en raison de l'amélioration des perspectives et de la reprise de l'industrie des jeux à Macao. L'exposition des HY à court terme en Inde et en Indonésie a contribué de manière significative au rendement du portefeuille. Nombre de ces émetteurs ont pu accéder à des financements onshore moins chers pour refinancer la durée de leurs obligations en USD.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

DWS Invest Asian Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe GBP TFDMMH ¹⁵⁾	LU2079148602	2,6 %	-1,8 %	1,7 % ¹⁰⁾
Classe HKD LDM ¹⁶⁾	LU1769795342	3,0 %	-1,1 %	12,0 %
Classe HKD LDMH ¹⁶⁾	LU1805360861	1,6 %	-3,5 %	10,0 %
Classe HKD TFDMMH ¹⁶⁾	LU1880859621	2,1 %	-1,9 %	13,1 %
Classe SGD LDM ¹⁷⁾	LU1769795698	1,1 %	-2,2 %	8,6 %
Classe SGD LDMH ¹⁷⁾	LU1805361083	1,3 %	-3,1 %	9,8 %
Classe SGD TFDMMH ¹⁷⁾	LU1880859977	1,8 %	-1,8 %	12,5 %
JP Morgan Asian Credit Index		7,0 %	-7,0 %	10,1 %

¹⁾ Classe USD FC50 lancée le 28 février 2019

²⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 28 février 2023

³⁾ Classe USD TFDMM lancée le 15 mars 2019

⁴⁾ Classe AUD TFDMMH lancée le 15 février 2023

⁵⁾ Classes CHF LCH et CHF TFCH lancées le 28 juin 2019

⁶⁾ Classes RMB FCH350 et RMB FCH3500 lancées le 15 avril 2019

⁷⁾ Classe FCH50 lancée le 31 août 2023

⁸⁾ Classe FCH500 lancée le 31 juillet 2019

⁹⁾ Classes NDH et PFDH lancées le 16 février 2021

¹⁰⁾ Classe GBP TFDMMH lancée le 29 novembre 2019

¹¹⁾ en AUD

¹²⁾ en CHF

¹³⁾ en CNY

¹⁴⁾ en EUR

¹⁵⁾ en GBP

¹⁶⁾ en HKD

¹⁷⁾ en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Le climat sur les marchés du crédit asiatiques s'est amélioré par rapport à 2022, lorsque les investisseurs se sont détournés de la faillite de l'immobilier chinois au sein du segment à taux d'intérêt élevé et ont diversifié leurs investissements dans d'autres parties de l'Asie. L'Australie et le Japon sont également devenus des points de mire pour les investisseurs asiatiques souhaitant se diversifier.

Les investissements du compartiment dans des High Yield Bonds des secteurs de l'immobilier, de la métallurgie et de l'industrie minière indonésienne, ainsi que des énergies renouvelables en Inde ont largement contribué à l'augmentation de la valeur du compartiment DWS Invest Asian Bonds. Les engagements en obligations

Investment Grade de sociétés financières et d'assurance japonaises ainsi que d'émetteurs sud-coréens ont également contribué positivement au résultat.

En raison de la durée plus courte de son portefeuille d'obligations, le compartiment DWS Invest Asian Bonds n'a pas pu se rapprocher de son indice de référence. La reprise des obligations d'État américaines vers la fin de l'année 2023 a également contribué à la sous-performance du compartiment. En outre, l'engagement limité dans les obligations à rendement élevé du secteur immobilier chinois a pesé sur la performance du compartiment, car les défauts de paiement ont persisté dans ce segment.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement

(UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Asian Bonds

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	1 064 685 257,77	76,39
Administrations centrales	299 536 475,92	21,48
Total des obligations	1 364 221 733,69	97,87
2. Parts de fonds		
Autres fonds	15 214 127,91	1,09
Total des parts de fonds	15 214 127,91	1,09
3. Dérivés	4 228 069,46	0,31
4. Avoirs bancaires	5 306 840,37	0,38
5. Autres éléments d'actif	17 020 107,95	1,22
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 014 105,39	0,07
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 556 656,90	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-11 533 022,71	-0,83
III. Actif du fonds	1 393 915 305,16	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Asian Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
Valeurs mobilières cotées en bourse						1 364 221 733,69	97,87	
Titres portant intérêt								
5,95 % ABJA Investment Co. (MTN) 2014/2024	USD	38 450 000	36 450 000	%	99,775	38 363 487,50	2,75	
5,45 % ABJA Investment Co. Pte Ltd (MTN) 2018/2028	USD	5 000 000	5 000 000	%	100,15	5 007 500,00	0,36	
5,10 % AC Energy Finance International Ltd (MTN) 2020/perpetual	USD	3 000 000		%	76,743	2 302 290,00	0,16	
4,00 % ACEN Finance Ltd (MTN) 2021/perpetual	USD	4 000 000		520 000	%	65,061	2 602 440,00	0,19
4,10 % Asahi Mutual Life Insurance Co. 2021/perpetual *	USD	2 440 000			%	84,976	2 073 414,40	0,15
6,90 % Asahi Mutual Life Insurance Co. 2023/perpetual *	USD	10 700 000	10 700 000		%	102,444	10 961 508,00	0,79
3,75 % Bank Mandiri Persero Tbk PT (MTN) 2019/2024	USD	1 637 000	1 637 000		%	99,534	1 629 371,58	0,12
5,50 % Bank Mandiri Persero Tbk PT (MTN) 2023/2026	USD	2 060 000	2 060 000		%	100,493	2 070 155,80	0,15
2,125 % BDO Unibank, Inc. (MTN) 2020/2026	USD	5 700 000			%	93,663	5 338 791,00	0,38
5,35 % Bharti Airtel International Netherlands BV -Reg- (MTN) 2014/2024	USD	19 000 000			%	99,928	18 986 320,00	1,36
4,375 % Bharti Airtel Ltd -Reg- (MTN) 2015/2025	USD	13 000 000			%	98,667	12 826 710,00	0,92
5,375 % CA Magnum Holdings -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	18 700 000	6 000 000		%	93,285	17 444 295,00	1,25
4,00 % CAS Capital No 1 Ltd 2021/perpetual *	USD	200 000			%	86,577	173 154,00	0,01
5,75 % Celestial Miles Ltd 2019/perpetual *	USD	800 000	800 000	3 000 000	%	99,611	796 888,00	0,06
0,886 % Central Nippon Expressway Co., Ltd (MTN) 2020/2025	USD	11 000 000		25 000 000	%	93,066	10 237 260,00	0,73
0,75 % CK Property Finance MTN Ltd (MTN) 2021/2024	USD	200 000	200 000		%	97,743	195 486,00	0,01
5,10 % Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2014/perpetual *	USD	40 163 000	26 623 000		%	99,161	39 826 032,43	2,86
4,00 % Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2016/perpetual *	USD	1 740 000			%	96,019	1 670 730,60	0,12
5,00 % Fukoku Mutual Life Insurance Co. 2015/perpetual *	USD	5 200 000	3 500 000		%	98,521	5 123 092,00	0,37
6,80 % Fukoku Mutual Life Insurance Co. 2023/perpetual *	USD	8 330 000	8 330 000		%	106,422	8 864 952,60	0,64
8,045 % FWD Group Ltd 2017/perpetual *	USD	8 000 000			%	91,659	7 332 720,00	0,53
5,75 % FWD Group Ltd (MTN) 2019/2024	USD	29 837 000	23 837 000		%	98,831	29 488 205,47	2,12
4,20 % Globe Telecom, Inc. 2021/perpetual *	USD	2 980 000			%	95,162	2 835 827,60	0,20
4,25 % GMR Hyderabad International Airport Ltd -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	5 000 000	6 110 000	1 110 000	%	91,959	4 597 950,00	0,33
5,375 % GMR Hyderabad International Airport Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024	USD	3 700 000	5 470 000	1 770 000	%	99,705	3 689 085,00	0,26
4,75 % GMR Hyderabad International Airport Ltd -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	14 629 000	20 279 000	7 500 000	%	96,544	14 123 421,76	1,01
3,85 % Greenko Dutch BV -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	13 903 675		450 930	%	93,435	12 990 898,74	0,93
4,30 % Greenko Power II Ltd -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	13 869 000		10 397 550	%	90,804	12 593 606,76	0,90
5,55 % Greenko Solar Mauritius Ltd -Reg- (MTN) 2019/2025	USD	10 000 000	4 000 000		%	98,433	9 843 300,00	0,71
5,95 % Greenko Solar Mauritius Ltd -Reg- (MTN) 2019/2026	USD	10 000 000	10 000 000		%	97,236	9 723 600,00	0,70
5,50 % Greenko Wind Projects Mauritius Ltd -Reg- 2022/2025	USD	11 790 000		3 000 000	%	97,953	11 548 658,70	0,83
1,625 % GS Caltex Corp. (MTN) 2020/2025	USD	11 000 000			%	94,532	10 398 520,00	0,75
1,25 % Hyundai Capital Services, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	4 270 000			%	91,92	3 924 984,00	0,28
1,25 % Incheon International Airport Corp. (MTN) 2021/2026	USD	5 000 000			%	91,91	4 595 500,00	0,33
6,25 % India Airport Infra -Reg- 2021/2025	USD	3 000 000	3 000 000		%	98,631	2 958 930,00	0,21
4,50 % India Clean Energy Holdings -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	18 000 000			%	88,016	15 842 880,00	1,14
4,0 % India Green Power Holdings -Reg- (MTN) 2021/2027	USD	4 170 000			%	91,793	3 827 768,10	0,27
4,65 % Indonesia Government International Bond (MTN) 2022/2032	USD	2 550 000	2 550 000		%	100,305	2 557 777,50	0,18
4,55 % Indonesia Government International Bond (MTN) 2023/2028	USD	5 000 000	5 000 000		%	99,974	4 998 700,00	0,36
4,85 % Indonesia Government International Bond (MTN) 2023/2033	USD	11 280 000	11 280 000		%	102,388	11 549 366,40	0,83
5,65 % Indonesia Government International Bond 2023/2053	USD	12 050 000	12 050 000		%	109,947	13 248 613,50	0,95
1,50 % Indonesia Infrastructure Finance PT (MTN) 2021/2026	USD	8 400 000			%	90,018	7 561 512,00	0,54
5,375 % Japfa Comfeed Indonesia Tbk PT (MTN) 2021/2026	USD	10 420 000	3 500 000		%	87,701	9 138 444,20	0,66
5,95 % JSW Steel Ltd (MTN) 2019/2024	USD	24 980 000	24 980 000		%	99,725	24 911 305,00	1,79
5,375 % JSW Steel Ltd (MTN) 2019/2025	USD	10 000 000			%	98,629	9 862 900,00	0,71
7,50 % Kawasan Industri Jababeka Tbk PT -Reg- (MTN) 2022/2027 *	USD	14 700 000			%	82,543	12 133 821,00	0,87
1,50 % KB Capital Co., Ltd (MTN) 2020/2025	USD	4 400 000			%	92,708	4 079 152,00	0,29
4,876 % Khazanah Capital Ltd (MTN) 2023/2033	USD	3 200 000	3 200 000		%	100,477	3 215 264,00	0,23
4,687 % Khazanah Global Sukuk Bhd (MTN) 2023/2028	USD	5 000 000	5 000 000		%	100,36	5 018 000,00	0,36
4,954 % Kodit Global 2023-1 Co., Ltd 2023/2026	USD	2 640 000	2 640 000		%	99,766	2 633 822,40	0,19
2,25 % Korea Gas Corp. -Reg- (MTN) 2016/2026	USD	1 700 000			%	93,837	1 595 229,00	0,11
5,75 % Korea Land & Housing Corp. 2023/2025	USD	2 000 000	2 000 000		%	101,218	2 024 360,00	0,15
6,355 % Korea Railroad Corp. (MTN) 2019/2024 *	USD	3 000 000	3 000 000		%	100,044	3 001 320,00	0,22
1,00 % KT Corp. (MTN) 2020/2025	USD	23 800 000			%	93,569	22 269 422,00	1,60
4,00 % KT Corp. -Reg- 2022/2025	USD	800 000			%	98,408	787 264,00	0,06
6,375 % Medco Bell Pte Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	2 000 000	2 000 000		%	95,755	1 915 100,00	0,14
7,375 % Medco Oak Tree Pte Ltd -Reg- (MTN) 2019/2026	USD	46 974 000	22 974 000		%	99,687	46 826 971,38	3,36
5,20 % Meiji Yasuda Life Insurance Co. -Reg- 2015/2045 *	USD	13 750 000	11 450 000		%	98,804	13 585 550,00	0,97
5,10 % Meiji Yasuda Life Insurance Co. -Reg- 2018/2048 *	USD	8 101 000	8 101 000		%	98,151	7 951 212,51	0,57
4,875 % Melco Resorts Finance Ltd -Reg- (MTN) 2017/2025	USD	30 446 000	30 446 000		%	97,313	29 627 915,98	2,13
5,375 % MGM China Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024	USD	26 234 000	26 234 000		%	99,757	26 170 251,38	1,88
5,25 % MGM China Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	17 000 000	17 000 000		%	98,178	16 690 260,00	1,20

DWS Invest Asian Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
4,625 % Minejasa Capital BV -Reg- 2017/2030	USD	18 000 000			%	95,379	17 168 220,00	1,23
3,25 % Minera y Metalurgica del Boleo SAPI de CV (MTN) 2019/2024	USD	2 800 000		10 000 000	%	99,333	2 781 324,00	0,20
4,95 % Mitsui Sumitomo Insurance Co., Ltd -Reg- 2019/perpetual *	USD	1 300 000	1 300 000		%	97,426	1 266 538,00	0,09
5,75 % NBN Co., Ltd -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	5 000 000	5 000 000		%	104,275	5 213 750,00	0,37
5,65 % Network i2i Ltd -Reg- 2019/perpetual *	USD	14 000 000	5 000 000		%	98,68	13 815 200,00	0,99
3,975 % Network i2i Ltd -Reg- 2021/perpetual *	USD	5 000 000			%	93,09	4 654 500,00	0,33
4,70 % Newcastle Coal Infrastructure Group Pty Ltd -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	5 781 172		18 828	%	87,85	5 078 759,43	0,36
5,10 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2014/2044 *	USD	29 500 000			%	99,118	29 239 810,00	2,10
4,70 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2016/2046 *	USD	16 238 000	3 000 000		%	98,105	15 930 289,90	1,14
2,90 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2021/2051 *	USD	500 000	500 000		%	82,806	414 030,00	0,03
6,25 % Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2023/2053 *	USD	750 000	750 000		%	105,595	791 962,50	0,06
1,25 % NongHyup Bank -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	5 000 000			%	94,337	4 716 850,00	0,34
4,00 % Oil India International Pte Ltd (MTN) 2017/2027	USD	16 500 000			%	96,495	15 921 675,00	1,14
5,375 % Oil India Ltd (MTN) 2014/2024	USD	4 084 000	4 084 000		%	99,932	4 081 222,88	0,29
4,875 % Pakuwon Jati Tbk PT (MTN) 2021/2028	USD	26 435 000	13 100 000		%	93,508	24 718 839,80	1,77
7,625 % PB International BV (MTN) 2017/2025	USD	15 050 000			%	40,478	6 091 939,00	0,44
4,75 % PGI Intermediate Ltd (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000	2 000 000		%	94	1 880 000,00	0,13
6,50 % Perenti Finance Pty Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	8 700 000	8 700 000		%	98,514	8 570 718,00	0,61
5,95 % Periana Holdings LLC (MTN) 2020/2026	USD	4 000 000			%	98,821	3 952 840,00	0,28
5,15 % Pertamina Geothermal Energy PT -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	4 550 000	4 550 000		%	100,445	4 570 247,50	0,33
5,125 % Perusahaan Gas Negara Tbk PT -Reg- (MTN) 2014/2024	USD	6 000 000	6 000 000		%	99,677	5 980 620,00	0,43
5,50 % Philippine Government International Bond 2023/2048	USD	16 550 000	16 550 000		%	105,434	17 449 327,00	1,25
2,17 % Renesas Electronics Corp. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	5 000 000	3 000 000		%	91,453	4 572 650,00	0,33
5,875 % ReNew Power Pvt Ltd -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	10 877 000		9 423 000	%	95,831	10 423 537,87	0,75
5,045 % ROP Sukuk Trust -Reg- (MTN) 2023/2029	USD	9 600 000	9 600 000		%	101,903	9 782 688,00	0,70
4,45 % Saka Energi Indonesia PT -Reg- (MTN) 2017/2024	USD	15 020 000	16 000 000	22 200 000	%	99,06	14 878 812,00	1,07
5,65 % Sands China Ltd (MTN) 2018/2028	USD	7 000 000	7 000 000		%	99,037	6 932 590,00	0,50
5,375 % Sands China Ltd (MTN) 2019/2025	USD	10 000 000	10 000 000		%	98,637	9 863 700,00	0,71
4,30 % Sands China Ltd (MTN) 2021/2026	USD	850 000			%	96,324	818 754,00	0,06
1,35 % Shinhan Financial Group Co., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2026	USD	9 400 000			%	92,925	8 734 950,00	0,63
5,00 % Shinhan Financial Group Co., Ltd -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	10 160 000	10 160 000		%	99,99	10 158 984,00	0,73
3,00 % Singapore Airlines Ltd (MTN) 2021/2026	USD	6 000 000			%	95,391	5 723 460,00	0,41
2,125 % SK Battery America, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	4 250 000			%	92,412	3 927 510,00	0,28
4,875 % SK Broadband Co., Ltd (MTN) 2023/2028	USD	5 940 000	5 940 000		%	100,138	5 948 197,20	0,43
3,00 % SK Hynix, Inc. (MTN) 2019/2024	USD	11 000 000		9 000 000	%	98,243	10 806 730,00	0,78
1,50 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	12 500 000			%	92,1	11 512 500,00	0,83
6,375 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	15 500 000	15 500 000		%	103,277	16 007 935,00	1,15
5,375 % SK On Co., Ltd 2023/2026	USD	6 670 000	6 670 000		%	100,62	6 711 354,00	0,48
5,45 % SMBC Aviation Capital Finance DAC (MTN) 2023/2028	USD	3 750 000	3 750 000		%	100,657	3 774 637,50	0,27
5,70 % SMBC Aviation Capital Finance DAC (MTN) 2023/2033	USD	5 000 000	5 000 000		%	101,266	5 063 300,00	0,36
4,75 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2017/2024	USD	3 330 000			%	98,719	3 287 342,70	0,24
4,00 % Sumitomo Life Insurance Co. -Reg- 2017/2077 *	USD	15 955 000	13 025 000		%	94,504	15 078 113,20	1,08
2,25 % Suntory Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024	USD	15 600 000			%	97,391	15 192 996,00	1,09
6,75 % Theta Capital Pte Ltd (MTN) 2016/2026	USD	19 400 000		8 700 000	%	78,431	15 215 614,00	1,09
8,125 % Theta Capital Pte Ltd (MTN) 2020/2025	USD	23 700 000		18 100 000	%	89,286	21 160 782,00	1,52
5,50 % TML Holdings Pte Ltd 2020/2024	USD	2 300 000	2 300 000		%	99,326	2 284 498,00	0,16
4,25 % Tower Bersama Infrastructure Tbk PT (MTN) 2020/2025	USD	5 000 000			%	98,263	4 913 150,00	0,35
6,327 % UBS Group AG -Reg- 2023/2027 *	USD	10 000 000	10 000 000		%	103,078	10 307 800,00	0,74
6,246 % UBS Group AG (MTN) 2023/2029 *	USD	2 000 000	2 000 000		%	104,275	2 085 500,00	0,15
3,50 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2033	USD	70 000 000	133 000 000	63 000 000	%	97,047	67 932 812,50	4,87
4,00 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2030	USD	29 000 000	29 000 000		%	100,586	29 169 922,02	2,09
4,50 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2033	USD	125 000 000	125 000 000		%	105,305	131 630 860,00	9,44
5,35 % Vanke Real Estate Hong Kong Co., Ltd (MTN) 2018/2024	USD	23 500 000	23 500 000		%	97,018	22 799 230,00	1,64
4,20 % Vanke Real Estate Hong Kong Co., Ltd (MTN) 2019/2024	USD	19 600 000	19 600 000		%	94,146	18 452 616,00	1,32
4,875 % Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2017/2024	USD	34 973 000	32 973 000		%	98,98	34 616 275,40	2,48

Parts de fonds

15 214 127,91 1,09

Parts de fonds du groupe

Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed

Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %) Actions 1364 103 159 109 876 USD 11 153,987 15 214 127,91 1,09

Total du portefeuille-titres

13 799 435 861,60 98,96

Dérivés

(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)

DWS Invest Asian Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés sur devises						4 228 069,46	0,31
Créances / dettes							
Opérations de change à terme							
Opérations de change à terme (Achat)							
Positions ouvertes							
AUD/USD 26,9 millions						568 614,98	0,04
CHF/USD 3,7 millions						196 963,00	0,02
CNH/USD 0,2 millions						61,12	0,00
EUR/USD 191,3 millions						2 415 902,16	0,17
GBP/USD 1,5 million						17 340,55	0,00
HKD/USD 97,1 millions						-28 622,85	0,00
SGD/USD 99,5 millions						913 441,18	0,07
Positions clôturées							
CHF/USD 0,1 million						155,53	0,00
EUR/USD 11,7 millions						144 213,79	0,01
Avoirs bancaires						5 306 840,37	0,38
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	14 372				15 910,30	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien	AUD	100 774				68 692,32	0,00
Livre sterling	GBP	38 589				49 139,44	0,00
Renminbi chinois	CNY	343 223				48 169,56	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	542 280				69 395,38	0,01
Franc suisse	CHF	121 633				145 128,93	0,01
Dollar de Singapour	SGD	91 486				69 318,50	0,01
Dollar américain	USD					4 841 085,94	0,35
Autres éléments d'actif						17 020 107,95	1,22
Intérêts à recevoir						17 016 208,29	1,22
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						3 899,66	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						1 014 105,39	0,07
Total des éléments d'actif **						1 407 033 607,62	100,94
Autres engagements						-1 556 656,90	-0,11
Engagements découlant des coûts						-1 530 795,12	-0,11
Autres engagements divers						-25 861,78	0,00
Engagements découlant d'opérations sur actions						-11 533 022,71	-0,83
Total des engagements						-13 118 302,46	-0,94
Actif du fonds						1 393 915 305,16	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Asian Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe AUD LDMH	AUD	84,92
Classe AUD TFDMH	AUD	95,35
Classe CHF LCH	CHF	93,18
Classe CHF TFCH	CHF	95,15
Classe RMB FCH350	CNY	114,86
Classe RMB FCH3500	CNY	115,41
Classe FCH	EUR	131,90
Classe FCH50	EUR	103,69
Classe IDH	EUR	83,37
Classe LCH	EUR	97,20
Classe LDH	EUR	81,73
Classe LDMH	EUR	81,41
Classe NCH	EUR	100,25
Classe NDH	EUR	87,21
Classe PFDH	EUR	87,00
Classe TFCH	EUR	100,59
Classe TFDH	EUR	80,13
Classe TFDMH	EUR	83,35
Classe GBP TFDMH	GBP	85,18
Classe HKD LDM	HKD	86,52
Classe HKD LDMH	HKD	86,69
Classe HKD TFDMH	HKD	97,46
Classe SGD LDM	SGD	8,94
Classe SGD LDMH	SGD	8,40
Classe SGD TFDMH	SGD	8,87
Classe USD FC	USD	154,94
Classe USD FC50	USD	113,63
Classe USD IC	USD	120,44
Classe USD LC	USD	109,83
Classe USD LDM	USD	84,04
Classe USD TFC	USD	113,96
Classe USD TFDM	USD	88,23
Classe USD XC	USD	121,81
Nombre d'actions en circulation		
Classe AUD LDMH	Unité	316 925,029
Classe AUD TFDMH	Unité	37 940,777
Classe CHF LCH	Unité	111,000
Classe CHF TFCH	Unité	38 770,236
Classe RMB FCH350	Unité	760,000
Classe RMB FCH3500	Unité	760,000
Classe FCH	Unité	26 428,143
Classe FCH50	Unité	56 308,000
Classe IDH	Unité	225 794,255
Classe LCH	Unité	128 893,329
Classe LDH	Unité	212 359,082
Classe LDMH	Unité	97 874,362
Classe NCH	Unité	78 076,000
Classe NDH	Unité	7 982,010
Classe PFDH	Unité	248 417,000
Classe TFCH	Unité	171 553,501
Classe TFDH	Unité	1 033 521,000
Classe TFDMH	Unité	15 832,632
Classe GBP TFDMH	Unité	17 654,575
Classe HKD LDM	Unité	505 052,797
Classe HKD LDMH	Unité	764 841,678
Classe HKD TFDMH	Unité	311 327,349
Classe SGD LDM	Unité	275 680,727
Classe SGD LDMH	Unité	9 101 460,521
Classe SGD TFDMH	Unité	2 542 699,339
Classe USD FC	Unité	228 138,691
Classe USD FC50	Unité	1 628 381,075
Classe USD IC	Unité	2 108 486,000
Classe USD LC	Unité	874 377,610
Classe USD LDM	Unité	2 875 278,275
Classe USD TFC	Unité	434 025,004
Classe USD TFDM	Unité	1 119 697,458
Classe USD XC	Unité	763 330,739

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
JPMorgan ASIA CREDIT INDEX en USD (hedged) TR – JACI Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	59,395
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	91,648
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	76,536

DWS Invest Asian Bonds

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,467029	=	USD	1
Franc suisse	CHF	0,838100	=	USD	1
Renminbi chinois	CNY	7,125300	=	USD	1
Euro	EUR	0,903342	=	USD	1
Livre sterling	GBP	0,785299	=	USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,814350	=	USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,319800	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Asian Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD 81 862 577,83
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD 440 695,15
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD -6 691,16
4. Autres revenus	USD 10 125,36
Total des revenus	USD 82 306 707,18
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	USD -9 290 860,80
<u>dont :</u>	
Commission de gestion de base	USD -9 227 142,70
Revenus découlant du plafond de charges	USD 3 787,64
Commission d'administration	USD -67 505,74
2. Rémunération du dépositaire	USD -87 233,89
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD -122 379,06
4. Taxe d'abonnement	USD -581 195,32
5. Autres dépenses	USD -595 419,78
<u>dont :</u>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	USD -289 670,76
autres	USD -305 749,02
Total des dépenses	USD -10 677 088,85
III. Revenus ordinaires, nets	USD 71 629 618,33
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	USD -117 993 765,03
Résultat des opérations de vente	USD -117 993 765,03
V. Résultat d'exercice	USD -46 364 146,70

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe AUD LDMH 1,21 % par an,	classe AUD TFDHM 0,63 % ³⁾ ,
classe CHF LCH 1,20 % par an,	classe CHF TFCH 0,70 % par an,
classe RMB FCH350 0,39 % par an,	classe RMB FCH3500 0,29 % par an,
classe FCH 0,70 % par an,	classe FCH50 0,14 % ³⁾ ,
classe IDH 0,46 % par an,	classe LCH 1,21 % par an,
classe LDH 1,21 % par an,	classe LDMH 1,20 % par an,
classe NCH 1,51 % par an,	classe NDH 1,51 % par an,
classe PFDH 1,67 % par an,	classe TFCH 0,70 % par an,
classe TFDH 0,74 % par an,	classe TFDHM 0,71 % par an,
classe GBP TFDMH 0,71 % par an,	classe HKD LDM 1,15 % par an,
classe HKD LDMH 1,21 % par an,	classe HKD TFDHM 0,71 % par an,
classe SGD LDM 1,19 % par an,	classe SGD LDMH 1,21 % par an,
classe SGD TFDHM 0,71 % par an,	classe USD FC 0,68 % par an,
classe USD FC50 0,38 % par an,	classe USD IC 0,44 % par an,
classe USD IC500 0,04 % ⁴⁾ ,	classe USD LC 1,18 % par an,
classe USD LDM 1,18 % par an,	classe USD TFC 0,68 % par an,
classe USD TFDM 0,68 % par an,	classe USD XC 0,28 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

³⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.
⁴⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 dollar américain.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice		USD	1 376 383 603,19
1. Distribution pour l'exercice précédent /			
Distribution intermédiaire	USD	-34 255 665,93	
2. Décaissement (net) ²⁾			
Décaissement	USD	6 765 017,71	
3. Régularisation des revenus / dépenses			
Régularisation des revenus	USD	-4 413 659,68	
4. Revenus ordinaires, nets			
Revenus ordinaires, nets	USD	71 629 618,33	
5. Plus-values / moins-values réalisées			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	-117 993 765,03	
6. Variation nette des plus-values /			
moins-values non réalisées	USD	95 800 156,57	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice		USD	1 393 915 305,16

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 122 751,20 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		USD	-117 993 765,03
<u>sur :</u>			
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-128 206 435,73	
Opérations de change (à terme)	USD	10 212 670,70	

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe AUD LDMH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	AUD	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2023	AUD	0,38
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	AUD	0,45
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	AUD	0,40
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	AUD	0,44
Distribution intermédiaire	16 août 2023	AUD	0,43
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	AUD	0,42
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	AUD	0,41
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	AUD	0,42

Classe AUD TFDHM

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	AUD	0,46
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	AUD	0,50
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	AUD	0,40
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	AUD	0,43
Distribution intermédiaire	16 août 2023	AUD	0,48
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	AUD	0,47
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	AUD	0,46
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	AUD	0,47

Classe CHF LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

DWS Invest Asian Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe RMB FCH350

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe RMB FCH3500

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FCH50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,74

Classe LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,09

Classe LDMH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	16 février 2023	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	EUR	0,43
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	EUR	0,39
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,42
Distribution intermédiaire	16 août 2023	EUR	0,41
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	EUR	0,40
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	EUR	0,40

Classe NCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,04

Classe PFDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,93

Classe TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,41

Classe TFDMH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 janvier 2023	EUR	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2023	EUR	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	EUR	0,35
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	EUR	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,34
Distribution intermédiaire	16 août 2023	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2023	EUR	0,34
Distribution intermédiaire	19 octobre 2023	EUR	0,33
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	EUR	0,36
Distribution intermédiaire	16 décembre 2023	EUR	0,36

Classe GBP TFDMH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	GBP	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2023	GBP	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	GBP	0,41
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	GBP	0,41
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	GBP	0,44
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	GBP	0,40
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	GBP	0,44
Distribution intermédiaire	16 août 2023	GBP	0,43
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	GBP	0,42
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	GBP	0,41
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	GBP	0,42

Classe HKD LDM

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	HKD	0,37
Distribution intermédiaire	16 février 2023	HKD	0,38
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	HKD	0,41
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	HKD	0,45
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	HKD	0,41
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	HKD	0,44
Distribution intermédiaire	16 août 2023	HKD	0,44
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	HKD	0,42

Classe HKD LDMH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	HKD	0,38
Distribution intermédiaire	16 février 2023	HKD	0,38
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	HKD	0,45
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	HKD	0,41
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	HKD	0,45
Distribution intermédiaire	16 août 2023	HKD	0,44
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	HKD	0,42

DWS Invest Asian Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe HKD TDFMH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	HKD	0,42
Distribution intermédiaire	16 février 2023	HKD	0,43
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	HKD	0,47
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	HKD	0,47
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	HKD	0,51
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	HKD	0,46
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	HKD	0,50
Distribution intermédiaire	16 août 2023	HKD	0,49
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	HKD	0,48
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	HKD	0,47
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	HKD	0,48

Classe SGD LDM

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 août 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	SGD	0,04

Classe SGD LDMH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 août 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	SGD	0,04

Classe SGD TDFMH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 février 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 août 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	SGD	0,04
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	SGD	0,04

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC500

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LDM

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,37
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,40
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,40
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,44
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,40
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,43
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,42
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,42
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,41
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,41

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TDFM

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,38
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,39
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,42
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,42
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,46
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,41
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,45
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,44
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,44
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,43
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,43
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,43

Classe USD XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Asian Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice					
2023	USD	1 393 915 305,16	Classe PFDH	EUR	89,19
2022	USD	1 376 383 603,19	Classe TFCH	EUR	99,47
2021	USD	1 998 023 999,75	Classe TFDH	EUR	82,71
Valeur liquidative en fin d'exercice					
2023	AUD	84,92	Classe TFDMH	EUR	87,32
	AUD	95,35	Classe GBP TFDMH	GBP	87,94
	CHF	93,18	Classe HKD LDM	HKD	88,98
	CHF	95,15	Classe HKD LDMH	HKD	90,36
	CNY	114,86	Classe HKD TFDMH	HKD	101,09
	CNY	115,41	Classe SGD LDM	SGD	9,36
	EUR	131,90	Classe SGD LDMH	SGD	8,78
	EUR	103,69	Classe SGD TFDMH	SGD	9,23
	EUR	-	Classe USD FC	USD	150,14
	EUR	83,37	Classe USD FC50	USD	109,78
	EUR	97,20	Classe USD IC	USD	116,44
	EUR	81,73	Classe USD IC500	USD	118,24
	EUR	81,41	Classe USD LC	USD	106,96
	EUR	100,25	Classe USD LDM	USD	86,67
	EUR	87,21	Classe USD TFC	USD	110,46
	EUR	87,00	Classe USD TFDH	USD	90,54
	EUR	100,59	Classe USD TFDH	USD	117,56
	EUR	80,13	Classe USD XC	USD	117,56
	EUR	83,35	Classe AUD LDMH	AUD	98,94
	EUR	85,18	Classe AUD TFDMH	AUD	-
	EUR	86,52	Classe CHF LCH	CHF	102,04
	EUR	86,69	Classe CHF TFCH	CHF	103,33
	EUR	97,46	Classe RMB FCH350	CNY	118,63
	EUR	8,94	Classe RMB FCH3500	CNY	118,96
	EUR	8,40	Classe FCH	EUR	139,85
	EUR	8,87	Classe FCH50	EUR	-
	EUR	154,94	Classe FCH500	EUR	105,10
	EUR	113,63	Classe IDH	EUR	95,84
	EUR	120,44	Classe LCH	EUR	104,15
	EUR	-	Classe LDH	EUR	93,73
	EUR	109,83	Classe LDMH	EUR	96,68
	EUR	84,04	Classe NCH	EUR	108,11
	EUR	113,96	Classe NDH	EUR	99,71
	EUR	88,23	Classe PFDH	EUR	99,06
	EUR	121,81	Classe TFCH	EUR	106,68
	EUR	121,81	Classe TFDH	EUR	92,35
	EUR	-	Classe TFDMH	EUR	98,19
	EUR	94,32	Classe GBP TFDMH	GBP	97,43
	EUR	95,93	Classe HKD LDM	HKD	98,49
	EUR	113,82	Classe HKD LDMH	HKD	100,49
	EUR	114,25	Classe HKD TFDMH	HKD	111,62
	EUR	130,34	Classe SGD LDM	SGD	10,46
	EUR	-	Classe SGD LDMH	SGD	9,72
	EUR	86,01	Classe SGD TFDMH	SGD	10,17
	EUR	96,68	Classe USD FC	USD	157,80
	EUR	84,28	Classe USD FC50	USD	115,05
	EUR	85,59	Classe USD IC	USD	122,10
	EUR	99,96	Classe USD IC500	USD	123,67
	EUR	89,97	Classe USD LC	USD	112,99
	EUR	-	Classe USD LDM	USD	95,89
	EUR	-	Classe USD TFC	USD	116,11
	EUR	-	Classe USD TFDH	USD	99,67
	EUR	-	Classe USD TFDH	USD	123,08
	EUR	-	Classe USD XC	USD	-

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,25 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 176 628 296,60 dollars américains.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest Asian Bonds

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds / compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds / compartiments, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La priorité de placement du DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation) a été donnée à des actions de petits et moyens émetteurs ayant leur siège dans un pays asiatique ou exerçant principalement leurs activités en Asie, ou, s'il s'agit de sociétés holdings, détenant essentiellement des actions dans des sociétés ayant leur siège en Asie. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix des placements*.

Pendant la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 novembre 2023 (jour du dernier calcul de la valeur liquidative), le compartiment a enregistré une moins-value de 5,6 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence a augmenté au cours de la même période de 13,9 % (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le rendement des obligations d'État américaines à dix ans est passé d'environ 3,9 % fin 2022 à environ 4,9 % en octobre 2023. Le marché s'est préparé à une poursuite dans la durée du niveau élevé des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe. Malgré des taux d'intérêt élevés et le ralentissement économique mondial, le cours du

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel ¹⁾
Classe LC	LU0236153390	-5,6 %
Classe FC	LU0236154950	-4,9 %
Classe LD	LU0236153556	-5,6 %
Classe LS	LU0254485450	-5,6 %
Classe NC	LU0236154448	-6,3 %
Classe TFC	LU1663839519	-4,9 %
Classe TFD	LU1663839600	-4,9 %
Classe GBP C RD ³⁾	LU0982753047	- 2)
Classe USD FC ⁴⁾	LU0273175025	-2,9 %
Classe USD LC ⁴⁾	LU0273161744	-3,7 %
Classe USD TFC ⁴⁾	LU1663839782	-2,9 %
MSCI AC Asia ex Japan Small Cap		13,9 %

¹⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 29 novembre 2023

²⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 31 mars 2016

³⁾ en GBP

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 29 novembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

Pétrole Brent a grimpé d'environ 86 dollars américains fin 2022 à environ 87 dollars américains en octobre 2023. En Chine, les très importantes aides conjoncturelles de l'État n'ont certes pas eu lieu, mais le gouvernement a détendu les liquidités dans le système bancaire et assoupli les restrictions à l'achat d'un logement dans la plupart des régions. L'État chinois a abaissé le taux directeur pour les prêts à un an et le taux de dépôt minimum pour les grandes banques. La tendance à la baisse dans le secteur immobilier s'est toutefois poursuivie ; après une hausse précoce début 2023, les chiffres d'affaires n'ont cessé de diminuer. Plusieurs promoteurs immobiliers ont pris du retard dans le paiement de leurs obligations. L'évolution de l'indice des prix à la consommation chinois a ralenti, passant de +1,8 % fin 2022

à -0,2 % en octobre 2023, signe d'une consommation faible et d'un risque de déflation. Les relations entre les États-Unis et la Chine sont restées mitigées pendant la période sous revue. D'un côté, les deux gouvernements ont repris les discussions sur des sujets importants. D'un autre côté, les États-Unis ont limité les exportations de technologies vers la Chine, notamment en ce qui concerne les applications d'intelligence artificielle.

La performance relative du compartiment a été affectée par l'environnement mondial de taux d'intérêt élevés et par l'absence de reprise de l'économie chinoise, même après la fin des confinements dus au COVID. Dans le secteur immobilier, l'augmentation des coûts d'emprunt en Chine, à Hong Kong et à Singapour a eu un impact négatif.

Les actions de Shenzhen Investment, Hysan Development et Lendlease Global Commercial REIT ont notamment été touchées. Le cours de l'action de DFI Retail Group, qui appartient au secteur de la consommation, a souffert de la lenteur de la reprise économique à Hong Kong, où les visites de touristes chinois ont été moins nombreuses.

Le compartiment était surpondéré dans le secteur financier en raison des marges d'intérêt nettes plus élevées dans un environnement de taux élevés. Une surpondération était également présente dans le secteur des technologies de l'information, afin de se positionner à long terme en investissant dans les domaines des véhicules électriques, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle.

Le secteur des matières premières était sous-pondéré en raison de la faiblesse de la conjoncture en Chine et des services de communication. Le multiple de valorisation élevé a rendu ce secteur moins attractif dans un contexte de taux d'intérêt élevés.

Parmi les placements les plus performants, Chroma ATE, un fabricant taïwanais de systèmes de test, a bénéficié de la hausse de la demande pour ses produits de test de batteries et de semi-conducteurs. Power Finance Corporation a également apporté une contribution positive à la performance. L'établissement de crédit indien spécialisé dans le secteur des services aux collectivités a profité des goulets d'étranglement du pays en matière d'approvisionnement en électricité, ce qui a

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

Produit de la liquidation par classe d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Produit de liquidation par action
Classe FC	LU0236154950	297,19
Classe LC	LU0236153390	256,67
Classe LD	LU0236153556	236,66
Classe LS	LU0254485450	264,86
Classe NC	LU0236154448	225,36
Classe TFC	LU1663839519	120,93
Classe TFD	LU1663839600	112,18
Classe USD FC ²⁾	LU0273175025	218,12
Classe USD LC ²⁾	LU0273161744	192,50
Classe USD TFC ²⁾	LU1663839782	102,18

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

accru son potentiel commercial. Le compartiment a enregistré un gain sur sa position dans IMAX China. L'exploitant de salles de cinéma chinois a bénéficié de la reprise de la fréquentation des salles à partir de début 2023 et a reçu une offre de privatisation. L'équipe de gestion du portefeuille a vendu la position une fois qu'une valorisation jugée juste a été atteinte.

D'un autre côté, Kangwon Land, Hysan Development et Guangdong Investment ont fait partie des placements les moins performants. Kangwon Land en Corée a souffert des taux d'intérêt élevés et de la faiblesse de l'économie coréenne, qui ont eu un impact négatif sur la valorisation. Hysan Development à Hong Kong a été pénalisé par l'augmentation des coûts d'emprunt et la lenteur de l'économie à Hong Kong et en Chine. Guangdong Investment en Chine a été mis sous pression par son engagement dans le marché immobilier chinois.

Liquidation

Le compartiment DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation) a été liquidé avec effet au 29 novembre 2023. L'émission et le rachat d'actions ont été arrêtés le 26 octobre 2023. Les ordres reçus avant l'heure limite de réception des ordres ont été pris en compte.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des ser-

vices financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

Dernier prix de la classe d'actions (en GBP)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action¹⁾
Classe GBP C RD	LU0982753047	114,75

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 31 mars 2016

Comptes annuels

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

État de l'actif net au 29 novembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Avoirs bancaires	24 315 089,62	100,24
2. Autres éléments d'actif	84 017,73	0,35
II. Engagements		
1. Autres engagements	-142 842,96	-0,59
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-24 256 264,39	-100,00
III. Actif du fonds	0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

État du portefeuille-titres au 29 novembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires							24 315 089,62 €	100,24
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						24315088,91	100,24
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Roupie indienne	INR	63					0,71	0,00
Autres éléments d'actif							84 017,73	0,35
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges ...							84 017,73	0,35
Total des éléments d'actif							24 399 107,35	100,59
Autres engagements							-142 842,96	-0,59
Engagements découlant des coûts							-142 842,96	-0,59
Engagements découlant d'opérations sur actions							-24 256 264,39	-100,00
Total des engagements							-24 399 107,35	-100,59
Actif du fonds							0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	0,00
Classe LC	EUR	0,00
Classe LD	EUR	0,00
Classe LS	EUR	0,00
Classe NC	EUR	0,00
Classe TFC	EUR	0,00
Classe TFD	EUR	0,00
Classe USD FC	USD	0,00
Classe USD LC	USD	0,00
Classe USD TFC	USD	0,00
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	0,000
Classe LC	Unité	0,000
Classe LD	Unité	0,000
Classe LS	Unité	0,000
Classe NC	Unité	0,000
Classe TFC	Unité	0,000
Classe TFD	Unité	0,000
Classe USD FC	Unité	0,000
Classe USD LC	Unité	0,000
Classe USD TFC	Unité	0,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI AC Asia ex Japan Small Cap Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,000
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	98,605
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	86,210

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 29 novembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

Taux de change (cotation au certain)

au 29 novembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

Roupie indonésienne	IDR	17 044,485920	=	EUR	1
Roupie indienne	INR	92,117659	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Dans le cadre de la décision prise par le conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 29 novembre 2023, les comptes ont été établis sur la base des valeurs liquidatives, en renonçant au principe de continuité de l'exploitation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 29 novembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 918 986,06
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 34 903,87
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -107 859,91
4. Régularisation des revenus	EUR -846 030,02
Total des revenus	EUR 0,00
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -316 578,69
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -372 185,49
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 84 017,73
Commission d'administration	EUR -28 410,93
2. Rémunération du dépositaire	EUR -9 597,24
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -35 778,50
4. Taxe d'abonnement	EUR -10 163,52
5. Autres dépenses	EUR -83 480,37
dont :	
autres	EUR -83 480,37
6. Régularisation des dépenses	EUR 455 598,32
Total des dépenses	EUR 0,00
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 0,00
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -3 983 272,00
Régularisation des revenus / dépenses	EUR 3 983 272,00
Résultat des opérations de vente	EUR 0,00
V. Résultat d'exercice partiel	EUR 0,00

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,40 % ¹⁾ ,	classe LC 0,30 % ¹⁾ ,
classe LD 0,24 % ¹⁾ ,	classe LS 0,30 % ¹⁾ ,
classe NC 0,24 % ¹⁾ ,	classe TFC 0,69 % ¹⁾ ,
classe TFD 0,69 % ¹⁾ ,	classe USD FC 1,29 % ¹⁾ ,
classe USD LC 0,97 % ¹⁾ ,	classe USD TFC 0,54 % ¹⁾

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

¹⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 80 041,38 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice partiel	EUR 28 627 549,19
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -76 294,97
2. Décaissement (net)	EUR -27 066 977,81
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR -3 709 669,93
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 0,00
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 2 225 393,52
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice partiel	EUR 0,00

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR -3 983 272,00
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR -3 581 407,15
Opérations de change (à terme)	EUR -401 864,85

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice (partiel)			
29 novembre 2023 (jour de référence de la liquidation)	EUR	-	
2022	EUR	28 627 549,19	
2021	EUR	32 360 371,67	
Valeur liquidative en fin d'exercice (partiel)			
29 novembre 2023 (jour de référence de la liquidation)			
2023			
Classe FC	EUR	-	
Classe LC	EUR	-	
Classe LD	EUR	-	
Classe LS	EUR	-	
Classe NC	EUR	-	
Classe TFC	EUR	-	
Classe TFD	EUR	-	
Classe USD FC	USD	-	
Classe USD LC	USD	-	
Classe USD TFC	USD	-	
2022			
Classe FC	EUR	312,35	
Classe LC	EUR	271,89	
Classe LD	EUR	255,33	
Classe LS	EUR	280,56	
Classe NC	EUR	240,40	
Classe TFC	EUR	127,10	
Classe TFD	EUR	120,09	
Classe USD FC	USD	245,06	
Classe USD LC	USD	217,97	
Classe USD TFC	USD	114,75	
2021			
Classe FC	EUR	366,04	
Classe LC	EUR	321,40	
Classe LD	EUR	303,40	
Classe LS	EUR	331,64	
Classe NC	EUR	286,23	
Classe TFC	EUR	148,93	
Classe TFD	EUR	142,66	
Classe USD FC	USD	304,49	
Classe USD LC	USD	273,20	
Classe USD TFC	USD	142,59	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation)

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Brazilian Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

DWS Invest Brazilian Equities donne la priorité de placement aux entreprises dont le siège se situe au Brésil ou qui exercent leurs activités essentiellement au Brésil. Pendant la période sous revue allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une plus-value de 23,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI Brazil 10/40, a pour sa part progressé de 27,5 % (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le marché des actions brésilien s'est distingué en 2023 en affichant l'une des plus fortes plus-values au niveau mondial. Il a essentiellement suivi la tendance de l'Amérique latine et a nettement surperformé la majorité des pays émergents. Dans ce contexte, le compartiment a également enregistré une nette progression pendant la période sous revue. Le marché des actions brésilien a atteint un nouveau record historique juste avant la fin de l'année, stimulé par la baisse des taux d'intérêt et le relèvement de la notation du pays par S&P. L'agence de notation a justifié cette décision par la réforme fiscale fondamentale, qui constitue une contribution importante à l'augmentation de la productivité à plus long terme. La forte performance du Brésil a été soutenue par une baisse générale des risques politiques, la solidité du

DWS Invest Brazilian Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0616856935	23,1 %	27,4 %	70,1 %
Classe FC	LU0616857586	24,3 %	31,0 %	78,2 %
Classe FC50	LU1987882872	25,1 %	33,4 %	70,3 % ¹⁾
Classe IC	LU1573968200	24,8 %	32,6 %	82,6 %
Classe NC	LU0616857313	22,3 %	25,0 %	64,6 %
Classe TFC	LU1663839865	24,3 %	31,0 %	78,1 %
Classe USD IC ⁴⁾	LU2079148784	30,2 %	19,8 %	29,4 % ²⁾
Classe USD LC ⁴⁾	LU2079148867	28,5 %	15,1 %	23,1 % ²⁾
Classe USD TFC ⁴⁾	LU2034325691	29,8 %	18,7 %	29,8 % ³⁾
MSCI Brazil 10/40		27,5 %	28,8 %	26,6 %

¹⁾ Classe FC50 lancée le 15 mai 2019

²⁾ Classes USD IC et USD LC lancées le 29 novembre 2019

³⁾ Classe USD TFC lancée le 16 août 2019

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

cadre institutionnel, un net ralentissement de l'inflation, la révision à la hausse de la croissance du PIB, le positionnement favorable des investisseurs, des valorisations historiquement attractives et l'évolution du taux d'intérêt Selic, qui a été abaissé de 13,75 % à 11,75 % par la Banque centrale du Brésil (BCB) entre août et décembre. Malgré la rhétorique populiste agressive du président Luiz Inácio Lula da Silva réélu en début d'année et les mesures d'assouplissement qu'il a exigées, le président de la BCB, Roberto de Oliveira Campos Neto, et le ministre des Finances, Fernando Haddad, ne se sont pas laissés déconcerter et ont maintenu leurs convictions. La BCB a réaffirmé son indépendance et maintenu son taux directeur à un niveau élevé jusqu'en août, tandis que Fernando Haddad a fait adopter par le Parlement un cadre budgétaire très attendu et promis de longue date afin de réorienter

les perspectives inflationnistes. La croissance du PIB a été revue à la hausse dans le courant de l'année 2023. Un choc d'offre positif dans l'agriculture, un taux de chômage au plus bas depuis 2015, la stabilité du réal brésilien et une baisse de l'inflation à 4,62 %, enfin dans la fourchette cible de la BCB, ont contribué à ce résultat. Après des décennies de tentatives, le Congrès a finalement approuvé en décembre la première phase de la réforme fiscale. Jusqu'à présent, le gouvernement s'en tient à l'objectif annoncé d'un déficit budgétaire zéro et ne touche pas à ce nouveau pilier de la politique budgétaire.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de

publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Brazilian Equities

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	3 102 983,81	2,35
Services de télécommunications	3 165 968,79	2,40
Biens de consommation durables	17 833 212,08	13,48
Énergie	12 209 009,14	9,23
Biens de consommation courante	7 225 632,82	5,46
Secteur financier	46 821 763,55	35,40
Matières premières	15 200 966,51	11,49
Industrie	6 606 492,15	4,99
Services aux collectivités	12 551 138,37	9,48
Total actions	124 717 167,22	94,28
2. Avoirs bancaires	6 140 437,12	4,64
3. Autres éléments d'actif	1 996 725,95	1,51
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	18 073,43	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-217 980,37	-0,16
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-371 348,43	-0,28
III. Actif du fonds	132 283 074,92	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Brazilian Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							124 717 167,22	94,28
Actions								
Allos SA	Unité	283 700	283 700		BRL	26,8	1 415 569,67	1,07
Ambev SA	Unité	200 900	724 000	1 467 300	BRL	13,78	515 425,94	0,39
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Unité	2 764 057	1 686 200	2 733 700	BRL	14,58	7 503 115,59	5,67
Banco Bradesco SA	Unité	161 214	13 000	39 200	BRL	15,28	458 630,81	0,35
Banco Bradesco SA -Pref-	Unité	1 251 872	1 773 300	1 378 700	BRL	17,01	3 964 618,08	3,00
Banco BTG Pactual SA	Unité	733 822	842 800	834 878	BRL	37,82	5 167 129,79	3,91
Banco do Brasil SA	Unité	660 356	370,656	685 400	BRL	54,88	6 747 289,57	5,10
CCR SA	Unité	1 553 702	1 821 598	950 200	BRL	14,25	4 122 111,24	3,12
Centrais Eletricas Brasileiras SA	Unité	701 814	349 216	484 200	BRL	42,5	5 553 260,87	4,20
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	Unité	206 856	368 556	161 700	BRL	,75	2 888 460,97	2,18
Embraer SA	Unité	84 600	94 000	9 400	BRL	22,54	355 027,01	0,27
Energisa SA	Unité	188 140	110 000	423 700	BRL	54,15	1 896 778,94	1,43
Equatorial Energia SA	Unité	332 800	556 100	223 300	BRL	35,71	2 212 637,59	1,67
Gerdau SA	Unité	489 160	558 260	965 100	BRL	23,66	2 154 779,30	1,63
Hapvida Participacoes e Investimentos S/A	Unité	5 534 119	4 453 702	2 492 500	BRL	4,39	4 523 245,21	3,42
Hypera SA	Unité	228 966	713 542	568 376	BRL	35,88	1 529 538,98	1,16
Iguatemi SA	Unité	485 600	613 000	127 400	BRL	24,27	2 194 247,30	1,66
Itau Unibanco Holding SA	Unité	858 900	348 500	1 501 600	BRL	33,81	5 406 608,11	4,09
Itausa SA	Unité	957 553	133 152	217 700	BRL	10,34	1 843 403,32	1,39
Localiza Rent a Car SA	Unité	429 353	443 270	688 700	BRL	63,62	5 085 636,14	3,84
Localiza Rent a Car SA	Unité	1 540	1 540		BRL	,19	5 447,68	0,00
Lojas Renner SA	Unité	906 707	968 800	1 296 700	BRL	17,48	2 950 839,00	2,23
MRV Engenharia e Participacoes SA	Unité	1 301 563	1 910 563	609 000	BRL	11,21	2 716 488,84	2,05
Multipan Empreendimentos Imobiliarios SA	Unité	405 901	265 500	448 899	BRL	28,36	2 143 203,78	1,62
Natura & Co. Holding SA	Unité	282 300	282 300		BRL	16,73	879 313,90	0,67
Oncoclinicas do Brasil Servicos Medicos SA	Unité	710 327	1 766 000	1 055 673	BRL	12,83	1 696 766,56	1,28
Petro Rio SA	Unité	617 341	515 100	359 900	BRL	45,71	5 253 799,08	3,97
Petroleo Brasileiro SA	Unité	84 100	104 700	386 500	BRL	38,94	609 718,06	0,46
Petroleo Brasileiro SA	Unité	590 211	791 551	1 002 600	BRL	37,21	4 088 877,39	3,09
Rumo SA	Unité	1 035 104	891 427	1 797 557	BRL	,23	4 432 502,01	3,35
Suzano SA	Unité	371 820	214 500	579 300	BRL	55,85	3 866 277,68	2,92
Telefonica Brasil SA	Unité	209 237	295 037	85 800	BRL	53,73	2 093 111,88	1,58
TIM SA Brazil	Unité	141 200	227 500	1 225 400	BRL	17,93	471 359,33	0,36
TOTVS SA	Unité	495 582	363 100	813 169	BRL	33,63	3 102 983,81	2,35
Vale SA	Unité	440 135	671 800	524 600	BRL	77,24	6 329 440,02	4,79
Vivara Participacoes SA	Unité	105 800	105 800		BRL	34,47	678 991,08	0,51
WEG SA	Unité	900	56 900	1 076 239	BRL	36,89	6 181,42	0,00
Ambev SA	Unité	139 300	1 293 500	2 618 600	USD	2,83	355 040,33	0,27
America Movil SAB de CV -ADR-	Unité	6 468	15 976	9 508	USD	18,51	107 824,28	0,08
Banco Bradesco SA -ADR-	Unité	1 405 484	1 872 300	1 866 900	USD	3,525	4 461 954,81	3,37
Embraer SA -ADR-	Unité	108 100	193 200	85 100	USD	18,62	1 812 781,71	1,37
Gerdau SA -ADR-	Unité	22 005	188 214	440 000	USD	4,91	97 306,76	0,07
Itau Unibanco Holding SA -ADR-	Unité	660 600	400 500	703 900	USD	6,99	4 158 683,65	3,14
MercadoLibre, Inc.	Unité	240	240		USD	1 585,69	342 743,85	0,26
NU Holdings Ltd.	Unité	86 200	103 400	17 200	USD	8,36	649 013,43	0,49
Petroleo Brasileiro SA -ADR-	Unité	411 008	269 900	595 300	USD	16,08	595 322,82	0,45
Petroleo Brasileiro SA -Pref- -ADR-	Unité	120 014	85 500	109 700	USD	15,37	1 661 291,79	1,26
Telefonica Brasil SA -ADR-	Unité	7 600	8 400	800	USD	11,07	75 770,71	0,06
TIM SA Brazil -ADR-	Unité	4 500	4 900	400	USD	18,545	75 158,74	0,06
Vale SA -ADR-	Unité	191 300	282 000	233 100	USD	15,98	2 753 162,75	2,08
XP, Inc. -A-	Unité	29 700	39 100	9 400	USD	26,48	708 295,64	0,54
Total du portefeuille-titres							124 717 167,22	94,28
Avoirs bancaires							6 140 437,12	4,64
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						5 151 277,37	3,89
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Réal brésilien	BRL	1 273 922					237 180,99	0,18
Livre sterling	GBP	482					555,07	0,00
Dollar canadien	CAD	2 095					1 430,30	0,00
Dollar américain	USD	832 755					749 993,39	0,57
Autres éléments d'actif							1 996 725,95	1,51
Droits à dividende/à distribution							1 256 304,39	0,95
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							53 489,66	0,04
Autres actifs							686 931,90	0,52
À recevoir au titre d'opérations sur actions							18 073,43	0,01
Total des éléments d'actif							132 872 403,72	100,44
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-217 980,37	-0,16

DWS Invest Brazilian Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Engagements découlant d'opérations sur actions							-371 348,43	-0,28
Total des engagements							-589 328,80	-0,44
Actif du fonds							132 283 074,92	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	200,66
Classe FC50	EUR	170,26
Classe IC	EUR	228,82
Classe LC	EUR	173,80
Classe NC	EUR	161,33
Classe TFC	EUR	210,78
Classe USD IC	USD	129,37
Classe USD LC	USD	123,06
Classe USD TFC	USD	129,78

Nombre d'actions en circulation

Classe FC	Unité	7 121,333
Classe FC50	Unité	353 607,070
Classe IC	Unité	46 669,000
Classe LC	Unité	291 149,947
Classe NC	Unité	37 129,117
Classe TFC	Unité	12 921,469
Classe USD IC	Unité	93,000
Classe USD LC	Unité	125,000
Classe USD TFC	Unité	5 396,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
100 % MSCI Brazil 10-40

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	90,066
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	114,971
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	104,723

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 5 739,90 euros.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Réal brésilien	BRL	5,371096	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464663	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869294	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,110350	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Brazilian Equities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	5 959 450,81	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	56 169,82	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-535 452,10	
4. Autres revenus	EUR	10,26	
dont :			
autres	EUR	10,26	
Total des revenus	EUR	5 480 178,79	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-487,58	
2. Commission de gestion	EUR	-1 087 158,85	
dont :			
Commission de gestion de base Revenus découlant du plafond de charges	EUR	-1 113 241,72	
Commission d'administration	EUR	-25 795,32	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-11 936,52	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-25 750,07	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-54 134,63	
6. Autres dépenses	EUR	-101 667,96	
dont :			
autres	EUR	-101 667,96	
Total des dépenses	EUR	-1 281 135,61	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 199 043,18	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-1 854 010,82	
Résultat des opérations de vente	EUR	-1 854 010,82	
V. Résultat d'exercice	EUR	2 345 032,36	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 1,03 % par an,	classe FC50 0,40 % par an,
classe IC 0,58 % par an,	classe LC 1,93 % par an,
classe NC 2,59 % par an,	classe TFC 1,03 % par an,
classe USD IC 0,58 % par an,	classe USD LC 1,93 % par an,
classe USD TFC 0,91 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 236 966,92 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	146 393 114,25
1. Décaissement (net)	EUR	-37 703 798,37
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-647 195,47
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 199 043,18
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-1 854 010,82
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	21 895 922,15
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	132 283 074,92

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-1 854 010,82
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-1 862 001,01
Opérations de change (à terme)	EUR	7 990,19

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest Brazilian Equities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	EUR	132 283 074,92
2022	EUR	146 393 114,25
2021	EUR	90 402 337,42
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2023	Classe FC	EUR 200,66
	Classe FC50	EUR 170,26
	Classe IC	EUR 228,82
	Classe LC	EUR 173,80
	Classe NC	EUR 161,33
	Classe TFC	EUR 210,78
	Classe USD IC	USD 129,37
	Classe USD LC	USD 123,06
	Classe USD TFC	USD 129,78
	2022	Classe FC
Classe FC50		EUR 136,15
Classe IC		EUR 183,34
Classe LC		EUR 141,15
Classe NC		EUR 131,88
Classe TFC		EUR 169,63
Classe USD IC		USD 99,33
Classe USD LC		USD 95,77
Classe USD TFC		USD 99,98
2021		Classe FC
	Classe FC50	EUR 115,82
	Classe IC	EUR 156,23
	Classe LC	EUR 121,83
	Classe NC	EUR 114,57
	Classe TFC	EUR 145,11
	Classe USD IC	USD 90,14
	Classe USD LC	USD 88,04
	Classe USD TFC	USD 91,00

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest China Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment consiste à générer une plus-value récurrente. À cette fin, au moins 60 % de l'actif net du compartiment sont investis dans des valeurs mobilières d'émetteurs ayant leur siège social ou réalisant l'essentiel de leurs activités dans la région Grande Chine. Les actifs du compartiment peuvent être investis dans des titres de créance productifs d'intérêts émis par le gouvernement chinois, les autorités étatiques chinoises, les autorités locales chinoises ou des sociétés ayant leur siège ou exerçant leurs activités essentiellement en Chine. Le compartiment est généralement couvert contre le dollar américain et investi dans des titres portant intérêt libellés en dollar américain ou couvert contre le dollar américain et dans des dépôts en liquidités en dollar américain. Les actifs en renminbi peuvent être acquis via le marché chinois offshore et le marché chinois continental.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest China Bonds a réalisé une plus-value de 0,4 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment obligataire DWS Invest China Bonds a concentré ses positions dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds). Au niveau régional,

DWS Invest China Bonds

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LCH ³⁾	LU0632805262	-1,6 %	-5,4 %	-2,2 %
Classe FCH ³⁾	LU0632808951	-0,9 %	-3,4 %	1,0 %
Classe FDH ³⁾	LU0740831374	-1,1 %	-3,8 %	0,6 %
Classe LDH ³⁾	LU0740830996	-1,5 %	-5,3 %	-2,1 %
Classe NC ³⁾	LU0616855887	-3,5 %	8,9 %	9,0 %
Classe NCH ³⁾	LU0740831614	-2,1 %	-6,6 %	-4,3 %
Classe NDH ³⁾	LU0740832000	-2,1 %	-6,6 %	-4,3 %
Classe NDQH ³⁾	LU1054325771	-2,0 %	-6,5 %	-4,1 %
Classe PFCH ³⁾	LU1054325854	-0,5 %	-5,2 %	-2,5 %
Classe PFDQH ³⁾	LU1054325938	-0,8 %	-5,8 %	-1,9 %
Classe TFCH ³⁾	LU1663839949	-1,0 %	-3,8 %	0,4 %
Classe CHF FCH ⁴⁾	LU0813328357	-2,9 %	-6,2 %	-2,9 %
Classe CHF LCH ⁴⁾	LU0813327896	-3,4 %	-7,7 %	-5,3 %
Classe RMB FC ⁵⁾	LU0813328860	4,1 %	10,6 %	14,0 %
Classe RMB FCH ⁵⁾	LU2093591621	-1,5 %	1,9 %	6,4 % ¹⁾
Classe RMB LC ⁵⁾	LU0813328787	3,5 %	8,7 %	11,3 %
Classe RMB LCH ⁵⁾	LU2093593593	-2,1 %	0,2 %	4,2 % ¹⁾
Classe SEK FCH ⁶⁾	LU1322112480	-0,9 %	-2,7 %	2,6 %
Classe SEK LCH ⁶⁾	LU1322112563	-1,7 %	-4,6 %	-0,4 %
Classe USD FC	LU0616856778	1,0 %	1,0 %	10,4 %
Classe USD FCH (P)	LU1322112647	6,3 %	8,3 %	9,8 %
Classe USD LC	LU0616856422	0,4 %	-0,7 %	7,5 %
Classe USD LDH (P)	LU1322112720	- ²⁾	-7,0 %	-7,1 %
Classe USD LDMH (P)	LU1322112993	5,8 %	6,7 %	6,6 %
Classe USD TFC	LU1663840103	1,0 %	1,0 %	10,5 %

¹⁾ Classes RMB FCH et RMB LCH lancées le 31 janvier 2020

²⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 7 mars 2022

³⁾ en EUR

⁴⁾ en CHF

⁵⁾ en CNY

⁶⁾ en SEK

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

l'investissement s'est concentré sur la grande région de la Chine. Au jour de référence du rapport, une grande partie du portefeuille avait une notation de crédit de catégorie Investment Grade.

Le compartiment a concentré ses investissements dans des obliga-

tions à court terme afin de minimiser le risque sur la durée, compte tenu de la hausse des rendements des obligations d'État américaines. En outre, l'engagement dans le secteur des jeux de Macao a été renforcé, d'après l'équipe de gestion du portefeuille, en raison de l'amélioration des perspectives

et de la reprise de l'industrie des jeux à Macao. Le compartiment a également investi dans certaines obligations indiennes et indonésiennes à haut rendement, qui ont généré des revenus d'intérêts tangibles pour le portefeuille. Nombre de ces émetteurs ont pu accéder à des financements onshore moins chers pour refinancer la durée de leurs obligations en USD.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des ren-

dements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Le climat sur le marché du crédit chinois est resté sombre, l'espoir d'une reprise rapide après la fin du confinement dû au COVID n'étant pas au rendez-vous. La faible croissance économique et les problèmes dans le secteur immobilier du pays sont restés des sujets centraux. Grâce à l'orientation plutôt défensive de son portefeuille, le compartiment DWS Invest China Bonds s'est plutôt bien comporté dans cet environnement de placement difficile. Son engagement dans des obligations en dehors de la Chine a généré des revenus d'intérêts sensibles pour le portefeuille. Son engagement dans le secteur des jeux de Macao a également contribué de manière significative à la performance du portefeuille, car les recettes brutes des jeux de Macao ont continué à se redresser au niveau d'avant COVID. Toutefois, sa durée a freiné la perfor-

mance du compartiment, car les rendements des obligations d'État américaines ont nettement baissé vers la fin 2023.

Les investissements du compartiment dans des obligations à court terme de haute qualité d'émetteurs de Hong Kong ont largement contribué à l'augmentation de la valeur du compartiment DWS Invest China Bonds grâce à leurs rendements de coupons ordinaires. L'engagement dans des titres financiers japonais (obligations de banques et d'assurance) et dans des obligations indiennes à haut rendement a également apporté une contribution positive au résultat.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations

en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

DWS Invest China Bonds

Dernier prix de la classe d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe USD LDH (P)	LU1322112720	77,85

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 7 mars 2022

Comptes annuels

DWS Invest China Bonds

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	94 400 697,01	86,28
Administrations centrales	10 260 910,03	9,39
Total des obligations	104 661 607,04	95,67
2. Parts de fonds		
Autres fonds	2 777 577,07	2,54
Total des parts de fonds	2 777 577,07	2,54
3. Dérivés	833 221,55	0,76
4. Avoirs bancaires	66 226,69	0,06
5. Autres éléments d'actif	1 517 201,66	1,39
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 453,53	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-415 188,11	-0,38
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-44 207,95	-0,04
III. Actif du fonds	109 397 891,48	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest China Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							104 661 607,04	95,67
Titres portant intérêt								
3,20	% AIA Group Ltd -Reg- (MTN) 2015/2025	USD 2 950 000	2 950 000		%	97,959	2 889 790,50	2,64
3,60	% Alibaba Group Holding Ltd (MTN) 2015/2024	USD 2 000 000	2 000 000		%	98,254	1 965 080,00	1,80
6,90	% Asahi Mutual Life Insurance Co. 2023/perpetual *	USD 240 000	240 000		%	102,444	245 865,60	0,22
4,375	% Baidu, Inc. (MTN) 2018/2024	USD 3 000 000	3 000 000		%	99,606	2 988 180,00	2,73
0,80	% Bank of China Ltd (MTN) 2021/2024	USD 3 000 000			%	98,577	2 957 310,00	2,70
2,125	% BDO Unibank, Inc. (MTN) 2020/2026	USD 1 500 000			%	93,663	1 404 945,00	1,28
4,00	% BOC Aviation Ltd (MTN) 2019/2024	USD 1 000 000	1 000 000		%	99,896	998 960,00	0,91
1,625	% BOC Aviation USA Corp. -Reg- 2021/2024	USD 2 000 000	2 000 000		%	98,729	1 974 580,00	1,80
5,375	% CA Magnum Holdings -Reg- (MTN) 2021/2026	USD 300 000			%	93,285	279 855,00	0,26
5,75	% Celestial Miles Ltd 2019/perpetual *	USD 200 000	200 000		%	99,611	199 222,00	0,18
0,86	% China Construction Bank Corp. (MTN) 2021/2024	USD 3 000 000			%	98,655	2 959 650,00	2,71
6,10	% CITIC Telecom International Finance Ltd 2013/2025	USD 1 234 000	2 000 000	766 000	%	99,905	1 232 827,70	1,13
0,75	% CK Property Finance MTN Ltd (MTN) 2021/2024	USD 3 300 000	3 300 000		%	97,743	3 225 519,00	2,95
3,75	% Competition Team Technologies Ltd (MTN) 2019/2024	USD 4 000 000	3 000 000		%	99,641	3 985 640,00	3,64
5,10	% Dai-ichi Life Insurance Co., Ltd -Reg- 2014/perpetual *	USD 2 450 000	1 450 000		%	99,161	2 429 444,50	2,22
3,625	% Export-Import Bank of China -Reg- (MTN) 2014/2024	USD 3 000 000	3 000 000		%	99,072	2 972 160,00	2,72
6,80	% Fukoku Mutual Life Insurance Co. 2023/perpetual *	USD 1 670 000	1 670 000		%	106,422	1 777 247,40	1,62
5,75	% FWD Group Ltd (MTN) 2019/2024	USD 2 100 000	2 100 000		%	98,831	2 075 451,00	1,90
5,00	% FWD Ltd (MTN) 2014/2024	USD 930 000			%	99,242	922 950,60	0,84
4,30	% Greenko Power II Ltd -Reg- (MTN) 2021/2028	USD 1 197 000		646 150	%	90,804	1 086 923,88	0,99
5,50	% Greenko Wind Projects Mauritius Ltd -Reg- 2022/2025	USD 2 110 000			%	97,953	2 066 808,30	1,89
1,625	% GS Caltex Corp. (MTN) 2020/2025	USD 1 000 000			%	94,532	945 320,00	0,86
3,625	% HKT Capital No 2 Ltd (MTN) 2015/2025	USD 3 000 000	3 000 000		%	98,125	2 943 750,00	2,69
4,625	% Hongkong Land Finance Cayman Islands Co., Ltd (MTN) 2014/2024	USD 2 950 000	6 950 000	4 000 000	%	99,964	2 948 938,00	2,70
2,875	% HPHT Finance 19 Ltd (MTN) 2019/2024	USD 3 500 000	3 500 000		%	97,876	3 425 660,00	3,13
4,50	% India Clean Energy Holdings -Reg- (MTN) 2022/2027	USD 2 000 000			%	88,016	1 760 320,00	1,61
4,00	% India Green Power Holdings -Reg- (MTN) 2021/2027	USD 830 000			%	91,793	761 881,90	0,70
1,00	% Industrial & Commercial Bank of China Ltd (MTN) 2021/2024	USD 2 000 000	2 000 000		%	96,588	1 931 760,00	1,77
4,954	% Kodit Global 2023-1 Co., Ltd 2023/2026	USD 360 000	360 000		%	99,766	359 157,60	0,33
1,00	% KT Corp. (MTN) 2020/2025	USD 1 000 000			%	93,569	935 690,00	0,86
3,60	% Link Finance Cayman 2009 Ltd (MTN) 2014/2024	USD 5 000 000	1 000 000		%	98,803	4 940 150,00	4,52
7,375	% Medco Oak Tree Pte Ltd -Reg- (MTN) 2019/2026	USD 2 000 000			%	99,687	1 993 740,00	1,82
5,375	% MGM China Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024	USD 3 000 000	3 000 000		%	99,757	2 992 710,00	2,74
4,625	% Minejesa Capital BV -Reg- 2017/2030	USD 500 000			%	95,379	476 895,00	0,44
4,70	% Newcastle Coal Infrastructure Group Pty Ltd -Reg- (MTN) 2021/2031	USD 996 754		3 246	%	87,85	875 648,18	0,80
5,10	% Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2014/2044 *	USD 2 000 000			%	99,118	1 982 360,00	1,81
6,25	% Nippon Life Insurance Co. -Reg- 2023/2053 *	USD 500 000	500 000		%	105,595	527 975,00	0,48
5,15	% Pertamina Geothermal Energy PT -Reg- (MTN) 2023/2028	USD 450 000	450 000		%	100,445	452 002,50	0,41
2,875	% Shanghai Port Group BVI Development Co Ltd (MTN) 2019/2024	USD 2 000 000	2 000 000		%	98,9	1 978 000,00	1,81
1,35	% Shinhan Financial Group Co., Ltd -Reg- (MTN) 2020/2026	USD 2 400 000			%	92,925	2 230 200,00	2,04
1,50	% SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	USD 2 500 000			%	92,1	2 302 500,00	2,10
5,375	% SK On Co., Ltd 2023/2026	USD 1 330 000	1 330 000		%	100,62	1 338 246,00	1,22
3,00	% Swire Pacific MTN Financing Ltd (MTN) 2017/2024	USD 2 650 000	2 650 000		%	98,808	2 618 412,00	2,39
3,28	% Tencent Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024	USD 1 000 000	1 000 000		%	99,399	993 990,00	0,91
6,578	% Tencent Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2019/2024 *	USD 2 105 000	2 105 000		%	100,147	2 108 094,35	1,93
4,75	% Towngas Finance Ltd 2019/perpetual *	USD 2 000 000	2 000 000		%	99,698	1 993 960,00	1,82
0,75	% TSMC Global Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD 3 000 000	2 000 000		%	93,026	2 790 780,00	2,55
3,50	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2033	USD 1 000 000	5 000 000	4 000 000	%	97,047	970 468,75	0,89
4,50	% United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2033	USD 6 000 000	6 000 000		%	105,305	6 318 281,28	5,78
5,35	% Vanke Real Estate Hong Kong Co., Ltd (MTN) 2018/2024	USD 1 500 000	1 500 000		%	97,018	1 455 270,00	1,33
4,20	% Vanke Real Estate Hong Kong Co., Ltd (MTN) 2019/2024	USD 2 400 000	2 400 000		%	94,146	2 259 504,00	2,07
2,50	% Wharf REIC Finance BVI (MTN) 2019/2024	USD 3 000 000	3 000 000		%	97,891	2 936 730,00	2,68
4,875	% Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2017/2024	USD 1 490 000	1 490 000		%	98,98	1 474 802,00	1,35
Parts de fonds							2 777 577,07	2,54
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed								
Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	249	11 843	12 070	USD	11 153,987	2 777 577,07	2,54
Total du portefeuille-titres							107 439 184,11	98,21

DWS Invest China Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							833 221,55	0,76
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
CHF/USD 2,9 millions							154 748,10	0,14
EUR/USD 58,7 millions							684 145,38	0,63
SEK/USD 0,1 million							468,83	0,00
Positions clôturées								
CHF/USD 0,5 million							7 072,93	0,00
CNH/USD 0,2 million							1,04	0,00
EUR/USD 0,9 million							-13 109,12	-0,01
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
USD/CNH 0,3 million							-105,61	0,00
Avoirs bancaires								
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	9 800					10 696,04	0,01
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	11 556					1 149,65	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Renminbi chinois	CNY	128 411					18 021,84	0,02
Franc suisse	CHF	924					1 102,84	0,00
Dollar américain	USD						35 256,32	0,03
Autres éléments d'actif								
Intérêts à recevoir							1 517 201,66	1,39
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							962 144,03	0,88
Autres actifs							60 767,23	0,06
							494 290,40	0,45
À recevoir au titre d'opérations sur actions								
							1 453,53	0,00
Total des éléments d'actif **								
							109 870 502,27	100,43
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-415 188,11	-0,38
Autres engagements divers							-259 032,29	-0,24
							-156 155,82	-0,14
Engagements découlant d'opérations sur actions								
							-44 207,95	-0,04
Total des engagements								
							-472 610,79	-0,43
Actif du fonds								
							109 397 891,48	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	102,61
Classe CHF LCH	CHF	96,89
Classe RMB FC	CNY	145,58
Classe RMB FCH	CNY	106,36
Classe RMB LC	CNY	138,20
Classe RMB LCH	CNY	104,16
Classe FCH	EUR	116,70
Classe FDH	EUR	80,30
Classe LCH	EUR	109,07
Classe LDH	EUR	79,40
Classe NC	EUR	137,37
Classe NCH	EUR	103,93
Classe NDH	EUR	72,94

DWS Invest China Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Classe NDQH	EUR	83,95
Classe PFCH	EUR	95,20
Classe PFDQH	EUR	76,80
Classe TFCH	EUR	94,24
Classe SEK FCH	SEK	1 007,84
Classe SEK LCH	SEK	977,08
Classe USD FC	USD	138,36
Classe USD FCH (P)	USD	113,09
Classe USD LC	USD	129,48
Classe USD LDMH (P)	USD	74,49
Classe USD TFC	USD	106,88
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	4 456,317
Classe CHF LCH	Unité	24 532,223
Classe RMB FC	Unité	11 050,000
Classe RMB FCH	Unité	770,000
Classe RMB LC	Unité	397 825,000
Classe RMB LCH	Unité	770,000
Classe FCH	Unité	175 124,561
Classe FDH	Unité	107,921
Classe LCH	Unité	199 908,706
Classe LDH	Unité	139 811,257
Classe NC	Unité	27 379,000
Classe NCH	Unité	32 557,834
Classe NDH	Unité	2 742,010
Classe NDQH	Unité	6 690,000
Classe PFCH	Unité	5 408,000
Classe PFDQH	Unité	2 408,000
Classe TFCH	Unité	270,828
Classe SEK FCH	Unité	91,000
Classe SEK LCH	Unité	39,000
Classe USD FC	Unité	16 288,994
Classe USD FCH (P)	Unité	99,000
Classe USD LC	Unité	209 292,450
Classe USD LDMH (P)	Unité	729,250
Classe USD TFC	Unité	61,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,556
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	1,532
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,995

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,5, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,838100	=	USD	1
Renminbi chinois	CNY	7,125300	=	USD	1
Euro	EUR	0,903342	=	USD	1
Couronne suédoise	SEK	10,040250	=	USD	1

DWS Invest China Bonds

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest China Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source).....	USD 5 738 092,21
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source).....	USD 40 592,96
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	USD 573,90
4. Autres revenus.....	USD 3 001,20
dont :	
autres.....	USD 3 001,20
Total des revenus.....	USD 5 782 260,27
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement.....	USD -23,38
2. Commission de gestion.....	USD -1 071 441,35
dont :	
Commission de gestion de base	USD -1 081 526,87
Revenus découlant du plafond de charges.....	USD 56 701,56
Commission d'administration.....	USD -46 616,04
3. Rémunération du dépositaire.....	USD -9 809,67
4. Frais d'audit, juridiques et de publication.....	USD -59 891,68
5. Taxe d'abonnement.....	USD -53 290,99
6. Autres dépenses.....	USD -141 193,97
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ⁴⁾	USD -4 128,37
autres.....	USD -137 065,60
Total des dépenses.....	USD -1 335 651,04
III. Revenus ordinaires, nets.....	USD 4 446 609,23
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées.....	USD -5 338 897,20
Résultat des opérations de vente.....	USD -5 338 897,20
V. Résultat d'exercice.....	USD -892 287,97

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 6 000,52 dollars américains.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,76 % par an,	classe CHF LCH 1,34 % par an,
classe RMB FC 0,74 % par an,	classe RMB LC 1,31 % par an,
classe RMB FCH 0,77 % par an,	classe RMB LCH 1,34 % par an,
classe FCH 0,76 % par an,	classe FDH 0,78 % par an,
classe LCH 1,34 % par an,	classe LDH 1,34 % par an,
classe NC 1,74 % par an,	classe NCH 1,78 % par an,
classe NDH 1,77 % par an,	classe NDQH 1,77 % par an,
classe PFCH 0,27 % par an,	classe PFDQH 0,66 % par an,
classe TFCH 0,77 % par an,	classe SEK FCH 0,78 % par an,
classe SEK LCH 1,32 % par an,	classe USD FC 0,74 % par an,
classe USD FCH (P) 0,77 % par an,	classe USD LC 1,31 % par an,
classe USD LDMH (P) 1,34 % par an,	classe USD TFC 0,75 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 dollar américain.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice.....	USD 140 878 031,53
1. Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire.....	USD -367 109,88
2. Décaissement (net).....	USD -32 940 528,14
3. Régularisation des revenus / dépenses.....	USD 284 055,55
4. Revenus ordinaires, nets.....	USD 4 446 609,23
5. Plus-values / moins-values réalisées.....	USD -5 338 897,20
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées.....	USD 2 435 730,39
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice.....	USD 109 397 891,48

⁴⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 7 554,76 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus).....		USD	-5 338 897,20
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières.....	USD	-7 337 823,65	
Opérations de change (à terme).....	USD	1 998 926,45	

DWS Invest China Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe RMB FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe RMB FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe RMB LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe RMB LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,62

Classe LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,15

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NDH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,67

Classe NDQH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,31
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,90
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,64

Classe PFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFDQH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,20
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,35

Classe TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SEK FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 septembre 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,33
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,33

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest China Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				2021			
2023	USD	109 397 891,48			Classe CHF FCH	CHF	108,99
2022	USD	140 878 031,53			Classe CHF LCH	CHF	104,02
2021	USD	168 339 067,84			Classe RMB FC	CNY	129,81
					Classe RMB FCH	CNY	107,93
					Classe RMB LC	CNY	124,56
					Classe RMB LCH	CNY	106,83
					Classe FCH	EUR	120,62
					Classe FDH	EUR	88,14
					Classe LCH	EUR	114,33
					Classe LDH	EUR	87,04
					Classe NC	EUR	136,31
					Classe NCH	EUR	109,93
					Classe NDH	EUR	80,05
					Classe NDQH	EUR	91,86
					Classe PFCH	EUR	99,26
					Classe PFDQH	EUR	82,31
					Classe TFCH	EUR	97,81
					Classe SEK FCH	SEK	1037,98
					Classe SEK LCH	SEK	1020,43
					Classe USD FC	USD	137,90
					Classe USD FCH (P)	USD	99,94
					Classe USD LC	USD	130,45
					Classe USD LDH (P)	USD	81,35
					Classe USD LDMH (P)	USD	73,94
					Classe USD TFC	USD	106,51
Valeur liquidative en fin d'exercice							
2023	Classe CHF FCH	CHF	102,61				
	Classe CHF LCH	CHF	96,89				
	Classe RMB FC	CNY	145,58				
	Classe RMB FCH	CNY	106,36				
	Classe RMB LC	CNY	138,20				
	Classe RMB LCH	CNY	104,16				
	Classe FCH	EUR	116,70				
	Classe FDH	EUR	80,30				
	Classe LCH	EUR	109,07				
	Classe LDH	EUR	79,40				
	Classe NC	EUR	137,37				
	Classe NCH	EUR	103,93				
	Classe NDH	EUR	72,94				
	Classe NDQH	EUR	83,95				
	Classe PFCH	EUR	95,20				
	Classe PFDQH	EUR	76,80				
	Classe TFCH	EUR	94,24				
	Classe SEK FCH	SEK	1007,84				
	Classe SEK LCH	SEK	977,08				
	Classe USD FC	USD	138,36				
	Classe USD FCH (P)	USD	113,09				
	Classe USD LC	USD	129,48				
	Classe USD LDH (P)	USD	-				
	Classe USD LDMH (P)	USD	74,49				
	Classe USD TFC	USD	106,88				
2022	Classe CHF FCH	CHF	105,68				
	Classe CHF LCH	CHF	100,33				
	Classe RMB FC	CNY	139,80				
	Classe RMB FCH	CNY	107,97				
	Classe RMB LC	CNY	133,48				
	Classe RMB LCH	CNY	106,34				
	Classe FCH	EUR	117,76				
	Classe FDH	EUR	83,53				
	Classe LCH	EUR	110,84				
	Classe LDH	EUR	82,55				
	Classe NC	EUR	142,30				
	Classe NCH	EUR	106,12				
	Classe NDH	EUR	75,95				
	Classe NDQH	EUR	87,75				
	Classe PFCH	EUR	95,66				
	Classe PFDQH	EUR	78,37				
	Classe TFCH	EUR	95,23				
	Classe SEK FCH	SEK	1017,08				
	Classe SEK LCH	SEK	994,27				
	Classe USD FC	USD	137,00				
	Classe USD FCH (P)	USD	106,34				
	Classe USD LC	USD	128,95				
	Classe USD LDH (P)	USD	-				
	Classe USD LDMH (P)	USD	74,20				
	Classe USD TFC	USD	105,87				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,09 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 10 112 079,88 dollars américains.

DWS Invest China Bonds

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Chinese Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest Chinese Equities est de participer aux opportunités du marché émergent chinois (y compris Hong Kong) et de réaliser une croissance durable du capital qui dépasse la performance de l'indice de référence pour le compartiment (MSCI China 10/40 (EUR)). Il est prévu que la majorité des valeurs mobilières du compartiment fassent partie de l'indice de référence. L'équipe de gestion du compartiment investira, à sa discrétion, dans des valeurs mobilières et des secteurs non inclus dans l'indice de référence afin de saisir des opportunités d'investissement particulières.

Le DWS Invest Chinese Equities a enregistré, au cours de l'exercice 2023, une moins-value de 21,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice MSCI China 10/40 a reculé de 13,8 % (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'année 2023 a de nouveau représenté un défi pour le marché de Hong Kong et de la Chine. La réouverture de l'économie après les confinements dus au COVID n'a pas entraîné de forte reprise économique. La situation a été marquée par une faible inflation et un ralentissement de la croissance de la vente au détail, l'indice des directeurs d'achat (PMI) de l'industrie manufacturière étant

DWS Invest Chinese Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0273157635	-21,8 %	-44,9 %	-18,8 %
Classe FC	LU0273146190	-21,2 %	-43,9 %	-16,1 %
Classe NC	LU0273145622	-22,4 %	-46,0 %	-21,6 %
Classe TFC	LU1663840285	-21,2 %	-43,8 %	-16,0 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0333022746	-22,6 %	-45,9 %	-19,2 %
Classe USD FC ²⁾	LU0273176932	-18,5 %	-49,4 %	-19,1 %
Classe USD LC ²⁾	LU0273164177	-19,2 %	-50,7 %	-22,3 %
Classe USD TFC ²⁾	LU1663840368	-18,4 %	-49,3 %	-18,0 %
MSCI China 10/40 (EUR)		-13,8 %	-37,1 %	-6,2 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

resté la plupart du temps en dessous de 50 en 2023. Dans le domaine des actifs réels, les prix/volumes/investissements ont continué à baisser par rapport à l'année précédente, sans qu'un plancher ne soit encore visible. De plus en plus de promoteurs immobiliers ont donc dû faire face à des problèmes de liquidités. En externe, les risques géopolitiques ont persisté et les États-Unis ont imposé de nouveaux décrets exécutifs et de nouvelles sanctions à la Chine. En conséquence, les actions chinoises ont reculé et ont enregistré des pertes à deux chiffres pour la troisième année consécutive (mesurées par l'indice MSCI China 10/40).

En 2023, le compartiment a sous-performé l'indice de référence. La sélection de titres dans les secteurs des biens de consommation cycliques, de la finance et des services de communication a contribué à ce résultat. À l'inverse, la sous-pondération du secteur des matières premières et la sélection

de titres dans les services aux collectivités ont eu un effet positif. Compte tenu de l'environnement de marché volatil, le compartiment a continué à privilégier, dans sa sélection d'actions, les sociétés de croissance de qualité qui se négociaient à des valorisations raisonnables.

Les principales surpondérations du compartiment ont concerné, entre autres, les biens de consommation cycliques et les biens de consommation de base. Compte tenu de l'environnement économique volatil résultant des retombées du COVID-19 et des tensions persistantes entre les États-Unis et la Chine, l'équipe de gestion du portefeuille pensait que la consommation intérieure, tant pour les biens cycliques que pour les biens de consommation courante, resterait relativement robuste et continuerait à bénéficier de l'objectif déclaré du gouvernement chinois de « prospérité pour tous ». Malheureusement, la baisse des prix de l'immobilier et la faiblesse de

l'inflation ont considérablement freiné la consommation en Chine. La surpondération du compartiment dans ces deux secteurs s'est donc avérée être un facteur négatif pour le résultat de placement de l'année dernière.

Les principales sous-pondérations du compartiment concernaient, entre autres, les secteurs de la finance, des matières premières et de la santé. Dans le secteur financier, l'équipe de gestion du portefeuille s'est inquiétée de la détérioration de la qualité des actifs dans le secteur bancaire et des assurances en Chine. La sous-pondération du secteur des matières premières a été motivée par les inquiétudes liées à la baisse des ventes immobilières en Chine et à l'affaiblissement consécutif de la demande pour la plupart des matériaux de construction. Le secteur de la santé a été sous-pondéré en raison de la crainte d'une détérioration des relations géopolitiques entre les États-Unis et la Chine, avec pour conséquence davantage de décrets exécutifs ou de sanctions dans ce secteur, en particulier dans le segment des médicaments innovants.

Au niveau des titres individuels, la surpondération de Petrochina, PDD et Naura Technology a apporté la plus forte contribution positive à la performance. Les actions les moins performantes ont été Meituan et Longfor.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement

concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Chinese Equities

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	4 824 743,51	6,78
Services de télécommunications	25 946 481,51	36,51
Biens de consommation durables	7 316 255,30	10,30
Énergie	2 273 913,95	3,20
Biens de consommation courante	8 103 376,41	11,39
Secteur financier	12 543 117,54	17,66
Matières premières	170 055,71	0,24
Industrie	4 213 102,01	5,95
Services aux collectivités	1 215 197,20	1,70
Total actions	66 606 243,14	93,73
2. Avoirs bancaires	5 655 292,63	7,96
3. Autres éléments d'actif	100 848,52	0,15
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	29 008,99	0,04
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 152 956,73	-1,63
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-176 405,96	-0,25
III. Actif du fonds	71 062 030,59	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Chinese Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							66 606 243,14	93,73
Actions								
Advanced Micro-Fabrication Equipment, Inc. -A-	Unité	14 944	21 685	6 741	CNY	153,6	292 367,64	0,41
China State Construction Engineering Corp., Ltd -A-	Unité	771 200	983 900	212 700	CNY	4,81	472 479,89	0,67
Contemporary Amperex Technology Co., Ltd.	Unité	13 015	63 173	57 900	CNY	163,26	270 642,00	0,38
Eastern Air Logistics Co., Ltd.	Unité	108 300	108 300		CNY	14,78	203 879,76	0,29
Foxconn Industrial Internet Co., Ltd.	Unité	426 300	471 700	45 400	CNY	15,12	820 990,92	1,16
Kweichow Moutai Co., Ltd -A-	Unité	6 368	1 400	1 700	CNY	1 726	1 399 958,22	1,97
NARI Technology Co., Ltd.	Unité	195 484	44 164	69 500	CNY	22,32	555 746,37	0,78
NAURA Technology Group Co., Ltd.	Unité	10 500	7 200	18 100	CNY	245,71	328 611,96	0,46
Shenzhen Mindray Bio-Medical Electronics Co., Ltd.	Unité	6 200		33 300	CNY	290,6	229 487,23	0,32
Sungrow Power Supply Co., Ltd.	Unité	29 600	41 600	12 000	CNY	87,59	330 230,72	0,46
Thunder Software Technology Co., Ltd -A-	Unité	20 417	32 317	11 900	CNY	80,06	208 199,05	0,29
Will Semiconductor Co., Ltd.	Unité	39 200	39 200		CNY	106,71	532 797,79	0,75
Wuliangye Yibin Co., Ltd -A-	Unité	28 402	28 300	80 400	CNY	140,31	507 585,00	0,71
Yantai Jereh Oilfield Services Group Co., Ltd.	Unité	58 000	58 000	118 600	CNY	28,11	207 663,45	0,29
Yutong Bus Co., Ltd.	Unité	233 100	233 100		CNY	13,25	393 395,49	0,55
AIA Group Ltd	Unité	51 800	158 400	305 800	HKD	68,05	407 490,26	0,57
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	352 600	118 200	224 800	HKD	75,6	3 081 509,05	4,34
ANTA Sports Products Ltd	Unité	104 600	191 800	87 200	HKD	75,75	915 954,00	1,29
ASMPT Ltd	Unité	78 300	78 300		HKD	74,5	674 337,60	0,95
Baidu, Inc.	Unité	67 900	95 000	89 500	HKD	116,1	911 299,93	1,28
BYD Co., Ltd.	Unité	66 000	76 500	72 500	HKD	214,4	1 635 791,93	2,30
BYD Electronic International Co., Ltd.	Unité	206 500	206 500		HKD	36,6	873 696,28	1,23
China Construction Bank Corp.	Unité	5 704 000	9 221 000	6 946 000	HKD	4,65	3 066 138,82	4,32
China Mengniu Dairy Co., Ltd.	Unité	104 000	297 000	574 000	HKD	21	252 471,28	0,36
China Merchants Bank Co., Ltd.	Unité	171 500	480 500	766 000	HKD	27,2	539 252,75	0,76
China Oilfield Services Ltd	Unité	564 000	564 000		HKD	7,98	520 285,04	0,73
China Overseas Land & Investment Ltd.	Unité	331 500	483 000	151 500	HKD	13,76	527 304,30	0,74
China Pacific Insurance Group Co., Ltd.	Unité	73 000	325 400	252 400	HKD	15,76	132 995,95	0,19
China Petroleum & Chemical Corp.	Unité	1 542 000	2 774 000	1 232 000	HKD	4,09	729 066,30	1,03
China Resources Beer Holdings Co., Ltd.	Unité	218 000	342 000	280 000	HKD	34,2	861 870,36	1,21
China Resources Gas Group Ltd.	Unité	101 700	223 700	122 000	HKD	25,6	300 967,96	0,42
China Resources Land Ltd	Unité	211 111	50 000	90 000	HKD	28	683 326,46	0,96
China Resources Pharmaceutical Group Ltd.	Unité	737 000		997 000	HKD	5,13	437 063,16	0,62
China State Construction International Holdings Ltd.	Unité	1 038 000	710 000	410 000	HKD	9,03	1 083 538,75	1,53
CITIC Securities Co., Ltd.	Unité	227 500	401 000	173 500	HKD	15,94	419 207,52	0,59
COSCO SHIPPING Energy Transportation Co., Ltd.	Unité	238 000	238 000		HKD	7,37	202 770,04	0,29
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Unité	928 000	928 000	570 000	HKD	7,26	778 832,28	1,10
ENN Energy Holdings Ltd	Unité	108 300	108 300		HKD	57,5	719 872,60	1,01
Fuyao Glass Industry Group Co., Ltd.	Unité	86 800	145 200	58 400	HKD	38	381 296,37	0,54
Galaxy Entertainment Group Ltd	Unité	39 000	80 000	252 000	HKD	43,75	197 243,19	0,28
Guangdong Investment Ltd	Unité	296 000	566 000	270 000	HKD	5,68	194 356,64	0,27
Haier Smart Home Co., Ltd.	Unité	326 600	193 600	302 600	HKD	22,05	832 499,76	1,17
HSBC Holdings PLC.	Unité	286 000	387 600	101 600	HKD	63	2 082 888,04	2,93
Hua Hong Semiconductor Ltd.	Unité	128 000	113 000	245 000	HKD	18,88	279 364,56	0,39
Industrial & Commercial Bank of China Ltd.	Unité	3 251 000	6 183 000	2 932 000	HKD	3,82	1 435 620,58	2,02
Innovent Biologics, Inc.	Unité	101 000	177 500	76 500	HKD	42,75	499 133,63	0,70
JD.com, Inc.	Unité	31 532	98 400	123 250	HKD	112,5	410 075,09	0,58
Kuaishou Technology	Unité	64 400	92 800	173 200	HKD	52,95	394 195,06	0,55
Kunlun Energy Co., Ltd.	Unité	598 000	458 000	1 008 000	HKD	7,04	486 668,44	0,69
Lenovo Group Ltd	Unité	776 000	1 078 000	302 000	HKD	10,92	979 588,56	1,38
Li Auto, Inc. -A-	Unité	25 200	94 200	69 000	HKD	147,1	428 521,44	0,60
Li Ning Co., Ltd.	Unité	119 000	325 000	288 000	HKD	20,9	287 509,76	0,40
Longfor Group Holdings Ltd	Unité	164 500	443 000	749 000	HKD	12,5	237 703,33	0,33
Maoyan Entertainment	Unité	187 000	187 000		HKD	8,98	194 123,13	0,27
Meituan	Unité	257 019	213 519	157 200	HKD	81,9	2 433 371,82	3,42
Moulin Global Eyecare Holdings Ltd	Unité	880 000			HKD	0	10,17	0,00
Pharmaron Beijing Co., Ltd.	Unité	133 400	257 500	124 100	HKD	15,82	243 961,70	0,34
PICC Property & Casualty Co., Ltd.	Unité	336 000	336 000		HKD	9,28	360 451,30	0,51
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd.	Unité	313 000	557 000	670 500	HKD	35,35	1 279 066,43	1,80
Prudential PLC	Unité	58 050	9 600	109 800	HKD	87,4	586 506,73	0,83
Sands China Ltd.	Unité	148 800	203 600	498 000	HKD	22,85	393 050,61	0,55
Shenzhou International Group Holdings Ltd	Unité	30 000	109 600	79 600	HKD	80,4	278 828,17	0,39
Tencent Holdings Ltd	Unité	187 190	274 090	340 090	HKD	293,6	6 353 280,63	8,94
Tongcheng Travel Holdings Ltd	Unité	328 000	433 200	536 400	HKD	14,44	547 520,50	0,77
Tsingtao Brewery Co., Ltd.	Unité	142 000	42 000	150 000	HKD	52,4	860 159,47	1,21
WuXi AppTec Co., Ltd.	Unité	33 700	132 300	98 600	HKD	79,45	309 516,03	0,44
Wuxi Biologics Cayman, Inc.	Unité	130 000	324 000	275 500	HKD	29,6	444 830,35	0,63
Xiaomi Corp.	Unité	637 200	1 180 600	543 400	HKD	15,6	1 149 104,99	1,62
Yadea Group Holdings Ltd	Unité	182 000	338 000	156 000	HKD	13,72	288 658,83	0,41
Zhaojin Mining Industry Co., Ltd.	Unité	151 500	379 000	227 500	HKD	9,71	170 055,71	0,24
Zhejiang Leapmotor Technology Ltd	Unité	75 900	211 400	135 500	HKD	35,7	313 234,32	0,44
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	31 115	4 893	30 277	USD	77,25	2 171 303,32	3,06
Atour Lifestyle Holdings Ltd -ADR-	Unité	13 064	7 266	38 121	USD	17,48	206 286,02	0,29

DWS Invest Chinese Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autohome, Inc. -ADR-	Unité	28 350	28 350		USD	27,76	710 926,54	1,00
Baidu, Inc. -ADR-	Unité	6 784	19 174	12 390	USD	119,4	731 715,69	1,03
KE Holdings, Inc. -ADR-	Unité	53 031	98 477	45 446	USD	16,39	785 165,07	1,11
MINISO Group Holding Ltd -ADR-	Unité	16 279	25 107	8 828	USD	20,49	301 315,79	0,42
NetEase, Inc. -ADR-	Unité	18 235	22 563	37 815	USD	92,85	1 529 466,18	2,15
New Oriental Education & Technology Group, Inc. -ADR-	Unité	7 414	9 658	2 244	USD	73,37	491 386,59	0,69
PDD Holdings, Inc. -ADR-	Unité	33 138	44 588	30 590	USD	145,83	4 365 413,35	6,14
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	66 591	94 009	27 418	USD	8,97	539 585,39	0,76
Trip.com Group Ltd	Unité	34 389	47 672	60 956	USD	35,91	1 115 545,16	1,57
Vipshop Holdings Ltd -ADR-	Unité	52 380	52 380		USD	17,7	837 511,86	1,18
Yum China Holdings, Inc.	Unité	25 468	14 178	16 330	USD	42,56	979 148,73	1,38
Total du portefeuille-titres							66 606 243,14	93,73
Avoirs bancaires							5 655 292,63	7,96
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						1 933 636,91	2,72
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	1					0,24	0,00
Livre sterling	GBP	6 180					7 109,40	0,01
Renminbi chinois	CNY	3 165 723					403 221,87	0,57
Dollar de Hong Kong	HKD	17 155 398					1 983 170,85	2,79
Dollar américain	USD	1 470 266					1 328 153,36	1,87
Autres éléments d'actif							100 848,52	0,15
Droits à dividende/à distribution							96 735,77	0,14
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							3 620,96	0,01
Autres actifs							491,79	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							29 008,99	0,04
Total des éléments d'actif							72 391 393,28	101,88
Autres engagements							-1 152 956,73	-1,63
Engagements découlant des coûts							-222 667,20	-0,32
Autres dépenses							-930 289,53	-1,31
Engagements découlant d'opérations sur actions							-176 405,96	-0,25
Total des engagements							-1 329 362,69	-1,88
Actif du fonds							71 062 030,59	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	192,71
Classe LC	EUR	168,59
Classe NC	EUR	150,53
Classe TFC	EUR	75,97
Classe GBP D RD	GBP	114,34
Classe USD FC	USD	163,44
Classe USD LC	USD	143,17
Classe USD TFC	USD	72,43
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	21 873,961
Classe LC	Unité	340 011,888
Classe NC	Unité	56 969,856
Classe TFC	Unité	1 052,000
Classe GBP D RD	Unité	279,723
Classe USD FC	Unité	84,000
Classe USD LC	Unité	6 321,589
Classe USD TFC	Unité	24,000

DWS Invest Chinese Equities

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI EM China 10/40 NET EUR Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	93,964
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	110,650
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	102,587

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,851069	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Chinese Equities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	1 666 795,64
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	109 671,15
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-104 787,90
4. Autres revenus	EUR	31,36
Total des revenus	EUR	1 671 710,25
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-1 287 114,21
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-1 262 581,40
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	3 621,10
Commission d'administration	EUR	-28 153,91
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-14 684,20
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-23 467,78
4. Taxe d'abonnement	EUR	-39 517,03
5. Autres dépenses	EUR	-108 983,63
Total des dépenses	EUR	-1 473 766,85
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	197 943,40
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-13 411 845,89
Résultat des opérations de vente	EUR	-13 411 845,89
V. Résultat d'exercice	EUR	-13 213 902,49

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,91 % par an,	classe LC 1,73 % par an,
classe NC 2,43 % par an,	classe TFC 0,91 % par an,
classe GBP D RD 1,02 % par an,	classe USD FC 1,02 % par an,
classe USD LC 1,92 % par an,	classe USD TFC 0,96 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 291 228,65 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	98 710 526,28
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-928,61
2. Décaissement (net)	EUR	-7 364 037,13
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-458 393,04
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	197 943,40
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-13 411 845,89
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-6 611 234,42
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	71 062 030,59

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		
	EUR	-13 411 845,89
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-13 210 153,94
Opérations de change (à terme)	EUR	-201 691,95

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,31

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Chinese Equities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	EUR	71 062 030,59
2022	EUR	98 710 526,28
2021	EUR	126 316 458,51

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	192,71
	Classe LC	EUR	168,59
	Classe NC	EUR	150,53
	Classe TFC	EUR	75,97
	Classe GBP D RD	GBP	114,34
	Classe USD FC	USD	163,44
	Classe USD LC	USD	143,17
2022	Classe USD TFC	USD	72,43
	Classe FC	EUR	244,44
	Classe LC	EUR	215,63
	Classe NC	EUR	193,88
	Classe TFC	EUR	96,38
	Classe GBP D RD	GBP	150,70
	Classe USD FC	USD	200,52
2021	Classe USD LC	USD	177,15
	Classe USD TFC	USD	88,77
	Classe FC	EUR	298,66
	Classe LC	EUR	265,47
	Classe NC	EUR	240,35
	Classe TFC	EUR	117,74
	Classe GBP D RD	GBP	174,83
	Classe USD FC	USD	260,00
	Classe USD LC	USD	231,70
	Classe USD TFC	USD	115,03

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest Convertibles

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser un rendement supérieur à la moyenne en euro. À cet effet, le compartiment investit principalement dans des obligations convertibles et des obligations à warrant libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – aspects ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exer-

DWS Invest Convertibles

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0179219752	4,0 %	-16,1 %	9,1 %
Classe FC	LU0179220412	4,6 %	-14,6 %	12,2 %
Classe FC (CE)	LU0740833669	2,8 %	-6,5 %	21,1 %
Classe FD	LU0616868518	4,6 %	-14,7 %	12,1 %
Classe LC (CE)	LU0740833404	2,3 %	-8,0 %	17,8 %
Classe LD	LU0179219919	4,0 %	-16,1 %	9,1 %
Classe NC	LU0179220255	3,6 %	-17,1 %	6,9 %
Classe PFC	LU1054326076	4,5 %	-16,3 %	8,9 %
Classe RC (CE)	LU1483365398	3,2 %	-5,7 %	22,5 %
Classe TFC	LU1663841507	4,6 %	-14,6 %	12,2 %
Classe TFD	LU1663843032	4,6 %	-14,7 %	12,1 %
Classe CHF FCH ¹⁾	LU0616868195	2,4 %	-17,0 %	8,2 %
Classe CHF LCH ¹⁾	LU0616867890	1,9 %	-18,3 %	5,3 %
Classe GBP DH RD ²⁾	LU0399358133	6,1 %	-11,7 %	17,5 %
Classe SEK FCH ³⁾	LU1282658647	2,9 %	-15,7 %	10,9 %
Classe SEK LCH ³⁾	LU1282658720	4,1 %	-15,8 %	9,6 %
Classe USD FCH ⁴⁾	LU0273179522	6,7 %	-10,1 %	23,5 %
Classe USD LCH ⁴⁾	LU0273170141	5,9 %	-11,8 %	20,0 %
Classe USD TFCH ⁴⁾	LU1663844279	6,7 %	-10,2 %	23,4 %

¹⁾ en CHF

²⁾ en GBP

³⁾ en SEK

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

cice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2023, le compartiment a enregistré une plus-value de 4,0 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, l'équipe de gestion a maintenu la grande diversification du portefeuille en dépit des fluctuations de prix parfois fortes. Le compartiment offrait un portefeuille d'obligations convertibles axé sur l'international. L'équipe de gestion a principalement investi dans des valeurs mobilières d'entreprises qui, selon elle, présentaient un modèle de gestion convaincant et de bonnes perspectives de croissance, supérieures à la moyenne.

Sur le plan régional, les titres américains et européens ont à nouveau constitué l'essentiel du portefeuille pendant la période sous revue. En effet, c'est là que se trouvait le plus grand choix de structures et de sous-jacents intéressants et attractifs. La participation à de nouvelles émissions et à des achats a porté le nombre de titres du compartiment à 146.

Dans le cadre de son orientation, les titres détenus en portefeuille présentaient une notation de crédit moyenne de BB+. L'équipe de gestion du portefeuille s'est essentiellement concentrée sur les grandes capitalisations (Large Caps) d'entreprises d'envergure, de renommée internationale. En outre, les entreprises à moyenne capitalisation boursière (Mid Caps) ont également été prises en compte à des fins de diversification. Les principaux critères de sélection ont été la situation bénéficiaire et la liquidité des titres par rapport à l'évolution de l'activité. Afin de limiter les risques, les engagements en obligations convertibles à haut rendement ont également été ajoutées. Il s'agissait de titres de la catégorie Non Investment Grade, qui sont négociés sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées et qui, par expérience, enregistrent également des fluctuations de cours nettement supérieures.

Sur le plan sectoriel, l'équipe de gestion a favorisé les entreprises à forte croissance dans le secteur des technologies de l'information ainsi que dans les industries. En outre, des titres du secteur de la

santé, présentant de préférence des rendements stables, ont été pris en compte dans le portefeuille.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest Convertibles

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Instituts	251 211 439,22	91,64
Administrations centrales	10 021 126,23	3,66
Total des obligations	261 232 565,45	95,30
2. Parts de fonds		
Autres fonds	2 095 344,04	0,77
Total des parts de fonds	2 095 344,04	0,77
3. Dérivés	9 002 729,21	3,28
4. Avoirs bancaires	1 156 907,59	0,42
5. Autres éléments d'actif	1 248 922,18	0,45
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	2 646,11	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-474 215,98	-0,16
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-158 720,00	-0,06
III. Actif du fonds	274 106 178,60	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Convertibles

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						198 976 057,11	72,59
Titres portant intérêt							
2,30...	% DEXUS Finance Pty Ltd (MTN) 2019/2026	AUD 8 900 000	2 000 000	3 400 000	% 99,298	5 441 817,99	1,99
3,50...	% DEXUS Finance Pty Ltd (MTN) 2022/2027	AUD 1 000 000		6 800 000	% 108,336	667 092,87	0,24
1,625...	% Flight Centre Travel Group Ltd (MTN) 2021/2028	AUD 1 400 000	1 800 000	400 000	% 94,963	818 645,66	0,30
0,70...	% Accor SA (MTN) 2020/2027	EUR 2 200 000	5 200 000	3 000 000	% 48,11	1 058 420,00	0,39
1,50...	% Amadeus IT Group SA (MTN) 2020/2025	EUR 1 400 000	600 000	1 300 000	% 123,667	1 731 338,00	0,63
0,00...	% AMERICA MOVIL BV 2021/2024	EUR 3 800 000		8 400 000	% 100,43	3 816 340,00	1,39
0,00...	% ANLLIAN Capital Ltd (MTN) 2020/2025	EUR 1 000 000	400 000	4 400 000	% 99,249	992 490,00	0,36
2,00...	% Bechtle AG (MTN) 2023/2030	EUR 600 000	600 000		% 106,041	636 246,00	0,23
0,00...	% BNP Paribas SA 2022/2025	EUR 2 800 000	1 400 000	500 000	% 120,745	3 380 860,00	1,23
0,50...	% Cellnex Telecom SA (MTN) 2019/2028	EUR 5 800 000	2 800 000	1 300 000	% 106,93	6 201 940,00	2,26
2,125...	% Cellnex Telecom SA (MTN) 2023/2030	EUR 1 500 000	1 500 000		% 103,078	1 546 170,00	0,56
0,00...	% Citigroup Global Markets Funding Luxembourg SCA (MTN) 2023/2028	EUR 800 000	800 000		% 111,065	888 520,00	0,32
0,00...	% Criteria Caixa SA 2021/2025	EUR 1 500 000		6 500 000	% 94,993	1 424 895,00	0,52
3,25...	% Delivery Hero SE (MTN) 2023/2030	EUR 1 300 000	2 500 000	1 200 000	% 86,166	1 120 158,00	0,41
2,00...	% Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2025	EUR 1 200 000		4 600 000	% 107,683	1 292 196,00	0,47
0,00...	% Edenred (MTN) 2021/2028 *	EUR 1 430 000		1 570 000	% 66,27	947 661,00	0,35
2,25...	% Elis SA (MTN) 2022/2029	EUR 700 000		100 000	% 129,169	904 183,00	0,33
3,50...	% Fastighets AB Balder (MTN) 2023/2028	EUR 400 000	400 000		% 124,843	499 372,00	0,18
2,625...	% Fomento Economico Mexicano SAB de CV 2023/2026	EUR 900 000	1 800 000	900 000	% 100,12	901 080,00	0,33
0,00...	% Fresenius SE & Co., KGaA (MTN) 2017/2024	EUR 11 100 000	3 600 000	3 500 000	% 99,626	11 058 486,00	4,03
0,80...	% Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2022/2027	EUR 900 000	2 200 000	3 800 000	% 100,875	907 875,00	0,33
1,125...	% International Consolidated Airlines Group SA (MTN) 2021/2028	EUR 3 700 000		3 300 000	% 89,124	3 297 588,00	1,20
0,00...	% JPMorgan Chase Bank NA 2021/2024 *	EUR 800 000	2 000 000	1 200 000	% 102,457	819 656,00	0,30
0,00...	% JPMorgan Chase Financial Co., LLC 2022/2025	EUR 1 200 000	2 000 000	800 000	% 111,028	1 332 336,00	0,49
0,875...	% LEG Immobilien SE (MTN) 2017/2025	EUR 1 600 000	2 600 000	1 000 000	% 97,43	1 558 880,00	0,57
0,00...	% Merrill Lynch BV 2023/2026	EUR 800 000	2 300 000	1 500 000	% 102,416	819 328,00	0,30
0,00...	% Prysmian SpA (MTN) 2021/2026	EUR 3 800 000	1 700 000	7 700 000	% 110,988	4 217 544,00	1,54
1,875...	% RAG-Stiftung (MTN) 2022/2029	EUR 1 500 000		1 000 000	% 103,653	1 554 795,00	0,57
2,875...	% Saipem SpA (MTN) 2023/2029	EUR 800 000	800 000		% 107,859	862 872,00	0,31
0,00...	% Schneider Electric SE (MTN) 2020/2026 *	EUR 1 410 000	1 010 000	1 100 000	% 196,315	2 768 041,50	1,01
3,25...	% Snam SpA (MTN) 2023/2028	EUR 1 000 000		1 000 000	% 101,492	1 014 920,00	0,37
0,00...	% SOITEC (MTN) 2020/2025	EUR 920 000	450 000	2 130 000	% 189,071	1 739 453,20	0,63
2,00...	% SPIE SA (MTN) 2023/2028	EUR 1 500 000	4 000 000	2 500 000	% 104,284	1 564 260,00	0,57
5,00...	% TUI AG (MTN) 2021/2028	EUR 3 400 000	3 400 000		% 97,784	3 324 656,00	1,21
2,875...	% Ubisoft Entertainment SA (MTN) 2023/2031	EUR 1 000 000	1 000 000		% 92,69	926 900,00	0,34
0,00...	% Umicore SA (MTN) 2020/2025	EUR 900 000		3 900 000	% 93,887	844 983,00	0,31
0,00...	% Veolia Environnement SA (MTN) 2019/2025	EUR 4 350 000	7 350 000	3 000 000	% 31,265	1 360 027,50	0,50
2,625...	% Wendel SE 2023/2026	EUR 1 400 000	3 500 000	2 100 000	% 97,574	1 366 036,00	0,50
0,00...	% Worldline SA (MTN) 2020/2025	EUR 1 240 000	1 900 000	660 000	% 109,637	1 359 498,80	0,50
2,75...	% Cathay Pacific Finance III Ltd (MTN) 2021/2026	HKD 22 000 000	26 000 000	4 000 000	% 104,924	2 668 436,44	0,97
0,00...	% Citigroup Global Markets Funding Luxembourg SCA 2020/2024	HKD 16 000 000	16 000 000	40 000 000	% 96,595	1 786 627,33	0,65
0,00...	% Citigroup Global Markets Funding Luxembourg SCA 2021/2024	HKD 10 000 000	10 000 000		% 97,575	1 127 970,92	0,41
0,00...	% Citigroup Global Markets Holdings Inc 2023/2026	HKD 5 000 000	12 000 000	7 000 000	% 92,927	537 119,93	0,20
0,00...	% ANA Holdings, Inc. (MTN) 2021/2031	JPY 370 000 000	380 000 000	410 000 000	% 112,729	2 662 860,94	0,97
0,00...	% JFE Holdings, Inc. (MTN) 2023/2028	JPY 280 000 000	280 000 000		% 104,703	1 871 665,63	0,68
0,00...	% Nippon Steel Corp. (MTN) 2021/2026	JPY 290 000 000		1 120 000 000	% 133,46	2 470 928,78	0,90
0,00...	% SBI Holdings, Inc. (MTN) 2020/2025	JPY 130 000 000	390 000 000	260 000 000	% 117,309	973 611,72	0,36
0,00...	% Takashimaya Co., Ltd (MTN) 2018/2028	JPY 140 000 000	140 000 000		% 107,444	960 331,81	0,35
1,625...	% Singapore Airlines Ltd (MTN) 2020/2025	SGD 1 500 000		14 000 000	% 127,099	1 304 900,72	0,48
0,125...	% Akamai Technologies, Inc. (MTN) 2018/2025	USD 1 200 000		5 460 000	% 127,803	1 385 397,81	0,51
0,375...	% Akamai Technologies, Inc. (MTN) 2019/2027	USD 5 178 000	1 200 000	5 340 000	% 112,099	5 243 436,19	1,91
1,00...	% Alnylam Pharmaceuticals, Inc. (MTN) 2022/2027	USD 1 680 000	1 680 000		% 99,519	1 510 314,83	0,55
6,50...	% American Airlines Group, Inc. (MTN) 2020/2025	USD 2 110 000	2 110 000		% 111,512	2 125 476,28	0,78
1,00...	% Array Technologies, Inc. (MTN) 2021/2028	USD 880 000	1 000 000	120 000	% 99,833	793 613,41	0,29
0,50...	% Axon Enterprise, Inc. (MTN) 2022/2027	USD 1 300 000	1 300 000		% 126,875	1 489 949,71	0,54
0,125...	% Bentley Systems, Inc. (MTN) 2021/2026	USD 2 917 000		6 020 000	% 99,621	2 625 061,78	0,96
1,50...	% Bharti Airtel Ltd -Reg- (MTN) 2020/2025	USD 1 030 000	4 300 000	3 830 000	% 169,509	1 577 183,38	0,57
1,25...	% BioMarin Pharmaceutical, Inc. (MTN) 2020/2027	USD 1 845 000	900 000	4 060 000	% 103,414	1 723 565,97	0,63
0,00...	% Carrefour SA (MTN) 2018/2024	USD 1 000 000	3 200 000	2 200 000	% 98,525	890 017,71	0,32
0,00...	% CyberArk Software Ltd (MTN) 2019/2024	USD 1 089 000		1 780 000	% 142,6	1 402 812,44	0,51
0,125...	% Datadog, Inc. (MTN) 2020/2025 *	USD 2 910 000	2 400 000	4 690 000	% 141,968	3 731 948,62	1,36
0,25...	% Dexcom, Inc. (MTN) 2020/2025	USD 600 000	600 000	6 059 000	% 104,602	566 948,28	0,21
0,00...	% Dropbox, Inc. (MTN) 2021/2028	USD 4 023 000		7 360 000	% 101,346	3 683 060,46	1,34
0,125...	% Etsy, Inc. (MTN) 2019/2026	USD 1 470 000	2 300 000	2 030 000	% 116,152	1 542 397,21	0,56
0,375...	% Exact Sciences Corp. (MTN) 2019/2027	USD 3 420 000	5 460 000	2 040 000	% 97,815	3 021 925,60	1,10
0,00...	% Expedia Group, Inc. (MTN) 2021/2026	USD 930 000	5 930 000	5 000 000	% 95,067	798 665,53	0,29
0,50...	% Five9, Inc. (MTN) 2020/2025	USD 600 000	1 200 000	5 160 000	% 96,572	523 425,26	0,19
0,00...	% Ford Motor Co. (MTN) 2021/2026	USD 3 917 000	600 000	8 140 000	% 100,174	3 544 547,42	1,29
1,00...	% Halozyme Therapeutics, Inc. (MTN) 2022/2028	USD 2 980 000	3 300 000	320 000	% 93,342	2 512 728,52	0,92
0,75...	% Insmed, Inc. (MTN) 2021/2028	USD 650 000	1 200 000	550 000	% 115,737	679 575,61	0,25
0,375...	% Insulet Corp. (MTN) 2019/2026	USD 2 060 000	2 480 000	420 000	% 115,201	2 143 757,58	0,78
3,50...	% InterDigital, Inc. (MTN) 2022/2027	USD 860 000	860 000		% 147,677	1 147 264,39	0,42

DWS Invest Convertibles

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds						2 095 344,04	0,77
Parts de fonds du groupe							
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	148	6 561	6 413	EUR 14 157,730	2 095 344,04	0,77
Total du portefeuille-titres						263 327 909,49	96,07
Dérivés							
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
Dérivés sur indices boursiers						1 371 953,20	0,50
Créances / dettes							
Droits d'option							
Droits d'option sur indices boursiers							
Call EURO STOXX 50 PR 01/2024 4 450 EUR (DB)	Unité	54	54			60 075,00	0,02
Call EURO STOXX 50 PR 02/2024 4 450 EUR (DB)	Unité	54	54			78 327,00	0,03
Call EURO STOXX 50 PR 03/2024 4 475 EUR (DB)	Unité	54	54			87 156,00	0,03
Call NASDAQ 100 STOCK INDX 03/2024 16 000 USD (DB)	Unité	2	3			230 858,08	0,08
Call S+P 500 INDEX 03/2024 4 400 USD (DB)	Unité	6	11	1		243 197,73	0,09
Call S+P 500 INDEX 06/2024 4 500 USD (DB)	Unité	8	10	2		324 480,45	0,12
Call S+P 500 INDEX 04/2024 4 400 USD (DB)	Unité	8	8			347 858,94	0,13
Dérivés sur devises						7 630 776,01	2,78
Créances / dettes							
Opérations de change à terme							
Opérations de change à terme (Achat)							
Positions ouvertes							
CHF/EUR 18,2 millions						674 435,18	0,24
GBP/EUR 0,1 million						-182,11	0,00
SEK/EUR 0,2 million						346,55	0,00
SGD/EUR 0,4 million						459,39	0,00
Opérations de change à terme (Vente)							
Positions ouvertes							
EUR/AUD 8,9 millions						-128 180,32	-0,05
EUR/HKD 39,6 millions						214 686,10	0,08
EUR/JPY 1 010,9 millions						-7 350,05	0,00
EUR/USD 117,6 millions						4 215 263,87	1,54
Positions clôturées							
EUR/AUD 4,3 millions						3 947,15	0,00
EUR/HKD 18,0 millions						64 749,12	0,02
EUR/JPY 529,3 millions						78 206,37	0,03
EUR/USD 107,3 millions						2 514 394,76	0,92
Avoirs bancaires						1 156 907,59	0,42
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR					797 865,89	0,29
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne suédoise	SEK	132 481				11 905,75	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien	AUD	140 368				86 433,31	0,03
Livre sterling	GBP	57 132				65 719,49	0,03
Dollar de Hong Kong	HKD	452 267				52 282,29	0,02
Yen japonais	JPY	8 678 013				55 402,76	0,02
Franc suisse	CHF	2 464				2 656,09	0,00
Dollar de Singapour	SGD	14 146				9 682,34	0,00
Won sud-coréen	KRW	4 210 039				2 952,95	0,00
Dollar américain	USD	79 712				72 006,72	0,03
Autres éléments d'actif						1 248 922,18	0,45
Droits à dividende/à distribution						34,25	0,00
Intérêts à recevoir						1 228 537,65	0,45
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						10 842,62	0,00
Autres actifs						9 507,66	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						2 646,11	0,00
Total des éléments d'actif **						274 874 827,06	100,27
Autres engagements						-474 215,98	-0,16
Engagements découlant des coûts						-474 215,98	-0,16

DWS Invest Convertibles

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Engagements découlant d'opérations sur actions						-158 720,00	-0,06
Total des engagements						-768 648,46	-0,27
Actif du fonds						274 106 178,60	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	135,08
Classe CHF LCH	CHF	102,34
Classe FC	EUR	195,29
Classe FC(CE)	EUR	166,00
Classe FD	EUR	112,42
Classe LC (CE)	EUR	131,93
Classe LC	EUR	173,94
Classe LD	EUR	161,02
Classe NC	EUR	160,22
Classe PFC	EUR	104,16
Classe RC (CE)	EUR	121,64
Classe TFC	EUR	103,55
Classe TFD	EUR	100,52
Classe GBP DH RD	GBP	183,10
Classe SEK FCH	SEK	1 075,71
Classe SEK LCH	SEK	1 045,41
Classe USD FCH	USD	214,31
Classe USD LCH	USD	196,26
Classe USD TFCH	USD	117,29
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	100 015,351
Classe CHF LCH	Unité	45 781,760
Classe FC	Unité	285 768,070
Classe FC(CE)	Unité	108 149,240
Classe FD	Unité	31 995,000
Classe LC (CE)	Unité	4 156,000
Classe LC	Unité	453 316,839
Classe LD	Unité	82 132,117
Classe NC	Unité	109 370,998
Classe PFC	Unité	5 675,000
Classe RC (CE)	Unité	308 377,000
Classe TFC	Unité	1 965,831
Classe TFD	Unité	698,317
Classe GBP DH RD	Unité	643,247
Classe SEK FCH	Unité	115,000
Classe SEK LCH	Unité	27,000
Classe USD FCH	Unité	109 130,790
Classe USD LCH	Unité	39 408,569
Classe USD TFCH	Unité	3 331,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

25 % Citi - EuroBIG Corporate Index-A sector, 25 % Citi - WorldBIG Corporate A en EUR, 25 % MSCI THE WORLD INDEX en EUR, 25 % STOXX 50 (1^{er} janvier 2023 au 20 novembre 2023)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	63,803
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	110,127
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	83,733

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 20 novembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

14,14 % de la valeur du portefeuille (21 novembre 2023 au 31 décembre 2023)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	2,642
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	2,994
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	2,825

DWS Invest Convertibles

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 21 novembre 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 1,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 369 204 983,69 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en USD à durée indéterminée	Total
0,00 % Edenred (MTN) 2021/2028	EUR	907 060	601 108,66	
0,00 % JPMorgan Chase Bank NA 2021/2024	EUR	700 000	717 199,00	
0,00 % Schneider Electric SE (MTN) 2020/2026	EUR	1 410 000	2 768 041,50	
0,125 % Datadog, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	600 000	769 473,94	
0,125 % Zscaler, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	500 000	694 791,95	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres			5 550 615,05	5 550 615,05

Parties contractantes des prêts de titres

BNP Paribas Arbitrage SNC, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, J.P. Morgan AG FI, Barclays Bank Ireland PLC FI, Royal Bank of Canada London Branch, Crédit Agricole CIB S.A. FI

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

dont :	EUR	5 922 535,02
Obligations	EUR	2 453 104,78
Actions	EUR	3 469 430,24

Taux de change (cotation au certain)

au 31 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Convertibles

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 1 403 937,28
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 215 294,34
3. Revenus des prêts de titres	EUR 264 970,18
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -15 843,49
5. Autres revenus	EUR 5 043,28
Total des revenus	EUR 1 873 401,59
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -201,42
2. Commission de gestion	EUR -2 350 858,45
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -2 326 315,95
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 9 118,02
Commission d'administration	EUR -33 660,52
3. Rémunération du dépositaire	EUR -27 564,14
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -57 968,62
5. Taxe d'abonnement	EUR -103 320,05
6. Autres dépenses	EUR -227 679,92
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR -88 323,39
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -3 607,39
autres	EUR -135 749,14
Total des dépenses	EUR -2 767 592,60
III. Revenus ordinaires, nets	EUR -894 191,01
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -4 279 333,51
Résultat des opérations de vente	EUR -4 279 333,51
V. Résultat d'exercice	EUR -5 173 524,52

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,81 % par an,	classe CHF LCH 1,38 % par an,
classe FC 0,76 % par an,	classe FC(CE) 0,79 % par an,
classe FD 0,77 % par an,	classe LC 1,33 % par an,
classe LC (CE) 1,36 % par an,	classe LD 1,32 % par an,
classe NC 1,72 % par an,	classe PFC 0,80 % par an,
classe RC (CE) 0,43 % par an,	classe TFC 0,77 % par an,
classe TFD 0,78 % par an,	classe GBP DH RD 0,79 % par an,
classe SEK FCH 0,79 % par an,	classe SEK LCH 1,29 % par an,
classe USD FCH 0,80 % par an,	classe USD LCH 1,35 % par an,
classe USD TFCH 0,79 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH 0,033 % par an,	classe CHF LCH 0,029 % par an,
classe FC 0,035 % par an,	classe FC(CE) 0,036 % par an,
classe FD 0,034 % par an,	classe LC 0,034 % par an,
classe LC (CE) 0,033 % par an,	classe LD 0,034 % par an,
classe NC 0,034 % par an,	classe PFC 0,034 % par an,
classe RC (CE) 0,035 % par an,	classe TFC 0,034 % par an,
classe TFD 0,034 % par an,	classe GBP DH RD 0,037 % par an,
classe SEK FCH 0,037 % par an,	classe SEK LCH 0,033 % par an,
classe USD FCH 0,035 % par an,	classe USD LCH 0,034 % par an,
classe USD TFCH 0,035 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 4 670,61 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice		EUR	584 839 928,87
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-388 487,29	
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR	-323 327 918,09	
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	7 376 598,72	
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	-894 191,01	
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-4 279 333,51	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	10 779 580,91	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice		EUR	274 106 178,60

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 3 944,62 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-4 279 333,51
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-5 480 306,93	
Opérations de change (à terme)	EUR	474 510,10	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	726 463,32	

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Convertibles

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC (CE)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,19

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC (CE)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,05

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe RC (CE)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,16

Classe GBP DH RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	0,28

Classe SEK FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Convertibles

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021	2021		
2023	EUR	274 106 178,60		Classe CHF FCH	CHF	159,24
2022	EUR	584 839 928,87		Classe CHF LCH	CHF	122,01
2021	EUR	890 915 699,74		Classe FC	EUR	224,60
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FC(CE)	EUR	184,55
2023	CHF	135,08		Classe FD	EUR	131,73
	CHF	102,34		Classe LC (CE)	EUR	148,27
	EUR	195,29		Classe LC	EUR	202,28
	EUR	166,00		Classe LD	EUR	190,74
	EUR	112,42		Classe NC	EUR	187,82
	EUR	131,93		Classe PFC	EUR	120,78
	EUR	173,94		Classe RC (CE)	EUR	134,40
	EUR	161,02		Classe TFC	EUR	119,08
	EUR	160,22		Classe TFD	EUR	117,78
	EUR	104,16		Classe GBP DH RD	GBP	208,57
	EUR	121,64		Classe SEK FCH	SEK	1 255,41
	EUR	103,55		Classe SEK LCH	SEK	1 213,61
	EUR	100,52		Classe USD FCH	USD	236,26
	GBP	183,10		Classe USD LCH	USD	219,02
	SEK	1 075,71		Classe USD TFCH	USD	129,35
	SEK	1 045,41				
	USD	214,31				
	USD	196,26				
	USD	117,29				
2022	CHF	131,85				
	CHF	100,41				
	EUR	186,72				
	EUR	161,49				
	EUR	109,46				
	EUR	129,01				
	EUR	167,24				
	EUR	157,64				
	EUR	154,66				
	EUR	99,68				
	EUR	117,86				
	EUR	99,01				
	EUR	97,87				
	GBP	175,75				
	SEK	1 045,73				
	SEK	1 004,60				
	USD	200,89				
	USD	185,36				
	USD	109,95				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,57 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 21 006 180,07 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest Convertibles

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Corporate Green Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Corporate Green Bonds consiste à générer une plus-value récurrente. À cet effet, le compartiment investit dans des titres de créances portant intérêt émis dans le monde entier par des émetteurs publics, privés, et mixtes qui financent des projets spécifiques répondant aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)*. Il s'agit notamment d'obligations « vertes » (Green Bonds), c'est-à-dire de titres de créance dont les produits peuvent être utilisés exclusivement pour des projets de protection de l'environnement et/ou du climat. Parmi ces projets figurent, par exemple, des projets dans le secteur des énergies renouvelables, des constructions éco-énergétiques et des transports publics.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Corporate Green Bonds a réalisé une plus-value de 8,7 % par action (classe d'actions LD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (8,4 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la

DWS Invest Corporate Green Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1873225616	8,7 %	-7,2 %	-1,0 %
Classe FD	LU1873225533	8,9 %	-6,6 %	0,2 %
Classe LC	LU1982200609	8,7 %	-7,2 %	-3,8 % ¹⁾
Classe ND	LU1914384265	8,3 %	-8,3 %	-2,9 %
Classe TFC	LU1956017633	8,9 %	-6,6 %	-1,9 % ²⁾
Classe XD	LU1873225707	9,3 %	-5,7 %	1,8 %
Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate Green Bond 5 % Capped		8,4 %	-8,6 %	0,0 %

¹⁾ Classe LC lancée le 15 mai 2019

²⁾ Classe TFC lancée le 15 mars 2019

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

concurrentielle stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des ren-

dements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Le compartiment a continué à investir massivement dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux. La sélection des obligations a été basée sur des directives spéciales pour les obligations vertes élaborées par DWS. Ces directives permettent de véri-

fier si une obligation répond aux principes des obligations vertes, des lignes directrices non contraignantes relatives aux normes minimales en matière de transparence, de publication et d'établissement de rapports pour l'émission d'obligations vertes. Ces dernières ont été définies par des banques, des émetteurs, des investisseurs et des organisations environnementales pour promouvoir l'intégrité du marché. En ce qui concerne la structure des émetteurs, le compartiment a mis principalement sur des obligations d'entreprise (Corporate Bonds) et des Financials (obligations de fournisseurs de services financiers). L'équipe de gestion du portefeuille a pris soin de sélectionner des titres qui respectent les critères de durabilité de DWS. Les entreprises de secteurs controversés ou ayant des pratiques commerciales discutables ont été ainsi exclues tout comme des émetteurs qui, selon l'équipe de gestion, sont négligents en matière de protection du climat. Au niveau géographique, le compartiment a été globalement diversifié, même si les émissions européennes ont constitué la priorité de placement. En termes de rendement, outre les obligations de qualité Investment Grade (notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation), les obligations à rendement élevé ont été maintenues dans le portefeuille du compartiment.

Au cours de la période sous revue, l'équipe de gestion du portefeuille a acheté des émissions nouvelles d'émetteurs figurant dans le portefeuille qui n'avaient pas encore émis d'obligations

vertes (Green Bonds) auparavant, accroissant ainsi la diversification du portefeuille du compartiment. Le meilleur résultat du compartiment DWS Invest Corporate Green Bonds par rapport à l'actif de référence s'explique notamment par deux facteurs : D'une part, la durée déjà accrue vers la fin de l'année précédente a contribué à profiter de la baisse du niveau des taux d'intérêt au cours de l'année 2023. D'autre part, l'équipe de gestion du portefeuille a augmenté le risque global du compartiment au quatrième trimestre 2023, ce qui a également contribué au résultat de placement positif. Durant cette phase, les émissions du secteur immobilier et les obligations de banques ont notamment connu une évolution favorable. Les investissements dans des obligations dont la notation se situe dans la fourchette basse de l'Investment Grade BBB-/Baa3 ont également généré des résultats supérieurs à la moyenne.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 9(3) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 9(3) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens

de l'article 5 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Corporate Green Bonds

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	212 752 675,47	97,37
Administrations centrales	442 200,00	0,20
Total des obligations	213 194 875,47	97,57
2. Parts de fonds		
Autres fonds	1 486 561,65	0,68
Total des parts de fonds	1 486 561,65	0,68
3. Dérivés	-539 417,31	-0,24
4. Avoirs bancaires	1 774 999,09	0,81
5. Autres éléments d'actif	2 615 842,78	1,20
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	324 234,59	0,15
II. Engagements		
1. Autres engagements	-228 946,33	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-128 381,73	-0,06
III. Actif du fonds	218 499 768,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Corporate Green Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						211 970 327,64	97,01
Titres portant intérêt							
0,875 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2018/2025	EUR	700 000		300 000	% 96,749	677 243,00	0,31
4,00 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR	1500 000	1 500 000		% 102,614	1 539 210,00	0,70
3,75 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2023/2030	EUR	3 000 000	3 000 000		% 98,983	2 969 490,00	1,36
5,125 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2023/2031	EUR	500 000	2 800 000	2 300 000	% 105,643	528 215,00	0,24
3,875 % ACEA SpA (MTN) 2023/2031	EUR	1 100 000	1 100 000		% 102,708	1 129 788,00	0,52
1,625 % Aeroporti di Roma SpA (MTN) 2020/2029	EUR	1 800 000	2 800 000	1 000 000	% 91,973	1 655 514,00	0,76
2,875 % AIB Group PLC (MTN) 2020/2031 *	EUR	700 000			% 95,969	671 783,00	0,31
0,50 % AIB Group PLC (MTN) 2021/2027 *	EUR	500 000			% 91,802	459 010,00	0,21
3,625 % AIB Group PLC 2022/2026 *	EUR	730 000			% 100,053	730 386,90	0,33
5,25 % AIB Group PLC (MTN) 2023/2031 *	EUR	1 820 000	1 820 000		% 108,148	1 968 293,60	0,90
3,45 % Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	EUR	1 000 000			% 101,205	1 012 050,00	0,46
3,875 % Amprion GmbH (MTN) 2023/2028	EUR	900 000	900 000		% 103,173	928 557,00	0,43
2,25 % ASML Holding NV (MTN) 2022/2032	EUR	1 200 000	3 200 000	2 000 000	% 96,89	1 162 680,00	0,53
3,625 % ASR Nederland NV (MTN) 2023/2028	EUR	670 000	670 000		% 101,334	678 937,80	0,31
5,80 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2022/2032	EUR	1 200 000	670 000		% 107,954	1 295 448,00	0,59
5,399 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2023/2033	EUR	430 000	430 000		% 106,533	458 091,90	0,21
1,375 % AXA SA (MTN) 2021/2041 *	EUR	600 000			% 82,759	496 554,00	0,23
1,00 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2019/2026	EUR	1 800 000			% 95,022	1 710 396,00	0,78
1,125 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2027 *	EUR	1 500 000			% 94,951	1 424 265,00	0,65
0,875 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2021/2028 *	EUR	1 000 000			% 90,33	903 300,00	0,41
2,625 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2026 *	EUR	300 000			% 98,079	294 237,00	0,13
5,125 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2028 *	EUR	200 000			% 105,209	210 418,00	0,10
5,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2029 *	EUR	900 000	900 000		% 105,204	946 836,00	0,43
0,30 % Banco Santander SA (MTN) 2019/2026	EUR	1 200 000			% 92,946	1 115 352,00	0,51
1,125 % Banco Santander SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 800 000	1 200 000		% 93,419	1 681 542,00	0,77
1,375 % Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2021/2031 *	EUR	900 000		500 000	% 93,34	840 060,00	0,38
4,875 % Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	390 000	390 000		% 104,64	408 096,00	0,19
0,625 % Bankinter SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 400 000			% 91,1	1 275 400,00	0,58
0,10 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2020/2027	EUR	800 000			% 89,611	716 888,00	0,33
0,25 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2021/2028	EUR	1 800 000	1 000 000		% 88,107	1 585 926,00	0,73
0,375 % Belfius Bank SA (MTN) 2021/2027	EUR	1 100 000			% 90,51	995 610,00	0,46
0,50 % Berlin Hyp AG (MTN) 2019/2029	EUR	1 500 000			% 85,226	1 278 390,00	0,59
0,375 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2027 *	EUR	2 000 000	900 000		% 92,298	1 845 960,00	0,84
4,25 % BNP Paribas SA (MTN) 2023/2031 *	EUR	2 300 000	2 300 000		% 103,659	2 384 157,00	1,09
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030	EUR	500 000			% 88,44	442 200,00	0,20
4,25 % Cadent Finance PLC (MTN) 2023/2029	EUR	980 000	980 000		% 104,562	1 024 707,60	0,47
0,75 % Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama (MTN) 2021/2028	EUR	1 500 000			% 88,815	1 332 225,00	0,61
0,375 % CaixaBank SA (MTN) 2020/2026 *	EUR	1 300 000			% 94,119	1 223 547,00	0,56
0,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	500 000			% 88,235	441 175,00	0,20
1,25 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2031 *	EUR	1 000 000			% 93,136	931 360,00	0,43
3,75 % CaixaBank SA (MTN) 2022/2029	EUR	800 000			% 102,694	821 552,00	0,38
3,713 % Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028 *	EUR	1 460 000			% 101,54	1 482 484,00	0,68
3,00 % Commerzbank AG (MTN) 2022/2027 *	EUR	600 000			% 97,987	587 922,00	0,27
5,25 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2029 *	EUR	500 000	500 000		% 105,132	525 660,00	0,24
4,25 % Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2022/2032	EUR	400 000			% 105,371	421 484,00	0,19
0,45 % Credit Suisse AG (MTN) 2020/2025	EUR	800 000			% 96,03	768 240,00	0,35
0,75 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2029 *	EUR	2 000 000	550 000		% 88,626	1 772 520,00	0,81
1,375 % Danske Bank A/S (MTN) 2022/2027 *	EUR	740 000			% 95,314	705 323,60	0,32
4,75 % Danske Bank A/S (MTN) 2023/2030 *	EUR	1 560 000	1 560 000		% 105,548	1 646 548,80	0,75
4,50 % DANSKE BANK A/S (MTN) 2023/2028 *	EUR	600 000	600 000		% 103,23	619 380,00	0,28
3,25 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2028 *	EUR	600 000	400 000		% 97,963	587 778,00	0,27
0,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2025	EUR	1 300 000			% 90,976	1 182 688,00	0,54
4,375 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2022/2026	EUR	700 000			% 98,899	692 293,00	0,32
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	800 000			% 32,708	261 664,00	0,12
1,50 % Digital Dutch Finco BV (MTN) 2020/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		% 87,238	872 380,00	0,40
2,50 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000			% 97,421	974 210,00	0,45
0,625 % Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	1 000 000		500 000	% 78,601	786 010,00	0,36
3,625 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2027 *	EUR	770 000	770 000		% 100,361	772 779,70	0,35
4,00 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2029 *	EUR	1 500 000	1 500 000		% 103,131	1 546 965,00	0,71
4,50 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2028 *	EUR	2 000 000	2 000 000		% 103,416	2 068 320,00	0,95
4,375 % DS Smith PLC (MTN) 2023/2027	EUR	920 000	920 000		% 102,947	947 112,40	0,43
3,75 % E.ON SE (MTN) 2023/2029	EUR	990 000	990 000		% 103,532	1 024 966,80	0,47
4,00 % E.ON SE (MTN) 2023/2033	EUR	1 180 000	1 180 000		% 105,345	1 243 071,00	0,57
4,11 % East Japan Railway Co. (MTN) 2023/2043	EUR	1 420 000	3 420 000	2 000 000	% 105,851	1 503 084,20	0,69
3,976 % East Japan Railway Co. (MTN) 2023/2032	EUR	430 000	430 000		% 106,554	458 182,20	0,21
4,389 % East Japan Railway Co. 2023/2043	EUR	1 230 000	1 230 000		% 108,699	1 336 997,70	0,61
4,496 % EDP - Energias de Portugal SA 2019/2079 *	EUR	1 000 000			% 100,136	1 001 360,00	0,46
1,70 % EDP - Energias de Portugal SA 2020/2080 *	EUR	1 000 000			% 95,848	958 480,00	0,44
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083 *	EUR	400 000	400 000		% 103,887	415 548,00	0,19
3,875 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2028	EUR	600 000	600 000		% 102,838	617 028,00	0,28

DWS Invest Corporate Green Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
1,875 % EDP Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	500 000			%	93,51	467 550,00	0,21
4,125 % EDP Renovaveis Servicios Financieros SA (MTN) 2023/2029	EUR	1 500 000	1 500 000		%	104,166	1 562 490,00	0,72
3,625 % Elia Transmission Belgium SA (MTN) 2023/2033	EUR	1 000 000	1 000 000		%	103,423	1 034 230,00	0,47
1,125 % Enel Finance International NV (MTN) 2018/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		%	95,131	951 310,00	0,44
1,50 % Enel Finance International NV (MTN) 2019/2025	EUR	800 000			%	97,193	777 544,00	0,36
1,75 % Engie SA (MTN) 2020/2028	EUR	500 000			%	94,944	474 720,00	0,22
1,875 % Engie SA 2021/perpetual *	EUR	1 400 000	1 000 000		%	83,225	1 165 150,00	0,53
1,00 % Engie SA (MTN) 2021/2036	EUR	2 500 000	2 500 000		%	74,512	1 862 800,00	0,85
4,25 % Engie SA (MTN) 2023/2043	EUR	1 000 000	1 000 000		%	104,913	1 049 130,00	0,48
4,50 % Engie SA (MTN) 2023/2042	EUR	2 500 000	3 500 000	1 000 000	%	107,813	2 695 325,00	1,23
3,875 % Engie SA (MTN) 2023/2033	EUR	1 500 000	1 500 000		%	103,463	1 551 945,00	0,71
4,25 % ESB Finance DAC (MTN) 2023/2036	EUR	1 310 000	1 310 000		%	107,756	1 411 603,60	0,65
1,113 % Eurogrid GmbH (MTN) 2020/2032	EUR	2 400 000			%	84,238	2 021 712,00	0,93
2,25 % Evonik Industries AG (MTN) 2022/2027	EUR	1 000 000			%	96,816	968 160,00	0,44
0,25 % FLUVIUS System Operator CVBA (MTN) 2020/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	82,923	829 230,00	0,38
2,375 % Forvia (MTN) 2021/2029	EUR	1 200 000			%	91,488	1 097 856,00	0,50
0,875 % Gecina SA (MTN) 2022/2033	EUR	1 200 000			%	82,781	993 372,00	0,45
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	600 000		1 000 000	%	99,312	595 872,00	0,27
4,875 % H&M Finance BV (MTN) 2023/2031	EUR	970 000	970 000		%	106,94	1 037 318,00	0,47
1,575 % Iberdrola Finanzas SA 2021/perpetual *	EUR	600 000			%	89,3	535 800,00	0,25
4,875 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	1 400 000	1 400 000		%	100,983	1 413 762,00	0,65
1,45 % Iberdrola International BV 2021/perpetual *	EUR	1 000 000			%	91,256	912 560,00	0,42
1,825 % Iberdrola International BV 2021/perpetual *	EUR	2 800 000	3 000 000	1 000 000	%	85,361	2 390 108,00	1,09
1,00 % ICADE (MTN) 2022/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	85,195	851 950,00	0,39
2,50 % ING Groep NV (MTN) 2018/2030	EUR	2 500 000	800 000		%	95,912	2 397 800,00	1,10
4,125 % ING Groep NV 2022/2033 *	EUR	600 000			%	100,475	602 850,00	0,28
5,00 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2028 *	EUR	1 190 000	1 190 000		%	103,55	1 232 245,00	0,56
5,625 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2033	EUR	1 050 000	1 050 000		%	107,766	1 131 543,00	0,52
1,50 % Iren SpA (MTN) 2017/2027	EUR	1 200 000			%	94,499	1 133 988,00	0,52
0,05 % Jyske Bank A/S (MTN) 2021/2026 *	EUR	500 000			%	93,974	469 870,00	0,22
5,50 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2027	EUR	2 040 000	750 000		%	104,997	2 141 938,80	0,98
4,875 % Jyske Bank A/S (MTN) 2023/2029 *	EUR	970 000	970 000		%	104,126	1 010 022,20	0,46
0,375 % KBC Group NV (MTN) 2020/2027 *	EUR	2 200 000			%	93,24	2 051 280,00	0,94
0,25 % LeasePlan Corp. NV (MTN) 2021/2026	EUR	1 600 000			%	93,175	1 490 800,00	0,68
0,25 % LeasePlan Corp., NV (MTN) 2021/2026	EUR	600 000			%	91,914	551 484,00	0,25
2,00 % Logisor Financing Sarl (MTN) 2022/2034	EUR	2 000 000	2 000 000	1 000 000	%	78,303	1 566 060,00	0,72
0,75 % Mercedes-Benz Group AG (MTN) 2021/2033	EUR	2 000 000	2 000 000	480 000	%	82,687	1 653 740,00	0,76
0,956 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2017/2024	EUR	500 000			%	97,806	489 030,00	0,22
0,214 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2025	EUR	380 000			%	94,981	360 927,80	0,17
3,49 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2022/2027	EUR	1 500 000	1 500 000		%	100,42	1 506 300,00	0,69
4,608 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	1 350 000	1 350 000		%	106,079	1 432 066,50	0,66
2,125 % National Australia Bank Ltd (MTN) 2022/2028	EUR	840 000			%	96,672	812 044,80	0,37
3,875 % National Grid PLC (MTN) 2023/2029	EUR	690 000	690 000		%	102,828	709 513,20	0,32
0,50 % Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2021/2028	EUR	1 100 000			%	88,303	971 333,00	0,44
0,875 % Naturgy Finance BV (MTN) 2017/2025	EUR	1 000 000			%	96,478	964 780,00	0,44
4,125 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2029	EUR	1 220 000	2 020 000	800 000	%	104,33	1 272 826,00	0,58
4,375 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	1 500 000	2 920 000	1 420 000	%	107,382	1 610 730,00	0,74
5,25 % NN Group NV (MTN) 2022/2043 *	EUR	1 010 000			%	102,232	1 032 543,20	0,47
6,00 % NN Group NV (MTN) 2023/2043 *	EUR	800 000	1 890 000	1 090 000	%	106,908	855 264,00	0,39
0,375 % Nordea Bank Abp (MTN) 2019/2026	EUR	600 000			%	94,021	564 126,00	0,26
0,50 % Nordea Bank Abp (MTN) 2021/2031	EUR	610 000			%	83,622	510 094,20	0,23
1,125 % Nordea Bank Abp (MTN) 2022/2027	EUR	720 000			%	93,987	676 706,40	0,31
4,875 % Nordea Bank Abp (MTN) 2023/2034 *	EUR	1 240 000	1 240 000		%	103,964	1 289 153,60	0,59
0,625 % OP Corporate Bank plc (MTN) 2022/2027	EUR	1 200 000			%	90,917	1 091 004,00	0,50
5,25 % Orsted AS 2022/3022 *	EUR	440 000			%	100,182	440 800,80	0,20
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	1 500 000	1 500 000		%	101,049	1 515 735,00	0,69
0,625 % PostNL NV (MTN) 2019/2026	EUR	1 200 000			%	92,499	1 109 988,00	0,51
0,375 % Prologis Euro Finance LLC (MTN) 2020/2028	EUR	400 000			%	89,383	357 532,00	0,16
1,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2020/2032	EUR	500 000			%	84,132	420 660,00	0,19
0,75 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2021/2033	EUR	1 000 000	1 000 000		%	76,521	765 210,00	0,35
3,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2022/2030	EUR	1 800 000	1 000 000		%	99,404	1 789 272,00	0,82
4,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 023/2035	EUR	1 280 000	1 280 000		%	104,381	1 336 076,80	0,61
4,125 % Proximus SADP (MTN) 2023/2033	EUR	1 500 000	1 500 000		%	106,79	1 601 850,00	0,73
0,375 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2026	EUR	1 800 000	500 000		%	91,551	1 647 918,00	0,75
1,375 % Raiffeisen Bank International AG 2021/2033 *	EUR	500 000	1 000 000	1 000 000	%	82,261	411 305,00	0,19
4,625 % Redeia Corp., SA 2023/perpetual *	EUR	1 700 000	3 700 000	2 000 000	%	102,016	1 734 272,00	0,79
3,50 % RTE Reseau de Transport d'Electricite SADIR (MTN) 2023/2031	EUR	3 000 000	3 000 000		%	103,226	3 096 780,00	1,42
4,25 % Siemens Energy Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	2 400 000	2 400 000		%	97,487	2 339 688,00	1,07
0,75 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2022/2027	EUR	1 700 000	500 000		%	91,001	1 547 017,00	0,71
4,125 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2023/2027	EUR	2 470 000	2 470 000		%	103,037	2 545 013,90	1,16
4,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2023/2028	EUR	1 110 000	1 110 000		%	103,786	1 152 024,60	0,53
3,125 % SKF AB (MTN) 2022/2028	EUR	1 380 000			%	100,106	1 381 462,80	0,63
0,875 % Societe Generale SA (MTN) 2020/2028 *	EUR	1 300 000			%	90,878	1 181 414,00	0,54
2,875 % SSE PLC (MTN) 2022/2029	EUR	1 500 000	1 500 000		%	99,037	1 485 555,00	0,68

DWS Invest Corporate Green Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
3,50 % Statkraft AS (MTN) 2023/2033	EUR	470 000	470 000	%	103,478	486 346,60	0,22	
3,125 % Statkraft AS (MTN) 2023/2031	EUR	1 760 000	1 760 000	%	100,765	1 773 464,00	0,81	
2,375 % Stedin Holding NV (MTN) 2022/2030	EUR	1 000 000	1 000 000	%	95,524	955 240,00	0,44	
5,00 % Suez SACA (MTN) 2022/2032	EUR	1 500 000	1 500 000	%	110,738	1 661 070,00	0,76	
0,934 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2017/2024	EUR	500 000		600 000	%	97,762	488 810,00	0,22
0,01 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2020/2027	EUR	1 200 000			%	88,513	1 062 156,00	0,49
2,625 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2022/2029	EUR	540 000			%	97,784	528 033,60	0,24
0,30 % Swedbank AB (MTN) 2021/2027 *	EUR	1 560 000	1 000 000		%	92,444	1 442 126,40	0,66
0,50 % Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR	1 000 000	1 000 000		%	81,213	812 130,00	0,37
1,75 % Talanx AG 2021/2042 *	EUR	2 500 000	2 000 000	1 000 000	%	82,82	2 070 500,00	0,95
2,502 % Telefonica Europe BV 2020/perpetual *	EUR	1 000 000		1 300 000	%	92,458	924 580,00	0,42
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR	700 000			%	108,128	756 896,00	0,35
1,375 % Telia Co. AB 2020/2081 *	EUR	500 000		1 000 000	%	93,132	465 660,00	0,21
4,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2034	EUR	400 000		510 000	%	111,447	445 788,00	0,20
4,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	500 000	300 000	760 000	%	116,052	580 260,00	0,27
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual *	EUR	1 860 000	1 000 000		%	89,803	1 670 335,80	0,76
4,125 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2023/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	102,926	1 029 260,00	0,47
5,85 % UniCredit SpA (MTN) 2022/2027 *	EUR	1 910 000			%	105,976	2 024 141,60	0,93
2,375 % UNIQA Insurance Group AG 2021/2041 *	EUR	2 200 000	1 000 000		%	80,99	1 781 780,00	0,82
0,50 % UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2021/2031	EUR	1 010 000			%	82,618	834 441,80	0,38
2,25 % UPM-Kymmene Oyj (MTN) 2022/2029	EUR	350 000		100 000	%	95,679	334 876,50	0,15
5,875 % Valeo (MTN) 2023/2029	EUR	1 900 000	1 900 000		%	107,518	2 042 842,00	0,94
0,25 % VF Corp. (MTN) 2020/2028	EUR	1 500 000	1 000 000	1 100 000	%	84,259	1 263 885,00	0,58
4,25 % VF Corp. (MTN) 2023/2029	EUR	1 630 000	1 840 000	210 000	%	96,237	1 568 663,10	0,72
0,625 % Vonovia SE (MTN) 2021/2031	EUR	1 600 000			%	79,007	1 264 112,00	0,58
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030	EUR	2 000 000	2 000 000		%	105,923	2 118 460,00	0,97
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	1 100 000		1 000 000	%	88,063	968 693,00	0,44
1,70 % Barclays PLC (MTN) 2020/2026 *	GBP	1 300 000		500 000	%	93,587	1 399 510,10	0,64
1,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2026 *	GBP	500 000			%	93,119	535 581,38	0,25
2,057 % NatWest Group PLC (MTN) 2021/2028 *	GBP	1 500 000	710 000		%	89,301	1 540 865,53	0,71
2,50 % Orsted AS 2021/3021 *	GBP	1 500 000	1 000 000		%	66,576	1 148 751,56	0,53
1,125 % Realty Income Corp. (MTN) 2021/2027	GBP	700 000			%	88,384	711 686,70	0,33
2,25 % Scottish Hydro Electric Transmission PLC (MTN) 2019/2035	GBP	500 000		500 000	%	78,248	450 049,63	0,21
2,47 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2021/2029 *	USD	2 500 000	1 000 000		%	87,936	1 985 907,05	0,91
1,106 % Cooperatieve Rabobank UA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	USD	1 000 000			%	91,527	826 801,83	0,38
1,71 % EDP Finance BV -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	700 000			%	88,888	562 073,85	0,26
1,75 % Johnson Controls International Plc Via Tyco Fire & Security Finance SCA (MTN) 2020/2030	USD	1 800 000			%	83,161	1 352 210,83	0,62
3,261 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2022/2030 *	USD	600 000			%	91,08	493 658,34	0,23
5,778 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2029 *	USD	1 440 000	1 440 000		%	102,899	1 338 523,03	0,61
2,30 % Norfolk Southern Corp. (MTN) 2021/2031	USD	1 000 000			%	86,305	779 629,31	0,36
3,40 % NXP BV Via NXP Funding LLC Via NXP USA, Inc. (MTN) 2022/2030	USD	1 000 000			%	91,877	829 963,53	0,38
2,20 % PNC Financial Services Group, Inc. (MTN) 2019/2024	USD	600 000			%	97,22	526 937,46	0,24
1,15 % Royal Bank of Canada (MTN) 2021/2026	USD	1 000 000			%	91,51	826 648,26	0,38
6,50 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2023/2033	USD	350 000	350 000		%	105,566	333 767,71	0,15
1,538 % Swedbank AB (MTN) 2021/2026	USD	1 000 000			%	91,37	825 383,59	0,38
1,50 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2020/2030	USD	1 000 000			%	82,505	745 302,32	0,34
2,70 % Welltower OP LLC (MTN) 2019/2027	USD	1 000 000			%	93,95	848 689,81	0,39
3,85 % Welltower OP LLC (MTN) 2022/2032	USD	580 000			%	92,638	485 366,02	0,22
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés						1 224 547,83	0,56	
Titres portant intérêt								
5,875 % A.P. Moller - Maersk A/S -144A- (MTN) 2023/2033	USD	1 300 000	1 300 000	%	104,275	1 224 547,83	0,56	
Parts de fonds						1 486 561,65	0,68	
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	105	4 882	4 777	EUR	14 157,730	1 486 561,65	0,68
Total du portefeuille-titres						214 681 437,12	98,25	
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt Créances / dettes						-635 476,19	-0,29	
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
EURO-BUND FUTURE MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-68	1 246	1 314		65 620,00	0,03	
EURO-BUXL 30Y BND MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-20		20		-183 600,00	-0,08	
LONG GILT FUTURE MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-26		26		-211 750,17	-0,10	
US 10YR ULTRA FUT MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-38		38		-174 584,97	-0,08	
US 5YR NOTE (CBT) MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-63		63		-131 161,05	-0,06	
Dérivés sur devises Créances / dettes						96 058,88	0,05	

DWS Invest Corporate Green Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme						
Opérations de change à terme (Vente)						
Positions ouvertes						
EUR/GBP 5,0 millions					6 216,74	0,01
EUR/USD 15,7 millions					89 842,14	0,04
Avoirs bancaires					1 774 999,09	0,81
Dépositaire (à échéance quotidienne)						
Avoirs en euro	EUR				1124 115,92	0,51
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE						
Livre sterling	GBP	234 651			269 922,89	0,12
Dollar américain	USD	421 723			380 960,28	0,18
Autres éléments d'actif						
Intérêts à recevoir					2 603 133,69	1,19
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges					11 591,94	0,01
Autres actifs					1 117,15	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions					324 234,59	0,15
Total des éléments d'actif **					219 558 192,46	100,49
Autres engagements						
Engagements découlant des coûts					-228 946,33	-0,11
Engagements découlant d'opérations sur actions					-128 381,73	-0,06
Total des engagements					-1 058 424,25	-0,49
Actif du fonds					218 499 768,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FD	EUR	95,82
Classe LC	EUR	96,24
Classe LD	EUR	95,33
Classe ND	EUR	94,82
Classe TFC	EUR	98,13
Classe XD	EUR	96,44
Nombre d'actions en circulation		
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	24 382,049
Classe LD	Unité	808 571,871
Classe ND	Unité	5 771,010
Classe TFC	Unité	1 147 072,587
Classe XD	Unité	269 167,136

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
BBG MSCI Euro Corporate Green Bond 5 % Capped

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	59,186
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	146,161
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	98,076

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 40 731 323,26 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

DWS Invest Corporate Green Bonds

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

Royal Bank of Canada (UK), Société Générale et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Corporate Green Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 5 943 974,35
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 61 888,84
3. Autres revenus	EUR 465,69
<u>dont :</u>	
autres	EUR 465,69
Total des revenus	EUR 6 006 328,88
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -1137 318,94
<u>dont :</u>	
Commission de gestion de base	EUR -1 115 842,37
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 12 827,84
Commission d'administration	EUR -34 304,41
2. Rémunération du dépositaire	EUR -20 221,81
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -31 656,56
4. Taxe d'abonnement	EUR -106 415,43
5. Autres dépenses	EUR -72 126,89
<u>dont :</u>	
autres	EUR -72 126,89
Total des dépenses	EUR -1 367 739,63
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 638 589,25
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -5 013 501,52
Résultat des opérations de vente	EUR -5 013 501,52
V. Résultat d'exercice	EUR -374 912,27

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FD 0,60 % par an,	classe LC 0,82 % par an,
classe LD 0,82 % par an,	classe ND 1,22 % par an,
classe TFC 0,62 % par an,	classe XD 0,28 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 88 910,74 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 149 536 700,05
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -1 439 386,30
2. Encaissement (net)	EUR 54 471 807,48
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 134 653,16
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 638 589,25
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -5 013 501,52
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 16 170 906,09
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 218 499 768,21

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-5 013 501,52
<u>sur :</u>			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-6 946 989,89	
Opérations de change (à terme)	EUR	263 998,09	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	1 669 490,28	

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,76

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,55

Classe ND

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,18

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,06

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Corporate Green Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	EUR	218 499 768,21
2022	EUR	149 536 700,05
2021	EUR	187 075 898,32
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2023	Classe FD	EUR 95,82
	Classe LC	EUR 96,24
	Classe LD	EUR 95,33
	Classe ND	EUR 94,82
	Classe TFC	EUR 98,13
	Classe XD	EUR 96,44
2022	Classe FD	EUR 89,54
	Classe LC	EUR 88,54
	Classe LD	EUR 89,28
	Classe ND	EUR 89,16
	Classe TFC	EUR 90,09
	Classe XD	EUR 89,83
2021	Classe FD	EUR 103,28
	Classe LC	EUR 101,81
	Classe LD	EUR 102,96
	Classe ND	EUR 102,98
	Classe TFC	EUR 103,38
	Classe XD	EUR 103,63

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,01 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 10 659 694,20 euros.

Rapport annuel

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment DWS Invest Corporate Hybrid Bonds est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cet effet, le compartiment investit à l'échelle mondiale dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants portant sur des titres, des titres participatifs et bénéficiaires, des dérivés ainsi que des titres du marché monétaire et des liquidités. Au moins 50 % des actifs du compartiment doivent être investis dans le monde entier dans des obligations hybrides émises par des entreprises. Les obligations hybrides sont des obligations qui, en raison de leur structure, présentent des caractéristiques à la fois de dettes et de capital-actions. Les obligations hybrides comprennent également des obligations subordonnées (obligations Tier 1 et Tier 2), des titres de participation, des obligations à warrants, des obligations convertibles et des obligations subordonnées émises par les compagnies d'assurance. Jusqu'à 100 % des actifs du compartiment peuvent être investis dans des obligations subordonnées. L'objectif du gestionnaire de portefeuille est de couvrir le portefeuille contre les risques de change par rapport à l'euro. Le recours à des dérivés est autorisé à des fins de couverture et de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1245923484	8,8 %	-8,9 %	5,2 %
Classe FC	LU1245923302	9,1 %	-8,0 %	6,8 %
Classe FC10	LU2112817668	9,4 %	-7,4 %	-4,1 % ¹⁾
Classe FD	LU1576724287	9,1 %	-8,0 %	6,9 %
Classe LD	LU1245923641	8,8 %	-8,9 %	5,2 %
Classe TFC	LU1663846050	9,1 %	-8,0 %	6,8 %
Classe TFD	LU1663847967	9,1 %	-8,0 %	6,8 %
Classe XC	LU1292896948	9,6 %	-6,8 %	9,3 %
Classe XD	LU1292897086	9,6 %	-6,8 %	9,2 %
Classe CHF FCH ³⁾	LU1292896518	6,9 %	-10,5 %	3,0 %
Classe CHF LCH ³⁾	LU1292896609	6,6 %	-11,3 %	1,5 %
Classe SGD LDMH ⁴⁾	LU1532502355	9,6 %	-5,6 %	12,7 %
Classe USD FCH ⁵⁾	LU1292896781	11,3 %	-3,6 %	17,0 %
Classe USD FCH50 ⁵⁾	LU2628678976	7,5 % ²⁾	-	-
Classe USD FDH ⁵⁾	LU1532502272	11,2 %	-3,6 %	17,1 %
Classe USD FDQH ⁵⁾	LU1550205394	11,3 %	-3,5 %	17,1 %
Classe USD LCH ⁵⁾	LU1292896864	10,9 %	-4,5 %	15,3 %
Classe USD LDMH ⁵⁾	LU1532502439	10,8 %	-4,4 %	15,5 %

¹⁾ Classe FC10 lancée le 28 février 2020

²⁾ Classe USD FCH50 lancée le 15 juin 2023

³⁾ en CHF

⁴⁾ en SGD

⁵⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Corporate Hybrid Bonds a réalisé une plus-value de 8,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, l'équipe de gestion du portefeuille a investi en grande partie dans des obligations

hybrides d'entreprises. En ce qui concerne la répartition sectorielle, le compartiment était fondamentalement largement diversifié, bien que les émissions des services aux collectivités (électricité, énergie) aient constitué la priorité de placement, ces entreprises représentant la majorité des émetteurs sur le marché des obligations hybrides. Les titres productifs d'intérêt détenus dans le portefeuille présentaient à la fois une notation Investment Grade (notation BBB ou supérieure attribuée par les principales agences de notation) et une notation Non Investment Grade à la date de clôture. Sur le

plan régional, le compartiment était positionné au niveau international. Néanmoins, ses placements se sont concentrés davantage sur les titres européens, en particulier les émissions allemandes et françaises.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux

d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Le résultat des placements du compartiment a été conforté par des hausses de cours dues à la baisse des taux d'intérêt et au resserrement des primes de risque de crédit (Credit Spreads). Les obligations des secteurs des services aux collectivités et de l'énergie ont largement contribué à cette évolution positive. L'équipe de gestion de portefeuille a réussi à éviter les défauts de crédit ou les obligations hybrides pour lesquelles le paiement des coupons a été suspendu. En ce qui concerne les devises, l'accent a continué à être mis sur les placements en euro. Les devises étrangères détenues dans le portefeuille en raison des placements en valeurs mobilières ont été couvertes par rapport à l'euro.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de

publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	197 911 355,59	91,06
Total des obligations	197 911 355,59	91,06
2. Dérivés	-879 059,69	-0,41
3. Avoirs bancaires	17 358 674,31	7,99
4. Autres éléments d'actif	3 166 510,88	1,45
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	202 450,06	0,09
II. Engagements		
1. Autres engagements	-267 786,23	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-152 458,30	-0,07
III. Actif du fonds	217 339 686,62	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						197 911 355,59	91,06
Titres portant intérêt							
3,248	% Abertis Infraestructuras Finance BV 2020/perpetual *	EUR 800 000	400 000	%	96,217	769 736,00	0,35
,2,625	% Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual *	EUR 1 100 000		%	91,346	1 004 806,00	0,46
1,625	% Alliander NV 2018/perpetual *	EUR 575 000		%	95,97	551 827,50	0,25
7,125	% APA Infrastructure Ltd (MTN) 2023/2083 *	EUR 1 240 000	1 240 000	%	105,25	1 305 100,00	0,60
2,75	% Arkema SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR 1 000 000	1 000 000	%	99,143	991 430,00	0,46
1,50	% Arkema SA 2020/perpetual *	EUR 800 000		%	92,845	742 760,00	0,34
1,625	% AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081 *	EUR 7 450 000		%	90,496	6 741 952,00	3,10
3,125	% Bayer AG 2019/2079 *	EUR 2 400 000		%	90,531	2 172 744,00	1,00
7,00	% Bayer AG 2023/2083 *	EUR 2 900 000	2 900 000	%	103,549	3 002 921,00	1,38
3,625	% BP Capital Markets PLC 2020/perpetual *	EUR 4 750 000	500 000	%	93,821	4 456 497,50	2,05
2,375	% Brisa-Concessao Rodoviaria SA (MTN) 2017/2027	EUR 300 000		%	97,285	291 855,00	0,13
4,777	% Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR 510 000		%	101,761	518 981,10	0,24
0,95	% Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual *	EUR 700 000	700 000	%	95,747	670 229,00	0,31
1,60	% Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual *	EUR 700 000		%	84,735	593 145,00	0,27
1,25	% Deutsche Boerse AG 2020/2047 *	EUR 200 000		%	90,668	181 336,00	0,08
2,00	% Deutsche Boerse AG 2022/2048 *	EUR 1 200 000	1 200 000	%	90,756	1 089 072,00	0,50
1,875	% EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081 *	EUR 1 400 000		%	93,316	1 306 424,00	0,60
5,375	% Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	EUR 700 000		%	100,536	703 752,00	0,32
5,00	% Electricite de France SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR 1 500 000		%	99,968	1 499 520,00	0,69
4,00	% Electricite de France SA 2018/perpetual *	EUR 2 200 000		%	99,384	2 186 448,00	1,01
3,00	% Electricite de France SA 2019/perpetual *	EUR 1 800 000		%	91,425	1 645 650,00	0,76
3,375	% Electricite de France SA 2020/perpetual *	EUR 2 000 000		%	87,83	1 756 600,00	0,81
2,625	% Electricite de France SA 2021/perpetual *	EUR 800 000		%	89,035	712 280,00	0,33
7,50	% Electricite de France SA (MTN) 2022/perpetual *	EUR 1 200 000		%	109,446	1 313 352,00	0,60
5,85	% Elia Group SA 2023/perpetual *	EUR 4 600 000	4 600 000	%	101,813	4 683 398,00	2,16
3,75	% ELM BV for Firmenich International SA 2020/perpetual *	EUR 4 510 000	690 000	%	98,158	4 426 925,80	2,04
1,625	% EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2079 *	EUR 6 200 000		%	90,128	5 587 936,00	2,57
1,125	% EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2079 *	EUR 200 000		%	97,872	195 744,00	0,09
1,875	% EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2020/2080 *	EUR 2 100 000	1 500 000	%	93,556	1 964 676,00	0,90
3,375	% Enel SpA 2018/perpetual *	EUR 4 900 000		%	95,437	4 676 413,00	2,15
2,25	% Enel SpA 2020/perpetual *	EUR 1 890 000		%	91,733	1 733 753,70	0,80
1,875	% Enel SpA 2021/perpetual *	EUR 3 380 000		%	79,374	2 682 841,20	1,23
6,375	% Enel SpA (MTN) 2023/perpetual *	EUR 10 400 000	10 400 000	%	104,736	10 899 254,40	5,00
6,625	% Enel SpA (MTN) 2023/perpetual *	EUR 630 000	630 000	%	106,594	671 542,20	0,31
3,25	% Engie SA 2019/perpetual *	EUR 2 800 000		%	98,817	2 766 876,00	1,27
1,625	% Engie SA 2019/perpetual *	EUR 1 000 000		%	96,347	963 470,00	0,44
1,50	% Engie SA 2020/perpetual *	EUR 1 900 000		%	88,341	1 678 479,00	0,77
1,875	% Engie SA 2021/perpetual *	EUR 400 000		%	83,225	332 900,00	0,15
2,625	% Eni SpA 2020/perpetual *	EUR 1 740 000	300 000	%	96,136	1 672 766,40	0,77
3,375	% Eni SpA 2020/perpetual *	EUR 4 300 000		%	91,909	3 952 087,00	1,82
2,00	% Eni SpA 2021/perpetual *	EUR 2 960 000		%	91,447	2 706 831,20	1,25
2,75	% Eni SpA 2021/perpetual *	EUR 2 080 000	1 500 000	%	86,111	1 791 108,80	0,82
2,625	% Euroclear Investments SA 2018/2048 *	EUR 900 000	700 000	%	92,875	835 875,00	0,38
1,375	% Euroclear Investments SA 2021/2051 *	EUR 1 000 000		%	79,2	792 000,00	0,36
6,75	% Eurofins Scientific SE 2023/perpetual *	EUR 1 790 000	1 790 000	%	104,104	1 863 461,60	0,86
1,50	% Grand City Properties SA (MTN) 2020/perpetual *	EUR 1 900 000		%	46,301	879 719,00	0,41
3,248	% Heimstaden Bostad AB 2019/perpetual *	EUR 1 700 000		%	52,214	887 638,00	0,41
3,375	% Heimstaden Bostad AB 2020/perpetual *	EUR 400 000		%	42,347	169 388,00	0,08
4,875	% Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR 1 500 000	1 500 000	%	100,983	1 514 745,00	0,70
2,25	% Iberdrola International BV 2020/perpetual *	EUR 4 600 000		%	89,463	4 115 298,00	1,89
1,825	% Iberdrola International BV 2021/perpetual *	EUR 3 700 000		%	85,361	3 158 357,00	1,45
3,625	% Infineon Technologies AG 2019/perpetual *	EUR 1 600 000		%	96,001	1 536 016,00	0,71
2,85	% Koninklijke FrieslandCampina NV 2020/perpetual *	EUR 4 260 000		%	92,39	3 935 814,00	1,81
6,00	% Koninklijke KPN NV 2022/perpetual *	EUR 700 000		%	103,522	724 654,00	0,33
1,625	% Merck KGaA 2019/2079 *	EUR 700 000		%	97,564	682 948,00	0,31
1,625	% Merck KGaA 2020/2080 *	EUR 300 000		%	93,07	279 210,00	0,13
2,374	% Naturgy Finance BV 2021/perpetual *	EUR 900 000		%	91,484	823 356,00	0,38
6,25	% OMV AG 2015/perpetual *	EUR 100 000		%	103,761	103 761,00	0,05
2,50	% OMV AG 2020/perpetual *	EUR 1 700 000	700 000	%	94,429	1 605 293,00	0,74
2,875	% OMV AG 2020/perpetual *	EUR 3 500 000		%	88,76	3 106 600,00	1,43
5,00	% Orange SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR 3 400 000		%	102,302	3 478 268,00	1,60
1,375	% Orange SA (MTN) 2021/perpetual *	EUR 600 000		%	85,517	513 102,00	0,24
5,375	% Orange SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR 800 000	800 000	%	104,89	839 120,00	0,39
2,25	% Orsted AS 2017/3017 *	EUR 200 000		%	97,846	195 692,00	0,09
1,50	% Orsted AS 2021/3021 *	EUR 260 000		%	76,895	199 927,00	0,09
5,25	% Orsted AS 2022/3022 *	EUR 500 000		%	100,182	500 910,00	0,23
4,25	% Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	EUR 1 620 000		%	67,74	1 097 388,00	0,51

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
4,625 % Redeia Corp., SA 2023/perpetual *	EUR	5 400 000	5 400 000		%	102,016	5 508 864,00	2,54
2,875 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2021/perpetual *	EUR	1 670 000			%	16,318	272 510,60	0,13
2,875 % SES SA 2021/perpetual *	EUR	700 000	700 000		%	91,16	638 120,00	0,29
1,875 % Southern Co. 2021/2081 *	EUR	7 810 000			%	86,004	6 716 912,40	3,09
4,00 % SSE PLC 2022/perpetual *	EUR	6 860 000			%	97,137	6 663 598,20	3,07
1,50 % Stedin Holding NV 2021/perpetual *	EUR	5 040 000		1 000 000	%	90,036	4 537 814,40	2,09
2,376 % Telefonica Europe BV 2021/perpetual *	EUR	1 200 000			%	87,09	1 045 080,00	0,48
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR	1 100 000			%	108,128	1 189 408,00	0,55
1,375 % Telia Co. AB 2020/2081 *	EUR	430 000			%	93,132	400 467,60	0,18
2,75 % Telia Co. AB 2022/2083 *	EUR	1 000 000			%	92,198	921 980,00	0,42
4,625 % Telia Co., AB 2022/2082 *	EUR	3 280 000			%	99,916	3 277 244,80	1,51
2,125 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2029	EUR	2 000 000	2 000 000		%	96,562	1 931 240,00	0,89
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual *	EUR	490 000		1 800 000	%	89,803	440 034,70	0,20
2,625 % TotalEnergies SE (MTN) 2015/perpetual *	EUR	2 100 000			%	97,855	2 054 955,00	0,95
3,369 % TotalEnergies SE (MTN) 2016/perpetual *	EUR	2 000 000			%	97,677	1 953 540,00	0,90
2,00 % TotalEnergies SE 2020/perpetual *	EUR	4 000 000			%	84,572	3 382 880,00	1,56
2,125 % TotalEnergies SE 2021/perpetual *	EUR	1 630 000			%	80,305	1 308 971,50	0,60
3,25 % TotalEnergies SE 2022/perpetual *	EUR	2 710 000			%	82,852	2 245 289,20	1,03
2,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual *	EUR	1 300 000			%	88,292	1 147 796,00	0,53
7,25 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2023/perpetual *	EUR	3 200 000	3 200 000		%	99,986	3 199 552,00	1,47
5,993 % Veolia Environnement SA 2023/perpetual *	EUR	1 300 000	1 300 000		%	105,211	1 367 743,00	0,63
4,625 % Volkswagen International Finance NV 2014/perpetual *	EUR	1 100 000			%	99,495	1 094 445,00	0,50
3,875 % Volkswagen International Finance NV 2017/perpetual *	EUR	1 800 000			%	95,683	1 722 294,00	0,79
3,50 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	2 400 000			%	97,405	2 337 720,00	1,08
3,875 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	2 400 000			%	91,97	2 207 280,00	1,02
3,748 % Volkswagen International Finance NV 2022/perpetual *	EUR	1 800 000			%	93,985	1 691 730,00	0,78
4,375 % Volkswagen International Finance NV 2022/perpetual *	EUR	3 100 000			%	90,857	2 816 567,00	1,30
7,50 % Volkswagen International Finance NV 2023/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	108,929	653 574,00	0,30
7,875 % Volkswagen International Finance NV 2023/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	112,82	338 460,00	0,16
3,00 % Wintershall Dea Finance 2 BV 2021/perpetual *	EUR	500 000			%	87,504	437 520,00	0,20
0,84 % Wintershall Dea Finance BV (MTN) 2019/2025	EUR	2 000 000	2 000 000		%	95,382	1 907 640,00	0,88
4,25 % BP Capital Markets PLC 2020/perpetual *	GBP	3 860 000	700 000		%	94,087	4 177 669,54	1,92
8,375 % British Telecommunications PLC (MTN) 2023/2083 *	GBP	2 890 000	2 890 000		%	105,87	3 519 556,28	1,62
5,25 % Centrica PLC 2015/2075 *	GBP	1 700 000	1 000 000		%	98,98	1 935 590,71	0,89
6,00 % Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	GBP	1 200 000			%	97,637	1 347 760,83	0,62
5,625 % NGG Finance PLC 2013/2073 *	GBP	2 000 000	1 000 000		%	98,827	2 273 645,58	1,05
2,50 % Orsted AS 2021/3021 *	GBP	3 530 000			%	66,576	2 703 395,35	1,24
6,875 % Vattenfall AB 2023/2083 *	GBP	1 040 000	1 040 000		%	100,666	1 204 296,18	0,55
4,875 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	GBP	800 000			%	97,562	897 817,03	0,41
4,875 % BP Capital Markets PLC 2020/perpetual *	USD	170 000			%	94,174	144 621,26	0,07
6,25 % Enbridge, Inc. 2018/2078 *	USD	500 000			%	92,87	419 466,86	0,19
6,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	USD	400 000			%	69,836	252 343,17	0,12

Total du portefeuille-titres

197 911 355,59 91,06

Dérivés

(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)

Dérivés sur devises

Créances / dettes

-83 617,29 -0,04

Opérations de change à terme

Opérations de change à terme (Achat)

Positions ouvertes

CHF/EUR 3,4 millions 125 380,92 0,06
SGD/EUR 1,6 million 1 504,09 0,00
USD/EUR 20,8 millions -202 947,19 -0,10

Positions clôturées

USD/EUR 7,4 millions -25 665,23 -0,01

Opérations de change à terme (Vente)

Positions ouvertes

EUR/GBP 15,8 millions 18 110,12 0,01

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Swaps						-795 442,40	-0,37
Créances / dettes							
Credit Default Swaps							
Protection buyer							
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (GS)						-795 442,40	-0,37
Avoirs bancaires						17 358 674,31	7,99
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR					11 323 657,44	5,21
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne suédoise	SEK	540				48,51	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Livre sterling	GBP	130 525				150 144,50	0,07
Franc suisse	CHF	126 593				136 447,54	0,06
Dollar de Singapour	SGD	17 770				12 162,87	0,01
Dollar américain	USD	6 349 991				5 736 213,45	2,64
Autres éléments d'actif						3 166 510,88	1,45
Intérêts à recevoir						3 132 833,18	1,44
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges ...						28 788,17	0,01
Autres actifs						4 889,53	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						202 450,06	0,09
Total des éléments d'actif **						172 074 212,30	100,45
Autres engagements						-267 786,23	-0,11
Engagements découlant des coûts						-251 119,55	-0,10
Autres engagements divers						-16 666,68	-0,01
Engagements découlant d'opérations sur actions						-152 458,30	-0,07
Total des engagements						-1 444 299,35	-0,66
Actif du fonds						217 339 686,62	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	113,75
Classe CHF LCH	CHF	110,87
Classe FC	EUR	117,52
Classe FC10	EUR	95,94
Classe FD	EUR	92,23
Classe LC	EUR	114,30
Classe LD	EUR	94,57
Classe TFC	EUR	101,52
Classe TFD	EUR	88,26
Classe XC	EUR	124,80
Classe XD	EUR	98,34
Classe SGD LDMH	SGD	9,06
Classe USD FCH50	USD	107,51
Classe USD FCH	USD	139,64
Classe USD FDH	USD	108,13
Classe USD FDQH	USD	97,46
Classe USD LCH	USD	136,06
Classe USD LDMH	USD	94,23

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	20 360,156
Classe CHF LCH	Unité	10 116,523
Classe FC	Unité	315 898,308
Classe FC10	Unité	120 250,000
Classe FD	Unité	10 429,977
Classe LC	Unité	334 715,183
Classe LD	Unité	55 100,909
Classe TFC	Unité	231 329,741
Classe TFD	Unité	121 119,340
Classe XC	Unité	367 861,661
Classe XD	Unité	143 349,012
Classe SGD LDMH	Unité	169 871,000
Classe USD FCH50	Unité	100,000
Classe USD FCH	Unité	94 381,480
Classe USD FDH	Unité	13 689,034
Classe USD FDQH	Unité	85 491,418
Classe USD LCH	Unité	23 197,874
Classe USD LDMH	Unité	19 692,742

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	1,301
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	4,568
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	2,240

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 35 414 068,92 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

GS = Goldman Sachs AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source).....	EUR 7 525 411,22
2. Revenus des opérations d'échange (swaps).....	EUR 7 499,67
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source).....	EUR 269 601,23
4. Revenus des prêts de titres.....	EUR 119 088,59
5. Autres revenus.....	EUR 781,08
Total des revenus.....	EUR 7 922 381,79
II. Dépenses	
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps).....	EUR -139 413,32
2. Commission de gestion.....	EUR -1 147 820,73
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -1 131 092,27
Revenus découlant du plafond de charges.....	EUR 31 691,77
Commission d'administration.....	EUR -48 420,23
3. Rémunération du dépositaire.....	EUR -11 913,39
4. Frais d'audit, juridiques et de publication.....	EUR -46 586,12
5. Taxe d'abonnement.....	EUR -107 080,47
6. Autres dépenses.....	EUR -112 033,37
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts.....	EUR -39 696,20
autres.....	EUR -72 337,17
Total des dépenses.....	EUR -1 564 847,40
III. Revenus ordinaires, nets.....	EUR 6 357 534,39
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées.....	EUR -3 980 971,13
Résultat des opérations de vente.....	EUR -3 980 971,13
V. Résultat d'exercice.....	EUR 2 376 563,26

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,76 % par an,	classe CHF LCH 1,05 % par an,
classe FC 0,73 % par an,	classe FC10 0,51 % par an,
classe FD 0,73 % par an,	classe LC 1,03 % par an,
classe LD 1,03 % par an,	classe TFC 0,73 % par an,
classe TFD 0,75 % par an,	classe XC 0,28 % par an,
classe XD 0,28 % par an,	classe SGD LDMH 1,06 % par an,
classe USD FCH 0,76 % par an,	classe USD FCH50 0,21 % ¹⁾ ,
classe USD FDH 0,77 % par an,	classe USD FDQH 0,76 % par an,
classe USD LCH 1,06 % par an,	classe USD LDMH 1,06 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH 0,019 % par an,	classe CHF LCH 0,021 % par an,
classe FC 0,020 % par an,	classe FC10 0,019 % par an,
classe FD 0,019 % par an,	classe LC 0,019 % par an,
classe LD 0,019 % par an,	classe TFC 0,020 % par an,
classe TFD 0,008 % par an,	classe XC 0,017 % par an,
classe XD 0,019 % par an,	classe SGD LDMH 0,019 % par an,
classe USD FCH 0,014 % par an,	classe USD FCH50 0,000 % ¹⁾ ,
classe USD FDH 0,011 % par an,	classe USD FDQH 0,019 % par an,
classe USD LCH 0,020 % par an,	classe USD LDMH 0,019 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

¹⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 418,68 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice.....		EUR	171 309 118,26
1. Distribution pour l'exercice précédent / distribution intermédiaire.....	EUR	-940 401,95	
2. Encaissement (net).....	EUR	29 870 677,68	
3. Régularisation des revenus / dépenses.....	EUR	-134 105,41	
4. Revenus ordinaires, nets.....	EUR	6 357 534,39	
5. Plus-values / moins-values réalisées.....	EUR	-3 980 971,13	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées.....	EUR	14 857 834,78	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice.....	EUR	217 339 686,62	

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus).....		EUR	-3 980 971,13
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières.....	EUR	-3 532 194,40	
Opérations de change (à terme).....	EUR	-809 903,04	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	361 126,31	

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC10

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,60

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,40

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,48

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,19

Classe SGD LDMH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 février 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 août 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	SGD	0,03
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	SGD	0,03

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FDH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	3,06

Classe USD FDQH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,91
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,91
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,91
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,91

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,29
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,29

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021	Classe CHF FCH			CHF	127,40
2023	EUR	217 339 686,62		Classe CHF LCH	CHF	124,85		
2022	EUR	171 309 118,26		Classe FC	EUR	128,35		
2021	EUR	193 649 794,42		Classe FC10	EUR	104,34		
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FD	EUR	105,85		
2023	Classe CHF FCH	CHF	113,75	Classe LC	EUR	125,59		
	Classe CHF LCH	CHF	110,87	Classe LD	EUR	108,47		
	Classe FC	EUR	117,52	Classe TFC	EUR	110,87		
	Classe FC10	EUR	95,94	Classe TFD	EUR	101,30		
	Classe FD	EUR	92,23	Classe XC	EUR	135,09		
	Classe LC	EUR	114,30	Classe XD	EUR	112,94		
	Classe LD	EUR	94,57	Classe SGD LDMH	SGD	10,56		
	Classe TFC	EUR	101,52	Classe USD FCH50	USD	-		
	Classe TFD	EUR	88,26	Classe USD FCH	USD	146,46		
	Classe XC	EUR	124,80	Classe USD FDH	USD	119,05		
	Classe XD	EUR	98,34	Classe USD FDQH	USD	111,35		
	Classe SGD LDMH	SGD	9,06	Classe USD LCH	USD	143,63		
	Classe USD FCH50	USD	107,51	Classe USD LDMH	USD	108,44		
	Classe USD FCH	USD	139,64					
	Classe USD FDH	USD	108,13					
	Classe USD FDQH	USD	97,46					
	Classe USD LCH	USD	136,06					
	Classe USD LDMH	USD	94,23					
2022	Classe CHF FCH	CHF	106,37					
	Classe CHF LCH	CHF	103,98					
	Classe FC	EUR	107,70					
	Classe FC10	EUR	87,73					
	Classe FD	EUR	86,77					
	Classe LC	EUR	105,06					
	Classe LD	EUR	88,94					
	Classe TFC	EUR	93,03					
	Classe TFD	EUR	83,04					
	Classe XC	EUR	113,86					
	Classe XD	EUR	92,51					
	Classe SGD LDMH	SGD	8,60					
	Classe USD FCH50	USD	-					
	Classe USD FCH	USD	125,50					
	Classe USD FDH	USD	99,78					
	Classe USD FDQH	USD	91,11					
	Classe USD LCH	USD	122,72					
	Classe USD LDMH	USD	88,41					

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 87,33 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 1 313 217 909,07 euros.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Credit Opportunities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Credit Opportunities consiste à générer une plus-value récurrente. Pour ce faire, il peut investir dans le monde entier dans des obligations d'État, des obligations d'émetteurs semi-publics (par ex. banques centrales, agences gouvernementales, collectivités locales et organisations supranationales), des Asset Backed Securities et des obligations adossées à des actifs, ainsi que dans des obligations d'entreprises et des obligations d'émetteurs des pays émergents. Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Credit Opportunities a réalisé une plus-value de 6,8 % par action (classe d'actions FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, l'équipe de gestion du portefeuille a investi principalement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds)

DWS Invest Credit Opportunities

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe FC	LU1968688876	6,8 %	-0,7 %	5,9 %
Classe FD	LU2715966698	-	-	0,3 %
Classe LC	LU2715966771	-	-	0,3 %
Classe LD	LU2715966854	-	-	0,3 %
Classe TFC	LU2715966342	-	-	0,3 %
Classe TFD	LU2715966425	-	-	0,3 %

¹⁾ Classe FC lancée le 30 avril 2019 / classes FD, LC, LD, TFC et TFD lancées le 15 décembre 2023

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

et des obligations de prestataires de services financiers (Financials). D'un point de vue géographique, le compartiment était globalement diversifié, bien que les titres productifs d'intérêt américains et européens aient constitué la priorité de placement. Fin décembre 2023, la majorité des émissions détenues dans le portefeuille étaient de qualité Investment Grade.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansion-

niste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu

une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Compte tenu de l'augmentation des taux d'inflation et du risque d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt qui en résulte, l'équipe de gestion du portefeuille a réduit les risques de taux d'intérêt dans le portefeuille du compartiment au cours du premier trimestre 2023. En outre, au cours du deuxième trimestre 2023, les risques de crédit ont été sensiblement réduits au sein du portefeuille obligataire, compte tenu, selon l'équipe de gestion du portefeuille, des risques de marché nettement plus élevés, des conditions de financement plus strictes et des primes de risque faibles, notamment pour les obligations à haut rendement. Au cours du reste de l'année, la duration du portefeuille (capital moyen immobilisé) a été progressivement relevée et, au quatrième trimestre 2023, le risque de crédit a également été légèrement augmenté par la réduction des couvertures. Dans l'ensemble, le compartiment a pu profiter des hausses de rendement des obligations d'entreprises, tandis que les couvertures ont entraîné une baisse du rendement du portefeuille, tant du côté des taux que du côté du crédit.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règle-

ment (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Credit Opportunities

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	110 796 782,95	93,48
Total des obligations	110 796 782,95	93,48
2. Parts de fonds		
Fonds obligataires	4 304 877,30	3,63
Total des parts de fonds	4 304 877,30	3,63
3. Dérivés	-2 153 947,00	-1,82
4. Avoirs bancaires	4 004 772,35	3,38
5. Autres éléments d'actif	1 750 865,27	1,48
II. Engagements		
1. Autres engagements	-179 293,85	-0,15
III. Actif du fonds	118 524 057,02	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Credit Opportunities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							110 796 782,95	93,48
Titres portant intérêt								
4,375 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR	700 000	700 000		%	103,787	726 509,00	0,61
5,625 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2020/2026 *	EUR	396 000	396 000		%	37,65	149 094,00	0,13
2,625 % Accor SA 2019/perpetual *	EUR	300 000	1 100 000	800 000	%	97,743	293 229,00	0,25
4,25 % Achmea BV (MTN) 2015/perpetual *	EUR	100 000	100 000		%	99,328	99 328,00	0,08
4,25 % Aena SME SA (MTN) 2023/2030	EUR	500 000	500 000		%	106,415	532 075,00	0,45
5,00 % Agps Bondco PLC (MTN) 2021/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		%	33,648	336 480,00	0,28
0,88 % AIA Group Ltd (MTN) 2021/2033 *	EUR	100 000		200 000	%	85,374	85 374,00	0,07
4,625 % AIB Group PLC (MTN) 2023/2029 *	EUR	190 000	190 000		%	103,282	196 235,80	0,17
1,75 % Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2025	EUR	300 000			%	97,042	291 126,00	0,25
3,875 % Allwyn International AS -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	350 000			%	96,453	337 585,50	0,28
2,25 % Altice Financing SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	500 000		%	97,449	487 245,00	0,41
8,00 % Altice France Holding SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	630 000	630 000		%	57,802	364 152,60	0,31
1,875 % American International Group, Inc. (MTN) 2017/2027	EUR	377 000		213 000	%	95,76	361 015,20	0,30
3,971 % Amprion GmbH (MTN) 2022/2032	EUR	300 000	300 000	100 000	%	104,343	313 029,00	0,26
3,875 % Amprion GmbH (MTN) 2023/2028	EUR	600 000	600 000		%	103,173	619 038,00	0,52
2,00 % APA Infrastructure Ltd (MTN) 2015/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		%	95,665	956 650,00	0,81
5,00 % ARD Finance SA -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	800 000	800 000		%	50,099	400 792,00	0,34
4,25 % Arkema SA (MTN) 2023/2030	EUR	400 000	400 000		%	104,562	418 248,00	0,35
2,875 % Aroundtown SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR	140 000			%	35,887	50 241,80	0,04
0,336 % Asahi Group Holdings Ltd (MTN) 2021/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		%	91,177	911 770,00	0,77
5,399 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2023/2033	EUR	430 000	430 000		%	106,533	458 091,90	0,39
3,75 % AstraZeneca PLC (MTN) 2023/2032	EUR	260 000	560 000	300 000	%	105,344	273 894,40	0,23
3,15 % AT&T, Inc. 2017/2036	EUR	300 000			%	93,327	279 981,00	0,24
7,078 % ATF Netherlands BV 2016/perpetual *	EUR	200 000			%	44,647	89 294,00	0,08
5,101 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd (MTN) 2023/2033 *	EUR	340 000	340 000		%	102,884	349 805,60	0,30
2,00 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2021/2030	EUR	400 000			%	88,887	355 548,00	0,30
2,625 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	340 000			%	98,201	333 883,40	0,28
5,50 % AXA SA (MTN) 2023/2043 *	EUR	160 000	160 000		%	107,324	171 718,40	0,15
8,50 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2022/2025 *	EUR	200 000			%	103,155	206 310,00	0,17
5,625 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2023/2026 *	EUR	600 000	600 000		%	102,814	616 884,00	0,52
2,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	200 000			%	96,408	192 816,00	0,16
5,25 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2029 *	EUR	200 000	200 000		%	103,33	206 660,00	0,17
4,625 % Banco Santander SA (MTN) 2023/2027 *	EUR	800 000	800 000		%	102,48	819 840,00	0,69
0,694 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2031 *	EUR	300 000	300 000		%	83,735	251 205,00	0,21
1,875 % Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2026 *	EUR	450 000			%	97,308	437 886,00	0,37
4,875 % Bankinter SA (MTN) 2023/2031 *	EUR	500 000	500 000		%	104,855	524 275,00	0,44
4,375 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2023/2030	EUR	500 000	500 000		%	104,05	520 250,00	0,44
4,00 % Bayer AG (MTN) 2023/2026	EUR	1 090 000	1 090 000		%	101,459	1 105 903,10	0,93
3,875 % BNI Finance BV (MTN) 2023/2030	EUR	1 010 000	1 010 000		%	103,729	1 047 662,90	0,88
2,50 % BNP Paribas (MTN) 2022/2032 *	EUR	400 000			%	94,714	378 856,00	0,32
4,50 % Booking Holdings, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR	620 000			%	108,999	675 793,80	0,57
5,375 % Bouygues SA 2022/2042	EUR	500 000	300 000		%	119,087	595 435,00	0,50
5,125 % BPCE SA (MTN) 2023/2035 *	EUR	300 000	300 000		%	103,012	309 036,00	0,26
3,75 % British Telecommunications PLC (MTN) 2023/2031	EUR	170 000	510 000	340 000	%	102,831	174 812,70	0,15
6,375 % Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama 2014/perpetual *	EUR	300 000			%	100,512	301 536,00	0,25
4,625 % CaixaBank SA (MTN) 2023/2027 *	EUR	1 200 000	1 200 000		%	102,114	1 225 368,00	1,03
6,125 % CaixaBank SA (MTN) 2023/2034 *	EUR	1 200 000	1 700 000	500 000	%	105,884	1 270 608,00	1,07
5,00 % CaixaBank SA (MTN) 2023/2029 *	EUR	600 000	600 000		%	104,645	627 870,00	0,53
0,75 % CapitaLand Ascendas REIT (MTN) 2021/2028	EUR	460 000			%	85,652	393 999,20	0,33
3,875 % Cargill, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	760 000	760 000		%	103,944	789 974,40	0,67
4,125 % Carrier Global Corp. -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	510 000	510 000		%	102,963	525 111,30	0,44
4,50 % Carrier Global Corp. -Reg- (MTN) 2023/2032	EUR	390 000	390 000		%	107,086	417 635,40	0,35
5,337 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2022/2029	EUR	600 000	600 000		%	104,956	629 736,00	0,53
3,75 % Cie de Saint-Gobain SA (MTN) 2023/2026	EUR	700 000	700 000		%	101,687	711 809,00	0,60
5,125 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2030 *	EUR	300 000	300 000		%	104,763	314 289,00	0,27
3,913 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2023/2026	EUR	700 000	700 000		%	102,278	715 946,00	0,60
4,75 % Covestro AG (MTN) 2022/2028	EUR	500 000			%	106,765	533 825,00	0,45
4,25 % Credit Agricole Assurances SA 2015/perpetual *	EUR	100 000		200 000	%	99,583	99 583,00	0,08
1,625 % Credit Agricole SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	300 000			%	96,699	290 097,00	0,24
3,875 % Credit Agricole SA (MTN) 2023/2031	EUR	600 000	600 000		%	103,431	620 586,00	0,52
1,00 % Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2020/2027	EUR	240 000			%	92,208	221 299,20	0,19
0,875 % Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2021/2031	EUR	2 260 000	2 000 000		%	80,324	1 815 322,40	1,53
1,875 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2031 *	EUR	140 000			%	93,375	130 725,00	0,11
1,875 % DEMIRE Deutsche Mittelstand Real Estate AG (MTN) 2019/2024	EUR	1 200 000			%	61,857	742 284,00	0,63
3,25 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2028 *	EUR	400 000	300 000		%	97,963	391 852,00	0,33
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	2 100 000	1 600 000		%	32,708	686 868,00	0,58
0,625 % Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	150 000		150 000	%	78,601	117 901,50	0,10
4,50 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2028 *	EUR	570 000	570 000		%	103,416	589 471,20	0,50
2,50 % Dufry One BV (MTN) 2017/2024	EUR	500 000			%	98,576	492 880,00	0,42
0,45 % DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	770 000			%	88,745	683 336,50	0,58

DWS Invest Credit Opportunities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,75 % E.ON SE (MTN) 2023/2029	EUR	720 000	720 000		%	103,532	745 430,40	0,63
4,00 % E.ON SE (MTN) 2023/2033	EUR	230 000	530 000	300 000	%	105,345	242 293,50	0,20
4,11 % East Japan Railway Co. (MTN) 2023/2043	EUR	430 000	530 000	100 000	%	105,851	455 159,30	0,38
3,875 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	300 000		%	102,838	308 514,00	0,26
4,75 % Electricite de France SA (MTN) 2022/2034	EUR	500 000			%	107,943	539 715,00	0,46
3,75 % Electricite de France SA (MTN) 2023/2027	EUR	500 000	500 000		%	101,977	509 885,00	0,43
4,50 % ELM BV for Swiss Life Insurance & Pension Group (MTN) 2016/perpetual *	EUR	500 000			%	99,267	496 335,00	0,42
7,75 % Emeric SASU -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	635 000	235 000	%	97,2	388 800,00	0,33
4,049 % EnBW International Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	430 000			%	105,008	451 534,40	0,38
3,85 % EnBW International Finance BV (MTN) 2023/2030	EUR	1 330 000	1 330 000		%	103,254	1 373 278,20	1,16
4,00 % Enel Finance International NV (MTN) 2023/2031	EUR	390 000	590 000	200 000	%	103,532	403 774,80	0,34
4,50 % Enel Finance International NV (MTN) 2023/2043	EUR	420 000	420 000		%	103,22	433 524,00	0,37
6,875 % Energia Group Roi Financeco DAC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	590 000	590 000		%	103,549	610 939,10	0,52
1,00 % Engie SA (MTN) 2021/2036	EUR	500 000			%	74,512	372 560,00	0,31
4,50 % Engie SA (MTN) 2023/2042	EUR	700 000	700 000		%	107,813	754 691,00	0,64
1,659 % EP Infrastructure AS (MTN) 2018/2024	EUR	390 000	390 000		%	98,606	384 563,40	0,32
4,25 % ESB Finance DAC (MTN) 2023/2036	EUR	490 000	490 000		%	107,756	528 004,40	0,45
4,75 % Eurofins Scientific SE (MTN) 2023/2030	EUR	430 000	430 000		%	105,519	453 731,70	0,38
3,375 % Explorer II AS (MTN) 2020/2025	EUR	400 000	400 000		%	91,787	367 148,00	0,31
4,375 % Ferrovial SE (MTN) 2023/2030	EUR	880 000	880 000		%	105,488	928 294,40	0,78
4,00 % Fortum Oyj (MTN) 2023/2028	EUR	900 000	900 000		%	102,621	923 589,00	0,78
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	510 000	510 000		%	99,312	506 491,20	0,43
0,875 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2020/2030	EUR	300 000	300 000		%	86,2	258 600,00	0,22
1,375 % Goodman Australia Finance Pty, Ltd -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	491 000			%	96,761	475 096,51	0,40
3,20 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	600 000			%	98,278	589 668,00	0,50
3,625 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	180 000			%	98,848	177 926,40	0,15
6,25 % Hamburg Commercial Bank AG 2022/2024	EUR	600 000			%	100,325	601 950,00	0,51
4,875 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	800 000	800 000		%	101,085	808 680,00	0,68
5,875 % Hannover Rueck SE 2022/2043 *	EUR	400 000			%	111,812	447 248,00	0,38
0,25 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2024	EUR	450 000			%	94,296	424 332,00	0,36
3,875 % Heineken NV (MTN) 2023/2030	EUR	300 000	300 000		%	104,828	314 484,00	0,27
4,787 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2023/2032 *	EUR	490 000	490 000		%	105,908	518 949,20	0,44
4,25 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2022/2027	EUR	400 000	800 000	400 000	%	100,49	401 960,00	0,34
4,75 % IMERYSA SA (MTN) 2023/2029	EUR	700 000	700 000		%	101,744	712 208,00	0,60
5,25 % ING Groep NV 2022/2033 *	EUR	300 000			%	109,965	329 895,00	0,28
3,625 % International Business Machines Corp. (MTN) 2023/2031	EUR	490 000	490 000		%	103,261	505 978,90	0,43
5,25 % International Distributions Services PLC (MTN) 2023/2028	EUR	680 000	680 000		%	103,812	705 921,60	0,60
6,184 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2034 *	EUR	470 000	470 000		%	105,762	497 081,40	0,42
5,00 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2028 *	EUR	490 000	490 000		%	103,55	507 395,00	0,43
3,00 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	380 000			%	76,292	289 909,60	0,24
4,875 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	450 000			%	93,763	421 933,50	0,36
0,50 % JDE Peet's NV (MTN) 2021/2029	EUR	330 000			%	86,761	286 311,30	0,24
4,457 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2023/2031 *	EUR	800 000	800 000		%	105,437	843 496,00	0,71
5,00 % Jyske Bank A/S (MTN) 2023/2028 *	EUR	360 000	360 000		%	104,019	374 468,40	0,32
3,625 % Kering SA (MTN) 2023/2031	EUR	1 400 000	1 400 000		%	103,53	1 449 420,00	1,22
6,50 % Kleopatra Holdings 2 SCA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	490 000	490 000		%	53,973	264 467,70	0,22
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2023/2031	EUR	500 000	500 000		%	103,799	518 995,00	0,44
5,125 % La Financiere Atalian SASU -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	500 000	860 000	360 000	%	73,935	369 675,00	0,31
4,625 % Liberty Mutual Group, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR	590 000		300 000	%	104,828	618 485,20	0,52
1,50 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2020/2026	EUR	200 000			%	93,76	187 520,00	0,16
9,75 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	270 000			%	108,549	293 082,30	0,25
7,125 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	320 000	320 000		%	105,767	338 454,40	0,29
4,125 % Lseg Netherlands BV (MTN) 2023/2026	EUR	520 000	520 000		%	102,584	533 436,80	0,45
3,625 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2027	EUR	640 000	640 000		%	102,128	653 619,20	0,55
3,875 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2031	EUR	720 000	720 000		%	103,954	748 468,80	0,63
1,125 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2020/2025	EUR	260 000			%	96,465	250 809,00	0,21
4,625 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2022/2029 *	EUR	400 000			%	104,15	416 600,00	0,35
4,656 % Morgan Stanley (MTN) 2023/2029 *	EUR	520 000	520 000		%	103,882	540 186,40	0,46
4,25 % National Gas Transmission PLC (MTN) 2023/2030	EUR	330 000	470 000	140 000	%	103,968	343 094,40	0,29
3,375 % Naturgy Finance BV 2015/perpetual *	EUR	700 000			%	99,309	695 163,00	0,59
4,125 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2029	EUR	540 000	1 540 000	1 000 000	%	104,33	563 382,00	0,48
4,375 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	920 000	920 000		%	107,382	987 914,40	0,83
3,625 % Netflix, Inc. (MTN) 2017/2027	EUR	700 000			%	101,313	709 191,00	0,60
4,625 % Netflix, Inc. 2018/2029	EUR	500 000	500 000		%	106,988	534 940,00	0,45
5,50 % Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	500 000	200 000	%	106,262	318 786,00	0,27
7,00 % Nitrogenmuvex Vegyipari Zrt -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	259 000	259 000		%	68,133	176 464,47	0,15
6,00 % NN Group NV (MTN) 2023/2043 *	EUR	650 000	650 000		%	106,908	694 902,00	0,59
8,345 % Novafives SAS -Reg- (MTN) 2018/2025 *	EUR	400 000	400 000		%	99,141	396 564,00	0,33
4,00 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	300 000		%	101,374	304 122,00	0,26
2,875 % OMV AG 2020/perpetual *	EUR	100 000			%	88,76	88 760,00	0,08
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	1 000 000	1 000 000		%	87,861	878 610,00	0,74
1,375 % Orange SA (MTN) 2021/perpetual *	EUR	400 000	400 000		%	85,517	342 068,00	0,29
3,75 % Orsted AS (MTN) 2023/2030	EUR	370 000	370 000		%	102,41	378 917,00	0,32
4,50 % Pandora A/S (MTN) 2023/2028	EUR	620 000	620 000		%	103,898	644 167,60	0,54

DWS Invest Credit Opportunities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,375 % Peach Property Finance GmbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1 100 000	1 100 000		%	79,177	870 947,00	0,73
3,25 % Pro-Gest SpA -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	2 300 000	2 300 000		%	57,344	1 318 912,00	1,11
4,25 % Prologis Euro Finance LLC (MTN) 2023/2043	EUR	400 000	400 000		%	100,976	403 904,00	0,34
1,539 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	450 000			%	86,484	389 178,00	0,33
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	270 000			%	94,224	254 404,80	0,21
1,50 % Q-Park Holding I BV -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	280 000	280 000		%	98,203	274 968,40	0,23
1,50 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2030 *	EUR	500 000			%	93,586	467 930,00	0,39
2,875 % Raiffeisen Bank International AG 2020/2032 *	EUR	300 000			%	90,266	270 798,00	0,23
4,125 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2022/2025	EUR	400 000			%	100,623	402 492,00	0,34
2,50 % RCS & RDS SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	300 000	300 000	300 000	%	98,07	294 210,00	0,25
3,875 % Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2027	EUR	470 000			%	101,977	479 291,90	0,40
4,375 % Robert Bosch GmbH (MTN) 2023/2043	EUR	1 000 000	1 000 000		%	107,392	1 073 920,00	0,91
3,586 % Roche Finance Europe BV 2023/2036	EUR	900 000	900 000		%	105,898	953 082,00	0,80
4,125 % RWE AG (MTN) 2023/2035	EUR	310 000	310 000		%	104,083	322 657,30	0,27
3,97 % Sandoz Finance BV 2023/2027	EUR	500 000	500 000		%	102,034	510 170,00	0,43
2,125 % Sandvik AB (MTN) 2022/2027	EUR	400 000			%	97,101	388 404,00	0,33
4,375 % Santander Consumer Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	600 000	600 000		%	103,056	618 336,00	0,52
4,25 % Sartorius Finance BV 2023/2026	EUR	400 000	400 000		%	102,265	409 060,00	0,35
4,50 % Sartorius Finance BV (MTN) 2023/2032	EUR	500 000	500 000		%	104,364	521 820,00	0,44
4,25 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2027	EUR	1 110 000	1 110 000		%	101,943	1 131 567,30	0,95
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	460 000	460 000		%	103,53	476 238,00	0,40
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	400 000	400 000		%	98,864	395 456,00	0,33
4,25 % Siemens Energy Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	900 000	900 000		%	97,487	877 383,00	0,74
2,625 % Sigma Alimentos SA de CV -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	500 000	500 000		%	99,789	498 945,00	0,42
5,50 % Sigma Development Finance SCS -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		%	9,5	95 000,00	0,08
1,00 % Societe Generale SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	200 000			%	93,892	187 784,00	0,16
0,50 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	400 000			%	86,835	347 340,00	0,29
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	500 000			%	98,344	491 720,00	0,41
1,875 % Southern Co. 2021/2081 *	EUR	630 000			%	86,004	541 825,20	0,46
7,25 % Stena International SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	700 000	400 000	%	106,211	318 633,00	0,27
2,375 % Suez SACA (MTN) 2022/2030	EUR	600 000			%	94,416	566 496,00	0,48
3,875 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2023/2027	EUR	770 000	770 000		%	102,073	785 962,10	0,66
3,875 % Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	600 000			%	99,145	594 870,00	0,50
5,35 % Tapestry, Inc. 2023/2025	EUR	380 000	380 000		%	102,06	387 828,00	0,33
5,375 % Tapestry, Inc. 2023/2027	EUR	380 000	380 000		%	103,616	393 740,80	0,33
5,875 % Tapestry, Inc. (MTN) 2023/2031	EUR	140 000	140 000		%	105,152	147 212,80	0,12
2,00 % Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	390 000	390 000		%	98,018	382 270,20	0,32
3,875 % Tele Columbus AG -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	500 000	500 000		%	64,819	324 095,00	0,27
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	650 000	300 000		%	95,828	622 882,00	0,53
4,375 % Telefonica Europe BV 2019/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	99,536	597 216,00	0,50
4,00 % Telenor ASA (MTN) 2023/2030	EUR	610 000	610 000		%	105,775	645 227,50	0,54
4,25 % Telenor ASA (MTN) 2023/2035	EUR	890 000	890 000		%	108,754	967 910,60	0,82
5,25 % Teleperformance SE (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	400 000		%	104,719	418 876,00	0,35
5,75 % Teleperformance SE (MTN) 2023/2031	EUR	300 000	300 000		%	106,343	319 029,00	0,27
11,448 % Tendam Brands SAU -Reg- (MTN) 2022/2028 *	EUR	220 000	600 000	379 999	%	101,756	223 863,22	0,19
2,995 % TenneT Holding BV 2017/perpetual *	EUR	400 000	400 000		%	99,727	398 908,00	0,34
1,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2019/2039	EUR	300 000	400 000	100 000	%	87,481	262 443,00	0,22
2,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	200 000			%	93,809	187 618,00	0,16
4,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	1 300 000	1 300 000		%	116,052	1 508 676,00	1,27
0,875 % Terega SA (MTN) 2020/2030	EUR	300 000			%	84,807	254 421,00	0,21
2,625 % TotalEnergies SE (MTN) 2015/perpetual *	EUR	531 000			%	97,855	519 610,05	0,44
2,00 % TotalEnergies SE 2020/perpetual *	EUR	400 000			%	84,572	338 288,00	0,29
4,225 % Transurban Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	700 000	700 000		%	105,432	738 024,00	0,62
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029 *	EUR	300 000	300 000		%	102,357	307 071,00	0,26
1,625 % Verallia SA (MTN) 2021/2028	EUR	400 000	400 000		%	93,529	374 116,00	0,32
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	470 000	470 000		%	111,008	521 737,60	0,44
4,25 % VF Corp. (MTN) 2023/2029	EUR	550 000	550 000		%	96,237	529 303,50	0,45
1,00 % Viterria Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	430 000			%	89,001	382 704,30	0,32
3,375 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual *	EUR	200 000			%	99,104	198 208,00	0,17
3,50 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	400 000			%	97,405	389 620,00	0,33
3,125 % Volkswagen International Finance NV 2022/2025	EUR	400 000			%	99,432	397 728,00	0,34
7,50 % Volkswagen International Finance NV 2023/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	108,929	326 787,00	0,28
0,375 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2021/2026	EUR	430 000			%	92,764	398 885,20	0,34
0,375 % Vonovia SE (MTN) 2021/2027	EUR	300 000			%	89,523	268 569,00	0,23
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030	EUR	200 000			%	105,923	211 846,00	0,18
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	380 000			%	102,186	388 306,80	0,33
4,625 % Werfen SA Spain (MTN) 2023/2028	EUR	800 000	1 100 000	300 000	%	102,016	816 128,00	0,69
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028 *	EUR	510 000			%	94,84	483 684,00	0,41
7,594 % Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2032 *	GBP	410 000			%	104,393	492 348,24	0,42
5,15 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2026	GBP	280 000	280 000		%	100,566	323 911,50	0,27
6,50 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2029 *	GBP	650 000	650 000		%	101,642	759 982,72	0,64
1,625 % Nordea Bank Abp (MTN) 2021/2032 *	GBP	400 000			%	85,782	394 705,63	0,33
6,875 % Vattenfall AB 2023/2083 *	GBP	510 000	510 000		%	100,666	590 568,32	0,50
4,80 % Mercedes-Benz Finance North America LLC -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	400 000	760 000	360 000	%	100,757	364 072,12	0,31
10,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2022/2024	USD	350 000			%	102,691	324 677,83	0,27

DWS Invest Credit Opportunities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
6,50 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2023/2033	USD	210 000	210 000		%	105,566	200 260,62	0,17
9,375 % Société Générale SA 2022/perpetual *	USD	880 000			%	104,447	830 291,98	0,70
3,091 % UBS Group AG -Reg- 2021/2032 *	USD	280 000			%	85,227	215 569,56	0,18
5,775 % US Bancorp (MTN) 2023/2029 *	USD	1 700 000	1 700 000		%	102,682	1 576 868,38	1,33
Parts de fonds							4 304 877,30	3,63
Parts de fonds du groupe								
DWS Invest SICAV - Corporate Hybrid Bonds -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	14 745		14 000	EUR	117,54	1 733 127,30	1,46
DWS Invest SICAV - Invest Short Duration Credit -IC- EUR - (0,300 %)	Actions	25 000	25 000		EUR	102,87	2 571 750,00	2,17
Total du portefeuille-titres							115 101 660,25	97,11
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							-495 842,79	-0,42
Créances / dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
EURO-BOBL FUTURE MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-112		112			-178 089,97	-0,15
EURO-BUND FUTURE MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-101		101			-360 059,95	-0,31
EURO-BUXL 30Y BND MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-25		25			-229 500,00	-0,19
US 5YR NOTE (CBT) MAR24 03/2024 (MS)	Unité	131	131				271 807,13	0,23
Dérivés sur devises							26 534,83	0,02
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 2,5 millions							3 150,52	0,00
EUR/USD 3,9 millions							23 384,31	0,02
Swaps							-1 684 639,04	-1,42
Créances / dettes								
Credit Default Swaps								
Protection buyer								
iTraxx Europe / 1 % / 20/06/2028 (OTC) (BC)	Unité	4 933 300	5 000 000	66 700			-484 370,44	-0,41
iTraxx Europe / 1 % / 20/06/2028 (OTC) (BC)	Unité	4 933 300	5 000 000	66 700			-484 370,44	-0,41
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (DB)	Unité	5 000 000	5 000 000				-397 721,20	-0,33
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (BNP)	Unité	4 000 000	4 000 000				-318 176,96	-0,27
Avoirs bancaires							4 004 772,35	3,38
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						3 916 362,22	3,30
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	43 090					49 566,79	0,04
Dollar américain	USD	43 000					38 843,34	0,04
Autres éléments d'actif							1 750 865,27	1,48
Intérêts à recevoir							1 750 214,29	1,48
Autres actifs							650,98	0,00
Total des éléments d'actif **							121 155 639,83	102,22
Autres engagements							-179 293,85	-0,15
Engagements découlant des coûts							-147 849,51	-0,12
Autres engagements divers							-31 444,34	-0,03
Total des engagements							-2 631 582,81	-2,22
Actif du fonds							118 524 057,02	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Credit Opportunities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	105,88
Classe FD	EUR	100,28
Classe LC	EUR	100,27
Classe LD	EUR	100,27
Classe TFC	EUR	100,28
Classe TFD	EUR	100,28
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	1 118 977,934
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	100,000
Classe LD	Unité	100,000
Classe TFC	Unité	100,000
Classe TFD	Unité	100,000

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	1,381
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	3,226
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	1,801

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,6, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 63 381 608,29 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

BC = Barclays Bank Ireland PLC

BNP = BNP Paribas S.A.

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Société Générale et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Credit Opportunities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	5 243 803,50	
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	498 125,14	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	119 615,88	
4. Revenus des parts de fonds de placement	EUR	131 386,58	
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR	3 868,59	
6. Autres revenus	EUR	317,50	
Total des revenus	EUR	5 997 117,19	
II. Dépenses			
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR	-988 132,43	
2. Commission de gestion	EUR	-679 362,64	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-650 581,29	
Commission d'administration	EUR	-28 781,35	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-9 909,10	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-14 302,35	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-53 607,94	
6. Autres dépenses	EUR	-4 085,34	
Total des dépenses	EUR	-1 749 399,80	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 247 717,39	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-4 251 472,94	
Résultat des opérations de vente	EUR	-4 251 472,94	
V. Résultat d'exercice	EUR	-3 755,55	

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 7 235,53 euros.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,66 % par an,	classe FD 0,03 % ²⁾ ,
classe LC 0,04 % ²⁾ ,	classe LD 0,04 % ²⁾ ,
classe TFC 0,03 % ²⁾ ,	classe TFD 0,04 % ²⁾

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 5 323,25 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	103 063 426,50
1. Encaissement (net)	EUR	8 043 690,79
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	90 243,62
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	4 247 717,39
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-4 251 472,94
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	7 330 451,66
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	118 524 057,02

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)			
	EUR		-4 251 472,94
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-5 099 737,39	
Opérations de change (à terme)	EUR	179 065,05	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	669 199,40	

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,07

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,06

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,07

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest Credit Opportunities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	118 524 057,02
2022	EUR	103 063 426,50
2021	EUR	111 838 683,54
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	105,88
	Classe FD	EUR	100,28
	Classe LC	EUR	100,27
	Classe LD	EUR	100,27
	Classe TFC	EUR	100,28
	Classe TFD	EUR	100,28
2022	Classe FC	EUR	99,11
	Classe FD	EUR	-
	Classe LC	EUR	-
	Classe LD	EUR	-
	Classe TFC	EUR	-
	Classe TFD	EUR	-
2021	Classe FC	EUR	107,83
	Classe FD	EUR	-
	Classe LC	EUR	-
	Classe LD	EUR	-
	Classe TFC	EUR	-
	Classe TFD	EUR	-

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,81 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 31 840 944,51 euros.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Euro

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (EURO STOXX 50). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés à forte capitalisation boursière de la zone euro selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Euro ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 30 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'une centaine des plus grandes sociétés de la zone euro en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les entreprises issues du secteur financier et du secteur de l'immobilier ne sont pas sélectionnées. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie d'investissement (nouvelle sélection d'une trentaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes

DWS Invest CROCI Euro

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1769938041	16,4 %	19,2 %	48,4 %
Classe IC	LU1769937829	17,0 %	21,2 %	52,5 %
Classe IC50	LU1923310137	17,2 %	21,7 %	43,2 % ¹⁾
Classe LD	LU1769938124	16,4 %	19,3 %	48,6 %
Classe NC	LU1897138860	15,3 %	15,7 %	41,2 %
Classe TFC	LU1769938397	17,0 %	21,0 %	52,2 %
Classe TFD	LU2315795752	17,0 %	13,2 % ²⁾	–
Classe USD LCH ⁴⁾	LU1769938470	19,0 %	26,2 %	65,0 %
Classe USD TFCH ⁴⁾	LU2297064466	19,6 %	30,8 % ³⁾	–
EURO STOXX 50		22,2 %	35,7 %	70,2 %

¹⁾ Classe IC50 lancée le 31 janvier 2019

²⁾ Classe TFD lancée le 15 avril 2021

³⁾ Classe USD TFCH lancée le 26 février 2021

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte,

et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a éga-

lement connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

DWS Invest CROCI Euro a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, une plus-value de 16,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le EURO STOXX 50, a augmenté de 22,2 % sur la même période (respectivement en euro), tandis que l'indice de référence MSCI EMU Value n'a progressé que de 18,5 % en 2023.

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI Euro reposait principalement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle et nationale résultait directement de la sélection des actions.

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment a été largement diversifié. Les valeurs industrielles telles que Teleperformance,

Brenntag et Ryanair Holdings ont fait l'objet d'une priorité de placement particulière. Le secteur de la santé a également fait partie des priorités, avec des positions sur Bayer et UCB. Un engagement dans le secteur de l'énergie, avec une position sur ENI, venait compléter. En ce qui concerne la répartition géographique, le portefeuille était fondamentalement largement diversifié. L'équipe de gestion du compartiment s'est concentrée sur les investissements en France et en Allemagne.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Euro

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	38 646 698,15	10,18
Services de télécommunications	12 441 727,12	3,28
Biens de consommation durables	89 899 457,71	23,67
Énergie	38 251 193,95	10,07
Biens de consommation courante	49 939 438,40	13,16
Matières premières	50 564 848,16	13,32
Industrie	62 601 996,92	16,50
Services aux collectivités	36 957 839,37	9,73
Total actions	379 303 199,78	99,91
2. Dérivés	-4 793,07	0,00
3. Avoirs bancaires	815 192,09	0,21
4. Autres éléments d'actif	377 750,70	0,10
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	3 203,20	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-413 180,30	-0,11
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-429 441,85	-0,11
III. Actif du fonds	379 651 930,55	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Euro

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							379 303 199,78	99,91
Actions								
ArcelorMittal SA	Unité	508 474	270 806	300 150	EUR	25,79	13 113 544,46	3,45
Bayer AG	Unité	394 168	267 954	136 934	EUR	33,63	13 255 869,84	3,49
Brenntag SE	Unité	154 749	67 170	143 376	EUR	83,22	12 878 211,78	3,39
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	190 196	87 988	204 710	EUR	66,83	12 710 798,68	3,35
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Unité	392 384	183 869	320 892	EUR	32,53	12 764 251,52	3,36
Danone SA	Unité	216 013	97 761	159 932	EUR	58,66	12 671 322,58	3,34
Deutsche Post AG	Unité	275 701	138 480	229 328	EUR	44,855	12 366 568,36	3,26
E.ON SE	Unité	995 016	458 159	981 941	EUR	12,15	12 089 444,40	3,18
Engie SA	Unité	772 711	492 316	690 478	EUR	15,952	12 326 285,87	3,25
Eni SpA	Unité	846 715	481 854	661 146	EUR	15,4	13 039 411,00	3,43
Heidelberg Materials AG	Unité	154 711	73 957	191 427	EUR	80,94	12 522 308,34	3,30
Henkel AG & Co., KGaA	Unité	171 654	97 417	131 330	EUR	72,86	12 506 710,44	3,29
Infineon Technologies AG	Unité	327 566	179 829	293 113	EUR	37,8	12 381 994,80	3,26
Kering SA	Unité	29 438	16 917	14 029	EUR	400,85	11 800 222,30	3,11
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	483 910	240 585	244 828	EUR	26,055	12 608 275,05	3,32
Merck KGaA	Unité	89 830	52 052	41 445	EUR	144,1	12 944 503,00	3,41
Nokia Oyj	Unité	4 071 912	2 807 051	1 721 735	EUR	3,056	12 441 727,12	3,28
Repsol SA	Unité	936 114	573 736	615 820	EUR	13,45	12 590 733,30	3,32
Ryanair Holdings PLC	Unité	672 120	877 450	205 330	EUR	19,075	12 820 689,00	3,38
Sanofi	Unité	142 830	84 898	97 976	EUR	89,66	12 806 137,80	3,37
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	345 574	161 043	214 886	EUR	35,88	12 399 195,12	3,27
Stellantis NV	Unité	591 346	380 870	774 877	EUR	21,23	12 554 275,58	3,31
STMicroelectronics NV	Unité	275 715	139 403	244 628	EUR	45,53	12 553 303,95	3,31
Syensqo SA	Unité	130 063	130 808	745	EUR	93,6	12 173 896,80	3,21
Teleperformance SE	Unité	103 132	130 322	27 190	EUR	132,95	13 711 399,40	3,61
Tenaris SA	Unité	803 837	885 211	81 374	EUR	15,755	12 664 451,94	3,34
TotalEnergies SE	Unité	204 721	110 699	150 227	EUR	61,65	12 621 049,65	3,32
UCB SA	Unité	166 075	77 292	102 448	EUR	78,92	13 106 639,00	3,45
Verbund AG	Unité	149 222	149 818	596	EUR	84,05	12 542 109,10	3,30
Vinci SA	Unité	108 360	51 408	84 724	EUR	113,86	12 337 869,60	3,25
Total du portefeuille-titres							379 303 199,78	99,91
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							-699,08	0,00
Créances / dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
EURO STOXX 50 03/2024 (DB)	Unité	4	4				-699,08	0,00
Dérivés sur devises							-4 093,99	0,00
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 0,4 million							-4 093,99	0,00
Avoirs bancaires							815 192,09	0,21
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						638 321,69	0,17
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	182					209,35	0,00
Dollar américain	USD	195 564					176 661,05	0,04
Autres éléments d'actif							377 750,70	0,10
Droits à dividende/à distribution							375 699,90	0,10
Autres actifs							2 050,80	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							3 203,20	0,00
Total des éléments d'actif *							380 499 345,77	100,22

DWS Invest CROCI Euro

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-413 180,30	-0,11
							-413 180,30	-0,11
Engagements découlant d'opérations sur actions								
							-429 441,85	-0,11
Total des engagements								
							-847 415,22	-0,22
Actif du fonds								
							379 651 930,55	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC	EUR	385,67
Classe IC50	EUR	143,23
Classe LC	EUR	347,27
Classe LD	EUR	164,56
Classe NC	EUR	130,33
Classe TFC	EUR	211,96
Classe TFD	EUR	109,16
Classe USD LCH	USD	148,71
Classe USD TFCH	USD	130,76
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC	Unité	587 171,088
Classe IC50	Unité	371 035,000
Classe LC	Unité	169 474,144
Classe LD	Unité	14 169,253
Classe NC	Unité	375,000
Classe TFC	Unité	171 604,417
Classe TFD	Unité	18 762,000
Classe USD LCH	Unité	2 848,000
Classe USD TFCH	Unité	100,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
STOXX Eurozone 50 (Net Return)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	81,627
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	93,858
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	89,775

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 180 866,11 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG, Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH et The Bank of New York Mellon SA.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

DWS Invest CROCI Euro

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest CROCI Euro

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 12 566 448,70
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 592,96
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR 71 617,58
4. Autres revenus	EUR 3 220,36
dont : autres	EUR 3 220,36
Total des revenus	EUR 12 641 879,60
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -3 650,11
2. Commission de gestion	EUR -2 049 641,90
dont : Commission de gestion de base	EUR -2 020 338,64
Commission d'administration	EUR -29 303,26
3. Rémunération du dépositaire	EUR -44 748,40
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -35 728,55
5. Taxe d'abonnement	EUR -72 609,84
6. Autres dépenses	EUR -65 983,37
dont : autres	EUR -65 983,37
Total des dépenses	EUR -2 272 362,17
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 369 517,43
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 16 640 635,22
Résultat des opérations de vente	EUR 16 640 635,22
V. Résultat d'exercice	EUR 27 010 152,65

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 1 096 338,85 euros.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,56 % par an,	classe IC50 0,41 % par an,
classe LC 1,10 % par an,	classe LD 1,10 % par an,
classe NC 2,09 % par an,	classe TFC 0,59 % par an,
classe TFD 0,60 % par an,	classe USD LCH 1,13 % par an,
classe USD TFCH 0,62 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 590 330,98 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 409 873 908,12
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -73 720,00
2. Décaissement (net)	EUR -93 101 481,94
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 2 393 362,12
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 369 517,43
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 16 640 635,22
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 33 549 709,60
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 379 651 930,55

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	16 640 635,22
<u>sur :</u>			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	16 609 155,60	
Opérations de change (à terme)	EUR	-8 740,50	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	40 220,12	

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,78

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,01

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest CROCI Euro

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	379 651 930,55
2022	EUR	409 873 908,12
2021	EUR	659 386 686,00
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe IC	EUR	385,67
	Classe IC50	EUR	143,23
	Classe LC	EUR	347,27
2022	Classe LD	EUR	164,56
	Classe NC	EUR	130,33
	Classe TFC	EUR	211,96
	Classe TFD	EUR	109,16
	Classe USD LCH	USD	148,71
	Classe USD TFCH	USD	130,76
	Classe IC	EUR	329,50
	Classe IC50	EUR	122,19
	Classe LC	EUR	298,29
	Classe LD	EUR	144,00
2021	Classe NC	EUR	113,06
	Classe TFC	EUR	181,16
	Classe TFD	EUR	95,42
	Classe USD LCH	USD	125,01
	Classe USD TFCH	USD	109,33
	Classe IC	EUR	379,08
	Classe IC50	EUR	140,36
	Classe LC	EUR	345,03
	Classe LD	EUR	168,33
	Classe NC	EUR	132,09
Classe TFC	EUR	208,50	
Classe TFD	EUR	111,40	
Classe USD LCH	USD	140,52	
Classe USD TFCH	USD	122,32	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 82,41 euros.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consistait à réaliser une plus-value à long terme. Pour ce faire, le compartiment a investi dans des actions de sociétés européennes à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et conformément à la stratégie d'investissement CROCI « Europe SDG ». Dans le cadre de cette stratégie de placement, un portefeuille concentré (avec un nombre variable de valeurs individuelles et de pondérations) a été sélectionné en tenant compte du rapport cours/bénéfices économique CROCI. Le compartiment a investi principalement dans des valeurs mobilières d'émetteurs européens qui accordaient une attention particulière aux questions environnementales et sociales et à la gouvernance d'entreprise (ESG) ou qui étaient actifs dans un secteur industriel qui contribuait directement ou indirectement à l'un des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030*. Les actifs du compartiment ont fait l'objet d'une recomposition régulière conformément aux règles de la stratégie de placement de celui-ci. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment pouvait prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobaient également la réorientation progressive à plus long terme. CROCI est une marque déposée de DWS. Le groupe CROCI ne saurait être tenu responsable de la gestion

DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe LC	LU1769938637	2,4 %
Classe IC EB	LU1769938553	2,6 %
Classe TFC	LU1769938710	2,5 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

du compartiment ou des erreurs ou omissions dans la stratégie de placement. La stratégie de placement est soumise à une licence octroyée par le groupe CROCI sans autre déclaration ni garantie. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects faisaient partie intégrante de la stratégie de placement.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte,

et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a également connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concer-

nant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

Pendant la période sous revue, du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023 (jour du dernier calcul de la valeur liquidative), DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation) a enregistré une plus-value de 2,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation) reposait principalement sur l'évaluation économique et sur la mesure dans laquelle celle-ci soutenait les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, les « ODD » (« SDG » en anglais) ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions. En outre, la stratégie était conforme aux critères minimaux de DWS concernant les aspects environnementaux et sociaux et la gouvernance d'entreprise. Le compartiment a été liquidé le 17 avril 2023.

Liquidation

Le compartiment DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation) a été liquidé avec effet au 11 avril 2023. L'émission et le

DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)

Produit de la liquidation par classe d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Produit de liquidation par action
LC	LU1769938637	106,79
IC EB	LU1769538553	120,03
TFC	LU1769938710	118,18

rachat d'actions ont été interrompus le 13 mars 2023. Les ordres reçus avant l'heure limite de réception des ordres ont été pris en compte.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* <https://sdgs.un.org/goals>

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)

État de l'actif net au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Avoirs bancaires	2 862 246,83	98,43
2. Autres éléments d'actif	105 988,03	3,64
II. Engagements		
1. Autres engagements	-60 252,22	-2,07
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 907 982,64	-100,00
III. Actif du fonds	0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)

État du portefeuille-titres au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires							2 862 246,83	98,43
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						2 859 934,79	98,35
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	2 032					2 312,04	0,08
Autres éléments d'actif							105 988,03	3,64
Droits à dividende/à distribution							32 100,35	1,10
Intérêts à recevoir							32,00	0
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges ...							73 855,68	2,54
Total des éléments d'actif							2 968 234,86	102,07
Autres engagements							-60 252,22	-2,07
Engagements découlant des coûts							-56 696,86	-1,95
Autres engagements divers							-3 555,36	-0,12
Engagements découlant d'opérations sur actions							-2 907 982,64	-100,00
Total des engagements							-2 968 234,86	-102,07
Actif du fonds							0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC EB	EUR	0,00
Classe LC	EUR	0,00
Classe TFC	EUR	0,00
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC EB	Unité	0,000
Classe LC	Unité	0,000
Classe TFC	Unité	0,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI Europe Net Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,057
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	106,557
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	73,309

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)

Taux de change (cotation au certain)

au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

Livre sterling GBP 0,878767 = EUR 1

Explications sur l'évaluation

Dans le cadre de la décision prise par le conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 11 avril 2023, les comptes ont été établis sur la base des valeurs liquidatives, en renonçant au principe de continuité de l'exploitation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 15 286,70
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR -59,45
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -3 073,47
4. Régularisation des revenus	EUR -12 153,78
Total des revenus	EUR 0,00
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR 30 703,13
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -4 415,09
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 43 755,03
Commission d'administration	EUR -8 636,81
2. Rémunération du dépositaire	EUR -9 534,02
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -15 821,33
4. Taxe d'abonnement	EUR -121,26
5. Autres dépenses	EUR -10 428,86
dont :	
autres	EUR -10 428,86
6. Régularisation des dépenses	EUR 5 202,34
Total des dépenses	EUR 0,00
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 0,00
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -175 014,47
Régularisation des revenus / dépenses	EUR 175 014,47
Résultat des opérations de vente	EUR 0,00
V. Résultat d'exercice partiel	EUR 0,00
Total des frais sur encours – TFE (BVI)	

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC EB 0,14 %¹⁾, classe LC 0,29 %¹⁾,
classe TFC 0,19 %¹⁾

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

¹⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1825,98 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice partiel EUR	3 387 939,14
1. Décaissement (net)	EUR -3 483 876,17
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR -192 611,54
3. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 0,00
4. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 288 548,57
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice partiel	EUR 0,00

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR -175 014,47
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR -175 007,11
Opérations de change (à terme)	EUR -7,36

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice (partiel)	
11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)	EUR -
2022	EUR 3 387 939,14
2021	EUR 4 009 570,23
Valeur liquidative en fin d'exercice (partiel)	
11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)	
Classe IC EB	EUR -
Classe LC	EUR -
Classe TFC	EUR -
2022	EUR 118,95
Classe LC	EUR 104,24
Classe TFC	EUR 115,24
2021	EUR 142,01
Classe LC	EUR 125,29
Classe TFC	EUR 137,77

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Global Dividends

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World (NDR)). Pour ce faire, le compartiment investit dans le monde entier dans des actions de sociétés à forte capitalisation boursière des pays développés, selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Global Dividends ». Cette stratégie de placement sélectionne les 50 actions présentant le ratio cours/bénéfice économique CROCI positif le plus bas (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'au moins 450 des plus grandes sociétés mondiales en termes de capitalisation boursière, pour lesquelles le CROCI-ÖKGV est calculé dans chaque cas et qui remplissent également certains critères de dividendes durables. Les quelque 50 actions sélectionnées dans le compartiment sont régulièrement recomposées selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022,

DWS Invest CROCI Global Dividends

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU1769944106	13,7 %	23,6 %	42,2 %
Classe USD IC	LU1769944015	14,6 %	26,6 %	47,9 %
Classe USD LDQ	LU1769944288	13,7 %	23,6 %	42,2 %
Classe IC ²⁾	LU1769943553	10,7 %	40,6 %	53,0 %
Classe ID ²⁾	LU1769943637	10,7 %	40,6 %	52,2 %
Classe LC ²⁾	LU1769943710	9,8 %	37,3 %	47,2 %
Classe LD ²⁾	LU1769943801	9,8 %	37,3 %	47,2 %
Classe TFC ²⁾	LU1769943983	10,6 %	40,4 %	52,6 %
Classe GBP IC ³⁾	LU1769943124	8,7 %	35,3 %	46,2 %
Classe GBP ID ³⁾	LU1769943397	8,7 %	35,2 %	47,8 %
Classe GBP LC ³⁾	LU1769943470	7,9 %	32,1 %	41,5 %
Classe GBP TFC ³⁾	LU1769943041	- ¹⁾	13,3 %	23,5 %
MSCI World (NDR)		23,8 %	23,6 %	83,9 %

¹⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 18 février 2022

²⁾ est devenue EUR

³⁾ en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte, et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques cen-

trales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a également connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentis-

sement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

DWS Invest CROCI Global Dividends a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, une plus-value de 13,7 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World (NDR), a pour sa part augmenté de 23,8 % sur la même période (respectivement en dollar américain). Toutefois, l'indice de référence des dividendes MSCI World High Dividend Yield n'a progressé que de 5,4 % en 2023, en raison de l'évolution plus faible du facteur de rendement.

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI Global Dividends reposait principalement sur une évaluation économique après exclusion des actions qui ne répondaient pas à divers critères de durabilité des dividendes ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Cela a conduit à une large diversification sectorielle. Les secteurs de l'énergie, de la santé, des biens

DWS Invest CROCI Global Dividends

Dernier prix de la classe d'actions (en GBP)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe GBP TFC	LU1769941854	187,06

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 18 février 2022

de consommation cycliques et des matières premières ont été les plus fortement pondérés. En ce qui concerne la structure par pays, les États-Unis étaient les plus fortement pondérés, avec une part de plus de 40 % du total des actifs, suivis du Japon et des pays européens.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Global Dividends

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	4 643 535,04	4,32
Services de télécommunications	4 114 471,21	3,82
Biens de consommation durables	27 475 949,76	25,53
Énergie	22 705 248,82	21,10
Biens de consommation courante	24 410 285,43	22,67
Matières premières	13 228 082,06	12,29
Industrie	8 951 654,68	8,32
Services aux collectivités	2 005 337,94	1,86
Total actions	107 534 564,94	99,91
2. Parts de fonds		
Autres fonds	1 349,63	0,00
Total des parts de fonds	1 349,63	0,00
3. Dérivés		
	3 495,00	0,00
4. Avoirs bancaires		
	92 053,06	0,09
5. Autres éléments d'actif		
	225 315,78	0,20
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions		
	9 858,92	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements		
	-219 329,28	-0,19
2. Engagements découlant d'opérations sur actions		
	-18 413,43	-0,02
III. Actif du fonds	107 628 894,62	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Global Dividends

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							107 534 564,94	99,91
Actions								
BHP Group Ltd	Unité	66 275	27 819	52 974	AUD	50,41	2 277 339,27	2,12
Santos Ltd	Unité	438 165	443 754	5 589	AUD	7,6	2 269 930,59	2,11
Holcim AG	Unité	29 008	5 573	27 995	CHF	65,96	2 282 982,56	2,12
Novartis AG	Unité	21 277	7 305	15 968	CHF	84,37	2 141 916,82	1,99
Roche Holding AG	Unité	7 560	3 444	3 960	CHF	243,45	2 196 017,18	2,04
Brenntag SE	Unité	24 163	34 824	10 661	EUR	83,22	2 226 006,16	2,07
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	32 073	6 193	31 360	EUR	66,83	2 372 787,48	2,21
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Unité	62 357	14 448	48 398	EUR	32,53	2 245 520,76	2,09
Deutsche Post AG	Unité	45 289	9 236	30 338	EUR	44,855	2 248 802,89	2,09
Kering SA	Unité	4 595	4 797	202	EUR	400,85	2 038 990,49	1,89
Nokia Oyj	Unité	567 048	739 090	172 042	EUR	3,056	1 918 005,76	1,78
Sanofi	Unité	21 703	6 394	13 682	EUR	89,66	2 154 102,19	2,00
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	60 114	16 869	28 717	EUR	35,88	2 387 678,55	2,22
Stellantis NV	Unité	98 124	162 481	64 357	EUR	21,23	2 306 072,92	2,14
TotalEnergies SE	Unité	29 427	7 832	24 615	EUR	61,65	2 008 292,04	1,87
BP PLC	Unité	337 829	107 580	249 203	GBP	4,662	2 005 337,94	1,86
GSK PLC	Unité	115 275	26 689	68 508	GBP	14,535	2 133 588,39	1,98
Rio Tinto PLC	Unité	29 435	14 475	26 707	GBP	58,42	2 189 729,90	2,03
Shell PLC	Unité	61 455	13 600	48 765	GBP	25,635	2 006 113,51	1,86
Astellas Pharma, Inc.	Unité	166 355	249 719	83 364	JPY	1 686	1 982 222,20	1,84
Bridgestone Corp.	Unité	51 552	56 951	5 399	JPY	5 840	2 127 733,70	1,98
Komatsu Ltd.	Unité	78 539	14 909	54 857	JPY	3 688	2 047 081,75	1,90
Nintendo Co., Ltd.	Unité	44 293	16 787	34 935	JPY	7 359	2 303 630,43	2,14
Nitto Denko Corp.	Unité	28 338	40 674	12 336	JPY	10 550	2 112 907,88	1,96
Sekisui House Ltd.	Unité	99 639	26 597	73 764	JPY	3 132	2 205 515,02	2,05
Subaru Corp.	Unité	112 574	119 963	7 389	JPY	2 586	2 057 432,16	1,91
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	71 779	20 071	41 119	JPY	4 054	2 056 553,70	1,91
Volvo AB	Unité	90 633	91 790	1 157	SEK	261,6	2 358 705,80	2,19
Best Buy Co, Inc.	Unité	30 034	31 373	1 339	USD	78,62	2 361 273,08	2,19
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	41 473	24 863	16 168	USD	51,36	2 130 053,28	1,98
Chevron Corp.	Unité	14 045	20 271	6 226	USD	150,17	2 109 137,65	1,96
Conagra Brands, Inc.	Unité	72 175	75 564	3 389	USD	28,57	2 062 039,75	1,92
ConocoPhillips	Unité	17 574	25 237	28 371	USD	117,11	2 058 091,14	1,91
Coterra Energy, Inc.	Unité	76 016	76 987	971	USD	25,62	1 947 529,92	1,81
Cummins, Inc.	Unité	9 046	12 645	3 599	USD	240,4	2 174 658,40	2,02
EOG Resources, Inc.	Unité	16 400	16 610	210	USD	121,49	1 992 436,00	1,85
Exxon Mobil Corp.	Unité	19 406	6 332	10 252	USD	100,18	1 944 093,08	1,81
Gilead Sciences, Inc.	Unité	26 859	9 902	13 902	USD	80,88	2 172 355,92	2,02
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	128 839	192 887	64 048	USD	17,11	2 204 435,29	2,05
Interpublic Group of Cos, Inc.	Unité	66 945	67 798	853	USD	32,81	2 196 465,45	2,04
Kraft Heinz Co.	Unité	60 502	64 778	4 276	USD	36,8	2 226 473,60	2,07
LyondellBasell Industries NV	Unité	21 285	5 167	15 323	USD	95,58	2 034 420,30	1,89
Merck & Co., Inc.	Unité	19 852	5 777	10 547	USD	108,86	2 161 088,72	2,01
Molson Coors Beverage Co.	Unité	34 537	34 978	441	USD	61,13	2 111 246,81	1,96
ONEOK, Inc.	Unité	30 319	47 129	57 760	USD	70,39	2 134 154,41	1,98
PACCAR, Inc.	Unité	22 807	26 132	3 325	USD	97,81	2 230 752,67	2,07
Pfizer, Inc.	Unité	67 649	41 084	27 149	USD	28,8	1 948 291,20	1,81
Phillips 66	Unité	17 170	8 185	14 752	USD	133,55	2 293 053,50	2,13
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	8 623	12 265	14 398	USD	225,26	1 942 416,98	1,81
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	21 405	22 191	28 892	USD	113,95	2 439 099,75	2,27
Parts de fonds							1 349,63	0,00
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed								
Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	0	3 665	3 665	USD	11 153,987	1 349,63	0,00
Total du portefeuille-titres							107 535 914,57	99,91
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							3 495,00	0,00
Créances / dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
MSCI WORLD INDEX MAR24 03/2024 (DB)	Unité	1		1			3 495,00	0,00
Avoirs bancaires							92 053,06	0,09
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	324					359,39	0,00

DWS Invest CROCI Global Dividends

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	2 111					313,55	0,00
Couronne norvégienne	NOK	699					69,01	0,00
Couronne suédoise	SEK	43 898					4 367,13	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	154					105,21	0,00
Livre sterling	GBP	421					535,89	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	4 000					511,92	0,00
Shekel israélien	ILS	1 019					281,94	0,00
Yen japonais	JPY	4 279 335					30 243,72	0,03
Dollar canadien	CAD	930					703,39	0,00
Franc suisse	CHF	88					104,43	0,00
Dollar de Singapour	SGD	915					693,22	0,00
Dollar américain	USD						53 764,26	0,05
Autres éléments d'actif							225 315,78	0,20
Droits à dividende/à distribution							198 151,69	0,18
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							26 601,29	0,02
Autres actifs							562,80	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							9 858,92	0,01
Total des éléments d'actif							107 866 637,33	100,21
Autres engagements							-219 329,28	-0,19
Engagements découlant des coûts							-189 478,35	-0,16
Autres engagements divers							-29 850,93	-0,03
Engagements découlant d'opérations sur actions							-18 413,43	-0,02
Total des engagements							-237 742,71	-0,21
Actif du fonds							107 628 894,62	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC	EUR	241,34
Classe ID	EUR	152,27
Classe LC	EUR	230,24
Classe LD	EUR	176,65
Classe TFC	EUR	215,10
Classe GBP IC	GBP	268,53
Classe GBP ID	GBP	208,40
Classe GBP LC	GBP	249,09
Classe USD IC	USD	217,58
Classe USD LC	USD	200,15
Classe USD LDQ	USD	119,06
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC	Unité	208 628,533
Classe ID	Unité	13 940,000
Classe LC	Unité	37 260,328
Classe LD	Unité	129 904,732
Classe TFC	Unité	23 318,504
Classe GBP IC	Unité	40,000
Classe GBP ID	Unité	1 418,983
Classe GBP LC	Unité	231,000
Classe USD IC	Unité	22 121,213
Classe USD LC	Unité	17 607,553
Classe USD LDQ	Unité	2 415,452

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI WORLD NET TR USD Index

DWS Invest CROCI Global Dividends

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	83,925
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	124,645
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	97,528

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 98 854,64 dollars américains.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,467029	=	USD	1
Dollar canadien	CAD	1,322600	=	USD	1
Franco suisse	CHF	0,838100	=	USD	1
Couronne danoise	DKK	6,732350	=	USD	1
Euro	EUR	0,903342	=	USD	1
Livre sterling	GBP	0,785299	=	USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,814350	=	USD	1
Shekel israélien	ILS	3,612100	=	USD	1
Yen japonais	JPY	141,495000	=	USD	1
Couronne norvégienne	NOK	10,128250	=	USD	1
Couronne suédoise	SEK	10,051950	=	USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,319800	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest CROCI Global Dividends

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	4 272 914,38	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	1 641,93	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-604 279,51	
4. Autres revenus	USD	550,77	
dont :			
autres	USD	550,77	
Total des revenus	USD	3 670 827,57	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD	-9 639,15	
2. Commission de gestion	USD	-933 928,01	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-931 925,23	
Revenus découlant du plafond de charges	USD	26 445,62	
Commission d'administration	USD	-28 448,40	
3. Rémunération du dépositaire	USD	-8 224,21	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-36 548,91	
5. Taxe d'abonnement	USD	-27 200,45	
6. Autres dépenses	USD	-55 436,99	
dont :			
autres	USD	-55 436,99	
Total des dépenses	USD	-1 070 977,72	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	2 599 849,85	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	2 389 499,06	
Résultat des opérations de vente	USD	2 389 499,06	
V. Résultat d'exercice	USD	4 989 348,91	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,76 % par an,	classe ID 0,76 % par an,
classe LC 1,55 % par an,	classe LD 1,55 % par an,
classe TFC 0,79 % par an,	classe GBP IC 0,76 % par an,
classe GBP ID 0,76 % par an,	classe GBP LC 1,55 % par an,
classe USD IC 0,76 % par an,	classe USD LC 1,55 % par an,
classe USD LDQ 1,55 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 102 441,04 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	USD	132 389 725,70
1. Distribution pour l'exercice précédent / distribution intermédiaire	USD	-496 434,34
2. Décaissement (net)	USD	-40 765 054,59
3. Régularisation des revenus / dépenses	USD	634 135,72
4. Revenus ordinaires, nets	USD	2 599 849,85
5. Plus-values / moins-values réalisées	USD	2 389 499,06
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD	10 877 173,22
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	107 628 894,62

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD	2 389 499,06
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	2 357 822,27
Opérations de change (à terme)	USD	26 482,18
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	5 194,61

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest CROCI Global Dividends

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,10

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,45

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	5,62

Classe GBP LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,13
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	1,03
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,64
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,57

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		USD	107 628 894,62
2022		USD	132 389 725,70
2021		USD	153 196 595,76
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe IC	EUR	241,34
	Classe ID	EUR	152,27
	Classe LC	EUR	230,24
	Classe LD	EUR	176,65
	Classe TFC	EUR	215,10
	Classe GBP IC	GBP	268,53
	Classe GBP ID	GBP	208,40
	Classe GBP LC	GBP	249,09
	Classe GBP TFC	GBP	-
	Classe USD IC	USD	217,58
	Classe USD LC	USD	200,15
	Classe USD LDQ	USD	119,06
	2022	Classe IC	EUR
Classe ID		EUR	141,15
Classe LC		EUR	209,68
Classe LD		EUR	163,83
Classe TFC		EUR	194,41
Classe GBP IC		GBP	246,99
Classe GBP ID		GBP	196,68
Classe GBP LC		GBP	230,92
Classe GBP TFC		GBP	-
Classe USD IC		USD	189,82
Classe USD LC		USD	176,01
Classe USD LDQ		USD	106,89
2021		Classe IC	EUR
	Classe ID	EUR	139,50
	Classe LC	EUR	204,07
	Classe LD	EUR	161,97
	Classe TFC	EUR	187,81
	Classe GBP IC	GBP	225,83
	Classe GBP ID	GBP	184,30
	Classe GBP LC	GBP	213,00
	Classe GBP TFC	GBP	187,71
	Classe USD IC	USD	194,35
	Classe USD LC	USD	181,63
	Classe USD LDQ	USD	112,48

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 18,90 dollars américains.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Japan

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (TOPIX 100). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés japonaises à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « Japan ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 30 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'environ 100 des plus grandes sociétés japonaises en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les entreprises issues du secteur financier et du secteur de l'immobilier ne sont pas sélectionnées. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie d'investissement (nouvelle sélection d'une trentaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès finan-

DWS Invest CROCI Japan

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en JPY)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe JPY LC	LU1769942159	38,8 %	54,7 %	105,7 %
Classe JPY IC	LU1769942076	39,6 %	57,3 %	111,6 %
Classe JPY IC7500	LU1949850371	39,8 %	58,2 %	94,2 % ¹⁾
Classe ICH ⁵⁾	LU1769941938	44,3 %	61,3 %	112,8 %
Classe LCH ⁵⁾	LU1769942233	42,9 %	57,3 %	104,8 %
Classe TFD ⁵⁾	LU1948756140	25,5 %	27,1 %	57,3 % ²⁾
Classe GBP TFC ⁶⁾	LU1769941854	- ³⁾	1,3 %	-36,0 %
Classe USD ICH ⁷⁾	LU1769942316	47,1 %	69,7 %	135,7 %
Classe USD TFC ⁷⁾	LU2473800949	30,0 %	21,4 % ⁴⁾	-
TOPIX 100		30,3 %	45,8 %	89,7 %

¹⁾ Classe JPY IC7500 lancée le 28 février 2019

²⁾ Classe TFD lancée le 15 mars 2019

³⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 11 mai 2022

⁴⁾ Classe USD TFC lancée le 31 mai 2022

⁵⁾ en EUR

⁶⁾ en GBP

⁷⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

cier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales

ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte, et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous

l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a également connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

DWS Invest CROCI Japan a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, une plus-value de 38,8 % par action (classe d'actions JPY LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le TOPIX 100, a augmenté de 30,3 % sur la même période (respectivement en yen), tandis que l'indice de référence MSCI Japan Value a progressé de 31,5 % en 2023.

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI Japan reposait essentiellement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

DWS Invest CROCI Japan

Dernier prix de la classe d'actions (en GBP)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe GBP TFC	LU1769941854	219,91

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 11 mai 2022

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment a été largement diversifié. Les valeurs industrielles telles que Mitsui OSK Lines et SMC ont fait l'objet d'une priorité de placement particulière. Les biens de consommation cycliques ont également fait partie des priorités, avec des positions sur Suzuki Motor et Sony, ainsi que sur les secteurs de la santé et des matières premières.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Japan

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en JPY	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	3 016 888 818,00	9,71
Biens de consommation durables	8 031 379 918,00	25,85
Biens de consommation courante	8 393 612 742,00	27,01
Matières premières	5 455 473 024,00	17,55
Industrie	5 383 905 023,00	17,33
Services aux collectivités	945 813 324,00	3,04
Total actions	31 227 072 849,00	100,49
2. Dérivés	-127 400 156,00	-0,41
3. Avoirs bancaires	7 054 181,00	0,03
4. Autres éléments d'actif	30 088 214,00	0,09
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	36 634 659,00	0,12
II. Engagements		
1. Autres engagements	-63 620 704,00	-0,20
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-35 753 151,00	-0,12
III. Actif du fonds	31 074 075 892,00	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Japan

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en JPY	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							31 227 072 849,00	100,49
Actions								
ANA Holdings, Inc.	Unité	334 864	336 525	1 661	JPY	3 060	1 024 683 840,00	3,30
Asahi Kasei Corp.	Unité	1 026 832	630 283	301 990	JPY	1 039	1 066 878 448,00	3,43
Astellas Pharma, Inc.	Unité	608 917	415 574	134 074	JPY	1 686	1 026 634 062,00	3,30
Bridgestone Corp.	Unité	173 434	188 504	15 070	JPY	5 840	1 012 854 560,00	3,26
Central Japan Railway Co.	Unité	286 207	287 626	1 419	JPY	3 584	1 025 765 888,00	3,30
Chugai Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	194 622	120 178	120 194	JPY	5 342	1 039 670 724,00	3,35
Fujitsu Ltd.	Unité	46 564	57 305	10 741	JPY	21 275	990 649 100,00	3,19
Isuzu Motors Ltd.	Unité	552 424	591 126	38 702	JPY	1 816	1 003 201 984,00	3,23
Komatsu Ltd.	Unité	287 398	173 880	111 996	JPY	3 688	1 059 923 824,00	3,41
Kyocera Corp.	Unité	503 796	450 054	47 720	JPY	2 058	1 036 812 168,00	3,34
Mitsui OSK Lines Ltd.	Unité	255 819	180 204	137 487	JPY	4 517	1 155 534 423,00	3,72
Nintendo Co., Ltd.	Unité	149 182	88 983	61 693	JPY	7 359	1 097 830 338,00	3,53
Nippon Steel Corp.	Unité	313 486	210 375	203 468	JPY	3 230	1 012 559 780,00	3,26
Nitto Denko Corp.	Unité	101 624	50 430	32 252	JPY	10 550	1 072 133 200,00	3,45
Ono Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	397 725	286 693	92 456	JPY	2 516	1 000 676 100,00	3,22
Otsuka Holdings Co., Ltd.	Unité	183 150	376 923	193 773	JPY	5 289	968 680 350,00	3,12
Rohm Co., Ltd.	Unité	368 381	337 650	36 176	JPY	2 702,5	995 549 653,00	3,20
Secom Co., Ltd.	Unité	98 720	49 190	34 727	JPY	10 155	1 002 501 600,00	3,23
Seisui House Ltd.	Unité	337 592	194 597	135 837	JPY	3 132	1 057 338 144,00	3,40
Seven & i Holdings Co., Ltd.	Unité	177 744	183 525	5 781	JPY	5 595	994 477 680,00	3,20
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	Unité	208 212	220 110	53 002	JPY	5 917	1 231 990 404,00	3,96
Shionogi & Co., Ltd.	Unité	143 063	181 586	38 523	JPY	6 798	972 542 274,00	3,13
SMC Corp.	Unité	14 597	15 217	620	JPY	75 760	1 105 868 720,00	3,56
Sony Group Corp.	Unité	79 452	40 227	26 015	JPY	13 410	1 065 451 320,00	3,43
Subaru Corp.	Unité	395 900	494 952	99 052	JPY	2 586	1 023 797 400,00	3,29
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.	Unité	252 452	160 213	53 475	JPY	4 246	1 071 911 192,00	3,45
Suzuki Motor Corp.	Unité	183 732	189 588	5 856	JPY	6 033	1 108 455 156,00	3,57
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	253 132	143 219	63 226	JPY	4 054	1 026 197 128,00	3,30
TDK Corp.	Unité	153 445	97 699	93 446	JPY	6 717	1 030 690 065,00	3,32
Tokyo Gas Co., Ltd.	Unité	292 098	141 087	126 506	JPY	3 238	945 813 324,00	3,04
Total du portefeuille-titres							31 227 072 849,00	100,49
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							-127 400 156,00	-0,41
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
EUR/JPY 21,2 millions							-115 234 303,00	-0,37
USD/JPY 0,1 million							-306 703,00	0,00
Positions clôturées								
EUR/JPY 1,6 million							-11 859 150,00	-0,04
Avoirs bancaires							7 054 181,00	0,03
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro		EUR	37 522				5 877 189,00	0,02
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling		GBP	66				11 847,00	0,00
Yen japonais		JPY					1 149 663,00	0,01
Dollar américain		USD	109				15 482,00	0,00
Autres éléments d'actif							30 088 214,00	0,09
Droits à dividende/à distribution							28 727 269,00	0,09
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							3 574,00	0,00
Autres actifs							1 357 371,00	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							36 634 659,00	0,12
Total des éléments d'actif *							31 300 849 903,00	100,73
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-63 620 704,00	-0,20
Autres engagements divers							-35 364 051,00	-0,11
							-28 256 653,00	-0,09

DWS Invest CROCI Japan

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en JPY	Part en % de l'actif du fonds
Engagements découlant d'opérations sur actions						-35 753 151,00	-0,12
Total des engagements						-226 774 011,00	-0,73
Actif du fonds						31 074 075 892,00	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe ICH	EUR	306,55
Classe LCH	EUR	386,02
Classe TFD	EUR	144,46
Classe JPY IC	JPY	37 725,00
Classe JPY IC7500	JPY	19 416,00
Classe JPY LC	JPY	32 915,00
Classe USD ICH	USD	358,49
Classe USD TFC	USD	121,39
Nombre d'actions en circulation		
Classe ICH	Unité	3 941,000
Classe LCH	Unité	50 251,353
Classe TFD	Unité	83 365,686
Classe JPY IC	Unité	569 695,589
Classe JPY IC7500	Unité	125,000
Classe JPY LC	Unité	120 053,594
Classe USD ICH	Unité	131,376
Classe USD TFC	Unité	29 570,463

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
TOPIX 100 Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	83,116
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	113,733
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	94,796

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 yen. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Euro	EUR	0,006384	=	JPY	1
Livre sterling	GBP	0,005550	=	JPY	1
Dollar américain	USD	0,007067	=	JPY	1

DWS Invest CROCI Japan

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest CROCI Japan

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	JPY	826 323 801,00	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	JPY	119 688,00	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	JPY	-126 551 495,00	
Total des revenus	JPY	699 891 994,00	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	JPY	-1 518 307,00	
2. Commission de gestion	JPY	-180 648 519,00	
<i>dont :</i>			
Commission de gestion de base	JPY	-175 525 726,00	
Revenus découlant du plafond de charges	JPY	11 983,00	
Commission d'administration	JPY	-5 134 776,00	
3. Rémunération du dépositaire	JPY	-3 938 427,00	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	JPY	1 706 632,00	
5. Taxe d'abonnement	JPY	-5 865 086,00	
6. Autres dépenses	JPY	-13 432 250,00	
Total des dépenses	JPY	-203 695 957,00	
III. Revenus ordinaires, nets	JPY	496 196 037,00	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	JPY	3 936 574 020,00	
Résultat des opérations de vente	JPY	3 936 574 020,00	
V. Résultat d'exercice	JPY	4 432 770 057,00	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe ICH 0,61 % par an,	classe LCH 1,44 % par an,
classe TFD 0,63 % par an,	classe JPY IC 0,58 % par an,
classe JPY IC7500 0,41 % par an,	classe JPY LC 1,12 % par an,
classe USD ICH 0,61 % par an,	classe USD TFC 0,60 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 7 634 028,00 yens.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	JPY	19 899 755 404,00
1. Distribution pour l'exercice précédent	JPY	-26 220 510,00
2. Encaissement (net)	JPY	3 531 381 613,00
3. Régularisation des revenus / dépenses	JPY	483 862 026,00
4. Revenus ordinaires, nets	JPY	496 196 037,00
5. Plus-values / moins-values réalisées	JPY	3 936 574 020,00
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	JPY	2 752 527 302,00
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	JPY	31 074 075 892,00

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	JPY	3 936 574 020,00
<i>sur :</i>		
Opérations sur valeurs mobilières	JPY	4 782 340 097,00
Opérations de change (à terme)	JPY	-845 766 077,00

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,47

Classe JPY IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe JPY IC7500

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe JPY LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest CROCI Japan

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	JPY	31 074 075 892,00
2022	JPY	19 899 755 404,00
2021	JPY	38 593 696 147,00
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2023	Classe ICH	EUR 306,55
	Classe LCH	EUR 386,02
	Classe TFD	EUR 144,46
	Classe GBP TFC	GBP -
	Classe JPY IC	JPY 37 725,00
	Classe JPY IC7500	JPY 19 416,00
	Classe JPY LC	JPY 32 915,00
	Classe USD ICH	USD 358,49
	Classe USD TFC	USD 121,39
2022	Classe ICH	EUR 212,37
	Classe LCH	EUR 270,14
	Classe TFD	EUR 117,67
	Classe GBP TFC	GBP -
	Classe JPY IC	JPY 27 024,00
	Classe JPY IC7500	JPY 13 886,00
	Classe JPY LC	JPY 23 710,00
	Classe USD ICH	USD 243,65
	Classe USD TFC	USD 93,39
2021	Classe ICH	EUR 217,07
	Classe LCH	EUR 277,82
	Classe TFD	EUR 131,38
	Classe GBP TFC	GBP 224,60
	Classe JPY IC	JPY 27 539,38
	Classe JPY IC7500	JPY 14 126,31
	Classe JPY LC	JPY 24 295,00
	Classe USD ICH	USD 243,08
	Classe USD TFC	USD -

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 yen.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI World TR Net EUR (RI)). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de grandes entreprises aux États-Unis, en Europe et au Japon selon la méthode CROCI et la stratégie CROCI « Sectors ». Dans le cadre de cette stratégie de placement, les dix actions présentant le plus faible ratio cours / bénéfice (« CROCI-ÖKGV »), calculé selon la méthode CROCI, sont sélectionnées dans chacun des trois secteurs présentant la moyenne CROCI-ÖKGV la plus faible. Les secteurs suivants sont disponibles : services de communication, biens de consommation cycliques, biens de consommation de base, santé, technologies de l'information, biens industriels, matières premières, services aux collectivités et énergie. Les quelque 30 actions sélectionnées dans le compartiment sont régulièrement recomposées selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine,

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1278917452	11,3 %	57,4 %	124,9 %
Classe FC	LU1278917379	12,0 %	60,5 %	132,1 %
Classe FCH	(P) LU1701862812	15,9 %	48,1 %	116,3 %
Classe IC	LU2357751408	12,0 %	24,1 % ¹⁾	–
Classe ICH (P) ²⁾	LU1701862903	–	23,6 %	6,0 % ²⁾
Classe LCH (P)	LU1701862739	15,4 %	45,8 %	110,3 %
Classe LDH (P)	LU1701862655	15,4 %	45,7 %	110,0 %
Classe NC	LU1278917536	10,3 %	53,5 %	115,2 %
Classe PFC	LU2570916515	7,7 % ³⁾	–	–
Classe TFC	LU1663849583	12,0 %	60,3 %	131,7 %
Classe XC	LU1308283701	12,4 %	62,1 %	136,3 %
Classe AUD ID ⁴⁾	LU2357751317	15,5 %	25,1 % ¹⁾	–
Classe NOK LCH ⁵⁾	LU2357751663	11,0 %	22,5 % ¹⁾	–
Classe USD IC ⁶⁾	LU2357751747	16,0 %	16,1 % ¹⁾	–
Classe USD LC ⁶⁾	LU2357751820	15,2 %	14,4 % ¹⁾	–
MSCI World TR Net EUR (RI)		19,6 %	37,7 %	90,4 %

¹⁾ Classes AUD ID, IC, NOK LCH, USD IC et USD LC lancées le 14 septembre 2021

²⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 29 mai 2020

³⁾ Classe PFC lancée le 23 mars 2023

⁴⁾ en AUD

⁵⁾ en NOK

⁶⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte, et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du

marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence arti-

ficielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a également connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

DWS Invest CROCI Sectors Plus a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, une plus-value de 11,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World TR EUR (RI), a pour sa part enregistré une hausse de 19,6 % pour la même période (respectivement en euro). En revanche, l'indice de référence MSCI World Value n'a progressé que de 7,7 % en 2023.

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de la stratégie de placement du compartiment DWS Invest CROCI Sectors Plus, les trois meilleurs secteurs ont d'abord été déterminés sur la base de leur évaluation économique, puis les dix meilleures actions de chacun de

ces secteurs ont été sélectionnées selon la même procédure.

Enfin, les secteurs des technologies de l'information, des matières premières et de l'énergie ont été choisis comme priorités de placement. Il en a résulté un large positionnement par pays. La plus grande pondération était celle des États-Unis, avec environ 39 % des actifs du portefeuille, suivie du Japon avec environ 24 % et du Royaume-Uni avec 13 %.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI Sectors Plus

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	238 099 208,83	25,41
Services de télécommunications	63 146 040,27	6,74
Énergie	259 587 372,62	27,71
Matières premières	311 656 113,04	33,25
Industrie	33 374 713,99	3,56
Services aux collectivités	27 470 990,82	2,93
Total actions	933 334 439,57	99,60
2. Dérivés	-453 644,81	-0,05
3. Avoirs bancaires	2 640 452,96	0,28
4. Autres éléments d'actif	1 499 517,55	0,15
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 868 747,68	0,20
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 228 930,46	-0,12
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-534 116,86	-0,06
III. Actif du fonds	937 126 465,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI Sectors Plus

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							933 334 439,57	99,60
Actions								
ArcelorMittal SA	Unité	1 307 850	596 315	377 995	EUR	25,79	33 729 451,50	3,60
Nokia Oyj	Unité	8 362 973	4 348 347	2 071 383	EUR	3,056	25 553 064,00	2,73
Repsol SA	Unité	1 989 682	1 006 399	845 775	EUR	13,45	26 761 222,90	2,86
STMicroelectronics NV	Unité	762 580	391 587	393 098	EUR	45,53	34 720 267,40	3,71
TotalEnergies SE	Unité	494 379	235 466	201 969	EUR	61,65	30 478 465,35	3,25
Anglo American PLC	Unité	1 174 042	786 910	353 494	GBP	19,706	26 613 333,14	2,84
BP PLC	Unité	5 123 084	2 193 399	2 021 986	GBP	4,662	27 470 990,82	2,93
Rio Tinto PLC	Unité	507 865	241 012	141 827	GBP	58,42	34 129 269,68	3,64
Shell PLC	Unité	1 026 601	439 373	415 623	GBP	25,635	30 272 770,13	3,23
Kyocera Corp.	Unité	2 540 160	2 207 930	216 970	JPY	2 058	33 374 713,99	3,56
Nippon Steel Corp.	Unité	1 319 679	1 938 597	618 918	JPY	3 230	27 213 345,62	2,90
Nitto Denko Corp.	Unité	484 004	239 693	223 611	JPY	10 550	32 599 618,65	3,48
Rohm Co., Ltd	Unité	1 711 778	1 972 613	260 835	JPY	2 702,5	29 534 134,78	3,15
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd	Unité	1 056 791	1 238 440	400 125	JPY	5 917	39 921 034,29	4,26
Sumitomo Metal Mining Co., Ltd	Unité	1 029 814	503 587	278 268	JPY	4 246	27 915 787,95	2,98
TDK Corp.	Unité	864 186	408 214	357 652	JPY	6 717	37 058 998,96	3,95
Equinor ASA	Unité	1 018 342	734 543	481 741	NOK	321,9	29 236 974,08	3,12
Telefonaktiebolaget LM Ericsson -B-	Unité	6 615 789	3 482 288	1 687 470	SEK	63,23	37 592 976,27	4,01
ConocoPhillips	Unité	269 285	152 532	133 653	USD	117,11	28 487 762,93	3,04
Coterra Energy, Inc.	Unité	1 202 097	493 989	439 214	USD	25,62	27 820 878,63	2,97
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	472 994	737 709	264 715	USD	76,86	32 840 383,10	3,50
EOG Resources, Inc.	Unité	259 633	147 149	109 567	USD	121,49	28 493 947,95	3,04
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	1 940 302	2 767 818	827 516	USD	17,11	29 989 660,12	3,20
LyondellBasell Industries NV	Unité	340 142	130 069	137 765	USD	95,58	29 368 346,14	3,13
Marathon Petroleum Corp.	Unité	217 231	129 753	161 086	USD	148,43	29 126 995,71	3,11
Mosaic Co.	Unité	840 026	504 711	284 160	USD	35,84	27 196 494,70	2,90
Nucor Corp.	Unité	209 069	75 222	76 351	USD	174,57	32 969 431,37	3,52
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	142 065	79 956	65 775	USD	225,26	28 908 354,94	3,09
Qualcomm, Inc.	Unité	298 757	142 467	94 309	USD	144,96	39 121 767,98	4,18
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	338 405	189 452	164 497	USD	113,95	34 833 996,49	3,72
Total du portefeuille-titres							933 334 439,57	99,60
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							69 457,97	0,01
Créances / dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
MSCI WORLD INDEX MAR24 03/2024 (DB)	Unité	22	22				69 457,97	0,01
Dérivés sur devises							-523 102,78	-0,06
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions clôturées								
NOK/EUR 3,9 millions							209,87	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 9,0 millions							10 313,79	0,00
EUR/JPY 3 183,0 millions							-654 453,17	-0,07
EUR/NOK 29,6 millions							-106 839,66	-0,01
EUR/SEK 31,8 millions							-74 283,81	-0,01
EUR/USD 37,4 millions							361 607,79	0,04
Positions clôturées								
EUR/GBP 1,0 million							-11 760,03	0,00
EUR/JPY 237,6 millions							-32 629,64	-0,01
EUR/USD 1,8 million							-15 267,92	0,00

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires							2 640 452,96	0,28
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						2 133 918,26	0,23
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	3 381					453,73	0,00
Couronne norvégienne	NOK	54 009					4 817,06	0,00
Couronne suédoise	SEK	67 186					6 037,82	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	406					467,07	0,00
Yen japonais	JPY	742 049					4 737,44	0,00
Franc suisse	CHF	429					462,71	0,00
Dollar américain	USD	541 942					489 558,87	0,05
Autres éléments d'actif							1 499 517,55	0,15
Droits à dividende/à distribution							599 578,93	0,06
Frais de placement reportés *							877 345,84	0,09
Autres actifs							22 592,78	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							1 868 747,68	0,20
Total des éléments d'actif **							939 784 747,18	100,28
Autres engagements							-1 228 930,46	-0,12
Engagements découlant des coûts							-1 158 819,84	-0,11
Autres engagements divers							-70 110,62	-0,01
Engagements découlant d'opérations sur actions							-534 116,86	-0,06
Total des engagements							-2 658 281,55	-0,28
Actif du fonds							937 126 465,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe AUD ID	AUD	121,62
Classe FC	EUR	257,67
Classe FCH (P)	EUR	184,36
Classe IC	EUR	124,07
Classe LC	EUR	244,47
Classe LCH (P)	EUR	178,50
Classe LDH (P)	EUR	160,75
Classe NC	EUR	227,43
Classe PFC	EUR	107,68
Classe TFC	EUR	199,84
Classe XC	EUR	265,29
Classe NOK LCH	NOK	122,51
Classe USD IC	USD	116,12
Classe USD LC	USD	114,43
Nombre d'actions en circulation		
Classe AUD ID	Unité	5 257,126
Classe FC	Unité	109 656,867
Classe FCH (P)	Unité	151 059,262
Classe IC	Unité	164 890,345
Classe LC	Unité	1 567 158,690
Classe LCH (P)	Unité	206 424,414
Classe LDH (P)	Unité	125 403,502
Classe NC	Unité	271 901,013
Classe PFC	Unité	391 729,000
Classe TFC	Unité	930 358,561
Classe XC	Unité	378 453,005
Classe NOK LCH	Unité	28 913,983
Classe USD IC	Unité	232 680,135
Classe USD LC	Unité	48 253,567

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	79,051
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	147,913
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	109,804

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 1968 770,22 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Deutsche Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franco suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 32 458 947,02
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 8 182,65
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -4 405 247,22
4. Autres revenus	EUR 2 326,73
dont :	
autres	EUR 2 326,73
Total des revenus	EUR 28 064 209,18
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -58 653,69
2. Commission de gestion	EUR -9 802 585,54
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -9 760 988,52
Commission d'administration	EUR -41 597,02
3. Rémunération du dépositaire	EUR -33 012,70
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -71 611,55
5. Taxe d'abonnement	EUR -436 909,41
6. Autres dépenses	EUR -806 175,6
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -333 819,27
autres	EUR -472 356,33
Total des dépenses	EUR -11 208 948,49
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 16 855 260,69
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 15 428 918,37
Résultat des opérations de vente	EUR 15 428 918,37
V. Résultat d'exercice	EUR 32 284 179,06

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe AUD ID 0,81 % par an,	classe FC 0,86 % par an,
classe FCH (P) 0,88 % par an,	classe IC 0,80 % par an,
classe LC 1,45 % par an,	classe LCH (P) 1,48 % par an,
classe LDH (P) 1,48 % par an,	classe NC 2,31 % par an,
classe PFC 2,00 % ⁴⁾ ,	classe TFC 0,86 % par an,
classe XC 0,49 % par an,	classe NOK LCH 1,48 % par an,
classe USD IC 0,82 % par an,	classe USD LC 1,46 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

⁴⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 555 639,16 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 787 819 012,40
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -328 374,76
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR 56 813 641,91
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 3 048 984,48
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 16 855 260,69
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 15 428 918,37
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 57 489 022,54
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 937 126 465,63

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 67 579,91 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR 15 428 918,37
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR 11 892 307,64
Opérations de change (à terme)	EUR 3 394 549,42
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR 142 061,31

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe AUD ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	AUD	2,75

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,58

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NOK LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	EUR	937 126 465,63
2022	EUR	787 819 012,40
2021	EUR	379 072 788,44

Valeur liquidative en fin d'exercice

2023	Classe AUD ID	AUD	121,62
	Classe FC	EUR	257,67
	Classe FCH (P)	EUR	184,36
	Classe IC	EUR	124,07
	Classe LC	EUR	244,47
	Classe LCH (P)	EUR	178,50
	Classe LDH (P)	EUR	160,75
	Classe NC	EUR	227,43
	Classe PFC	EUR	107,68
	Classe TFC	EUR	199,84
	Classe XC	EUR	265,29
	Classe NOK LCH	NOK	122,51
	Classe USD IC	USD	116,12
	Classe USD LC	USD	114,43
2022	Classe AUD ID	AUD	107,78
	Classe FC	EUR	230,16
	Classe FCH (P)	EUR	159,00
	Classe IC	EUR	110,78
	Classe LC	EUR	219,68
	Classe LCH (P)	EUR	154,70
	Classe LDH (P)	EUR	141,78
	Classe NC	EUR	206,12
	Classe PFC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	178,50
	Classe XC	EUR	236,12
	Classe NOK LCH	NOK	110,39
	Classe USD IC	USD	100,12
	Classe USD LC	USD	99,29
2021	Classe AUD ID	AUD	104,92
	Classe FC	EUR	225,19
	Classe FCH (P)	EUR	163,55
	Classe IC	EUR	108,37
	Classe LC	EUR	216,31
	Classe LCH (P)	EUR	159,94
	Classe LDH (P)	EUR	148,00
	Classe NC	EUR	204,70
	Classe PFC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	174,72
	Classe XC	EUR	230,28
	Classe NOK LCH	NOK	108,46
	Classe USD IC	USD	103,86
	Classe USD LC	USD	103,67

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 539,29 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI US

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (S&P 500). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés américaines à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « US ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 40 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'environ 500 des plus grandes sociétés américaines en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé. Les entreprises issues du secteur financier et du secteur de l'immobilier ne sont pas sélectionnées. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie d'investissement (nouvelle sélection d'une quarantaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre le succès finan-

DWS Invest CROCI US

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU1769939361	17,0 %	40,6 %	82,6 %
Classe USD IC	LU1769939288	17,6 %	42,9 %	87,6 %
Classe USD TFC	LU1769939445	17,6 %	42,7 %	87,2 %
Classe IC ²⁾	LU1900875656	13,6 %	58,8 %	94,2 %
Classe ICH ²⁾	LU1769938983	14,7 %	33,8 %	66,4 %
Classe LC ²⁾	LU1769939015	12,7 %	54,9 %	86,0 %
Classe LCH ²⁾	LU1769939106	13,9 %	30,5 %	59,8 %
Classe TFC ²⁾	LU1902613287	13,5 %	58,5 %	93,9 %
Classe GBP TFC ³⁾	LU1769938801	–	28,0 %	56,7 % ¹⁾
S&P 500		25,7 %	32,1 %	103,7 %

¹⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 31 janvier 2022

²⁾ en EUR

³⁾ en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

cier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes

de longue date. Dans ce contexte, et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a éga-

lement connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

DWS Invest CROCI US a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, une plus-value de 17,0 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le S&P 500, a enregistré une hausse de 25,7 % sur la même période (respectivement en dollar américain). En revanche, l'indice de référence MSCI USA Value n'a progressé que de 8,4 % en 2023.

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI US reposait essentiellement sur une évaluation économique ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Dans le cadre d'une large diversification sectorielle, le secteur de l'énergie était fortement surpondéré en raison de nombreuses

DWS Invest CROCI US

Dernier prix de la classe d'actions (en GBP)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe GBP TFC	LU1769938801	270,95

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 18 février 2022

positions d'investissement dans ce secteur et représentait environ 24 % des actifs du portefeuille. Par ailleurs, l'équipe de gestion du compartiment s'est également concentrée sur les secteurs de la santé, des biens de consommation cycliques et des technologies de l'information.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI US

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	17 004 125,44	10,46
Services de télécommunications	12 309 398,15	7,57
Biens de consommation durables	42 414 001,96	26,07
Énergie	38 575 198,19	23,73
Biens de consommation courante	31 717 525,11	19,51
Matières premières	16 678 447,34	10,26
Industrie	3 993 102,45	2,46
Total actions	162 691 798,64	100,06
2. Parts de fonds		
Autres fonds	11 153,99	0,01
Total des parts de fonds	11 153,99	0,01
3. Dérivés		
	69 469,64	0,04
4. Avoirs bancaires		
	6 089,97	0,00
5. Autres éléments d'actif		
	204 925,82	0,12
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions		
	8 909,19	0,01
II. Engagements		
1. Engagements à court terme		
	-90 887,35	-0,05
2. Autres engagements		
	-268 209,25	-0,17
3. Engagements découlant d'opérations sur actions		
	-40 144,87	-0,02
III. Actif du fonds	162 593 105,78	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI US

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							162 691 798,64	100,06
Actions								
Albemarle Corp.	Unité	31 021	34 628	3 607	USD	145,65	4 518 208,65	2,78
Archer-Daniels-Midland Co.	Unité	51 368	52 876	1 508	USD	72,241	3 710 875,69	2,28
Bath & Body Works, Inc.	Unité	117 105	145 732	137 029	USD	43,48	5 091 725,40	3,13
Best Buy Co, Inc.	Unité	58 117	67 149	62 060	USD	78,62	4 569 158,54	2,81
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	70 281	39 227	14 233	USD	51,36	3 609 632,16	2,22
Chevron Corp.	Unité	26 054	31 346	5 292	USD	150,17	3 912 529,18	2,41
Cognizant Technology Solutions Corp.	Unité	56 393	10 986	22 881	USD	75,72	4 270 077,96	2,63
Conagra Brands, Inc.	Unité	132 765	147 177	14 412	USD	28,57	3 793 096,05	2,33
Coterra Energy, Inc.	Unité	137 770	69 462	58 621	USD	25,62	3 529 667,40	2,17
Cummins, Inc.	Unité	17 023	17 525	502	USD	240,4	4 092 329,20	2,52
Deere & Co.	Unité	9 995	10 290	295	USD	399,51	3 993 102,45	2,46
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	50 827	76 649	25 822	USD	76,86	3 906 563,22	2,40
Devon Energy Corp.	Unité	84 425	48 199	14 839	USD	45,75	3 862 443,75	2,38
DR Horton, Inc.	Unité	30 291	6 138	25 397	USD	152,3	4 613 319,30	2,84
EOG Resources, Inc.	Unité	30 779	13 874	7 826	USD	121,49	3 739 340,71	2,30
Exxon Mobil Corp.	Unité	36 018	46 031	10 013	USD	100,18	3 608 283,24	2,22
Fox Corp. -A-	Unité	120 675	30 514	33 335	USD	29,73	3 587 667,75	2,21
Gilead Sciences, Inc.	Unité	47 598	16 785	13 495	USD	80,88	3 849 726,24	2,37
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	235 386	62 422	79 655	USD	17,11	4 027 454,46	2,48
Interpublic Group of Cos, Inc.	Unité	128 028	131 762	3 734	USD	32,81	4 200 598,68	2,58
Johnson & Johnson	Unité	24 635	25 360	725	USD	156,42	3 853 406,70	2,37
Kraft Heinz Co.	Unité	111 958	115 221	3 263	USD	36,8	4 120 054,40	2,53
LyondellBasell Industries NV.	Unité	40 825	9 881	12 382	USD	95,58	3 902 053,50	2,40
Marathon Petroleum Corp.	Unité	25 770	8 243	13 021	USD	148,43	3 825 041,10	2,35
Merck & Co., Inc.	Unité	35 467	16 788	17 175	USD	108,86	3 860 937,62	2,37
Molson Coors Beverage Co.	Unité	62 750	64 584	1 834	USD	61,13	3 835 907,50	2,36
Mosaic Co.	Unité	112 861	64 262	20 045	USD	35,84	4 044 938,24	2,49
Nucor Corp.	Unité	24 135	7 071	9 945	USD	174,57	4 213 246,95	2,59
ONEOK, Inc.	Unité	57 897	69 407	11 510	USD	70,39	4 075 369,83	2,51
PACCAR, Inc.	Unité	44 034	53 228	9 194	USD	97,81	4 306 965,54	2,65
Pfizer, Inc.	Unité	121 150	67 245	22 600	USD	28,8	3 489 120,00	2,15
Phillips 66	Unité	33 157	12 205	13 726	USD	133,55	4 428 117,35	2,72
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	16 049	7 467	5 620	USD	225,26	3 615 197,74	2,22
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	Unité	4 474	1 769	2 114	USD	877,33	3 925 174,42	2,41
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	42 124	16 368	15 298	USD	113,95	4 800 029,80	2,95
Tapestry, Inc.	Unité	135 171	65 297	42 998	USD	37,03	5 005 382,13	3,08
United Airlines Holdings, Inc.	Unité	96 850	105 663	8 813	USD	41,7	4 038 645,00	2,48
Valero Energy Corp.	Unité	30 471	11 076	8 136	USD	130,59	3 979 207,89	2,45
Viatis, Inc.	Unité	403 146	158 304	84 107	USD	10,83	4 366 071,18	2,68
Warner Bros Discovery, Inc.	Unité	391 949	426 145	34 196	USD	11,535	4 521 131,72	2,78
Parts de fonds							11 153,99	0,01
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series PLC -								
Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)		1	1 669	1 668	USD		11 153,99	0,01
Total du portefeuille-titres							162 702 952,63	100,07
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							69 469,64	0,04
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 5,9 millions							69 469,64	0,04
Avoirs bancaires							6 089,97	0,00
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	5 330					5 900,42	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE.								
Livre sterling.	GBP	149					189,55	0,00
Autres éléments d'actif							204 925,82	0,12
Droits à dividende/à distribution							201 630,45	0,12
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							2 475,83	0,00
Autres actifs							819,54	0,00

DWS Invest CROCI US

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
À recevoir au titre d'opérations sur actions							8 909,19	0,01
Total des éléments d'actif							162 992 347,25	100,24
Engagements à court terme							-90 887,35	-0,05
Crédits en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar américain	USD						-90 887,35	-0,05
Autres engagements							-268 209,25	-0,17
Engagements découlant des coûts							-248 718,02	-0,16
Autres engagements divers							-19 491,23	-0,01
Engagements découlant d'opérations sur actions							-40 144,87	-0,02
Total des engagements							-399 241,47	-0,24
Actif du fonds							162 593 105,78	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC	EUR	176,59
Classe ICH	EUR	237,37
Classe LC	EUR	163,12
Classe LCH	EUR	253,80
Classe TFC	EUR	174,73
Classe USD IC	USD	577,65
Classe USD LC	USD	508,61
Classe USD TFC	USD	257,00
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC	Unité	100,000
Classe ICH	Unité	61,000
Classe LC	Unité	11 284,235
Classe LCH	Unité	23 373,491
Classe TFC	Unité	21 815,000
Classe USD IC	Unité	13 741,354
Classe USD LC	Unité	265 227,111
Classe USD TFC	Unité	26 845,819

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
S&P 500 Net Dividends Reinvested Index (Net USD)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	93,556
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	127,464
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	108,306

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

DWS Invest CROCI US

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC et Société Générale.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Euro.....	EUR	0,903342	=	USD	1
Livre sterling.....	GBP	0,785299	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest CROCI US

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	4 446 504,28	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	358,90	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-1 254 357,72	
Total des revenus	USD	3 192 505,46	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD	-2 894,77	
2. Commission de gestion	USD	-1 471 919,98	
<i>dont :</i>			
Commission de gestion de base	USD	-1 443 063,89	
Revenus découlant du plafond de charges	USD	2 526,37	
Commission d'administration	USD	-31 382,46	
3. Rémunération du dépositaire	USD	-7 110,35	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-39 245,36	
5. Taxe d'abonnement	USD	-75 107,88	
6. Autres dépenses	USD	-62 411,18	
<i>dont :</i>			
autres	USD	-62 411,18	
Total des dépenses	USD	-1 658 689,52	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	1 533 815,94	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	9 781 964,62	
Résultat des opérations de vente	USD	9 781 964,62	
V. Résultat d'exercice	USD	11 315 780,56	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,59 % par an,	classe ICH 0,61 % par an,
classe LC 1,35 % par an,	classe LCH 1,47 % par an,
classe TFC 0,63 % par an,	classe USD IC 0,59 % par an,
classe USD LC 1,14 % par an,	classe USD TFC 0,63 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 44 306,53 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	USD	145 744 740,26
1. Décaissement (net)	USD	-6 939 346,42
2. Régularisation des revenus / dépenses	USD	398 784,64
3. Revenus ordinaires, nets	USD	1 533 815,94
4. Plus-values / moins-values réalisées	USD	9 781 964,62
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD	12 073 146,74
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	162 593 105,78

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD	9 781 964,62
<i>sur :</i>		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	9 643 551,56
Opérations de change (à terme)	USD	138 413,06

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest CROCI US

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	USD	162 593 105,78
2022	USD	145 744 740,26
2021	USD	178 476 128,87
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2023	Classe IC	EUR 176,59
	Classe ICH	EUR 237,37
	Classe LC	EUR 163,12
	Classe LCH	EUR 253,80
	Classe TFC	EUR 174,73
	Classe GBP TFC	GBP -
	Classe USD IC	USD 577,65
	Classe USD LC	USD 508,61
	Classe USD TFC	USD 257,00
2022	Classe IC	EUR 155,50
	Classe ICH	EUR 206,94
	Classe LC	EUR 144,76
	Classe LCH	EUR 222,80
	Classe TFC	EUR 153,93
	Classe GBP TFC	GBP -
	Classe USD IC	USD 491,17
	Classe USD LC	USD 434,87
	Classe USD TFC	USD 218,62
2021	Classe IC	EUR 156,77
	Classe ICH	EUR 228,59
	Classe LC	EUR 147,18
	Classe LCH	EUR 248,37
	Classe TFC	EUR 155,28
	Classe GBP TFC	GBP 275,63
	Classe USD IC	USD 525,08
	Classe USD LC	USD 467,42
	Classe USD TFC	USD 233,81

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI US Dividends

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (S&P 500). Pour ce faire, le compartiment investit dans des actions de sociétés américaines à forte capitalisation boursière selon la méthode CROCI et la stratégie d'investissement CROCI « US Dividends ». Cette stratégie d'investissement consiste à sélectionner les 40 actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'environ 300 des plus grandes sociétés américaines en termes de capitalisation boursière, pour chacune desquelles le CROCI-ÖKGV est calculé et qui remplissent également certains critères de dividendes durables. Les quelque 40 actions du compartiment sont régulièrement recomposés conformément aux règles de la stratégie d'investissement (nouvelle sélection d'une quarantaine d'actions dans lesquelles le compartiment investit), l'objectif étant de parvenir à un équilibre entre toutes les actions détenues dans le portefeuille. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les

DWS Invest CROCI US Dividends

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU1769942746	3,9 %	28,1 %	70,5 %
Classe USD IC	LU1769942589	4,5 %	30,2 %	75,2 %
Classe USD IC50	LU1949850454	4,6 %	30,8 %	55,5 % ¹⁾
Classe USD ID	LU1769942662	4,5 %	30,2 %	75,2 %
Classe USD LD	LU1769942829	3,9 %	28,2 %	70,5 %
Classe USD TFC	LU2313464575	4,4 %	15,9 % ²⁾	–
Classe LC ⁵⁾	LU2468423889	0,3 %	-5,1 % ³⁾	–
Classe NC ⁵⁾	LU2468423962	-0,7 %	-6,6 % ³⁾	–
Classe TFC ⁵⁾	LU1769942407	0,8 %	44,5 %	80,9 %
Classe TFD ⁵⁾	LU2315795679	0,8 %	22,9 % ⁴⁾	–
S&P 500		25,7 %	32,1 %	103,7 %

¹⁾ Classe USD IC50 lancée le 28 février 2019

²⁾ Classe USD TFC lancée le 31 mars 2021

³⁾ Classes LC et NC lancées le 13 mai 2022

⁴⁾ Classe TFD lancée le 15 avril 2021

⁵⁾ en EUR

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte, et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toute-

fois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a également connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont

eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

DWS Invest CROCI US Dividends a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, une plus-value de 3,9 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le S&P 500, a enregistré une hausse de 25,7 % sur la même période (respectivement en dollar américain). L'indice de référence MSCI USA High Dividend Yield n'a progressé que de 5,8 % pendant la période sous revue.

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions dans le cadre de la stratégie de DWS Invest CROCI US Dividends reposait principalement sur une évaluation économique après exclusion des actions qui ne répondaient pas à divers critères de durabilité des dividendes ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment était largement diversifié. Les valeurs mobilières les plus intéressantes en termes de durabilité des

dividendes se trouvaient, selon l'équipe de gestion, dans les secteurs de l'énergie (Phillips 66, Oneok), de la santé (Pfizer, Amgen, Merck & Co), des biens de consommation de base (Kroger) et des technologies de l'information (QUALCOMM, Cisco Systems).

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI US Dividends

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	38 811 972,21	12,52
Services de télécommunications	23 228 435,38	7,50
Biens de consommation durables	115 990 034,14	37,45
Énergie	85 365 827,39	27,57
Biens de consommation courante	38 665 683,79	12,48
Matières premières	7 801 717,50	2,52
Total actions	309 863 670,41	100,04
2. Parts de fonds		
Autres fonds	1 472,33	0,00
Total des parts de fonds	1 472,33	0,00
3. Avoirs bancaires	279 495,92	0,09
4. Autres éléments d'actif	504 672,96	0,16
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	13 943,88	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-290 405,84	-0,09
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-633 288,65	-0,20
III. Actif du fonds	309 739 561,01	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI US Dividends

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							309 863 670,41	100,04
Actions								
AbbVie, Inc.	Unité	49 855	29 148	37 134	USD	154,51	7 703 096,05	2,49
Amgen, Inc.	Unité	27 944	19 221	24 755	USD	287,2	8 025 516,80	2,59
Archer-Daniels-Midland Co.	Unité	101 043	139 370	38 327	USD	72,241	7 299 447,36	2,36
Best Buy Co, Inc.	Unité	99 635	53 850	72 677	USD	78,62	7 833 303,70	2,53
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	150 024	102 301	71 967	USD	51,36	7 705 232,64	2,49
Campbell Soup Co.	Unité	173 875	203 817	29 942	USD	42,95	7 467 931,25	2,41
Chevron Corp.	Unité	51 502	27 313	31 262	USD	150,17	7 734 055,34	2,50
Cisco Systems, Inc.	Unité	156 184	86 617	128 993	USD	50,525	7 891 196,60	2,55
Comcast Corp.	Unité	172 979	336 017	163 038	USD	43,93	7 598 967,47	2,45
Conagra Brands, Inc.	Unité	258 081	154 177	146 136	USD	28,57	7 373 374,17	2,38
ConocoPhillips	Unité	67 175	43 139	59 588	USD	117,11	7 866 864,25	2,54
Coterra Energy, Inc.	Unité	301 985	514 631	212 646	USD	25,62	7 736 855,70	2,50
Cummins, Inc.	Unité	31 102	13 949	22 057	USD	240,4	7 476 920,80	2,41
EOG Resources, Inc.	Unité	64 027	85 175	97 835	USD	121,49	7 778 640,23	2,51
Exxon Mobil Corp.	Unité	76 016	42 803	59 082	USD	100,18	7 615 282,88	2,46
Genuine Parts Co.	Unité	55 205	55 767	562	USD	138,41	7 640 924,05	2,47
Gilead Sciences, Inc.	Unité	94 420	49 148	64 295	USD	80,88	7 636 689,60	2,46
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	452 626	268 305	414 145	USD	17,11	7 744 430,86	2,50
HP, Inc.	Unité	249 653	153 481	249 671	USD	30,29	7 561 989,37	2,44
Interpublic Group of Cos, Inc.	Unité	235 851	421 848	185 997	USD	32,81	7 738 271,31	2,50
J M Smucker Co.	Unité	61 596	35 013	34 819	USD	125,51	7 730 913,96	2,50
Johnson & Johnson	Unité	49 222	28 933	33 707	USD	156,42	7 699 305,24	2,48
Kraft Heinz Co.	Unité	208 696	341 377	132 681	USD	36,8	7 680 012,80	2,48
Kroger Co.	Unité	177 146	227 572	50 426	USD	45,335	8 030 913,91	2,59
LyondellBasell Industries NV	Unité	81 625	45 254	80 674	USD	95,58	7 801 717,50	2,52
Marathon Petroleum Corp.	Unité	51 173	85 233	121 793	USD	148,43	7 595 608,39	2,45
Medtronic PLC	Unité	93 327	52 155	84 316	USD	82,52	7 701 344,04	2,49
Merck & Co., Inc.	Unité	72 927	33 821	48 199	USD	108,86	7 938 833,22	2,56
Molson Coors Beverage Co.	Unité	122 470	70 382	128 099	USD	61,13	7 486 591,10	2,42
ONEOK, Inc.	Unité	112 546	57 630	94 796	USD	70,39	7 922 112,94	2,56
PACCAR, Inc.	Unité	80 593	127 319	46 726	USD	97,81	7 882 801,33	2,54
Pfizer, Inc.	Unité	295 515	227 972	122 874	USD	28,8	8 510 832,00	2,75
Phillips 66	Unité	59 347	34 534	68 017	USD	133,55	7 925 791,85	2,56
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	33 800	22 274	30 169	USD	225,26	7 613 788,00	2,46
Qualcomm, Inc.	Unité	54 568	110 487	55 919	USD	144,96	7 910 177,28	2,55
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	68 086	115 915	151 795	USD	113,95	7 758 399,70	2,50
Tapestry, Inc.	Unité	211 497	375 422	163 925	USD	37,03	7 831 733,91	2,53
Texas Instruments, Inc.	Unité	45 750	23 342	32 654	USD	171,3	7 836 975,00	2,53
Valero Energy Corp.	Unité	59 775	73 005	92 790	USD	130,59	7 806 017,25	2,52
Williams Cos, Inc.	Unité	222 787	409 277	186 490	USD	34,88	7 770 810,56	2,51
Parts de fonds							1 472,33	0,00
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed								
Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	0	11 263	11 263	USD	11 153,987	1 472,33	0,00
Total du portefeuille-titres							309 865 142,74	100,04
Avoirs bancaires							279 495,92	0,09
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	2 571					2 845,77	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar américain	USD						276 650,15	0,09
Autres éléments d'actif							504 672,96	0,16
Droits à dividende/à distribution							503 093,50	0,16
Autres actifs							1 579,46	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							13 943,88	0,00
Total des éléments d'actif							310 663 255,50	100,29
Autres engagements							-290 405,84	-0,09
Engagements découlant des coûts							-290 405,84	-0,09
Engagements découlant d'opérations sur actions							-633 288,65	-0,20
Total des engagements							-923 694,49	-0,29
Actif du fonds							309 739 561,01	100,00

DWS Invest CROCI US Dividends

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe LC	EUR	94,93
Classe NC	EUR	93,40
Classe TFC	EUR	310,97
Classe TFD	EUR	118,75
Classe USD IC	USD	345,30
Classe USD IC50	USD	155,50
Classe USD ID	USD	277,37
Classe USD LC	USD	324,97
Classe USD LD	USD	266,89
Classe USD TFC	USD	115,93
Nombre d'actions en circulation		
Classe LC	Unité	22 033,846
Classe NC	Unité	234,000
Classe TFC	Unité	32 269,385
Classe TFD	Unité	10 290,000
Classe USD IC	Unité	611 718,419
Classe USD IC50	Unité	45,000
Classe USD ID	Unité	5 952,338
Classe USD LC	Unité	45 517,688
Classe USD LD	Unité	182 826,697
Classe USD TFC	Unité	159 302,783

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
S&P 500 Net Dividends Reinvested Index (Net USD)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	77,077
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	109,389
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	90,231

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Euro..... EUR 0,903342 = USD 1

DWS Invest CROCI US Dividends

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest CROCI US Dividends

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	10 992 083,98	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	800,19	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-2 982 182,72	
Total des revenus	USD	8 010 701,45	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD	-41 412,07	
2. Commission de gestion	USD	-1 843 004,71	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-1 812 191,80	
Commission d'administration	USD	-30 812,91	
3. Rémunération du dépositaire	USD	-9 560,67	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-47 141,71	
5. Taxe d'abonnement	USD	-65 835,99	
6. Autres dépenses	USD	-94 264,39	
dont :			
autres	USD	-94 264,39	
Total des dépenses	USD	-2 101 219,54	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	5 909 481,91	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	-57 408,96	
Résultat des opérations de vente	USD	-57 408,96	
V. Résultat d'exercice	USD	5 852 072,95	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe LC 1,11 % par an,	classe NC 2,09 % par an,
classe TFC 0,59 % par an,	classe TFD 0,61 % par an,
classe USD IC 0,57 % par an,	classe USD IC50 0,40 % par an,
classe USD ID 0,57 % par an,	classe USD LC 1,11 % par an,
classe USD LD 1,11 % par an,	classe USD TFC 0,60 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 95 392,78 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	USD	379 330 269,66
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-968 595,79
2. Décaissement (net)	USD	-78 803 748,74
3. Régularisation des revenus / dépenses	USD	-335 676,09
4. Revenus ordinaires, nets	USD	5 909 481,91
5. Plus-values / moins-values réalisées	USD	-57 408,96
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD	4 665 239,02
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	309 739 561,01

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD	-57 408,96
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-61 967,44
Opérations de change (à terme)	USD	-5 971,49
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	10 529,97

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest CROCI US Dividends

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,36

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	5,63

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	4,31

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	USD	309 739 561,01
2022	USD	379 330 269,66
2021	USD	258 378 570,17

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe LC	EUR	94,93
	Classe NC	EUR	93,40
	Classe TFC	EUR	310,97
	Classe TFD	EUR	118,75
	Classe USD IC	USD	345,30
	Classe USD IC50	USD	155,50
	Classe USD ID	USD	277,37
	Classe USD LC	USD	324,97
	Classe USD LD	USD	266,89
	Classe USD TFC	USD	115,93
2022	Classe LC	EUR	94,63
	Classe NC	EUR	94,02
	Classe TFC	EUR	308,38
	Classe TFD	EUR	120,54
	Classe USD IC	USD	330,57
	Classe USD IC50	USD	148,70
	Classe USD ID	USD	271,89
	Classe USD LC	USD	312,79
	Classe USD LD	USD	261,64
	Classe USD TFC	USD	111,02
2021	Classe LC	EUR	-
	Classe NC	EUR	-
	Classe TFC	EUR	287,24
	Classe TFD	EUR	113,52
	Classe USD IC	USD	326,36
	Classe USD IC50	USD	146,58
	Classe USD ID	USD	272,92
	Classe USD LC	USD	310,49
	Classe USD LD	USD	262,76
	Classe USD TFC	USD	109,68

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 8,55 dollars américains.

Rapport annuel

DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consistait à réaliser une plus-value à long terme. Pour ce faire, le compartiment a investi à l'échelle mondiale dans des actions d'entreprises à forte capitalisation des pays industrialisés, conformément à la méthode CROCI et à la stratégie de placement CROCI « World SDG ». Cette stratégie de placement a consisté à sélectionner les 75 actions présentant le ratio cours/bénéfice économique CROCI positif le plus bas (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers d'investissement comprenant des actions d'au moins 450 des plus grandes sociétés mondiales en termes de capitalisation boursière, pour lesquelles le CROCI-ÖKGV est calculé dans chaque cas et qui répondaient aux critères pour l'environnement, le social et la gouvernance (« critères ESG »). La stratégie de placement s'est efforcée d'équilibrer les pondérations régionales spécifiques et a limité l'engagement à un seul secteur économique, à un maximum de 25 %. L'actif du compartiment a été régulièrement recomposé selon les règles de la stratégie de placement, dans le but d'obtenir une pondération égale. Dans ce contexte, la sélection des différents placements a été principalement déterminée par la stratégie de placement. CROCI est une marque déposée de DWS. Le groupe CROCI ne saurait être tenu responsable de la gestion du compartiment ou des erreurs ou omissions dans la stratégie de placement. La stratégie de placement est soumise à une licence

DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe LD	LU1769941425	3,0 %
Classe ID	LU1769941342	3,2 %
Classe TFC	LU1769941698	3,2 %
Classe USD IC ¹⁾	LU1769941771	5,2 %

¹⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

octroyée par le groupe CROCI sans autre déclaration ni garantie. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix de placements appropriés.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte, et face au ralentissement de la croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi

les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a également connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses

l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

Pendant la période sous revue, du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023 (jour du dernier calcul de la valeur liquidative), DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation) a enregistré une plus-value de 3,0 % par action (classe d'actions LD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de la stratégie du compartiment DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation), la sélection des actions reposait principalement – sous réserve de restrictions régionales et sectorielles – sur l'évaluation économique et sur la mesure dans laquelle celle-ci soutenait les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies, les « ODD » (« SDG » en anglais) ; la structure sectorielle et nationale résultait directement de la sélection des actions. En outre, la stratégie était conforme aux critères minimaux de DWS concernant les aspects environnementaux et sociaux et la gouvernance d'entreprise. Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

Liquidation

Le compartiment DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation) a été liquidé avec effet au 11 avril 2023. L'émission et le

DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)

Produit de la liquidation par classe d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Produit de liquidation par action
LD	LU1769941425	151,92
ID	LU1769941342	15 176,11
TFC	LU1769941698	149,32
USD FC ¹⁾	LU1769941771	14 171,31

¹⁾ en USD

rachat d'actions ont été interrompus le 13 mars 2023. Les ordres reçus avant l'heure limite de réception des ordres ont été pris en compte.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* <https://sdgs.un.org/goals>

Comptes annuels

DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)

État de l'actif net au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Avoirs bancaires	3 756 580,21	99,56
2. Autres éléments d'actif	87 891,90	2,33
II. Engagements		
1. Autres engagements	-71 348,54	-1,89
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-3 773 123,57	-100,00
III. Actif du fonds	0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)

État du portefeuille-titres au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires						3 756 580,21	99,56
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR					3 745 577,55	99,27
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Yen japonais	JPY	86 988				597,49	0,02
Dollar américain	USD	11 366				10 405,17	0,28
Autres éléments d'actif						87 891,90	2,33
Droits à dividende/à distribution						3 222,76	0,09
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						84 669,14	2,24
Total des éléments d'actif						3 844 472,11	101,89
Autres engagements						-71 348,54	-1,89
Engagements découlant des coûts						-71 348,54	-1,89
Engagements découlant d'opérations sur actions						-3 773 123,57	-100,00
Total des engagements						-3 844 472,11	-101,89
Actif du fonds						0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe ID	EUR	0,00
Classe LD	EUR	0,00
Classe TFC	EUR	0,00
Classe USD IC	USD	0,00
Nombre d'actions en circulation		
Classe ID	Unité	0,000
Classe LD	Unité	0,000
Classe TFC	Unité	0,000
Classe USD IC	Unité	0,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World Net TR Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,062
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	104,820
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	74,274

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)

Taux de change (cotation au certain)

au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

Yen japonais	JPY	145,588487	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,092351	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Dans le cadre de la décision prise par le conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 11 avril 2023, les comptes ont été établis sur la base des valeurs liquidatives, en renonçant au principe de continuité de l'exploitation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	19 723,06	
2. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-4 580,24	
3. Régularisation des revenus	EUR	-15 142,82	
Total des revenus	EUR	0,00	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-24,37	
2. Commission de gestion	EUR	28 274,61	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-17 139,89	
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	54 049,06	
Commission d'administration	EUR	-8 634,56	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-16 297,92	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-19 306,93	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-539,90	
6. Autres dépenses	EUR	-11 270,45	
dont :			
autres	EUR	-11 270,45	
7. Régularisation des dépenses	EUR	19 164,96	
Total des dépenses	EUR	0,00	
II. Revenus ordinaires, nets	EUR	0,00	
III. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	114 837,38	
Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-114 837,38	
Résultat des opérations de vente	EUR	0,00	
IV. Résultat d'exercice partiel			
	EUR	0,00	
Total des frais sur encours – TFE (BVI)			

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe ID 0,22 % ¹⁾ ,	classe LD 0,43 % ¹⁾ ,
classe TFC 0,23 % ¹⁾ ,	classe USD IC 0,22 % ¹⁾

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

¹⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 602,55 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice partiel		
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	5 084 939,56
2. Décaissement (net)	EUR	-70 486,54
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-5 173 164,26
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	152 078,12
5. Plus-values / moins-values réalisées / moins-values non réalisées	EUR	0,00
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	6 633,12
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice partiel	EUR	0,00

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		
	EUR	114 837,38
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	126 876,78
Opérations de change (à terme)	EUR	-12 039,40

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice (partiel)		
11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)	EUR	-
2022	EUR	5 084 939,56
2021	EUR	6 185 617,26
Valeur liquidative en fin d'exercice (partiel)		
11 avril 2023 (jour de référence de la liquidation)		
Classe ID	EUR	-
Classe LD	EUR	-
Classe TFC	EUR	-
Classe USD IC	USD	-
2022	EUR	14 965,58
Classe LD	EUR	150,13
Classe TFC	EUR	144,69
Classe USD IC	USD	14 677,94
2021	EUR	16 482,53
Classe ID	EUR	165,45
Classe TFC	EUR	156,99
Classe USD IC	USD	16 879,59

Rapport annuel

DWS Invest CROCI World Value

(auparavant : DWS Invest CROCI World)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment consiste à réaliser une plus-value supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI Daily TR Net EUR (RI)).

Pour ce faire, le compartiment investit à l'échelle mondiale dans des actions d'entreprises à forte capitalisation des pays industrialisés, conformément à la méthode CROCI et à la stratégie de placement CROCI « World Value ». Cette stratégie de placement consiste à sélectionner les actions présentant le plus faible ratio cours/bénéfice économique positif CROCI (« CROCI-ÖKGV ») dans un univers de placement comprenant les actions des plus grandes sociétés mondiales de capitalisation boursière des pays industrialisés pour lesquelles un CROCI-ÖKGV est calculé. La stratégie de placement cherche à atteindre des pondérations régionales spécifiques équilibrées et limite l'exposition à un maximum de 25 %. Les actions à faible liquidité peuvent également être exclues. Les actifs du compartiment font l'objet d'une reconstitution régulière selon les règles de la stratégie de placement dans le but d'obtenir une pondération égale de toutes les actions détenues dans le portefeuille. Pour que les opérations sur les actifs influent le moins possible sur la performance du compartiment, le gérant du compartiment peut prendre les mesures nécessaires pour réduire les coûts relatifs à ces opérations et les effets sur le marché. Ces mesures englobent également la réorientation progressive à plus long terme. Outre

DWS Invest CROCI World Value

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1769941003	11,2 %	44,0 %	87,1 %
Classe IC	LU1769940708	12,0 %	47,5 %	94,6 %
Classe ID	LU1769940880	- ¹⁾	-	17,9 %
Classe NC	LU2628679198	4,3 % ²⁾	-	-
Classe TFC	LU1902608444	12,0 %	47,3 %	94,3 %
Classe USD IC ³⁾	LU1769941185	16,0 %	32,8 %	88,6 %
Classe USD LC ³⁾	LU1769941268	15,1 %	29,7 %	82,1 %
MSCI World TR Net EUR (RI)		19,6 %	37,7 %	90,4 %

¹⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 22 mai 2020

²⁾ Classe NC lancée le 15 juin 2023

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

En 2023, les marchés internationaux des actions ont été marqués par quelques turbulences. Les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'aggravation de la concurrence stratégique entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation accrue et l'affaiblissement de la croissance économique ont entraîné une détérioration marquée du climat régnant sur le marché. Afin de juguler l'inflation et sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement leurs taux et mis fin à leurs politiques monétaires expansionnistes de longue date. Dans ce contexte, et face au ralentissement de la

croissance économique mondiale, des craintes de récession se sont de plus en plus répandues parmi les acteurs du marché. Au cours des mois restants de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, l'inflation a toutefois sensiblement ralenti, ce qui a incité la plupart des banques centrales à marquer une pause dans leur cycle de relèvement des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours considérables au cours de l'année 2023. Les bourses situées aux États-Unis, par exemple, ont dans l'ensemble fortement progressé (selon l'indice S&P 500), principalement sous l'impulsion des valeurs technologiques, qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a également connu une forte hausse. Des facteurs tels que la détente de l'approvisionnement en gaz depuis le premier trimestre 2023 et un

ralentissement moins prononcé que prévu de la conjoncture ont eu ici un effet positif. Le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a suscité des attentes du marché concernant la fin des hausses des taux d'intérêt et les premières baisses l'année suivante. Les hausses de cours sur le marché des actions des pays émergents ont été nettement moins importantes. Les marchés des actions en Chine ont même terminé l'année avec des moins-values notables.

DWS Invest CROCI World Value a enregistré, au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, une plus-value de 11,2 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI World TR Net EUR, a pour sa part enregistré une hausse de 19,6 % pour la même période (respectivement en euro). L'indice de référence MSCI World Value n'a progressé que de 7,7 % sur la même période.

Politique de placement pendant la période sous revue

La sélection des actions de la stratégie pour le compartiment DWS Invest CROCI World Value reposait principalement sur une évaluation économique – sous réserve de restrictions régionales et sectorielles ; la structure sectorielle résultait directement de la sélection des actions.

Concernant la répartition sectorielle, le compartiment a été largement diversifié. Les secteurs de l'énergie et de la santé ont fait

DWS Invest CROCI World Value

Dernier prix de la classe d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe ID	LU1769940880	12 419,81

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 22 mai 2020

l'objet d'une attention particulière pour les placements. La priorité a également été mise sur les technologies de l'information, les biens industriels et les biens de consommation cycliques. En ce qui concerne la répartition géographique, le portefeuille était fondamentalement largement diversifié. L'équipe de gestion du compartiment s'est toutefois concentrée sur les placements aux États-Unis, qui représentaient récemment environ deux tiers des actifs du portefeuille, suivis du Japon et des pays européens.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	12 548 965,28	10,99
Services de télécommunications	11 310 708,19	9,89
Biens de consommation durables	29 752 346,84	26,01
Énergie	22 577 432,84	19,74
Biens de consommation courante	18 281 241,14	16,00
Matières premières	7 998 921,08	7,00
Industrie	8 239 809,92	7,21
Services aux collectivités	3 414 871,70	2,99
Total actions	114 124 296,99	99,83
2. Dérivés	3 157,18	0,00
3. Avoirs bancaires	263 693,62	0,23
4. Autres éléments d'actif	174 731,97	0,15
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	18 823,10	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-184 960,95	-0,16
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-82 644,63	-0,07
III. Actif du fonds	114 317 097,28	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							114 124 296,99	99,83
Actions								
BHP Group Ltd.	Unité	37 610	22 608	8 004	AUD	50,41	1 167 437,22	1,02
Woodside Energy Group Ltd.	Unité	60 862	40 441	9 185	AUD	31,06	1 164 021,96	1,02
TC Energy Corp.	Unité	32 286	18 687	4 450	CAD	51,65	1 138 959,43	1,00
Roche Holding AG	Unité	4 396	4 894	498	CHF	243,45	1 153 516,54	1,01
ArcelorMittal SA.	Unité	43 302	24 999	9 573	EUR	25,79	1 116 758,58	0,98
Bayer AG.	Unité	35 440	25 609	3 896	EUR	33,63	1 191 847,20	1,04
Cie de Saint-Gobain SA.	Unité	17 502	9 963	7 473	EUR	66,83	1 169 658,66	1,02
Nokia Oyj	Unité	380 782	257 023	29 701	EUR	3,056	1 163 479,40	1,02
Repsol SA.	Unité	83 828	54 234	17 561	EUR	13,45	1 127 486,60	0,99
Ryanair Holdings PLC	Unité	60 968	71 941	10 973	EUR	19,075	1 162 964,60	1,02
Sanofi	Unité	12 842	12 842		EUR	89,66	1 151 413,72	1,01
Stellantis NV	Unité	52 892	76 689	23 797	EUR	21,23	1 122 897,16	0,98
STMicroelectronics NV	Unité	25 005	15 614	9 951	EUR	45,53	1 138 477,65	1,00
TotalEnergies SE	Unité	18 251	11 396	4 965	EUR	61,65	1 125 174,15	0,98
UCB SA	Unité	15 341	15 341		EUR	78,92	1 210 711,72	1,06
BP PLC	Unité	211 185	130 988	44 963	GBP	4,662	1 132 415,79	0,99
Centrica PLC	Unité	691 612	691 612		GBP	1,406	1 118 288,31	0,98
GSK PLC	Unité	68 102	77 489	9 387	GBP	14,535	1 138 642,99	1,00
Rio Tinto PLC	Unité	17 041	9 861	3 239	GBP	58,42	1 145 180,09	1,00
Shell PLC	Unité	38 724	21 987	8 821	GBP	25,635	1 141 906,89	1,00
Hong Kong & China Gas Co., Ltd.	Unité	1 684 050	1 830 703	146 653	HKD	5,98	1 164 167,60	1,02
Komatsu Ltd.	Unité	49 253	95 692	46 439	JPY	3 688	1 159 670,77	1,01
Nitto Denko Corp.	Unité	17 813	19 409	13 339	JPY	10 550	1 199 777,29	1,05
Sekisui House Ltd.	Unité	58 685	36 934	18 485	JPY	3 132	1 173 437,52	1,03
Shionogi & Co., Ltd.	Unité	25 569	29 944	4 375	JPY	6 798	1 109 701,09	0,97
Subaru Corp.	Unité	69 220	72 626	3 406	JPY	2 586	1 142 802,61	1,00
Takeda Pharmaceutical Co., Ltd.	Unité	45 242	46 533	24 891	JPY	4 054	1 170 945,41	1,02
Equinor ASA	Unité	38 995	30 368	10 871	NOK	321,9	1 119 560,82	0,98
AbbVie, Inc.	Unité	8 096	9 555	1 459	USD	154,51	1 130 002,22	0,99
Albemarle Corp.	Unité	8 513	9 168	655	USD	145,65	1 120 070,41	0,98
Amdocs Ltd	Unité	14 327	7 719	1 594	USD	88,13	1 140 594,40	1,00
Amgen, Inc.	Unité	4 509	3 065	1 224	USD	287,2	1 169 814,16	1,02
Applied Materials, Inc.	Unité	7 746	4 195	3 263	USD	163,22	1 142 097,21	1,00
Archer-Daniels-Midland Co.	Unité	17 170	18 985	1 815	USD	72,241	1 120 485,52	0,98
Bath & Body Works, Inc.	Unité	29 966	21 359	8 968	USD	43,48	1 176 983,88	1,03
Best Buy Co, Inc.	Unité	16 064	9 737	2 556	USD	78,62	1 140 877,30	1,00
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	24 193	16 495	1 990	USD	51,36	1 122 449,84	0,98
Caterpillar, Inc.	Unité	4 347	4 347		USD	296,93	1 165 992,94	1,02
Chevron Corp.	Unité	8 298	5 359	1 233	USD	150,17	1 125 664,10	0,98
Cisco Systems, Inc.	Unité	24 723	14 385	4 687	USD	50,525	1 128 391,21	0,99
Cognizant Technology Solutions Corp.	Unité	16 365	8 590	5 118	USD	75,72	1 119 383,29	0,98
Comcast Corp.	Unité	27 787	15 580	8 653	USD	43,93	1 102 694,14	0,96
Conagra Brands, Inc.	Unité	42 119	27 311	3 786	USD	28,57	1 087 027,41	0,95
ConocoPhillips	Unité	10 810	7 609	3 243	USD	117,11	1 143 594,03	1,00
Coterra Energy, Inc.	Unité	48 652	28 942	9 458	USD	25,62	1 125 983,50	0,98
CRH PLC	Unité	18 603	18 603		USD	69,33	1 165 081,72	1,02
Cummins, Inc.	Unité	5 125	2 670	534	USD	240,4	1 112 962,51	0,97
Deere & Co.	Unité	3 254	3 254		USD	399,51	1 174 349,60	1,03
Dell Technologies, Inc. -C-	Unité	16 929	25 686	8 757	USD	76,86	1 175 395,13	1,03
Delta Air Lines, Inc.	Unité	30 163	30 163		USD	40,3	1 098 074,44	0,96
Devon Energy Corp.	Unité	27 456	18 379	2 886	USD	45,75	1 134 698,73	0,99
Dollar General Corp.	Unité	9 852	11 130	1 278	USD	135,55	1 206 357,78	1,06
DR Horton, Inc.	Unité	8 359	5 393	5 080	USD	152,3	1 150 022,75	1,01
eBay, Inc.	Unité	29 212	15 334	3 270	USD	43,73	1 153 965,89	1,01
EOG Resources, Inc.	Unité	10 213	7 191	2 626	USD	121,49	1 120 846,31	0,98
Expedia Group, Inc.	Unité	8 366	5 430	5 378	USD	153,38	1 159 147,75	1,01
Exxon Mobil Corp.	Unité	12 219	7 830	2 348	USD	100,18	1 105 780,42	0,97
Ferguson PLC	Unité	6 596	8 287	1 691	USD	193,53	1 153 137,64	1,01
Flex Ltd	Unité	43 294	59 692	16 398	USD	30,56	1 195 179,86	1,05
Fox Corp. -A-	Unité	41 892	23 735	5 891	USD	29,73	1 125 066,54	0,98
Gen Digital, Inc.	Unité	53 585	53 585		USD	22,91	1 108 971,86	0,97
Genuine Parts Co.	Unité	8 897	8 897		USD	138,41	1 112 405,85	0,97
Gilead Sciences, Inc.	Unité	15 624	9 226	1 805	USD	80,88	1 141 525,39	1,00
Halliburton Co.	Unité	34 302	34 302		USD	36,28	1 124 187,95	0,98
Hewlett Packard Enterprise Co.	Unité	73 978	47 061	18 912	USD	17,11	1 143 417,40	1,00
Hologic, Inc.	Unité	17 492	9 961	2 140	USD	71,29	1 126 471,70	0,99
Interpublic Group of Cos, Inc.	Unité	37 984	46 611	8 627	USD	32,81	1 125 794,52	0,98
J M Smucker Co.	Unité	10 024	6 367	893	USD	125,51	1 136 505,63	0,99
Johnson & Johnson	Unité	7 991	4 746	791	USD	156,42	1 129 134,34	0,99
Johnson Controls International Plc.	Unité	23 208	23 208		USD	57,71	1 209 876,37	1,06
Kellanova	Unité	23 032	23 032		USD	55,685	1 158 569,47	1,01
Kinder Morgan, Inc.	Unité	70 694	37 733	7 565	USD	17,63	1 125 866,95	0,98
Kraft Heinz Co.	Unité	33 835	37 987	4 152	USD	36,8	1 124 776,42	0,98
Kroger Co.	Unité	27 281	15 127	3 812	USD	45,335	1 117 239,06	0,98
Lowe's Cos, Inc.	Unité	5 544	2 723	667	USD	223,21	1 117 864,26	0,98
LyondellBasell Industries NV	Unité	13 006	6 972	2 793	USD	95,58	1 122 956,62	0,98
Marathon Petroleum Corp.	Unité	8 182	6 068	4 267	USD	148,43	1 097 067,54	0,96

DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Medtronic PLC	Unité	14 954	29 977	15 023	USD	82,52	1 114 727,71	0,97
Merck & Co., Inc.	Unité	11 713	6 385	1 149	USD	108,86	1 151 830,77	1,01
Meta Platforms, Inc.	Unité	3 604	2 623	5 210	USD	356,9	1 161 939,55	1,02
Microchip Technology, Inc.	Unité	13 603	16 322	2 719	USD	91,06	1 118 959,96	0,98
Molson Coors Beverage Co.	Unité	20 056	20 056		USD	61,13	1 107 518,32	0,97
Nucor Corp.	Unité	7 145	3 754	2 004	USD	174,57	1 126 740,87	0,99
NXP Semiconductors NV	Unité	5 416	6 483	1 067	USD	231,52	1 132 711,66	0,99
Occidental Petroleum Corp.	Unité	21 063	22 139	1 076	USD	60,06	1 142 767,18	1,00
ONEOK, Inc.	Unité	18 199	11 028	4 016	USD	70,39	1 157 206,04	1,01
PACCAR, Inc.	Unité	12 972	16 692	3 720	USD	97,81	1 146 152,49	1,00
Pfizer, Inc.	Unité	45 901	35 390	3 291	USD	28,8	1 194 171,87	1,04
Phillips 66	Unité	9 460	6 589	4 174	USD	133,55	1 141 266,93	1,00
Pioneer Natural Resources Co.	Unité	5 429	3 782	1 604	USD	225,26	1 104 729,94	0,97
Qualcomm, Inc.	Unité	8 769	5 965	3 490	USD	144,96	1 148 287,01	1,00
Regeneron Pharmaceuticals, Inc.	Unité	1 460	757	280	USD	877,33	1 157 092,39	1,01
Skyworks Solutions, Inc.	Unité	11 163	7 220	3 790	USD	113,95	1 149 072,57	1,01
SS&C Technologies Holdings, Inc.	Unité	20 609	23 195	2 586	USD	61,265	1 140 569,00	1,00
Tapestry, Inc.	Unité	34 647	43 283	8 636	USD	37,03	1 158 968,28	1,01
United Airlines Holdings, Inc.	Unité	29 343	30 904	1 561	USD	41,7	1 105 332,07	0,97
Valero Energy Corp.	Unité	9 415	6 827	3 333	USD	130,59	1 110 663,37	0,97
Vertex Pharmaceuticals, Inc.	Unité	3 070	1 631	993	USD	408,58	1 133 098,55	0,99
Viatis, Inc.	Unité	122 979	71 448	13 479	USD	10,83	1 203 127,40	1,05
Warner Bros Discovery, Inc.	Unité	103 767	64 400	37 295	USD	11,535	1 081 257,33	0,95
Total du portefeuille-titres							114 124 296,99	99,83
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							3 157,18	0,00
Créances / dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
MSCI WORLD INDEX MAR24 03/2024 (DB)	Unité	1	1				3 157,18	0,00
Avoirs bancaires							263 693,62	0,23
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						242 628,96	0,21
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	422					56,64	0,00
Couronne norvégienne	NOK	640					57,04	0,00
Couronne suédoise	SEK	630					56,65	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	92					56,48	0,00
Livre sterling	GBP	49					56,02	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	485					56,14	0,00
Yen japonais	JPY	8 937					57,06	0,00
Dollar canadien	CAD	83					56,46	0,00
Franc suisse	CHF	40					43,63	0,00
Dollar de Singapour	SGD	131					89,42	0,00
Dollar américain	USD	22 670					20 479,12	0,02
Autres éléments d'actif							174 731,97	0,15
Droits à dividende/à distribution							152 487,60	0,13
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							19 340,63	0,02
Autres actifs							2 903,74	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							18 823,10	0,02
Total des éléments d'actif							114 584 702,86	100,23
Autres engagements							-184 960,95	-0,16
Engagements découlant des coûts							-158 680,69	-0,14
Autres engagements divers							-26 280,26	-0,02
Engagements découlant d'opérations sur actions							-82 644,63	-0,07
Total des engagements							-267 605,58	-0,23
Actif du fonds							114 317 097,28	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe IC.....	EUR	38 895,65
Classe LC.....	EUR	315,40
Classe NC.....	EUR	104,35
Classe TFC.....	EUR	178,70
Classe USD IC.....	USD	27 836,21
Classe USD LC.....	USD	252,77
Nombre d'actions en circulation		
Classe IC.....	Unité	406,873
Classe LC.....	Unité	120 170,929
Classe NC.....	Unité	102,000
Classe TFC.....	Unité	300 048,301
Classe USD IC.....	Unité	177,380
Classe USD LC.....	Unité	10 953,536

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World Net TR Index en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	84,919
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	120,327
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	95,686

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 89 489,56 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	3 765 761,01
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	33,20
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-660 149,95
4. Autres revenus	EUR	30,32
dont :		
autres	EUR	30,32
Total des revenus	EUR	3 105 674,58
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-48,40
2. Commission de gestion	EUR	-1 000 434,90
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-992 450,80
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	22 552,37
Commission d'administration	EUR	-30 536,47
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-3 456,11
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-22 903,27
5. Taxe d'abonnement	EUR	-52 970,67
6. Autres dépenses	EUR	-73 214,56
dont :		
autres	EUR	-73 214,56
Total des dépenses	EUR	-1 153 027,91
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 952 646,67
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	3 194 657,58
Résultat des opérations de vente	EUR	3 194 657,58
V. Résultat de l'exercice	EUR	5 147 304,25

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe IC 0,76 % par an	classe LC 1,55 % par an,
classe NC 1,19 % ²⁾	classe TFC 0,81 % par an,
classe USD IC 0,76 % par an,	classe USD LC 1,55 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 75 252,20 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	EUR	67 145 962,13
1. Encaissement (net)	EUR	37 679 559,92
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-466 639,08
3. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 952 646,67
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	3 194 657,58
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	4 810 910,06
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	114 317 097,28

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	3 194 657,58
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	3 165 975,90
Opérations de change (à terme)	EUR	12 137,91
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	16 543,77

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	EUR	114 317 097,28
2022	EUR	67 145 962,13
2021	EUR	34 646 684,39
Valeur liquidative en fin d'exercice		
2023	EUR	38 895,65
	EUR	315,40
	EUR	104,35
	EUR	178,70
	USD	27 836,21
	USD	252,77
2022	EUR	34 714,34
	EUR	283,73
	EUR	-
	EUR	159,57
	USD	23 989,87
	USD	219,57
2021	EUR	34 788,48
	EUR	286,61
	EUR	-
	EUR	159,99
	USD	25 491,50
	USD	235,17

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 33,33 euros.

Rapport annuel

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest Enhanced Commodity Strategy consiste à réaliser une plus-value à long terme supérieure à celle de l'indice de référence Bloomberg Commodity Index Total Return en investissant à l'échelle internationale sur les marchés des matières premières. À cette fin, l'actif du compartiment est investi principalement dans des placements liés aux matières premières dans un large éventail de secteurs de matières premières, notamment l'agriculture, l'industrie, les métaux précieux et l'énergie. En outre, le compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés qui peuvent également avoir pour sous-jacents des indices de matières premières. Jusqu'à 100 % des actifs du compartiment peuvent être investis dans des placements à taux fixe. Les titres de créance ne présentant pas la notation « Investment Grade » ne peuvent représenter plus de 10 % des actifs du compartiment.

Pendant la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2023 à fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Enhanced Commodity Strategy a enregistré une moins-value de 7,3 % par action (classe d'actions USD TFC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le Bloomberg Commodity Index Total Return, a pour sa part enregistré une baisse de 7,9 % (respectivement en dollar américain) sur la même période.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD TFC	LU1881477555	-7,3 %	33,8 %	36,8 %
Classe USD IC	LU1881477399	-7,2 %	34,5 %	37,9 %
Classe USD LC	LU1881477472	-7,8 %	32,1 %	33,5 % ¹⁾
Classe CHF IC ⁴⁾	LU1881476581	-8,2 % ³⁾	39,1 % ³⁾	22,9 % ^{1) 3)}
Classe CHF LC ⁴⁾	LU1881476664	-16,2 %	25,4 %	9,6 % ¹⁾
Classe IC ⁵⁾	LU1881476821	-10,4 %	49,4 %	38,6 % ¹⁾
Classe LC ⁵⁾	LU1881477043	-10,9 %	46,7 %	34,9 % ¹⁾
Classe LCH ⁵⁾	LU1956017716	-9,9 %	25,3 %	17,7 % ²⁾
Classe TFCH ⁵⁾	LU1956017807	-9,4 %	26,5 %	19,8 % ²⁾
Classe JPY JC ⁶⁾	LU1877301470	-0,5 %	84,1 %	76,0 %
Classe JPY JCH (P) ⁶⁾	LU1877301553	-12,5 %	23,9 %	22,6 %
Classe SGD LC ⁷⁾	LU1881477126	-9,2 %	31,6 %	29,3 % ¹⁾
Bloomberg Commodity Index Total Return		-7,9 %	36,7 %	40,2 %

¹⁾ Classes USD LC, CHF IC, CHF LC, IC, LC et SGD LC lancées le 7 mai 2019

²⁾ Classes LCH et TFCH lancées le 15 mars 2019

³⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 11 septembre 2023 (classe d'actions toujours active)

⁴⁾ en CHF

⁵⁾ en EUR

⁶⁾ en JPY

⁷⁾ en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a investi dans des Total Return Swaps assujettis à différents indices de matières premières pour générer un engagement dans les matières premières.

2023 a été une année difficile pour les matières premières. Le Bloomberg Commodity Total Return Index (USD) a perdu 7,9 %, ce qui reflétait le recul de divers secteurs de matières premières sur un large front. Le secteur des métaux précieux, au sein duquel l'indice de l'or a progressé de plus de 7,1 %, a constitué la seule exception. La part de l'indice consacrée aux opérations de couverture a également enregistré une bonne performance,

avec une hausse d'environ 4,6 % sur l'année.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux

activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	67 135 029,69	49,89
Administrations centrales	45 895 581,97	34,10
Administrations régionales	790 328,00	0,59
Total des obligations	113 820 939,66	84,58
2. Dérivés	2 166 331,13	1,61
3. Avoirs bancaires	17 250 950,64	12,82
4. Autres éléments d'actif	2 435 381,84	1,81
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	15 245,97	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-217 828,28	-0,16
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-898 163,87	-0,67
III. Actif du fonds	134 572 857,09	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						113 820 939,66	84,58
Titres portant intérêt							
2,50 % Abu Dhabi Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	630 000			96,987	611 018,10	0,45
7,00 % Ares Capital Corp. 2023/2027	USD	910 000			102,983	937 145,30	0,70
6,375 % Avolon Holdings Funding Ltd (MTN) 2023/2028	USD	1 000 000	1 000 000		102,215	1 022 150,00	0,76
2,70 % Banco Santander Chile -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	236 000			97,101	229 158,36	0,17
3,496 % Banco Santander SA 2022/2025	USD	2 000 000			97,818	1 956 360,00	1,45
0,25 % Bank of England Euro Note -Reg- 2021/2024	USD	3 000 000			99,078	2 972 340,00	2,21
2,15 % Bank of Montreal (MTN) 2022/2024	USD	2 000 000			99,37	1 987 400,00	1,48
6,125 % Bayer US Finance II LLC -Reg- 2023/2026	USD	780 000	780 000		101,683	793 127,40	0,59
3,50 % Black Sea Trade & Development Bank (MTN) 2019/2024	USD	500 000			96,844	484 221,00	0,36
2,875 % Canada Government International Bond 2022/2025	USD	3 000 000			97,804	2 934 120,00	2,18
2,25 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2020/2025	USD	384 000			96,902	372 103,68	0,28
3,50 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2019/2024	USD	353 000		47 000	99,155	350 017,15	0,26
6,055 % Columbia Pipelines Holding Co. LLC -Reg- 2023/2026	USD	130 000	130 000		102,382	133 096,60	0,10
6,65 % Concentrix Corp. 2023/2026	USD	1 000 000	1 000 000		102,524	1 025 240,00	0,76
0,65 % Corebridge Global Funding -Reg- 2021/2024	USD	1 000 000			97,689	976 890,00	0,73
5,589 % Credit Agricole SA 2023/2026	USD	1 670 000	1 670 000		101,795	1 699 976,50	1,26
6,259 % DANSKE BANK A/S 2023/2026 *	USD	910 000	910 000		101,818	926 543,80	0,69
4,50 % Federal Farm Credit Banks Funding Corp. 2023/2026	USD	2 000 000	2 000 000		100,763	2 015 260,00	1,50
2,125 % Federal Home Loan Banks 2022/2024	USD	3 500 000			99,496	3 482 360,00	2,59
2,75 % Federal Home Loan Banks 2022/2024	USD	2 670 000			98,795	2 637 826,50	1,96
1,50 % Federal Home Loan Mortgage Corp. (MTN) 2020/2025	USD	3 000 000	3 000 000		96,501	2 895 030,00	2,15
1,75 % Federal National Mortgage Association (MTN) 2019/2024	USD	3 000 000	3 000 000		98,28	2 948 400,00	2,19
1,625 % Federal National Mortgage Association (MTN) 2020/2025	USD	2 800 000	2 800 000		96,892	2 712 976,00	2,02
0,50 % Federal National Mortgage Association (MTN) 2020/2025	USD	2 000 000	2 000 000		93,158	1 863 160,00	1,38
2,75 % FMS Wertmanagement (MTN) 2019/2024	USD	4 000 000			99,797	3 991 880,00	2,97
5,10 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2019/2024	USD	1 500 000			100,013	1 500 195,00	1,11
1,50 % Global Payments, Inc. 2021/2024	USD	360 000			96,536	347 529,60	0,26
2,999 % HSBC Holdings PLC 2022/2026 *	USD	2 000 000			96,997	1 939 940,00	1,44
5,95 % Hyundai Capital America -Reg- 2023/2026	USD	2 000 000	2 000 000		101,658	2 033 160,00	1,51
3,55 % ING Groep NV (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000			99,413	1 988 260,00	1,48
2,625 % Inter-American Development Bank (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000			99,903	1 998 060,00	1,48
3,25 % Inter-American Development Bank 2022/2024	USD	2 500 000	2 500 000		99,054	2 476 350,00	1,84
2,50 % International Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2014/2024	USD	2 000 000	2 000 000		97,885	1 957 700,00	1,45
2,50 % International Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2015/2025	USD	2 000 000	2 000 000		96,949	1 938 980,00	1,44
0,45 % John Deere Capital Corp. (MTN) 2021/2024	USD	2 425 000			99,846	2 421 265,50	1,80
2,875 % Kommuninvest I Sverige AB -Reg- 2022/2024	USD	800 000			98,791	790 328,00	0,59
2,625 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2024	USD	3 000 000	3 000 000		99,556	2 986 680,00	2,22
2,438 % Lloyds Banking Group PLC (MTN) 2020/2026 *	USD	240 000			96,552	231 724,80	0,17
5,391 % Macquarie Bank Ltd -Reg- 2023/2026	USD	970 000	970 000		101,285	982 464,50	0,73
2,90 % Merck & Co., Inc. (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000			99,556	1 991 120,00	1,48
0,70 % Met Tower Global Funding -Reg- 2021/2024	USD	2 000 000			98,729	1 974 580,00	1,47
3,62 % Morgan Stanley 2022/2025 *	USD	2 000 000			99,399	1 987 980,00	1,48
3,479 % NatWest Markets PLC 2022/2025	USD	2 000 000			97,962	1 959 240,00	1,46
3,15 % New York Life Global Funding -Reg- 2022/2024	USD	1 290 000			99,069	1 277 990,10	0,95
2,94 % NextEra Energy Capital Holdings, Inc. 2022/2024	USD	2 000 000			99,394	1 987 880,00	1,48
3,15 % PACCAR Financial Corp. (MTN) 2022/2024	USD	2 000 000			99,053	1 981 060,00	1,47
3,70 % Skandinaviska Enskilda Banken AB 2022/2025	USD	2 000 000			98,194	1 963 880,00	1,46
4,351 % Societe Generale SA -Reg- 2022/2025	USD	1 500 000			99,157	1 487 355,00	1,10
5,82 % Sumitomo Mitsui Trust Bank Ltd -Reg- 2021/2024 *	USD	1 320 000			99,857	1 318 112,40	0,98
6,136 % Swedbank AB 2023/2026	USD	2 000 000	2 000 000		102,286	2 045 720,00	1,52
2,50 % Toyota Motor Credit Corp. (MTN) 2022/2024	USD	1 040 000			99,37	1 033 448,00	0,77
3,20 % Truist Bank (MTN) 2019/2024	USD	2 000 000			99,397	1 987 940,00	1,48
2,50 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2014/2024	USD	2 000 000	2 000 000		98,986	1 979 724,42	1,47
2,25 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2014/2024	USD	1 200 000	1 200 000		97,711	1 172 534,48	0,87
2,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2017/2024	USD	3 000 000	3 000 000		99,46	2 983 791,18	2,22
2,75 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2018/2025	USD	3 000 000	3 000 000		97,484	2 924 531,25	2,17
0,375 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	4 000 000			98,625	3 945 000,00	2,93
0,25 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	4 000 000	4 000 000		97,752	3 910 088,16	2,91
2,875 % United States Treasury Note/Bond 2022/2025	USD	4 000 000	4 000 000		97,686	3 907 421,88	2,90
5,70 % Volkswagen Group of America Finance LLC -Reg- 2023/2026	USD	2 000 000	2 000 000		101,479	2 029 580,00	1,51
3,90 % WRKCo, Inc. (MTN) 2019/2028	USD	1 500 000	1 500 000		95,491	1 432 365,00	1,06
2,95 % Xilinx, Inc. (MTN) 2017/2024	USD	1 000 000			98,916	989 160,00	0,73
Total du portefeuille-titres						113 820 939,66	84,58

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés							
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
Dérivés sur devises						1 645 599,50	1,22
Créances / dettes							
Opérations de change à terme							
Opérations de change à terme (Achat)							
Positions ouvertes							
EUR/USD 0,2 million						1 839,64	0,00
JPY/USD 5 343,5 millions						1 589 185,58	1,18
Positions clôturées							
EUR/USD 0,1 million						-56,26	0,00
JPY/USD 329,0 millions						54 630,54	0,04
Swaps						520 731,63	0,39
Créances / dettes							
Commodity Swaps							
DJ 3 Month Forward / 0 1200000 % 22/01/2024 (OTC) (JP)	Unité	95 317	95 316			102 095,36	0,08
DJ Commodity / 0 0900000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	338 258	338 257			194 126,25	0,14
DJ Commodity / 0 0900000 % 22/01/2024 (OTC) (JP)	Unité	338 258	338 257			194 126,25	0,14
DJ Commodity / 0 0900000 % 22/01/2024 (OTC) (JP)	Unité	36 153	36 153			-13 713,00	-0,01
French Republic Government Bond OAT / 0 0200000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	131 265	131 265			-336 971,85	-0,25
Goldman Sachs Commodity Enhanced Curve Long Only Strategy Index / 0 3100000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	124 126	124 125			206 658,78	0,15
Goldman Sachs Overweight Aluminium Index / 0 0110000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	204 551	204 551			308 748,96	0,23
Goldman Sachs Overweight Brent Index / 0 0080000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	79 910	79 909			78 734,76	0,06
Goldman Sachs Overweight Copper Index / 0 0110000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	169 808	169 807			119 391,57	0,09
Goldman Sachs Overweight Crude Oil Index / 0 0040000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	126 731	126 731			-98 850,34	-0,07
Goldman Sachs Overweight Gold Index / 0 0090000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	71 240	71 240			63 125,45	0,05
Goldman Sachs Overweight Heating Oil Index / 0 0040000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	107 796	107 795			-74 055,13	-0,06
Goldman Sachs Overweight Nickel Index / 0 0050000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	83 422	83 422			-29 482,26	-0,02
Goldman Sachs Overweight Zinc Index / 0 0050000 % 22/01/2024 (OTC) (GS)	Unité	98 182	98 182			-193 203,17	-0,14

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires						17 250 950,64	12,82
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	1 224				1 354,56	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Yen japonais	JPY	5 368 199				37 939,14	0,03
Franc suisse	CHF	11 038				13 170,16	0,01
Dollar de Singapour	SGD	16 388				12 417,06	0,01
Dollar américain	USD					17 186 069,72	12,77
Autres éléments d'actif						2 435 381,84	1,81
Intérêts à recevoir						885 206,23	0,66
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						104 533,86	0,08
Autres actifs						1 445 641,75	1,07
À recevoir au titre d'opérations sur actions						15 245,97	0,01
Total des éléments d'actif **						136 435 181,25	101,38
Autres engagements						-217 828,28	-0,16
Engagements découlant des coûts						-217 828,28	-0,16
Engagements découlant d'opérations sur actions						-898 163,87	-0,67
Total des engagements						-1 862 324,16	-1,38
Actif du fonds						134 572 857,09	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF LC	CHF	109,81
Classe IC	EUR	138,51
Classe LC	EUR	134,76
Classe LCH	EUR	117,72
Classe TFCH	EUR	119,76
Classe JPY JC	JPY	15 949,00
Classe JPY JCH (P)	JPY	11 217,00
Classe SGD LC	SGD	12,94
Classe USD IC	USD	129,69
Classe USD LC	USD	133,36
Classe USD TFC	USD	126,22
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF LC	Unité	10 168,184
Classe IC	Unité	2 208,838
Classe LC	Unité	298 688,753
Classe LCH	Unité	107,707
Classe TFCH	Unité	1 224,000
Classe JPY JC	Unité	430 569,000
Classe JPY JCH (P)	Unité	454 872,000
Classe SGD LC	Unité	1 592,424
Classe USD IC	Unité	156,600
Classe USD LC	Unité	24 741,565
Classe USD TFC	Unité	1 913,371

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Bloomberg Commodity Index Total Return

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	43,054
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	113,295
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	81,520

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 2,5, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 288 522 660,54 dollars américains. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

GS = Goldman Sachs Bank Europe SE

JP = J.P. Morgan SE

Parties contractantes des opérations de change à terme

Goldman Sachs Bank Europe SE, Société Générale et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franç suisse	CHF	0,838100	= USD	1
Euro	EUR	0,903342	= USD	1
Yen japonais	JPY	141,495000	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,319800	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD 3 263 296,84
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD 1 049 789,07
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD -120,68
Total des revenus	USD 4 312 965,23
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD -242,88
2. Commission de gestion	USD -1 213 162,71
dont :	
Commission de gestion de base	USD -1 281 088,99
Revenus découlant du plafond de charges	USD 98 590,16
Commission d'administration	USD -30 663,88
3. Rémunération du dépositaire	USD -7 985,06
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD -37 474,17
5. Taxe d'abonnement	USD -34 131,14
6. Autres dépenses	USD -177 988,25
dont :	
Frais de distribution	USD -157 569,50
autres	USD -20 418,75
Total des dépenses	USD -1 470 984,21
III. Revenus ordinaires, nets	USD 2 841 981,02
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	USD -23 216 323,91
Résultat des opérations de vente	USD -23 216 323,91
V. Résultat d'exercice	USD -20 374 342,89

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF IC 0,64 % ¹⁾	classe CHF LC 1,35 % par an,
classe IC 0,76 % par an,	classe LC 1,35 % par an,
classe LCH 1,36 % par an,	classe TFCH 0,93 % par an,
classe JPY JC 0,86 % par an,	classe JPY JCH (P) 0,89 % par an,
classe SGD LC 1,35 % par an,	classe USD IC 0,76 % par an,
classe USD LC 1,35 % par an,	classe USD TFC 0,89 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

¹⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 dollar américain.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	USD 166 161 080,50
1. Décaissement (net)	USD -14 654 476,14
2. Régularisation des revenus / dépenses	USD -1 312 808,13
3. Revenus ordinaires, nets	USD 2 841 981,02
4. Plus-values / moins-values réalisées	USD -23 216 323,91
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD 4 753 403,75
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD 134 572 857,09

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD -23 216 323,91
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	USD -62 844,34
Opérations de change (à terme)	USD -4 385 681,58
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	USD -18 767 797,99

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe JPY JC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe JPY JCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SGD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2023		USD	134 572 857,09	
2022		USD	166 161 080,50	
2021		USD	131 496 486,96	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2023	Classe CHF IC	CHF	-	
	Classe CHF LC	CHF	109,81	
	Classe IC	EUR	138,51	
	Classe LC	EUR	134,76	
	Classe LCH	EUR	117,72	
	Classe TFCH	EUR	119,76	
	Classe JPY JC	JPY	15 949,00	
	Classe JPY JCH (P)	JPY	11 217,00	
	Classe SGD LC	SGD	12,94	
	Classe USD IC	USD	129,69	
	Classe USD LC	USD	133,36	
	Classe USD TFC	USD	126,22	
	2022	Classe CHF IC	CHF	134,07
		Classe CHF LC	CHF	131,03
Classe IC		EUR	154,59	
Classe LC		EUR	151,29	
Classe LCH		EUR	130,62	
Classe TFCH		EUR	132,20	
Classe JPY JC		JPY	16 029,00	
Classe JPY JCH (P)		JPY	12 814,00	
Classe SGD LC		SGD	14,25	
Classe USD IC		USD	139,77	
Classe USD LC		USD	144,58	
Classe USD TFC		USD	136,21	
2021		Classe CHF IC	CHF	121,21
		Classe CHF LC	CHF	119,16
	Classe IC	EUR	133,08	
	Classe LC	EUR	131,02	
	Classe LCH	EUR	122,43	
	Classe TFCH	EUR	123,62	
	Classe JPY JC	JPY	12 788,00	
	Classe JPY JCH (P)	JPY	11 944,00	
	Classe SGD LC	SGD	13,20	
	Classe USD IC	USD	127,58	
	Classe USD LC	USD	132,75	
	Classe USD TFC	USD	124,52	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollar américain.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Climate Tech

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Climate Tech investit principalement dans des actions, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des bons de souscription sur actions de sociétés actives essentiellement dans des secteurs d'activité susceptibles de limiter ou de réduire le changement climatique et ses effets. L'accent est mis en particulier sur les entreprises qui proposent des produits, des services et des solutions contribuant à la réduction des émissions par la production d'énergies propres et au transfert efficace de l'énergie ou à l'augmentation de l'efficacité énergétique, mais aussi sur les entreprises s'impliquant dans des domaines tels que la santé, l'eau et l'agriculture, la prévention des catastrophes et la gestion des crises pour affronter les conséquences du changement climatique. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*.

Au cours de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une plus-value de 6,2 % par action (classe d'actions LD, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

DWS Invest ESG Climate Tech

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1863261647	6,2 %	4,4 %	97,4 %
Classe FC	LU1863264070	7,0 %	6,8 %	105,3 %
Classe IC	LU2437447688	7,3 %	1,3 % ¹⁾	–
Classe LC	LU1863264153	6,2 %	4,4 %	97,4 %
Classe NC	LU1914384182	5,6 %	2,8 %	92,5 %
Classe PFC	LU2066748570	5,5 %	1,5 %	34,6 % ²⁾
Classe TFC	LU1863261720	7,0 %	6,8 %	105,2 %
Classe TFD	LU1885667318	7,0 %	6,8 %	70,2 % ³⁾
Classe XC	LU1863261993	7,4 %	8,1 %	109,7 %
Classe GBP D RD ⁶⁾	LU2380221429	5,1 %	-6,0 % ⁴⁾	–
Classe JPY FC ⁷⁾	LU2321750015	18,9 %	20,1 % ⁵⁾	–
Classe USD FC ⁸⁾	LU1885667409	10,8 %	-3,8 %	67,1 % ³⁾
Classe USD LC ⁸⁾	LU1885667581	10,0 %	-6,0 %	61,1 % ³⁾
Classe USD LCH (P) ⁸⁾	LU2324798417	9,7 %	-3,1 % ⁵⁾	–
Classe USD TFC ⁸⁾	LU1885667664	10,8 %	-3,9 %	66,9 % ³⁾
Classe USD TFCH (P) ⁸⁾	LU2324798508	10,5 %	-1,2 % ⁵⁾	–

¹⁾ Classe IC lancée le 15 février 2022

²⁾ Classe PFC lancée le 7 février 2020

³⁾ Classes TFD, USD FC, USD LC et USD TFC lancées le 9 avril 2019

⁴⁾ Classe GBP D RD lancée le 15 septembre 2021

⁵⁾ Classes JPY FC, USD LCH (P) et USD TFCH (P) lancées le 15 avril 2021

⁶⁾ en GBP

⁷⁾ en JPY

⁸⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice écoulé, la stratégie à long terme de sélection des entreprises a été poursuivie avec une analyse fondamentale approfondie des différentes actions. L'accent a été mis principalement sur les entreprises dont les produits ou services contribuent de manière significative à la décarbonation du mix énergétique et au découplage de la consommation d'énergie de la croissance économique mondiale, c'est-à-dire qui présentent une grande « pureté thématique »**, mais aussi sur les entreprises qui

proposent des solutions pour faire face aux dommages irréversibles consécutifs au changement climatique, qui se produisent déjà actuellement. En règle générale, une attention particulière a été accordée à la qualité et à la durabilité du modèle d'entreprise, à la qualité du management, au potentiel de croissance organique, à la solidité du bilan et surtout à la valorisation de toute entreprise.

Pendant la période sous revue écoulée, les marchés ont été dominés par l'évolution des taux d'inflation dans les principales économies et par les réactions

potentielles des banques centrales. La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis a eu un impact négatif sur l'évolution des cours des actions pendant la majeure partie de l'année, en particulier dans les secteurs et les modèles d'entreprise sensibles aux taux d'intérêt.

Les résultats de placement du compartiment ont été déterminés à la fois par la répartition sectorielle et par la sélection des titres, et sont restés inférieurs au MSCI World All Country (Total Return, en euro). Pendant la période sous revue, la sous-pondération structurelle des secteurs qui n'ont qu'une pertinence thématique limitée pour le secteur Climate Tech, ou qui n'étaient pas investissables en raison d'une faible qualification en matière d'environnement, a contribué positivement à la répartition sectorielle, par exemple dans l'énergie (pétrole et gaz), les valeurs financières et la santé.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des ser-

vices financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

** La « pureté thématique » est définie comme le pourcentage de contribution d'une entreprise à un ou plusieurs thèmes liés aux technologies propres, tel que reflété dans ses indicateurs financiers (par exemple, revenus, bénéfices, dépenses d'investissement, immobilisations corporelles).

Comptes annuels

DWS Invest ESG Climate Tech

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	73 714 848,68	9,25
Biens de consommation durables	123 666 518,94	15,53
Énergie	92 174 276,00	11,58
Biens de consommation courante	37 633 715,17	4,72
Secteur financier	27 378 141,56	3,44
Matières premières	90 907 703,83	11,41
Industrie	262 869 160,36	33,02
Services aux collectivités	75 769 993,90	9,52
Total actions	784 114 358,44	98,47
2. Dérivés	-800,13	0,00
3. Avoirs bancaires	13 498 132,43	1,70
4. Autres éléments d'actif	337 683,97	0,04
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	841 547,55	0,11
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 293 762,85	-0,17
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-1 215 287,30	-0,15
III. Actif du fonds	796 281 872,11	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Climate Tech

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							784 114 358,44	98,47
Actions								
Arcadium Lithium PLC -CDI	Unité	2 254 200	2 254 200		AUD	11,21	15 560 070,56	1,95
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	Unité	450 000	450 000		BRL	75,37	6 307 270,86	0,79
Stantec, Inc.	Unité	222 020	11 150		CAD	105,98	16 070 881,47	2,02
SIG Combibloc Group AG	Unité	294 003			CHF	19,42	6 153 997,98	0,77
Sika AG	Unité	30 363			CHF	273,8	8 960 546,24	1,12
ALK-Abello A/S	Unité	731 460	294 050		DKK	101,1	9 922 640,43	1,25
NKT A/S	Unité	162 782	162 782		DKK	464,2	10 139 044,59	1,27
Vestas Wind Systems A/S	Unité	355 380	355 380		DKK	214,7	10 237 892,01	1,29
Air Liquide SA	Unité	166 026	68 170		EUR	176,7	29 336 794,20	3,68
Aixtron SE	Unité	224 860	115 090	36 760	EUR	38,66	8 693 087,60	1,09
Alfen Beheer BV	Unité	180 854	99 180		EUR	60,48	10 938 049,92	1,37
Arcadis NV	Unité	205 680	38 140		EUR	49,02	10 082 433,60	1,27
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	199 990	23 580		EUR	66,83	13 365 331,70	1,68
DSM-Firmenich AG	Unité	173 072	173 072		EUR	92,33	15 979 737,76	2,01
E.ON SE	Unité	720 410	720 410		EUR	12,15	8 752 981,50	1,10
EDP Renovaveis SA	Unité	565 441	168 400		EUR	18,515	10 469 140,12	1,31
ENEL SPA	Unité	1 888 540	314 850		EUR	6,739	12 726 871,06	1,60
Fugro NV	Unité	547 354	414 230	276 720	EUR	17,39	9 518 486,06	1,20
Industrie De Nora SpA	Unité	376 682	376 682		EUR	15,8	5 951 575,60	0,75
Kerry Group PLC -A-	Unité	148 960	52 290		EUR	78,66	11 717 193,60	1,47
Kingspan Group PLC	Unité	78 880	78 880		EUR	78,4	6 184 192,00	0,78
Knorr-Bremse AG	Unité	129 670	129 670		EUR	58,8	7 624 596,00	0,96
Prysmian SpA	Unité	282 530	282 530	262 650	EUR	41,29	11 665 663,70	1,46
Schneider Electric SE	Unité	88 889	8 210	53 080	EUR	182,42	16 215 131,38	2,04
Solaria Energia y Medio Ambiente SA	Unité	804 842	398 270		EUR	18,66	15 018 351,72	1,89
STMicroelectronics NV	Unité	346 625	75 590	223 330	EUR	45,53	15 781 836,25	1,98
Veolia Environnement SA	Unité	713 923	105 690		EUR	28,66	20 461 033,18	2,57
Drax Group PLC	Unité	1 153 044	186 460	225 790	GBP	4,897	6 495 209,19	0,82
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	342 216	62 400		GBP	31,2	12 282 083,99	1,54
BYD Co., Ltd.	Unité	566 500	293 500		HKD	214,4	14 040 547,36	1,76
Flat Glass Group Co., Ltd	Unité	2 994 000	857 000		HKD	13,18	4 561 698,21	0,57
East Japan Railway Co.	Unité	335 600	63 300		JPY	8 129	17 416 873,00	2,19
Kuraray Co., Ltd	Unité	449 400	449 400		JPY	1 425,5	4 089 887,85	0,51
Samsung SDI Co., Ltd	Unité	31 283	8 930	6 740	KRW	472 000	10 356 677,50	1,30
Mowi ASA	Unité	955 421	173 680		NOK	181,6	15 474 920,16	1,94
Beijer Ref AB	Unité	466 910	466 910		SEK	135,8	5 698 162,48	0,72
Voltronic Power Technology Corp.	Unité	94 000			TWD	1 710	4 731 209,76	0,59
American Water Works Co, Inc.	Unité	87 946	6 320		USD	132,89	10 557 487,99	1,33
Aptiv PLC	Unité	86 776	46 970	47 020	USD	90,68	7 108 260,60	0,89
Array Technologies, Inc.	Unité	1 480 774	825 260		USD	17,2	23 007 499,97	2,89
Bloom Energy Corp.	Unité	472 350	472 350		USD	15,1	6 443 073,27	0,81
Darling Ingredients, Inc.	Unité	319 760	190 410	330 010	USD	50,01	14 445 520,43	1,81
Ecolab, Inc.	Unité	42 921	10 080	9 210	USD	198,79	7 707 553,87	0,97
Enphase Energy, Inc.	Unité	50 158	57 840	64 530	USD	135,93	6 158 964,93	0,77
First Solar, Inc.	Unité	98 642	31 810	54 330	USD	173,23	15 436 085,57	1,94
Generac Holdings, Inc.	Unité	43 040	55 190	46 710	USD	130,8	5 085 483,03	0,64
Graphic Packaging Holding Co.	Unité	528 720	528 720		USD	24,81	11 849 627,71	1,49
Itron, Inc.	Unité	163 968		49 800	USD	76,22	11 289 643,98	1,42
Marsh & McLennan Cos, Inc.	Unité	123 140	13 670		USD	188,75	20 996 084,53	2,64
Microsoft Corp.	Unité	56 405	12 190	34 870	USD	376,8	19 199 092,48	2,41
NEXTracker, Inc.	Unité	307 373	307 373		USD	47,04	13 061 264,73	1,64
Nomad Foods Ltd	Unité	1 216 317			USD	16,93	18 601 841,43	2,34
NXP Semiconductors NV	Unité	57 172	10 340	4 340	USD	231,52	11 957 051,55	1,50
ON Semiconductor Corp.	Unité	79 770	36 040	13 730	USD	84,8	6 110 653,35	0,77
Quanta Services, Inc.	Unité	44 470	44 470		USD	216,18	8 684 300,54	1,09
Republic Services, Inc.	Unité	209 490	17 630		USD	164,01	31 037 435,38	3,90
Savers Value Village, Inc.	Unité	111 618	111 618		USD	17,68	1 782 660,74	0,22
SolarEdge Technologies, Inc.	Unité	93 994	68 900	48 740	USD	96,99	8 235 297,53	1,03
Sprouts Farmers Market, Inc.	Unité	175 910	24 580	188 530	USD	47,965	7 621 969,04	0,96
Synopsys, Inc.	Unité	25 698		7 060	USD	515,77	11 973 127,45	1,50
TE Connectivity Ltd	Unité	45 978			USD	141,07	5 859 181,42	0,74
Tesla, Inc.	Unité	18 990	34 950	15 960	USD	253,32	4 345 568,97	0,55
TopBuild Corp.	Unité	31 596	5 820	43 330	USD	376,18	10 736 927,24	1,35
Trimble, Inc.	Unité	148 142			USD	53,73	7 190 303,91	0,90
Universal Display Corp.	Unité	55 330	55 330		USD	192,535	9 623 267,60	1,21
Veralto Corp.	Unité	98 183	98 183		USD	82,88	7 350 861,55	0,92
Verisk Analytics, Inc.	Unité	63 891		41 080	USD	238,05	13 739 156,62	1,73
Weyerhaeuser Co. REIT	Unité	201 625	111 880	58 080	USD	35,04	6 382 057,03	0,80
Xylem, Inc.	Unité	87 365			USD	114,47	9 034 026,64	1,13
Zoetis, Inc.	Unité	70 138		13 140	USD	197,62	12 520 926,77	1,57
Total du portefeuille-titres							784 114 358,44	98,47

DWS Invest ESG Climate Tech

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							-800,13	0,00
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 0,1 million							-303,79	0,00
Positions clôturées								
USD/EUR 0,1 million							-7,09	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
USD/AUD 0,1 million							-42,32	0,00
USD/BRL 0,1 million							-1,60	0,00
USD/CAD 0,1 million							-57,28	0,00
USD/CHF 0,1 million							-86,59	0,00
USD/DKK 0,1 million							-38,14	0,00
USD/GBP 0,1 million							-21,98	0,00
USD/HKD 0,1 million							4,77	0,00
USD/JPY 0,4 million							-118,81	0,00
USD/KRW 2,0 millions							-10,82	0,00
USD/NOK 0,1 million							-101,30	0,00
USD/SEK 0,1 million							-3,46	0,00
Positions clôturées								
USD/HKD 0,1 million							1,02	0,00
USD/JPY 0,1 million							-6,19	0,00
USD/KRW 0,3 million							0,47	0,00
USD/NOK 0,1 million							-7,02	0,00
Avoirs bancaires							13 498 132,43	1,70
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						39 876,45	0,01
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	532 196					71 409,66	0,01
Couronne norvégienne	NOK	4 272 213					381 040,06	0,05
Couronne suédoise	SEK	866 862					77 902,61	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	125 691					77 396,07	0,01
Réal brésilien	BRL	403 992					75 128,19	0,01
Livre sterling	GBP	158 724					182 583,29	0,02
Dollar de Hong Kong	HKD	1 387 882					160 439,72	0,02
Yen japonais	JPY	1 229 829					7 851,56	0,00
Dollar canadien	CAD	108 934					74 402,21	0,01
Nouveau dollar taïwanais	TWD	27 981 889					823 616,94	0,10
Franc suisse	CHF	212 557					229 103,67	0,03
Won sud-coréen	KRW	1 047 007 515					734 378,34	0,09
Dollar américain	USD	11 693 250					10 563 003,66	1,33
Autres éléments d'actif							337 683,97	0,04
Droits à dividende/à distribution							331 061,20	0,04
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							2 105,84	0,00
Autres actifs							4 516,93	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							841 547,55	0,11
Total des éléments d'actif *							798 791 728,65	100,32
Autres engagements							-1 293 762,85	-0,17
Engagements découlant des coûts							-1 293 762,85	-0,17
Engagements découlant d'opérations sur actions							-1 215 287,30	-0,15
Total des engagements							-2 509 856,54	-0,32
Actif du fonds							796 281 872,11	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Climate Tech

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	175,25
Classe IC	EUR	101,30
Classe LC	EUR	168,16
Classe LD	EUR	163,70
Classe NC	EUR	181,82
Classe PFC	EUR	134,62
Classe TFC	EUR	174,30
Classe TFD	EUR	166,26
Classe XC	EUR	178,35
Classe GBP D RD	GBP	92,15
Classe JPY FC	JPY	12 010,04
Classe USD FC	USD	167,12
Classe USD LC	USD	161,14
Classe USD LCH (P)	USD	96,86
Classe USD TFC	USD	166,95
Classe USD TFCH (P)	USD	98,84
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	17 877,661
Classe IC	Unité	44 626,000
Classe LC	Unité	696 561,224
Classe LD	Unité	2 406 365,662
Classe NC	Unité	287 399,938
Classe PFC	Unité	249 874,000
Classe TFC	Unité	361 706,777
Classe TFD	Unité	8 568,091
Classe XC	Unité	117 855,000
Classe GBP D RD	Unité	100,000
Classe JPY FC	Unité	1 039 591,000
Classe USD FC	Unité	29 298,676
Classe USD LC	Unité	30 394,225
Classe USD LCH (P)	Unité	1 016,000
Classe USD TFC	Unité	116 176,414
Classe USD TFCH (P)	Unité	100,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI All Country World Index, en EUR

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	94,711
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	149,710
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	117,297

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et The Bank of New York Mellon SA.

Taux de change (cotation au certain)

au 31 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	= EUR	1
Réal brésilien	BRL	5,377365	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	33,974397	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

DWS Invest ESG Climate Tech

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Climate Tech

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus

1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	9 965 586,50
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	1 321 957,33
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-1 174 985,64
4. Autres revenus	EUR	771,91

Total des revenus EUR **10 113 330,10**

II. Dépenses

1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-297,34
2. Commission de gestion	EUR	-10 561 130,21
<u>dont :</u>		
Commission de gestion de base	EUR	-10 517 856,03
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	2 050,93
Commission d'administration	EUR	-45 325,11
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-48 341,86
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-87 534,51
5. Taxe d'abonnement	EUR	-392 752,47
6. Autres dépenses	EUR	-633 337,57
<u>dont :</u>		
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-304 949,26
autres	EUR	-328 388,31

Total des dépenses EUR **-11 723 393,96**

III. Revenus ordinaires, nets EUR **-1 610 063,86**

IV. Opérations de vente

Plus-values / moins-values réalisées

Résultat des opérations de vente EUR **-43 071 647,04**

V. Résultat d'exercice EUR **-44 681 710,90**

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,86 % par an,	classe IC 0,57 % par an,
classe LC 1,61 % par an,	classe LD 1,61 % par an,
classe NC 2,12 % par an,	classe PFC 2,33 % par an,
classe TFC 0,87 % par an,	classe TFD 0,86 % par an,
classe XC 0,45 % par an,	classe GBP D RD 0,85 % par an,
classe JPY FC 0,86 % par an,	classe USD FC 0,89 % par an,
classe USD LC 1,61 % par an,	classe USD LCH (P) 1,64 % par an,
classe USD TFC 0,86 % par an,	classe USD TFCH (P) 0,88 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 407 495,81 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	763 814 459,03
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-6 724 649,99
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	-7 849 207,78
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-990 497,30
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	-1 610 063,86
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-43 071 647,04
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	92 713 479,05

II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice EUR **796 281 872,11**

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 107 193,42 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-43 071 647,04
<u>sur :</u>		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-42 844 891,74
Opérations de change (à terme)	EUR	-226 755,30

DWS Invest ESG Climate Tech

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devisé	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,05

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devisé	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,70

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	Au	Devisé	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	0,39

Classe JPY FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		EUR	796 281 872,11
2022		EUR	763 814 459,03
2021		EUR	758 260 470,47
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	175,25
	Classe IC	EUR	101,30
	Classe LC	EUR	168,16
	Classe LD	EUR	163,70
	Classe NC	EUR	181,82
	Classe PFC	EUR	134,62
	Classe TFC	EUR	174,30
	Classe TFD	EUR	166,26
	Classe XC	EUR	178,35
	Classe GBP D RD	GBP	92,15
	Classe JPY FC	JPY	12 010,04
	Classe USD FC	USD	167,12
	Classe USD LC	USD	161,14
	Classe USD LCH (P)	USD	96,86
	Classe USD TFC	USD	166,95
	Classe USD TFCH (P)	USD	98,84
2022	Classe FC	EUR	163,81
	Classe IC	EUR	94,42
	Classe LC	EUR	158,38
	Classe LD	EUR	156,87
	Classe NC	EUR	172,11
	Classe PFC	EUR	127,66
	Classe TFC	EUR	162,94
	Classe TFD	EUR	158,12
	Classe XC	EUR	166,04
	Classe GBP D RD	GBP	89,23
	Classe JPY FC	JPY	10 099,00
	Classe USD FC	USD	150,86
	Classe USD LC	USD	146,55
	Classe USD LCH (P)	USD	88,32
	Classe USD TFC	USD	150,70
	Classe USD TFCH (P)	USD	89,47
2021	Classe FC	EUR	196,52
	Classe IC	EUR	-
	Classe LC	EUR	191,43
	Classe LD	EUR	189,66
	Classe NC	EUR	209,07
	Classe PFC	EUR	156,26
	Classe TFC	EUR	195,47
	Classe TFD	EUR	190,37
	Classe XC	EUR	198,39
	Classe GBP D RD	GBP	101,73
	Classe JPY FC	JPY	11 215,77
	Classe USD FC	USD	191,78
	Classe USD LC	USD	187,82
	Classe USD LCH (P)	USD	107,88
	Classe USD TFC	USD	191,70
	Classe USD TFCH (P)	USD	108,47

DWS Invest ESG Climate Tech

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Objectif d'investissement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities était un fonds nourricier conforme aux directives du fonds maître OPCVM DWS ESG Dynamic Opportunities. À ce titre, le fonds nourricier a investi en permanence au moins 85 % de l'actif du compartiment en parts du fonds maître. Au moins 60 % de l'actif du fonds maître a été investi dans des actions admises au commerce boursier officiel, ou bien admises ou incluses sur un marché réglementé et qui n'étaient pas des actions d'un fonds de placement. Cette structure maître-nourricier a été supprimée avec effet au 21 novembre 2023, ce qui signifie que le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities n'est plus le fonds nourricier de son ancien fonds maître OPCVM DWS ESG Dynamic Opportunities. L'univers de placement du compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities correspondait toutefois à l'univers de son ancien fonds maître, même après la dissolution de la structure maître-nourricier.

Pour plus d'informations sur les dépenses de l'ancien fonds maître ou nourricier, veuillez vous reporter à la page 1963 du présent rapport. La société de gestion de l'ancien fonds maître est DWS Investment GmbH, sise Mainzer Landstraße 11-17, 60329 Francfort / Main, Allemagne, où le rapport de l'ancien fonds maître est également disponible, ainsi que des informations plus détaillées (notamment le prospectus de vente, le rapport annuel, etc.).

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1868537090	10,4 %	13,3 %	39,8 %
Classe FC	LU1868536878	11,0 %	15,1 %	41,2 %
Classe FD	LU1905503204	11,0 %	15,2 %	44,1 %
Classe IC	LU1899149113	11,5 %	16,7 %	46,7 %
Classe NC	LU1868537256	9,8 %	11,6 %	36,2 %
Classe PFC	LU1868537330	9,3 %	9,7 %	33,1 %
Classe TFC	LU1899149204	11,0 %	15,2 %	44,0 %
Classe USD FCH ²⁾	LU1868537504	13,1 %	20,4 %	57,6 %
Classe USD ICH ²⁾	LU2459745662	13,6 %	6,1 % ¹⁾	–

¹⁾ Classe USD ICH lancée le 31 mars 2022
²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities a pour objectif de générer une plus-value aussi élevée que possible. Pour y parvenir, le fonds investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers. Dans ce cadre, les entreprises répondant aux critères les plus exigeants en matière de position sur le marché, de potentiel de croissance et de stratégie ont été privilégiées. Outre les actions, le compartiment investit également dans des titres portant intérêt, des certificats, des fonds, des dérivés et des instruments du marché monétaire. Dans le cadre du processus de sélection des valeurs mobilières, outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux d'une entreprise ainsi que ses principes de gouvernance (appelés critères ESG, équivalents anglais pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont pris en compte.*

Résultat de placement pendant la période sous revue

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities a réalisé une plus-value de 10,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance

économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché des actions allemand (mesuré par le DAX) a, lui-aussi, nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante. En

revanche, les bourses des marchés émergents ont enregistré des hausses de cours nettement moins importantes, les marchés des actions chinois ayant même clôturé en nette baisse.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Le compartiment DWS Invest ESG Dynamic Opportunities était également, par le biais de son précédent fonds maître, investi dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers. La pondération des actions, légèrement réduite par rapport à l'année précédente, a continué à constituer la priorité des placements. L'accent géographique des investissements en actions a été maintenu sur les titres d'entreprises des principaux pays industrialisés, en particulier les États-Unis et l'Europe. Les engagements au Japon ont été légèrement augmentés pendant la période sous revue. En ce qui

concerne la répartition sectorielle, l'équipe de gestion du portefeuille a continué à miser sur une large diversification. Au cours de l'année 2023, les investissements dans les secteurs de la consommation, de la santé et des services aux collectivités ont été augmentés, contrairement aux investissements dans les titres industriels, financiers et de communication, entre autres, qui ont été réduits. Le secteur de la santé est resté le plus important. Le portefeuille d'actions a largement contribué à l'augmentation des placements. Les plus grandes contributions aux bénéficiaires sont venues des secteurs de la technologie, des services de communication et de la finance. En revanche, les actions du secteur de la santé ont été décevantes et ont freiné l'augmentation de la valeur du compartiment.

La pondération du portefeuille obligataire a été augmentée dans l'ancien fonds maître, notamment au premier trimestre 2023, avec un accent sur les titres obligataires à court terme. En ce qui concerne la structure des émetteurs, l'équipe de gestion du portefeuille s'est concentrée sur les obligations d'État, les obligations d'institutions semi-publiques et les obligations d'entreprises européennes et américaines (Corporate Bonds). Les ETF (Exchange Traded Funds), principalement de la catégorie Investment Grade, ont complété le portefeuille obligataire.

La position en or ajoutée au portefeuille (représentée par des ETC (Exchange Traded Commodities)) a sensiblement contribué au résultat de placement global positif du

compartiment. Au quatrième trimestre 2023, cette position a été légèrement réduite et des hausses de cours ont été réalisées.

Du côté des devises étrangères, le compartiment a investi notamment en dollar américain dans le cadre de ses investissements dans des valeurs mobilières et par le biais de contrats de change à terme. Dans l'ensemble, les positions en devises étrangères ont toutefois freiné l'augmentation de la valeur du compartiment en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain, par exemple.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	9 896 418,25	7,80
Services de télécommunications	12 359 673,39	9,74
Biens de consommation durables	20 148 842,86	15,87
Énergie	1 035 859,88	0,82
Biens de consommation courante	2 123 899,22	1,67
Secteur financier	15 119 371,40	11,93
Matières premières	4 713 784,73	3,72
Industrie	7 507 510,01	5,93
Services aux collectivités	7 672 985,27	6,05
Total actions	80 578 345,01	63,53
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	8 232 244,54	6,49
Instituts	215 062,50	0,17
Administrations centrales	6 225 437,50	4,91
Total des obligations	14 672 744,54	11,57
3. Parts de fonds		
Fonds obligataires	5 625 066,25	4,43
Autres fonds	15 521 477,11	12,24
Total des parts de fonds	21 146 543,36	16,67
4. Dérivés	170 464,94	0,13
5. Avoirs bancaires	6 263 870,46	4,94
6. Autres éléments d'actif	448 940,02	0,36
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	3 835 445,88	3,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-248 124,10	-0,20
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-27 231,90	-0,02
III. Actif du fonds	126 840 998,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							95 251 089,55	75,10
Actions								
Novartis AG	Unité	12 156	13 612	1 456	CHF	84,37	1 105 439,81	0,87
Roche Holding AG	Unité	6 938	7 707	769	CHF	243,45	1 820 540,88	1,43
Orsted AS	Unité	13 194	14 215	1 021	DKK	374,1	662 292,30	0,52
Vestas Wind Systems A/S	Unité	35 957	40 306	4 349	DKK	214,7	1 035 859,88	0,82
Allianz SE	Unité	9 526	10 583	1 057	EUR	241,95	2 304 815,70	1,82
ASML Holding NV	Unité	1 618	1 744	126	EUR	685,9	1 109 786,20	0,87
AXA SA	Unité	74 427	83 433	9 006	EUR	29,46	2 192 619,42	1,73
Capgemini SE	Unité	5 787	6 443	656	EUR	189,85	1 098 661,95	0,87
Deutsche Post AG	Unité	17 978	19 389	1 411	EUR	44,855	806 403,19	0,64
Deutsche Telekom AG	Unité	99 776	112 053	12 277	EUR	21,75	2 170 128,00	1,71
E.ON SE	Unité	192 214	213 717	21 503	EUR	12,15	2 335 400,10	1,84
ENEL SPA	Unité	361 291	402 433	41 142	EUR	6,739	2 434 740,05	1,92
EssilorLuxottica SA	Unité	11 323	12 667	1 344	EUR	181,98	2 060 559,54	1,62
Evonik Industries AG	Unité	62 904	72 470	9 566	EUR	18,5	1 163 724,00	0,92
Infineon Technologies AG	Unité	32 364	34 879	2 515	EUR	37,8	1 223 359,20	0,96
L'Oreal SA	Unité	3 834	4 274	440	EUR	452,3	1 734 118,20	1,37
Merck KGaA	Unité	10 103	11 116	1 013	EUR	144,1	1 455 842,30	1,15
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG en Muenchen	Unité	5 042	6 166	1 124	EUR	375,1	1 891 254,20	1,49
Veolia Environnement SA	Unité	78 177	86 716	8 539	EUR	28,66	2 240 552,82	1,77
Vinci SA	Unité	20 670	23 061	2 391	EUR	113,86	2 353 486,20	1,86
Vonovia SE	Unité	89 224	108 686	19 462	EUR	28,54	2 546 452,96	2,01
Reckitt Benckiser Group PLC	Unité	14 413	15 578	1 165	GBP	54,199	898 592,06	0,71
Smith & Nephew PLC	Unité	63 670	68 754	5 084	GBP	10,785	789 884,70	0,62
Bridgestone Corp.	Unité	25 300	27 200	1 900	JPY	5 840	943 288,36	0,74
Daikin Industries Ltd	Unité	4 500	5 000	500	JPY	22 985	660 340,80	0,52
NIDEC Corp.	Unité	12 900	13 900	1 000	JPY	5 695	469 023,44	0,37
Nintendo Co., Ltd.	Unité	7 200	7 200		JPY	7 359	338 269,16	0,27
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	13 065	13 942	877	KRW	78 500	719 364,71	0,57
Alphabet, Inc. -A-	Unité	30 639	35 980	5 341	USD	140,19	3 880 108,10	3,06
Amazon.com, Inc.	Unité	23 006	25 990	2 984	USD	153,52	3 190 496,56	2,51
Amgen, Inc.	Unité	2 613	3 041	428	USD	287,2	677 916,26	0,53
BioNTech SE -ADR-	Unité	9 167	10 292	1 125	USD	105,585	874 342,64	0,69
CSX Corp.	Unité	39 651	44 183	4 532	USD	34,71	1 243 257,14	0,98
Emerson Electric Co.	Unité	8 815	9 509	694	USD	97,37	775 353,39	0,61
Estee Lauder Cos, Inc.	Unité	4 677	5 040	363	USD	147,34	622 501,27	0,49
JPMorgan Chase & Co.	Unité	9 969	11 181	1 212	USD	170,37	1 534 252,79	1,21
Linde PLC	Unité	6 669	8 262	1 593	USD	409,7	2 468 191,68	1,95
Mastercard, Inc.	Unité	5 916	6 583	667	USD	426,97	2 281 800,81	1,80
Medtronic PLC	Unité	29 115	32 739	3 624	USD	82,52	2 170 342,21	1,71
Merck & Co., Inc.	Unité	19 955	22 064	2 109	USD	108,86	1 962 331,00	1,55
Microsoft Corp.	Unité	12 813	15 483	2 670	USD	376,8	4 361 279,53	3,44
NIKE, Inc.	Unité	8 536	9 762	1 226	USD	109,24	842 341,70	0,66
Nutrien Ltd	Unité	21 212	23 713	2 501	USD	56,46	1 081 869,05	0,85
PayPal Holdings, Inc.	Unité	18 657	20 968	2 311	USD	63,03	1 062 285,67	0,84
Pfizer, Inc.	Unité	50 890	56 715	5 825	USD	28,8	1 323 966,94	1,04
Pinterest, Inc. -A-	Unité	46 719	54 277	7 558	USD	37,37	1 577 134,89	1,24
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	14 623	17 070	2 447	USD	104,77	1 383 966,66	1,09
Thermo Fisher Scientific, Inc.	Unité	3 306	3 564	258	USD	532,465	1 590 179,38	1,25
Union Pacific Corp.	Unité	5 405	6 038	633	USD	245,7	1 199 645,85	0,95
Visa, Inc.	Unité	10 064	11 210	1 146	USD	260,49	2 368 175,52	1,87
Walt Disney Co.	Unité	18 873	21 001	2 128	USD	90,435	1 541 805,84	1,22
Titres portant intérêt								
0,625 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2025	EUR	100 000	100 000		%	95,834	95 834,00	0,07
3,239 % Aegon NV 2004/perpetual *	EUR	400 000	400 000		%	78,338	313 352,00	0,25
3,55 % AT&T, Inc. 2023/2025	EUR	400 000	400 000		%	100,585	402 340,00	0,32
3,119 % AXA SA (MTN) 2003/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	79,991	159 982,00	0,13
3,489 % AXA SA (MTN) 2004/perpetual *	EUR	345 000	400 000	55 000	%	79,748	275 130,60	0,22
1,208 % Becton Dickinson Euro Finance Sarl (MTN) 2019/2026	EUR	200 000	200 000		%	95,501	191 002,00	0,15
5,92 % BNP Paribas Fortis SA 2007/perpetual *	EUR	250 000	250 000		%	86,025	215 062,50	0,17
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028 *	EUR	300 000	400 000	100 000	%	89,762	269 286,00	0,21
0,50 % BNP Paribas SA (MTN) 2021/2028 *	EUR	300 000	300 000		%	90,602	271 806,00	0,21
2,50 % Bundesschatzanweisungen 2023/2025	EUR	6 250 000	7 000 000	750 000	%	99,607	6 225 437,50	4,91
3,875 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000	300 000		%	100,123	300 369,00	0,24
4,50 % Dell Bank International DAC (MTN) 2022/2027	EUR	300 000	400 000	100 000	%	104,2	312 600,00	0,25
2,944 % Deutsche Postbank Funding Trust I 2004/perpetual *	EUR	350 000	400 000	50 000	%	75,762	265 167,00	0,21
1,50 % Enel Finance International NV (MTN) 2019/2025	EUR	200 000	200 000		%	97,193	194 386,00	0,15
4,25 % Fresenius SE & Co., KGaA (MTN) 2022/2026	EUR	300 000	400 000	100 000	%	102,32	306 960,00	0,24
0,85 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2020/2026	EUR	100 000	200 000	100 000	%	94,987	94 987,00	0,07
0,60 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2021/2027	EUR	300 000	300 000		%	91,436	274 308,00	0,22
3,20 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	490 000	490 000		%	98,278	481 562,20	0,38
4,875 % ING Groep NV (MTN) 2022/2027 *	EUR	400 000	400 000		%	103,787	415 148,00	0,33
2,875 % International Business Machines Corp. (MTN) 2013/2025	EUR	200 000	200 000		%	99,402	198 804,00	0,16

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,875 % Netflix, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2029	EUR	200 000	200 000		%	103,477	206 954,00	0,16
4,75 % RCI Banque SA (MTN) 2022/2027	EUR	250 000	250 000		%	104,502	261 255,00	0,20
1,625 % SES SA (MTN) 2018/2026	EUR	100 000	100 000		%	95,363	95 363,00	0,07
1,00 % Veolia Environnement SA (MTN) 2017/2025	EUR	400 000	400 000		%	97,179	388 716,00	0,31
1,375 % Vonovia SE (MTN) 2022/2026	EUR	300 000	300 000		%	95,606	286 818,00	0,23
1,625 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2024	NOK	4 700 000	5 200 000	500 000	%	99,242	416 017,07	0,33
2,95 % AbbVie, Inc. (MTN) 2020/2026	USD	240 000	240 000		%	95,841	207 785,28	0,16
0,375 % European Investment Bank 2021/2024	USD	1 110 000	1 200 000	90 000	%	97,381	976 448,66	0,77
5,125 % Howmet Aerospace, Inc. (MTN) 2014/2024	USD	44 000	150 000	106 000	%	99,885	39 701,34	0,03
1,375 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2024	USD	600 000	600 000		%	97,815	530 162,39	0,42
Parts de fonds							21 146 543,36	16,67
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers IE Physical Gold ETC Securities EUR - (0,150 %)	Actions	337 451	378 423	40 972	EUR	28,794	9 716 564,09	7,66
Xtrackers II - ESG EUR Corporate Bond UCITS ETF -1D- EUR - (0,060 %)	Actions	13 333	15 006	1 673	EUR	140,785	1 877 086,41	1,48
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
iShares II plc - iShares € Corp Bond ESG UCITS ETF EUR - (0,150 %)	Actions	834 022	938 590	104 568	EUR	4,71	3 927 826,61	3,10
THEAM Quant - Cross Asset High Focus -M- EUR - (0,300 %) . .	Actions	42 695	47 800	5 105	EUR	131,75	5 625 066,25	4,43
Total du portefeuille-titres							116 397 632,91	91,77
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							-66 823,34	-0,05
Créances / dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
DAX INDEX FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-5		5			8 075,00	0,01
S+P500 EMINI FUT MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-11		11			-74 898,34	-0,06
Dérivés sur devises							237 288,28	0,18
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
AUD/EUR 7,3 millions							95 163,45	0,07
JPY/EUR 345,0 millions							64 156,65	0,05
NOK/EUR 20,6 millions							79 498,20	0,06
USD/EUR 7,0 millions							-1 530,02	0,00
Avoirs bancaires							6 263 870,46	4,94
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						5 888 858,64	4,64
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	94 358					12 660,89	0,01
Couronne norvégienne	NOK	554 043					49 415,28	0,04
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	53 113					61 097,31	0,05
Yen japonais	JPY	1 908 483					12 184,27	0,01
Franc suisse	CHF	11 938					12 867,13	0,01
Won sud-coréen	KRW	34 128 068					23 937,66	0,02
Dollar américain	USD	224 554					202 849,28	0,16
Autres éléments d'actif							448 940,02	0,36
Droits à dividende/à distribution							60 068,34	0,05
Frais de placement reportés **							64 582,67	0,05
Intérêts à recevoir							200 861,49	0,16
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges . .							25 707,94	0,02
Autres actifs							97 719,58	0,08
À recevoir au titre d'opérations sur actions							3 835 445,88	3,02
Total des éléments d'actif ***							127 192 782,57	100,28
Autres engagements							-248 124,10	-0,20
Engagements découlant des coûts							-226 967,79	-0,18
Autres engagements divers							-21 156,31	-0,02

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties / pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Engagements découlant d'opérations sur actions						-27 231,90	-0,02
Total des engagements						-351 784,36	-0,28
Actif du fonds						126 840 998,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	133,59
Classe FD	EUR	132,98
Classe IC	EUR	138,82
Classe LC	EUR	132,05
Classe NC	EUR	128,53
Classe PFC	EUR	125,31
Classe TFC	EUR	136,17
Classe USD FCH	USD	150,06
Classe USD ICH	USD	106,08

Nombre d'actions en circulation

Classe FC	Unité	50 734,530
Classe FD	Unité	621 862,000
Classe IC	Unité	73,000
Classe LC	Unité	193 727,920
Classe NC	Unité	49 411,778
Classe PFC	Unité	39 944,000
Classe TFC	Unité	2 407,000
Classe USD FCH	Unité	628,000
Classe USD ICH	Unité	100,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

80 % MSCI All Country World Net TR Index - en EUR, 20 % iBoxx Euro Overall Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	62,704
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	100,313
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	78,121

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 19 219 512,39 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE et Royal Bank of Canada (UK).

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 96 819,41
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 63 569,75
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 52 821,67
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -17 459,80
Total des revenus	EUR 195 751,03
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -51,81
2. Commission de gestion	EUR -756 603,23
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -742 554,93
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 11 922,43
Commission d'administration	EUR -25 970,73
3. Rémunération du dépositaire	EUR -9 004,29
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -56 664,00
5. Taxe d'abonnement	EUR -44 442,33
6. Autres dépenses	EUR -119 590,97
<i>dont :</i>	
Frais de distribution	EUR -56 380,20
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -49 419,24
autres	EUR -13 791,53
Total des dépenses	EUR -986 356,63
II. Revenus ordinaires, nets	EUR -790 605,60
III. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 12 200 827,37
Résultat des opérations de vente	EUR 12 200 827,37
IV. Résultat d'exercice	EUR 11 410 221,77

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,65 % par an,	classe FD 0,58 % par an,
classe IC 0,11 % par an,	classe LC 1,15 % par an,
classe NC 1,65 % par an,	classe PFC 2,13 % par an,
classe TFC 0,57 % par an,	classe USD FCH 0,60 % par an,
classe USD ICH 0,17 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 56 944,11 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 127 989 809,70
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -1 292 651,80
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR -13 715 908,57
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 1 205 403,37
4. Revenus ordinaires, nets	EUR -790 605,60
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 12 200 827,37
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 1 244 123,74
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 126 840 998,21

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 7 118,77 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR 12 200 827,37
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR 12 223 238,56
Opérations de change (à terme)	EUR -172 422,82
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR 150 011,63

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,05

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		EUR	126 840 998,21
2022		EUR	127 989 809,70
2021		EUR	129 328 929,11
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	133,59
	Classe FD	EUR	132,98
2022	Classe IC	EUR	138,82
	Classe LC	EUR	132,05
	Classe NC	EUR	128,53
	Classe PFC	EUR	125,31
	Classe TFC	EUR	136,17
	Classe USD FCH	USD	150,06
	Classe USD ICH	USD	106,08
	Classe FC	EUR	120,37
	Classe FD	EUR	121,90
	Classe IC	EUR	124,49
2021	Classe LC	EUR	119,63
	Classe NC	EUR	117,03
	Classe PFC	EUR	114,65
	Classe TFC	EUR	122,66
	Classe USD FCH	USD	132,69
	Classe USD ICH	USD	93,37
	Classe FC	EUR	137,61
	Classe FD	EUR	139,41
	Classe IC	EUR	141,76
	Classe LC	EUR	137,52
	Classe NC	EUR	135,21
	Classe PFC	EUR	133,53
	Classe TFC	EUR	140,23
Classe USD FCH	USD	148,88	
Classe USD ICH	USD	-	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 924,37 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend investit principalement dans des entreprises ayant leur siège ou leur activité principale dans les marchés émergents. Les critères relatifs aux rendements sur dividendes, à leur constance, à leur montant et à leur croissance ont joué un rôle prépondérant dans la sélection des actions. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*.

Au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2023, le compartiment a enregistré une plus-value de 7,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique,

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329760002	7,4 %	-5,6 %	14,2 %
Classe FC	LU0329760267	8,2 %	-3,4 %	18,6 %
Classe LD	LU0363468686	7,4 %	-5,6 %	14,2 %
Classe NC	LU0329760184	6,6 %	-7,5 %	10,2 %
Classe ND	LU1054328791	6,6 %	-7,5 %	10,2 %
Classe PFC	LU1054329336	6,5 %	-7,6 %	10,3 %
Classe PFD	LU1054329419	6,6 %	-8,4 %	9,7 %
Classe TFC	LU1663862685	8,3 %	-3,3 %	17,9 %
Classe TFD	LU1663863816	8,2 %	-3,3 %	18,8 %
Classe USD FC ¹⁾	LU0329761406	12,0 %	-13,1 %	14,5 %
Classe USD TFC ¹⁾	LU1663864624	12,0 %	-12,9 %	14,8 %
Classe USD TFD ¹⁾	LU1663865944	12,0 %	-13,0 %	14,7 %

¹⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Alors que les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours significatives au cours de l'année 2023, les bourses des marchés émergents ont connu des progressions

nettement moins importantes. Une part importante de la performance positive a été réalisée au quatrième trimestre 2023, les investisseurs anticipant de plus en plus la fin du cycle de hausse des taux d'intérêt et leur baisse l'année suivante. Sur l'ensemble de l'année, les marchés des actions chinois ont en revanche terminé l'année en baisse. Les principaux facteurs à l'origine de cette situation ont été les problèmes d'endettement persistants de certaines entreprises, notamment dans le secteur immobilier, la faiblesse de la consommation et l'absence d'une nette reprise économique en Chine, avec un environnement déflationniste ; l'endettement public et une évolution démographique défavorable ont également constitué des facteurs négatifs. En revanche, les actions indiennes, que de nombreux investisseurs considéraient comme de plus en

plus attrayantes par rapport aux entreprises chinoises, se sont nettement mieux comportées en raison d'un environnement macroéconomique plus favorable et d'une évolution démographique positive en Inde. Il en a été de même pour les marchés des actions du Brésil et du Mexique (favorisés par la proximité du solide marché des actions américain).

Dans ce contexte, la pondération plus faible du compartiment en Chine – par rapport au MSCI Emerging Markets Index qui reflète divers pays émergents – s'est avérée avantageuse, tout comme la prise en compte plus importante des actions du Brésil, du Mexique et de la Corée du Sud. En revanche, la faible pondération des titres indiens a été un inconvénient.

La priorité de placement a été mise sur les titres à dividendes élevés, notamment dans les segments de la finance, des technologies de l'information et des services de communication.

Le fait que les entreprises des secteurs de l'immobilier et des matières premières ne soient pas représentées dans le portefeuille a été un avantage pour la performance du compartiment.

Les actions du secteur des services des technologies de l'information et de communication ont globalement contribué à la performance du compartiment de manière supérieure à la moyenne, tout comme la sélection de titres individuels dans le secteur des biens de consommation courante. Les fabricants de semi-conducteurs SK Hynix et Taiwan Semiconduc-

tor Manufacturing, ainsi que le fabricant de matériel informatique Lenovo, ont fait partie des positions les plus performantes du portefeuille. SK Hynix est une société de semi-conducteurs spécialisée dans les puces de mémoire DRAM et flash NAND. La société s'est appuyée sur la reprise du cycle de la mémoire et sur un positionnement fort en matière de DRAM, ce qui a permis d'augmenter considérablement les bénéfices, la génération de flux de trésorerie disponibles contribuant à améliorer le bilan. SK Hynix a franchi une étape commerciale impressionnante en 2023, avec une position dominante dans la mémoire HBM3, importante pour les innovations génératives dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). En outre, SK Hynix est passé avec succès à la technologie de mémoire DDR5, ce qui lui a permis de s'assurer une part plus importante auprès de clients clés (dans le domaine des PC/serveurs) au cours des premières phases. Taiwan Semiconductor Manufacturing (TSMC) est le leader mondial de la fabrication de semi-conducteurs de fonderie avec la plus grande part de marché. TSMC a fait preuve d'une performance impressionnante dans le développement de technologies de pointe et la fabrication de produits à la rentabilité structurelle élevée et croissante. L'entreprise a été le seul fabricant au monde de puces pour serveurs d'intelligence artificielle de Nvidia et dispose d'un engagement large et diversifié par rapport à de nombreux marchés finaux et clients. Elle a ainsi largement profité de la tendance et de la demande dans le domaine de l'intelligence artificielle, ce qui a contribué à l'évolution très posi-

tive du cours de l'action. En tant que plus grand fabricant de PC au monde, Lenovo était également leader en Chine avec une part de marché de plus de 30 %. L'entreprise était considérée comme bien positionnée pour tirer profit de la technologie de l'IA. Compte tenu du début d'un cycle de demande de PC de plus en plus attendu pour le second semestre 2023, l'action de l'entreprise a enregistré une forte performance dès le premier semestre 2023. Celle-ci a également été favorisée par un redressement plus rapide des marges et une prime de valorisation liée à l'anticipation d'un cycle de PC IA imminent à partir de 2024.

En revanche, la sélection d'actions dans le secteur financier a contribué à une performance du compartiment inférieure à la moyenne pendant la période sous revue. L'évolution des cours des assureurs chinois Ping An Insurance et AIA Group ainsi que de l'opérateur boursier Hong Kong Exchanges and Clearing a été inférieure aux attentes.

Ping An Insurance est l'une des plus grandes compagnies d'assurance de Chine, proposant des produits et des services dans les secteurs des services financiers, de la santé, des services automobiles, de l'immobilier et des solutions pour les villes intelligentes. AIA et ses filiales forment le plus grand groupe pan-asiatique d'assurance vie. Les confinements qui ont eu lieu en Chine en 2021 et en 2022 ont entraîné une très faible demande pour les produits d'assurance de AIA. Suite à la réouverture en décembre 2022, une forte hausse s'est produite, mais les données macroéconomiques

du deuxième trimestre 2023 indiquaient une économie chinoise très fragile pour l'ensemble de l'année 2023. La dépendance vis-à-vis du marché immobilier chinois via les produits d'investissement a également contribué à cette sous-performance. La réduction structurelle de la pondération Hong Kong/Chine par les investisseurs, provoquée entre autres par les tensions géopolitiques avec les États-Unis, la faible reprise économique après la réouverture et l'influence potentielle de l'État, a constitué l'un des principaux facteurs défavorables.

Hong Kong Exchanges and Clearing (HKEx) est l'un des plus importants opérateurs boursiers au monde, opérant dans les secteurs des actions, des matières premières, des valeurs mobilières à taux fixe et d'autres marchés financiers, produits et services, y compris le London Metals Exchange. L'évolution du cours de l'action a été similaire à celle de Ping An Insurance et de AIA, avec une performance initiale plus faible en 2022, qui n'a été suivie que vers la fin de l'année par un fort rebond du cours dû aux attentes de reprise économique liée à la réouverture. Toutefois, des données macroéconomiques décevantes et des tensions géopolitiques croissantes ont entraîné une pression à la vente du deuxième au quatrième trimestre 2023. Le négoce des valeurs mobilières de Hong Kong a enregistré un recul structurel. En outre, la demande d'introductions en bourse (IPO) a été très faible, en particulier dans le secteur technologique, dans le contexte de la mise en œuvre de contrôles de sécurité des données par la Chine.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	44 028 681,09	25,23
Services de télécommunications	16 333 979,99	9,37
Biens de consommation durables	8 349 598,93	4,79
Énergie	993 127,68	0,57
Biens de consommation courante	12 944 056,10	7,42
Secteur financier	63 334 443,84	36,32
Matières premières	54,20	0,00
Industrie	10 695 577,32	6,13
Total actions	156 679 519,15	89,83
2. Parts de fonds		
Autres fonds	15 600 277,42	8,94
Total des parts de fonds	15 600 277,42	8,94
3. Avoirs bancaires		
	2 383 642,72	1,37
4. Autres éléments d'actif		
	320 298,36	0,18
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions		
	25 333,26	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements		
	-347 197,63	-0,19
2. Engagements découlant d'opérations sur actions		
	-238 717,81	-0,14
III. Actif du fonds	174 423 155,47	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							156 679 519,15	89,83
Actions								
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Unité	1 022 938	175 000	52 062	BRL	14,55	2 767 851,32	1,59
Banco Bradesco SA -Pref	Unité	900 366	92 000	49 634	BRL	17,09	2 861 485,85	1,64
CCR SA	Unité	813 350	135 000	41 650	BRL	14,18	2 144 786,93	1,23
Itau Unibanco Holding SA	Unité	546 449		33 551	BRL	33,97	3 452 038,54	1,98
Itausa SA	Unité	1 401 415	209 591	73 176	BRL	10,37	2 702 564,28	1,55
Localiza Rent a Car SA	Unité	113 060		6 940	BRL	63,6	1 337 200,56	0,77
Localiza Rent a Car SA	Unité	405	405		BRL	20	1 506,31	0,00
Porto Seguro SA	Unité	216 696		13 304	BRL	28,74	1 158 158,80	0,66
AIA Group Ltd	Unité	424 000		26 000	HKD	68,05	3 335 441,51	1,91
BOC Hong Kong Holdings Ltd	Unité	518 500		31 500	HKD	21,2	1 270 702,74	0,73
BYD Co., Ltd.	Unité	169 500		40 500	HKD	214,4	4 201 011,08	2,41
China Merchants Bank Co., Ltd	Unité	518 500		31 500	HKD	27,2	1 630 335,59	0,94
HKT Trust & HKT Ltd.	Unité	1 084 000	1 150 000	66 000	HKD	9,32	1 167 896,99	0,67
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd	Unité	50 000		65 000	HKD	268	1 549 045,38	0,89
Lenovo Group Ltd	Unité	3 770 000		230 000	HKD	10,92	4 759 083,58	2,73
Meituan	Unité	13 200	14 000	800	HKD	81,9	1 249 973,28	0,77
MTR Corp., Ltd.	Unité	330 000		20 000	HKD	30,3	1 155 888,42	0,66
NetEase, Inc.	Unité	160 200		9 800	HKD	140,6	2 603 797,32	1,49
Pacific Basin Shipping Ltd.	Unité	6 596 000		404 000	HKD	2,57	1 959 625,64	1,12
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	565 500		34 500	HKD	35,35	2 310 901,16	1,33
Shenzhou International Group Holdings Ltd	Unité	254 500		15 500	HKD	80,4	2 365 392,30	1,36
Techtronic Industries Co., Ltd.	Unité	217 000		13 000	HKD	93,05	2 334 185,97	1,34
Tencent Holdings Ltd	Unité	131 900	140 000	148 100	HKD	293,6	4 476 722,67	2,57
Xinjiang Goldwind Science & Technology Co., Ltd.	Unité	2 261 400		138 600	HKD	3,51	917 579,81	0,53
Xinyi Solar Holdings Ltd	Unité	1 884 000		116 000	HKD	4,56	993 127,68	0,57
Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT	Unité	5 804 100		3 395 900	IDR	5 725	1 949 514,50	1,12
Telkom Indonesia Persero Tbk PT	Unité	5 564 400		3 635 600	IDR	3 950	1 289 530,24	0,74
Unilever Indonesia Tbk PT	Unité	1 696 000		104 000	IDR	3 530	351 250,25	0,20
KB Financial Group, Inc.	Unité	98 927		6 073	KRW	54 100	3 753 895,37	2,15
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	7 866		62 134	KRW	78 500	433 105,46	0,25
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	176 784		33 216	KRW	62 300	7 725 045,79	4,43
Samsung Fire & Marine Insurance Co., Ltd.	Unité	15 075		925	KRW	263 000	2 780 885,64	1,59
Shinhan Financial Group Co., Ltd.	Unité	113 060		6 940	KRW	40 150	3 183 937,91	1,83
SK Hynix, Inc.	Unité	42 398		2 602	KRW	141 500	4 207 962,59	2,41
SK Telecom Co., Ltd	Unité	87 761		12 239	KRW	50 100	3 083 964,35	1,77
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Unité	282 647	300 000	17 353	MXN	220,44	3 329 937,18	1,91
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV	Unité	94 215		5 785	MXN	499,3	2 514 101,90	1,44
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Unité	1 045 831		404 169	MXN	71,87	4 017 079,38	2,30
Malayan Banking Bhd	Unité	1 319 000		81 000	MYR	8,89	2 305 224,59	1,32
DBS Group Holdings Ltd	Unité	232 200		47 800	SGD	33,41	5 309 856,32	3,04
Singapore Telecommunications Ltd.	Unité	876 600		423 400	SGD	2,47	1 481 980,53	0,85
Thai Beverage PCL	Unité	3 297 500		202 500	SGD	0,525	1 184 917,70	0,68
Advanced Info Service PCL -NVDR	Unité	282 700		17 300	THB	217	1 623 564,87	0,93
Airports of Thailand PCL -NVDR	Unité	377 000		23 000	THB	59,75	596 160,73	0,34
Chailease Holding Co., Ltd	Unité	385 084	7 727	23 000	TWD	193	2 187 565,28	1,25
CTBC Financial Holding Co., Ltd	Unité	3 770 000		230 000	TWD	28,35	3 145 883,62	1,80
Delta Electronics, Inc.	Unité	132 000		8 000	TWD	313,5	1 218 034,85	0,70
First Financial Holding Co., Ltd.	Unité	1 265 599	37 735	76 000	TWD	27,4	1 020 692,50	0,59
Inventec Corp.	Unité	1 026 000		63 000	TWD	52,8	1 594 518,35	0,91
MediaTek, Inc.	Unité	94 000		6 000	TWD	1 015	2 808 291,17	1,61
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	525 000		85 000	TWD	593	9 163 517,97	5,25
Alrosa PJSC	Unité	600 000			USD	0	54,20	0,00
Chunghwa Telecom Co., Ltd -ADR	Unité	87 621		5 379	USD	38,98	3 085 334,41	1,77
HDFC Bank Ltd -ADR	Unité	73 489		4 511	USD	67,12	4 455 808,20	2,56
ICICI Bank Ltd -ADR	Unité	155 457		9 543	USD	23,815	3 344 360,40	1,92
Infosys Ltd -ADR	Unité	315 621		19 379	USD	18,495	5 273 177,99	3,02
Mobile TeleSystems PJSC -ADR	Unité	140 000			USD	0	12,65	0,00
NetEase, Inc. -ADR	Unité	23 553		1 447	USD	92,85	1 975 515,05	1,13
Sberbank of Russia PJSC -Pref	Unité	370 000			USD	0	33,42	0,00
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR	Unité	36 819		38 181	USD	104,77	3 484 665,82	2,00
Yum China Holdings, Inc.	Unité	28 265	13 000	1 735	USD	42,56	1 086 682,85	0,62
FirstRand Ltd	Unité	593 558		36 442	ZAR	73,51	2 149 861,50	1,23
Mr Price Group Ltd	Unité	164 876		10 124	ZAR	156,81	1 273 890,49	0,73
Sanlam Ltd	Unité	612 401		37 599	ZAR	72,8	2 196 686,94	1,26
Standard Bank Group Ltd	Unité	244 961		15 039	ZAR	208,1	2 511 712,48	1,44
Parts de fonds							15 600 277,42	8,94
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc -								
Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	1 553	5 497	3 945	EUR	10 045,246	15 600 267,35	8,94
Deutsche Global Liquidity Series PLC -								
Deutsche Managed Dollar Fund -Z- USD - (0,000 %)	Actions	0	824	1 020	USD	11 153,987	10,07	0,00
Total du portefeuille-titres							172 279 796,57	98,77

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires							2 383 642,72	1,37
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						1 913 271,55	1,10
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Zloty polonais	PLN	6 373					1 467,01	0,00
Couronne tchèque	CZK	104 922					4 244,75	0,00
Forint hongrois	HUF	4 224 940					11 043,42	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Réal brésilien	BRL	104 027					19 345,41	0,01
Livre sterling	GBP	15 052					17 314,52	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	612 684					70 826,50	0,04
Roupie indienne	INR	2 046 756					22 218,93	0,01
Roupie indonésienne	IDR	373 051 891					21 886,95	0,01
Ringgit malaisien	MYR	87 036					17 110,56	0,01
Peso mexicain	MXN	1 229 891					65 730,64	0,04
Nouveau dollar taiwanais	TWD	586 251					17 255,67	0,01
Peso philippin	PHP	2 826 681					46 112,15	0,03
Dollar de Singapour	SGD	70 399					48 184,61	0,03
Rand sud-africain	ZAR	768 792					37 879,96	0,02
Won sud-coréen	KRW	24 103 260					16 906,19	0,01
Baht thaïlandais	THB	650 884					17 226,12	0,01
Livre turque	TRY	34 246					1 046,41	0,00
Dollar américain	USD	38 270					34 571,37	0,02
Autres éléments d'actif							320 298,36	0,18
Droits à dividende/à distribution							319 368,81	0,18
Autres actifs							929,55	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							25 333,26	0,01
Total des éléments d'actif							175 009 070,91	100,33
Autres engagements							-347 197,63	-0,19
Engagements découlant des coûts							-319 943,10	-0,17
Autres engagements divers							-27 254,53	-0,02
Engagements découlant d'opérations sur actions							-238 717,81	-0,14
Total des engagements							-585 915,44	-0,33
Actif du fonds							174 423 155,47	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	135,18
Classe LC	EUR	119,30
Classe LD	EUR	97,62
Classe NC	EUR	105,80
Classe ND	EUR	85,56
Classe PFC	EUR	114,65
Classe PFD	EUR	88,29
Classe TFC	EUR	110,56
Classe TFD	EUR	94,86
Classe USD FC	USD	146,00
Classe USD TFC	USD	104,15
Classe USD TFD	USD	88,47
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	575 518,724
Classe LC	Unité	575 706,315
Classe LD	Unité	242 292,215
Classe NC	Unité	27 559,316
Classe ND	Unité	3 470,010
Classe PFC	Unité	1 532,000
Classe PFD	Unité	1 175,000
Classe TFC	Unité	20,000
Classe TFD	Unité	39,711
Classe USD FC	Unité	5 474,000
Classe USD TFC	Unité	26,000
Classe USD TFD	Unité	846,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI Emerging Markets Net EUR (EUR levels)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	87,386
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	110,467
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	97,995

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 1509,52 euros.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Réal brésilien	BRL	5,377365	= EUR	1
Couronne tchèque	CZK	24,718047	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Forint hongrois	HUF	382,575204	= EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	17 044,485920	= EUR	1
Roupie indienne	INR	92,117659	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	18,711075	= EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	5,086667	= EUR	1
Peso philippin	PHP	61,300150	= EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,343980	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	= EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,784693	= EUR	1
Livre turque	TRY	32,727361	= EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	33,974397	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	20,295469	= EUR	1

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Les actions, obligations et certificats de dépôt russes tels que les ADR/GDR ont été entièrement dépréciés à leur valeur pour mémoire de 0,0001 euro au 3 mars 2022, étant donné que leur négoce est exclu des bourses ou que les investisseurs occidentaux sont exclus des marchés russes. Cette approche de valorisation est revue lors des réunions périodiques du comité des prix de DWS.

Le fonds s'attendait à recevoir 398 760,59 EUR de dividendes et d'intérêts non versés par des entreprises russes à la fin de l'exercice financier, le 31 décembre 2023, qui seront comptabilisés hors bilan. Toutefois, en raison de la situation politique actuelle, il n'est pas possible de savoir si le paiement des dividendes et des intérêts par les entreprises russes reprendra ultérieurement.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 5 874 086,58
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 152 860,05
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -548 228,93
4. Autres revenus	EUR 14,48
Total des revenus	EUR 5 478 732,18
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -2 020 881,30
<u>dont :</u>	
Commission de gestion de base	EUR -1 993 566,11
Commission d'administration	EUR -27 315,19
2. Rémunération du dépositaire	EUR -20 810,29
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -10 701,29
4. Taxe d'abonnement	EUR -83 754,83
5. Autres dépenses	EUR -93 342,51
<u>dont :</u>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -2 393,93
autres	EUR -90 948,58
Total des dépenses	EUR -2 229 490,22
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 3 249 241,96
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 3 729 279,04
Résultat des opérations de vente	EUR 3 729 279,04
V. Résultat d'exercice	EUR 6 978 521,00

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,89 % par an,	classe LC 1,64 % par an,
classe LD 1,64 % par an,	classe NC 2,35 % par an,
classe ND 2,35 % par an,	classe PFC 2,43 % par an,
classe PFD 2,45 % par an,	classe TFC 0,79 % par an,
classe TFD 0,83 % par an,	classe USD FC 0,89 % par an,
classe USD TFC 0,90 % par an,	classe USD TFD 0,87 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 52 276,59 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 184 750 050,88
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -841 239,08
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR -22 483 745,68
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 280 845,70
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 3 249 241,96
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 3 729 279,04
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 5 738 722,65
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 174 423 155,47

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 641,77 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	3 729 279,04
<u>sur :</u>			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	3 812 656,08	
Opérations de change (à terme)	EUR	-83 377,04	

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,66

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,22

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,32

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,54

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	3,23

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2023		EUR	174 423 155,47	
2022		EUR	184 750 050,88	
2021		EUR	254 904 627,35	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2023	Classe FC	EUR	135,18	
	Classe LC	EUR	119,30	
	Classe LD	EUR	97,62	
	Classe NC	EUR	105,80	
	Classe ND	EUR	85,66	
	Classe PFC	EUR	114,65	
	Classe PFD	EUR	88,29	
	Classe TFC	EUR	110,56	
	Classe TFD	EUR	94,86	
	Classe USD FC	USD	146,00	
	Classe USD TFC	USD	104,15	
	Classe USD TFD	USD	88,47	
	2022	Classe FC	EUR	124,97
		Classe LC	EUR	111,12
Classe LD		EUR	94,50	
Classe NC		EUR	99,25	
Classe ND		EUR	83,35	
Classe PFC		EUR	107,62	
Classe PFD		EUR	85,93	
Classe TFC		EUR	102,11	
Classe TFD		EUR	90,89	
Classe USD FC		USD	130,33	
Classe USD TFC		USD	92,95	
Classe USD TFD		USD	81,86	
2021		Classe FC	EUR	150,00
		Classe LC	EUR	134,38
	Classe LD	EUR	118,01	
	Classe NC	EUR	120,86	
	Classe ND	EUR	104,78	
	Classe PFC	EUR	130,74	
	Classe PFD	EUR	108,67	
	Classe TFC	EUR	122,50	
	Classe TFD	EUR	112,52	
	Classe USD FC	USD	165,88	
	Classe USD TFC	USD	118,23	
	Classe USD TFD	USD	107,73	

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Equity Income

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser un rendement supérieur à la moyenne. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs mondiaux dont les rendements sur dividendes sont censés être supérieurs à la moyenne. Les critères suivants sont décisifs pour la sélection des actions : rendement moyen des dividendes du compartiment supérieur à la moyenne du marché ; durabilité et croissance des dividendes ; perspectives de croissance des revenus ; ratio cours/bénéfices. Outre ces critères, le processus éprouvé de sélection de titres (stock picking) de l'équipe de gestion du portefeuille est appliqué. Cela comprend l'analyse des données fondamentales d'une entreprise, telles que la qualité des actifs, la compétence de l'équipe de gestion, la rentabilité, la solidité du bilan, les flux de trésorerie, la position concurrentielle et différents ratios d'évaluation. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*.

DWS Invest ESG Equity Income a enregistré, au cours de la période allant de début janvier 2023 à fin décembre 2023, une plus-value de 3,8 % par action (classe LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

DWS Invest ESG Equity Income

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1616932866	3,8 %	21,8 %	49,6 %
Classe FC	LU1616932601	4,6 %	24,5 %	55,4 %
Classe FD	LU1616932783	4,6 %	24,5 %	55,4 %
Classe IC	LU2052962128	4,9 %	25,6 %	30,6 % ¹⁾
Classe IC250	LU2425458937	5,1 %	1,0 % ²⁾	-
Classe ID	LU2052963100	4,9 %	25,7 %	30,6 % ¹⁾
Classe ID100	LU2241091565	5,2 %	26,6 %	38,3 % ³⁾
Classe LCH (P)	LU1729940673	5,3 %	12,7 %	39,6 %
Classe LD	LU1616932940	3,8 %	21,8 %	49,6 %
Classe NC	LU1729948221	3,3 %	19,9 %	45,9 %
Classe NCH (P)	LU1747711205	4,8 %	11,1 %	36,2 %
Classe ND	LU2066748653	3,3 %	19,9 %	14,5 % ⁴⁾
Classe PFC	LU1747711387	2,7 %	18,1 %	42,5 %
Classe PFCH (P)	LU1747711460	5,2 %	12,4 %	38,9 %
Classe PFD	LU2066748737	3,8 %	19,4 %	13,1 % ⁴⁾
Classe TFC	LU1747711031	4,6 %	24,5 %	55,4 %
Classe TFCH (P)	LU1982201086	6,1 %	15,2 %	31,7 % ⁵⁾
Classe TFD	LU1747711114	4,6 %	24,6 %	55,4 %
Classe WFD	LU1805361166	4,6 %	24,6 %	55,5 %
Classe XC ¹⁰⁾	LU1616933088	2,3 %	23,3 %	55,2 %
Classe XD	LU1616933161	5,0 %	26,0 %	58,6 %
Classe CHF LCH (P) ¹¹⁾	LU2229437525	3,1 %	9,8 %	18,0 % ⁶⁾
Classe CHF LDH (P) ¹¹⁾	LU2229437798	3,1 %	9,7 %	17,8 % ⁶⁾
Classe CHF TFCH (P) ¹¹⁾	LU2367179251	3,8 %	-2,2 % ⁷⁾	-
Classe GBP D RD ¹²⁾	LU1820750781	2,7 %	19,7 %	49,7 %
Classe USD FCH (P) ¹³⁾	LU1932912873	8,5 %	21,9 %	50,0 % ⁸⁾
Classe USD IC ¹³⁾	LU2022030352	8,6 %	13,1 %	33,5 % ⁹⁾
Classe USD LCH (P) ¹³⁾	LU1932913178	7,6 %	19,2 %	44,6 % ⁸⁾

¹⁾ Classes IC et ID lancées le 30 septembre 2019

²⁾ Classe IC250 lancée le 31 janvier 2022

³⁾ Classe ID100 lancée le 30 octobre 2020

⁴⁾ Classes ND et PFD lancées le 7 février 2020

⁵⁾ Classe TFCH (P) lancée le 15 mai 2019

⁶⁾ Classes CHF LCH (P) et CHF LDH (P) lancées le 30 septembre 2020

⁷⁾ Classe CHF TFCH (P) lancée le 16 août 2021

⁸⁾ Classes USD FCH (P) et USD LCH (P) lancées le 15 février 2019

⁹⁾ Classe USD IC lancée le 31 juillet 2019

¹⁰⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 10 février 2023

¹¹⁾ en CHF

¹²⁾ en GBP

¹³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a suivi une stratégie fondamentalement défensive. La priorité de placement a été donnée à des entreprises qui versent des dividendes supérieurs à la moyenne, croissants et récurrents, affichent de solides bilans, sont dotées d'équipes de direction performantes et dont les valorisations des actions sont attrayantes.

En outre, ces entreprises devaient présenter un profil supérieur à la moyenne pour ce qui est des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise. Sur la base des critères de durabilité retenus, l'équipe de gestion du portefeuille a sélectionné des entreprises qui se distinguaient du point de vue sectoriel et régional. En revanche, les entreprises qui ne remplissaient pas les critères de durabilité de DWS ont été exclues de l'univers de placement. Il s'agit d'entreprises de secteurs spécifiques et de secteurs classés comme controversés telles que les fabricants d'armes et les entreprises de tabac notamment, mais également d'entreprises qui en particulier violent les normes de l'ONU et d'entreprises présentant tout particulièrement de forts risques liés au changement climatique.

L'équipe de gestion du portefeuille avait également pour objectif de tirer parti des tendances de croissance structurelles durables en investissant dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou les composants naturels.

Le positionnement stratégique défensif du compartiment par rap-

port au marché global des actions s'est traduit par une pondération plus importante dans des secteurs défensifs tels que ceux des services aux collectivités, des biens de consommation de base, de la santé et des télécommunications (au sein du secteur des communications). La pondération a été relativement plus faible dans des secteurs cycliques sensibles à la conjoncture tels que ceux des biens de consommation cyclique ou des technologies de l'information. Une participation à la performance des secteurs cycliques a été obtenue en augmentant la pondération des actions défensives au sein des secteurs des matières premières, de la finance et de l'énergie.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exer-

cice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle (IA). Le marché des actions allemand (mesuré par le DAX) a, lui-aussi, nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante. En revanche, les bourses des marchés émergents ont enregistré des hausses de cours nettement moins importantes, les marchés des actions chinois ayant même clôturé en nette baisse.

Le compartiment a enregistré une progression à un chiffre au cours de l'année. En raison de sa stratégie défensive, il a sous-performé le marché des actions plus large qui, après avoir été faible en 2022, s'est fortement redressé en 2023, mené par un nombre limité de valeurs de croissance et technolo-

giques à dividendes nuls ou faibles (les « Magnificent Seven »).

La répartition sectorielle a été négative en raison de la sous-pondération des secteurs cycliques à dividendes faibles ou nuls, comme les technologies de l'information et les biens de consommation cycliques, qui ont surperformé, stimulés par l'euphorie de l'IA et les valeurs de consommation de croissance comme Tesla ou Amazon. Les secteurs défensifs à dividendes élevés tels que les services aux collectivités et les matières premières, que le compartiment avait surpondérés, ont sous-performé le marché, partiellement compensés par une répartition positive dans l'énergie.

Les effets de sélection ont été globalement négatifs, en raison d'effets négatifs dans les secteurs des technologies de l'information (sous-pondération des titres « Megacap » avec peu ou pas de distribution de dividendes, dont le cours a fortement augmenté) et des communications (surpondération du sous-secteur défensif des télécommunications, qui a moins progressé) ainsi que d'un positionnement plus défensif dans les matières premières et la santé, partiellement compensé par une sélection positive dans les valeurs financières (surpondération des banques et des assureurs européens).

Les meilleures performances au niveau des titres individuels ont été réalisées, en autres, par des valeurs comme Novo Nordisk, WW Grainger, Enel, Baker Hughes, Talanx, E.On et Broadcom. Les valeurs comme Ørsted, BCE,

Nutrien, Bristol Myers, AT&T, Newmont Mining et Pfizer ont connu une évolution plus faible.

Parmi les changements de position importants au cours de la période sous revue, on peut citer des réductions de positions dans Unilever, Eversource, Bridgestone, Toronto-Dominion Bank, Accenture, Motorola, Enbel, Bristol-Myers, Pembina, Baker Hughes, Ahold, Hasbro, HSBC, DNB, Nutrien, BCE et SK Telecom.

DHL, Geberit, AT&T, Evonik, IFF, Smurfit Kappa, Amgen, WW Grainger, Tokyo Marine, Boliden, Neste, Ørsted, Pfizer, Philips, Sampo, entre autres, ont été vendus.

Parmi les titres qui ont été renforcés figurent Fanuc, CME Group, ADP, Saint Gobain, Novo Nordisk, Essilor Luxottica, CapGemini, Medtronic, Norsk Hydro, Texas Instruments, Pepsi, Johnson Controls ou encore Mondelez.

Parmi les nouvelles acquisitions du compartiment figurent HP, Broadcom, Allstate, Nintendo, United Health, Siemens, Chubb, AstraZeneca, Nike, Infosys et Microsoft.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

DWS Invest ESG Equity Income

Dernier prix de la classe d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe XC	LU1616933088	160,16

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 10 février 2023

Comptes annuels

DWS Invest ESG Equity Income

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	296 948 825,15	10,59
Services de télécommunications	241 205 412,97	8,60
Biens de consommation durables	741 386 394,07	26,47
Énergie	87 209 265,40	3,11
Biens de consommation courante	87 080 532,58	3,11
Secteur financier	477 079 334,94	17,03
Matières premières	247 601 786,72	8,84
Industrie	243 694 435,16	8,70
Services aux collectivités	177 604 167,75	6,33
Total actions	2 599 810 154,74	92,78
2. Dérivés	245 273,90	0,01
3. Avoirs bancaires	202 440 215,07	7,22
4. Autres éléments d'actif	5 972 003,72	0,22
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	428 291,89	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-4 061 318,70	-0,15
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 742 014,50	-0,10
III. Actif du fonds	2 802 092 606,12	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Equity Income

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 599 810 154,74	92,78
Actions								
BCE, Inc.	Unité	1 239 923		123 985	CAD	51,75	43 825 689,22	1,56
Canadian National Railway Co.	Unité	290 627			CAD	165,7	32 891 384,29	1,17
Hydro One Ltd.	Unité	1 006 551	171 588	95 776	CAD	39,3	27 017 926,73	0,96
Pembina Pipeline Corp.	Unité	1 292 599	92 686	432 184	CAD	45,46	40 134 414,49	1,43
Toronto-Dominion Bank	Unité	522 105		244 239	CAD	85,37	30 442 955,88	1,09
Novartis AG	Unité	626 054			CHF	84,37	56 931 969,21	2,03
Roche Holding AG	Unité	193 966	13 256		CHF	243,45	50 896 949,14	1,82
Sandoz Group AG	Unité	125 210	125 210	1	CHF	27,03	3 647 887,39	0,13
SGS SA	Unité	328 979	328 979		CHF	72,44	25 686 384,53	0,92
Novo Nordisk A/S	Unité	412 197	447 030	34 833	DKK	696,7	38 533 295,60	1,38
AXA SA	Unité	1 973 768	495 537		EUR	29,46	58 147 205,28	2,08
Capgemini SE	Unité	240 819	79 721	13 902	EUR	189,85	45 719 487,15	1,63
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	470 727	188 840		EUR	66,83	31 458 685,41	1,12
Deutsche Telekom AG	Unité	1 430 683	1 430 683		EUR	21,75	31 117 355,25	1,11
E.ON SE	Unité	2 318 946		201 614	EUR	12,15	28 175 193,90	1,01
EDP - Energias de Portugal SA	Unité	6 001 740	6 001 740		EUR	4,564	27 391 941,36	0,98
ENEL SPA	Unité	5 041 327	1 010 225	1 368 898	EUR	6,739	33 973 502,65	1,21
EssilorLuxottica SA	Unité	140 231	140 231		EUR	181,98	25 519 237,38	0,91
Hannover Rueck SE	Unité	193 999		32 764	EUR	216,3	41 961 983,70	1,50
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	1 562 047		460 041	EUR	26,055	40 699 134,59	1,45
Schneider Electric SE	Unité	195 000			EUR	182,42	35 571 900,00	1,27
Siemens AG	Unité	109 851	109 851		EUR	169,92	18 665 881,92	0,67
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	605 814	165 814		EUR	35,88	21 736 606,32	0,78
Talanx AG	Unité	420 657			EUR	64,65	27 195 475,05	0,97
Unilever PLC	Unité	310 574		509 426	EUR	43,775	13 595 376,85	0,49
UPM-Kymmene Oyj	Unité	1 232 625	132 625		EUR	34,18	42 131 122,50	1,50
Wolters Kluwer NV	Unité	183 090	25 739		EUR	128,8	23 581 992,00	0,84
AstraZeneca PLC	Unité	253 545	253 545		GBP	106	30 915 628,09	1,10
Croda International PLC	Unité	156 542	37 737		GBP	50,772	9 142 611,27	0,33
HSBC Holdings PLC	Unité	6 282 190		1 942 912	GBP	6,355	45 924 430,61	1,64
National Grid PLC	Unité	4 270 490		779 490	GBP	10,58	51 973 329,01	1,85
Tate & Lyle PLC	Unité	1 424 436	1 724 416	299 980	GBP	6,59	10 798 054,47	0,39
Bridgestone Corp.	Unité	450 000	73 900	337 600	JPY	5 840	16 777 856,29	0,60
FANUC Corp.	Unité	541 100	544 400	154 800	JPY	4 147	14 325 925,18	0,51
Nintendo Co., Ltd.	Unité	330 000	330 000		JPY	7 359	15 504 003,30	0,55
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	59 877 500	67 162 700	9 965 000	JPY	172,3	65 865 811,39	2,35
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	312 385			KRW	78 500	17 200 057,08	0,61
SK Telecom Co., Ltd.	Unité	736 040		149 713	KRW	50 100	25 864 804,62	0,92
DNB Bank ASA	Unité	2 743 617	729 379	656 289	NOK	215,5	52 733 737,11	1,88
Norsk Hydro ASA	Unité	5 332 170	1 262 919		NOK	68,36	32 510 513,66	1,16
Telenor ASA	Unité	1 751 432			NOK	116,3	18 167 316,62	0,65
Swedbank AB	Unité	1 759 457			SEK	203,3	32 145 332,27	1,15
DBS Group Holdings Ltd.	Unité	1 861 200	125 100	68 900	SGD	33,41	42 561 173,94	1,52
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Unité	3 457 000		189 000	TWD	593	60 339 584,02	2,15
AbbVie, Inc.	Unité	261 931	21 503	64 445	USD	154,51	36 559 116,89	1,30
Accenture PLC	Unité	67 425		42 684	USD	352,03	21 441 384,93	0,77
Allstate Corp.	Unité	211 352	211 352		USD	139,85	26 700 600,91	0,95
American Tower Corp.	Unité	129 458	30 000	15 542	USD	216,46	25 313 881,95	0,90
Automatic Data Processing, Inc.	Unité	136 951	60 780		USD	233,09	28 836 400,76	1,03
Baker Hughes Co.	Unité	1 525 077		507 186	USD	34,17	47 074 850,91	1,68
Bristol-Myers Squibb Co.	Unité	664 853	98 847	125 282	USD	51,36	30 846 283,86	1,10
Broadcom, Inc.	Unité	20 371	20 371		USD	1 122,58	20 657 694,58	0,74
Chubb Ltd.	Unité	135 537	135 537		USD	225,06	27 555 505,73	0,98
CME Group, Inc.	Unité	153 413	153 413		USD	210,3	29 144 300,65	1,04
Colgate-Palmolive Co.	Unité	311 526			USD	79,16	22 276 773,40	0,80
Eversource Energy	Unité	163 301		736 699	USD	61,5	9 072 274,10	0,32
Fidelity National Information Services, Inc.	Unité	330 525			USD	60,95	18 198 275,14	0,65
Gilead Sciences, Inc.	Unité	445 000		59 393	USD	80,88	32 512 723,94	1,16
Hasbro, Inc.	Unité	244 165		68 940	USD	51,44	11 345 837,86	0,41
HP, Inc.	Unité	939 947	939 947		USD	30,29	25 719 045,24	0,92
Johnson Controls International Plc.	Unité	420 475	70 531		USD	57,71	21 920 146,71	0,78
Medtronic PLC	Unité	667 634	159 881		USD	82,52	49 767 963,26	1,78
Merck & Co., Inc.	Unité	777 029	37 384		USD	108,86	76 411 330,29	2,73
Microsoft Corp.	Unité	90 007	90 007		USD	376,8	30 636 516,57	1,09
Mondelez International Holdings Netherlands BV - A-	Unité	589 457	87 896		USD	72,19	38 439 822,56	1,37
Motorola Solutions Inc.	Unité	116 084		63 289	USD	312,62	32 782 443,87	1,17
Newmont Corp.	Unité	1 059 164	104 052		USD	41,42	39 630 131,06	1,41
NIKE, Inc.	Unité	253 700	253 700		USD	109,24	25 035 390,03	0,89
Nutrien Ltd.	Unité	675 397		75 996	USD	56,46	34 447 063,37	1,23
PepsiCo, Inc.	Unité	333 859	61 319		USD	169,52	51 125 343,02	1,82
Procter & Gamble Co.	Unité	313 650		107 317	USD	145,85	41 324 149,91	1,47
Qualcomm, Inc.	Unité	314 846	38 270	49 618	USD	144,96	41 228 597,69	1,47
State Street Corp.	Unité	528 974	36 242		USD	77,96	37 252 751,86	1,33
TE Connectivity Ltd.	Unité	359 747	59 747		USD	141,07	45 844 163,24	1,64
Texas Instruments, Inc.	Unité	102 158	102 158	83 599	USD	171,3	15 808 182,75	0,56
Union Pacific Corp.	Unité	193 810			USD	245,7	43 016 348,41	1,54

DWS Invest ESG Equity Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
UnitedHealth Group, Inc.....	Unité	76 000	76 000		USD	525,28	36 062 568,93	1,29
Wheaton Precious Metals Corp.....	Unité	1 533 201		129 758	USD	49,1	68 003 738,54	2,43
WW Grainger, Inc.	Unité	24 564	6 102	62 769	USD	830	18 417 445,10	0,66
Total du portefeuille-titres							2 599 810 154,74	92,78
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							245 273,90	0,01
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 2,0 millions							75 286,65	0,00
CHF/GBP 0,6 million							21 801,38	0,00
CHF/JPY 0,4 million							503,96	0,00
CHF/USD 5,3 millions							252 750,82	0,01
USD/EUR 1,4 million							-13 683,64	0,00
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,1 million							-92,26	0,00
CHF/USD 0,8 million							2 070,61	0,00
USD/EUR 1,7 million							2 993,31	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
CHF/CAD 1,0 million							11 357,72	0,00
CHF/DKK 1,2 million							5 873,81	0,00
CHF/NOK 4,7 millions							-2 277,22	0,00
CHF/SEK 1,4 million							1 204,07	0,00
CHF/SGD 0,3 million							5 740,42	0,00
EUR/CAD 0,2 million							-2 832,37	0,00
EUR/DKK 0,3 million							0,37	0,00
EUR/GBP 0,1 million							103,12	0,00
EUR/JPY 12,9 millions							-2 810,95	0,00
EUR/NOK 0,9 million							-3 368,53	0,00
EUR/SEK 0,3 million							-675,45	0,00
EUR/SGD 0,1 million							-54,78	0,00
USD/CAD 1,2 million							-24 801,29	0,00
USD/DKK 1,4 million							-1 923,04	0,00
USD/GBP 0,6 million							-6 696,68	0,00
USD/JPY 80,4 millions							-22 686,36	0,00
USD/KRW 610,5 millions							-3 184,38	0,00
USD/NOK 5,4 millions							-24 461,74	0,00
USD/SEK 1,7 million							-5 493,92	0,00
USD/SGD 0,3 million							-2 336,88	0,00
USD/TWD 20,3 millions							-12 768,90	0,00
Positions clôturées								
USD/CAD 0,1 million							-1 814,83	0,00
USD/DKK 0,2 million							-1,33	0,00
USD/GBP 0,1 million							-229,27	0,00
USD/JPY 1,4 million							-297,34	0,00
USD/KRW 33,3 millions							68,00	0,00
USD/NOK 0,5 million							-1 497,80	0,00
USD/SEK 0,1 million							-329,85	0,00
USD/SGD 0,1 million							-113,59	0,00
USD/TWD 0,3 million							-47,94	0,00
Avoirs bancaires							202 440 215,07	7,22
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						792 832,21	0,03
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	1 032 530					138 544,16	0,00
Couronne norvégienne	NOK	1 633 767					145 716,20	0,00
Couronne suédoise	SEK	1 748 543					157 136,93	0,01

DWS Invest ESG Equity Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	35 117					40 395,16	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	1 117 207					129 149,61	0,00
Yen japonais	JPY	21 895 918					139 789,41	0,01
Dollar canadien	CAD	214 812					146 717,88	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	179 278 056					5 276 857,58	0,19
Franc suisse	CHF	102 904					110 914,89	0,00
Dollar de Singapour	SGD	201 917					138 202,85	0,00
Won sud-coréen	KRW	3 220 267 236					2 258 717,79	0,08
Dollar américain	USD	213 612 608					192 965 240,40	6,89
Autres éléments d'actif							5 972 003,72	0,22
Droits à dividende/à distribution							5 791 596,23	0,21
Frais de placement reportés *							165 700,03	0,01
Autres actifs							14 707,46	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							428 291,89	0,02
Total des éléments d'actif **							2 809 030 419,66	100,25
Autres engagements							-4 061 318,70	-0,15
Engagements découlant des coûts							-4 061 318,70	-0,15
Engagements découlant d'opérations sur actions							-2 742 014,50	-0,10
Total des engagements							-6 937 813,54	-0,25
Actif du fonds							2 802 092 606,12	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF LCH (P)	CHF	117,97
Classe CHF LDH (P)	CHF	112,30
Classe CHF TFCH (P)	CHF	97,85
Classe FC	EUR	157,43
Classe FD	EUR	138,90
Classe IC	EUR	130,55
Classe IC250	EUR	100,96
Classe ID	EUR	121,36
Classe ID100	EUR	131,67
Classe LC	EUR	149,80
Classe LCH (P)	EUR	131,37
Classe LD	EUR	131,88
Classe NC	EUR	142,94
Classe NCH (P)	EUR	132,62
Classe ND	EUR	106,85
Classe PFC	EUR	145,49
Classe PFCH (P)	EUR	135,75
Classe PFD	EUR	105,91
Classe TFC	EUR	160,34
Classe TFCH (P)	EUR	131,69
Classe TFD	EUR	143,73
Classe WFD	EUR	139,00
Classe XD	EUR	142,83
Classe GBP D RD	GBP	136,44
Classe USD FCH (P)	USD	149,98
Classe USD IC	USD	133,51
Classe USD LCH (P)	USD	144,56

DWS Invest ESG Equity Income

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF LCH (P)	Unité	51 878,048
Classe CHF LDH (P)	Unité	20 539,797
Classe CHF TFCH (P)	Unité	26 201,000
Classe FC	Unité	185 535,524
Classe FD	Unité	1 325 460,124
Classe IC	Unité	941 917,000
Classe IC250	Unité	166 100,000
Classe ID	Unité	100,000
Classe ID100	Unité	362 150,000
Classe LC	Unité	1 425 337,817
Classe LCH (P)	Unité	13 602,149
Classe LD	Unité	14 375 303,584
Classe NC	Unité	269 615,000
Classe NCH (P)	Unité	237,000
Classe ND	Unité	106 774,010
Classe PFC	Unité	133 746,000
Classe PFCH (P)	Unité	100,000
Classe PFD	Unité	77 658,000
Classe TFC	Unité	526 426,970
Classe TFCH (P)	Unité	3 946,604
Classe TFD	Unité	90 847,379
Classe WFD	Unité	100,000
Classe XD	Unité	581 762,572
Classe GBP D RD	Unité	23 678,409
Classe USD FCH (P)	Unité	24 363,981
Classe USD IC	Unité	20 877,000
Classe USD LCH (P)	Unité	76 976,597

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

MSCI World High Dividend Yield

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	83,790
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	98,412
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	94,004

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar canadien	CAD	1,464119	=	EUR	1
Franç suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais	TWD	33,974397	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

DWS Invest ESG Equity Income

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Equity Income

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 91 577 897,00
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 13 090 955,69
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -15 181 493,18
4. Autres revenus	EUR 2 347,66
Total des revenus	EUR 89 489 707,17
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -164 584,79
2. Commission de gestion	EUR -36 565 157,91
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -36 478 148,33
Commission d'administration	EUR -87 009,58
3. Rémunération du dépositaire	EUR -141 288,56
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -259 598,85
5. Taxe d'abonnement	EUR -1 283 579,29
6. Autres dépenses	EUR -665 784,23
<i>dont :</i>	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -273 926,57
autres	EUR -391 857,66
Total des dépenses	EUR -39 079 993,63
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 50 409 713,54
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -73 903 131,04
Résultat des opérations de vente	EUR -73 903 131,04
V. Résultat d'exercice	EUR -23 493 417,50

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF LCH (P) 1,62 % par an,	classe CHF LDH (P) 1,62 % par an,
classe CHF TFCH (P) 0,86 % par an,	classe FC 0,83 % par an,
classe FD 0,83 % par an,	classe IC 0,54 % par an,
classe IC250 0,39 % par an,	classe ID 0,53 % par an,
classe ID100 0,29 % par an,	classe LC 1,59 % par an,
classe LCH (P) 1,62 % par an,	classe LD 1,59 % par an,
classe NC 2,09 % par an,	classe NCH (P) 2,13 % par an,
classe ND 2,09 % par an,	classe PFC 2,66 % par an,
classe PFCH (P) 1,70 % par an,	classe PFD 1,69 % par an,
classe TFC 0,83 % par an,	classe TFCH (P) 0,86 % par an,
classe TFD 0,82 % par an,	classe WFD 0,82 % par an,
classe XC 0,00 % (3),	classe XD 0,43 % par an,
classe GBP D RD 0,83 % par an,	classe USD FCH (P) 0,86 % par an,
classe USD IC 0,54 % par an,	classe USD LCH (P) 1,62 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 805 647,42 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 2 917 378 726,89
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -57 462 015,94
2. Décaissement (net) ²⁾	EUR -167 468 879,17
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 2 727 542,52
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 50 409 713,54
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -73 903 131,04
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 130 410 649,32
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 2 802 092 606,12

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 92 989,99 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR -73 903 131,04
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR -79 977 508,02
Opérations de change (à terme)	EUR 6 074 376,98

DWS Invest ESG Equity Income

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF LDH (P)

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	CHF	2,86

Classe CHF TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,51

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC250

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,06

Classe ID100

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,32

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,35

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,72

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,69

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,63

Classe WFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,51

Classe XD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,60

Classe GBP D RD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	3,45

Classe USD FCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest ESG Equity Income

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				2021			
2023	EUR	2 802 092 606,12		Classe CHF LCH (P)	CHF	127,93	
2022	EUR	2 917 378 726,89		Classe CHF LDH (P)	CHF	127,87	
2021	EUR	2 124 765 402,14		Classe CHF TFCH (P)	CHF	104,55	
Valeur liquidative en fin d'exercice				Classe FC	EUR	160,30	
2023	Classe CHF LCH (P)	CHF	117,97	Classe FD	EUR	148,02	
	Classe CHF LDH (P)	CHF	112,30	Classe IC	EUR	132,18	
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	97,85	Classe IC250	EUR	-	
	Classe FC	EUR	157,43	Classe ID	EUR	128,55	
	Classe FD	EUR	138,90	Classe ID100	EUR	138,78	
	Classe IC	EUR	130,55	Classe LC	EUR	154,85	
	Classe IC250	EUR	100,96	Classe LCH (P)	EUR	139,04	
	Classe ID	EUR	121,36	Classe LD	EUR	142,89	
	Classe ID100	EUR	131,67	Classe NC	EUR	149,25	
	Classe LC	EUR	149,80	Classe NCH (P)	EUR	141,69	
	Classe LCH (P)	EUR	131,37	Classe ND	EUR	116,90	
	Classe LD	EUR	131,88	Classe PFC	EUR	153,90	
	Classe NC	EUR	142,94	Classe PFCH (P)	EUR	143,96	
	Classe NCH (P)	EUR	132,62	Classe PFD	EUR	115,92	
	Classe ND	EUR	106,85	Classe TFC	EUR	163,26	
	Classe PFC	EUR	145,49	Classe TFCH (P)	EUR	137,33	
	Classe PFCH (P)	EUR	135,75	Classe TFD	EUR	153,15	
	Classe PFD	EUR	105,91	Classe WFD	EUR	148,10	
	Classe TFC	EUR	160,34	Classe XC	EUR	163,45	
	Classe TFCH (P)	EUR	131,69	Classe XD	EUR	150,98	
	Classe TFD	EUR	143,73	Classe GBP D RD	GBP	140,32	
	Classe WFD	EUR	139,00	Classe USD FCH (P)	USD	149,03	
	Classe XC	EUR	-	Classe USD IC	USD	138,41	
	Classe XD	EUR	142,83	Classe USD LCH (P)	USD	145,83	
	Classe GBP D RD	GBP	136,44				
	Classe USD FCH (P)	USD	149,98				
	Classe USD IC	USD	133,51				
	Classe USD LCH (P)	USD	144,56				
2022	Classe CHF LCH (P)	CHF	114,47				
	Classe CHF LDH (P)	CHF	111,75				
	Classe CHF TFCH (P)	CHF	94,23				
	Classe FC	EUR	150,52				
	Classe FD	EUR	136,04				
	Classe IC	EUR	124,46				
	Classe IC250	EUR	96,10				
	Classe ID	EUR	118,50				
	Classe ID100	EUR	128,25				
	Classe LC	EUR	144,31				
	Classe LCH (P)	EUR	124,79				
	Classe LD	EUR	130,33				
	Classe NC	EUR	138,41				
	Classe NCH (P)	EUR	126,54				
	Classe ND	EUR	106,09				
	Classe PFC	EUR	141,67				
	Classe PFCH (P)	EUR	129,04				
	Classe PFD	EUR	104,59				
	Classe TFC	EUR	153,29				
	Classe TFCH (P)	EUR	124,17				
	Classe TFD	EUR	140,74				
	Classe WFD	EUR	136,12				
	Classe XC	EUR	154,74				
	Classe XD	EUR	139,32				
	Classe GBP D RD	GBP	135,93				
	Classe USD FCH (P)	USD	138,29				
	Classe USD IC	USD	122,90				
	Classe USD LCH (P)	USD	134,35				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx € Overall 1-3Y). À cet effet, le compartiment investit dans des obligations d'État libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro, des obligations hypothécaires (Pfandbriefe allemandes, par exemple) et des obligations d'entreprises. Dans ce cadre, il oriente son portefeuille sur le segment des échéances courtes ; en d'autres termes, la durée résiduelle moyenne des obligations et placements similaires détenus dans le portefeuille ne doit pas dépasser trois ans. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – aspects ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) a réalisé une plus-value de 4,8 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (+4,0 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145655824	4,8 %	-0,7 %	0,9 %
Classe FC	LU0145657366	5,0 %	-0,1 %	1,9 %
Classe IC100	LU1815111171	5,1 %	0,2 %	2,6 %
Classe LD	LU0145656475	4,8 %	-0,7 %	0,9 %
Classe NC	LU0145656715	4,5 %	-1,6 %	-0,7 %
Classe NDQ	LU1054330185	4,5 %	-1,6 %	-0,7 %
Classe PFC	LU1054330268	4,4 %	-2,3 %	-2,1 %
Classe PFDQ	LU1054330342	4,0 %	-2,4 %	-0,9 %
Classe TFC	LU1663869268	5,0 %	-0,1 %	1,9 %
Classe TFD	LU1663870860	5,1 %	-0,1 %	2,0 %
Classe SEK LCH ¹⁾	LU1333039953	4,9 %	0,2 %	2,3 %
iBoxx € Overall 1-3Y		4,0 %	-1,7 %	-1,0 %

¹⁾ en SEK

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement

ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resser-

rement notable de leurs primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a continué d'investir dans des titres productifs d'intérêt libellés en euro à échéance courte. Les titres d'État, y compris les obligations d'institutions semi-publicques, ont constitué la principale priorité de placement. De plus, l'équipe de gestion du portefeuille, compte tenu des facteurs de rendement, a investi dans des valeurs des secteurs des services financiers et de l'industrie ainsi que, quoique dans une moindre mesure, dans des obligations de pays émergents. Ces titres ont offert des différentiels de rendements par rapport aux obligations d'État allemandes. À la date du rapport, les obligations du portefeuille présentaient pour la majeure partie d'entre elles une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Dans une moindre mesure, des positions couvertes contre le risque de change dans des instruments de taux non libellés en euro ont été maintenues. Ces obligations présentaient un plus grand potentiel du point de vue de l'équipe de gestion du portefeuille. Parmi ces obligations ont figuré des obligations de la Norvège, du Canada et des États-Unis. Au cours de l'exercice écoulé, la gestion active de la sensibilité aux taux d'intérêt a revêtu une importance toute particulière pour le compartiment. Alors qu'au cours du premier semestre 2023, une sensibilité réduite aux taux d'intérêt a eu un effet stabilisateur sur la performance globale du compar-

timent, le niveau élevé des rendements a été mis à profit au cours de l'été 2023 pour créer de nouvelles positions et augmenter ainsi la sensibilité du compartiment. Les fonds libérés ont été progressivement réaffectés à des obligations d'émetteurs souverains ou semi-publics afin d'adopter une orientation stratégique un peu plus défensive. L'équipe de gestion du portefeuille a également augmenté ses investissements dans des obligations couvertes. Dans l'ensemble, cela a contribué à ce que le compartiment surperforme son indice de référence pendant la période sous revue.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	474 328 228,29	52,50
Administrations centrales	383 525 376,37	42,45
Total des obligations	857 853 604,66	94,95
2. Parts de fonds		
Fonds obligataires	5 173 500,00	0,57
Autres fonds	15 247 875,21	1,69
Total des parts de fonds	20 421 375,21	2,26
3. Dérivés	3 284 119,21	0,36
4. Avoirs bancaires	3 525 653,73	0,39
5. Autres éléments d'actif	6 584 472,77	0,73
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	12 725 124,72	1,41
II. Engagements		
1. Autres engagements	-633 025,07	-0,08
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-219 642,87	-0,02
III. Actif du fonds	903 541 682,36	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							846 337 663,99	93,67
Titres portant intérêt								
1,00 % Council Of Europe Development Bank 2021/2024	CAD	10 000 000			%	96,991	6 624 530,77	0,73
0,375 % Aareal Bank AG (MTN) 2018/2025	EUR	8 000 000			%	95,82	7 665 600,00	0,85
0,625 % ABB Finance BV (MTN) 2022/2024	EUR	2 000 000		500 000	%	99,19	1 983 800,00	0,22
0,00 % ACEA SpA (MTN) 2021/2025	EUR	5 000 000			%	94,3	4 715 000,00	0,52
0,25 % Alstom SA (MTN) 2019/2026	EUR	5 000 000			%	90,644	4 532 200,00	0,50
3,625 % ASR Nederland NV (MTN) 2023/2028	EUR	1 190 000	1 190 000		%	101,334	1 205 874,60	0,13
1,00 % ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR	3 030 000			%	93,338	2 828 141,40	0,31
2,00 % Balder Finland Oyj (MTN) 2022/2031	EUR	4 000 000			%	73,405	2 936 200,00	0,33
1,00 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	3 000 000			%	96,257	2 887 710,00	0,32
2,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	3 000 000			%	96,408	2 892 240,00	0,32
2,50 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2021/2031	EUR	5 000 000			%	94,85	4 742 500,00	0,52
2,625 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2026 *	EUR	7 000 000			%	98,079	6 865 530,00	0,76
3,50 % Banco de Sabadell SA 2023/2026	EUR	4 600 000	4 600 000		%	101,314	4 660 444,00	0,52
0,01 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2020/2025 **	EUR	5 000 000			%	96,053	4 802 650,00	0,53
0,125 % Bank of Queensland Ltd (MTN) 2019/2024	EUR	5 000 000			%	98,397	4 919 850,00	0,54
0,875 % Bankinter SA (MTN) 2019/2024	EUR	5 000 000			%	99,504	4 975 200,00	0,55
0,01 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2021/2025	EUR	6 500 000			%	95,844	6 229 860,00	0,69
0,50 % BNZ International Funding Ltd (MTN) 2017/2024	EUR	10 000 000			%	98,331	9 833 100,00	1,09
2,375 % Booking Holdings, Inc. (MTN) 2014/2024	EUR	2 500 000		2 500 000	%	98,968	2 474 200,00	0,27
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2019/2024	EUR	15 000 000			%	97,501	14 625 150,00	1,62
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2020/2025 **	EUR	20 000 000	10 000 000		%	96,596	19 319 200,00	2,14
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2020/2025 **	EUR	15 000 000	15 000 000		%	96,128	14 419 200,00	1,60
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2015/2025 **	EUR	15 000 000			%	97,403	14 610 450,00	1,62
0,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2017/2027 **	EUR	10 000 000	10 000 000		%	94,661	9 466 100,00	1,05
0,125 % Caixa Economica Montepio Geral Caixa Economica Bancaria SA (MTN) 2019/2024	EUR	13 000 000			%	97,007	12 610 910,00	1,40
1,00 % CaixaBank SA (MTN) 2019/2024	EUR	5 000 000			%	98,633	4 931 650,00	0,55
4,777 % Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR	5 000 000			%	101,761	5 088 050,00	0,56
0,75 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			%	92,735	4 636 750,00	0,51
4,00 % Commerzbank AG (MTN) 2020/2030 *	EUR	4 000 000			%	98,43	3 937 200,00	0,44
0,625 % Corp. Andina de Fomento (MTN) 2019/2024	EUR	10 000 000			%	99,747	9 974 700,00	1,10
1,625 % Corp. Andina de Fomento (MTN) 2020/2025	EUR	10 000 000			%	97,209	9 720 900,00	1,08
1,60 % Deutsche Bahn Finance GmbH 2019/perpetual *	EUR	1 000 000		2 000 000	%	84,735	847 350,00	0,09
0,75 % Deutsche Bank AG (MTN) 2021/2027 *	EUR	8 000 000		1 100 000	%	93,445	7 475 600,00	0,83
1,375 % Deutsche Bank AG 2021/2032 *	EUR	4 000 000		1 100 000	%	82,317	3 292 680,00	0,36
0,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2022/2025	EUR	5 000 000			%	94,799	4 739 950,00	0,52
2,625 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2016/2024	EUR	7 000 000			%	99,446	6 961 220,00	0,77
2,50 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	97,421	1 948 420,00	0,22
0,875 % E.ON SE (MTN) 2022/2025	EUR	3 320 000			%	97,536	3 238 195,20	0,36
1,375 % Enel SpA 2021/perpetual *	EUR	4 000 000			%	87,604	3 504 160,00	0,39
1,50 % Erste Group Bank AG (MTN) 2022/2026	EUR	3 800 000			%	96,284	3 658 792,00	0,41
0,125 % Euroclear Bank SA (MTN) 2020/2025	EUR	5 000 000			%	95,579	4 778 950,00	0,53
0,00 % European Financial Stability Facility (MTN) 2019/2024	EUR	5 000 000			%	98,945	4 947 250,00	0,55
0,00 % European Union (MTN) 2020/2025	EUR	5 000 000			%	95,541	4 777 050,00	0,53
0,00 % French Republic Government Bond OAT (MTN) 2018/2024	EUR	5 000 000			%	99,189	4 959 450,00	0,55
2,50 % French Republic Government Bond OAT 2023/2026 **	EUR	10 000 000	10 000 000		%	100,396	10 039 600,00	1,11
0,125 % General Mills, Inc. 2021/2025	EUR	5 000 000			%	94,477	4 723 850,00	0,52
0,00 % German Treasury Bill 2023/2024	EUR	2 500 000	10 000 000	7 500 000	%	99,86	2 496 500,00	0,28
6,25 % Hamburg Commercial Bank AG 2022/2024	EUR	12 100 000			%	100,325	12 139 325,00	1,34
0,01 % Hana Bank (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			%	93,718	4 685 900,00	0,52
1,75 % Hungary Government International Bond 2020/2035	EUR	4 000 000			%	76,916	3 076 640,00	0,34
0,125 % ING Groep NV 2021/2025 *	EUR	7 000 000			%	96,593	6 761 510,00	0,75
0,625 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000		2 000 000	%	94,06	4 703 000,00	0,52
4,00 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2026	EUR	7 500 000	7 500 000		%	101,501	7 612 575,00	0,84
4,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2013/2024 **	EUR	15 000 000			%	100,106	15 015 900,00	1,66
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2025 **	EUR	20 000 000			%	97,888	19 577 600,00	2,17
2,10 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2026	EUR	5 000 000	5 000 000		%	98,345	4 917 250,00	0,54
0,35 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2025 **	EUR	20 000 000			%	96,97	19 394 000,00	2,15
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2021/2026	EUR	15 000 000	15 000 000		%	93,892	14 083 800,00	1,56
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024 **	EUR	15 000 000			%	98,991	14 848 650,00	1,64
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024 **	EUR	15 000 000		5 000 000	%	97,983	14 697 450,00	1,63
1,20 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2025 **	EUR	20 000 000			%	97,218	19 443 600,00	2,15
1,75 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2024	EUR	20 000 000	20 000 000		%	99,165	19 833 000,00	2,20
3,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2026	EUR	15 000 000	5 000 000		%	101,284	15 192 600,00	1,68
0,375 % Jyske Bank A/S (MTN) 2020/2025 *	EUR	6 000 000			%	97,261	5 835 660,00	0,65
1,25 % Kering SA (MTN) 2022/2025	EUR	4 000 000		1 000 000	%	97,254	3 890 160,00	0,43
0,01 % Komercni Banka AS (MTN) 2021/2026	EUR	4 910 000			%	93,677	4 599 540,70	0,51

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,00 % Korea Housing Finance Corp. (MTN) 2021/2026	EUR	8 000 000			%	92,501	7 400 080,00	0,82
3,714 % Korea Housing Finance Corp. -Reg- 2023/2027	EUR	5 000 000	8 000 000	3 000 000	%	101,933	5 096 650,00	0,56
0,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2026 **	EUR	5 000 000	5 000 000		%	93,518	4 675 900,00	0,52
2,875 % Landesbank Baden-Wuerttemberg 2023/2026	EUR	2 000 000	3 930 000	1 930 000	%	100,196	2 003 920,00	0,22
0,25 % LeasePlan Corp. NV (MTN) 2021/2026	EUR	5 040 000			%	93,175	4 696 020,00	0,52
3,125 % L'Oreal SA (MTN) 2023/2025	EUR	5 300 000	5 300 000		%	99,888	5 294 064,00	0,59
3,25 % Muenchener Hypothekenbank eG (MTN) 2023/2028	EUR	3 020 000	3 020 000		%	102,824	3 105 284,80	0,34
0,50 % Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2017/2024 **	EUR	5 000 000			%	97,611	4 880 550,00	0,54
0,05 % Nationwide Building Society (MTN) 2019/2024	EUR	5 000 000			%	98,413	4 920 650,00	0,54
4,699 % NatWest Group PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	3 000 000	4 210 000	1 210 000	%	102,981	3 089 430,00	0,34
0,05 % NORD/LB Luxembourg SA Covered Bond Bank (MTN) 2020/2025	EUR	8 000 000			%	96,292	7 703 360,00	0,85
1,75 % Orsted AS 2019/3019 *	EUR	4 000 000			%	87,93	3 517 200,00	0,39
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2026	EUR	4 060 000	4 060 000		%	100,47	4 079 082,00	0,45
2,75 % Peruvian Government International Bond 2015/2026	EUR	5 000 000			%	98,229	4 911 450,00	0,54
0,25 % Philippine Government International Bond 2021/2025	EUR	10 000 000			%	95,508	9 550 800,00	1,06
0,75 % PKO Bank Hipoteczny SA (MTN) 2018/2024	EUR	6 900 000			%	99,804	6 886 476,00	0,76
0,625 % Procter & Gamble Co. (MTN) 2018/2024	EUR	5 000 000			%	97,54	4 877 000,00	0,54
0,625 % Province of Alberta Canada (MTN) 2018/2025	EUR	5 000 000			%	96,925	4 846 250,00	0,54
4,75 % Raiffeisen Bank International AG 2023/2027 *	EUR	4 000 000	4 000 000		%	101,11	4 044 400,00	0,45
0,00 % RELX Finance BV 2020/2024	EUR	3 000 000		2 020 000	%	99,162	2 974 860,00	0,33
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	2 430 000			%	94,528	2 297 030,40	0,25
2,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	7 000 000			%	98,351	6 884 570,00	0,76
3,624 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	5 000 000			%	92,153	4 607 650,00	0,51
0,50 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2022/2025	EUR	5 000 000			%	95,122	4 756 100,00	0,53
3,375 % Schneider Electric SE (MTN) 2023/2025	EUR	3 000 000	3 800 000	800 000	%	100,074	3 002 220,00	0,33
4,25 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2027	EUR	4 800 000	4 800 000		%	101,943	4 893 264,00	0,54
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	6 000 000	6 000 000		%	98,864	5 931 840,00	0,66
2,00 % Signify NV 2020/2024	EUR	5 000 000			%	99,188	4 959 400,00	0,55
4,168 % Sika Capital BV 2023/2024 *	EUR	6 000 000	7 210 000	1 210 000	%	100,057	6 003 420,00	0,66
0,25 % Slovakia Government Bond (MTN) 2020/2025	EUR	8 000 000	8 000 000		%	96,215	7 697 200,00	0,85
4,625 % Societe Nationale SNCF SA (MTN) 2009/2024	EUR	5 000 000			%	100,04	5 002 000,00	0,55
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	7 720 000			%	98,344	7 592 156,80	0,84
0,00 % Spain Government Bond (MTN) 2020/2025 **	EUR	10 000 000			%	96,777	9 677 700,00	1,07
0,00 % Spain Government Bond 2021/2024 **	EUR	10 000 000			%	98,517	9 851 700,00	1,09
0,00 % Spain Government Bond 2022/2025 **	EUR	15 000 000			%	95,979	14 396 850,00	1,59
0,01 % SR-Boligkredit AS (MTN) 2019/2026	EUR	5 000 000	5 000 000		%	92,704	4 635 200,00	0,51
0,00 % State of Lower Saxony (MTN) 2016/2024 **	EUR	7 000 000			%	97,975	6 858 250,00	0,76
3,15 % State of North Rhine-Westphalia Germany (MTN) 2023/2026	EUR	5 000 000	5 000 000		%	101,673	5 083 650,00	0,56
3,125 % Statkraft AS (MTN) 2023/2026	EUR	5 720 000	5 720 000		%	100,619	5 755 406,80	0,64
0,40 % Swedbank Hypotek AB (MTN) 2017/2024	EUR	3 000 000		2 000 000	%	98,826	2 964 780,00	0,33
1,625 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2026	EUR	5 000 000			%	97,937	4 896 850,00	0,54
0,625 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2020/2027	EUR	3 000 000			%	91,551	2 746 530,00	0,30
3,00 % UniCredit Bank Austria AG (MTN) 2023/2026	EUR	6 000 000	6 700 000	700 000	%	100,155	6 009 300,00	0,67
1,00 % Valeo (MTN) 2021/2028 **	EUR	7 000 000			%	87,865	6 150 550,00	0,68
4,125 % Vestas Wind Systems A/S (MTN) 2023/2026	EUR	2 750 000	2 750 000		%	101,713	2 797 107,50	0,31
4,75 % Vonovia SE (MTN) 2022/2027	EUR	6 500 000			%	103,775	6 745 375,00	0,75
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	7 050 000			%	102,186	7 204 113,00	0,80
1,75 % Wirtschafts- und Infrastrukturbank Hessen (MTN) 2014/2024 **	EUR	3 000 000			%	99,397	2 981 910,00	0,33
2,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2027 **	EUR	3 800 000			%	95,352	3 623 376,00	0,40
0,00 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			%	93,276	4 663 800,00	0,52
6,625 % NatWest Markets PLC (MTN) 2023/2026	GBP	3 270 000	3 270 000		%	103,647	3 898 716,42	0,43
1,625 % Nordea Bank Abp (MTN) 2021/2032 *	GBP	4 000 000			%	85,782	3 947 056,26	0,44
0,75 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2021/2025	GBP	6 000 000			%	93,31	6 440 159,13	0,71
3,00 % Norway Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024	NOK	75 000 000			%	99,679	6 667 802,47	0,74
1,75 % Norway Government Bond -144A- (MTN) 2015/2025	NOK	75 000 000		25 000 000	%	97,584	6 527 662,16	0,72
3,125 % Africa Finance Corp. (MTN) 2020/2025	USD	10 000 000			%	95,599	8 635 814,02	0,96
4,99 % American Express Co. 2023/2026 *	USD	5 000 000	6 000 000	1 000 000	%	99,735	4 504 740,72	0,50
2,875 % Brazilian Government International Bond (MTN) 2020/2025	USD	10 000 000			%	96,725	8 737 575,50	0,97
5,90 % Celanese US Holdings LLC 2022/2024	USD	6 820 000			%	100,051	6 163 934,45	0,68
5,00 % Central American Bank for Economic Integration -Reg- 2023/2026	USD	3 680 000	3 680 000		%	100,113	3 328 055,02	0,37
5,50 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2023/2025	USD	6 000 000	6 000 000		%	101,01	5 474 794,53	0,61
4,125 % Eastern & Southern African Trade & Development Bank (MTN) 2021/2028	USD	4 060 000			%	86,781	3 182 752,64	0,35
2,375 % Republic of Italy Government International Bond (MTN) 2019/2024	USD	11 000 000		2 000 000	%	97,732	9 711 396,24	1,07
0,991 % Standard Chartered PLC -144A- 2021/2025 *	USD	2 000 000		3 000 000	%	99,864	1 804 226,91	0,20
1,00 % VMware, Inc. 2021/2024	USD	4 000 000		1 000 000	%	97,167	3 511 001,29	0,39
4,125 % Vodafone Group Plc 2021/2081 *	USD	1 000 000		2 000 000	%	84,927	767 181,26	0,08

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							11 515 940,67	1,28
Titres portant intérêt								
0,80 % 7-Eleven, Inc. -144A- 2021/2024	USD	3 000 000			%	99,457	2 695 310,56	0,30
6,253 % Bank of Ireland Group PLC -144A- 2022/2026 *	USD	4 000 000			%	101,207	3 656 981,35	0,41
6,373 % UBS Group AG 2022/2026 *	USD	5 650 000			%	101,171	5 163 648,76	0,57
Parts de fonds							20 421 375,21	2,26
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional								
ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	1 077	19 710	18 633	EUR	14 157,730	15 247 875,21	1,69
DWS Invest SICAV - DWS Invest								
ESG Floating Rate Notes -IC- EUR - (0,087 %)	Actions	50 000		20 000	EUR	103,47	5 173 500,00	0,57
Total du portefeuille-titres							878 274 979,87	97,21
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							910 000,00	0,10
Créances / dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
EURO-SCHATZ FUT 03/2024 (DB)	Unité	2 000	2 000				910 000,00	0,10
Dérivés sur devises							2 374 119,21	0,26
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
SEK/EUR 0,1 million							223,00	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/CAD 9,6 millions							-17 373,13	0,00
EUR/GBP 12,1 millions							-35 355,01	-0,01
EUR/NOK 150,0 millions							-709 795,42	-0,08
EUR/USD 76,8 millions							3 136 419,77	0,35
Avoirs bancaires							3 525 653,73	0,39
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						1 695 309,70	0,19
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne norvégienne	NOK	9 372					835,92	0,00
Couronne suédoise	SEK	1					0,04	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	81 040					93 221,55	0,01
Dollar canadien	CAD	1 261					861,86	0,00
Dollar américain	USD	1 921 116					1 735 424,66	0,19
Autres éléments d'actif							6 584 472,77	0,73
Frais de placement reportés ***							45 667,65	0,01
Intérêts à recevoir							6 333 356,75	0,70
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							187 122,67	0,02
Autres actifs							18 325,70	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							12 725 124,72	1,41
Total des éléments d'actif ****							905 156 873,86	100,19
Autres engagements								
Engagements découlant des coûts							-633 025,07	-0,08
Engagements découlant d'opérations sur actions							-219 642,87	-0,02
Total des engagements							-1 615 191,50	-0,19
Actif du fonds							903 541 682,36	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	155,76
Classe IC100	EUR	101,29
Classe LC	EUR	146,71
Classe LD	EUR	88,96
Classe NC	EUR	134,00
Classe NDQ	EUR	91,59
Classe PFC	EUR	94,15
Classe PFDQ	EUR	87,24
Classe TFC	EUR	100,26
Classe TFD	EUR	92,89
Classe SEK LCH	SEK	1 013,91
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	1 500 383,753
Classe IC100	Unité	1 636 628,000
Classe LC	Unité	1 045 851,859
Classe LD	Unité	782 629,770
Classe NC	Unité	307 102,060
Classe NDQ	Unité	16 604,050
Classe PFC	Unité	53 301,000
Classe PFDQ	Unité	12 089,000
Classe TFC	Unité	2 291 424,226
Classe TFD	Unité	27 123,000
Classe SEK LCH	Unité	94,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,814
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	1,340
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	1,063

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,4, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 305 572 124,30 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Europe SE et Société Générale.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en USD à durée indéterminée	Total
0,01 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2020/2025	EUR	3 000 000	2 881 590,00	
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2020/2025	EUR	19 200 000	18 546 432,00	
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2020/2025	EUR	14 000 000	13 457 920,00	
0,50 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2015/2025	EUR	15 000 000	14 610 450,00	
0,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2017/2027	EUR	10 000 000	9 466 100,00	
2,50 % French Republic Government Bond OAT 2023/2026	EUR	9 000 000	9 035 640,00	
4,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2013/2024	EUR	14 000 000	14 014 840,00	
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2025	EUR	20 000 000	19 577 600,00	
0,35 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2019/2025	EUR	17 000 000	16 484 900,00	
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024	EUR	14 000 000	13 858 740,00	
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2021/2024	EUR	14 900 000	14 599 467,00	
1,20 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2025	EUR	14 400 000	13 999 392,00	
0,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2026	EUR	535 000	500 321,30	
0,50 % Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2017/2024	EUR	4 400 000	4 294 884,00	
0,00 % Spain Government Bond (MTN) 2020/2025	EUR	4 500 000	4 354 965,00	
0,00 % Spain Government Bond 2021/2024	EUR	8 000 000	7 881 360,00	
0,00 % Spain Government Bond 2022/2025	EUR	11 000 000	10 557 690,00	
0,00 % State of Lower Saxony (MTN) 2016/2024	EUR	6 999 000	6 857 270,25	
1,00 % Valeo (MTN) 2021/2028	EUR	4 800 000	4 217 520,00	
1,75 % Wirtschafts- und Infrastrukturbank Hessen (MTN) 2014/2024	EUR	100 000	99 397,00	
2,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2027	EUR	1 600 000	1 525 632,00	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres

200 822 110,55 200 822 110,55

Parties contractantes des prêts de titres

BNP Paribas S.A., Barclays Bank Ireland PLC EQ, Barclays Bank Ireland PLC FI, Crédit Agricole CIB S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, HSBC France SA FI, Royal Bank of Canada London Branch, Société Générale

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 211 145 875,76

dont :

Obligations

EUR 115 439 646,42

Actions

EUR 95 706 229,34

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

*** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

**** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 13 056 253,84
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 76 834,09
3. Revenus des prêts de titres	EUR 581 350,84
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR 51 661,46
5. Autres revenus	EUR 8 873,72
dont :	
autres	EUR 8 873,72
Total des revenus	EUR 13 774 973,95
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -2 115 893,57
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -2 257 875,98
Revenus décollant du plafond de charges	EUR 193 132,21
Commission d'administration	EUR -51 149,80
2. Rémunération du dépositaire	EUR -91 012,28
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -63 415,36
4. Taxe d'abonnement	EUR -383 397,38
5. Autres dépenses	EUR -484 928,32
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR -193 783,62
Frais de distribution	EUR -168 848,62
Dépenses liées aux frais de placement délimités ²⁾	EUR -66 755,31
autres	EUR -55 540,77
Total des dépenses	EUR -3 138 646,91
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 636 327,04
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 6 684 792,24
Résultat des opérations de vente	EUR 6 684 792,24
V. Résultat d'exercice	EUR 17 321 119,28

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 74 470,43 euros.

²⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,26 % par an,	classe IC100 0,17 % par an,
classe LC 0,48 % par an,	classe LD 0,48 % par an,
classe NC 0,79 % par an,	classe NDQ 0,79 % par an,
classe PFC 0,86 % par an,	classe PFDQ 1,23 % par an,
classe TFC 0,27 % par an,	classe TFD 0,26 % par an,
classe SEK LCH 0,52 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,023 % par an,	classe IC100 0,023 % par an,
classe LC 0,022 % par an,	classe LD 0,022 % par an,
classe NC 0,022 % par an,	classe NDQ 0,022 % par an,
classe PFC 0,022 % par an,	classe PFDQ 0,022 % par an,
classe TFC 0,020 % par an,	classe TFD 0,022 % par an,
classe SEK LCH 0,022 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 28 019,64 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 784 655 321,43
1. Distribution pour l'exercice précédent / distribution intermédiaire	EUR -1 290 091,97
2. Encaissement (net) ³⁾	EUR 78 922 337,68
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR -1 042 384,18
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 636 327,04
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 6 684 792,24
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 24 975 380,12
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 903 541 682,36

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 28 042,99 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	6 684 792,24
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-4 419 859,56	
Opérations de change (à terme)	EUR	7 358 212,35	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	EUR	3 746 439,45	

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,00

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,22
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,22

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe PFDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,21

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,24

Classe SEK LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2023		EUR	903 541 682,36	
2022		EUR	784 655 321,43	
2021		EUR	1 448 826 763,42	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2023	Classe FC	EUR	155,76	
	Classe IC100	EUR	101,29	
	Classe LC	EUR	146,71	
	Classe LD	EUR	88,96	
	Classe NC	EUR	134,00	
	Classe NDQ	EUR	91,59	
	Classe PFC	EUR	94,15	
	Classe PFDQ	EUR	87,24	
	Classe TFC	EUR	100,26	
	Classe TFD	EUR	92,89	
	Classe SEK LCH	SEK	1 013,91	
	2022	Classe FC	EUR	148,28
		Classe IC100	EUR	96,34
Classe LC		EUR	139,97	
Classe LD		EUR	86,41	
Classe NC		EUR	128,24	
Classe NDQ		EUR	88,52	
Classe PFC		EUR	90,15	
Classe PFDQ		EUR	84,69	
Classe TFC		EUR	95,45	
Classe TFD		EUR	90,02	
Classe SEK LCH		SEK	966,93	
2021		Classe FC	EUR	154,89
		Classe IC100	EUR	100,54
	Classe LC	EUR	146,52	
	Classe LD	EUR	91,19	
	Classe NC	EUR	134,65	
	Classe NDQ	EUR	93,88	
	Classe PFC	EUR	94,82	
	Classe PFDQ	EUR	89,75	
	Classe TFC	EUR	99,70	
	Classe TFD	EUR	95,00	
	Classe SEK LCH	SEK	1 007,47	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 4,17 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 41 692 046,23 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment obligataire consiste à réaliser une plus-value récurrente, supérieure à celle de l'indice de référence (iBoxx € Corporate). À cet effet, il investit dans des obligations d'entreprises libellées en euro (Corporate Bonds). Il a recours à des instruments dérivés à la fois pour garantir la valeur des actions et à des fins d'investissement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds a réalisé une plus-value de 8,4 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (+8,2 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU2001241897	8,4 %	-9,5 %	-
Classe FC	LU2001241384	8,8 %	-8,6 %	-
Classe IC100	LU2233196539	9,3 %	-7,5 %	-5,8 %
Classe TFC	LU2001242275	8,8 %	-8,8 %	-
Classe XC	LU2001182430	9,2 %	-7,6 %	-
iBoxx € Corporate ²⁾		8,2 %	-8,1 %	-

¹⁾ Classes LC, FC, TFC et XC lancées le 15 juillet 2019 / classe IC100 lancée le 15 octobre 2020

²⁾ Calcul de la valeur par rapport à l'indice de référence au 18 juillet 2019

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont

été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a encore concentré son investissement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ainsi que dans des titres productifs d'intérêt de services financiers (Financials). En ce qui concerne sa répartition régionale, les émissions en provenance d'Europe et des États-Unis ont été privilégiées. À la date du rapport, les obligations détenues en portefeuille présentaient pour l'essentiel une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-

à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Au cours de l'année 2023, le compartiment a adopté un positionnement de plus en plus offensif, ce qui a contribué à améliorer sa performance par rapport à l'indice de référence.

Le positionnement du compartiment DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds à la fin de l'année 2023 a été particulièrement déterminant pour le résultat de placement. Au quatrième trimestre 2023, la surpondération du secteur bancaire, où le compartiment était également plus fortement pondéré en titres de second rang, a contribué de manière déterminante au succès du placement. La sélection réussie de titres dans les secteurs des télécommunications et de la technologie ainsi que dans le secteur des prestataires de services industriels a également eu un effet positif sensible sur la performance du compartiment. La sous-pondération du secteur immobilier, qui s'est sensiblement redressé à la fin de l'année dans le sillage de la baisse des taux d'intérêt, a en revanche freiné la croissance de la valeur du compartiment.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens

de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	157 655 772,84	93,14
Total des obligations	157 655 772,84	93,14
2. Parts de fonds		
Fonds obligataires	4 783 117,50	2,82
Autres fonds	3 298 751,09	1,95
Total des parts de fonds	8 081 868,59	4,77
3. Dérivés	-305 555,21	-0,18
4. Avoirs bancaires	1 479 241,43	0,88
5. Autres éléments d'actif	2 394 540,26	1,41
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	115 754,14	0,07
II. Engagements		
1. Autres engagements	-126 561,21	-0,07
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-25 892,30	-0,02
III. Actif du fonds	169 269 168,54	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Valeurs mobilières cotées en bourse						156 021 350,56	92,17	
Titres portant intérêt								
4,25	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2022/2030	EUR 900 000	400 000	%	104,071	936 639,00	0,55	
4,00	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR 500 000	500 000	%	102,614	513 070,00	0,30	
4,375	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR 200 000	500 000	300 000	%	103,787	207 574,00	0,12
5,50	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2033	EUR 700 000	700 000	%	104,744	733 208,00	0,43	
4,25	% Aena SME SA (MTN) 2023/2030	EUR 500 000	500 000	%	106,415	532 075,00	0,31	
4,875	% Aeroporti di Roma SpA (MTN) 2023/2033	EUR 500 000	1 000 000	500 000	%	105,427	527 135,00	0,31
2,125	% Aeroports de Paris 2018/2038	EUR 400 000	200 000	200 000	%	86,777	347 108,00	0,21
6,25	% AIB Group PLC 2020/perpetual *	EUR 1 000 000	1 000 000	%	99,416	994 160,00	0,59	
4,625	% AIB Group PLC (MTN) 2023/2029 *	EUR 340 000	340 000	%	103,282	351 158,80	0,21	
1,75	% Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2025	EUR 1 000 000	1 000 000	300 000	%	97,042	970 420,00	0,57
1,875	% Alimentation Couche-Tard, Inc. (MTN) 2016/2026	EUR 300 000	300 000	%	96,595	289 785,00	0,17	
1,625	% Alliander NV 2018/perpetual *	EUR 250 000		%	95,97	239 925,00	0,14	
1,125	% Amcor UK Finance PLC (MTN) 2020/2027	EUR 700 000	500 000	500 000	%	93,177	652 239,00	0,39
1,875	% American International Group, Inc. (MTN) 2017/2027	EUR 639 000	1 000 000	361 000	%	95,76	611 906,40	0,36
3,971	% Amprion GmbH (MTN) 2022/2032	EUR 400 000	400 000	200 000	%	104,343	417 372,00	0,25
0,20	% ANZ New Zealand Int (MTN) 2021/2027	EUR 550 000	250 000		%	89,488	492 184,00	0,29
2,00	% APA Infrastructure Ltd (MTN) 2015/2027	EUR 400 000	400 000		%	95,665	382 660,00	0,23
3,125	% APRR SA (MTN) 2023/2030	EUR 900 000	1 100 000	200 000	%	100,812	907 308,00	0,54
2,75	% Arkema SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR 700 000	500 000		%	99,143	694 001,00	0,41
4,25	% Arkema SA (MTN) 2023/2030	EUR 500 000	500 000		%	104,562	522 810,00	0,31
3,625	% ASR Nederland NV (MTN) 2023/2028	EUR 230 000	230 000		%	101,334	233 068,20	0,14
1,00	% ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR 690 000	300 000		%	93,338	644 032,20	0,38
3,75	% AstraZeneca PLC (MTN) 2023/2032	EUR 220 000	420 000	200 000	%	105,344	231 756,80	0,14
3,55	% AT&T, Inc. 2012/2032	EUR 100 000			%	100,565	100 565,00	0,06
3,375	% AT&T, Inc. 2014/2034	EUR 200 000			%	98,11	196 220,00	0,12
3,15	% AT&T, Inc. 2017/2036	EUR 450 000	250 000	651 000	%	93,327	419 971,50	0,25
2,875	% AT&T, Inc. 2020/perpetual *	EUR 400 000	200 000	200 000	%	96,305	385 220,00	0,23
4,30	% AT&T, Inc. 2023/2034	EUR 700 000	700 000		%	105,8	740 600,00	0,44
1,625	% AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081 *	EUR 340 000	150 000		%	90,496	307 686,40	0,18
4,375	% Australia Pacific Airports Melbourne Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR 340 000	640 000	300 000	%	105,973	360 308,20	0,21
2,00	% Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2021/2030	EUR 700 000	300 000		%	88,887	622 209,00	0,37
5,50	% AXA SA (MTN) 2023/2043 *	EUR 320 000	320 000		%	107,324	343 436,80	0,20
4,625	% Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2031 *	EUR 1 100 000	1 100 000		%	105,158	1 156 738,00	0,68
5,625	% Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2023/2026 *	EUR 1 100 000	1 100 000		%	102,814	1 130 954,00	0,67
2,00	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 500 000	200 000		%	96,408	482 040,00	0,28
9,375	% Banco de Sabadell SA 2023/perpetual *	EUR 400 000	400 000		%	107,114	428 456,00	0,25
5,25	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2029 *	EUR 400 000	400 000		%	103,33	413 320,00	0,24
5,75	% Banco Santander SA (MTN) 2023/2033 *	EUR 300 000	300 000		%	104,979	314 937,00	0,19
4,875	% Banco Santander SA (MTN) 2023/2031	EUR 600 000	800 000	200 000	%	106,589	639 534,00	0,38
0,694	% Bank of America Corp. (MTN) 2021/2031 *	EUR 350 000	350 000		%	83,735	293 072,50	0,17
1,949	% Bank of America Corp. (MTN) 2022/2026 *	EUR 500 000	500 000		%	97,12	485 600,00	0,29
1,875	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2026 *	EUR 550 000	250 000	480 000	%	97,308	535 194,00	0,32
6,75	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2033 *	EUR 370 000	150 000		%	108,154	400 169,80	0,24
4,875	% Bankinter SA (MTN) 2023/2031 *	EUR 800 000	800 000		%	104,855	838 840,00	0,50
4,375	% Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2023/2030	EUR 700 000	700 000		%	104,05	728 350,00	0,43
4,00	% Banque Stellantis France SACA (MTN) 2023/2027	EUR 1 000 000	2 200 000	1 200 000	%	101,707	1 017 070,00	0,60
4,918	% Barclays PLC (MTN) 2023/2030 *	EUR 400 000	400 000		%	104,293	417 172,00	0,25
4,625	% Bayer AG (MTN) 2023/2033	EUR 580 000	580 000		%	104,503	606 117,40	0,36
3,875	% BNI Finance BV (MTN) 2023/2030	EUR 1 000 000	1 000 000		%	103,729	1 037 290,00	0,61
0,50	% BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028 *	EUR 500 000	200 000	600 000	%	89,762	448 810,00	0,27
4,25	% BNP Paribas SA (MTN) 2023/2031 *	EUR 500 000	700 000	200 000	%	103,659	518 295,00	0,31
4,50	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR 1 100 000	550 000	200 000	%	108,999	1 198 989,00	0,71
4,75	% Booking Holdings, Inc. 2022/2034	EUR 670 000			%	113,074	757 595,80	0,45
1,375	% Bouygues SA 2016/2027	EUR 400 000	400 000		%	95,262	381 048,00	0,23
1,50	% BPCE SA 2021/2042 *	EUR 400 000	200 000		%	90,967	363 868,00	0,22
3,75	% British Telecommunications PLC (MTN) 2023/2031	EUR 330 000	710 000	380 000	%	102,831	339 342,30	0,20
4,75	% CA Auto Bank SPA (MTN) 2023/2027	EUR 480 000	480 000		%	103,38	496 224,00	0,29
4,25	% Cadent Finance PLC (MTN) 2023/2029	EUR 800 000	1 040 000	240 000	%	104,562	836 496,00	0,49
6,375	% Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama 2014/perpetual *	EUR 700 000			%	100,512	703 584,00	0,42
0,75	% CaixaBank SA (MTN) 2019/2026	EUR 400 000	200 000	400 000	%	93,984	375 936,00	0,22
6,125	% CaixaBank SA (MTN) 2023/2034 *	EUR 1 400 000	1 400 000		%	105,884	1 482 376,00	0,88
5,00	% CaixaBank SA (MTN) 2023/2029 *	EUR 800 000	1 200 000	400 000	%	104,645	837 160,00	0,49
0,80	% Capital One Financial Corp. (MTN) 2019/2024	EUR 851 000			%	98,362	837 060,62	0,49
0,75	% CapitalLand Ascendas REIT (MTN) 2021/2028	EUR 980 000			%	85,652	839 389,60	0,50
3,875	% Cargill, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR 950 000	950 000		%	103,944	987 468,00	0,58
4,00	% Carlsberg Breweries AS (MTN) 2023/2028	EUR 610 000	610 000		%	103,728	632 740,80	0,37
4,125	% Carrier Global Corp. -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR 750 000	750 000		%	102,963	772 222,50	0,46
4,50	% Carrier Global Corp. -Reg- (MTN) 2023/2032	EUR 660 000	660 000		%	107,086	706 767,60	0,42
2,125	% Celanese US Holdings LLC (MTN) 2018/2027	EUR 500 000	500 000		%	95,624	478 120,00	0,28
0,875	% Chorus Ltd (MTN) 2019/2026	EUR 1 123 000			%	93,379	1 048 646,17	0,62
3,625	% Chorus Ltd (MTN) 2022/2029	EUR 360 000	150 000	170 000	%	101,834	366 602,40	0,22
3,713	% Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028 *	EUR 350 000	350 000		%	101,54	355 390,00	0,21

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
5,875 % Credit Agricole Assurances SA (MTN) 2023/2033	EUR	300 000	300 000	%	109,931	329 793,00	0,20	
1,00 % Credit Agricole SA (MTN) 2020/2026 *	EUR	900 000	400 000	%	96,541	868 869,00	0,51	
1,625 % Credit Agricole SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	400 000	200 000	%	96,699	386 796,00	0,23	
4,375 % Credit Agricole SA (MTN) 2023/2033	EUR	300 000	300 000	%	105,053	315 159,00	0,19	
1,25 % Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2020/2029 *	EUR	500 000	200 000	%	90,845	454 225,00	0,27	
4,00 % CRH SMW Finance DAC (MTN) 2023/2031	EUR	570 000	570 000	%	103,946	592 492,20	0,35	
1,00 % Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2020/2027	EUR	300 000		%	92,208	276 624,00	0,16	
0,875 % Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2021/2031	EUR	780 000	350 000	%	80,324	626 527,20	0,37	
4,125 % Danfoss Finance II BV (MTN) 2023/2029	EUR	720 000	720 000	%	104,038	749 073,60	0,44	
1,00 % Danske Bank A/S (MTN) 2021/2031 *	EUR	340 000	150 000	%	93,375	317 475,00	0,19	
4,75 % Danske Bank A/S (MTN) 2023/2030 *	EUR	380 000	790 000	410 000	%	105,548	401 082,40	0,24
3,625 % Deutsche Bahn Finance GmbH (MTN) 2023/2037	EUR	500 000	950 000	450 000	%	104,533	522 665,00	0,31
3,25 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2028 *	EUR	700 000	500 000	%	97,963	685 741,00	0,41	
4,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2027	EUR	200 000	100 000	200 000	%	102,854	205 708,00	0,12
1,25 % Deutsche Boerse AG 2020/2047 *	EUR	400 000	200 000	%	90,668	362 672,00	0,21	
0,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2025	EUR	900 000	400 000	%	90,976	818 784,00	0,48	
1,50 % Digital Dutch Finco BV (MTN) 2020/2030	EUR	250 000	100 000	%	87,238	218 095,00	0,13	
2,50 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR	550 000	250 000	%	97,421	535 815,50	0,32	
0,625 % Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR	350 000	150 000	200 000	%	78,601	275 103,50	0,16
4,50 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2028 *	EUR	520 000	520 000	%	103,416	537 763,20	0,32	
4,375 % DS Smith PLC (MTN) 2023/2027	EUR	460 000	460 000	%	102,947	473 556,20	0,28	
0,45 % DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	1730 000	750 000	%	88,745	1535 288,50	0,91	
3,75 % E.ON SE (MTN) 2023/2029	EUR	840 000	840 000	%	103,532	869 668,80	0,51	
4,00 % E.ON SE (MTN) 2023/2033	EUR	310 000	730 000	420 000	%	105,345	326 569,50	0,19
4,389 % East Japan Railway Co. 2023/2043	EUR	550 000	550 000	%	108,699	597 844,50	0,35	
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR	200 000	700 000	500 000	%	84,481	168 962,00	0,10
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083 *	EUR	400 000	400 000	%	103,887	415 548,00	0,25	
3,875 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	400 000	%	102,838	411 352,00	0,24	
1,375 % Eli Lilly & Co. 2021/2061	EUR	700 000	300 000	260 000	%	62,92	440 440,00	0,26
4,50 % ELM BV for Swiss Life Insurance & Pension Group (MTN) 2016/perpetual *	EUR	550 000	250 000	%	99,267	545 968,50	0,32	
6,00 % ELO SACA (MTN) 2023/2029	EUR	400 000	1000 000	600 000	%	101,655	406 620,00	0,24
0,375 % Enel Finance International NV (MTN) 2019/2027	EUR	599 000	250 000	%	91,15	545 988,50	0,32	
4,00 % Enel Finance International NV (MTN) 2023/2031	EUR	560 000	760 000	200 000	%	103,532	579 779,20	0,34
4,50 % Enel Finance International NV (MTN) 2023/2043	EUR	440 000	570 000	130 000	%	103,22	454 168,00	0,27
1,00 % Engie SA (MTN) 2021/2036	EUR	500 000	600 000	800 000	%	74,512	372 560,00	0,22
4,25 % Engie SA (MTN) 2023/2043	EUR	400 000	500 000	200 000	%	104,913	419 652,00	0,25
4,50 % Engie SA (MTN) 2023/2042	EUR	600 000	1200 000	600 000	%	107,813	646 878,00	0,38
0,875 % EQT AB (MTN) 2021/2031	EUR	230 000		720 000	%	79,754	183 434,20	0,11
1,625 % Erste Group Bank AG (MTN) 2020/2031 *	EUR	200 000			%	93,355	186 710,00	0,11
4,25 % ESB Finance DAC (MTN) 2023/2036	EUR	490 000	490 000		%	107,756	528 004,40	0,31
4,75 % Eurofins Scientific SE (MTN) 2023/2030	EUR	390 000	390 000		%	105,519	411 524,10	0,24
1,50 % Eurogrid GmbH (MTN) 2016/2028	EUR	200 000	100 000		%	93,556	187 112,00	0,11
3,722 % Eurogrid GmbH (MTN) 2023/2030	EUR	700 000	700 000		%	102,218	715 526,00	0,42
4,375 % Ferrovial SE (MTN) 2023/2030	EUR	1500 000	1790 000	290 000	%	105,488	1582 320,00	0,93
5,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2029	EUR	380 000	380 000		%	104,723	397 947,40	0,24
4,875 % Global Payments, Inc. (MTN) 2023/2031	EUR	200 000	1160 000	960 000	%	105,171	210 342,00	0,12
1,25 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR	500 000	500 000		%	89,561	447 805,00	0,26
0,50 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	500 000		400 000	%	92,244	461 220,00	0,27
6,25 % Hamburg Commercial Bank AG 2022/2024	EUR	900 000	400 000		%	100,325	902 925,00	0,53
4,875 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	500 000	500 000		%	101,085	505 425,00	0,30
5,875 % Hannover Rueck SE 2022/2043 *	EUR	900 000	400 000		%	111,812	1006 308,00	0,59
0,25 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2024	EUR	940 000			%	94,296	886 382,40	0,52
3,875 % Heineken NV (MTN) 2023/2030	EUR	200 000	200 000		%	104,828	209 656,00	0,12
0,318 % Highland Holdings Sarl (MTN) 2021/2026	EUR	550 000	550 000		%	92,301	507 655,50	0,30
4,25 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2023/2030	EUR	400 000	400 000		%	102,997	411 988,00	0,24
0,625 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2021/2028	EUR	500 000	500 000		%	88,003	440 015,00	0,26
4,752 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	400 000	400 000		%	103,758	415 032,00	0,25
4,787 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2023/2032 *	EUR	350 000	500 000	150 000	%	105,908	370 678,00	0,22
5,375 % iliad SA (MTN) 2023/2029	EUR	500 000	500 000		%	102,917	514 585,00	0,30
0,10 % ING Groep NV (MTN) 2019/2025 *	EUR	200 000		300 000	%	97,468	194 936,00	0,12
0,25 % ING Groep NV (MTN) 2021/2030 *	EUR	600 000	600 000		%	84,433	506 598,00	0,30
4,50 % ING Groep NV (MTN) 2023/2029 *	EUR	1200 000	1200 000		%	103,14	1237 680,00	0,73
5,25 % International Distributions Services PLC (MTN) 2023/2028	EUR	450 000	1450 000	1000 000	%	103,812	467 154,00	0,28
4,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2022/2027	EUR	389 000	389 000		%	103,757	403 614,73	0,24
4,875 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2030	EUR	410 000	710 000	300 000	%	105,341	431 898,10	0,26
4,375 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2027	EUR	280 000	770 000	490 000	%	102,657	287 439,60	0,17
1,50 % ISS Global A/S (MTN) 2017/2027	EUR	420 000	420 000		%	93,478	392 607,60	0,23
0,875 % ISS Global A/S (MTN) 2019/2026	EUR	1009 000	450 000		%	93,806	946 502,54	0,56
1,963 % JPMorgan Chase & Co (MTN) 2022/2030 *	EUR	200 000		300 000	%	93,2	186 400,00	0,11
0,597 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2021/2033 *	EUR	550 000	250 000		%	80,525	442 887,50	0,26
4,457 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2023/2031 *	EUR	720 000	720 000		%	105,437	759 146,40	0,45
5,00 % Jyske Bank A/S (MTN) 2023/2028 *	EUR	550 000	550 000		%	104,019	572 104,50	0,34
1,625 % KBC Group NV (MTN) 2017/2029 *	EUR	400 000	200 000		%	97,542	390 168,00	0,23
4,375 % KBC Group NV (MTN) 2023/2030 *	EUR	500 000	500 000		%	103,93	519 650,00	0,31
0,50 % Kellanova (MTN) 2021/2029	EUR	500 000	500 000		%	86,804	434 020,00	0,26
3,625 % Kering SA (MTN) 2023/2031	EUR	1000 000	1000 000		%	103,53	1035 300,00	0,61
3,875 % Kering SA 2023/2035	EUR	500 000	1600 000	1100 000	%	105,041	525 205,00	0,31

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,625 % KKR Group Finance Co. V LLC -Reg- (MTN) 2019/2029	EUR	700 000	700 000		90,284	631 988,00	0,37
2,85 % Koninklijke FrieslandCampina NV 2020/perpetual *	EUR	800 000	800 000		92,39	739 120,00	0,44
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2023/2031	EUR	900 000	900 000		103,799	934 191,00	0,55
4,625 % Liberty Mutual Group, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR	500 000	500 000		104,828	524 140,00	0,31
3,25 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2018/2028	EUR	500 000	500 000		95,227	476 135,00	0,28
3,875 % Lonza Finance International NV (MTN) 2023/2033	EUR	320 000	780 000	460 000	103,882	332 422,40	0,20
1,375 % Madrilena Red de Gas Finance BV (MTN) 2017/2025	EUR	300 000			96,507	289 521,00	0,17
3,625 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2027	EUR	510 000	510 000		102,128	520 852,80	0,31
3,875 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2031	EUR	480 000	480 000		103,954	498 979,20	0,29
4,125 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2035	EUR	780 000	780 000		105,54	823 212,00	0,49
4,375 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2023/2030 *	EUR	550 000	550 000		103,083	566 956,50	0,34
1,75 % Medtronic Global Holdings SCA 2019/2049	EUR	200 000		200 000	70,473	140 946,00	0,08
0,75 % Mercedes-Benz Group AG (MTN) 2021/2033	EUR	500 000	1 500 000	1 000 000	82,687	413 435,00	0,24
1,625 % Merck KGaA 2020/2080 *	EUR	1 300 000	1 100 000	200 000	93,07	1 209 910,00	0,71
4,636 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2031 *	EUR	470 000	470 000				
4,608 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	680 000	680 000		105,805	497 283,50	0,29
1,25 % Mondelez International Holdings Netherlands BV -Reg- 2021/2041	EUR	790 000			71,013	561 002,70	0,33
1,625 % Mondelez International, Inc. 2015/2027	EUR	400 000	400 000		95,563	382 252,00	0,23
4,656 % Morgan Stanley (MTN) 2023/2029 *	EUR	920 000	920 000		103,882	955 714,40	0,56
3,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2018/2049 *	EUR	200 000			97,009	194 018,00	0,11
4,50 % Nasdaq, Inc. (MTN) 2023/2032	EUR	500 000	500 000		107,238	536 190,00	0,32
1,054 % National Grid North America, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR	900 000	400 000		84,664	761 976,00	0,45
4,125 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2029	EUR	610 000	610 000		104,33	636 413,00	0,38
4,375 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	960 000	960 000		107,382	1 030 867,20	0,61
3,75 % Nestle Finance International Ltd 2023/2035	EUR	570 000	570 000		106,887	609 255,90	0,36
4,625 % Netflix, Inc. 2018/2029	EUR	400 000	400 000	407 000	106,988	427 952,00	0,25
6,00 % NN Group NV (MTN) 2023/2043 *	EUR	900 000	900 000		106,908	962 172,00	0,57
4,00 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2023/2028	EUR	500 000	500 000		101,374	506 870,00	0,30
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	1 230 000			87,861	1 080 690,30	0,64
2,375 % Orange SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR	1 000 000	700 000		97,484	974 840,00	0,58
1,375 % Orange SA (MTN) 2021/perpetual *	EUR	200 000			85,517	171 034,00	0,10
2,25 % Orsted AS (MTN) 2022/2028	EUR	830 000	350 000		96,164	798 161,20	0,47
3,75 % Orsted AS (MTN) 2023/2030	EUR	600 000	600 000		102,41	614 460,00	0,36
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	300 000		101,049	303 147,00	0,18
4,50 % Pandora A/S (MTN) 2023/2028	EUR	800 000	800 000		103,898	831 184,00	0,49
6,625 % Permanent TSB Group Holdings PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	300 000	300 000		105,619	316 857,00	0,19
6,625 % Permanent TSB Group Holdings PLC (MTN) 2023/2029 *	EUR	120 000	120 000		107,269	128 722,80	0,08
3,875 % Prologis Euro Finance LLC (MTN) 2023/2030	EUR	810 000	810 000		101,935	825 673,50	0,49
4,25 % Prologis Euro Finance LLC (MTN) 2023/2043	EUR	610 000	610 000		100,976	615 953,60	0,36
3,078 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	1 250 000	550 000	427 000	86,484	1 081 050,00	0,64
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	780 000	350 000		94,224	734 947,20	0,43
2,875 % Raiffeisen Bank International AG 2020/2032 *	EUR	500 000	200 000		90,266	451 330,00	0,27
4,125 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2022/2025	EUR	900 000	400 000		100,623	905 607,00	0,54
4,625 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2026	EUR	400 000	400 000		102,631	410 524,00	0,24
4,875 % Realty Income Corp. (MTN) 2023/2030	EUR	680 000	680 000		106,09	721 412,00	0,43
3,875 % Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2027	EUR	400 000	500 000	760 000	101,977	407 908,00	0,24
4,375 % Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2030	EUR	450 000	200 000		105,923	476 653,50	0,28
4,375 % Robert Bosch GmbH (MTN) 2023/2043	EUR	900 000	900 000		107,392	966 528,00	0,57
3,586 % Roche Finance Europe BV 2023/2036	EUR	1 430 000	1 430 000		105,898	1 514 341,40	0,89
4,375 % Royal Bank of Canada (MTN) 2023/2030	EUR	1 000 000	1 480 000	480 000	105,219	1 052 190,00	0,62
2,125 % Sandvik AB (MTN) 2022/2027	EUR	350 000	150 000		97,101	339 853,50	0,20
0,125 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2020/2025	EUR	900 000	400 000		96,018	864 162,00	0,51
4,50 % Sartorius Finance BV (MTN) 2023/2032	EUR	500 000	500 000		104,364	521 820,00	0,31
4,875 % Sartorius Finance BV 2023/2035	EUR	300 000	300 000		105,619	316 857,00	0,19
4,25 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2027	EUR	1 200 000	1 510 000	310 000	101,943	1 223 316,00	0,72
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	770 000	770 000		103,53	797 181,00	0,47
3,50 % SES SA (MTN) 2022/2029	EUR	590 000	500 000	580 000	98,753	582 642,70	0,34
4,25 % Siemens Energy Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	1 200 000	1 200 000		97,487	1 169 844,00	0,69
4,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2023/2028	EUR	440 000	440 000		103,786	456 658,40	0,27
1,125 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2031 *	EUR	400 000	400 000		92,038	368 152,00	0,22
7,875 % Societe Generale SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	500 000	500 000		103,34	516 700,00	0,31
5,625 % Societe Generale SA (MTN) 2023/2033	EUR	400 000	400 000		106,786	427 144,00	0,25
4,25 % Societe Generale SA 2023/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		102,498	1 024 980,00	0,61
2,50 % Standard Chartered PLC (MTN) 2020/2030 *	EUR	370 000	150 000		96,854	358 359,80	0,21
2,375 % Stedin Holding NV (MTN) 2022/2030	EUR	600 000	250 000		95,524	573 144,00	0,34
3,375 % Stryker Corp. (MTN) 2023/2028	EUR	430 000	430 000		101,364	435 865,20	0,26
2,375 % Suez SACA (MTN) 2022/2030	EUR	500 000	200 000	600 000	94,416	472 080,00	0,28
4,492 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	820 000	820 000		105,551	865 518,20	0,51
5,00 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2023/2034 *	EUR	1 070 000	1 070 000		104,972	1 123 200,40	0,66
0,50 % Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR	400 000		410 000	81,213	324 852,00	0,19
4,375 % Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	350 000	350 000		105,327	368 644,50	0,22
3,00 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd -Reg- 2018/2030	EUR	900 000	400 000		98,702	888 318,00	0,52
2,00 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd 2020/2040	EUR	900 000	400 000		79,589	716 301,00	0,42

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
5,375 % Tapestry, Inc. 2023/2027	EUR	590 000	590 000	%	103,616	611 334,40	0,36	
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	900 000	400 000	%	95,828	862 452,00	0,51	
6,135 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual *	EUR	500 000	500 000	%	103,036	515 180,00	0,30	
4,00 % Telenor ASA (MTN) 2023/2030	EUR	160 000	760 000	600 000	%	105,775	169 240,00	0,10
4,25 % Telenor ASA (MTN) 2023/2035	EUR	1 070 000	1 070 000	%	108,754	1 163 667,80	0,69	
5,75 % Teleperformance SE (MTN) 2023/2031	EUR	400 000	400 000	%	106,343	425 372,00	0,25	
2,125 % Telia Co., AB (MTN) 2019/2034	EUR	220 000		%	90,445	198 979,00	0,12	
1,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2019/2039	EUR	200 000	300 000	100 000	%	87,481	174 962,00	0,10
2,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	300 000		%	93,809	281 427,00	0,17	
1,50 % Thermo Fisher Scientific, Inc. (MTN) 2019/2039	EUR	460 000	200 000	%	76,487	351 840,20	0,21	
1,952 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2022/2030	EUR	560 000	250 000	%	91,988	515 132,80	0,30	
4,225 % Transurban Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	900 000	900 000	%	105,432	948 888,00	0,56	
1,45 % Transurban Finance Co., Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	930 000	400 000	%	91,214	848 290,20	0,50	
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	93,818	938 180,00	0,55	
4,625 % UBS Group AG (MTN) 2023/2028 *	EUR	920 000	920 000	%	102,932	946 974,40	0,56	
7,25 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2023/perpetual *	EUR	200 000	200 000	%	99,986	199 972,00	0,12	
4,125 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2023/2030	EUR	400 000	400 000	%	102,926	411 704,00	0,24	
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029 *	EUR	550 000	550 000	%	102,357	562 963,50	0,33	
5,993 % Veolia Environnement SA 2023/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	105,211	1 052 110,00	0,62	
1,625 % Verallia SA (MTN) 2021/2028	EUR	500 000	500 000	%	93,529	467 645,00	0,28	
1,30 % Verizon Communications, Inc. 2020/2033	EUR	410 000	410 000	%	83,756	343 399,60	0,20	
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	350 000	530 000	450 000	%	111,008	388 528,00	0,23
4,25 % VF Corp. (MTN) 2023/2029	EUR	780 000	780 000	%	96,237	750 648,60	0,44	
1,00 % Viterria Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	1 380 000	600 000	%	89,001	1 228 213,80	0,73	
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	350 000	750 000	400 000	%	89,671	313 848,50	0,19
4,00 % Vodafone International Financing DAC (MTN) 2023/2043	EUR	460 000	460 000	%	101,428	466 568,80	0,28	
1,375 % Wendel SE 2022/2034	EUR	200 000	100 000	200 000	%	79,843	159 686,00	0,09
4,50 % Wendel SE (MTN) 2023/2030	EUR	400 000	900 000	500 000	%	103,463	413 852,00	0,24
4,625 % Werfen SA Spain (MTN) 2023/2028	EUR	900 000	900 000	%	102,016	918 144,00	0,54	
0,427 % Westpac Securities NZ (MTN) 2021/2026	EUR	780 000	350 000	%	91,932	717 069,60	0,42	
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028 *	EUR	830 000	350 000	420 000	%	94,84	787 172,00	0,47
4,156 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2023/2029 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	102,686	1 232 232,00	0,73	
8,375 % British Telecommunications PLC (MTN) 2023/2083 *	GBP	1 000 000	1 000 000	%	105,87	1 217 839,54	0,72	
5,15 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2026	GBP	250 000	250 000	%	100,566	289 206,70	0,17	
8,00 % Vodafone Group PLC (MTN) 2023/2086 *	GBP	800 000	800 000	%	106,911	983 851,47	0,58	
3,20 % AbbVie, Inc. (MTN) 2020/2029	USD	451 000		%	93,324	380 208,73	0,22	
6,10 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust 2023/2027	USD	580 000	580 000	%	102,218	535 559,31	0,32	
6,174 % Citigroup, Inc. 2023/2034 *	USD	310 000	310 000	%	103,584	290 072,51	0,17	
8,125 % Credit Agricole SA -Reg- 2016/perpetual *	USD	700 000	700 000	%	102,232	646 453,22	0,38	
6,10 % General Motors Financial Co., Inc. 2023/2034	USD	930 000	930 000	%	103,215	867 117,53	0,51	
7,336 % HSBC Holdings PLC 2022/2026 *	USD	290 000		410 000	%	103,779	271 869,00	0,16
6,50 % J.M. Smucker Co. 2023/2053	USD	370 000	370 000	%	115,832	387 152,87	0,23	
5,778 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2029 *	USD	340 000	340 000	%	102,899	316 040,16	0,19	
5,125 % UBS AG (MTN) 2014/2024	USD	300 000	300 000	%	99,224	268 899,62	0,16	
9,25 % UBS Group AG -Reg- 2023/perpetual *	USD	290 000	290 000	%	107,869	282 583,53	0,17	
5,836 % US Bancorp 2023/2034 *	USD	440 000	440 000	%	103,375	410 885,11	0,24	
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés						1 634 422,28	0,97	
Titres portant intérêt								
5,875 % A.P. Moller - Maersk A/S -144A- (MTN) 2023/2033	USD	840 000	840 000	%	104,275	791 246,29	0,47	
6,20 % Carrier Global Corp. -144A- 2023/2054	USD	180 000	180 000	%	116,205	188 951,14	0,11	
7,199 % Intesa Sanpaolo SpA -144A- (MTN) 2023/2033	USD	680 000	680 000	%	106,504	654 224,85	0,39	
Parts de fonds						8 081 868,59	4,77	
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	233	5 011	4 778	EUR	14 157,730	1,95	
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG Euro High Yield -XC- EUR - (0,200 %)	Actions	46 375	24 298		EUR	4 783 117,50	2,82	
Total du portefeuille-titres						165 737 641,43	97,91	
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt						-368 665,26	-0,22	
Créances / dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
EURO-BOBL FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	35	35			55 650,00	0,03	
EURO-BUND FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	7	575	568		-4 900,31	0,00	
EURO-BUXL 30Y BND MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-17		17		-158 100,00	-0,09	
LONG GILT FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-32		32		-114 790,04	-0,07	
US 10YR ULTRA FUT MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-27		27		-94 505,11	-0,06	
US 5YR NOTE (CBT) MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-21		21		-43 720,35	-0,03	
US LONG BOND(CBT) MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-1		1		-8 299,45	0,00	
Dérivés sur devises						63 110,05	0,04	
Créances / dettes								

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme						
Opérations de change à terme (Vente)						
Positions ouvertes						
EUR/GBP 2,7 millions					3 397,90	0,00
EUR/USD 7,5 millions					59 712,15	0,04
Avoirs bancaires					1 479 241,43	0,88
Dépositaire (à échéance quotidienne)						
Avoirs en euro	EUR				1 136 148,10	0,67
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE						
Livre sterling	GBP	160 229			184 313,39	0,11
Dollar américain	USD	175 769			158 779,94	0,10
Autres éléments d'actif					2 394 540,26	1,41
Intérêts à recevoir					2 334 463,93	1,38
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges					55 921,93	0,03
Autres actifs					4 154,40	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions					115 754,14	0,07
Total des éléments d'actif **					169 845 937,31	100,34
Autres engagements					-126 561,21	-0,07
Engagements découlant des coûts					-126 561,21	-0,07
Engagements découlant d'opérations sur actions					-25 892,30	-0,02
Total des engagements					-576 768,77	-0,34
Actif du fonds					169 269 168,54	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	93,31
Classe IC100	EUR	94,15
Classe LC	EUR	91,92
Classe TFC	EUR	93,19
Classe XC	EUR	95,02
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100,000
Classe IC100	Unité	862 988,000
Classe LC	Unité	6 654,373
Classe TFC	Unité	6 970,324
Classe XC	Unité	912 914,450

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Markit iBoxx Euro Corporate Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	79,627
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	129,577
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	100,478

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 26 798 277,17 euros.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

State Street Bank International GmbH et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Livre sterling.....	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds contenues dans le portefeuille-titres, applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres actions de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 5 113 949,42
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR 14 357,33
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 50 078,94
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -4 680,95
5. Autres revenus	EUR 300,74
Total des revenus	EUR 5 174 005,48
II. Dépenses	
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR -177 750,23
2. Commission de gestion	EUR -286 445,51
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base .. EUR	-317 264,36
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 79 099,07
Commission d'administration	EUR -48 280,22
3. Rémunération du dépositaire	EUR -23 448,34
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -32 442,50
5. Taxe d'abonnement	EUR -37 190,38
6. Autres dépenses	EUR -26 233,37
Total des dépenses	EUR -583 510,33
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 590 495,15
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -11 743 348,64
Résultat des opérations de vente	EUR -11 743 348,64
V. Résultat d'exercice	EUR -7 152 853,49

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,70 % par an,	classe IC100 0,23 % par an,
classe LC 1,04 % par an,	classe TFC 0,72 % par an,
classe XC 0,28 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 29 531,42 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 104 572 670,38
1. Encaissement (net)	EUR 52 263 364,73
2. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 3 242 329,50
3. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 590 495,15
4. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -11 743 348,64
5. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 16 343 657,42
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 169 269 168,54

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-11 743 348,64
<i>sur :</i>			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-12 279 312,11	
Opérations de change (à terme)	EUR	315 233,98	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	220 729,49	

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	169 269 168,54	
2022	EUR	104 572 670,38	
2021	EUR	177 107 843,33	

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	93,31
	Classe IC100	EUR	94,15
	Classe LC	EUR	91,92
	Classe TFC	EUR	93,19
2022	Classe XC	EUR	95,02
	Classe FC	EUR	85,76
	Classe IC100	EUR	86,15
	Classe LC	EUR	84,78
2021	Classe TFC	EUR	85,69
	Classe XC	EUR	86,99
	Classe FC	EUR	100,70
	Classe IC100	EUR	100,76
	Classe LC	EUR	99,90
	Classe TFC	EUR	100,67
	Classe XC	EUR	101,77

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,27 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 17 281 712,07 euros.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Euro High Yield

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment obligataire est de générer une croissance durable du capital supérieure à la performance de son indice de référence (ML Euro High Yield Constrained noté BB-B). À cette fin, il investit dans le monde entier dans des obligations d'entreprises (y compris celles du secteur financier) qui, pour la plupart, ne bénéficient pas d'une notation Investment Grade au moment de l'achat. La catégorie Non Investment Grade comprend les obligations notées BB+, y compris les obligations notées D et non notées. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest ESG Euro High Yield a enregistré une plus-value de 9,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant toutefois son indice de référence (+12,2 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Conformément au concept du compartiment, l'équipe de gestion du portefeuille a investi à l'échelle mondiale principalement dans des obligations d'entreprises à taux d'intérêt élevé, les émissions en

DWS Invest ESG Euro High Yield

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU2111935651	9,6 %	-0,6 %	-0,6 %
Classe FC	LU2111935495	10,1 %	0,8 %	1,2 %
Classe FD	LU2111935578	10,1 %	0,8 %	1,3 %
Classe IC	LU2399999486	10,4 %	-	-0,7 %
Classe IC50	LU2399999569	10,4 %	-	-0,5 %
Classe LD	LU2111935735	9,6 %	-0,6 %	-0,6 %
Classe TFC	LU2111935909	10,1 %	0,7 %	1,2 %
Classe TFD	LU2111936030	10,1 %	0,8 %	1,2 %
Classe XC	LU2111936113	10,6 %	2,2 %	3,2 %
Classe XD	LU2111936204	10,6 %	2,3 %	3,2 %
ML Euro High Yield Const. Index (noté BB-B)		12,2 %	2,4 %	3,4 %

¹⁾ Classes FC, FD, LC, LD, TFC, TFD, XC et XD lancées le 14 février 2020 / classes IC et IC50 lancées le 15 novembre 2021
Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

provenance de l'Europe constituant la priorité de placement. Ces obligations à rendement élevé (High Yield Bonds) sont des instruments de taux présentant une notation Non Investment Grade, négociées sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées que les obligations d'État des marchés principaux, et qui ont donc présenté un taux d'intérêt sensiblement supérieur. Afin de limiter les risques, l'équipe de gestion du portefeuille a concentré ses investissements sur les obligations à rendement élevé assorties d'une notation BB et B accordée par les principales agences de notation. En ce qui concerne la répartition sectorielle, le portefeuille était fondamentalement largement diversifié, même si les titres moins cycliques dans le secteur des services aux collectivités, de la santé ou des services ont été favorisés.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont

multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Dans ce contexte, le compartiment a enregistré une hausse sensible de sa valeur en 2023, mais n'a pas réussi à se rapprocher de son indice de référence. Cela s'est expliqué notamment par son positionnement plus défensif. La sous-pondération des banques du sud de l'Europe, plus faibles sur le plan fondamental, et la sous-pondération des secteurs cycliques, comme l'automobile, ont notamment freiné la performance relative du compartiment. En outre, la sous-pondération du secteur de

l'énergie, pour des raisons principalement liées aux critères ESG, a pesé sur la performance du DWS Invest ESG Euro High Yield. Cela n'a pu être que partiellement compensé par la contribution positive au résultat de la surpondération dans le secteur de la santé et des services. En outre, la sélection de titres individuels dans le secteur de l'industrie de base et des biens d'investissement a eu un effet positif sur la performance relative du compartiment.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Euro High Yield

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Secteur financier	0,07	0,00
Total des obligations	0,07	0,00
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	227 269 876,27	97,91
Total des obligations	227 269 876,27	97,91
3. Dérivés	49 379,69	0,02
4. Avoirs bancaires	1 473 658,02	0,64
5. Autres éléments d'actif	3 584 321,04	1,55
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	197 084,27	0,08
II. Engagements		
1. Autres engagements	-195 910,63	-0,09
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-255 231,94	-0,11
III. Actif du fonds	232 123 176,79	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Euro High Yield

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							226 968 121,27	97,78
Actions								
New Topco Shares	Unité	650	650		EUR	0	0,07	0,00
Titres portant intérêt								
3,625 % Durfy One BV (MTN) 2021/2026	CHF	400 000	400 000		%	99,625	429 521,28	0,19
3,248 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2020/perpetual *	EUR	1 200 000			%	96,217	1 154 604,00	0,50
2,625 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual * **	EUR	600 000			%	91,346	548 076,00	0,24
1,375 % Acciona Energia Financiacion Filiales SA (MTN) 2022/2032	EUR	300 000			%	84,12	252 360,00	0,11
2,625 % Accor SA 2019/perpetual *	EUR	1 600 000	900 000		%	97,743	1 563 888,00	0,67
2,375 % Accor SA (MTN) 2021/2028	EUR	600 000			%	95,611	573 666,00	0,25
2,625 % Adevinta ASA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1 200 000	400 000	200 000	%	99,398	1 192 776,00	0,51
3,00 % Adevinta ASA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	500 000			%	99,73	498 650,00	0,22
3,50 % Adient Global Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2016/2024	EUR	29 891	200 000	170 109	%	99,392	29 708,91	0,01
4,25 % Afflelou SAS (MTN) 2021/2026	EUR	100 000		300 000	%	99,861	99 861,00	0,04
5,00 % Agps Bondco PLC (MTN) 2021/2029	EUR	800 000			%	32,717	261 736,00	0,11
6,25 % AIB Group PLC 2020/perpetual *	EUR	400 000			%	99,416	397 664,00	0,17
5,25 % AIB Group PLC (MTN) 2023/2031 *	EUR	500 000	500 000		%	108,148	540 740,00	0,23
1,875 % Air France-KLM (MTN) 2020/2025	EUR	200 000	200 000		%	97,804	195 608,00	0,08
8,125 % Air France-KLM (MTN) 2023/2028 **	EUR	800 000	1 000 000	200 000	%	113,778	910 224,00	0,39
5,25 % Albion Financing 1 SARL Via Aggreko Holdings, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	300 000	400 000	%	100,314	401 256,00	0,17
2,625 % Allianz SE 2020/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	75,163	150 326,00	0,06
2,125 % Almirall SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	800 000	200 000		%	96,519	772 152,00	0,33
8,00 % Altice France Holding SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	500 000	500 000		%	57,802	289 010,00	0,12
2,50 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	350 000	750 000	400 000	%	96,685	338 397,50	0,15
3,375 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	500 000	500 000		%	79,481	397 405,00	0,17
2,125 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	900 000	400 000	%	96,816	484 080,00	0,21
4,25 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	300 000	500 000	200 000	%	79,622	238 866,00	0,10
1,125 % Amplifon SpA (MTN) 2020/2027	EUR	800 000	500 000	400 000	%	92,39	739 120,00	0,32
8,587 % Apollo Swedish Bidco AB -Reg- (MTN) 2023/2029 * **	EUR	700 000	700 000		%	101,845	712 915,00	0,31
3,00 % Ardagh Metal Packaging Finance USA LLC Via Ardagh Metal Packaging Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	300 000	300 000		%	80,888	242 664,00	0,10
2,125 % Ardagh Packaging Finance PLC Via Ardagh Holdings USA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	400 000	400 000		%	89,439	357 756,00	0,15
4,596 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	100 000		450 000	%	99,834	99 834,00	0,04
5,80 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2022/2032	EUR	200 000			%	107,954	215 908,00	0,09
5,399 % Assicurazioni Generali SpA (MTN) 2023/2033	EUR	200 000	200 000		%	106,533	213 066,00	0,09
5,00 % AT&S Austria Technologie & Systemtechnik AG 2022/perpetual *	EUR	900 000		200 000	%	89,921	809 289,00	0,35
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	900 000	500 000		%	98,233	884 097,00	0,38
2,625 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	900 000	800 000	400 000	%	98,201	883 809,00	0,38
4,75 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	200 000	200 000		%	100,077	200 154,00	0,09
7,25 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	1 400 000	1 400 000		%	107,339	1 502 746,00	0,65
5,75 % Azelis Finance NV -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	300 000		%	103,845	311 535,00	0,13
0,875 % Ball Corp. (MTN) 2019/2024	EUR	1 800 000	700 000		%	99,214	1 785 852,00	0,77
1,50 % Ball Corp. (MTN) 2019/2027	EUR	300 000		300 000	%	93,97	281 910,00	0,12
8,375 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2023/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	108,56	651 360,00	0,28
3,871 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2019/2030 *	EUR	400 000	400 000		%	97,153	388 612,00	0,17
1,125 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2021/2027 *	EUR	500 000	500 000		%	94,669	473 345,00	0,20
5,625 % Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2023/2026 *	EUR	600 000	600 000		%	102,814	616 884,00	0,27
2,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	100 000			%	96,408	96 408,00	0,04
5,375 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2022/2026 *	EUR	500 000			%	102,03	510 150,00	0,22
9,375 % Banco de Sabadell SA 2023/perpetual *	EUR	800 000	800 000		%	107,114	856 912,00	0,37
5,50 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2029 *	EUR	500 000	500 000		%	104,084	520 420,00	0,22
7,00 % Banijay Entertainment SASU (MTN) 2023/2029	EUR	690 000	690 000		%	105,785	729 916,50	0,31
7,50 % Bank of Ireland Group PLC 2020/perpetual *	EUR	200 000			%	101,531	203 062,00	0,09
6,00 % Bank of Ireland Group PLC 2020/perpetual *	EUR	400 000			%	98,824	395 296,00	0,17
6,75 % Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2033 *	EUR	100 000			%	108,154	108 154,00	0,05
7,375 % Bankinter SA 2023/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	101,615	203 230,00	0,09
3,125 % Bayer AG 2019/2079 *	EUR	1 100 000	1 100 000		%	90,531	995 841,00	0,43
5,375 % Bayer AG 2022/2082 *	EUR	1 400 000	1 400 000		%	95,017	1 330 238,00	0,57
4,625 % Bayer AG (MTN) 2023/2033	EUR	290 000	290 000		%	104,503	303 058,70	0,13
7,00 % Bayer AG 2023/2083 *	EUR	1 300 000	1 300 000		%	103,549	1 346 137,00	0,58
3,875 % Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2018/2028	EUR	700 000	700 000		%	96,986	678 902,00	0,29
3,375 % Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2031	EUR	200 000	200 000		%	88,346	176 692,00	0,08
1,00 % Berry Global, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	500 000		%	97,191	485 955,00	0,21
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1 400 000	500 000		%	99,826	1 397 564,00	0,60
7,375 % BNP Paribas SA 2023/perpetual *	EUR	400 000	400 000		%	106,713	426 852,00	0,18
6,25 % Boels Topholding BV -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	380 000	380 000		%	104,515	397 157,00	0,17
1,874 % British Telecommunications PLC 2020/2080 * **	EUR	1 100 000	700 000		%	95,541	1 050 951,00	0,45
8,722 % Burger King France SAS -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	210 000			%	100,715	211 501,50	0,09
6,75 % CaixaBank SA 2017/perpetual *	EUR	400 000			%	100,034	400 136,00	0,17
3,75 % CaixaBank SA (MTN) 2019/2029 *	EUR	200 000			%	99,885	199 770,00	0,09
8,25 % CaixaBank SA 2023/perpetual *	EUR	800 000	800 000		%	106,064	848 512,00	0,37

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,498 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2024	EUR	700 000	100 000	300 000	0,901	6 307,00	0,00
4,048 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2026	EUR	600 000	600 000		0,921	5 526,00	0,00
5,25 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2021/2027	EUR	1 040 000	1 040 000		0,945	9 828,00	0,00
2,375 % Catalent Pharma Solutions, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	700 000	200 000	700 000	87,308	611 156,00	0,26
1,75 % CECONOMY AG (MTN) 2021/2026	EUR	200 000		100 000	87,23	174 460,00	0,08
0,75 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2026	EUR	700 000			92,735	649 145,00	0,28
1,25 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2029	EUR	800 000	500 000		89,419	715 352,00	0,31
2,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2033	EUR	600 000	300 000		85,453	512 718,00	0,22
1,50 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2028	EUR	200 000			91,722	183 444,00	0,08
1,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2027	EUR	800 000			91,669	733 352,00	0,32
2,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2032	EUR	700 000	700 000		85,686	599 802,00	0,26
1,00 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2027	EUR	700 000			92,454	647 178,00	0,28
1,875 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2029	EUR	1 300 000	200 000		91,289	1 186 757,00	0,51
1,75 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2030	EUR	1 000 000	300 000		87,794	877 940,00	0,38
4,00 % Chemours Co. (MTN) 2018/2026	EUR	1 200 000	200 000		98,557	1 182 684,00	0,51
7,50 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	540 000	540 000				
8,752 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030 *	EUR	1 000 000	1 000 000		102,761	1 027 610,00	0,44
4,00 % Commerzbank AG (MTN) 2020/2030 *	EUR	1 300 000	1 000 000		98,43	1 279 590,00	0,55
6,125 % Commerzbank AG 2020/perpetual *	EUR	400 000			96,824	387 296,00	0,17
1,375 % Commerzbank AG (MTN) 2021/2031 *	EUR	300 000	300 000		89,571	268 713,00	0,12
6,75 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2033 *	EUR	500 000	500 000		106,701	533 505,00	0,23
5,25 % Commerzbank AG (MTN) 2023/2029 *	EUR	200 000	200 000		105,132	210 264,00	0,09
5,00 % Consolidated Energy Finance SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	1 200 000	1 200 000		81,524	978 288,00	0,42
4,25 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2017/2026	EUR	1 000 000	200 000		99,715	997 150,00	0,43
3,125 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	800 000	400 000		92,187	737 496,00	0,32
3,25 % Cooperatieve Rabobank UA 2019/perpetual *	EUR	400 000			89,277	357 108,00	0,15
4,875 % Cooperatieve Rabobank UA 2022/perpetual **	EUR	800 000	800 000		90,518	724 144,00	0,31
3,875 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	200 000	100 000	900 000	100,123	200 246,00	0,09
7,25 % Credit Agricole SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	400 000	400 000		106,08	424 320,00	0,18
2,625 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2016/2024	EUR	900 000			98,802	889 218,00	0,38
5,00 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	480 000	480 000		103,935	498 888,00	0,22
8,50 % Dana Financing Luxembourg Sarl -Reg- (MTN) 023/2031	EUR	900 000	900 000		109,845	988 605,00	0,43
8,675 % Deuce FinCo PLC -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	300 000	300 000		100,794	302 382,00	0,13
4,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2032 *	EUR	1 000 000			96,337	963 370,00	0,42
3,00 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2026	EUR	1 200 000	200 000		97,523	1 170 276,00	0,50
3,75 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2028	EUR	500 000	600 000	600 000	98,907	494 535,00	0,21
2,875 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2027	EUR	1 000 000	300 000		96,465	964 650,00	0,42
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	900 000			32,708	294 372,00	0,13
3,00 % Dometic Group AB (MTN) 2019/2026	EUR	300 000	300 000		98,596	295 788,00	0,13
2,00 % Dometic Group AB (MTN) 2021/2028	EUR	700 000	300 000		87,495	612 465,00	0,26
5,00 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1 000 000	200 000		98,017	980 170,00	0,42
3,375 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	200 000		90,41	452 050,00	0,19
2,625 % Drax Finco PLC (MTN) 2020/2025	EUR	700 000		300 000	97,021	679 147,00	0,29
2,50 % Duffry One BV (MTN) 2017/2024	EUR	800 000	200 000		98,576	788 608,00	0,34
2,00 % Duffry One BV (MTN) 2019/2027	EUR	600 000	300 000		93,828	562 968,00	0,24
3,375 % Duffry One BV (MTN) 2021/2028	EUR	800 000	330 000		95,667	765 336,00	0,33
3,00 % EC Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 400 000	900 000		96,623	1 352 722,00	0,58
1,70 % EDP - Energias de Portugal SA 2020/2080 *	EUR	900 000	200 000		95,848	862 632,00	0,37
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081 *	EUR	900 000			93,316	839 844,00	0,36
1,50 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR	300 000			90,14	270 420,00	0,12
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR	900 000	600 000		84,481	760 329,00	0,33
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083 *	EUR	1 100 000	1 100 000		103,887	1 142 757,00	0,49
5,50 % eDreams ODIGEO SA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	800 000	200 000		99,733	797 864,00	0,34
3,75 % Elior Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	200 000	200 000	92,726	370 904,00	0,16
6,375 % Emerald Debt Merger Sub LLC -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	500 000	500 000		107,071	535 355,00	0,23
7,75 % Emeria SASU -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1 400 000	1 400 000		97,2	1 360 800,00	0,59
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual *	EUR	450 000	450 000		91,733	412 798,50	0,18
1,875 % Enel SpA 2021/perpetual *	EUR	200 000	200 000		79,374	158 748,00	0,07
6,375 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	150 000	150 000		104,736	157 104,00	0,07
6,625 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	500 000	500 000		106,594	532 970,00	0,23
7,875 % Ephios Subco 3 Sarl -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	440 000	440 000		103,745	456 478,00	0,20
6,75 % Eurofins Scientific SE 2023/perpetual *	EUR	700 000	700 000		104,104	728 728,00	0,31
1,375 % Evonik Industries AG 2021/2081 *	EUR	1 200 000	1 200 000		88,961	1 067 532,00	0,46
3,375 % Explorer II AS (MTN) 2020/2025	EUR	300 000	300 000		91,787	275 361,00	0,12
5,625 % FIS Fabbrica Italiana Sintetici SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	1 400 000	200 000		93,497	1 308 958,00	0,56
6,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2028	EUR	610 000	610 000		108,094	659 373,40	0,28
2,625 % Forvia (MTN) 2018/2025	EUR	400 000	200 000		98,358	393 432,00	0,17
3,125 % Forvia (MTN) 2019/2026	EUR	800 000			98,231	785 848,00	0,34
2,375 % Forvia (MTN) 2019/2027	EUR	200 000			94,8	189 600,00	0,08
3,75 % Forvia (MTN) 2020/2028	EUR	1 000 000	700 000		98,189	981 890,00	0,42
2,75 % Forvia (MTN) 2021/2027	EUR	500 000			95,886	479 430,00	0,21
7,25 % Forvia 2022/2026	EUR	800 000	190 000		106,213	849 704,00	0,37
11,00 % Frigo Debtco PLC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	395 650	395 650		48,787	193 025,77	0,08

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	1700 000	300 000	%	99,312	1688 304,00	0,73	
8,877 % Golden Goose SpA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	700 000	300 000	%	100,731	705 117,00	0,30	
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1300 000	500 000	%	92,764	1205 932,00	0,52	
10,25 % Green Bidco SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	450 000	1030 000	580 000	%	88,153	396 688,50	0,17
3,875 % Grifols Escrow Issuer SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	1300 000	1300 000		%	91,726	1 192 438,00	0,51
3,20 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	800 000	200 000	900 000	%	98,278	786 224,00	0,34
1,625 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	1300 000	1300 000	500 000	%	98,083	1 275 079,00	0,55
2,25 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	400 000	300 000		%	94,457	377 828,00	0,16
3,625 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	600 000			%	98,848	593 088,00	0,26
4,125 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	800 000			%	99,146	793 168,00	0,34
6,75 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	600 000	600 000		%	106,387	638 322,00	0,28
3,375 % Grupo Antolin-Irausa SA -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	400 000		300 000	%	88,451	353 804,00	0,15
7,925 % Guala Closures SpA -Reg- (MTN) 2023/2029 *	EUR	300 000	300 000		%	101,589	304 767,00	0,13
4,25 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2022/2027	EUR	1100 000	600 000		%	100,49	1 105 390,00	0,48
5,125 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	400 000		%	104,338	417 352,00	0,18
1,575 % Iberdrola Finanzas SA 2021/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	89,3	535 800,00	0,23
4,875 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	700 000	700 000		%	100,983	706 881,00	0,30
9,502 % Iceland Bondco PLC -Reg- 2023/2027 *	EUR	400 000	530 000	130 000	%	100,304	401 216,00	0,17
3,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2016/2026	EUR	500 000	500 000		%	98,894	494 470,00	0,21
3,875 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	300 000			%	98,136	294 408,00	0,13
8,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1400 000	1400 000		%	109,12	1 527 680,00	0,66
5,125 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1200 000	200 000	500 000	%	99,902	1 198 824,00	0,52
5,375 % Iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	400 000			%	102,944	411 776,00	0,18
5,625 % Iliad SA (MTN) 2023/2030	EUR	300 000	500 000	200 000	%	103,846	311 538,00	0,13
5,375 % Iliad SA (MTN) 2023/2029	EUR	900 000	900 000		%	102,917	926 253,00	0,40
7,965 % IMA Industria Macchine Automatiche SpA -Reg- (MTN) 2020/2028 *	EUR	400 000	400 000		%	100,219	400 876,00	0,17
2,875 % Infineon Technologies AG (MTN) 2019/perpetual *	EUR	400 000			%	97,945	391 780,00	0,17
3,625 % Infineon Technologies AG 2019/perpetual *	EUR	500 000			%	96,001	480 005,00	0,21
3,75 % International Consolidated Airlines Group SA (MTN) 2021/2029	EUR	400 000	400 000		%	97,298	389 192,00	0,17
10,00 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	600 000	600 000		%	104,174	625 044,00	0,27
7,75 % Intesa Sanpaolo SpA 2017/perpetual **	EUR	1000 000	200 000		%	102,748	1 027 480,00	0,44
5,875 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2020/perpetual *	EUR	900 000			%	99,289	893 601,00	0,39
6,375 % Intesa Sanpaolo SpA 2022/perpetual *	EUR	260 000			%	95,909	249 363,40	0,11
6,184 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2034 *	EUR	410 000	410 000		%	105,762	433 624,20	0,19
9,125 % Intesa Sanpaolo SpA 2023/perpetual *	EUR	210 000	210 000		%	110,253	231 531,30	0,10
3,125 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	312 667	260 555		%	98,461	307 854,73	0,13
3,50 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	450 000			%	85,229	383 530,50	0,17
4,875 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1000 000	400 000		%	93,763	937 630,00	0,40
9,25 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2022/2028	EUR	150 000		120 000	%	91,614	137 421,00	0,06
10,502 % Iqera Group SAS 2023/2027 *	EUR	250 000	250 000		%	87,628	219 070,00	0,09
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	300 000			%	98,78	296 340,00	0,13
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	800 000			%	94,095	752 760,00	0,32
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	1500 000	200 000		%	95,606	1 434 090,00	0,62
1,75 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	200 000		%	96,433	385 732,00	0,17
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1000 000	700 000		%	91,832	918 320,00	0,40
10,00 % Italmatch Chemicals SpA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	1000 000	1200 000	200 000	%	103,503	1 035 030,00	0,45
3,625 % James Hardie International Finance DAC -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	800 000	200 000		%	98,361	786 888,00	0,34
9,465 % Kapla Holding SAS -Reg- 2023/2027 *	EUR	500 000	500 000		%	102,22	511 100,00	0,22
4,25 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	900 000	600 000		%	82,753	744 777,00	0,32
6,50 % Kleopatra Holdings 2 SCA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	400 000	200 000		%	53,973	215 892,00	0,09
5,00 % Kongsberg Actuation Systems BV -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	887 273	305 453		%	98,429	873 333,66	0,38
2,00 % Koninklijke KPN NV 2019/perpetual *	EUR	1400 000	300 000		%	97,34	1 362 760,00	0,59
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual *	EUR	500 000	390 000		%	103,522	517 610,00	0,22
3,75 % Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	800 000	800 000		%	95,902	767 216,00	0,33
3,125 % La Poste SA 2018/perpetual *	EUR	500 000			%	96,307	481 535,00	0,21
5,75 % Lenzing AG 2020/perpetual *	EUR	1200 000			%	87,469	1 049 628,00	0,45
9,718 % Limacorporate SpA -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR	1200 000	1200 000		%	101,438	1 217 250,00	0,52
2,875 % Loxam SAS -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	200 000	200 000		%	97,123	194 246,00	0,08
5,75 % Loxam SAS (MTN) 2019/2027	EUR	200 000			%	98,608	197 216,00	0,09
6,375 % Loxam SAS (MTN) 2023/2028	EUR	460 000	460 000		%	104,343	479 977,80	0,21
7,25 % LSF XI Magpie Bidco Sarl -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	1300 000	1300 000		%	93,7	1 218 100,00	0,52
6,125 % Marcolin SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000	200 000		%	95,953	287 859,00	0,12
2,30 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2020/2030 *	EUR	250 000			%	95,48	238 700,00	0,10
7,375 % Motion Finco Sarl -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	1200 000	1400 000	200 000	%	102,446	1 229 352,00	0,53
8,00 % National Bank of Greece SA (MTN) 2023/2034 ***	EUR	1400 000	1400 000		%	106,473	1 490 622,00	0,64
3,375 % Naturgy Finance BV 2015/perpetual *	EUR	600 000			%	99,309	595 854,00	0,26
2,374 % Naturgy Finance BV 2021/perpetual *	EUR	1000 000			%	91,484	914 840,00	0,39
2,75 % Nexans SA (MTN) 2017/2024	EUR	500 000			%	99,596	497 980,00	0,21
5,50 % Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR	300 000	300 000		%	106,262	318 786,00	0,14
1,75 % Nexi SpA (MTN) 2019/2024	EUR	300 000		300 000	%	98,096	294 288,00	0,13
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR	1300 000	600 000	500 000	%	94,984	1 234 792,00	0,53
2,125 % Nexi SpA (MTN) 2021/2029 **	EUR	800 000	800 000	200 000	%	88,466	707 728,00	0,31
1,625 % NGG Finance PLC 2019/2079 *	EUR	1400 000	600 000		%	98,06	1 372 840,00	0,59
2,125 % NGG Finance PLC 2019/2082 *	EUR	700 000	700 000		%	90,911	636 377,00	0,27
4,00 % NH Hotel Group SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1000 000	500 000		%	99,167	991 670,00	0,43

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
7,25 % Nidda BondCo GmbH -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	136 411		63 588	%	99,727	136 038,76	0,06
7,50 % Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- 2022/2026	EUR	1 800 000	1 200 000		%	103,132	1 856 376,00	0,80
2,50 % Nomad Foods Bondco Plc -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	1 900 000	300 000		%	94,039	1 786 741,00	0,77
6,25 % OI European Group BV -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	500 000	500 000		%	104,911	524 555,00	0,23
3,50 % Ontex Group NV (MTN) 2021/2026	EUR	200 000		300 000	%	96,717	193 434,00	0,08
5,00 % Orange SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	300 000			%	102,302	306 906,00	0,13
2,875 % Organon & Co. Via Organon Foreign Debt Co-Issuer BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	400 000		500 000	%	91,909	367 636,00	0,16
5,25 % Orsted AS 2022/3022 *	EUR	1 600 000	1 250 000		%	100,182	1 602 912,00	0,69
3,50 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	200 000		540 000	%	96,543	193 086,00	0,08
6,50 % Paprec Holding SA -Reg- 2023/2027	EUR	580 000	580 000		%	107,08	621 064,00	0,27
7,25 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	300 000	300 000		%	107,58	322 740,00	0,14
6,50 % Parts Europe SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	600 000			%	100,328	601 968,00	0,26
7,993 % Parts Europe SA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	1 100 000	600 000		%	100,863	1 109 493,00	0,48
4,375 % Peach Property Finance GmbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	800 000	600 000		%	79,177	633 416,00	0,27
3,00 % Permanent TSB Group Holdings PLC (MTN) 2021/2031 *	EUR	300 000	300 000		%	94,522	283 566,00	0,12
6,625 % Permanent TSB Group Holdings PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	105,619	1 056 190,00	0,46
4,75 % PHM Group Holding Oy -144A- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	500 000		%	91,185	455 925,00	0,20
11,42 % PHM Group Holding Oy -144A- 2022/2026 *	EUR	460 000	250 000		%	101,646	467 571,60	0,20
2,375 % Phoenix PIB Dutch Finance BV (MTN) 2020/2025	EUR	400 000	400 000		%	97,555	390 220,00	0,17
6,50 % Piaggio & C SpA (MTN) 2023/2030	EUR	1 000 000	1 000 000		%	105,399	1 053 990,00	0,45
4,625 % PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	1 100 000	300 000		%	99,634	1 095 974,00	0,47
9,965 % PrestigeBidCo GmbH -Reg- (MTN) 2022/2027 *	EUR	500 000	500 000		%	101,69	508 450,00	0,22
3,00 % ProGroup AG -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	500 000	800 000	300 000	%	97,493	487 465,00	0,21
3,50 % Prokon Regenerative Energien eG 2016/2030	EUR	124 251		(30 923)	%	91,2	113 316,98	0,05
1,50 % Q-Park Holding I BV -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000	500 000		%	98,203	491 015,00	0,21
2,00 % Q-Park Holding I BV -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	400 000	400 000		%	92,822	371 288,00	0,16
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	EUR	300 000			%	67,74	203 220,00	0,09
4,625 % Redeia Corp., SA 2023/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000		%	102,016	1 020 160,00	0,44
2,00 % Renault SA (MTN) 2018/2026	EUR	300 000	300 000		%	95,691	287 073,00	0,12
1,25 % Renault SA (MTN) 2019/2025	EUR	600 000			%	96,219	577 314,00	0,25
2,50 % Renault SA (MTN) 2021/2027	EUR	400 000	400 000		%	96,113	384 452,00	0,17
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	200 000		300 000	%	94,528	189 056,00	0,08
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	1 000 000	460 000		%	93,39	933 900,00	0,40
5,25 % Rexel SA (MTN) 2023/2030	EUR	300 000	300 000		%	104,392	313 176,00	0,14
6,75 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	1 200 000			%	100,442	1 205 304,00	0,52
7,827 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2019/2025 *	EUR	400 000	200 000		%	100,456	401 824,00	0,17
2,375 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2019/2026	EUR	100 000	500 000	700 000	%	72,773	72 773,00	0,03
2,25 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2020/2027	EUR	200 000	200 000		%	67,144	134 288,00	0,06
0,75 % SBB Treasury Oyj (MTN) 2020/2028	EUR	700 000	500 000		%	59,9	419 300,00	0,18
3,375 % Schaeffler AG (MTN) 2020/2028	EUR	300 000			%	97,08	291 240,00	0,13
5,625 % SES SA 2016/perpetual *	EUR	600 000			%	100,167	601 002,00	0,26
5,25 % SIG PLC (MTN) 2021/2026	EUR	800 000	100 000		%	90,557	724 456,00	0,31
5,50 % Signa Development Finance SCS -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	300 000	100 000	100 000	%	9,5	28 500,00	0,01
7,875 % Societe Generale SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	103,34	310 020,00	0,13
4,75 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2015/2025 **	EUR	700 000			%	100,171	701 197,00	0,30
3,125 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2017/2025	EUR	400 000	400 000		%	96,938	387 752,00	0,17
4,50 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2018/2025	EUR	400 000	400 000		%	99,686	398 744,00	0,17
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	1 200 000	900 000	300 000	%	98,344	1 180 128,00	0,51
2,50 % Solvay SA 2020/perpetual *	EUR	500 000	500 000		%	95,152	475 760,00	0,21
2,625 % SPIE SA (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000	300 000		%	97,992	979 920,00	0,42
4,00 % SSE PLC 2022/perpetual *	EUR	1 300 000	770 000		%	97,137	1 262 781,00	0,54
5,75 % Summer BC Holdco B SARL -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	1 000 000	400 000		%	95,969	959 690,00	0,41
3,875 % Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	1 000 000	300 000		%	99,145	991 450,00	0,43
6,00 % Techem Verwaltungsgesellschaft 674 mbH -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	615 438			%	100,05	615 746,23	0,27
2,00 % Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	300 000	300 000	300 000	%	98,018	294 054,00	0,13
3,875 % Tele Columbus AG -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	800 000	800 000	300 000	%	64,819	518 552,00	0,22
7,75 % Telecom Italia Finance SA (MTN) 2003/2033	EUR	300 000		200 000	%	116,91	350 730,00	0,15
3,625 % Telecom Italia SpA (MTN) 2016/2024	EUR	300 000	300 000		%	99,959	299 877,00	0,13
2,375 % Telecom Italia SpA (MTN) 2017/2027	EUR	900 000			%	93,7	843 300,00	0,36
2,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2018/2026	EUR	500 000	300 000		%	96,99	484 950,00	0,21
4,00 % Telecom Italia SpA (MTN) 2019/2024	EUR	437 000	200 000	363 000	%	99,818	436 204,66	0,19
2,75 % Telecom Italia SpA (MTN) 2019/2025	EUR	800 000	500 000		%	97,665	781 320,00	0,34
1,625 % Telecom Italia SpA (MTN) 2021/2029	EUR	600 000	400 000		%	86,642	519 852,00	0,22
6,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	1 600 000	1 600 000		%	106,726	1 707 616,00	0,74
7,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	1 200 000	1 200 000		%	111,391	1 336 692,00	0,58
3,875 % Telefonica Europe BV 2018/perpetual *	EUR	700 000			%	97,112	679 784,00	0,29
4,375 % Telefonica Europe BV 2019/perpetual *	EUR	1 200 000	700 000		%	99,536	1 194 432,00	0,51
2,502 % Telefonica Europe BV 2020/perpetual *	EUR	500 000	500 000		%	92,458	462 290,00	0,20
2,88 % Telefonica Europe BV 2021/perpetual *	EUR	800 000	200 000		%	91,277	730 216,00	0,31
7,125 % Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR	400 000	200 000		%	108,128	432 512,00	0,19
6,135 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual *	EUR	800 000	800 000		%	103,036	824 288,00	0,36
6,75 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	107,027	321 081,00	0,14
3,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -Reg- 2017/2028	EUR	600 000			%	95,54	573 240,00	0,25

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
11,448 % Tendam Brands SAU -Reg- (MTN) 2022/2028 *	EUR	586 667	420 000	633 333	%	101,756	596 968,56	0,26
2,995 % TenneT Holding BV 2017/perpetual *	EUR	1 100 000	300 000		%	99,727	1 096 997,00	0,47
2,374 % TenneT Holding BV 2020/perpetual *	EUR	1 000 000	650 000		%	97,246	972 460,00	0,42
2,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale 2022/perpetual *	EUR	1 600 000	1 200 000		%	89,803	1 436 848,00	0,62
4,375 % TK Elevator Midco GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	800 000	800 000		%	96,767	774 136,00	0,33
7,752 % Trivium Packaging Finance BV -Reg- (MTN) 2019/2026 *	EUR	900 000	400 000		%	100,277	902 493,00	0,39
2,50 % UGI International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	1 300 000	1 300 000		%	85,378	1 109 914,00	0,48
2,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual *	EUR	400 000			%	88,292	353 168,00	0,15
7,25 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2023/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	99,986	299 958,00	0,13
7,50 % UniCredit SpA 2019/perpetual *	EUR	600 000			%	103,233	619 398,00	0,27
2,731 % UniCredit SpA 2020/2032 *	EUR	1 100 000	700 000		%	93,938	1 033 318,00	0,45
3,875 % UPC Holding BV -Reg- 2017/2029	EUR	300 000	300 000	300 000	%	92,838	278 514,00	0,12
3,625 % UPCB Finance VII Ltd -Reg- 2017/2029	EUR	800 000	200 000		%	95,81	766 480,00	0,33
3,25 % Valeo (MTN) 2014/2024	EUR	400 000	400 000		%	99,953	399 812,00	0,17
1,625 % Valeo (MTN) 2016/2026	EUR	700 000			%	96,245	673 715,00	0,29
1,50 % Valeo (MTN) 2018/2025	EUR	500 000			%	96,762	483 810,00	0,21
5,375 % Valeo (MTN) 2022/2027	EUR	1 400 000	400 000		%	104,075	1 457 050,00	0,63
5,875 % Valeo (MTN) 2023/2029	EUR	300 000	300 000		%	107,518	322 554,00	0,14
2,25 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual *	EUR	600 000	400 000		%	94,602	567 612,00	0,24
2,50 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual *	EUR	1 600 000	400 000		%	89,735	1 435 760,00	0,62
5,993 % Veolia Environnement SA 2023/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	105,211	315 633,00	0,14
3,875 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	400 000	400 000		%	98,503	394 012,00	0,17
3,25 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	1 000 000	800 000		%	96,274	962 740,00	0,41
9,25 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	1 000 000	300 000		%	107,761	1 077 610,00	0,46
7,125 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	800 000	800 000		%	105,548	844 384,00	0,36
5,25 % Verisure Midholding AB -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	200 000	200 000		%	95,78	191 560,00	0,08
2,625 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	400 000			%	95,164	380 656,00	0,16
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 **	EUR	700 000			%	89,671	627 697,00	0,27
2,125 % Volvo Car AB (MTN) 2019/2024	EUR	700 000			%	99,438	696 066,00	0,30
4,25 % Volvo Car AB (MTN) 2022/2028 **	EUR	540 000	200 000		%	101,009	545 448,60	0,24
3,50 % VZ Secured Financing BV -Reg- (MTN) 2022/2032	EUR	710 000			%	88,555	628 740,50	0,27
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	900 000	200 000	700 000	%	88,063	792 567,00	0,34
3,625 % Webuild SpA (MTN) 2020/2027	EUR	250 000			%	94,84	237 100,00	0,10
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	600 000			%	102,186	613 116,00	0,26
3,875 % Webuild SpA 2022/2026	EUR	300 000		210 000	%	98,315	294 945,00	0,13
7,00 % Webuild SpA (MTN) 2023/2028 **	EUR	750 000	750 000		%	104,703	785 272,50	0,34
6,80 % WEPA Hygieneprodukte GmbH -Reg- (MTN) 2019/2026 *	EUR	200 000	200 000		%	99,702	199 404,00	0,09
2,875 % WEPA Hygieneprodukte GmbH -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	300 000	300 000		%	93,989	281 967,00	0,12
2,75 % Wienerberger AG (MTN) 2020/2025	EUR	500 000			%	98,533	492 665,00	0,21
2,25 % WMG Acquisition Corp. -Reg- (MTN) 2021/2031	EUR	600 000	600 000		%	87,875	527 250,00	0,23
5,50 % Wp/ap Telecom Holdings III BV -Reg- (MTN) 2021/2030	EUR	400 000			%	91,584	366 336,00	0,16
3,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2029	EUR	300 000			%	92,372	277 116,00	0,12
6,125 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	200 000	200 000		%	106,545	213 090,00	0,09
3,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2028	EUR	200 000			%	96,744	193 488,00	0,08
2,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2027	EUR	500 000		200 000	%	92,666	463 330,00	0,20
2,25 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2028 **	EUR	600 000	400 000		%	92,113	552 678,00	0,24
3,375 % Ziggo Bond Co., BV -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	450 000	200 000	350 000	%	84,68	381 060,00	0,16
2,875 % Ziggo BV -Reg- 2019/2030	EUR	300 000	200 000		%	89,334	268 002,00	0,12
6,50 % AA Bond Co., Ltd -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	1 100 000	1 100 000		%	95,661	1 210 444,16	0,52
4,00 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2021/2028	GBP	400 000	290 000		%	93,508	430 254,99	0,19
8,125 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2023/2030	GBP	490 000	490 000		%	106,564	600 653,14	0,26
8,875 % Barclays PLC 2022/perpetual *	GBP	400 000			%	99,936	459 831,92	0,20
9,25 % Barclays PLC 2023/perpetual *	GBP	800 000	800 000		%	99,887	919 212,91	0,40
6,875 % CaixaBank SA (MTN) 2023/2033 *	GBP	200 000	200 000		%	102,095	234 883,02	0,10
8,50 % GTCR W-2 Merger Sub LLC Via GTCR W Dutch Finance Sub BV -Reg- (MTN) 2023/2031	GBP	190 000	190 000		%	108,524	237 190,10	0,10
8,50 % Lloyds Banking Group PLC 2023/perpetual *	GBP	200 000	400 000		%	101,185	232 789,45	0,10
3,875 % Ocado Group Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	900 000	200 000	200 000	%	86,698	897 570,86	0,39
3,25 % Pinewood Finance Co., Ltd -Reg- (MTN) 2019/2025	GBP	600 000	200 000		%	97,378	672 092,83	0,29
3,625 % Pinewood Finance Co., Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027	GBP	400 000	400 000		%	92,352	424 935,93	0,18
3,50 % Premier Foods Finance PLC (MTN) 2021/2026	GBP	1 200 000	200 000		%	93,624	1 292 366,22	0,56
3,75 % Travis Perkins PLC (MTN) 2020/2026	GBP	200 000			%	94,475	217 352,21	0,09
10,25 % TVL Finance PLC -Reg- (MTN) 2023/2028	GBP	430 000	430 000		%	104,186	515 341,34	0,22
6,50 % Very Group Funding Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	150 000	550 000	400 000	%	87,203	150 466,51	0,07
5,00 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- (MTN) 2017/2027	GBP	600 000	200 000		%	97,65	673 970,14	0,29
5,25 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- (MTN) 2019/2029	GBP	800 000	400 000		%	93,347	859 028,38	0,37
4,25 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- 2019/2030	GBP	700 000	300 000		%	87,857	707 443,19	0,30
4,875 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	GBP	900 000			%	97,562	1 010 044,16	0,44
3,20 % Allianz SE -Reg- 2021/perpetual *	USD	400 000			%	79,414	286 952,01	0,12
9,375 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2023/perpetual *	USD	1 000 000	1 000 000		%	106,673	963 622,01	0,42
9,25 % BNP Paribas SA 2022/perpetual *	USD	600 000			%	106,954	579 696,24	0,25
6,625 % Drax Finco PLC -144A- (MTN) 2018/2025	USD	700 000	700 000		%	99,007	626 060,27	0,27
8,00 % HSBC Holdings PLC 2023/perpetual *	USD	410 000	410 000		%	103,724	384 162,81	0,17
5,75 % ING Groep NV 2019/perpetual *	USD	300 000			%	93,519	253 438,92	0,11
7,50 % ING Groep NV 2023/perpetual *	USD	470 000	470 000		%	100,054	424 800,01	0,18
10,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2022/2024	USD	210 000			%	102,691	194 806,70	0,08

DWS Invest ESG Euro High Yield

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
10,00 % Societe Generale SA -Reg- 2023/perpetual *	USD	350 000	350 000	%	107,084	338 567,16	0,15	
9,375 % Société Générale SA 2022/perpetual *	USD	200 000		%	104,447	188 702,72	0,08	
7,625 % Swedbank AB 2023/perpetual *	USD	400 000	400 000	%	97,474	352 209,43	0,15	
6,25 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	USD	200 000	200 000	200 000	%	99,809	180 323,32	0,08
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés						301 755,07	0,13	
Titres portant intérêt								
4,75 % Axalta Coating Systems LLC ViA Axalta Coating Systems Dutch Holding B BV -144A- (MTN) 2020/2027	USD	150 000		%	97,71	132 398,32	0,06	
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	200 000		%	93,739	169 356,75	0,07	
Total du portefeuille-titres						227 269 876,34	97,91	
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises Créances / dettes						49 379,69	0,02	
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 10,9 millions						12 793,63	0,00	
EUR/USD 6,1 millions						36 586,06	0,02	
Avoirs bancaires						1 473 658,02	0,64	
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR					292 849,69	0,13	
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	439 062				505 060,52	0,22	
Franc suisse	CHF	103 467				111 520,99	0,05	
Dollar américain	USD	624 599				564 226,82	0,24	
Autres éléments d'actif						3 584 321,04	1,55	
Intérêts à recevoir						3 541 699,96	1,53	
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						38 899,65	0,02	
Autres actifs						3 721,43	0,00	
À recevoir au titre d'opérations sur actions						197 084,27	0,08	
Total des éléments d'actif						232 574 319,36	100,20	
Autres engagements						-195 910,63	-0,09	
Engagements découlant des coûts						-195 910,63	-0,09	
Engagements découlant d'opérations sur actions						-255 231,94	-0,11	
Total des engagements						-451 142,57	-0,20	
Actif du fonds						232 123 176,79	100,00	

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	101,24
Classe FD	EUR	92,51
Classe IC	EUR	99,30
Classe IC50	EUR	99,47
Classe LC	EUR	99,44
Classe LD	EUR	92,09
Classe TFC	EUR	101,19
Classe TFD	EUR	92,48
Classe XC	EUR	103,17
Classe XD	EUR	92,91

DWS Invest ESG Euro High Yield

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	108 996,222
Classe FD	Unité	100,000
Classe IC	Unité	107,000
Classe IC50	Unité	242 933,000
Classe LC	Unité	2 606,000
Classe LD	Unité	5 121,000
Classe TFC	Unité	852 969,978
Classe TFD	Unité	30 166,000
Classe XC	Unité	1 018 319,994
Classe XD	Unité	21 645,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
ICE BofA BB-B Rated Euro High Yield Constrained Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	88,173
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	108,805
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	99,311

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 32 564 303,86 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme
Société Générale et UBS AG.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	Total
2,625 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual *	EUR	500 000	456 730,00	
8,125 % Air France-KLM (MTN) 2023/2028	EUR	800 000	910 224,00	
8,587 % Apollo Swedish Bidco AB -Reg- (MTN) 2023/2029 *	EUR	600 000	611 070,00	
1,874 % British Telecommunications PLC 2020/2080 *	EUR	1100 000	1 050 951,00	
4,875 % Cooperatieve Rabobank UA 2022/perpetual *	EUR	400 000	362 072,00	
7,75 % Intesa Sanpaolo SpA 2017/perpetual *	EUR	1 000 000	1 027 480,00	
8,00 % National Bank of Greece SA (MTN) 2023/2034 *	EUR	1 400 000	1 490 622,00	
2,125 % Nexi SpA (MTN) 2021/2029	EUR	700 000	619 262,00	
4,75 % SoftBank Group Corp. (MTN) 2015/2025	EUR	700 000	701 197,00	
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	600 000	538 026,00	
4,25 % Volvo Car AB (MTN) 2022/2028	EUR	400 000	404 036,00	
7,00 % Webuild SpA (MTN) 2023/2028	EUR	200 000	209 406,00	
2,25 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2028	EUR	500 000	460 565,00	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **8 841 641,00** **8 841 641,00**

Parties contractantes des prêts de titres
Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres **EUR** **9 574 894,48**
dont :
Obligations **EUR** **6 675 358,59**
Actions **EUR** **2 899 535,89**

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

DWS Invest ESG Euro High Yield

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 11 207 715,19
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 191 384,87
3. Revenus des prêts de titres	EUR 157 406,63
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -1 069,13
5. Autres revenus	EUR 2 218,38
<i>dont :</i>	
autres	EUR 2 218,38
Total des revenus	EUR 11 557 655,94
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -895 629,46
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -898 823,80
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 37 380,58
Commission d'administration	EUR -34 186,24
2. Rémunération du dépositaire	EUR -14 489,90
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -46 846,35
4. Taxe d'abonnement	EUR -98 629,08
5. Autres dépenses	EUR -101 077,04
<i>dont :</i>	
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR -52 468,88
autres	EUR -48 608,16
Total des dépenses	EUR -1 156 671,83
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 400 984,11
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -3 888 135,82
Résultat des opérations de vente	EUR -3 888 135,82
V. Résultat d'exercice	EUR 6 512 848,29

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,80 % par an,	classe FD 0,74 % par an,
classe IC 0,52 % par an,	classe IC50 0,41 % par an,
classe LC 1,22 % par an,	classe LD 1,22 % par an,
classe TFC 0,76 % par an,	classe TFD 0,80 % par an,
classe XC 0,28 % par an,	classe XD 0,28 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, les intérêts produits sur les opérations de prêt et d'emprunt de titres ont permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,019 % par an,	classe FD 0,024 % par an,
classe IC 0,026 % par an,	classe IC50 0,024 % par an,
classe LC 0,021 % par an,	classe LD 0,022 % par an,
classe TFC 0,023 % par an,	classe TFD 0,021 % par an,
classe XC 0,024 % par an,	classe XD 0,022 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 euro.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 162 390 188,86
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -23 215,67
2. Encaissement (net)	EUR 49 143 907,97
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR -405 588,31
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 400 984,11
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -3 888 135,82
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 14 505 035,65
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 232 123 176,79

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR -3 888 135,82
<i>sur :</i>	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR -3 747 185,36
Opérations de change (à terme)	EUR -140 950,46

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,38

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,95

DWS Invest ESG Euro High Yield

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,37

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,80

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		EUR	
2023	EUR	232 123 176,79
2022	EUR	162 390 188,86
2021	EUR	108 854 706,17
Valeur liquidative en fin d'exercice		EUR	
2023	Classe FC	EUR	101,24
	Classe FD	EUR	92,51
	Classe IC	EUR	99,30
	Classe IC50	EUR	99,47
	Classe LC	EUR	99,44
	Classe LD	EUR	92,09
	Classe TFC	EUR	101,19
	Classe TFD	EUR	92,48
	Classe XC	EUR	103,17
	Classe XD	EUR	92,91
2022	Classe FC	EUR	91,98
	Classe FD	EUR	86,93
	Classe IC	EUR	89,96
	Classe IC50	EUR	90,06
	Classe LC	EUR	90,75
	Classe LD	EUR	86,52
	Classe TFC	EUR	91,93
	Classe TFD	EUR	86,93
	Classe XC	EUR	93,28
	Classe XD	EUR	87,31
2021	Classe FC	EUR	102,64
	Classe FD	EUR	99,93
	Classe IC	EUR	100,14
	Classe IC50	EUR	100,15
	Classe LC	EUR	101,69
	Classe LD	EUR	99,45
	Classe TFC	EUR	102,59
	Classe TFD	EUR	99,92
	Classe XC	EUR	103,60
	Classe XD	EUR	100,48

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,32 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 10 144 912,84 euros.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG European Small/Mid Cap consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs européens de petite et moyenne taille (Mid Caps et Small Caps). Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*.

Au cours de l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2023, le portefeuille a enregistré une plus-value de 12,4 % par action (classe d'actions LD ; d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique,

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1863262371	12,4 %	3,0 %	72,4 %
Classe FC	LU1863262025	13,3 %	5,4 %	79,1 %
Classe IC	LU2471129010	13,5 %	4,8 % ¹⁾	–
Classe ID	LU2357626097	13,5 %	-11,5 % ²⁾	–
Classe LC	LU1863262298	12,4 %	3,1 %	72,4 %
Classe NC	LU2357626170	11,9 %	-11,2 % ³⁾	–
Classe TFC	LU1932939488	13,3 %	5,4 %	59,6 % ⁴⁾
Classe TFD	LU1932939645	13,3 %	5,4 %	59,7 % ⁴⁾
Classe XC	LU1863262454	13,8 %	6,7 %	82,8 %
Classe USD LCH ⁵⁾	LU2357626253	15,0 %	-7,9 % ²⁾	–

¹⁾ Classe IC lancée le 31 mai 2022

²⁾ Classes ID et USD LCH lancées le 24 août 2021

³⁾ Classe NC lancée le 15 juillet 2021

⁴⁾ Classes TFC et TFD lancées le 15 février 2019

⁵⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Les actions européennes, sur lesquelles le compartiment a concentré ses placements, ont enregistré une hausse sensible des cours au cours de l'année 2023. Le marché des actions allemand a, lui-aussi, nettement progressé,

favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. Au début de l'année 2023, la hausse rapide des taux d'intérêt a eu un impact négatif sur les banques régionales américaines et a également pesé sur les valorisations des banques européennes. Le démantèlement des chaînes d'approvisionnement mondiales, les turbulences et l'augmentation des coûts d'opportunité des stocks ont entraîné un déstockage dans de nombreuses industries. Cela s'est traduit, dans de nombreux segments de marché, par un affaiblissement des données sur les entrées de commandes et des rapports trimestriels de nombreuses entreprises. La baisse de la pression sur les taux d'inflation et le débat qui s'en est suivi sur la fin du cycle d'augmentation des taux d'intérêt ont apporté une détente sur les

marchés des capitaux au cours de l'année.

L'action du fabricant de bijoux Pandora, par exemple, a apporté une contribution positive à la performance. L'entreprise a pu échapper au contexte difficile de la consommation et a même augmenté ses objectifs à court et moyen terme au cours de l'année. L'action de BPER, une banque italienne, qui a profité de la hausse des taux d'intérêt, a également apporté une contribution positive. L'action du discounter britannique B&M European Value a également convaincu. La bonne performance opérationnelle de l'entreprise s'est avérée supérieure aux attentes. En outre, l'incertitude liée au changement de direction à l'été 2022 s'est dissipée, car le nouveau président du directoire a surpassé les attentes des investisseurs, et a agi et communiqué de manière convaincante.

OX2, Zalando et Worldline ont apporté une contribution négative. OX2 est le plus grand développeur de parcs éoliens en Europe. La faiblesse des prix de l'électricité en Scandinavie pèse sur le climat à l'égard de l'action. En outre, la vente de parcs éoliens s'est avérée plus difficile dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Zalando est le leader de la vente d'articles de mode en ligne en Europe. L'action a souffert d'une faible demande associée à des stocks trop élevés dans l'ensemble du secteur de la vente au détail. Les doutes concernant le retour à une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires ont également pesé sur les rapports d'évaluation de Zalando. Worldline est un fournis-

seur de services de paiement. En principe, il s'agissait d'un segment de marché prometteur avec une croissance organique élevée et des marges attrayantes. Le cours a souffert d'une baisse de l'élan de croissance et d'une concurrence accrue. En outre, l'endettement élevé dans un contexte de hausse des taux d'intérêt a terni le sentiment à l'égard de l'action.

L'inflation élevée, même si la pression diminue, la hausse des taux d'intérêt, ainsi que les craintes de récession ont marqué l'évolution au niveau sectoriel. Les secteurs défensifs tels que la santé, la communication et la sous-pondération délibérée du secteur immobilier ont contribué positivement à la performance relative. En revanche, l'industrie, les technologies de l'information et le secteur des services aux collectivités ont apporté une contribution négative.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la

taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	9 992 560,62	2,99
Services de télécommunications	28 983 856,04	8,66
Biens de consommation durables	64 713 826,28	19,31
Énergie	14 624 383,84	4,37
Biens de consommation courante	76 003 652,64	22,68
Secteur financier	48 258 312,19	14,43
Matières premières	29 166 667,69	8,71
Industrie	45 522 431,66	13,60
Services aux collectivités	3 746 204,35	1,12
Total actions	321 011 895,31	95,87
2. Dérivés	158 001,98	0,05
3. Avoirs bancaires	10 792 422,04	3,22
4. Autres éléments d'actif	345 277,16	0,10
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	5 373 895,26	1,60
II. Engagements		
1. Autres engagements	-339 048,59	-0,09
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 495 540,44	-0,75
III. Actif du fonds	334 846 902,72	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							321 011 895,31	95,87
Actions								
Siegfried Holding AG	Unité	5 140	4 132	2 603	CHF	860	4 764 506,59	1,42
Softwareone Holding AG	Unité	233 981	233 981		CHF	16,43	4 143 568,46	1,24
Swissquote Group Holding SA	Unité	19 314	12 034	11 539	CHF	205,2	4 271 751,15	1,28
GN Store Nord AS	Unité	384 129	384 129		DKK	172,05	8 867 828,58	2,65
Jyske Bank A/S	Unité	61 774	62 055	281	DKK	483,6	4 008 459,80	1,20
Pandora A/S	Unité	78 359	45 747	63 514	DKK	931,2	9 790 781,74	2,92
AIB Group PLC	Unité	716 832	716 823	1 513 703	EUR	3,88	2 781 308,16	0,83
APERAM SA	Unité	287 039	216 018	7 696	EUR	32,96	9 460 805,44	2,83
Arcadis NV	Unité	69 289	69 289		EUR	49,02	3 396 546,78	1,02
ASR Nederland NV	Unité	62 337	159 138	198 020	EUR	42,76	2 665 530,12	0,80
Azelis Group NV	Unité	194 798	132 342	92 848	EUR	22,24	4 332 307,52	1,29
Banco de Sabadell SA	Unité	3 031 194	4 111 573	1 080 379	EUR	1,119	3 391 906,09	1,01
Bankinter SA	Unité	744 361	570 987	225 961	EUR	5,818	4 330 692,30	1,29
Befesa SA	Unité	76 451	28 468	6 178	EUR	35,2	2 691 075,20	0,80
Bilfinger SE	Unité	31 215	77 992	46 777	EUR	34,82	1 086 906,30	0,33
BPER BANCA	Unité	1 196 955	1 866 982	3 524 021	EUR	3,039	3 637 546,25	1,09
Brenntag SE	Unité	51 222	27 321	47 933	EUR	83,22	4 262 694,84	1,27
Covestro AG	Unité	124 741	127 453	2 712	EUR	52,68	6 571 355,88	1,96
Credito Emiliano SpA	Unité	207 716	139 927	13 984	EUR	8,03	1 667 959,48	0,50
De' Longhi SpA	Unité	40 354	40 354		EUR	30,7	1 238 867,80	0,37
Deutz AG	Unité	195 813	80 844	101 650	EUR	4,8	939 902,40	0,28
Eiffage SA	Unité	52 624	22 018	4 644	EUR	97,04	5 106 632,96	1,53
Elis SA	Unité	416 213	250 899	27 227	EUR	18,96	7 891 398,48	2,36
Glanbia PLC	Unité	362 110	533 240	171 130	EUR	14,91	5 399 060,10	1,61
GRENKE AG	Unité	51 961	51 961		EUR	25,05	1 301 623,05	0,39
Grifols SA	Unité	615 030	418 007	115 453	EUR	15,605	9 597 543,15	2,87
Hellenic Telecommunications Organization SA	Unité	543 778	396 758	36 629	EUR	12,85	6 987 547,30	2,09
HUGO BOSS AG	Unité	175 914	175 571	41 369	EUR	67,46	11 867 158,44	3,54
Huhtamaki Oyj	Unité	39 352	39 352		EUR	36,86	1 450 514,72	0,43
Ionos SE	Unité	265 936	269 919	3 983	EUR	17,46	4 643 242,56	1,39
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	325 061	151 685	23 101	EUR	23,08	7 502 407,88	2,24
Jungheinrich AG	Unité	148 499	122 254	20 161	EUR	33,22	4 933 136,78	1,47
Konecranes Oyj	Unité	245 639	262 160	16 521	EUR	41,02	10 076 111,78	3,01
MARR SpA	Unité	80 071	32 875	27 662	EUR	11,44	916 012,24	0,27
Nexi SpA	Unité	1 114 274	810 296	43 223	EUR	7,426	8 274 598,72	2,47
OCI NV	Unité	89 331	89 331		EUR	26,31	2 350 298,61	0,70
Puma SE	Unité	93 400	101 065	56 258	EUR	50,52	4 718 568,00	1,41
Redcare Pharmacy NV	Unité	54 060	66 152	12 092	EUR	131,6	7 114 296,00	2,13
Rexel SA	Unité	250 510	189 049	293 283	EUR	24,92	6 242 709,20	1,86
Schott Pharma AG & Co. KGaA	Unité	76 121	76 121		EUR	33,6	2 557 665,60	0,76
Scout24 AG	Unité	118 595	51 848	30 137	EUR	64,16	7 609 055,20	2,27
Shurgard Self Storage Ltd REIT	Unité	35 866	35 866		EUR	44,965	1 612 714,69	0,48
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	181 759	133 978	3 864	EUR	35,88	6 521 512,92	1,95
Sodexo SA	Unité	77 173	49 894	36 773	EUR	99,72	7 695 691,56	2,30
Solaria Energia y Medio Ambiente SA	Unité	558 171	302 986	30 966	EUR	18,66	10 415 470,86	3,11
Sopra Steria Group SACA	Unité	6 056	5 361	3 395	EUR	199,1	1 205 749,60	0,36
SPIE SA	Unité	289 953	123 058	19 671	EUR	28,42	8 240 464,26	2,46
Talanx AG	Unité	80 000	99 950	19 950	EUR	64,65	5 172 000,00	1,55
Technogym SpA	Unité	244 340	131 582	7 915	EUR	9,09	2 221 050,60	0,66
Terna Rete Elettrica Nazionale SpA	Unité	495 792	33 111		EUR	7,556	3 746 204,35	1,12
Admiral Group PLC	Unité	161 200	161 200		GBP	26,865	4 981 655,93	1,49
B&M European Value Retail SA	Unité	1 382 757	931 641	938 872	GBP	5,6	8 907 401,96	2,66
Inchcape PLC	Unité	1 087 257	942 504	49 727	GBP	7,155	8 948 680,64	2,67
Intertek Group PLC	Unité	55 031	31 839	55 702	GBP	42,46	2 687 847,06	0,80
Pearson PLC	Unité	496 054	873 473	741 313	GBP	9,673	5 519 424,96	1,65
Tate & Lyle PLC	Unité	1 251 670	841 012	297 823	GBP	6,59	9 488 387,57	2,83
Europris ASA	Unité	293 457	162 812	48 765	NOK	76,8	2 010 126,94	0,60
Salmar ASA	Unité	75 075	75 075		NOK	567,2	3 797 950,96	1,13
Storebrand ASA	Unité	1 053 407	746 368	13 819	NOK	89,78	8 435 165,17	2,52
AcadeMedia AB	Unité	592 992	313 110		SEK	51,65	2 752 460,17	0,82
OX2 AB	Unité	846 156	378 388		SEK	55,35	4 208 912,98	1,26
Trelleborg AB	Unité	250 094	200 002	142 063	SEK	338,2	7 601 140,48	2,27
Total du portefeuille-titres							321 011 895,31	95,87
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							157 960,00	0,05
Créances / dettes								

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Contrats à terme sur indices boursiers								
STOXX EUR MID 200 MAR24 03/2024 (DB)	Unité	264	264				52 710,00	0,02
STOXX EUR SMALL20 MAR24 03/2024 (DB)	Unité	416	416				105 250,00	0,03
Dérivés sur devises							41,98	0,00
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 0,1 million							-398,69	0,00
Positions clôturées								
USD/EUR 0,1 million							440,67	0,00
Avoirs bancaires							10 792 422,04	3,22
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						10 606 496,53	3,17
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	244 728					32 837,43	0,01
Couronne norvégienne	NOK	368 284					32 847,35	0,01
Couronne suédoise	SEK	275 485					24 757,13	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	28 006					32 216,21	0,01
Franc suisse	CHF	30 845					33 246,07	0,01
Dollar américain	USD	33 234					30 021,32	0,01
Autres éléments d'actif							345 432,47	0,10
Droits à dividende/à distribution							303 985,15	0,09
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							39 704,91	0,01
Autres actifs							1 742,41	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							5 373 895,26	1,60
Total des éléments d'actif *							337 682 045,75	100,84
Autres engagements							-521 339,07	-0,15
Engagements découlant des coûts							-339 203,90	-0,10
Autres engagements							-182 135,17	-0,05
Engagements découlant d'opérations sur actions							-2 313 405,27	-0,69
Total des engagements							-2 835 143,03	-0,84
Actif du fonds							334 846 902,72	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	145,85
Classe IC	EUR	104,77
Classe ID	EUR	86,90
Classe LC	EUR	140,09
Classe LD	EUR	135,86
Classe NC	EUR	88,78
Classe TFC	EUR	159,64
Classe TFD	EUR	153,20
Classe XC	EUR	149,04
Classe USD LCH	USD	92,09

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	285 846,208
Classe IC	Unité	286 749,000
Classe ID	Unité	160 097,000
Classe LC	Unité	168 608,530
Classe LD	Unité	163 315,255
Classe NC	Unité	88 964,361
Classe TFC	Unité	206 473,737
Classe TFD	Unité	96 271,616
Classe XC	Unité	991 352,626
Classe USD LCH	Unité	464,361

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
50 % STOXX Europe Mid 200, 50 % STOXX Europe Small 200 (Net Return)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	105,719
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	119,315
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	113,049

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 13 637 875,35 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Deutsche Bank AG et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 31 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 7 621 466,10
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 83,38
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 216 339,42
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -559 101,51
5. Autres revenus	EUR 1151,24
Total des revenus	EUR 7 279 938,63
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -2 169 187,88
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -2 179 045,53
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 49 001,24
Commission d'administration	EUR -39 143,59
2. Rémunération du dépositaire	EUR -25 798,17
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -80 264,40
4. Taxe d'abonnement	EUR -148 017,70
5. Autres dépenses	EUR -138 791,91
Total des dépenses	EUR -2 562 060,06
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 717 878,57
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -6 757 025,39
Résultat des opérations de vente	EUR -6 757 025,39
V. Résultat d'exercice	EUR -2 039 146,82

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,90 % par an,	classe IC 0,74 % par an,
classe ID 0,71 % par an,	classe LC 1,64 % par an,
classe LD 1,64 % par an,	classe NC 2,14 % par an,
classe TFC 0,89 % par an,	classe TFD 0,96 % par an,
classe XC 0,46 % par an,	classe USD LCH 1,65 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 625 354,31 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 199 825 892,99
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -403 375,97
2. Encaissement (net)	EUR 105 919 236,63
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 428 831,83
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 717 878,57
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -6 757 025,39
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 31 115 464,06
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 334 846 902,72

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-6 757 025,39
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-5 630 777,79	
Opérations de change (à terme)	EUR	26 430,99	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	-1 152 678,59	

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,31

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,85

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,04

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2023	EUR	334 846 902,72		
2022	EUR	199 825 892,99		
2021	EUR	327 987 077,90		
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2023	Classe FC	EUR	145,85	
	Classe IC	EUR	104,77	
	Classe ID	EUR	86,90	
	Classe LC	EUR	140,09	
	Classe LD	EUR	135,86	
	Classe NC	EUR	88,78	
	Classe TFC	EUR	159,64	
	Classe TFD	EUR	153,20	
	Classe XC	EUR	149,04	
	Classe USD LCH	USD	92,09	
	2022	Classe FC	EUR	128,75
		Classe IC	EUR	92,30
Classe ID		EUR	77,88	
Classe LC		EUR	124,59	
Classe LD		EUR	122,87	
Classe NC		EUR	79,35	
Classe TFC		EUR	140,91	
Classe TFD		EUR	137,52	
Classe XC		EUR	131,00	
Classe USD LCH		USD	80,06	
2021		Classe FC	EUR	160,18
		Classe IC	EUR	-
	Classe ID	EUR	96,81	
	Classe LC	EUR	156,18	
	Classe LD	EUR	154,37	
	Classe NC	EUR	99,97	
	Classe TFC	EUR	175,31	
	Classe TFD	EUR	172,83	
	Classe XC	EUR	162,32	
	Classe USD LCH	USD	97,27	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 15 038,65 euros.

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds/compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds/compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds/compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds / compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds / compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment est de réaliser un rendement en euro. À cet effet, il investit essentiellement dans des obligations d'État et d'entreprise libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro et principalement à taux d'intérêt variable. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*. Les produits dérivés peuvent également être utilisés comme outil dans la gestion du portefeuille.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest ESG Floating Rate Notes a réalisé une plus-value de 4,2 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU1965927921	4,2 %	2,8 %	2,8 %
Classe FC	LU1965927681	4,3 %	3,0 %	3,2 %
Classe IC	LU1965927848	4,4 %	3,2 %	3,5 %
Classe LD	LU2183924666	4,3 %	2,8 %	3,3 %
Classe TFC	LU1965928069	4,3 %	3,0 %	3,2 %
Classe CHF ICH ²⁾	LU2096458232	2,3 %	0,4 %	0,2 %
Classe CHF RCH ²⁾	LU2059790340	2,3 %	0,4 %	0,1 %
Classe CHF TFCH ²⁾	LU2011205866	2,2 %	0,2 %	0,9 %
Classe GBP CH RD ³⁾	LU2066748810	5,8 %	7,1 %	8,3 %
Classe GBP ICH ³⁾	LU1965927764	5,9 %	6,9 %	9,1 %
Classe GBP LCH ³⁾	LU2066748901	5,7 %	6,5 %	7,5 %
Classe USD ICH ⁴⁾	LU1965928143	6,4 %	8,0 %	12,4 %
Classe USD LCH ⁴⁾	LU2066749032	6,2 %	7,4 %	9,5 %
Classe USD TFCH ⁴⁾	LU1965928226	6,3 %	7,7 %	11,9 %

¹⁾ Classes FC, IC, LC, TFC, GBP ICH, USD ICH et USD TFCH lancées le 5 avril 2019 / classe CHF TFCH lancée le 28 juin 2019 / classe CHF RCH lancée le 31 octobre 2019 / classes GBP CH RD, GBP LCH et USD LCH lancées le 15 novembre 2019 / classe CHF ICH lancée le 20 janvier 2020 / classe LD lancée le 30 juin 2020

²⁾ en CHF

³⁾ en GBP

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Le compartiment DWS Invest ESG Floating Rate Notes a donné la priorité de placement aux obligations à taux d'intérêt variable dont les coupons sont ajustés généralement tous les trois mois au taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Dans une optique de rendement, l'équipe de gestion du portefeuille s'est engagée principalement dans des obligations de fournisseurs de services financiers (Financials) et des obligations d'entreprise (Corporate Bonds) présentant des échéances courtes à moyennes. Fin décembre 2023, les instruments de taux détenus en portefeuille présentaient pour la majeure partie d'entre eux une bonne note de crédit Investment Grade, c'est-à-dire une nota-

tion supérieure ou égale à BBB-selon les principales agences de notation. En ce qui concerne sa répartition régionale, le compartiment était globalement diversifié. Les investissements en Europe ont constitué la priorité de placement et des investissements en Amérique du Nord et en Asie sont venus compléter le portefeuille. Les positions en devises étrangères détenues dans le compartiment ont été couvertes contre l'euro.

Grâce à l'orientation de son portefeuille vers des échéances plus courtes, les revenus d'intérêts ont été positifs en raison du niveau plus élevé des taux d'intérêt. Le resserrement des spreads de crédit (Credit Spreads) des Corporate Bonds et Financials en portefeuille a également contribué positivement au résultat de placement du compartiment. Cette évolution s'explique par le ralentissement de la dynamique de l'inflation au cours de l'exercice allant jusqu'à la fin du mois de décembre 2023 et par les signes de la fin du cycle de hausse des taux d'intérêt.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant

les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

État de l'actif net au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	358 306 120,34	85,90
Administrations centrales	17 771 276,00	4,27
Total des obligations	376 077 396,34	90,17
2. Dérivés	4 078 329,38	0,98
3. Avoirs bancaires	32 416 542,31	7,77
4. Autres éléments d'actif	3 011 429,18	0,72
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 767 735,14	0,42
II. Engagements		
1. Autres engagements	-288 547,01	-0,06
III. Actif du fonds	417 062 885,34	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						361 164 863,93	86,59
Titres portant intérêt							
4,672 % ABB Finance BV (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 000 000	310 000	%	100,143	1 001 430,00	0,24
1,375 % AbbVie, Inc. (MTN) 2016/2024	EUR	800 000	800 000	%	99,049	792 392,00	0,19
2,375 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2014/2024	EUR	1 392 000	1 392 000	%	99,914	1 390 802,88	0,33
4,333 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	100,226	2 004 520,00	0,48
4,296 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 100 000	2 100 000	%	100,116	2 102 436,00	0,50
4,00 % Aegon NV (MTN) 2014/2044 *	EUR	1 900 000	1 800 000	%	99,551	1 891 469,00	0,45
4,962 % Allianz Finance II BV 2021/2024 *	EUR	700 000	100 000	%	100,611	704 277,00	0,17
3,375 % Allianz SE 2014/perpetual *	EUR	200 000	200 000	%	99,006	198 012,00	0,05
3,963 % Anheuser-Busch InBev SA (MTN) 2018/2024 *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	100,054	2 001 080,00	0,48
2,75 % Arkema SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR	800 000	800 000	%	99,143	793 144,00	0,19
4,362 % AT&T, Inc. 2023/2025 *	EUR	2 600 000	2 600 000	%	100,137	2 603 562,00	0,62
7,078 % ATF Netherlands BV 2016/perpetual *	EUR	600 000		%	44,647	267 882,00	0,06
4,121 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd (MTN) 2023/2024 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	99,982	1 199 784,00	0,29
3,875 % Aviva PLC (MTN) 2014/2044 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	99,155	1 189 860,00	0,29
3,941 % AXA SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	300 000	300 000	%	99,163	297 489,00	0,07
2,575 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2019/2029 *	EUR	500 000	500 000	%	99,694	498 470,00	0,12
4,956 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2022/2025 *	EUR	1 900 000	300 000	%	101,333	1 925 327,00	0,46
4,68 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 100 000		%	100,245	1 102 695,00	0,26
5,207 % Banco Santander SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 500 000	1 000 000	%	100,245	1 503 675,00	0,36
4,565 % Banco Santander SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	500 000		%	100,26	501 300,00	0,12
4,507 % Banco Santander SA (MTN) 2020/2025 *	EUR	2 000 000	200 000	%	100,244	2 004 880,00	0,48
4,632 % Banco Santander SA (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 600 000	400 000	%	99,612	1 593 792,00	0,38
4,974 % Banco Santander SA (MTN) 2022/2024 *	EUR	2 300 000	1 000 000	%	100,293	2 306 739,00	0,55
4,808 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2025 *	EUR	2 400 000	400 000	%	100,44	2 410 560,00	0,58
4,934 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2026 *	EUR	2 390 000	340 000	%	100,479	2 401 448,10	0,58
4,412 % Bank of Montreal (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 080 000	1 080 000	%	100,31	1 083 348,00	0,26
4,43 % Bank of Montreal (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 300 000	1 300 000	%	100,174	1 302 262,00	0,31
4,718 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2022/2024 *	EUR	2 000 000	1 000 000	%	100,059	2 001 180,00	0,48
4,321 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2023/2024 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	100,038	1 200 456,00	0,29
4,402 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 210 000	2 210 000	%	100,197	2 214 353,70	0,53
4,434 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	100,135	1 201 620,00	0,29
4,47 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	100,084	1 000 840,00	0,24
4,013 % Banque Federative du Credit Mutuel SA 2023/2025 *	EUR	700 000	700 000	%	100,2	701 400,00	0,17
4,272 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	100,15	1 001 500,00	0,24
4,33 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 800 000	1 800 000	%	100,138	1 802 484,00	0,43
4,555 % Barclays Bank Ireland PLC 2022/2024 *	EUR	600 000		%	100,077	600 462,00	0,14
4,788 % Barclays PLC (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 470 000	350 000	%	100,224	1 473 292,80	0,35
3,856 % Bayerische Landesbank (MTN) 2022/2024 *	EUR	800 000		%	99,405	795 240,00	0,19
4,119 % BMW Finance NV (MTN) 2023/2024 *	EUR	1 600 000	1 600 000	%	100,074	1 601 184,00	0,38
4,18 % BMW Finance NV (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 200 000	2 200 000	%	100,076	2 201 672,00	0,53
4,552 % BNP Paribas SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	4 500 000	3 700 000	%	100,291	4 513 095,00	1,08
1,125 % BNP Paribas SA (MTN) 2019/2024	EUR	2 500 000	2 500 000	%	98,28	2 457 000,00	0,59
4,262 % BNP Paribas SA (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 700 000	1 700 000	%	100,2	1 703 400,00	0,41
4,292 % BPCE SA (MTN) 2023/2024 *	EUR	1 500 000	1 500 000	%	100,069	1 501 035,00	0,36
4,375 % BPCE SA (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 600 000	1 600 000	%	100,029	1 600 464,00	0,38
0,00 % CA Auto Bank SPA (MTN) 2021/2024	EUR	120 000	120 000	%	98,952	118 742,40	0,03
5,555 % CA Auto Bank SPA (MTN) 2022/2024 *	EUR	960 000		%	100,285	962 736,00	0,23
4,802 % CA Auto Bank SPA (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 600 000	1 600 000	%	100,347	1 605 552,00	0,39
0,00 % Caisse Centrale du Credit Immobilier de France SA 2020/2024	EUR	1 100 000	1 100 000	%	99,847	1 098 317,00	0,26
4,691 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2022/2024 *	EUR	2 000 000	600 000	%	100,045	2 000 900,00	0,48
4,439 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2023/2025 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	100,206	1 202 472,00	0,29
4,32 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2023/2024 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	100,021	1 000 210,00	0,24
4,469 % Canadian Imperial Bank of Commerce (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 200 000	2 200 000	%	100,141	2 203 102,00	0,53
5,881 % Cassa Depositi e Prestiti SpA (MTN) 2019/2026 *	EUR	1 000 000		%	103,909	1 039 090,00	0,25
4,175 % Cie de Saint-Gobain SA (MTN) 2023/2024 *	EUR	600 000	600 000	%	100,041	600 246,00	0,14
4,752 % Coloplast Finance BV (MTN) 2022/2024 *	EUR	2 500 000	2 500 000	%	100,179	2 504 475,00	0,60
1,936 % Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2017/2029 *	EUR	800 000	800 000	%	97,571	780 568,00	0,19
4,136 % Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2023/2024 *	EUR	2 500 000	2 500 000	%	100,056	2 501 400,00	0,60
4,182 % Commonwealth Bank of Australia 2023/2024 *	EUR	1 800 000	1 800 000	%	100,077	1 801 386,00	0,43
0,25 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2017/2024	EUR	2 000 000	2 000 000	%	98,581	1 971 620,00	0,47
4,543 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2023/2026 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	100,709	1 208 508,00	0,29
4,122 % Credit Agricole SA (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 800 000	2 800 000	%	100,175	2 804 900,00	0,67
4,432 % Daimler Truck Finance Canada, Inc. (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 400 000	1 400 000	%	100,148	1 402 072,00	0,34
4,332 % Deutsche Bahn Finance GmbH (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 200 000		%	100,295	1 203 540,00	0,29
1,375 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2026 *	EUR	300 000	300 000	%	96,978	290 934,00	0,07
0,25 % Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2025	EUR	100 000	100 000	%	90,976	90 976,00	0,02

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,625 % DNB Bank ASA (MTN) 2023/2027 *	EUR	300 000	300 000	%	100,361	301 083,00	0,07
4,637 % DZ Bank AG (MTN) 2023/2026 *	EUR	1700 000	1700 000	%	100,09	1701 530,00	0,41
4,375 % DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank Frankfurt Am Main (MTN) 2023/2025 *	EUR	1700 000	1700 000	%	99,855	1 697 535,00	0,41
4,328 % DZ Bank AG Deutsche Zentral-Genossenschaftsbank Frankfurt Am Main (MTN) 2023/2025 *	EUR	1500 000	1500 000	%	99,804	1 497 060,00	0,36
0,25 % EssilorLuxottica SA (MTN) 2020/2024	EUR	500 000	500 000	%	99,981	499 905,00	0,12
0,00 % European Investment Bank (MTN) 2016/2024	EUR	6 000 000	6 000 000	%	99,29	5 957 400,00	1,43
4,258 % Federation des Caisses Desjardins du Quebec (MTN) 2023/2024 *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	100,099	2 001 980,00	0,48
4,675 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2017/2024 *	EUR	1600 000	1400 000	%	100,254	1 604 064,00	0,38
0,00 % France Treasury Bill BTF 2023/2024	EUR	1800 000	1800 000	%	99,861	1 797 498,00	0,43
4,878 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2026 *	EUR	2 660 000	1 380 000	%	100,585	2 675 561,00	0,64
4,452 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2024 *	EUR	3 800 000	3 800 000	%	100,049	3 801 862,00	0,91
4,955 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2027 *	EUR	2 350 000	1 550 000	%	100,44	2 360 340,00	0,57
4,956 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2025 *	EUR	3 200 000	3 200 000	%	100,105	3 203 360,00	0,77
0,35 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2020/2024	EUR	1200 000	1200 000	%	99,934	1 199 208,00	0,29
5,56 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2025 *	EUR	1500 000	1500 000	%	100,007	1 500 105,00	0,36
0,25 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2024	EUR	160 000	160 000	%	94,296	150 873,60	0,04
4,522 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 390 000	100 000	%	99,903	1 388 651,70	0,33
4,35 % HSBC Bank PLC (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 300 000	2 300 000	%	100,194	2 304 462,00	0,55
4,955 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 850 000	350 000	%	100,475	1 858 787,50	0,45
4,615 % ING Bank NV (MTN) 2023/2026 *	EUR	1 800 000	1 800 000	%	100,456	1 808 208,00	0,43
2,125 % ING Groep NV (MTN) 2022/2026 *	EUR	300 000	300 000	%	97,887	293 661,00	0,07
1,375 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2017/2024	EUR	400 000	400 000	%	99,873	399 492,00	0,10
0,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2019/2024	EUR	2 000 000	2 000 000	%	97,325	1 946 500,00	0,47
4,497 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 300 000	2 300 000	%	100,155	2 303 565,00	0,55
4,797 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 420 000	1 420 000	%	100,236	1 423 351,20	0,34
0,00 % Italy Buoni Ordinari del Tesoro 2023/2024	EUR	4 000 000	4 000 000	%	99,719	3 988 760,00	0,96
0,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2020/2024	EUR	3 000 000	3 000 000	%	99,879	2 996 370,00	0,72
4,678 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2016/2024 *	EUR	3 000 000	2 000 000	%	100,11	3 003 300,00	0,72
5,221 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2017/2024 *	EUR	800 000		%	100,997	807 976,00	0,19
5,795 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2019/2025 *	EUR	1 500 000		%	101,924	1 528 860,00	0,37
3,99 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu (MTN) 2020/2026 *	EUR	1 000 000	400 000	%	100,518	1 005 180,00	0,24
4,771 % Italy Certificati di Credito del Tesoro Via CCTS-eu -144A- (MTN) 2021/2029 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	99,535	995 350,00	0,24
0,25 % KBC Group NV (MTN) 2021/2027 *	EUR	200 000	200 000	%	93,592	187 184,00	0,04
4,623 % KBC Group NV (MTN) 2022/2025 *	EUR	2 200 000	1 400 000	%	100,093	2 202 046,00	0,53
4,852 % Land Baden-Wuerttemberg (MTN) 2020/2025 *	EUR	600 000		%	101,482	608 892,00	0,15
4,549 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 300 000	1 300 000	%	100,203	1 302 639,00	0,31
4,714 % Lloyds Banking Group PLC (MTN) 2017/2024 *	EUR	2 600 000	500 000	%	100,268	2 606 968,00	0,62
4,672 % L'Oreal SA 2022/2024 *	EUR	1 300 000		%	100,129	1 301 677,00	0,31
0,00 % LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE (MTN) 2020/2024	EUR	200 000	200 000	%	99,632	199 264,00	0,05
4,593 % Macquarie Bank Ltd (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 600 000	1 600 000	%	100,17	1 602 720,00	0,38
4,295 % Mercedes-Benz Finance North America LLC (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	100,123	1 001 230,00	0,24
4,359 % Mercedes-Benz International Finance BV (MTN) 2017/2024 *	EUR	2 500 000	500 000	%	100,202	2 505 050,00	0,60
4,382 % Metropolitan Life Global Funding I (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 700 000	1 700 000	%	100,343	1 705 831,00	0,41
2,264 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. 2022/2025 *	EUR	200 000	200 000	%	99,149	198 298,00	0,05
4,718 % National Bank of Canada (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 900 000		%	100,047	1 900 893,00	0,46
4,652 % National Bank of Canada (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 300 000	2 300 000	%	100,464	2 310 672,00	0,55
4,372 % National Bank of Canada (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 600 000	1 600 000	%	100,142	1 602 272,00	0,38
4,458 % Nationwide Building Society (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 070 000	1 070 000	%	100,305	1 073 263,50	0,26
4,473 % Nationwide Building Society (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	100,099	1 201 188,00	0,29
5,242 % NatWest Markets NV (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 000 000		%	100,268	1 002 680,00	0,24
4,896 % NatWest Markets PLC (MTN) 2022/2025 *	EUR	300 000	300 000	%	100,965	302 895,00	0,07
4,932 % NatWest Markets PLC (MTN) 2023/2026 *	EUR	1 190 000	1 190 000	%	100,843	1 200 031,70	0,29
4,375 % NN Group NV (MTN) 2014/perpetual *	EUR	1 800 000	1 800 000	%	99,911	1 798 398,00	0,43
1,00 % Nordea Bank Abp (MTN) 2019/2029 *	EUR	250 000	250 000	%	97,958	244 895,00	0,06
4,955 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2021/2024 *	EUR	1 000 000		%	100,191	1 001 910,00	0,24
4,464 % OP Corporate Bank plc (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 800 000	1 800 000	%	100,169	1 803 042,00	0,43
4,975 % OP Corporate Bank Plc (MTN) 2021/2024 *	EUR	3 500 000	1 300 000	%	100,04	3 501 400,00	0,84
4,994 % OP Corporate Bank Plc (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 300 000		%	100,343	1 304 459,00	0,31
4,163 % Prologis Euro Finance LLC 2022/2024 *	EUR	440 000		%	100,046	440 202,40	0,11
4,544 % RCI Banque SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 600 000		%	100,141	1 602 256,00	0,38
4,53 % RCI Banque SA (MTN) 2018/2025 *	EUR	1 200 000		%	99,975	1 199 700,00	0,29
4,698 % Royal Bank of Canada (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 600 000		%	100,056	1 600 896,00	0,38
4,415 % Royal Bank of Canada (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 200 000	2 200 000	%	100,232	2 205 104,00	0,53
1,00 % Santander Consumer Finance SA (MTN) 2019/2024	EUR	2 000 000	2 000 000	%	99,559	1 991 180,00	0,48
5,625 % SES SA 2016/perpetual *	EUR	800 000	800 000	%	100,167	801 336,00	0,19
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	300 000	300 000	%	98,864	296 592,00	0,07
4,162 % Siemens Financieringsmaatschappij NV (MTN) 2023/2025 *	EUR	700 000	700 000	%	100,167	701 169,00	0,17
4,168 % Sika Capital BV 2023/2024 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	100,057	1 200 684,00	0,29
4,408 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 250 000	2 250 000	%	100,297	2 256 682,50	0,54
4,372 % Snam SpA (MTN) 2017/2024 *	EUR	1 000 000		%	99,946	999 460,00	0,24
4,616 % Societe Generale SA (MTN) 2017/2024 *	EUR	2 300 000	500 000	%	100,242	2 305 566,00	0,55

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,402 % Societe Generale SA (MTN) 2023/2025 *	EUR	4 000 000	4 000 000	%	100,199	4 007 960,00	0,96
4,514 % Standard Chartered Bank (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 300 000	1 300 000	%	100,31	1 304 030,00	0,31
4,45 % Standard Chartered Bank (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 200 000	1 200 000	%	100,08	1 200 960,00	0,29
2,995 % TenneT Holding BV 2017/perpetual *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	99,727	1 994 540,00	0,48
2,374 % TenneT Holding BV 2020/perpetual *	EUR	400 000	400 000	%	97,246	388 984,00	0,09
4,443 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 690 000	2 690 000	%	100,254	2 696 832,60	0,65
4,452 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2023/2025 *	EUR	970 000	970 000	%	100,292	972 832,40	0,23
4,31 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2023/2026 *	EUR	1 580 000	1 580 000	%	100,144	1 582 275,20	0,38
4,467 % Toyota Finance Australia Ltd (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	100,227	2 004 540,00	0,48
4,816 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2021/2024 *	EUR	1 600 000	600 000	%	100,125	1 602 000,00	0,38
4,972 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2021/2024 *	EUR	1 000 000		%	100,179	1 001 790,00	0,24
4,315 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2023/2025 *	EUR	2 500 000	2 500 000	%	100,169	2 504 225,00	0,60
4,346 % Toyota Motor Finance Netherlands BV (MTN) 2023/2025 *	EUR	1 000 000	1 000 000	%	100,078	1 000 780,00	0,24
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2020/2026 *	EUR	200 000	200 000	%	95,844	191 688,00	0,05
4,965 % UBS Group AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	2 650 000	1 010 000	%	100,186	2 654 929,00	0,64
4,483 % UniCredit SpA (MTN) 2016/2024 *	EUR	1 000 000		%	100,216	1 002 160,00	0,24
3,10 % Vodafone Group PLC 2018/2079 *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	100,147	2 002 940,00	0,48
4,73 % Volvo Treasury AB (MTN) 2022/2024 *	EUR	1 400 000		%	100,012	1 400 168,00	0,34
4,161 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2023/2024 *	EUR	1 400 000	1 400 000	%	99,802	1 397 228,00	0,34
6,003 % American Express Co. (MTN) 2021/2026 *	USD	1 800 000	1 000 000	%	98,773	1 606 064,39	0,39
6,288 % American Express Co. 2022/2025 *	USD	490 000	90 000	%	100,242	443 708,76	0,11
6,073 % American Express Co. 2022/2024 *	USD	1 055 000	515 000	%	100,02	953 216,42	0,23
6,118 % American Express Co. 2023/2026 *	USD	800 000	800 000	%	99,573	719 587,78	0,17
6,353 % American Express Co. 2023/2027 *	USD	1 250 000	1 250 000	%	99,842	1 127 393,40	0,27
6,705 % American Express Co. 2023/2026 *	USD	1 200 000	1 200 000	%	100,554	1 090 015,82	0,26
6,273 % American Honda Finance Corp. 2023/2026 *	USD	170 000	170 000	%	100,473	154 294,52	0,04
5,996 % ANZ New Zealand Int'l Ltd -Reg- 2022/2025 *	USD	1 100 000	550 000	%	99,955	993 229,05	0,24
6,852 % AT&T, Inc. (MTN) 2018/2024 *	USD	1 100 000		%	100,307	996 726,79	0,24
6,105 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2023/2025 *	USD	370 000	370 000	%	100,234	335 018,65	0,08
6,424 % Bank of America Corp. (MTN) 2018/2026 *	USD	600 000		%	99,87	541 300,59	0,13
6,044 % Bank of America Corp. 2021/2025 *	USD	1 100 000	600 000	%	99,935	993 030,31	0,24
6,322 % Bank of America Corp. (MTN) 2021/2027 *	USD	800 000	300 000	%	99,244	717 210,19	0,17
6,031 % Bank of America Corp. 2022/2025 *	USD	800 000	200 000	%	99,954	722 341,17	0,17
6,402 % Bank of America Corp. (MTN) 2022/2028 *	USD	600 000		%	99,154	537 422,31	0,13
5,675 % Bank of Montreal (MTN) 2021/2024 *	USD	1 000 000		%	99,921	902 628,36	0,22
5,965 % Bank of Montreal (MTN) 2021/2026 *	USD	1 100 000	600 000	%	98,881	982 556,96	0,24
5,819 % Bank of Montreal (MTN) 2022/2025 *	USD	1 000 000	200 000	%	99,83	901 806,32	0,22
6,065 % Bank of Montreal (MTN) 2022/2024 *	USD	1 000 000		%	100,046	903 757,54	0,22
6,408 % Bank of Montreal (MTN) 2022/2025 *	USD	200 000	200 000	%	100,303	181 215,83	0,04
6,506 % Bank of Montreal 2023/2026 *	USD	1 300 000	1 300 000	%	100,318	1 178 079,02	0,28
5,895 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2021/2026 *	USD	1 100 000	300 000	%	99,086	984 594,00	0,24
5,797 % Bank of Nova Scotia 2021/2024 *	USD	1 100 000	100 000	%	100,067	994 341,96	0,24
5,959 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2021/2026 *	USD	1 160 000	360 000	%	98,909	1 036 444,39	0,25
5,814 % Bank of Nova Scotia 2022/2025 *	USD	1 000 000		%	99,697	900 604,87	0,22
6,256 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2022/2025 *	USD	1 000 000		%	100,111	904 344,71	0,22
5,799 % Banque Federative du Credit Mutuel SA 2021/2025 *	USD	1 100 000	300 000	%	99,539	989 095,35	0,24
6,768 % Banque Federative du Credit Mutuel SA -Reg- 2023/2026 *	USD	1 500 000	1 500 000	%	100,588	1 362 980,48	0,33
5,79 % Baxter International, Inc. 2022/2024 *	USD	740 000	80 000	%	99,789	667 062,60	0,16
5,883 % BMW US Capital LLC -Reg- 2021/2024 *	USD	490 000		%	100,175	443 412,20	0,11
6,276 % BMW US Capital LLC -Reg- 2022/2025 *	USD	530 000		%	100,465	480 997,55	0,12
5,972 % BMW US Capital LLC -Reg- 2023/2025 *	USD	1 500 000	1 500 000	%	100,243	1 358 305,68	0,33
7,354 % BPCE SA 2023/2027 *	USD	1 500 000	1 500 000	%	100,867	1 366 760,96	0,33
5,776 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2021/2024 *	USD	1 150 000	150 000	%	99,896	1 037 762,90	0,25
6,292 % Canadian Imperial Bank of Commerce 2022/2025 *	USD	800 000		%	100,26	724 552,55	0,17
6,708 % Capital One Financial Corp. 2022/2025 *	USD	1 050 000		%	99,839	946 982,00	0,23
5,616 % Caterpillar Financial Services Corp. (MTN) 2021/2024 *	USD	400 000		%	99,97	361 228,40	0,09
5,845 % Charles Schwab Corp. 2021/2024 *	USD	1 000 000	1 000 000	%	100,071	903 983,37	0,22
6,40 % Charles Schwab Corp. (MTN) 2022/2027 *	USD	1 300 000	300 000	%	98,837	1 160 686,97	0,28
6,158 % Citibank NA 2023/2025 *	USD	900 000	900 000	%	100,112	813 918,37	0,20
6,41 % Citibank NA 2023/2026 *	USD	1 000 000	1 000 000	%	100,224	905 365,49	0,22
6,022 % Citigroup, Inc. 2021/2025 *	USD	1 500 000	400 000	%	99,722	1 351 246,06	0,32
6,15 % Citigroup, Inc. (MTN) 2021/2027 *	USD	900 000		%	98,574	801 414,31	0,19
6,047 % Citigroup, Inc. 2022/2026 *	USD	890 000	90 000	%	99,53	800 195,70	0,19
6,631 % Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028 *	USD	900 000		%	99,911	812 284,22	0,19
6,873 % Citigroup, Inc. 2022/2026 *	USD	150 000	150 000	%	100,543	136 237,07	0,03
6,384 % Commonwealth Bank of Australia -Reg- (MTN) 2022/2027 *	USD	1 000 000		%	100,393	906 892,13	0,22
6,041 % Commonwealth Bank of Australia -Reg- 2023/2025 *	USD	1 200 000	1 200 000	%	100,069	1 084 758,37	0,26
5,667 % Cooperatieve Rabobank UA 2021/2024 *	USD	750 000		%	100,024	677 669,10	0,16
5,746 % Cooperatieve Rabobank UA 2022/2025 *	USD	850 000	550 000	%	99,788	766 212,88	0,18
6,073 % Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2023/2025 *	USD	1 250 000	1 250 000	%	100,143	1 130 792,22	0,27
6,261 % Cooperatieve Rabobank UA 2023/2026 *	USD	1 150 000	1 150 000	%	100,025	1 039 103,01	0,25
6,651 % Credit Agricole SA 2023/2026 *	USD	850 000	850 000	%	100,59	772 370,96	0,19
6,096 % Daimler Trucks Finance North America LLC -Reg- 2021/2024 *	USD	150 000	150 000	%	99,965	135 453,87	0,03
6,353 % Daimler Trucks Finance North America LLC -Reg- 2022/2024 *	USD	1 050 000		%	100,103	949 486,06	0,23

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
6,241 % Toyota Motor Credit Corp. 2023/2026 *	USD	1200 000	1200 000	%	100,416	1 088 519,88	0,26	
5,845 % UBS AG 2021/2024 *	USD	800 000	200 000	%	99,999	722 666,37	0,17	
5,838 % UBS AG -Reg- 2022/2025 *	USD	200 000	200 000	%	99,806	180 317,90	0,04	
6,348 % UBS AG 2023/2025 *	USD	1190 000	1190 000	%	100,207	1 077 202,18	0,26	
6,976 % UBS Group AG 2022/2026 *	USD	1090 000	200 000	%	100,452	989 093,37	0,24	
6,135 % Verizon Communications, Inc. (MTN) 2021/2026 *	USD	573 000	70 000	397 000	%	100,151	518 396,56	0,12
6,645 % Vodafone Group PLC (MTN) 2018/2024 *	USD	1000 000		%	100,033	903 640,10	0,22	
6,411 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2019/2024 *	USD	1000 000		%	100,114	904 371,81	0,22	
5,899 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2021/2026 *	USD	1300 000	300 000	%	99,664	1 170 398,80	0,28	
5,696 % Westpac Banking Corp. 2021/2024 *	USD	800 000		%	99,848	721 575,14	0,17	
6,402 % Westpac Banking Corp. 2022/2025 *	USD	600 000	400 000	%	100,68	545 690,84	0,13	
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés						4 587 157,67	1,10	
Titres portant intérêt								
7,204 % ABN AMRO Bank NV 2023/2027 *	USD	800 000	800 000	%	100,374	725 376,40	0,17	
5,732 % BMW US Capital LLC -144A- 2021/2024 *	USD	1040 000		%	99,98	939 287,79	0,23	
5,938 % BPCE SA 2022/2025 *	USD	800 000		%	99,748	720 852,46	0,17	
5,935 % Commonwealth Bank of Australia -144A- (MTN) 2021/2026 *	USD	1300 000	200 000	%	99,629	1 169 987,78	0,28	
6,13 % Commonwealth Bank of Australia -144A- 2023/2026 *	USD	1140 000	1140 000	%	100,179	1 031 653,24	0,25	
Valeurs non cotées						10 325 374,74	2,48	
Titres portant intérêt								
0,00 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA 2023/2024	EUR	3 000 000	3 000 000	%	97,315	2 919 455,81	0,70	
0,00 % Berlin Hypothekenbank 2023/2024	EUR	800 000	800 000	%	98,936	791 487,51	0,19	
0,00 % Fresenius SE & Co. KGaA 2023/2024	EUR	2 600 000	2 600 000	%	99,097	2 576 511,88	0,62	
0,00 % ING Bank 2023/2024	EUR	1200 000	1200 000	%	98,902	1 186 826,16	0,29	
0,00 % Lloyds Bank 2023/2024	EUR	700 000	700 000	%	99,609	697 263,00	0,17	
0,00 % Swedbank 2023/2024	EUR	1000 000	1000 000	%	96,717	967 172,43	0,23	
0,00 % Swedbank 2023/2024	EUR	1200 000	1200 000	%	98,888	1 186 657,95	0,28	
Total du portefeuille-titres						376 077 396,34	90,17	
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises						4 035 847,19	0,97	
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 8,6 millions						300 717,22	0,07	
GBP/EUR 0,1 million						-102,77	0,00	
USD/EUR 3,1 millions						-30 039,74	0,00	
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,1 million						1 795,09	0,00	
USD/EUR 0,5 million						3 407,13	0,00	
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 140,6 millions						3 760 070,26	0,90	
Swaps						42 482,19	0,01	
Créances / dettes								
Credit Default Swaps								
Protection Seller								
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2024 (OTC) (CIT)	Unité	1600 000	1600 000			10 533,65	0,00	
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2024 (OTC) (CIT)	Unité	1500 000	1500 000			7 322,96	0,00	
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2025 (OTC) (DB)	Unité	1500 000				23 485,52	0,01	
Markit iTraxx Europe / 1 % / 20/06/2024 (OTC) (DB)	Unité	250 000				1 140,06	0,00	
Avoirs bancaires						32 416 542,31	7,77	
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR					32 137 469,02	7,70	
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	15 803				18 178,02	0,01	
Franc suisse	CHF	40 348				43 488,90	0,01	
Dollar américain	USD	240 669				217 406,37	0,05	
Autres éléments d'actif						3 011 429,18	0,72	
Intérêts à recevoir						2 758 293,35	0,66	

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges . . .						245 893,60	0,06
Autres actifs						7 242,23	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						1 767 735,14	0,42
Total des éléments d'actif **						417 381 574,86	100,06
Autres engagements						-288 547,01	-0,06
Engagements découlant des coûts						-288 547,01	-0,06
Total des engagements						-318 689,52	-0,06
Actif du fonds						417 062 885,34	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF ICH	CHF	100,19
Classe CHF RCH	CHF	100,08
Classe CHF TFCH	CHF	100,90
Classe FC	EUR	103,17
Classe IC	EUR	103,51
Classe LC	EUR	102,78
Classe LD	EUR	101,24
Classe TFC	EUR	103,20
Classe GBP CH RD	GBP	108,25
Classe GBP ICH	GBP	109,12
Classe GBP LCH	GBP	107,55
Classe USD ICH	USD	112,38
Classe USD LCH	USD	109,49
Classe USD TFCH	USD	111,95
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF ICH	Unité	1 201,000
Classe CHF RCH	Unité	7 480,000
Classe CHF TFCH	Unité	76 518,029
Classe FC	Unité	34 244,000
Classe IC	Unité	1 934 504,000
Classe LC	Unité	1 272 993,937
Classe LD	Unité	12 902,010
Classe TFC	Unité	668 579,010
Classe GBP CH RD	Unité	385,000
Classe GBP ICH	Unité	86,000
Classe GBP LCH	Unité	247,185
Classe USD ICH	Unité	96,000
Classe USD LCH	Unité	5 644,000
Classe USD TFCH	Unité	22 053,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,208
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,427
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,301

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,3, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 136 871 163,10 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

CIT = Citibank AG

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franç suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source).....	EUR	15 073 001,79	
2. Revenus des opérations d'échange (swaps).....	EUR	35 036,82	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source).....	EUR	2 493 924,27	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR	1 068,72	
5. Autres revenus.....	EUR	800,74	
dont :			
autres.....	EUR	800,74	
Total des revenus.....	EUR	17 603 832,34	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion.....	EUR	-311 641,27	
dont :			
Commission de gestion de base.....	EUR	-483 543,40	
Revenus découlant du plafond de charges.....	EUR	208 200,71	
Commission d'administration.....	EUR	-36 298,58	
2. Rémunération du dépositaire.....	EUR	-39 070,31	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication.....	EUR	-63 405,72	
4. Taxe d'abonnement.....	EUR	-141 813,67	
5. Autres dépenses.....	EUR	-115 880,22	
dont :			
Frais de distribution.....	EUR	-102 455,79	
autres.....	EUR	-13 424,43	
Total des dépenses.....	EUR	-671 811,19	
III. Revenus ordinaires, nets.....	EUR	16 932 021,15	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées.....	EUR	8 691 091,17	
Résultat des opérations de vente.....	EUR	8 691 091,17	
V. Résultat d'exercice.....	EUR	25 623 112,32	

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 50 415,20 euros.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH 0,13 % par an,	classe CHF RCH 0,15 % par an,
classe CHF TFCH 0,20 % par an,	classe FC 0,16 % par an,
classe IC 0,10 % par an,	classe LC 0,26 % par an,
classe LD 0,22 % par an,	classe TFC 0,16 % par an,
classe GBP CH RD 0,19 % par an,	classe GBP ICH 0,14 % par an,
classe GBP LCH 0,26 % par an,	classe USD ICH 0,13 % par an,
classe USD LCH 0,27 % par an,	classe USD TFCH 0,19 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 euro.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice.....	EUR	296 367 859,67
1. Distribution pour l'exercice précédent.....	EUR	-55 978,02
2. Encaissement (net).....	EUR	106 070 937,07
3. Régularisation des revenus / dépenses.....	EUR	-5 397 717,23
4. Revenus ordinaires, nets.....	EUR	16 932 021,15
5. Plus-values / moins-values réalisées.....	EUR	8 691 091,17
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées.....	EUR	-5 545 328,47
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice.....	EUR	417 062 885,34

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus).....		EUR	8 691 091,17
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières.....	EUR	2 528 050,92	
Opérations de change (à terme).....	EUR	6 174 895,39	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	-11 855,14	

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF RCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,14

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP CH RD

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		EUR	417 062 885,34
2022		EUR	296 367 859,67
2021		EUR	522 521 576,32
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe CHF ICH	CHF	100,19
	Classe CHF RCH	CHF	100,08
	Classe CHF TFCH	CHF	100,90
	Classe FC	EUR	103,17
	Classe IC	EUR	103,51
	Classe LC	EUR	102,78
	Classe LD	EUR	101,24
	Classe TFC	EUR	103,20
	Classe GBP CH RD	GBP	108,25
	Classe GBP ICH	GBP	109,12
	Classe GBP LCH	GBP	107,55
	Classe USD ICH	USD	112,38
	Classe USD LCH	USD	109,49
2022	Classe USD TFCH	USD	111,95
	Classe CHF ICH	CHF	97,93
	Classe CHF RCH	CHF	97,84
	Classe CHF TFCH	CHF	98,70
	Classe FC	EUR	98,88
	Classe IC	EUR	99,14
	Classe LC	EUR	98,59
	Classe LD	EUR	98,81
	Classe TFC	EUR	98,90
	Classe GBP CH RD	GBP	102,30
	Classe GBP ICH	GBP	103,08
	Classe GBP LCH	GBP	101,71
	Classe USD ICH	USD	105,65
2021	Classe USD LCH	USD	103,09
	Classe USD TFCH	USD	105,33
	Classe CHF ICH	CHF	99,27
	Classe CHF RCH	CHF	99,18
	Classe CHF TFCH	CHF	100,10
	Classe FC	EUR	99,85
	Classe IC	EUR	100,06
	Classe LC	EUR	99,64
	Classe LD	EUR	100,04
	Classe TFC	EUR	99,87
	Classe GBP CH RD	GBP	101,38
	Classe GBP ICH	GBP	102,45
	Classe GBP LCH	GBP	101,23
Classe USD ICH	USD	104,62	
Classe USD LCH	USD	102,21	
Classe USD TFCH	USD	104,34	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 5,62 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 818 904 053,93 euros.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement est de réaliser une croissance du capital. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'entreprises ayant leur siège dans un pays émergent ou exerçant leur principale activité commerciale dans des pays émergents ou qui, en tant que société holding, détiennent principalement des participations d'entreprises ayant leur siège dans des pays émergents. Une entreprise réalisant une partie importante de ses bénéfices ou de ses revenus dans un pays émergent est considérée comme exerçant son activité principale dans ce pays. Sont considérés comme pays émergents les pays figurant dans MSCI Emerging Markets Index ou Emerging Markets Database (EMDB) de Standard & Poor's. Il s'agit également des pays classés par la Banque mondiale comme pays à faible ou moyen revenu (dont les pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure et à revenu intermédiaire, tranche inférieure), même s'ils ne figurent ni à l'indice MSCI Emerging Markets ni à l'EMDB, mais ne peuvent pas être intégrés à l'indice MSCI World. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le comparti-

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU1984220373	4,9 %	-11,0 %	14,8 %
Classe LCH (P)	LU2540616625	5,8 %	-	8,4 %
Classe FC	LU1984219524	5,7 %	-8,8 %	19,2 %
Classe LD	LU1984221009	4,9 %	-11,0 %	14,8 %
Classe MFC	LU2352398098	6,1 %	-	-9,9 %
Classe NC	LU2540616898	4,4 %	-	5,1 %
Classe PFC	LU2540616971	4,8 %	-	5,6 %
Classe TFC	LU1984221934	5,7 %	-8,9 %	19,1 %
Classe TFCH (P)	LU2540617193	6,7 %	-	9,4 %
Classe TFD	LU2540617276	5,8 %	-	6,6 %
Classe GBP FD50 ²⁾	LU2540616468	4,1 %	-	8,2 %
Classe GBP TFD ²⁾	LU2540616542	3,8 %	-	7,9 %
Classe JPY FC ³⁾	LU2645748463	-	-	-3,5 %
Classe USD FC ⁴⁾	LU2540617359	9,4 %	-	13,2 %
Classe USD FD50 ⁴⁾	LU2540617433	9,6 %	-	13,4 %
Classe USD LC ⁴⁾	LU2540617516	8,6 %	-	12,2 %
Classe USD LD ⁴⁾	LU2540617607	8,6 %	-	12,2 %
Classe USD TFC ⁴⁾	LU2540617789	9,4 %	-	13,2 %

¹⁾ Classes FC, LC, LD et TFC lancées le 29 mai 2019 / classe MFC lancée le 17 août 2021 / classes LCH (P), NC, PFC, TFCH (P), TFD, GBP FD50, GBP TFD, USD FC, USD FD50, USD LC, USD LD et USD TFC lancées le 24 novembre 2022 / classe JPY FC lancée le 31 juillet 2023

²⁾ en GBP

³⁾ en JPY

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

ment a enregistré une plus-value de 4,9 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue

entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mon-

diale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

En ce qui concerne la répartition géographique des actions, le compartiment était plus fortement pondéré en Asie (en particulier en Asie du Nord) que dans les autres pays émergents. L'équipe de gestion du portefeuille a évalué positivement cette région, car elle se caractérise par des fondamentaux généralement plus stables, comme une dynamique de croissance structurellement meilleure, des valorisations globalement modérées, des réserves de change plus élevées et un endettement plus faible. L'accent a été mis sur l'Inde, Taïwan, la Corée du Sud et, de manière sélective, la Chine. Alors que les positions en Corée du Sud ont connu une évolution très positive, principalement en raison de la concentration sur le secteur des semi-conducteurs, les actions chinoises se sont révélées extrêmement volatiles. Après l'abandon de la politique zéro COVID, les cours du marché chinois des actions ont fortement augmenté début 2023. Cette reprise s'est toutefois rapidement essoufflée et la performance a été décevante jusqu'à fin décembre 2023. En Inde, ce sont surtout les actions bancaires qui ont été fortement pondérées, tandis qu'à Taïwan, la priorité a également été mise sur le secteur des semi-conducteurs.

Le climat en Chine s'est d'abord amélioré lorsque le gouvernement a commencé à assouplir les restrictions COVID et à rouvrir les villes. Dans le même temps, ce dernier a signalé son soutien au secteur de l'immobilier, par exemple en élaborant un plan de sauvetage en 16 points qui a permis aux promoteurs d'accéder plus facilement aux crédits bancaires et aux marchés des obligations et des actions. Les tensions entre la Chine et les États-Unis se sont poursuivies, les États-Unis imposant des restrictions plus sévères sur les exportations de technologie des semi-conducteurs vers la Chine. Le marché APAC a atteint son premier pic fin janvier avec la stabilisation de la situation du COVID en Chine, avant de ralentir à nouveau jusqu'à fin septembre. La Chine a terminé l'exercice avec un résultat négatif. Malgré diverses mesures de politique économique, telles que les réductions des taux d'intérêt directeurs, les données macroéconomiques ont été plus faibles que prévu. Les sorties de capitaux du marché chinois se sont poursuivies tout au long de l'année. Les positions dans les secteurs chinois de l'Internet et de l'immobilier, notamment, ont été affectées par la morosité du climat et la reprise des ventes immobilières en Chine. La Corée du Sud et Taïwan ont clôturé sur une note positive. En Corée du Sud, la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques a suscité l'optimisme des investisseurs. Les entreprises ont profité de l'Inflation Protection Act américain, qui a incité les entreprises coréennes à investir davantage aux États-Unis tout en tenant les concurrents chinois à l'écart du marché amé-

ricain des véhicules électriques. À Taïwan, les investissements liés à l'intelligence artificielle ont stimulé la demande de serveurs et de composants. Les positions des technologies de l'information en Corée et à Taïwan ont généré des revenus positifs supérieurs à la moyenne du portefeuille.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	168 486 318,52	25,72
Services de télécommunications	110 172 336,06	16,81
Biens de consommation durables	54 365 200,06	8,30
Biens de consommation courante	95 488 740,25	14,58
Secteur financier	158 203 216,84	24,15
Matières premières	7 001 941,97	1,07
Industrie	35 818 614,69	5,46
Services aux collectivités	14 016 157,47	2,14
Total actions	643 552 525,86	98,23
2. Parts de fonds		
Autres fonds	8 739 364,19	1,33
Total des parts de fonds	8 739 364,19	1,33
3. Dérivés		
	138,88	0,00
4. Avoirs bancaires		
	4 827 317,71	0,74
5. Autres éléments d'actif		
	843 103,24	0,13
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions		
	5 067,86	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements		
	-2 322 524,75	-0,35
2. Engagements découlant d'opérations sur actions		
	-493 521,00	-0,08
III. Actif du fonds	655 151 471,99	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							643 552 525,86	98,23
Actions								
Banco BTG Pactual SA	Unité	1 000 000	1 000 000		BRL	37,61	6 994 131,39	1,07
Cia de Saneamento Basico do Estado de Sao Paulo	Unité	1 000 000	1 000 000		BRL	75,37	14 016 157,47	2,14
Localiza Rent a Car SA	Unité	260 929			BRL	63,6	3 086 099,46	0,47
Localiza Rent a Car SA	Unité	936	936		BRL	20	3 481,26	0,00
Raia Drogasil SA	Unité	1 841 500	1 841 500		BRL	29,4	10 068 146,04	1,54
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	442 000	442 000		EUR	23,08	10 201 360,00	1,56
HSBC Holdings PLC	Unité	1 385 837	689 500		GBP	6,355	10 130 826,22	1,55
AIA Group Ltd	Unité	761 000		2 201 200	HKD	68,05	5 986 488,19	0,91
Baidu, Inc.	Unité	497 850	896 700	825 500	HKD	116,1	6 681 747,73	1,02
BYD Co., Ltd	Unité	463 000	463 000		HKD	214,4	11 475 328,21	1,75
JD Health International, Inc.	Unité	2 122 900	2 122 900		HKD	39,1	9 595 456,44	1,46
Kuaishou Technology	Unité	1 384 100	1 384 100		HKD	52,95	8 472 133,23	1,29
Lenovo Group Ltd	Unité	8 680 000	8 680 000		HKD	10,92	10 957 253,45	1,67
Meituan	Unité	997 350	771 750	357 100	HKD	81,9	9 442 583,58	1,44
MINISO Group Holding Ltd	Unité	1 746 800	1 746 800		HKD	40,15	8 107 520,89	1,24
NetEase, Inc.	Unité	947 500	401 300		HKD	140,6	15 400 112,13	2,35
Techtronic Industries Co., Ltd.	Unité	1 025 500	1 025 500		HKD	93,05	11 030 911,13	1,68
Tencent Holdings Ltd	Unité	941 800	1 336 300	1 469 000	HKD	293,6	31 964 953,80	4,88
Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT	Unité	73 626 300	73 626 300		IDR	5 725	24 730 025,27	3,77
Asian Paints Ltd	Unité	190 000	190 000		INR	3 394,75	7 001 941,97	1,07
Bajaj Auto Ltd	Unité	141 300	141 300		INR	6 820	10 461 251,56	1,60
DLF Ltd	Unité	900 000	900 000		INR	724	7 073 562,33	1,08
Hindustan Unilever Ltd	Unité	470 000	470 000		INR	2 659,7	13 570 242,86	2,07
Phoenix Mills Ltd	Unité	130 000	130 000		INR	2 251	3 176 698,20	0,49
Titan Co., Ltd	Unité	262 000	262 000		INR	3 685,9	10 483 394,98	1,60
KB Financial Group, Inc.	Unité	260 037	195 300		KRW	54 100	9 867 394,05	1,51
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	776 467	297 353	384 900	KRW	78 500	42 752 618,48	6,53
Samsung SDI Co., Ltd	Unité	25 756	18 018	1 327	KRW	472 000	8 526 886,35	1,30
SK Hynix, Inc.	Unité	109 002	43 600	91 752	KRW	141 500	10 818 348,46	1,65
Woori Financial Group, Inc.	Unité	1 096 000	1 096 000		KRW	13 000	9 993 646,10	1,53
Corp. Nacional del Cobre de Chile	Unité	2 572 533	2 572 533		MXN	67,37	9 262 511,50	1,41
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Unité	993 964			MXN	220,44	11 710 146,16	1,79
Grupo Aeroportuario del Centro Norte SAB de CV	Unité	832 100	832 100		MXN	180,44	8 024 345,11	1,22
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Unité	782 568			MXN	71,87	3 005 875,50	0,46
Dino Polska SA	Unité	96 000	96 000		PLN	456,6	10 090 653,11	1,54
Migros Ticaret AS	Unité	551 000	551 000		TRY	338,75	5 703 217,21	0,87
Delta Electronics, Inc.	Unité	710 000	710 000		TWD	313,5	6 551 551,10	1,00
Hon Hai Precision Industry Co., Ltd	Unité	3 320 000	3 320 000		TWD	104,5	10 211 807,35	1,56
MediaTek, Inc.	Unité	475 000	233 000		TWD	1 015	14 190 833,05	2,17
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	61 147		284 161	USD	77,25	4 267 031,47	0,65
Banco Bradesco SA -ADR-	Unité	2 527 938			USD	3,51	8 015 409,92	1,22
Globant SA	Unité	50 200	50 200		USD	240,16	10 890 720,06	1,66
HDFC Bank Ltd -ADR-	Unité	431 403			USD	67,12	26 156 962,62	3,99
ICICI Bank Ltd -ADR-	Unité	635 894		469 645	USD	23,815	13 680 044,69	2,09
Infosys Ltd -ADR-	Unité	609 968		212 100	USD	18,495	10 190 924,65	1,56
MercadoLibre, Inc.	Unité	20 986	10 000		USD	1 586	30 066 650,86	4,59
NU Holdings Ltd	Unité	1 319 400	1 319 400		USD	8,355	9 958 069,13	1,52
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	563 015	97 823	10 000	USD	104,77	53 285 508,24	8,13
Tencent Music Entertainment Group -ADR-	Unité	1 270 000	1 270 000		USD	8,97	10 290 781,73	1,57
Visa, Inc.	Unité	56 000	56 000		USD	260,49	13 177 447,23	2,01
Yum China Holdings, Inc.	Unité	276 090	27 867	401 639	USD	42,56	10 614 621,17	1,62
Clicks Group Ltd	Unité	819 412			ZAR	325,71	13 150 259,11	2,01
Naspers Ltd	Unité	58 307	142 707	84 400	ZAR	3 128	8 986 453,66	1,37
Parts de fonds							8 739 364,19	1,33
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	870	870		EUR	10,045 246	8 739 364,19	1,33
Total du portefeuille-titres							652 291 890,05	99,56
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							138,88	0,00
Créances / dettes								

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/GBP 0,1 million							0,70	0,00
EUR/HKD 0,1 million							125,80	0,00
EUR/MXN 0,1 million							-17,98	0,00
EUR/PLN 0,1 million							-0,16	0,00
EUR/SGD 0,1 million							-0,01	0,00
EUR/USD 0,1 million							330,36	0,00
EUR/ZAR 0,1 million							-21,04	0,00
USD/BRL 0,1 million							-41,90	0,00
USD/IDR 28,4 millions							-4,71	0,00
USD/INR 0,7 million							-19,98	0,00
USD/KRW 8,2 millions							-42,80	0,00
USD/TWD 0,2 million							-137,07	0,00
Positions clôturées								
EUR/GBP 0,1 million							-10,34	0,00
EUR/HKD 0,1 million							-10,14	0,00
EUR/SGD 0,1 million							-0,82	0,00
EUR/USD 0,1 million							-1,72	0,00
EUR/ZAR 0,1 million							-7,78	0,00
USD/INR 0,3 million							-1,53	0,00
Avoirs bancaires							4 827 317,71	0,74
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						863 653,96	0,13
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Zloty polonais	PLN	200 001					46 040,89	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Réal brésilien	BRL	438 458					81 537,70	0,01
Livre sterling	GBP	207 980					239 243,38	0,04
Renminbi chinois	CNY	507 854					64 685,99	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	559 701					64 701,62	0,01
Roupie indienne	INR	5 952 355					64 616,88	0,01
Roupie indonésienne	IDR	1 702 325 256					99 875,42	0,02
Yen japonais	JPY	1 000 000					6 384,27	0,00
Dollar canadien	CAD	18 718					12 784,28	0,00
Ringgit malaisien	MYR	11 057					2 173,64	0,00
Peso mexicain	MXN	1 213 714					64 866,10	0,01
Nouveau dollar taiwanais	TWD	35 816 432					1 054 218,32	0,16
Peso philippin	PHP	6 376 728					104 024,67	0,02
Dollar de Singapour	SGD	95 118					65 103,76	0,01
Rand sud-africain	ZAR	1 857 624					91 528,98	0,01
Saudi-Riyal	SAR	545 837					131 487,32	0,02
Won sud-coréen	KRW	1 786 726 338					1 253 222,26	0,19
Baht thaïlandais	THB	11 945 636					316 150,13	0,05
Livre turque	TRY	2 000 000					61 110,95	0,01
Dollar américain	USD	71 614					64 691,94	0,01
Dirham des Emirats arabes unis	AED	305 809					75 215,25	0,01
Autres éléments d'actif							843 103,24	0,13
Droits à dividende/à distribution							832 690,54	0,13
Autres actifs							10 412,70	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							5 067,86	0,00
Total des éléments d'actif *							657 967 835,72	100,43
Autres engagements							-2 322 524,75	-0,35
Engagements découlant des coûts							-916 294,31	-0,14
Autres engagements divers							-1 406 230,44	-0,21
Engagements découlant d'opérations sur actions							-493 521,00	-0,08
Total des engagements							-2 816 363,73	-0,43
Actif du fonds							655 151 471,99	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	119,16
Classe LC	EUR	114,79
Classe LCH (P)	EUR	108,39
Classe LD	EUR	112,28
Classe MFC	EUR	90,13
Classe NC	EUR	105,09
Classe PFC	EUR	105,55
Classe TFC	EUR	119,15
Classe TFCH (P)	EUR	109,35
Classe TFD	EUR	104,73
Classe GBP FD50	GBP	106,31
Classe GBP TFD	GBP	106,02
Classe JPY FC	JPY	9 651,66
Classe USD FC	USD	113,18
Classe USD FD50	USD	111,38
Classe USD LC	USD	112,24
Classe USD LD	USD	110,25
Classe USD TFC	USD	113,18
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	936 789,464
Classe LC	Unité	1 396 939,099
Classe LCH (P)	Unité	344,213
Classe LD	Unité	1 923 597,360
Classe MFC	Unité	1 118 640,000
Classe NC	Unité	225 272,760
Classe PFC	Unité	960,089
Classe TFC	Unité	218 071,608
Classe TFCH (P)	Unité	88,359
Classe TFD	Unité	14 193,635
Classe GBP FD50	Unité	28 011,951
Classe GBP TFD	Unité	89,465
Classe JPY FC	Unité	100,000
Classe USD FC	Unité	3 529,191
Classe USD FD50	Unité	1 734,509
Classe USD LC	Unité	16 298,685
Classe USD LD	Unité	42 706,936
Classe USD TFC	Unité	50 843,272

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI Emerging Markets Net EUR (EUR levels)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	85,235
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	121,228
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	101,460

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 3 488,67 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dirham des Émirats arabes unis.....	AED	4,065791	=	EUR	1
Réal brésilien	BRL	5,377365	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	=	EUR	1
Renminbi chinois.....	CNY	7,851069	=	EUR	1
Livre sterling.....	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong.....	HKD	8,650489	=	EUR	1
Roupie indonésienne.....	IDR	17 044,485920	=	EUR	1
Roupie indienne.....	INR	92,117659	=	EUR	1
Yen japonais.....	JPY	156,635029	=	EUR	1
Won sud-coréen.....	KRW	1 425,705879	=	EUR	1
Peso mexicain.....	MXN	18,711075	=	EUR	1
Ringgit malaisien.....	MYR	5,086667	=	EUR	1
Peso philippin.....	PHP	61,300150	=	EUR	1
Zloty polonais.....	PLN	4,343980	=	EUR	1
Dollar de Singapour.....	SGD	1,461019	=	EUR	1
Baht thaïlandais.....	THB	37,784693	=	EUR	1
Livre turque.....	TRY	32,727361	=	EUR	1
Nouveau dollar taïwanais.....	TWD	33,974397	=	EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,107000	=	EUR	1
Saudi-Riyal.....	SAR	4,151252	=	EUR	1
Rand sud-africain.....	ZAR	20,295469	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournis par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 12 752 946,85
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 2 919 528,96
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -797 599,34
4. Autres revenus	EUR 118,36
Total des revenus	EUR 14 874 994,83
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -7 680 036,05
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -7 681 709,73
Commission d'administration	EUR 1 673,68
2. Rémunération du dépositaire	EUR 17 844,56
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -128 707,64
4. Taxe d'abonnement	EUR -285 270,79
5. Autres dépenses	EUR -123 342,17
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -453,28
autres	EUR -122 888,69
Total des dépenses	EUR -8 199 512,09
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 6 675 482,74
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -19 845 979,59
Résultat des opérations de vente	EUR -19 845 979,59
V. Résultat d'exercice	EUR -13 170 496,85

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,84 % par an,	classe LC 1,58 % par an,
classe LCH (P) 1,60 % par an,	classe LD 1,58 % par an,
classe MFC 0,44 % par an,	classe NC 2,08 % par an,
classe PFC 1,75 % par an,	classe TFC 0,84 % par an,
classe TFCH (P) 0,86 % par an,	classe TFD 0,79 % par an,
classe GBP FD50 0,58 % par an,	classe GBP TFD 0,83 % par an,
classe JPY FC 0,37 % ³⁾ ,	classe USD FC 0,84 % par an,
classe USD FD50 0,56 % par an,	classe USD LC 1,58 % par an,
classe USD LD 1,59 % par an,	classe USD TFC 0,83 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

³⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 057 324,38 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 678 419 597,38
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -4 890 158,67
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR -51 047 323,30
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR -846 933,92
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 6 675 482,74
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -19 845 979,59
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 46 686 787,35
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 655 151 471,99

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 443,29 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-19 845 979,59
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-19 885 438,03	
Opérations de change (à terme)	EUR	39 458,44	

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,78

Classe MFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,57

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe GBP FD50

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,79

Classe GBP TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,53

Classe JPY FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FD50

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	1,77

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 3 2023	USD	0,76

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	655 151 471,99
2022	Classe FC	EUR	678 419 597,38
2021	Classe FC	EUR	133 692 013,27
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	119,16
	Classe LC	EUR	114,79
	Classe LCH (P)	EUR	108,39
	Classe LD	EUR	112,28
	Classe MFC	EUR	90,13
	Classe NC	EUR	105,09
	Classe PFC	EUR	105,55
	Classe TFC	EUR	119,15
	Classe TFCH (P)	EUR	109,35
	Classe TFD	EUR	104,73
	Classe GBP FD50	GBP	106,31
	Classe GBP TFD	GBP	106,02
	Classe JPY FC	JPY	9 651,66
	Classe USD FC	USD	113,18
2022	Classe USD FD50	USD	111,38
	Classe USD LC	USD	112,24
	Classe USD LD	USD	110,25
	Classe USD TFC	USD	113,18
	Classe FC	EUR	112,74
	Classe LC	EUR	109,42
	Classe LCH (P)	EUR	102,44
	Classe LD	EUR	108,98
	Classe MFC	EUR	84,94
	Classe NC	EUR	100,68
	Classe PFC	EUR	100,73
	Classe TFC	EUR	112,74
	Classe TFCH (P)	EUR	102,53
	Classe TFD	EUR	100,82
2021	Classe GBP FD50	GBP	103,99
	Classe GBP TFD	GBP	103,97
	Classe JPY FC	JPY	-
	Classe USD FC	USD	103,41
	Classe USD FD50	USD	103,43
	Classe USD LC	USD	103,32
	Classe USD LD	USD	103,32
	Classe USD TFC	USD	103,41
	Classe FC	EUR	128,81
	Classe LC	EUR	125,98
	Classe LCH (P)	EUR	-
	Classe LD	EUR	125,52
	Classe MFC	EUR	96,67
	Classe NC	EUR	-
Classe PFC	EUR	-	
Classe TFC	EUR	128,82	
Classe TFCH (P)	EUR	-	
Classe TFD	EUR	-	
Classe GBP FD50	GBP	-	
Classe GBP TFD	GBP	-	
Classe JPY FC	JPY	-	
Classe USD FC	USD	-	
Classe USD FD50	USD	-	
Classe USD LC	USD	-	
Classe USD LD	USD	-	
Classe USD TFC	USD	-	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Healthy Living

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Healthy Living est de réaliser une croissance du capital à long terme. À cet effet, au moins 80 % de l'actif net sont investis dans des titres de participation de sociétés actives dans le secteur de la santé et de la santé grand public.

Les investissements du compartiment visent à couvrir l'ensemble du spectre du secteur de la santé, de la prévention au traitement des maladies chroniques en passant par la promotion du bien-être physique et mental. Pour être classées dans le secteur de la santé ou de la santé grand public, les entreprises doivent réaliser une partie de leur chiffre d'affaires dans ce domaine. Le secteur de la santé comprend les industries pharmaceutique, biotechnologique, de la technique médicale, les équipements et fournitures médicaux, les services et technologies de santé ainsi que les soins gérés et les instruments des sciences de la vie. Le secteur des instruments pour les sciences de la vie comprend des fournisseurs de produits et de solutions pour la recherche et la fabrication biopharmaceutiques, tels que l'analyse cellulaire et la préparation d'échantillons, ainsi que des instruments de séparation, des réactifs, des milieux de culture cellulaire, des bioréacteurs, des applications dans le domaine du séquençage de l'ADN de nouvelle génération, etc. Le secteur de la santé grand public comprend les entreprises qui proposent des produits ou des services qui

DWS Invest ESG Healthy Living

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU2379121283	2,9 %	-9,1 %
Classe FC	LU2379121010	3,8 %	-7,2 %
Classe FD	LU2379121101	3,8 %	-7,3 %
Classe LD	LU2379121366	2,9 %	-9,0 %
Classe TFC	LU2389692984	3,8 %	-8,1 %
Classe XC	LU2379121440	4,3 %	-6,3 %

¹⁾ Classes FC, FD, LC, LD et XC lancées le 30 septembre 2021 / classe TFC lancée le 15 octobre 2021

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

encouragent ou contribuent à un mode de vie sain (par exemple, les fabricants/fournisseurs d'aliments sains et de nourriture saine, de vêtements de sport et les exploitants de salles de sport). Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*.

DWS Invest ESG Healthy Living a enregistré, au cours de la période allant de début janvier à fin décembre 2023, une plus-value de 2,9 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains

(mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché des actions allemand (mesuré par le DAX) a, lui-aussi, nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante.

En matière de performance sectorielle pendant la période sous revue, les actions du secteur de la santé n'ont pas été à la hauteur de la bonne performance globale des autres secteurs. Cela s'explique notamment par le fait que les domaines de marché plus défensifs – dont fait partie le secteur de la santé – ont été moins prisés par les investisseurs. Les valeurs technologiques quant à elles ont

été particulièrement recherchées. Au sein du secteur de la santé, on a également observé une nette divergence entre une poignée de valeurs qui ont enregistré des hausses à deux chiffres et le reste du secteur, dont la plupart ont évolué dans le rouge.

En ce qui concerne les valeurs de santé, l'examen des différents segments a donné lieu à des résultats mitigés. Les fabricants de produits pharmaceutiques axés sur le traitement du diabète et de l'obésité ont notamment enregistré des hausses de cours significatives. Les entreprises de technologie médicale ont également profité de la normalisation de la situation par rapport au secteur, après les perturbations causées par le COVID-19 dans les hôpitaux. Les améliorations dans les chaînes d'approvisionnement ont également profité à ces entreprises. D'un autre côté, les valeurs biotechnologiques ont particulièrement souffert de la forte hausse des taux d'intérêt, qui a rendu le financement nettement plus difficile pour les entreprises souvent encore non rentables. Cela a également pesé sur les fournisseurs et les équipementiers en biotechnologie.

Alors que le compartiment n'a pas pu suivre l'évolution du marché élargi en raison des influences décrites ci-dessus, il s'est mieux comporté que le secteur de la santé. Cela s'explique surtout par la contribution positive des entreprises orientées vers la consommation. Les entreprises spécialisées dans les produits de plein air et de fitness ont notamment pu contribuer positivement. La sélection de fournisseurs d'aliments

et d'ingrédients alimentaires plus sains a également soutenu l'évolution positive. Cela a permis de compenser la faiblesse relative des titres du secteur de la santé et a contribué à la plus-value du compartiment.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Healthy Living

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Biens de consommation durables	4 486 138,45	70,37
Biens de consommation courante	780 086,98	12,22
Matières premières	376 385,09	5,90
Industrie	423 713,71	6,65
Total actions	6 066 324,23	95,14
2. Avoirs bancaires	307 698,96	4,82
3. Autres éléments d'actif	59 246,47	0,93
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	27,13	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-56 790,99	-0,89
III. Actif du fonds	6 376 505,80	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Healthy Living

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							6 066 324,23	95,14
Actions								
Novozymes A/S	Unité	5 000	5 000		DKK	371,1	248 969,69	3,90
Danone SA	Unité	6 000			EUR	58,66	351 960,00	5,52
DSM-Firmenich AG	Unité	1 380	1 380		EUR	92,33	127 415,40	2,00
Puma SE	Unité	4 100	450	350	EUR	50,52	207 132,00	3,25
Siemens Healthineers AG	Unité	4 800	2 400	400	EUR	52,6	252 480,00	3,96
Technogym SpA	Unité	6 770			EUR	9,09	61 539,30	0,96
Halma PLC	Unité	3 300	3 300		GBP	22,84	86 701,62	1,36
Intertek Group PLC	Unité	4 600	4 600		GBP	42,46	224 675,12	3,52
Reckitt Benckiser Group PLC	Unité	4 000	1 700		GBP	54,199	249 383,77	3,91
Rentokil Initial PLC	Unité	13 200	16 500	3 300	GBP	4,411	66 984,06	1,05
Tate & Lyle PLC	Unité	10 500	10 500		GBP	6,59	79 596,12	1,25
Hoya Corp.	Unité	700	700		JPY	17 625	78 765,91	1,24
Shimano, Inc.	Unité	1 600	200		JPY	21 835	223 040,79	3,50
Mowi ASA	Unité	11 400			NOK	181,6	184 645,40	2,90
MIPS AB	Unité	800			SEK	367,5	26 421,00	0,41
Thule Group AB	Unité	6 100			SEK	276,1	151 355,47	2,37
Abbott Laboratories	Unité	1 792			USD	110,32	178 584,79	2,80
Agilent Technologies, Inc.	Unité	1 650	700	1 050	USD	139,39	207 762,79	3,26
Bio-Techne Corp.	Unité	1 400	140		USD	77,84	98 442,60	1,54
Centene Corp.	Unité	3 150	1 000		USD	73,89	210 256,01	3,30
Colgate-Palmolive Co.	Unité	2 370			USD	79,16	169 475,27	2,66
Danaher Corp.	Unité	1 240	640		USD	232,97	260 959,97	4,09
Edwards Lifesciences Corp.	Unité	2 000	2 000		USD	76,54	138 283,59	2,17
Eli Lilly & Co.	Unité	430			USD	584,46	227 025,92	3,56
Garmin Ltd	Unité	700	700		USD	128,7	81 382,08	1,28
IDEXX Laboratories, Inc.	Unité	200			USD	556,45	100 532,93	1,58
IQVIA Holdings, Inc.	Unité	610		631	USD	232,4	128 061,38	2,01
Medtronic PLC	Unité	4 181			USD	82,52	311 667,55	4,89
Pentair PLC	Unité	1 126		3 574	USD	73,04	74 293,59	1,16
Pfizer, Inc.	Unité	4 500	700		USD	28,8	117 073,12	1,84
Procter & Gamble Co.	Unité	1 300		670	USD	145,85	171 278,16	2,69
Steris PLC	Unité	360	60		USD	220,5	71 707,29	1,12
Ulta Beauty, Inc.	Unité	250	250		USD	489,73	110 598,42	1,73
UnitedHealth Group, Inc.	Unité	1 100	296		USD	525,28	521 958,23	8,19
Veralto Corp.	Unité	1 370	1 370		USD	82,88	102 570,51	1,61
Zoetis, Inc.	Unité	915	215		USD	197,62	163 344,38	2,56
Total du portefeuille-titres							6 066 324,23	95,14
Avoirs bancaires							307 698,96	4,82
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						9,48	0,00
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	4 587					615,54	0,01
Couronne norvégienne	NOK	7 648					682,08	0,01
Couronne suédoise	SEK	7 980					717,12	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	529					608,80	0,01
Yen japonais	JPY	95 287					608,34	0,01
Franc suisse	CHF	629					677,96	0,01
Dollar américain	USD	336 284					303 779,64	4,76
Autres éléments d'actif							59 246,47	0,93
Droits à dividende/à distribution							8 293,60	0,13
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							50 863,94	0,80
Autres actifs							88,93	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							27,13	0,00
Total des éléments d'actif							6 433 296,79	100,89
Autres engagements							-56 790,99	-0,89
Engagements découlant des coûts							-56 790,99	-0,89

DWS Invest ESG Healthy Living

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Total des engagements							-56 790,99	-0,89
Actif du fonds							6 376 505,80	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	92,75
Classe FD	EUR	91,06
Classe LC	EUR	90,93
Classe LD	EUR	89,31
Classe TFC	EUR	91,89
Classe XC	EUR	93,70
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	3 194,579
Classe LD	Unité	919,243
Classe TFC	Unité	100,000
Classe XC	Unité	63 780,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World Health Care Gross Index (en euro)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	70,605
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	108,298
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	94,286

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franç suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest ESG Healthy Living

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	112 351,98
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	12 342,16
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-13 590,37
Total des revenus	EUR	111 103,77
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	2 321,24
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-26 120,00
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	50 476,58
Commission d'administration	EUR	-22 035,34
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-1 347,12
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-16 856,18
4. Taxe d'abonnement	EUR	-3 116,23
5. Autres dépenses	EUR	-14 264,98
dont :		
Frais de distribution	EUR	-11 515,95
autres	EUR	-2 749,03
Total des dépenses	EUR	-33 263,27
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	77 840,50
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-200 205,30
Résultat des opérations de vente	EUR	-200 205,30
V. Résultat d'exercice	EUR	-122 364,80

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,92 % par an,	classe FD 0,91 % par an,
classe LC 1,77 % par an,	classe LD 1,77 % par an,
classe TFC 0,91 % par an,	classe XC 0,45 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 3 705,23 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	6 192 885,16
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-1 710,05
2. Encaissement (net)	EUR	-73 311,76
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-1 853,04
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	77 840,50
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-200 205,30
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	382 860,29
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	6 376 505,80

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-200 205,30
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-191 185,76
Opérations de change (à terme)	EUR	-9 019,54

DWS Invest ESG Healthy Living

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,79

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,05

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	6 376 505,80
2022	EUR	6 192 885,16
2021	EUR	5 747 847,68
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	92,75
	Classe FD	EUR	91,06
	Classe LC	EUR	90,93
	Classe LD	EUR	89,31
	Classe TFC	EUR	91,89
2022	Classe XC	EUR	93,70
	Classe FC	EUR	89,36
	Classe FD	EUR	89,36
	Classe LC	EUR	88,36
	Classe LD	EUR	88,40
2021	Classe TFC	EUR	88,53
	Classe XC	EUR	89,86
	Classe FC	EUR	106,41
	Classe FD	EUR	106,41
	Classe LC	EUR	106,12
	Classe LD	EUR	106,17
	Classe TFC	EUR	105,42
	Classe XC	EUR	106,53

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Multi Asset Income a pour objectif de réaliser un résultat positif à moyen et long terme, compte tenu des opportunités et des risques des marchés des capitaux internationaux. Pour y parvenir, le compartiment investit à l'échelon mondial notamment dans des actions, des obligations, des certificats et des fonds. Les valeurs orientées sur le rendement telles que les titres et actions portant intérêt constituent la priorité de placement générale du compartiment. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*. La politique de placement est mise en œuvre également par l'utilisation de dérivés appropriés. L'équipe de gestion du compartiment a géré la pondération des différentes classes de placement de manière active et flexible. Dans ce contexte, DWS Invest ESG Multi Asset Income a enregistré, au cours de la période de douze mois qui s'est achevée fin décembre 2023, une plus-value de 3,4 % par action (classe d'actions LD ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LD	LU1054320970	3,4 %	4,9 %	19,1 %
Classe FC	LU1186220148	4,0 %	6,8 %	22,7 %
Classe LC	LU1054320897	3,4 %	4,9 %	19,1 %
Classe LDH (P)	LU1769944361	4,4 %	3,3 %	16,9 %
Classe NC	LU1186218753	3,1 %	3,9 %	17,3 %
Classe ND	LU1054321192	3,1 %	3,9 %	17,3 %
Classe PFD	LU1217772232	3,7 %	4,6 %	17,4 %
Classe TFC	LU2714447294	4,6 % ¹⁾	-	-
Classe TFD	LU1663932561	4,0 %	6,9 %	22,8 %

¹⁾ Classe TFC lancée le 21 novembre 2023

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché des actions allemand (mesuré par le DAX) a, lui-aussi, nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante. En revanche, les bourses des marchés émergents ont enregistré des hausses de cours nettement moins importantes, les marchés des actions chinois ayant même

clôturé en nette baisse. Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque. Dans ce contexte, les investissements du compartiment ont globalement enregistré une performance positive pendant la période sous revue.

Au sein du portefeuille d'actions, l'équipe de gestion du compartiment a investi à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur les États-Unis et l'Europe et en privilégiant les valeurs à fort dividende.

Du côté des obligations, l'équipe de gestion a continué à mettre l'accent sur les obligations d'entreprises solides des pays développés notées « Investment Grade » (BBB- et plus par les principales agences de notation), qui présentent des avantages en termes de rendement par rapport aux obligations d'État.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Multi Asset Income

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	6 823 884,50	4,71
Services de télécommunications	5 587 447,14	3,88
Biens de consommation durables	13 013 753,62	8,99
Énergie	5 328 971,71	3,67
Biens de consommation courante	2 191 423,97	1,51
Secteur financier	12 851 690,06	8,89
Matières premières	2 251 218,23	1,55
Industrie	1 957 776,79	1,35
Services aux collectivités	6 006 919,55	4,17
Total actions	56 013 085,57	38,72
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	54 633 802,90	37,80
Instituts	487 150,00	0,34
Administrations centrales	12 878 420,87	8,87
Total des obligations	67 999 373,77	47,01
3. Parts de fonds		
Fonds d'actions	9 721 121,45	6,72
Autres fonds	2 987 281,03	2,06
Total des parts de fonds	12 708 402,48	8,78
4. Dérivés	590 630,95	0,41
5. Avoirs bancaires	6 884 609,08	4,76
6. Autres éléments d'actif	1 032 190,36	0,71
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	94 889,35	0,07
II. Engagements		
1. Autres engagements	-306 113,84	-0,21
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-359 493,06	-0,25
III. Actif du fonds	144 657 574,66	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							123 597 129,79	85,44
Actions								
Nutrien Ltd	Unité	8 360	8 360		CAD	74,56	425 731,57	0,29
Toronto-Dominion Bank	Unité	17 528		3 869	CAD	85,37	1 022 024,56	0,71
Nestle SA	Unité	2 891	1 500	307	CHF	97,32	303 254,01	0,21
Roche Holding AG	Unité	3 856	300	784	CHF	243,45	1 011 819,78	0,70
SGS SA	Unité	2 867	3 300	433	CHF	72,44	223 852,78	0,15
Orsted AS	Unité	7 489		1 653	DKK	374,1	375 921,41	0,26
Vestas Wind Systems A/S	Unité	11 768		2 597	DKK	214,7	339 016,02	0,23
Allianz SE	Unité	6 834	500	1 399	EUR	241,95	1 653 486,30	1,14
AXA SA	Unité	69 075	6 000	13 925	EUR	29,46	2 034 949,50	1,41
BNP Paribas SA	Unité	18 643		4 115	EUR	62,73	1 169 475,39	0,81
Capgemini SE	Unité	3 098	3 098		EUR	189,85	588 155,30	0,41
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Unité	12 891		2 845	EUR	32,53	419 344,23	0,29
Deutsche Post AG	Unité	15 329	2 000	2 942	EUR	44,855	687 582,30	0,47
E.ON SE	Unité	39 144		8 641	EUR	12,15	475 599,60	0,33
EDP - Energias de Portugal SA	Unité	187 028	20 000	36 882	EUR	4,564	853 595,79	0,59
EDP Renovaveis SA	Unité	43 534	572	9 484	EUR	18,515	806 032,01	0,56
ENEL SPA	Unité	119 770	30 000	19 821	EUR	6,739	807 130,03	0,56
Grifols SA	Unité	42 404	10 000	47 533	EUR	15,605	661 714,42	0,46
Iberdrola SA	Unité	90 829		20 056	EUR	11,895	1 080 410,96	0,75
ING Groep NV	Unité	190 341	15 000	38 716	EUR	13,566	2 582 166,01	1,78
Italgas SpA	Unité	66 015	66 015		EUR	5,195	342 947,93	0,24
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	15 655	15 655		EUR	23,08	361 317,40	0,25
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	33 633	3 000	6 762	EUR	26,055	876 307,82	0,61
Nordex SE	Unité	26 032		5 747	EUR	10,4	270 732,80	0,19
Prysmian SpA	Unité	11 198	11 198		EUR	41,29	462 365,42	0,32
Redeia Corp. SA	Unité	16 413		3 623	EUR	14,92	244 881,96	0,17
Sanofi	Unité	1 000	1 000		EUR	89,66	89 660,00	0,06
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	10 769		2 377	EUR	35,88	386 391,72	0,27
Societe Generale SA	Unité	53 000	5 000	23 415	EUR	24,115	1 278 095,00	0,88
Veolia Environnement SA	Unité	19 660		4 340	EUR	28,66	563 455,60	0,39
Vonovia SE	Unité	30 454		6 722	EUR	28,54	869 157,16	0,60
AstraZeneca PLC	Unité	4 617	4 617		GBP	106	562 966,95	0,39
Prudential PLC	Unité	69 087	45 947	10 860	GBP	8,872	705 042,74	0,49
Smith & Nephew PLC	Unité	22 290		4 921	GBP	10,785	276 527,88	0,19
Alibaba Group Holding Ltd	Unité	19 600		4 400	HKD	75,6	171 292,05	0,12
Baidu, Inc.	Unité	29 950	19 300	2 350	HKD	116,1	401 965,14	0,28
JD Health International, Inc.	Unité	45 050		9 950	HKD	39,1	203 624,91	0,14
Meituan	Unité	44 000	21 300	5 300	HKD	81,9	416 577,61	0,29
Ping An Insurance Group Co. of China Ltd	Unité	55 500		12 500	HKD	35,35	226 799,32	0,16
Tencent Holdings Ltd	Unité	15 000	17 300	15 300	HKD	293,6	509 104,17	0,35
Wuxi Biologics Cayman, Inc.	Unité	39 500	48 000	8 500	HKD	29,6	135 159,99	0,09
FANUC Corp.	Unité	19 100	22 300	3 200	JPY	4 147	505 683,18	0,35
Nintendo Co., Ltd.	Unité	8 100	8 100		JPY	7 359	380 552,81	0,26
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	865 000	830 400	7 600	JPY	172,3	951 508,11	0,66
Sony Group Corp.	Unité	9 000	4 200	2 000	JPY	13 410	770 517,30	0,53
Samsung Electronics Co., Ltd.	Unité	22 937	12 878	5 063	KRW	78 500	1 262 921,42	0,87
SK Hynix, Inc.	Unité	8 800	13 000	4 200	KRW	141 500	873 391,92	0,60
Mowi ASA	Unité	16 748	20 445	3 697	NOK	181,6	271 266,76	0,19
Swedbank AB	Unité	64 706		14 285	SEK	203,3	1 182 180,56	0,82
Telefonaktiebolaget LM Ericsson -B-	Unité	67 944		15 000	SEK	63,23	386 079,00	0,27
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd	Unité	33 000		7 000	TWD	593	575 992,56	0,40
AbbVie, Inc.	Unité	10 451		2 307	USD	154,51	1 458 702,22	1,01
Agnico Eagle Mines Ltd.	Unité	10 650		2 350	USD	54,7	526 246,40	0,36
Alibaba Group Holding Ltd -ADR-	Unité	8 000	2 000	5 000	USD	77,25	558 265,36	0,39
Automatic Data Processing, Inc.	Unité	1 339	1 339		USD	233,09	281 939,82	0,19
Baidu, Inc. -ADR-	Unité	4 505		995	USD	119,4	485 904,95	0,34
Baker Hughes Co.	Unité	56 328	31 328	34 851	USD	34,17	1 738 687,42	1,20
Danaher Corp.	Unité	2 014	400	357	USD	232,97	423 849,49	0,29
Darling Ingredients, Inc.	Unité	9 012		1 988	USD	50,01	407 127,31	0,28
Eversource Energy	Unité	8 225	8 225		USD	61,5	456 944,26	0,32
First Solar, Inc.	Unité	3 400	3 400		USD	173,23	532 052,18	0,37
Gilead Sciences, Inc.	Unité	16 052		3 543	USD	80,88	1 172 796,06	0,81
HP, Inc.	Unité	10 639	10 639		USD	30,29	291 106,76	0,20
Johnson Controls International Plc.	Unité	2 926	2 926		USD	57,71	152 537,84	0,11
Medtronic PLC	Unité	13 344	1 500	2 614	USD	82,52	994 712,23	0,69
Microsoft Corp.	Unité	3 051		2 069	USD	376,8	1 038 497,14	0,72
Mondelez International Holdings Netherlands BV -A-	Unité	4 685	1 000	813	USD	72,19	305 519,43	0,21
Motorola Solutions Inc.	Unité	2 767		1 794	USD	312,62	781 408,48	0,54
Newmont Corp.	Unité	24 397	15 691	4 432	USD	41,42	912 848,54	0,63
NIKE, Inc.	Unité	1 421	1 421		USD	109,24	140 225,81	0,10

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,875 % Iberdrola Finanzas SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	600 000	600 000		%	100,983	605 898,00	0,42
2,25 % Iberdrola International BV 2020/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	89,463	178 926,00	0,12
2,00 % Infineon Technologies AG (MTN) 2020/2032	EUR	300 000	300 000		%	91,076	273 228,00	0,19
3,00 % ING Bank NV 2023/2026	EUR	400 000	400 000		%	100,313	401 252,00	0,28
3,00 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	290 000	290 000		%	76,292	221 246,80	0,15
1,50 % ISS Global A/S (MTN) 2017/2027	EUR	400 000	400 000		%	93,478	373 912,00	0,26
5,25 % Ivory Coast Government International Bond -Reg- 2018/2030	EUR	500 000			%	90,046	450 230,00	0,31
5,875 % Ivory Coast Government International Bond -Reg- 2019/2031	EUR	150 000			%	89,875	134 812,50	0,09
2,00 % Koninklijke KPN NV 2019/perpetual *	EUR	300 000			%	97,34	292 020,00	0,20
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2023/2031	EUR	500 000	500 000		%	103,799	518 995,00	0,36
0,01 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2027	EUR	1297 000	1297 000		%	92,38	1 198 168,60	0,83
0,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2020/2028	EUR	78 000	78 000		%	89,422	69 749,16	0,05
3,25 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2023/2031	EUR	79 000	79 000		%	105,168	83 082,72	0,06
2,125 % La Mondiale SAM 2020/2031	EUR	600 000	600 000		%	86,392	518 352,00	0,36
2,875 % Land Hessen (MTN) 2023/2033	EUR	57 000	57 000		%	102,606	58 485,42	0,04
0,875 % LEG Immobilien SE (MTN) 2017/2025	EUR	500 000	500 000		%	97,43	487 150,00	0,34
1,00 % LEG Immobilien SE 2021/2032	EUR	200 000	200 000		%	78,11	156 220,00	0,11
2,00 % Logisor Financing Sarl (MTN) 2022/2034	EUR	1 000 000			%	78,303	783 030,00	0,54
4,375 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2023/2030 *	EUR	430 000	430 000		%	103,083	443 256,90	0,31
1,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2020/2041 *	EUR	1 900 000			%	83,182	1 580 458,00	1,09
1,50 % Orsted AS 2021/3021 *	EUR	1 000 000			%	76,895	768 950,00	0,53
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2026	EUR	570 000	570 000		%	100,47	572 679,00	0,40
1,539 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	410 000	410 000		%	86,484	354 584,40	0,25
1,288 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	510 000	510 000		%	81,29	414 579,00	0,29
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	EUR	500 000	500 000		%	67,74	338 700,00	0,23
2,375 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	300 000	300 000		%	94,456	283 368,00	0,20
2,875 % Romanian Government International Bond (MTN) 2018/2029	EUR	700 000		700 000	%	90,744	635 208,00	0,44
2,625 % Romanian Government International Bond -Reg- 2020/2040	EUR	700 000			%	67,513	472 591,00	0,33
1,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2021/2030	EUR	1 431 000	320 000		%	81,097	1 160 498,07	0,80
6,625 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	700 000	700 000		%	107,022	749 154,00	0,52
2,375 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2019/2026	EUR	190 000			%	72,773	138 268,70	0,10
2,625 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2020/perpetual *	EUR	300 000	300 000		%	16,453	49 359,00	0,03
3,625 % Sappi Papier Holding GmbH -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	300 000	300 000		%	96,325	288 975,00	0,20
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	260 000	260 000		%	103,53	269 178,00	0,19
4,75 % Senegal Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2028	EUR	2 085 000		700 000	%	92,605	1 930 814,25	1,33
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	600 000	600 000		%	98,864	593 184,00	0,41
0,50 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	700 000			%	86,835	607 845,00	0,42
3,80 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024	EUR	800 000	800 000		%	100,007	800 056,00	0,55
0,10 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2021/2031	EUR	500 000	500 000		%	82,683	413 415,00	0,29
3,55 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2023/2033	EUR	1 000 000	1 000 000		%	104,783	1 047 830,00	0,72
4,874 % Standard Chartered PLC (MTN) 2023/2031 *	EUR	400 000	400 000		%	104,912	419 648,00	0,29
0,00 % State of North Rhine-Westphalia Germany (MTN) 2019/2029	EUR	57 000	57 000		%	86,476	49 291,32	0,03
1,25 % Stellantis NV (MTN) 2021/2033	EUR	200 000	200 000		%	80,781	161 562,00	0,11
5,125 % Sudzucker International Finance BV (MTN) 2022/2027	EUR	200 000	200 000		%	105,644	211 288,00	0,15
2,714 % Swiss Re Finance UK PLC (MTN) 2020/2052 *	EUR	300 000	300 000		%	88,996	266 988,00	0,18
7,75 % Telecom Italia Finance SA (MTN) 2003/2033	EUR	910 000			%	116,91	1 063 881,00	0,74
2,375 % Telecom Italia SpA (MTN) 2017/2027	EUR	550 000	550 000		%	93,7	515 350,00	0,36
3,765 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2023/2026	EUR	106 000	106 000		%	102,019	108 140,14	0,07
1,375 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2021/2033	EUR	500 000			%	82,462	412 310,00	0,29
2,625 % UniCredit Bank AG (MTN) 2022/2028	EUR	100 000	100 000		%	99,831	99 831,00	0,07
2,731 % UniCredit SpA 2020/2032 *	EUR	200 000			%	93,938	187 876,00	0,13
1,50 % Vestas Wind Systems Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	620 000			%	91,668	568 341,60	0,39
5,125 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	GBP	300 000	300 000		%	101,76	351 168,47	0,24
2,50 % Orsted AS 2021/3021 *	GBP	440 000			%	66,576	336 967,13	0,23
5,445 % Telefonica Emisiones SA (MTN) 2010/2029	GBP	200 000	200 000		%	103,611	238 370,78	0,16
4,875 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	GBP	300 000	300 000		%	97,562	336 681,39	0,23
1,425 % Aegon NV 1996/perpetual *	NLG	450 000	450 000		%	70,017	142 975,48	0,10
3,20 % Allianz SE -Reg- 2021/perpetual *	USD	200 000	200 000		%	79,414	143 476,00	0,10
7,747 % AT Securities BV 2017/perpetual *	USD	500 000	500 000		%	45,862	207 145,35	0,14
2,50 % Banco Nacional de Panama -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	200 000	200 000		%	74,989	135 481,43	0,09
6,11 % Bank of America Corp. 2007/2037	USD	200 000			%	106,959	193 241,11	0,13
2,375 % Bermuda Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	204 000	204 000		%	86,017	158 513,65	0,11

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
9,625 % British Telecommunications PLC 2000/2030	USD	300 000	300 000		%	123,889	335 742,41	0,23
6,625 % Citigroup, Inc. 2002/2032	USD	236 000			%	108,964	232 298,95	0,16
4,875 % CNP Assurances 2021/perpetual *	USD	600 000	600 000		%	78,564	425 820,97	0,29
4,50 % Colombia Government International Bond 2018/2029	USD	972 000			%	93,719	822 898,20	0,57
4,78 % CVS Health Corp. 2018/2038	USD	300 000			%	94,835	257 005,32	0,18
3,961 % Deutsche Bank AG (MTN) 2019/2025 *	USD	300 000	300 000		%	98,352	266 536,48	0,18
8,75 % Deutsche Telekom International Finance BV 2000/2030	USD	300 000	300 000		%	120,578	326 769,52	0,23
5,90 % DNB Bank ASA 1985/perpetual *	USD	300 000	300 000		%	99,817	270 506,67	0,19
6,00 % Dominican Republic International Bond -Reg- (MTN) 2018/2028	USD	852 000			%	100,322	772 125,65	0,53
1,71 % EDP Finance BV -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	1 400 000	500 000		%	88,888	1 124 147,69	0,78
0,375 % European Investment Bank (MTN) 2020/2025	USD	800 000	800 000		%	92,6	669 195,75	0,46
4,755 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2022/2028 *	USD	300 000	300 000		%	98,513	266 972,79	0,18
6,976 % ING Groep NV 2023/2027 *	USD	645 000	645 000		%	100,426	585 137,70	0,40
3,50 % International Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2023/2028	USD	300 000	300 000		%	97,882	265 262,77	0,18
1,75 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2019/2029	USD	2 871 000			%	88,798	2 302 971,59	1,59
0,75 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2020/2030	USD	5 702 000	1 000 000	1 861 000	%	81,385	4 192 027,32	2,90
1,00 % Kreditanstalt fuer Wiederaufbau (MTN) 2021/2026	USD	500 000	500 000		%	91,97	415 401,82	0,29
6,25 % Norddeutsche Landesbank-Girozentrale (MTN) 2014/2024	USD	200 000	200 000		%	98,961	178 791,26	0,12
5,843 % Royal Bank of Canada 1986/2085 *	USD	300 000	300 000		%	91,048	246 742,45	0,17
3,925 % Tencent Holdings Ltd -Reg- 2018/2038	USD	300 000			%	85,249	231 027,01	0,16
5,50 % Turkiye Vakiflar Bankasi TAO -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	600 000		700 000	%	96,079	520 753,18	0,36
2,875 % United States Treasury Note/Bond 2022/2025	USD	400 000	400 000		%	97,686	352 973,83	0,24
3,625 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2028	USD	600 000	600 000		%	98,898	536 034,68	0,37
3,375 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2023/2033	USD	500 000	500 000		%	96,25	434 733,34	0,30
4,625 % United States Treasury Note/Bond - When Issued 2023/2025	USD	700 000	700 000		%	100,207	633 648,54	0,44
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							415 329,55	0,29
Titres portant intérêt								
2,226 % Societe Generale SA 2022/2026 *	USD	300 000	300 000		%	96,144	260 552,74	0,18
3,50 % WEA Finance LLC -144A- (MTN) 2019/2029	USD	200 000	200 000		%	85,669	154 776,81	0,11
Parts de fonds							12 708 402,48	8,78
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)		211	428	217	EUR	14 157,730	2 987 281,03	2,06
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG European Small/Mid Cap -FC- EUR - (0,750 %)		5 025	5 025		EUR	145,34	730 333,50	0,50
DWS Invest SICAV - DWS Invest ESG European Small/Mid Cap -XC- EUR - (0,350 %)		37 864			EUR	148,51	5 623 182,64	3,89
Xtrackers (IE) plc - Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF -IC- USD - (0,100 %)		179 147		27 025	EUR	18,798	3 367 605,31	2,33
Total du portefeuille-titres							136 720 861,82	94,51
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur indices boursiers							-50 500,20	-0,04
Créances / dettes								
Contrats à terme sur indices boursiers								
EURO STOXX 50 03/2024 (DB)	Unité	-31		31			5 270,00	0,00
S+P500 EMINI FUT MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-8		8			-55 770,20	-0,04
Dérivés sur taux d'intérêt							38 707,70	0,03
Créances / dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
EURO-BUND FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-11		11			-39 209,99	-0,03
JPN 10Y BOND(OSE) MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-25		25			-279 311,72	-0,19
US 10YR NOTE (CBT)MAR24 03/2024 (DB)	Unité	79	79				244 198,74	0,17
US 5YR NOTE (CBT) MAR24 03/2024 (DB)	Unité	56	56				113 030,67	0,08
Dérivés sur devises							602 423,45	0,42
Créances / dettes								

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
AUD/EUR 1,2 million							13 021,55	0,01
JPY/EUR 999,1 millions							180 807,92	0,13
NOK/EUR 76,8 millions							216 768,21	0,15
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,2 million							-9,87	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/CAD 0,1 million							-35,61	0,00
EUR/CHF 1,4 million							-51 931,19	-0,04
EUR/DKK 0,1 million							-0,04	0,00
EUR/GBP 2,6 millions							7 094,98	0,00
EUR/HKD 0,1 million							48,12	0,00
EUR/SEK 0,1 million							-47,15	0,00
EUR/USD 35,4 millions							209 953,99	0,15
USD/KRW 4,8 millions							-19,70	0,00
USD/TWD 0,1 million							-39,16	0,00
Positions clôturées								
EUR/AUD 0,1 million							-5,55	0,00
EUR/GBP 0,1 million							-65,70	0,00
EUR/JPY 150,7 millions							28 759,12	0,02
EUR/NOK 1,9 million							4 732,85	0,00
EUR/USD 1,3 million							-6 609,32	0,00
Avoirs bancaires								
							6 884 609,08	4,76
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						4 442 837,77	3,07
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	570 675					76 572,82	0,05
Couronne norvégienne	NOK	766 701					68 382,29	0,05
Couronne suédoise	SEK	816 708					73 395,35	0,05
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	116 611					71 804,84	0,05
Livre sterling	GBP	244 213					280 921,96	0,20
Dollar de Hong Kong	HKD	603 544					69 769,89	0,05
Roupie indonésienne	IDR	94 932					5,57	0,00
Shekel israélien	ILS	370 355					92 621,25	0,06
Yen japonais	JPY	136 170 448					869 348,63	0,60
Dollar canadien	CAD	135 786					92 742,88	0,06
Nouveau dollar taiwanais	TWD	5 061 915					148 992,05	0,10
Franc suisse	CHF	67 671					72 939,05	0,05
Dollar de Singapour	SGD	139 330					95 365,02	0,07
Rand sud-africain	ZAR	804 269					39 627,99	0,03
Won sud-coréen	KRW	88 685 252					62 204,45	0,04
Dollar américain	USD	362 075					327 077,27	0,23
Autres éléments d'actif								
							1 032 190,36	0,71
Droits à dividende/à distribution							62 760,52	0,04
Intérêts à recevoir							928 623,89	0,64
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							14 446,88	0,01
Autres actifs							26 359,07	0,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions								
							94 889,35	0,07
Total des éléments d'actif **								
							145 756 236,76	100,76
Autres engagements								
							-306 113,84	-0,21
Engagements découlant des coûts							-306 113,84	-0,21
Engagements découlant d'opérations sur actions								
							-359 493,06	-0,25
Total des engagements								
							-1 098 662,10	-0,76
Actif du fonds								
							144 657 574,66	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	122,35
Classe LC	EUR	115,88
Classe LD	EUR	90,38
Classe LDH (P)	EUR	88,35
Classe NC	EUR	112,82
Classe ND	EUR	87,22
Classe PFD	EUR	95,30
Classe TFC	EUR	104,60
Classe TFD	EUR	93,95
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	299 659,127
Classe LC	Unité	361 290,484
Classe LD	Unité	311 966,062
Classe LDH (P)	Unité	1 968,050
Classe NC	Unité	112 561,973
Classe ND	Unité	173 825,414
Classe PFD	Unité	66 983,846
Classe TFC	Unité	31 848,596
Classe TFD	Unité	1 928,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

55 % MSCI All Country World Net TR Index - en euro, 35 % BBG High Yield 2 % Issuer Capped Index EUR Hedged, 10 % JP Morgan GBI-EM Global Diversified Index - en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	55,167
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	78,731
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	67,086

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,8, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 87 137 421,16 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	17 044,485920	= EUR	1
Shekel israélien	ILS	3,998596	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Florin néerlandais	NLG	2,203710	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	= EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	33,974397	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	20,295469	= EUR	1

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 1 951 002,18
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 1 914 633,14
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 181 402,63
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -280 046,26
5. Autres revenus	EUR 69,82
dont :	
autres	EUR 69,82
Total des revenus	EUR 3 767 061,51
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -779,54
2. Commission de gestion	EUR -1 460 750,12
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -1 427 685,43
Commission d'administration	EUR -33 064,69
3. Rémunération du dépositaire	EUR -5 720,22
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -22 242,97
5. Taxe d'abonnement	EUR -65 261,42
6. Autres dépenses	EUR -103 595,39
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -11 075,61
autres	EUR -92 519,78
Total des dépenses	EUR -1 658 349,66
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 2 108 711,85
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 507 572,03
Résultat des opérations de vente	EUR 507 572,03
V. Résultat d'exercice	EUR 2 616 283,88

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,71 % par an,	classe LC 1,30 % par an,
classe LD 1,31 % par an,	classe LDH (P) 1,34 % par an,
classe NC 1,59 % par an,	classe ND 1,60 % par an,
classe PFD 0,93 % par an,	classe TFC 0,07 % ⁵⁾ ,
classe TFD 0,72 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

⁵⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 31 377,24 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 159 533 828,80
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -2 641 262,93
2. Encaissement (net) ^{2) 3)}	EUR -17 995 085,98
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 539 759,94
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 2 108 711,85
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 507 572,03
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 2 604 050,95
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 144 657 574,66

²⁾ Dont encaissements liés à la fusion de fonds s'élevant à 38 231 910,08 euros.

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 4 971,89 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	507 572,03
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	3 070 942,34	
Opérations de change (à terme)	EUR	61 375,46	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	EUR	-2 624 745,77	

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,50

Classe LDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,50

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,50

Classe PFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,50

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,50

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	144 657 574,66	
2022	EUR	159 533 828,80	
2021	EUR	211 719 865,80	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	122,35
	Classe LC	EUR	115,88
	Classe LD	EUR	90,38
	Classe LDH (P)	EUR	88,35
	Classe NC	EUR	112,82
	Classe ND	EUR	87,22
	Classe PFD	EUR	95,30
	Classe TFC	EUR	104,60
	Classe TFD	EUR	93,95
	2022	Classe FC	EUR
Classe LC		EUR	112,09
Classe LD		EUR	91,42
Classe LDH (P)		EUR	88,61
Classe NC		EUR	109,47
Classe ND		EUR	88,61
Classe PFD		EUR	95,87
Classe TFC		EUR	-
Classe TFD		EUR	94,33
2021		Classe FC	EUR
	Classe LC	EUR	120,21
	Classe LD	EUR	102,18
	Classe LDH (P)	EUR	99,80
	Classe NC	EUR	117,75
	Classe ND	EUR	99,46
	Classe PFD	EUR	106,99
	Classe TFC	EUR	-
	Classe TFD	EUR	104,61

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,21 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 454 235,88 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment investit dans des segments d'infrastructures qui ont connu des changements importants et qui représentent une nouvelle génération d'immobilisations corporelles. Ces actifs sont étroitement liés aux tendances de croissance structurelles telles que la numérisation et la décarbonisation ; dans un avenir proche, ils auront une influence déterminante dans notre vie quotidienne. Le compartiment regroupe ses placements autour de l'évolution des modes de consommation et de la demande de solutions « intelligentes », et tout aussi durables, basées sur des avancées technologiques telles que celles requises par les villes, les maisons et les bâtiments intelligents. Le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs mondiaux qui, outre leurs résultats financiers, se distinguent par leur performance en matière d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG). Indépendamment des résultats financiers, cette performance est déterminée par le respect de normes environnementales et sociales reconnues et de principes de bonne gouvernance d'entreprise. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés normes ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*.

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU2162004548	-2,5 %	0,5 %	9,5 %
Classe FC	LU2162004381	-1,7 %	2,9 %	12,7 %
Classe FD	LU2162004464	-1,7 %	2,9 %	12,7 %
Classe LD	LU2162004621	-2,5 %	0,5 %	9,5 %
Classe NC	LU2255692746	-3,0 %	-	-0,8 %
Classe PFC	LU2244930967	-2,6 %	-	-0,4 %
Classe TFC	LU2162004894	-1,8 %	2,8 %	12,7 %
Classe TFD	LU2162004977	-1,7 %	2,9 %	12,7 %
Classe XC	LU2162005354	-1,4 %	4,1 %	14,4 %
Classe XD	LU2162005438	-1,4 %	4,2 %	14,4 %
Classe USD XC ³⁾	LU2162005198	0,0 %	-8,2 %	14,7 % ²⁾
Classe USD XD ³⁾	LU2162005271	2,2 %	-6,2 %	17,2 %

¹⁾ Classes FC, FD, LC, LD, TFC, TFD, XC, XD et USD XD lancées le 15 mai 2020 / classes NC et PFC lancées le 29 janvier 2021

²⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 31 janvier 2023

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Pendant la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une moins-value de 2,5 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, le compartiment DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure a enregistré des revenus nominaux négatifs.

Pour simplifier, la plupart des classes d'actifs ont dépassé les attentes pour l'année sous revue, car il était globalement attendu que les États-Unis (et d'autres régions du monde) entrent en récession. Néanmoins, 2023 a

été une année volatile pour les placements plus risqués. Les actions mondiales ont enregistré une solide croissance, en grande partie grâce à la forte hausse de certaines actions technologiques jusqu'à la fin de l'année. Les banques centrales se sont principalement resserrées, mais ont semblé relâcher un peu la pression vers la fin de l'année. Les taux d'intérêt à plus long terme ont augmenté sur les plans réel et nominal, ce qui a eu un impact négatif, mais ils ont commencé à baisser au cours des deux derniers mois de l'année. Les États-Unis ont survécu à un bref intermède de crise dans le secteur bancaire, à une impasse sur le plafond de la dette et à un intense bras de fer politique sur l'élaboration du budget. La reprise économique attendue en Chine n'a pas eu lieu, malgré plusieurs aides au démarrage.

L'économie s'est même contractée dans certains secteurs. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est poursuivi sans qu'aucune des deux parties n'obtienne de réels avantages. Plus tard dans l'année, le conflit au Proche-Orient s'est ravivé.

Le compartiment a enregistré un recul modéré et a sous-performé le marché des actions plus large, mesuré par l'indice de référence MSCI World Index, car l'environnement a été principalement caractérisé par des taux d'intérêt plus élevés au cours de l'année sous revue. La hausse des taux d'intérêt a pesé sur certains sous-secteurs d'infrastructures plus sensibles aux taux d'intérêt, comme les actions des secteurs de la communication et des services aux collectivités. Les valeurs du secteur Clean Energy ont enregistré des résultats particulièrement modestes, car les augmentations de coûts, par exemple dans les projets d'éoliennes offshore aux États-Unis, ont entraîné des retards, des dépréciations et quelques annulations. Cela a été partiellement compensé par de solides bénéfices dans le sous-secteur plus cyclique des transports. L'immobilier de commerce électronique et les centres de données ont également apporté des lueurs d'espoir pendant l'année sous revue.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré un résultat de placement négatif. En matière de contribution à la performance, la plus grande contribution positive est venue des secteurs des transports, de l'immobilier de

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Dernier prix de la classe d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe USD XC	LU2162005198	114,69

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 30 décembre 2022

commerce électronique et de la gestion des données. Le secteur des transports a connu un début d'année solide, grâce à l'amélioration du climat mondial et à de robustes tendances en matière de transport. La reprise plus large des marchés et la croissance économique généralement meilleure que prévu ont également joué un rôle de soutien. Ferrovial, dont l'importante activité de concessions se porte bien, a figuré parmi les meilleures performances. L'immobilier de commerce électronique a bénéficié de la contribution positive du groupe australien Goodman et de la société britannique Segro PLC, tous deux côtés en bourse. Le secteur de la gestion des données, en particulier les centres de données, a également apporté une solide contribution à la performance au cours de l'année sous revue. La demande à l'échelle du secteur dans le segment des centres de données a atteint un niveau record, et la tendance de l'IA stimule le prochain cycle de croissance. D'un autre côté, les sous-secteurs des réseaux intelligents (Smart Grid) et des énergies renouvelables ont subi les effets de la hausse des taux d'intérêt pendant la période sous revue, ce qui a eu un impact négatif sur le résultat des placements. Dans le secteur Smart Grid, c'est surtout NextEra Energy Partners LP qui a pesé sur le résultat de placement. Après une révision négative des

prévisions, l'action a nettement reculé dans un contexte de marché difficile avec des coûts du capital plus élevés. Une autre contribution négative à la performance est venue de l'entreprise américaine de services aux collectivités, Exelon Corporation, pénalisée par des taux d'intérêt plus élevés. De plus, des mesures prises par la commission du commerce de l'Illinois ont laissé entrevoir une possible détérioration de l'environnement réglementaire. Enfin, dans le secteur des énergies renouvelables, le spécialiste danois des parcs éoliens offshore, Ørsted, était clairement en queue de peloton. L'action d'Ørsted a été en baisse pendant une grande partie de l'année, sous l'effet des inquiétudes concernant son potentiel de valorisation et de la hausse des taux d'intérêt. Le recul s'est accéléré au second semestre, notamment fin août, après l'annonce par Ørsted de dépréciations sur trois projets éoliens offshore aux États-Unis (Ocean Wind 1 dans le New Jersey, Sunrise Wind à New York et Revolution Wind dans le Connecticut).

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en

matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Services de télécommunications	2 937 923,65	0,99
Biens de consommation durables	6 502 200,89	2,18
Énergie	6 099 664,75	2,05
Secteur financier	69 472 121,31	23,34
Industrie	49 709 478,87	16,69
Services aux collectivités	161 578 095,76	54,28
Total actions	296 299 485,23	99,53
2. Avoirs bancaires	1 814 264,30	0,61
3. Autres éléments d'actif	850 221,92	0,29
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	27 743,26	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-469 899,37	-0,16
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-826 333,40	-0,28
III. Actif du fonds	297 695 481,94	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							296 299 485,23	99,53
Actions								
Goodman Group REIT	Unité	323 226	25 530	9 600	AUD	25,3	5 035 473,48	1,69
Alupar Investimento SA	Unité	174 700	178 130	3 430	BRL	31,51	1 023 697,78	0,34
Orizon Valorizacao de Residuos SA	Unité	279 920	285 420	5 500	BRL	38,66	2 012 455,25	0,68
EverGen Infrastructure Corp.	Unité	98 070	100 000	1 930	CAD	2,65	177 503,01	0,06
Hydro One Ltd	Unité	385 801	63 740	7 570	CAD	39,3	10 355 702,94	3,48
Tidewater Renewables Ltd	Unité	170 020	49 630	3 340	CAD	7,66	889 513,34	0,30
Orsted AS	Unité	101 100	79 640	105 500	DKK	374,1	5 074 863,68	1,70
A2A SpA	Unité	382 890	390 400	7 510	EUR	1,868	715 238,52	0,24
Cellnex Telecom SA	Unité	393 380	119 131	63 930	EUR	35,7	14 043 666,00	4,72
E.ON SE	Unité	734 025	218 490	15 210	EUR	12,15	8 918 403,75	3,00
Elia Group SA	Unité	26 798	10 210	550	EUR	113,4	3 038 893,20	1,02
Enav SpA	Unité	1 250 250	1 274 800	24 550	EUR	3,438	4 298 359,50	1,44
ERG SpA	Unité	173 420	176 820	3 400	EUR	29,02	5 032 648,40	1,69
Ferrovial SE	Unité	233 659	238 249	4 590	EUR	33,06	7 724 766,54	2,59
Getlink SE	Unité	304 645	6 590	6 440	EUR	16,62	5 063 199,90	1,70
Iberdrola SA	Unité	641 240	436 690	12 920	EUR	11,895	7 627 549,80	2,56
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	Unité	258 620	263 690	5 070	EUR	11,485	2 970 250,70	1,00
Redeia Corp. SA	Unité	380 575	134 330	29 770	EUR	14,92	5 678 179,00	1,91
Snam SpA	Unité	1 757 180	1 845 170	87 990	EUR	4,662	8 191 973,16	2,75
Terna Rete Elettrica Nazionale SpA	Unité	1 127 407	184 590	23 570	EUR	7,556	8 518 687,29	2,86
Veolia Environnement SA	Unité	192 650	196 430	3 780	EUR	28,66	5 521 349,00	1,85
Vinci SA	Unité	71 220	72 630	1 410	EUR	113,86	8 109 109,20	2,72
Assura PLC	Unité	5 802 604	2 092 920	119 950	GBP	0,485	3 234 755,24	1,09
Helios Towers PLC	Unité	1 372 650	900 350	27 700	GBP	0,89	1 405 293,31	0,47
Life Science Reit PLC	Unité	2 689 140	704 150	56 000	GBP	0,631	1 951 601,30	0,66
National Grid PLC	Unité	935 907	205 070	19 490	GBP	10,58	11 390 309,41	3,83
Segro PLC	Unité	515 322	231 010	13 160	GBP	8,951	5 306 037,44	1,78
Severn Trent PLC	Unité	60 270	68 630	8 360	GBP	25,794	1 788 310,54	0,60
SSE PLC	Unité	685 098	375 180	47 640	GBP	18,68	14 721 319,21	4,95
United Utilities Group PLC	Unité	148 590	168 900	20 310	GBP	10,599	1 811 702,13	0,61
Keppel DC REIT REIT	Unité	3 920 900	2 142 100	79 700	SGD	1,95	5 233 165,34	1,76
American Tower Corp.	Unité	69 290	15 037	3 760	USD	216,46	13 548 787,10	4,55
American Water Works Co, Inc.	Unité	71 944	47 750	16 080	USD	132,89	8 636 526,00	2,90
Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	Unité	325 481	133 930	20 070	USD	21,61	6 353 786,41	2,13
Brookfield Renewable Corp.	Unité	235 790	5 190	8 790	USD	28,73	6 119 461,56	2,06
CenterPoint Energy, Inc.	Unité	206 020	66 260	4 050	USD	28,42	5 289 147,27	1,78
Clearway Energy, Inc.	Unité	254 710	88 720	5 000	USD	27,55	6 338 986,14	2,13
Consolidated Edison, Inc.	Unité	75 800	13 720	1 490	USD	90,16	6 173 554,86	2,07
Crown Castle, Inc.	Unité	69 570	24 672	18 170	USD	115,55	7 261 797,87	2,44
Darling Ingredients, Inc.	Unité	143 930	146 750	2 820	USD	50,01	6 502 200,89	2,18
Digital Realty Trust, Inc. REIT	Unité	84 748	36 020	6 270	USD	135,63	10 383 348,31	3,49
Edison International	Unité	142 040	32 820	2 700	USD	71,23	9 139 571,00	3,07
Equinix, Inc. REIT	Unité	10 326	2 640	600	USD	808,25	7 539 282,85	2,53
Eversource Energy	Unité	156 968	99 022	1 720	USD	61,5	8 720 440,91	2,93
Exelon Corp.	Unité	170 363	35 530	143 350	USD	35,72	5 497 167,02	1,85
GDS Holdings Ltd -ADR-	Unité	352 360	228 250	6 660	USD	9,23	2 937 923,65	0,99
GFL Environmental, Inc.	Unité	102 390	104 400	2 010	USD	34,77	3 215 988,13	1,08
IHS Holding Ltd	Unité	210 790	132 480	21 540	USD	4,55	866 390,34	0,29
SBA Communications Corp.	Unité	43 560	44 410	850	USD	253,57	9 977 872,38	3,35
Sempra Energy	Unité	73 432	51 426	24 730	USD	74,37	4 933 275,18	1,66
Total du portefeuille-titres							296 299 485,23	99,53
Avoirs bancaires							1 814 264,30	0,61
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						882 157,98	0,30
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	348 514					46 763,39	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	75 457					46 463,31	0,02
Réal brésilien	BRL	150 191					27 930,14	0,01
Livre sterling	GBP	12 906					14 845,86	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	333					38,51	0,00
Yen japonais	JPY	59 443					379,50	0,00
Dollar canadien	CAD	2 165					1 478,71	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	4 689					2 682,73	0,00
Dollar de Singapour	SGD	68 933					47 181,65	0,02
Dollar américain	USD	823 987					744 342,52	0,25

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif						850 221,92	0,29
Droits à dividende/à distribution						848 620,69	0,29
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						30,18	0,00
Autres actifs						1 571,05	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						27 743,26	0,01
Total des éléments d'actif						298 991 714,71	100,44
Autres engagements						-469 899,37	-0,16
Engagements découlant des coûts						-469 899,37	-0,16
Engagements découlant d'opérations sur actions						-826 333,40	-0,28
Total des engagements						-1 296 232,77	-0,44
Actif du fonds						297 695 481,94	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	112,72
Classe FD	EUR	106,68
Classe LC	EUR	109,47
Classe LD	EUR	103,45
Classe NC	EUR	99,20
Classe PFC	EUR	99,61
Classe TFC	EUR	112,69
Classe TFD	EUR	106,67
Classe XC	EUR	114,39
Classe XD	EUR	108,32
Classe USD XD	USD	110,80
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	127 212,008
Classe LD	Unité	2 048 334,102
Classe NC	Unité	8 924,000
Classe PFC	Unité	164 559,000
Classe TFC	Unité	265 389,000
Classe TFD	Unité	300,010
Classe XC	Unité	215 220,000
Classe XD	Unité	100,000
Classe USD XD	Unité	110,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
70 % MSCI WORLD INFRASTRUCTURE INDEX en euro, 30 % FTSE EPRA Nareit Developed Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	95,083
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	119,918
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	111,720

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	=	EUR	1
Réal brésilien	BRL	5,377365	=	EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	=	EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,747987	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 10 059 673,39
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 89 084,92
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -1406 223,83
4. Autres revenus	EUR 977,60
Total des revenus	EUR 8 743 512,08
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -4 038 864,26
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -4 012 528,01
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 23,48
Commission d'administration	EUR -26 359,73
2. Rémunération du dépositaire	EUR -7 072,06
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -55 729,96
4. Taxe d'abonnement	EUR -151 607,02
5. Autres dépenses	EUR -141 454,21
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -61 174,78
autres	EUR -80 279,43
Total des dépenses	EUR -4 394 727,51
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 348 784,57
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -14 869 866,88
Résultat des opérations de vente	EUR -14 869 866,88
V. Résultat d'exercice	EUR -10 521 082,31

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,84 % par an,	classe FD 0,84 % par an,
classe LC 1,61 % par an,	classe LD 1,61 % par an,
classe NC 2,10 % par an,	classe PFC 1,73 % par an,
classe TFC 0,86 % par an,	classe TFD 0,85 % par an,
classe XC 0,48 % par an,	classe XD 0,47 % par an,
classe USD XD 0,47 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 243 088,78 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 228 243 636,26
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -4 939 527,99
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR 81 121 409,42
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 158 169,72
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 4 348 784,57
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -14 869 866,88
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 3 632 876,84
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 297 695 481,94

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 61 760,37 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR -14 869 866,88
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR -14 869 457,27
Opérations de change (à terme)	EUR -409,61

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,26

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,20

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,26

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,29

Classe USD XD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	2,29

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		EUR	297 695 481,94
2022		EUR	228 243 636,26
2021		EUR	70 170 156,99
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	112,72
	Classe FD	EUR	106,68
	Classe LC	EUR	109,47
	Classe LD	EUR	103,45
	Classe NC	EUR	99,20
	Classe PFC	EUR	99,61
	Classe TFC	EUR	112,69
	Classe TFD	EUR	106,67
	Classe XC	EUR	114,39
	Classe XD	EUR	108,32
	Klasse USD XC	USD	-
	Classe USD XD	USD	110,80
	2022	Classe FC	EUR
Classe FD		EUR	111,01
Classe LC		EUR	112,25
Classe LD		EUR	108,61
Classe NC		EUR	102,23
Classe PFC		EUR	102,22
Classe TFC		EUR	114,70
Classe TFD		EUR	111,01
Classe XC		EUR	115,99
Classe XD		EUR	112,28
Klasse USD XC		USD	114,69
Classe USD XD		USD	110,87
2021		Classe FC	EUR
	Classe FD	EUR	131,74
	Classe LC	EUR	131,71
	Classe LD	EUR	129,92
	Classe NC	EUR	120,54
	Classe PFC	EUR	121,47
	Classe TFC	EUR	133,55
	Classe TFD	EUR	131,74
	Classe XC	EUR	134,49
	Classe XD	EUR	132,67
	Klasse USD XC	USD	141,00
	Classe USD XD	USD	139,13

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La politique de placement de ce compartiment visait une croissance durable du capital qui dépassait la performance de l'indice de référence. À cette fin, le compartiment a investi dans des actions américaines dont la sélection reposait principalement sur des critères d'analyse fondamentale ; leur pondération tenait compte du rapport opportunité/risque. La sélection des titres reposait sur une approche quantitative exclusive de placement gérée par le groupe Quantitative Investments (Qi). Les décisions de placement ont été prises sur la base des opportunités identifiées par l'analyse des données fondamentales et techniques ainsi que des risques et des coûts associés. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) ont également été pris en compte dans le choix des placements*. Dans ce cadre, la sélection des différents placements incombait à l'équipe de gestion du compartiment.

Pendant la période sous revue allant de début janvier au 22 décembre 2023 (jour du dernier calcul de la valeur liquidative), le compartiment a enregistré une plus-value de 20,2 % par action (classe d'actions USD IC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence, le MSCI USA, a réalisé une plus-value de 20,8 % sur la même période (respectivement en dollar américain).

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	Depuis le début de l'exercice partiel
Classe USD IC	LU1978535810	25,3 %
Classe USD RC	LU1978536115	24,8 %
MSCI USA		26,7 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 15 décembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt. Les marchés des actions des

pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Ainsi, les marchés des actions américains ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Cela a également profité à la performance du compartiment.

Liquidation

Le compartiment DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation) a été liquidé avec effet au 22 décembre 2023. L'émission et le rachat d'actions ont été arrêtés le 14 décembre 2023. Les ordres reçus avant l'heure limite de réception des ordres ont été pris en compte.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens

de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)

Produit de la liquidation par classe d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	Produit de liquidation par action
USD IC	LU1978535810	175,63
USD RC	LU1978536115	172,48

Comptes annuels

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)

État de l'actif net au 22 décembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Avoirs bancaires	1 934 943,94	100,46
2. Autres éléments d'actif	53 585,02	2,78
II. Engagements		
1. Autres engagements	-62 392,31	-3,24
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-1 926 136,65	-100,00
III. Actif du fonds	0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)

État du portefeuille-titres au 22 décembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires							1 934 943,94	100,46
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	11					11,81	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar américain	USD						1 934 932,13	100,46
Autres éléments d'actif							53 585,02	2,78
Droits à dividende/à distribution							7 210,44	0,37
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							46 374,58	2,41
Total des éléments d'actif							1 988 528,96	103,24
Autres engagements							-62 392,31	-3,24
Engagements découlant des coûts							-62 392,31	-3,24
Engagements découlant d'opérations sur actions							-1 926 136,65	-100,00
Total des engagements							-1 988 528,96	-103,24
Actif du fonds							0,00	0,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe USD IC	USD	0,00
Classe USD RC	USD	0,00
Nombre d'actions en circulation		
Classe USD IC	Unité	0,000
Classe USD RC	Unité	0,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI Developed - US Net TR Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	95,768
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	110,579
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	99,213

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 22 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)

Taux de change (cotation au certain)

au 22 décembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

Euro.....	EUR	0,909670	=	USD	1
Dollar américain.....		0,000000	=	USD	1

Explications sur l'évaluation

Dans le cadre de la décision prise par le conseil d'administration de la SICAV de liquider le fonds avec effet au 22 décembre 2023, les comptes ont été établis sur la base des valeurs liquidatives, en renonçant au principe de continuité de l'exploitation. Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 22 décembre 2023 (jour de référence de la liquidation)

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	568 010,36	
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD	367,18	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	85 484,63	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-163 110,26	
5. Régularisation des revenus	USD	-490 751,91	
Total des revenus	USD	0,00	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion	USD	-55 351,93	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-79 583,24	
Revenus découlant du plafond de charges	USD	46 374,58	
Commission d'administration	USD	-22 143,27	
2. Rémunération du dépositaire	USD	-5 026,88	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-16 599,19	
4. Taxe d'abonnement	USD	-3 223,93	
5. Autres dépenses	USD	-15 383,46	
dont :			
autres	USD	-15 383,46	
6. Régularisation des dépenses	USD	95 585,39	
Total des dépenses	USD	0,00	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	0,00	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	1 812 483,89	
Régularisation des revenus / dépenses	USD	-1 812 483,89	
Résultat des opérations de vente	USD	0,00	
V. Résultat d'exercice partiel	USD	0,00	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe USD IC 0,23 %²⁾, classe USD RC 0,60 %²⁾

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 5 662,95 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 2,94 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 890 471,25 dollars américains.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début d'exercice partiel		USD	45 253 249,59
1. Encaissement (net)	USD	-53 516 093,51	
2. Régularisation des revenus / dépenses	USD	3 681 555,71	
3. Plus-values / moins-values réalisées	USD	0,00	
4. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD	4 581 288,21	
II. Actif du fonds en fin d'exercice partiel	USD	0,00	

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		USD	1 812 483,89
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	USD	1 790 486,93	
Opérations de change (à terme)	USD	976,27	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	USD	21 020,69	

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice (partiel)			
22 décembre 2023 (jour de référence de la liquidation)	USD	-	
2022	USD	45 253 249,59	
2021	USD	9 625 302,33	

Valeur liquidative en fin d'exercice partiel			
22 décembre 2023 (jour de référence de la liquidation)			
Classe USD IC	USD	-	
Classe USD RC	USD	-	
2022			
Classe USD IC	USD	140,19	
Classe USD RC	USD	138,23	
2021			
Classe USD IC	USD	173,43	
Classe USD RC	USD	171,65	

Rapport annuel

DWS Invest ESG Top Euroland

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest ESG Top Euroland est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. Dans ce cadre, les actifs du compartiment sont investis principalement dans des actions d'émetteurs dont le siège social se situe dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le compartiment se concentre sur les sociétés à forte capitalisation boursière. En outre, l'équipe de gestion du portefeuille s'efforce de gérer un portefeuille concentré, comprenant environ 40 à 60 actions différentes. Selon la situation du marché, il est toutefois possible de s'écarter de l'objectif de diversification mentionné. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement*.

Pendant l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2023, le compartiment a enregistré une plus-value de 18,6 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice de référence EURO STOXX 50 a progressé de 22,2 % sur la même période (respectivement en euro).

DWS Invest ESG Top Euroland

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145644893	18,6 %	12,8 %	60,5 %
Classe FC	LU0145647722	19,5 %	15,4 %	66,6 %
Classe FD	LU0740840441	19,5 %	15,4 %	66,6 %
Classe IC	LU0616864954	19,9 %	16,4 %	69,0 %
Classe LD	LU0145647052	18,6 %	12,8 %	60,5 %
Classe NC	LU0145647300	17,8 %	10,5 %	55,0 %
Classe PFC	LU1054342354	18,2 %	10,5 %	56,5 %
Classe TFC	LU1663954375	19,5 %	15,4 %	66,6 %
Classe TFD	LU1663956073	19,5 %	15,4 %	66,6 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0911039740	17,4 %	10,9 %	60,1 %
Classe SGD LCH (P) ²⁾	LU1054341976	19,5 %	17,3 %	71,6 %
Classe USD FCH ³⁾	LU0911039666	22,2 %	22,9 %	86,0 %
Classe USD LCH ³⁾	LU0986127263	21,3 %	20,1 %	78,9 %
EURO STOXX 50		22,2 %	35,7 %	70,2 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en SGD

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et

compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Outre les marchés des actions américains, qui ont enregistré de fortes hausses de cours (mesurées par l'indice S&P 500), notamment grâce aux valeurs technologiques et au vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle, les marchés des actions des pays industrialisés européens ont également enre-

gistré de sensibles hausses de cours au cours de l'année 2023. Ainsi, le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a lui aussi nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante. Dans ce contexte, les actions européennes détenues dans le portefeuille ont également enregistré dans l'ensemble une nette hausse des cours pendant la période sous revue.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Top Euroland

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	102 133 200,00	18,92
Services de télécommunications	34 456 400,00	6,37
Biens de consommation durables	52 346 600,00	9,70
Biens de consommation courante	98 843 200,00	18,32
Secteur financier	116 858 140,00	21,65
Matières premières	46 589 500,00	8,64
Industrie	51 022 250,00	9,45
Services aux collectivités	8 505 000,00	1,58
Total actions	510 754 290,00	94,63
2. Derivate	-52 722,54	-0,01
3. Avoirs bancaires	29 970 497,33	5,56
4. Autres éléments d'actif	143 583,95	0,02
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	105 954,08	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-791 039,11	-0,14
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-408 023,23	-0,08
III. Actif du fonds	539 722 540,48	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Top Euroland

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							510 754 290,00	94,63
Actions								
ABN AMRO Bank NV	Unité	850 000	670 000		EUR	13,595	11 555 750,00	2,14
adidas AG	Unité	35 000			EUR	184,16	6 445 600,00	1,19
Allianz SE	Unité	100 000			EUR	241,95	24 195 000,00	4,48
ASML Holding NV	Unité	73 000	8 000	3 745	EUR	685,9	50 070 700,00	9,28
AXA SA	Unité	500 000			EUR	29,46	14 730 000,00	2,73
Banco Santander SA	Unité	5 500 000	5 500 000		EUR	3,793	20 858 750,00	3,86
BNP Paribas SA	Unité	300 000			EUR	62,73	18 819 000,00	3,49
Brenntag SE	Unité	155 000			EUR	83,22	12 899 100,00	2,39
Capgemini SE	Unité	40 000			EUR	189,85	7 594 000,00	1,41
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	215 000	130 000		EUR	66,83	14 368 450,00	2,66
Credit Agricole SA	Unité	430 000			EUR	12,876	5 536 680,00	1,03
Deutsche Lufthansa AG	Unité	950 000	950 000		EUR	8,048	7 645 600,00	1,42
Deutsche Post AG	Unité	400 000	30 000		EUR	44,855	17 942 000,00	3,32
Deutsche Telekom AG	Unité	800 000	800 000		EUR	21,75	17 400 000,00	3,22
DSM-Firmenich AG	Unité	80 000	80 000		EUR	92,33	7 386 400,00	1,37
E.ON SE	Unité	700 000	120 000		EUR	12,15	8 505 000,00	1,58
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	280 000	280 000		EUR	28,07	7 859 600,00	1,46
Heineken NV	Unité	60 000	75 000	15 000	EUR	92,08	5 524 800,00	1,02
HelloFresh SE	Unité	120 000	35 000		EUR	14,31	1 717 200,00	0,32
Infineon Technologies AG	Unité	350 000		100 000	EUR	37,8	13 230 000,00	2,45
ING Groep NV	Unité	1 560 000			EUR	13,566	21 162 960,00	3,92
KION Group AG	Unité	160 000	60 000		EUR	38,67	6 187 200,00	1,15
Linde PLC	Unité	48 000	60 000	12 000	EUR	368,6	17 692 800,00	3,28
L'Oreal SA	Unité	45 000		8 000	EUR	452,3	20 353 500,00	3,77
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Unité	50 000			EUR	736,4	36 820 000,00	6,82
Mercedes-Benz Group AG	Unité	230 000	15 000		EUR	62,55	14 386 500,00	2,67
Merck KGaA	Unité	55 000			EUR	144,1	7 925 500,00	1,47
Puma SE	Unité	200 000	120 000		EUR	50,52	10 104 000,00	1,87
Sanofi	Unité	100 000			EUR	89,66	8 966 000,00	1,66
SAP SE	Unité	175 000	15 000		EUR	139,48	24 409 000,00	4,52
Scout24 AG	Unité	130 000	10 000		EUR	64,16	8 340 800,00	1,54
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	240 000			EUR	35,88	8 611 200,00	1,60
Stellantis NV	Unité	800 000	350 000		EUR	21,23	16 984 000,00	3,15
STMicroelectronics NV	Unité	150 000		20 000	EUR	45,53	6 829 500,00	1,26
Universal Music Group, Inc.	Unité	250 000	20 000		EUR	25,83	6 457 500,00	1,20
Vinci SA	Unité	110 000			EUR	113,86	12 524 600,00	2,32
Vivendi SE	Unité	900 000	300 000		EUR	9,684	8 715 600,00	1,61
Total du portefeuille-titres							510 754 290,00	94,63
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							-52 722,54	-0,01
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
SGD/EUR 0,4 million							249,69	0,00
USD/EUR 5,2 millions							-52 972,23	-0,01
Avoirs bancaires							29 970 497,33	5,56
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro							29 511 411,10	5,47
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise							27 646,81	0,01
Couronne norvégienne							1 506,08	0,00
Couronne suédoise							1 101,75	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling							117 916,09	0,02
Dollar de Singapour							54 235,76	0,01
Dollar américain							256 679,74	0,05

DWS Invest ESG Top Euroland

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif							143 583,95	0,02
Droits à dividende/à distribution							134 037,00	0,02
Frais de placement reportés *							86,48	0,00
Autres actifs							9 460,47	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							105 954,08	0,02
Total des éléments d'actif **							540 974 575,05	100,23
Autres engagements							-791 039,11	-0,14
Engagements découlant des coûts							-791 039,11	-0,14
Engagements découlant d'opérations sur actions							-408 023,23	-0,08
Total des engagements							-1 252 034,57	-0,23
Actif du fonds							539 722 540,48	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Anteilwert		
Classe FC	EUR	318,05
Classe FD	EUR	159,03
Classe IC	EUR	181,83
Classe LC	EUR	266,26
Classe LD	EUR	229,83
Classe NC	EUR	228,71
Classe PFC	EUR	149,39
Classe TFC	EUR	139,73
Classe TFD	EUR	129,37
Classe GBP D RD	GBP	170,63
Classe SGD LCH (P)	SGD	17,74
Classe USD FCH	USD	215,62
Classe USD LCH	USD	195,51
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	363 531,443
Classe FD	Unité	73,000
Classe IC	Unité	298 138,000
Classe LC	Unité	617 725,699
Classe LD	Unité	710 170,663
Classe NC	Unité	93 564,295
Classe PFC	Unité	4 993,000
Classe TFC	Unité	106 622,077
Classe TFD	Unité	1 646,406
Classe GBP D RD	Unité	77,474
Classe SGD LCH (P)	Unité	19 413,000
Classe USD FCH	Unité	433,736
Classe USD LCH	Unité	25 983,861

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
STOXX Eurozone 50 (Net Return)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	88,146
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	107,044
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	100,389

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

DWS Invest ESG Top Euroland

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale et The Bank of New York Mellon SA.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling.	GBP	0,869326	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	=	EUR	1
Dollar de Singapour.....	SGD	1,461019	=	EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Top Euroland

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	16 218 033,78
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	2 093,87
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	721 527,97
4. Revenus des prêts de titres	EUR	13,07
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-1 319 316,99
6. Autres revenus	EUR	195,80
dont :		
autres	EUR	195,80
Total des revenus	EUR	15 622 547,50
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-6 371 649,64
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-6 340 627,09
Commission d'administration	EUR	-31 022,55
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-28 998,54
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-73 981,35
4. Taxe d'abonnement	EUR	-242 695,20
5. Autres dépenses	EUR	-130 750,65
dont :		
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-4,36
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-6 968,43
autres	EUR	-123 777,86
Total des dépenses	EUR	-6 848 075,38
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	8 774 472,12
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	7 714 199,91
Résultat des opérations de vente	EUR	7 714 199,91
V. Résultat d'exercice	EUR	16 488 672,03

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,84 % par an,	classe FD 0,83 % par an,
classe IC 0,55 % par an,	classe LC 1,59 % par an,
classe LD 1,59 % par an,	classe NC 2,29 % par an,
classe PFC 1,93 % par an,	classe TFC 0,84 % par an,
classe TFD 0,84 % par an,	classe GBP D RD 0,83 % par an,
classe SGD LCH (P) 1,62 % par an,	classe USD FCH 0,87 % par an,
classe USD LCH 1,62 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC <0,001 % par an,	classe FD <0,001 % par an,
classe IC <0,001 % par an,	classe LC <0,001 % par an,
classe LD <0,001 % par an,	classe NC <0,001 % par an,
classe PFC <0,001 % par an,	classe TFC <0,001 % par an,
classe TFD <0,001 % par an,	classe GBP D RD <0,001 % par an,
classe SGD LCH (P) <0,001 % par an,	classe USD FCH <0,001 % par an,
classe USD LCH <0,001 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 109 325,68 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	406 625 064,58
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 513 407,43
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	57 569 031,58
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-5 704 728,40
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	8 774 472,12
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	7 714 199,91
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	67 257 908,12
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	539 722 540,48

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 5 220,70 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		
EUR	7 714 199,91	
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	7 855 378,74
Opérations de change (à terme)	EUR	-141 178,83

DWS Invest ESG Top Euroland

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,33

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,19

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,70

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	3,58

Classe SGD LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		EUR	539 722 540,48
2022		EUR	406 625 064,58
2021		EUR	554 799 437,44

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	318,05
	Classe FD	EUR	159,03
	Classe IC	EUR	181,83
	Classe LC	EUR	266,26
	Classe LD	EUR	229,83
	Classe NC	EUR	228,71
	Classe PFC	EUR	149,39
	Classe TFC	EUR	139,73
	Classe TFD	EUR	129,37
	Classe GBP D RD	GBP	170,63
	Classe SGD LCH (P)	SGD	17,74
	Classe USD FCH	USD	215,62
	Classe USD LCH	USD	195,51
2022	Classe FC	EUR	266,11
	Classe FD	EUR	135,99
	Classe IC	EUR	151,69
	Classe LC	EUR	224,46
	Classe LD	EUR	196,96
	Classe NC	EUR	194,15
	Classe PFC	EUR	126,37
	Classe TFC	EUR	116,91
	Classe TFD	EUR	110,63
	Classe GBP D RD	GBP	148,55
	Classe SGD LCH (P)	SGD	14,84
	Classe USD FCH	USD	176,39
	Classe USD LCH	USD	161,23
2021	Classe FC	EUR	329,27
	Classe FD	EUR	169,84
	Classe IC	EUR	187,16
	Classe LC	EUR	279,82
	Classe LD	EUR	245,68
	Classe NC	EUR	243,74
	Classe PFC	EUR	159,02
	Classe TFC	EUR	144,68
	Classe TFD	EUR	138,15
	Classe GBP D RD	GBP	175,82
	Classe SGD LCH (P)	SGD	18,05
	Classe USD FCH	USD	211,10
	Classe USD LCH	USD	194,39

DWS Invest ESG Top Euroland

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest ESG Women for Women

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest ESG Women for Women vise à générer un rendement supérieur à la moyenne. À cette fin, le compartiment investit principalement dans des actions émises par des entreprises nationales et étrangères. Il poursuit un objectif de placement durable en investissant dans des entreprises axées en particulier sur la diversité et la parité entre les femmes et les hommes en lien avec des pratiques durables, qui ont une influence sociale positive tout en visant une croissance du capital à long terme. Le compartiment ne se contente pas de prendre en compte l'aspect de la diversité (hommes-femmes), mais s'appuie également sur un modèle d'évaluation axé notamment sur des aspects sociaux généraux. Il investit dans des entreprises qui se distinguent par une forte dynamique et tendance d'amélioration dans la promotion de la diversité en leur sein (approche « Rate of Change ») ainsi que dans des entreprises qui dans leur secteur, jouent déjà un rôle de pionnier en matière de diversité (approche « Best in Class »).

Les entreprises doivent en outre appliquer un modèle de gestion durable, disposer de solides fondamentaux et afficher un potentiel de croissance structurelle à long terme. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de place-

DWS Invest ESG Women for Women

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU2420982006	8,2 %	-2,1 %
Classe FC	LU2420981883	9,1 %	-0,5 %
Classe FD	LU2420981966	9,1 %	-0,5 %
Classe LD	LU2420982188	8,2 %	-2,1 %
Classe TFC	LU2420982261	9,0 %	-0,6 %
Classe TFD	LU2420982345	9,0 %	-0,5 %
Classe XC	LU2420982428	9,6 %	0,3 %
Classe XD	LU2420982691	9,6 %	0,3 %

¹⁾ lancée le 17 janvier 2022

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

ments appropriés*. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest ESG Women for Women a réalisé une plus-value de 8,2 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer

l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt

suscité par l'intelligence artificielle. En revanche, les bourses des marchés émergents ont enregistré des hausses de cours nettement moins importantes, les marchés des actions chinois ayant même clôturé en nette baisse.

Le portefeuille d'actions du compartiment DWS Invest ESG Women for Women a été orienté à l'international. La priorité de placement a été donnée aux valeurs de croissance et de rendement d'entreprises qui, selon l'équipe de gestion du portefeuille, respectent des normes sociales et professionnelles exigeantes et mettent à profit les tendances de croissance structurelles (telles que la numérisation et la formation). En ce qui concerne la répartition géographique, le compartiment était fondamentalement largement diversifié à la date du rapport, malgré la priorité de placement donnée aux actions américaines. En ce qui concerne la répartition sectorielle, il était également largement diversifié. Néanmoins, les secteurs des technologies de l'information, de la finance, de la santé et des biens de consommation durables ont été un peu plus accentués.

Le compartiment a particulièrement profité de ses investissements en actions dans les secteurs des technologies de l'information (IT), de la santé, des services de communication et de la finance, qui ont le plus contribué à la hausse des placements du compartiment. Il s'agissait notamment de titres de Microsoft, du groupe pharmaceutique Eli Lilly, de Deutsche Telekom ou de l'assureur automobile américain Progressive Corporation. En revanche,

les engagements en actions dans les secteurs des services aux collectivités, de la consommation cyclique et de l'énergie ont freiné l'augmentation de la valeur du compartiment. Il s'agissait par exemple de Zalando (commerce en ligne de vêtements et de chaussures), Solaredge (technologie énergétique) et Ørsted (fournisseur d'énergie).

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest ESG Women for Women

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	8 016 593,13	18,61
Services de télécommunications	4 729 150,28	10,99
Biens de consommation durables	10 876 552,33	25,24
Biens de consommation courante	4 378 459,09	10,17
Secteur financier	7 231 721,99	16,82
Matières premières	1 133 879,49	2,64
Industrie	3 820 297,58	8,88
Services aux collectivités	1 407 057,45	3,27
Total actions	41 593 711,34	96,62
2. Dérivés	-24 429,30	-0,06
3. Avoirs bancaires	1 439 554,87	3,34
4. Autres éléments d'actif	121 885,58	0,29
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	393,16	0,00
II. Engagements		
1. Autres engagements	-78 368,06	-0,18
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 893,60	-0,01
III. Actif du fonds	43 049 853,99	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest ESG Women for Women

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							41 593 711,34	96,62
Actions								
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	Unité	114 028	203 236	89 208	BRL	14,55	308 535,37	0,72
Agnico Eagle Mines Ltd.	Unité	7 038	3 592	5 503	CAD	72,39	347 977,79	0,81
Canadian National Railway Co.	Unité	7 824	5 583	6 120	CAD	165,7	885 472,41	2,06
Stantec, Inc.	Unité	2 365	2 365		CAD	105,98	171 190,14	0,40
Sun Life Financial, Inc.	Unité	4 140	2 113	5 423	CAD	68,53	193 778,13	0,45
Toronto-Dominion Bank	Unité	12 958	6 616	10 136	CAD	85,37	755 556,49	1,76
Roche Holding AG	Unité	1 125	574	880	CHF	259,8	315 027,18	0,73
Argenx SE	Unité	433	370	556	EUR	344	148 952,00	0,35
ASML Holding NV	Unité	472	435	294	EUR	685,9	323 744,80	0,75
Bankinter SA	Unité	36 842	18 814	28 821	EUR	5,818	214 346,76	0,50
Brenntag SE	Unité	2 005	545	545	EUR	83,22	166 856,10	0,39
Bureau Veritas SA	Unité	10 710	19 087	8 377	EUR	22,86	244 830,60	0,57
Deutsche Post AG	Unité	6 361	6 147	4 975	EUR	44,855	285 322,66	0,66
Deutsche Telekom AG	Unité	39 765	33 290	31 107	EUR	21,75	864 888,75	2,01
Erste Group Bank AG	Unité	9 610	17 125	7 515	EUR	36,73	352 975,30	0,82
EssilorLuxottica SA	Unité	740	377	577	EUR	181,98	134 665,20	0,31
Industria de Diseno Textil SA	Unité	10 779	7 151	14 182	EUR	39,61	426 956,19	0,99
Industrie De Nora SpA	Unité	13 938	19 534	5 596	EUR	15,8	220 220,40	0,51
Jungheinrich AG	Unité	8 550	4 792	3 432	EUR	33,22	284 031,00	0,66
Kering SA	Unité	846	846		EUR	400,85	339 119,10	0,79
Kerry Group PLC -A-	Unité	3 347	3 477	2 617	EUR	78,66	263 275,02	0,61
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	27 099	10 881	19 369	EUR	26,055	706 064,45	1,64
Linde PLC	Unité	1 082	1 927	845	EUR	368,6	398 825,20	0,93
L'Oreal SA	Unité	1 460	639	639	EUR	452,3	660 358,00	1,53
Orange SA	Unité	48 019	34 477	37 567	EUR	10,29	494 115,51	1,15
Publicis Groupe SA	Unité	3 675	3 675		EUR	84,2	309 435,00	0,72
Puma SE	Unité	4 173	5 306	1 133	EUR	50,52	210 819,96	0,49
Schneider Electric SE	Unité	3 836	2 121	1 042	EUR	182,42	699 763,12	1,63
SCOR SE	Unité	9 750	12 398	2 648	EUR	26,53	258 667,50	0,60
Scout24 AG	Unité	5 002	1 227	1 358	EUR	64,16	320 928,32	0,75
Siemens AG	Unité	959	489	749	EUR	169,92	162 953,28	0,38
Sodexo SA	Unité	5 763	2 942	4 508	EUR	99,72	574 686,36	1,33
STMicroelectronics NV	Unité	14 769	12 273	3 014	EUR	45,53	672 432,57	1,56
Universal Music Group, Inc.	Unité	14 132	5 253		EUR	25,83	365 029,56	0,85
Veolia Environnement SA	Unité	4 156	2 121	5 316	EUR	28,66	119 110,96	0,28
Zalando SE	Unité	29 230	29 276	15 894	EUR	21,45	626 983,50	1,46
AstraZeneca PLC	Unité	6 026	3 927	5 444	GBP	106	734 771,24	1,71
HSBC Holdings PLC	Unité	129 121	16 009	54 207	GBP	6,355	943 907,85	2,19
Informa PLC	Unité	24 145	12 328	18 886	GBP	7,812	216 973,45	0,50
National Grid PLC	Unité	51 390	43 370	40 206	GBP	10,58	625 433,94	1,45
Pearson PLC	Unité	104 440	130 554	81 708	GBP	9,673	1 162 068,53	2,70
Reckitt Benckiser Group PLC	Unité	9 909	13 886	3 977	GBP	54,199	617 785,94	1,44
SSE PLC	Unité	9 044	4 617	7 073	GBP	18,68	194 336,59	0,45
Tate & Lyle PLC	Unité	28 936	26 136	11 619	GBP	6,59	219 351,73	0,51
Lenovo Group Ltd	Unité	420 000	214 000	328 000	HKD	10,92	530 189,68	1,23
Bridgestone Corp.	Unité	7 200	3 700	5 600	JPY	5 840	268 445,70	0,62
Keyence Corp.	Unité	700	700		JPY	62 120	277 613,51	0,64
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	Unité	332 300	575 200	263 700	JPY	172,3	365 533,02	0,85
Recruit Holdings Co., Ltd	Unité	13 400	16 500	10 400	JPY	5 963	510 129,83	1,19
Toyota Motor Corp.	Unité	22 200	14 500	6 000	JPY	2 590,5	367 153,51	0,85
DNB Bank ASA	Unité	9 909	5 058	7 749	NOK	215,5	190 456,10	0,44
Delta Electronics, Inc.	Unité	40 000	47 000	7 000	TWD	313,5	369 101,47	0,86
Abbott Laboratories	Unité	3 382	4 739	1 357	USD	110,32	337 038,92	0,78
Accenture PLC	Unité	1 000	1 056	781	USD	352,03	318 003,48	0,74
Adobe, Inc.	Unité	1 171	1 078	917	USD	599,79	634 465,95	1,47
Advanced Micro Devices, Inc.	Unité	3 280	5 844	2 564	USD	150,21	445 066,49	1,03
Agilent Technologies, Inc.	Unité	2 211	3 941	1 730	USD	139,39	278 402,14	0,65
American Water Works Co, Inc.	Unité	3 900	3 929	4 430	USD	132,89	468 175,96	1,09
Ameriprise Financial, Inc.	Unité	1 406	718	1 260	USD	382,3	485 558,79	1,13
Amgen, Inc.	Unité	702	1 250	548	USD	287,2	182 126,76	0,42
Apellis Pharmaceuticals, Inc.	Unité	4 351	4 351		USD	62,69	246 399,35	0,57
Apple, Inc.	Unité	3 511	1 792	3 508	USD	193,54	613 838,00	1,43
Bank of America Corp.	Unité	16 700	12 368	20 668	USD	33,85	510 654,72	1,19
Biogen, Inc.	Unité	980	888	765	USD	260,05	230 215,81	0,53
BioMarin Pharmaceutical, Inc.	Unité	4 679	4 789	4 037	USD	97,22	410 923,39	0,95
BioNTech SE -ADR-	Unité	1 013	517	792	USD	105,585	96 619,30	0,22
Centene Corp.	Unité	3 616	1 888	982	USD	73,89	241 360,55	0,56
Cisco Systems, Inc.	Unité	5 574	9 074	7 760	USD	50,525	254 404,91	0,59
Citigroup, Inc.	Unité	7 185	3 667	5 618	USD	51,47	334 066,67	0,78
CME Group, Inc.	Unité	1 378	1 893	1 836	USD	210,3	261 782,55	0,61
CymaBay Therapeutics, Inc.	Unité	10 861	13 811	2 950	USD	24,01	235 566,85	0,55
Eli Lilly & Co.	Unité	1 561	1 726	2 893	USD	584,46	824 156,90	1,91
Hasbro, Inc.	Unité	7 187		9 510	USD	51,44	333 964,89	0,78
Infosys Ltd -ADR-	Unité	18 433	12 448	14 417	USD	18,495	307 965,86	0,72
IQVIA Holdings, Inc.	Unité	957	772	747	USD	232,4	200 909,40	0,47
Johnson Controls International Plc.	Unité	5 140	4 623	4 019	USD	57,71	267 957,80	0,62
Keysight Technologies, Inc.	Unité	1 168	1 486	318	USD	159,96	168 774,35	0,39

DWS Invest ESG Women for Women

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Lululemon Athletica, Inc.	Unité	832	778	649	USD	513,17	385 688,59	0,90
Marsh & McLennan Cos, Inc.	Unité	2 117	1 422	3 371	USD	188,75	360 960,78	0,84
Merck & Co., Inc.	Unité	8 339	6 415	13 998	USD	108,86	820 039,00	1,90
Microsoft Corp.	Unité	5 025	2 564	4 279	USD	376,8	1 710 405,81	3,97
Mondelez International Holdings Netherlands BV -A-	Unité	8 053	5 246	6 297	USD	72,19	525 154,32	1,22
Motorola Solutions Inc.	Unité	1 482	1 354	1 042	USD	312,62	418 520,91	0,97
Nasdaq, Inc.	Unité	4 972	3 665	1 996	USD	58,21	261 445,35	0,61
NEXTracker, Inc.	Unité	5 839	13 166	7 327	USD	47,04	248 117,84	0,58
NIKE, Inc.	Unité	2 156	2 689	1 685	USD	109,24	212 756,41	0,49
NVIDIA Corp.	Unité	1 332	720	799	USD	498,41	599 712,60	1,39
PayPal Holdings, Inc.	Unité	3 538	2 783	2 768	USD	63,03	201 445,39	0,47
Pfizer, Inc.	Unité	7 010	3 578	5 481	USD	28,8	182 373,91	0,42
Procter & Gamble Co.	Unité	4 784	2 442	3 741	USD	145,85	630 303,63	1,46
Progressive Corp.	Unité	6 194	5 870	8 388	USD	158,435	886 491,41	2,06
Qualcomm, Inc.	Unité	5 700	5 043	2 288	USD	144,96	746 406,20	1,73
Salesforce, Inc.	Unité	1 205	615	943	USD	265,39	288 884,21	0,67
Sarepta Therapeutics, Inc.	Unité	3 523	3 625	957	USD	97,57	310 513,98	0,72
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	8 722	9 379	11 002	USD	104,77	825 477,48	1,92
Ultragenyx Pharmaceutical, Inc.	Unité	8 447	5 839	5 581	USD	48,2	367 791,54	0,85
Visa, Inc.	Unité	3 878	1 980	3 034	USD	260,49	912 538,22	2,12
Walt Disney Co.	Unité	3 945	2 014	3 086	USD	90,435	322 281,78	0,75
Yum China Holdings, Inc.	Unité	6 941	6 941		USD	42,56	266 855,32	0,62
Total du portefeuille-titres							41 593 711,34	96,62
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							-24 429,30	-0,06
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 4,6 millions							-24 429,30	-0,06
Avoirs bancaires							1 439 554,87	3,34
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						298 856,51	0,69
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	2 281 303					306 103,68	0,71
Couronne norvégienne	NOK	576 272					51 397,84	0,12
Couronne suédoise	SEK	30 047					2 700,27	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Réal brésilien	BRL	565 043					105 078,04	0,24
Livre sterling	GBP	18 059					20 773,68	0,05
Dollar de Hong Kong	HKD	4 261 189					492 595,17	1,14
Yen japonais	JPY	368 235					2 350,91	0,01
Dollar canadien	CAD	15 896					10 856,82	0,02
Nouveau dollar taiwanais	TWD	839 753					24 717,23	0,06
Franc suisse	CHF	102 945					110 958,51	0,26
Won sud-coréen	KRW	1 436 156					1 007,33	0,00
Dollar américain	USD	13 460					12 158,88	0,03
Autres éléments d'actif							121 885,58	0,29
Droits à dividende/à distribution							55 244,84	0,13
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							59 064,93	0,14
Autres actifs							7 575,81	0,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions							393,16	0,00
Total des éléments d'actif *							43 155 544,95	100,25
Autres engagements							-78 368,06	-0,18
Engagements découlant des coûts								
Engagements découlant d'opérations sur actions							-2 893,60	-0,01
Total des engagements							-105 690,96	-0,25
Actif du fonds							43 049 853,99	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest ESG Women for Women

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	99,50
Classe FD	EUR	97,79
Classe LC	EUR	97,93
Classe LD	EUR	96,18
Classe TFC	EUR	99,44
Classe TFD	EUR	97,70
Classe XC	EUR	100,33
Classe XD	EUR	98,57
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	100,000
Classe FD	Unité	100,000
Classe LC	Unité	13 695,807
Classe LD	Unité	10 962,945
Classe TFC	Unité	160,000
Classe TFD	Unité	100,010
Classe XC	Unité	404 635,000
Classe XD	Unité	100,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI All Country World Net TR Index - en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	65,161
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	99,695
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	92,052

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 4 138 963,72 euros.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme
Société Générale.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Réal brésilien	BRL	5,377365	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	33,974397	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer les cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest ESG Women for Women

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR		934 575,95
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR		18 955,70
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR		-133 169,94
Total des revenus	EUR		820 361,71
II. Dépenses			
1. Commission de gestion	EUR		-138 346,45
<i>dont:</i>			
Commission de gestion de base	EUR	-171 845,52	
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	52 624,30	
Commission d'administration	EUR	-19 125,23	
2. Rémunération du dépositaire	EUR		-2 216,76
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR		-12 695,54
4. Taxe d'abonnement	EUR		-19 924,84
5. Autres dépenses	EUR		-44 207,01
<i>dont:</i>			
Frais de distribution	EUR	-38 986,32	
autres	EUR	-5 220,69	
Total des dépenses	EUR		-217 390,60
III. Revenus ordinaires, nets	EUR		602 971,11
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	EUR		-1 717 542,60
Résultat des opérations de vente	EUR		-1 717 542,60
V. Résultat d'exercice	EUR		-1 114 571,49

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,87 % par an,	classe FD 0,82 % par an,
classe LC 1,75 % par an,	classe LD 1,75 % par an,
classe TFC 0,94 % par an,	classe TFD 0,91 % par an,
classe XC 0,45 % par an,	classe XD 0,45 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 44 520,05 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	47 617 585,04
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-13 584,68
2. Encaissement (net)	EUR	-9 048 292,46
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-380 542,39
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	602 971,11
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-1 717 542,60
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	5 989 259,97
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	43 049 853,99

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-1 717 542,60
<i>sur:</i>		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-1 542 349,43
Opérations de change (à terme)	EUR	-175 193,17

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,09

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,22

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,00

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,45

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Dans le cas d'une distribution finale, les résultats ordinaires restants éventuellement sont capitalisés.

DWS Invest ESG Women for Women

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2023	EUR	43 049 853,99	
2022	EUR	47 617 585,04	
2021	EUR	-	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2023	Classe FC	EUR	99,50	
	Classe FD	EUR	97,79	
	Classe LC	EUR	97,93	
	Classe LD	EUR	96,18	
	Classe TFC	EUR	99,44	
	Classe TFD	EUR	97,70	
	Classe XC	EUR	100,33	
	Classe XD	EUR	98,57	
	2022	Classe FC	EUR	91,20
		Classe FD	EUR	91,20
Classe LC		EUR	90,53	
Classe LD		EUR	90,52	
Classe TFC		EUR	91,20	
Classe TFD		EUR	91,20	
2021	Classe XC	EUR	91,58	
	Classe XD	EUR	91,57	
	Classe FC	EUR	-	
	Classe FD	EUR	-	
	Classe LC	EUR	-	
	Classe LD	EUR	-	
	Classe TFC	EUR	-	
	Classe TFD	EUR	-	
	Classe XC	EUR	-	
	Classe XD	EUR	-	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment obligataire a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx € Corporate). À cet effet, il investit dans des obligations d'entreprises libellées en euro (Corporate Bonds). Il a recours à des instruments dérivés à la fois pour garantir la valeur des actions et à des fins d'investissement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le fonds DWS Invest Euro Corporate Bonds a enregistré une plus-value de 8,2 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), égalant ainsi son indice de référence (+8,2 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensible-

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0300357554	8,2 %	-9,8 %	0,0 %
Classe FC	LU0300357802	8,5 %	-9,0 %	1,5 %
Classe FC10	LU1844096583	8,7 %	-8,4 %	2,7 %
Classe IC	LU0982748476	8,7 %	-8,4 %	2,7 %
Classe IC100	LU1490674006	8,9 %	-7,8 %	3,7 %
Classe ID100	LU1633890295	8,9 %	-7,8 %	3,7 %
Classe LD	LU0441433728	8,2 %	-9,8 %	0,0 %
Classe NC	LU0300357638	7,7 %	-10,9 %	-2,0 %
Classe NDQ	LU1054330771	7,7 %	-10,9 %	-2,0 %
Classe PFC	LU1054330854	7,5 %	-11,8 %	-3,4 %
Classe PFDQ	LU1054330938	8,0 %	-10,7 %	-2,3 %
Classe TFC	LU1663872726	8,5 %	-9,0 %	1,5 %
Classe TFD	LU1663874342	8,5 %	-9,0 %	1,7 %
Classe CHF FCH ¹⁾	LU0813333605	6,2 %	-11,7 %	-2,2 %
Classe GBP CH RD ²⁾	LU1322113371	10,0 %	-6,0 %	6,6 %
Classe SEK LCH ³⁾	LU1322113611	8,2 %	-9,1 %	1,3 %
Classe USD FCH ⁴⁾	LU0911036217	10,7 %	-4,5 %	11,4 %
iBoxx € Corporate		8,2 %	-8,1 %	0,3 %

¹⁾ en CHF

²⁾ en GBP

³⁾ en SEK

⁴⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

ment assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement

ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative,

compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Dans le cadre de sa politique de placement, le compartiment a encore concentré son investissement dans des obligations d'entreprises (Corporate Bonds) ainsi que dans des titres productifs d'intérêt de services financiers (Financials). En ce qui concerne sa répartition régionale, les émissions en provenance d'Europe et des États-Unis ont été privilégiées. À la date du rapport, les obligations détenues en portefeuille présentaient pour l'essentiel une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation.

Depuis le début de l'année 2023, les titres bancaires, qui étaient auparavant moins bien pondérés, ont progressivement été davantage pris en compte dans le portefeuille du compartiment, notamment en raison de l'activité d'émission croissante sur le marché. Dans l'ensemble, la surpondération des valeurs bancaires et des obligations d'entreprises de télécommunications a largement contribué à l'augmentation des placements du compartiment.

Le secteur de la chimie et d'autres secteurs cycliques, notamment européens, ont été sous-pondérés

dans le portefeuille obligataire. La sous-pondération du secteur de l'énergie et la surpondération des services aux collectivités ont toutefois freiné l'augmentation de la valeur du compartiment.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier pour les rapports périodiques sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du Règlement (UE) 2019/2088 (Règlement sur les obligations d'information liées à la durabilité dans le secteur des services financiers, « Règlement sur la divulgation ») et au sens de l'article 6 du Règlement (UE) 2020/852 (Règlement sur la taxonomie) peut être consultée à la fin du rapport.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Euro Corporate Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	1 793 504 780,63	94,23
Total des obligations	1 793 504 780,63	94,23
2. Parts de fonds		
Fonds obligataires	37 856 917,76	1,99
Autres fonds	41 680 357,12	2,19
Total des parts de fonds	79 537 274,88	4,18
3. Dérivés	-131 716,43	-0,01
4. Avoirs bancaires	4 882 881,32	0,26
5. Autres éléments d'actif	26 528 900,85	1,39
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	950 673,58	0,05
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 390 206,59	-0,06
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-680 562,78	-0,04
III. Actif du fonds	1 903 202 025,46	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						1 778 626 549,72	93,45
Titres portant intérêt							
10,897	% Aareal Bank AG 2014/perpetual * **	EUR 2 400 000		1 000 000	% 84,679	2 032 296,00	0,11
4,125	% Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2023/2028	EUR 5 900 000	5 900 000		% 102,934	6 073 106,00	0,32
4,375	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR 4 400 000	9 600 000	5 200 000	% 103,787	4 566 628,00	0,24
5,50	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2033	EUR 5 000 000	6 700 000	1 700 000	% 104,744	5 237 200,00	0,28
4,25	% Aena SME SA (MTN) 2023/2030 **	EUR 6 100 000	6 100 000		% 106,415	6 491 315,00	0,34
4,875	% Aeroporti di Roma SpA (MTN) 2023/2033	EUR 7 000 000	10 820 000	3 820 000	% 105,427	7 379 890,00	0,39
4,625	% Agps Bondco PLC (MTN) 2021/2026	EUR 3 500 000			% 35,55	1 244 250,00	0,07
6,25	% AIB Group PLC 2020/perpetual *	EUR 3 770 000			% 99,416	3 747 983,20	0,20
2,25	% AIB Group PLC (MTN) 2022/2028 *	EUR 4 700 000	4 700 000		% 95,965	4 510 355,00	0,24
4,625	% AIB Group PLC (MTN) 2023/2029 *	EUR 2 870 000	3 080 000	210 000	% 103,282	2 964 193,40	0,16
1,75	% Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2025 **	EUR 3 550 000	2 980 000	3 830 000	% 97,042	3 444 991,00	0,18
1,125	% Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2024	EUR 8 439 000	3 600 000	400 000	% 99,425	8 390 475,75	0,44
1,875	% Alimentation Couche-Tard, Inc. (MTN) 2016/2026	EUR 3 800 000	3 800 000		% 96,595	3 670 610,00	0,19
1,125	% Amcor UK Finance PLC (MTN) 2020/2027	EUR 7 000 000	3 500 000	250 000	% 93,177	6 522 390,00	0,34
1,875	% American International Group, Inc. (MTN) 2017/2027	EUR 2 577 000		4 008 000	% 95,76	2 467 735,20	0,13
3,971	% Amprion GmbH (MTN) 2022/2032	EUR 3 800 000	4 100 000	2 700 000	% 104,343	3 965 034,00	0,21
2,00	% APA Infrastructure Ltd (MTN) 2015/2027 **	EUR 4 620 000	4 620 000		% 95,665	4 419 723,00	0,23
3,125	% APRR SA (MTN) 2023/2030	EUR 10 000 000	14 300 000	4 300 000	% 100,812	10 081 200,00	0,53
2,75	% Arkema SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR 3 700 000	3 900 000	200 000	% 99,143	3 668 291,00	0,19
4,25	% Arkema SA (MTN) 2023/2030	EUR 5 600 000	5 600 000		% 104,562	5 855 472,00	0,31
2,125	% Arountown SA 2018/perpetual *	EUR 3 100 000			% 36,29	1 124 990,00	0,06
0,336	% Asahi Group Holdings Ltd (MTN) 2021/2027	EUR 6 500 000	6 710 000	210 000	% 91,177	5 926 505,00	0,31
3,625	% ASR Nederland NV (MTN) 2023/2028	EUR 2 800 000	2 800 000		% 101,334	2 837 352,00	0,15
1,00	% ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR 5 460 000		400 000	% 93,338	5 096 254,80	0,27
3,75	% AstraZeneca PLC (MTN) 2023/2032	EUR 3 940 000	7 880 000	3 940 000	% 105,344	4 150 553,60	0,22
3,375	% AT&T, Inc. 2014/2034	EUR 3 698 000		270 000	% 98,11	3 628 107,80	0,19
3,15	% AT&T, Inc. 2017/2036	EUR 5 324 000		3 110 000	% 93,327	4 968 729,48	0,26
1,80	% AT&T, Inc. (MTN) 2018/2026	EUR 3 800 000		280 000	% 96,577	3 669 926,00	0,19
2,875	% AT&T, Inc. 2020/perpetual *	EUR 3 900 000			% 96,305	3 755 895,00	0,20
4,30	% AT&T, Inc. 2023/2034	EUR 7 920 000	7 920 000		% 105,8	8 379 360,00	0,44
7,078	% ATF Netherlands BV 2016/perpetual *	EUR 1 800 000			% 44,647	803 646,00	0,04
1,625	% AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081 *	EUR 2 799 000			% 90,496	2 532 983,04	0,13
4,375	% Australia Pacific Airports Melbourne Pty Ltd (MTN) 2023/2033 **	EUR 4 470 000	9 770 000	5 300 000	% 105,973	4 736 993,10	0,25
2,00	% Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2021/2030	EUR 5 590 000		410 000	% 88,887	4 968 783,30	0,26
5,50	% AXA SA (MTN) 2023/2043 *	EUR 2 370 000	2 370 000		% 107,324	2 543 578,80	0,13
4,625	% Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2031 *	EUR 6 800 000	7 300 000	500 000	% 105,158	7 150 744,00	0,38
5,625	% Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2023/2026 *	EUR 12 200 000	12 200 000		% 102,814	12 543 308,00	0,66
2,00	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 3 500 000		200 000	% 96,408	3 374 280,00	0,18
9,375	% Banco de Sabadell SA 2023/perpetual *	EUR 3 200 000	3 200 000		% 107,114	3 427 648,00	0,18
5,25	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2023/2029 *	EUR 3 500 000	3 700 000	200 000	% 103,33	3 616 550,00	0,19
4,75	% Banco Santander SA 2018/perpetual *	EUR 2 400 000		2 000 000	% 92,831	2 227 944,00	0,12
5,75	% Banco Santander SA (MTN) 2023/2033 *	EUR 6 700 000	6 700 000		% 104,979	7 033 593,00	0,37
4,875	% Banco Santander SA (MTN) 2023/2031 *	EUR 7 000 000	9 600 000	2 600 000	% 106,589	7 461 230,00	0,39
0,694	% Bank of America Corp. (MTN) 2021/2031 *	EUR 4 400 000	4 400 000		% 83,735	3 684 340,00	0,19
0,583	% Bank of America Corp. (MTN) 2021/2028 *	EUR 4 660 000	5 000 000	340 000	% 90,157	4 201 316,20	0,22
1,949	% Bank of America Corp. (MTN) 2022/2026 *	EUR 6 410 000		470 000	% 97,12	6 225 392,00	0,33
1,875	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2026 *	EUR 7 730 000		570 000	% 97,308	7 521 908,40	0,40
6,75	% Bank of Ireland Group PLC (MTN) 2022/2033 *	EUR 2 920 000		210 000	% 108,154	3 158 096,80	0,17
4,375	% Bankinter SA (MTN) 2023/2030 *	EUR 5 000 000	5 000 000		% 103,907	5 195 350,00	0,27
4,375	% Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2023/2030	EUR 7 600 000	7 600 000		% 104,05	7 907 800,00	0,42
4,00	% Banque Stellantis France SACA (MTN) 2023/2027	EUR 10 400 000	10 400 000		% 101,707	10 577 528,00	0,56
4,918	% Barclays PLC (MTN) 2023/2030 *	EUR 4 300 000	4 300 000		% 104,293	4 484 599,00	0,24
4,00	% Bayer AG (MTN) 2023/2026	EUR 9 590 000	9 590 000		% 101,459	9 729 918,10	0,51
3,875	% BNI Finance BV (MTN) 2023/2030	EUR 12 010 000	12 010 000		% 103,729	12 457 852,90	0,65
2,125	% BNP Paribas SA (MTN) 2019/2027 *	EUR 2 400 000		200 000	% 97,21	2 333 040,00	0,12
0,50	% BNP Paribas SA (MTN) 2020/2028 *	EUR 8 500 000		600 000	% 89,762	7 629 770,00	0,40
4,25	% BNP Paribas SA (MTN) 2023/2031 *	EUR 5 400 000	10 900 000	5 500 000	% 103,659	5 597 586,00	0,29
4,50	% Booking Holdings, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR 9 320 000		680 000	% 108,999	10 158 706,80	0,53
4,75	% Booking Holdings, Inc. 2022/2034	EUR 8 330 000		610 000	% 113,074	9 419 064,20	0,49
1,375	% Bouygues SA 2016/2027	EUR 4 700 000	4 700 000		% 95,262	4 477 314,00	0,24
1,50	% BPCE SA 2021/2042 *	EUR 3 000 000		200 000	% 90,967	2 729 010,00	0,14
0,50	% British Telecommunications PLC (MTN) 2019/2025	EUR 4 253 000		320 000	% 95,272	4 051 918,16	0,21
3,75	% British Telecommunications PLC (MTN) 2023/2031	EUR 3 030 000	8 700 000	5 670 000	% 102,831	3 115 779,30	0,16
4,75	% CA Auto Bank SPA (MTN) 2023/2027	EUR 5 630 000	5 630 000		% 103,38	5 820 294,00	0,31
4,25	% Cadent Finance PLC (MTN) 2023/2029	EUR 11 710 000	11 710 000		% 104,562	12 244 210,20	0,64
6,375	% Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama 2014/perpetual *	EUR 5 500 000			% 100,512	5 528 160,00	0,29
6,125	% CaixaBank SA (MTN) 2023/2034 *	EUR 14 000 000	15 000 000	1 000 000	% 105,884	14 823 760,00	0,78
5,00	% CaixaBank SA (MTN) 2023/2029 *	EUR 6 100 000	6 100 000		% 104,645	6 383 345,00	0,34
0,80	% Capital One Financial Corp. (MTN) 2019/2024	EUR 9 439 000			% 98,362	9 284 389,18	0,49
0,75	% CapitalLand Ascendas REIT (MTN) 2021/2028	EUR 8 556 000		410 000	% 85,652	7 328 385,12	0,38
3,875	% Cargill, Inc. (MTN) 2023/2030 **	EUR 11 000 000	11 000 000		% 103,944	11 433 840,00	0,60

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,00	% Carlsberg Breweries AS (MTN) 2023/2028	EUR 6 620 000	6 620 000		% 103,728	6 866 793,60	0,36
4,125	% Carrier Global Corp. -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR 9 110 000	9 110 000		% 102,963	9 379 929,30	0,49
4,50	% Carrier Global Corp. -Reg- (MTN) 2023/2032	EUR 10 000 000	10 000 000		% 107,086	10 708 600,00	0,56
2,125	% Celanese US Holdings LLC (MTN) 2018/2027	EUR 3 640 000		260 000	% 95,624	3 480 713,60	0,18
0,875	% Chorus Ltd (MTN) 2019/2026	EUR 13 810 000	3 820 000	1 010 000	% 93,379	12 895 639,90	0,68
3,625	% Chorus Ltd (MTN) 2022/2029	EUR 3 620 000	1 020 000	2 540 000	% 101,834	3 686 390,80	0,19
3,50	% Cie de Saint-Gobain SA (MTN) 2023/2029	EUR 4 400 000	4 400 000		% 102,176	4 495 744,00	0,24
3,713	% Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028 **	EUR 3 500 000	3 500 000		% 101,54	3 553 900,00	0,19
5,875	% Credit Agricole Assurances SA (MTN) 2023/2033	EUR 3 300 000	3 300 000		% 109,931	3 627 723,00	0,19
1,625	% Credit Agricole SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 3 100 000		200 000	% 96,699	2 997 669,00	0,16
4,375	% Credit Agricole SA (MTN) 2023/2033	EUR 3 600 000	3 600 000		% 105,053	3 781 908,00	0,20
1,25	% Credit Mutuel Arkea SA (MTN) 2020/2029 *	EUR 3 700 000		300 000	% 90,845	3 361 265,00	0,18
4,00	% CRH SMW Finance DAC (MTN) 2023/2031	EUR 6 780 000	6 780 000		% 103,946	7 047 538,80	0,37
1,00	% Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2020/2027	EUR 5 591 000		410 000	% 92,208	5 155 349,28	0,27
0,875	% Czech Gas Networks Investments Sarl (MTN) 2021/2031	EUR 4 681 000		350 000	% 80,324	3 759 966,44	0,20
4,125	% Danfoss Finance II BV (MTN) 2023/2029	EUR 8 360 000	8 360 000		% 104,038	8 697 576,80	0,46
1,625	% Danske Bank A/S (MTN) 2019/2024	EUR 4 064 000		300 000	% 99,525	4 044 696,00	0,21
1,00	% Danske Bank A/S (MTN) 2021/2031 *	EUR 4 440 000		330 000	% 93,375	4 145 850,00	0,22
4,75	% Danske Bank A/S (MTN) 2023/2030 *	EUR 3 500 000	8 410 000	4 910 000	% 105,548	3 694 180,00	0,19
4,00	% Deutsche Bahn Finance GmbH (MTN) 2023/2043	EUR 3 770 000	3 770 000		% 109,176	4 115 935,20	0,22
3,625	% Deutsche Bahn Finance GmbH (MTN) 2023/2037	EUR 3 730 000	4 000 000	270 000	% 104,533	3 899 080,90	0,20
1,375	% Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2026 *	EUR 2 780 000	2 980 000	200 000	% 96,978	2 695 988,40	0,14
3,25	% Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2028 *	EUR 6 600 000	4 400 000	200 000	% 97,963	6 465 558,00	0,34
5,00	% Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2030 *	EUR 5 100 000		400 000	% 103,398	5 273 298,00	0,28
4,00	% Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2027	EUR 2 000 000		3 500 000	% 102,854	2 057 080,00	0,11
1,25	% Deutsche Boerse AG 2020/2047 *	EUR 3 300 000		200 000	% 90,668	2 992 044,00	0,16
0,25	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2025	EUR 5 800 000		400 000	% 90,976	5 276 608,00	0,28
2,50	% Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR 7 061 000	2 840 000	520 000	% 97,421	6 878 896,81	0,36
0,625	% Digital Intrepid Holding BV (MTN) 2021/2031	EUR 2 260 000		2 640 000	% 78,601	1 776 382,60	0,09
4,50	% DNB Bank ASA (MTN) 2023/2028 *	EUR 6 120 000	6 120 000		% 103,416	6 329 059,20	0,33
4,375	% DS Smith PLC (MTN) 2023/2027	EUR 5 660 000	5 660 000		% 102,947	5 826 800,20	0,31
0,45	% DXC Capital Funding DAC -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR 14 730 000	4 700 000	730 000	% 88,745	13 072 138,50	0,69
3,75	% E.ON SE (MTN) 2023/2029	EUR 9 700 000	9 700 000		% 103,532	10 042 604,00	0,53
4,00	% E.ON SE (MTN) 2023/2033	EUR 3 570 000	8 660 000	5 090 000	% 105,345	3 760 816,50	0,20
4,389	% East Japan Railway Co. 2023/2043	EUR 6 070 000	6 070 000		% 108,699	6 598 029,30	0,35
1,875	% EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR 1 000 000	6 700 000	5 700 000	% 84,481	844 810,00	0,04
3,875	% EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2028	EUR 4 800 000	4 800 000		% 102,838	4 936 224,00	0,26
3,875	% Electricite de France SA (MTN) 2022/2027	EUR 5 700 000		9 200 000	% 101,981	5 812 917,00	0,31
7,50	% Electricite de France SA (MTN) 2022/perpetual *	EUR 4 000 000		4 600 000	% 109,446	4 377 840,00	0,23
4,625	% Electricite de France SA (MTN) 2023/2043	EUR 4 000 000	4 300 000	300 000	% 105,425	4 217 000,00	0,22
3,75	% Electricite de France SA (MTN) 2023/2027	EUR 9 000 000	9 000 000		% 101,977	9 177 930,00	0,48
1,375	% Eli Lilly & Co. 2021/2061	EUR 6 810 000		500 000	% 62,92	4 284 852,00	0,22
3,75	% ELM BV for Firmenich International SA 2020/perpetual *	EUR 4 237 000			% 98,158	4 158 954,46	0,22
4,50	% ELM BV for Swiss Life Insurance & Pension Group (MTN) 2016/perpetual *	EUR 2 796 000			% 99,267	2 775 505,32	0,15
6,00	% ELO SACA (MTN) 2023/2029	EUR 4 600 000	12 700 000	8 100 000	% 101,655	4 676 130,00	0,25
4,049	% EnBW International Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR 6 440 000		470 000	% 105,008	6 762 515,20	0,36
3,85	% EnBW International Finance BV (MTN) 2023/2030	EUR 11 750 000			% 103,254	12 132 345,00	0,64
4,30	% EnBW International Finance BV (MTN) 2023/2034	EUR 9 250 000	9 250 000		% 105,775	9 784 187,50	0,51
4,00	% Enel Finance International NV (MTN) 2023/2031	EUR 5 180 000	9 310 000	4 130 000	% 103,532	5 362 957,60	0,28
4,50	% Enel Finance International NV (MTN) 2023/2043	EUR 4 100 000	6 640 000	2 540 000	% 103,22	4 232 020,00	0,22
2,125	% Engie SA (MTN) 2020/2032	EUR 2 000 000		100 000	% 92,038	1 840 760,00	0,10
1,00	% Engie SA (MTN) 2021/2036	EUR 3 500 000		300 000	% 74,512	2 607 920,00	0,14
4,50	% Engie SA (MTN) 2023/2042	EUR 9 000 000	13 200 000	4 200 000	% 107,813	9 703 170,00	0,51
2,625	% Eni SpA 2020/perpetual *	EUR 5 171 000			% 96,136	4 971 192,56	0,26
0,375	% Eni SpA (MTN) 2021/2028	EUR 4 000 000			% 89,123	3 564 920,00	0,19
3,625	% Eni SpA (MTN) 2023/2027	EUR 10 820 000	10 820 000		% 101,597	10 992 795,40	0,58
1,659	% EP Infrastructure AS (MTN) 2018/2024	EUR 3 979 000			% 98,606	3 923 532,74	0,21
4,25	% ESB Finance DAC (MTN) 2023/2036	EUR 5 390 000	5 390 000		% 107,756	5 808 048,40	0,31
4,75	% Eurofins Scientific SE (MTN) 2023/2030	EUR 4 490 000	4 490 000		% 105,519	4 737 803,10	0,25
3,722	% Eurogrid GmbH (MTN) 2023/2030	EUR 3 600 000	7 300 000	3 700 000	% 102,218	3 679 848,00	0,19
0,375	% EWE AG (MTN) 2020/2032	EUR 790 000	1 170 000	380 000	% 77,518	612 392,20	0,03
1,408	% Exxon Mobil Corp. 2020/2039	EUR 3 968 000		300 000	% 74,22	2 945 049,60	0,15
1,875	% Fastighets AB Balder (MTN) 2017/2026	EUR 3 785 000		280 000	% 91,351	3 457 635,35	0,18
4,375	% Ferrovial SE (MTN) 2023/2030	EUR 14 920 000	14 920 000		% 105,488	15 738 809,60	0,83
5,125	% Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2029 **	EUR 4 450 000	4 450 000		% 104,723	4 660 173,50	0,24
4,00	% Fortum Oyj (MTN) 2023/2028	EUR 7 900 000	7 900 000		% 102,621	8 107 059,00	0,43
4,875	% Global Payments, Inc. (MTN) 2023/2031	EUR 4 940 000	13 170 000		% 105,171	5 195 447,40	0,27
1,50	% Global Switch Holdings Ltd (MTN) 2017/2024	EUR 12 751 000		510 000	% 99,768	12 721 417,68	0,67
0,125	% Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2019/2024	EUR 2 800 000		2 439 000	% 97,677	2 734 956,00	0,14
1,25	% Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2022/2029	EUR 6 200 000	6 200 000		% 89,561	5 552 782,00	0,29
0,50	% Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2021/2026 *	EUR 4 900 000		400 000	% 92,244	4 519 956,00	0,24
6,25	% Hamburg Commercial Bank AG 2022/2024	EUR 9 400 000		400 000	% 100,325	9 430 550,00	0,50
4,875	% Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR 6 460 000	6 460 000		% 101,085	6 530 091,00	0,34
5,875	% Hannover Rueck SE 2022/2043 *	EUR 6 600 000		500 000	% 111,812	7 379 592,00	0,39
0,25	% Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2024	EUR 8 370 000		610 000	% 94,296	7 892 575,20	0,41
3,875	% Heineken NV (MTN) 2023/2030	EUR 4 500 000	4 600 000	100 000	% 104,828	4 717 260,00	0,25
0,318	% Highland Holdings Sarl (MTN) 2021/2026	EUR 5 000 000	5 000 000		% 92,301	4 615 050,00	0,24

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,625 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2021/2028	EUR	4 200 000		300 000	% 88,435	3 714 270,00	0,20
4,25 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2023/2030	EUR	3 500 000	3 700 000	200 000	% 102,997	3 604 895,00	0,19
0,625 % HOWOGE Wohnungsbaugesellschaft mbH (MTN) 2021/2028	EUR	5 900 000		400 000	% 88,003	5 192 177,00	0,27
4,752 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	5 100 000	5 100 000		% 103,758	5 291 658,00	0,28
4,787 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2023/2032 *	EUR	3 500 000	7 620 000	4 120 000	% 105,908	3 706 780,00	0,19
5,375 % iliad SA (MTN) 2023/2029	EUR	5 600 000	5 600 000		% 102,917	5 763 352,00	0,30
8,50 % INEOS Quattro Finance 2 PLC (MTN) 2023/2029 **	EUR	5 050 000	5 050 000		% 105,854	5 345 627,00	0,28
0,25 % ING Groep NV (MTN) 2021/2030 *	EUR	6 600 000	6 600 000		% 84,433	5 572 578,00	0,29
4,50 % ING Groep NV (MTN) 2023/2029 *	EUR	8 600 000	8 600 000		% 103,14	8 870 040,00	0,47
5,25 % International Distributions Services PLC (MTN) 2023/2028	EUR	5 170 000	16 570 000	11 400 000	% 103,812	5 367 080,40	0,28
1,80 % International Flavors & Fragrances, Inc. (MTN) 2018/2026	EUR	4 500 000		1 967 000	% 95,165	4 282 425,00	0,22
4,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2022/2027	EUR	4 458 000	4 458 000		% 103,757	4 625 487,06	0,24
4,875 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2030	EUR	4 280 000	8 180 000	3 900 000	% 105,341	4 508 594,80	0,24
4,375 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2027	EUR	3 340 000	8 860 000	5 520 000	% 102,657	3 428 743,80	0,18
1,25 % ISS Finance BV (MTN) 2020/2025	EUR	5 814 000		430 000	% 96,258	5 596 440,12	0,29
1,50 % ISS Global A/S (MTN) 2017/2027	EUR	4 790 000	4 790 000		% 93,478	4 477 596,20	0,24
0,875 % ISS Global A/S (MTN) 2019/2026	EUR	5 507 000		410 000	% 93,806	5 165 896,42	0,27
0,389 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2020/2028 *	EUR	4 058 000		300 000	% 91,16	3 699 272,80	0,19
4,457 % JPMorgan Chase & Co. (MTN) 2023/2031 *	EUR	8 180 000	8 180 000		% 105,437	8 624 746,60	0,45
4,625 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2026 *	EUR	5 675 000	2 095 000	4 440 000	% 100,945	5 728 628,75	0,30
5,00 % Jyske Bank A/S (MTN) 2023/2028 *	EUR	5 360 000	5 360 000		% 104,019	5 575 418,40	0,29
4,375 % KBC Group NV (MTN) 2023/2030 *	EUR	5 200 000	5 200 000		% 103,93	5 404 360,00	0,28
3,625 % Kering SA (MTN) 2023/2031	EUR	10 000 000	12 000 000	2 000 000	% 103,53	10 353 000,00	0,54
3,875 % Kering SA 2023/2035	EUR	5 300 000	18 000 000	12 700 000	% 105,041	5 567 173,00	0,29
1,625 % KKR Group Finance Co. V LLC -Reg- (MTN) 2019/2029	EUR	4 229 000		310 000	% 90,284	3 818 110,36	0,20
2,85 % Koninklijke FrieslandCampina NV 2020/perpetual *	EUR	7 240 000			% 92,39	6 689 036,00	0,35
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual **	EUR	5 730 000		420 000	% 103,522	5 931 810,60	0,31
3,875 % Koninklijke KPN NV (MTN) 2023/2031	EUR	10 300 000	10 300 000		% 103,799	10 691 297,00	0,56
4,00 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2019/perpetual *	EUR	6 200 000		600 000	% 73,116	4 533 192,00	0,24
4,50 % Landesbank Hessen-Thueringen Girozentrale (MTN) 2022/2032 **	EUR	3 100 000		200 000	% 95,66	2 965 460,00	0,16
4,25 % Lehman Brothers Holdings, Inc. (MTN) 2006/2016	EUR	850 000			% 0	0,85	0,00
4,625 % Liberty Mutual Group, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR	8 550 000		6 320 000	% 104,828	8 962 794,00	0,47
3,25 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2018/2028	EUR	3 395 000		570 000	% 95,227	3 232 956,65	0,17
1,50 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2020/2026	EUR	3 530 000		470 000	% 93,76	3 309 728,00	0,17
3,875 % Lonz Finance International NV (MTN) 2023/2033	EUR	3 610 000	10 750 000	7 140 000	% 103,882	3 750 140,20	0,20
9,75 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	2 890 000		210 000	% 108,549	3 137 066,10	0,16
0,875 % LYB International Finance BV (MTN) 2019/2026	EUR	3 200 000	3 200 000		% 93,756	3 000 192,00	0,16
1,375 % Madrilena Red de Gas Finance BV (MTN) 2017/2025	EUR	3 961 000		290 000	% 96,507	3 822 642,27	0,20
3,00 % McDonald's Corp. (MTN) 2022/2034	EUR	4 110 000	4 110 000		% 97,195	3 994 714,50	0,21
3,625 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2027	EUR	5 710 000	5 710 000		% 102,128	5 831 508,80	0,31
3,875 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2031	EUR	5 280 000	5 280 000		% 103,954	5 488 771,20	0,29
4,125 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2035	EUR	8 660 000	8 660 000		% 105,54	9 139 764,00	0,48
4,375 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2023/2030 *	EUR	5 510 000	5 510 000		% 103,083	5 679 873,30	0,30
3,00 % Medtronic Global Holdings SCA (MTN) 2022/2028	EUR	5 600 000		410 000	% 100,322	5 618 032,00	0,30
4,636 % Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2031 *	EUR	5 260 000	5 260 000		% 105,805	5 565 343,00	0,29
4,608 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	7 920 000	7 920 000		% 106,079	8 401 456,80	0,44
4,25 % Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	3 613 000		260 000	% 91,188	3 294 622,44	0,17
1,25 % Mondelez International Holdings Netherlands BV -Reg- 2021/2041	EUR	6 150 000		450 000	% 71,013	4 367 299,50	0,23
1,625 % Mondelez International, Inc. 2015/2027	EUR	4 580 000	4 580 000		% 95,563	4 376 785,40	0,23
0,95 % Moody's Corp. (MTN) 2019/2030	EUR	940 000	940 000		% 88,804	834 757,60	0,04
4,656 % Morgan Stanley (MTN) 2023/2029 *	EUR	6 780 000	7 280 000	500 000	% 103,882	7 043 199,60	0,37
3,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2018/2049 **	EUR	4 400 000		300 000	% 97,009	4 268 396,00	0,22
2,125 % Mylan, Inc. (MTN) 2018/2025	EUR	4 560 000		340 000	% 97,643	4 452 520,80	0,23
1,054 % National Grid North America, Inc. (MTN) 2022/2031	EUR	4 000 000		700 000	% 84,664	3 386 560,00	0,18
0,75 % NatWest Group PLC (MTN) 2019/2025 *	EUR	3 965 000		300 000	% 97,253	3 856 081,45	0,20
4,125 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2029	EUR	7 850 000	8 650 000	800 000	% 104,33	8 189 905,00	0,43
4,375 % NBN Co., Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	9 000 000	12 600 000	3 600 000	% 107,382	9 664 380,00	0,51
3,75 % Nestle Finance International Ltd 2023/2035	EUR	5 000 000	6 340 000	1 340 000	% 106,887	5 344 350,00	0,28
4,625 % Netfix, Inc. 2018/2029	EUR	4 300 000	4 300 000	5 406 000	% 106,988	4 600 484,00	0,24
6,00 % NN Group NV (MTN) 2023/2043 *	EUR	9 740 000	9 740 000		% 106,908	10 412 839,20	0,55
3,625 % Nordea Bank Abp (MTN) 2023/2026 **	EUR	3 820 000	4 110 000	290 000	% 99,789	3 811 939,80	0,20
4,00 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2023/2028	EUR	5 400 000	5 400 000		% 101,374	5 474 196,00	0,29
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	16 260 000	4 530 000	1 270 000	% 87,861	14 286 198,60	0,75
2,375 % Orange SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR	4 500 000			% 97,484	4 386 780,00	0,23
1,375 % Orange SA (MTN) 2021/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000		% 85,517	855 170,00	0,04
2,25 % Orsted AS (MTN) 2022/2028	EUR	5 470 000		400 000	% 96,164	5 260 170,80	0,28
3,75 % Orsted AS (MTN) 2023/2030	EUR	4 870 000	5 230 000	360 000	% 102,41	4 987 367,00	0,26
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	8 500 000	8 500 000		% 101,049	8 589 165,00	0,45
3,25 % PACCAR Financial Europe BV (MTN) 2022/2025	EUR	3 500 000		250 000	% 100,188	3 506 580,00	0,18
4,50 % Pandora A/S (MTN) 2023/2028	EUR	7 980 000	8 560 000	580 000	% 103,898	8 291 060,40	0,44
6,625 % Permanent TSB Group Holdings PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	4 000 000	4 000 000		% 105,619	4 224 760,00	0,22

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
6,625 % Permanent TSB Group Holdings PLC (MTN) 2023/2029 *	EUR	1 580 000	1 580 000		107,269	1 694 850,20	0,09
3,875 % Prologis Euro Finance LLC (MTN) 2023/2030	EUR	5 530 000	8 510 000	2 980 000	101,935	5 637 005,50	0,30
4,25 % Prologis Euro Finance LLC (MTN) 2023/2043	EUR	5 800 000	6 550 000	750 000	100,976	5 856 608,00	0,31
3,625 % Prologis International Funding II SA (MTN) 2022/2030	EUR	2 560 000	2 960 000	400 000	99,404	2 544 742,40	0,13
1,539 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	9 931 000	3 010 000	720 000	86,484	8 588 726,04	0,45
1,985 % Prosus NV -Reg- 2021/2033	EUR	4 075 000		1 480 000	74,233	3 024 994,75	0,16
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	4 780 000		350 000	94,224	4 503 907,20	0,24
1,50 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2030 *	EUR	2 000 000		100 000	93,586	1 871 720,00	0,10
2,875 % Raiffeisen Bank International AG 2020/2032 *	EUR	3 000 000		200 000	90,266	2 707 980,00	0,14
4,125 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2022/2025	EUR	6 600 000		500 000	100,623	6 641 118,00	0,35
4,125 % RCI Banque SA (MTN) 2022/2025	EUR	5 500 000		2 780 000	100,738	5 540 590,00	0,29
4,625 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2026	EUR	4 760 000	4 760 000		102,631	4 885 235,60	0,26
4,875 % Realty Income Corp. (MTN) 2023/2030	EUR	7 660 000	7 660 000		106,09	8 126 494,00	0,43
3,75 % RELX Finance BV (MTN) 2023/2031	EUR	3 750 000	3 750 000		104,139	3 905 212,50	0,21
3,875 % Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2027	EUR	7 530 000		550 000	101,977	7 678 868,10	0,40
4,375 % Rentokil Initial Finance BV (MTN) 2022/2030	EUR	4 510 000	1 880 000	330 000	105,923	4 777 127,30	0,25
2,50 % Repsol International Finance BV 2021/perpetual *	EUR	6 200 000	6 200 000		93,689	5 808 718,00	0,31
4,375 % Robert Bosch GmbH (MTN) 2023/2032	EUR	12 000 000	16 700 000	4 700 000	107,392	12 887 040,00	0,68
3,586 % Roche Finance Europe BV 2023/2036	EUR	16 290 000	16 290 000		105,898	17 250 784,20	0,91
4,125 % RWE AG (MTN) 2023/2035	EUR	4 490 000	4 820 000	330 000	104,083	4 673 326,70	0,25
2,125 % Sandvik AB (MTN) 2022/2027	EUR	4 380 000		320 000	97,101	4 253 023,80	0,22
0,125 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2020/2025	EUR	6 700 000		500 000	96,018	6 433 206,00	0,34
4,50 % Sartorius Finance BV (MTN) 2023/2032	EUR	5 700 000	5 700 000		104,364	5 948 748,00	0,31
4,875 % Sartorius Finance BV 2023/2035	EUR	3 300 000	3 300 000		105,619	3 485 427,00	0,18
4,25 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2027	EUR	14 000 000	17 090 000	3 090 000	101,943	14 272 020,00	0,75
4,375 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2029	EUR	9 000 000	9 000 000		103,53	9 317 700,00	0,49
1,625 % SES SA (MTN) 2018/2026	EUR	2 470 000		180 000	95,363	2 355 466,10	0,12
3,50 % SES SA (MTN) 2022/2029	EUR	2 990 000		3 610 000	98,753	2 952 714,70	0,15
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	3 500 000	3 500 000		98,864	3 460 240,00	0,18
4,25 % Siemens Energy Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	13 300 000	13 300 000		97,487	12 965 771,00	0,68
0,375 % Skandinaviska Enskilda Banken AB (MTN) 2021/2028	EUR	4 840 000		360 000	87,509	4 235 435,60	0,22
1,125 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2031 *	EUR	3 200 000	3 200 000		92,038	2 945 216,00	0,15
7,875 % Societe Generale SA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	4 700 000	4 700 000		103,34	4 856 980,00	0,26
5,625 % Societe Generale SA (MTN) 2023/2033	EUR	5 400 000	5 400 000		106,786	5 766 444,00	0,30
4,25 % Societe Generale SA 2023/2026	EUR	11 400 000	11 400 000		102,498	11 684 772,00	0,61
1,875 % Southern Co. 2021/2081 *	EUR	4 030 000		510 000	86,004	3 465 961,20	0,18
1,00 % SPP-Distribucija AS (MTN) 2021/2031	EUR	5 646 000		420 000	73,44	4 146 422,40	0,22
1,375 % State Grid Overseas Investment BVI Ltd -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	6 845 000			96,625	6 613 981,25	0,35
6,50 % Stichting AK Rabobank Certificaten 2014/perpetual * **	EUR	3 489 725			100,313	3 500 647,84	0,18
3,375 % Stryker Corp. (MTN) 2023/2028	EUR	4 910 000	4 910 000		101,364	4 976 972,40	0,26
4,492 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	9 930 000	9 930 000		105,551	10 481 214,30	0,55
5,00 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2023/2034 * **	EUR	6 150 000	6 150 000		104,972	6 455 778,00	0,34
0,50 % Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR	7 000 000			81,213	5 684 910,00	0,30
4,375 % Sydney Airport Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	4 400 000	4 400 000		105,327	4 634 388,00	0,24
3,00 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd -Reg- 2018/2030	EUR	5 419 000		400 000	98,702	5 348 661,38	0,28
2,00 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd 2020/2040	EUR	4 509 000		330 000	79,589	3 588 668,01	0,19
5,375 % Tapestry, Inc. 2023/2027	EUR	6 940 000	6 940 000		103,616	7 190 950,40	0,38
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	8 721 000	2 780 000	640 000	95,828	8 357 159,88	0,44
7,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	5 160 000	5 160 000		111,391	5 747 775,60	0,30
4,00 % Telenor ASA (MTN) 2023/2030	EUR	2 140 000	8 840 000	6 700 000	105,775	2 263 585,00	0,12
4,25 % Telenor ASA (MTN) 2023/2035	EUR	9 000 000	12 160 000	3 160 000	108,754	9 787 860,00	0,51
5,75 % Teleperformance SE (MTN) 2023/2031	EUR	4 400 000	4 400 000		106,343	4 679 092,00	0,25
1,50 % TenneT Holding BV (MTN) 2019/2039	EUR	3 790 000	5 700 000	1 910 000	87,481	3 315 529,90	0,17
2,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	2 960 000		640 000	93,809	2 776 746,40	0,15
4,75 % TenneT Holding BV (MTN) 2022/2042	EUR	2 780 000	3 190 000	410 000	116,052	3 226 245,60	0,17
0,875 % Terega SA (MTN) 2020/2030 **	EUR	4 300 000		500 000	84,807	3 646 701,00	0,19
1,952 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2022/2030	EUR	3 290 000		450 000	91,988	3 026 405,20	0,16
2,551 % Toronto-Dominion Bank (MTN) 2022/2027	EUR	8 190 000		600 000	97,891	8 017 272,90	0,42
2,00 % TotalEnergies SE 2020/perpetual *	EUR	4 439 000			84,572	3 754 151,08	0,20
4,225 % Transurban Finance Co. Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	10 000 000	10 000 000		105,432	10 543 200,00	0,55
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	8 940 000			93,818	8 387 329,20	0,44
4,625 % UBS Group AG (MTN) 2023/2028 *	EUR	7 650 000	7 650 000		102,932	7 874 298,00	0,41
5,142 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual *	EUR	4 000 000	4 000 000		83,614	3 344 560,00	0,18
4,125 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2023/2030	EUR	3 900 000	3 900 000		102,926	4 014 114,00	0,21
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029 * **	EUR	4 750 000	5 100 000	350 000	102,357	4 861 957,50	0,26
1,362 % Upjohn Finance BV (MTN) 2020/2027	EUR	6 038 000		440 000	92,887	5 608 517,06	0,29
5,993 % Veolia Environnement SA 2023/perpetual *	EUR	3 900 000	3 900 000		105,211	4 103 229,00	0,22
1,625 % Verallia SA (MTN) 2021/2028 **	EUR	5 300 000	5 700 000	400 000	93,529	4 957 037,00	0,26
1,30 % Verizon Communications, Inc. 2020/2033	EUR	4 700 000	4 700 000		83,756	3 936 532,00	0,21
4,75 % Verizon Communications, Inc. 2022/2034	EUR	7 730 000	5 250 000	570 000	111,008	8 580 918,40	0,45
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026 **	EUR	4 730 000	5 400 000	670 000	99,099	4 687 382,70	0,25
4,25 % VF Corp. (MTN) 2023/2029	EUR	6 570 000	7 740 000	1 170 000	96,237	6 322 770,90	0,33
1,00 % Vterra Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	7 480 000		550 000	89,001	6 657 274,80	0,35
4,00 % Vodafone International Financing DAC (MTN) 2023/2043	EUR	4 000 000	4 750 000	750 000	101,428	4 057 120,00	0,21

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,50 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2019/2026	EUR	2 600 000	2 600 000		% 97,5	2 535 000,00	0,13
3,375 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2020/2028 **	EUR	3 385 000		600 000	% 100,897	3 415 363,45	0,18
3,375 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual *	EUR	3 300 000		200 000	% 99,104	3 270 432,00	0,17
3,50 % Volkswagen International Finance NV 2020/perpetual *	EUR	4 400 000		300 000	% 97,405	4 285 820,00	0,23
4,125 % Volkswagen International Finance NV (MTN) 2022/2025	EUR	4 300 000		300 000	% 101,28	4 355 040,00	0,23
4,50 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2023/2026	EUR	5 510 000	5 510 000		% 102,147	5 628 299,70	0,30
1,741 % Wells Fargo & Co. (MTN) 2020/2030 *	EUR	4 000 000	4 000 000		% 91,011	3 640 440,00	0,19
4,50 % Wendel SE (MTN) 2023/2030	EUR	4 400 000	9 900 000	5 500 000	% 103,463	4 552 372,00	0,24
4,625 % Werfen SA Spain (MTN) 2023/2028	EUR	4 500 000	9 600 000	5 100 000	% 102,016	4 590 720,00	0,24
0,427 % Westpac Securities NZ (MTN) 2021/2026	EUR	4 600 000		340 000	% 91,932	4 228 872,00	0,22
2,425 % Zimmer Biomet Holdings, Inc. (MTN) 2016/2026	EUR	2 650 000	2 840 000	190 000	% 98,152	2 601 028,00	0,14
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028 *	EUR	6 850 000		2 900 000	% 94,84	6 496 540,00	0,34
4,156 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2023/2029 *	EUR	10 000 000	13 800 000	3 800 000	% 102,686	10 268 600,00	0,54
9,25 % Barclays PLC 2023/perpetual *	GBP	2 500 000	5 430 000	2 930 000	% 99,887	2 872 540,34	0,15
8,375 % British Telecommunications PLC (MTN) 2023/2083 *	GBP	3 820 000	6 730 000	2 910 000	% 105,87	4 652 147,05	0,24
5,15 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2026	GBP	4 690 000	4 690 000		% 100,566	5 425 517,61	0,28
6,875 % Vattenfall AB 2023/2083 *	GBP	5 090 000	5 090 000		% 100,666	5 894 103,43	0,31
6,10 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust 2023/2027	USD	7 200 000	7 200 000		% 102,218	6 648 322,51	0,35
6,174 % Citigroup, Inc. 2023/2034 *	USD	6 270 000	6 270 000		% 103,584	5 866 950,47	0,31
8,125 % Credit Agricole SA -Reg- 2016/perpetual **	USD	4 507 000			% 102,232	4 162 235,20	0,22
6,10 % General Motors Financial Co., Inc. 2023/2034	USD	10 730 000	10 730 000		% 103,215	10 004 485,10	0,53
7,336 % HSBC Holdings PLC 2022/2026 *	USD	5 000 000		4 800 000	% 103,779	4 687 396,47	0,25
6,50 % J.M. Smucker Co. 2023/2053	USD	4 320 000	4 320 000		% 115,832	4 520 271,34	0,24
5,778 % Mizuho Financial Group, Inc. (MTN) 2023/2029 *	USD	4 470 000	7 070 000	2 600 000	% 102,899	4 154 998,59	0,22
5,625 % Transcanada Trust 2015/2075 *	USD	2 747 000			% 95,551	2 371 079,41	0,12
11,50 % Transocean, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2027 **	USD	2 118 000			% 104,712	2 003 432,03	0,11
5,125 % UBS AG (MTN) 2014/2024	USD	3 566 000			% 99,224	3 196 320,15	0,17
9,25 % UBS Group AG -Reg- 2023/perpetual ***	USD	2 610 000	2 610 000		% 107,869	2 543 251,81	0,13
5,836 % US Bancorp 2023/2034 *	USD	8 550 000	8 550 000		% 103,375	7 984 244,73	0,42
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés						14 878 230,91	0,78
Titres portant intérêt							
5,875 % A.P. Moller - Maersk A/S -144A- (MTN) 2023/2033	USD	4 890 000	4 890 000		% 104,275	4 606 183,77	0,24
6,20 % Carrier Global Corp. -144A- 2023/2054	USD	2 160 000	2 160 000		% 116,205	2 267 413,71	0,12
7,199 % Intesa Sanpaolo SpA -144A- (MTN) 2023/2033	USD	8 320 000	8 320 000		% 106,504	8 004 633,43	0,42
Parts de fonds						79 537 274,88	4,18
Parts de fonds du groupe							
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	2 944	77 693	75 144	EUR 14 157,730	41 680 357,12	2,19
DWS Invest SICAV - Corporate Hybrid Bonds -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	105 109			EUR 117,54	12 354 511,86	0,65
DWS Invest SICAV - DWS Invest Credit Opportunities -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	210 000			EUR 105,97	22 253 700,00	1,17
DWS Invest SICAV - DWS Invest Low Carbon Bonds -FC- EUR - (0,600 %)	Actions	35 400			EUR 91,77	3 248 705,90	0,17
Total du portefeuille-titres						1873 042 055,51	98,41
Dérivés							
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
Dérivés sur taux d'intérêt						-833 622,03	-0,05
Créances / dettes							
Contrats à terme sur taux d'intérêt							
EURO-BOBL FUTURE MAR24 03/2024 (MS)	Unité	312	312			492 960,00	0,03
EURO-BUND FUTURE MAR24 03/2024 (MS)	Unité	100	100			245 000,00	0,01
EURO-BUXL 30Y BND MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-40		40		-367 200,00	-0,02
EURO-SCHATZ FUT 03/2024 (MS)	Unité	320	320			87 750,00	0,00
US 5YR NOTE (CBT) MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-222		222		-462 186,57	-0,03
US LONG BOND(CBT) MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-100		100		-829 945,46	-0,04
Dérivés sur devises						701 905,60	0,04
Créances / dettes							

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme							
Opérations de change à terme (Achat)							
Positions ouvertes							
CHF/EUR 0,1 million						931,48	0,00
SEK/EUR 0,2 million						315,95	0,00
Positions clôturées							
GBP/EUR 0,1 million						-50,12	0,00
USD/EUR 0,1 million						-25,49	0,00
Opérations de change à terme (Vente)							
Positions ouvertes							
EUR/GBP 16,4 millions						20 726,09	0,00
EUR/USD 86,7 millions						680 007,69	0,04
Avoirs bancaires						4 882 881,32	0,26
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR					2 929 426,28	0,16
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne suédoise	SEK	32 135				2 887,86	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Livre sterling	GBP	375 060				431 437,87	0,02
Franc suisse	CHF	3 284				3 539,56	0,00
Dollar américain	USD	1 677 759				1 515 589,75	0,08
Autres éléments d'actif						26 528 900,85	1,39
Frais de placement reportés ***						50 875,93	0,00
Intérêts à recevoir						26 468 463,55	1,39
Autres actifs						9 561,37	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						950 673,58	0,05
Total des éléments d'actif ****						1 906 932 202,47	100,19
Autres engagements						-1 390 206,59	-0,06
Engagements découlant des coûts						-1 390 206,59	-0,06
Engagements découlant d'opérations sur actions						-680 562,78	-0,04
Total des engagements						-3 730 177,01	-0,19
Actif du fonds						1 903 202 025,46	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	97,42
Classe FC	EUR	164,56
Classe FC10	EUR	101,33
Classe IC	EUR	112,94
Classe IC100	EUR	104,36
Classe ID100	EUR	95,56
Classe LC	EUR	156,25
Classe LD	EUR	115,10
Classe NC	EUR	146,46
Classe NDQ	EUR	87,85
Classe PFC	EUR	101,62
Classe PFDQ	EUR	87,89
Classe TFC	EUR	99,19
Classe TFD	EUR	92,91
Classe GBP CH RD	GBP	115,88
Classe SEK LCH	SEK	1 054,81
Classe USD FCH	USD	117,81
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	260,000
Classe FC	Unité	1 246 085,049
Classe FC10	Unité	101,000
Classe IC	Unité	3 198 860,000
Classe IC100	Unité	7 662 092,000
Classe ID100	Unité	681 997,000
Classe LC	Unité	2 050 435,175
Classe LD	Unité	893 156,858
Classe NC	Unité	212 612,332
Classe NDQ	Unité	59 596,010
Classe PFC	Unité	63 029,000
Classe PFDQ	Unité	22 444,000
Classe TFC	Unité	34 165,143
Classe TFD	Unité	5 624,000
Classe GBP CH RD	Unité	1 060,000
Classe SEK LCH	Unité	127,000
Classe USD FCH	Unité	115,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Markit iBoxx Euro Corporate Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	88,489
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	111,027
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	99,489

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 236 388 337,49 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Europe SE, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	Total
10,897 % Aareal Bank AG 2014/perpetual *	EUR	1 200 000	1 016 148,00	
4,25 % Aena SME SA (MTN) 2023/2030	EUR	500 000	532 075,00	
1,75 % Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2025	EUR	2 400 000	2 329 008,00	
2,00 % APA Infrastructure Ltd (MTN) 2015/2027	EUR	4 620 000	4 419 723,00	
4,375 % Australia Pacific Airports Melbourne Pty Ltd (MTN) 2023/2033	EUR	1 300 000	1 377 649,00	
3,875 % Cargill, Inc. (MTN) 2023/2030	EUR	1 000 000	1 039 440,00	
3,713 % Citigroup, Inc. (MTN) 2022/2028 *	EUR	3 400 000	3 452 360,00	
5,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2029	EUR	3 000 000	3 141 690,00	
8,50 % INEOS Quattro Finance 2 PLC (MTN) 2023/2029	EUR	3 265 000	3 456 133,10	
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual *	EUR	1 200 000	1 242 264,00	
4,50 % Landesbank Hessen-Thüringen Girozentrale (MTN) 2022/2032 *	EUR	1 300 000	1 243 580,00	
3,25 % Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen 2018/2049 *	EUR	4 400 000	4 268 396,00	
3,625 % Nordea Bank Abp (MTN) 2023/2026 *	EUR	500 000	498 945,00	
6,50 % Stichting AK Rabobank Certificaten 2014/perpetual *	EUR	2 000 000	2 006 260,00	
5,00 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2023/2034 *	EUR	5 000 000	5 248 600,00	
0,875 % Terega SA (MTN) 2020/2030	EUR	1 200 000	1 017 684,00	
4,45 % UniCredit SpA (MTN) 2023/2029 *	EUR	1 789 000	1 831 166,73	
1,625 % Verallia SA (MTN) 2021/2028	EUR	4 500 000	4 208 805,00	
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026	EUR	2 670 000	2 645 943,30	
3,375 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2020/2028	EUR	1 100 000	1 109 867,00	
8,125 % Credit Agricole SA -Reg- 2016/perpetual *	USD	4 118 000	3 802 991,90	
11,50 % Transocean, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	2 000 000	1 891 814,96	
9,25 % UBS Group AG -Reg- 2023/perpetual *	USD	1 900 000	1 851 409,36	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres			53 631 953,35	53 631 953,35

Parties contractantes des prêts de titres

BNP Paribas S.A., Barclays Bank Ireland PLC FI, BofA Securities Europe SA, Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, HSBC France SA FI, J.P. Morgan AG FI, Royal Bank of Canada London Branch, Zuercher Kantonalbank

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 59 309 608,97

dont :

Obligations	EUR	46 073 124,40
Actions	EUR	13 235 968,36
Avoirs bancaires	EUR	516,21

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franç suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- *** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).
- **** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	479 940,85	
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	59 100 174,22	
3. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR	29 750,44	
4. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	212 499,02	
5. Revenus des prêts de titres	EUR	733 962,51	
6. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-23 806,82	
7. Autres revenus	EUR	15 901,34	
Total des revenus	EUR	60 548 421,56	
II. Dépenses			
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR	-1 763 728,76	
2. Commission de gestion	EUR	-8 155 106,90	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-8 085 325,35	
Commission d'administration	EUR	-69 781,55	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-138 353,12	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-94 012,95	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-412 381,03	
6. Autres dépenses	EUR	-585 376,94	
dont :			
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-244 654,17	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-88 435,69	
autres	EUR	-252 287,08	
Total des dépenses	EUR	-11 148 959,70	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	49 399 461,86	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-90 692 970,64	
Résultat des opérations de vente	EUR	-90 692 970,64	
V. Résultat d'exercice	EUR	-41 293 508,78	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,68 % par an,	classe FC 0,66 % par an,
classe FC10 0,46 % par an,	classe IC 0,42 % par an,
classe IC100 0,23 % par an,	classe ID100 0,23 % par an,
classe LC 0,96 % par an,	classe LD 0,96 % par an,
classe NC 1,36 % par an,	classe NDQ 1,36 % par an,
classe PFC 1,60 % par an,	classe PFDQ 1,11 % par an,
classe TFC 0,66 % par an,	classe TFD 0,66 % par an,
classe GBP CH RD 0,69 % par an,	classe SEK LCH 0,98 % par an,
classe USD FCH 0,67 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence prédéterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH 0,014 % par an,	classe FC 0,014 % par an,
classe FC10 0,014 % par an,	classe IC 0,013 % par an,
classe IC100 0,014 % par an,	classe ID100 0,012 % par an,
classe LC 0,014 % par an,	classe LD 0,014 % par an,
classe NC 0,013 % par an,	classe NDQ 0,013 % par an,
classe PFC 0,014 % par an,	classe PFDQ 0,014 % par an,
classe TFC 0,014 % par an,	classe TFD 0,014 % par an,
classe GBP CH RD 0,013 % par an,	classe SEK LCH 0,013 % par an,
classe USD FCH 0,013 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 22 325,91 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice		EUR	1 646 818 454,35
1. Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	EUR	-1 990 005,69	
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	109 984 136,54	
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	1 283 652,02	
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	49 399 461,86	
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-90 692 970,64	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	188 399 297,02	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	1 903 202 025,46	

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 22 164,37 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-90 692 970,64
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-84 971 998,61	
Opérations de change (à terme)	EUR	2 824 731,12	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	-8 545 703,15	

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC10

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID100

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,61

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,35

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,21

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,21
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,21

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,16

Classe GBP CH RD

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	1 903 202 025,46
2022	EUR	1 646 818 454,35
2021	EUR	2 573 457 440,92

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe CHF FCH	CHF	97,42
	Classe FC	EUR	164,56
	Classe FC10	EUR	101,33
	Classe IC	EUR	112,94
	Classe IC100	EUR	104,36
	Classe ID100	EUR	95,56
	Classe LC	EUR	156,25
	Classe LD	EUR	115,10
	Classe NC	EUR	146,46
	Classe NDQ	EUR	87,85
	Classe PFC	EUR	101,62
	Classe PFDQ	EUR	87,89
	Classe TFC	EUR	99,19
2022	Classe TFD	EUR	92,91
	Classe GBP CH RD	GBP	115,88
	Classe SEK LCH	SEK	1 054,81
	Classe USD FCH	USD	117,81
	Classe CHF FCH	CHF	91,73
	Classe FC	EUR	151,70
	Classe FC10	EUR	93,22
	Classe IC	EUR	103,88
	Classe IC100	EUR	95,80
	Classe ID100	EUR	89,29
	Classe LC	EUR	144,47
	Classe LD	EUR	108,34
	Classe NC	EUR	135,96
2021	Classe NDQ	EUR	82,38
	Classe PFC	EUR	94,56
	Classe PFDQ	EUR	82,22
	Classe TFC	EUR	91,44
	Classe TFD	EUR	87,19
	Classe GBP CH RD	GBP	105,36
	Classe SEK LCH	SEK	974,96
	Classe USD FCH	USD	106,47
	Classe CHF FCH	CHF	108,79
	Classe FC	EUR	178,91
	Classe FC10	EUR	109,70
	Classe IC	EUR	122,23
	Classe IC100	EUR	112,51
Classe ID100	EUR	106,32	
Classe LC	EUR	170,91	
Classe LD	EUR	128,92	
Classe NC	EUR	161,49	
Classe NDQ	EUR	98,83	
Classe PFC	EUR	112,79	
Classe PFDQ	EUR	98,34	
Classe TFC	EUR	107,84	
Classe TFD	EUR	103,77	
Classe GBP CH RD	GBP	122,76	
Classe SEK LCH	SEK	1 149,36	
Classe USD FCH	USD	122,96	

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 7,52 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 669 116 326,99 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment obligataire consiste à générer une plus-value récurrente par rapport à son indice de référence (ML Euro BB-B Non-Financial Fixed & FRN High Yield Constrained). À cet effet, il investit à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises en concentrant ses engagements sur des titres à haut rendement, dits High Yield Bonds. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Euro High Yield Corporates a enregistré une plus-value de 10,9 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant toutefois son indice de référence (+12,4 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0616839501	10,9 %	1,8 %	13,6 %
Classe FC	LU0616840772	11,4 %	3,2 %	16,2 %
Classe FD	LU0813334322	11,4 %	3,2 %	16,2 %
Classe FD50	LU2639035364	5,4 % ¹⁾	–	–
Classe IC	LU1054331407	11,7 %	3,9 %	17,6 %
Classe IC50	LU1506496410	11,8 %	4,2 %	18,2 %
Classe ID	LU1054331589	11,7 %	3,9 %	9,8 % ²⁾
Classe ID50	LU1432415641	11,8 %	4,2 %	18,2 %
Classe IDQ50	LU2715932443	2,1 % ³⁾	–	–
Classe LD	LU0616839766	10,9 %	1,8 %	13,6 %
Classe NC	LU0616840186	10,5 %	0,6 %	11,4 %
Classe ND	LU0616840426	10,5 %	0,6 %	11,4 %
Classe NDQ	LU1054332397	10,5 %	0,6 %	11,4 %
Classe PFC	LU1054332470	10,3 %	0,2 %	10,5 %
Classe PFD	LU2244927310	10,2 %	-1,6 % ⁴⁾	--
Classe PFDQ	LU1054332553	10,4 %	0,9 %	11,2 %
Classe RDQ	LU1808738642	12,0 %	4,7 %	19,1 %
Classe TFC	LU1663875406	11,4 %	3,2 %	16,2 %
Classe TFD	LU1663877287	11,4 %	3,2 %	16,2 %
Classe CHF FCH ⁷⁾	LU1426784200	9,3 %	0,4 %	12,1 %
Classe CHF ICH50 ⁷⁾	LU2203794693	9,6 %	1,5 %	7,6 % ⁵⁾
Classe CHF TFCH ⁷⁾	LU2366188972	9,2 %	-2,5 % ⁶⁾	–
Classe SEK LCH ⁸⁾	LU1322113298	10,9 %	2,5 %	14,6 %
Classe USD FCH ⁹⁾	LU0911036480	13,5 %	8,1 %	27,5 %
Classe USD LCH ⁹⁾	LU0911036308	13,1 %	6,6 %	24,6 %
Classe USD LDMH ⁹⁾	LU0616840939	13,0 %	6,8 %	24,6 %
Classe USD TFCH ⁹⁾	LU1663879069	13,5 %	8,2 %	27,3 %
ML Euro BB-B Non-Financial Fixed & FRN HY Constr. Indice		12,4 %	3,1 %	15,0 %

¹⁾ Classe FD50 lancée le 14 juillet 2023

²⁾ Classe ID lancée le 15 octobre 2019

³⁾ Classe IDQ50 lancée le 30 novembre 2023

⁴⁾ Classe PFD lancée le 15 février 2021

⁵⁾ Classe CHF ICH50 lancée le 31 juillet 2020

⁶⁾ Classe CHF TFCH lancée le 30 juillet 2021

⁷⁾ en CHF

⁸⁾ en SEK

⁹⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer

l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la

politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

L'équipe de gestion du portefeuille a globalement continué à mettre l'accent sur des obligations d'entreprises à taux d'intérêt élevé, les émissions en provenance de l'Europe constituant la priorité de placement. Ces obligations à ren-

dement élevé (High Yield Bonds) sont des instruments de taux présentant une notation Non Investment Grade, qui sont généralement négociés sur les marchés avec des primes de risque nettement plus élevées que les titres d'État des marchés principaux et qui présentent donc un taux d'intérêt sensiblement supérieur. Afin de limiter les risques, l'équipe de gestion du portefeuille a concentré ses investissements sur les obligations à rendement élevé assorties d'une notation BB et B accordée par les principales agences de notation. Toutefois, le compartiment s'était moins engagé dans le segment de notation BB et davantage dans les segments de notation B et CCC par rapport à l'indice de référence. En ce qui concerne la répartition sectorielle, le portefeuille était largement diversifié, bien qu'il ait été surpondéré dans les secteurs des services financiers, de la chimie et de l'immobilier résidentiel et sous-pondéré dans le secteur automobile. Alors que le compartiment, avec cette orientation, a surperformé son indice de référence du début de l'exercice jusqu'au troisième trimestre 2023, son orientation plus défensive ne lui a pas permis de faire jeu égal avec son indice de référence au quatrième trimestre 2024 pendant la dernière ligne droite de fin de l'année.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Secteur financier	1,72	0,00
Total actions	1,72	0,00
2. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	2 505 884 712,23	93,44
Instituts	6 682 002,26	0,25
Administrations centrales	8 929 817,60	0,33
Total des obligations	2 521 496 532,09	94,02
3. Parts de fonds		
Autres fonds	77 800 431,82	2,90
Total des parts de fonds	77 800 431,82	2,90
4. Dérivés	-29 085 341,05	-1,09
5. Avoirs bancaires	68 307 763,80	2,55
6. Autres éléments d'actif	42 444 988,95	1,58
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions	3 938 110,68	0,15
II. Engagements		
1. Autres engagements	-2 603 904,19	-0,10
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-382 815,15	-0,01
III. Actif du fonds	2 681 915 768,67	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						2 513 049 230,88	93,70
Actions							
New Topco Shares	Unité	17 162	17 162		EUR 0	1,72	0,00
Titres portant intérêt							
3,625 % Durfy One BV (MTN) 2021/2026	CHF	16 900 000	900 000		% 99,625	18 147 274,19	0,68
7,558 % 888 Acquisitions Ltd -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	11 000 000	4 500 000		% 95,828	10 541 080,00	0,39
3,248 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2020/perpetual *	EUR	10 000 000	2 000 000		% 96,217	9 621 700,00	0,36
2,625 % Abertis Infraestructuras Finance BV 2021/perpetual *	EUR	5 000 000			% 91,346	4 567 300,00	0,17
5,625 % Accentro Real Estate AG (MTN) 2020/2026 *	EUR	3 501 000	3 501 000		% 37,65	1 318 126,50	0,05
2,625 % Accor SA 2019/perpetual *	EUR	11 500 000	7 500 000		% 97,743	11 240 445,00	0,42
2,375 % Accor SA (MTN) 2021/2028	EUR	14 000 000	1 000 000		% 95,611	13 385 540,00	0,50
2,625 % Adevinta ASA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	6 500 000		1 500 000	% 99,398	6 460 870,00	0,24
3,00 % Adevinta ASA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	2 000 000			% 99,73	1 994 600,00	0,07
3,50 % Adient Global Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2016/2024	EUR	597 813	4 000 000	3 402 187	% 99,392	594 178,18	0,02
9,50 % Adler Pelzer Holding GmbH -Reg- 2023/2027	EUR	5 500 000	5 500 000		% 99,832	5 490 760,00	0,20
4,625 % Agps Bondco PLC (MTN) 2021/2026	EUR	8 000 000	8 000 000		% 35,55	2 844 000,00	0,11
5,00 % Agps Bondco PLC (MTN) 2021/2029	EUR	22 500 000	2 500 000		% 32,717	7 361 325,00	0,27
5,00 % Agps Bondco PLC (MTN) 2021/2027	EUR	10 000 000	2 300 000		% 33,648	3 364 800,00	0,13
3,625 % Ahlstrom Holding 3 Oy -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	3 500 000			% 90,862	3 180 170,00	0,12
1,875 % Air France-KLM (MTN) 2020/2025	EUR	2 500 000	2 500 000		% 97,804	2 445 100,00	0,09
8,125 % Air France-KLM (MTN) 2023/2028 **	EUR	7 000 000	10 500 000	3 500 000	% 113,778	7 964 460,00	0,30
2,875 % Akropolis Group Uab (MTN) 2021/2026	EUR	8 700 000		5 070 000	% 90,685	7 889 595,00	0,29
5,25 % Albion Financing 1 SARL Via Aggreko Holdings, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	8 500 000		1 500 000	% 100,314	8 526 690,00	0,32
8,127 % Allwyn Entertainment Financing UK PLC (MTN) 2022/2028 *	EUR	3 500 000	3 500 000		% 102,015	3 570 525,00	0,13
7,25 % Allwyn Entertainment Financing UK PLC -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	3 990 000	3 990 000		% 105,509	4 209 809,10	0,16
3,875 % Allwyn International AS -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	6 000 000			% 96,453	5 787 180,00	0,22
4,875 % Almagiva-The Italian Innovation Co., SpA (MTN) 2021/2026	EUR	1 000 000		1 000 000	% 98,967	989 670,00	0,04
2,25 % Alice Financing SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	22 000 000	23 000 000	6 000 000	% 97,449	21 438 780,00	0,80
3,00 % Alice Financing SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	1 000 000			% 89,285	892 850,00	0,03
4,25 % Alice Financing SA -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	4 500 000	2 000 000		% 88,771	3 994 695,00	0,15
8,00 % Alice France Holding SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	2 000 000	6 000 000	4 000 000	% 57,802	1 156 040,00	0,04
5,875 % Alice France SA -Reg- (MTN) 2018/2027	EUR	3 000 000		14 004 000	% 89,199	2 675 970,00	0,10
2,50 % Alice France SA -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	5 000 000	6 490 000	1 490 000	% 96,685	4 834 250,00	0,18
2,125 % Alice France SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	3 000 000	3 000 000	6 000 000	% 96,816	2 904 480,00	0,11
4,625 % APCOA Parking Holdings GmbH -Reg- (MTN) 2021/2027 **	EUR	2 500 000		1 500 000	% 94,12	2 353 000,00	0,09
8,965 % APCOA Parking Holdings GmbH -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	1 580 000			% 100,312	1 584 929,60	0,06
8,587 % Apollo Swedish Bidco AB -Reg- (MTN) 2023/2029 * **	EUR	12 500 000	12 500 000		% 101,845	12 730 625,00	0,47
5,00 % ARD Finance SA -Reg- (MTN) 2019/2027 **	EUR	2 000 000			% 50,099	1 001 980,00	0,04
3,00 % Ardagh Metal Packaging Finance USA LLC Via Ardagh Metal Packaging Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	3 000 000	3 000 000		% 80,888	2 426 640,00	0,09
2,125 % Ardagh Packaging Finance PLC Via Ardagh Holdings USA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	9 000 000	4 500 000	1 500 000	% 89,439	8 049 570,00	0,30
1,875 % Arena Luxembourg Finance Sarl -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	5 000 000			% 89,453	4 472 650,00	0,17
5,00 % AT&S Austria Technologie & Systemtechnik AG 2022/perpetual *	EUR	10 000 000		1 000 000	% 89,921	8 992 100,00	0,34
1,875 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2017/2029	EUR	5 000 000	1 500 000	3 000 000	% 89,09	4 454 500,00	0,17
2,00 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2020/2028	EUR	2 000 000			% 92,014	1 840 280,00	0,07
2,00 % Autostrade per l'Italia SpA (MTN) 2021/2030	EUR	1 000 000			% 88,887	888 870,00	0,03
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028 **	EUR	3 000 000	1 000 000		% 98,233	2 946 990,00	0,11
2,625 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	8 000 000			% 98,201	7 856 080,00	0,29
7,25 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	12 000 000	12 000 000		% 107,339	12 880 680,00	0,48
5,75 % Azelis Finance NV -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	2 000 000	3 400 000	1 400 000	% 103,845	2 076 900,00	0,08
7,00 % Banijay Entertainment SASU (MTN) 2023/2029	EUR	6 560 000	6 560 000		% 105,785	6 939 496,00	0,26
3,125 % Bayer AG 2019/2079 *	EUR	3 000 000			% 90,531	2 715 930,00	0,10
5,375 % Bayer AG 2022/2082 *	EUR	35 000 000	8 000 000		% 95,017	33 255 950,00	1,24
4,625 % Bayer AG (MTN) 2023/2033	EUR	2 540 000	2 540 000		% 104,503	2 654 376,20	0,10
7,00 % Bayer AG 2023/2083 *	EUR	7 000 000	7 000 000		% 103,549	7 248 430,00	0,27
3,375 % Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	1 500 000	975 000	1 475 000	% 97,036	1 455 540,00	0,05
3,875 % Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2018/2028	EUR	4 200 000		1 800 000	% 96,986	4 073 412,00	0,15
3,375 % Belden, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2031	EUR	2 000 000	2 000 000		% 88,346	1 766 920,00	0,07
9,375 % Benteler International AG -144A- -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	4 000 000	5 160 000	1 160 000	% 107,038	4 281 520,00	0,16
1,00 % Berry Global, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	7 000 000	7 000 000		% 97,191	6 803 370,00	0,25
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	19 000 000	8 000 000	1 000 000	% 99,826	18 966 940,00	0,71
6,25 % Boels Topholding BV -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	9 000 000	9 000 000		% 104,515	9 406 350,00	0,35
9,502 % Bormioli Pharma Spa -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR	12 000 000	12 000 000		% 99,85	11 982 000,00	0,45

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
12,00 % Cammell Laird Holdings PLC -Reg- (MTN) 2000/2010	EUR	13 250 000			0	13,25	0,00
4,498 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2024	EUR	5 900 000		2 700 000	0,901	53 159,00	0,00
4,048 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2014/2026	EUR	10 500 000	10 500 000		0,921	96 705,00	0,00
6,625 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2020/2026	EUR	5 000 000	5 000 000		1,044	52 200,00	0,00
5,25 % Casino Guichard Perrachon SA (MTN) 2021/2027	EUR	27 930 000	27 930 000		0,945	263 938,50	0,01
6,00 % Castor SpA -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	7 000 000		2 500 000	91,213	6 384 910,00	0,24
9,175 % Castor SpA -Reg- (MTN) 2022/2029 *	EUR	2 000 000	2 000 000		97,014	1 940 280,00	0,07
2,375 % Catalent Pharma Solutions, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	8 000 000	2 000 000	3 500 000	87,308	6 984 640,00	0,26
1,75 % CECONOMY AG (MTN) 2021/2026	EUR	4 500 000		2 000 000	87,23	3 925 350,00	0,15
0,75 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2026	EUR	2 000 000			92,735	1 854 700,00	0,07
1,25 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2029	EUR	6 000 000	4 000 000		89,419	5 365 140,00	0,20
2,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2033	EUR	3 000 000		6 000 000	85,453	2 563 590,00	0,10
1,50 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2028	EUR	6 000 000			91,722	5 503 320,00	0,21
1,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2027	EUR	4 000 000	4 000 000		91,669	3 666 760,00	0,14
2,00 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2021/2032	EUR	7 000 000	1 000 000		85,686	5 998 020,00	0,22
2,25 % Cellnex Finance Co. SA (MTN) 2022/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		97,159	1 943 180,00	0,07
1,875 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2029	EUR	15 000 000	6 000 000		91,289	13 693 350,00	0,51
1,75 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2030 **	EUR	20 000 000	6 000 000		87,794	17 558 800,00	0,65
0,75 % Cellnex Telecom SA 2020/2031	EUR	8 000 000	3 000 000		83,525	6 682 000,00	0,25
4,00 % Chemours Co. (MTN) 2018/2026	EUR	19 600 000		2 400 000	98,557	19 317 172,00	0,72
7,50 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	8 920 000	8 920 000		106,769	9 523 794,80	0,36
8,752 % Cheplapharm Arzneimittel GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030 *	EUR	4 000 000	4 000 000		102,761	4 110 440,00	0,15
4,75 % Cirsia Finance International Sarl -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	5 000 000	5 000 000		100,19	5 009 500,00	0,19
4,50 % Cirsia Finance International Sarl (MTN) 2021/2027	EUR	850 000			96,525	820 462,50	0,03
10,375 % Cirsia Finance International Sarl -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	10 000 000	5 210 000		109,277	10 927 700,00	0,41
7,875 % Cirsia Finance International Sarl -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	2 000 000	2 000 000		104,673	2 093 460,00	0,08
8,448 % Cirsia Finance International Sarl -Reg- (MTN) 2023/2028 ***	EUR	4 080 000	4 080 000		101,509	4 141 567,20	0,15
4,375 % Clarios Global LP Via Clarios US Finance Co. -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000			99,259	1 985 180,00	0,07
8,455 % Conceria Pasubio SpA -Reg- (MTN) 2021/2028 ***	EUR	2 500 000			97,068	2 426 700,00	0,09
5,00 % Consolidated Energy Finance SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	25 000 000	4 000 000	2 000 000	81,524	20 381 000,00	0,76
4,25 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2017/2026	EUR	10 000 000	1 500 000		99,715	9 971 500,00	0,37
3,125 % Constellium SE -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	4 000 000			92,187	3 687 480,00	0,14
2,75 % ContourGlobal Power Holdings SA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	7 890 000			95,903	7 566 746,70	0,28
3,125 % ContourGlobal Power Holdings SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	4 000 000	2 000 000		88,375	3 535 000,00	0,13
3,875 % Coty, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	5 500 000	1 500 000		100,123	5 506 765,00	0,21
3,375 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2015/2025	EUR	3 000 000		5 500 000	99,336	2 980 080,00	0,11
2,625 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2016/2024	EUR	6 000 000	6 000 000		98,802	5 928 120,00	0,22
5,00 % Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	5 500 000	7 000 000	1 500 000	103,935	5 716 425,00	0,21
4,625 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- (MTN) 2021/2026 **	EUR	6 000 000		2 000 000	77,83	4 669 800,00	0,17
8,715 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- (MTN) 2021/2026 ***	EUR	6 390 000	390 000		80,832	5 165 164,80	0,19
8,50 % Dana Financing Luxembourg Sarl -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	5 000 000	6 600 000	1 600 000	109,845	5 492 250,00	0,20
1,875 % DEMIRE Deutsche Mittelstand Real Estate AG (MTN) 2019/2024	EUR	16 000 000	9 000 000		61,857	9 897 120,00	0,37
8,675 % Deuce FinCo PLC -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	5 500 000	5 500 000		100,794	5 543 670,00	0,21
3,00 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2026	EUR	4 000 000	2 000 000		97,523	3 900 920,00	0,15
2,875 % Deutsche Lufthansa AG 2021/2025	EUR	3 000 000	3 000 000		98,414	2 952 420,00	0,11
3,75 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2028	EUR	18 500 000		2 000 000	98,907	18 297 795,00	0,68
2,875 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2027	EUR	9 000 000		2 000 000	96,465	8 681 850,00	0,32
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	23 000 000	4 000 000	2 000 000	32,708	7 522 840,00	0,28
6,00 % Douglas GmbH -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	2 500 000			99,188	2 479 700,00	0,09
5,00 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	13 000 000	2 000 000	1 000 000	98,017	12 742 210,00	0,48
2,625 % Drax Finco PLC (MTN) 2020/2025	EUR	4 500 000	780 000		97,021	4 365 945,00	0,16
2,50 % Dufry One BV (MTN) 2017/2024	EUR	9 000 000	9 000 000		98,576	8 871 840,00	0,33
3,375 % Dufry One BV (MTN) 2021/2028	EUR	1 000 000	1 000 000		95,667	956 670,00	0,04
3,00 % EC Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	6 700 000	700 000		96,623	6 473 741,00	0,24
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2081 *	EUR	8 000 000			93,316	7 465 280,00	0,28
1,50 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR	2 000 000	2 000 000		90,14	1 802 800,00	0,07
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 ***	EUR	12 000 000			84,481	10 137 720,00	0,38
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083 ***	EUR	10 000 000	10 000 000		103,887	10 388 700,00	0,39
5,50 % eDreams ODIGEO SA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	7 200 000	3 000 000	800 000	99,733	7 180 776,00	0,27
5,375 % Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	EUR	1 000 000			100,536	1 005 360,00	0,04
5,00 % Electricite de France SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	4 000 000			99,968	3 998 720,00	0,15
3,00 % Electricite de France SA 2019/perpetual *	EUR	1 000 000	1 000 000		91,425	914 250,00	0,03
3,375 % Electricite de France SA 2020/perpetual *	EUR	41 000 000	13 000 000		87,83	36 010 300,00	1,34
2,625 % Electricite de France SA 2021/perpetual *	EUR	3 000 000			89,035	2 671 050,00	0,10
7,50 % Electricite de France SA (MTN) 2022/perpetual *	EUR	7 000 000	3 800 000		109,446	7 661 220,00	0,29

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
3,75 % Elior Group SA (MTN) 2021/2026	EUR	6 000 000	4 000 000	%	92,726	5 563 560,00	0,21	
6,375 % Emerald Debt Merger Sub LLC -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	7 000 000	7 000 000	%	107,071	7 494 970,00	0,28	
3,375 % Emeric SASU -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	4 300 000		%	86,182	3 705 826,00	0,14	
7,75 % Emeric SASU -Reg- (MTN) 2023/2028 **	EUR	13 500 000	13 500 000	%	97,2	13 122 000,00	0,49	
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	91,733	1 834 660,00	0,07	
1,875 % Enel SpA 2021/perpetual *	EUR	6 000 000	6 000 000	%	79,374	4 762 440,00	0,18	
6,375 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	2 000 000	3 680 000	1 680 000	%	104,736	2 094 720,00	0,08
6,625 % Enel SpA (MTN) 2023/perpetual *	EUR	2 230 000	2 230 000	%	106,594	2 377 046,20	0,09	
6,875 % Energia Group Roi Financeco DAC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	15 500 000	15 500 000	%	103,549	16 050 095,00	0,60	
5,875 % Engineering - Ingegneria Informatica - SpA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	5 500 000		%	98,256	5 404 080,00	0,20	
1,659 % EP Infrastructure AS (MTN) 2018/2024	EUR	11 000 000		%	98,606	10 846 660,00	0,40	
1,698 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2026	EUR	9 000 000	9 000 000	%	89,907	8 091 630,00	0,30	
6,651 % EPH Financing International AS (MTN) 2023/2028	EUR	7 000 000	7 000 000	%	101,91	7 133 700,00	0,27	
7,875 % Ephios Subco 3 Sari -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	4 850 000		%	103,745	5 031 632,50	0,19	
7,00 % Eramet SA (MTN) 2023/2028	EUR	3 500 000	5 000 000	1 500 000	%	102,22	3 577 700,00	0,13
6,75 % Eurofins Scientific SE 2023/perpetual **	EUR	7 000 000	7 000 000	%	104,104	7 287 280,00	0,27	
1,375 % Evonik Industries AG 2021/2081 *	EUR	2 000 000	2 000 000	%	88,961	1 779 220,00	0,07	
3,375 % Explorer II AS (MTN) 2020/2025 **	EUR	3 324 877	1 525 000	200 123	%	91,787	3 051 804,85	0,11
5,625 % FIS Fabbrica Italiana Sintetici SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	21 000 000	1 000 000	%	93,497	19 634 370,00	0,73	
4,675 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2017/2024 *	EUR	4 000 000		%	100,254	4 010 160,00	0,15	
3,25 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2020/2025	EUR	2 000 000		%	98,857	1 977 140,00	0,07	
6,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2028 **	EUR	4 000 000	7 440 000	3 440 000	%	108,094	4 323 760,00	0,16
3,75 % Forvia (MTN) 2020/2028 **	EUR	15 000 000	5 000 000	4 000 000	%	98,189	14 728 350,00	0,55
2,75 % Forvia (MTN) 2021/2027	EUR	12 000 000	4 170 000	4 170 000	%	95,886	11 506 320,00	0,43
7,25 % Forvia 2022/2026	EUR	7 965 000	5 005 000		%	106,213	8 459 865,45	0,32
11,00 % Frigo Debtco PLC -Reg- 2023/2026	EUR	5 204 445	5 204 445	%	81,999	4 267 592,86	0,16	
11,00 % Frigo Debtco PLC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	9 130 373	9 130 373	%	48,787	4 454 435,08	0,17	
0,00 % Galapagos SA -Reg- (MTN) 2014/2021	EUR	188 500		%	0	0,19	0,00	
5,375 % Galapagos SA -Reg- (MTN) 2014/2021	EUR	302 600		%	0	0,30	0,00	
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	10 000 000	1 000 000		%	99,312	9 931 200,00	0,37
8,877 % Golden Goose SpA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	2 000 000	3 000 000	1 000 000	%	100,731	2 014 620,00	0,08
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	5 000 000		%	92,764	4 638 200,00	0,17	
10,25 % Green Bidco SA -Reg- (MTN) 2023/2028 **	EUR	9 101 000	10 300 000	1 199 000	%	88,153	8 022 804,53	0,30
3,875 % Grifols Escrow Issuer SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	6 000 000	6 000 000		%	91,726	5 503 560,00	0,21
3,20 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	4 000 000		1 500 000	%	98,278	3 931 120,00	0,15
3,625 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	2 700 000	1 700 000		%	98,848	2 668 896,00	0,10
4,125 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	8 000 000			%	99,146	7 931 680,00	0,30
6,75 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	5 540 000	5 540 000		%	106,387	5 893 839,80	0,22
7,925 % Guala Closures SpA -Reg- (MTN) 2023/2029 **	EUR	6 000 000	6 000 000		%	101,589	6 095 340,00	0,23
2,625 % Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual *	EUR	8 000 000			%	35,168	2 813 440,00	0,10
0,75 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2029	EUR	5 400 000	5 400 000		%	66,028	3 565 512,00	0,13
1,00 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2028	EUR	3 000 000	3 000 000		%	71,977	2 159 310,00	0,08
1,375 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2022/2028	EUR	3 000 000	3 000 000		%	72,131	2 163 930,00	0,08
9,00 % House of HR Group BV -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	8 500 000	5 280 000	1 500 000	%	104,01	8 840 850,00	0,33
4,25 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2022/2027	EUR	10 000 000	5 000 000		%	100,49	10 049 000,00	0,37
5,125 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2023/2028	EUR	4 700 000	4 700 000		%	104,338	4 903 886,00	0,18
9,502 % Iceland Bondco PLC -Reg- 2023/2027 *	EUR	5 500 000	7 570 000	2 070 000	%	100,304	5 516 720,00	0,21
3,75 % IHO Verwaltungen GmbH -Reg- (MTN) 2016/2026	EUR	6 000 000	4 000 000		%	98,894	5 933 640,00	0,22
3,875 % IHO Verwaltungen GmbH -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	1 475 000			%	98,136	1 447 506,00	0,05
8,75 % IHO Verwaltungen GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	16 000 000	16 000 000		%	109,12	17 459 200,00	0,65
5,125 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	4 000 000	4 000 000		%	99,902	3 996 080,00	0,15
5,625 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2028 **	EUR	3 000 000		5 250 000	%	100,741	3 022 230,00	0,11
2,375 % Iliad SA (MTN) 2020/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	95,982	1 919 640,00	0,07
5,375 % Iliad SA (MTN) 2022/2027	EUR	5 000 000		3 900 000	%	102,944	5 147 200,00	0,19
5,625 % Iliad SA (MTN) 2023/2030 **	EUR	3 500 000	7 000 000	3 500 000	%	103,846	3 634 610,00	0,14
5,375 % Iliad SA (MTN) 2023/2029	EUR	10 100 000	10 100 000		%	102,917	10 394 617,00	0,39
7,965 % IMA Industria Macchine Automatiche SpA -Reg- (MTN) 2020/2028 *	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,219	2 004 380,00	0,07
8,50 % INEOS Quattro Finance 2 PLC (MTN) 2023/2029 **	EUR	10 000 000	10 000 000		%	105,854	10 585 400,00	0,39
3,75 % International Consolidated Airlines Group SA (MTN) 2021/2029 **	EUR	16 000 000	3 500 000		%	97,298	15 567 680,00	0,58
10,00 % International Design Group SPA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	7 000 000	7 000 000		%	104,174	7 292 180,00	0,27
3,50 % International Game Technology PLC -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	10 500 000			%	99,568	10 454 640,00	0,39
5,25 % Intralot Capital Luxembourg SA -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	9 168 051	5 700 000	5 031 949	%	99,498	9 122 027,51	0,34
3,125 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	3 126 667	3 126 667		%	98,461	3 078 547,26	0,11
4,875 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	5 000 000	1 000 000		%	93,763	4 688 150,00	0,17
10,502 % Iqera Group SAS 2023/2027 *	EUR	5 000 000	5 000 000		%	87,628	4 381 400,00	0,16
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	2 000 000	2 000 000		%	98,78	1 975 600,00	0,07
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	6 000 000			%	94,095	5 645 700,00	0,21
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	12 500 000	4 500 000		%	95,606	11 950 750,00	0,45
2,25 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	13 000 000	3 000 000		%	91,832	11 938 160,00	0,45
9,455 % Italmatch Chemicals SpA -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR	12 000 000	17 500 000	5 500 000	%	99,961	11 995 320,00	0,45
10,00 % Italmatch Chemicals SpA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	5 000 000	7 000 000	2 000 000	%	103,503	5 175 150,00	0,19
5,875 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -Reg- (MTN) 2019/2024	EUR	1 000 000		1 500 000	%	100,959	1 009 590,00	0,04

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,625 % James Hardie International Finance DAC -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	9 000 000		3 000 000	% 98,361	8 852 490,00	0,33
5,125 % Kaixo Bondco Telecom SA (MTN) 2021/2029	EUR	3 500 000		1 500 000	% 93,872	3 285 520,00	0,12
7,175 % Kapla Holding SAS -Reg- (MTN) 2019/2026 *	EUR	2 000 000	2 000 000		% 100,286	2 005 720,00	0,07
9,465 % Kapla Holding SAS -Reg- 2023/2027 * **	EUR	3 450 000	3 450 000		% 102,22	3 526 590,00	0,13
4,25 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026 **	EUR	17 000 000	11 000 000		% 82,753	14 068 010,00	0,52
6,50 % Kleopatra Holdings 2 SCA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	10 000 000	2 218 000		% 53,973	5 397 300,00	0,20
5,00 % Kongsberg Actuation Systems BV -Reg- (MTN) 2018/2025 **	EUR	7 985 455	825 545		% 98,429	7 860 003,06	0,29
2,00 % Koninklijke KPN NV 2019/perpetual *	EUR	6 900 000			% 97,34	6 716 460,00	0,25
6,00 % Koninklijke KPN NV 2022/perpetual *	EUR	4 000 000	2 800 000		% 103,522	4 140 880,00	0,15
3,75 % Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	15 000 000	3 000 000	3 000 000	% 95,902	14 385 300,00	0,54
4,00 % La Financiere Atalian SASU -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	3 500 000		760 000	% 80,054	2 801 890,00	0,10
5,125 % La Financiere Atalian SASU -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	7 500 000		3 350 000	% 73,935	5 545 125,00	0,21
3,125 % La Poste SA 2018/perpetual *	EUR	5 000 000			% 96,307	4 815 350,00	0,18
5,75 % Lenzing AG 2020/perpetual *	EUR	20 400 000		4 600 000	% 87,469	17 843 676,00	0,67
7,25 % LHMC Finco 2 Sarl -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	1 500 000	104 000	1 204 000	% 99,815	1 497 225,00	0,06
9,718 % Limacorporate SpA -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR	10 343 000	10 343 000		% 101,438	10 491 680,63	0,39
6,50 % Loarre Investments Sarl -Reg- (MTN) 2022/2029	EUR	8 000 000	2 000 000		% 98,726	7 898 080,00	0,29
9,002 % Loarre Investments Sarl -Reg- (MTN) 2022/2029 * **	EUR	2 000 000			% 100,584	2 011 680,00	0,07
4,00 % Lorca Telecom Bondco SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	8 000 000			% 97,786	7 822 880,00	0,29
9,75 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	7 000 000	3 000 000		% 108,549	7 598 430,00	0,28
7,125 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	4 010 000	4 010 000		% 105,767	4 241 256,70	0,16
8,10 % Lottomatica SpA (MTN) 2023/2028 *	EUR	4 000 000	4 000 000		% 101,263	4 050 520,00	0,15
7,928 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2023/2030 *	EUR	8 400 000	8 400 000		% 100,975	8 481 900,00	0,32
6,00 % Loxam SAS -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	1 996 377	499 094		% 100,13	1 998 972,09	0,07
6,375 % Loxam SAS (MTN) 2023/2028	EUR	4 000 000	5 280 000	1 280 000	% 104,343	4 173 720,00	0,16
7,25 % LSF XI Magpie Bidco Sarl -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	19 000 000	8 000 000		% 93,7	17 803 000,00	0,66
5,625 % Lune Holdings Sarl -Reg- (MTN) 2021/2028 **	EUR	23 000 000	7 000 000	3 000 000	% 81,963	18 851 490,00	0,70
6,125 % Marcolin SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	5 500 000		1 500 000	% 95,953	5 277 415,00	0,20
2,625 % Matterhorn Telecom SA -Reg- (MTN) 2019/2024	EUR	7 000 000	7 000 000		% 98,952	6 926 640,00	0,26
3,125 % Matterhorn Telecom SA -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000			% 97,078	1 941 560,00	0,07
5,875 % Maxedad DIY Holding BV -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	3 000 000		1 000 000	% 76,597	2 297 910,00	0,09
4,25 % Mobilux Finance SAS -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	7 000 000			% 91,188	6 383 160,00	0,24
8,75 % Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	6 000 000	6 000 000		% 102,37	6 142 200,00	0,23
9,175 % Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2023/2028 * **	EUR	800 000	3 070 000	2 270 000	% 101,091	808 728,00	0,03
7,375 % Motion Finco Sarl -Reg- (MTN) 2023/2030	EUR	12 000 000	14 000 000	2 000 000	% 102,446	12 293 520,00	0,46
3,325 % MPT Operating Partnership LP Via MPT Finance Corp. (MTN) 2017/2025 **	EUR	4 000 000			% 90,775	3 631 000,00	0,14
2,50 % Mytilineos Financial Partners SA (MTN) 2019/2024	EUR	4 000 000			% 98,658	3 946 320,00	0,15
3,375 % Naturgy Finance BV 2015/perpetual *	EUR	8 000 000	2 200 000		% 99,309	7 944 720,00	0,30
2,374 % Naturgy Finance BV 2021/perpetual *	EUR	5 000 000			% 91,484	4 574 200,00	0,17
2,25 % Nemak SAB de CV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	4 500 000		4 500 000	% 89,009	4 005 405,00	0,15
5,50 % Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR	3 700 000	3 700 000		% 106,262	3 931 694,00	0,15
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR	6 000 000	4 500 000	2 500 000	% 94,984	5 699 040,00	0,21
2,125 % Nexi SpA (MTN) 2021/2029 **	EUR	5 500 000	1 000 000	2 500 000	% 88,466	4 865 630,00	0,18
4,00 % NH Hotel Group SA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	2 000 000	1 500 000		% 99,167	1 983 340,00	0,07
7,50 % Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- 2022/2026	EUR	12 500 000	4 500 000		% 103,132	12 891 500,00	0,48
7,00 % Nitrogenmuvек Vegyipari Zrt -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	17 741 000	741 000		% 68,133	12 087 475,53	0,45
2,50 % Nomad Foods Bondco Plc -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	11 840 000	1 840 000		% 94,039	11 134 217,60	0,42
8,345 % Novafives SAS -Reg- (MTN) 2018/2025 *	EUR	5 000 000	5 000 000		% 99,141	4 957 050,00	0,18
2,875 % Ol European Group BV -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	3 000 000	3 000 000		% 99,062	2 971 860,00	0,11
6,25 % Ol European Group BV -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	3 020 000	3 020 000		% 104,911	3 168 312,20	0,12
9,625 % Olympus Water US Holding Corp. -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	23 000 000	23 000 000		% 107,506	24 726 380,00	0,92
2,875 % Organon & Co. Via Organon Foreign Debt Co-Issuer BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	10 000 000			% 91,909	9 190 900,00	0,34
5,25 % Orsted AS 2022/3022 *	EUR	3 500 000	1 410 000		% 100,182	3 506 370,00	0,13
3,50 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	4 000 000	5 350 000	3 350 000	% 96,543	3 861 720,00	0,14
6,50 % Paprec Holding SA -Reg- 2023/2027	EUR	6 260 000	6 260 000		% 107,08	6 703 208,00	0,25
7,25 % Paprec Holding SA -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	3 040 000	3 040 000		% 107,58	3 270 432,00	0,12
7,993 % Parts Europe SA -Reg- (MTN) 2021/2027 *	EUR	6 000 000	2 000 000		% 100,863	6 051 780,00	0,23
4,375 % Peach Property Finance GmbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	19 000 000	8 000 000		% 79,177	15 043 630,00	0,56
7,25 % PEU Fin PLC -Reg- (MTN) 2023/2028 **	EUR	8 000 000	8 000 000		% 103,253	8 260 240,00	0,31
4,75 % PHM Group Holding Oy -144A- (MTN) 2021/2026	EUR	5 000 000			% 91,185	4 559 250,00	0,17
11,42 % PHM Group Holding Oy -144A- 2022/2026 *	EUR	5 030 000	2 530 000		% 101,646	5 112 793,80	0,19
2,375 % Phoenix PIB Dutch Finance BV (MTN) 2020/2025	EUR	3 000 000			% 97,555	2 926 650,00	0,11
6,50 % Piaggio & C SpA (MTN) 2023/2030	EUR	8 000 000	9 510 000	1 510 000	% 105,399	8 431 920,00	0,31
8,25 % Pinnacle Bidco PLC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	7 500 000	7 500 000		% 104,268	7 820 100,00	0,29
4,625 % PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	6 000 000	5 000 000		% 99,634	5 978 040,00	0,22
8,59 % PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2020/2026 * **	EUR	4 000 000	2 000 000		% 100,58	4 023 200,00	0,15
3,125 % PPF Telecom Group BV (MTN) 2019/2026	EUR	915 000			% 98,405	900 405,75	0,03
2,125 % PPF Telecom Group BV (MTN) 2019/2025	EUR	2 000 000			% 98,095	1 961 900,00	0,07
3,25 % PPF Telecom Group BV (MTN) 2020/2027	EUR	4 000 000			% 97,396	3 895 840,00	0,15
12,00 % Preem Holdings AB -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR	10 800 000	7 454 000	654 000	% 108,161	11 681 388,00	0,44
9,965 % PrestigeBidCo GmbH -Reg- (MTN) 2022/2027 *	EUR	2 500 000	2 500 000		% 101,69	2 542 250,00	0,09
3,25 % Pro-Gest SpA -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	25 000 000			% 57,344	14 336 000,00	0,53
3,50 % Prokon Regenerative Energien eG 2016/2030	EUR	8 788 519		1 255 503	% 91,2	8 015 129,79	0,30
4,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	EUR	5 000 000			% 67,74	3 387 000,00	0,13
4,625 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2026	EUR	7 740 000	7 740 000		% 102,323	7 919 800,20	0,30
3,25 % RCS & RDS SA -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	10 000 000	2 000 000		% 89,486	8 948 600,00	0,33

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
7,25	% Rekeep SpA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR 2 000 000		4 500 000	% 89,995	1 799 900,00	0,07
2,00	% Renault SA (MTN) 2018/2026	EUR 8 000 000			% 95,691	7 655 280,00	0,29
9,095	% Reno de Medici SpA -Reg- (MTN) 2021/2026 * **	EUR 5 500 000		5 000 000	% 100,248	5 513 640,00	0,21
4,50	% Repsol International Finance BV 2015/2025 *	EUR 2 000 000			% 99,93	1 998 600,00	0,07
4,247	% Repsol International Finance BV 2020/perpetual *	EUR 10 000 000			% 97,733	9 773 300,00	0,36
2,125	% Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR 4 500 000			% 93,39	4 202 550,00	0,16
5,25	% Rexel SA (MTN) 2023/2030	EUR 1 636 000	1 636 000		% 104,392	1 707 853,12	0,06
6,75	% Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR 15 000 000	2 000 000		% 100,442	15 066 300,00	0,56
7,827	% Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2019/2025 *	EUR 3 000 000	1 000 000		% 100,456	3 013 680,00	0,11
3,375	% Saipem Finance International BV (MTN) 2020/2026 **	EUR 4 000 000			% 97,352	3 894 080,00	0,15
2,375	% Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2019/2026	EUR 7 000 000	12 000 000	7 000 000	% 72,773	5 094 110,00	0,19
2,25	% Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB (MTN) 2020/2027	EUR 4 000 000	4 000 000		% 67,144	2 685 760,00	0,10
0,75	% SBB Treasury Oyj (MTN) 2020/2028	EUR 8 000 000	6 000 000		% 59,9	4 792 000,00	0,18
1,125	% SBB Treasury Oyj (MTN) 2021/2029	EUR 2 000 000			% 59,141	1 182 820,00	0,04
3,375	% Schaeffler AG (MTN) 2020/2028	EUR 3 000 000			% 97,08	2 912 400,00	0,11
9,50	% SCIL IV LLC Via SCIL USA Holdings LLC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR 8 360 000	8 360 000		% 106,816	8 929 817,60	0,33
2,25	% Seche Environnement SA (MTN) 2021/2028 **	EUR 5 000 000	1 000 000		% 89,965	4 498 250,00	0,17
5,625	% SES SA 2016/perpetual *	EUR 7 000 000			% 100,167	7 011 690,00	0,26
4,50	% Shiba Bidco SpA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR 3 000 000		1 000 000	% 94,173	2 825 190,00	0,11
5,25	% SIG PLC (MTN) 2021/2026 **	EUR 3 500 000			% 90,557	3 169 495,00	0,12
5,50	% Signa Development Finance SCS -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR 11 300 000	5 300 000	1 000 000	% 9,5	1 073 500,00	0,04
2,25	% Silgan Holdings, Inc. (MTN) 2020/2028 **	EUR 6 000 000			% 92,366	5 541 960,00	0,21
2,125	% SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR 2 000 000		4 000 000	% 98,344	1 966 880,00	0,07
2,625	% SPCM SA -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR 11 000 000	4 000 000		% 92,163	10 137 930,00	0,38
2,625	% SPIE SA (MTN) 2019/2026	EUR 4 000 000	4 000 000		% 97,992	3 919 680,00	0,15
4,00	% SSE PLC 2022/perpetual *	EUR 5 000 000			% 97,137	4 856 850,00	0,18
7,25	% Stena International SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR 8 000 000	8 000 000		% 106,211	8 496 880,00	0,32
9,752	% Stonegate Pub Co. Financing 2019 PLC -Reg- (MTN) 2020/2025 *	EUR 4 500 000	1 500 000	2 500 000	% 98,139	4 416 255,00	0,16
5,75	% Summer BC Holdco B SARL -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR 14 000 000	6 000 000		% 95,969	13 435 660,00	0,50
9,00	% Summer BidCo BV -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR 2 283 665	2 452 363	3 629 184	% 99,625	2 275 101,14	0,08
9,00	% Summer BidCo BV -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 8 943 583	2 167 380	677,619	% 99,615	8 909 149,86	0,33
6,00	% Superior Industries International, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025 **	EUR 8 500 000	3 500 000		% 92,853	7 892 505,00	0,29
3,875	% Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025 **	EUR 13 270 000	3 270 000	1 000 000	% 99,145	13 156 541,50	0,49
2,50	% Synthos SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR 7 500 000	1 500 000		% 85,26	6 394 500,00	0,24
6,00	% Techem Verwaltungsgesellschaft 674 mbH -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR 2 197 995	2 197 995		% 100,05	2 199 093,68	0,08
2,00	% Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 11 000 000	3 500 000		% 98,018	10 781 980,00	0,40
3,875	% Tele Columbus AG -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR 18 000 000	18 000 000		% 64,819	11 667 420,00	0,43
7,75	% Telecom Italia Finance SA (MTN) 2003/2033	EUR 7 000 000		3 500 000	% 116,91	8 183 700,00	0,31
4,00	% Telecom Italia SpA (MTN) 2019/2024	EUR 8 740 000	2 000 000	7 260 000	% 99,818	8 724 093,20	0,33
2,75	% Telecom Italia SpA (MTN) 2019/2025	EUR 7 000 000	3 500 000		% 97,665	6 836 550,00	0,25
1,625	% Telecom Italia SpA (MTN) 2021/2029	EUR 7 000 000	3 000 000		% 86,642	6 064 940,00	0,23
6,875	% Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR 16 500 000	16 500 000		% 106,726	17 609 790,00	0,66
7,875	% Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR 22 000 000	22 000 000		% 111,391	24 506 020,00	0,91
4,375	% Telefonica Europe BV 2019/perpetual *	EUR 35 300 000	20 300 000		% 99,536	35 136 208,00	1,31
2,376	% Telefonica Europe BV 2021/perpetual *	EUR 2 000 000	2 000 000		% 87,09	1 741 800,00	0,06
2,88	% Telefonica Europe BV 2021/perpetual *	EUR 5 000 000			% 91,277	4 563 850,00	0,17
7,125	% Telefonica Europe BV 2022/perpetual *	EUR 5 000 000	2 200 000		% 108,128	5 406 400,00	0,20
6,135	% Telefonica Europe BV 2023/perpetual *	EUR 9 000 000	9 000 000		% 103,036	9 273 240,00	0,35
6,75	% Telefonica Europe BV 2023/perpetual *	EUR 2 000 000	2 000 000		% 107,027	2 140 540,00	0,08
11,448	% Tendam Brands SAU -Reg- (MTN) 2022/2028 *	EUR 3 300 000	2 000 000	5 699 999	% 101,756	3 357 948,31	0,13
2,374	% TenneT Holding BV 2020/perpetual *	EUR 7 500 000			% 97,246	7 293 450,00	0,27
1,375	% Teollisuuden Voima Oyj (MTN) 2021/2028	EUR 7 180 000			% 90,564	6 502 495,20	0,24
7,50	% Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 2 000 000			% 102,233	2 044 660,00	0,08
4,75	% Tereos Finance Groupe I SA -Reg- (MTN) 2022/2027	EUR 2 000 000			% 100,906	2 018 120,00	0,08
3,75	% TI Automotive Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR 2 500 000			% 91,785	2 294 625,00	0,09
5,125	% Titan Holdings II BV -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR 3 000 000		1 000 000	% 86,092	2 582 760,00	0,10
4,375	% TK Elevator Midco GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR 2 500 000	2 500 000		% 96,767	2 419 175,00	0,09
8,715	% TK Elevator Midco GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027 *	EUR 2 000 000	2 000 000		% 101,491	2 029 820,00	0,08
3,875	% Trafigura Funding SA (MTN) 2021/2026	EUR 6 000 000			% 95,518	5 731 080,00	0,21
7,50	% Trafigura Group Pte Ltd 2019/perpetual *	EUR 1 000 000			% 101,274	1 012 740,00	0,04
7,752	% Trivium Packaging Finance BV -Reg- (MTN) 2019/2026 *	EUR 6 500 000	6 500 000		% 100,277	6 518 005,00	0,24
6,50	% TUI Cruises GmbH (MTN) 2021/2026	EUR 10 810 000	6 810 000	2 000 000	% 98,918	10 693 035,80	0,40
9,452	% TVL Finance PLC -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR 5 280 000	5 280 000		% 102,38	5 405 664,00	0,20
2,50	% UGI International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR 14 000 000	1 279 000	2 800 000	% 85,378	11 952 920,00	0,45
7,25	% Unibail-Rodamco-Westfield SE 2023/perpetual *	EUR 4 000 000	4 000 000		% 99,986	3 999 440,00	0,15
3,125	% United Group BV -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR 1 000 000	1 000 000		% 96,161	961 610,00	0,04
4,00	% United Group BV -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR 10 300 000		700 000	% 94,739	9 758 117,00	0,36
5,25	% United Group BV -Reg- (MTN) 2022/2030	EUR 5 000 000			% 94,79	4 739 500,00	0,18
3,875	% UPC Holding BV -Reg- 2017/2029 **	EUR 2 000 000	2 000 000	2 000 000	% 92,838	1 856 760,00	0,07
5,375	% Valeo (MTN) 2022/2027	EUR 9 500 000		1 500 000	% 104,075	9 887 125,00	0,37

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
2,50 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual *	EUR	3 000 000			89,735	2 692 050,00	0,10
5,993 % Veolia Environnement SA 2023/perpetual *	EUR	12 000 000	12 000 000		105,211	12 625 320,00	0,47
3,875 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2026 **	EUR	8 000 000	8 000 000		98,503	7 880 240,00	0,29
3,25 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	6 500 000	3 000 000		96,274	6 257 810,00	0,23
7,125 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	11 500 000	11 500 000		105,548	12 138 020,00	0,45
5,25 % Verisure Midholding AB -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	2 000 000	2 000 000		95,78	1 915 600,00	0,07
3,625 % Victoria PLC (MTN) 2021/2026 **	EUR	1 000 000	2 000 000	7 000 000	80,553	805 530,00	0,03
3,75 % Victoria PLC (MTN) 2021/2028 **	EUR	1 800 000		5 670 000	69,695	1 254 510,00	0,05
3,75 % Virgin Media Finance PLC -Reg- (MTN) 2020/2030 **	EUR	5 120 000	5 120 000		91,927	4 706 662,40	0,18
3,00 % Vivion Investments Sarl (MTN) 2019/2024 **	EUR	3 500 000		1 000 000	94,242	3 298 470,00	0,12
3,25 % Vmed O2 UK Financing I PLC -Reg- 2020/2031	EUR	7 000 000			92,179	6 452 530,00	0,24
4,20 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	EUR	1 000 000			97,65	976 500,00	0,04
2,625 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	2 000 000			95,164	1 903 280,00	0,07
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	7 000 000			89,671	6 276 970,00	0,23
6,50 % Vodafone Group PLC (MTN) 2023/2084 *	EUR	3 000 000	3 000 000		107,16	3 214 800,00	0,12
2,00 % Volvo Car AB (MTN) 2017/2025	EUR	900 000	900 000		97,965	881 685,00	0,03
3,50 % VZ Secured Financing BV -Reg- (MTN) 2022/2032	EUR	8 000 000	2 000 000		88,555	7 084 400,00	0,26
2,875 % VZ Vendor Financing II BV -Reg- (MTN) 2020/2029	EUR	10 000 000		1 000 000	88,063	8 806 300,00	0,33
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025 **	EUR	8 000 000	4 070 000	5 270 000	102,186	8 174 880,00	0,30
3,875 % Webuild SpA 2022/2026	EUR	8 000 000		4 200 000	98,315	7 865 200,00	0,29
7,00 % Webuild SpA (MTN) 2023/2028 **	EUR	8 000 000	8 000 000		104,703	8 376 240,00	0,31
6,80 % WEPA Hygieneprodukte GmbH -Reg- (MTN) 2019/2026 *	EUR	3 000 000	3 000 000		99,702	2 991 060,00	0,11
2,875 % WEPA Hygieneprodukte GmbH -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	620 000	620 000		93,989	582 731,80	0,02
3,00 % Wintershall Dea Finance 2 BV 2021/perpetual *	EUR	23 000 000	1 400 000	2 000 000	87,504	20 125 920,00	0,75
5,50 % Wp/ap Telecom Holdings III BV -Reg- (MTN) 2021/2030	EUR	2 000 000		4 000 000	91,584	1 831 680,00	0,07
2,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2026	EUR	3 000 000	3 000 000		95,571	2 867 130,00	0,11
3,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2029 **	EUR	8 000 000			92,372	7 389 760,00	0,28
6,125 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2023/2029	EUR	1 800 000	1 800 000		106,545	1 917 810,00	0,07
3,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2025	EUR	21 200 000	9 200 000		97,94	20 763 280,00	0,77
3,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2028	EUR	9 000 000			96,744	8 706 960,00	0,32
2,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2027	EUR	6 000 000	2 000 000		92,666	5 559 960,00	0,21
2,25 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2028 **	EUR	6 500 000	4 500 000		92,113	5 987 345,00	0,22
5,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2023/2026	EUR	1 000 000	1 000 000		103,406	1 034 060,00	0,04
3,375 % Ziggo Bond Co., BV -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	8 500 000		1 500 000	84,68	7 197 800,00	0,27
2,875 % Ziggo BV -Reg- 2019/2030	EUR	5 000 000		2 000 000	89,334	4 466 700,00	0,17
6,50 % AA Bond Co., Ltd -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	6 000 000	2 080 000		95,661	6 602 422,70	0,25
4,00 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2021/2028 **	GBP	2 700 000			93,508	2 904 221,20	0,11
8,125 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2023/2030	GBP	7 390 000	7 390 000		106,564	9 058 830,02	0,34
6,00 % Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	GBP	10 000 000			97,637	11 231 340,27	0,42
2,748 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2020/2024	GBP	8 000 000	8 000 000		98,742	9 086 760,15	0,34
6,86 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2026	GBP	8 000 000	8 000 000		103,393	9 514 769,73	0,35
8,50 % GTCR W-2 Merger Sub LLC Via GTCR W Dutch Finance Sub BV -Reg- (MTN) 2023/2031	GBP	4 000 000	4 000 000		108,524	4 993 475,72	0,19
7,875 % Inspired Entertainment Financing PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	5 825 000	265 000		94,822	6 353 634,08	0,24
3,375 % MPT Operating Partnership LP Via MPT Finance Corp. (MTN) 2021/2030	GBP	2 000 000			60,242	1 385 946,72	0,05
3,875 % Ocado Group Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	7 000 000	1 000 000	1 500 000	86,698	6 981 106,72	0,26
3,25 % Pinewood Finance Co., Ltd -Reg- (MTN) 2019/2025	GBP	4 000 000	4 000 000		97,378	4 480 618,84	0,17
3,625 % Pinewood Finance Co., Ltd -Reg- (MTN) 2021/2027	GBP	8 000 000	2 730 000		92,352	8 498 718,62	0,32
3,50 % Premier Foods Finance PLC (MTN) 2021/2026	GBP	3 000 000			93,624	3 230 915,54	0,12
6,125 % Punch Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	2 500 000			93,41	2 686 275,43	0,10
6,50 % Very Group Funding Plc -Reg- (MTN) 2021/2026 **	GBP	1 000 000		3 500 000	87,203	1 003 110,06	0,04
5,25 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- (MTN) 2019/2029	GBP	3 500 000	3 500 000		93,347	3 758 249,15	0,14
4,25 % Virgin Media Secured Finance PLC -Reg- 2019/2030	GBP	8 125 000			87,857	8 211 394,12	0,31
4,50 % Vmed O2 UK Financing I PLC -Reg- (MTN) 2021/2031	GBP	4 940 000			86,695	4 926 496,27	0,18
4,875 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	GBP	2 000 000	2 000 000		97,562	2 244 542,58	0,08
6,625 % Drax Finco PLC -144A- (MTN) 2018/2025	USD	5 500 000	4 539 000		99,007	4 919 044,98	0,18
9,125 % Electricite de France SA 2023/perpetual *	USD	2 000 000	2 000 000		111,598	2 016 223,21	0,08
10,00 % Medya Holding International Ltd 1996/2049	USD	2 500 000			0	2,26	0,00
0,00 % Nyrstar Holdings, Inc. (MTN) 2019/2026	USD	3 133 485		695,165	77,088	2 182 059,89	0,08
10,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2022/2024 **	USD	2 110 000			102,691	1 957 343,47	0,07
6,25 % Vodafone Group PLC 2018/2078 *	USD	5 911 000		2 089 000	99,809	5 329 455,82	0,20
5,125 % Vodafone Group PLC 2021/2081 *	USD	5 000 000			74,468	3 363 503,60	0,13

Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés

8 447 302,93

0,32

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Titres portant intérêt							
5,875 % Constellium SE -144A- (MTN) 2017/2026	USD	1 183 000	1 183 000		%	99,458	1 062 861,48
7,75 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -144A- (MTN) 2020/2025	USD	2 150 000			%	101,176	1 965 025,40
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	6 400 000			%	93,739	5 419 416,05
Parts de fonds						77 800 431,82	2,90
Parts de fonds du groupe							
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	7 745	54 048	46 303	EUR	10 045,246	77 800 431,82
Total du portefeuille-titres						2 599 296 965,63	96,92
Dérivés							
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)							
Dérivés sur taux d'intérêt						-2 286 200,06	-0,09
Créances / dettes							
Contrats à terme sur taux d'intérêt							
EURO-BOBL FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-800		800		-1 159 530,06	-0,05
EURO-BUND FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-400		400		-1 126 670,00	-0,04
Dérivés sur devises						-549 541,79	-0,02
Créances / dettes							
Opérations de change à terme							
Opérations de change à terme (Achat)							
Positions ouvertes							
SEK/EUR 1,0 million						1 931,49	0,00
USD/EUR 13,7 millions						-132 276,51	-0,01
Positions clôturées							
CHF/EUR 5,4 millions						-4 658,25	0,00
USD/EUR 30,1 millions						-97 771,29	0,00
Opérations de change à terme (Vente)							
Positions ouvertes							
EUR/CHF 11,4 millions						-438 258,26	-0,02
EUR/GBP 94,2 millions						121 491,03	0,01
Swaps						-26 249 599,20	-0,98
Créances / dettes							
Credit Default Swaps							
Protection buyer							
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (CIT)	Unité	50 000 000	50 000 000			-3 977 212,00	-0,15
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (CIT)	Unité	50 000 000	50 000 000			-3 977 212,00	-0,15
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (JP)	Unité	30 000 000	30 000 000			-2 386 327,20	-0,09
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (CIT)	Unité	20 000 000	20 000 000			-1 590 884,80	-0,06
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (JP)	Unité	25 000 000	25 000 000			-1 988 606,00	-0,07
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (MS)	Unité	25 000 000	25 000 000			-1 988 606,00	-0,07
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (GS)	Unité	40 000 000	40 000 000			-3 181 769,60	-0,12
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (MS)	Unité	30 000 000	30 000 000			-2 386 327,20	-0,09
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (JP)	Unité	30 000 000	30 000 000			-2 386 327,20	-0,09
iTraxx Europe / 1 % / 20/12/2028 (OTC) (CIT)	Unité	30 000 000	30 000 000			-2 386 327,20	-0,09
Avoirs bancaires						68 307 763,80	2,55
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR					65 224 358,92	2,43
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne suédoise	SEK	800 474				71 936,50	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Livre sterling	GBP	2 452 309				2 820 929,89	0,11
Franc suisse	CHF	90 700				97 760,89	0,00
Dollar américain	USD	102 705				92 777,60	0,00
Autres éléments d'actif						42 444 988,95	1,58
Frais de placement reportés ***						321 710,80	0,01
Intérêts à recevoir						42 091 078,32	1,57
Autres actifs						32 199,83	0,00

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
À recevoir au titre d'opérations sur actions						3 938 110,68	0,15
Total des éléments d'actif ****						2 714 111 251,58	101,21
Autres engagements						-2 603 904,19	-0,10
Engagements découlant des coûts						-2 053 904,19	-0,08
Autres engagements divers						-550 000,00	-0,02
Engagements découlant d'opérations sur actions						-382 815,15	-0,01
Total des engagements						-32 195 482,91	-1,21
Actif du fonds						2 681 915 768,67	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FCH	CHF	120,85
Classe CHF ICH50	CHF	107,64
Classe CHF TFCH	CHF	97,47
Classe FC	EUR	174,40
Classe FD	EUR	100,31
Classe FD50	EUR	105,43
Classe IC	EUR	117,82
Classe IC50	EUR	123,95
Classe ID	EUR	96,74
Classe ID50	EUR	97,08
Classe IDQ50	EUR	102,08
Classe LC	EUR	165,64
Classe LD	EUR	108,09
Classe NC	EUR	146,77
Classe ND	EUR	97,47
Classe NDQ	EUR	88,02
Classe PFC	EUR	126,39
Classe PFD	EUR	93,75
Classe PFDQ	EUR	92,46
Classe RDQ	EUR	92,53
Classe TFC	EUR	111,75
Classe TFD	EUR	91,64
Classe SEK LCH	SEK	1 271,39
Classe USD FCH	USD	162,91
Classe USD LCH	USD	155,76
Classe USD LDMH	USD	103,24
Classe USD TFCH	USD	126,06
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FCH	Unité	44 302,079
Classe CHF ICH50	Unité	108,000
Classe CHF TFCH	Unité	109,000
Classe FC	Unité	975 955,608
Classe FD	Unité	101 586,267
Classe FD50	Unité	569 872,000
Classe IC	Unité	2 452 673,000
Classe IC50	Unité	5 582 164,000
Classe ID	Unité	99 151,000
Classe ID50	Unité	7 761 555,000
Classe IDQ50	Unité	100,000
Classe LC	Unité	1 193 732,436
Classe LD	Unité	2 771 523,178
Classe NC	Unité	375 884,350
Classe ND	Unité	84 687,564
Classe NDQ	Unité	174 999,050
Classe PFC	Unité	117 579,000
Classe PFD	Unité	99 473,000
Classe PFDQ	Unité	36 393,000
Classe RDQ	Unité	205 801,000
Classe TFC	Unité	238 956,440
Classe TFD	Unité	47 311,000
Classe SEK LCH	Unité	747,000
Classe USD FCH	Unité	240 762,170
Classe USD LCH	Unité	6 921,803
Classe USD LDMH	Unité	14 885,082
Classe USD TFCH	Unité	260,000

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
ICE BofA BB-B Euro HY Non-Financial Fixed & Floating Constrained Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	95,884
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	118,584
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	106,330

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**Approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 631 576 886,10 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des produits dérivés (à l'exception des contrats de change à terme)

CIT = Citibank AG

GS = Goldman Sachs AG

JP = J.P. Morgan SE

MS = Morgan Stanley Bank AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH et UBS AG.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
8,125 % Air France-KLM (MTN) 2023/2028	EUR	3 100 000	3 527 118,00	
4,625 % APCOA Parking Holdings GmbH -Reg- (MTN) 2021/2027	EUR	1 502 000	1 413 682,40	
8,587 % Apollo Swedish Bidco AB -Reg- (MTN) 2023/2029 *	EUR	11 400 000	11 610 330,00	
5,00 % ARD Finance SA -Reg- (MTN) 2019/2027	EUR	143 985	72 135,05	
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	2 500 000	2 455 825,00	
1,75 % Cellnex Telecom SA (MTN) 2020/2030	EUR	15 900 000	13 959 246,00	
8,448 % Cirsia Finance International Sarl -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR	1 000 000	1 015 090,00	
8,455 % Conceria Pasubio SpA -Reg- (MTN) 2021/2028 *	EUR	2 500 000	2 426 700,00	
4,625 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	389 150,00	
8,715 % Cullinan Holdco Scsp -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 800 000	1 454 976,00	
1,875 % EDP - Energias de Portugal SA 2021/2082 *	EUR	3 700 000	3 125 797,00	
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083 *	EUR	2 700 000	2 804 949,00	
7,75 % Emeria SASU -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	13 000 000	12 636 000,00	
6,75 % Eurofins Scientific SE 2023/perpetual *	EUR	3 800 000	3 955 952,00	
3,375 % Explorer II AS (MTN) 2020/2025	EUR	1 600 000	1 468 592,00	
6,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2023/2028	EUR	2 900 000	3 134 726,00	
3,75 % Forvia (MTN) 2020/2028	EUR	500 000	490 945,00	
10,25 % Green Bidco SA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	8 600 000	7 581 158,00	
7,925 % Guala Closures SpA -Reg- (MTN) 2023/2029 *	EUR	1 000 000	1 015 890,00	
5,625 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	2 900 000	2 921 489,00	
5,625 % Iliad SA (MTN) 2023/2030	EUR	1 000 000	1 038 460,00	
8,50 % INEOS Quattro Finance 2 PLC (MTN) 2023/2029	EUR	1 700 000	1 799 518,00	
3,75 % International Consolidated Airlines Group SA (MTN) 2021/2029	EUR	15 800 000	15 373 084,00	
9,465 % Kapla Holding SAS -Reg- 2023/2027 *	EUR	1 100 000	1 124 420,00	
4,25 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	7 600 000	6 289 228,00	
5,00 % Kongsberg Actuation Systems BV -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	800 000	787 432,00	
9,002 % Loarre Investments Sarl -Reg- (MTN) 2022/2029 *	EUR	200 000	201 168,00	
5,625 % Lune Holdings Sarl -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	100 000	81 963,00	
9,175 % Monitchem HoldCo 3 SA -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR	600 000	606 546,00	
3,325 % MPT Operating Partnership LP Via MPT Finance Corp. (MTN) 2017/2025	EUR	4 000 000	3 631 000,00	
2,125 % Nexi SpA (MTN) 2021/2029	EUR	5 200 000	4 600 232,00	
7,25 % PEU Fin PLC -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	2 300 000	2 374 819,00	
8,59 % PLT VII Finance Sarl -Reg- (MTN) 2020/2026 *	EUR	1 400 000	1 408 120,00	

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
9,095 % Reno de Medici SpA -Reg- (MTN) 2021/2026 *	EUR	2 000 000	2 004 960,00	
3,375 % Saipem Finance International BV (MTN) 2020/2026	EUR	950 000	924 844,00	
2,25 % Seche Environnement SA (MTN) 2021/2028	EUR	4 754 000	4 276 936,10	
5,25 % SIG PLC (MTN) 2021/2026	EUR	3 000 000	2 716 710,00	
2,25 % Silgan Holdings, Inc. (MTN) 2020/2028	EUR	1 535 000	1 417 818,10	
6,00 % Superior Industries International, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	4 000 000	3 714 120,00	
3,875 % Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	6 500 000	6 444 425,00	
3,875 % UPC Holding BV -Reg- 2017/2029	EUR	1 800 000	1 671 084,00	
3,875 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	1 700 000	1 674 551,00	
3,625 % Victoria PLC (MTN) 2021/2026	EUR	700 000	563 871,00	
3,75 % Victoria PLC (MTN) 2021/2028	EUR	1 700 000	1 184 815,00	
3,75 % Virgin Media Finance PLC -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	5 020 000	4 614 735,40	
3,00 % Vivion Investments Sarl (MTN) 2019/2024	EUR	3 200 000	3 015 744,00	
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	1 100 000	1 124 046,00	
7,00 % Webuild SpA (MTN) 2023/2028	EUR	4 000 000	4 188 120,00	
3,00 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2029	EUR	1 600 000	1 477 952,00	
2,25 % ZF Finance GmbH (MTN) 2021/2028	EUR	5 700 000	5 250 441,00	
4,00 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2021/2028	GBP	356 000	382 926,94	
6,50 % Very Group Funding Plc -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	800 000	802 488,05	
10,25 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2022/2024	USD	1 500 000	1 391 476,39	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres

165 617 804,43 165 617 804,43

Parties contractantes des prêts de titres

BNP Paribas Arbitrage SNC, BNP Paribas S.A., Barclays Bank Ireland PLC FI, BofA Securities Europe SA, Citigroup Global Markets Europe AG, Crédit Agricole CIB S.A. FI, Deutsche Bank AG FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, J.P. Morgan AG FI, Morgan Stanley Europe SE FI, Royal Bank of Canada London Branch, UBS AG London Branch, Zuercher Kantonalbank

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 178 776 275,57

dont :

Obligations

EUR 137 397 993,50

Actions

EUR 41 378 282,07

Taux de change (cotation au certain)

au 31 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

* Taux d'intérêt variable

** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

*** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds.

**** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 154 765 459,43
2. Revenus des opérations d'échange (swaps)	EUR 4 345 117,74
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 1 844 936,94
4. Revenus des prêts de titres	EUR 4 171 667,31
5. Autres revenus	EUR 2 653,47
Total des revenus	EUR 165 129 834,89
II. Dépenses	
1. Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	EUR -8 658 652,97
2. Commission de gestion	EUR -14 358 709,79
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -14 271 867,83
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 155,23
Commission d'administration	EUR -86 997,19
3. Rémunération du dépositaire	EUR -171 811,32
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -135 902,90
5. Taxe d'abonnement ¹⁾	EUR 1 951 095,06
6. Autres dépenses	EUR -4 762 389,53
<i>dont :</i>	
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR -1 390 555,77
Dépenses liées aux frais de placement délimités ²⁾	EUR -296 970,62
autres	EUR -3 074 863,14
Total des dépenses	EUR -26 136 371,45
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 138 993 463,44
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -31 803 584,42
Résultat des opérations de vente	EUR -31 803 584,42
V. Résultat d'exercice	EUR 107 189 879,02

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 2 520 002,46 euros

²⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FCH 0,76 % par an,	classe CHF ICH50 0,41 % par an,
classe CHF TFCH 0,75 % par an,	classe FC 0,73 % par an,
classe FD 0,73 % par an,	classe FD50 0,20 % ⁵⁾ ,
classe IC 0,49 % par an,	classe IC50 0,39 % par an,
classe ID 0,49 % par an,	classe ID50 0,39 % par an,
classe IDQ50 0,04 % ⁵⁾ ,	classe LC 1,18 % par an,
classe LD 1,18 % par an,	classe NC 1,58 % par an,
classe ND 1,58 % par an,	classe NDQ 1,58 % par an,
classe PFC 1,71 % par an,	classe PFD 1,84 % par an,
classe PFDQ 1,64 % par an,	classe RDQ 0,24 % par an,
classe TFC 0,73 % par an,	classe TFD 0,73 % par an,
classe SEK LCH 1,21 % par an,	classe USD FCH 0,76 % par an,
classe USD LCH 1,20 % par an,	classe USD LDMH 1,20 % par an,
classe USD TFCH 0,76 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF FCH 0,056 % par an,	classe CHF ICH50 0,055 % par an,
classe CHF TFCH 0,055 % par an,	classe FC 0,055 % par an,
classe FD 0,056 % par an,	classe FD50 0,009 % ⁵⁾ ,
classe IC 0,053 % par an,	classe IC50 0,055 % par an,
classe ID 0,055 % par an,	classe ID50 0,054 % par an,
classe IDQ50 0,000 % ⁵⁾ ,	classe LC 0,052 % par an,
classe LD 0,056 % par an,	classe NC 0,054 % par an,
classe ND 0,055 % par an,	classe NDQ 0,055 % par an,
classe PFC 0,052 % par an,	classe PFD 0,056 % par an,
classe PFDQ 0,054 % par an,	classe RDQ 0,054 % par an,
classe TFC 0,055 % par an,	classe TFD 0,057 % par an,
classe SEK LCH 0,055 % par an,	classe USD FCH 0,055 % par an,
classe USD LCH 0,059 % par an,	classe USD LDMH 0,058 % par an,
classe USD TFCH 0,051 % par an	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

⁵⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 25 612,40 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice		EUR 1 995 812 508,52
1. Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	EUR	-39 896 897,15
2. Décaissement (net) ³⁾	EUR	476 237 381,50
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-7 203 982,45
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	138 993 463,44
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-31 803 584,42
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	149 776 879,23
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice		EUR 2 681 915 768,67

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 65 322,81 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR -31 803 584,42
<i>sur :</i>		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-35 859 941,59
Opérations de change (à terme)	EUR	-4 583 146,40
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	EUR	8 639 503,57

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF ICH50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,98

Classe FD50

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,14

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,06

Classe ID50

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,16

Classe IDQ50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,83

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,08

Classe NDQ

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	1,16
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	1,04
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,87
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	1,01

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,73

Classe PFDQ

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	1,22
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	1,09
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,91
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	1,06

Classe RDQ

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	1,20
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	1,08
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,90
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	1,06

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	3,63

Classe SEK LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,36
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,36

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe USD TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice		
2023	EUR	2 681 915 768,67
2022	EUR	1 995 812 508,52
2021	EUR	2 793 603 920,85

Valeur liquidative en fin d'exercice

2023	Classe CHF FCH	CHF	120,85
	Classe CHF ICH50	CHF	107,64
	Classe CHF TFCH	CHF	97,47
	Classe FC	EUR	174,40
	Classe FD	EUR	100,31
	Classe FD50	EUR	105,43
	Classe IC	EUR	117,82
	Classe IC50	EUR	123,95
	Classe ID	EUR	96,74
	Classe ID50	EUR	97,08
	Classe IDQ50	EUR	102,08
	Classe LC	EUR	165,64
	Classe LD	EUR	108,09
	Classe NC	EUR	146,77
	Classe ND	EUR	97,47
	Classe NDQ	EUR	88,02
	Classe PFC	EUR	126,39
	Classe PFD	EUR	93,75
	Classe PFDQ	EUR	92,46
	Classe RDQ	EUR	92,53
	Classe TFC	EUR	111,75
	Classe TFD	EUR	91,64
	Classe SEK LCH	SEK	1 271,39
	Classe USD FCH	USD	162,91
	Classe USD LCH	USD	155,76
	Classe USD LDMH	USD	103,24
	Classe USD TFCH	USD	126,06
2022	Classe CHF FCH	CHF	110,58
	Classe CHF ICH50	CHF	98,23
	Classe CHF TFCH	CHF	89,24
	Classe FC	EUR	156,53
	Classe FD	EUR	93,85
	Classe FD50	EUR	105,49
	Classe IC	EUR	110,87
	Classe IC50	EUR	90,50
	Classe ID	EUR	90,83
	Classe ID50	EUR	-
	Classe IDQ50	EUR	-
	Classe LC	EUR	149,34
	Classe LD	EUR	101,11
	Classe NC	EUR	132,85
	Classe ND	EUR	91,18
	Classe NDQ	EUR	83,58
	Classe PFC	EUR	114,59
	Classe PFD	EUR	87,42
	Classe PFDQ	EUR	87,83
	Classe RDQ	EUR	86,67
	Classe TFC	EUR	100,30
	Classe TFD	EUR	85,74
	Classe SEK LCH	SEK	1 146,60
	Classe USD FCH	USD	143,49
	Classe USD LCH	USD	137,77
	Classe USD LDMH	USD	95,34
	Classe USD TFCH	USD	111,05

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

2021	Classe CHF FCH	CHF	124,07
	Classe CHF ICH50	CHF	109,72
	Classe CHF TFCH	CHF	100,02
	Classe FC	EUR	174,62
	Classe FD	EUR	108,55
	Classe FD50	EUR	117,41
	Classe IC	EUR	123,27
	Classe IC50	EUR	104,70
	Classe ID	EUR	105,08
	Classe ID50	EUR	167,36
	Classe IDQ50	EUR	116,90
	Classe LC	EUR	149,49
	Classe LD	EUR	105,40
	Classe NC	EUR	97,87
	Classe ND	EUR	128,84
	Classe NDQ	EUR	101,03
	Classe PFC	EUR	102,11
	Classe PFD	EUR	99,39
	Classe PFDQ	EUR	111,90
	Classe RDQ	EUR	99,16
	Classe TFC	EUR	1 281,08
	Classe TFD	EUR	99,16
	Classe SEK LCH	SEK	156,65
	Classe USD FCH	USD	151,30
	Classe USD LCH	USD	109,91
	Classe USD LDMH	USD	121,17
	Classe USD TFCH	USD	

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,15 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 119 532 385,20 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifique (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Euro-Gov Bonds consiste à générer une plus-value récurrente par rapport à l'indice de référence (iBoxx Sovereign Eurozone Overall). Pour réaliser cet objectif, le compartiment investit dans des obligations d'État (Government Bonds) et des obligations émises par des organismes d'État libellées en euro ou couvertes contre le risque de change de l'euro. Parmi les organismes d'État figurent des banques centrales, des autorités gouvernementales, des collectivités territoriales régionales et des organisations supranationales. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Euro-Gov Bonds a réalisé une plus-value de 7,1 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), égalant ainsi pratiquement son indice de référence (+7,2 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le portefeuille du compartiment était largement diversifié. Dans le cadre de la politique de placement, l'équipe de gestion du por-

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145652052	7,1 %	-17,1 %	-7,1 %
Classe FC	LU0145654009	7,4 %	-16,4 %	-5,9 %
Classe FC100	LU2437447506	7,6 %	-9,1 % ¹⁾	-
Classe IC	LU1370690676	7,5 %	-16,2 %	-5,5 %
Classe IC100	LU1820805940	7,6 %	-15,8 %	-4,8 %
Classe ID100	LU2081275609	7,6 %	-15,8 %	-13,6 % ²⁾
Classe LD	LU0145652300	7,1 %	-17,1 %	-7,1 %
Classe NC	LU0145652649	6,5 %	-18,5 %	-9,9 %
Classe TFC	LU1663881479	7,6 %	-16,2 %	-5,7 %
Classe TFD	LU1663883681	7,4 %	-16,5 %	-6,0 %
iBoxx Sovereign Eurozone Overall		7,2 %	-15,6 %	-5,4 %

¹⁾ Classe FC100 lancée le 15 février 2022

²⁾ Classe ID100 lancée le 31 janvier 2020

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

tefeuille a investi dans des émissions publiques de la zone euro. En ce qui concerne la répartition régionale, elle a réduit la pondération des titres productifs d'intérêt à court terme sur les marchés principaux comme l'Allemagne, en raison de leur taux d'intérêt encore bas dans un premier temps. L'équipe de gestion a plutôt privilégié les instruments de taux de Belgique et d'Irlande. Par ailleurs, des titres de pays de l'Europe du Sud de la zone euro, notamment de l'Italie et de l'Espagne, ont été surpondérés dans un premier temps, puis pondérés de manière neutre au cours du deuxième semestre de l'année. À la date du rapport, les obligations du portefeuille présentaient une bonne note de crédit (Investment Grade), c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Les obligations d'État d'émetteurs

situés en dehors de la zone euro ont complété le portefeuille.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mon-

diale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023.

La baisse des rendements sur les marchés obligataires a permis au compartiment d'enregistrer des majorations de cours sur les obligations, ce qui a eu un effet positif sur sa performance. En 2023, les écarts de rendement entre les instruments de taux non souverains détenus en portefeuille (comme les obligations hypothécaires allemandes (Pfandbriefe)) et les emprunts d'État allemands sont restés stables, de sorte que le compartiment a bénéficié des rendements de coupon plus élevés de ces titres de taux. Dans l'attente de la fin des hausses de taux d'intérêt par la Banque centrale européenne (BCE),

l'équipe de gestion du portefeuille a surtout investi dans les échéances courtes et longues, tandis que le segment des échéances moyennes a été sous-pondéré, car les rendements y étaient les plus faibles sur l'ensemble de la courbe des taux. La sous-pondération des obligations d'État italiennes au second semestre 2023 a toutefois freiné la performance du compartiment par rapport à son indice de référence, car malgré les déclarations de la BCE sur l'arrêt des programmes d'achat d'obligations, les écarts de rendement des obligations italiennes se sont réduits par rapport aux obligations d'État allemandes.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Euro-Gov Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	50 455 881,00	6,85
Administrations centrales	673 860 061,80	91,41
Total des obligations	724 315 942,80	98,26
2. Parts de fonds		
Autres fonds	3 893 375,75	0,53
Total des parts de fonds	3 893 375,75	0,53
3. Avoirs bancaires	443 420,02	0,06
4. Autres éléments d'actif	8 533 131,67	1,16
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	594 204,83	0,08
II. Engagements		
1. Autres engagements	-546 174,47	-0,07
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-120 114,03	-0,02
III. Actif du fonds	737 113 786,57	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devises	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							724 315 942,80	98,26
Titres portant intérêt								
3,75 % Agence Française de Développement EPIC (MTN) 2023/2038 *	EUR	3 400 000	4 000 000	600 000	%	106,863	3 633 342,00	0,49
3,00 % BPCE SFH SA (MTN) 2023/2029 *	EUR	4 300 000	4 300 000		%	101,086	4 346 698,00	0,59
4,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2007/2039 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	125,767	10 690 195,00	1,45
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030 *	EUR	14 000 000	6 500 000	22 500 000	%	88,44	12 381 600,00	1,68
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2021/2050 *	EUR	25 000 000	7 000 000	12 000 000	%	55,887	13 971 750,00	1,90
2,10 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2022/2029 *	EUR	6 500 000	37 000 000	30 500 000	%	100,963	6 562 595,00	0,89
0,20 % Bundesschatzanweisungen 2022/2024 *	EUR	13 000 000	18 600 000	5 600 000	%	98,525	12 808 250,00	1,74
0,125 % Caixa Economica Montepio Geral Caixa Economica Bancaria SA (MTN) 2019/2024	EUR	6 300 000			%	97,007	6 111 441,00	0,83
0,555 % Chile Government International Bond (MTN) 2021/2029	EUR	6 500 000	1 500 000	2 850 000	%	87,404	5 681 260,00	0,77
4,125 % Chile Government International Bond 2023/2034	EUR	10 500 000	12 810 000	2 310 000	%	102,405	10 752 525,00	1,46
0,05 % CPPIB Capital, Inc. (MTN) 2021/2031	EUR	13 540 000	2 200 000	3 600 000	%	82,557	11 178 217,80	1,52
4,00 % Croatia Government International Bond 2023/2035 *	EUR	11 000 000	12 260 000	1 260 000	%	106,839	11 752 290,00	1,59
2,25 % European Investment Bank (MTN) 2022/2030 *	EUR	6 000 000		3 410 000	%	98,956	5 937 360,00	0,81
2,75 % European Investment Bank (MTN) 2023/2028	EUR	2 000 000	2 500 000	500 000	%	101,637	2 032 740,00	0,28
0,00 % European Union (MTN) 2020/2030 *	EUR	5 600 000	1 500 000	2 490 000	%	84,917	4 755 352,00	0,64
5,75 % French Republic Government Bond OAT 2001/2032 *	EUR	5 000 000	1 500 000	2 500 000	%	125,649	6 282 450,00	0,85
4,75 % French Republic Government Bond OAT 2004/2035 *	EUR	10 000 000	3 000 000	6 000 000	%	120,375	12 037 500,00	1,63
4,00 % French Republic Government Bond OAT 2006/2038 *	EUR	6 500 000	2 000 000	3 500 000	%	114,423	7 437 495,00	1,01
2,25 % French Republic Government Bond OAT 2013/2024 *	EUR	26 000 000	37 000 000	11 000 000	%	99,465	25 860 900,00	3,51
1,75 % French Republic Government Bond OAT (MTN) 2014/2024 *	EUR	13 000 000	31 000 000	18 000 000	%	98,745	12 836 850,00	1,74
1,50 % French Republic Government Bond OAT 2015/2031 *	EUR	17 000 000	20 000 000	3 000 000	%	94,392	16 046 640,00	2,18
2,00 % French Republic Government Bond OAT -144A-2017/2048 *	EUR	13 000 000	3 600 000	5 600 000	%	82,653	10 744 890,00	1,46
0,00 % French Republic Government Bond OAT (MTN) 2020/2030 *	EUR	17 000 000	20 000 000	3 000 000	%	85,486	14 532 620,00	1,97
0,00 % French Republic Government Bond OAT 2021/2024 *	EUR	20 000 000	31 000 000	11 000 000	%	99,493	19 898 600,00	2,70
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A-2022/2043 *	EUR	17 000 000	20 000 000	3 000 000	%	92,982	15 806 940,00	2,14
1,125 % Hungary Government International Bond (MTN) 2020/2026	EUR	5 000 000			%	94,121	4 706 050,00	0,64
0,90 % Indonesia Government International Bond (MTN) 2020/2027	EUR	10 000 000		2 000 000	%	92,045	9 204 500,00	1,25
3,45 % International Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2023/2038 *	EUR	10 000 000	11 960 000	1 960 000	%	106,502	10 650 200,00	1,44
0,55 % Ireland Government Bond 2021/2041 *	EUR	17 000 000	24 500 000	7 500 000	%	70,017	11 902 890,00	1,61
5,75 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2002/2033 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	116,931	9 939 135,00	1,35
5,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2003/2034 *	EUR	4 000 000	5 000 000	1 000 000	%	111,485	4 459 400,00	0,60
2,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2017/2033 *	EUR	17 000 000	24 500 000	7 500 000	%	90,902	15 453 340,00	2,10
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2036 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	77,093	6 552 905,00	0,89
1,65 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- (MTN) 2020/2030	EUR	9 000 000	31 000 000	22 000 000	%	89,941	8 094 690,00	1,10
1,80 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2041	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	72,231	6 139 635,00	0,83
2,80 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2022/2029 *	EUR	20 000 000	31 000 000	11 000 000	%	98,566	19 713 200,00	2,67
3,25 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2022/2038	EUR	15 000 000	22 500 000	7 500 000	%	91,979	13 796 850,00	1,87
4,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2022/2035 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	102,298	8 695 330,00	1,18
3,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2022/2026	EUR	20 000 000	31 000 000	11 000 000	%	101,284	20 256 800,00	2,75
4,50 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2023/2053	EUR	4 000 000	6 200 000	2 200 000	%	103,089	4 123 560,00	0,56
4,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A-2010/2041 *	EUR	8 500 000	2 500 000	4 000 000	%	116,876	9 934 460,00	1,35
4,00 % Kingdom of Belgium Government Bond 2012/2032 *	EUR	12 000 000	10 000 000	13 000 000	%	111,175	13 341 000,00	1,81
2,60 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024 *	EUR	13 000 000	18 600 000	5 600 000	%	99,533	12 939 290,00	1,75
1,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A-2018/2033 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	89,52	7 609 200,00	1,03
0,00 % Korea Housing Finance Corp. (MTN) 2021/2026	EUR	3 800 000		1 200 000	%	92,501	3 515 038,00	0,48
3,125 % Kuntarahoitus Oyj (MTN) 2023/2030 *	EUR	8 500 000	12 400 000	3 900 000	%	103,533	8 800 305,00	1,19
0,35 % Land Berlin 2020/2050 *	EUR	13 500 000		6 500 000	%	51,27	6 921 450,00	0,94
0,125 % Ministeries Van de Vlaamse Gemeenschap (MTN) 2020/2035 *	EUR	8 500 000		3 400 000	%	71,691	6 093 735,00	0,83
2,00 % Netherlands Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024 *	EUR	6 000 000	7 800 000	1 800 000	%	99,284	5 957 040,00	0,81
1,625 % NRW Bank (MTN) 2022/2032	EUR	8 500 000		4 690 000	%	92,711	7 880 435,00	1,07
3,00 % NRW Bank (MTN) 2023/2030 *	EUR	8 500 000	10 000 000	1 500 000	%	102,843	8 741 655,00	1,19

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,10 % Portugal Obrigacoes do Tesouro OT -144A-2006/2037 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	111,554	9 482 090,00	1,29
2,875 % Portugal Obrigacoes do Tesouro OT -144A- (MTN) 2015/2025	EUR	8 000 000	8 000 000		%	100,784	8 062 720,00	1,09
3,50 % Portugal Obrigacoes do Tesouro OT -144A-2023/2038 *	EUR	8 500 000	12 400 000	3 900 000	%	104,599	8 890 915,00	1,21
0,00 % Region of Ile de France (MTN) 2021/2028 *	EUR	10 000 000	5 000 000	3 100 000	%	89,433	8 943 580,00	1,21
3,15 % Republic of Austria Government Bond -144A-2012/2044 *	EUR	10 000 000	3 000 000	5 000 000	%	104,239	10 423 900,00	1,41
2,40 % Republic of Austria Government Bond -144A-2013/2034 *	EUR	4 200 000	1 200 000	2 000 000	%	98,017	4 116 714,00	0,56
0,00 % Republic of Austria Government Bond -144A- (MTN) 2019/2024 *	EUR	13 000 000	15 000 000	2 000 000	%	98,192	12 764 960,00	1,73
5,20 % Republic of Italy Government International Bond (MTN) 2004/2034	EUR	13 000 000	20 000 000	7 000 000	%	110,869	14 412 970,00	1,95
3,125 % Slovenia Government Bond 2015/2045	EUR	4 500 000	6 200 000	1 700 000	%	99,272	4 467 240,00	0,61
1,175 % Slovenia Government Bond 2022/2062	EUR	4 500 000	1 200 000	17 700 000	%	61,724	2 777 580,00	0,38
5,75 % Spain Government Bond 2001/2032 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	122,086	10 377 310,00	1,41
4,20 % Spain Government Bond -144A- 2005/2037 *	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	110,655	9 405 675,00	1,28
4,80 % Spain Government Bond -144A- 2008/2024 *	EUR	20 000 000	25 000 000	5 000 000	%	100,082	20 016 400,00	2,72
4,70 % Spain Government Bond -144A- 2009/2041 *	EUR	5 000 000	1 500 000	2 500 000	%	116,984	5 849 200,00	0,79
5,90 % Spain Government Bond -144A- 2011/2026 *	EUR	13 000 000	3 600 000	5 600 000	%	108,055	14 047 150,00	1,91
5,15 % Spain Government Bond -144A- 2013/2044 *	EUR	4 000 000	1 200 000	2 200 000	%	124,435	4 977 400,00	0,67
2,75 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024	EUR	15 000 000	15 000 000		%	99,536	14 930 400,00	2,03
4,00 % Spain Government Bond -144A- 2014/2064	EUR	1 700 000	3 000 000	1 300 000	%	108,614	1 846 438,00	0,25
3,45 % Spain Government Bond -144A- 2016/2066	EUR	3 400 000	2 000 000	1 600 000	%	93,44	3 176 960,00	0,43
2,35 % Spain Government Bond -144A- 2017/2033 *	EUR	17 000 000	24 500 000	7 500 000	%	95,112	16 169 040,00	2,19
0,50 % Spain Government Bond -144A- (MTN) 2021/2031	EUR	9 650 000	2 500 000	2 500 000	%	84,128	8 118 352,00	1,10
1,00 % Spain Government Bond -144A- 2021/2042 *	EUR	13 000 000	3 600 000	5 600 000	%	66,94	8 702 200,00	1,18
3,45 % Spain Government Bond -144A- 2022/2043	EUR	8 500 000	2 400 000	3 900 000	%	99,116	8 424 860,00	1,14
2,375 % State of North Rhine-Westphalia Germany 2013/2033 *	EUR	4 500 000	1 200 000	1 700 000	%	98,435	4 429 575,00	0,60
Parts de fonds							3 893 375,75	0,53
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	275	30 563	36 043	EUR	14 157,730	3 893 375,75	0,53
Total du portefeuille-titres							728 209 318,55	98,79
Avoirs bancaires							443 420,02	0,06
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						443 420,02	0,06
Autres éléments d'actif							8 533 131,67	1,16
Intérêts à recevoir							8 487 626,88	1,15
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							37 373,61	0,01
Autres actifs							8 131,18	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							594 204,83	0,08
Total des éléments d'actif							737 780 075,07	100,09
Autres engagements							-546 174,47	-0,07
Engagements découlant des coûts							-546 174,47	-0,07
Engagements découlant d'opérations sur actions							-120 114,03	-0,02
Total des engagements							-666 288,50	-0,09
Actif du fonds							737 113 786,57	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	186,88
Classe FC100	EUR	90,89
Classe IC	EUR	96,58
Classe IC100	EUR	97,88
Classe ID100	EUR	81,13
Classe LC	EUR	174,72
Classe LD	EUR	93,81
Classe NC	EUR	155,59
Classe TFC	EUR	93,22
Classe TFD	EUR	81,14
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	650 504,890
Classe FC100	Unité	1 578 369,568
Classe IC	Unité	205 738,000
Classe IC100	Unité	2 602 615,000
Classe ID100	Unité	117,000
Classe LC	Unité	245 268,491
Classe LD	Unité	627 430,337
Classe NC	Unité	63 676,983
Classe TFC	Unité	1 213,001
Classe TFD	Unité	1 056 515,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
Markit iBoxx Eurozone Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	85,896
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	107,902
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	99,543

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
3,75 % Agence Francaise de Developpement EPIC (MTN) 2023/2038	EUR	3 000 000	3 205 890,00	
3,00 % BPCE SFH SA (MTN) 2023/2029	EUR	500 000	505 430,00	
4,25 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2007/2039	EUR	7 500 000	9 432 525,00	
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2020/2030	EUR	13 000 000	11 497 200,00	
0,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe 2021/2050	EUR	23 000 000	12 854 010,00	
2,10 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2022/2029	EUR	5 000 000	5 048 150,00	
0,20 % Bundesschatzanweisungen 2022/2024	EUR	12 500 000	12 315 625,00	
4,00 % Croatia Government International Bond 2023/2035	EUR	7 500 000	8 012 925,00	
2,25 % European Investment Bank (MTN) 2022/2030	EUR	4 600 000	4 551 976,00	
0,00 % European Union (MTN) 2020/2030	EUR	5 000 000	4 245 850,00	
5,75 % French Republic Government Bond OAT 2001/2032	EUR	3 500 000	4 397 715,00	
4,75 % French Republic Government Bond OAT 2004/2035	EUR	9 000 000	10 833 750,00	
4,00 % French Republic Government Bond OAT 2006/2038	EUR	6 000 000	6 865 380,00	
2,25 % French Republic Government Bond OAT 2013/2024	EUR	25 990 000	25 850 953,50	
1,75 % French Republic Government Bond OAT (MTN) 2014/2024	EUR	12 900 000	12 738 105,00	
1,50 % French Republic Government Bond OAT 2015/2031	EUR	8 000 000	7 551 360,00	
2,00 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2017/2048	EUR	9 500 000	7 852 035,00	
0,00 % French Republic Government Bond OAT (MTN) 2020/2030	EUR	10 000 000	8 548 600,00	
0,00 % French Republic Government Bond OAT 2021/2024	EUR	19 990 000	19 888 650,70	
2,50 % French Republic Government Bond OAT -144A- 2022/2043	EUR	14 000 000	13 017 480,00	
3,45 % International Bank for Reconstruction & Development (MTN) 2023/2038	EUR	1 000 000	1 065 020,00	
0,55 % Ireland Government Bond 2021/2041	EUR	15 000 000	10 502 550,00	
5,75 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2002/2033	EUR	7 500 000	8 769 825,00	
5,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2003/2034	EUR	3 900 000	4 347 915,00	
2,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2017/2033	EUR	16 500 000	14 998 830,00	
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2020/2036	EUR	8 000 000	6 167 440,00	

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
2,80 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2022/2029	EUR	10 000 000	9 856 600,00	
4,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- 2022/2035	EUR	8 000 000	8 183 840,00	
4,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2010/2041	EUR	7 300 000	8 531 948,00	
4,00 % Kingdom of Belgium Government Bond 2012/2032	EUR	11 500 000	12 785 125,00	
2,60 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024	EUR	8 000 000	7 962 640,00	
1,25 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- 2018/2033	EUR	7 000 000	6 266 400,00	
3,125 % Kuntarahoitus Oyj (MTN) 2023/2030	EUR	8 000 000	8 282 640,00	
0,35 % Land Berlin 2020/2050	EUR	13 200 000	6 767 640,00	
0,125 % Ministeries Van de Vlaamse Gemeenschap (MTN) 2020/2035	EUR	8 300 000	5 950 353,00	
2,00 % Netherlands Government Bond -144A- (MTN) 2014/2024	EUR	5 600 000	5 559 904,00	
3,00 % NRW Bank (MTN) 2023/2030	EUR	8 400 000	8 638 812,00	
4,10 % Portugal Obrigacoes do Tesouro OT -144A- 2006/2037	EUR	7 000 000	7 808 780,00	
3,50 % Portugal Obrigacoes do Tesouro OT -144A- 2023/2038	EUR	8 000 000	8 367 920,00	
0,00 % Region of Ile de France (MTN) 2021/2028	EUR	9 000 000	8 048 970,00	
3,15 % Republic of Austria Government Bond -144A- 2012/2044	EUR	8 700 000	9 068 793,00	
2,40 % Republic of Austria Government Bond -144A- 2013/2034	EUR	1 100 000	1 078 187,00	
0,00 % Republic of Austria Government Bond -144A- (MTN) 2019/2024	EUR	1 000 000	981 920,00	
5,75 % Spain Government Bond 2001/2032	EUR	7 600 000	9 278 536,00	
4,20 % Spain Government Bond -144A- 2005/2037	EUR	8 000 000	8 852 400,00	
4,80 % Spain Government Bond -144A- 2008/2024	EUR	19 950 000	19 966 359,00	
4,70 % Spain Government Bond -144A- 2009/2041	EUR	4 700 000	5 498 248,00	
5,90 % Spain Government Bond -144A- 2011/2026	EUR	11 000 000	11 886 050,00	
5,15 % Spain Government Bond -144A- 2013/2044	EUR	3 800 000	4 728 530,00	
2,35 % Spain Government Bond -144A- 2017/2033	EUR	13 000 000	12 364 560,00	
1,00 % Spain Government Bond -144A- 2021/2042	EUR	12 000 000	8 032 800,00	
2,375 % State of North Rhine-Westphalia Germany 2013/2033	EUR	4 300 000	4 232 705,00	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres

444 045 850,20 444 045 850,20

Parties contractantes des prêts de titres

BNP Paribas Arbitrage SNC, BNP Paribas S.A., Barclays Bank Ireland PLC, Barclays Bank Ireland PLC, BofA Securities Europe SA, Crédit Agricole CIB S.A., DekaBank Deutsche Girozentrale, Deutsche Bank AG FI, HSBC France SA FI, J.P. Morgan AG FI, Société Générale, UBS AG London Branch

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 478 428 488,16

dont :

Obligations

EUR 156 816 397,44

Actions

EUR 321 612 090,72

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	16 490 156,37	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	26 736,73	
3. Revenus des prêts de titres	EUR	478 173,57	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-7 056,96	
5. Autres revenus	EUR	4 466,98	
dont :			
autres	EUR	4 466,98	
Total des revenus	EUR	16 992 476,69	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-5 150,36	
2. Commission de gestion	EUR	-1 981 060,22	
dont :			
Commission de gestion de base	EUR	-1 986 714,89	
Revenus découlant du plafond de charges	EUR	37 578,99	
Commission d'administration	EUR	-31 924,32	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-53 956,75	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-47 673,20	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-223 655,80	
6. Autres dépenses	EUR	-278 375,78	
dont :			
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR	-159 391,19	
Frais de distribution	EUR	-95 314,93	
autres	EUR	-23 669,66	
Total des dépenses	EUR	-2 589 872,11	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	14 402 604,58	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-73 519 085,93	
Résultat des opérations de vente	EUR	-73 519 085,93	
V. Résultat d'exercice	EUR	-59 116 481,35	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,42 % par an,	classe FC100 0,22 % par an,
classe IC 0,34 % par an,	classe IC100 0,18 % par an,
classe ID100 0,18 % par an,	classe LC 0,68 % par an,
classe LD 0,68 % par an,	classe NC 1,28 % par an,
classe TFC 0,46 % par an,	classe TFD 0,43 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,022 % par an,	classe FC100 0,023 % par an,
classe IC 0,023 % par an,	classe IC100 0,023 % par an,
classe ID100 0,023 % par an,	classe LC 0,022 % par an,
classe LD 0,023 % par an,	classe NC 0,023 % par an,
classe TFC 0,024 % par an,	classe TFD 0,023 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 27 263,50 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	829 076 734,14
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 529 783,01
2. Encaissement (net)	EUR	-141 070 889,97
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-9 230 675,87
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	14 402 604,58
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-73 519 085,93
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	119 984 882,63
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	737 113 786,57

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-73 519 085,93
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-76 014 913,23
Opérations de change (à terme)	EUR	-435,03
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ¹⁾	EUR	2 496 262,33

¹⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID100

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,82

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,66

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,63

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	737 113 786,57	
2022	EUR	829 076 734,14	
2021	EUR	1 319 666 151,60	

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	186,88
	Classe FC100	EUR	90,89
	Classe IC	EUR	96,58
	Classe IC100	EUR	97,88
	Classe ID100	EUR	81,13
	Classe LC	EUR	174,72
	Classe LD	EUR	93,81
	Classe NC	EUR	155,59
	Classe TFC	EUR	93,22
	Classe TFD	EUR	81,14
2022	Classe FC	EUR	174,02
	Classe FC100	EUR	84,48
	Classe IC	EUR	89,87
	Classe IC100	EUR	90,93
	Classe ID100	EUR	76,74
	Classe LC	EUR	163,12
	Classe LD	EUR	89,18
	Classe NC	EUR	146,14
	Classe TFC	EUR	86,67
	Classe TFD	EUR	77,05
2021	Classe FC	EUR	215,41
	Classe FC100	EUR	-
	Classe IC	EUR	111,15
	Classe IC100	EUR	112,29
	Classe ID100	EUR	96,95
	Classe LC	EUR	202,43
	Classe LD	EUR	112,66
	Classe NC	EUR	182,45
	Classe TFC	EUR	107,21
	Classe TFD	EUR	97,33

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 9,04 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 285 187 561,80 euros.

Rapport annuel

DWS Invest European Equity High Conviction

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Invest European Equity High Conviction est de réaliser une plus-value aussi élevée que possible du capital investi en euros. Le compartiment peut acquérir des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des bons de souscription, des bons de participation et de jouissance, que des certificats sur indices. En outre, le compartiment investira 75 % au moins de son actif dans des actions d'émetteurs dont le siège principal d'activité est situé dans un État membre de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la Norvège ou de l'Islande.

La priorité de placement est donnée aux entreprises qui se caractérisent par une bonne position sur le marché, des produits d'avenir et une gestion compétente. En outre, les entreprises doivent se concentrer sur leurs points forts et suivre une stratégie visant une utilisation de ressources axée sur les résultats ainsi qu'une croissance des bénéfices supérieure à la moyenne. Comme autre critère, les sociétés doivent mener une politique d'information axée sur leurs actionnaires, comprenant un établissement des comptes complet et une communication régulière avec les investisseurs. Par conséquent, l'acquisition d'actions porte sur des entreprises dont les résultats et/ou les cours des actions devraient être nettement supérieurs à la moyenne du marché. Un maximum de 25 % peut être investi dans des titres

DWS Invest European Equity High Conviction

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145634076	13,3 %	12,0 %	50,3 %
Classe FC	LU0145635479	14,3 %	14,7 %	56,4 %
Classe LD	LU0145634662	13,3 %	12,0 %	50,3 %
Classe NC	LU0145635123	12,5 %	9,7 %	45,2 %
Classe TFC	LU1663956313	14,3 %	14,7 %	56,4 %
Classe TFD	LU1663957550	14,3 %	14,7 %	56,5 %
Classe USD LC ¹⁾	LU0273160340	17,3 %	0,8 %	45,1 %
MSCI Europe		16,6 %	33,2 %	65,4 %

¹⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

portant intérêt, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Le compartiment a réalisé, au cours de l'exercice allant de début janvier à fin décembre 2023, une plus-value de 13,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), tandis que l'indice de référence MSCI Europe a pour sa part progressé de 16,6 % sur la même période (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure

depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Outre les marchés des actions américains, qui ont enregistré de

fortes hausses de cours (mesurées par l'indice S&P 500), notamment grâce aux valeurs technologiques et au vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle, les marchés des actions des pays industrialisés européens ont également enregistré de sensibles hausses de cours au cours de l'année 2023. Ainsi, le marché allemand des actions (mesuré par le DAX) a lui aussi nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante. Dans ce contexte, les actions européennes détenues dans le portefeuille ont également enregistré dans l'ensemble une nette hausse des cours pendant la période sous revue.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des ser-

vices financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest European Equity High Conviction

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	4 849 604,60	8,54
Services de télécommunications	2 331 449,02	4,10
Biens de consommation durables	11 935 171,00	21,02
Énergie	3 703 660,68	6,52
Biens de consommation courante	7 045 333,54	12,41
Secteur financier	11 721 194,25	20,65
Matières premières	2 669 628,38	4,70
Industrie	9 176 273,45	16,15
Services aux collectivités	1 567 380,36	2,76
Total actions	54 999 695,28	96,85
2. Parts de fonds		
Autres fonds	1 215 474,79	2,14
Total des parts de fonds	1 215 474,79	2,14
3. Avoirs bancaires	728 425,65	1,28
4. Autres éléments d'actif	68 884,22	0,12
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	34 527,35	0,06
II. Engagements		
1. Autres engagements	-158 641,82	-0,28
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-97 597,02	-0,17
III. Actif du fonds	56 790 768,45	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest European Equity High Conviction

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							54 999 695,28	96,85
Actions								
Nestle SA	Unité	20 539		4 101	CHF	97,32	2 154 456,64	3,79
Roche Holding AG	Unité	5 413			CHF	243,45	1 420 378,76	2,50
Sika AG	Unité	5 104	5 104	2 620	CHF	273,8	1 506 261,83	2,65
Novo Nordisk A/S	Unité	27 291	27 291		DKK	696,7	2 551 236,84	4,49
Allianz SE	Unité	6 172		3 163	EUR	241,95	1 493 315,40	2,63
ASML Holding NV	Unité	4 154			EUR	685,9	2 849 228,60	5,02
AXA SA	Unité	53 042	53 042		EUR	29,46	1 562 617,32	2,75
Banco Santander SA	Unité	317 609	317 609		EUR	3,793	1 204 532,13	2,12
Bank Austria	Unité	143 780			EUR	0	14,38	0,00
Bankinter SA	Unité	130 036		37 898	EUR	5,818	756 549,45	1,33
Beiersdorf AG	Unité	7 691	7 691		EUR	135,7	1 043 668,70	1,84
Capgemini SE	Unité	6 048			EUR	189,85	1 148 212,80	2,02
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	22 544	4 533	3 861	EUR	66,83	1 506 615,52	2,65
Deutsche Post AG	Unité	30 533			EUR	44,855	1 369 557,72	2,41
Iberdrola SA	Unité	131 768	5 532		EUR	11,895	1 567 380,36	2,76
Infineon Technologies AG	Unité	22 544		14 966	EUR	37,8	852 163,20	1,50
ING Groep NV	Unité	113 648	51 180	22 322	EUR	13,566	1 541 748,77	2,72
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	45 227	45 227		EUR	23,08	1 043 839,16	1,84
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Unité	3 418	1 122		EUR	736,4	2 517 015,20	4,43
Merck KGaA	Unité	8 107			EUR	144,1	1 168 218,70	2,06
Puma SE	Unité	27 796	27 796		EUR	50,52	1 404 253,92	2,47
Scout24 AG	Unité	17 463	17 463		EUR	64,16	1 120 426,08	1,97
Solaria Energia y Medio Ambiente SA	Unité	62 098	62 098		EUR	18,66	1 158 748,68	2,04
Talanx AG	Unité	17 894	18 433	539	EUR	64,65	1 156 847,10	2,04
TotalEnergies SE	Unité	41 280		4 717	EUR	61,65	2 544 912,00	4,48
Universal Music Group, Inc.	Unité	47 608	15 036		EUR	25,83	1 229 714,64	2,17
Vinci SA	Unité	15 093			EUR	113,86	1 718 488,98	3,03
Vivendi SE	Unité	125 054	32 650		EUR	9,684	1 211 022,94	2,13
Antofagasta PLC	Unité	68 064	68 064		GBP	16,966	1 328 388,46	2,34
AstraZeneca PLC	Unité	10 696			GBP	106	1 304 200,67	2,30
Compass Group PLC	Unité	76 489			GBP	21,53	1 894 349,78	3,34
CRH PLC	Unité	26 690	26 690		GBP	54,1	1 660 974,62	2,92
HSBC Holdings PLC	Unité	197 989		95 385	GBP	6,355	1 447 350,71	2,55
Rentokil Initial PLC	Unité	246 164			GBP	4,411	1 249 171,53	2,20
Segro PLC	Unité	113 356	113 356		GBP	8,951	1 167 175,44	2,06
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	37 371		3 722	GBP	31,2	1 341 239,92	2,36
Atlas Copco AB -A-	Unité	90 451			SEK	174	1 414 374,78	2,49
Swedbank AB	Unité	76 138			SEK	203,3	1 391 043,55	2,45
Parts de fonds							1 215 474,79	2,14
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc -								
Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	121	459	338	EUR	10 045,246	1 215 474,79	2,14
Total du portefeuille-titres							56 215 170,07	98,99
Avoirs bancaires							728 425,65	1,28
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						569 608,64	1,00
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	222 928					29 912,27	0,05
Couronne norvégienne	NOK	273 855					24 425,25	0,05
Couronne suédoise	SEK	456 806					41 051,98	0,07
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	19 584					22 528,16	0,04
Dollar de Hong Kong	HKD	57 600					6 658,55	0,01
Yen japonais	JPY	6 537					41,73	0,00
Dollar canadien	CAD	8 134					5 555,69	0,01
Franc suisse	CHF	21 156					22 802,21	0,04
Dollar américain	USD	6 466					5 841,17	0,01

DWS Invest European Equity High Conviction

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif						68 884,22	0,12
Droits à dividende/à distribution						55 104,57	0,10
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						11 192,81	0,02
Autres actifs						2 586,84	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						34 527,35	0,06
Total des éléments d'actif						57 047 007,29	100,45
Autres engagements						-158 641,82	-0,28
Engagements découlant des coûts						-158 641,82	-0,28
Engagements découlant d'opérations sur actions						-97 597,02	-0,17
Total des engagements						-256 238,84	-0,45
Actif du fonds						56 790 768,45	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	277,57
Classe LC	EUR	232,34
Classe LD	EUR	217,67
Classe NC	EUR	199,01
Classe TFC	EUR	129,94
Classe TFD	EUR	122,76
Classe USD LC	USD	132,91
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	40 157,609
Classe LC	Unité	99 101,808
Classe LD	Unité	14 711,790
Classe NC	Unité	93 850,217
Classe TFC	Unité	1 160,430
Classe TFD	Unité	20,000
Classe USD LC	Unité	4 888,001

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI Europe Net Index en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	92,599
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	103,317
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	98,090

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

DWS Invest European Equity High Conviction

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar canadien	CAD	1,464119	=	EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	=	EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	=	EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	=	EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

DWS Invest European Equity High Conviction

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 1 587 168,73
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 1 783,06
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 65 228,09
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -74 377,85
5. Autres revenus	EUR 13,26
Total des revenus	EUR 1 579 815,29
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -44,60
2. Commission de gestion	EUR -842 331,87
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -824 260,09
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 11 286,99
Commission d'administration	EUR -29 358,77
3. Rémunération du dépositaire	EUR -3 496,40
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -25 377,68
5. Taxe d'abonnement	EUR -27 312,71
6. Autres dépenses	EUR -97 170,56
Total des dépenses	EUR -995 733,82
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 584 081,47
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 803 182,24
Résultat des opérations de vente	EUR 803 182,24
V. Résultat d'exercice	EUR 1 387 263,71

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,91 % par an,	classe LC 1,77 % par an,
classe LD 1,77 % par an,	classe NC 2,47 % par an,
classe TFC 0,92 % par an,	classe TFD 0,94 % par an,
classe USD LC 1,77 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 46 541,37 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 52 172 021,78
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -52 111,59
2. Encaissement (net)	EUR -2 197 194,97
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR 31 438,83
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 584 081,47
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR 803 182,24
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 5 449 350,69
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 56 790 768,45

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR 803 182,24
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	EUR 800 083,35
Opérations de change (à terme)	EUR 3 098,89

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,37

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,29

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest European Equity High Conviction

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	56 790 768,45
2022	EUR	52 172 021,78
2021	EUR	66 667 421,68
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	277,57
	Classe LC	EUR	232,34
	Classe LD	EUR	217,67
	Classe NC	EUR	199,01
	Classe TFC	EUR	129,94
	Classe TFD	EUR	122,76
	Classe USD LC	USD	132,91
2022	Classe FC	EUR	242,86
	Classe LC	EUR	205,02
	Classe LD	EUR	195,40
	Classe NC	EUR	176,84
	Classe TFC	EUR	113,70
	Classe TFD	EUR	109,29
	Classe USD LC	USD	113,26
2021	Classe FC	EUR	281,95
	Classe LC	EUR	239,85
	Classe LD	EUR	228,65
	Classe NC	EUR	208,33
	Classe TFC	EUR	132,00
	Classe TFD	EUR	126,89
	Classe USD LC	USD	140,49

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Rapport annuel

DWS Invest German Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment a pour objectif de réaliser une plus-value récurrente à moyen et à long terme par rapport à l'indice de référence (CDAX (RI)). À cet effet, il investit principalement dans des actions d'émetteurs allemands et privilégie des placements dans des valeurs vedettes et des valeurs secondaires triées sur le volet. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest German Equities a réalisé une plus-value de 17,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant ainsi cependant son indice de référence (+19,0 % ; respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensible-

DWS Invest German Equities

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0740822621	17,3 %	3,9 %	36,0 %
Classe FC	LU0740823785	18,2 %	6,3 %	41,2 %
Classe LD	LU0740822977	17,3 %	3,9 %	36,0 %
Classe NC	LU0740823439	16,5 %	1,7 %	31,3 %
Classe PFC	LU1054333015	17,2 %	3,7 %	34,6 %
Classe TFC	LU1663897558	18,2 %	6,3 %	41,2 %
Classe TFD	LU1663900287	18,2 %	6,3 %	41,2 %
Classe GBP CH RD ¹⁾	LU1054332983	19,9 %	9,5 %	45,9 %
Classe USD FCH ²⁾	LU0911036993	20,7 %	13,4 %	59,4 %
Classe USD LC ²⁾	LU0740824916	21,5 %	-6,5 %	31,2 %
Classe USD LCH ²⁾	LU0911036720	19,8 %	10,9 %	52,8 %
CDAX		19,0 %	12,7 %	47,7 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

ment assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Les marchés des actions des pays industrialisés ont enregistré des hausses de cours notables

au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché des actions allemand (mesuré par le DAX ou le CDAX) a, lui-aussi, nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante.

En ce qui concerne la répartition sectorielle, la surpondération des secteurs des technologies de

l'information (IT) et de l'industrie s'est avérée bénéfique pour le portefeuille du compartiment. En revanche, la plus forte pondération dans le secteur de la santé ainsi que l'ajout de valeurs secondaires ont déçu et freiné la croissance de la valeur du compartiment.

Dans le cadre de la sélection des titres, la position en actions SAP a constitué la priorité de placement. Cependant, le compartiment n'a pas pu participer à la hausse du cours de ce titre dans la même mesure que son indice de référence tout en respectant les limites de placement. D'autres raisons expliquent pourquoi le compartiment n'a pas pu se rapprocher de son indice de référence, notamment la sous-pondération initiale du secteur non cyclique des services de communication et la pondération encore plus forte au début du secteur cyclique des matières premières. Deutsche Telekom, par exemple, est parvenue à présenter de solides résultats et à relever au cours de l'année ses prévisions pour 2023. En revanche, les valeurs du secteur des matières premières ont souffert, entre autres, de l'affaiblissement de l'économie chinoise, sur fond d'évolution conjoncturelle volatile. En conséquence, les positions initiales dans Lanxess et Kali + Salz ont été réduites et l'engagement dans BASF a été diminué.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de

publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest German Equities

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	30 728 489,73	17,53
Services de télécommunications	9 963 475,01	5,68
Biens de consommation durables	25 940 434,45	14,79
Biens de consommation courante	30 405 514,97	17,33
Secteur financier	33 546 306,47	19,12
Matières premières	6 304 802,02	3,58
Industrie	24 320 592,13	13,86
Services aux collectivités	8 858 728,96	5,05
Total actions	170 068 343,74	96,94
2. Parts de fonds		
Autres fonds	6 047 238,21	3,45
Total des parts de fonds	6 047 238,21	3,45
3. Dérivés		
	2 046 465,98	1,17
4. Avoirs bancaires		
	5 182,08	0,00
5. Autres éléments d'actif		
	928,02	0,00
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions		
	103 709,01	0,06
II. Engagements		
1. Engagements à court terme		
	-1 946 871,45	-1,11
2. Autres engagements		
	-709 406,72	-0,41
3. Engagements découlant d'opérations sur actions		
	-179 273,24	-0,10
III. Actif du fonds	175 436 315,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest German Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							170 068 343,74	96,94
Actions								
adidas AG	Unité	18 498	7 948	14 892	EUR	184,16	3 406 591,68	1,94
Aixtron SE	Unité	30 278	428	19 629	EUR	38,66	1 170 547,48	0,67
Allianz SE	Unité	61 650	10 293	15 748	EUR	241,95	14 916 217,50	8,50
Amadeus Fire AG	Unité	19 526		5 848	EUR	123	2 401 698,00	1,37
Bayer AG	Unité	119 282	9 847	38 386	EUR	33,63	4 011 453,66	2,29
Bayerische Motoren Werke AG	Unité	32 992		25 587	EUR	100,78	3 324 933,76	1,90
Bechtle AG	Unité	60 543		21 471	EUR	45,39	2 748 046,77	1,57
Brenntag SE	Unité	28 561		4 514	EUR	83,22	2 376 846,42	1,35
Carl Zeiss Meditec AG	Unité	20 904	21 148	244	EUR	98,84	2 066 151,36	1,18
Commerzbank AG	Unité	165 346	170 122	4 776	EUR	10,76	1 779 122,96	1,01
Continental AG	Unité	31 300	31 303	17 138	EUR	76,92	2 407 596,00	1,37
Covestro AG	Unité	39 437	41 197	15 129	EUR	52,68	2 077 541,16	1,18
Daimler Truck Holding AG	Unité	40 075	42 664	28 985	EUR	34,02	1 363 351,50	0,78
Deutsche Bank AG	Unité	272 193		417 807	EUR	12,364	3 365 394,25	1,92
Deutsche Boerse AG	Unité	18 202	18 710	508	EUR	186,5	3 394 673,00	1,94
Deutsche Lufthansa AG	Unité	221 300	226 346	5 046	EUR	8,048	1 781 022,40	1,02
Deutsche Post AG	Unité	163 566		139 438	EUR	44,855	7 336 752,93	4,18
Deutsche Telekom AG	Unité	409 459	347 337	108 878	EUR	21,75	8 905 733,25	5,08
Dr Ing hc F Porsche AG -Pref-	Unité	24 138	26 762	2 624	EUR	79,9	1 928 626,20	1,10
E.ON SE	Unité	316 900	257 162	35 666	EUR	12,15	3 850 335,00	2,19
Evotec SE	Unité	60 080		40 442	EUR	21,28	1 278 502,40	0,73
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	Unité	25 142	25 501	21 051	EUR	54,76	1 376 775,92	0,78
Fresenius SE & Co., KGaA	Unité	114 437	53 237	4 567	EUR	28,07	3 212 246,59	1,83
GEA Group AG	Unité	50 787	51 898	1 111	EUR	37,69	1 914 162,03	1,09
Gerresheimer AG	Unité	11 943	12 277	334	EUR	94,35	1 126 822,05	0,64
Hannover Rueck SE	Unité	7 069	2 515	4 150	EUR	216,3	1 529 024,70	0,87
Heidelberg Materials AG	Unité	28 742		5 068	EUR	80,94	2 326 377,48	1,33
HelloFresh SE	Unité	33 584	33 584	28 025	EUR	14,31	480 587,04	0,27
HUGO BOSS AG	Unité	19 382	19 655	273	EUR	67,46	1 307 509,72	0,75
Infineon Technologies AG	Unité	210 681	44 587	122 727	EUR	37,8	7 963 741,80	4,54
Jenoptik AG	Unité	81 347		60 799	EUR	28,44	2 313 508,68	1,32
Jungheinrich AG	Unité	35 306	35 897	591	EUR	33,22	1 172 865,32	0,67
Knorr-Bremse AG	Unité	45 302	47 905	2 603	EUR	58,8	2 663 757,60	1,52
Mercedes-Benz Group AG	Unité	112 574	36 426	149 698	EUR	62,55	7 041 503,70	4,01
Merck KGaA	Unité	32 888	32 312	2 610	EUR	144,1	4 739 160,80	2,70
MTU Aero Engines AG	Unité	22 352	19 525	5 638	EUR	195,25	4 364 228,00	2,49
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG in Muenchen	Unité	13 001		14 174	EUR	375,1	4 876 675,10	2,78
Nemetschek SE	Unité	8 619	9 578	959	EUR	78,48	676 419,12	0,39
Puma SE	Unité	40 098	26 893	2 753	EUR	50,52	2 025 750,96	1,15
QIAGEN NV	Unité	20 753	21 954	1 201	EUR	39,4	817 668,20	0,47
Rational AG	Unité	1 027	1 073	46	EUR	699,5	718 386,50	0,41
RWE AG	Unité	121 622	6 273	3 449	EUR	41,18	5 008 393,96	2,86
SAP SE	Unité	113 681	61 284	34 615	EUR	139,48	15 856 225,88	9,04
Sartorius AG	Unité	6 119	3 880	173	EUR	333,2	2 038 850,80	1,16
Schott Pharma AG& Co. KGaA	Unité	25 837	25 837		EUR	33,6	868 123,20	0,50
Scout24 AG	Unité	16 486	17 822	1 336	EUR	64,16	1 057 741,76	0,60
Siemens Healthineers AG	Unité	53 802	56 276	2 474	EUR	52,6	2 829 985,20	1,61
Sixt SE	Unité	31 965		6 654	EUR	101,2	3 234 858,00	1,84
Symrise AG	Unité	18 571	4 753	537	EUR	99,64	1 850 414,44	1,05
Volkswagen AG -Pref-	Unité	30 339	2 781	11 893	EUR	111,8	3 391 900,20	1,93
Vonovia SE	Unité	129 124	43 210	10 586	EUR	28,54	3 685 198,96	2,10
Zalando SE	Unité	79 643	74 386	1 444	EUR	21,45	1 708 342,35	0,97
Parts de fonds							6 047 238,21	3,45
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series Plc - Deutsche Managed Euro Fund -Z- EUR - (0,000 %)	Actions	602	3 546	2 944	EUR	10 045,246	6 047 238,21	3,45
Total du portefeuille-titres							176 115 581,95	100,39
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur valeurs mobilières							2 079 914,18	1,19
Unknown								
Contrats à terme sur actions								
HENKEL VZ. MAR24 (DB) 03/2024	Unité	360	360				38 183,42	0,02
SIEMENS AG MAR24 (DB) 03/2024	Unité	710	816	106			1 417 280,70	0,81
BASF SE MAR24 (DB) 03/2024	Unité	1 341	1 341				624 450,06	0,36

DWS Invest German Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés sur devises							-33 448,20	-0,02
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
GBP/EUR 0,1 million							-235,89	0,00
USD/EUR 3,5 millions							-33 556,41	-0,02
Positions clôturées								
USD/EUR 0,1 million							344,10	0,00
Avoirs bancaires							5 182,08	0,00
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	855					983,68	0,00
Franc suisse	CHF	446					480,60	0,00
Dollar américain	USD	4 116					3 717,80	0,00
Autres éléments d'actif							928,02	0,00
Autres actifs							928,02	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							103 709,01	0,06
Total des éléments d'actif *							178 305 659,34	101,64
Engagements à court terme							-1 946 871,45	-1,11
Crédits en euro	EUR						-1 946 871,45	-1,11
Autres engagements							-709 406,72	-0,41
Engagements découlant des coûts							-369 399,31	-0,22
Autres engagements divers							-340 007,41	-0,19
Engagements découlant d'opérations sur actions							-179 273,24	-0,10
Total des engagements							-2 869 343,71	-1,64
Actif du fonds							175 436 315,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	235,22
Classe LC	EUR	216,06
Classe LD	EUR	202,83
Classe NC	EUR	199,19
Classe PFC	EUR	138,56
Classe TFC	EUR	107,89
Classe TFD	EUR	99,21
Classe GBP CH RD	GBP	136,99
Classe USD FCH	USD	160,21
Classe USD LC	USD	159,70
Classe USD LCH	USD	202,28
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	58 934,896
Classe LC	Unité	153 233,135
Classe LD	Unité	544 172,719
Classe NC	Unité	56 660,368
Classe PFC	Unité	1 061,000
Classe TFC	Unité	27 825,725
Classe TFD	Unité	622,719
Classe GBP CH RD	Unité	830,911
Classe USD FCH	Unité	471,001
Classe USD LC	Unité	2 359,067
Classe USD LCH	Unité	16 705,348

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
DAX CDAX Index

DWS Invest German Equities

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	96,149
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	128,962
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	107,857

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 21 228 678,00 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Société Générale et State Street Bank International GmbH.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,927777	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest German Equities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	5 747 778,06
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	22 743,76
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-798 992,84
4. Autres revenus	EUR	421,21
Total des revenus	EUR	4 971 950,19
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-2 477 857,29
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-2 452 367,53
Commission d'administration	EUR	-25 489,76
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-9 496,27
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-59 994,12
4. Taxe d'abonnement	EUR	-83 053,65
5. Autres dépenses	EUR	-112 260,43
dont :		
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-1 412,25
autres	EUR	-110 836,78
Total des dépenses	EUR	-2 742 661,76
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 229 288,43
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	7 405 612,97
Résultat des opérations de vente	EUR	7 405 612,97
V. Résultat d'exercice	EUR	9 634 901,40

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,89 % par an,	classe LC 1,65 % par an,
classe LD 1,65 % par an,	classe NC 2,35 % par an,
classe PFC 1,73 % par an,	classe TFC 0,90 % par an,
classe TFD 0,89 % par an,	classe GBP CH RD 0,93 % par an,
classe USD FCH 0,92 % par an,	classe USD LC 1,64 % par an,
classe USD LCH 1,67 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 58 293,39 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	180 348 732,66
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-1 866 520,32
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	-32 879 132,25
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	1 203 495,23
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 229 288,43
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	7 405 612,97
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	18 994 838,91
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	175 436 315,63

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 1 423,65 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	7 405 612,97
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	6 568 144,69
Opérations de change (à terme)	EUR	-103 827,28
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR	941 295,56

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest German Equities

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,54

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,95

Classe GBP CH RD

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		EUR	175 436 315,63
2022		EUR	180 348 732,66
2021		EUR	306 114 418,83
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	235,22
	Classe LC	EUR	216,06
	Classe LD	EUR	202,83
	Classe NC	EUR	199,19
	Classe PFC	EUR	138,56
	Classe TFC	EUR	107,89
	Classe TFD	EUR	99,21
	Classe GBP CH RD	GBP	136,99
	Classe USD FCH	USD	160,21
	Classe USD LC	USD	159,70
	Classe USD LCH	USD	202,28
	2022	Classe FC	EUR
Classe LC		EUR	184,23
Classe LD		EUR	175,81
Classe NC		EUR	171,04
Classe PFC		EUR	118,26
Classe TFC		EUR	91,30
Classe TFD		EUR	85,94
Classe GBP CH RD		GBP	114,29
Classe USD FCH		USD	132,68
Classe USD LC		USD	131,48
Classe USD LCH		USD	168,81
2021		Classe FC	EUR
	Classe LC	EUR	240,15
	Classe LD	EUR	229,25
	Classe NC	EUR	224,52
	Classe PFC	EUR	154,26
	Classe TFC	EUR	118,10
	Classe TFD	EUR	112,25
	Classe GBP CH RD	GBP	145,97
	Classe USD FCH	USD	165,49
	Classe USD LC	USD	181,72
	Classe USD LCH	USD	212,25

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 1,02 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 3 132 521,89 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Global Agribusiness

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

DWS Invest Global Agribusiness investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers, principalement actifs dans l'agro-industrie ou qui profitent de cette dernière. L'agro-industrie comprend entre autres les entreprises qui participent à la plantation, à la récolte, à la planification, à la production, à la transformation ou à la vente de produits agricoles ou qui fournissent des services dans ces domaines. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

DWS Invest Global Agribusiness a enregistré, au cours de l'exercice clôturé fin décembre 2023, une moins-value de 10,7 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensible-

DWS Invest Global Agribusiness

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC ³⁾	LU0273158872	-10,7 %	14,8 %	37,8 %
Classe FC ³⁾	LU0273147834	-10,0 %	17,4 %	43,1 %
Classe IC ³⁾	LU2058011201	-9,7 %	18,5 %	22,3 % ¹⁾
Classe LD ³⁾	LU0363470070	-10,7 %	14,8 %	37,9 %
Classe NC ³⁾	LU0273147594	-11,3 %	12,4 %	33,1 %
Classe PFC ³⁾	LU1054333528	-11,9 %	11,0 %	32,1 %
Classe TFC ³⁾	LU1663901848	-10,0 %	17,4 %	43,0 %
Classe TFD ³⁾	LU1663904511	-10,0 %	17,4 %	43,2 %
Classe GBP D RD ⁴⁾	LU0435837942	-11,6 %	12,9 %	37,7 %
Classe GBP LD DS ⁴⁾	LU0329762636	-12,3 %	10,4 %	32,7 %
Classe SGD LC ⁵⁾	LU2052525768	-8,9 %	3,0 %	10,7 % ²⁾
Classe USD FC	LU0273177401	-6,8 %	5,7 %	38,3 %
Classe USD IC	LU1203060063	-6,5 %	6,6 %	40,3 %
Classe USD LC	LU0273164847	-7,5 %	3,4 %	33,2 %
Classe USD TFC	LU1663906300	-6,8 %	5,7 %	38,5 %

¹⁾ Classe IC lancée le 15 octobre 2019

²⁾ Classe SGD LC lancée le 30 septembre 2019

³⁾ en EUR

⁴⁾ en GBP

⁵⁾ en SGD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

ment assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur

cycle de hausse des taux d'intérêt. Dans ce contexte d'investissement, les marchés des actions internationaux ont enregistré dans l'ensemble des hausses de cours sensibles pendant la période sous revue. Cela n'a toutefois pas été le cas des actions liées à l'agro-industrie, qui ont sous-performé pendant la période sous revue.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Agribusiness

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Services de télécommunications	10 458 177,46	1,82
Biens de consommation durables	266 012 996,24	46,15
Énergie	18 140 821,92	3,15
Biens de consommation courante	52 696 169,79	9,14
Matières premières	117 549 170,72	20,40
Industrie	98 408 552,87	17,08
Total actions	563 265 889,00	97,74
2. Avoirs bancaires	12 067 664,59	2,09
3. Autres éléments d'actif	2 699 459,80	0,46
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	236 727,72	0,04
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 462 729,87	-0,24
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-518 908,56	-0,09
III. Actif du fonds	576 288 102,68	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Agribusiness

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							563 265 889,00	97,74
Actions								
GrainCorp Ltd.	Unité	3 230 615		346 785	AUD	7,29	16 053 659,03	2,79
Nufarm Ltd.	Unité	1 439 311		310 689	AUD	5,22	5 121 373,48	0,89
Sao Martinho SA	Unité	422 800		167 132	BRL	29,31	2 551 109,19	0,44
SLC Agricola SA	Unité	4 972 498	2 906 961	613 412	BRL	18,82	19 265 154,06	3,34
Ag Growth International, Inc.	Unité	153 206	15 100	5 594	CAD	50,075	5 800 537,16	1,01
Canadian National Railway Co.	Unité	126 098	25 700	27 372	CAD	165,7	15 798 002,87	2,74
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	Unité	198 290	296 540	98 250	CAD	104,54	15 673 095,87	2,72
Nestle SA	Unité	151 069	8 300	81 931	CHF	97,32	17 542 101,28	3,04
A.P. Moller - Maersk A/S	Unité	2 524	300	276	DKK	12 175	4 564 483,43	0,79
Carlsberg A/S -B-	Unité	45 983		14 717	DKK	846,2	5 779 677,91	1,00
DSV Panalpina A/S	Unité	29 082		38 318	DKK	1 189	5 136 170,58	0,89
Bayer AG	Unité	158 190		310 910	EUR	33,63	5 889 164,57	1,02
DSM-Firmenich AG	Unité	93 588	192 700	99 112	EUR	92,33	9 565 568,79	1,66
JDE Peet's NV	Unité	170 070		23 689	EUR	24,42	4 597 493,97	0,80
Jeronimo Martins SGPS SA	Unité	125 625		349 275	EUR	23,08	3 209 664,78	0,56
K+S AG	Unité	837 271	572 800	1 789 185	EUR	14,31	13 263 357,63	2,30
Kerry Group PLC -A-	Unité	146 709	28 471	66 462	EUR	78,66	12 774 929,03	2,22
Koninklijke Ahold Delhaize NV	Unité	404 897		301 503	EUR	26,055	11 678 402,35	2,03
KWS Saat SE & Co. KGaA	Unité	70 482	15 200	580	EUR	53,7	4 189 867,62	0,73
Neste Oyj	Unité	273 062	54 000	294 792	EUR	32,33	9 772 704,53	1,70
OCI NV	Unité	217 005	102 600	518 479	EUR	26,31	6 320 310,08	1,10
UPM-Kymmene Oyj	Unité	167 479	180 400	12 921	EUR	34,18	6 336 949,04	1,10
BHP Group Ltd.	Unité	120 896	12 800	63 004	GBP	26,895	4 140 458,50	0,72
Diageo PLC	Unité	137 100	139 900	2 800	GBP	28,56	4 986 095,74	0,86
Meituan	Unité	302 800	302 800		HKD	81,9	3 173 561,46	0,55
WH Group Ltd.	Unité	8 918 214	3 161 000	2 475 000	HKD	5,04	5 751 956,15	1,00
Kubota Corp.	Unité	430 300		288 900	JPY	2 122,5	6 454 728,08	1,12
Sakata Seed Corp.	Unité	485 900		130 100	JPY	3 915	13 444 280,72	2,33
Mowi ASA	Unité	991 255	342 300	114 845	NOK	181,6	17 773 248,88	3,08
Salmar ASA	Unité	166 316	274 900	108 584	NOK	567,2	9 313 991,58	1,62
AGCO Corp.	Unité	104 323		164 252	USD	121,96	12 723 233,08	2,21
Archer-Daniels-Midland Co.	Unité	237 516		197 181	USD	72,241	17 158 393,36	2,98
Bunge Global SA	Unité	167 744	197 387	29 643	USD	101,03	16 947 176,32	2,94
CF Industries Holdings, Inc.	Unité	196 815	193 300	263 754	USD	78,96	15 540 512,40	2,70
Chesapeake Energy Corp.	Unité	75 160		88 140	USD	77,395	5 817 008,20	1,01
Coca-Cola Europacific Partners PLC	Unité	215 618		146 482	USD	66,83	14 409 750,94	2,50
Corteva, Inc.	Unité	294 255		406 351	USD	48,13	14 162 493,15	2,46
Darling Ingredients, Inc.	Unité	243 571		24 562	USD	50,01	12 180 985,71	2,11
Deere & Co.	Unité	32 904		20 726	USD	399,51	13 145 477,04	2,28
DoorDash, Inc.	Unité	36 000	36 000		USD	100,41	3 614 760,00	0,63
FMC Corp.	Unité	223 518	25 800	136 565	USD	63,26	14 139 748,68	2,45
Hormel Foods Corp.	Unité	143 032		52 251	USD	32,01	4 578 454,32	0,79
ICL Group Ltd.	Unité	577 916	207 900	474 984	USD	5,01	2 895 359,16	0,50
Kroger Co.	Unité	104 719		166 981	USD	45,335	4 747 435,87	0,82
McDonald's Corp.	Unité	73 437	800	26 063	USD	295,44	21 696 227,28	3,76
Middleby Corp.	Unité	29 178	33 522	4 344	USD	149,39	4 358 901,42	0,76
Mondelez International Holdings Netherlands BV -A-	Unité	236 736	20 900	150 664	USD	72,19	17 089 971,84	2,97
Mosaic Co.	Unité	386 176	348 300	592 494	USD	35,84	13 840 547,84	2,40
Nomad Foods Ltd	Unité	546 084	6 900	53 616	USD	16,93	9 245 202,12	1,60
Nutrien Ltd	Unité	278 101	104 300	448 985	USD	56,46	15 701 582,46	2,72
PepsiCo, Inc.	Unité	57 891	8 500	65 099	USD	169,52	9 813 682,32	1,70
Sociedad Quimica y Minera de Chile SA -ADR-	Unité	106 784		12 016	USD	60,81	6 493 535,04	1,13
Sysco Corp.	Unité	123 086	135 800	12 714	USD	73,01	8 986 508,86	1,56
Tractor Supply Co.	Unité	54 285		19 727	USD	216,17	11 734 788,45	2,04
Tyson Foods, Inc.	Unité	147 246	54 800	46 254	USD	53,64	7 898 275,44	1,37
Uber Technologies, Inc.	Unité	58 400	58 400		USD	62,84	3 669 856,00	0,64
Waste Management, Inc.	Unité	82 706	9 200	13 594	USD	178,39	14 753 923,34	2,56
Total du portefeuille-titres							563 265 889,00	97,74
Avoirs bancaires							12 067 664,59	2,09
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	2 514 635					2 783 702,41	0,48
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	6 897 544					1 024 537,31	0,18
Couronne norvégienne	NOK	5 978 303					590 260,20	0,10
Zloty polonais	PLN	904					230,36	0,00
Couronne suédoise	SEK	100 000					9 948,36	0,00

DWS Invest Global Agribusiness

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	1 017 669					693 693,89	0,12
Réal brésilien	BRL	2 187 874					450 402,30	0,08
Livre sterling	GBP	562 851					716 734,89	0,12
Dollar de Hong Kong	HKD	5 653 666					723 497,92	0,13
Shekel israélien	ILS	5 292					1 464,97	0,00
Yen japonais	JPY	63 822 473					451 058,15	0,08
Dollar canadien	CAD	994 151					751 663,96	0,13
Franc suisse	CHF	808 600					964 801,68	0,17
Dollar de Singapour	SGD	66 095					50 079,75	0,01
Rand sud-africain	ZAR	15 233					830,89	0,00
Won sud-coréen	KRW	1 001 482					777,61	0,00
Baht thaïlandais	THB	1					0,01	0,00
Dollar américain	USD						2 853 979,93	0,49
Autres éléments d'actif							2 699 459,80	0,46
Droits à dividende/à distribution							1 106 783,53	0,19
Frais de placement reportés *							27 267,02	0,00
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges							27 806,34	0,00
Autres actifs							1 537 602,91	0,27
À recevoir au titre d'opérations sur actions							236 727,72	0,04
Total des éléments d'actif							578 269 741,11	100,33
Autres engagements							-1 462 729,87	-0,24
Engagements découlant des coûts							-881 853,26	-0,14
Autres engagements divers							-580 876,61	-0,10
Engagements découlant d'opérations sur actions							-518 908,56	-0,09
Total des engagements							-1 981 638,43	-0,33
Actif du fonds							576 288 102,68	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	205,59
Classe IC	EUR	122,27
Classe LC	EUR	178,07
Classe LD	EUR	157,95
Classe NC	EUR	158,45
Classe PFC	EUR	123,24
Classe TFC	EUR	134,99
Classe TFD	EUR	126,86
Classe GBP D RD	GBP	195,27
Classe GBP LD DS	GBP	140,27
Classe SGD LC	SGD	11,07
Classe USD FC	USD	176,78
Classe USD IC	USD	132,12
Classe USD LC	USD	155,05
Classe USD TFC	USD	126,83
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	96 289,854
Classe IC	Unité	1 341 126,000
Classe LC	Unité	931 635,585
Classe LD	Unité	46 521,873
Classe NC	Unité	199 652,546
Classe PFC	Unité	20 793,000
Classe TFC	Unité	141 145,103
Classe TFD	Unité	1 487,000
Classe GBP D RD	Unité	1 232,967
Classe GBP LD DS	Unité	2 790,925
Classe SGD LC	Unité	1 098 037,651
Classe USD FC	Unité	46 652,576
Classe USD IC	Unité	223 927,000
Classe USD LC	Unité	460 434,528
Classe USD TFC	Unité	21 097,975

DWS Invest Global Agribusiness

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
S&P Global Agribusiness Equity Price Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	69,838
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	89,281
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	80,522

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,467029	= USD	1
Réal brésilien	BRL	4,857600	= USD	1
Dollar canadien	CAD	1,322600	= USD	1
Franc suisse	CHF	0,838100	= USD	1
Couronne danoise	DKK	6,732350	= USD	1
Euro	EUR	0,903342	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,785299	= USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,814350	= USD	1
Shekel israélien	ILS	3,612100	= USD	1
Yen japonais	JPY	141,495000	= USD	1
Won sud-coréen	KRW	1287,900000	= USD	1
Couronne norvégienne	NOK	10,128250	= USD	1
Zloty polonais	PLN	3,924100	= USD	1
Couronne suédoise	SEK	10,051950	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,319800	= USD	1
Baht thaïlandais	THB	34,132500	= USD	1
Rand sud-africain	ZAR	18,333750	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Note

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

DWS Invest Global Agribusiness

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD 19 078 514,62
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD 2 554,23
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD 280 777,35
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD -3 031 719,73
5. Autres revenus	USD 120,87
Total des revenus	USD 16 330 247,34
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	USD -1 562,88
2. Commission de gestion	USD -6 603 097,29
dont :	
Commission de gestion de base	USD -6 589 165,34
Revenus découlant du plafond de charges	USD 25 401,30
Commission d'administration	USD -39 333,25
3. Rémunération du dépositaire	USD -47 921,29
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD -37 422,84
5. Taxe d'abonnement	USD -202 683,73
6. Autres dépenses	USD -539 016,36
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	USD -56 832,00
autres	USD -482 184,36
Total des dépenses	USD -7 431 704,39
III. Revenus ordinaires, nets	USD 8 898 542,95
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	USD -27 018 621,83
Résultat des opérations de vente	USD -27 018 621,83
V. Résultat d'exercice	
	USD -18 120 078,88

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,88 % par an,	classe IC 0,59 % par an,
classe LC 1,63 % par an,	classe LD 1,64 % par an,
classe NC 2,33 % par an,	classe PFC 2,91 % par an,
classe TFC 0,85 % par an,	classe TFD 0,88 % par an,
classe GBP D RD 0,88 % par an,	classe GBP LD DS 1,63 % par an,
classe SGD LC 1,64 % par an,	classe USD FC 0,88 % par an,
classe USD IC 0,58 % par an,	classe USD LC 1,64 % par an,
classe USD TFC 0,87 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 198 743,21 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	USD 1 026 548 488,30
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD -186 127,69
2. Encaissement (net) ²⁾	USD -392 900 813,66
3. Régularisation des revenus / dépenses	USD -1 648 453,00
4. Revenus ordinaires, nets	USD 8 898 542,95
5. Plus-values / moins-values réalisées	USD -27 018 621,83
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD -37 404 912,39
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD 576 288 102,68

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 21 022,59 dollars américains au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD -27 018 621,83
sur :	
Opérations sur valeurs mobilières	USD -27 666 717,61
Opérations de change (à terme)	USD 648 095,78

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,78

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,42

DWS Invest Global Agribusiness

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	3,73

Classe GBP LD DS

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,58

Classe SGD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

*De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	USD	576 288 102,68	
2022	USD	1 026 548 488,30	
2021	USD	508 709 780,68	

Valeur liquidative en fin d'exercice

2023	Classe FC	EUR	205,59
	Classe IC	EUR	122,27
	Classe LC	EUR	178,07
	Classe LD	EUR	157,95
	Classe NC	EUR	158,45
	Classe PFC	EUR	123,24
	Classe TFC	EUR	134,99
	Classe TFD	EUR	126,86
	Classe GBP D RD	GBP	195,27
	Classe GBP LD DS	GBP	140,27
	Classe SGD LC	SGD	11,07
	Classe USD FC	USD	176,78
	Classe USD IC	USD	132,12
	Classe USD LC	USD	155,05
	Classe USD TFC	USD	126,83
2022	Classe FC	EUR	228,44
	Classe IC	EUR	135,44
	Classe LC	EUR	199,34
	Classe LD	EUR	180,07
	Classe NC	EUR	178,63
	Classe PFC	EUR	139,82
	Classe TFC	EUR	149,97
	Classe TFD	EUR	143,54
	Classe GBP D RD	GBP	224,90
	Classe GBP LD DS	GBP	162,78
	Classe SGD LC	SGD	12,15
	Classe USD FC	USD	189,67
	Classe USD IC	USD	141,33
	Classe USD LC	USD	167,61
	Classe USD TFC	USD	136,08
2021	Classe FC	EUR	222,63
	Classe IC	EUR	131,61
	Classe LC	EUR	195,74
	Classe LD	EUR	177,38
	Classe NC	EUR	176,63
	Classe PFC	EUR	138,95
	Classe TFC	EUR	146,15
	Classe TFD	EUR	141,29
	Classe GBP D RD	GBP	209,83
	Classe GBP LD DS	GBP	151,98
	Classe SGD LC	SGD	12,77
	Classe USD FC	USD	195,99
	Classe USD IC	USD	145,64
	Classe USD LC	USD	174,50
	Classe USD TFC	USD	140,64

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollars américains.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Global Bonds

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Global Bonds consiste à générer une plus-value récurrente. Pour ce faire, il investit dans le monde entier dans des obligations d'État, des obligations d'émetteurs semi-publics, des obligations d'entreprise et des obligations adossées à des actifs. Parmi les émetteurs semi-publics figurent des banques centrales, des autorités gouvernementales, des collectivités et des organisations supranationales. Les obligations d'entreprises dont la notation est inférieure à la catégorie Investment Grade et les obligations d'émetteurs des pays émergents peuvent également être incluses. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Global Bonds a réalisé une plus-value de 4,7 % par action (classe d'actions FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Du point de vue du rendement, l'équipe de gestion du portefeuille a continué à privilégier les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), y compris les obligations de prestataires de services financiers (Financials), par

DWS Invest Global Bonds

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe FC	LU0616846035	4,7 %	-9,1 %	-7,9 %
Classe FD	LU1054334179	4,7 %	-9,1 %	-7,9 %
Classe IC	LU1054333791	4,9 %	-8,5 %	-7,0 %
Classe LC	LU0616844923	4,2 %	-10,3 %	-9,9 %
Classe LD	LU0616845144	4,2 %	-10,3 %	-9,9 %
Classe NC	LU0616845490	3,7 %	-11,7 %	-12,1 %
Classe NDQ	LU1576724360	3,7 %	-11,7 %	-12,1 %
Classe PFC	LU1054334252	-	0,4 %	2,5 % ¹⁾
Classe PFDQ	LU1054334336	3,9 %	-9,9 %	-8,1 %
Classe TFC	LU1663911300	4,9 %	-9,0 %	-7,9 %
Classe TFD	LU1663913009	4,8 %	-9,1 %	-8,0 %
Classe CHF FCH ³⁾	LU1054335655	-	0,0 %	0,3 % ²⁾
Classe CHF LCH ³⁾	LU1054335812	2,2 %	-12,6 %	-13,1 %
Classe GBP CH RD ⁴⁾	LU1249493864	6,2 %	-6,0 %	-3,1 %
Classe GBP DH RD ⁴⁾	LU1054335226	6,1 %	-6,0 %	-3,1 %
Classe GBP IDH ⁴⁾	LU1054335069	6,4 %	-5,4 %	-2,0 %
Classe SEK LCH ⁵⁾	LU1281067741	4,2 %	-9,7 %	-8,7 %
Classe USD FCH ⁶⁾	LU1054334682	6,8 %	-4,6 %	1,1 %
Classe USD LCH ⁶⁾	LU1054334849	6,3 %	-5,9 %	-1,1 %
Classe USD TFCH ⁶⁾	LU1663914742	7,0 %	-4,5 %	1,1 %

¹⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 30 décembre 2021 (classe d'actions toujours active)

²⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 30 décembre 2020

³⁾ en CHF

⁴⁾ en GBP

⁵⁾ en SEK

⁶⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

rapport aux obligations d'État. En matière de sélection des titres, le compartiment a misé principalement sur des émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire des valeurs présentant une notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation. Les obligations à rendement élevé ont complété le portefeuille d'obligations.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des

conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales

ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Dans le cadre de sa gestion proactive de la durée, l'équipe de gestion du portefeuille a utilisé des dérivés de taux d'intérêt liquides afin de limiter les reculs de cours

DWS Invest Global Bonds

Dernier prix de la classe d'actions (en CHF)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe CHF FCH	LU1054335655	94,52

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 8 janvier 2021

due à la hausse des taux d'intérêt. Compte tenu de l'inversion de la structure des taux d'intérêt sur les marchés (les obligations dont l'échéance est plus courte rapportent plus que les titres à taux d'intérêt à échéance plus longue), la durée du portefeuille d'obligations a été raccourcie au quatrième trimestre 2023. En outre, l'engagement dans des obligations d'État de haute qualité a été réduit au profit de titres à taux d'intérêt plus élevés d'émetteurs publics ou semi-publics. En outre, l'équipe de gestion du portefeuille a investi davantage dans des obligations d'entreprises, notamment dans des émissions du secteur industriel, et a augmenté les positions en Financials (obligations de prestataires de services financiers). Les obligations de second rang ont également été utilisées. Vers la fin de la période sous revue, les positions en High Yield Bonds (obligations à rendement élevé) ont été réduites de manière sélective afin d'éviter d'éventuelles nouvelles pertes de cours.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Bonds

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	83 105 063,38	77,44
Administrations centrales	19 838 081,56	18,50
Total des obligations	102 943 144,94	95,94
2. Parts de fonds		
Autres fonds	3 128 858,33	2,92
Total des parts de fonds	3 128 858,33	2,92
3. Dérivés	-70 170,33	-0,07
4. Avoirs bancaires	569 731,40	0,53
5. Autres éléments d'actif	932 166,73	0,87
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	57 737,22	0,05
II. Engagements		
1. Autres engagements	-157 181,44	-0,14
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-104 637,39	-0,10
III. Actif du fonds	107 299 649,46	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Bonds

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Valeurs mobilières cotées en bourse						102 943 144,94	95,94	
Titres portant intérêt								
4,375 % ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR	600 000	600 000	%	103,787	622 722,00	0,58	
3,00 % Accor SA (MTN) 2019/2026	EUR	500 000		%	96,345	481 725,00	0,45	
0,50 % AIB Group PLC (MTN) 2021/2027 *	EUR	1 200 000		%	91,802	1 101 624,00	1,03	
4,625 % AIB Group PLC (MTN) 2023/2029 *	EUR	150 000	150 000	%	103,282	154 923,00	0,14	
1,875 % Alimentation Couche-Tard, Inc. (MTN) 2016/2026	EUR	820 000	820 000	%	96,595	792 079,00	0,74	
0,95 % American Tower Corp. (MTN) 2021/2030	EUR	640 000		360 000	%	84,016	537 702,40	0,50
3,45 % Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	EUR	500 000		%	101,205	506 025,00	0,47	
2,00 % APA Infrastructure Ltd (MTN) 2015/2027	EUR	770 000	770 000	%	95,665	736 620,50	0,69	
1,625 % Arountown SA (MTN) 2021/perpetual *	EUR	500 000		%	32,769	163 845,00	0,15	
0,541 % Asahi Group Holdings Ltd (MTN) 2020/2028	EUR	1 000 000		%	88,349	883 490,00	0,82	
3,941 % AXA SA (MTN) 2014/perpetual *	EUR	500 000		%	99,163	495 815,00	0,46	
5,75 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2023/2033 *	EUR	500 000		%	105,243	526 215,00	0,49	
5,75 % Banco Santander SA (MTN) 2023/2033 *	EUR	500 000	500 000	%	104,979	524 895,00	0,49	
0,01 % Bank of Nova Scotia (MTN) 2020/2027	EUR	600 000	600 000	%	91,65	549 900,00	0,51	
1,00 % Bankinter SA (MTN) 2015/2025	EUR	600 000		%	97,2	583 200,00	0,54	
1,25 % Bankinter SA 2021/2032 *	EUR	700 000		%	89,251	624 757,00	0,58	
1,125 % Banque Federative du Credit Mutuel SA (MTN) 2021/2031	EUR	700 000		200 000	%	81,022	567 154,00	0,53
7,00 % Bayerische Landesbank (MTN) 2023/2034 *	EUR	400 000	400 000	%	103,678	414 712,00	0,39	
0,875 % BNP Paribas SA (MTN) 2022/2030 *	EUR	1 300 000		%	86,302	1 121 926,00	1,05	
0,01 % BPCE SFH SA (MTN) 2020/2030	EUR	600 000		%	83,845	503 070,00	0,47	
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2020/2025	EUR	4 500 000		500 000	%	95,868	4 314 060,00	4,02
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2021/2026	EUR	1 700 000	1 700 000	%	94,339	1 603 763,00	1,49	
5,75 % Caixa Geral de Depositos SA (MTN) 2022/2028 *	EUR	1 000 000		%	107,822	1 078 220,00	1,00	
0,50 % CaixaBank SA (MTN) 2021/2029 *	EUR	800 000		%	88,235	705 880,00	0,66	
0,555 % Chile Government International Bond (MTN) 2021/2029	EUR	980 000		%	87,404	856 559,20	0,80	
0,375 % CNP Assurances (MTN) 2020/2028	EUR	1 000 000		%	88,248	882 480,00	0,82	
1,625 % Commonwealth Bank of Australia (MTN) 2016/2031	EUR	600 000		%	91,095	546 570,00	0,51	
0,125 % Credit Agricole SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 200 000		%	88,773	1 065 276,00	0,99	
1,00 % Credit Mutuel Home Loan SFH SA (MTN) 2018/2028 **	EUR	600 000		%	92,938	557 628,00	0,52	
3,47 % Danone SA (MTN) 2023/2031	EUR	500 000	800 000	300 000	%	102,794	513 970,00	0,48
1,00 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2025 *	EUR	1 300 000		%	97,281	1 264 653,00	1,18	
2,25 % DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR	100 000		600 000	%	32,708	32 708,00	0,03
1,00 % Digital Dutch Finco BV 2020/2032	EUR	480 000		470 000	%	79,84	383 232,00	0,36
0,625 % DNB Boligkredit AS (MTN) 2018/2025	EUR	600 000		%	96,45	578 700,00	0,54	
5,00 % doValue SpA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	500 000		%	98,017	490 085,00	0,46	
2,625 % Drax Finco PLC (MTN) 2020/2025	EUR	803 000		%	97,021	779 078,63	0,73	
1,875 % EDP Finance BV (MTN) 2022/2029	EUR	500 000		%	93,51	467 550,00	0,44	
3,75 % Electricite de France SA (MTN) 2023/2027	EUR	300 000	300 000	%	101,977	305 931,00	0,29	
2,875 % ELO SACA (MTN) 2020/2026	EUR	500 000	500 000	%	97,394	486 970,00	0,45	
0,25 % Enel Finance International NV 2022/2025	EUR	500 000		%	94,671	473 355,00	0,44	
2,25 % Enel SpA 2020/perpetual *	EUR	570 000	570 000	%	91,733	522 878,10	0,49	
2,00 % Eni SpA 2021/perpetual *	EUR	580 000	580 000	%	91,447	530 392,60	0,49	
3,125 % European Union (MTN) 2023/2030	EUR	520 000	520 000	%	103,722	539 354,40	0,50	
2,25 % French Republic Government Bond OAT 2013/2024	EUR	1 560 000	1 560 000	%	99,465	1 551 654,00	1,45	
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	1 000 000		%	99,312	993 120,00	0,93	
0,25 % Goldman Sachs Group, Inc. (MTN) 2021/2028	EUR	1 500 000		%	88,591	1 328 865,00	1,24	
4,875 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	500 000	500 000	%	101,085	505 425,00	0,47	
2,625 % Heimstaden Bostad AB 2021/perpetual *	EUR	500 000		%	35,168	175 840,00	0,16	
0,625 % Holding d'Infrastructures de Transport SASU (MTN) 2021/2028	EUR	1 000 000		500 000	%	88,435	884 350,00	0,82
0,641 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2021/2029 *	EUR	1 500 000		%	87,842	1 317 630,00	1,23	
3,625 % HYPO NOE Landesbank fuer Niederoesterreich et Wien AG (MTN) 2023/2026	EUR	600 000	600 000	%	101,3	607 800,00	0,57	
1,45 % Iberdrola International BV 2021/perpetual *	EUR	800 000		%	91,256	730 048,00	0,68	
5,375 % Iliad SA (MTN) 2023/2029	EUR	400 000	400 000	%	102,917	411 668,00	0,38	
0,90 % Indonesia Government International Bond (MTN) 2020/2027	EUR	580 000	580 000	%	92,045	533 861,00	0,50	
0,25 % ING Groep NV (MTN) 2021/2030 *	EUR	900 000		%	84,433	759 897,00	0,71	
3,05 % Instituto de Credito Oficial (MTN) 2023/2027	EUR	1 153 000	1 153 000	%	101,456	1 169 787,68	1,09	
0,75 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2028	EUR	780 000		%	90,062	702 483,60	0,65	
0,875 % ISS Global A/S (MTN) 2019/2026	EUR	600 000		400 000	%	93,806	562 836,00	0,52
4,00 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro -144A- (MTN) 2023/2031	EUR	520 000	520 000	%	104,303	542 375,60	0,51	
4,10 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2023/2029	EUR	510 000	510 000	%	104,885	534 913,50	0,50	
5,25 % Ivory Coast Government International Bond -Reg- 2018/2030	EUR	580 000	580 000	%	90,046	522 266,80	0,49	
4,125 % JDE PEET S NV (MTN) 2023/2030	EUR	790 000	790 000	%	102,894	812 862,60	0,76	
3,75 % KBC Bank NV 2023/2026	EUR	500 000	500 000	%	102,45	512 250,00	0,48	
0,10 % Kingdom of Belgium Government Bond -144A- (MTN) 2020/2030	EUR	620 000	620 000	%	86,687	537 459,40	0,50	
2,00 % Koninklijke KPN NV 2019/perpetual *	EUR	1 000 000		%	97,34	973 400,00	0,91	
5,75 % Lenzing AG 2020/perpetual *	EUR	500 000		%	87,469	437 345,00	0,41	
0,625 % Logicor Financing Sarl (MTN) 2022/2025	EUR	700 000	700 000	%	93,326	653 282,00	0,61	

DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,125 % Lseg Netherlands BV (MTN) 2023/2026	EUR	630 000	630 000		102,584	646 279,20	0,60
0,497 % Morgan Stanley (MTN) 2021/2031 *	EUR	1500 000			82,963	1244 445,00	1,16
2,00 % Morocco Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2030			630 000		86,34	543 942,00	0,51
0,163 % National Grid PLC (MTN) 2021/2028	EUR	1000 000			88,657	886 570,00	0,83
0,50 % Nationale-Nederlanden Bank NV (MTN) 2021/2028	EUR	700 000			88,303	618 121,00	0,58
1,043 % NatWest Group PLC (MTN) 2021/2032 *	EUR	1500 000			88,465	1326 975,00	1,24
5,50 % Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR	200 000	200 000		106,262	212 524,00	0,20
3,125 % Nokia Oyj (MTN) 2020/2028 **	EUR	1000 000			98,025	980 250,00	0,91
1,125 % Norsk Hydro ASA (MTN) 2019/2025	EUR	800 000			96,724	773 792,00	0,72
0,082 % NTT Finance Corp. 2021/2025	EUR	1000 000			94,25	942 500,00	0,88
1,00 % Optus Finance Pty, Ltd (MTN) 2019/2029	EUR	1000 000			87,861	878 610,00	0,82
1,375 % Orange SA (MTN) 2021/perpetual *	EUR	1000 000			85,517	855 170,00	0,80
3,00 % ProGroup AG -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	500 000			97,493	487 465,00	0,45
3,078 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	1100 000			86,484	951 324,00	0,89
0,00 % Prosus NV -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	640 000			81,29	520 256,00	0,48
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	500 000			94,528	472 640,00	0,44
2,875 % Romanian Government International Bond (MTN) 2018/2029					90,744	907 440,00	0,85
4,25 % Securitas Treasury Ireland DAC (MTN) 2023/2027	EUR	340 000	340 000		101,943	346 606,20	0,32
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	500 000	500 000		98,864	494 320,00	0,46
3,375 % Siemens Financieringsmaatschappij NV (MTN) 2023/2031	EUR	800 000	800 000		103,215	825 720,00	0,77
2,375 % Signify NV (MTN) 2020/2027	EUR	1000 000			96,999	969 990,00	0,90
2,875 % Smurfit Kappa Acquisitions ULC (MTN) 2018/2026	EUR	800 000	800 000		98,576	788 608,00	0,73
0,50 % Smurfit Kappa Treasury ULC (MTN) 2021/2029	EUR	640 000		360 000	85,663	548 243,20	0,51
0,25 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2027	EUR	1500 000			90,062	1350 930,00	1,26
1,20 % Standard Chartered PLC (MTN) 2021/2031 *	EUR	1250 000		500 000	90,891	1136 137,50	1,06
3,375 % Stryker Corp. (MTN) 2023/2028	EUR	370 000	370 000		101,364	375 046,80	0,35
0,50 % Swiss Life Finance I Ltd (MTN) 2021/2031	EUR	750 000			81,213	609 097,50	0,57
0,75 % Takeda Pharmaceutical Co., Ltd (MTN) 2020/2027	EUR	400 000		600 000	92,67	370 680,00	0,35
5,35 % Tapestry, Inc. 2023/2025	EUR	1000 000	1000 000		102,06	1020 600,00	0,95
5,375 % Tapestry, Inc. 2023/2027	EUR	620 000	620 000		103,616	642 419,20	0,60
2,125 % Tele2 AB (MTN) 2018/2028	EUR	1000 000			95,828	958 280,00	0,89
0,375 % Terna - Rete Elettrica Nazionale (MTN) 2020/2030	EUR	600 000			82,937	497 622,00	0,46
4,50 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2023/2026	EUR	700 000	700 000		102,162	715 134,00	0,67
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2020/2028 *	EUR	1500 000			88,038	1320 570,00	1,23
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	570 000	570 000		93,818	534 762,60	0,50
2,875 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual *	EUR	1000 000			88,292	882 920,00	0,82
4,125 % Unibail-Rodamco-Westfield SE (MTN) 2023/2030	EUR	400 000	400 000		102,926	411 704,00	0,38
2,00 % Veolia Environnement SA 2021/perpetual *	EUR	1000 000			89,723	897 230,00	0,84
4,125 % VF Corp. (MTN) 2023/2026	EUR	730 000	730 000		99,099	723 422,70	0,67
3,00 % Vodafone Group PLC 2020/2080 *	EUR	700 000		300 000	89,671	627 697,00	0,59
4,625 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual *	EUR	600 000	600 000		97,116	582 696,00	0,54
0,375 % Vonovia SE (MTN) 2021/2027	EUR	700 000			89,523	626 661,00	0,58
0,00 % Vonovia SE (MTN) 2021/2025	EUR	400 000	400 000		93,319	373 276,00	0,35
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030 **	EUR	300 000			105,923	317 769,00	0,30
2,125 % Walgreens Boots Alliance, Inc. 2014/2026	EUR	570 000	570 000		93,298	531 798,60	0,50
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	600 000		400 000	102,186	613 116,00	0,57
0,766 % Westpac Banking Corp. (MTN) 2021/2031 *	EUR	860 000			91,731	788 886,60	0,74
0,50 % Whirlpool EMEA Finance Sarl (MTN) 2020/2028	EUR	610 000	610 000		88,572	540 289,20	0,50
2,75 % Wienerberger AG (MTN) 2020/2025	EUR	800 000			98,533	788 264,00	0,73
2,50 % ZF Europe Finance BV (MTN) 2019/2027	EUR	600 000	600 000		93,833	562 998,00	0,52
2,57 % Australia & New Zealand Banking Group Ltd -Reg- 2020/2035 *	USD	1500 000			81,129	1099 308,50	1,02
3,125 % Banco de Credito del Peru SA -Reg- (MTN) 2020/2030 *	USD	1000 000			94,717	855 618,44	0,80
5,375 % Banco Santander Mexico SA Institucion de Banca Multiple Grupo Financiero Santand -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	500 000			99,641	450 049,50	0,42
4,70 % Banque Ouest Africaine de Developpement -Reg- 2019/2031	USD	500 000			85,542	386 368,41	0,36
4,25 % Bayer US Finance II LLC -Reg- (MTN) 2018/2025	USD	1730 000	1730 000		97,362	1521 555,48	1,42
6,165 % Celanese US Holdings LLC (MTN) 2022/2027	USD	560 000	560 000		102,5	518 518,31	0,48
4,95 % Colombia Telecomunicaciones SA ESP -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	500 000			61,699	278 676,49	0,26
4,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2020/2027	USD	860 000	860 000		94,785	736 360,13	0,69
5,80 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2028	USD	790 000	790 000		102,807	733 672,06	0,68
3,05 % Harley-Davidson Financial Services, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	880 000	880 000		93,054	739 724,36	0,69
1,75 % Hewlett Packard Enterprise Co. (MTN) 2020/2026	USD	1000 000			93,092	840 939,13	0,78
2,65 % HP, Inc. (MTN) 2022/2031	USD	700 000		300 000	85,084	538 019,66	0,50
3,75 % Shinhan Bank Co., Ltd -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	750 000			94,305	638 922,51	0,60
2,375 % SK Hynix, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	1000 000			81,205	733 558,87	0,68
2,142 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2030 **	USD	1000 000			82,945	749 277,02	0,70
4,375 % SURA Asset Management SA -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	500 000			95,997	433 590,61	0,40
0,00 % United States Treasury Note/Bond - When Issued (MTN) 2021/2026	USD	2500 000		3500 000	92,258	2083 508,91	1,94
0,00 % United States Treasury Note/Bond - When Issued 2022/2024	USD	4000 000	1000 000	4000 000	99,551	3597 136,07	3,35

DWS Invest Global Bonds

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
1,40 % VMware, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	1 000 000			%	825 799,12	0,77	
3,25 % Vodafone Group PLC 2021/2081 *	USD	630 000	630 000		%	527 629,05	0,49	
Parts de fonds						3 128 858,33	2,92	
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	221	1 078	857	EUR	14 157,730	3 128 858,33	2,92
Total du portefeuille-titres						106 072 003,27	98,86	
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt								
Créances / dettes						-263 810,00	-0,25	
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
EURO-BUND FUTURE MAR24 03/2024 (DB)	Unité	-74		74		-263 810,00	-0,25	
Dérivés sur devises								
Créances / dettes						193 639,67	0,18	
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
CHF/EUR 0,1 million						151,51	0,00	
GBP/EUR 0,1 million						-115,35	0,00	
SEK/EUR 53,2 millions						117 045,11	0,11	
Positions clôturées								
SEK/EUR 4,7 millions						4 836,13	0,00	
USD/EUR 2,6 millions						-37 136,21	-0,03	
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 20,3 millions						108 858,48	0,10	
Avoirs bancaires								
Dépositaire (à échéance quotidienne)						569 731,40	0,53	
Avoirs en euro	EUR					448 901,02	0,42	
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne suédoise	SEK	8 257				742,09	0,00	
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	113				69,77	0,00	
Livre sterling	GBP	9 285				10 681,03	0,01	
Peso mexicain	MXN	1 614				86,24	0,00	
Franc suisse	CHF	10 150				10 939,94	0,01	
Dollar américain	USD	108 831				98 311,31	0,09	
Autres éléments d'actif						932 166,73	0,87	
Intérêts à recevoir						847 756,39	0,79	
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						83 374,58	0,08	
Autres actifs						1 035,76	0,00	
À recevoir au titre d'opérations sur actions						57 737,22	0,05	
Total des éléments d'actif ***						107 862 529,85	100,52	
Autres engagements						-157 181,44	-0,14	
Engagements découlant des coûts						-157 181,44	-0,14	
Engagements découlant d'opérations sur actions						-104 637,39	-0,10	
Total des engagements						-562 880,39	-0,52	
Actif du fonds						107 299 649,46	100,00	

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Global Bonds

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF LCH	CHF	81,00
Classe FC	EUR	102,18
Classe FD	EUR	76,56
Classe IC	EUR	90,56
Classe LC	EUR	87,47
Classe LD	EUR	76,44
Classe NC	EUR	83,26
Classe NDQ	EUR	77,59
Classe PFC	EUR	0,00
Classe PFDQ	EUR	80,25
Classe TFC	EUR	88,00
Classe TFD	EUR	79,79
Classe GBP CH RD	GBP	96,99
Classe GBP DH RD	GBP	83,57
Classe GBP IDH	GBP	83,87
Classe SEK LCH	SEK	877,35
Classe TFCH	USD	99,55
Classe USD FCH	USD	104,43
Classe USD LCH	USD	100,87
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF LCH	Unité	50,612
Classe FC	Unité	15 835,889
Classe FD	Unité	6 147,000
Classe IC	Unité	888 889,000
Classe LC	Unité	55 387,910
Classe LD	Unité	132 798,276
Classe NC	Unité	44 023,999
Classe NDQ	Unité	11 802,050
Classe PFC	Unité	0,000
Classe PFDQ	Unité	33,487
Classe TFC	Unité	20,279
Classe TFD	Unité	20,000
Classe GBP CH RD	Unité	127,979
Classe GBP DH RD	Unité	618,525
Classe GBP IDH	Unité	90,000
Classe SEK LCH	Unité	60 316,000
Classe TFCH	Unité	24,000
Classe USD FCH	Unité	2 280,000
Classe USD LCH	Unité	771,000

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,933
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	2,761
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	1,702

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 26 585 985,50 euros. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Deutsche Bank AG, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

DWS Invest Global Bonds

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
1,00 % Credit Mutuel Home Loan SFH SA (MTN) 2018/2028	EUR	500 000	464 690,00	
3,125 % Nokia Oyj (MTN) 2020/2028	EUR	900 000	882 225,00	
5,00 % Vonovia SE (MTN) 2022/2030	EUR	200 000	211 846,00	
2,142 % Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc. (MTN) 2020/2030	USD	400 000	299 710,81	
Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres			1 858 471,81	1 858 471,81

Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC FI, Goldman Sachs Bank Europe SE EQ, J.P. Morgan AG FI

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

dont :			EUR	2 122 062,26
Obligations			EUR	1 126 789,05
Actions			EUR	995 273,21

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	18,711075	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Global Bonds

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 2 273 255,89
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 64 855,79
3. Revenus des prêts de titres	EUR 73 497,87
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR 980,30
5. Autres revenus	EUR 1 064,00
dont :	
autres	EUR 1 064,00
Total des revenus	EUR 2 413 653,85
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -434,88
2. Commission de gestion	EUR -464 258,19
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -514 518,17
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 82 254,90
Commission d'administration	EUR -31 994,92
4. Rémunération du dépositaire	EUR -8 156,68
5. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -49 045,74
6. Taxe d'abonnement	EUR -20 668,72
7. Autres dépenses	EUR -100 988,47
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR -24 499,29
Frais de distribution	EUR -61 438,38
Dépenses liées aux frais de placement délimités	EUR -16,65
autres	EUR -15 034,15
Total des dépenses	EUR -643 552,68
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 1 770 101,17
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -5 988 235,39
Résultat des opérations de vente	EUR -5 988 235,39
V. Résultat d'exercice	EUR -4 218 134,22

¹⁾ Comprend pour l'essentiel le produit de la liquidation de régularisations surévaluées à hauteur de 1309,14 euros.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Les ratios du total des frais sur encours (TFE) des classes d'actions s'élevaient à :

classe CHF LCH 1,06 % par an,	classe FC 0,62 % par an,
classe FD 0,62 % par an,	classe IC 0,41 % par an,
classe LC 1,08 % par an,	classe LD 1,08 % par an,
classe NC 1,60 % par an,	classe NDQ 1,60 % par an,
classe PFDQ 1,63 % par an,	classe TFC 0,54 % par an,
classe TFD 0,59 % par an,	classe GBP CH RD 0,65 % par an,
classe GBP DH RD 0,65 % par an,	classe GBP IDH 0,45 % par an,
classe SEK LCH 1,11 % par an,	classe USD FCH 0,65 % par an,
classe USD LCH 1,11 % par an,	classe USD TFCH 0,64 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence prédéterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe CHF LCH 0,023 % par an,	classe FC 0,028 % par an,
classe FD 0,024 % par an,	classe IC 0,024 % par an,
classe LC 0,024 % par an,	classe LD 0,024 % par an,
classe NC 0,024 % par an,	classe NDQ 0,024 % par an,
classe PFDQ 0,020 % par an,	classe TFC 0,023 % par an,
classe TFD 0,023 % par an,	classe GBP CH RD 0,023 % par an,
classe GBP DH RD 0,021 % par an,	classe GBP IDH 0,024 % par an,
classe SEK LCH 0,023 % par an,	classe USD FCH 0,023 % par an,
classe USD LCH 0,024 % par an,	classe USD TFCH 0,024 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 5 148,23 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice		EUR	107 969 591,19
1. Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	EUR	-197 348,64	
2. Encaissement (net)	EUR	-5 437 930,23	
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	47 797,78	
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 770 101,17	
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-5 988 235,39	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	9 135 673,58	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice		EUR	107 299 649,46

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-5 988 235,39
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-5 956 275,52	
Opérations de change (à terme)	EUR	482 997,38	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ²⁾	EUR	-514 957,25	

²⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

DWS Invest Global Bonds

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,16

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,81

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe NDQ

Type	Au	Devises	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2022	EUR	0,19
Distribution intermédiaire	20 avril 2022	EUR	0,19
Distribution intermédiaire	18 juillet 2022	EUR	0,19
Distribution intermédiaire	18 octobre 2022	EUR	0,19

Classe PFDQ

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,20

Classe GBP CH RD

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP DH RD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,23

Classe GBP IDH

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,40

Classe SEK LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Global Bonds

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021	Classe CHF LCH		
2023	EUR	107 299 649,46		CHF		92,48
2022	EUR	107 969 591,19		EUR		112,93
2021	EUR	149 094 467,31		EUR		87,95
Valeur liquidative en fin d'exercice				EUR		99,67
2023	CHF	81,00		EUR		97,52
	EUR	102,18		EUR		88,14
	EUR	76,56		EUR		93,77
	EUR	90,56		EUR		89,15
	EUR	87,47		EUR		96,42
	EUR	76,44		EUR		90,35
	EUR	83,26		EUR		97,08
	EUR	77,59		EUR		91,49
	EUR	-		GBP		104,33
	EUR	80,25		GBP		93,35
	EUR	88,00		GBP		93,47
	EUR	79,79		SEK		975,05
	GBP	96,99		USD		105,42
	GBP	83,57		USD		110,83
	GBP	83,87		USD		107,97
	SEK	877,35				
	USD	99,55				
	USD	104,43				
	USD	100,87				
2022	CHF	79,22				
	EUR	97,58				
	EUR	74,45				
	EUR	86,31				
	EUR	83,93				
	EUR	74,67				
	EUR	80,30				
	EUR	75,59				
	EUR	-				
	EUR	77,25				
	EUR	83,92				
	EUR	77,53				
	GBP	91,35				
	GBP	80,17				
	GBP	80,27				
	SEK	842,16				
	USD	93,07				
	USD	97,82				
	USD	94,92				

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,54 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 1636 678,81 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Global High Yield Corporates

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment obligataire est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne dépassant l'indice de référence (ICE BofA ML Non Financial Developed Markets High Yield Constrained hedged USD). À cet effet, il investit à l'échelle internationale dans des obligations d'entreprises bénéficiant, au moment de leur acquisition, d'une notation Non Investment Grade. En outre, il peut investir dans des actions, des certificats d'actions et des droits aux dividendes. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Global High Yield Corporates a enregistré une plus-value de 12,1 % par action (classe d'actions USD FC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), sous-performant toutefois son indice de référence (+13,6 %, respectivement en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Dans le cadre de sa politique de placement, l'équipe de gestion s'est concentrée, en termes d'engagements, sur les obligations d'entreprise de qualité Non Investment Grade, appelées obligations à rendement élevé (High Yield

DWS Invest Global High Yield Corporates

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU1506496097	12,1 %	4,3 %	25,7 %
Classe USD IC	LU2019219026	12,4 %	5,1 %	14,7 % ¹⁾
Classe USD IC50	LU2019219372	12,5 %	5,5 %	15,3 % ¹⁾
Classe USD LD	LU1506496170	11,6 %	2,9 %	22,9 %
Classe USD TFC	LU1663931241	12,1 %	4,4 %	25,8 %
Classe USD XC	LU1506496253	12,6 %	5,9 %	28,9 %
Classe CHF ICH50 ³⁾	LU2019218564	8,0 %	-2,3 %	3,0 % ¹⁾
Classe CHF XCH ³⁾	LU1506495529	8,1 %	-2,0 %	12,7 %
Classe FCH ⁴⁾	LU1506495875	9,7 %	-0,8 %	13,7 %
Classe ICH ⁴⁾	LU2019218721	10,0 %	0,0 %	5,5 % ¹⁾
Classe TFCH ⁴⁾	LU1663931167	9,4 %	-1,1 %	13,3 %
Classe XCH ⁴⁾	LU1506496337	10,3 %	0,7 %	16,6 %
Classe GBP TFDQH ⁵⁾	LU2104179317	11,4 %	2,7 %	4,9 % ²⁾
ICE BofA ML Non Financial Developed Markets High Yield Constrained hedged USD		13,6 %	6,7 %	28,5 %

¹⁾ Classes USD IC, USD IC50, CHF ICH50 et ICH lancées le 31 juillet 2019

²⁾ Classe GBP TFDQH lancée le 14 février 2020

³⁾ en CHF

⁴⁾ en EUR

⁵⁾ en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Bonds). En ce qui concerne la répartition régionale, les émissions en provenance des États-Unis ont continué de constituer la priorité de placement. En outre, des obligations à rendement élevé provenant d'Europe, du Canada, du Royaume-Uni et des marchés émergents ont également été ajoutées au portefeuille.

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le

ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays.

En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

Le marché mondial des obligations à rendement élevé a généré des rendements globaux élevés en 2023, car la récession attendue ne s'est pas produite. La confiance des investisseurs a également été soutenue par la baisse de l'inflation, un nivellement des taux d'intérêt et l'anticipation que les banques centrales seraient en mesure d'effectuer un « atterrissage en douceur » économique afin d'éviter une profonde récession.

En ce qui concerne la répartition sectorielle, le compartiment a bénéficié de sa surpondération dans le segment des loisirs et de l'anticipation par les acteurs du marché que la demande de

voyages resterait forte en raison de l'assouplissement des restrictions liées au COVID. Il a également bénéficié de sa surpondération dans le secteur du câble et du satellite, favorisée par l'anticipation des acteurs du marché que ces obligations d'entreprises seraient moins exposées aux risques d'inflation. En revanche, la sous-pondération des segments du commerce de détail, de la consommation cyclique et de l'industrie, qui ont surperformé pendant la période sous revue, a freiné la progression du compartiment.

Les obligations plus risquées notées CCC ont surperformé au cours de l'année 2023, tout comme les obligations en dollars à faible taux de crédits non performants. Le compartiment était toutefois moins pondéré dans ces titres, ce qui a freiné sa performance pendant la période sous revue. Cette situation a cependant été partiellement atténuée par la surpondération du compartiment dans les obligations notées B et par une sélection de titres favorable dans les obligations notées BB.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens

de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global High Yield Corporates

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	113 055 730,37	94,73
Total des obligations	113 055 730,37	94,73
2. Dérivés	1 594 572,16	1,34
3. Avoirs bancaires	2 843 083,67	2,38
4. Autres éléments d'actif	1 990 043,21	1,67
II. Engagements		
1. Autres engagements	-135 548,26	-0,12
III. Actif du fonds	119 347 881,15	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global High Yield Corporates

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
Valeurs mobilières cotées en bourse						48 170 572,34	40,36	
Titres portant intérêt								
2,625 % Accor SA 2019/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	97,743	216 403,09	0,18
3,50 % Adient Global Holdings Ltd -Reg- (MTN) 2016/2024	EUR	128 679	455 000	1 100 319	%	99,392	141 581,89	0,12
3,625 % Ahlstrom Holding 3 Oy -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	409 000	105 000	201 000	%	90,862	411 389,68	0,34
3,875 % Allwyn International AS -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	170 000	100 000	100 000	%	96,453	181 514,97	0,15
5,875 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2018/2027	EUR	473 000	330 000	332 000	%	89,199	467 055,97	0,39
3,375 % Altice France SA -Reg- (MTN) 2019/2028	EUR	681 000	630 000	864 000	%	79,481	599 181,27	0,50
3,875 % Avantor Funding, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	468 000	380 000	217 000	%	98,233	508 921,80	0,43
4,75 % Avis Budget Finance Plc -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	797 000	510 000	343 000	%	100,077	882 958,71	0,74
5,375 % Bayer AG 2022/2082 *	EUR	500 000	400 000	300 000	%	95,017	525 919,31	0,44
5,25 % BK LC Lux Finco1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	323 000	145 000	200 000	%	99,826	356 938,99	0,30
6,25 % Boels Topholding BV -Reg- (MTN) 2023/2029	EUR	150 000	150 000		%	104,515	173 547,23	0,15
2,375 % Catalent Pharma Solutions, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	689 000	465 000	296 000	%	87,308	665 918,47	0,56
4,00 % Chemours Co. (MTN) 2018/2026	EUR	1 558 000	890 000	652 000	%	98,557	1 699 819,18	1,42
4,375 % Clarios Global LP Via Clarios US Finance Co. -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	2 158 000	1 235 000	907 000	%	99,259	2 371 205,17	1,99
5,00 % Consolidated Energy Finance SA -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	125 000	100 000	100 000	%	81,524	112 808,88	0,09
8,50 % Dana Financing Luxembourg Sarl -Reg- (MTN) 2023/2031	EUR	180 000	180 000		%	109,845	218 877,24	0,18
2,875 % Deutsche Lufthansa AG 2021/2025	EUR	400 000	200 000	200 000	%	98,414	435 777,37	0,36
3,75 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2021/2028	EUR	800 000	500 000	400 000	%	98,907	875 920,75	0,73
5,943 % EDP - Energias de Portugal SA (MTN) 2023/2083 *	EUR	400 000	400 000		%	103,887	460 011,82	0,39
5,375 % Electricite de France SA (MTN) 2013/perpetual *	EUR	500 000	200 000	200 000	%	100,536	556 466,99	0,47
3,375 % Electricite de France SA 2020/perpetual *	EUR	800 000	800 000	400 000	%	87,83	777 822,80	0,65
6,375 % Emerald Debt Merger Sub LLC -144A- (MTN) 2023/2030	EUR	185 000	285 000	100 000	%	107,074	219 282,29	0,18
2,75 % Goodyear Europe BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	300 000	400 000	100 000	%	93,164	309 397,77	0,26
2,625 % Graphic Packaging International LLC -Reg- (MTN) 2021/2029	EUR	140 000	100 000	100 000	%	92,764	143 765,71	0,12
8,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	482 051	700 000	217 949	%	109,12	582 297,79	0,49
3,75 % International Consolidated Airlines Group SA (MTN) 2021/2029	EUR	500 000	800 000	300 000	%	97,298	538 544,65	0,45
4,25 % Kleopatra Finco Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	220 000	100 000	100 000	%	82,753	201 536,74	0,17
6,50 % Kleopatra Holdings 2 SCA -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	155 000			%	53,973	92 609,61	0,08
3,75 % Kronos International, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	490 000	200 000	220 000	%	95,902	520 201,43	0,44
5,75 % Lenzing AG 2020/perpetual *	EUR	200 000	100 000	100 000	%	87,469	193 656,44	0,16
4,50 % LOXAM SAS (MTN) 2022/2027	EUR	140 000	100 000	100 000	%	100,028	155 023,46	0,13
3,125 % Matterhorn Telecom SA -Reg- (MTN) 2019/2026	EUR	250 000	125 000	200 000	%	97,078	268 663,47	0,22
3,325 % MPT Operating Partnership LP Via MPT Finance Corp. (MTN) 2017/2025	EUR	310 000	510 000	200 000	%	90,775	311 512,69	0,26
7,50 % Nidda Healthcare Holding GmbH -Reg- 2022/2026	EUR	250 000	350 000	100 000	%	103,132	285 417,93	0,24
3,375 % Novelis Sheet Ingot GmbH (MTN) 2021/2029	EUR	305 000	140 000	200 000	%	94,476	318 984,17	0,27
9,625 % Olympus Water US Holding Corp. -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	225 000	425 000	200 000	%	107,506	267 770,68	0,22
4,375 % Peach Property Finance GmbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	110 000			%	79,177	96 413,87	0,08
3,25 % Pro-Gest SpA -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	413 000	145 000	102 000	%	57,344	262 171,71	0,22
5,625 % Sani Via Ikos Financial Holdings 1 Sarl -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	160 000	100 000	100 000	%	94,742	167 807,10	0,14
2,25 % Seche Environnement SA (MTN) 2021/2028	EUR	160 000	100 000	100 000	%	89,965	159 346,07	0,13
2,00 % Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	175 000	375 000	200 000	%	98,018	189 885,45	0,16
7,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	200 000	200 000		%	111,391	246 619,77	0,21
4,375 % Telefonica Europe BV 2019/perpetual *	EUR	400 000	600 000	200 000	%	99,536	440 745,59	0,37
6,135 % Telefonica Europe BV 2023/perpetual *	EUR	200 000	200 000		%	103,036	228 121,80	0,19
6,625 % TK Elevator Holdco GmbH -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	396 900	585 000	188 100	%	92,636	407 013,38	0,34
4,375 % TK Elevator Midco GmbH -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	1 173 000	675 000	497 000	%	96,767	1 256 530,65	1,05
3,875 % UPC Holding BV -Reg- 2017/2029	EUR	200 000	300 000	100 000	%	92,838	205 543,42	0,17
3,625 % UPCB Finance VII Ltd -Reg- 2017/2029	EUR	330 000	150 000	200 000	%	95,81	350 003,65	0,29
2,50 % Veolia Environnement SA 2020/perpetual *	EUR	400 000	400 000		%	89,735	397 346,74	0,33
3,875 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	190 000	290 000	100 000	%	98,503	207 181,44	0,17
3,875 % Webuild SpA 2022/2026	EUR	230 000	100 000	100 000	%	98,315	250 319,92	0,21
3,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2025	EUR	800 000	500 000	400 000	%	97,94	867 356,99	0,73
3,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2028	EUR	500 000	300 000	300 000	%	96,744	535 478,26	0,45
3,375 % Ziggo Bond Co., BV -Reg- (MTN) 2020/2030	EUR	555 000	1 150 000	595 000	%	84,68	520 261,43	0,44
8,125 % B&M European Value Retail SA (MTN) 2023/2030	GBP	170 000	170 000		%	106,564	230 687,67	0,19
3,25 % Bellis Acquisition Co. PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	500 000	500 000		%	92,964	591 901,94	0,50
3,875 % Iron Mountain UK PLC -Reg- (MTN) 2017/2025	GBP	250 000	100 000		%	96,56	307 398,84	0,26
6,125 % Punch Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	GBP	240 000	100 000		%	93,41	285 475,98	0,24
8,25 % Stonegate Pub Co. Financing 2019 PLC -Reg- (MTN) 2020/2025	GBP	200 000	200 000		%	98,053	249 721,44	0,21
4,00 % 1011778 BC ULC Via New Red Finance, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	290 000		710 000	%	90,194	261 562,60	0,22
6,70 % Ally Financial, Inc. (MTN) 2023/2033	USD	275 000	425 000	150 000	%	100,09	275 247,50	0,23
5,75 % Altice Financing SA -144A- (MTN) 2021/2029	USD	350 000	350 000		%	88,724	310 534,00	0,26

DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
6,00 % Altice France Holding SA -144A- (MTN) 2020/2028	USD	250 000			%	47,64	119 100,00	0,10
6,50 % American Axle & Manufacturing, Inc. (MTN) 2018/2027	USD	280 000	280 000		%	100,557	281 559,60	0,24
5,75 % AmeriGas Partners LP Via AmeriGas Finance Corp. (MTN) 2017/2027	USD	60 000	35 000	30 000	%	97,291	58 374,60	0,05
6,50 % ARD Finance SA -144A- (MTN) 2019/2027	USD	200 000	200 000		%	46,884	93 768,00	0,08
6,875 % Bath & Body Works, Inc. 2016/2035	USD	390 000	285 000	165 000	%	101,224	394 773,60	0,33
5,50 % Bausch Health Cos, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	USD	75 000		40 000	%	92,773	69 579,75	0,06
6,125 % Bausch Health Cos, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	190 000		110 000	%	68,236	129 648,40	0,11
4,125 % Beacon Roofing Supply, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	USD	190 000		110 000	%	91,208	173 294,27	0,15
4,75 % Boyd Gaming Corp. -Reg- (MTN) 2021/2031	USD	145 000		80 000	%	92,332	133 881,40	0,11
4,25 % Builders FirstSource, Inc. -Reg- 2021/2032	USD	255 000		145 000	%	90,28	230 214,00	0,19
5,125 % Calpine Corp. -Reg- (MTN) 2019/2028	USD	65 000		35 000	%	95,804	62 272,60	0,05
4,50 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp 2021/2032	USD	1 110 000	695 000	625 000	%	85,907	953 567,70	0,80
7,50 % Chart Industries, Inc. -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	65 000		35 000	%	104,911	68 192,15	0,06
5,625 % CHS ViaCommunity Health Systems, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2027	USD	80 000		45 000	%	93,101	74 480,80	0,06
5,625 % Consolidated Energy Finance SA -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	150 000			%	85,558	128 337,00	0,11
6,50 % CSC Holdings LLC -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	215 000		200 000	%	89,048	191 453,20	0,16
4,125 % CSC Holdings LLC -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	340 000			%	75,707	257 403,80	0,22
5,875 % DISH DBS Corp. (MTN) 2015/2024	USD	200 000	125 000	110 000	%	94,517	189 034,00	0,16
7,75 % DISH DBS Corp. (MTN) 2016/2026	USD	330 000	510 000	180 000	%	69,973	230 910,90	0,19
11,75 % DISH Network Corp. -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	95 000		50 000	%	104,632	99 400,40	0,08
8,125 % Edison International 2023/2053 *	USD	190 000	190 000		%	103,045	195 785,50	0,16
4,50 % Encompass Health Corp. (MTN) 2019/2028	USD	200 000	125 000	110 000	%	95,993	191 986,00	0,16
6,50 % EnLink Midstream LLC -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	45 000		25 000	%	102,501	46 125,45	0,04
6,10 % Ford Motor Co. (MTN) 2022/2032	USD	2 270 000	3 580 000	1 310 000	%	100,998	2 292 654,60	1,92
4,125 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2020/2027	USD	250 000			%	94,785	236 962,50	0,20
4,95 % Ford Motor Credit Co., LLC (MTN) 2022/2027	USD	570 000	275 000	415 000	%	97,58	556 206,00	0,47
5,875 % Frontier Communications Holdings LLC (MTN) 2021/2029	USD	240 000	750 000	510 000	%	84,849	203 637,60	0,17
7,75 % Genesis Energy LP Via Genesis Energy Finance Corp. (MTN) 2020/2028	USD	305 000	190 000	170 000	%	100,559	306 704,95	0,26
8,875 % Genesis Energy LP Via Genesis Energy Finance Corp. (MTN) 2023/2030	USD	525 000	825 000	300 000	%	103,679	544 314,75	0,46
4,00 % GFL Environmental, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	USD	130 000		70 000	%	92,478	120 221,40	0,10
5,625 % Goodyear Tire & Rubber Co. 2021/2033	USD	200 000	200 000		%	89,932	179 864,00	0,15
6,25 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -Reg- (MTN) 2018/2028	USD	130 000		70 000	%	99,699	129 608,70	0,11
6,375 % Icahn Enterprises LP Via Icahn Enterprises Finance Corp. (MTN) 2018/2025	USD	135 000	210 000	75 000	%	98,208	132 580,80	0,11
6,50 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	310 000			%	100,056	310 173,60	0,26
4,875 % Iron Mountain, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	130 000		70 000	%	97,806	127 147,80	0,11
5,875 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -144A- (MTN) 2020/2028	USD	470 000	680 000	605 000	%	98,239	461 723,30	0,39
5,875 % Macy's Retail Holdings LLC -Reg- (MTN) 2022/2030	USD	110 000		55 000	%	94,644	104 108,40	0,09
4,50 % Marriott Ownership Resorts, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2029	USD	75 000		40 000	%	88,498	66 373,50	0,06
5,375 % Melco Resorts Finance Ltd -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	250 000			%	88,478	221 195,00	0,19
5,375 % Melco Resorts Finance Ltd -144A- (MTN) 2019/2029	USD	505 000	710 000	205 000	%	88,608	447 470,40	0,37
6,00 % Meritage Homes Corp. (MTN) 2015/2025	USD	110 000	55 000	200 000	%	100,25	110 275,00	0,09
5,25 % Methanex Corp. (MTN) 2019/2029	USD	1 005 000	635 000	570 000	%	96,408	968 900,40	0,81
5,25 % NCR Corp. -Reg- (MTN) 2020/2030	USD	35 000		15 000	%	92,586	32 405,10	0,03
4,70 % Newell Brands, Inc. (MTN) 2016/2026	USD	400 000	620 000	220 000	%	98,152	392 608,00	0,33
5,00 % Outfront Media Capital LLC Via Outfront Media Capital Corp. -Reg- (MTN) 2019/2027	USD	135 000		290 000	%	97,235	131 267,25	0,11
5,25 % PG&E Corp. (MTN) 2020/2030	USD	350 000	350 000		%	96,874	339 059,00	0,28
5,625 % Post Holdings, Inc. -Reg- 2017/2028	USD	190 000		110 000	%	99,175	188 432,50	0,16
3,70 % Royal Caribbean Cruises Ltd 2017/2028	USD	330 000	510 000	180 000	%	92,152	304 101,60	0,25
5,375 % SCIL IV LLC Via SCIL USA Holdings LLC -144A- (MTN) 2021/2026	USD	470 000	675 000	205 000	%	95,92	450 824,00	0,38
4,00 % Sirius XM Radio, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	205 000		120 000	%	93,398	191 465,90	0,16
8,00 % Spirit Loyalty Cayman Ltd Via Spirit IP Cayman Ltd -Reg- 2022/2025	USD	35 000		25 000	%	72,747	25 461,45	0,02
4,625 % SRS Distribution, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2028	USD	65 000		35 000	%	95,333	61 966,45	0,05
7,50 % Staples, Inc. -Reg- (MTN) 2019/2026	USD	130 000		70 000	%	93,768	121 898,40	0,10
4,625 % TEGNA, Inc. (MTN) 2020/2028	USD	385 000	600 000	215 000	%	93,443	359 755,55	0,30
6,375 % Telecom Italia Capital SA 2004/2033	USD	1 870 000	1 490 000	1 050 000	%	98,703	1 845 746,10	1,55
6,875 % Tenet Healthcare Corp. 2002/2031	USD	540 000	540 000		%	103,025	556 335,00	0,47
6,875 % USA Compression Partners LP Via USA Compression Finance Corp. (MTN) 2018/2026	USD	720 000	450 000	405 000	%	99,83	718 776,00	0,60
5,50 % Virgin Media Secured Finance PLC -144A- (MTN) 2019/2029	USD	1 050 000	675 000	585 000	%	97,15	1 020 075,00	0,85
7,00 % Vodafone Group PLC 2019/2029 *	USD	1 205 000	755 000	680 000	%	103,491	1 247 066,55	1,04
8,625 % Weatherford International Ltd -Reg- (MTN) 2021/2030	USD	190 000		110 000	%	104,041	197 677,90	0,17
3,10 % Western Digital Corp. 2021/2032	USD	220 000	220 000		%	79,66	175 252,00	0,15
5,125 % Wynn Macau Ltd -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	250 000			%	88,8	222 000,00	0,19
5,50 % Wynn Macau Ltd -144A- (MTN) 2020/2026	USD	465 000	670 000	205 000	%	97,703	454 318,95	0,38
5,625 % Wynn Macau Ltd -144A- (MTN) 2020/2028	USD	230 000	230 000		%	92,856	213 568,80	0,18

DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
5,125 % Wynn Resorts Finance LLC Via Wynn Resorts Capital Corp. -Reg- (MTN) 2019/2029	USD	80 000		45 000	%	94,398	75 518,40	0,06
4,875 % Ziggo BV -144A- 2019/2030	USD	675 000	315 000	445 000	%	89,236	602 343,00	0,50
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés						61 598 676,62	51,61	
Titres portant intérêt								
4,00 % 1011778 BC ULC Via New Red Finance, Inc. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	475 000	845 000	625 000	%	90,194	428 421,50	0,36
5,00 % Acadia Healthcare Co., Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	90 000	615 000	1 430 000	%	96,604	86 943,60	0,07
8,25 % Adient Global Holdings Ltd -144A- (MTN) 2023/2031	USD	155 000	250 000	95 000	%	106,107	164 465,85	0,14
6,875 % Affinity Gaming -144A- (MTN) 2020/2027	USD	440 000	275 000	250 000	%	89,547	394 006,80	0,33
4,625 % Allied Universal Holdco LLC Via Allied Universal Finance Corp. Via Atlas Luxco 4 Sarl -144A- (MTN) 2021/2028	USD	280 000	200 000	200 000	%	91,783	256 992,40	0,22
9,75 % Allied Universal Security Services LLC -144A- (MTN) 2019/2027	USD	180 000	280 000	100 000	%	97,917	176 250,60	0,15
5,00 % Altice Financing SA -144A- (MTN) 2020/2028	USD	350 000	350 000		%	90,933	318 265,50	0,27
10,50 % Altice France Holding SA -144A- (MTN) 2020/2027	USD	200 000			%	64,504	129 008,00	0,11
5,125 % Altice France SA -144A- (MTN) 2020/2029	USD	360 000	360 000		%	77,962	280 663,20	0,23
5,50 % American Airlines Inc Via AAdvantage Loyalty IP Ltd -144A- (MTN) 2021/2026	USD	791 667	600 000	693 332	%	99,326	786 330,85	0,66
5,75 % American Airlines Inc Via AAdvantage Loyalty IP Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	530 000	335 000	305 000	%	97,837	518 536,10	0,43
5,75 % Antero Midstream Partners LP Via Antero Midstream Finance Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	395 000	245 000	215 000	%	99,181	391 764,95	0,33
6,875 % Archrock Partners LP Via Archrock Partners Finance Corp. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	140 000	85 000	80 000	%	100,583	140 816,20	0,12
4,125 % Ardagh Packaging Finance PLC Via Ardagh Holdings USA, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	750 000	1 000 000	470 000	%	91,484	686 130,00	0,57
5,25 % Ardagh Packaging Finance PLC Via Ardagh Holdings USA, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	300 000	500 000	200 000	%	78,324	234 972,00	0,20
6,50 % AthenaHealth Group, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	390 000	605 000	215 000	%	90,96	354 744,00	0,30
4,125 % ATS Corp. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	135 000	80 000	75 000	%	92,791	125 267,85	0,10
3,375 % Axalta Coating Systems LLC -144A- (MTN) 2020/2029	USD	310 000	460 000	150 000	%	90,117	279 362,70	0,23
8,375 % Bausch & Lomb Escrow Corp. -144A- (MTN) 2023/2028	USD	60 000	90 000	30 000	%	105,891	63 534,60	0,05
5,50 % Bausch Health Cos, Inc. -144A- (MTN) 2017/2025	USD	80 000	95 000	45 000	%	92,773	74 218,40	0,06
6,125 % Bausch Health Cos, Inc. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	420 000	575 000	230 000	%	68,236	286 591,20	0,24
7,125 % Bombardier, Inc. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	142 000	785 000	1 398 000	%	100,153	142 217,26	0,12
6,00 % Bombardier, Inc. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	330 000	210 000	185 000	%	97,626	322 165,80	0,27
7,50 % Bombardier, Inc. -144A- (MTN) 2023/2029	USD	430 000	1 850 000	1 420 000	%	102,343	440 074,90	0,37
8,125 % Caesars Entertainment, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	350 000	420 000	200 000	%	102,614	359 149,00	0,30
4,625 % Caesars Entertainment, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	740 000	465 000	420 000	%	90,61	670 514,00	0,56
7,00 % Caesars Entertainment, Inc. -144A- (MTN) 2023/2030	USD	525 000	825 000	300 000	%	103,088	541 212,00	0,45
4,50 % Calpine Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	540 000	335 000	305 000	%	95,465	515 511,00	0,43
5,125 % Calpine Corp. -144A- (MTN) 2019/2028	USD	75 000	90 000	40 000	%	95,804	71 853,00	0,06
4,625 % Calpine Corp. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	110 000	65 000	65 000	%	93,095	102 404,50	0,09
8,125 % Calumet Specialty Products Partners LP Via Calumet Finance Corp. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	180 000	180 000		%	98,755	177 759,00	0,15
8,00 % Capstone Borrower, Inc. -144A- (MTN) 2023/2030	USD	110 000	170 000	60 000	%	103,224	113 546,40	0,09
4,75 % Cargo Aircraft Management, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	225 000	280 000	480 000	%	91,922	206 824,50	0,17
7,625 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2020/2026	USD	290 000	450 000	160 000	%	101,756	295 092,40	0,25
5,75 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2021/2027	USD	940 000	835 000	530 000	%	97,803	919 348,20	0,77
6,00 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	835 000	1 225 000	475 000	%	96,608	806 676,80	0,68
7,00 % Carnival Corp. -144A- (MTN) 2023/2029	USD	90 000	140 000	50 000	%	104,352	93 916,80	0,08
5,00 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp. -144A- 2017/2028	USD	1 125 000	1 675 000	2 435 000	%	95,943	1 079 358,75	0,90
5,375 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp. -144A- (MTN) 2019/2029	USD	870 000	545 000	490 000	%	95,01	826 587,00	0,69
4,50 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	320 000	500 000	180 000	%	89,724	287 116,80	0,24
4,50 % CCO Holdings LLC Via CCO Holdings Capital Corp. -144A- 2021/2033	USD	120 000	160 000	40 000	%	84,672	101 606,40	0,08
7,50 % Chart Industries, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	65 000	80 000	40 000	%	104,911	68 192,15	0,06
6,75 % Chesapeake Energy Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	535 000	820 000	1 505 000	%	101,123	541 008,05	0,45
7,50 % Chobani LLC Via Chobani Finance Corp., Inc. -144A- (MTN) 2017/2025	USD	230 000	365 000	135 000	%	99,93	229 839,00	0,19
5,625 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	85 000	100 000	45 000	%	93,101	79 135,85	0,07
6,00 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	155 000	175 000	300 000	%	90,091	139 641,05	0,12
4,75 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	465 000	295 000	270 000	%	79,54	369 861,00	0,31
6,125 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2021/2030	USD	190 000	125 000	110 000	%	63,329	120 325,10	0,10
5,25 % CHS Via Community Health Systems, Inc. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	340 000	215 000	190 000	%	83,749	284 746,60	0,24
5,875 % Cinemark USA, Inc. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	190 000	300 000	110 000	%	98,378	186 918,20	0,16
6,375 % Clean Harbors, Inc. -144A- (MTN) 2023/2031	USD	305 000	475 000	170 000	%	101,981	311 042,05	0,26
7,75 % Clear Channel Outdoor Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	280 000	765 000	485 000	%	85,804	240 251,20	0,20

DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
7,50 % Clear Channel Outdoor Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	160 000	255 000	95 000	%	83,746	133 993,60	0,11
4,75 % Clearwater Paper Corp. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	750 000	475 000	430 000	%	93,041	697 807,50	0,58
4,875 % Cleveland-Cliffs, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	153 000	230 000	415 000	%	90,699	138 769,47	0,12
6,75 % Cleveland-Cliffs, Inc. -144A- (MTN) 2023/2030	USD	565 000	890 000	325 000	%	100,81	569 576,50	0,48
6,50 % Cloud Software Group, Inc. -144A- (MTN) 2022/2029	USD	155 000	155 000		%	94,891	147 081,05	0,12
9,00 % Cloud Software Group, Inc. -144A- (MTN) 2023/2029	USD	710 000	1 235 000	525 000	%	95,403	677 361,30	0,57
5,625 % Constellium SE -144A- (MTN) 2020/2028	USD	850 000	395 000	555 000	%	98,588	837 998,00	0,70
3,75 % Constellium SE -144A- (MTN) 2021/2029	USD	269 000			%	91,75	246 807,50	0,21
4,125 % Crocs, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	305 000	480 000	175 000	%	84,916	258 993,80	0,22
6,50 % CSC Holdings LLC -144A- (MTN) 2019/2029	USD	665 000	900 000	440 000	%	89,048	592 169,20	0,50
4,125 % CSC Holdings LLC -144A- (MTN) 2020/2030	USD	520 000	725 000	205 000	%	75,707	393 676,40	0,33
5,00 % CSC Holdings LLC -144A- (MTN) 2021/2031	USD	445 000	860 000	665 000	%	60,817	270 635,65	0,23
11,25 % CSC Holdings LLC -144A- (MTN) 2023/2028	USD	340 000	340 000		%	103,092	350 512,80	0,29
6,75 % Cushman & Wakefield US Borrower LLC -144A- (MTN) 2020/2028	USD	65 000	105 000	40 000	%	99,434	64 632,10	0,05
8,875 % Cushman & Wakefield US Borrower LLC -144A- (MTN) 2023/2031	USD	110 000	170 000	60 000	%	105,517	116 068,70	0,10
5,25 % DISH DBS Corp. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	750 000	475 000	430 000	%	86,164	646 230,00	0,54
5,75 % DISH DBS Corp. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	395 000	245 000	215 000	%	81,266	321 000,70	0,27
11,75 % DISH Network Corp. -144A- (MTN) 2022/2027	USD	80 000	90 000	45 000	%	104,632	83 705,60	0,07
4,125 % DT Midstream, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	590 000	375 000	340 000	%	92,12	543 508,00	0,46
4,375 % DT Midstream, Inc. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	110 000	65 000	55 000	%	90,37	99 407,00	0,08
5,75 % Endeavor Energy Resources LP Via EER Finance, Inc. -144A- 2017/2028	USD	80 000	230 000	490 000	%	100,432	80 345,60	0,07
6,50 % EnLink Midstream LLC -144A- (MTN) 2022/2030	USD	45 000	55 000	25 000	%	102,501	46 125,45	0,04
6,875 % First Quantum Minerals Ltd -144A- (MTN) 2018/2026	USD	200 000			%	89,959	179 918,00	0,15
6,875 % First Quantum Minerals Ltd -144A- (MTN) 2020/2027	USD	665 000	1 025 000	1 640 000	%	85,074	565 742,10	0,47
4,375 % FMG Resources August 2006 Pty Ltd -144A- (MTN) 2021/2031	USD	735 000	1 155 000	420 000	%	90,949	668 475,15	0,56
7,50 % Fortrea Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2023/2030	USD	265 000	360 000	95 000	%	103,363	273 911,95	0,23
6,50 % Fortress Transportation and Infrastructure Investors LLC -144A- (MTN) 2018/2025	USD	135 000	210 000	75 000	%	99,951	134 933,85	0,11
5,00 % Frontier Communications Holdings LLC -144A- (MTN) 2020/2028	USD	510 000	320 000	295 000	%	92,576	472 137,60	0,40
9,50 % Garda World Security Corp. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	125 000	195 000	70 000	%	101,333	126 666,25	0,11
7,75 % Garda World Security Corp. -144A- (MTN) 2023/2028	USD	110 000	165 000	55 000	%	104,075	114 482,50	0,10
4,00 % GFL Environmental, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	590 000	620 000	340 000	%	92,478	545 620,20	0,46
5,875 % Gray Television, Inc. -144A- (MTN) 2016/2026	USD	190 000	300 000	110 000	%	97,588	185 417,20	0,16
7,50 % Harvest Midstream I LP -144A- (MTN) 2020/2028	USD	655 000	415 000	370 000	%	100,257	656 683,35	0,55
5,75 % Hawaiian Brand Intellectual Property Ltd Via HawaiianMiles Loyalty Ltd -144A- (MTN) 2021/2026	USD	95 000	445 000	820 000	%	94,615	89 884,25	0,08
4,625 % Hertz Corp. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	330 000	210 000	185 000	%	91,058	300 491,40	0,25
5,00 % Hertz Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	385 000	625 000	740 000	%	82,163	316 327,55	0,26
4,25 % Hess Midstream Operations LP -144A- (MTN) 2021/2030	USD	705 000	535 000	255 000	%	92,54	652 407,00	0,55
6,25 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -144A- (MTN) 2018/2028	USD	300 000	265 000	165 000	%	99,816	299 447,58	0,25
5,75 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	585 000	370 000	330 000	%	97,553	570 685,05	0,48
6,75 % Howard Midstream Energy Partners LLC -144A- (MTN) 2021/2027	USD	135 000	80 000	70 000	%	99,349	134 121,15	0,11
8,875 % Howard Midstream Energy Partners LLC -144A- (MTN) 2023/2028	USD	251 000	391 000	140 000	%	105,542	264 910,42	0,22
6,125 % Hubbay Minerals, Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	1 150 000	1 015 000	645 000	%	98,723	1 135 314,50	0,95
4,50 % Hubbay Minerals, Inc. -144A- (MTN) 2021/2026	USD	530 000	335 000	305 000	%	97,405	516 246,50	0,43
5,25 % iHeartCommunications, Inc. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	275 000	425 000	150 000	%	79,561	218 792,75	0,18
6,50 % Iliad Holding SASU -144A- (MTN) 2021/2026	USD	810 000	450 000	490 000	%	100,056	810 453,60	0,68
7,00 % Iliad Holding SASU -144A- (MTN) 2021/2028	USD	300 000	300 000		%	99,8	299 400,00	0,25
5,71 % Intesa Sanpaolo SpA -144A- (MTN) 2016/2026	USD	300 000	500 000	200 000	%	99,195	297 585,00	0,25
4,875 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2017/2027	USD	140 000	165 000	80 000	%	97,806	136 928,40	0,11
4,875 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2019/2029	USD	290 000	185 000	165 000	%	94,781	274 864,90	0,23
5,00 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	830 000	520 000	475 000	%	96,355	799 746,50	0,67
5,25 % Iron Mountain, Inc. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	335 000	210 000	185 000	%	95,963	321 476,05	0,27
7,75 % Jaguar Land Rover Automotive PLC -144A- (MTN) 2020/2025	USD	280 000	400 000	450 000	%	101,176	283 292,80	0,24
10,50 % LABL, Inc. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	230 000	360 000	130 000	%	95,984	220 763,20	0,18
8,25 % LABL, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	135 000	210 000	75 000	%	86,428	116 677,80	0,10
9,50 % LABL, Inc. -144A- (MTN) 2023/2028	USD	60 000	90 000	30 000	%	101,832	61 099,20	0,05
6,75 % LCPR Senior Secured Financing DAC -144A- (MTN) 2019/2027	USD	1 003 000	655 000	560 000	%	97,844	981 375,32	0,82
5,125 % LCPR Senior Secured Financing DAC -144A- (MTN) 2021/2029	USD	290 000	200 000	200 000	%	87,74	254 446,00	0,21
4,375 % Legacy LifePoint Health LLC -144A- (MTN) 2020/2027	USD	305 000	190 000	165 000	%	93,028	283 735,40	0,24
5,375 % LifePoint Health, Inc. -144A- (MTN) 2020/2029	USD	285 000	180 000	160 000	%	74,083	211 136,55	0,18
4,00 % Lumen Technologies, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	235 000	275 000	40 000	%	63,684	149 657,40	0,13
5,875 % Madison IAQ LLC -144A- (MTN) 2021/2029	USD	220 000	380 000	160 000	%	88,464	194 620,80	0,16
4,50 % Marriott Ownership Resorts, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	305 000	235 000	165 000	%	88,498	269 918,90	0,23
7,875 % Mauser Packaging Solutions Holding Co. -144A- 2023/2026	USD	465 000	740 000	275 000	%	102,19	475 183,50	0,40

DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
9,25 % Mauser Packaging Solutions Holding Co. -144A-2023/2027	USD	100 000	180 000	80 000	%	98,793	98 793,00	0,08
7,375 % McAfee Corp. -144A- (MTN) 2022/2030	USD	525 000	830 000	305 000	%	91,845	482 186,25	0,40
5,25 % Medline Borrower LP -144A- (MTN) 2021/2029	USD	450 000	715 000	265 000	%	94,572	425 574,00	0,36
4,875 % Midwest Gaming Borrower LLC Via Midwest Gaming Finance Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	380 000	240 000	215 000	%	93,253	354 361,40	0,30
9,25 % Mineral Resources Ltd -144A- (MTN) 2023/2028	USD	125 000	190 000	65 000	%	105,26	131 575,00	0,11
7,375 % Nabors Industries, Inc. -144A- (MTN) 2021/2027	USD	455 000	380 000	265 000	%	98,292	447 228,60	0,37
3,625 % NCL Corp., Ltd -144A- (MTN) 2019/2024	USD	370 000	230 000	465 000	%	97,226	359 736,20	0,30
5,875 % NCL Corp., Ltd -144A- (MTN) 2020/2026	USD	390 000	245 000	215 000	%	97,907	381 837,30	0,32
8,375 % NCL Corp., Ltd -144A- (MTN) 2023/2028	USD	355 000	555 000	200 000	%	106,201	377 013,55	0,32
8,125 % NCL Corp., Ltd -144A- (MTN) 2023/2029	USD	155 000	240 000	85 000	%	105,219	163 089,45	0,14
6,125 % NCL Finance Ltd -144A- (MTN) 2021/2028	USD	195 000	125 000	110 000	%	95,764	186 739,80	0,16
5,50 % NESCO Holdings II, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	395 000	245 000	215 000	%	93,244	368 313,80	0,31
4,75 % Nexstar Media, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	310 000	485 000	175 000	%	92,336	286 241,60	0,24
7,25 % NextEra Energy Operating Partners LP -144A- (MTN) 2023/2029	USD	180 000	180 000		%	104,922	188 859,60	0,16
4,875 % NOVA Chemicals Corp. -144A- (MTN) 2017/2024	USD	73 000	180 000	107 000	%	99,257	72 457,61	0,06
8,50 % NOVA Chemicals Corp. -144A- (MTN) 2023/2028	USD	260 000	410 000	150 000	%	105,444	274 154,40	0,23
3,875 % Novelis Corp. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	1 340 000	845 000	760 000	%	88,298	1 183 193,20	0,99
6,25 % Olympus Water US Holding Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	250 000	250 000		%	89,688	224 220,00	0,19
5,00 % Outfront Media Capital LLC Via Outfront Media Capital Corp. -144A- (MTN) 2019/2027	USD	170 000	350 000	285 000	%	97,235	165 299,50	0,14
4,25 % Outfront Media Capital LLC Via Outfront Media Capital Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	180 000	215 000	355 000	%	90,437	162 786,60	0,14
4,50 % Pattern Energy Operations LP Via Pattern Energy Operations, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	780 000	485 000	440 000	%	93,634	730 345,20	0,61
7,75 % PetSmart, Inc. Via PetSmart Finance Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	385 000	385 000		%	97,953	377 119,05	0,32
5,625 % Post Holdings, Inc. -144A- 2017/2028	USD	215 000	260 000	120 000	%	99,175	213 226,25	0,18
8,25 % Presidio Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2020/2028	USD	370 000	575 000	205 000	%	101,131	374 184,70	0,31
3,375 % Prime Security Services Borrower LLC Via Prime Finance, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	635 000	620 000	360 000	%	92,828	589 457,80	0,49
4,875 % Raptor Acquisition Corp. Via Raptor Co-Issuer LLC -144A- (MTN) 2021/2026	USD	915 000	580 000	520 000	%	95,606	874 794,90	0,73
5,50 % Rockcliff Energy II LLC -144A- (MTN) 2021/2029	USD	110 000	65 000	55 000	%	94,952	104 447,20	0,09
4,375 % Roller Bearing Co. of America, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	305 000	190 000	165 000	%	92,888	283 308,40	0,24
9,25 % Royal Caribbean Cruises -144A- (MTN) 2022/2029	USD	330 000	730 000	685 000	%	108,116	356 782,80	0,30
4,25 % Royal Caribbean Cruises Ltd -144A- (MTN) 2021/2026	USD	225 000	350 000	125 000	%	96,775	217 743,75	0,18
5,375 % Royal Caribbean Cruises Ltd -144A- (MTN) 2022/2027	USD	387 000	602 000	215 000	%	98,67	381 852,90	0,32
7,25 % Royal Caribbean Cruises Ltd -144A- (MTN) 2023/2030	USD	55 000	85 000	30 000	%	104,493	57 471,15	0,05
6,625 % SCIH Salt Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	130 000	240 000	110 000	%	93,786	121 921,80	0,10
8,375 % Seadrill Finance Ltd -144A- (MTN) 2023/2030	USD	210 000	210 000		%	104,422	219 286,20	0,18
7,25 % Sealed Air Corp Via Sealed Air Corp. US -144A- (MTN) 2023/2031	USD	175 000	275 000	100 000	%	106,129	185 725,75	0,16
6,875 % Sealed Air Corp. -144A- 2003/2033	USD	250 000	250 000		%	106,5	266 250,00	0,22
4,00 % Sirius XM Radio, Inc. -144A- (MTN) 2021/2028	USD	230 000	280 000	135 000	%	93,398	214 815,40	0,18
7,875 % Sitio Royalties Operating Partnership LP Via Sitio Finance Corp. -144A- (MTN) 2023/2028	USD	95 000	150 000	55 000	%	103,595	98 415,25	0,08
5,00 % SK Invictus Intermediate II Sarl -144A- (MTN) 2021/2029	USD	435 000	530 000	245 000	%	86,909	378 054,15	0,32
3,125 % SPCM SA (MTN) 2021/2027	USD	395 000	200 000	205 000	%	91,364	360 887,80	0,30
8,00 % Spirit Loyalty Cayman Ltd Via Spirit IP Cayman Ltd -144A- (MTN) 2020/2025	USD	376 000	445 000	730 000	%	72,614	273 028,64	0,23
8,00 % Spirit Loyalty Cayman Ltd Via Spirit IP Cayman Ltd -144A- 2022/2025	USD	40 000	50 000	25 000	%	72,747	29 098,80	0,02
6,00 % SRS Distribution, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	240 000	480 000	240 000	%	94,109	225 861,60	0,19
7,50 % Staples, Inc. -144A- (MTN) 2019/2026	USD	160 000	445 000	725 000	%	94,044	150 470,40	0,13
7,00 % Taseko Mines Ltd -144A- (MTN) 2021/2026	USD	495 000	310 000	285 000	%	95,223	471 353,85	0,39
5,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -144A- 2017/2028	USD	600 000	400 000		%	93,739	562 434,00	0,47
5,75 % Topaz Solar Farms LLC -144A- 2012/2039	USD	111 145	220 000	108 855	%	98,803	109 814,59	0,09
8,00 % Transocean Aquila Ltd (MTN) 2023/2028	USD	230 000	365 000	135 000	%	101,866	234 291,80	0,20
6,875 % Transocean Poseidon Ltd -144A- (MTN) 2019/2027	USD	550 500	379 062	431 437	%	99,974	550 356,87	0,46
8,375 % Transocean Titan Financing Ltd -144A- (MTN) 2023/2028	USD	260 000	405 000	145 000	%	103,48	269 048,00	0,23
7,50 % Transocean, Inc. -144A- (MTN) 2017/2026	USD	490 000	775 000	285 000	%	98,576	483 022,40	0,40
4,625 % Tronox, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	705 000	445 000	400 000	%	88,819	626 173,95	0,52
5,861 % UniCredit SpA -144A- 2017/2032 *	USD	210 000	210 000		%	97,532	204 817,20	0,17
4,625 % United Airlines, Inc. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	400 000	550 000	365 000	%	93,4	373 600,00	0,31
6,00 % Uniti Group LP Via Uniti Fiber Holdings, Inc. Via CSL Capital LLC -144A- (MTN) 2021/2030	USD	135 000	80 000	75 000	%	70,113	94 652,55	0,08
3,875 % Venture Global Calcasieu Pass LLC -144A- (MTN) 2021/2029	USD	90 000	55 000	50 000	%	89,956	80 960,40	0,07
4,125 % Venture Global Calcasieu Pass LLC -144A- (MTN) 2021/2031	USD	145 000	225 000	80 000	%	88,533	128 372,85	0,11

DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds	
6,25 % Venture Global Calcasieu Pass LLC -144A- (MTN) 2023/2030	USD	110 000	165 000	55 000	%	99,703	109 673,30	0,09
8,375 % Venture Global LNG, Inc. -144A- (MTN) 2023/2031	USD	350 000	350 000		%	100,185	350 647,50	0,29
9,50 % Venture Global LNG, Inc. -144A- (MTN) 2023/2029	USD	710 000	1 110 000	400 000	%	105,866	751 648,60	0,63
3,625 % Videotron Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	140 000	85 000	80 000	%	91,691	128 367,40	0,11
5,875 % Viking Cruises Ltd -144A- (MTN) 2017/2027	USD	320 000	200 000	175 000	%	97,789	312 924,80	0,26
7,00 % Viking Cruises Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	370 000	230 000	205 000	%	99,143	366 829,10	0,31
5,625 % Viking Ocean Cruises Ship VII Ltd -144A- (MTN) 2021/2029	USD	60 000	35 000	30 000	%	97,641	58 584,60	0,05
5,00 % Virgin Media Finance PLC -144A- (MTN) 2020/2030	USD	722 000	330 000	455 000	%	88,953	642 240,66	0,54
5,00 % VOC Escrow Ltd -144A- (MTN) 2018/2028	USD	450 000	280 000	255 000	%	96,155	432 697,50	0,36
8,625 % Weatherford International Ltd -144A- (MTN) 2021/2030	USD	585 000	590 000	330 000	%	104,041	608 639,85	0,51
8,50 % Windsor Holdings III LLC -144A- (MTN) 2023/2030	USD	170 000	270 000	100 000	%	104,984	178 472,80	0,15
7,375 % WR Grace Holdings LLC -144A- (MTN) 2023/2031	USD	720 000	1 130 000	410 000	%	100,323	722 325,60	0,60
7,125 % Wynn Resorts Finance LLC Via Wynn Resorts Capital Corp. -144A- (MTN) 2023/2031	USD	190 000	300 000	110 000	%	104,285	198 141,50	0,17
4,00 % Zayo Group Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2020/2027	USD	160 000	255 000	95 000	%	79,881	127 809,60	0,11
Valeurs non cotées							3 286 481,41	2,76
Titres portant intérêt								
8,50 % GTCR W-2 Merger Sub LLC Via GTCR W Dutch Finance Sub BV -144A- (MTN) 2023/2031	GBP	100 000	100 000		%	108,63	138 329,48	0,12
6,00 % Allied Universal Holdco LLC Via Allied Universal Finance Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	245 000	650 000	405 000	%	82,22	201 439,00	0,17
7,25 % American Airlines, Inc. -144A- (MTN) 2023/2028	USD	270 000	420 000	150 000	%	101,785	274 819,50	0,23
5,375 % Antero Midstream Partners LP Via Antero Midstream Finance Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	660 000	420 000	380 000	%	96,744	638 510,40	0,53
5,875 % Directv Financing LLC Via Directv Financing Co-Obligor, Inc. -144A- (MTN) 2021/2027	USD	480 000	300 000	280 000	%	93,827	450 369,60	0,38
6,00 % Hilcorp Energy I LP Via Hilcorp Finance Co. -144A- (MTN) 2021/2031	USD	420 000	260 000	230 000	%	96,459	405 127,80	0,34
5,25 % NCR Corp. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	25 000	30 000	15 000	%	92,586	23 146,50	0,02
4,75 % Novelis Corp. -144A- (MTN) 2020/2030	USD	670 000	425 000	380 000	%	93,871	628 935,70	0,53
4,25 % Playtika Holding Corp. -144A- (MTN) 2021/2029	USD	200 000	200 000		%	87,746	175 492,00	0,15
8,75 % Transocean, Inc. -144A- (MTN) 2023/2030	USD	313 500	515 000	201 500	%	104,858	328 729,83	0,27
12,75 % Trident TPI Holdings, Inc. -144A- (MTN) 2023/2028	USD	20 000	80 000	60 000	%	107,908	21 581,60	0,02
Total du portefeuille-titres							113 055 730,37	94,73
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises Créances / dettes							1 594 572,16	1,34
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes CHF/USD 32,5 millions							1 738 283,33	1,46
Positions clôturées EUR/USD 7,4 millions GBP/USD 0,1 million							31 027,13 33,37	0,02 0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes USD/EUR 21,9 millions. USD/GBP 1,4 million							-164 850,34 -9 921,33	-0,13 -0,01
Avoirs bancaires							2 843 083,67	2,38
Dépositaire (à échéance quotidienne) Avoirs en euro	EUR	189 532					209 811,70	0,17
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	8 063					10 267,99	0,01
Franc suisse	CHF	22 851					27 265,42	0,02
Dollar américain	USD						2 595 738,56	2,18
Autres éléments d'actif Intérêts à recevoir À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges Autres actifs							1 990 043,21 1 920 227,92 69 044,59 770,70	1,67 1,61 0,06 0,00
Total des éléments d'actif **							119 658 201,08	100,26

DWS Invest Global High Yield Corporates

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements					-135 548,26	-0,12
Engagements découlant des coûts					-135 548,26	-0,12
Total des engagements					-310 319,93	-0,26
Actif du fonds					119 347 881,15	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF ICH50	CHF	102,99
Classe CHF XCH	CHF	113,22
Classe FCH	EUR	113,72
Classe ICH	EUR	105,48
Classe TFCH	EUR	108,57
Classe XCH	EUR	117,74
Classe GBP TFDQH	GBP	88,12
Classe USD FC	USD	132,53
Classe USD IC	USD	114,70
Classe USD IC50	USD	115,30
Classe USD LD	USD	100,19
Classe USD TFC	USD	123,36
Classe USD XC	USD	136,91
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF ICH50	Unité	110,000
Classe CHF XCH	Unité	290 000,000
Classe FCH	Unité	120,000
Classe ICH	Unité	101,000
Classe TFCH	Unité	98,000
Classe XCH	Unité	103,000
Classe GBP TFDQH	Unité	85,010
Classe USD FC	Unité	34 951,000
Classe USD IC	Unité	112,000
Classe USD IC50	Unité	102,000
Classe USD LD	Unité	2 002,514
Classe USD TFC	Unité	24,000
Classe USD XC	Unité	549 529,200

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

ICE BofA Non-Financial Developed Markets High Yield Constrained (4PM) USD (1^{er} janvier 2023 - 27 février 2023)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	66,329
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	99,450
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	92,948

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 27 février 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

DWS Invest Global High Yield Corporates

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

ICE BofA Non-Financial Dev Markets High Yield Constrained 100 % USD hedged (28 février 2023 - 31 décembre 2023)

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	91,314
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	104,915
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	97,440

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 28 janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 37 095 662,51 dollars américains. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse	CHF	0,838100	= USD	1
Euro	EUR	0,903342	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,785299	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Global High Yield Corporates

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source).....	USD	7 652 471,85	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source).....	USD	157 479,29	
3. Autres revenus.....	USD	76,87	
dont :			
autres.....	USD	76,87	
Total des revenus.....	USD	7 810 028,01	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion.....	USD	-220 639,82	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-240 186,54	
Revenus découlant du plafond de charges.....	USD	44 626,86	
Commission d'administration.....	USD	-25 080,14	
2. Rémunération du dépositaire.....	USD	-2 636,32	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication.....	USD	-27 135,30	
4. Taxe d'abonnement.....	USD	-52 646,77	
5. Autres dépenses.....	USD	-36 258,73	
dont :			
Frais de distribution.....	USD	-23 609,41	
autres.....	USD	-12 649,32	
Total des dépenses.....	USD	-339 316,94	
III. Revenus ordinaires, nets.....	USD	7 470 711,07	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées.....	USD	-3 712 915,05	
Résultat des opérations de vente.....	USD	-3 712 915,05	
V. Résultat d'exercice.....	USD	3 757 796,02	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH50 0,44 % par an,	classe CHF XCH 0,31 % par an,
classe FCH 0,81 % par an,	classe ICH 0,55 % par an,
classe TFCH 0,79 % par an,	classe XCH 0,32 % par an,
classe GBP TFDQH 0,80 % par an,	classe USD FC 0,78 % par an,
classe USD IC 0,53 % par an,	classe USD IC50 0,41 % par an,
classe USD LD 1,22 % par an,	classe USD TFC 0,74 % par an,
classe USD XC 0,28 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 0,00 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice.....	USD	119 864 272,10
1. Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire.....	USD	-7 170,31
2. Encaissement (net).....	USD	-19 289 523,68
3. Régularisation des revenus / dépenses.....	USD	3 613 772,35
4. Revenus ordinaires, nets.....	USD	7 470 711,07
5. Plus-values / moins-values réalisées.....	USD	-3 712 915,05
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées.....	USD	11 408 734,67
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice.....	USD	119 347 881,15

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus).....	USD	-3 712 915,05
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières.....	USD	-4 068 966,90
Opérations de change (à terme).....	USD	356 051,85

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF ICH50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF XCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ICH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe XCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP TFDQH

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	GBP	0,67
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	GBP	1,05
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	GBP	1,04
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	GBP	1,31

DWS Invest Global High Yield Corporates

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LD

Type	Au	Devisé	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	4,50

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	USD	119 347 881,15	
2022	USD	119 864 272,10	
2021	USD	134 434 883,92	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe CHF ICH50	CHF	102,99
	Classe CHF XCH	CHF	113,22
	Classe FCH	EUR	113,72
	Classe ICH	EUR	105,48
	Classe TFCH	EUR	108,57
	Classe XCH	EUR	117,74
	Classe GBP TFDQH	GBP	88,12
	Classe USD FC	USD	132,53
	Classe USD IC	USD	114,70
	Classe USD IC50	USD	115,30
	Classe USD LD	USD	100,19
	Classe USD TFC	USD	123,36
	Classe USD XC	USD	136,91
	2022	Classe CHF ICH50	CHF
Classe CHF XCH		CHF	104,78
Classe FCH		EUR	103,65
Classe ICH		EUR	95,85
Classe TFCH		EUR	99,28
Classe XCH		EUR	106,77
Classe GBP TFDQH		GBP	83,01
Classe USD FC		USD	118,26
Classe USD IC		USD	102,09
Classe USD IC50		USD	102,51
Classe USD LD		USD	93,95
Classe USD TFC		USD	110,04
Classe USD XC		USD	121,55
2021		Classe CHF ICH50	CHF
	Classe CHF XCH	CHF	119,46
	Classe FCH	EUR	118,23
	Classe ICH	EUR	109,07
	Classe TFCH	EUR	113,23
	Classe XCH	EUR	121,21
	Classe GBP TFDQH	GBP	98,60
	Classe USD FC	USD	132,05
	Classe USD IC	USD	113,72
	Classe USD IC50	USD	113,94
	Classe USD LD	USD	109,95
	Classe USD TFC	USD	122,83
	Classe USD XC	USD	135,10

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollars américains.

DWS Invest Global High Yield Corporates

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel »); ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Global Infrastructure

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de DWS Invest Global Infrastructure consiste à générer une plus-value récurrente. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs dont l'activité principale se concentre sur le segment des infrastructures au niveau mondial. Le segment des infrastructures comprend les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et de la communication ainsi que les infrastructures à caractère social. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements*. Au cours de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une moins-value de 2,5 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les valeurs d'infrastructure mondiales ont sous-performé le marché des actions plus large, mesuré par l'indice MSCI World, car l'environnement en 2023 était principalement caractérisé par des taux d'intérêt plus élevés. La hausse des taux d'intérêt a pesé sur certains sous-secteurs d'infrastructures plus sensibles aux taux d'intérêt, comme le secteur des services aux collectivités et des services de communication.

DWS Invest Global Infrastructure

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0329760770	-2,5 %	21,3 %	40,6 %
Classe FC	LU0329760937	-1,7 %	24,1 %	45,9 %
Classe FCH (P)	LU0813335303	-1,1 %	11,0 %	31,8 %
Classe FD	LU1222730084	-1,8 %	24,1 %	45,9 %
Classe FDH (P)	LU1222730241	-1,1 %	11,0 %	30,3 %
Classe IC	LU1466055321	-1,6 %	24,8 %	47,3 %
Classe ID	LU1466055594	-1,6 %	24,8 %	47,3 %
Classe IDH (P)	LU1217772315	-0,9 %	11,6 %	32,8 %
Classe LCH (P)	LU1560646298	-1,9 %	8,3 %	26,7 %
Classe LD	LU0363470237	-2,5 %	21,4 %	40,6 %
Classe LDH (P)	LU1277647191	-1,8 %	8,4 %	26,6 %
Classe LDM	LU2632499682	-0,4 % ¹⁾	-	-
Classe NC	LU0329760853	-3,2 %	18,8 %	35,7 %
Classe ND	LU1973715284	-3,0 %	19,5 %	0,7 % ²⁾
Classe NDQ	LU2437447761	-3,0 %	-14,7 % ³⁾	--
Classe PFC	LU1648271861	-3,6 %	17,6 %	33,5 %
Classe PFD	LU2194936147	-3,5 %	17,9 %	18,4 % ⁴⁾
Classe PFDQ	LU2437447845	-3,7 %	-16,0 % ³⁾	-

Pour simplifier, la plupart des classes d'actifs ont dépassé les attentes pour l'année sous revue, car il était globalement attendu que les États-Unis (et d'autres régions du monde) entrent en récession. Néanmoins, 2023 a été une année volatile pour les placements plus risqués. Les actions mondiales ont enregistré une solide croissance, en grande partie grâce à la forte hausse de certaines actions technologiques jusqu'à la fin de l'année. Les banques centrales se sont principalement resserrées, mais ont semblé relâcher un peu la pression vers la fin de l'année. Les taux d'intérêt à plus long terme ont augmenté sur les plans réel et nominal, ce qui a eu un impact négatif, mais ils ont commencé à baisser au cours des deux derniers mois de l'année. Les États-Unis

ont survécu à un bref intermède de crise dans le secteur bancaire, à une impasse sur le plafond de la dette et à un intense bras de fer politique sur l'élaboration du budget. La reprise économique attendue en Chine n'a pas eu lieu, malgré plusieurs aides au démarrage. L'économie s'est même contractée dans certains secteurs. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est poursuivi sans qu'aucune des deux parties n'obtienne de réels avantages. Plus tard dans l'année, le conflit au Proche-Orient s'est ravivé.

Dans ce contexte, les valeurs d'infrastructure mondiales ont été nettement à la traîne par rapport à l'indice MSCI World. Après un bon début d'année, le secteur des infrastructures a atteint début février son plus haut niveau

pour 2023, avant de se replier sous l'influence de la hausse des taux d'intérêt. Lorsque la pression sur les taux d'intérêt a commencé à s'atténuer en mars, en raison des inquiétudes concernant la croissance économique et d'une brève crise bancaire, les actions d'infrastructure ont atteint le creux de la vague et ont commencé à remonter. Après avoir oscillé entre le positif et le négatif pendant une grande partie du printemps et de l'été, le secteur des infrastructures a de nouveau baissé lorsque les taux d'intérêt ont de nouveau augmenté. De juillet à octobre, le rendement des obligations d'État américaines à 10 ans a grimpé de plus de 100 points de base pour atteindre environ 5 %. Début octobre, les actions d'infrastructure ont atteint leur plus bas niveau de l'année, avant de se redresser nettement jusqu'à la fin de l'année. Dans l'ensemble, nous avons été impressionnés par la robustesse de l'économie au sens large dans un contexte de hausse des taux d'intérêt, qui a toutefois pesé sur certains secteurs plus sensibles à ces taux, comme ceux des services aux collectivités et des services de communication.

La performance du secteur des infrastructures a été mitigée, avec des gains en Europe, au Japon et (dans une moindre mesure) en Australie, contrebalancés par des rendements nominaux négatifs en Asie et dans la région Amériques. Dans la région Amériques, c'est le secteur des transports qui s'est le mieux comporté. Il comprenait principalement des aéroports d'Amérique latine, les actions du secteur aérien mondial ayant connu une forte reprise en

DWS Invest Global Infrastructure

Performance des classes d'actions (en EUR) (suite)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe TFC	LU1663931324	-1,7 %	24,1 %	45,9 %
Classe TFCH (P)	LU1663931597	-1,1 %	10,9 %	31,2 %
Classe TFD	LU1663931670	-1,7 %	24,1 %	46,0 %
Classe CHF FDH (P) ¹¹⁾	LU1277646979	-3,1 %	7,9 %	26,5 %
Classe CHF LCH ¹¹⁾	LU0616865175	-4,3 %	18,0 %	35,2 %
Classe GBP D RD ¹²⁾	LU1054338162	-3,5 %	19,3 %	40,4 %
Classe GBP DH (P) RD ¹²⁾	LU1222731132	0,3 %	14,2 %	36,1 %
Classe SEK FC1000 ¹³⁾	LU2319550385	-1,3 %	25,1 % ⁵⁾	-
Classe SEK FCH (P) ¹³⁾	LU1278214884	-1,1 %	10,9 %	30,4 %
Classe SEK FDH(P) ¹³⁾	LU1557078950	9,8 %	29,2 %	25,4 % ⁶⁾
Classe SEK LCH (P) ¹³⁾	LU1278222390	-1,8 %	8,5 %	26,1 %
Classe SGD LDMH (P) ¹⁴⁾	LU1054338089	-0,9 %	12,8 %	36,0 %
Classe USD FC ¹⁵⁾	LU0329761745	1,8 %	11,7 %	41,1 %
Classe USD FDM ¹⁵⁾	LU1277647274	1,7 %	11,7 %	41,0 %
Classe USD IC ¹⁵⁾	LU2356196878	1,9 %	-1,2 % ⁷⁾	-
Classe USD IC250 ¹⁵⁾	LU2046587650	2,2 %	13,2 %	17,6 % ⁸⁾
Classe USD ICH (P)100 ¹⁵⁾	LU2140577607	1,5 %	18,6 %	24,8 % ⁹⁾
Classe USD ID ¹⁵⁾	LU1277647357	1,9 %	12,3 %	41,6 %
Classe USD ID250 ¹⁵⁾	LU2046587734	2,2 %	13,2 %	2,5 % ⁸⁾
Classe USD IDQ ¹⁵⁾	LU1982201169	1,9 %	12,4 %	5,2 % ²⁾
Classe USD LC ¹⁵⁾	LU0329761661	1,0 %	9,2 %	35,9 %
Classe USD LCH (P) ¹⁵⁾	LU1222731306	0,4 %	14,8 %	40,3 %
Classe USD LD ¹⁵⁾	LU1277647431	1,0 %	9,2 %	35,8 %
Classe USD LDMH (P) ¹⁵⁾	LU1225178372	0,4 %	14,9 %	40,7 %
Classe USD TFCH (P) ¹⁵⁾	LU2293007097	1,3 %	16,5 % ¹⁰⁾	-

¹⁾ Classe LDM lancée le 31 juillet 2023

²⁾ Classes ND et USD IDQ lancées le 7 mai 2019

³⁾ Classes NDQ et PFDQ lancées le 22 avril 2022

⁴⁾ Classe PFD lancée le 31 août 2020

⁵⁾ Classe SEK FC1000 lancée le 15 avril 2021

⁶⁾ Classe SEK FDH (P), dernier calcul de la valeur liquidative le 4 mai 2021

⁷⁾ Classe USD IC lancée le 15 juillet 2021

⁸⁾ Classes USD IC250 et USD ID250 lancées le 16 septembre 2019

⁹⁾ Classe USD ICH (P)100 lancée le 15 avril 2020

¹⁰⁾ Classe USD TFCH (P) lancée le 15 février 2021

¹¹⁾ en CHF

¹²⁾ en GBP

¹³⁾ en SEK

¹⁴⁾ en SGD

¹⁵⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

DWS Invest Global Infrastructure

Dernier prix de la classe d'actions (en SEK)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe SEK FDH (P)	LU1557078950	1 071,24

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 4 mai 2021

début d'année, soutenue par la robustesse persistante du trafic de passagers. Le secteur de l'énergie midstream a enregistré une plus-value modérée pendant la période sous revue. Les fondamentaux étaient solides et la consolidation dans le segment de l'énergie a progressé rapidement. Les prix des matières premières ont évolué de manière inégale. Alors que les prix du gaz naturel ont été mis sous pression par une offre excédentaire et une météo inhabituellement douce, le prix du pétrole a fluctué sous l'influence des baisses de la production de l'OPEP+ d'une part et des inquiétudes géopolitiques d'autre part. Les sous-secteurs des services aux collectivités et de communications dans la région Amériques ont tous deux dû faire face à des conditions difficiles (hausse des taux d'intérêt) qui ont pesé sur la performance. En Europe, le secteur des transports a connu un bon début d'année, aidé par l'amélioration du climat mondial et des tendances solides en matière de transport, ainsi que par l'amélioration des perspectives macroéconomiques de la zone euro. Les actions de communication et les actions d'infrastructure britanniques ont également progressé. Les actions de services aux collectivités en Europe continentale ont sous-performé leurs homologues de la région, mais surperformé leurs homologues d'Amérique du Nord et du Sud. En Asie-Pacifique, au Japon et en Australie, les actions d'infrastructure sont restées stables, mais l'Asie (hors Japon) a enregistré un recul, les inquiétudes générales concernant l'économie chinoise ayant entraîné une

forte baisse des actions dans la région.

Au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2023, la performance relative du compartiment a été caractérisée par une sélection d'actions et une structure sectorielle défavorables. En ce qui concerne la structure sectorielle, le principal facteur négatif au cours de l'année sous revue a été la sous-pondération moyenne du secteur des transports européen et du secteur de l'énergie midstream dans la région Amériques, ces deux secteurs ayant surperformé. Cela a été partiellement compensé par la surpondération du secteur européen des services aux collectivités, qui a également été caractérisé par une surperformance. Parallèlement, la sélection de titres positive au Royaume-Uni a été plus que contrebalancée par une sélection négative dans les services aux collectivités européens et le secteur de l'énergie midstream dans la région Amériques. Parmi les titres individuels, la contribution négative la plus importante à la performance est venue du spécialiste danois de l'énergie éolienne offshore Ørsted, qui a été pénalisé pendant une grande partie de l'année par des inquiétudes quant à son potentiel d'appréciation, des taux d'intérêt plus élevés et des hausses de coûts. Le recul s'est accéléré au second semestre, notamment fin août, après l'annonce par Ørsted de dépréciations sur trois projets éoliens offshore aux États-Unis (Ocean Wind 1 dans le New Jersey, Sunrise Wind à New York et Revolution Wind dans le Connecticut).

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Infrastructure

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Énergie	689 943 058,19	26,34
Secteur financier	368 504 728,32	14,07
Industrie	454 477 598,12	17,35
Services aux collectivités	1 088 559 479,07	41,58
Total actions	2 601 484 863,70	99,34
2. Dérivés	184 795,42	0,01
3. Avoirs bancaires	16 017 661,64	0,61
4. Autres éléments d'actif	8 717 590,27	0,33
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 237 353,33	0,05
II. Engagements		
1. Autres engagements	-3 852 759,63	-0,15
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-4 972 807,10	-0,19
III. Actif du fonds	2 618 816 697,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Infrastructure

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							2 601 484 863,70	99,34
Actions								
APA Group	Unité	7 961 652	7 961 652		AUD	8,54	41 867 262,51	1,60
Enbridge, Inc.	Unité	4 969 283	790 710	2 271 812	CAD	47,6	161 556 474,63	6,17
Hydro One Ltd	Unité	997 266	1 002 206	4 940	CAD	39,3	26 768 697,98	1,02
Keyera Corp.	Unité	2 319 939	2 064 993	339 120	CAD	31,885	50 522 713,95	1,93
Pembina Pipeline Corp.	Unité	2 290 614	590 673	1 167 166	CAD	45,46	71 122 174,56	2,72
Pembina Pipeline Corp.	Unité	52 196	52 196		CAD	44,83	1 598 194,55	0,06
Aena SME SA	Unité	230 072	285 534	55 462	EUR	164,7	37 892 858,40	1,45
Cellnex Telecom SA	Unité	2 812 668	840 790	1 646 534	EUR	35,7	100 412 247,60	3,83
Ferrovial SE	Unité	1 698 381	2 306 041	607 660	EUR	33,06	56 148 475,86	2,14
Terna Rete Elettrica Nazionale SpA	Unité	10 018 622	794 870	3 425 095	EUR	7,556	75 700 707,83	2,89
Vinci SA	Unité	1 450 508	915 422	640 171	EUR	113,86	165 154 840,88	6,31
National Grid PLC	Unité	15 298 116	4 705 700	3 884 657	GBP	10,58	186 183 322,32	7,11
Severn Trent PLC	Unité	394 419	559 930	165 511	GBP	25,794	11 703 063,85	0,45
SSE PLC	Unité	1 186 305	895 570	636 835	GBP	18,68	25 491 206,50	0,97
United Utilities Group PLC	Unité	967 368	1 455 810	488 442	GBP	10,599	11 794 755,11	0,45
China Gas Holdings Ltd.	Unité	2 875 000	4 785 800	14 317 000	HKD	7,71	2 562 427,41	0,10
China Resources Gas Group Ltd.	Unité	4 402 400	4 455 200	9 017 300	HKD	25,6	13 028 331,75	0,50
China Tower Corp., Ltd.	Unité	257 774 000	20 646 000	97 690 000	HKD	0,82	24 434 997,94	0,93
ENN Energy Holdings Ltd	Unité	2 455 900	2 339 400	684 200	HKD	57,5	16 324 424,04	0,62
Hong Kong & China Gas Co., Ltd.	Unité	20 639 000	14 557 000	34 615 000	HKD	5,98	14 267 542,63	0,55
Kunlun Energy Co., Ltd.	Unité	22 842 000	17 038 000	6 010 000	HKD	7,04	18 589 432,42	0,71
Japan Airport Terminal Co., Ltd.	Unité	249 400	255 700	6 300	JPY	6 211	9 889 380,52	0,38
Tokyo Gas Co., Ltd.	Unité	1 511 000	507 200	345 400	JPY	3 238	31 235 784,51	1,19
Ameren Corp.	Unité	191 316	147 520	1 124 094	USD	72,01	12 445 040,26	0,48
American Tower Corp.	Unité	1 092 940	345 920	350 599	USD	216,46	213 710 656,23	8,16
Atmos Energy Corp.	Unité	522 813	81 270	379 757	USD	115,53	54 562 386,08	2,08
CenterPoint Energy, Inc.	Unité	3 090 843	296 090	1 573 706	USD	28,42	79 351 149,44	3,03
Cheniere Energy, Inc.	Unité	198 329	17 650	320 626	USD	171,1	30 654 090,46	1,17
Crown Castle, Inc.	Unité	663 360	311 488	671 849	USD	115,55	69 242 291,70	2,64
DT Midstream, Inc.	Unité	658 362	679 782	21 420	USD	54,92	32 662 354,45	1,25
Edison International	Unité	1 207 280	1 258 530	51 250	USD	71,23	77 682 492,79	2,97
Equitrans Midstream Corp.	Unité	468 869	475 710	6 841	USD	10,15	4 299 022,96	0,16
Eversource Energy	Unité	882 430	909 730	27 300	USD	61,5	49 023 869,00	1,87
Exelon Corp.	Unité	2 618 493	2 280 842	1 639 971	USD	35,72	84 491 898,85	3,23
GFL Environmental, Inc.	Unité	476 860	493 650	16 790	USD	34,77	14 977 791,76	0,57
Grupo Aeroportuario del Pacifico SAB de CV -ADR-	Unité	94 129	44 730	134 804	USD	172,45	14 663 540,62	0,56
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV -ADR-	Unité	10 014	9 168	85 534	USD	293,58	2 655 744,29	0,10
Kinder Morgan, Inc.	Unité	2 425 059	1 343 520	1 075 831	USD	17,63	38 621 294,34	1,47
NiSource, Inc.	Unité	3 425 291	1 045 589	946 982	USD	26,39	81 656 181,41	3,12
ONEOK, Inc.	Unité	1 960 277	1 126 580	471 063	USD	70,39	124 646 650,46	4,76
PG&E Corp.	Unité	6 320 173	2 574 347	2 519 164	USD	18,025	102 909 730,92	3,93
SBA Communications Corp.	Unité	373 490	89 460	186 132	USD	253,57	85 551 780,39	3,27
Sempra Energy	Unité	1 955 544	1 206 242	522 711	USD	74,37	131 376 466,39	5,02
Targa Resources Corp.	Unité	944 023	1 310 573	366 550	USD	86,4	73 679 814,02	2,81
Union Pacific Corp.	Unité	127 270	129 940	2 670	USD	245,7	28 247 720,25	1,08
Williams Cos, Inc.	Unité	1 273 418	57 900	4 068 851	USD	34,88	40 123 578,88	1,53
Total du portefeuille-titres							2 601 484 863,70	99,34
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							184 795,42	0,01
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
CHF/AUD 0,1 million							485,04	0,00
CHF/EUR 2,0 millions							76 124,91	0,01
CHF/GBP 0,2 million							7 271,08	0,00
CHF/JPY 0,1 million							49,39	0,00
CHF/USD 1,2 million							55 790,02	0,00
SEK/AUD 0,6 million							248,36	0,00
SEK/CAD 4,8 millions							2 957,74	0,00
SEK/EUR 6,9 millions							15 913,17	0,00
SEK/GBP 3,6 millions							8 406,81	0,00
SEK/JPY 0,7 million							-489,16	0,00
SEK/USD 23,2 millions							73 677,30	0,00
SGD/AUD 0,1 million							-1 914,58	0,00
SGD/CAD 1,1 million							-12 011,26	0,00
SGD/EUR 1,5 million							1 644,08	0,00
SGD/GBP 0,8 million							1 449,16	0,00
SGD/HKD 0,3 million							2 982,96	0,00
SGD/JPY 0,1 million							-3 285,32	0,00
SGD/USD 4,9 millions							40 610,32	0,00

DWS Invest Global Infrastructure

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,1 million							1 708,69	0,00
CHF/USD 0,1 million							95,25	0,00
GBP/EUR 0,9 million							1 388,45	0,00
GBP/USD 3,3 millions							-3 302,56	0,00
SEK/EUR 0,1 million							122,81	0,00
SEK/USD 0,7 million							1 383,62	0,00
SGD/USD 0,3 million							-79,22	0,00
USD/EUR 12,5 millions							-6 781,70	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
CHF/CAD 0,4 million							3 838,59	0,00
CHF/DKK 0,1 million							273,64	0,00
CHF/HKD 0,6 million							3 698,23	0,00
CHF/MXN 0,4 million							590,84	0,00
EUR/AUD 1,8 million							-24 102,09	0,00
EUR/CAD 12,0 millions							-148 247,51	0,00
EUR/DKK 2,4 millions							-9,42	0,00
EUR/GBP 4,7 millions							11 974,84	0,00
EUR/HKD 20,8 millions							31 224,82	0,00
EUR/JPY 185,1 millions							-40 080,41	0,00
EUR/MXN 13,9 millions							-6 600,90	0,00
EUR/USD 33,2 millions							327 500,72	0,01
GBP/AUD 0,2 million							-2 209,27	0,00
GBP/CAD 1,0 million							-13 878,85	0,00
GBP/HKD 1,8 million							2 548,13	0,00
GBP/JPY 16,3 millions							-3 616,65	0,00
SEK/DKK 0,1 million							485,87	0,00
SEK/HKD 1,0 million							4 788,13	0,00
SEK/MXN 0,6 million							545,70	0,00
SGD/MXN 0,8 million							-312,07	0,00
USD/AUD 1,2 million							-22 933,64	0,00
USD/CAD 7,9 millions							-151 151,50	-0,01
USD/DKK 0,7 million							-1 047,19	0,00
USD/GBP 0,6 million							-7 463,14	0,00
USD/HKD 13,2 millions							3 360,26	0,00
USD/JPY 116,0 millions							-32 774,28	0,00
USD/MXN 7,9 millions							-8 079,58	0,00
Positions clôturées								
EUR/CAD 0,2 million							-2 107,18	0,00
USD/AUD 0,1 million							-870,76	0,00
USD/CAD 0,3 million							-2 359,49	0,00
USD/DKK 0,3 million							-443,56	0,00
USD/HKD 0,6 million							137,47	0,00
USD/JPY 6,6 millions							-1 601,32	0,00
USD/MXN 0,9 million							-728,37	0,00
Avoirs bancaires							16 017 661,64	0,61
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						3 192 860,99	0,12
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	27 712					3 718,41	0,00
Couronne suédoise	SEK	1 551 979					139 472,19	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	354 448					218 255,93	0,01
Livre sterling	GBP	113 848					130 960,93	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	4 851 013					560 779,09	0,02
Yen japonais	JPY	33 508 498					213 927,23	0,01
Dollar canadien	CAD	190 994					130 450,19	0,00
Peso mexicain	MXN	52 707					2 816,88	0,00
Dollar néo-zélandais	NZD	7 384					4 224,09	0,00
Franc suisse	CHF	126 650					136 509,24	0,01
Dollar de Singapour	SGD	235 234					161 006,60	0,01
Dollar américain	USD	12 312 812					11 122 679,87	0,42
Autres éléments d'actif							8 717 590,27	0,33
Droits à dividende/à distribution							7 906 397,48	0,30
Frais de placement reportés *							797 470,89	0,03
Autres actifs							13 721,90	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							1 237 353,33	0,05

DWS Invest Global Infrastructure

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Total des éléments d'actif **							2 628 140 745,34	100,35
Autres engagements							-3 852 759,63	-0,15
Engagements découlant des coûts							-3 852 759,63	-0,15
Engagements découlant d'opérations sur actions							-4 972 807,10	-0,19
Total des engagements							-9 324 047,71	-0,35
Actif du fonds							2 618 816 697,63	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF FDH (P)	CHF	102,12
Classe CHF LCH	CHF	176,05
Classe FC	EUR	208,60
Classe FCH (P)	EUR	130,35
Classe FD	EUR	102,31
Classe FDH (P)	EUR	91,79
Classe IC	EUR	143,48
Classe ID	EUR	110,95
Classe IDH (P)	EUR	96,12
Classe LC	EUR	184,44
Classe LCH (P)	EUR	121,88
Classe LD	EUR	148,54
Classe LDH (P)	EUR	98,51
Classe LDM	EUR	97,66
Classe NC	EUR	164,28
Classe ND	EUR	100,72
Classe NDQ	EUR	80,45
Classe PFC	EUR	123,35
Classe PFD	EUR	107,70
Classe PFDQ	EUR	79,33
Classe TFC	EUR	138,26
Classe TFCH (P)	EUR	120,87
Classe TFD	EUR	112,00
Classe GBP D RD	GBP	134,41
Classe GBP DH (P) RD	GBP	99,91
Classe SEK FC1000	SEK	1 250,77
Classe SEK FCH (P)	SEK	1 418,09
Classe SEK LCH (P)	SEK	1 334,86
Classe SGD LDMH (P)	SGD	7,20
Classe USD FC	USD	153,55
Classe USD FDM	USD	116,88
Classe USD IC	USD	98,83
Classe USD IC250	USD	117,65
Classe USD ICH(P)100	USD	124,84
Classe USD ID	USD	119,72
Classe USD ID250	USD	102,48
Classe USD IDQ	USD	105,23
Classe USD LC	USD	161,87
Classe USD LCH (P)	USD	141,20
Classe USD LD	USD	110,67
Classe USD LDMH (P)	USD	118,50
Classe USD TFCH (P)	USD	116,53
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF FDH (P)	Unité	20 058,576
Classe CHF LCH	Unité	9 571,260
Classe FC	Unité	383 892,824
Classe FCH (P)	Unité	16 489,000
Classe FD	Unité	111 589,000
Classe FDH (P)	Unité	157 703,000
Classe IC	Unité	2 545 994,000
Classe ID	Unité	283 451,000
Classe IDH (P)	Unité	219 367,000
Classe LC	Unité	2 469 735,964
Classe LCH (P)	Unité	71 622,882
Classe LD	Unité	5 093 082,127
Classe LDH (P)	Unité	31 435,752
Classe LDM	Unité	4 069,117

DWS Invest Global Infrastructure

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Classe NC	Unité	484 294,631
Classe ND	Unité	95 334,010
Classe NDQ	Unité	12 808,050
Classe PFC	Unité	279 555,000
Classe PFD	Unité	70 797,000
Classe PFDQ	Unité	408 813,000
Classe TFC	Unité	476 562,152
Classe TFCH (P)	Unité	154 760,846
Classe TFD	Unité	41 275,000
Classe GBP D RD	Unité	13 603,636
Classe GBP DH (P) RD	Unité	52 493,190
Classe SEK FC1000	Unité	103,000
Classe SEK FCH (P)	Unité	25 145,000
Classe SEK LCH (P)	Unité	3 576,000
Classe SGD LDMH (P)	Unité	1 230 039,201
Classe USD FC	Unité	398 397,418
Classe USD FDM	Unité	1 237 833,168
Classe USD IC	Unité	123 260,000
Classe USD IC250	Unité	1 604 636,000
Classe USD ICH(P)100	Unité	269 260,000
Classe USD ID	Unité	32 633,000
Classe USD ID250	Unité	799 284,000
Classe USD IDQ	Unité	468 807,000
Classe USD LC	Unité	327 081,412
Classe USD LCH (P)	Unité	75 538,469
Classe USD LD	Unité	105 122,664
Classe USD LDMH (P)	Unité	44 011,792
Classe USD TFCH (P)	Unité	1 511,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
DJ Brookfield Global Infrastructure Net total en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	97,936
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	109,930
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	101,972

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro. Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes d'actions à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Bofa Securities Europe S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, J.P. Morgan SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	18,711075	= EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,747987	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

DWS Invest Global Infrastructure

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Global Infrastructure

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 100 663 573,72
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 71,43
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 610 776,89
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -18 255 006,86
5. Autres revenus	EUR 5 002,24
Total des revenus	EUR 83 024 417,42
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -29 580 526,63
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -29 470 395,27
Commission d'administration	EUR -110 131,36
2. Rémunération du dépositaire	EUR -147 251,49
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -146 071,84
4. Taxe d'abonnement	EUR -975 035,96
5. Autres dépenses	EUR -1 942 911,34
dont :	
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -1 057 582,62
autres	EUR -885 328,72
Total des dépenses	EUR -32 791 797,26
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 50 232 620,16
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -117 144 299,23
Résultat des opérations de vente	EUR -117 144 299,23
V. Résultat d'exercice	EUR -66 911 679,07

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF FDH (P) 0,85 % par an,	classe CHF LCH 1,62 % par an,
classe FC 0,84 % par an,	classe FCH (P) 0,86 % par an,
classe FD 0,84 % par an,	classe FDH (P) 0,86 % par an,
classe IC 0,65 % par an,	classe ID 0,65 % par an,
classe IDH (P) 0,67 % par an,	classe LC 1,59 % par an,
classe LCH (P) 1,61 % par an,	classe LD 1,59 % par an,
classe LDH (P) 1,61 % par an,	classe LDM 0,71 % ³⁾ ,
classe NC 2,29 % par an,	classe ND 2,09 % par an,
classe NDQ 2,09 % par an,	classe PFC 2,76 % par an,
classe PFD 2,67 % par an,	classe PFDQ 2,87 % par an,
classe TFC 0,83 % par an,	classe TFCH (P) 0,86 % par an,
classe TFD 0,82 % par an,	classe GBP D RD 0,83 % par an,
classe GBP DH (P) RD 0,89 % par an,	classe FC1000 0,52 % par an,
classe SEK FCH (P) 0,87 % par an,	classe SEK LCH (P) 1,62 % par an,
classe SGD LDMH (P) 1,62 % par an,	classe USD FC 0,83 % par an,
classe USD FDM 0,84 % par an,	classe USD IC 0,67 % par an,
classe USD IC250 0,40 % par an,	classe USD ICH(P)100 0,53 % par an,
classe USD ID 0,65 % par an,	classe USD ID250 0,40 % par an,
classe USD IDQ 0,65 % par an,	classe USD LC 1,59 % par an,
classe USD LCH (P) 1,61 % par an,	classe USD LD 1,59 % par an,
classe USD LDMH (P) 1,625 % par an,	classe USD TFCH (P) 0,85 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

³⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 2 085 314,71 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice		EUR	3 277 693 235,21
Distribution pour l'exercice précédent /			
1. Distribution intermédiaire	EUR	-55 320 466,12	
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	-530 422 698,58	
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	7 030 128,61	
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	50 232 620,16	
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-117 144 299,23	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-13 251 822,42	

II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice		EUR	2 618 816 697,63
------------------------------------------------------------	--	-----	------------------

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 224 661,32 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-117 144 299,23
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-117 811 001,85	
Opérations de change (à terme)	EUR	666 702,62	

DWS Invest Global Infrastructure

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF FDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	CHF	4,68

Classe CHF LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,67

Classe FDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,16

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	5,06

Classe IDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,35

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	6,80

Classe LDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,48

Classe LDM

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 août 2023	EUR	0,48
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,48
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	EUR	0,46
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	EUR	0,48

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,63

Classe NDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	2,20
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,79
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,79
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,79

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,96

Classe PFDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	2,11
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,76
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,76
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,76

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	5,11

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	6,14

Classe GBP DH (P) RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	4,49

DWS Invest Global Infrastructure

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe SEK1000

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SEK FCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SEK LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SGD LDMH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 février 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	19 juin 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 août 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	SGD	0,05

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FDM

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,35

Classe USD IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD IC250

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD ICH(P)100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	5,33

Classe USD ID250

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	4,56

Classe USD IDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	2,95
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,38
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	1,08
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,41

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	4,95

Classe USD LDMH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,35
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,35

Classe USD TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Global Infrastructure

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice						
2023	EUR	2 618 816 697,63	Classe PFD	EUR	116,49	
2022	EUR	3 277 693 235,21	Classe PFDQ	EUR	86,83	
2021	EUR	2 115 413 643,73	Classe TFC	EUR	140,72	
Valeur liquidative en fin d'exercice						
2023	Classe CHF FDH (P)	CHF	102,12	Classe TFCH (P)	EUR	122,18
	Classe CHF LCH	CHF	176,05	Classe TFD	EUR	118,87
	Classe FC	EUR	208,60	Classe GBP D RD	GBP	145,04
	Classe FCH (P)	EUR	130,35	Classe GBP DH (P) RD	GBP	103,88
	Classe FD	EUR	102,31	Classe SEK FC1000	SEK	1 267,78
	Classe FDH (P)	EUR	91,79	Classe SEK FCH (P)	SEK	1 433,29
	Classe IC	EUR	143,48	Classe SEK LCH (P)	SEK	1 358,91
	Classe ID	EUR	110,95	Classe SGD LDMH (P)	SGD	7,88
	Classe IDH (P)	EUR	96,12	Classe USD FC	USD	150,90
	Classe LC	EUR	184,44	Classe USD FDM	USD	119,12
	Classe LCH (P)	EUR	121,88	Classe USD IC	USD	96,95
	Classe LD	EUR	148,54	Classe USD IC250	USD	115,12
	Classe LDH (P)	EUR	98,51	Classe USD ICH(P)100	USD	123,04
	Classe LDM	EUR	97,66	Classe USD ID	USD	122,41
	Classe NC	EUR	164,28	Classe USD ID250	USD	104,51
	Classe ND	EUR	100,72	Classe USD IDQ	USD	107,91
	Classe NDQ	EUR	80,45	Classe USD LC	USD	160,29
	Classe PFC	EUR	123,35	Classe USD LCH (P)	USD	140,65
	Classe PFD	EUR	107,70	Classe USD LD	USD	114,51
	Classe PFDQ	EUR	79,33	Classe USD LDMH (P)	USD	122,29
	Classe TFC	EUR	138,26	Classe USD TFCH (P)	USD	115,07
	Classe TFCH (P)	EUR	120,87	Classe CHF FDH (P)	CHF	124,37
	Classe TFD	EUR	112,00	Classe CHF LCH	CHF	191,62
	Classe GBP D RD	GBP	134,41	Classe FC	EUR	218,20
	Classe GBP DH (P) RD	GBP	99,91	Classe FCH (P)	EUR	142,42
	Classe SEK FC1000	SEK	1 250,77	Classe FD	EUR	115,94
	Classe SEK FCH (P)	SEK	1 418,09	Classe FDH (P)	EUR	108,90
Classe SEK LCH (P)	SEK	1 334,86	Classe IC	EUR	149,52	
Classe SGD LDMH (P)	SGD	7,20	Classe ID	EUR	125,23	
Classe USD FC	USD	153,55	Classe IDH (P)	EUR	113,60	
Classe USD FDM	USD	116,88	Classe LC	EUR	195,86	
Classe USD IC	USD	98,83	Classe LCH (P)	EUR	135,28	
Classe USD IC250	USD	117,65	Classe LD	EUR	171,32	
Classe USD ICH(P)100	USD	124,84	Classe LDH (P)	EUR	118,93	
Classe USD ID	USD	119,72	Classe LDM	EUR	-	
Classe USD ID250	USD	102,48	Classe NC	EUR	176,91	
Classe USD IDQ	USD	105,23	Classe ND	EUR	117,26	
Classe USD LC	USD	161,87	Classe NDQ	EUR	-	
Classe USD LCH (P)	USD	141,20	Classe PFC	EUR	134,19	
Classe USD LD	USD	110,67	Classe PFD	EUR	126,84	
Classe USD LDMH (P)	USD	118,50	Classe PFDQ	EUR	-	
Classe USD TFCH (P)	USD	116,53	Classe TFC	EUR	144,63	
Classe CHF FDH (P)	CHF	109,94	Classe TFCH (P)	EUR	132,07	
Classe CHF LCH	CHF	184,05	Classe TFD	EUR	126,91	
Classe FC	EUR	212,31	Classe GBP D RD	GBP	146,98	
Classe FCH (P)	EUR	131,77	Classe GBP DH (P) RD	GBP	115,69	
Classe FD	EUR	108,61	Classe SEK FC1000	SEK	1 195,78	
Classe FDH (P)	EUR	96,75	Classe SEK FCH (P)	SEK	1 554,56	
Classe IC	EUR	145,76	Classe SEK LCH (P)	SEK	1 485,35	
Classe ID	EUR	117,55	Classe SGD LDMH (P)	SGD	9,01	
Classe IDH (P)	EUR	101,11	Classe USD FC	USD	164,46	
Classe LC	EUR	189,14	Classe USD FDM	USD	134,22	
Classe LCH (P)	EUR	124,18	Classe USD IC	USD	105,46	
Classe LD	EUR	159,27	Classe USD IC250	USD	124,91	
Classe LDH (P)	EUR	104,83	Classe USD ICH(P)100	USD	129,21	
Classe LDM	EUR	-	Classe USD ID	USD	138,73	
Classe NC	EUR	169,65	Classe USD ID250	USD	118,14	
Classe ND	EUR	108,44	Classe USD IDQ	USD	122,41	
Classe NDQ	EUR	87,51	Classe USD LC	USD	176,00	
Classe PFC	EUR	127,99	Classe USD LCH (P)	USD	149,30	
			Classe USD LD	USD	131,04	
			Classe USD LDMH (P)	USD	134,06	
			Classe USD TFCH (P)	USD	121,25	

DWS Invest Global Infrastructure

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Global Real Estate Securities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

DWS Invest Global Real Estate Securities investit principalement dans des actions d'entreprises cotées en bourse qui possèdent, développent ou gèrent des biens immobiliers, à condition que ces actions soient considérées comme des valeurs mobilières cessibles. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – critères ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, DWS Invest Global Real Estate Securities a enregistré une plus-value de 11,3 % par action (classe d'actions USD FC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

Les valeurs immobilières mondiales ont réalisé des rendements nominaux positifs au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2023, mais ont sousperformé le marché plus large, tel que mesuré par l'indice MSCI World.

Pour simplifier, la plupart des classes d'actifs ont dépassé les attentes pour l'année sous revue, car il était globalement attendu que les États-Unis (et d'autres régions du monde) entrent en récession. Néanmoins, 2023 a été une année volatile pour les placements plus

DWS Invest Global Real Estate Securities

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD FC	LU0507268943	11,3 %	4,9 %	24,9 %
Classe USD FC100	LU2254186161	11,6 %	6,0 %	8,7 % ¹⁾
Classe USD ID	LU1445759035	11,5 %	5,5 %	26,1 %
Classe USD LC	LU0507268869	10,4 %	2,6 %	20,2 %
Classe USD LDMH (P)	LU1316036653	11,6 %	9,9 %	26,7 %
Classe USD TFC	LU1663931753	11,3 %	4,9 %	24,8 %
Classe CHF ICH (P)100 ⁵⁾	LU2138677336	8,1 %	3,9 %	22,0 % ²⁾
Classe CHF LDH (P) ⁵⁾	LU1212621004	6,8 %	0,4 %	9,3 %
Classe CHF TFCH (P) ⁵⁾	LU2262867992	7,6 %	2,5 %	2,1 % ³⁾
Classe FC ⁶⁾	LU0507268786	7,4 %	16,6 %	29,2 %
Classe FD ⁶⁾	LU1445758904	7,4 %	16,6 %	29,1 %
Classe FDH (P) ⁶⁾	LU1316036224	9,8 %	5,6 %	17,9 %
Classe IC100 ⁶⁾	LU2615889271	8,6 ⁴⁾	–	–
Classe LD ⁶⁾	LU0507268513	6,6 %	14,0 %	24,5 %
Classe GBP DH (P) RD ⁷⁾	LU1316036497	11,3 %	8,9 %	21,8 %

¹⁾ Classe USD FC100 lancée le 1^{er} décembre 2020

²⁾ Classe CHF ICH (P)100 lancée le 15 avril 2020

³⁾ Classe CHF TFCH (P) lancée le 14 décembre 2020

⁴⁾ Classe IC100 lancée le 30 mai 2023

⁵⁾ en CHF

⁶⁾ en EUR

⁷⁾ en GBP

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

risqués. Les actions mondiales ont enregistré une solide croissance, en grande partie grâce à la forte hausse de certaines actions technologiques jusqu'à la fin de l'année. Les banques centrales se sont principalement resserrées, mais ont semblé relâcher un peu la pression vers la fin de l'année. Les taux d'intérêt à plus long terme ont augmenté sur les plans réel et nominal, ce qui a eu un impact négatif, mais ils ont commencé à baisser au cours des deux derniers mois de l'année. Les États-Unis ont survécu à un bref intermède de crise dans le secteur bancaire, à une impasse sur le plafond de la dette et à un intense bras de fer politique sur l'élaboration du budget. La reprise

économique attendue en Chine n'a pas eu lieu, malgré plusieurs aides au démarrage. L'économie s'est même contractée dans certains secteurs. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est poursuivi sans qu'aucune des deux parties n'obtienne de réels avantages. Plus tard dans l'année, le conflit au Proche-Orient s'est ravivé.

Les valeurs immobilières ont réalisé de solides bénéfices au cours de l'année sous revue, mais ont été nettement moins performantes que le marché des actions en général. Après un début d'année positif, avec de fortes hausses en janvier, le segment de l'immobilier a de nouveau reculé en février et mars, sous

l'influence des déclarations restrictives des banques centrales, de la hausse des taux d'intérêt et d'une brève crise bancaire. Les valeurs immobilières ont pu se rattraper quelque peu jusqu'à fin juillet, avant d'atteindre de nouveaux niveaux planchers en octobre, presque en même temps que le zénith des taux d'intérêt, lorsque le rendement des obligations d'État américaines à 10 ans a brièvement franchi la barre des 5 %. Après une année volatile, les valeurs immobilières ont connu une belle dernière ligne droite lorsque les conditions macroéconomiques ont changé en faveur du secteur en novembre et décembre. Il est intéressant de noter que le rendement des obligations d'État américaines à 10 ans se situait en fin d'année, à 1 point de base près, là où il avait commencé l'année (3,87 %), mais qu'il a subi des fluctuations extrêmes au cours de l'année. Sur le plan géographique, les valeurs immobilières ont surperformé en Europe, la région Amériques a essentiellement suivi la moyenne du marché, tandis que l'Asie-Pacifique était clairement à la traîne. Les plus fortes plus-values pendant la période sous revue ont été enregistrées au Royaume-Uni et en Europe continentale. Au Royaume-Uni, les grandes capitalisations (Large Caps) ont fait beaucoup mieux que les petites sociétés de niche. L'Europe continentale a été la région la plus performante, avec un bond en fin d'année lorsque les rendements ont baissé en raison du ralentissement de l'inflation et des baisses de taux d'intérêt attendues pour 2024. Dans la région Amériques, les centres de données se sont distingués comme un marché particulièrement prospère, l'euphorie autour de l'intelligence artificielle (IA) ayant donné

une forte impulsion au secteur. Les centres commerciaux régionaux ont également surperformé, car la demande et les taux de location sont restés robustes. Les secteurs de l'hôtellerie, de l'immobilier commercial et des entrepôts de location se sont également bien comportés et ont enregistré une croissance à deux chiffres au cours de l'année sous revue. En revanche, le segment de l'immobilier à bail net a été le moins performant, car la hausse du coût du capital a entraîné une baisse des acquisitions. La région Asie-Pacifique a été tirée vers le bas par l'évolution de l'Asie (hors Japon). Hong Kong, en particulier, a enregistré un fort recul en raison d'une reprise économique plus lente que prévu en Chine et de conditions difficiles sur le marché de l'immobilier commercial. Le Japon a offert un tableau mitigé, avec des hausses chez les promoteurs immobiliers et des REIT peu performants. En Australie, les actions ont gagné un peu de terrain en début d'année, car le marché s'attendait à des baisses de taux d'intérêt de la part des grandes banques centrales et une détente de la situation de l'inflation se dessinait localement.

Au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une forte performance relative grâce à une sélection d'actions positive. Celle-ci a été partiellement amoindrie par un effet légèrement négatif du positionnement sectoriel. Dans la région Amériques, la sélection de titres positive a été le principal facteur de surperformance, notamment dans les segments de l'immobilier spécialisé, de la santé, de la construction résidentielle et des centres de données. En revanche, le position-

nement sectoriel a eu un effet légèrement négatif dans cette région. La surpondération du segment performant des centres de données a contribué positivement au résultat du placement, car la demande à l'échelle du secteur a atteint un niveau record. Toutefois, cela a été très assombri par le positionnement défavorable des hôtels, de l'immobilier spécialisé, des entrepôts de location et de la construction résidentielle. En dehors des États-Unis, l'Europe continentale, l'Australie et, dans une moindre mesure, le Japon ont contribué positivement à la performance. L'Asie (hors Japon) et le Royaume-Uni ont eu un impact légèrement négatif pendant la période sous revue.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Global Real Estate Securities

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Biens de consommation durables	2 433 046,55	0,55
Secteur financier	428 579 190,19	97,62
Total actions	431 012 236,74	98,17
2. Parts de fonds		
Autres fonds	706 940,48	0,16
Total des parts de fonds	706 940,48	0,16
3. Dérivés	2 495 611,91	0,57
4. Avoirs bancaires	4 421 850,99	1,01
5. Autres éléments d'actif	2 185 554,96	0,50
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	68 283,10	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 813 715,53	-0,42
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-27 564,44	-0,01
III. Actif du fonds	439 049 198,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Global Real Estate Securities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							431 012 236,74	98,17
Actions								
Centuria Industrial REIT	Unité	473 857	528 203	54 346	AUD	3,25	1 049 764,69	0,24
Charter Hall Retail REIT	Unité	463 443	463 443		AUD	3,61	1 140 420,01	0,26
Goodman Group REIT	Unité	53 586	162 039	108 453	AUD	25,3	924 130,20	0,21
GPT Group REIT	Unité	1 256 332	971 661	218 933	AUD	4,64	3 973 595,94	0,91
Region RE Ltd Reit	Unité	1 461 253	1 123 682	699 076	AUD	2,26	2 251 101,91	0,51
Scentre Group	Unité	1 939 610	734 375	794 891	AUD	2,99	3 953 182,86	0,90
Stockland REIT	Unité	1 187 765	1 378 489	190 724	AUD	4,45	3 602 896,91	0,82
Boardwalk Real Estate Investment Trust REIT	Unité	65 248	66 408	1 160	CAD	71,34	3 519 425,62	0,80
Chartwell Retirement Residences	Unité	277 051	308 804	31 753	CAD	11,615	2 433 046,55	0,55
InterRent Real Estate Investment Trust REIT	Unité	247 765	247 765		CAD	13,23	2 478 399,33	0,56
RioCan Real Estate Investment Trust REIT	Unité	112 256	117 246	264 143	CAD	18,5	1 570 192,05	0,36
PSP Swiss Property AG	Unité	20 499	8 929	2 601	CHF	117,5	2 873 920,18	0,65
Aedifica SA	Unité	18 256	7 578	1 848	EUR	63,85	1 290 370,20	0,29
Arima Real Estate SOCIMI SA	Unité	62 245	11 332	4 150	EUR	6,35	437 548,29	0,10
CTP NV	Unité	102 871	53 396	33 887	EUR	15,34	1 746 892,25	0,40
ICADE REIT	Unité	25 124	26 825	1 701	EUR	35,76	994 567,11	0,23
Inmobiliaria Colonial Socimi SA	Unité	73 280	41 246	72 919	EUR	6,575	533 370,53	0,12
Klepierre SA REIT	Unité	164 779	66 106	23 138	EUR	24,83	4 529 250,90	1,03
Merlin Properties Socimi SA	Unité	216 504	90 088	37 333	EUR	10,11	2 423 063,96	0,55
VGP NV	Unité	6 051	2 581	1 652	EUR	105,3	705 347,81	0,16
Vonovia SE	Unité	289 433	93 029	42 330	EUR	28,54	9 144 286,24	2,08
Big Yellow Group PLC REIT	Unité	125 754	34 065	16 874	GBP	12,22	1 956 851,95	0,45
British Land Co. Plc REIT	Unité	794 356	276 365	164 633	GBP	4	4 045 889,97	0,92
Derwent London PLC REIT	Unité	51 837	19 065	7 954	GBP	23,6	1 557 818,36	0,36
Grainger PLC	Unité	854 956	221 758	110 864	GBP	2,64	2 874 171,29	0,65
Life Science Reit PLC	Unité	1 047 795	559 927	54 205	GBP	0,631	841 786,21	0,19
PRS Reit Plc	Unité	714 065	251 297	59 702	GBP	0,862	783 808,50	0,18
Segro PLC	Unité	420 999	136 830	37 893	GBP	8,951	4 798 665,62	1,09
Shaftsbury Capital PLC REIT	Unité	484 030	514 028	29 998	GBP	1,378	849 263,25	0,19
UNITE Group Plc REIT	Unité	262 676	104 617	47 555	GBP	10,44	3 492 093,38	0,80
CK Asset Holdings Ltd.	Unité	1 290 629	1 003 000	329 000	HKD	39,2	6 474 326,95	1,47
Link Reit	Unité	1 100 359	742 977	311 100	HKD	43,85	6 174 632,84	1,41
Sun Hung Kai Properties Ltd.	Unité	345 500	288 000	301 500	HKD	84,45	3 733 832,63	0,85
Activia Properties, Inc.	Unité	1 027	338	357	JPY	388 500	2 819 813,42	0,64
Daiva House REIT Investment Corp. REIT	Unité	1 739	1 739		JPY	251 700	3 093 440,05	0,70
Industrial & Infrastructure Fund Investment Corp.	Unité	3 113	1 442	742	JPY	139 600	3 071 308,53	0,70
Japan Hotel REIT Investment Corp. REIT	Unité	5 984	5 984		JPY	69 200	2 926 554,30	0,67
Japan Metropolitan Fund Invest REIT	Unité	596	3 150	2 554	JPY	101 900	429 219,41	0,10
KDX Realty Investment Corp. REIT	Unité	3 216	3 265	49	JPY	160 800	3 654 777,91	0,83
Keihanshin Building Co., Ltd.	Unité	260 800	122 600	18 900	JPY	1 422	2 620 994,38	0,60
Mitsubishi Estate Co., Ltd.	Unité	701 900	348 100	43 200	JPY	1 943	9 638 444,47	2,20
Mitsui Fudosan Co., Ltd.	Unité	210 500	50 000	19 100	JPY	3 458	5 144 415,00	1,17
Mori Trust Reit, Inc. REIT	Unité	8 847	7 936	1 214	JPY	72 500	4 533 075,37	1,03
Nippon Prologis Reit, Inc.	Unité	2 216	1 820	228	JPY	271 400	4 250 485,18	0,97
Castellum AB	Unité	249 863	137 646	30 052	SEK	144,15	3 583 160,63	0,82
Fabege AB	Unité	179 454	44 239	96 393	SEK	108,3	1 933 442,59	0,44
Fastighets AB Balder	Unité	398 911	108 392	55 886	SEK	72,06	2 859 696,54	0,65
CapitaLand Ascendas REIT	Unité	1 913 000	2 243 100	330 100	SGD	3,03	4 391 869,98	1,00
Capitaland Investment Ltd	Unité	1 699 361	1 464 300	505 800	SGD	3,16	4 068 783,72	0,93
Frasers Logistics & Commercial Trust REIT	Unité	3 077 100	1 721 400	1 795 800	SGD	1,15	2 681 213,06	0,61
Keppel DC REIT REIT	Unité	1 618 800	2 730 400	1 111 600	SGD	1,95	2 391 771,48	0,55
Mapletree Industrial Trust REIT	Unité	1 079 700	1 191 200	111 500	SGD	2,51	2 053 377,03	0,47
Agree Realty Corp. REIT	Unité	114 090	72 900	72 105	USD	63,17	7 207 065,30	1,64
American Homes 4 Rent REIT	Unité	242 829	159 667	36 124	USD	36,13	8 773 411,77	2,00
American Tower Corp.	Unité	7 556	7 556		USD	216,46	1 635 571,76	0,37
Americold Realty Trust, Inc. REIT	Unité	66 440	204 969	138 529	USD	30,48	2 025 091,20	0,46
AvalonBay Communities, Inc. REIT	Unité	85 222	42 961	30 615	USD	189,07	16 112 923,54	3,67
Brixmor Property Group, Inc. REIT	Unité	294 593	307 253	12 660	USD	23,52	6 928 827,36	1,58
CareTrust REIT, Inc. REIT	Unité	62 627	62 627		USD	22,54	1 411 612,58	0,32
CubeSmart REIT	Unité	141 346	165 808	24 462	USD	46,74	6 606 512,04	1,51
Digital Realty Trust, Inc. REIT	Unité	96 031	107 215	23 349	USD	135,63	13 024 684,53	2,97
EastGroup Properties, Inc. REIT	Unité	51 378	19 891	11 195	USD	184,28	9 467 937,84	2,16
Equinix, Inc. REIT	Unité	27 444	10 394	10 803	USD	808,25	22 181 613,00	5,05
Equity LifeStyle Properties, Inc. REIT	Unité	23 921	71 166	169 797	USD	71,17	1 702 457,57	0,39
Essential Properties Realty Trust, Inc. REIT	Unité	341 802	247 967	46 217	USD	25,87	8 842 417,74	2,01
Essex Property Trust, Inc. REIT	Unité	32 225	33 656	1 431	USD	249,77	8 048 838,25	1,83
Iron Mountain, Inc. REIT	Unité	127 525	88 656	38 515	USD	70,33	8 968 833,25	2,04
Kite Realty Group Trust REIT	Unité	263 011	205 834	194 186	USD	23,115	6 079 499,27	1,39
Omega Healthcare Investors, Inc. REIT	Unité	63 559	194 317	130 758	USD	30,89	1 963 337,51	0,45
Prologis, Inc. REIT	Unité	212 170	143 639	103 116	USD	134,73	28 585 664,10	6,51
Public Storage REIT	Unité	49 845	39 470	35 131	USD	307,07	15 305 904,15	3,49
Realty Income Corp. REIT	Unité	59 341	63 713	112 887	USD	58,04	3 444 151,64	0,78
Regency Centers Corp. REIT	Unité	35 649	35 649		USD	67,37	2 401 673,13	0,55

DWS Invest Global Real Estate Securities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Ryman Hospitality Properties, Inc. REIT	Unité	51 490	61 687	71 700	USD	110,48	5 688 615,20	1,30
Simon Property Group, Inc. REIT	Unité	107 012	122 309	92 889	USD	143,7	15 377 624,40	3,50
SL Green Realty Corp. REIT	Unité	101 444	114 721	13 277	USD	46,38	4 704 972,72	1,07
Spirit Realty Capital, Inc. REIT	Unité	141 756	209 451	67 695	USD	44,18	6 262 780,08	1,43
STAG Industrial, Inc. REIT	Unité	149 118	155 677	6 559	USD	39,47	5 885 687,46	1,34
Sun Communities, Inc. REIT	Unité	77 127	80 353	3 226	USD	134,03	10 337 331,81	2,35
UDR, Inc. REIT	Unité	172 678	228 003	55 325	USD	38,71	6 684 365,38	1,52
Ventas, Inc. REIT	Unité	165 732	218 931	267 272	USD	50,29	8 334 662,28	1,90
VICI Properties, Inc. REIT	Unité	279 841	155 980	250 884	USD	32,07	8 974 500,87	2,04
Vornado Realty Trust REIT	Unité	215 049	237 743	22 694	USD	29,13	6 264 377,37	1,43
Welltower, Inc. REIT	Unité	181 249	275 827	94 578	USD	90,9	16 475 534,10	3,75
Parts de fonds							706 940,48	0,16
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Tritax EuroBox PLC	Actions	893 772	243 890	147 541	EUR	0,715	706 940,48	0,16
Total du portefeuille-titres							431 719 177,22	98,33
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							2 495 611,91	0,57
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
CHF/AUD 2,2 millions							35 798,92	0,01
CHF/EUR 2,9 millions							120 557,80	0,03
CHF/GBP 2,8 millions							121 588,46	0,03
CHF/JPY 5,9 millions							7 387,73	0,00
CHF/USD 40,5 millions							2 112 207,06	0,48
EUR/USD 1,1 million							12 155,10	0,00
Positions clôturées								
CHF/EUR 0,1 million							-1,04	0,00
CHF/USD 0,8 million							16 616,26	0,00
EUR/USD 1,0 million							-76,36	0,00
GBP/EUR 0,1 million							-0,04	0,00
GBP/USD 0,1 million							-5,44	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
CHF/CAD 2,0 millions							24 203,99	0,00
CHF/HKD 22,1 millions							140 465,46	0,03
CHF/SEK 12,1 millions							11 283,20	0,00
CHF/SGD 3,2 millions							84 907,28	0,02
EUR/AUD 0,2 million							-2 667,18	0,00
EUR/CAD 0,1 million							-1 436,85	0,00
EUR/GBP 0,1 million							140,57	0,00
EUR/HKD 1,1 million							1 776,26	0,00
EUR/JPY 48,6 millions							-11 714,07	0,00
EUR/SEK 0,6 million							-1 518,74	0,00
EUR/SGD 0,2 million							-188,46	0,00
GBP/AUD 0,1 million							-9,59	0,00
GBP/CAD 0,1 million							-5,20	0,00
GBP/HKD 0,1 million							5,63	0,00
GBP/JPY 0,2 million							-41,49	0,00
GBP/SEK 0,1 million							-5,46	0,00
GBP/SGD 0,1 million							-1,06	0,00
USD/AUD 1,2 million							-26 517,78	-0,01
USD/CAD 0,7 million							-14 794,82	0,00
USD/GBP 0,8 million							-10 176,82	0,00
USD/HKD 7,3 millions							2 056,98	0,00
USD/JPY 327,7 millions							-102 338,31	-0,02
USD/SEK 4,0 millions							-14 333,70	0,00
USD/SGD 1,0 million							-9 706,38	0,00

DWS Invest Global Real Estate Securities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties / pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires						4 421 850,99	1,01
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	19 596				21 693,04	0,01
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne suédoise	SEK	216 922				21 580,09	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien	AUD	31 741				21 636,48	0,00
Livre sterling	GBP	17 007				21 657,24	0,01
Renminbi chinois	CNY	24				3,31	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	317 256				40 599,13	0,01
Yen japonais	JPY	3 081 306				21 776,78	0,01
Dollar canadien	CAD	28 535				21 575,22	0,00
Peso philippin	PHP	54 741				988,55	0,00
Franc suisse	CHF	71 426				85 223,99	0,02
Dollar de Singapour	SGD	28 611				21 677,97	0,01
Dollar américain	USD					4 143 439,19	0,94
Autres éléments d'actif						2 185 554,96	0,50
Droits à dividende/à distribution						1 530 424,82	0,35
Autres actifs						655 130,14	0,15
À recevoir au titre d'opérations sur actions						68 283,10	0,02
Total des éléments d'actif *						441 086 016,97	100,46
Autres engagements						-1 813 715,53	-0,42
Engagements découlant des coûts						-383 000,88	-0,09
Autres engagements divers						-1 430 714,65	-0,33
Engagements découlant d'opérations sur actions						-27 564,44	-0,01
Total des engagements						-2 036 818,76	-0,46
Actif du fonds						439 049 198,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF ICH (P) 100	CHF	122,01
Classe CHF LDH (P)	CHF	75,06
Classe CHF TFCH (P)	CHF	102,11
Classe FC	EUR	120,10
Classe FD	EUR	91,51
Classe FDH (P)	EUR	91,75
Classe IC100	EUR	108,64
Classe LD	EUR	148,45
Classe GBP DH (P) RD	GBP	97,55
Classe USD FC	USD	205,67
Classe USD FC100	USD	108,73
Classe USD ID	USD	92,12
Classe USD LC	USD	144,07
Classe USD LDMH (P)	USD	78,03
Classe USD TFC	USD	121,45
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF ICH (P) 100	Unité	504 858,000
Classe CHF LDH (P)	Unité	9 591,010
Classe CHF TFCH (P)	Unité	108,000
Classe FC	Unité	20 382,617
Classe FD	Unité	125 629,000
Classe FDH (P)	Unité	34 391,000
Classe IC100	Unité	608 018,000
Classe LD	Unité	155 795,746
Classe GBP DH (P) RD	Unité	97,010
Classe USD FC	Unité	86 940,211
Classe USD FC100	Unité	947 084,000
Classe USD ID	Unité	1 015 003,000
Classe USD LC	Unité	33 638,963
Classe USD LDMH (P)	Unité	299 923,806
Classe USD TFC	Unité	36 211,154

DWS Invest Global Real Estate Securities

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
FTSE EPRA Nareit Developed Index (Gross) en USD

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	92,320
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	105,320
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	97,942

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,467029	= USD	1
Dollar canadien	CAD	1,322600	= USD	1
Franc suisse	CHF	0,838100	= USD	1
Renminbi chinois	CNY	7,092200	= USD	1
Euro	EUR	0,903342	= USD	1
Livre sterling	GBP	0,785299	= USD	1
Dollar de Hong Kong	HKD	7,814350	= USD	1
Yen japonais	JPY	141,495000	= USD	1
Peso philippin	PHP	55,375000	= USD	1
Couronne suédoise	SEK	10,051950	= USD	1
Dollar de Singapour	SGD	1,319800	= USD	1
Dollar américain		0,000000	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Global Real Estate Securities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	14 852 634,29	
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	USD	15,01	
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	193 413,58	
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-3 218 641,25	
5. Autres revenus	USD	76,14	
Total des revenus	USD	11 827 497,77	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion	USD	-2 397 358,38	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-2 364 590,23	
Commission d'administration	USD	-32 768,15	
2. Rémunération du dépositaire	USD	-19 208,52	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-59 987,15	
4. Taxe d'abonnement	USD	-116 383,74	
5. Autres dépenses	USD	-128 059,52	
Total des dépenses	USD	-2 720 997,31	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	9 106 500,46	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	-20 397 123,99	
Résultat des opérations de vente	USD	-20 397 123,99	
V. Résultat d'exercice	USD	-11 290 623,53	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH(P)100 0,49 % par an,	classe CHF LDH (P) 1,63 % par an,
classe CHF TFCH (P) 0,88 % par an,	classe FC 0,86 % par an,
classe FD 0,86 % par an,	classe FDH (P) 0,89 % par an,
classe IC100 0,28 % par an,	classe LD 1,61 % par an,
classe GBP DH (P) RD 0,88 % par an,	classe USD FC 0,85 % par an,
classe USD FC100 0,51 % par an,	classe USD ID 0,67 % par an,
classe USD LC 1,61 % par an,	classe USD LDMH (P) 1,64 % par an,
classe USD TFC 0,86 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 283 697,92 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	USD	315 645 654,83
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-7 427 076,89
2. Encaissement (net)	USD	79 223 003,72
3. Régularisation des revenus / dépenses	USD	1 409 177,59
4. Revenus ordinaires, nets	USD	9 106 500,46
5. Plus-values / moins-values réalisées	USD	-20 397 123,99
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD	61 489 062,49
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	439 049 198,21

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD	-20 397 123,99
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-23 271 557,23
Opérations de change (à terme)	USD	2 874 433,24

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF ICH (P)100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF LDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	CHF	3,79

Classe CHF TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,60

Classe FDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,56

Classe IC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	7,50

DWS Invest Global Real Estate Securities

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe GBP DH (P) RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	4,81

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	4,52

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LDMH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,55

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	USD	439 049 198,21	
2022	USD	315 645 654,83	
2021	USD	425 166 026,49	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	CHF	122,01	
	CHF	75,06	
	CHF	102,11	
	EUR	120,10	
	EUR	91,51	
	EUR	91,75	
	EUR	108,64	
	EUR	148,45	
	GBP	97,55	
	USD	205,67	
	USD	108,73	
	USD	92,12	
	USD	144,07	
	USD	78,03	
	USD	121,45	
2022	CHF	112,91	
	CHF	74,02	
	CHF	94,93	
	EUR	111,79	
	EUR	89,43	
	EUR	87,72	
	EUR	-	
	EUR	146,60	
	GBP	91,96	
	USD	184,84	
	USD	97,39	
	USD	86,72	
	USD	130,47	
	USD	76,36	
	USD	109,16	
2021	CHF	153,34	
	CHF	106,21	
	CHF	129,32	
	EUR	143,33	
	EUR	119,46	
	EUR	124,19	
	EUR	-	
	EUR	197,34	
	GBP	128,58	
	USD	251,41	
	USD	131,99	
	USD	123,01	
	USD	178,80	
	USD	109,02	
	USD	148,47	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollars américains.

Rapport annuel

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Réaliser une plus-value aussi élevée que possible du capital investi en dollars américains, en effectuant des placements dans le monde entier dans des entreprises du secteur des métaux précieux considérées comme offrant des opportunités.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une plus-value de 3,6 % par action (classe d'actions USD LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en dollar américain).

Politique de placement pendant la période sous revue

En début d'année, le prix de l'or a repris là où il s'était arrêté l'année précédente, atteignant 1 928 dollars américains l'once fin janvier, son prix le plus élevé depuis avril 2022. Les prix de l'or se sont une nouvelle fois montrés robustes et ont maintenu leur prime par rapport aux taux d'intérêt réels, malgré les déclarations restrictives des grandes banques centrales. En février, le prix de l'or a reculé. Il a perdu la majeure partie de ses gains de janvier, mais a réussi à se maintenir au-dessus de la barre psychologiquement importante des 1 800 dollars américains l'once (1 827 dollars américains l'once à la fin du mois). Les déclarations de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE) ont laissé entrevoir une poursuite des cours restrictifs. Cela a conduit à un ajustement des attentes en

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Performance des classes d'actions (en USD)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe USD LC	LU0273165570	3,6 %	-16,9 %	51,3 %
Classe USD TFC	LU1663932215	4,4 %	-15,0 %	57,4 %
Classe FC ¹⁾	LU0273148212	0,8 %	-5,6 %	62,1 %
Classe LC ¹⁾	LU0273159177	0,0 %	-7,7 %	56,4 %
Classe LD ¹⁾	LU0363470401	0,0 %	-7,7 %	56,5 %
Classe NC ¹⁾	LU0273148055	-0,7 %	-9,6 %	51,1 %
Classe TFC ¹⁾	LU1663932132	0,8 %	-5,6 %	62,3 %

¹⁾ en EUR

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

matière de taux d'intérêt, qui s'est accompagné d'un renforcement du dollar américain. En mars, le prix de l'or est reparti en forte hausse. Il a été soutenu par le bref intermède de crise dans le secteur bancaire américain, qui laissait présager une baisse des taux d'intérêt et un affaiblissement du dollar américain. Les autres métaux précieux se sont également bien comportés en mars. Le prix de l'or a augmenté durant la première moitié du mois d'avril, atteignant brièvement la barre des 2 040 dollars américains l'once vers le milieu du mois, avant de se replier, mais terminant tout de même le mois avec un léger gain. Les contrats à terme sur l'or à échéance suivante se sont négociés à 1 990 dollars américains l'once, soit juste en dessous de la barre psychologiquement importante des 2 000 dollars américains l'once. D'autres métaux précieux ont enregistré une bonne performance en avril, notamment le platine qui, comme d'autres métaux du groupe du platine (PGM en anglais), a profité des coupures de courant et des conflits sociaux en

Afrique du Sud. Le cours de l'or a progressé dans les premiers jours de mai, atteignant brièvement 2 050 dollars américains l'once, mais il s'est ensuite replié pour terminer le mois dans le négatif. Les autres métaux précieux ont enregistré une baisse plus importante que l'or en mai, la vente de palladium étant la plus forte. En juin, tous les métaux précieux ont connu une évolution plus faible. Le prix de l'or a d'abord semblé stagner durant la première moitié du mois de juin, mais il a chuté à la fin du mois, terminant le mois à environ 1 920 dollars américains l'once. Le palladium a poursuivi sa chute en juin, et le platine et l'argent ont également perdu de la valeur.

En juillet, les métaux précieux se sont remis de la vente de juin, bien que la Fed ait de nouveau relevé son taux directeur, le portant ainsi à son plus haut niveau depuis 2001. En août, le prix de l'or a subi une forte pression à la baisse avant de regagner un peu de terrain et de terminer le mois à près de 1 940 dollars

américains l'once. Les avoirs des ETF ont chuté à leur plus bas niveau depuis 2020, tandis que les banques centrales, notamment la PBOC en Chine, ont continué à acheter beaucoup d'or. Le platine a été favorisé par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et une demande solide, tandis que le palladium a souffert de la faiblesse de la demande dans le secteur automobile et des grèves potentielles chez les constructeurs automobiles américains. L'argent est resté stable, soutenu par son utilisation dans l'industrie et par les besoins futurs du secteur de l'énergie solaire. En septembre, après un bref mouvement de va-et-vient en début de mois, le prix de l'or a fortement chuté pour atteindre 1 850 dollars américains l'once, son niveau le plus bas depuis mars. Les autres métaux précieux ont également reculé, l'argent enregistrant les plus fortes pertes et le palladium étant le seul gagnant. En octobre, le prix de l'or s'est redressé après l'éclatement du conflit en Israël et a terminé le mois à près de 1 980 dollars américains l'once, son niveau le plus élevé depuis mai. Les autres métaux précieux ont connu une évolution similaire. Outre l'or, l'argent et le platine ont également progressé. Le palladium a toutefois été pénalisé par la faiblesse de la demande dans l'industrie automobile, le palladium étant remplacé de plus en plus par le platine dans les catalyseurs. En novembre, le cours de l'or a fortement augmenté pour atteindre 2 036 dollars américains l'once à la fin du mois. Cela s'est expliqué par des données sur l'inflation étonnamment basses, qui ont fait naître des attentes selon

lesquelles la Fed mettrait fin à son cycle de hausse des taux d'intérêt. Cela a été confirmé de facto lors de la réunion de novembre et a entraîné une baisse des rendements des obligations d'État. Le dollar américain s'est également affaibli, ce qui a donné un élan supplémentaire au prix de l'or. L'or a poursuivi sa tendance à la hausse en décembre, atteignant un record de clôture à 2 103 dollars américains l'once à la fin du mois. Il s'agissait du troisième mois consécutif de hausse des cours, résultant d'une conjonction de facteurs favorables. L'argent, le palladium et le platine ont également progressé en décembre.

Sur l'ensemble de l'année, la performance du complexe des métaux précieux a été mitigée pour les différents métaux. L'or a augmenté, l'argent a essentiellement stagné, le platine a reculé et le palladium s'est effondré. On s'attendait à ce que la volatilité se poursuive partout à court terme, car le marché cherchait encore à savoir quand le cycle de resserrement actuel se transformerait en cycle d'assouplissement. Parmi les autres facteurs, citons les risques géopolitiques accrus liés à la guerre en cours en Ukraine et à l'escalade des conflits au Moyen-Orient, ainsi que la possibilité que le gouvernement chinois prenne des mesures de relance supplémentaires pour stimuler la croissance économique plutôt atone depuis la réouverture du pays après les confinements liés au COVID.

En moyenne, environ 81 % des actifs du compartiment étaient investis dans des actions de mines d'or, environ 9 % dans des actions

de mines d'argent et environ 5 % dans des actions de sociétés exploitant d'autres métaux précieux et minerais (y compris diamants et PGM).

Pendant la période sous revue, les meilleures performances ont été obtenues par Harmony Gold Mining Co. Ltd. et Eldorado Gold Corporation. Harmony Gold Mining est une société minière spécialisée dans l'extraction et l'exploration de l'or, qui exploite des projets miniers en Afrique du Sud et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cette surperformance s'explique par la hausse globale du prix de l'or ainsi que par une augmentation du volume total d'or extrait et des teneurs en or plus élevées dans les gisements des mines gérées en tant que propriétaires et exploitants. Eldorado Gold est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploration et le développement de mines (principalement d'or) au Canada, en Turquie, en Grèce, en Chine et en Roumanie. La société a également profité de l'augmentation du prix de l'or au cours de l'année 2023 ainsi que de l'augmentation de la production grâce à des modernisations opérationnelles et à des mesures de réduction des coûts, ce qui a permis de réduire les coûts de trésorerie pour la production d'une once d'or par rapport à l'année précédente. Impala Platinum Holdings Limited et Sibanye Stillwater Limited ont enregistré les plus faibles performances pendant la période sous revue. Impala Platinum est une société holding d'un groupe d'entreprises qui exploite des mines de platine et des sites d'extraction pour d'autres PGM.

Elle a enregistré une baisse significative de son chiffre d'affaires en raison de la diminution du prix par once vendue, les PGM ayant fait l'objet d'une large vente en 2023. L'augmentation des coûts de consolidation de certaines sociétés et l'affaiblissement du rand sud-africain, sa devise de base, ont également eu un impact négatif. Sibanye Stillwater, également sise en Afrique du Sud, est une société minière et de traitement des métaux qui extrait principalement des PGM. Pendant la période sous revue, elle a procédé à des dépréciations sur certains placements aux États-Unis et en France, ce qui a pesé sur le sentiment des investisseurs. En outre, la société a souffert de la baisse générale des prix des PGM et d'un rand sud-africain plus faible.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce produit financier est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE relatifs aux activités économiques écologiquement durables.

Concernant le produit financier, les informations suivantes sont fournies conformément à l'ar-

ticle 7, paragraphe 1 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers : Concernant ce produit financier, l'équipe de gestion du portefeuille n'a pas pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, car aucune politique ESG et/ou de placement durable n'a été appliquée pour ce produit (comme indiqué ci-dessus).

Comptes annuels

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en USD	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Matières premières	424 102 050,65	99,64
Industrie	1 424 349,27	0,33
Total actions	425 526 399,92	99,97
2. Avoirs bancaires	1 733 006,67	0,41
3. Autres éléments d'actif	1 257 648,07	0,30
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	280 635,88	0,07
II. Engagements		
1. Autres engagements	-898 077,26	-0,22
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 257 836,48	-0,53
III. Actif du fonds	425 641 776,80	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							425 526 399,92	99,97
Actions								
Evolution Mining Ltd	Unité	4 926 052	2 219 890	721 630	AUD	3,96	13 297 055,42	3,12
Gold Road Resources Ltd	Unité	4 275 250	1 269 238	934 960	AUD	1,965	5 726 448,66	1,35
Northern Star Resources Ltd	Unité	2 244 424	522 795	1 471 684	AUD	13,65	20 883 286,97	4,91
Regis Resources Ltd	Unité	233 397	1 431 784	1 198 387	AUD	2,18	346 827,13	0,08
Resolute Mining Ltd	Unité	3 848 640	3 848 640		AUD	0,445	1 167 423,96	0,27
Westgold Resources Ltd	Unité	740 232	740 232		AUD	2,18	1 099 982,18	0,26
Agnico Eagle Mines Ltd	Unité	767 210	222 812	216 501	CAD	72,39	41 991 782,78	9,87
Alamos Gold, Inc. -A-	Unité	420 104	368 156	418 652	CAD	17,8	5 653 902,31	1,33
Aya Gold & Silver, Inc.	Unité	318 413	318 413		CAD	9,63	2 318 401,02	0,54
B2Gold Corp.	Unité	4 767 893	5 145 929	378 036	CAD	4,155	14 978 523,68	3,52
Calibre Mining Corp.	Unité	2 751 333	2 751 333		CAD	1,36	2 829 134,19	0,66
Centerra Gold, Inc.	Unité	152 380	152 380		CAD	7,92	912 482,69	0,21
Eldorado Gold Corp.	Unité	331 078	620 868	289 790	CAD	17,16	4 295 553,06	1,01
Endeavour Mining PLC	Unité	144 370	8 565	247 941	CAD	29,48	3 217 925,00	0,76
Epower Metals, Inc.	Unité	805 677	805 677		CAD	1,44	877 192,56	0,21
First Majestic Silver Corp.	Unité	513 248	549 951	810 031	CAD	8,13	3 154 926,84	0,74
Fortuna Silver Mines, Inc.	Unité	821 004	727 449	867 374	CAD	5,12	3 178 240,19	0,75
Franco-Nevada Corp.	Unité	383 238	148 838	23 462	CAD	146,46	42 438 407,29	9,97
IAMGOLD Corp.	Unité	875 241	875 241		CAD	3,34	2 210 271,39	0,52
K92 Mining, Inc.	Unité	276 877	451 033	174 156	CAD	6,57	1 375 383,25	0,32
Karora Resources, Inc.	Unité	410 117	410 117		CAD	4,89	1 516 310,40	0,36
Kinross Gold Corp.	Unité	3 392 420	759 578	1 869 543	CAD	7,99	20 494 053,98	4,82
Lundin Gold, Inc.	Unité	1 105 976	202 808	102 472	CAD	16,52	13 814 247,33	3,25
Marathon Gold Corp.	Unité	700 597	700 597		CAD	0,83	439 660,90	0,10
New Gold, Inc.	Unité	3 840 240	2 800 160	1 603 180	CAD	1,92	5 574 822,92	1,31
Newmont Corp.	Unité	100 154			CAD	54,76	4 146 705,76	0,97
OceanaGold Corp.	Unité	7 644 952	2 758 900	807 942	CAD	2,585	14 941 933,25	3,51
Osisko Gold Royalties Ltd	Unité	74 071	149 602	75 531	CAD	18,85	1 055 676,96	0,25
Osisko Mining, Inc.	Unité	698 151	31 417		CAD	2,63	1 388 278,49	0,33
Pan American Silver Corp.	Unité	309 598	553 113	641 736	CAD	21,52	5 037 463,30	1,18
Sandstorm Gold Ltd.	Unité	173 116	173 116		CAD	6,65	870 422,95	0,20
Skeena Resources Ltd	Unité	284 752	74 611		CAD	6,59	1 418 808,17	0,33
SSR Mining, Inc.	Unité	293 334	72 494	158 097	CAD	14,25	3 160 448,74	0,74
Torex Gold Resources, Inc.	Unité	486 557	208 303	67 959	CAD	14,66	5 393 108,74	1,27
Victoria Gold Corp.	Unité	383 154	180 899		CAD	7,03	2 036 573,88	0,48
Wesdome Gold Mines Ltd.	Unité	713 096	298 882	168 266	CAD	7,71	4 156 941,00	0,98
Wheaton Precious Metals Corp.	Unité	611 820	306 639	340 431	CAD	64,97	30 054 396,95	7,06
Centamin PLC	Unité	8 642 847	997 243	3 255 147	GBP	1	11 005 804,16	2,59
Fresnillo PLC	Unité	345 609	498 796	153 187	GBP	5,943	2 615 686,50	0,61
Hochschild Mining PLC	Unité	1 064 064	1 064 064		GBP	1,071	1 451 182,98	0,34
Asahi Holdings, Inc.	Unité	103 300	4 700		JPY	1 951	1 424 349,27	0,33
Alosa PJSC	Unité	2 732 900			RUB	0	3,03	0,00
Polyus PJSC	Unité	7 020			RUB	0	0,01	0,00
Anglogold Ashanti UK Ltd.	Unité	1 108 516	1 108 516		USD	18,91	20 962 037,56	4,93
Coeur Mining, Inc.	Unité	2 384 545	2 505 113	120 568	USD	3,3	7 868 998,50	1,85
Newmont Corp.	Unité	924 124	708 751	434 889	USD	41,42	38 277 216,08	8,99
Royal Gold, Inc.	Unité	170 717	89 960	39 761	USD	120,95	20 648 221,15	4,85
Anglo American Platinum Ltd.	Unité	86 976	88 174	121 854	ZAR	964	4 573 252,28	1,07
DRDGOLD Ltd	Unité	303 473	303 473		ZAR	15,77	261 036,02	0,06
Gold Fields Ltd.	Unité	1 237 270	564 763	930 955	ZAR	277,78	18 746 239,07	4,40
Harmony Gold Mining Co., Ltd.	Unité	680 381	806 672	797 501	ZAR	119,59	4 438 086,25	1,04
Impala Platinum Holdings Ltd.	Unité	605 170	713 129	1 380 447	ZAR	91,27	3 012 687,85	0,71
Sibanye Stillwater Ltd	Unité	2 053 229	718 568	1 975 035	ZAR	24,9	2 788 594,92	0,66
Total du portefeuille-titres							425 526 399,92	99,97
Avoirs bancaires							1 733 006,67	0,41
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR	19 764					21 878,26	0,01
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	3 330					2 269,57	0,00
Livre sterling	GBP	17 152					21 841,68	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	141 970					18 167,86	0,00
Yen japonais	JPY	5 458 332					38 576,15	0,01
Dollar canadien	CAD	290 181					219 401,94	0,05
Peso mexicain	MXN	437 993					25 912,89	0,01
Rand sud-africain	ZAR	395 828					21 590,15	0,00
Won sud-coréen	KRW	131 789					102,33	0,00
Dollar américain	USD						1 363 265,84	0,32

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / sorties pendant la période sous revue	Devise	Cours	Valeur boursière en USD	Part en % de l'actif du fonds
Autres éléments d'actif						1 262 330,76	0,30
Droits à dividende/à distribution						154 302,26	0,04
Autres actifs						1 108 028,50	0,26
À recevoir au titre d'opérations sur actions						280 635,88	0,07
Total des éléments d'actif						428 802 373,23	100,75
Autres engagements						-902 759,95	-0,22
Engagements découlant des coûts						-756 466,30	-0,19
Autres engagements divers						-146 293,65	-0,03
Engagements découlant d'opérations sur actions						-2 257 836,48	-0,53
Total des engagements						-3 160 596,43	-0,75
Actif du fonds						425 641 776,80	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	111,70
Classe LC	EUR	100,22
Classe LD	EUR	88,62
Classe NC	EUR	86,94
Classe TFC	EUR	166,49
Classe USD LC	USD	86,65
Classe USD TFC	USD	156,54
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	53 209,831
Classe LC	Unité	803 175,195
Classe LD	Unité	2 527 719,158
Classe NC	Unité	550 913,408
Classe TFC	Unité	94 137,073
Classe USD LC	Unité	126 765,786
Classe USD TFC	Unité	4 034,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
S&P BMI Gold and Precious Metals Gross Index

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	95,223
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	111,949
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	102,775

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 dollar américain.

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien.....	AUD	1,467029	= USD	1
Dollar canadien.....	CAD	1,322600	= USD	1
Euro.....	EUR	0,903342	= USD	1
Livre sterling.....	GBP	0,785299	= USD	1
Dollar de Hong Kong.....	HKD	7,814350	= USD	1
Yen japonais.....	JPY	141,495000	= USD	1
Won sud-coréen.....	KRW	1287,900000	= USD	1
Peso mexicain.....	MXN	16,902500	= USD	1
Rouble russe.....	RUB	90,298750	= USD	1
Rand sud-africain.....	ZAR	18,333750	= USD	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les actions, obligations et certificats de dépôt russes tels que les ADR/GDR ont été entièrement dépréciés à leur valeur pour mémoire de 0,0001 euro au 3 mars 2022, étant donné que leur négoce est exclu des bourses ou que les investisseurs occidentaux sont exclus des marchés russes. Cette approche de valorisation est revue lors des réunions périodiques du comité des prix de DWS.

Le fonds s'attendait à recevoir 398 760,59 EUR de dividendes et d'intérêts non versés par des entreprises russes à la fin de l'exercice financier, le 31 décembre 2023, qui seront comptabilisés hors bilan. Toutefois, en raison de la situation politique actuelle, il n'est pas possible de savoir si le paiement des dividendes et des intérêts par les entreprises russes reprendra ultérieurement.

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	USD	10 488 119,38	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	USD	573 266,20	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-1 926 666,70	
4. Autres revenus	USD	81,01	
Total des revenus	USD	9 134 799,89	
II. Dépenses			
1. Commission de gestion	USD	-6 408 322,35	
dont :			
Commission de gestion de base	USD	-6 376 316,73	
Commission d'administration	USD	-32 005,62	
2. Rémunération du dépositaire	USD	-28 155,78	
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	USD	-40 824,62	
4. Taxe d'abonnement	USD	-210 311,13	
5. Autres dépenses	USD	-387 935,14	
Total des dépenses	USD	-7 075 549,02	
III. Revenus ordinaires, nets	USD	2 059 250,87	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	USD	-7 121 057,49	
Résultat des opérations de vente	USD	-7 121 057,49	
V. Résultat d'exercice	USD	-5 061 806,62	

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,89 % par an,	classe LC 1,64 % par an,
classe LD 1,64 % par an,	classe NC 2,34 % par an,
classe TFC 0,88 % par an,	classe USD LC 1,63 % par an,
classe USD TFC 0,88 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 564 580,63 dollars américains.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	USD	408 212 688,12
1. Distribution pour l'exercice précédent	USD	-3 861 275,75
2. Encaissement (net)	USD	6 017 102,69
3. Régularisation des revenus / dépenses	USD	-287 174,54
4. Revenus ordinaires, nets	USD	2 059 250,87
5. Plus-values / moins-values réalisées	USD	-7 121 057,49
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	USD	20 622 242,90
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	USD	425 641 776,80

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	USD	-7 121 057,49
SUR :		
Opérations sur valeurs mobilières	USD	-7 078 643,92
Opérations de change (à terme)	USD	-42 413,57

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,44

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Gold and Precious Metals Equities

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	USD	425 641 776,80	
2022	USD	408 212 688,12	
2021	USD	396 482 374,34	

Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	111,70
	Classe LC	EUR	100,22
	Classe LD	EUR	88,62
	Classe NC	EUR	86,94
	Classe TFC	EUR	166,49
	Classe USD LC	USD	86,65
	Classe USD TFC	USD	156,54
2022	Classe FC	EUR	110,85
	Classe LC	EUR	100,20
	Classe LD	EUR	90,40
	Classe NC	EUR	87,54
	Classe TFC	EUR	165,21
	Classe USD LC	USD	83,65
	Classe USD TFC	USD	149,95
2021	Classe FC	EUR	116,17
	Classe LC	EUR	105,80
	Classe LD	EUR	96,38
	Classe NC	EUR	93,07
	Classe TFC	EUR	173,14
	Classe USD LC	USD	93,65
	Classe USD TFC	USD	166,59

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 dollars américains.

Rapport annuel

DWS Invest SDG Global Equities

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser une plus-value supérieure à la moyenne. Pour ce faire, les actifs du compartiment seront principalement investis dans des valeurs mobilières d'émetteurs qui, selon l'équipe de gestion du compartiment, bénéficient de tendances et thèmes géopolitiques, sociaux et économiques présents ou futurs, contribuant positivement à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies (« SDG » en anglais). Au moins 80 % des actifs du fonds sont investis dans des actions qui répondent aux critères ci-dessus. Les aspects écologiques et sociaux ainsi que les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix de placements appropriés. Ces aspects font partie intégrante de la stratégie de placement.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment a réalisé une plus-value de 7,5 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le compartiment s'est concentré sur les actions qui génèrent un chiffre d'affaires significatif dans le domaine des objectifs de développement durable des Nations unies (Sustainable Development Goals, SDG).

DWS Invest SDG Global Equities

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU1891311356	7,5 %	8,5 %	65,3 %
Classe FC	LU1891310895	8,3 %	11,0 %	71,8 %
Classe FD	LU1891310978	8,3 %	11,0 %	71,9 %
Classe IC	LU1891311190	8,6 %	12,0 %	74,4 %
Classe IC100	LU2471069448	8,7 %	6,6 % ¹⁾	–
Classe IC250	LU2425458853	8,8 %	2,9 % ²⁾	–
Classe ID	LU1891311273	8,6 %	12,0 %	74,4 %
Classe LD	LU1891311430	7,5 %	8,5 %	65,3 %
Classe NC	LU1914384349	7,0 %	6,9 %	61,0 %
Classe PFC	LU2208643671	6,6 %	5,4 %	19,9 % ³⁾
Classe TFC	LU1932912360	8,3 %	11,0 %	52,5 % ⁴⁾
Classe TFD	LU1932912527	8,3 %	11,0 %	52,6 % ⁴⁾
Classe XC	LU1891311513	8,7 %	12,3 %	75,3 %
Classe XD	LU1891311604	–	–	33,1 % ⁵⁾
Classe GBP D RD ⁹⁾	LU2380221692	6,4 %	1,1 % ⁶⁾	–
Classe USD IC50 ¹⁰⁾	LU2297064896	12,5 %	-0,2 % ⁷⁾	–
Classe USD LCH (P) ¹⁰⁾	LU2293006875	10,8 %	-2,6 % ⁸⁾	–
Classe USD TFCH (P) ¹⁰⁾	LU2293006958	11,7 %	-0,4 % ⁸⁾	–

¹⁾ Classe IC100 lancée le 13 mai 2022

²⁾ Classe IC250 lancée le 31 janvier 2022

³⁾ Classe PFC lancée le 30 octobre 2020

⁴⁾ Classes TFC et TFD lancées le 15 février 2019

⁵⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 30 septembre 2020

⁶⁾ Classe GBP D RD lancée le 15 septembre 2021

⁷⁾ Classe USD IC50 lancée le 26 février 2021

⁸⁾ Classes USD LCH (P) et USD TFCH (P) lancées le 15 février 2021

⁹⁾ en GBP

¹⁰⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Les marchés des actions internationaux ont enregistré des hausses de cours notables au cours de l'année 2023. Les marchés des actions américains (mesurés par l'indice S&P 500), par exemple, ont enregistré de fortes hausses de cours, notamment grâce aux valeurs technologiques qui ont profité du vif intérêt suscité par l'intelligence artificielle. Le marché des actions allemand (mesuré par le DAX) a, lui-aussi, nettement progressé, favorisé entre autres par la crise du gaz qui s'est atténuée depuis

le premier trimestre 2023 et par le ralentissement économique moins prononcé que prévu. En outre, le ralentissement de l'inflation dans la zone euro au cours de l'année a fait naître des attentes sur le marché quant à la fin de la hausse des taux d'intérêt et aux baisses de ceux-ci l'année suivante. En revanche, les bourses des marchés émergents ont enregistré des hausses de cours nettement moins importantes, les marchés des actions chinois ayant même clôturé en nette baisse.

L'Europe a été particulièrement touchée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Toutefois, le prix du gaz a nettement baissé en Europe pendant la période sous revue et l'euro s'est apprécié par rapport au dollar américain. Le compartiment a surtout profité de ses investissements dans des sociétés du secteur des services aux collectivités pendant la période sous revue. Alors que le secteur a globalement connu des difficultés, Veolia, par exemple, a bénéficié d'une intégration toujours réussie de l'acquisition de Suez. Les entreprises exposées au marché américain du logement ont bénéficié de la robustesse de ce dernier. Alors que les taux d'intérêt ont continué à augmenter pendant la période sous revue, l'activité de construction de maisons individuelles et d'immeubles collectifs aux États-Unis est restée largement inchangée. Citons notamment Topbuild, aux États-Unis, qui produit et distribue entre autres des matériaux d'isolation, et Saint Gobain en France, qui ont ainsi pu en profiter. Le compartiment a également profité de ses investissements dans Eli Lilly, une société pharmaceutique qui développe et commercialise des médicaments pour le traitement de l'obésité et du diabète, par exemple. Dans le domaine de l'éducation, Grand Canyon Education s'est distingué. L'entreprise soutient les universités tout au long du cycle de vie des étudiants (entre autres dans la gestion des inscriptions, le développement de programmes d'enseignement et le recrutement d'enseignants).

En revanche, les valeurs exposées aux énergies renouvelables ont enregistré une évolution des cours inférieure à la moyenne. Alors

DWS Invest SDG Global Equities

Dernier prix de la classe d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe XD	LU1891311604	137,38

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 15 octobre 2020

que la hausse des taux d'intérêt et la baisse des prix de l'électricité ont particulièrement pesé sur des valeurs comme Sunrun ou Solaredge, Siemens Energy a dû faire face à des problèmes spécifiques à l'entreprise. Pendant la période sous revue, Siemens Energy a constaté des défauts importants sur ses éoliennes, ce qui a nettement pesé sur le bénéfice en raison des amortissements et des provisions. Les entreprises qui produisent et commercialisent des alternatives durables au pétrole et aux carburants, comme Darling Ingredients, un producteur de diesel renouvelable qui a notamment souffert de la chute des prix des carburants et des graisses, ont également connu une évolution plus faible. De plus, Pfizer a enregistré un net recul de son cours. La baisse des ventes de vaccins contre le COVID a pesé dans la balance.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens

de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest SDG Global Equities

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	182 216 103,12	10,75
Services de télécommunications	167 968 639,14	9,90
Biens de consommation durables	499 354 633,49	29,42
Énergie	102 443 574,94	6,04
Biens de consommation courante	63 776 544,18	3,75
Secteur financier	97 661 805,52	5,76
Matières premières	48 051 796,75	2,83
Industrie	350 541 952,43	20,68
Services aux collectivités	147 358 254,11	8,68
Total actions	1 659 373 303,68	97,81
2. Parts de fonds		
Autres fonds	24 544 878,16	1,44
Total des parts de fonds	24 544 878,16	1,44
3. Dérivés		
	-9 766,93	0,00
4. Avoirs bancaires		
	15 754 570,06	0,93
5. Autres éléments d'actif		
	1 562 553,90	0,09
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions		
	482 300,46	0,03
II. Engagements		
1. Autres engagements		
	-3 325 794,43	-0,19
2. Engagements découlant d'opérations sur actions		
	-1 802 569,76	-0,11
III. Actif du fonds		
	1 696 579 475,14	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest SDG Global Equities

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse							1 659 373 303,68	97,81
Actions								
Canadian National Railway Co.	Unité	441 992	76 033	7 981	CAD	165,7	50 021 948,15	2,95
Novartis AG	Unité	215 162	47 752	12 830	CHF	84,37	19 566 357,47	1,15
Sandoz Group AG	Unité	133 413	133 413	1	CHF	27,03	3 886 874,85	0,23
Genmab A/S	Unité	68 705	23 034	773	DKK	2 154	19 857 270,86	1,17
Novo Nordisk A/S	Unité	379 879	379 879		DKK	696,7	35 512 121,14	2,09
Vestas Wind Systems A/S	Unité	1 056 376	1 056 376		DKK	214,7	30 432 391,84	1,79
AIB Group PLC	Unité	2 878 597	299 132	983 965	EUR	3,88	11 168 956,36	0,66
AXA SA	Unité	1 995 813	926 547		EUR	29,46	58 796 650,98	3,47
Banco de Sabadell SA	Unité	4 038 867	4 802 534	763 667	EUR	1,119	4 519 492,17	0,27
Cie de Saint-Gobain SA	Unité	319 182	22 515	85 482	EUR	66,83	21 330 933,06	1,26
Deutsche Telekom AG	Unité	3 372 998	217 869	709 956	EUR	21,75	73 362 706,50	4,32
E.ON SE	Unité	1 690 292	453 938		EUR	12,15	20 537 047,80	1,21
EDP Renovaveis SA	Unité	1 312 599	366 490		EUR	18,515	24 302 770,49	1,43
Industrie De Nora SpA	Unité	326 456	326 456		EUR	15,8	5 158 004,80	0,30
Kingspan Group PLC	Unité	102 235		13 942	EUR	78,4	8 015 224,00	0,47
Orange SA	Unité	3 222 902	3 222 902		EUR	10,29	33 163 661,58	1,96
SAP SE	Unité	234 959	67 935	119 920	EUR	139,48	32 772 081,32	1,93
Schneider Electric SE	Unité	104 528		43 293	EUR	182,42	19 067 997,76	1,12
Siemens AG	Unité	74 410	1 201	98 220	EUR	169,92	12 643 747,20	0,75
Signify NV	Unité	52 995	87 589	708 352	EUR	30,45	1 613 697,75	0,10
Solaria Energia y Medio Ambiente SA	Unité	419 498	90 136		EUR	18,66	7 827 832,68	0,46
UPM-Kymmene Oyj	Unité	743 570	205 427		EUR	34,18	25 415 222,60	1,50
Veolia Environnement SA	Unité	2 431 544	246 766	220 605	EUR	28,66	69 688 051,04	4,11
Vonovia SE	Unité	441 310	15 352	140 285	EUR	28,54	12 594 987,40	0,74
AstraZeneca PLC	Unité	484 704	123 552	20 648	GBP	106	59 101 652,95	3,48
BT Group PLC	Unité	4 297 185	4 297 185		GBP	1,233	6 096 844,99	0,36
Drax Group PLC	Unité	2 142 889	783 049		GBP	4,897	12 071 102,50	0,71
Informa PLC	Unité	2 008 141	279 234	68 551	GBP	7,812	18 045 694,30	1,06
Johnson Matthey PLC	Unité	307 287	12 151	73 140	GBP	16,975	6 000 274,64	0,35
Pearson PLC	Unité	2 286 058	580 077	50 269	GBP	9,673	25 436 193,58	1,50
Reckitt Benckiser Group PLC	Unité	514 704	108 888		GBP	54,199	32 089 705,76	1,89
Smurfit Kappa Group PLC	Unité	319 820	47 350	142 203	GBP	31,2	11 478 294,71	0,68
BYD Co., Ltd.	Unité	754 500	754 500		HKD	214,4	18 700 075,88	1,10
Central Japan Railway Co.	Unité	657 600	637 700	112 400	JPY	3 584	15 046 687,97	0,89
East Japan Railway Co.	Unité	361 100	120 300	63 700	JPY	8 129	18 740 264,72	1,11
Samsung SDI Co., Ltd	Unité	65 279	20 445	4 155	KRW	472 000	21 611 531,84	1,27
Mowi ASA	Unité	2 285 469	588 264		NOK	181,6	37 017 660,60	2,18
Scatec ASA	Unité	683 346	124 246		NOK	81,75	4 982 487,39	0,29
Millicom International Cellular SA	Unité	215 657	220 992	328 419	SEK	181,3	3 513 688,41	0,21
Merida Industry Co., Ltd	Unité	925 000		641 000	TWD	182,5	4 968 815,15	0,29
AbbVie, Inc.	Unité	128 453	2 140	49 817	USD	154,51	17 928 875,32	1,06
Acuity Brands, Inc.	Unité	90 847		70 245	USD	204,53	16 784 940,72	0,99
Advanced Drainage Systems, Inc.	Unité	133 940	9 393	77 777	USD	142,11	17 194 404,41	1,01
Alphabet, Inc. -A-	Unité	65 934	65 934		USD	140,19	8 349 849,78	0,49
American Water Works Co, Inc.	Unité	172 929	85 480		USD	132,89	20 759 282,28	1,22
Aptiv PLC	Unité	168 591	22 494	52 534	USD	90,68	13 810 140,63	0,81
Array Technologies, Inc.	Unité	791 303	528 310	554 182	USD	17,2	12 294 856,44	0,73
Bloom Energy Corp.	Unité	472 751	210 322	105 409	USD	15,1	6 448 543,09	0,38
Danaher Corp.	Unité	180 922	84 703		USD	232,97	38 075 321,81	2,25
Darling Ingredients, Inc.	Unité	714 507	145 597	352 433	USD	50,01	32 278 663,57	1,90
Dexcom, Inc.	Unité	65 000	30 050	46 970	USD	124,13	7 288 569,76	0,43
Eli Lilly & Co.	Unité	34 869	3 488	36 592	USD	584,46	18 409 690,58	1,09
Equinix, Inc. REIT	Unité	14 493	776	9 399	USD	808,25	10 581 718,61	0,62
First Solar, Inc.	Unité	267 715	199 316	38 790	USD	173,23	41 893 632,01	2,47
Grand Canyon Education, Inc.	Unité	51 691		17 127	USD	132	6 163 693,98	0,36
Medtronic PLC	Unité	972 248	737 844	48 521	USD	82,52	72 475 042,84	4,27
Microsoft Corp.	Unité	226 674	14 725	93 875	USD	376,8	77 155 129,68	4,55
NVIDIA Corp.	Unité	75 562	70 173	24 771	USD	498,41	34 020 633,37	2,01
Pentair PLC	Unité	440 041	82 346	25 430	USD	73,04	29 033 949,05	1,71
Procter & Gamble Co.	Unité	230 861	124 857	95 803	USD	145,85	30 416 497,92	1,79
Qualcomm, Inc.	Unité	69 890	4 114	87 954	USD	144,96	9 151 987,62	0,54
Salesforce, Inc.	Unité	53 041	23 080	34 409	USD	265,39	12 715 939,73	0,75
Savers Value Village, Inc.	Unité	293 404	293 404		USD	17,68	4 685 980,68	0,28
SolarEdge Technologies, Inc.	Unité	57 209	113 810	96 463	USD	96,99	5 012 374,58	0,30
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd -ADR-	Unité	173 286	27 057	64 891	USD	104,77	16 400 331,40	0,97
TopBuild Corp.	Unité	47 423	10 114	74 006	USD	376,18	16 115 245,62	0,95
Union Pacific Corp.	Unité	21 537		63 087	USD	245,7	4 780 161,48	0,28
UnitedHealth Group, Inc.	Unité	146 018	49 942	18 673	USD	525,28	69 286 634,08	4,08
Universal Display Corp.	Unité	48 238	1 053	13 409	USD	192,535	8 389 791,84	0,50
Waste Management, Inc.	Unité	305 754	21 127	116 639	USD	178,39	49 271 394,70	2,91
Xylem, Inc.	Unité	541 973	319 467	14 920	USD	114,47	56 043 020,91	3,30

DWS Invest SDG Global Equities

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Parts de fonds							24 544 878,16	1,44
Parts de fonds du groupe								
Deutsche Global Liquidity Series PLC - Deutsche Managed								
Dollar Fund - Z- USD - (0,000 %)	Actions	2 436	10 083	7 647	USD	11 153,987	24 544 878,16	1,44
Total du portefeuille-titres							1 683 918 181,84	99,25
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises							-9 766,93	0,00
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
USD/EUR 0,3 million							-3 234,68	0,00
Positions clôturées								
USD/EUR 0,1 million							-242,13	0,00
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
USD/CAD 0,1 million							-946,44	0,00
USD/CHF 0,1 million							-719,63	0,00
USD/DKK 0,4 million							-549,96	0,00
USD/GBP 0,1 million							-1 031,96	0,00
USD/HKD 0,1 million							25,00	0,00
USD/JPY 3,5 millions							-989,79	0,00
USD/KRW 23,6 millions							-129,14	0,00
USD/NOK 0,3 million							-1 473,82	0,00
USD/SEK 0,1 million							-111,09	0,00
USD/TWD 0,5 million							-363,29	0,00
Avoirs bancaires							15 754 570,06	0,93
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						3 987 637,40	0,24
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	3 148 709					422 491,58	0,02
Couronne norvégienne	NOK	6 280 608					560 169,51	0,03
Couronne suédoise	SEK	16 374 299					1 471 514,69	0,09
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	711 309					818 230,40	0,05
Dollar de Hong Kong	HKD	3 615 495					417 952,66	0,02
Yen japonais	JPY	93 043 753					594 016,25	0,04
Dollar canadien	CAD	608 277					415 455,69	0,02
Nouveau dollar taïwanais	TWD	68 929 547					2 028 867,40	0,12
Franc suisse	CHF	115 537					124 531,36	0,01
Won sud-coréen	KRW	1 161 557 990					814 724,84	0,05
Dollar américain	USD	4 537 571					4 098 978,28	0,24
Autres éléments d'actif							1 562 553,90	0,09
Droits à dividende/à distribution								
Autres actifs								
À recevoir au titre d'opérations sur actions							482 300,46	0,03
Total des éléments d'actif *							1 701 717 631,26	100,30
Autres engagements							-3 325 794,43	-0,19
Engagements découlant des coûts								
Autres engagements divers								
Engagements découlant d'opérations sur actions							-1 802 569,76	-0,11
Total des engagements							-5 138 156,12	-0,30
Actif du fonds							1 696 579 475,14	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest SDG Global Equities

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	163,48
Classe FD	EUR	157,69
Classe IC	EUR	166,00
Classe IC100	EUR	106,56
Classe IC250	EUR	102,86
Classe ID	EUR	158,71
Classe LC	EUR	157,07
Classe LD	EUR	153,59
Classe NC	EUR	153,38
Classe PFC	EUR	119,86
Classe TFC	EUR	152,54
Classe TFD	EUR	148,00
Classe XC	EUR	166,95
Classe GBP D RD	GBP	99,08
Classe USD IC50	USD	99,83
Classe USD LCH (P)	USD	97,43
Classe USD TFCH (P)	USD	99,60
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	78 146,890
Classe FD	Unité	100,000
Classe IC	Unité	131 938,000
Classe IC100	Unité	1 216 450,000
Classe IC250	Unité	400 042,000
Classe ID	Unité	32 094,000
Classe LC	Unité	323 626,275
Classe LD	Unité	8 610 204,326
Classe NC	Unité	152 472,000
Classe PFC	Unité	64 096,000
Classe TFC	Unité	300 905,258
Classe TFD	Unité	5 139,010
Classe XC	Unité	158 406,475
Classe GBP D RD	Unité	100,010
Classe USD IC50	Unité	82 473,000
Classe USD LCH (P)	Unité	11 147,018
Classe USD TFCH (P)	Unité	1 574,307

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI All Country World Index, en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	83,699
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	108,277
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	95,290

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Deutsche Bank AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley Bank AG, Royal Bank of Canada (UK), State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA et UBS AG.

DWS Invest SDG Global Equities

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	33,974397	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Note

* Ne contient aucune position négative.

DWS Invest SDG Global Equities

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus			
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	34 846 050,50	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	290 200,28	
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-3 483 162,57	
4. Autres revenus	EUR	2 138,66	
Total des revenus	EUR	31 655 226,87	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR	-1 742,16	
2. Commission de gestion	EUR	-21 985 734,28	
<u>dont :</u>			
Commission de gestion de base	EUR	-21 925 572,65	
Commission d'administration	EUR	-60 161,63	
3. Rémunération du dépositaire	EUR	-97 176,22	
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-108 728,02	
5. Taxe d'abonnement	EUR	-746 043,30	
6. Autres dépenses	EUR	-228 235,62	
<u>dont :</u>			
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR	-74 638,27	
autres	EUR	-153 597,35	
Total des dépenses	EUR	-23 167 659,60	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	8 487 567,27	
IV. Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-32 676 057,78	
Résultat des opérations de vente	EUR	-32 676 057,78	
V. Résultat d'exercice	EUR	-24 188 490,51	

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,82 % par an,	classe FD 0,81 % par an,
classe IC 0,53 % par an,	classe IC100 0,43 % par an,
classe IC250 0,38 % par an,	classe ID 0,53 % par an,
classe LC 1,57 % par an,	classe LD 1,57 % par an,
classe NC 2,07 % par an,	classe PFC 2,41 % par an,
classe TFC 0,82 % par an,	classe TFD 0,82 % par an,
classe XC 0,42 % par an,	classe GBP D RD 0,81 % par an,
classe USD IC50 0,48 % par an,	classe USD LCH (P) 1,60 % par an,
classe USD TFCH (P) 0,85 % par an	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

²⁾ Pour les classes d'actions lancées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 755 895,87 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	1 569 932 711,03
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-23 504 484,72
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	30 093 721,53
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-425 297,80
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	8 487 567,27
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-32 676 057,78
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	144 671 315,61
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	1 696 579 475,14

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 21 491,62 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-32 676 057,78
<u>sur :</u>		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-32 640 391,50
Opérations de change (à terme)	EUR	-35 666,28

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,69

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC100

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC250

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,13

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,52

DWS Invest SDG Global Equities

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,58

Classe XC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	1,06

Classe USD IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	1 696 579 475,14	
2022	EUR	1 569 932 711,03	
2021	EUR	1 683 695 238,63	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	163,48
	Classe FD	EUR	157,69
	Classe IC	EUR	166,00
	Classe IC100	EUR	106,56
	Classe IC250	EUR	102,86
	Classe ID	EUR	158,71
	Classe LC	EUR	157,07
	Classe LD	EUR	153,59
	Classe NC	EUR	153,38
	Classe PFC	EUR	119,86
	Classe TFC	EUR	152,54
	Classe TFD	EUR	148,00
	Classe XC	EUR	166,95
	Classe GBP D RD	GBP	99,08
	Classe USD IC50	USD	99,83
	Classe USD LCH (P)	USD	97,43
	Classe USD TFCH (P)	USD	99,60
2022	Classe FC	EUR	150,94
	Classe FD	EUR	148,19
	Classe IC	EUR	152,83
	Classe IC100	EUR	98,01
	Classe IC250	EUR	94,56
	Classe ID	EUR	148,74
	Classe LC	EUR	146,12
	Classe LD	EUR	145,45
	Classe NC	EUR	143,40
	Classe PFC	EUR	112,40
	Classe TFC	EUR	140,84
	Classe TFD	EUR	139,09
	Classe XC	EUR	153,53
	Classe GBP D RD	GBP	94,80
	Classe USD IC50	USD	88,71
	Classe USD LCH (P)	USD	87,94
	Classe USD TFCH (P)	USD	89,17
2021	Classe FC	EUR	173,11
	Classe FD	EUR	170,97
	Classe IC	EUR	174,78
	Classe IC100	EUR	-
	Classe IC250	EUR	-
	Classe ID	EUR	171,63
	Classe LC	EUR	168,84
	Classe LD	EUR	168,12
	Classe NC	EUR	166,53
	Classe PFC	EUR	131,64
	Classe TFC	EUR	161,54
	Classe TFD	EUR	160,47
	Classe XC	EUR	175,38
	Classe GBP D RD	GBP	103,29
	Classe USD IC50	USD	107,51
	Classe USD LCH (P)	USD	102,62
	Classe USD TFCH (P)	USD	103,32

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Short Duration Credit

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif d'investissement du compartiment DWS Invest Short Duration Credit consiste à générer une plus-value récurrente. Comme compartiment obligataire avec une durée de zéro à trois ans, il utilise les différentiels de taux et de rendement entre les obligations d'entreprise et les titres d'État comparables. Les marchés des crédits internationaux constituent son univers de placement. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Short Duration Credit a enregistré une plus-value de 6,4 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (+5,1 %, respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

L'équipe de gestion du portefeuille a continué à investir dans des obligations d'entreprises à court terme ainsi que dans des obligations de prestataires de services financiers, tous secteurs confondus. Des titres de second rang à taux d'intérêt plus élevés ont également été ajoutés de manière sélective. Sur le plan régional, les obligations d'Europe

DWS Invest Short Duration Credit

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0236145453	6,4 %	-1,5 %	1,3 %
Classe FC	LU0236146428	6,7 %	-0,6 %	2,7 %
Classe IC	LU0982752155	6,8 %	-0,4 %	3,3 %
Classe IC50	LU1599083646	6,9 %	-0,2 %	3,6 %
Classe ID	LU0982752239	6,8 %	-0,3 %	3,3 %
Classe ID50	LU1599083729	6,9 %	-0,1 %	3,7 %
Classe LD	LU0507269321	6,4 %	-1,5 %	1,3 %
Classe NC	LU0236146006	5,7 %	-3,3 %	-1,7 %
Classe PFC	LU1496318525	6,2 %	-2,2 %	-0,8 %
Classe TFC	LU1663942362	6,6 %	-1,1 %	2,1 %
Classe TFD	LU1663944731	2,1 %	-5,2 %	-2,2 % ¹⁾
iBoxx € Corp 1-3Y		5,1 %	-0,4 %	1,7 %

¹⁾ Dernier calcul de la valeur liquidative le 26 juin 2023

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

et des États-Unis ont constitué la priorité de placement. Lors de la sélection des titres, le compartiment s'est concentré sur les émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire sur les obligations bénéficiant d'une notation d'au moins BBB-, attribuée par les principales agences de notation. Du point de vue du rendement, le compartiment détenait également des titres de la catégorie Non Investment Grade, avec une préférence pour les titres du segment supérieur (notation BB).

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza,

mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

En 2023, la plupart des secteurs ont contribué positivement à la surperformance du compartiment, en particulier la surpondération des services aux collectivités et des entreprises industrielles. En outre, la pondération accrue des obligations subordonnées en termes de rendement et la surpondération des High Yield Bonds ont été les principaux moteurs de la surperformance du compartiment DWS Invest Short Duration Credit par rapport à son indice de référence.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en

DWS Invest Short Duration Credit

Dernier prix de la classe d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	Dernier prix par action ¹⁾
Classe TFD	LU1663944731	88,93

¹⁾ en raison du rachat de toutes les actions par les investisseurs le 26 juin 2023

matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Short Duration Credit

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	497 145 005,30	97,21
Total des obligations	497 145 005,30	97,21
2. Dérivés	-308 647,77	-0,06
3. Avoirs bancaires	7 609 032,07	1,49
4. Autres éléments d'actif	5 869 378,39	1,15
5. À recevoir au titre d'opérations sur actions	1 636 538,57	0,32
II. Engagements		
1. Autres engagements	-419 104,63	-0,08
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-144 472,34	-0,03
III. Actif du fonds	511 387 729,59	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Short Duration Credit

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						497 145 005,30	97,21
Titres portant intérêt							
4,00	% ABN AMRO Bank NV (MTN) 2023/2028	EUR 3 000 000	3 000 000		% 102,614	3 078 420,00	0,60
4,25	% Achmea BV (MTN) 2015/perpetual *	EUR 1 000 000	1 000 000		% 99,328	993 280,00	0,19
2,625	% Adevirta ASA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 490 000	490 000		% 99,398	487 050,20	0,10
2,25	% AIB Group PLC (MTN) 2022/2028 *	EUR 2 500 000	2 500 000		% 95,965	2 399 125,00	0,47
1,125	% Akelius Residential Property AB (MTN) 2017/2024	EUR 2 500 000			% 99,425	2 485 625,00	0,49
1,875	% Alimentation Couche-Tard, Inc. (MTN) 2016/2026	EUR 2 000 000	2 000 000		% 96,595	1 931 900,00	0,38
3,875	% Allwyn International AS -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR 595 000	595 000		% 96,453	573 895,35	0,11
4,875	% Almagro -The Italian Innovation Co., SpA (MTN) 2021/2026	EUR 172 000	329 000	157 000	% 98,967	170 223,24	0,03
2,25	% Altice Financing SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 620 000	620 000		% 97,449	604 183,80	0,12
1,125	% Amcor UK Finance PLC (MTN) 2020/2027	EUR 3 000 000	3 000 000		% 93,177	2 795 310,00	0,55
1,125	% Amplifon SpA (MTN) 2020/2027	EUR 100 000	100 000		% 92,39	92 390,00	0,02
3,45	% Amprion GmbH (MTN) 2022/2027 **	EUR 3 600 000			% 101,205	3 643 380,00	0,71
2,00	% APA Infrastructure Ltd (MTN) 2015/2027 **	EUR 2 000 000	2 000 000		% 95,665	1 913 300,00	0,37
2,75	% Arkema SA (MTN) 2019/perpetual *	EUR 4 900 000	3 800 000		% 99,143	4 858 007,00	0,95
2,125	% Arountown SA 2018/perpetual *	EUR 2 000 000			% 36,29	725 800,00	0,14
0,336	% Asahi Group Holdings Ltd (MTN) 2021/2027	EUR 3 500 000	3 500 000		% 91,177	3 191 195,00	0,62
5,00	% ASR Nederland NV 2014/perpetual *	EUR 2 290 000	2 290 000		% 100,125	2 292 862,50	0,45
1,00	% ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR 2 940 000		2 000 000	% 93,338	2 744 137,20	0,54
7,078	% ATF Netherlands BV 2016/perpetual *	EUR 3 400 000			% 44,647	1 517 998,00	0,30
1,625	% AusNet Services Holdings Pty Ltd (MTN) 2021/2081 *	EUR 1 130 000			% 90,496	1 022 604,80	0,20
1,00	% Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 3 000 000			% 96,257	2 887 710,00	0,56
3,375	% Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA (MTN) 2022/2027	EUR 1 700 000			% 100,983	1 716 711,00	0,34
8,75	% Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2022/2033 *	EUR 2 000 000			% 104,719	2 094 380,00	0,41
5,625	% Banco Comercial Portugues SA (MTN) 2023/2026 *	EUR 1 900 000	1 900 000		% 102,814	1 953 466,00	0,38
2,00	% Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 2 000 000			% 96,408	1 928 160,00	0,38
1,375	% Banco Santander SA (MTN) 2020/2026	EUR 1 400 000			% 95,912	1 342 768,00	0,26
3,625	% Banco Santander SA (MTN) 2022/2026 *	EUR 1 800 000			% 100,167	1 803 006,00	0,35
4,625	% Banco Santander SA (MTN) 2023/2027 *	EUR 2 000 000	2 000 000		% 102,48	2 049 600,00	0,40
1,776	% Bank of America Corp. (MTN) 2017/2027 *	EUR 2 000 000	2 000 000		% 96,09	1 921 800,00	0,38
1,949	% Bank of America Corp. (MTN) 2022/2026 *	EUR 2 590 000			% 97,12	2 515 408,00	0,49
4,00	% Banque Stellantis France SACA (MTN) 2023/2027	EUR 2 900 000	2 900 000		% 101,707	2 949 503,00	0,58
1,375	% Barclays PLC (MTN) 2018/2026 *	EUR 1 550 000			% 97,16	1 505 980,00	0,29
0,75	% Barclays PLC (MTN) 2019/2025 *	EUR 3 180 000			% 98,509	3 132 586,20	0,61
3,375	% Barclays PLC (MTN) 2020/2025 *	EUR 1 710 000			% 99,744	1 705 622,40	0,33
0,375	% Belfius Bank SA (MTN) 2020/2025	EUR 3 900 000			% 94,815	3 697 785,00	0,72
1,00	% Berry Global, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR 370 000	370 000		% 97,191	359 606,70	0,07
1,00	% Blackstone Property Partners Europe Holdings Sarl (MTN) 2021/2026	EUR 4 200 000			% 89,654	3 765 468,00	0,74
1,00	% BNP Paribas Cardif SA (MTN) 2017/2024	EUR 3 000 000	3 000 000		% 97,186	2 915 580,00	0,57
1,375	% Bouygues SA 2016/2027	EUR 2 000 000	2 000 000		% 95,262	1 905 240,00	0,37
3,25	% BP Capital Markets PLC 2020/perpetual *	EUR 3 000 000	3 000 000		% 96,779	2 903 370,00	0,57
3,625	% BPCE SA (MTN) 2023/2026	EUR 1 500 000	1 500 000		% 100,899	1 513 485,00	0,30
2,75	% British Telecommunications PLC (MTN) 2022/2027	EUR 2 500 000	2 500 000		% 98,934	2 473 350,00	0,48
6,375	% Caisse Nationale de Reassurance Mutuelle Agricole Groupama 2014/perpetual *	EUR 2 900 000			% 100,512	2 914 848,00	0,57
4,625	% CaixaBank SA (MTN) 2023/2027 *	EUR 6 400 000	6 400 000		% 102,114	6 535 296,00	1,28
0,80	% Capital One Financial Corp. (MTN) 2019/2024	EUR 5 000 000			% 98,362	4 918 100,00	0,96
4,375	% Carrier Global Corp. -Reg- 2023/2025	EUR 4 920 000	4 920 000		% 100,885	4 963 542,00	0,97
4,125	% Carrier Global Corp. -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR 2 390 000	2 390 000		% 102,963	2 460 815,70	0,48
2,125	% Celanese US Holdings LLC (MTN) 2018/2027	EUR 2 500 000			% 95,624	2 390 600,00	0,47
4,777	% Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR 3 270 000			% 101,761	3 327 584,70	0,65
4,00	% Chemours Co. (MTN) 2018/2026	EUR 460 000	460 000		% 98,557	453 362,20	0,09
3,75	% Cie de Saint-Gobain SA (MTN) 2023/2026	EUR 3 400 000	3 400 000		% 101,687	3 457 358,00	0,68
4,25	% Constellium SE -Reg- (MTN) 2017/2026	EUR 1 040 000	1 040 000		% 99,715	1 037 036,00	0,20
2,75	% ContourGlobal Power Holdings SA -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR 354 000	354 000		% 95,903	339 496,62	0,07
3,913	% Cooperatieve Rabobank UA (MTN) 2023/2026	EUR 3 400 000	3 400 000		% 102,278	3 477 452,00	0,68
1,625	% Credit Agricole SA (MTN) 2020/2030 *	EUR 2 200 000			% 96,699	2 127 378,00	0,42
0,25	% Credit Suisse AG (MTN) 2021/2026	EUR 3 630 000			% 93,876	3 407 698,80	0,67
2,875	% Crown European Holdings SA -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR 140 000	390 000	250 000	% 98,397	137 755,80	0,03
1,50	% Danske Bank A/S (MTN) 2020/2030 *	EUR 1 420 000			% 95,453	1 355 432,60	0,26
1,00	% Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2025 *	EUR 2 400 000			% 97,281	2 334 744,00	0,46
0,75	% Deutsche Bank AG (MTN) 2021/2027 *	EUR 1 500 000	1 500 000		% 93,445	1 401 675,00	0,27
4,00	% Deutsche Bank AG (MTN) 2022/2027	EUR 2 700 000			% 102,854	2 777 058,00	0,54
3,00	% Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2026	EUR 400 000	1 100 000	700 000	% 97,523	390 092,00	0,08
0,25	% Deutsche Pfandbriefbank AG (MTN) 2021/2025	EUR 5 100 000			% 90,976	4 639 776,00	0,91
2,25	% DIC Asset AG (MTN) 2021/2026	EUR 300 000	600 000	300 000	% 32,708	98 124,00	0,02
2,50	% Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR 1 452 000			% 97,421	1 414 552,92	0,28
2,00	% Dometic Group AB (MTN) 2021/2028 **	EUR 390 000	390 000		% 87,495	341 230,50	0,07
3,375	% Durfy One BV (MTN) 2021/2028	EUR 356 000	356 000		% 95,667	340 574,52	0,07
3,00	% EC Finance PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR 233 000	233 000		% 96,623	225 131,59	0,04
4,00	% Electricite de France SA 2018/perpetual *	EUR 3 400 000			% 99,384	3 379 056,00	0,66

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,75 % Electricite de France SA (MTN) 2023/2027	EUR	2 900 000	2 900 000		101,977	2 957 333,00	0,58
4,125 % Elis SA (MTN) 2022/2027	EUR	700 000			101,39	709 730,00	0,14
3,75 % ELM BV for Firmenich International SA 2020/perpetual *	EUR	2 040 000	460 000		98,158	2 002 423,20	0,39
1,125 % EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG 2019/2079 *	EUR	4 800 000			97,872	4 697 856,00	0,92
0,25 % Enel Finance International NV 2022/2025	EUR	1 800 000		4 630 000	94,671	1 704 078,00	0,33
2,625 % Eni SpA 2020/perpetual *	EUR	5 000 000			96,136	4 806 800,00	0,94
3,625 % Eni SpA (MTN) 2023/2027	EUR	1 500 000	4 560 000	3 060 000	101,597	1 523 955,00	0,30
1,659 % EP Infrastructure AS (MTN) 2018/2024	EUR	11 200 000		4 800 000	98,606	11 043 872,00	2,16
1,698 % EP Infrastructure AS (MTN) 2019/2026	EUR	2 670 000			89,907	2 400 516,90	0,47
1,75 % FLUVIUS System Operator CVBA (MTN) 2014/2026 **	EUR	700 000	700 000		96,699	676 893,00	0,13
4,867 % Ford Motor Credit Co., LLC 2023/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		102,888	1 028 880,00	0,20
2,75 % Forvia (MTN) 2021/2027	EUR	498 000	498 000		95,886	477 512,28	0,09
4,30 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2029	EUR	890 000	890 000		103,106	917 643,40	0,18
4,50 % General Motors Financial Co., Inc. (MTN) 2023/2027	EUR	1 960 000	1 960 000		103,681	2 032 147,60	0,40
3,50 % Getlink SE (MTN) 2020/2025	EUR	2 640 000			99,312	2 621 836,80	0,51
1,625 % Grifols SA -Reg- (MTN) 2019/2025	EUR	390 000	390 000		98,083	382 523,70	0,07
3,625 % Gruenthal GmbH -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 580 000			98,848	1 561 798,40	0,31
0,50 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	1 500 000			92,244	1 383 660,00	0,27
6,25 % Hamburg Commercial Bank AG 2022/2024	EUR	2 600 000			100,325	2 608 450,00	0,51
4,875 % Hamburg Commercial Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	3 240 000	3 240 000		101,085	3 275 154,00	0,64
1,50 % Heathrow Funding Ltd (MTN) 2020/2025	EUR	2 020 000			96,884	1 957 056,80	0,38
0,25 % Heimstaden Bostad Treasury BV (MTN) 2021/2024	EUR	3 880 000			94,296	3 658 684,80	0,72
0,00 % HOWOGE Wohnungs-baugesellschaft mbH (MTN) 2021/2024	EUR	3 000 000			96,634	2 899 020,00	0,57
4,752 % HSBC Holdings PLC (MTN) 2023/2028 *	EUR	1 400 000	1 400 000		103,758	1 452 612,00	0,28
4,25 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2022/2027	EUR	1 300 000			100,49	1 306 370,00	0,26
5,125 % Huhtamaki Oyj (MTN) 2023/2028	EUR	100 000	100 000		104,338	104 338,00	0,02
3,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2016/2026	EUR	360 000	360 000		98,894	356 018,40	0,07
8,75 % IHO Verwaltungs GmbH -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	720 000	720 000		109,12	785 664,00	0,15
5,125 % Iliad Holding SASU -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	1 310 000			99,902	1 308 716,20	0,26
2,125 % ING Groep NV (MTN) 2022/2026 *	EUR	2 400 000			97,887	2 349 288,00	0,46
0,625 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2026	EUR	3 420 000			94,06	3 216 852,00	0,63
4,00 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2026	EUR	5 990 000	5 990 000		101,501	6 079 909,90	1,19
4,375 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2023/2027	EUR	1 300 000	3 410 000	2 110 000	102,657	1 334 541,00	0,26
3,125 % Intrum AB -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	255 344	255 344		98,461	251 414,69	0,05
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2017/2025	EUR	197 000	197 000		98,78	194 596,60	0,04
2,875 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2028	EUR	329 000	329 000		95,606	314 543,74	0,06
1,75 % IQVIA, Inc. -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	2 010 000			96,433	1 938 303,30	0,38
1,95 % Iren SpA (MTN) 2018/2025 **	EUR	1 930 000	1 930 000		97,815	1 887 829,50	0,37
1,50 % ISS Global A/S (MTN) 2017/2027	EUR	3 800 000	3 800 000		93,478	3 552 164,00	0,69
0,25 % Italgas SpA (MTN) 2020/2025	EUR	3 790 000			95,456	3 617 782,40	0,71
1,50 % KBC Group NV (MTN) 2022/2026 *	EUR	2 100 000			97,307	2 043 447,00	0,40
3,625 % Kering SA 2023/2027	EUR	4 700 000	4 700 000		102,281	4 807 207,00	0,94
0,375 % Landesbank Baden-Wuerttemberg (MTN) 2020/2027	EUR	1 500 000	1 500 000		90,712	1 360 680,00	0,27
0,25 % LeasePlan Corp., NV (MTN) 2021/2026	EUR	3 500 000			91,914	3 216 990,00	0,63
0,375 % LEG Immobilien SE (MTN) 2022/2026	EUR	3 400 000			93,691	3 185 494,00	0,62
7,125 % Lottomatica SpA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	355 000	355 000		105,767	375 472,85	0,07
4,125 % Lseg Netherlands BV (MTN) 2023/2026	EUR	2 610 000	2 610 000		102,584	2 677 442,40	0,52
0,875 % LYB International Finance BV (MTN) 2019/2026	EUR	1 550 000	1 550 000		93,756	1 453 218,00	0,28
3,625 % McDonald's Corp. (MTN) 2023/2027	EUR	3 440 000	3 440 000		102,128	3 513 203,20	0,69
4,875 % Mediobanca Banca di Credito Finanziario SpA (MTN) 2023/2027 *	EUR	1 740 000	1 740 000		102,863	1 789 816,20	0,35
1,625 % Mondelez International, Inc. 2015/2027	EUR	2 000 000	2 000 000		95,563	1 911 260,00	0,37
2,103 % Morgan Stanley 2022/2026 *	EUR	2 820 000			97,756	2 756 719,20	0,54
2,50 % Mytilineos Financial Partners SA (MTN) 2019/2024	EUR	329 000	329 000		98,658	324 584,82	0,06
0,41 % National Grid North America, Inc. (MTN) 2022/2026	EUR	2 130 000			94,364	2 009 953,20	0,39
3,625 % Netflix, Inc. (MTN) 2017/2027	EUR	2 000 000	2 000 000	2 000 000	101,313	2 026 260,00	0,40
3,00 % Netflix, Inc. -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	2 000 000	2 000 000		99,497	1 989 940,00	0,39
5,50 % Nexans SA (MTN) 2023/2028	EUR	400 000	400 000		106,262	425 048,00	0,08
1,625 % Nexi SpA (MTN) 2021/2026	EUR	345 000	510 000	165 000	94,984	327 694,80	0,06
1,625 % NGG Finance PLC 2019/2079 *	EUR	5 000 000			98,06	4 903 000,00	0,96
2,50 % Nomad Foods Bondco Plc -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	1 160 000	1 160 000		94,039	1 090 852,40	0,21
4,00 % Nykredit Realkredit AS (MTN) 2023/2028	EUR	2 400 000	2 400 000		101,374	2 432 976,00	0,48
6,25 % Oi European Group BV -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	390 000	390 000		104,911	409 152,90	0,08
2,875 % OMV AG 2018/perpetual *	EUR	5 400 000			99,612	5 379 048,00	1,05
2,875 % Organon & Co. Via Organon Foreign Debt Co-Issuer BV -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	296 000	296 000		91,909	272 050,64	0,05
3,625 % Orsted AS (MTN) 2023/2028	EUR	1 500 000	1 500 000		101,049	1 515 735,00	0,30
6,50 % Paprec Holding SA -Reg- 2023/2027	EUR	220 000	220 000		107,08	235 576,00	0,05
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	3 000 000	770 000		94,224	2 826 720,00	0,55
1,50 % Q-Park Holding I BV -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	271 000	271 000		98,203	266 130,13	0,05
0,375 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2019/2026	EUR	3 200 000	3 200 000		91,551	2 929 632,00	0,57
4,125 % Raiffeisen Bank International AG (MTN) 2022/2025	EUR	4 200 000			100,623	4 226 166,00	0,83
4,75 % Raiffeisen Bank International AG 2023/2027 *	EUR	1 500 000	1 500 000		101,11	1 516 650,00	0,30
1,75 % RCI Banque SA (MTN) 2019/2026	EUR	2 000 000			96,095	1 921 900,00	0,38

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
4,125 % RCI Banque SA (MTN) 2022/2025	EUR	2 830 000			%	100,738	2 850 885,40	0,56
4,625 % RCI Banque SA (MTN) 2023/2026	EUR	1 270 000	1 270 000		%	102,631	1 303 413,70	0,25
2,50 % RCS & RDS SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	300 000	300 000		%	98,07	294 210,00	0,06
1,875 % Redexis Gas Finance BV (MTN) 2020/2025	EUR	4 600 000			%	97,5	4 485 000,00	0,88
2,125 % Rexel SA (MTN) 2021/2028	EUR	590 000	590 000		%	94,528	557 715,20	0,11
3,625 % Robert Bosch GmbH (MTN) 2023/2027 **	EUR	4 300 000	4 300 000		%	102,166	4 393 138,00	0,86
3,312 % Roche Finance Europe BV 2023/2027	EUR	6 410 000	6 410 000		%	102,376	6 562 301,60	1,28
6,75 % Rossini Sarl -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	930 000	930 000		%	100,442	934 110,60	0,18
2,125 % RWE AG (MTN) 2022/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	97,879	1 957 580,00	0,38
2,625 % Samhallsbyggnadsbolaget i Norden AB 2020/perpetual *	EUR	6 460 000			%	16,453	1 062 863,80	0,21
3,97 % Sandoz Finance BV 2023/2027	EUR	1 990 000	1 990 000		%	102,034	2 030 476,60	0,40
2,125 % Sandvik AB (MTN) 2022/2027	EUR	1 920 000			%	97,101	1 864 339,20	0,36
4,50 % Santander Consumer Bank AG (MTN) 2023/2026	EUR	1 300 000	1 300 000		%	102,211	1 328 743,00	0,26
4,375 % Santander Consumer Bank AG (MTN) 2023/2027	EUR	1 800 000	1 800 000		%	103,056	1 855 008,00	0,36
0,125 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2020/2025	EUR	5 300 000			%	96,018	5 088 954,00	0,99
0,50 % Santander Consumer Bank AS (MTN) 2022/2025	EUR	1 200 000			%	95,122	1 141 464,00	0,22
4,25 % Sartorius Finance BV 2023/2026	EUR	3 900 000	3 900 000		%	102,265	3 988 335,00	0,78
1,25 % Segro Capital Sarl (MTN) 2022/2026	EUR	4 220 000			%	95,65	4 036 430,00	0,79
3,75 % SELP Finance Sarl (MTN) 2022/2027	EUR	1 110 000			%	100,211	1 112 342,10	0,22
4,00 % Siemens Energy Finance BV 2023/2026	EUR	5 100 000	5 100 000		%	98,864	5 042 064,00	0,99
0,75 % Societe Generale SA (MTN) 2020/2027	EUR	1 600 000	1 600 000		%	92,035	1 472 560,00	0,29
1,125 % Societe Generale SA (MTN) 2021/2031 *	EUR	1 700 000	1 700 000		%	92,038	1 564 646,00	0,31
4,125 % Societe Generale SA 2023/2027	EUR	8 000 000	8 000 000		%	102,616	8 209 280,00	1,61
4,25 % Societe Generale SA 2023/2026	EUR	3 000 000	3 000 000		%	102,498	3 074 940,00	0,60
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	990 000	990 000		%	98,344	973 605,60	0,19
1,875 % Southern Co. 2021/2081 *	EUR	1 411 000			%	86,004	1 213 516,44	0,24
2,625 % SPIE SA (MTN) 2019/2026	EUR	300 000	300 000		%	97,992	293 976,00	0,06
3,75 % Stena International SA -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	390 000	390 000		%	99,502	388 057,80	0,08
3,75 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2023/2026	EUR	3 350 000	3 350 000		%	101,298	3 393 483,00	0,66
3,875 % Svenska Handelsbanken AB (MTN) 2023/2027	EUR	4 590 000	4 590 000		%	102,073	4 685 150,70	0,92
1,30 % Swedbank AB (MTN) 2022/2027	EUR	1 000 000	1 000 000		%	93,184	931 840,00	0,18
3,875 % Synthomer PLC -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	329 000	329 000		%	99,145	326 187,05	0,06
5,35 % Tapestry, Inc. 2023/2025	EUR	1 890 000	1 890 000		%	102,06	1 928 934,00	0,38
5,375 % Tapestry, Inc. 2023/2027	EUR	1 550 000	1 550 000		%	103,616	1 606 048,00	0,31
2,00 % Techem Verwaltungsgesellschaft 675 mbH -Reg- (MTN) 2020/2025	EUR	595 000	595 000		%	98,018	583 207,10	0,11
2,75 % Telecom Italia SpA (MTN) 2019/2025	EUR	296 000	296 000		%	97,665	289 088,40	0,06
6,875 % Telecom Italia SpA (MTN) 2023/2028	EUR	256 000	256 000		%	106,726	273 218,56	0,05
3,50 % Telenet Finance Luxembourg Notes Sarl -Reg- 2017/2028	EUR	200 000	300 000	100 000	%	95,54	191 080,00	0,04
0,25 % Teleperformance SE (MTN) 2020/2027 **	EUR	2 700 000			%	89,506	2 416 662,00	0,47
2,995 % TenneT Holding BV 2017/perpetual *	EUR	1 900 000			%	99,727	1 894 813,00	0,37
2,875 % thyssenkrupp AG (MTN) 2019/2024	EUR	2 580 000			%	99,699	2 572 182,60	0,50
1,75 % TotalEnergies SE (MTN) 2019/perpetual *	EUR	3 000 000			%	99,211	2 976 330,00	0,58
2,00 % TotalEnergies SE 2022/perpetual *	EUR	3 180 000			%	92,393	2 938 097,40	0,57
0,125 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2021/2025	EUR	4 100 000			%	95,621	3 920 461,00	0,77
4,00 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2023/2025	EUR	2 000 000	2 000 000		%	100,506	2 010 120,00	0,39
4,50 % Traton Finance Luxembourg SA (MTN) 2023/2026	EUR	2 000 000	2 000 000		%	102,162	2 043 240,00	0,40
0,25 % UBS Group AG (MTN) 2021/2026 *	EUR	5 060 000			%	93,818	4 747 190,80	0,93
1,00 % UBS Group AG (MTN) 2022/2025 *	EUR	3 540 000			%	99,303	3 515 326,20	0,69
2,125 % UBS Group AG 2022/2026 *	EUR	3 450 000			%	97,234	3 354 573,00	0,66
5,142 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2018/perpetual *	EUR	2 000 000	2 000 000	3 000 000	%	83,614	1 672 280,00	0,33
7,25 % Unibail-Rodamco-Westfield SE 2023/perpetual *	EUR	2 600 000	2 600 000		%	99,986	2 599 636,00	0,51
2,20 % UniCredit SpA (MTN) 2020/2027 *	EUR	1 500 000	1 500 000		%	96,66	1 449 900,00	0,28
1,023 % Upjohn Finance BV 2020/2024	EUR	5 720 000			%	98,485	5 633 342,00	1,10
3,875 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	400 000	400 000		%	98,503	394 012,00	0,08
1,00 % Viterria Finance BV (MTN) 2021/2028	EUR	1 720 000	1 720 000		%	89,001	1 530 817,20	0,30
4,25 % Volkswagen Bank GmbH (MTN) 2023/2026	EUR	3 000 000	3 000 000		%	101,229	3 036 870,00	0,59
0,00 % Volkswagen Financial Services AG (MTN) 2021/2025	EUR	2 370 000			%	96,083	2 277 167,10	0,45
3,375 % Volkswagen International Finance NV 2018/perpetual *	EUR	5 000 000			%	99,104	4 955 200,00	0,97
0,375 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2021/2026	EUR	2 640 000			%	92,764	2 448 969,60	0,48
4,50 % Volkswagen Leasing GmbH (MTN) 2023/2026	EUR	1 470 000	1 470 000		%	102,147	1 501 560,90	0,29
3,875 % Volvo Treasury AB 2023/2026	EUR	2 090 000	2 090 000		%	101,928	2 130 295,20	0,42
4,75 % Vonovia SE (MTN) 2022/2027	EUR	2 900 000			%	103,775	3 009 475,00	0,59
4,625 % Werfen SA Spain (MTN) 2023/2028	EUR	1 900 000	2 900 000	1 000 000	%	102,016	1 938 304,00	0,38
0,427 % Westpac Securities NZ (MTN) 2021/2026	EUR	2 110 000			%	91,932	1 939 765,20	0,38
0,84 % Wintershall Dea Finance BV (MTN) 2019/2025	EUR	2 000 000	2 000 000		%	95,382	1 907 640,00	0,37
1,332 % Wintershall Dea Finance BV (MTN) 2019/2028	EUR	1 500 000	1 500 000		%	89,593	1 343 895,00	0,26
2,499 % Wintershall Dea Finance BV 2021/perpetual *	EUR	2 000 000			%	91,297	1 825 940,00	0,36
3,00 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2025	EUR	600 000			%	97,94	587 640,00	0,11
5,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2023/2026	EUR	600 000	600 000		%	103,406	620 436,00	0,12
2,02 % Zuercher Kantonalbank (MTN) 2022/2028 *	EUR	2 520 000			%	94,84	2 389 968,00	0,47
3,375 % Abertis Infraestructuras SA (MTN) 2019/2026	GBP	1 000 000			%	95,534	1 098 942,88	0,21
3,25 % Pinewood Finance Co., Ltd -Reg- (MTN) 2019/2025	GBP	1 160 000	1 160 000		%	97,378	1 299 379,46	0,25
2,45 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust (MTN) 2021/2026	USD	2 750 000			%	92,632	2 301 155,34	0,45
6,10 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global +Aviation Trust 2023/2027	USD	1 780 000	1 780 000		%	102,218	1 643 613,06	0,32
1,75 % Hewlett Packard Enterprise Co. (MTN) 2020/2026	USD	4 000 000			%	93,092	3 363 756,54	0,66

DWS Invest Short Duration Credit

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
2,648 % Nomura Holdings, Inc. (MTN) 2020/2025	USD	5 000 000			%	97,007	4 381 524,87	0,86
4,65 % Pfizer Investment Enterprises Pte Ltd 2023/2025	USD	3 000 000	3 000 000		%	99,725	2 702 573,43	0,53
4,45 % Pfizer Investment Enterprises Pte Ltd 2023/2026	USD	4 000 000	4 000 000		%	99,707	3 602 780,83	0,70
5,812 % PNC Financial Services Group, Inc. 2023/2026 *	USD	1 930 000	1 930 000		%	100,625	1 754 346,62	0,34
5,125 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual ***	USD	2 590 000			%	80,86	1 891 845,66	0,37
2,625 % T-Mobile USA, Inc. (MTN) 2021/2026	USD	3 420 000			%	95,2	2 941 137,02	0,57
5,775 % US Bancorp (MTN) 2023/2029 *	USD	4 000 000	4 000 000		%	102,682	3 710 278,53	0,73
3,25 % Vodafone Group PLC 2021/2081 *	USD	2 700 000			%	92,712	2 261 267,38	0,44
3,638 % Warnermedia Holdings, Inc. 2023/2025	USD	2 960 000	2 960 000		%	97,845	2 616 269,94	0,51
Total du portefeuille-titres						497 145 005,30	97,21	
Dérivés								
(Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt						-512 092,15	-0,10	
Créances / dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
EURO-BOBL FUTURE MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-220		220		-349 800,00	-0,07	
EURO-SCHATZ FUT 03/2024 (MS)	Unité	102	102			45 900,00	0,01	
US 5YR NOTE (CBT) MAR24 03/2024 (MS)	Unité	-100		100		-208 192,15	-0,04	
Dérivés sur devises						203 444,38	0,04	
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/USD 37,9 millions						228 634,11	0,04	
Positions clôturées								
EUR/USD 4,9 millions						-25 189,73	0,00	
Avoirs bancaires						7 609 032,07	1,49	
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR					6 276 778,63	1,23	
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Livre sterling	GBP	87 754				100 945,38	0,02	
Dollar américain	USD	1 363 059				1 231 308,06	0,24	
Autres éléments d'actif						5 869 378,39	1,15	
Frais de placement reportés ***						42 072,53	0,01	
Intérêts à recevoir						5 805 730,12	1,14	
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						9 369,38	0,00	
Autres actifs						12 206,36	0,00	
À recevoir au titre d'opérations sur actions						1 636 538,57	0,32	
Total des éléments d'actif ***						512 534 488,44	100,22	
Autres engagements						-419 104,63	-0,08	
Engagements découlant des coûts								
Engagements découlant d'opérations sur actions						-144 472,34	-0,03	
Total des engagements						-1 146 758,85	-0,22	
Actif du fonds						511 387 729,59	100,00	

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

DWS Invest Short Duration Credit

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Anteilwert		
Classe FC	EUR	138,05
Classe IC	EUR	102,87
Classe IC50	EUR	102,86
Classe ID	EUR	92,69
Classe ID50	EUR	93,56
Classe LC	EUR	131,18
Classe LD	EUR	89,80
Classe NC	EUR	118,31
Classe PFC	EUR	96,57
Classe TFC	EUR	100,01
Classe TFD	EUR	0,00
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	822 344,719
Classe IC	Unité	250 115,000
Classe IC50	Unité	563 005,666
Classe ID	Unité	100,000
Classe ID50	Unité	100,000
Classe LC	Unité	1 968 468,433
Classe LD	Unité	138 862,062
Classe NC	Unité	178 782,165
Classe PFC	Unité	25 999,000
Classe TFC	Unité	198 395,003
Classe TFD	Unité	0,000

Représentation de la limite maximale (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,708
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	2,015
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	1,020

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,2, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 75 911 959,07 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

MS = Morgan Stanley Bank AG

Parties contractantes des opérations de change à terme

State Street Bank International GmbH.

DWS Invest Short Duration Credit

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
3,45 % Amprion GmbH (MTN) 2022/2027	EUR	2 300 000	2 327 715,00	
2,00 % APA Infrastructure Ltd (MTN) 2015/2027	EUR	1 380 000	1 320 177,00	
2,00 % Dometic Group AB (MTN) 2021/2028	EUR	200 000	174 990,00	
1,75 % FLUVIUS System Operator CVBA (MTN) 2014/2026	EUR	600 000	580 194,00	
1,95 % Iren SpA (MTN) 2018/2025	EUR	1 214 000	1 187 474,10	
3,625 % Robert Bosch GmbH (MTN) 2023/2027	EUR	1 000 000	1 021 660,00	
0,25 % Teleperformance SE (MTN) 2020/2027	EUR	2 600 000	2 327 156,00	
5,125 % Rakuten Group, Inc. -Reg- 2021/perpetual *	USD	2 300 000	1 680 017,38	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres

10 619 383,48 10 619 383,48

Parties contractantes des prêts de titres

Barclays Bank Ireland PLC FI, Deutsche Bank AG FI, J.P. Morgan AG FI, Royal Bank of Canada London Branch

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres

EUR 11 343 720,83

dont :

Obligations

EUR 11 343 720,83

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Livre sterling.....	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar américain.....	USD	1,107000	= EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

* Taux d'intérêt variable.

** Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.

*** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).

**** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Short Duration Credit

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 12 403 125,63
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 413 294,66
3. Revenus des prêts de titres	EUR 224 629,13
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -6 982,52
5. Autres revenus	EUR 1 783,77
<i>dont :</i>	
autres	EUR 1 783,77
Total des revenus	EUR 13 035 850,67
II. Dépenses	
1. Commission de gestion	EUR -2 410 678,81
<i>dont :</i>	
Commission de gestion de base	EUR -2 387 364,56
Revenus découlant du plafond de charges	EUR 8 398,55
Commission d'administration	EUR -31 712,80
2. Rémunération du dépositaire	EUR -36 712,48
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -50 633,80
4. Taxe d'abonnement	EUR -219 813,20
5. Autres dépenses	EUR -211 868,42
<i>dont :</i>	
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR -74 876,38
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -15 175,74
autres	EUR -121 816,30
Total des dépenses	EUR -2 929 706,71
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 106 143,96
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR -4 016 921,90
Résultat des opérations de vente	EUR -4 016 921,90
V. Résultat d'exercice	EUR 6 089 222,06

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,40 % par an,	classe IC 0,30 % par an,
classe IC50 0,24 % par an,	classe ID 0,30 % par an,
classe ID50 0,24 % par an,	classe LC 0,69 % par an,
classe LD 0,69 % par an,	classe NC 1,29 % par an,
classe PFC 0,97 % par an,	classe TFC 0,54 % par an,
classe TFD 0,24 % ²⁾	

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence prédéterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe FC 0,015 % par an,	classe IC 0,016 % par an,
classe IC50 0,015 % par an,	classe ID 0,018 % par an,
classe ID50 0,015 % par an,	classe LC 0,015 % par an,
classe LD 0,015 % par an,	classe NC 0,015 % par an,
classe PFC 0,014 % par an,	classe TFC 0,015 % par an,
classe TFD 0,004 % ²⁾	

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

²⁾ Pour les classes d'actions liquidées en cours d'année, on se dispense d'une annualisation.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 5 039,41 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR 446 498 900,63
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR -231 431,98
2. Encaissement (net) ³⁾	EUR 35 117 974,51
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR -76 673,69
4. Revenus ordinaires, nets	EUR 10 106 143,96
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR -4 016 921,90
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR 23 989 738,06
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR 511 387 729,59

³⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 4 153,41 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	-4 016 921,90
<i>sur :</i>			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-5 653 529,81	
Opérations de change (à terme)	EUR	683 452,95	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ⁴⁾	EUR	953 154,96	

⁴⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,98

Classe ID50

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,05

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,57

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

DWS Invest Short Duration Credit

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devises	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	0,00

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice				
2023		EUR	511 387 729,59	
2022		EUR	446 498 900,63	
2021		EUR	564 248 311,29	
Valeur liquidative en fin d'exercice				
2023	Classe FC	EUR	138,05	
	Classe IC	EUR	102,87	
	Classe IC50	EUR	102,86	
	Classe ID	EUR	92,69	
	Classe ID50	EUR	93,56	
	Classe LC	EUR	131,18	
	Classe LD	EUR	89,80	
	Classe NC	EUR	118,31	
	Classe PFC	EUR	96,57	
	Classe TFC	EUR	100,01	
	Classe TFD	EUR	-	
	2022	Classe FC	EUR	129,37
		Classe IC	EUR	96,31
		Classe IC50	EUR	96,25
Classe ID		EUR	88,32	
Classe ID50		EUR	89,11	
Classe LC		EUR	123,31	
Classe LD		EUR	85,93	
Classe NC		EUR	111,88	
Classe PFC		EUR	90,92	
Classe TFC		EUR	93,86	
Classe TFD		EUR	88,70	
2021		Classe FC	EUR	139,41
		Classe IC	EUR	103,69
		Classe IC50	EUR	103,56
	Classe ID	EUR	96,26	
	Classe ID50	EUR	97,16	
	Classe LC	EUR	133,27	
	Classe LD	EUR	93,67	
	Classe NC	EUR	121,64	
	Classe PFC	EUR	98,14	
	Classe TFC	EUR	101,29	
	Classe TFD	EUR	96,70	

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

De la part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 81,10 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 201 168 517,79 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest Short Duration Credit

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, et l'a fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) ont dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Short Duration Income

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif du compartiment DWS Invest Short Duration Income est de réaliser un rendement supérieur à la moyenne. À cette fin, il investit à l'échelle mondiale dans des obligations, des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 70 % du compartiment sont investis dans des obligations d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois ans. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment peuvent être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant. Jusqu'à 20 % peuvent être investis dans des titres adossés à des actifs ou à des créances hypothécaires. Le compartiment peut avoir recours à des produits dérivés à des fins de placement. Tous les investissements non basés sur l'euro sont largement couverts contre les risques de change. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de la période précédente de douze mois clôturée fin décembre 2023, le compartiment DWS Invest Short Duration Income a enregistré une plus-value de 5,0 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), surperformant ainsi son indice de référence (+3,4 %, respectivement en euro).

DWS Invest Short Duration Income

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	depuis le lancement ¹⁾
Classe LC	LU2220514363	5,0 %	-1,3 %	2,2 %
Classe FC	LU2220514017	5,2 %	-0,8 %	3,8 %
Classe FD	LU2220514108	5,2 %	-0,8 %	1,6 %
Classe IC50	LU2220514876	5,6 %	0,3 %	0,7 %
Classe ID50	LU2220514280	5,5 %	0,2 %	3,8 %
Classe LD	LU2220514447	5,0 %	-1,3 %	-0,9 %
Classe NC	LU2220514520	4,4 %	-2,9 %	-3,2 %
Classe PFC	LU2220514793	4,4 %	-0,7 %	-0,7 %
Classe TFC	LU2220515097	5,2 %	-0,8 %	1,7 %
Classe TFD	LU2220515170	5,2 %	-0,8 %	1,6 %
Classe CHF ICH25 ²⁾	LU2388561594	3,4 %	-	-2,9 %
Classe USD FCH ³⁾	LU2220515253	7,3 %	4,0 %	20,8 %
Classe USD LCH ³⁾	LU2220515337	7,1 %	3,4 %	18,8 %
Classe USD TFCH ³⁾	LU2220515410	7,2 %	3,6 %	14,4 %
Barclays Global Aggregate 1-3Y TR (couvert en EUR)		3,4 %	-2,0 %	-1,3 %

¹⁾ Classes FC, FD, IC50, ID50, LC, LD, NC, PFC, TFC, TFD, USD FCH, USD LCH et USD TFCH lancées le 12 octobre 2020 / classe CHF ICH25 lancée le 15 octobre 2021

²⁾ en CHF

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la

politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

Sur les marchés obligataires internationaux, la hausse des rendements s'est d'abord poursuivie

au cours de la période sous revue. Les taux d'inflation élevés ainsi que le relèvement rapide des taux d'intérêt par les banques centrales pour lutter contre l'inflation ont été les principaux moteurs de cette évolution. Au quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont toutefois de nouveau baissé de manière significative, compte tenu de la diminution des taux d'inflation. En fin de compte, les marchés obligataires ont connu une évolution majoritairement positive en 2023. Les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), notamment, ont enregistré des hausses de rendement significatives, accompagnées d'un resserrement notable de leurs primes de risque.

L'équipe de gestion du portefeuille a investi dans le monde entier non seulement dans des obligations d'État des principaux pays industrialisés, mais aussi dans des valeurs mobilières d'émetteurs souverains des pays émergents. Elle a également investi dans des obligations d'entreprise et des titres à intérêts de prestataires de services financiers (Financials). Des obligations hypothécaires ou des obligations sécurisées (Covered Bonds) sont venues compléter le portefeuille. En matière de sélection des titres, le compartiment a privilégié pour l'essentiel les émissions de qualité Investment Grade, c'est-à-dire des valeurs présentant une notation égale ou supérieure à BBB- selon les principales agences de notation. Néanmoins, dans une optique de rendement, il a également ajouté des titres de la catégorie Non Investment Grade, en privilégiant des titres du segment supé-

rieur (notation BB). Dans l'attente d'un resserrement des primes de risque, la part des obligations des pays émergents (Emerging Markets) a été maintenue à un niveau d'investissement élevé pendant la période sous revue, notamment en investissant dans des obligations d'État et des titres de taux d'institutions semi-publiques. Vers la fin de la période sous revue, cette part a été réduite et remplacée par l'achat successif d'obligations d'État américaines et allemandes. Cette décision a été motivée par le ralentissement de la conjoncture mondiale et l'augmentation des risques géopolitiques, qui ont plaidé en faveur d'un positionnement plus défensif.

La meilleure performance du compartiment par rapport à son indice de référence s'explique notamment par le succès de la gestion de la durée (gestion des sensibilités aux taux d'intérêt). La structure des échéances du portefeuille a été initialement raccourcie, puis progressivement allongée par rapport à l'indice de référence au cours de l'année 2023. L'accent a été mis sur les valeurs mobilières à court terme (durée résiduelle de 1 à 3 ans) afin de pouvoir notamment profiter d'éventuelles baisses des taux d'intérêt par les principales banques centrales.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Short Duration Income

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs)		
Entreprises	23 000 191,72	34,29
Administrations centrales	41 134 033,29	61,39
Total des obligations	64 134 225,01	95,68
2. Parts de fonds		
Autres fonds	622 940,12	0,93
Total des parts de fonds	622 940,12	0,93
3. Dérivés	1 029 428,03	1,53
4. Avoirs bancaires	731 835,77	1,09
5. Autres éléments d'actif	785 065,50	1,17
6. À recevoir au titre d'opérations sur actions	183 059,28	0,27
II. Engagements		
1. Autres engagements	-150 951,46	-0,22
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-303 670,04	-0,45
III. Actif du fonds	67 031 932,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Short Duration Income

État du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						63 091 321,64	94,12
Titres portant intérêt							
0,25 % Australia Government Bond (MTN) 2020/2025	AUD	1 000 000			93,774	577 425,48	0,86
1,10 % Inter-American Investment Corp. (MTN) 2021/2026	AUD	300 000	300 000		91,821	169 619,89	0,25
1,50 % Canadian Government Bond 2015/2026	CAD	800 000	800 000		95,166	519 990,59	0,78
0,25 % Canadian Government Bond 2020/2024	CAD	1 000 000		100 000	98,897	675 471,15	1,01
3,00 % Canadian Government Bond 2023/2026	CAD	1 000 000	1 000 000		98,442	672 363,47	1,00
0,40 % Muenchener Hypothekbank eG (MTN) 2022/2026	CHF	600 000			97,003	627 325,26	0,94
2,40 % Czech Republic Government Bond (MTN) 2014/2025	CZK	5 000 000		5 000 000	96,683	195 571,68	0,29
1,25 % Czech Republic Government Bond (MTN) 2020/2025	CZK	5 000 000		5 000 000	96,315	194 827,29	0,29
0,00 % Denmark Government Bond 2021/2024	DKK	2 000 000			97,315	261 153,17	0,39
1,00 % Realkredit Danmark A/S 2014/2025	DKK	2 000 000			97,821	262 511,06	0,39
3,50 % Albania Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	200 000		200 000	98,908	197 816,00	0,30
1,00 % ASTM SpA (MTN) 2021/2026	EUR	300 000			93,338	280 014,00	0,42
2,00 % Banco de Sabadell SA (MTN) 2020/2030 *	EUR	500 000			96,408	482 040,00	0,72
3,375 % Barclays PLC (MTN) 2020/2025 *	EUR	250 000			99,744	249 360,00	0,37
2,45 % Bulgarian Energy Holding EAD (MTN) 2021/2028	EUR	320 000			86,733	277 545,60	0,41
0,00 % Bundesobligation (MTN) 2021/2026	EUR	500 000	500 000		94,339	471 695,00	0,70
2,50 % Bundesschatzanweisungen 2023/2025	EUR	300 000	300 000		99,607	298 821,00	0,45
4,777 % Celanese US Holdings LLC 2022/2026	EUR	500 000		240 000	101,761	508 805,00	0,76
1,50 % Ceske Drahy AS (MTN) 2019/2026	EUR	500 000			94,449	472 245,00	0,70
1,625 % Chile Government International Bond 2014/2025	EUR	1 000 000	600 000	600 000	97,89	978 900,00	1,46
3,875 % Colombia Government International Bond (MTN) 2016/2026	EUR	1 000 000			98,964	989 640,00	1,48
0,25 % Corp. Andina de Fomento (MTN) 2021/2026	EUR	250 000	250 000		93,426	233 565,00	0,35
2,25 % Corp. Nacional del Cobre de Chile -Reg- (MTN) 2014/2024	EUR	1 000 000	1 000 000		98,921	989 210,00	1,48
3,00 % Deutsche Lufthansa AG (MTN) 2020/2026	EUR	400 000		200 000	97,523	390 092,00	0,58
2,50 % Digital Euro Finco LLC (MTN) 2019/2026	EUR	400 000	400 000		97,421	389 684,00	0,58
2,375 % DP World Ltd -Reg- (MTN) 2018/2026	EUR	300 000			96,19	288 570,00	0,43
0,125 % First Abu Dhabi Bank PJSC (MTN) 2021/2026	EUR	400 000			92,578	370 312,00	0,55
6,25 % Hamburg Commercial Bank AG 2022/2024	EUR	700 000		300 000	100,325	702 275,00	1,05
3,375 % Indonesia Government International Bond -Reg- (MTN) 2015/2025	EUR	1 100 000			99,484	1 094 324,00	1,63
2,15 % Indonesia Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2024	EUR	550 000	250 000	700 000	98,87	543 785,00	0,81
0,625 % Intesa Sanpaolo SpA (MTN) 2021/2026	EUR	250 000		250 000	94,06	235 150,00	0,35
6,375 % Intesa Sanpaolo SpA 2022/perpetual *	EUR	300 000		220 000	95,909	287 727,00	0,43
9,455 % Italmatch Chemicals SpA -Reg- (MTN) 2023/2028 *	EUR	140 000	140 000		99,961	139 945,40	0,21
10,00 % Italmatch Chemicals SpA -Reg- (MTN) 2023/2028	EUR	100 000	100 000		103,503	103 503,00	0,15
1,45 % Italy Buoni Poliennali Del Tesoro (MTN) 2018/2025	EUR	200 000		300 000	97,888	195 776,00	0,29
5,50 % Jyske Bank A/S (MTN) 2022/2027	EUR	300 000		130 000	104,997	314 991,00	0,47
4,00 % Lorca Telecom Bondco SA -Reg- (MTN) 2020/2027	EUR	400 000		130 000	97,786	391 144,00	0,58
1,625 % Mexico Government International Bond (MTN) 2019/2026	EUR	300 000	300 000		96,239	288 717,00	0,43
1,375 % MFB Magyar Fejlesztési Bank Zrt (MTN) 2020/2025	EUR	750 000	250 000		95,922	719 415,00	1,07
0,875 % MVM Energetika Zrt (MTN) 2021/2027	EUR	200 000		200 000	85,615	171 230,00	0,26
2,75 % North Macedonia Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2025	EUR	950 000			97,875	929 812,50	1,39
6,96 % North Macedonia Government International Bond -Reg- 2023/2027	EUR	270 000	270 000		104,711	282 719,70	0,42
5,75 % PeopleCert Wisdom Issuer PLC -Reg- (MTN) 2021/2026	EUR	110 000		250 000	99,48	109 428,00	0,16
2,75 % Peruvian Government International Bond 2015/2026	EUR	500 000		500 000	98,229	491 145,00	0,73
0,25 % Philippine Government International Bond 2021/2025	EUR	1 000 000			95,508	955 080,00	1,43
1,207 % Prosus NV -Reg- 2022/2026	EUR	200 000			94,224	188 448,00	0,28
4,75 % Raiffeisen Bank International AG 2023/2027 *	EUR	300 000	300 000		101,11	303 330,00	0,45
3,75 % Republic of South Africa Government International Bond (MTN) 2014/2026	EUR	300 000			100,191	300 573,00	0,45
3,625 % Romanian Government International Bond (MTN) 2014/2024	EUR	300 000			99,947	299 841,00	0,45
2,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2015/2025	EUR	200 000			97,64	195 280,00	0,29
2,375 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2017/2027	EUR	400 000		240 000	94,456	377 824,00	0,56
2,75 % Romanian Government International Bond -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	500 000		500 000	98,351	491 755,00	0,73
1,00 % Serbia International Bond -Reg- (MTN) 2021/2028	EUR	550 000			84,704	465 872,00	0,70
2,125 % SoftBank Group Corp. 2021/2024	EUR	770 000			98,344	757 248,80	1,13
3,875 % Verisure Holding AB -Reg- (MTN) 2020/2026	EUR	500 000			98,503	492 515,00	0,73

DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
1,375 % Vonovia SE (MTN) 2022/2026	EUR	400 000	400 000		%	95,606	382 424,00	0,57
5,875 % Webuild SpA (MTN) 2020/2025	EUR	400 000			%	102,186	408 744,00	0,61
2,75 % ZF Finance GmbH (MTN) 2020/2027	EUR	400 000			%	95,352	381 408,00	0,57
5,125 % Bayerische Landesbank 2023/2026	GBP	300 000	300 000		%	101,409	349 957,18	0,52
2,625 % Deutsche Bank AG (MTN) 2020/2024	GBP	400 000			%	96,973	446 198,37	0,67
6,625 % NatWest Markets PLC (MTN) 2023/2026	GBP	260 000	260 000		%	103,647	309 989,68	0,46
4,25 % Oesterreichische Kontrollbank AG (MTN) 2023/2026	GBP	400 000	400 000		%	99,836	459 371,79	0,69
4,125 % United Kingdom Gilt (MTN) 2022/2027	GBP	300 000	300 000		%	101,556	350 464,47	0,52
0,10 % Japan Government Five Year Bond (MTN) 2019/2024	JPY	250 000 000			%	100,12	1 597 982,28	2,38
0,10 % Japan Government Five Year Bond 2020/2024	JPY	150 000 000	50 000 000		%	100,137	958 952,17	1,43
0,10 % Japan Government Five Year Bond (MTN) 2020/2025	JPY	150 000 000	150 000 000		%	100,148	959 057,51	1,43
0,10 % Japan Government Five Year Bond (MTN) 2020/2025	JPY	150 000 000	150 000 000		%	100,161	959 182,00	1,43
0,005 % Japan Government Five Year Bond (MTN) 2021/2026	JPY	150 000 000	150 000 000		%	99,954	957 199,68	1,43
0,005 % Japan Government Five Year Bond (MTN) 2021/2026	JPY	200 000 000	200 000 000		%	99,901	1 275 589,51	1,90
5,75 % Mexican Bonos 2015/2026	MXN	3 000 000	3 000 000		%	92,162	147 765,96	0,22
8,00 % Mexican Bonos (MTN) 2019/2024	MXN	3 000 000		1 000 000	%	98,164	157 389,14	0,23
7,00 % Mexican Bonos 2023/2026	MXN	3 000 000	3 000 000		%	94,097	150 868,40	0,23
1,75 % Norway Government Bond -144A- (MTN) 2015/2025	NOK	3 000 000		7 000 000	%	97,584	261 106,49	0,39
0,375 % International Finance Corp. (MTN) 2020/2025	NZD	493 000	493 000		%	92,739	261 559,89	0,39
0,50 % New Zealand Government Bond (MTN) 2021/2026	NZD	600 000	600 000		%	91,336	313 512,64	0,47
2,75 % New Zealand Local Government Funding Agency Bond (MTN) 2016/2025	NZD	1 000 000			%	96,95	554 638,02	0,83
3,25 % Republic of Poland Government Bond (MTN) 2014/2025	PLN	1 000 000			%	97,377	224 165,37	0,33
2,50 % Republic of Poland Government Bond (MTN) 2015/2026	PLN	500 000		1 000 000	%	94,247	108 480,00	0,16
2,25 % Republic of Poland Government Bond (MTN) 2019/2024	PLN	500 000		500 000	%	97,776	112 541,94	0,17
0,875 % European Investment Bank (MTN) 2018/2025	SEK	3 000 000			%	97,239	262 158,31	0,39
2,00 % Singapore Government Bond (MTN) 2019/2024	SGD	400 000			%	99,82	273 288,68	0,41
2,45 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust (MTN) 2021/2026	USD	340 000			%	92,632	284 506,48	0,42
6,45 % AerCap Ireland Capital DAC Via AerCap Global Aviation Trust -Reg- 2023/2027	USD	385 000	385 465	465	%	103,595	360 289,60	0,54
3,125 % Africa Finance Corp. (MTN) 2020/2025	USD	1 700 000			%	95,599	1 468 088,38	2,19
2,634 % African Export-Import Bank -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	550 000			%	92,232	458 243,72	0,68
5,699 % American Electric Power Co., Inc. (MTN) 2020/2025	USD	400 000	610 000	210 000	%	100,756	364 068,51	0,54
0,75 % Argentine Republic Government International Bond (MTN) 2020/2030 *	USD	574 967			%	40,304	209 335,69	0,31
5,375 % Banco Santander Mexico SA Institucion de Banca Multiple Grupo Financiero Santand -Reg- (MTN) 2020/2025	USD	500 000	500 000	500 000	%	99,641	450 049,50	0,67
0,998 % Banque Federative du Credit Mutuel SA 2021/2025	USD	300 000			%	95,397	258 528,35	0,39
5,00 % Banque Ouest Africaine de Developpement -Reg- (MTN) 2017/2027	USD	500 000			%	92,745	418 902,27	0,63
3,50 % Black Sea Trade & Development Bank (MTN) 2019/2024	USD	550 000	550 000		%	96,844	481 158,88	0,72
4,985 % Capital One Financial Corp. 2022/2026 *	USD	500 000			%	99,054	447 398,19	0,67
5,90 % Celanese US Holdings LLC 2022/2024	USD	300 000		200 000	%	100,051	271 140,81	0,40
5,00 % Central American Bank for Economic Integration -Reg- 2023/2026	USD	550 000	550 000		%	100,113	497 399,53	0,74
4,75 % Corp. Financiera de Desarrollo SA -Reg- (MTN) 2015/2025	USD	1 000 000			%	98,887	893 287,80	1,33
4,875 % Eastern & Southern African Trade & Development Bank (MTN) 2019/2024	USD	1 000 000			%	98,935	893 721,41	1,33
4,125 % Eastern & Southern African Trade & Development Bank (MTN) 2021/2028	USD	600 000			%	86,781	470 357,53	0,70
8,50 % Energo-Pro AS -Reg- (MTN) 2022/2027	USD	600 000		200 000	%	98,239	532 460,49	0,79
5,25 % Namibia International Bonds -Reg- (MTN) 2015/2025	USD	500 000		200 000	%	99,001	447 158,81	0,67
7,625 % Nigeria Government International Bond -Reg- (MTN) 2018/2025	USD	500 000			%	99,092	447 569,83	0,67
3,75 % Panama Government International Bond (MTN) 2015/2025	USD	500 000	500 000		%	97,399	439 923,04	0,66
2,375 % Republic of Italy Government International Bond (MTN) 2019/2024	USD	400 000			%	97,732	353 141,68	0,53
1,089 % Santander UK Group Holdings PLC 2021/2025 *	USD	200 000		200 000	%	98,887	178 657,56	0,27
4,75 % Shimao Group Holdings Ltd (MTN) 2017/2022	USD	300 000			%	4,257	11 536,58	0,02
0,991 % Standard Chartered PLC -144A- 2021/2025 *	USD	200 000		200 000	%	99,864	180 422,69	0,27
3,30 % Take-Two Interactive Software, Inc. 2022/2024	USD	10 000		230 000	%	99,448	8 983,56	0,01
5,375 % TC Ziraat Bankasi AS -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	300 000			%	96,749	262 192,31	0,39
8,25 % Transnet SOC Ltd -Reg- (MTN) 2023/2028	USD	230 000	230 000		%	100,851	209 536,77	0,31
5,50 % Turkiye Vakiflar Bankasi TAO -Reg- (MTN) 2021/2026	USD	300 000			%	96,079	260 376,59	0,39

DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
7,75 % Ukraine Government International Bond -Reg- (MTN) 2015/2026	USD	600 000			%	28,029	151 918,64	0,23
1,50 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2016/2026	USD	1 000 000	1 000 000		%	93,531	844 907,06	1,26
2,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2017/2024	USD	1 000 000		1 000 000	%	99,24	896 478,71	1,34
2,125 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2017/2024	USD	2 000 000		100 000	%	97,894	1 768 639,21	2,64
3,00 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2018/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	97,658	882 187,56	1,32
1,625 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2026	USD	1 000 000	1 000 000		%	93,582	845 365,79	1,26
1,50 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2019/2024	USD	1 000 000			%	96,957	875 857,54	1,31
0,25 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2025	USD	1 000 000			%	94,158	850 570,59	1,27
0,25 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2020/2025	USD	1 400 000	500 000	100 000	%	93,637	1 184 203,74	1,77
0,25 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	1 600 000		500 000	%	97,752	1 412 858,74	2,11
1,125 % United States Treasury Note/Bond 2022/2025	USD	1 000 000			%	96,324	870 137,13	1,30
1,75 % United States Treasury Note/Bond 2022/2025	USD	1 000 000			%	96,623	872 836,57	1,30
4,50 % United States Treasury Note/Bond 2022/2025	USD	1 000 000	1 000 000		%	100,287	905 935,58	1,35
3,875 % United States Treasury Note/Bond 2023/2026	USD	1 000 000	1 000 000		%	99,195	896 072,92	1,34
3,75 % United States Treasury Note/Bond 2023/2026	USD	1 000 000	1 000 000		%	99,039	894 661,44	1,33
4,125 % United States Treasury Note/Bond 2023/2026	USD	1 000 000	1 000 000		%	99,943	902 830,34	1,35
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							1 042 903,37	1,56
Titres portant intérêt								
6,253 % Bank of Ireland Group PLC -144A- 2022/2026 *	USD	500 000		210 000	%	101,207	457 122,67	0,68
0,856 % DNB Bank ASA -144A- 2021/2025 *	USD	200 000		200 000	%	96,595	174 516,64	0,26
6,373 % UBS Group AG 2022/2026 *	USD	450 000			%	101,171	411 264,06	0,62
Parts de fonds							622 940,12	0,93
Parts de fonds du groupe								
DWS Institutional - DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund -IC- EUR - (0,110 %)	Actions	44	878	865	EUR	14 157,730	622 940,12	0,93
Total du portefeuille-titres							64 757 165,13	96,61
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur taux d'intérêt							55 046,14	0,08
Créances / dettes								
Contrats à terme sur taux d'intérêt								
US 2YR NOTE (CBT) MAR24 03/2024 (DB)	Unité	50	90	40			55 046,14	0,08
Dérivés sur devises							974 381,89	1,45
Créances / dettes								
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
EUR/AUD 1,2 million							-18 048,92	-0,03
EUR/CAD 2,7 millions							-4 648,98	-0,01
EUR/CHF 0,5 million							-16 497,82	-0,02
EUR/CZK 9,6 millions							-185,95	0,00
EUR/DKK 3,9 millions							-501,97	0,00
EUR/GBP 2,1 millions							-5 133,90	-0,01
EUR/JPY 1 045,0 millions							-73 889,21	-0,11
EUR/MXN 8,9 millions							-13 503,55	-0,02
EUR/NOK 3,0 millions							-14 267,89	-0,02
EUR/NZD 2,0 millions							-42 493,65	-0,06
EUR/PLN 2,0 millions							-14 062,24	-0,02
EUR/SEK 2,9 millions							-14 899,92	-0,02
EUR/SGD 0,4 million							2 825,79	0,00
EUR/USD 20,4 millions							847 043,71	1,26
Positions clôturées								
EUR/CHF 0,1 million							227,18	0,00
EUR/USD 10,8 millions							342 419,21	0,51

DWS Invest Short Duration Income

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées / pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Avoirs bancaires						731 835,77	1,09
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR					110 281,07	0,17
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE							
Couronne danoise	DKK	9 935				1 333,10	0,00
Couronne norvégienne	NOK	9 085				810,34	0,00
Zloty polonais	PLN	2 128				489,84	0,00
Couronne suédoise	SEK	970				87,15	0,00
Couronne tchèque	CZK	3 415				138,14	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE							
Dollar australien	AUD	187				115,07	0,00
Livre sterling	GBP	419 116				482 116,31	0,72
Renminbi chinois	CNY	135 704				17 284,74	0,03
Yen japonais	JPY	112 377				717,44	0,00
Dollar canadien	CAD	8 709				5 948,29	0,01
Peso mexicain	MXN	269 225				14 388,54	0,02
Dollar néo-zélandais	NZD	2 191				1 253,61	0,00
Franc suisse	CHF	810				873,37	0,00
Dollar de Singapour	SGD	703				480,80	0,00
Rand sud-africain	ZAR	13				0,63	0,00
Dollar américain	USD	105 738				95 517,33	0,14
Autres éléments d'actif						785 065,50	1,17
Frais de placement reportés **						13 709,35	0,02
Intérêts à recevoir						721 293,97	1,08
À recevoir au titre du dépassement du plafond de charges						49 702,00	0,07
Autres actifs						360,18	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions						183 059,28	0,27
Total des éléments d'actif ***						67 704 687,71	100,99
Autres engagements						-150 951,46	-0,22
Engagements découlant des coûts						-150 951,46	-0,22
Engagements découlant d'opérations sur actions						-303 670,04	-0,45
Total des engagements						-672 755,50	-0,99
Actif du fonds						67 031 932,21	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe CHF ICH25	CHF	97,08
Classe FC	EUR	103,82
Classe FD	EUR	93,56
Classe IC50	EUR	100,73
Classe ID50	EUR	94,85
Classe LC	EUR	102,24
Classe LD	EUR	95,54
Classe NC	EUR	96,75
Classe PFC	EUR	99,27
Classe TFC	EUR	101,68
Classe TFD	EUR	94,65
Classe USD FCH	USD	120,84
Classe USD LCH	USD	118,78
Classe USD TFCH	USD	114,44

DWS Invest Short Duration Income

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe CHF ICH25	Unité	350,000
Classe FC	Unité	156 891,967
Classe FD	Unité	103,000
Classe IC50	Unité	115 768,324
Classe ID50	Unité	195,993
Classe LC	Unité	178 760,378
Classe LD	Unité	77 356,848
Classe NC	Unité	31 115,212
Classe PFC	Unité	6 293,000
Classe TFC	Unité	1 207,551
Classe TFD	Unité	121,000
Classe USD FCH	Unité	87 618,000
Classe USD LCH	Unité	123,000
Classe USD TFCH	Unité	24,000

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,749
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	1,184
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,963

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 1, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 53 660 451,73 euros.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

DB = Deutsche Bank AG Frankfurt

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, Citigroup Global Markets Europe AG, Goldman Sachs Bank Europe SE, Société Générale, State Street Bank International GmbH, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,851069	= EUR	1
Couronne tchèque	CZK	24,718047	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Peso mexicain	MXN	18,711075	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Dollar néo-zélandais	NZD	1,747987	= EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,343980	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1
Rand sud-africain	ZAR	20,295469	= EUR	1

DWS Invest Short Duration Income

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport sont évalués, dans une moindre mesure, à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Notes

- * Taux d'intérêt variable.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Short Duration Income

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source).....	EUR 1 920 883,42
2. Revenus des opérations d'échange (swaps).....	EUR 6 116,88
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source).....	EUR 12 815,96
4. Déduction de la retenue à la source à l'étranger.....	EUR -8 039,89
5. Autres revenus.....	EUR 63,36
Total des revenus.....	EUR 1 931 839,73
II. Dépenses	
1. Commission de gestion.....	EUR -302 625,90
<u>dont:</u>	
Commission de gestion de base	EUR -318 276,50
Revenus découlant du plafond de charges.....	EUR 41 326,75
Commission d'administration.....	EUR -25 676,15
2. Rémunération du dépositaire.....	EUR -8 533,49
3. Frais d'audit, juridiques et de publication.....	EUR -2 958,42
4. Taxe d'abonnement.....	EUR -25 725,14
5. Autres dépenses.....	EUR -65 646,39
<u>dont:</u>	
Frais de distribution.....	EUR -41 066,96
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -10 848,23
autres.....	EUR -13 731,20
Total des dépenses.....	EUR -405 489,34
III. Revenus ordinaires, nets.....	EUR 1 526 350,39
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées.....	EUR 1 389 282,54
Résultat des opérations de vente.....	EUR 1 389 282,54
V. Résultat d'exercice.....	EUR 2 915 632,93

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe CHF ICH25 0,31 % par an,	classe FC 0,56 % par an,
classe FD 0,58 % par an,	classe IC50 0,22 % par an,
classe ID50 0,22 % par an,	classe LC 0,73 % par an,
classe LD 0,74 % par an,	classe NC 1,29 % par an,
classe PFC 1,26 % par an,	classe TFC 0,57 % par an,
classe TFD 0,58 % par an,	classe USD FCH 0,59 % par an,
classe USD LCH 0,78 % par an,	classe USD TFCH 0,55 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 2 298,2 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice.....	EUR 87 920 330,49
1. Distribution pour l'exercice précédent.....	EUR -135 319,41
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR -24 251 839,29
3. Régularisation des revenus / dépenses.....	EUR 1 388 798,44
4. Revenus ordinaires, nets.....	EUR 1 526 350,39
5. Plus-values / moins-values réalisées.....	EUR 1 389 282,54
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées.....	EUR -805 670,95
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice.....	EUR 67 031 932,21

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 5 329,66 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	1 389 282,54
<u>sur:</u>		
Opérations sur valeurs mobilières.....	EUR -882 218,96	
Opérations de change (à terme).....	EUR 1 992 251,58	
Dérivés et autres opérations à terme sur instruments financiers ³⁾	EUR 279 249,92	

³⁾ Cette position peut comprendre des contrats d'option ou des opérations d'échange (swaps) et / ou des opérations sur warrants ou sur dérivés de crédit.

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe CHF ICH25

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,93

Classe IC50

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ID50

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	2,29

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,84

DWS Invest Short Duration Income

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,96

Classe USD FCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFCH

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023		EUR	67 031 932,21
2022		EUR	87 920 330,49
2021		EUR	113 968 830,01
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe CHF ICH25	CHF	97,08
	Classe FC	EUR	103,82
	Classe FD	EUR	93,56
	Classe IC50	EUR	100,73
	Classe ID50	EUR	94,85
	Classe LC	EUR	102,24
	Classe LD	EUR	95,54
	Classe NC	EUR	96,75
	Classe PFC	EUR	99,27
	Classe TFC	EUR	101,68
	Classe TFD	EUR	94,65
	Classe USD FCH	USD	120,84
	Classe USD LCH	USD	118,78
	Classe USD TFCH	USD	114,44
2022	Classe CHF ICH25	CHF	93,88
	Classe FC	EUR	98,71
	Classe FD	EUR	90,62
	Classe IC50	EUR	95,43
	Classe ID50	EUR	91,91
	Classe LC	EUR	97,37
	Classe LD	EUR	92,64
	Classe NC	EUR	92,66
	Classe PFC	EUR	95,09
	Classe TFC	EUR	96,68
	Classe TFD	EUR	91,68
	Classe USD FCH	USD	112,67
	Classe USD LCH	USD	110,95
	Classe USD TFCH	USD	106,77
2021	Classe CHF ICH25	CHF	99,40
	Classe FC	EUR	103,73
	Classe FD	EUR	96,86
	Classe IC50	EUR	99,93
	Classe ID50	EUR	98,26
	Classe LC	EUR	102,49
	Classe LD	EUR	99,03
	Classe NC	EUR	98,08
	Classe PFC	EUR	99,75
	Classe TFC	EUR	101,59
	Classe TFD	EUR	98,03
	Classe USD FCH	USD	116,03
	Classe USD LCH	USD	114,44
	Classe USD TFCH	USD	110,10

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,84 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 4 625 797,58 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

Rapport annuel

DWS Invest Top Asia

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

La politique de placement de ce compartiment vise une croissance du capital qui dépasse la performance de l'indice de référence (MSCI AC Asia ex Japan TR net). Pour ce faire, le fonds investit majoritairement dans des actions d'émetteurs ayant leur siège social ou exerçant leurs activités principalement en Asie. Le centre des activités d'une entreprise se situe en Asie lorsqu'elle réalise la majorité de ses bénéfices ou de son chiffre d'affaires sur ce continent. Les émetteurs asiatiques regroupent des entreprises ayant leur siège ou leur centre d'activités à Hong Kong, en Inde, en Indonésie, au Japon, en Corée, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour, à Taïwan, en Thaïlande et en République populaire de Chine. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise – aspects ESG) sont également pris en compte dans le choix des placements.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une moins-value de 2,0 % par action (classe d'actions LC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes). Son indice de référence a progressé de 2,4 % (respectivement en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des

DWS Invest Top Asia

Performance des classes d'actions comparée à celle de l'indice de référence (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0145648290	-2,0 %	-16,0 %	15,1 %
Classe FC	LU0145649181	-1,3 %	-14,1 %	19,5 %
Classe LD	LU0145648456	-2,1 %	-16,0 %	15,1 %
Classe NC	LU0145648886	-2,7 %	-17,8 %	11,2 %
Classe TFC	LU1663946868	-1,3 %	-14,1 %	19,5 %
Classe TFD	LU1663948211	-1,3 %	-14,1 %	19,7 %
Classe GBP D RD ¹⁾	LU0399358562	-3,1 %	-17,4 %	15,1 %
Classe USD FC ²⁾	LU0273174648	2,2 %	-22,6 %	15,7 %
Classe USD LC ²⁾	LU0273161231	1,4 %	-24,4 %	11,3 %
Classe USD TFC ²⁾	LU1663949888	2,3 %	-22,5 %	15,8 %
MSCI AC Asia ex Japan depuis le 15 août 2018		2,4 %	-9,5 %	24,6 %

¹⁾ en GBP

²⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël / Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de

décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

En ce qui concerne sa répartition régionale en actions, la priorité a été mise sur l'Inde, la Corée du Sud, Taïwan ainsi que, de manière sélective, sur la Chine. Alors que le positionnement en Corée du Sud était nettement positif, surtout en raison de l'accent mis sur les valeurs des semi-conducteurs, les actions chinoises ont connu une évolution très volatile. Après l'abandon de la politique zéro COVID, le marché chinois des actions a connu une forte hausse des cours jusqu'au début de l'année 2023, mais l'évolution ultérieure a été décevante jusqu'à fin décembre 2023. En Inde, ce sont surtout les actions bancaires

qui ont été fortement pondérées, tandis qu'à Taïwan, l'accent a également été mis sur les valeurs des semi-conducteurs.

Le climat en Chine s'est d'abord amélioré lorsque le gouvernement a commencé à assouplir les restrictions COVID et à rouvrir les villes. Parallèlement, le gouvernement chinois a signalé son soutien au secteur immobilier. Par exemple, un plan de sauvetage du secteur immobilier en 16 points a été mis en place par le gouvernement, permettant aux promoteurs immobiliers d'avoir un meilleur accès aux crédits bancaires ainsi qu'aux marchés des obligations et des actions. Les tensions entre la Chine et les États-Unis se sont poursuivies. Les États-Unis ont renforcé les restrictions sur les exportations de technologie des semi-conducteurs vers la Chine. Le marché APAC a atteint son premier pic fin janvier avec la stabilisation de la situation du COVID en Chine, avant de s'affaiblir jusqu'à fin septembre. La Chine a terminé l'exercice avec un résultat négatif. Malgré diverses mesures de relance, comme la baisse du taux directeur, les données macroéconomiques ont été plus faibles que prévu. Les fuites de capitaux du marché chinois se sont poursuivies tout au long de l'année. Les positions en Chine ont enregistré des résultats négatifs. Les engagements dans les secteurs chinois de l'Internet et de l'immobilier, notamment, ont été affectés par la morosité du climat et la reprise des ventes immobilières en Chine.

La Corée du Sud et Taïwan ont clôturé sur une note positive. En Corée du Sud, les investisseurs

ont porté un regard optimiste sur la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques (EV). Les entreprises ont profité de l'Inflation Protection Act américain, qui a incité les entreprises coréennes à investir davantage aux États-Unis tout en tenant les concurrents chinois à l'écart du marché américain des véhicules électriques. À Taïwan, les investissements liés à l'intelligence artificielle ont stimulé la demande de serveurs et de composants. Les positions des technologies de l'information en Corée et à Taïwan ont généré des revenus positifs supérieurs à la moyenne au sein du portefeuille.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

Comptes annuels

DWS Invest Top Asia

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	66 527 893,62	24,13
Services de télécommunications	43 734 623,15	15,86
Biens de consommation durables	22 320 697,30	8,09
Énergie	11 254 878,40	4,08
Biens de consommation courante	31 920 821,76	11,58
Secteur financier	73 344 965,91	26,58
Industrie	11 321 954,66	4,10
Total actions	260 425 834,80	94,42
2. Avoirs bancaires	16 827 172,69	6,10
3. Autres éléments d'actif	243 888,98	0,09
4. À recevoir au titre d'opérations sur actions	39 863,08	0,01
II. Engagements		
1. Autres engagements	-1 519 724,24	-0,55
2. Engagements découlant d'opérations sur actions	-201 648,18	-0,07
III. Actif du fonds	275 815 387,13	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Top Asia

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
HDFC Bank Ltd -ADR-	Unité	39 004			USD	67,12	2 364 902,82	0,86
ICICI Bank Ltd -ADR-	Unité	228 270			USD	23,815	4 910 792,99	1,78
Infosys Ltd -ADR-	Unité	138 088	138 088		USD	18,495	2 307 079,06	0,84
PDD Holdings, Inc. -ADR-	Unité	39 097	25 604	22 721	USD	145,83	5 150 418,43	1,87
Yum China Holdings, Inc.	Unité	42 712	42 712	21 425	USD	42,56	1 642 115,61	0,60
Valeurs autorisées ou négociées sur des marchés réglementés							7 556 455,83	2,74
Actions								
Reliance Industries Ltd -GDR-	Unité	133 840			USD	62,5	7 556 455,83	2,74
Total du portefeuille-titres							260 425 834,80	94,42
Avoirs bancaires							16 827 172,69	6,10
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						15 890 289,85	5,76
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	43 721					26 921,78	0,01
Livre sterling	GBP	26 739					30 758,20	0,01
Renminbi chinois	CNY	212 681					33 964,91	0,01
Dollar de Hong Kong	HKD	232 470					26 873,60	0,01
Roupie indienne	INR	42 144 522					457 507,52	0,17
Roupie indonésienne	IDR	600 000 000					35 202,00	0,01
Ringgit malaisien	MYR	138 069					27 143,36	0,01
Nouveau dollar taïwanais	TWD	4 622 010					136 043,91	0,05
Peso philippin	PHP	1 931 441					31 507,93	0,01
Dollar de Singapour	SGD	39 408					26 972,69	0,01
Won sud-coréen	KRW	71 000 011					49 799,90	0,02
Baht thaïlandais	THB	1 029 048					27 234,53	0,01
Dollar américain	USD	29 836					26 952,51	0,01
Autres éléments d'actif							243 888,98	0,09
Droits à dividende/à distribution							240 324,13	0,09
Autres actifs							3 564,85	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							39 863,08	0,01
Total des éléments d'actif							277 536 759,55	100,62
Autres engagements							-1 519 724,24	-0,55
Engagements découlant des coûts							-538 069,26	-0,19
Autres engagements divers							-981 654,98	-0,36
Engagements découlant d'opérations sur actions							-201 648,18	-0,07
Total des engagements							-1 721 372,42	-0,62
Actif du fonds							275 815 387,13	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe FC	EUR	345,58
Classe LC	EUR	290,60
Classe LD	EUR	261,71
Classe NC	EUR	249,82
Classe TFC	EUR	107,04
Classe TFD	EUR	99,81
Classe GBP D RD	GBP	230,54
Classe USD FC	USD	177,57
Classe USD LC	USD	159,45
Classe USD TFC	USD	100,31
Nombre d'actions en circulation		
Classe FC	Unité	24 993,839
Classe LC	Unité	413 349,633
Classe LD	Unité	471 660,022
Classe NC	Unité	84 657,860
Classe TFC	Unité	336,000
Classe TFD	Unité	255,000
Classe GBP D RD	Unité	353,320
Classe USD FC	Unité	484,000
Classe USD LC	Unité	15 536,655
Classe USD TFC	Unité	24,000

DWS Invest Top Asia

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI AC Asia ex Japan Net Index en euro

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	91,279
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	126,421
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	101,584

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	=	EUR	1
Renminbi chinois	CNY	7,851069	=	EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	=	EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	=	EUR	1
Roupie indonésienne	IDR	17 044,485920	=	EUR	1
Roupie indienne	INR	92,117659	=	EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	=	EUR	1
Ringgit malaisien	MYR	5,086667	=	EUR	1
Peso philippin	PHP	61,300150	=	EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	=	EUR	1
Baht thaïlandais	THB	37,784693	=	EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	33,974397	=	EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	=	EUR	1
Renminbi chinois offshore	CNH	7,887710	=	EUR	1

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

DWS Invest Top Asia

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus		
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR	5 651 527,93
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR	640 499,04
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-626 792,17
4. Autres revenus	EUR	24,81
Total des revenus	EUR	5 665 259,61
II. Dépenses		
1. Commission de gestion	EUR	-4 288 665,10
dont :		
Commission de gestion de base	EUR	-4 261 092,32
Commission d'administration	EUR	-27 572,78
2. Rémunération du dépositaire	EUR	-27 584,49
3. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR	-53 106,15
4. Taxe d'abonnement	EUR	-139 423,51
5. Autres dépenses	EUR	-143 780,67
Total des dépenses	EUR	-4 652 559,92
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 012 699,69
IV. Opérations de vente		
Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-10 903 790,13
Résultat des opérations de vente	EUR	-10 903 790,13
V. Résultat d'exercice	EUR	-9 891 090,44

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe FC 0,87 % par an,	classe LC 1,62 % par an,
classe LD 1,62 % par an,	classe NC 2,32 % par an,
classe TFC 0,87 % par an,	classe TFD 0,86 % par an,
classe GBP D RD 0,87 % par an,	classe USD FC 0,87 % par an,
classe USD LC 1,62 % par an,	classe USD TFC 0,82 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 368 526,96 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds

2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice	EUR	274 453 304,95
1. Distribution pour l'exercice précédent	EUR	-2 182 095,21
2. Encaissement (net)	EUR	9 639 238,56
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	-639 654,32
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	1 012 699,69
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	-10 903 790,13
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	4 435 683,59
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	EUR	275 815 387,13

Composition des plus-values / moins-values

2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)	EUR	-10 903 790,13
<u>sur :</u>		
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-9 153 028,31
Opérations de change (à terme)	EUR	-1 750 761,82

DWS Invest Top Asia

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,05

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	1,17

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	2,68

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			
2023	EUR	275 815 387,13	
2022	EUR	274 453 304,95	
2021	EUR	317 860 537,33	
Valeur liquidative en fin d'exercice			
2023	Classe FC	EUR	345,58
	Classe LC	EUR	290,60
	Classe LD	EUR	261,71
	Classe NC	EUR	249,82
	Classe TFC	EUR	107,04
	Classe TFD	EUR	99,81
	Classe GBP D RD	GBP	230,54
	Classe USD FC	USD	177,57
	Classe USD LC	USD	159,45
	Classe USD TFC	USD	100,31
2022	Classe FC	EUR	350,18
	Classe LC	EUR	296,68
	Classe LD	EUR	272,25
	Classe NC	EUR	256,85
	Classe TFC	EUR	108,46
	Classe TFD	EUR	103,05
	Classe GBP D RD	GBP	242,29
	Classe USD FC	USD	173,74
	Classe USD LC	USD	157,20
	Classe USD TFC	USD	98,07
2021	Classe FC	EUR	396,60
	Classe LC	EUR	338,57
	Classe LD	EUR	311,18
	Classe NC	EUR	295,16
	Classe TFC	EUR	122,84
	Classe TFD	EUR	117,86
	Classe GBP D RD	GBP	262,69
	Classe USD FC	USD	208,59
	Classe USD LC	USD	190,21
	Classe USD TFC	USD	117,73

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 0,00 euro.

DWS Invest Top Asia

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme conçu pour protéger les actionnaires de l'impact négatif des coûts de transaction découlant des activités de souscription et de rachat. Des souscriptions et des rachats importants au sein d'un fonds / compartiment peuvent entraîner une dilution des actifs de ce fonds / compartiment, car la valeur liquidative peut ne pas refléter tous les frais de négociation et autres frais encourus lorsque le gérant du portefeuille doit acheter ou vendre des titres afin de gérer des encaissements ou décaissements (nets) importants au sein du fonds / compartiment. Outre ces coûts, des volumes de commandes substantiels peuvent entraîner des prix de marché nettement inférieurs ou supérieurs aux prix du marché, qui s'appliquent dans des circonstances normales.

Afin de renforcer la protection des investisseurs pour les porteurs d'actions existants, un mécanisme de Swing Pricing peut être appliqué pour compenser les coûts de transaction et autres dépenses si un fonds / compartiment est sensiblement impacté par les encaissements ou décaissements cumulés (nets) susmentionnés à une date d'évaluation et dépasse un seuil spécifié (« Swing Pricing partiel ») ; ce mécanisme peut être appliqué à tous les fonds / compartiments. La mise en place d'un mécanisme de Swing Pricing pour un fonds / compartiment spécifique fait l'objet d'une publication dans le prospectus de vente – Partie Spécifique.

La société de gestion du fonds définit des valeurs limites pour l'application du mécanisme de Swing Pricing en se fondant, entre autres, sur les conditions actuelles du marché, la liquidité disponible sur le marché et les coûts de dilution estimés. L'ajustement effectif est alors automatiquement déclenché en fonction de ces valeurs limites. Si les encaissements ou décaissements (nets) dépassent la valeur limite d'ajustement, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse en cas d'importants encaissements nets, et à la baisse en cas d'importants décaissements nets dans le fonds / compartiment. Cet ajustement s'applique de la même façon à toutes les souscriptions et tous les rachats effectués le jour de négociation concerné. Si une rémunération liée aux résultats s'applique au fonds / compartiment, le calcul est basé sur la valeur liquidative initiale.

La société de gestion a mis en place un comité de Swing Pricing qui détermine les coefficients d'ajustement pour chaque fonds/compartiment individuel. Ces coefficients d'ajustement indiquent le niveau d'ajustement de la valeur liquidative. Le comité de Swing Pricing prend en compte les coefficients suivants :

- l'écart entre les cours acheteur et vendeur (élément de coût fixe),
- l'impact sur le marché (effet des transactions sur le prix),
- les coûts supplémentaires engendrés par les activités de négoce en matière de placements.

L'adéquation des coefficients d'ajustement appliqués, les décisions opérationnelles liées au Swing Pricing (y compris la valeur limite d'ajustement), le niveau d'ajustement et les fonds/compartiments concernés sont examinés périodiquement.

Le montant de l'ajustement du Swing Pricing peut varier d'un fonds / compartiment à l'autre et ne dépassera pas 2 % de la valeur liquidative initiale par action. L'ajustement de la valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion. Toutefois, dans un environnement de marché extrêmement illiquide, la société de gestion peut augmenter l'ajustement du Swing Pricing à plus de 2 % de la valeur liquidative initiale. Un communiqué relatif à cette augmentation sera publié sur le site Internet de la société de gestion www.dws.com.

Étant donné que le mécanisme ne doit être appliqué que lorsque des encaissements ou décaissements (nets) importants sont attendus et qu'il n'est pas appliqué dans le cas de volumes de transactions habituels, il y a lieu de supposer que l'ajustement de la valeur liquidative ne sera effectué qu'occasionnellement.

Le présent fonds/compartiment peut appliquer le mécanisme du Swing Pricing, mais ne l'a pas fait pendant la période sous revue, car ses encaissements ou décaissements (nets) n'ont pas dépassé le seuil pertinent précédemment fixé. Aucun ajustement du Swing Pricing, qui aurait pu impacter la valeur de l'actif net par action du fonds/compartiment, n'a eu lieu le dernier jour de la période sous revue.

Rapport annuel

DWS Invest Top Dividend

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le compartiment DWS Invest Top Dividend a pour objectif de réaliser une plus-value à moyen et long terme. Pour ce faire, le compartiment investit principalement dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers dont les rendements sur dividendes sont supposés être supérieurs à la moyenne. Le montant des rendements sur dividendes constitue un critère essentiel lors de la sélection des actions. Toutefois, les rendements sur dividendes ne doivent pas obligatoirement être supérieurs à la moyenne du marché. Outre un solide bilan, des flux élevés de trésorerie disponibles et une équipe de gestion compétente, la durabilité des dividendes constitue en particulier un facteur décisif. Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements*.

Au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023, le compartiment a enregistré une plus-value de 1,3 % par action (classe d'actions LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

La situation sur les marchés internationaux des capitaux est restée difficile au cours de l'exercice écoulé. Une situation géopolitique mondiale toujours difficile, une

DWS Invest Top Dividend

Performance des classes d'actions (en EUR)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0507265923	1,3 %	23,5 %	33,4 %
Classe FC	LU0507266228	2,1 %	26,3 %	38,6 %
Classe FD	LU0740838205	2,1 %	26,3 %	38,6 %
Classe IC	LU1472572954	2,4 %	27,4 %	40,6 %
Classe IDQ	LU1589658365	2,4 %	27,4 %	40,6 %
Classe LCH (P)	LU0616863808	2,5 %	14,2 %	24,4 %
Classe LD	LU0507266061	1,3 %	23,5 %	33,5 %
Classe LDM	LU2632499500	0,6 % ¹⁾	-	-
Classe LDQH (P)	LU0911039310	2,5 %	13,9 %	24,1 %
Classe NC	LU0507266145	0,6 %	20,9 %	28,9 %
Classe ND	LU0544572786	0,6 %	20,9 %	28,9 %
Classe PFC	LU1054340812	0,2 %	20,7 %	29,7 %
Classe PFD	LU1054340903	0,2 %	20,9 %	29,7 %
Classe TFC	LU1663951603	2,1 %	26,3 %	38,5 %
Classe TFCH (P)	LU1978535224	3,3 %	16,9 %	18,1 % ²⁾
Classe AUD TFCH (P) ⁵⁾	LU2158788054	3,8 %	18,7 %	32,4 % ³⁾
Classe CHF FCH (P) ⁶⁾	LU0616864285	1,1 %	13,8 %	24,7 %
Classe CHF LCH (P) ⁶⁾	LU0616864012	0,5 %	11,4 %	20,2 %
Classe CHF TFCH (P) ⁶⁾	LU2367179335	1,0 %	3,0 % ⁴⁾	-
Classe GBP C RD ⁷⁾	LU1263963255	0,3 %	21,5 %	33,3 %
Classe GBP D RD ⁷⁾	LU0911038932	0,3 %	21,4 %	33,5 %
Classe GBP DH (P) RD ⁷⁾	LU1466055248	4,7 %	20,1 %	34,0 %
Classe GBP LD DS ⁷⁾	LU0511520347	-0,4 %	18,7 %	28,4 %

largeur réduite sur le marché des actions et la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et en Europe ont constitué les principaux facteurs d'influence et risques. La nette hausse d'intérêt et le ralentissement de la croissance économique ont par la suite également entraîné une augmentation temporaire des craintes de récession sur les marchés des actions. Les entreprises avec un niveau d'endettement élevé ont obtenu un rendement inférieur à la moyenne. En revanche, le secteur de la technologie a réalisé un rendement

très élevé, porté par le thème de l'« intelligence artificielle ».

Pour des raisons stratégiques, le compartiment a continué à privilégier les entreprises qui distribuent des dividendes supérieurs à la moyenne à leurs investisseurs. Il s'agit notamment de titres plutôt défensifs de secteurs tels que les biens de consommation courante, les télécommunications, la santé, les assurances et les services aux collectivités ainsi que de secteurs sensibles à la conjoncture tels que l'énergie et les matières premières.

Les titres dont le cours a été stimulé par le thème de l'intelligence artificielle ont contribué de manière supérieure à la moyenne à la performance. Citons par exemple des entreprises de semi-conducteurs telles que Broadcom et Taiwan Semiconductor Manufacturing. Le groupe automobile Stellantis a également fait partie des gagnants grâce à une forte évolution des marges, tout comme l'établissement financier américain JPMorgan Chase.

En revanche, les actions pharmaceutiques Pfizer et Bristol Myers ont connu une évolution négative, en raison de données d'études de médicaments non concluantes. Les valeurs américaines du secteur des services aux collectivités, comme Nextera Energy et Dominion Energy, ont été confrontées à une augmentation des coûts de financement en raison de la forte hausse des taux d'intérêt et ont donc enregistré des rendements négatifs. De même, le fabricant d'engrais Nutrien a vu ses prix baisser sur un marché agricole en perte de vitesse.

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant

DWS Invest Top Dividend

Performance des classes d'actions (en EUR) (suite)

Classe d'actions	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe SEK LCH (P) ⁸⁾	LU1282659025	2,5 %	14,3 %	23,9 %
Classe SGD LC ⁹⁾	LU0740838460	3,4 %	10,8 %	24,7 %
Classe SGD LCH (P) ⁹⁾	LU0740838544	3,3 %	18,6 %	32,7 %
Classe SGD LDQ ⁹⁾	LU0616864442	3,4 %	10,9 %	24,6 %
Classe SGD LDQH (P) ⁹⁾	LU0911038858	3,3 %	18,6 %	32,8 %
Classe USD FC ¹⁰⁾	LU0507266574	5,8 %	13,7 %	34,0 %
Classe USD FCH (P) ¹⁰⁾	LU0813338588	5,4 %	23,2 %	42,1 %
Classe USD LC ¹⁰⁾	LU0507266491	5,0 %	11,2 %	29,0 %
Classe USD LCH (P) ¹⁰⁾	LU0544572604	4,7 %	20,6 %	37,2 %
Classe USD LDH (P) ¹⁰⁾	LU0740838031	4,6 %	20,5 %	37,1 %
Classe USD LDM ¹⁰⁾	LU0911038429	5,0 %	11,2 %	28,9 %
Classe USD LDQ ¹⁰⁾	LU0911038775	5,0 %	11,2 %	29,0 %
Classe USD LDQH (P) ¹⁰⁾	LU1282658993	4,6 %	20,6 %	37,1 %

¹⁾ Classe LDM lancée le 31 juillet 2023

²⁾ Classe TFCH (P) lancée le 30 avril 2019

³⁾ Classe AUD TFCH (P) lancée le 15 mai 2020

⁴⁾ Classe CHF TFCH (P) lancée le 16 août 2021

⁵⁾ en AUD

⁶⁾ en CHF

⁷⁾ en GBP

⁸⁾ en SEK

⁹⁾ en SGD

¹⁰⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Invest Top Dividend

État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs)		
Technologies de l'information	75 447 685,88	3,35
Services de télécommunications	139 814 903,70	6,22
Biens de consommation durables	531 488 315,40	23,66
Énergie	278 317 208,14	12,38
Biens de consommation courante	52 680 537,04	2,35
Secteur financier	386 663 310,67	17,21
Matières premières	225 128 241,71	10,03
Industrie	166 759 874,83	7,44
Services aux collectivités	130 937 948,06	5,83
Total actions	1 987 238 025,43	88,47
2. Obligations (émetteurs)		
Administrations centrales	144 940 564,34	6,45
Total des obligations	144 940 564,34	6,45
3. Parts de fonds		
Autres fonds	102 373 445,94	4,56
Total des parts de fonds	102 373 445,94	4,56
4. Dérivés		
	1 438 685,02	0,06
5. Avoirs bancaires		
	16 989 309,13	0,76
6. Autres éléments d'actif		
	3 836 971,72	0,16
7. À recevoir au titre d'opérations sur actions		
	356 870,93	0,02
II. Engagements		
1. Autres engagements		
	-3 716 514,08	-0,16
2. Engagements découlant d'opérations sur actions		
	-7 147 904,00	-0,32
III. Actif du fonds	2 246 309 454,43	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Titres portant intérêt								
1,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2014/2024 *	EUR	37 317 392	3 065 052	13 582 356	%	98,571	36 784 126,47	1,64
2,375 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2014/2024 *	USD	45 999 200	10 686 700	24 195 600	%	98,331	40 859 550,28	1,82
0,75 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024 *	USD	30 982 200	15 009 100	38 394 500	%	96,438	26 990 530,28	1,20
0,00 % United States Treasury Note/Bond - When Issued 2022/2024	USD	44 781 600	14 277 100	20 367 800	%	99,637	40 306 357,31	1,79
Parts de fonds							102 373 445,94	4,56
Parts de fonds du groupe								
Xtrackers IE Physical Gold ETC Securities EUR - (0,150 %)	Actions	1 284 635	108 784	1 201 468	EUR	28,794	36 989 780,19	1,65
Parts de fonds investies en dehors du groupe								
Invesco Physical Gold ETC - Invesco Physical Gold -A- USD - (0,150 %)	Actions	149 301	196 741	47 440	USD	199,32	26 882 261,29	1,20
iShares IV plc - iShares Physical Gold ETF GBP - (0,250 %)	Actions	1 059 962	987 979	878 240	USD	40,21	38 501 404,46	1,71
Total du portefeuille-titres							2 234 552 035,71	99,48
Dérivés (Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses)								
Dérivés sur devises Créances / dettes							1 438 685,02	0,06
Opérations de change à terme								
Opérations de change à terme (Achat)								
Positions ouvertes								
AUD/JPY 0,1 million							-108,71	0,00
CHF/AUD 0,8 million							11 030,01	0,00
CHF/EUR 17,3 millions							635 378,46	0,03
CHF/GBP 3,1 millions							118 033,18	0,00
CHF/JPY 3,2 millions							4 347,17	0,00
CHF/USD 28,9 millions							1 393 771,36	0,06
SEK/CAD 0,1 million							66,50	0,00
SEK/JPY 0,1 million							-81,98	0,00
SEK/NOK 0,1 million							-110,34	0,00
SGD/AUD 0,1 million							-1 974,32	0,00
SGD/CAD 0,6 million							-7 715,38	0,00
SGD/CHF 0,9 million							-20 787,86	0,00
SGD/EUR 3,8 millions							4 107,76	0,00
SGD/GBP 0,6 million							1 054,59	0,00
SGD/JPY 0,6 million							-14 395,06	0,00
SGD/NOK 0,5 million							-13 001,68	0,00
SGD/SEK 0,2 million							-3 254,54	0,00
SGD/USD 6,5 millions							54 340,59	0,00
USD/EUR 3,8 millions							-36 295,10	0,00
Positions clôturées								
AUD/EUR 0,1 million							-531,03	0,00
AUD/GBP 0,1 million							-1,79	0,00
AUD/USD 0,2 million							-64,40	0,00
CHF/AUD 0,1 million							1,93	0,00
CHF/EUR 3,4 millions							13 026,56	0,00
CHF/GBP 0,2 million							-24,52	0,00
CHF/USD 4,9 millions							-2 753,51	0,00
GBP/EUR 0,9 million							200,25	0,00
GBP/USD 1,4 million							874,27	0,00
SEK/AUD 0,1 million							-0,10	0,00
SEK/CHF 0,2 million							0,70	0,00
SEK/EUR 0,8 million							-167,20	0,00
SEK/GBP 0,1 million							-3,54	0,00
SEK/USD 1,1 million							-71,61	0,00
USD/EUR 22,3 millions							5 772,03	0,00

DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Opérations de change à terme (Vente)								
Positions ouvertes								
AUD/CAD 0,1 million							18,41	0,00
AUD/DKK 0,1 million							44,35	0,00
AUD/NOK 0,1 million							-125,42	0,00
AUD/SEK 0,1 million							-3,77	0,00
CHF/CAD 5,0 millions							54 809,69	0,00
CHF/DKK 6,3 millions							30 802,33	0,00
CHF/NOK 29,5 millions							-14 200,00	0,00
CHF/SEK 11,5 millions							9 817,48	0,00
EUR/AUD 0,6 million							-7 593,79	0,00
EUR/CAD 2,8 millions							-37 190,01	0,00
EUR/DKK 3,1 millions							-11,89	0,00
EUR/GBP 1,0 million							1 516,72	0,00
EUR/JPY 307,3 millions							-66 605,09	0,00
EUR/NOK 16,8 millions							-60 117,34	0,00
EUR/SEK 5,9 millions							-13 787,94	0,00
GBP/AUD 0,1 million							-561,48	0,00
GBP/CAD 0,2 million							-3 261,52	0,00
GBP/DKK 0,2 million							-35,69	0,00
GBP/JPY 21,1 millions							-4 695,59	0,00
GBP/NOK 1,4 million							-5 156,65	0,00
GBP/SEK 0,4 million							-1 075,22	0,00
SEK/DKK 0,1 million							48,16	0,00
SGD/DKK 0,8 million							172,99	0,00
USD/AUD 1,3 million							-25 927,35	0,00
USD/CAD 5,5 millions							-110 956,79	-0,01
USD/DKK 7,2 millions							-10 108,97	0,00
USD/GBP 2,0 millions							-21 662,63	0,00
USD/JPY 598,9 millions							-169 102,13	-0,01
USD/NOK 32,4 millions							-145 569,64	-0,01
USD/SEK 11,6 millions							-37 766,81	0,00
USD/TWD 92,8 millions							-60 516,81	0,00
Positions clôturées								
EUR/CAD 0,1 million							-280,85	0,00
EUR/DKK 0,2 million							4,82	0,00
EUR/JPY 5,5 millions							-1 497,41	0,00
EUR/NOK 0,2 million							-175,97	0,00
GBP/JPY 4,8 millions							-984,45	0,00
USD/TWD 0,7 million							-241,41	0,00
Avoirs bancaires							16 989 309,13	0,76
Dépositaire (à échéance quotidienne)								
Avoirs en euro	EUR						11 914 147,92	0,53
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE								
Couronne danoise	DKK	3 057 435					410 244,42	0,02
Couronne norvégienne	NOK	8 075 286					720 237,50	0,03
Zloty polonais	PLN	1					0,02	0,00
Couronne suédoise	SEK	5 640 941					506 936,36	0,02
Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE								
Dollar australien	AUD	181 801					111 946,37	0,01
Livre sterling	GBP	434					498,85	0,00
Dollar de Hong Kong	HKD	103 142					11 923,29	0,00
Yen japonais	JPY	78 619					501,92	0,00
Dollar canadien	CAD	118 304					80 802,18	0,00
Nouveau dollar taiwanais	TWD	34 270 551					1 008 716,97	0,05
Franc suisse	CHF	1 980 447					2 134 614,46	0,10
Dollar de Singapour	SGD	54 911					37 584,02	0,00
Won sud-coréen	KRW	16 398 971					11 502,35	0,00
Dollar américain	USD	43 895					39 652,50	0,00
Autres éléments d'actif							3 836 971,72	0,16
Droits à dividende/à distribution							3 032 435,79	0,13
Frais de placement reportés **							94 362,31	0,00
Intérêts à recevoir							700 751,49	0,03
Autres actifs							9 422,13	0,00
À recevoir au titre d'opérations sur actions							356 870,93	0,02
Total des éléments d'actif ***							2 258 074 427,80	100,51

DWS Invest Top Dividend

Dénomination des titres	Unité / actions / devise	Montant nominal ou quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties	Devise	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Autres engagements							-3 716 514,08	-0,16
Engagements découlant des coûts							-3 716 514,08	-0,16
Engagements découlant d'opérations sur actions							-7 147 904,00	-0,32
Total des engagements							-11 764 973,37	-0,51
Actif du fonds							2 246 309 454,43	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe AUD TFCH (P)	AUD	132,43
Classe CHF FCH (P)	CHF	198,61
Classe CHF LCH (P)	CHF	180,74
Classe CHF TFCH (P)	CHF	103,03
Classe FC	EUR	280,44
Classe FD	EUR	157,97
Classe IC	EUR	143,33
Classe IDQ	EUR	106,74
Classe LC	EUR	253,34
Classe LCH (P)	EUR	142,13
Classe LD	EUR	177,69
Classe LDM	EUR	98,59
Classe LDQH (P)	EUR	115,42
Classe NC	EUR	230,53
Classe ND	EUR	153,77
Classe PFC	EUR	159,34
Classe PFD	EUR	124,15
Classe TFC	EUR	134,35
Classe TFCH (P)	EUR	118,10
Classe GBP C RD	GBP	187,81
Classe GBP D RD	GBP	151,19
Classe GBP DH (P) RD	GBP	115,87
Classe GBP LD DS	GBP	186,58
Classe SEK LCH (P)	SEK	1 364,78
Classe SGD LC	SGD	19,11
Classe SGD LCH (P)	SGD	20,89
Classe SGD LDQ	SGD	14,68
Classe SGD LDQH (P)	SGD	13,37
Classe USD FC	USD	177,83
Classe USD FCH (P)	USD	152,62
Classe USD LC	USD	201,89
Classe USD LCH (P)	USD	223,44
Classe USD LDH (P)	USD	147,59
Classe USD LDM	USD	80,42
Classe USD LDQ	USD	118,86
Classe USD LDQH (P)	USD	112,59
Nombre d'actions en circulation		
Classe AUD TFCH (P)	Unité	2 344,443
Classe CHF FCH (P)	Unité	119 312,884
Classe CHF LCH (P)	Unité	255 438,320
Classe CHF TFCH (P)	Unité	13 123,000
Classe FC	Unité	488 822,997
Classe FD	Unité	142 589,662
Classe IC	Unité	819 790,000
Classe IDQ	Unité	376 332,000
Classe LC	Unité	2 596 602,528
Classe LCH (P)	Unité	195 280,413
Classe LD	Unité	3 397 862,073
Classe LDM	Unité	12 491,586
Classe LDQH (P)	Unité	55 701,284
Classe NC	Unité	736 260,247
Classe ND	Unité	423 784,664
Classe PFC	Unité	61 752,000
Classe PFD	Unité	36 113,000
Classe TFC	Unité	327 269,566
Classe TFCH (P)	Unité	47 334,575
Classe GBP C RD	Unité	3 240,000
Classe GBP D RD	Unité	10 683,893
Classe GBP DH (P) RD	Unité	22 333,144
Classe GBP LD DS	Unité	52 574,557
Classe SEK LCH (P)	Unité	1 780,959
Classe SGD LC	Unité	45 956,591
Classe SGD LCH (P)	Unité	403 291,084

DWS Invest Top Dividend

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Nombre d'actions en circulation		
Classe SGD LDQ	Unité	255 084,861
Classe SGD LDQH (P)	Unité	420 789,139
Classe USD FC	Unité	193 581,296
Classe USD FCH (P)	Unité	70 163,717
Classe USD LC	Unité	513 185,086
Classe USD LCH (P)	Unité	164 762,689
Classe USD LDH (P)	Unité	233 078,651
Classe USD LDM	Unité	232 855,921
Classe USD LDQ	Unité	62 864,908
Classe USD LDQH (P)	Unité	40 354,147

Composition du portefeuille de référence (conformément à la circulaire CSSF 11/512)
MSCI World High Dividend Yield

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	76,773
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	91,071
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	85,486

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de la simulation historique fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk relative** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Abréviations propres aux marchés

Parties contractantes des opérations de change à terme

Barclays Bank Ireland PLC, BNP Paribas S.A., Citigroup Global Markets Europe AG, Deutsche Bank AG, Morgan Stanley Europe SE, Royal Bank of Canada (UK), Société Générale, State Street Bank International GmbH, The Bank of New York Mellon SA, Toronto Dominion Bank et UBS AG.

Explications sur les prêts de titres

À la date du rapport, les titres suivants étaient assimilés à des prêts de titres :

Dénomination des titres	Devise ou nominal par unité	Montant nominal ou quantité	Prêts de titres Valeur boursière en EUR à durée indéterminée	total
1,00 % Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe (MTN) 2014/2024	EUR	37 150 000	36 619 126,50	
2,375 % United States Treasury Note/Bond (MTN) 2014/2024	USD	43 000 000	38 195 461,22	
0,75 % United States Treasury Note/Bond 2021/2024	USD	27 000 000	23 521 386,96	

Montant total des droits à remboursement issus de prêts de titres **EUR 98 335 974,68** **total 98 335 974,68**

Parties contractantes des prêts de titres

BNP Paribas Arbitrage SNC, BofA SECURITIES EUROPE SA - BB, HSBC France SA FI, Société Générale, UBS AG London Branch, Unicredit Bank AG

Montant total des garanties accordées par des tiers dans le cadre de prêts de titres	EUR	104 416 098,23
dont :		
Obligations	EUR	29 846 044,05
Actions	EUR	74 570 054,18

Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Dollar australien	AUD	1,624002	= EUR	1
Dollar canadien	CAD	1,464119	= EUR	1
Franc suisse	CHF	0,927777	= EUR	1
Couronne danoise	DKK	7,452714	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,869326	= EUR	1
Dollar de Hong Kong	HKD	8,650489	= EUR	1
Forint hongrois	HUF	382,575204	= EUR	1
Yen japonais	JPY	156,635029	= EUR	1
Won sud-coréen	KRW	1 425,705879	= EUR	1
Couronne norvégienne	NOK	11,211977	= EUR	1
Zloty polonais	PLN	4,343980	= EUR	1
Couronne suédoise	SEK	11,127513	= EUR	1
Dollar de Singapour	SGD	1,461019	= EUR	1
Nouveau dollar taiwanais	TWD	33,974397	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,107000	= EUR	1

DWS Invest Top Dividend

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les actifs indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Les taux de commission de gestion / frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds de placement a, dans la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds de placement (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Les actions, obligations et certificats de dépôt russes tels que les ADR/GDR ont été entièrement dépréciés à leur valeur pour mémoire de 0,0001 euro au 3 mars 2022, étant donné que leur négoce est exclu des bourses ou que les investisseurs occidentaux sont exclus des marchés russes. Cette approche de valorisation est revue lors des réunions périodiques du comité des prix de DWS.

Le fonds s'attendait à recevoir 398 760,59 EUR de dividendes et d'intérêts non versés par des entreprises russes à la fin de l'exercice financier, le 31 décembre 2023, qui seront comptabilisés hors bilan. Toutefois, en raison de la situation politique actuelle, il n'est pas possible de savoir si le paiement des dividendes et des intérêts par les entreprises russes reprendra ultérieurement.

Notes

- * Ces valeurs mobilières sont totalement ou partiellement prêtées.
- ** Les frais de placement reportés sont amortis sur une période de 3 ans (conformément à l'article 13 f) du règlement de gestion - Partie Générale du fonds).
- *** Ne contient aucune position négative.

DWS Invest Top Dividend

Compte de résultats (y compris régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus	
1. Dividendes (avant retenue à la source)	EUR 74 685 195,84
2. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR 6 533 310,34
3. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	EUR 410 122,53
4. Revenus des prêts de titres	EUR 211 614,75
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR -12 054 429,61
6. Autres revenus	EUR 1 164,39
Total des revenus	EUR 69 786 978,24
II. Dépenses	
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	EUR -1 427,48
2. Commission de gestion	EUR -30 834 559,96
dont :	
Commission de gestion de base	EUR -30 726 092,23
Commission d'administration	EUR -108 467,73
3. Rémunération du dépositaire	EUR -133 158,09
4. Frais d'audit, juridiques et de publication	EUR -291 580,95
5. Taxe d'abonnement	EUR -1 001 111,24
6. Autres dépenses	EUR -1 324 971,40
dont :	
Rémunération liée aux revenus des prêts	EUR -70 538,25
Dépenses liées aux frais de placement délimités ¹⁾	EUR -187 275,39
autres	EUR -1 067 157,76
Total des dépenses	EUR -33 586 809,12
III. Revenus ordinaires, nets	EUR 36 200 169,12
IV. Opérations de vente	
Plus-values / moins-values réalisées	EUR 86 117 612,20
Résultat des opérations de vente	EUR 86 117 612,20
V. Résultat d'exercice	EUR 122 317 781,32

¹⁾ Vous trouverez à cet égard de plus amples informations en consultant les remarques en annexe.

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le total des frais sur encours des classes d'actions s'élevait à :

classe AUD TFCH (P) 0,87 % par an,	classe CHF FCH (P) 0,87 % par an,
classe CHF LCH (P) 1,62 % par an,	classe CHF TFCH (P) 0,88 % par an,
classe FC 0,84 % par an,	classe FD 0,84 % par an,
classe IC 0,55 % par an,	classe IDQ 0,55 % par an,
classe LC 1,59 % par an,	classe LCH (P) 1,62 % par an,
classe LD 1,59 % par an,	classe LDM 0,74 % ¹⁾ ,
classe LDQH (P) 1,62 % par an,	classe NC 2,29 % par an,
classe ND 2,29 % par an,	classe PFC 2,72 % par an,
classe PFD 2,72 % par an,	classe TFC 0,83 % par an,
classe TFCH (P) 0,85 % par an,	classe GBP C RD 0,84 % par an,
classe GBP D RD 0,83 % par an,	classe GBP DH (P) RD 0,86 % par an,
classe GBP LD DS 1,59 % par an,	classe SEK LCH (P) 1,62 % par an,
classe SGD LC 1,59 % par an,	classe SGD LCH (P) 1,62 % par an,
classe SGD LDQ 1,59 % par an,	classe SGD LDQH (P) 1,62 % par an,
classe USD FC 0,83 % par an,	classe USD FCH (P) 0,87 % par an,
classe USD LC 1,59 % par an,	classe USD LCH (P) 1,62 % par an,
classe USD LDH (P) 1,62 % par an,	classe USD LDM 1,60 % par an,
classe USD LDQ 1,59 % par an,	classe USD LDQH (P) 1,62 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction) en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe d'actions considérée au cours d'un exercice.

De plus, la surperformance réalisée par le fonds par rapport à son indice de référence pré-déterminé a permis de verser une rémunération liée aux résultats s'élevant à :

classe AUD TFCH (P) 0,003 % par an,	classe CHF FCH (P) 0,003 % par an,
classe CHF LCH (P) 0,003 % par an,	classe CHF TFCH (P) 0,004 % par an,
classe FC 0,003 % par an,	classe FD 0,003 % par an,
classe IC 0,003 % par an,	classe IDQ 0,003 % par an,
classe LC 0,003 % par an,	classe LCH (P) 0,003 % par an,
classe LD 0,003 % par an,	classe LDM 0,001 % ¹⁾ ,
classe LDQH (P) 0,003 % par an,	classe NC 0,003 % par an,
classe ND 0,003 % par an,	classe PFC 0,003 % par an,
classe PFD 0,003 % par an,	classe TFC 0,003 % par an,
classe TFCH (P) 0,003 % par an,	classe GBP C RD 0,003 % par an,
classe GBP D RD 0,003 % par an,	classe GBP DH (P) RD 0,003 % par an,
classe GBP LD DS 0,003 % par an,	classe SEK LCH (P) 0,003 % par an,
classe SGD LC 0,003 % par an,	classe SGD LCH (P) 0,003 % par an,
classe SGD LDQ 0,003 % par an,	classe SGD LDQH (P) 0,003 % par an,
classe USD FC 0,003 % par an,	classe USD FCH (P) 0,003 % par an,
classe USD LC 0,003 % par an,	classe USD LCH (P) 0,003 % par an,
classe USD LDH (P) 0,003 % par an,	classe USD LDM 0,003 % par an,
classe USD LDQ 0,003 % par an,	classe USD LDQH (P) 0,003 % par an

de l'actif moyen du fonds relatif à la classe d'actions concernée.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 805 739,51 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Évolution de l'actif du fonds 2023

I. Valeur de l'actif du fonds au début d'exercice		EUR	3 154 078 184,63
1. Distribution pour l'exercice précédent / distribution intermédiaire	EUR	-31 154 641,13	
2. Encaissement (net) ²⁾	EUR	-909 226 574,79	
3. Régularisation des revenus / dépenses	EUR	40 185 717,95	
4. Revenus ordinaires, nets	EUR	36 200 169,12	
5. Plus-values / moins-values réalisées	EUR	86 117 612,20	
6. Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	EUR	-129 891 013,55	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice		EUR	2 246 309 454,43

²⁾ Après déduction d'une commission de dilution d'un montant de 41 703,92 euros au profit de l'actif du fonds.

Composition des plus-values / moins-values 2023

Plus-values / moins-values réalisées (y compris régularisation des revenus)		EUR	86 117 612,20
sur :			
Opérations sur valeurs mobilières	EUR	83 576 215,43	
Opérations de change (à terme)	EUR	2 541 396,77	

DWS Invest Top Dividend

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe AUD TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF FCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe CHF TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe FD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	5,37

Classe IC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe IDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	2,05
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,79
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	1,07
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,48

Classe LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe LD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	6,06

Classe LDM

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	EUR	0,49
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,50
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	EUR	0,48
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	EUR	0,48

Classe LDQH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	EUR	1,05
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	EUR	0,53
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	EUR	0,86
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	EUR	0,21

Classe NC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe ND

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	5,26

Classe PFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe PFD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	EUR	4,26

Classe TFC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe TFCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP C RD

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe GBP D RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	5,14

Classe GBP DH (P) RD

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	3,89

Classe GBP LD DS

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	GBP	6,37

Classe SEK LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SGD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SGD LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe SGD LDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	SGD	0,26
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	SGD	0,13
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	SGD	0,05

DWS Invest Top Dividend

Précisions concernant l'affectation des résultats *

Classe SGD LDQH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	SGD	0,22
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	SGD	0,05
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	SGD	0,11
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	SGD	0,05

Classe USD FC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD FCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LC

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LCH (P)

Le résultat d'exercice est capitalisé.

Classe USD LDH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution finale	8 mars 2024	USD	4,96

Classe USD LDM

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	0,41
Distribution intermédiaire	16 février 2023	USD	0,42
Distribution intermédiaire	16 mars 2023	USD	0,41
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,40
Distribution intermédiaire	17 mai 2023	USD	0,41
Distribution intermédiaire	20 juin 2023	USD	0,40
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,40
Distribution intermédiaire	16 août 2023	USD	0,40
Distribution intermédiaire	18 septembre 2023	USD	0,39
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,39
Distribution intermédiaire	16 novembre 2023	USD	0,38
Distribution intermédiaire	18 décembre 2023	USD	0,38

Classe USD LDQ

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	2,18
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,55
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,88
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,17

Classe USD LDQH (P)

Type	Au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 janvier 2023	USD	1,45
Distribution intermédiaire	20 avril 2023	USD	0,52
Distribution intermédiaire	18 juillet 2023	USD	0,82
Distribution intermédiaire	18 octobre 2023	USD	0,17

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Une distribution finale a pour effet que les éventuels résultats ordinaires restants d'exercice sont capitalisés.

DWS Invest Top Dividend

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice			2021		
2023	EUR	2 246 309 454,43	Classe AUD TFCH (P)	AUD	129,96
2022	EUR	3 154 078 184,63	Classe CHF FCH (P)	CHF	202,38
2021	EUR	2 552 102 545,82	Classe CHF LCH (P)	CHF	186,76
			Classe CHF TFCH (P)	CHF	105,11
			Classe FC	EUR	272,86
			Classe FD	EUR	163,58
			Classe IC	EUR	138,66
			Classe IDQ	EUR	110,96
			Classe LC	EUR	250,22
			Classe LCH (P)	EUR	143,65
			Classe LD	EUR	187,19
			Classe LDM	EUR	-
			Classe LDQH (P)	EUR	123,00
			Classe NC	EUR	230,90
			Classe ND	EUR	164,20
			Classe PFC	EUR	160,93
			Classe PFD	EUR	133,37
			Classe TFC	EUR	130,74
			Classe TFCH (P)	EUR	117,48
			Classe GBP C RD	GBP	176,30
			Classe GBP D RD	GBP	151,09
			Classe GBP DH (P) RD	GBP	119,59
			Classe GBP LD DS	GBP	189,66
			Classe SEK LCH (P)	SEK	1 382,45
			Classe SGD LC	SGD	19,80
			Classe SGD LCH (P)	SGD	20,49
			Classe SGD LDQ	SGD	16,23
			Classe SGD LDQH (P)	SGD	13,99
			Classe USD FC	USD	177,15
			Classe USD FCH (P)	USD	145,17
			Classe USD LC	USD	204,16
			Classe USD LCH (P)	USD	215,59
			Classe USD LDH (P)	USD	152,04
			Classe USD LDM	USD	91,76
			Classe USD LDQ	USD	127,91
			Classe USD LDQH (P)	USD	114,94
Valeur liquidative en fin d'exercice					
2023	AUD	132,43			
	CHF	198,61			
	CHF	180,74			
	CHF	103,03			
	EUR	280,44			
	EUR	157,97			
	EUR	143,33			
	EUR	106,74			
	EUR	253,34			
	EUR	142,13			
	EUR	177,69			
	EUR	98,59			
	EUR	115,42			
	EUR	230,53			
	EUR	153,77			
	EUR	159,34			
	EUR	124,15			
	EUR	134,35			
	EUR	118,10			
	GBP	187,81			
	GBP	151,19			
	GBP	115,87			
	GBP	186,58			
	SEK	1 364,78			
	SGD	19,11			
	SGD	20,89			
	SGD	14,68			
	SGD	13,37			
	USD	177,83			
	USD	152,62			
	USD	201,89			
	USD	223,44			
	USD	147,59			
	USD	80,42			
	USD	118,86			
	USD	112,59			
2022	AUD	127,64			
	CHF	196,40			
	CHF	179,90			
	CHF	101,96			
	EUR	274,63			
	EUR	159,80			
	EUR	139,96			
	EUR	108,56			
	EUR	249,97			
	EUR	138,69			
	EUR	181,45			
	EUR	-			
	EUR	115,20			
	EUR	229,06			
	EUR	158,05			
	EUR	159,01			
	EUR	128,03			
	EUR	131,58			
	EUR	114,36			
	GBP	187,22			
	GBP	155,51			
	GBP	114,24			
	GBP	193,73			
	SEK	1 331,16			
	SGD	18,49			
	SGD	20,23			
	SGD	14,68			
	SGD	13,36			
	USD	168,16			
	USD	144,81			
	USD	192,35			
	USD	213,49			
	USD	145,86			
	USD	81,37			
	USD	116,89			
	USD	110,48			

DWS Invest Top Dividend

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,11 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 4 259 268,00 euros.

Frais de placement / indemnité de dilution

Au cours de la période sous revue, le fonds a payé des frais de placement à hauteur de 2,9 % de l'actif net du fonds au profit du distributeur. Ceux-ci ont été calculés le jour de la souscription. Les frais de placement indiqués servent notamment d'indemnités de distribution. Le montant brut des frais de placement a été respectivement versé le jour de la souscription et, dans le même temps, activé au sein de l'actif net du fonds sous forme de charges payées d'avance. Celles-ci sont amorties sur une période de 3 ans à partir du jour de la souscription sur une base quotidienne. La position restante des charges payées d'avance par action pour chaque jour d'évaluation est calculée sur une base quotidienne par la multiplication à l'aide d'un facteur de l'actif net du fonds. Le facteur correspondant est déterminé sur une base quotidienne par le biais d'une réduction linéaire des frais de placement en appliquant un pourcentage défini sur 3 ans à partir du jour de la souscription. Pendant les 3 années à partir du jour de la souscription, la position des charges payées d'avance varie puisqu'elle dépend à la fois de l'actif net du fonds et du facteur défini au préalable.

En outre, une indemnité de dilution (supportée par l'actionnaire) a été prélevée au cours de la période sous revue, allant jusqu'à 3 % sur la base du cours de rachat brut au profit de l'actif du fonds.

Vous trouverez de plus amples détails concernant les frais de placement et l'indemnité de dilution dans les sections correspondantes du prospectus du fonds.

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2023

Annexe : Frais de placement

	DWS Invest Artificial Intelligence	DWS Invest Asian Bonds	DWS Invest China Bonds
	EUR	USD	USD
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-299 955,99	-289 670,76	-4 128,37
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-80 380,83	-122 751,20	-7 554,76
Amortissement des frais de placement	-336 372,18	-623 654,02	-159 236,49
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	62 622,85	394 316,77	164 352,18
Régularisation des revenus	54 174,17	62 417,69	-1 689,30

	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend	DWS Invest ESG Equity Income	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)
	EUR	EUR	EUR
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-2 393,93	-273 926,57	-66 755,31
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-641,77	-92 989,99	-28 042,99
Amortissement des frais de placement	-44 718,48	-453 234,61	-355 665,64
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	42 286,00	241 446,15	318 206,35
Régularisation des revenus	680,32	30 851,88	-1 253,03

	DWS Invest ESG Top Euroland	DWS Invest Euro Corporate Bonds	DWS Invest Euro High Yield Corporates
	EUR	EUR	EUR
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-6 968,43	-88 435,69	-296 970,62
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-5 220,70	-22 164,37	-65 322,81
Amortissement des frais de placement	-160 821,58	-443 337,63	-740 247,06
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	158 444,11	379 971,37	558 691,52
Régularisation des revenus	629,74	-2 905,06	-50 092,27

	DWS Invest SDG Global Equities	DWS Invest Short Duration Credit	DWS Invest Short Duration Income
	EUR	EUR	EUR
Dépenses liées aux frais de placement délimités	-74 638,27	-15 175,74	-10 848,23
dont :			
Ajustements liés à la dilution en raison des transactions sur certificats d'actions	-21 491,62	-4 153,41	-5 329,66
Amortissement des frais de placement	-117 005,66	-107 292,43	-767,05
Ajustements liés à des variations de l'actif net du fonds	33 947,40	99 314,21	-1 557,15
Régularisation des revenus	29 911,61	-3 044,11	-3 194,37

DWS Invest Convertibles	DWS Invest CROCI Sectors Plus	DWS Invest ESG Asian Bonds	DWS Invest ESG Climate Tech	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities
EUR	EUR	USD	EUR	EUR
-3 607,39	-333 819,27	-1 905,06	-304 949,26	-49 419,24
-3 944,62	-67 579,91	-1 631,85	-107 193,42	-7 118,77
-141 171,12	-204 399,82	-404,70	-377 187,06	-48 046,49
142 316,34	10 089,86	-53,83	126 723,71	13 527,91
-807,99	-71 929,40	185,32	52 707,51	-7 781,89
DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities	DWS Invest ESG Multi Asset Defensive	DWS Invest ESG Multi Asset Income	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure	DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies
EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
-453,28	-24 836,55	-11 075,61	-61 174,78	-298 610,35
-443,29	-13 624,89	-4 971,89	-61 760,37	-132 361,37
-46,42	-198 374,87	-446 371,34	-339 614,89	-327 139,95
-89,77	179 965,95	443 930,09	334 895,26	119 963,71
126,20	7 197,26	-3 662,47	5 305,22	40 927,26
DWS Invest German Equities	DWS Invest Global Agribusiness	DWS Invest Global Bonds	DWS Invest Global Infrastructure	DWS Invest Multi Opportunities
EUR	USD	EUR	EUR	EUR
-1 412,25	-56 832,00	-16,65	-1 057 582,62	-34 334,91
-1 423,65	-21 022,59	0,00	-224 661,32	-12 030,29
-62 528,55	-21 142,87	-325 003,65	-62 772,09	-9 084 553,94
62 559,41	-19 348,52	324 987,00	-825 824,21	9 062 357,94
-19,46	4 681,98	0,00	55 675,00	-108,62
DWS Invest StepIn Global Equities	DWS Invest Top Dividend			
EUR	EUR			
-20 987,24	-187 275,39			
-11 953,18	-41 703,92			
-966 875,43	-1 593 807,85			
956 075,27	1 449 290,94			
1 766,10	-1 054,56			

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2023

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest SICAV		DWS Invest	DWS Invest
	EUR * **		Africa	Artificial Intelligence
	Consolidé	Part en % de l'actif du fonds	EUR	EUR
Actif				
Total du portefeuille-titres	30 792 998 672,52	97,37	23 538 972,94	832 962 355,19
Dérivés sur valeurs mobilières	2 079 914,18	0,01	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	1 676 927,65	0,01	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	5 824 757,90	0,02	0,00	0,00
Dérivés sur devises	33 144 180,95	0,10	0,00	1 625,90
Swaps	512 880,94	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	678 446 863,48	2,15	900 229,88	26 673 368,16
Autres éléments d'actif	200 809 700,10	0,63	83 778,15	504 329,52
À recevoir au titre d'opérations sur actions	44 636 939,19	0,14	42 515,47	2 878 914,91
Total des éléments d'actif ***	31 760 131 235,60	100,43	24 565 496,44	863 020 593,68
Engagements				
Dérivés sur indices boursiers	-1 362 631,65	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	-5 570 756,96	-0,02	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-2 223 524,95	-0,01	0,00	0,00
Swaps	-28 742 558,50	-0,09	0,00	0,00
Engagements à court terme	-2 035 612,34	-0,01	-6 638,52	0,00
Autres engagements	-47 992 355,80	-0,15	-132 370,82	-1 149 436,26
Engagements découlant d'opérations sur actions	-48 292 221,71	-0,15	-44 042,23	-466 124,58
Total des engagements ***	-136 220 060,60	-0,43	-183 051,57	-1 615 560,84
Actif du fonds	31 623 911 175,00	100,00	24 382 444,87	861 405 032,84

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest Asian Bonds USD*	DWS Invest Brazilian Equities EUR	DWS Invest China Bonds USD*	DWS Invest Chinese Equities EUR	DWS Invest Conservative Opportunities EUR
1 246 102 350,59	124 717 167,22	97 054 335,34	66 606 243,14	925 127 839,26
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	3 400 461,05
3 819 392,72	0,00	752 684,02	0,00	1 591 506,54
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 793 891,80	6 140 437,12	59 825,35	5 655 292,63	17 310 653,70
15 374 978,36	1 996 725,95	1 370 544,13	100 848,52	1 275 459,45
916 083,99	18 073,43	1 313,03	29 008,99	65 851,13
1 271 006 697,46	132 872 403,72	99 238 701,87	72 391 393,28	948 771 771,13
0,00	0,00	0,00	0,00	-1 244 609,03
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 406 193,56	-217 980,37	-375 056,86	-1 152 956,73	-1 082 045,11
-10 418 263,81	-371 348,43	-39 934,90	-176 405,96	-2 272 629,89
-11 824 457,37	-589 328,80	-414 991,76	-1 329 362,69	-4 599 284,03
1 259 182 240,09	132 283 074,92	98 823 710,11	71 062 030,59	944 172 487,10

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest Conservative Sustainable Bonds ¹⁾ EUR	DWS Invest Convertible EUR	DWS Invest Corporate Green Bonds EUR
Actif			
Total du portefeuille-titres	20 239 517,80	263 327 909,49	214 681 437,12
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	1 371 953,20	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	7 630 776,01	96 058,88
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	217 200,82	1 156 907,59	1 774 999,09
Autres éléments d'actif	139 439,57	1 248 922,18	2 615 842,78
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	2 646,11	324 234,59
Total des éléments d'actif ***	20 596 158,19	274 739 114,58	219 492 572,46
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	-51 200,00	0,00	-635 476,19
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-14 403,74	-474 215,98	-228 946,33
Engagements découlant d'opérations sur actions	0,00	-158 720,00	-128 381,73
Total des engagements ***	-65 603,74	-632 935,98	-992 804,25
Actif du fonds	20 530 554,45	274 106 178,60	218 499 768,21

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR	DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Global Dividends USD*	DWS Invest CROCI Intellectual Capital ESG EUR
197 911 355,59	115 101 660,25	379 303 199,78	97 141 708,18	15 707 215,20
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	3 157,18	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	26 534,83	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17 358 674,31	4 004 772,35	815 192,09	83 155,40	60 941,63
3 166 510,88	1 750 865,27	377 750,70	203 537,21	79 842,75
202 450,06	0,00	3 203,20	8 905,98	820,80
218 638 990,84	120 883 832,70	380 499 345,77	97 440 463,95	15 848 820,38
0,00	0,00	-699,08	0,00	0,00
0,00	-495 842,79	0,00	0,00	0,00
-83 617,29	0,00	-4 093,99	0,00	0,00
-795 442,40	-1 684 639,04	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-267 786,23	-179 293,85	-413 180,30	-198 129,35	-72 993,40
-152 458,30	0,00	-429 441,85	-16 633,62	0,00
-1 299 304,22	-2 359 775,68	-847 415,22	-214 762,97	-72 993,40
217 339 686,62	118 524 057,02	379 651 930,55	97 225 700,98	15 775 826,98

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest CROCI Japan JPY*	DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR	DWS Invest CROCI US USD*
Actif			
Total du portefeuille-titres	199 362 001,78	933 334 439,57	146 976 410,69
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	69 457,97	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	62 754,84
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	45 035,78	2 640 452,96	5 501,33
Autres éléments d'actif	192 091,22	1 499 517,55	185 118,10
À recevoir au titre d'opérations sur actions	233 885,48	1 868 747,68	8 048,05
Total des éléments d'actif ***	199 833 014,26	939 412 615,73	147 237 833,01
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	-813 356,74	-523 102,78	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	-82 102,36
Autres engagements	-406 171,62	-1 228 930,46	-242 284,69
Engagements découlant d'opérations sur actions	-228 257,70	-534 116,86	-36 264,55
Total des engagements ***	-1 447 786,06	-2 286 150,10	-360 651,60
Actif du fonds	198 385 228,20	937 126 465,63	146 877 181,41

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest CROCI US Dividends USD*	DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World) EUR	DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt (en liquidation) USD*	DWS Invest Emerging Markets Opportunities EUR	DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD*
279 914 197,88	114 124 296,99	12 284 044,90	207 092 151,48	102 819 235,32
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	3 157,18	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	197 378,10	1 198 671,23	1 486 539,14
0,00	0,00	0,00	0,00	470 398,75
252 480,40	263 693,62	204 722,93	10 001 842,17	15 583 508,26
455 892,28	174 731,97	2 122 425,34	5 207 903,76	2 199 982,70
12 596,09	18 823,10	0,00	10 055,96	13 772,33
280 635 166,65	114 584 702,86	14 808 571,27	223 510 624,60	122 573 436,50
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	-12 877,86	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-262 335,79	-184 960,95	-84 730,80	-159 201,73	-196 773,43
-572 076,24	-82 644,63	0,00	-148 496,36	-811 349,15
-834 412,03	-267 605,58	-97 608,66	-307 698,09	-1 008 122,58
279 800 754,62	114 317 097,28	14 710 962,61	223 202 926,51	121 565 313,92

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest ESG Asian Bonds USD*	DWS Invest ESG Climate Tech EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR
Actif			
Total du portefeuille-titres	251 430 391,87	784 114 358,44	116 397 632,91
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	562 415,72	0,00	237 288,28
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	896 837,78	13 498 132,43	6 263 870,46
Autres éléments d'actif	2 395 935,69	337 683,97	448 940,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions	5 742,33	841 547,55	3 835 445,88
Total des éléments d'actif ***	255 291 323,39	798 791 722,39	127 183 177,55
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	-66 823,34
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	-800,13	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-238 677,04	-1 293 762,85	-248 124,10
Engagements découlant d'opérations sur actions	-66 290,05	-1 215 287,30	-27 231,90
Total des engagements ***	-304 967,09	-2 509 850,28	-342 179,34
Actif du fonds	254 986 356,30	796 281 872,11	126 840 998,21

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR	DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Euro High Yield EUR
172 279 796,57	2 599 810 154,74	878 274 979,87	165 737 641,43	227 269 876,34
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	910 000,00	0,00	0,00
0,00	245 273,90	2 374 119,21	63 110,05	49 379,69
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 383 642,72	202 440 215,07	3 525 653,73	1 479 241,43	1 473 658,02
320 298,36	5 972 003,72	6 584 472,77	2 394 540,26	3 584 321,04
25 333,26	428 291,89	12 725 124,72	115 754,14	197 084,27
175 009 070,91	2 808 895 939,32	904 394 350,30	169 790 287,31	232 574 319,36
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	-368 665,26	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-347 197,63	-4 061 318,70	-633 025,07	-126 561,21	-195 910,63
-238 717,81	-2 742 014,50	-219 642,87	-25 892,30	-255 231,94
-585 915,44	-6 803 333,20	-852 667,94	-521 118,77	-451 142,57
174 423 155,47	2 802 092 606,12	903 541 682,36	169 269 168,54	232 123 176,79

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR	DWS Invest ESG Global Corporate Bonds EUR
Actif			
Total du portefeuille-titres	321 011 895,31	376 077 396,34	210 727 916,13
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	157 960,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	41,98	4 035 847,19	709 963,02
Swaps	0,00	42 482,19	0,00
Avoirs bancaires	10 792 422,04	32 416 542,31	6 008 866,46
Autres éléments d'actif	345 432,47	3 011 429,18	2 783 194,40
À recevoir au titre d'opérations sur actions	5 373 895,26	1 767 735,14	26 339,99
Total des éléments d'actif ***	337 682 045,75	417 351 432,35	220 256 280,00
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	-98 950,86
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-521 339,07	-288 547,01	-175 689,28
Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 313 405,27	0,00	-35 540,74
Total des engagements ***	-2 835 143,03	-288 547,01	-310 180,88
Actif du fonds	334 846 902,72	417 062 885,34	219 946 099,12

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR	DWS Invest ESG Healthy Living EUR	DWS Invest ESG Mobility EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR
652 291 890,05	6 066 324,23	7 097 723,20	136 720 861,82	296 299 485,23
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	38 707,70	0,00
138,88	0,00	0,00	602 423,45	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 827 317,71	307 698,96	127 533,82	6 884 609,08	1 814 264,30
843 103,24	59 246,47	56 648,29	1 032 190,36	850 221,92
5 067,86	27,13	109,91	94 889,35	27 743,26
657 967 517,74	6 433 296,79	7 282 015,22	145 373 681,76	298 991 714,71
0,00	0,00	0,00	-50 500,20	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-2 322 524,75	-56 790,99	-32 953,58	-306 113,84	-469 899,37
-493 521,00	0,00	0,00	-359 493,06	-826 333,40
-2 816 045,75	-56 790,99	-32 953,58	-716 107,10	-1 296 232,77
655 151 471,99	6 376 505,80	7 249 061,64	144 657 574,66	297 695 481,94

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest ESG NextGen Consumer EUR	DWS Invest ESG Qi LowVol World EUR	DWS Invest ESG Real Assets EUR
Actif			
Total du portefeuille-titres	4 795 701,48	153 373 798,31	149 181 643,06
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	590,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,75	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	135 139,39	607 882,54	677 686,27
Autres éléments d'actif	80 416,40	229 482,47	339 923,38
À recevoir au titre d'opérations sur actions	0,00	34 485,47	5 300,92
Total des éléments d'actif ***	5 011 257,27	154 246 239,54	150 204 553,63
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-57 965,23	-272 830,48	-254 742,50
Engagements découlant d'opérations sur actions	0,00	-78 053,48	-155 060,56
Total des engagements ***	-57 965,23	-350 883,96	-409 803,06
Actif du fonds	4 953 292,04	153 895 355,58	149 794 750,57

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies EUR	DWS Invest ESG Top Euroland EUR	DWS Invest ESG Women for Women EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR
38 746 694,71	510 754 290,00	41 593 711,34	1 873 042 055,51	2 599 296 965,63
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	701 905,60	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
809 934,35	29 970 497,33	1 439 554,87	4 882 881,32	68 307 763,80
54 887,76	143 583,95	121 885,58	26 528 900,85	42 444 988,95
13 137,40	105 954,08	393,16	950 673,58	3 938 110,68
39 624 654,22	540 974 325,36	43 155 544,95	1 906 106 416,86	2 713 987 829,06
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	-833 622,03	-2 286 200,06
-5 733,75	-52 722,54	-24 429,30	0,00	-549 541,79
0,00	0,00	0,00	0,00	-26 249 599,20
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-125 922,86	-791 039,11	-78 368,06	-1 390 206,59	-2 603 904,19
-146 104,31	-408 023,23	-2 893,60	-680 562,78	-382 815,15
-277 760,92	-1 251 784,88	-105 690,96	-2 904 391,40	-32 072 060,39
39 346 893,30	539 722 540,48	43 049 853,99	1 903 202 025,46	2 681 915 768,67

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR	DWS Invest European Equity High Conviction EUR	DWS Invest German Equities EUR
Actif			
Total du portefeuille-titres	728 209 318,55	56 215 170,07	176 115 581,95
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	2 079 914,18
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	443 420,02	728 425,65	5 182,08
Autres éléments d'actif	8 533 131,67	68 884,22	928,02
À recevoir au titre d'opérations sur actions	594 204,83	34 527,35	103 709,01
Total des éléments d'actif ***	737 780 075,07	57 047 007,29	178 305 315,24
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	-33 448,20
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	-1 946 871,45
Autres engagements	-546 174,47	-158 641,82	-709 406,72
Engagements découlant d'opérations sur actions	-120 114,03	-97 597,02	-179 273,24
Total des engagements ***	-666 288,50	-256 238,84	-2 868 999,61
Actif du fonds	737 113 786,57	56 790 768,45	175 436 315,63

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest Global Agribusiness USD*	DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global High Yield Corporates USD*	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD*
508 821 734,90	106 072 003,27	102 127 989,62	2 601 484 863,70	389 990 065,14
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	193 639,67	1 440 444,00	184 795,42	2 254 391,05
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 901 228,27	569 731,40	2 568 276,89	16 017 661,64	3 994 443,72
2 438 535,42	932 166,73	1 797 689,61	8 717 590,27	1 974 303,59
213 846,09	57 737,22	0,00	1 237 353,33	61 682,99
522 375 344,68	107 825 278,29	107 934 400,12	2 627 642 264,36	398 274 886,49
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	-263 810,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 321 345,33	-157 181,44	-122 446,44	-3 852 759,63	-1 638 405,42
-468 751,90	-104 637,39	0,00	-4 972 807,10	-24 900,12
-1 790 097,23	-525 628,83	-122 446,44	-8 825 566,73	-1 663 305,54
520 585 247,45	107 299 649,46	107 811 953,68	2 618 816 697,63	396 611 580,95

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities USD*	DWS Invest Latin American Equities EUR	DWS Invest Low Carbon Corporate Bonds EUR
Actif			
Total du portefeuille-titres	384 395 869,31	1 321 945 116,38	53 348 640,07
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur devises	0,00	0,00	6 123,20
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	1 565 497,71	56 636 408,86	309 435,00
Autres éléments d'actif	1 136 086,32	17 771 471,40	762 473,03
À recevoir au titre d'opérations sur actions	253 510,18	511 384,43	0,00
Total des éléments d'actif ***	387 350 963,52	1 396 864 381,07	54 426 671,30
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	-10 628,78
Dérivés sur devises	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	-0,01
Autres engagements	-811 270,91	-903 672,72	-109 095,27
Engagements découlant d'opérations sur actions	-2 039 598,52	-203 632,88	-171,49
Total des engagements ***	-2 850 869,43	-1 107 305,60	-119 895,55
Actif du fonds	384 500 094,09	1 395 757 075,47	54 306 775,75

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest Metaverse ²⁾ EUR	DWS Invest Multi Opportunities EUR	DWS Invest Nomura Japan Growth JPY*	DWS Invest Qi Global Climate Action EUR	DWS Invest SDG Corporate Bonds EUR
5 791 330,55	289 296 622,17	85 915 399,39	15 318 088,92	9 681 897,94
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	63 685,09	0,00	6 967,03	0,00
0,00	1 420 543,01	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	2 446,39
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 813,37	4 203 535,93	3 912 883,60	222 525,51	109 669,63
33 628,58	198 445,22	619 038,21	61 440,42	174 403,19
338,25	450 570,32	1 229 515,38	0,00	0,00
5 964 110,75	295 633 401,74	91 676 836,58	15 609 021,88	9 968 417,15
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	-14 268,84
0,00	-122 911,51	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-21 710,81	-570 436,83	-739 455,41	-62 266,34	-29 009,76
0,00	-434 669,18	-2 238 471,03	0,00	0,00
-21 710,81	-1 128 017,52	-2 977 926,44	-62 266,34	-43 278,60
5 942 399,94	294 505 384,22	88 698 910,14	15 546 755,54	9 925 138,55

Composition de l'actif consolidé du fonds au 31 décembre 2023

	DWS Invest SDG Global Equities EUR	DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR
Actif			
Total du portefeuille-titres	1 683 918 181,84	497 145 005,30	64 757 165,13
Dérivés sur valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	0,00	55 046,14
Dérivés sur devises	0,00	203 444,38	974 381,89
Swaps	0,00	0,00	0,00
Avoirs bancaires	15 754 570,06	7 609 032,07	731 835,77
Autres éléments d'actif	1 562 553,90	5 869 378,39	785 065,50
À recevoir au titre d'opérations sur actions	482 300,46	1 636 538,57	183 059,28
Total des éléments d'actif ***	1 701 717 606,26	512 463 398,71	67 486 553,71
Engagements			
Dérivés sur indices boursiers	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêt	0,00	-512 092,15	0,00
Dérivés sur devises	-9 766,93	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00
Engagements à court terme	0,00	0,00	0,00
Autres engagements	-3 325 794,43	-419 104,63	-150 951,46
Engagements découlant d'opérations sur actions	-1 802 569,76	-144 472,34	-303 670,04
Total des engagements ***	-5 138 131,12	-1 075 669,12	-454 621,50
Actif du fonds	1 696 579 475,14	511 387 729,59	67 031 932,21

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1

Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

*** En cas de dérivés ou d'opérations à terme, le montant inscrit sous « Total des éléments d'actif » prend en compte le surdimensionnement net positif des positions soldées au sein de la même catégorie de produits, alors que les surdimensionnements négatifs sont consignés sous « Total des engagements ».

¹⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

DWS Invest StepIn Global Equities EUR	DWS Invest Top Asia EUR	DWS Invest Top Dividend EUR
29 647 527,59	260 425 834,80	2 234 552 035,71
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	1 438 685,02
0,00	0,00	0,00
233 178,92	16 827 172,69	16 989 309,13
855,87	243 888,98	3 836 971,72
11 789,88	39 863,08	356 870,93
29 893 352,26	277 536 759,55	2 257 173 872,51
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00
-83 195,14	-1 519 724,24	-3 716 514,08
-47 627,45	-201 648,18	-7 147 904,00
-130 822,59	-1 721 372,42	-10 864 418,08
29 762 529,67	275 815 387,13	2 246 309 454,43

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2023

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest SICAV EUR * **	DWS Invest Africa EUR	DWS Invest Artificial Intelligence EUR
	Consolidé		
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	583 504 124,53	641 610,21	4 618 408,90
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	451 807 134,85	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	4 939 239,37	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	33 336 103,69	47 671,90	993 577,06
Revenus des parts de fonds de placement	3 881 805,78	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	7 106 405,95	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-83 900 110,01	-80 021,98	-958 217,84
Autres revenus	97 019,09	25,03	62,97
Total des revenus	1 000 771 723,25	609 285,16	4 653 831,09
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-332 781,71	0,00	-216,39
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	-14 378 942,98	0,00	0,00
Commission de gestion	-275 249 143,41	-393 013,97	-7 378 997,11
Rémunération du dépositaire	-2 066 372,77	-12 229,54	-48 847,61
Frais d'audit, juridiques et de publication	-3 649 058,00	-24 443,14	-172 864,95
Taxe d'abonnement	-9 264 854,81	-11 427,29	-255 192,93
Autres dépenses	-18 481 195,37	-72 082,41	-546 182,33
Total des dépenses	-323 422 349,05	-513 196,35	-8 402 301,32
Revenus ordinaires, nets	677 349 374,20	96 088,81	-3 748 470,23
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-579 512 289,81	-2 232 495,21	-2 184 195,12
Résultat des opérations de vente	-579 512 289,81	-2 232 495,21	-2 184 195,12
Résultat de l'exercice	97 837 084,39	-2 136 406,40	-5 932 665,35

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Asian Bonds USD*	DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation) ¹⁾ EUR	DWS Invest Brazilian Equities EUR	DWS Invest China Bonds USD*	DWS Invest Chinese Equities EUR
0,00	0,00	5 959 450,81	0,00	1 666 795,64
73 949 904,81	0,00	0,00	5 183 459,70	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
398 098,44	0,00	56 169,82	36 669,33	109 671,15
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-6 044,41	0,00	-535 452,10	518,43	-104 787,90
9 146,66	0,00	10,26	2 711,11	31,36
74 351 105,50	0,00	5 480 178,79	5 223 358,57	1 671 710,25
0,00	0,00	-487,58	-21,12	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-8 392 824,78	0,00	-1 087 158,85	-967 877,97	-1 287 114,21
-78 802,04	0,00	-11 936,52	-8 861,49	-14 684,20
-110 550,14	0,00	-25 750,07	-54 102,67	-23 467,78
-525 018,14	0,00	-54 134,63	-48 139,99	-39 517,03
-537 867,70	0,00	-101 667,96	-127 546,50	-108 983,63
-9 645 062,80	0,00	-1 281 135,61	-1 206 549,74	-1 473 766,85
64 706 042,70	0,00	4 199 043,18	4 016 808,83	197 943,40
-106 588 723,73	0,00	-1 854 010,82	-4 822 850,08	-13 411 845,89
-106 588 723,73	0,00	-1 854 010,82	-4 822 850,08	-13 411 845,89
-41 882 681,03	0,00	2 345 032,36	-806 041,25	-13 213 902,49

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Conservative Opportunities EUR	DWS Invest Conservative Sustainable Bonds ²⁾ EUR	DWS Invest Convertibles EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	5 463 527,71	59 725,46	1 403 937,28
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	854 163,51	289,64	215 294,34
Revenus des parts de fonds de placement	2 950 628,82	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	264 970,18
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	1 023,10	0,00	-15 843,49
Autres revenus	11 023,03	0,00	5 043,28
Total des revenus	9 280 366,17	60 015,10	1 873 401,59
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-8 371,43	0,00	-201,42
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	-1 990 859,53	0,00	0,00
Commission de gestion	-7 416 692,06	-2 681,65	-2 350 858,45
Rémunération du dépositaire	-84 912,03	0,00	-27 564,14
Frais d'audit, juridiques et de publication	-54 008,27	-9 280,00	-57 968,62
Taxe d'abonnement	-305 739,08	-2 569,55	-103 320,05
Autres dépenses	-63 992,81	0,00	-227 679,92
Total des dépenses	-9 924 575,21	-14 531,20	-2 767 592,60
Revenus ordinaires, nets	-644 209,04	45 483,90	-894 191,01
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-11 577 772,65	-13 350,00	-4 279 333,51
Résultat des opérations de vente	-11 577 772,65	-13 350,00	-4 279 333,51
Résultat de l'exercice	-12 221 981,69	32 133,90	-5 173 524,52

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Corporate Green Bonds EUR	DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR	DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation) ³⁾ EUR
0,00	0,00	0,00	12 566 448,70	0,00
5 943 974,35	7 525 411,22	5 243 803,50	0,00	0,00
0,00	7 499,67	498 125,14	0,00	0,00
61 888,84	269 601,23	119 615,88	592,96	0,00
0,00	0,00	131 386,58	0,00	0,00
0,00	119 088,59	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	3 868,59	71 617,58	0,00
465,69	781,08	317,50	3 220,36	0,00
6 006 328,88	7 922 381,79	5 997 117,19	12 641 879,60	0,00
0,00	0,00	0,00	-3 650,11	0,00
0,00	-139 413,32	-988 132,43	0,00	0,00
-1 137 318,94	-1 147 820,73	-679 362,64	-2 049 641,90	0,00
-20 221,81	-11 913,39	-9 909,10	-44 748,40	0,00
-31 656,56	-46 586,12	-14 302,35	-35 728,55	0,00
-106 415,43	-107 080,47	-53 607,94	-72 609,84	0,00
-72 126,89	-112 033,37	-4 085,34	-65 983,37	0,00
-1 367 739,63	-1 564 847,40	-1 749 399,80	-2 272 362,17	0,00
4 638 589,25	6 357 534,39	4 247 717,39	10 369 517,43	0,00
-5 013 501,52	-3 980 971,13	-4 251 472,94	16 640 635,22	0,00
-5 013 501,52	-3 980 971,13	-4 251 472,94	16 640 635,22	0,00
-374 912,27	2 376 563,26	-3 755,55	27 010 152,65	0,00

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest CROCI Global Dividends USD*	DWS Invest CROCI Intellectual Capital ESG EUR	DWS Invest CROCI Japan JPY*
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	3 859 903,02	264 443,25	5 275 472,60
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	1 483,22	0,00	764,12
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-545 871,06	-54 496,26	-807 938,66
Autres revenus	497,53	0,00	0,00
Total des revenus	3 316 012,71	209 946,99	4 468 298,06
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-8 707,45	-2 315,11	-9 693,28
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-843 656,40	-35 372,73	-1 153 308,56
Rémunération du dépositaire	-7 429,27	-1 542,10	-25 143,97
Frais d'audit, juridiques et de publication	-33 016,17	-24 610,74	10 895,60
Taxe d'abonnement	-24 571,31	-7 236,45	-37 444,28
Autres dépenses	-50 078,56	-12 298,75	-85 755,08
Total des dépenses	-967 459,16	-83 375,88	-1 300 449,57
Revenus ordinaires, nets	2 348 553,55	126 571,11	3 167 848,49
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	2 158 534,86	2 473 729,42	25 132 143,53
Résultat des opérations de vente	2 158 534,86	2 473 729,42	25 132 143,53
Résultat de l'exercice	4 507 088,41	2 600 300,53	28 299 992,02

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR	DWS Invest CROCI US USD*	DWS Invest CROCI US Dividends USD*	DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation) ⁴⁾ EUR	DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World) EUR
32 458 947,02	4 016 714,07	9 929 611,13	0,00	3 765 761,01
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 182,65	324,21	722,85	0,00	33,20
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-4 405 247,22	-1 133 114,01	-2 693 930,90	0,00	-660 149,95
2 326,73	0,00	0,00	0,00	30,32
28 064 209,18	2 883 924,27	7 236 403,08	0,00	3 105 674,58
-58 653,69	-2 614,97	-37 409,26	0,00	-48,40
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-9 802 585,54	-1 329 647,14	-1 664 863,56	0,00	-1 000 434,90
-33 012,70	-6 423,08	-8 636,55	0,00	-3 456,11
-71 611,55	-35 451,98	-42 585,09	0,00	-22 903,27
-436 909,41	-67 848,10	-59 472,41	0,00	-52 970,67
-806 175,60	-56 378,64	-85 152,98	0,00	-73 214,56
-11 208 948,49	-1 498 363,91	-1 898 119,85	0,00	-1 153 027,91
16 855 260,69	1 385 560,36	5 338 283,23	0,00	1 952 646,67
15 428 918,37	8 836 459,49	-51 859,92	0,00	3 194 657,58
15 428 918,37	8 836 459,49	-51 859,92	0,00	3 194 657,58
32 284 179,06	10 222 019,85	5 286 423,31	0,00	5 147 304,25

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt (en liquidation) USD*	DWS Invest Emerging Markets Opportunities EUR	DWS Invest Emerging Markets Sovereign Debt (en liquidation) ⁵⁾ USD*
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	825 413,72	13 260 616,78	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	3 235,35	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	30 026,36	114 117,93	0,00
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	6 903,52	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	44,84	0,00	0,00
Autres revenus	294,72	193,40	0,00
Total des revenus	865 918,51	13 374 928,11	0,00
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	-934,62	0,00	0,00
Commission de gestion	-57 730,40	-578 204,36	0,00
Rémunération du dépositaire	-751,55	-15 397,05	0,00
Frais d'audit, juridiques et de publication	-4 170,92	-18 313,19	0,00
Taxe d'abonnement	-1 056,49	-36 027,90	0,00
Autres dépenses	-8 304,16	-14 293,28	0,00
Total des dépenses	-72 948,14	-662 235,78	0,00
Revenus ordinaires, nets	792 970,37	12 712 692,33	0,00
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-4 067 974,46	-11 018 671,89	0,00
Résultat des opérations de vente	-4 067 974,46	-11 018 671,89	0,00
Résultat de l'exercice	-3 275 004,09	1 694 020,44	0,00

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD*	DWS Invest ESG Asian Bonds USD*	DWS Invest ESG Climate Tech EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR
0,00	0,00	9 965 586,50	96 819,41	5 874 086,58
2 947 873,10	9 592 187,33	0,00	63 569,75	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
948 318,56	83 019,72	1 321 957,33	52 821,67	152 860,05
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	339,39	0,00	0,00	0,00
-109,02	-1 501,07	-1 174 985,64	-17 459,80	-548 228,93
0,00	12,63	771,91	0,00	14,48
3 896 082,64	9 674 058,00	10 113 330,10	195 751,03	5 478 732,18
-219,40	0,00	-297,34	-51,81	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 095 900,83	-681 584,57	-10 561 130,21	-756 603,23	-2 020 881,30
-7 213,24	-8 004,44	-48 341,86	-9 004,29	-20 810,29
-33 851,99	-96 732,03	-87 534,51	-56 664,00	-10 701,29
-30 832,09	-44 118,32	-392 752,47	-44 442,33	-83 754,83
-160 784,26	-97 555,88	-633 337,57	-119 590,97	-93 342,51
-1 328 801,81	-927 995,24	-11 723 393,96	-986 356,63	-2 229 490,22
2 567 280,83	8 746 062,76	-1 610 063,86	-790 605,60	3 249 241,96
-20 972 280,48	-7 135 645,58	-43 071 647,04	12 200 827,37	3 729 279,04
-20 972 280,48	-7 135 645,58	-43 071 647,04	12 200 827,37	3 729 279,04
-18 404 999,65	1 610 417,18	-44 681 710,90	11 410 221,77	6 978 521,00

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	91 577 897,00	0,00	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	13 056 253,84	5 113 949,42
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	14 357,33
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	13 090 955,69	76 834,09	50 078,94
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	581 350,84	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-15 181 493,18	51 661,46	-4 680,95
Autres revenus	2 347,66	8 873,72	300,74
Total des revenus	89 489 707,17	13 774 973,95	5 174 005,48
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-164 584,79	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	-177 750,23
Commission de gestion	-36 565 157,91	-2 115 893,57	-286 445,51
Rémunération du dépositaire	-141 288,56	-91 012,28	-23 448,34
Frais d'audit, juridiques et de publication	-259 598,85	-63 415,36	-32 442,50
Taxe d'abonnement	-1 283 579,29	-383 397,38	-37 190,38
Autres dépenses	-665 784,23	-484 928,32	-26 233,37
Total des dépenses	-39 079 993,63	-3 138 646,91	-583 510,33
Revenus ordinaires, nets	50 409 713,54	10 636 327,04	4 590 495,15
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-73 903 131,04	6 684 792,24	-11 743 348,64
Résultat des opérations de vente	-73 903 131,04	6 684 792,24	-11 743 348,64
Résultat de l'exercice	-23 493 417,50	17 321 119,28	-7 152 853,49

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest ESG Euro High Yield EUR	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR	DWS Invest ESG Global Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR
0,00	7 621 466,10	0,00	0,00	12 752 946,85
11 207 715,19	83,38	15 073 001,79	8 817 473,70	0,00
0,00	0,00	35 036,82	0,00	0,00
191 384,87	216 339,42	2 493 924,27	131 174,40	2 919 528,96
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
157 406,63	0,00	0,00	35 668,17	0,00
-1 069,13	-559 101,51	1 068,72	2 710,35	-797 599,34
2 218,38	1 151,24	800,74	569,31	118,36
11 557 655,94	7 279 938,63	17 603 832,34	8 987 595,93	14 874 994,83
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-895 629,46	-2 169 187,88	-311 641,27	-714 123,68	-7 680 036,05
-14 489,90	-25 798,17	-39 070,31	-10 530,76	17 844,56
-46 846,35	-80 264,40	-63 405,72	-36 801,34	-128 707,64
-98 629,08	-148 017,70	-141 813,67	-76 063,47	-285 270,79
-101 077,04	-138 791,91	-115 880,22	-48 326,87	-123 342,17
-1 156 671,83	-2 562 060,06	-671 811,19	-885 846,12	-8 199 512,09
10 400 984,11	4 717 878,57	16 932 021,15	8 101 749,81	6 675 482,74
-3 888 135,82	-6 757 025,39	8 691 091,17	-6 141 821,66	-19 845 979,59
-3 888 135,82	-6 757 025,39	8 691 091,17	-6 141 821,66	-19 845 979,59
6 512 848,29	-2 039 146,82	25 623 112,32	1 959 928,15	-13 170 496,85

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Healthy Living EUR	DWS Invest ESG Mobility EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Defensive (en liquidation) ⁶⁾ EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	112 351,98	116 082,26	197 087,30
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	826 502,63
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	12 342,16	11 958,34	32 797,30
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-13 590,37	-18 251,75	-29 989,75
Autres revenus	0,00	0,00	14,60
Total des revenus	111 103,77	109 788,85	1 026 412,08
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	-50 160,79
Commission de gestion	2 321,24	6 470,34	-383 642,59
Rémunération du dépositaire	-1 347,12	-837,09	-8 767,20
Frais d'audit, juridiques et de publication	-16 856,18	-12 937,41	0,00
Taxe d'abonnement	-3 116,23	-3 612,11	-13 806,79
Autres dépenses	-14 264,98	-20 999,83	-55 298,82
Total des dépenses	-33 263,27	-31 916,10	-511 676,19
Revenus ordinaires, nets	77 840,50	77 872,75	514 735,89
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-200 205,30	43 895,36	-1 372 468,11
Résultat des opérations de vente	-200 205,30	43 895,36	-1 372 468,11
Résultat de l'exercice	-122 364,80	121 768,11	-857 732,22

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR	DWS Invest ESG NextGen Consumer EUR	DWS Invest ESG Qi LowVol World EUR	DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation) ⁷⁾ USD*
1 951 002,18	10 059 673,39	58 644,93	4 225 657,26	0,00
1 914 633,14	0,00	0,00	460,94	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
181 402,63	89 084,92	1 182,00	64 824,91	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-280 046,26	-1 406 223,83	-10 668,37	-844 450,65	0,00
69,82	977,60	29,16	59,54	0,00
3 767 061,51	8 743 512,08	49 187,72	3 446 552,00	0,00
-779,54	0,00	0,00	-212,06	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 460 750,12	-4 038 864,26	41 537,17	-1 850 236,99	0,00
-5 720,22	-7 072,06	-1 999,91	-7 807,56	0,00
-22 242,97	-55 729,96	-23 256,29	-32 189,82	0,00
-65 261,42	-151 607,02	-2 314,14	-74 352,08	0,00
-103 595,39	-141 454,21	-35 712,25	-54 657,88	0,00
-1 658 349,66	-4 394 727,51	-21 745,42	-2 019 456,39	0,00
2 108 711,85	4 348 784,57	27 442,30	1 427 095,61	0,00
507 572,03	-14 869 866,88	-206 492,35	5 199 464,31	0,00
507 572,03	-14 869 866,88	-206 492,35	5 199 464,31	0,00
2 616 283,88	-10 521 082,31	-179 050,05	6 626 559,92	0,00

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest ESG Real Assets EUR	DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies EUR	DWS Invest ESG Top Euroland EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	3 402 653,97	592 388,08	16 218 033,78
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	1 551 079,40	0,00	2 093,87
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	56 051,25	82 387,87	721 527,97
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	13,07
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-607 840,25	-95 017,72	-1 319 316,99
Autres revenus	784,09	0,00	195,80
Total des revenus	4 402 728,46	579 758,23	15 622 547,50
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	-1 399,56	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-2 236 711,21	-496 843,73	-6 371 649,64
Rémunération du dépositaire	-4 049,15	-2 340,14	-28 998,54
Frais d'audit, juridiques et de publication	-26 380,52	-21 227,48	-73 981,35
Taxe d'abonnement	-67 010,69	-18 247,45	-242 695,20
Autres dépenses	-24 883,20	-348 265,37	-130 750,65
Total des dépenses	-2 359 034,77	-888 323,73	-6 848 075,38
Revenus ordinaires, nets	2 043 693,69	-308 565,50	8 774 472,12
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-5 794 508,58	1 063 347,60	7 714 199,91
Résultat des opérations de vente	-5 794 508,58	1 063 347,60	7 714 199,91
Résultat de l'exercice	-3 750 814,89	754 782,10	16 488 672,03

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest ESG USD Corporate Bonds (en liquidation) ⁸⁾ USD*	DWS Invest ESG Women for Women EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR
0,00	934 575,95	479 940,85	0,00	0,00
0,00	0,00	59 100 174,22	154 765 459,43	16 490 156,37
0,00	0,00	29 750,44	4 345 117,74	0,00
0,00	18 955,70	212 499,02	1 844 936,94	26 736,73
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	733 962,51	4 171 667,31	478 173,57
0,00	-133 169,94	-23 806,82	0,00	-7 056,96
0,00	0,00	15 901,34	2 653,47	4 466,98
0,00	820 361,71	60 548 421,56	165 129 834,89	16 992 476,69
0,00	0,00	0,00	0,00	-5 150,36
0,00	0,00	-1 763 728,76	-8 658 652,97	0,00
0,00	-138 346,45	-8 155 106,90	-14 358 709,79	-1 981 060,22
0,00	-2 216,76	-138 353,12	-171 811,32	-53 956,75
0,00	-12 695,54	-94 012,95	-135 902,90	-47 673,20
0,00	-19 924,84	-412 381,03	1 951 095,06	-223 655,80
0,00	-44 207,01	-585 376,94	-4 762 389,53	-278 375,78
0,00	-217 390,60	-11 148 959,70	-26 136 371,45	-2 589 872,11
0,00	602 971,11	49 399 461,86	138 993 463,44	14 402 604,58
0,00	-1 717 542,60	-90 692 970,64	-31 803 584,42	-73 519 085,93
0,00	-1 717 542,60	-90 692 970,64	-31 803 584,42	-73 519 085,93
0,00	-1 114 571,49	-41 293 508,78	107 189 879,02	-59 116 481,35

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest European Equity High Conviction EUR	DWS Invest Financial Hybrid Bonds (en liquidation) ⁹⁾ EUR	DWS Invest German Equities EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	1 587 168,73	0,00	5 747 778,06
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	1 783,06	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	65 228,09	0,00	22 743,76
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-74 377,85	0,00	-798 992,84
Autres revenus	13,26	0,00	421,21
Total des revenus	1 579 815,29	0,00	4 971 950,19
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	-44,60	0,00	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-842 331,87	0,00	-2 477 857,29
Rémunération du dépositaire	-3 496,40	0,00	-9 496,27
Frais d'audit, juridiques et de publication	-25 377,68	0,00	-59 994,12
Taxe d'abonnement	-27 312,71	0,00	-83 053,65
Autres dépenses	-97 170,56	0,00	-112 260,43
Total des dépenses	-995 733,82	0,00	-2 742 661,76
Revenus ordinaires, nets	584 081,47	0,00	2 229 288,43
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	803 182,24	0,00	7 405 612,97
Résultat des opérations de vente	803 182,24	0,00	7 405 612,97
Résultat de l'exercice	1 387 263,71	0,00	9 634 901,40

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Global Agribusiness USD*	DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global High Yield Corporates USD*	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD*
17 234 423,56	0,00	0,00	100 663 573,72	13 417 008,37
2 307,34	2 273 255,89	6 912 799,23	71,43	13,56
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253 637,97	64 855,79	142 257,66	610 776,89	174 718,61
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	73 497,87	0,00	0,00	0,00
-2 738 679,77	980,30	0,00	-18 255 006,86	-2 907 533,83
109,19	1 064,00	69,44	5 002,24	68,78
14 751 798,29	2 413 653,85	7 055 126,33	83 024 417,42	10 684 275,49
-1 411,82	-434,88	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-5 964 855,11	-464 258,19	-199 313,22	-29 580 526,63	-2 165 634,51
-43 289,31	-8 156,68	-2 381,50	-147 251,49	-17 351,86
-33 805,62	-49 045,74	-24 512,46	-146 071,84	-54 188,91
-183 092,73	-20 668,72	-47 558,04	-975 035,96	-105 134,32
-486 916,12	-100 988,47	-32 754,03	-1 942 911,34	-115 681,54
-6 713 370,71	-643 552,68	-306 519,25	-32 791 797,26	-2 457 991,14
8 038 427,58	1 770 101,17	6 748 607,08	50 232 620,16	8 226 284,35
-24 407 055,89	-5 988 235,39	-3 354 032,11	-117 144 299,23	-18 425 578,79
-24 407 055,89	-5 988 235,39	-3 354 032,11	-117 144 299,23	-18 425 578,79
-16 368 628,31	-4 218 134,22	3 394 574,97	-66 911 679,07	-10 199 294,44

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities USD*	DWS Invest Latin American Equities EUR	DWS Invest Low Carbon Corporate Bonds EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	9 474 358,74	65 090 736,61	0,00
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	0,00	0,00	1 384 535,24
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	517 855,44	1 068 256,39	9 140,97
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-1 740 438,95	-5 705 543,53	198,77
Autres revenus	73,18	0,00	57,36
Total des revenus	8 251 848,41	60 453 449,47	1 393 932,34
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	-12 575,21	0,00
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	-5 788 906,73	-5 206 069,94	-316 644,63
Rémunération du dépositaire	-25 434,30	-136 302,21	-6 378,84
Frais d'audit, juridiques et de publication	-36 878,59	-76 829,83	-23 353,33
Taxe d'abonnement	-189 982,88	-549 305,87	-25 549,11
Autres dépenses	-350 438,11	-140 625,15	-29 534,54
Total des dépenses	-6 391 640,61	-6 121 708,21	-401 460,45
Revenus ordinaires, nets	1 860 207,80	54 331 741,26	992 471,89
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-6 432 750,32	7 907 735,11	-2 735 657,59
Résultat des opérations de vente	-6 432 750,32	7 907 735,11	-2 735 657,59
Résultat de l'exercice	-4 572 542,52	62 239 476,37	-1 743 185,70

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Metaverse ¹⁰⁾ EUR	DWS Invest Multi Opportunities EUR	DWS Invest Multi Strategy (en liquidation) ¹¹⁾ EUR	DWS Invest Nomura Japan Growth JPY*	DWS Invest Qi Global Climate Action EUR
36 575,26	2 009 581,38	0,00	1 396 593,83	403 091,27
0,00	666 202,38	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 587,54	201 410,65	0,00	1 547,87	8 892,49
0,00	681 214,50	0,00	0,00	0,00
0,00	47 120,42	0,00	0,00	0,00
-4 823,34	-254 429,87	0,00	-213 888,38	-83 679,23
0,00	6 431,32	0,00	0,00	0,00
36 339,46	3 357 530,78	0,00	1 184 253,32	328 304,53
0,00	-661,76	0,00	-9 398,73	0,00
0,00	-609 310,33	0,00	0,00	0,00
-6 765,87	-3 685 172,53	0,00	-424 704,35	-39 869,90
-767,75	-19 618,05	0,00	-5 408,43	-1 473,98
-2 230,47	-79 637,75	0,00	-12 919,42	-14 360,56
-2 815,82	-92 757,95	0,00	-8 627,96	-7 558,51
-11 770,49	-341 151,98	0,00	-3 664,28	-10 297,38
-24 350,40	-4 828 310,35	0,00	-464 723,17	-73 560,33
11 989,06	-1 470 779,57	0,00	719 530,15	254 744,20
-58 445,40	1 031 835,09	0,00	9 784 387,44	187 746,31
-58 445,40	1 031 835,09	0,00	9 784 387,44	187 746,31
-46 456,34	-438 944,48	0,00	10 503 917,59	442 490,51

Comptes de résultats consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 (y compris régularisation des revenus)

	DWS Invest SDG Corporate Bonds EUR	DWS Invest SDG European Equities (en liquidation) ¹²⁾ EUR	DWS Invest SDG Global Equities EUR
Revenus			
Dividendes (avant retenue à la source)	0,00	0,00	34 846 050,50
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	326 405,30	0,00	0,00
Revenus découlant d'opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	6 065,12	0,00	290 200,28
Revenus des parts de fonds de placement	0,00	0,00	0,00
Revenus des prêts de titres	0,00	0,00	0,00
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	-226,93	0,00	-3 483 162,57
Autres revenus	21,52	0,00	2 138,66
Total des revenus	332 265,01	0,00	31 655 226,87
Dépenses			
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement	0,00	0,00	-1 742,16
Dépenses liées aux opérations d'échange (swaps)	0,00	0,00	0,00
Commission de gestion	18 819,51	0,00	-21 985 734,28
Rémunération du dépositaire	-1 782,91	0,00	-97 176,22
Frais d'audit, juridiques et de publication	-19 130,02	0,00	-108 728,02
Taxe d'abonnement	-4 734,63	0,00	-746 043,30
Autres dépenses	-19 777,24	0,00	-228 235,62
Total des dépenses	-26 605,29	0,00	-23 167 659,60
Revenus ordinaires, nets	305 659,72	0,00	8 487 567,27
Opérations de vente			
Plus-values / moins-values réalisées	-283 485,87	0,00	-32 676 057,78
Résultat des opérations de vente	-283 485,87	0,00	-32 676 057,78
Résultat de l'exercice	22 173,85	0,00	-24 188 490,51

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

Afin de consolider le compartiment liquidé, l'inscription des montants du compte de résultats de chacun des postes du compte de résultats a été modifiée à des fins de comparaison, contrairement à la représentation séparée du compte de résultats sous la forme d'une inscription séparée du montant total, en faveur d'une affectation des composants correspondants du compte de résultats au niveau des postes correspondants du compte de résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR	DWS Invest StepIn Global Equities EUR	DWS Invest Top Asia EUR	DWS Invest Top Dividend EUR
0,00	0,00	0,00	5 651 527,93	74 685 195,84
12 403 125,63	1 920 883,42	0,00	0,00	6 533 310,34
0,00	6 116,88	0,00	0,00	0,00
413 294,66	12 815,96	12 351,63	640 499,04	410 122,53
0,00	0,00	118 575,88	0,00	0,00
224 629,13	0,00	0,00	0,00	211 614,75
-6 982,52	-8 039,89	0,00	-626 792,17	-12 054 429,61
1 783,77	63,36	0,00	24,81	1 164,39
13 035 850,67	1 931 839,73	130 927,51	5 665 259,61	69 786 978,24
0,00	0,00	0,00	0,00	-1 427,48
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-2 410 678,81	-302 625,90	-249 812,63	-4 288 665,10	-30 834 559,96
-36 712,48	-8 533,49	-1 750,55	-27 584,49	-133 158,09
-50 633,80	-2 958,42	-9 185,24	-53 106,15	-291 580,95
-219 813,20	-25 725,14	-4 488,63	-139 423,51	-1 001 111,24
-211 868,42	-65 646,39	-69 660,21	-143 780,67	-1 324 971,40
-2 929 706,71	-405 489,34	-334 897,26	-4 652 559,92	-33 586 809,12
10 106 143,96	1 526 350,39	-203 969,75	1 012 699,69	36 200 169,12
-4 016 921,90	1 389 282,54	1 571 848,11	-10 903 790,13	86 117 612,20
-4 016 921,90	1 389 282,54	1 571 848,11	-10 903 790,13	86 117 612,20
6 089 222,06	2 915 632,93	1 367 878,36	-9 891 090,44	122 317 781,32

DWS Invest SICAV – 31 décembre 2023

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest SICAV EUR * **	DWS Invest Africa EUR	DWS Invest Artificial Intelligence EUR
	Consolidé		
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	31 756 415 309,25	25 405 406,77	546 037 593,84
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	-172 514 882,57	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-329 934 360,09	-62 456,72	-1 391 591,56
Encaissement / décaissement (net)	-1 676 000 357,03	-836 426,56	72 567 309,48
Régularisation des revenus / dépenses	20 447 228,49	-56 296,41	1 821 459,95
Revenus ordinaires, nets	677 349 374,25	96 088,81	-3 748 470,23
Plus-values / moins-values réalisées	-579 512 289,81	-2 232 495,21	-2 184 195,12
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	1 927 661 152,51	2 068 624,19	248 302 926,48
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	31 623 911 175,00	24 382 444,87	861 405 032,84

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest Conservative Opportunities EUR	DWS Invest Conservative Sustainable Bonds ²⁾ EUR	DWS Invest Convertibles EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	1 224 886 938,79	0,00	584 839 928,87
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-19 850 736,37	0,00	-388 487,29
Encaissement / décaissement (net)	-279 136 176,60	20 000 000,00	-323 327 918,09
Régularisation des revenus / dépenses	-2 684 815,22	0,00	7 376 598,72
Revenus ordinaires, nets	-644 209,04	45 483,90	-894 191,01
Plus-values / moins-values réalisées	-11 577 772,65	-13 350,00	-4 279 333,51
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	33 179 258,19	498 420,55	10 779 580,91
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	944 172 487,10	20 530 554,45	274 106 178,60

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Asian Bonds USD*	DWS Invest Asian Small/Mid Cap (en liquidation) ¹⁾ EUR	DWS Invest Brazilian Equities EUR	DWS Invest China Bonds USD*	DWS Invest Chinese Equities EUR
1 287 602 147,52	28 627 549,19	146 393 114,25	131 790 916,08	98 710 526,28
-44 257 030,16	0,00	0,00	-4 529 873,29	0,00
-30 944 581,78	-76 294,97	0,00	-331 625,77	-928,61
6 111 124,63	-27 066 977,81	-37 703 798,37	-29 756 562,58	-7 364 037,13
-3 987 044,16	-3 709 669,93	-647 195,47	256 599,31	-458 393,04
64 706 042,70	0,00	4 199 043,18	4 016 808,88	197 943,40
-106 588 723,73	0,00	-1 854 010,82	-4 822 850,08	-13 411 845,89
86 540 305,07	2 225 393,52	21 895 922,15	2 200 297,56	-6 611 234,42
1 259 182 240,09	0,00	132 283 074,92	98 823 710,11	71 062 030,59

DWS Invest Corporate Green Bonds EUR	DWS Invest Corporate Hybrid Bonds EUR	DWS Invest Credit Opportunities EUR	DWS Invest CROCI Euro EUR	DWS Invest CROCI Europe SDG (en liquidation) ³⁾ EUR
149 536 700,05	171 309 118,26	103 063 426,50	409 873 908,12	3 387 939,14
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-1 439 386,30	-940 401,95	0,00	-73 720,00	0,00
54 471 807,48	29 870 677,68	8 043 690,79	-93 101 481,94	-3 483 876,17
134 653,16	-134 105,41	90 243,62	2 393 362,12	-192 611,54
4 638 589,25	6 357 534,39	4 247 717,39	10 369 517,43	0,00
-5 013 501,52	-3 980 971,13	-4 251 472,94	16 640 635,22	0,00
16 170 906,09	14 857 834,78	7 330 451,66	33 549 709,60	288 548,57
218 499 768,21	217 339 686,62	118 524 057,02	379 651 930,55	0,00

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest CROCI Global Dividends USD*	DWS Invest CROCI Intellectual Capital ESG EUR	DWS Invest CROCI Japan JPY*
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	123 850 135,04	26 946 114,07	141 229 461,75
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	-4 256 935,36	0,00	-14 184 090,23
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-448 449,99	0,00	-167 398,76
Encaissement / décaissement (net)	-36 824 785,96	-16 379 662,39	22 545 286,61
Régularisation des revenus / dépenses	572 841,43	674 505,04	3 089 104,85
Revenus ordinaires, nets	2 348 553,55	126 571,11	3 167 848,49
Plus-values / moins-values réalisées	2 158 534,86	2 473 729,42	25 132 143,53
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	9 825 807,41	1 934 569,73	17 572 871,96
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	97 225 700,98	15 775 826,98	198 385 228,20

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt (en liquidation) USD*	DWS Invest Emerging Markets Opportunities EUR	DWS Invest Emerging Markets Sovereign Debt (en liquidation) ⁵⁾ USD*
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	113 178 107,50	209 723 819,45	27 443 567,30
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	-3 890 120,05	0,00	-943 281,11
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-2 018 842,93	-2 274 174,00	-638 259,37
Encaissement / décaissement (net)	-95 077 446,31	-2 341 070,59	-25 927 733,36
Régularisation des revenus / dépenses	-6 023 976,02	-125 367,28	-7 304 045,86
Revenus ordinaires, nets	792 970,37	12 712 692,33	0,00
Plus-values / moins-values réalisées	-4 067 974,46	-11 018 671,89	0,00
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	11 818 244,51	16 525 698,49	7 369 752,40
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	14 710 962,61	223 202 926,51	0,00

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest CROCI Sectors Plus EUR	DWS Invest CROCI US USD*	DWS Invest CROCI US Dividends USD*	DWS Invest CROCI World SDG (en liquidation) ⁴⁾ EUR	DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World) EUR
787 819 012,40	136 343 705,43	354 862 168,29	5 084 939,56	67 145 962,13
0,00	-4 686 360,23	-12 197 203,74	0,00	0,00
-328 374,76	0,00	-874 973,26	-70 486,54	0,00
56 813 641,91	-6 268 603,08	-71 186 736,02	-5 173 164,26	37 679 559,92
3 048 984,48	360 238,91	-303 230,31	152 078,12	-466 639,08
16 855 260,69	1 385 560,36	5 338 283,23	0,00	1 952 646,67
15 428 918,37	8 836 459,49	-51 859,92	0,00	3 194 657,58
57 489 022,54	10 906 180,53	4 214 306,35	6 633,12	4 810 910,06
937 126 465,63	146 877 181,41	279 800 754,62	0,00	114 317 097,28

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy USD*	DWS Invest ESG Asian Bonds USD*	DWS Invest ESG Climate Tech EUR	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities EUR	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend EUR
155 443 121,81	256 000 819,29	763 814 459,03	127 989 809,70	184 750 050,88
-5 342 838,98	-8 799 174,50	0,00	0,00	0,00
0,00	-407 717,65	-6 724 649,99	-1 292 651,80	-841 239,08
-13 238 003,79	-4 381 096,31	-7 849 207,78	-13 715 908,57	-22 483 745,68
-1 185 914,72	344 964,86	-990 497,30	1 205 403,37	280 845,70
2 567 280,83	8 746 062,76	-1 610 063,86	-790 605,60	3 249 241,96
-20 972 280,48	-7 135 645,58	-43 071 647,04	12 200 827,37	3 729 279,04
4 293 949,25	10 618 143,43	92 713 479,05	1 244 123,74	5 738 722,65
121 565 313,92	254 986 356,30	796 281 872,11	126 840 998,21	174 423 155,47

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest ESG Equity Income EUR	DWS Invest ESG Euro Bonds (Short) EUR	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	2 917 378 726,89	784 655 321,43	104 572 670,38
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-57 462 015,94	-1 290 091,97	0,00
Encaissement / décaissement (net)	-167 468 879,17	78 922 337,68	52 263 364,73
Régularisation des revenus / dépenses	2 727 542,52	-1 042 384,18	3 242 329,50
Revenus ordinaires, nets	50 409 713,54	10 636 327,04	4 590 495,15
Plus-values / moins-values réalisées	-73 903 131,04	6 684 792,24	-11 743 348,64
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	130 410 649,32	24 975 380,12	16 343 657,42
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	2 802 092 606,12	903 541 682,36	169 269 168,54

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest ESG Healthy Living EUR	DWS Invest ESG Mobility EUR	DWS Invest ESG Multi Asset Defensive (en liquidation) ⁶⁾ EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	6 192 885,16	4 531 796,30	38 605 385,10
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-1 710,05	-355,20	-285 557,34
Encaissement / décaissement (net)	-73 311,76	1 446 828,26	-39 150 842,35
Régularisation des revenus / dépenses	-1 853,04	-5 658,90	-37 303,43
Revenus ordinaires, nets	77 840,50	77 872,75	514 735,89
Plus-values / moins-values réalisées	-200 205,30	43 895,36	-1 372 468,11
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	382 860,29	1 154 683,07	1 726 050,24
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	6 376 505,80	7 249 061,64	0,00

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest ESG Euro High Yield EUR	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap EUR	DWS Invest ESG Floating Rate Notes EUR	DWS Invest ESG Global Corporate Bonds EUR	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities EUR
162 390 188,86	199 825 892,99	296 367 859,67	191 128 789,22	678 419 597,38
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-23 215,67	-403 375,97	-55 978,02	-4 926 129,23	-4 890 158,67
49 143 907,97	105 919 236,63	106 070 937,07	18 849 968,72	-51 047 323,30
-405 588,31	428 831,83	-5 397 717,23	28 262,72	-846 933,92
10 400 984,11	4 717 878,57	16 932 021,15	8 101 749,81	6 675 482,74
-3 888 135,82	-6 757 025,39	8 691 091,17	-6 141 821,66	-19 845 979,59
14 505 035,65	31 115 464,06	-5 545 328,47	12 905 279,54	46 686 787,35
232 123 176,79	334 846 902,72	417 062 885,34	219 946 099,12	655 151 471,99

DWS Invest ESG Multi Asset Income EUR	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure EUR	DWS Invest ESG NextGen Consumer EUR	DWS Invest ESG Qi LowVol World EUR	DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation) ⁷⁾ USD*
159 533 828,80	228 243 636,26	4 028 822,45	174 953 274,01	42 334 260,03
0,00	0,00	0,00	0,00	-1 455 099,03
-2 641 262,93	-4 939 527,99	-672,82	-1 518 750,94	0,00
-17 995 085,98	81 121 409,42	24 531,81	-27 670 134,63	-48 343 334,96
539 759,94	158 169,72	595,39	749 178,95	3 325 703,90
2 108 711,85	4 348 784,57	27 442,30	1 427 095,61	0,00
507 572,03	-14 869 866,88	-206 492,35	5 199 464,31	0,00
2 604 050,95	3 632 876,84	1 079 065,26	755 228,27	4 138 470,06
144 657 574,66	297 695 481,94	4 953 292,04	153 895 355,58	0,00

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest ESG Real Assets EUR	DWS Invest ESG Smart Industrial Technologies EUR	DWS Invest ESG Top Euroland EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	25 414 487,76	44 524 588,60	406 625 064,58
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-2 727 539,54	-2 763,60	-2 513 407,43
Encaissement / décaissement (net)	131 228 936,87	-11 183 128,76	57 569 031,58
Régularisation des revenus / dépenses	-290 253,97	134 363,51	-5 704 728,40
Revenus ordinaires, nets	2 043 693,69	-308 565,50	8 774 472,12
Plus-values / moins-values réalisées	-5 794 508,58	1 063 347,60	7 714 199,91
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	-80 065,66	5 119 051,45	67 257 908,12
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	149 794 750,57	39 346 893,30	539 722 540,48

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest European Equity High Conviction EUR	DWS Invest Financial Hybrid Bonds (en liquidation) ⁹⁾ EUR	DWS Invest German Equities EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	52 172 021,78	20 279 008,57	180 348 732,66
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-52 111,59	-559 088,00	-1 866 520,32
Encaissement / décaissement (net)	-2 197 194,97	-20 355 614,87	-32 879 132,25
Régularisation des revenus / dépenses	31 438,83	-561 272,90	1 203 495,23
Revenus ordinaires, nets	584 081,47	0,00	2 229 288,43
Plus-values / moins-values réalisées	803 182,24	0,00	7 405 612,97
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	5 449 350,69	1 196 967,20	18 994 838,91
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	56 790 768,45	0,00	175 436 315,63

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest ESG USD Corporate Bonds (en liquidation) ⁸⁾ USD*	DWS Invest ESG Women for Women EUR	DWS Invest Euro Corporate Bonds EUR	DWS Invest Euro High Yield Corporates EUR	DWS Invest Euro-Gov Bonds EUR
25 449 018,30	47 617 585,04	1 646 818 454,35	1 995 812 508,52	829 076 734,14
-874 725,14	0,00	0,00	0,00	0,00
-14 278,87	-13 584,68	-1 990 005,69	-39 896 897,15	-2 529 783,01
-25 369 022,04	-9 048 292,46	109 984 136,54	476 237 381,50	-141 070 889,97
-2 625 107,89	-380 542,39	1 283 652,02	-7 203 982,45	-9 230 675,87
0,00	602 971,11	49 399 461,86	138 993 463,44	14 402 604,58
0,00	-1 717 542,60	-90 692 970,64	-31 803 584,42	-73 519 085,93
3 434 115,64	5 989 259,97	188 399 297,02	149 776 879,23	119 984 882,63
0,00	43 049 853,99	1 903 202 025,46	2 681 915 768,67	737 113 786,57

DWS Invest Global Agribusiness USD*	DWS Invest Global Bonds EUR	DWS Invest Global High Yield Corporates USD*	DWS Invest Global Infrastructure EUR	DWS Invest Global Real Estate Securities USD*
960 332 595,51	107 969 591,19	112 132 616,09	3 277 693 235,21	295 285 429,20
-33 008 230,62	0,00	-3 854 184,77	0,00	-10 149 451,99
-168 136,96	-197 348,64	-6 477,24	-55 320 466,12	-6 709 190,49
-354 923 806,96	-5 437 930,23	-17 425 036,91	-530 422 698,58	71 565 466,66
-1 489 116,83	47 797,78	3 264 472,34	7 030 128,61	1 272 969,30
8 038 427,58	1 770 101,17	6 748 607,08	50 232 620,16	8 226 284,35
-24 407 055,89	-5 988 235,39	-3 354 032,11	-117 144 299,23	-18 425 578,79
-33 789 428,38	9 135 673,58	10 305 989,20	-13 251 822,42	55 545 652,71
520 585 247,45	107 299 649,46	107 811 953,68	2 618 816 697,63	396 611 580,95

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities USD*	DWS Invest Latin American Equities EUR	DWS Invest Low Carbon Corporate Bonds EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	381 881 571,86	839 824 932,75	53 080 100,34
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	-13 125 905,60	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	-3 488 052,56	0,00	-891 314,38
Encaissement / décaissement (net)	5 435 501,58	282 114 478,89	-2 192 036,01
Régularisation des revenus / dépenses	-259 416,82	-3 635 302,89	-68 182,83
Revenus ordinaires, nets	1 860 207,80	54 331 741,26	992 471,89
Plus-values / moins-values réalisées	-6 432 750,32	7 907 735,11	-2 735 657,59
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	18 628 938,15	215 213 490,35	6 121 394,33
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	384 500 094,09	1 395 757 075,47	54 306 775,75

Évolution consolidée de l'actif du fonds pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

	DWS Invest SDG Corporate Bonds EUR	DWS Invest SDG European Equities (en liquidation) ¹²⁾ EUR	DWS Invest SDG Global Equities EUR
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	9 043 192,95	4 599 706,65	1 569 932 711,03
Différences de change sur l'actif du fonds au début de la période sous revue *	0,00	0,00	0,00
Distribution pour l'exercice précédent / Distribution intermédiaire	0,00	0,00	-23 504 484,72
Encaissement / décaissement (net)	7 960,81	-4 850 363,81	30 093 721,53
Régularisation des revenus / dépenses	-626,86	-40 988,79	-425 297,80
Revenus ordinaires, nets	305 659,72	0,00	8 487 567,27
Plus-values / moins-values réalisées	-283 485,87	0,00	-32 676 057,78
Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées	852 437,80	291 645,95	144 671 315,61
Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	9 925 138,55	0,00	1 696 579 475,14

* La composition de l'actif du fonds, les revenus, les dépenses et l'évolution des actifs des compartiments libellés en devises ont été convertis en euro au taux de change mentionné. Les états financiers ci-joints présentent l'actif et le passif des différents compartiments et du fonds dans son ensemble. Les états financiers de chaque compartiment sont présentés dans la devise spécifiée dans le prospectus et les états financiers du fonds sont présentés dans sa devise de base. Lorsque la devise d'un compartiment est différente de la devise de base du fonds, la consolidation de la devise de chaque compartiment dans la devise de base du fonds aura pour conséquence que la différence entre l'actif net du compartiment au début de la période sous revue, converti aux taux de change en vigueur au début de la période sous revue, et sa valeur, convertie aux taux de change en vigueur à la fin de la période sous revue, sera présentée comme « Écarts d'évaluation en devises sur l'actif du fonds au début de la période sous revue » dans l'état consolidé des variations de l'actif du fonds.

Fin de l'exercice 2023 USD 1,107000 = EUR 1 Fin de l'exercice 2023 JPY 156,635029 = EUR 1

Fin de l'exercice 2022 USD 1,068951 = EUR 1 Fin de l'exercice 2022 JPY 140,903712 = EUR 1

** L'actif du fonds consolidé, le compte de résultats consolidé ainsi que l'évolution de l'actif du fonds consolidé correspondent à la somme des résultats de chaque compartiment. En cas de placement au sein des compartiments (pour lesquels un compartiment investit dans un autre compartiment du même fonds à compartiments), les comptes respectifs du fonds n'ont pas fait l'objet d'une élimination à des fins de représentation consolidée des résultats.

¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023.

²⁾ Le compartiment a été lancé le 27 novembre 2023.

³⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁴⁾ Le compartiment a été liquidé le 11 avril 2023.

⁵⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁶⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 novembre 2023.

⁷⁾ Le compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023.

⁸⁾ Le compartiment a été liquidé le 12 avril 2023.

⁹⁾ Le compartiment a été liquidé le 20 octobre 2023.

¹⁰⁾ Le compartiment a été lancé le 15 février 2023.

¹¹⁾ Le compartiment a été liquidé le 14 décembre 2023.

¹²⁾ Le compartiment a été liquidé le 24 octobre 2023.

DWS Invest Metaverse ¹⁰⁾ EUR	DWS Invest Multi Opportunities EUR	DWS Invest Multi Strategy (en liquidation) ¹¹⁾ EUR	DWS Invest Nomura Japan Growth JPY*	DWS Invest Qi Global Climate Action EUR
0,00	334 458 409,17	71 407 791,15	69 303 733,45	14 898 412,93
0,00	0,00	0,00	-6 960 377,77	0,00
0,00	-3 752 391,54	-797,64	0,00	0,00
5 198 386,37	-57 270 525,54	-71 229 179,31	6 755 789,76	-226 250,43
923,97	-181 130,85	573 921,22	-268 402,52	3 828,60
11 989,06	-1 470 779,57	0,00	719 530,15	254 744,20
-58 445,40	1 031 835,09	0,00	9 784 387,44	187 746,31
789 545,94	21 689 967,46	-751 735,42	9 364 249,63	428 273,93
5 942 399,94	294 505 384,22	0,00	88 698 910,14	15 546 755,54

DWS Invest Short Duration Credit EUR	DWS Invest Short Duration Income EUR	DWS Invest StepIn Global Equities EUR	DWS Invest Top Asia EUR	DWS Invest Top Dividend EUR
446 498 900,63	87 920 330,49	31 228 952,55	274 453 304,95	3 154 078 184,63
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-231 431,98	-135 319,41	0,00	-2 182 095,21	-31 154 641,13
35 117 974,51	-24 251 839,29	-4 881 134,30	9 639 238,56	-909 226 574,79
-76 673,69	1 388 798,44	112 061,41	-639 654,32	40 185 717,95
10 106 143,96	1 526 350,39	-203 969,75	1 012 699,69	36 200 169,12
-4 016 921,90	1 389 282,54	1 571 848,11	-10 903 790,13	86 117 612,20
23 989 738,06	-805 670,95	1 934 771,65	4 435 683,59	-129 891 013,55
511 387 729,59	67 031 932,21	29 762 529,67	275 815 387,13	2 246 309 454,43

Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél : +352 22 51 51 1
Fax : +352 22 51 71
E-mail : info@kpmg.lu
Internet : www.kpmg.lu

**À l'attention des actionnaires de
DWS Invest SICAV
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg**

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DWS Invest SICAV et de chacun de ses compartiments (« le fonds ») qui comprennent l'état de l'actif, du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 31 décembre 2023, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives, y compris une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société DWS Invest SICAV et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans assortir d'une réserve l'opinion d'audit exprimée, nous attirons l'attention sur les explications fournies concernant l'évaluation de l'état du portefeuille-titres du compartiment DWS Invest Emerging Markets IG Sovereign Debt (en liquidation). Ces informations indiquent que le compartiment concerné a été liquidé sur décision du conseil d'administration du fonds, avec effet au 10 janvier 2024, et que les comptes annuels du fonds concerné ont été établis sur la base des valeurs de liquidation, en renonçant à la présomption de poursuite de l'activité de l'entité. Notre opinion d'audit n'a pas été modifiée sur ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration du fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du conseil d'administration du fonds

Le conseil d'administration du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement et la présentation des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration du fonds est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments en matière de poursuite de ses activités et – si cela est pertinent – de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuation comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds ou certains de ses compartiments, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

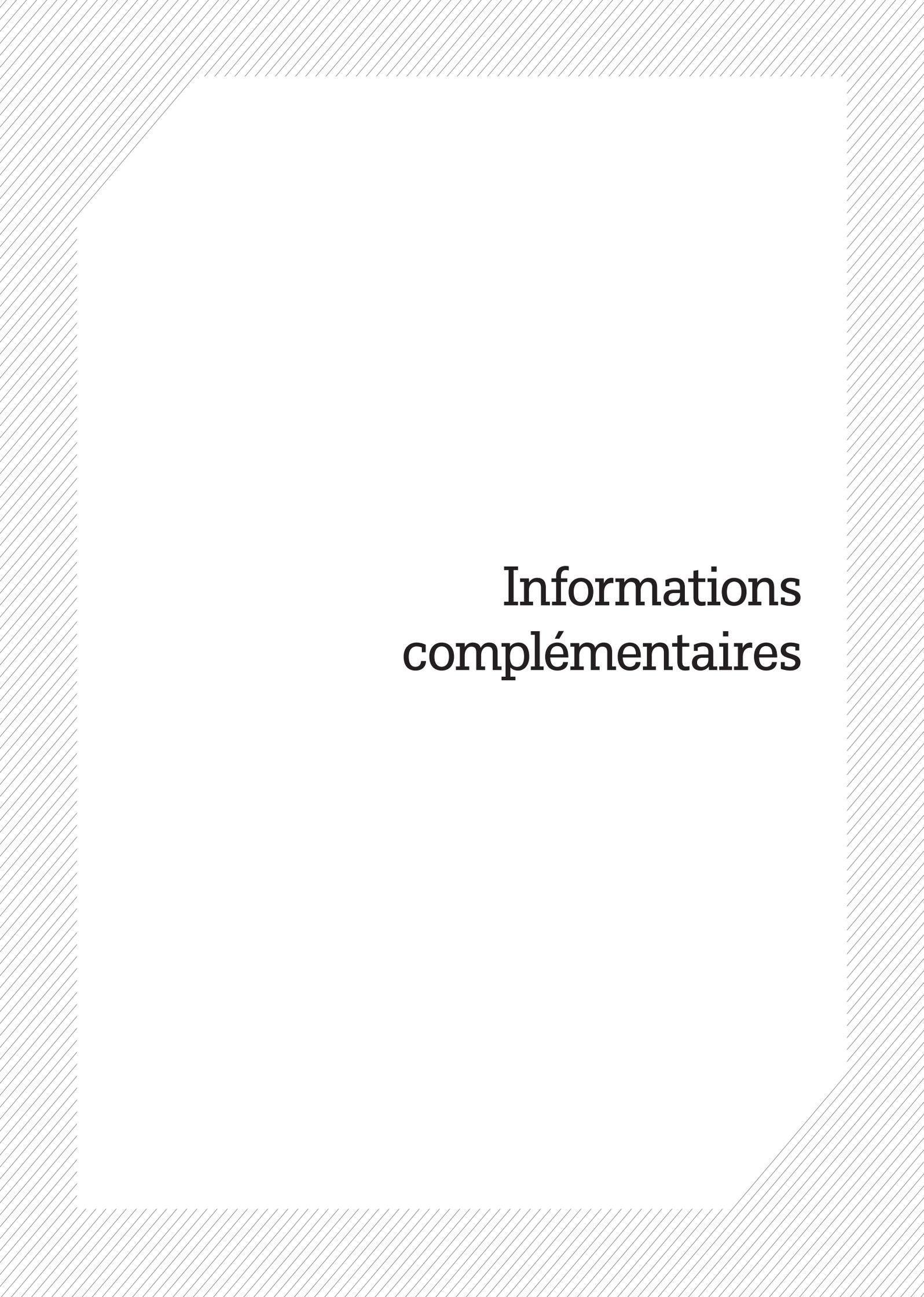
- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, omissions intentionnelles d'éléments, informations trompeuses et manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le conseil d'administration du fonds, des estimations comptables faites et des informations fournies en annexe.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuation des activités comme base de reddition des comptes par le conseil d'administration du fonds ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds ou d'un de ses compartiments à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du « réviseur d'entreprises agréé » les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Des événements ou circonstances à venir peuvent cependant conduire à ce que le fonds ou certains de ses compartiments (à l'exception du compartiment pour lequel il existe une décision ou une intention de clôture) ne puissent plus poursuivre leurs activités.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations fournies en annexe, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 5 avril 2024

KPMG Audit S.à r.l.
Cabinet de révision agréé

Pia Schanz



Informations complémentaires

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022

Après accord des actionnaires de la société lors de l'Assemblée générale du 26 avril 2023, la rémunération annuelle du membre indépendant du conseil d'administration a été approuvée sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice de la société. Le membre indépendant du conseil d'administration a perçu une rémunération de 20 000 euros au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2022.

La rémunération des membres indépendants du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue le 24 avril 2024, la rémunération annuelle du membre indépendant et du membre externe du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 a été approuvée. Le montant prévu de la rémunération du membre indépendant du conseil d'administration est de 20 000 euros sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023. Le montant prévu de la rémunération du membre externe du conseil d'administration est de 10 000 euros sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

La rémunération des membres indépendants et externes du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2023, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2023

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2023 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2024 au titre de l'exercice 2023, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2023, la direction a fixé à 82,5 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2023 ¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	99	
Rémunération globale ²⁾	15 739 813	EUR
Rémunération fixe	12 528 700	EUR
Rémunération variable	3 211 113	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale ³⁾	1 476 953	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques ⁴⁾	0	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 077 858	EUR

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

³⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le membre du directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors des membres du directoire.

⁴⁾ Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

Au cours de la période sous revue, conformément au règlement susmentionné, aucune opération de financement sur titres n'a été effectuée pour les compartiments suivants :

DWS Invest Africa	DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend
DWS Invest Artificial Intelligence	DWS Invest ESG Equity Income
DWS Invest Asian Bonds	DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds
DWS Invest Asian Small/Mid Cap	DWS Invest ESG European Small/Mid Cap
DWS Invest Brazilian Equities	DWS Invest ESG Floating Rate Notes
DWS Invest China Bonds	DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities
DWS Invest Chinese Equities	DWS Invest ESG Healthy Living
DWS Invest Corporate Green Bonds	DWS Invest ESG Multi Asset Income
DWS Invest Credit Opportunities	DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure
DWS Invest CROCI Euro	DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation)
DWS Invest CROCI Europe SDG	DWS Invest ESG Women for Women
DWS Invest CROCI Global Dividends	DWS Invest European Equity High Conviction
DWS Invest CROCI Japan	DWS Invest German Equities
DWS Invest CROCI Sectors Plus	DWS Invest Global Agribusiness
DWS Invest CROCI US	DWS Invest Global High Yield Corporates
DWS Invest CROCI US Dividends	DWS Invest Global Infrastructure
DWS Invest CROCI World SDG	DWS Invest Global Real Estate Securities
DWS Invest CROCI World Value (auparavant : DWS Invest CROCI World)	DWS Invest Gold and Precious Metals Equities
DWS Invest ESG Climate Tech	DWS Invest SDG Global Equities
DWS Invest ESG Dynamic Opportunities	DWS Invest Short Duration Income
	DWS Invest Top Asia

DWS Invest Convertibles

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	5 550 615,05	-	-
en % de l'actif du fonds	2,02 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	3 369 150,16		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
2. Nom	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	1 464 265,89		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
3. Nom	Royal Bank of Canada London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	614 742,00		
État du siège	Royaume-Uni		
4. Nom	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	102 457,00		
État du siège	France		
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Convertibles

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	5 550 615,05	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	2 453 104,78	-	-
Actions	3 469 430,24	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Convertibles

Devise(s) :	6. Devise(s) des garanties reçues		
	CAD, CHF, EUR, GBP, USD	-	-

Moins d'1 jour Entre 1 jour et 1 semaine Entre 1 semaine et 1 mois Entre 1 et 3 mois Entre 3 mois et 1 an Plus d'1 an à durée indéterminée	7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)		
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-
	5 922 535,02	-	-

absolu en % des revenus bruts Part des coûts du fonds	8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)		
	Part des revenus du fonds		
	267 263,98	-	-
	67,00 %	-	-
-	-	-	

absolu en % des revenus bruts Part des coûts de la société de gestion	Part des revenus de la société de gestion		
	133 631,99	-	-
	33,00 %	-	-
	-	-	-

absolu en % des revenus bruts Part des coûts de tiers	Part des revenus de tiers		
	-	-	-
	-	-	-
	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

absolu	9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
	-	-	-

DWS Invest Convertibles

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	5 550 615,05
Part	2,11 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 557 142,79		
2. Nom	Kingdom of Belgium Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	646 243,85		
3. Nom	SES SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	327 072,40		
4. Nom	STMicroelectronics NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	326 534,25		
5. Nom	Assicurazioni Generali SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	326 485,35		
6. Nom	Prysmian SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	326 407,68		
7. Nom	Interpump Group SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	326 405,10		
8. Nom	SCOR SE		
Volume des garanties reçues (absolu)	326 359,28		
9. Nom	Elis SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	326 250,77		
10. Nom	Infrastrutture Wireless Italiane SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	326 219,94		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Convertibles

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	5 922 535,02		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	-	-	-
en % de l'actif du fonds	-	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :			
Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :			
– actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;			
– parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;			
– parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;			
– obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;			
– actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.			
La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.			
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.			
Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.			

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	-	-	-
-------------	---	---	---

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	71 163,09	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	35 581,55	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	-
Part	-

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
2. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
3. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
4. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
5. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
6. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
7. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
8. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
9. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
10. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	-	-	-
1. Nom			
Montant détenu en absolu			
2. Nom			
Montant détenu en absolu			
3. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	-	-	520 731,63
en % de l'actif du fonds	-	-	0,39 %
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom			J.P. Morgan SE
Volume brut des opérations ouvertes			282 508,61
État du siège			République fédérale d'Allemagne
2. Nom			Goldman Sachs Bank Europe SE
Volume brut des opérations ouvertes			238 223,02
État du siège			République fédérale d'Allemagne
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	-	-	bilatéral
--------------------------------------------------------	---	---	-----------

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	520 731,63
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	520 731,63
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	-	-	USD
-------------	---	---	-----

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	520 731,63

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	100,00 %
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	-
Part	-

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom		United States Treasury Note/Bond
Volume des garanties reçues (absolu)		848 385,56
2. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
3. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
4. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
5. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
6. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
7. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
8. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
9. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		
10. Nom		
Volume des garanties reçues (absolu)		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Enhanced Commodity Strategy

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	-	-	1
1. Nom			State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
Montant détenu en absolu			520 731,63
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	200 822 110,55	-	-
en % de l'actif du fonds	22,23 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	86 498 132,00		
État du siège	France		
2. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	61 590 803,25		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
3. Nom	Crédit Agricole CIB S.A. FI		
Volume brut des opérations ouvertes	33 305 690,00		
État du siège	France		
4. Nom	HSBC France SA FI		
Volume brut des opérations ouvertes	9 466 100,00		
État du siège	France		
5. Nom	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	4 354 965,00		
État du siège	Irlande		
6. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	3 381 911,30		
État du siège	Irlande		
7. Nom	Royal Bank of Canada London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	2 125 112,00		
État du siège	Royaume-Uni		
8. Nom	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	99 397,00		
État du siège	France		

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	200 822 110,55	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	115 439 646,42	-	-
Actions	95 706 229,34	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	CHF, EUR, GBP, JPY, USD	-	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	211 145 875 76	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
absolu	370 187,07	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	185 093,54	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
absolu		-	-

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	200 822 110,55
Part	22,87 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Spain Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	29 994 739,15		
2. Nom	Deutsche Bundesrepublik Principal Strips		
Volume des garanties reçues (absolu)	20 158 722,12		
3. Nom	Ireland Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	13 507 800,98		
4. Nom	Societe Generale SCF SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 374 287,38		
5. Nom	Barclays Bank PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 271 342,90		
6. Nom	AIB Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 376 140,12		
7. Nom	Softcat PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 277 058,36		
8. Nom	Cousins Properties Inc		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 275 744,06		
9. Nom	SBA Communications Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 275 732,39		
10. Nom	SCOR SE		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 249 815,34		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	211 145 875,76		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest ESG Euro High Yield

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	8 841 641,00	-	-
en % de l'actif du fonds	3,81 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	5 507 245,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
2. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	3 334 396,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest ESG Euro High Yield

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	8 841 641,00	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	6 675 358,59	-	-
Actions	2 899 535,89	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest ESG Euro High Yield

Devise(s) :	6. Devise(s) des garanties reçues		
	EUR, USD	-	-

	7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)		
	Moins d'1 jour	-	-
	Entre 1 jour et 1 semaine	-	-
	Entre 1 semaine et 1 mois	-	-
	Entre 1 et 3 mois	-	-
	Entre 3 mois et 1 an	-	-
	Plus d'1 an	-	-
	à durée indéterminée	9 574 894,48	-

	8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)		
	Part des revenus du fonds		
	absolu	92 162,92	-
	en % des revenus bruts	67,00 %	-
	Part des coûts du fonds	-	-

	Part des revenus de la société de gestion		
	absolu	46 081,46	-
	en % des revenus bruts	33,00 %	-
	Part des coûts de la société de gestion	-	-

	Part des revenus de tiers		
	absolu	-	-
	en % des revenus bruts	-	-
	Part des coûts de tiers	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

absolu	9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps		
			-

DWS Invest ESG Euro High Yield

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	8 841 641,00
Part	3,89 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Islandsbanki HF		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 249 858,40		
2. Nom	Autonomous Community of Madrid Spain		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 109 208,89		
3. Nom	Landsbankinn HF		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 063 408,86		
4. Nom	Banco Santander Totta SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	927 602,50		
5. Nom	Toyota Motor Credit Corp		
Volume des garanties reçues (absolu)	906 211,03		
6. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)	390 744,49		
7. Nom	Ferrari NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	322 746,13		
8. Nom	Enel SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	322 582,36		
9. Nom	Stellantis NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	322 512,99		
10. Nom	SES SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	322 423,20		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest ESG Euro High Yield

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	9 574 894,48		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest ESG Top Euroland

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	-	-	-
en % de l'actif du fonds	-	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
2. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
3. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest ESG Top Euroland

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	-	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :
Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :
– actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
– parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
– parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
– obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
– actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.
La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.
Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest ESG Top Euroland

6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	-	-	-
-------------	---	---	---

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	-	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	8,37	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	4,19	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

DWS Invest ESG Top Euroland

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	-
Part	-

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
2. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
3. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
4. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
5. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
6. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
7. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
8. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
9. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			
10. Nom			
Volume des garanties reçues (absolu)			

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest ESG Top Euroland

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	-	-	-
1. Nom			
Montant détenu en absolu			
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	53 631 953,35	-	-
en % de l'actif du fonds	2,82 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	22 870 099,65		
État du siège	Irlande		
2. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	10 703 379,27		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
3. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	10 349 148,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom	Royal Bank of Canada London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	4 519 339,00		
État du siège	Royaume-Uni		
5. Nom	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	2 109 782,00		
État du siège	France		
6. Nom	Zuercher Kantonalbank		
Volume brut des opérations ouvertes	1 292 906,43		
État du siège	Suisse		
7. Nom	HSBC France SA FI		
Volume brut des opérations ouvertes	1 109 867,00		
État du siège	France		
8. Nom	BofA Securities Europe SA		
Volume brut des opérations ouvertes	677 432,00		
État du siège	France		

DWS Invest Euro Corporate Bonds

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	53 631 953,35	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	516,21	-	-
Obligations	46 073 124,40	-	-
Actions	13 235 968,36	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :			
Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :			
– actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;			
– parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;			
– parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;			
– obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;			
– actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.			
La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.			
Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.			
Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.			

DWS Invest Euro Corporate Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	CHF, EUR, GBP, USD	-	-
-------------	--------------------	---	---

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	59 309 608,97	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	477 361,70	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	238 680,85	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

DWS Invest Euro Corporate Bonds

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	53 631 953,35
Part	2,86 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 177 829,94		
2. Nom	Siemens Financieringsmaatschappij NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 319 437,16		
3. Nom	Kingdom of Belgium Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	3 104 112,22		
4. Nom	Nestle Finance International Ltd		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 705 801,65		
5. Nom	European Financial Stability Facility		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 257 553,67		
6. Nom	European Investment Bank		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 252 104,33		
7. Nom	European Stability Mechanism		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 195 850,54		
8. Nom	Estonia Government International Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 187 311,33		
9. Nom	Roche Holding AG		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 834 012,00		
10. Nom	Deutsche Pfandbriefbank AG		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 814 960,66		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Euro Corporate Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	59 309 608,97		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	165 617 804,43	-	-
en % de l'actif du fonds	6,18 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	72 034 760,03		
État du siège	Irlande		
2. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	25 802 963,28		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
3. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	20 534 367,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom	BNP Paribas S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	14 711 917,00		
État du siège	France		
5. Nom	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	12 266 310,12		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
6. Nom	Morgan Stanley Europe SE FI		
Volume brut des opérations ouvertes	11 872 620,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
7. Nom	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	2 723 250,00		
État du siège	Royaume-Uni		
8. Nom	Zuericher Kantonalbank		
Volume brut des opérations ouvertes	1 912 625,00		
État du siège	Suisse		

DWS Invest Euro High Yield Corporates

9. Nom	Royal Bank of Canada London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	1 402 233,00		
État du siège	Royaume-Uni		

10. Nom	Citigroup Global Markets Europe AG		
Volume brut des opérations ouvertes	972 980,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	165 617 804,43	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	137 397 993,50	-	-
Actions	41 378 282,07	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Euro High Yield Corporates

6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	CAD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, SEK, USD	-	-
-------------	----------------------------------------	---	---

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	178 776 275,57	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	2 505 719,32	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	1 252 859,66	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

DWS Invest Euro High Yield Corporates

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	165 617 804,43
Part	6,37 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	16 286 921,41		
2. Nom	BNG Bank NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	15 166 103,32		
3. Nom	Banco BPI SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	10 033 053,89		
4. Nom	State of North Rhine-Westphalia Germany		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 150 897,50		
5. Nom	Kingdom of Belgium Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 170 785,58		
6. Nom	European Investment Bank		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 091 931,43		
7. Nom	European Financial Stability Facility		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 074 687,85		
8. Nom	European Stability Mechanism		
Volume des garanties reçues (absolu)	6 950 568,44		
9. Nom	International Development Association		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 939 843,34		
10. Nom	Deutsche Bank AG		
Volume des garanties reçues (absolu)	5 296 308,18		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Euro High Yield Corporates

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	178 776 275,57		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	444 045 850,20	-	-
en % de l'actif du fonds	60,24 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	BofA Securities Europe SA BB		
Volume brut des opérations ouvertes	84 514 245,00		
État du siège	France		
2. Nom	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	80 696 623,00		
État du siège	France		
3. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	50 223 689,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	43 908 735,00		
État du siège	France		
5. Nom	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	35 320 293,00		
État du siège	Royaume-Uni		
6. Nom	HSBC France SA FI		
Volume brut des opérations ouvertes	32 744 927,20		
État du siège	France		
7. Nom	DekaBank Deutsche Girozentrale		
Volume brut des opérations ouvertes	27 872 433,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
8. Nom	Crédit Agricole CIB S.A.		
Volume brut des opérations ouvertes	19 235 070,00		
État du siège	France		

DWS Invest Euro-Gov Bonds

9. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	17 045 540,00		
État du siège	Irlande		

10. Nom	Barclays Bank Ireland PLC EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	16 963 008,00		
État du siège	Irlande		

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	444 045 850,20	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	156 816 397,44	-	-
Actions	321 612 090,72	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Euro-Gov Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	AUD, CAD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, NOK, SEK, USD	-	-
-------------	--------------------------------------------------	---	---

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	478 428 488,16	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	404 708,31	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	202 354,16	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

DWS Invest Euro-Gov Bonds

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	444 045 850,20
Part	60,98 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Spain Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	49 213 013,75		
2. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	32 766 815,34		
3. Nom	Banco Santander Totta SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	17 039 713,25		
4. Nom	Repsol SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	12 428 176,60		
5. Nom	Republic of Austria Government Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 011 461,53		
6. Nom	Province of Ontario Canada		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 525 538,32		
7. Nom	easyJet PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 206 874,11		
8. Nom	Snam SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 191 831,76		
9. Nom	Poste Italiane SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	8 179 518,24		
10. Nom	SBA Communications Corp.		
Volume des garanties reçues (absolu)	7 810 953,33		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Euro-Gov Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	478 428 488,16		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Global Bonds

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	1 858 471,81	-	-
en % de l'actif du fonds	1,73 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Goldman Sachs Bank Europe SE EQ		
Volume brut des opérations ouvertes	1 094 071,00		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
2. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	464 690,00		
État du siège	Irlande		
3. Nom	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	299 710,81		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Global Bonds

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	1858 471,81	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	1 126 789,05	-	-
Actions	995 273,21	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Global Bonds

6. Devise(s) des garanties reçues

Devise(s) :	EUR, GBP, USD	-	-
-------------	---------------	---	---

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	2 122 062,26	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)

Part des revenus du fonds			
absolu	50 581,64	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	25 290,82	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

absolu	-
--------	---

DWS Invest Global Bonds

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	1858 471,81
Part	1,75 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	455 224,52		
2. Nom	European Financial Stability Facility		
Volume des garanties reçues (absolu)	118 021,04		
3. Nom	Iberdrola SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 975,36		
4. Nom	Enel SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 930,20		
5. Nom	Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 744,52		
6. Nom	Assicurazioni Generali SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 669,76		
7. Nom	Ferrari NV		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 653,68		
8. Nom	Prysmian SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 621,84		
9. Nom	SCOR SE		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 617,72		
10. Nom	Infrastrutture Wireless Italiane SpA		
Volume des garanties reçues (absolu)	105 616,06		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Global Bonds

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	2 122 062,26		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Short Duration Credit

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	10 619 383,48	-	-
en % de l'actif du fonds	2,08 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	Deutsche Bank AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	5 117 043,10		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
2. Nom	Royal Bank of Canada London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	2 327 156,00		
État du siège	Royaume-Uni		
3. Nom	J.P. Morgan AG FI		
Volume brut des opérations ouvertes	1 855 007,38		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom	Barclays Bank Ireland PLC FI		
Volume brut des opérations ouvertes	1 320 177,00		
État du siège	Irlande		
5. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
6. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Short Duration Credit

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	10 619 383,48	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

Type(s) :			
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	11 343 720,83	-	-
Actions	-	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Short Duration Credit

6. Devise(s) des garanties reçues			
Devise(s) :	EUR, GBP	-	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	11 343 720,83	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
absolu	141 106,48	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	70 553,24	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
absolu			-

DWS Invest Short Duration Credit

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	10 619 383,48
Part	2,14 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	French Republic Government Bond OAT		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 452 375,59		
2. Nom	Estonia Government International Bond		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 632 391,09		
3. Nom	AstraZeneca PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	1 046 707,35		
4. Nom	International Bank for Reconstruction & Development		
Volume des garanties reçues (absolu)	749 576,54		
5. Nom	Ville de Paris		
Volume des garanties reçues (absolu)	442 351,09		
6. Nom	Nestle Finance International Ltd		
Volume des garanties reçues (absolu)	324 696,20		
7. Nom	Autonomous Community of Madrid Spain		
Volume des garanties reçues (absolu)	272 350,40		
8. Nom	European Stability Mechanism		
Volume des garanties reçues (absolu)	126 598,10		
9. Nom	State of the Grand-Duchy of Luxembourg		
Volume des garanties reçues (absolu)	125 933,43		
10. Nom	State of Hesse		
Volume des garanties reçues (absolu)	125 716,28		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Short Duration Credit

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	11 343 720,83		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

DWS Invest Top Dividend

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

	Prêts de titres	Opérations de pension	Total Return Swaps
Données dans la devise du fonds			
1. Éléments d'actif utilisés			
absolu	98 335 974,68	-	-
en % de l'actif du fonds	4,38 %	-	-
2. Les 10 principales contreparties			
1. Nom	BNP Paribas Arbitrage SNC		
Volume brut des opérations ouvertes	33 754 128,52		
État du siège	France		
2. Nom	Société Générale		
Volume brut des opérations ouvertes	23 521 386,96		
État du siège	France		
3. Nom	Unicredit Bank AG		
Volume brut des opérations ouvertes	22 326 331,50		
État du siège	République fédérale d'Allemagne		
4. Nom	BofA Securities Europe SA BB		
Volume brut des opérations ouvertes	9 857 100,00		
État du siège	France		
5. Nom	UBS AG London Branch		
Volume brut des opérations ouvertes	4 441 332,70		
État du siège	Royaume-Uni		
6. Nom	HSBC France SA FI		
Volume brut des opérations ouvertes	4 435 695,00		
État du siège	France		
7. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			
8. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

DWS Invest Top Dividend

9. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

10. Nom			
Volume brut des opérations ouvertes			
État du siège			

3. Type(s) de liquidation et de clearing

(par ex. bilatéral, trilatéral, contrepartie centrale)	bilatéral	-	-
--------------------------------------------------------	-----------	---	---

4. Opérations ventilées par durée résiduelle (montants absolus)

Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	98 335 974,68	-	-

5. Type(s) et qualité(s) des garanties reçues

	Type(s) :		
Avoirs bancaires	-	-	-
Obligations	29 846 044,05	-	-
Actions	74 570 054,18	-	-
Autre(s)	-	-	-

Qualité(s) :

Des garanties sont fournies au fonds – dès lors que des opérations de pension ou des opérations de gré à gré sur produits dérivés (hors opérations à terme sur devises) sont conclues – dans une des formes suivantes :

- actifs liquides tels que liquidités, dépôts bancaires à court terme, instruments du marché monétaire au sens de la directive 2007/16/CE du 19 mars 2007, lettres de crédit et garanties à première demande émises par des établissements de crédit de premier ordre non liés à la contrepartie, ou obligations émises par un État membre de l'OCDE, par ses collectivités publiques ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial, quelle que soit leur échéance résiduelle ;
- parts d'un organisme de placement collectif (désigné ci-après par « OPC ») investissant dans des instruments du marché monétaire, calculant une valeur d'inventaire nette quotidienne et disposant d'une notation de type AAA ou équivalente ;
- parts d'un OPCVM investissant essentiellement dans les obligations / actions mentionnées dans les deux tirets suivants ;
- obligations, quelle que soit leur échéance résiduelle, présentant une notation minimale Investment Grade ;
- actions autorisées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou autorisées ou négociées sur une place boursière d'un État membre de l'OCDE, dans la mesure où ces actions sont intégrées dans un indice important.

La société de gestion se réserve le droit de restreindre l'admissibilité des garanties susmentionnées.

Par ailleurs, dans des cas exceptionnels, la société de gestion se réserve le droit de s'écarter des critères susmentionnés.

Pour de plus amples informations sur les exigences de garantie, se reporter au prospectus de vente du fonds.

DWS Invest Top Dividend

Devise(s) :	6. Devise(s) des garanties reçues		
	AUD, CHF, DKK, EUR, GBP, JPY, NOK, SEK, USD	-	-

7. Garanties ventilées par durée résiduelle (montants absolus)			
Moins d'1 jour	-	-	-
Entre 1 jour et 1 semaine	-	-	-
Entre 1 semaine et 1 mois	-	-	-
Entre 1 et 3 mois	-	-	-
Entre 3 mois et 1 an	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-
à durée indéterminée	104 416 098,23	-	-

8. Parts des revenus et coûts (avant régularisation des revenus)			
Part des revenus du fonds			
absolu	168 437,43	-	-
en % des revenus bruts	67,00 %	-	-
Part des coûts du fonds	-	-	-

Part des revenus de la société de gestion			
absolu	84 218,72	-	-
en % des revenus bruts	33,00 %	-	-
Part des coûts de la société de gestion	-	-	-

Part des revenus de tiers			
absolu	-	-	-
en % des revenus bruts	-	-	-
Part des coûts de tiers	-	-	-

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de prêt et d'emprunt de titres, il verse 33 % des revenus bruts de ces opérations de prêt et d'emprunt de titres à titre de droits et commissions à la société de gestion et retient 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 %, la société de gestion retient 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et verse les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) est versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de prêt et d'emprunt de titres.

Concernant les simples opérations de pension (dans la mesure où elles sont autorisées), c'est-à-dire les opérations qui ne servent pas à l'investissement de garanties en espèces reçues dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres ou d'une opération de pension, le fonds / compartiment retient 100 % des revenus bruts, déduction faite des frais de transaction qu'il verse à titre de frais directs à un fournisseur de services externe.

La société de gestion est une société liée de DWS Investment GmbH.

Dans la mesure où le fonds / compartiment a réalisé des opérations de pension, il ne s'agit actuellement dans ce cas que de simples opérations de pension, et non d'autres types d'opérations de pension. S'il convient de faire usage de la possibilité d'utiliser d'autres types d'opérations de pension, le prospectus de vente sera modifié en conséquence. Le fonds / compartiment versera alors jusqu'à 33 % des revenus bruts des opérations de pension à titre de droits et commissions à la société de gestion et retiendra au moins 67 % des revenus bruts de ces opérations. Sur ces 33 % au maximum, la société de gestion retiendra 5 % pour ses propres activités de coordination et de surveillance et versera les frais directs (par exemple, les frais de transaction et les frais de gestion de garanties) à des fournisseurs de services externes. Le solde (déduction faite des frais de la société de gestion et des frais directs) sera versé à DWS Investment GmbH pour le soutien apporté à la société de gestion dans le cadre du montage, de la préparation et de la réalisation d'opérations de pension.

9. Revenus attribuables au fonds, tirés du réinvestissement de garanties en espèces, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps			
absolu			

DWS Invest Top Dividend

10. Titres prêtés en % de l'ensemble des éléments d'actif du fonds pouvant être transférés

Total	98 335 974,68
Part	4,40 %

11. Les 10 principaux émetteurs, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

1. Nom	Bayerische Landesbodenkreditanstalt		
Volume des garanties reçues (absolu)	14 404 332,95		
2. Nom	State of Saarland		
Volume des garanties reçues (absolu)	9 266 902,95		
3. Nom	Banco Santander Totta SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	4 121 474,57		
4. Nom	Alphabet Inc		
Volume des garanties reçues (absolu)	3 235 433,60		
5. Nom	Meta Platforms Inc		
Volume des garanties reçues (absolu)	3 229 461,60		
6. Nom	Industria de Diseno Textil SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	3 224 828,20		
7. Nom	Repsol SA		
Volume des garanties reçues (absolu)	3 219 930,00		
8. Nom	Mitie Group PLC		
Volume des garanties reçues (absolu)	3 034 282,29		
9. Nom	Better Collective A/S		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 876 957,07		
10. Nom	Hella GmbH & Co KGaA		
Volume des garanties reçues (absolu)	2 277 948,00		

12. Garanties réinvesties en % des garanties reçues, en fonction de la totalité des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Part	-
------	---

DWS Invest Top Dividend

13. Type de garde de garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps (en % de toutes les garanties émises dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps)

Comptes / dépôts spéciaux	Non applicable, car aucune garantie n'a été octroyée dans le cadre des opérations de prêts de titres.	-
Comptes collectifs / dépôts		-
Autres comptes / dépôts		-
Le type de garde détermine le bénéficiaire		-

14. Dépositaire / teneur de compte de garanties reçues dans le cadre des opérations de financement sur titres et des Total Return Swaps

Nombre total de conservateurs / teneurs de compte	1	-	-
1. Nom	State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch		
Montant détenu en absolu	104 416 098,23		
2. Nom			
Montant détenu en absolu			

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Artificial Intelligence

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300ES0V84WWN1ZR97

ISIN : LU1863263429

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 12,54 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 12,54 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Artificial Intelligence

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	37,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	15,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	24,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	15,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	4,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	1,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	15,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	71,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	10,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	39,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	14,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	9,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	28,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	7,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	1,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	6,8 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observé(e)s à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Artificial Intelligence

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Artificial Intelligence

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Alphabet Cl.A	J - Information et communication	7,1 %	États-Unis
Microsoft Corp.	J - Information et communication	6,9 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	5,4 %	Taiwan
NVIDIA Corp.	C - Industrie manufacturière	4,5 %	États-Unis
Amazon.com	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4,2 %	États-Unis
Synopsys	J - Information et communication	3,0 %	États-Unis
Meta Platforms	J - Information et communication	2,9 %	États-Unis
Adobe	J - Information et communication	2,6 %	États-Unis
Arista Networks	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Applied Materials	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
VISA Cl.A	K - Activités financières et d'assurance	2,3 %	États-Unis
ASML Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	Pays-Bas
Apple	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,8 %	États-Unis
Motorola Solutions	C - Industrie manufacturière	1,8 %	États-Unis
Tencent Holdings	J - Information et communication	1,7 %	Chine

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



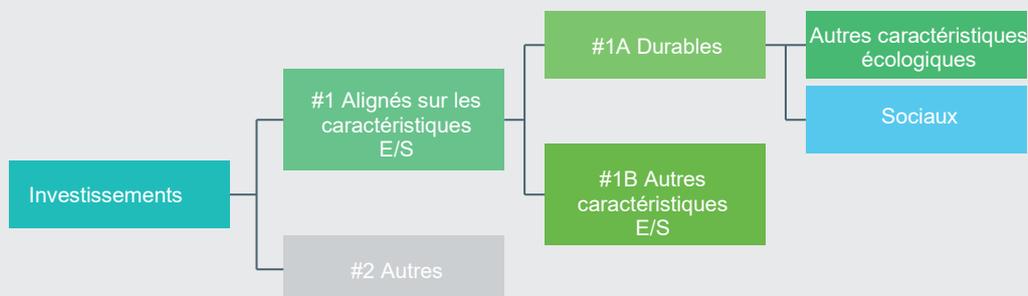
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 96,85 % des actifs du portefeuille à la date de référence. Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,58 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 96,85 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 12,54 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 8,5 % et la part des investissements socialement durables de 4,04 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

3,15 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Artificial Intelligence

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	30,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8,8 %
J	Information et communication	39,7 %
K	Activités financières et d'assurance	5,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,8 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,4 %
NA	Autres	8,7 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,0 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

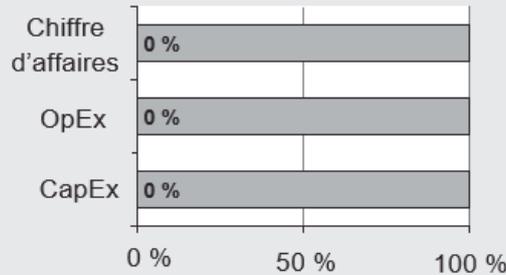
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

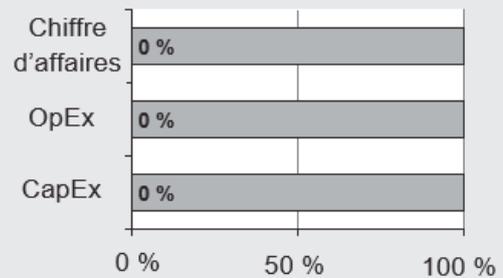
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 8,5 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,79 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 4,04 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,79 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 3,15 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises nationales et étrangères dont les activités tirent parti de l'intelligence artificielle ou y sont liées actuellement. À cet effet, au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations sont évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») sont exclues de l'univers de placement.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS mesure la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle évalue la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels sont évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300MP35HWZYEH7Z65

ISIN : LU0236153390

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 0,0 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 % des actifs du portefeuille

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 % des actifs du portefeuille

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A		2,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		9,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		8,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		30,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		21,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		3,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		35,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		40,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		19,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		58,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		10,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		1,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		3,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		1,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille

Implication dans des secteurs controversés

Charbon C		4 % des actifs du portefeuille
Charbon D		6,1 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0,7 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		5,71 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz		0 % des actifs du portefeuille
Exploitation non conventionnelle du pétrole et du gaz		0 % des actifs du portefeuille

Implication dans des armes controversées

Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F		0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 novembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Chroma Ate	C - Industrie manufacturière	5,7 %	Taiwan
Guangdong Investment	K - Activités financières et d'assurance	5,1 %	Chine
King's Town Bank	K - Activités financières et d'assurance	4,2 %	Taiwan
Federal Bank	K - Activités financières et d'assurance	4,2 %	Inde
Ashok Leyland	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Inde
Kangwon Land	I - Hôtellerie/restauration	3,1 %	Corée du Sud
POYA International Co.	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3,0 %	Taiwan
Wonik Materials Co. RS	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,6 %	Corée du Sud
DFI Retail Group Holdings	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	Bermudes
Hysan Development Co.	F - Construction	2,5 %	Hong Kong
Shenzhen Investment Cons.	F - Construction	2,2 %	Hong Kong
Getac Holdings	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,2 %	Taiwan
Aneka Tambang	B - Industries extractives	1,9 %	Indonésie
Koh Young Technology	S - Autres activités de services	1,8 %	Corée du Sud
Robinsons Land Corp.	F - Construction	1,5 %	Philippines

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 novembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 0 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation.

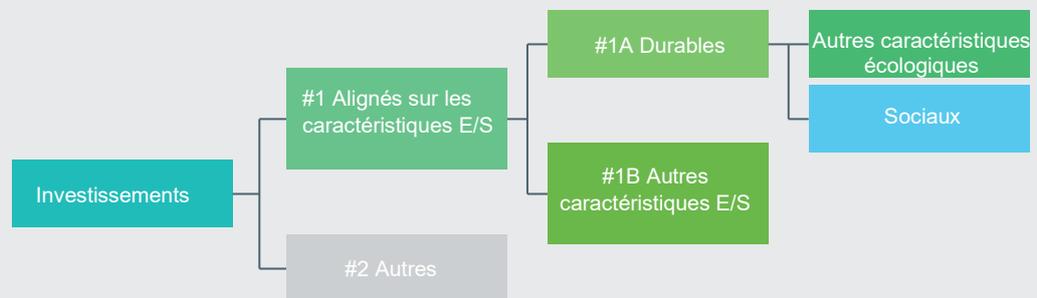
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 94,97 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023. À la date de référence de la liquidation, il a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 0 % et la part des investissements socialement durables de 0 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

100 % des actifs nets du compartiment ont été investis à la date de référence de la liquidation dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Répartition de la structure sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Avoirs bancaires et autres actifs

100 %

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles

0 %

Situation au : 29 novembre 2023

Ce compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023. Aucun actif ne se trouvait dans le portefeuille à la date de référence de la liquidation. Par conséquent, aucune attribution de secteurs n'a pu être effectuée. Pour plus d'informations, veuillez consulter la synthèse des actifs dans le rapport annuel.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

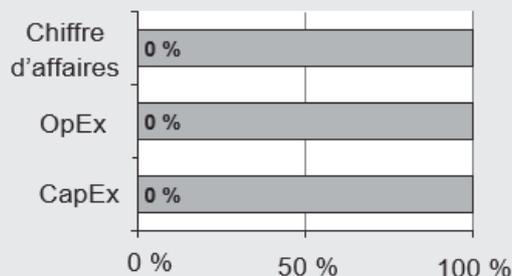
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 0 % à la date de référence de la liquidation.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 13,51 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 0 % à la date de référence de la liquidation.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 13,51 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 100 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions et d'autres titres et droits de participation de petites et moyennes entreprises ayant leur siège dans un pays asiatique ou exerçant leur activité principalement en Asie ou qui, en tant que sociétés holdings, détiennent des participations principalement dans des entreprises ayant leur siège en Asie. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• **Évaluation DWS de la norme**

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

• **Statut Freedom House**

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Implication dans des secteurs controversés**

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

• **Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)**

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus est néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées sont remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il est également vérifié que l'émetteur de l'obligation respecte un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondent pas à ces critères sont exclus.

• **Évaluation des fonds cibles de DWS**

La base de données ESG de DWS évalue les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient sont examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) sont définis, qui conduisent à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles peuvent contenir des investissements qui ne sont pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• **Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG**

Tous les actifs du compartiment ne sont pas évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'est notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment ne sont pas obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés ne sont donc pas pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne peuvent être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectent les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit ne sont pas évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS mesure la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle évalue la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels sont évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Convertibles

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 22TBFQY7IVP2I86LED50

ISIN : LU0179219752

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 24,17 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables.**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 24,17 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Convertibles

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	21,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	27,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	23,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	17,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	3,57 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	1,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	2,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	57,4 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	21,55 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	11,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	45,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	14,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	17,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	15,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	2,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	2,77 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0,61 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0,24 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Convertibles

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	16,32 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Convertibles

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Fresenius 17/31.01.24 Cv	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,0 %	Allemagne
America Movil 21/02.03.24 Cv	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Pays-Bas
Prismian 21/02.02.26 Cv	C - Industrie manufacturière	1,8 %	Italie
STMicroelectronics 20/04.08.27 Cv	C - Industrie manufacturière	1,8 %	Pays-Bas
Nippon Steel 21/05.10.26 Cv.	C - Industrie manufacturière	1,7 %	Japon
Ford Motor Company 21/15.03.26	C - Industrie manufacturière	1,7 %	États-Unis
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	Luxembourg
Dropbox 21/01.03.28 Cv.	J - Information et communication	1,7 %	États-Unis
Akamai Technologies 19/01.09.27 Cv	J - Information et communication	1,6 %	États-Unis
Cellnex Telecom 19/05.07.28 S.CLNX MTN Cv	J - Information et communication	1,6 %	Espagne
ON Semiconductor Corp 23/01.03.2029 Cv	C - Industrie manufacturière	1,6 %	États-Unis
Dexus Finance Pty.19/19.06.26 Cv.	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	Australie
Jazz Investments 20/15.06.26 Cv	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	États-Unis
Bentley Systems 21/15.01.26 Cv.	NA - Autres	1,5 %	États-Unis
Zscaler 20/01.07.25 Cv.	J - Information et communication	1,4 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 97,09 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

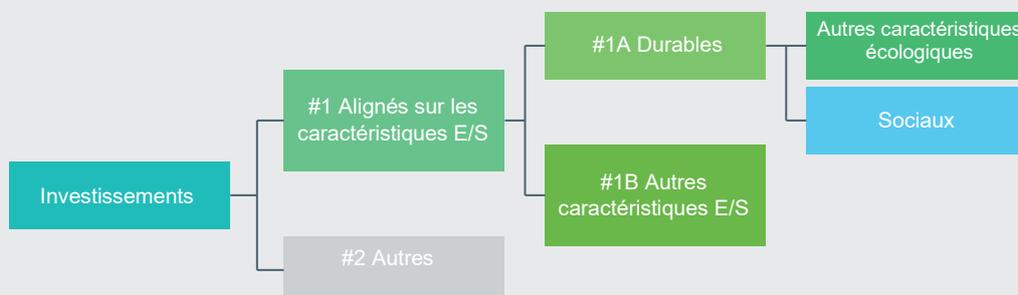
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 98,77 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 97,09 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 24,17 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 8,88 % et la part des investissements socialement durables de 15,29 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

2,91 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Convertibles

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	1,9 %
C	Industrie manufacturière	24,3 %
D	Approvisionnement en énergie	6,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,1 %
H	Transports et entreposage	5,1 %
I	Hôtellerie/ restauration	0,2 %
J	Information et communication	15,3 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	13,6 %
L	Activités immobilières	0,8 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,4 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,4 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	3,7 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,2 %
R	Art, divertissement et loisirs	1,1 %
NA	Autres	9,8 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		16,3 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**Énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

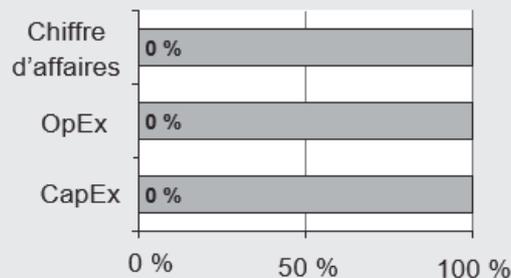
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

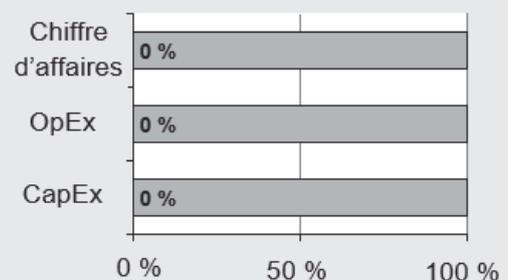
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 8,88 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,55 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 15,29 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,55 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 2,91 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif net du compartiment devaient être investis dans des obligations convertibles, des obligations à warrant et des instruments financiers convertibles similaires d'émetteurs nationaux et étrangers. Jusqu'à 30 % de l'actif net du compartiment pouvaient être investis dans des titres à taux fixe et variable sans droit de conversion ainsi que dans des actions, des bons de souscription d'actions et des bons de jouissance. Toutefois, la proportion d'actions, de bons de souscription d'actions et de bons de jouissance ne pouvait pas dépasser 10 % au total. 20 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium sont exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe peuvent être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus est néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) sont remplies. La première étape consiste à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG est examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissent pas de tels critères sont exclus.

Les émetteurs sont exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS évalue les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles sont basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) sont définis, qui conduisent à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles peuvent contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Corporate Green Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300WYDG1U2NN4WJ19

ISIN : LU1873225616

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

X **Oui**

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 94,61 %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable de ce compartiment consistait principalement à financer des projets ou des activités respectueux de l'environnement. Le compartiment a investi au moins 80 % de ses actifs nets dans des obligations vertes dont le produit a été exclusivement affecté à des projets présentant un avantage environnemental et/ou climatique (obligations dédiées), qui ont typiquement contribué à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies (ODD). Il s'agissait entre autres des objectifs suivants :

- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 15 : Vie sur terre

Il pouvait investir également dans des obligations sociales dont le produit était destiné à des projets d'utilité sociale, sans qu'il y ait toutefois de pourcentage minimal obligatoire pour ce type de placement dans le portefeuille.

Les obligations ciblées permettaient de (re)financer des projets ou des activités ayant des incidences environnementales ou sociales positives. La principale différence par rapport aux obligations classiques résidait dans le fait que le produit de l'émission des obligations ciblées a été investi dans des projets ou des activités qui bénéficiaient à l'environnement et/ou aux questions sociales, contribuant ainsi directement à l'objectif de durabilité du compartiment.

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE. Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour réaliser l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

DWS a utilisé les méthodes d'évaluation internes suivantes, avec un grand nombre d'approches d'évaluation différentes, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable :

• **Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)** Indicateur déterminant si une obligation pouvait être considérée comme une obligation dédiée respectant des normes sectorielles reconnues ; il a également été vérifié si l'émetteur répondait à des critères ESG définis.

Cette évaluation comprenait :

1. Le contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association)
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
2. Exclusion :
 - des entreprises et des émetteurs souverains ayant la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence dans l'évaluation DWS de la qualité ESG
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
 - des émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
 - des entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS de la norme
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
 - des entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies ;
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
 - des entreprises ayant une implication dans des activités portant sur des armes controversées ; ou
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
 - des entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• Méthodologie de DWS pour la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17

du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements) Indicateur de la mesure de la part des investissements durables.

Performance : 94,61 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Corporate Green Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	54,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	26,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	17,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	0,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	76,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	15,95 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	5,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	1,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	29,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	12,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	24,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	31,26 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	1,97 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0,88 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	0,96 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	2,41 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies causait un préjudice important à d'autres objectifs du fait de son activité. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et l'entreprise ne pouvait pas être considérée comme durable.



Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité des investissements a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues de l'univers de placement.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte, pour les investissements durables dans le portefeuille, tous les indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (selon la pertinence) au tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission. Les principaux effets négatifs ont été pris en compte dans l'évaluation DNSH (« Do No Significant Harm » - Ne pas causer de préjudice important), conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? » ci-dessus.

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	70 811,44 tonnes d'émissions de CO2
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	362,08 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	737,55 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	22,71 % des actifs du portefeuille
PAII - 05. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part en pourcentage de consommation et/ou de production d'énergie non renouvelable de l'entreprise par rapport à la consommation totale d'énergie et/ou à la production totale d'énergie	49,79 % des actifs du portefeuille
PAII - 06. Consommation d'énergie (GWh) par million d'euros de chiffre d'affaires	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises détenues, par secteur lié aux changements climatiques	A : 0 GWh / million d'euros de revenu B : 0 GWh / million d'euros de revenu C : 0,47 GWh / million d'euros de revenu D : 4,62 GWh / million d'euros de revenu E : 3,95 GWh / million d'euros de revenu F : 0 GWh / million d'euros de revenu G : 0,07 GWh / million d'euros de revenu H : 0,75 GWh / million d'euros de revenu L : 0,91 GWh / million d'euros de revenu NA : 0,02 GWh / million d'euros de revenu
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 08. Rejets dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises détenues, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	0,82 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 11. Absence de processus et de mécanismes permettant de respecter les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE	Part d'investissement dans des entreprises détenues n'ayant pas mis en place de mesures de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes relatives aux violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	16,28 % des actifs du portefeuille
PAII - 12. Écart de rémunération entre les hommes et les femmes	Écart moyen de rémunération entre les femmes et les hommes non corrigé dans les entreprises détenues	16,30 % des actifs du portefeuille
PAII - 13. Diversité des genres au sein du conseil d'administration	Ratio moyen femmes/hommes au sein des instances dirigeantes des sociétés détenues, en pourcentage du nombre total de membres	39,70 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	219,50 tonnes d'émissions de carbone / million d'euros PIB
PAII - 16. Pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales	Nombre relatif de pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales, telles que stipulées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	0 % des actifs du portefeuille

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements pour ce produit financier ?

DWS Invest Corporate Green Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Iberdrola International 21/und. S.NC9	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Espagne
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Luxembourg
UniCredit 22/15.11.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Italie
KBC Groep 20/16.06.27 MTN	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,1 %	Belgique
Eurogrid 20/15.05.32 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Allemagne
Jyske Bank 22/16.11.2027	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Danemark
ING Groep 18/15.11.30 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Pays-Bas
Barclays 20/03.11.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,1 %	Royaume-Uni
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 19/21.06.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,9 %	Espagne
Siemens Energy 23/05.04.2029	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,9 %	Allemagne
Logicor Financing 22/17.01.34 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Luxembourg
BNP Paribas 20/14.10.27 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	France
Danske Bank 21/09.06.29 MTN	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,9 %	Danemark
NBN Co 23/15.03.2033 MTN	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,8 %	Australie
ProLogis International Fundin II 22/07.03.2030 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Luxembourg

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 97,57 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation.

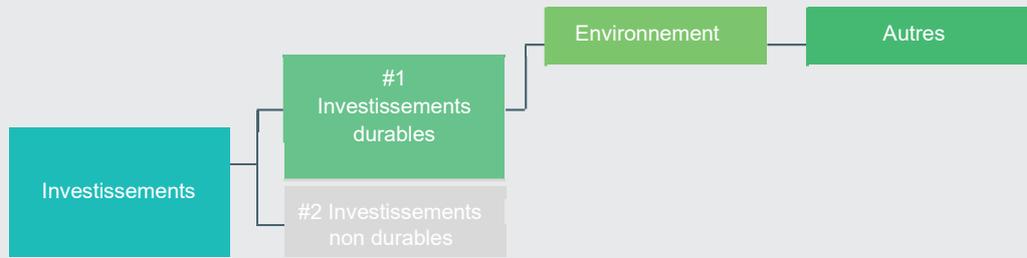
La proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente était de : 91,50 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce fonds a investi 87,83 % des actifs nets du compartiment dans des investissements durables (#1 Investissements durables).

12,17 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables (#2 Investissements non durables).

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** couvre les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Corporate Green Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	4,2 %
D	Approvisionnement en énergie	7,4 %
F	Construction	0,5 %
H	Transports et entreposage	3,6 %
J	Information et communication	1,3 %
K	Activités financières et d'assurance	58,3 %
L	Activités immobilières	1,8 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,4 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	0,2 %
NA	Autres	9,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		22,7 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part actuelle des investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % des actifs nets du compartiment. Il pouvait toutefois arriver qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements soit alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

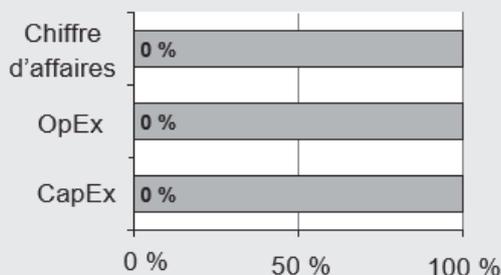
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

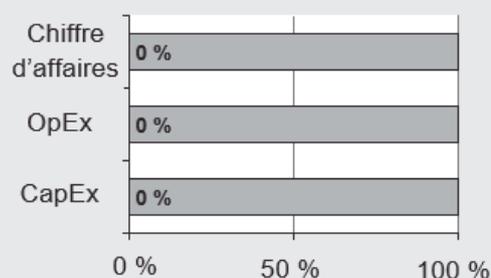
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a prévu aucun pourcentage minimum d'investissements dans des activités de transition et des activités habilitantes, car il ne s'est pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent **pas** compte **des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment a investi 82,59 % de ses actifs nets du compartiment dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

La valeur de l'année précédente s'élevait à 90,98 %.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment s'est engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Investissements non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a détenu une partie de la valeur de l'actif net dans des actifs qui ne sont pas considérés comme durables (#2 Investissements non durables). Ces actifs pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée et étaient utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille, notamment à des fins de liquidité et/ou de couverture.

La part et l'utilisation des actifs considérés comme non durables n'ont pas eu d'influence sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable, car elles étaient neutres par rapport à cet objectif.

Une protection minimale écologique ou sociale a été prise en compte pour les produits dérivés sur des émetteurs individuels et pour les fonds du marché monétaire. L'évaluation respective s'est basée sur la base de données ESG de DWS afin d'assurer une protection minimale des investissements non durables en ce qui concerne les questions écologiques et sociales.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des titres de créances portant intérêt d'émetteurs internationaux publics, privés et mixtes. Au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des titres de créances portant intérêt libellés en euro ou couverts contre l'euro qui présentaient une notation Investment Grade à la date d'acquisition. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres portant intérêt libellés en euro ou couverts contre l'euro qui ne présentaient pas une notation Investment Grade à la date d'acquisition, mais qui avaient au moins une note de crédit B3 (Moody's) ou B- (S&P et Fitch). Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements conformes à l'objectif d'investissement durable, comme indiqué dans les sections suivantes. La réalisation de la stratégie du compartiment fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Le financement de projets présentant un avantage environnemental et/ou social par le biais d'obligations dédiées a été évalué dans le cadre d'un processus en deux étapes.

1. Au cours de la première étape, DWS a évalué si une obligation répondait aux critères d'utilisation des fonds. Un élément important a été le contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). L'évaluation était axée sur l'utilisation des fonds, la sélection des projets financés par ces fonds, la gestion des dépenses financées par ces fonds et les rapports annuels adressés aux investisseurs sur l'utilisation des fonds.

2. Si une obligation était conforme à ces principes, la qualité ESG de l'émetteur était confirmée, dans le cadre de la deuxième étape, selon les normes minimales définies en matière de caractéristiques écologiques et sociales et de pratiques de gouvernance d'entreprise. Pour cela, la méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS a été utilisée, celle-ci s'appuyant sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, qui renseignent par exemple sur le degré d'implication dans des activités portant sur des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour évaluer la qualité ESG de l'émetteur d'une obligation à but déterminé :

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus.

L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment.

Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies**

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises ont été exclues si elles ont été directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec les principes du Pacte mondial des Nations unies.

• **Évaluation DWS de la qualité ESG**

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de pairs pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Les émetteurs souverains ont été évalués selon différents critères ESG dans le cadre de l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les indicateurs des aspects environnementaux comprenaient, par exemple, la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs des aspects sociaux comprenaient l'attitude envers le travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs de la bonne gouvernance comprenaient le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, les libertés civiles et démocratiques d'un pays ont été explicitement prises en compte dans l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les émetteurs souverains les moins bien notés (c'est-à-dire notés « F ») par rapport à leur groupe de référence (il existait des groupes distincts pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

• **Classification de Freedom House**

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées**

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Ont également été exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

• **Exclusion DWS pour les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés**

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon. Les exclusions de charbon ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques.

Méthodologie de DWS pour la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements)

En outre, DWS a évalué l'obligation dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des placements, dans le cadre de laquelle des investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un placement pouvait être considéré comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer si

- (1) l'obligation contribuait positivement à un ou plusieurs ODD de l'ONU,
- (2) l'émetteur de cette obligation obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (« Do Not Significantly Harm ») et
- (3) l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si une obligation était durable. Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'obligation était considérée comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR dans le portefeuille a été calculée sur la base de la valeur totale de toutes les obligations affectées qui ont été considérées comme durables.

La bonne gestion de l'entreprise a été évaluée à l'aide de l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300TC4X3ECLFVCW74

ISIN : LU1245923484

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 29,80 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 29,80 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	41,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	22,25 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	22,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	4,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	6,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	14,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	20,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	24,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	24,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	18,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	15,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	14,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	21,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	23,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	18,6 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	3,59 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	9,79 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	4,82 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F		0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OTI ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	62,14 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
SSE 22/Und.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,4 %	Royaume-Uni
Ausnet Services Holdings 21/11.03.81 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Australie
Southern 21/15.09.81	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,3 %	États-Unis
EnBW Energie Baden-Württemberg 19/05.08.79	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,8 %	Allemagne
ENEL 18/24.11.81	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4 %	Italie
Stedin Holding 21/Und.	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Pays-Bas
Merck 19/25.06.79	C - Industrie manufacturière	2,2 %	Allemagne
BP Capital Markets 20/Und.	K - Activités financières et d'assurance	2,2 %	Royaume-Uni
Firmenich International 20/Und.	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Suisse
Iberdrola International 20/und S.NC8	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Pays-Bas
BP Capital Markets 20/Und.	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Royaume-Uni
Koninklijke FrieslandCampina 20/und.	NA - Autres	2,0 %	Pays-Bas
ENI 20/Und.	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Italie
Elia Group 23/Und.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,9 %	Belgique
Redeia Corporacion 23/Und.	D - Approvisionnement en énergie	1,9 %	Espagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 89,83 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

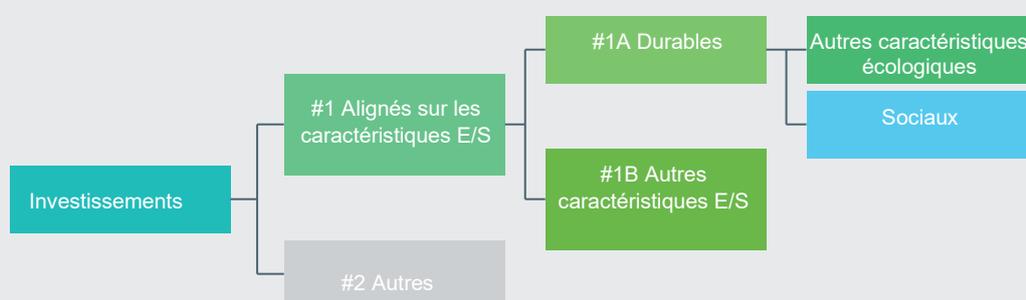
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 95,73 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 89,83 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 29,80 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 27,12 % et la part des investissements socialement durables de 2,68 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

10,17 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Corporate Hybrid Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	2,2 %
C	Industrie manufacturière	8,3 %
D	Approvisionnement en énergie	25,5 %
F	Construction	2,0 %
J	Information et communication	8,7 %
K	Activités financières et d'assurance	21,9 %
L	Activités immobilières	0,4 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18,8 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,7 %
NA	Autres	10,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		62,1 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie de l'UE sont exprimées en pourcentage :

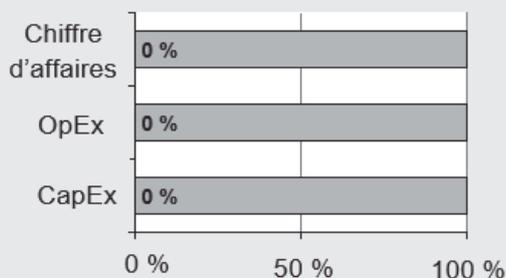
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

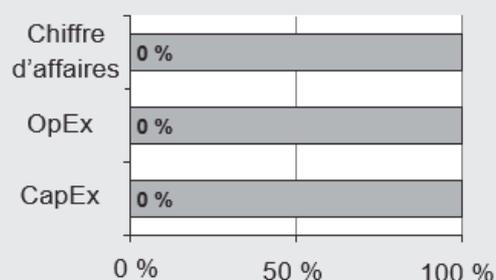
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 27,12 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,69 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 2,68 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,69 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 10,17 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants sous-jacents portaient sur des titres, des bons de participation et de jouissance, des dérivés ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 50 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations hybrides d'émetteurs du secteur des entreprises. Jusqu'à 100 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations subordonnées.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum

- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits

dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?



Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Credit Opportunities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493000JDDVBZ8UZSN12

ISIN : LU1968688876

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24,20 % d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.

Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.

Performance : 24,2 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Credit Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	29,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	24,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	18,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	14,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	5,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0,55 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	3,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	6,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	52,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	26,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	9,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	33,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	15,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	21,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	21,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	3,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	1,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	5,53 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	1,78 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	5,1 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	1,98 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0,17 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0,3 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OTI ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Credit Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	23,48 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Credit Opportunities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest Financial Hybrid Bonds FD	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Luxembourg
DWS Invest Corporate Hybrid Bonds FC	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Luxembourg
DWS Invest Short Duration Credit IC	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	Luxembourg
DWS Invest Euro High Yield Corporates FC	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Luxembourg
Czech Gas Networks Investments 21/31.03.31	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Luxembourg
U.S. Bancorp 23/12.06.2029	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	États-Unis
Caixabank 23/30.05.2034 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Espagne
TenneT Holding 22/28.10.2042 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7 %	Pays-Bas
Societe Generale 22/Utd.Reg S CoCo	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	France
NBN 23/15.03.2029 MTN NBN	NA - Autres	0,7 %	Australie
Co 23/15.03.2033 MTN	NA - Autres	0,6 %	Australie
Caixabank 23/16.05.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Espagne
Naturgy Finance 15/Und.	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Espagne
Netflix 17/15.05.27 Reg S	J - Information et communication	0,6 %	États-Unis
Siemens Energy 23/05.04.2029	NA - Autres	0,6 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 95,12 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

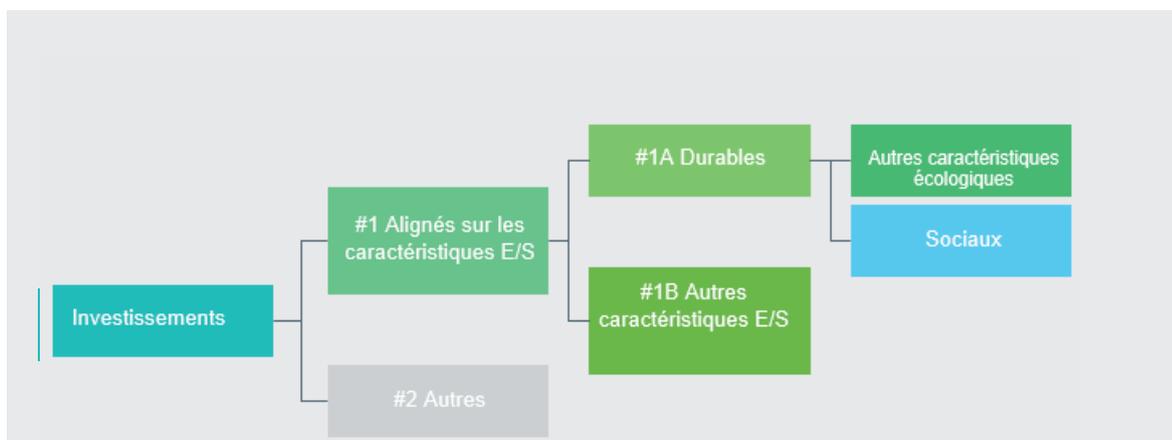
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,24 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 95,12 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 24,2 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 18,22 % et la part des investissements socialement durables de 5,98 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

4,88 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S**

comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Credit Opportunities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,7 %
C	Industrie manufacturière	10,1 %
D	Approvisionnement en énergie	3,6 %
F	Construction	0,3 %
H	Approvisionnement en énergie	2,0 %
I	Hôtellerie/restauration	1,2 %
J	Information et communication	6,7 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	45,0 %
L	Activités immobilières	0,6 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,0 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,6 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,8 %
NA	Autres	13,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		23,5 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

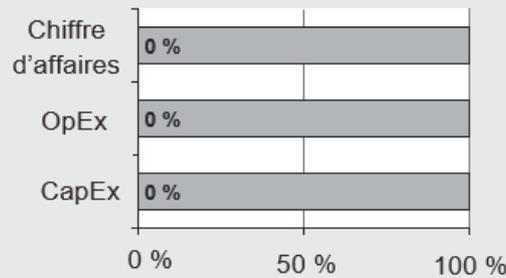
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

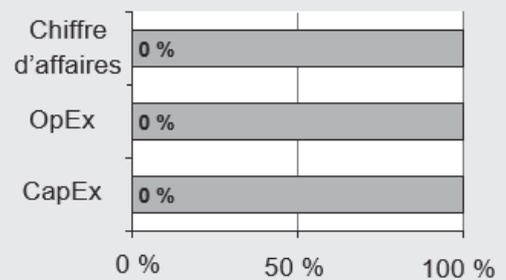
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du compartiment. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 18,22 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 19,3 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 5,98 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 19,3 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 4,88 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Les actifs du compartiment ont été investis au niveau mondial dans des obligations souveraines, des obligations d'émetteurs souverains, des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des obligations sécurisées (Covered Bonds). Les émetteurs souverains comprenaient les banques centrales, les agences gouvernementales, les autorités locales et les institutions supranationales. Les obligations d'entreprises et les obligations d'émetteurs des pays émergents ont pu être intégrées. Dans ce cadre, les actifs du compartiment ont été investis à 90 % au moins dans des titres assortis d'une notation B ou supérieure. Au moins 95 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne peuvent être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondent aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit ne sont pas évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS mesure la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle évalue la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels sont évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement?

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoit pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Euro

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300E42GKGVU82TT24

ISIN : LU1769938041

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 20,08 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 19,85 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Euro

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	63,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	16,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	19,6 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	6,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	53,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	22,99 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	17,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	12,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	17,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	22,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	33,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	13,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	6,66 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	6,39 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	3,51 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F		0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies causait un préjudice important à d'autres objectifs du fait de son activité. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité des investissements a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité (par ordre de pertinence) du tableau 1 ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations (SFDR). En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues de l'univers de placement

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest CROCI Euro

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	46,53 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Euro

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Sanofi	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,5 %	France
Heidelberg Materials	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Allemagne
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Allemagne
Koninklijke Ahold Delhaize	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Pays-Bas
Groupe Danone (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	France
ENI	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Italie
Engie	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
STMicroelectronics	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Suisse
Repsol	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	Espagne
Stellantis	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	Pays-Bas
UCB Cap.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Belgique
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
Compagnie de Saint-Gobain (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
Infineon Technologies Reg.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Allemagne
Deutsche Post Reg.	H - Transports et entreposage	3,3 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

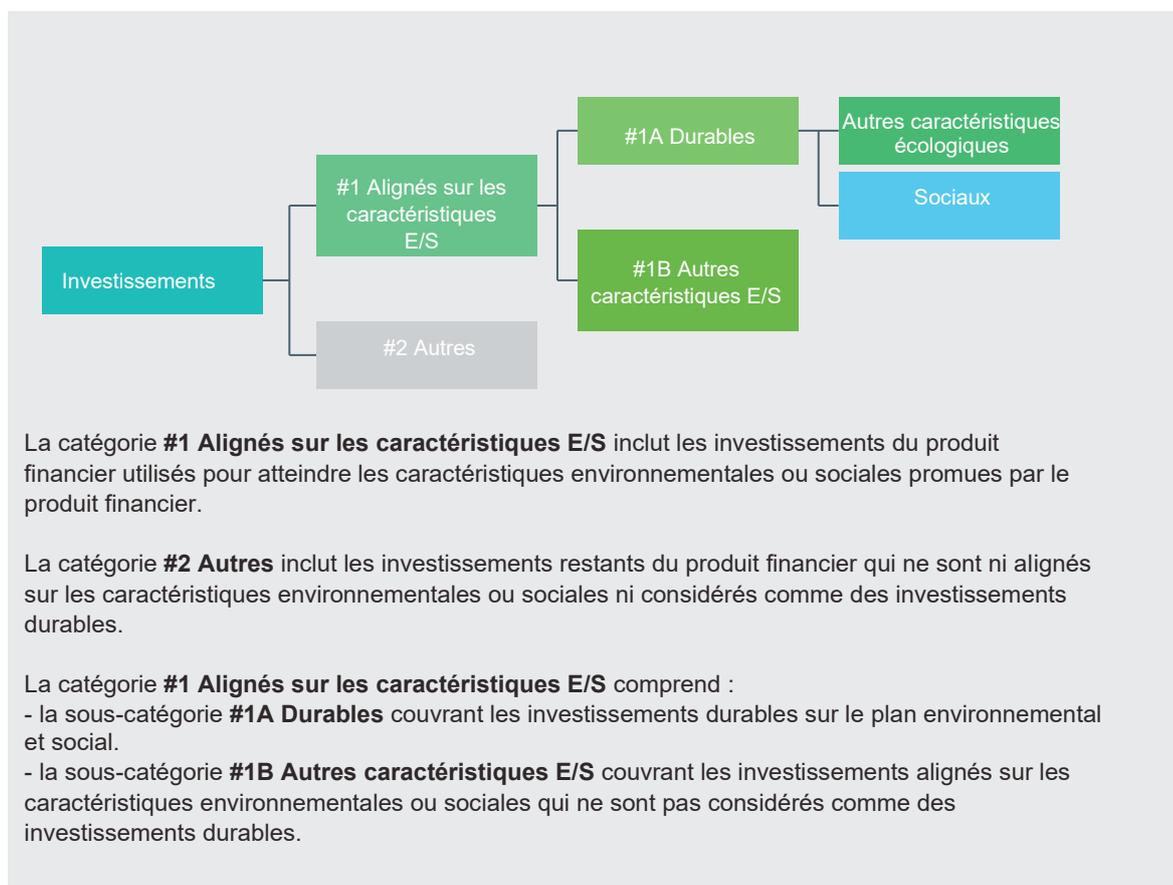
La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,98 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 100 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,98 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 19,85 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 10,05 % et la part des investissements socialement durables de 9,8 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

0,02 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

DWS Invest CROCI Euro

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	36,9 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,3 %
H	Transports et entreposage	6,6 %
K	Activités financières et d'assurance	3,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	46,5 %
NA	Autres	3,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		46,5 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

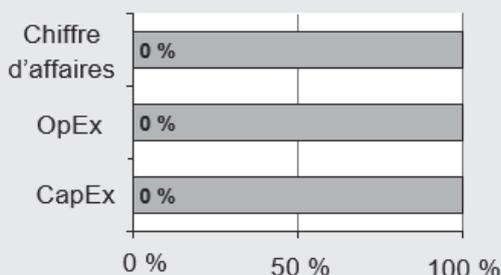
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

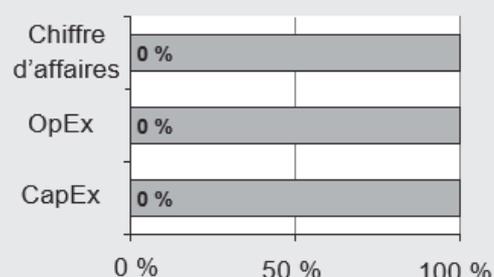
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 10,05 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 21,58 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 9,8 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 21,58 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,02 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de la zone euro considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Euro ». Dans ce cadre, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. Si, dans le cadre de la stratégie de placement, un émetteur était détenu, pour lequel l'évaluation, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se dégradait par la suite pour atteindre une note insuffisante (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cet émetteur pouvait toutefois être toujours détenu dans certains cas jusqu'à la prochaine recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur était toujours jugée insuffisante lors de la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les positions attribuées à cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la recomposition conformément aux règles de la stratégie de placement.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs

de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées.

Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire notées « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'univers de placement.

Classification de Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon.

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a décidé de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme.

En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Europe SDG

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493007L83GEMR3LYQ46

ISIN : LU1769938637

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> X Non
<p>Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%</p> <p>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p>dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p>Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%</p>	<p>X Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,0 % d'investissements durables</p> <p>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p>X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p>X ayant un objectif social</p> <p>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.</p>



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les émetteurs présentant un degré de gravité élevé ou le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence,
- (4) les émetteurs ayant une implication moyenne, élevée ou excessive dans des secteurs et des activités controversés et/ou
- (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes par un émetteur.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 % des actifs du portefeuille
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 % des actifs du portefeuille
- **Évaluation ODD des placements effectuée par DWS** Indicateur de la proportion d'émetteurs contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies).
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation de la durabilité des investissements** Indicateur de la mesure de la part des investissements durables.
Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Europe SDG

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	70,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	18,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	10,80 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	16,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	70,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	11,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	15,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	25,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	33,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	25,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD A	-	72,55 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD B	-	21,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD C	-	5,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	3,38 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	5,38 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	3,26 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OPF ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Dans le cadre de cette évaluation, l'équipe de gestion du compartiment a évalué (1) si une activité économique contribuait à un ou plusieurs des ODD des Nations unies, (2) si cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise affectaient de manière significative ces objectifs (évaluation DNSH - « Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'entreprise elle-même était conforme à l'évaluation de la protection (Safeguard Assessment) de DWS.

L'évaluation de la durabilité des investissements a pris en compte des données provenant de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et d'évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie) afin de déterminer si une activité était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si une activité économique contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme une activité économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Activités ayant des incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (n° 7)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (n° 9)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest CROCI Europe SDG

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 08. Rejets dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0 tonne / million d'euros
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises détenues, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0 tonne / million d'euros
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 11 avril 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Europe SDG

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Novartis Reg.	C - Industrie manufacturière	1,7 %	Suisse
Sanofi	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,6 %	France
Banco Santander Reg.	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	Espagne
AstraZeneca	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5 %	Royaume-Uni
Roche Holding Profitsh.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5 %	Suisse
Gsk	C - Industrie manufacturière	1,3 %	Royaume-Uni
EssilorLuxottica	C - Industrie manufacturière	1,3 %	France
Schneider Electric	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0 %	France
Geberit Reg. Disp.	C - Industrie manufacturière	1,0 %	Suisse
Intesa Sanpaolo	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Italie
Pearson	R - Art, divertissement et loisirs	0,9 %	Royaume-Uni
Johnson Matthey	C - Industrie manufacturière	0,9 %	Royaume-Uni
Smurfit Kappa	C - Industrie manufacturière	0,8 %	Irlande
STMicroelectronics	C - Industrie manufacturière	0,8 %	Suisse
Veolia Environnement	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 0 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation.

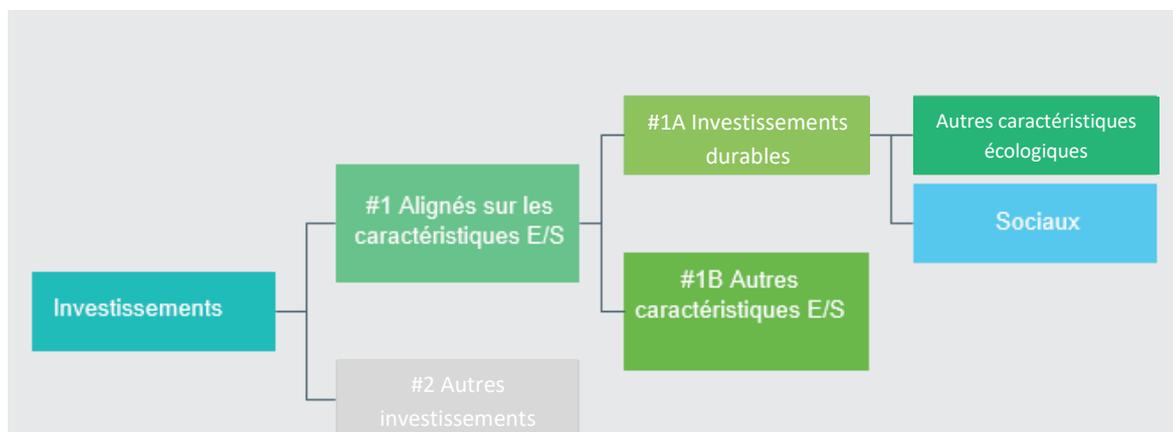
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,82 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a été liquidé le 11 avril 2023. À la date de référence de la liquidation, il a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables).

100 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans des placements qui ne répondaient pas à ces caractéristiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S**

comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI Europe SDG

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
	Avoirs bancaires et autres actifs	100 %
	Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %

Situation au : 11 avril 2023

Ce compartiment a été liquidé le 29 novembre 2023. Aucun actif ne se trouvait dans le portefeuille à la date de référence de la liquidation. Par conséquent, aucune attribution de secteurs n'a pu être effectuée. Pour plus d'informations, veuillez consulter la synthèse des actifs dans le rapport annuel.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

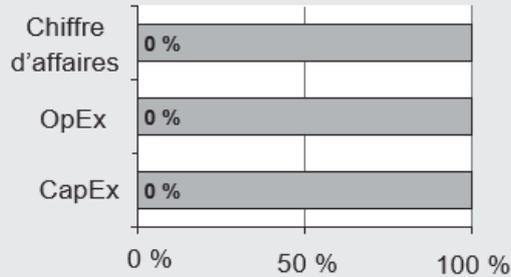
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

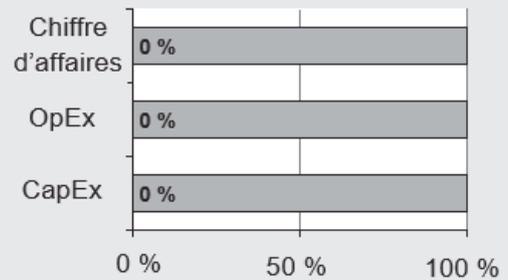
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. La part totale des investissements durables sur le plan environnemental et social s'élevait à 0 % à la date de référence de la liquidation.

La valeur de l'année précédente s'élevait à 55,33 %.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. La part totale des investissements durables sur le plan environnemental et social s'élevait à 0 % à la date de référence de la liquidation.

La valeur de l'année précédente s'élevait à 55,33 %.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de la participation soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises européennes à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées et appropriées selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Europe SDG » pour tirer parti des tendances et thèmes géopolitiques, sociaux et économiques présents ou futurs, contribuant positivement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les évaluations effectuées dans le cadre de la méthodologie de placement ODD lors de la répartition du portefeuille. Au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthode d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

Si par la suite le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de la classification du risque climatique de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé, jusqu'à la recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

• **Évaluation DWS de la norme**

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Dans le cadre de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment. Si, par la suite, le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la norme pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes, jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

• **Évaluation DWS de la qualité ESG**

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation de la qualité ESG effectuée par DWS dans le cadre de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la qualité pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

• **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs.

D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les munitions à fragmentation, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation à ce qui précède, les obligations qui ne répondaient pas entièrement aux critères de la méthodologie d'évaluation ESG étaient éligibles à l'investissement si elles répondaient aux critères de l'évaluation DWS de la destination du produit de l'obligation.

Le financement des obligations affectées a été évalué dans le cadre d'un processus en deux étapes. Dans le cadre de la première étape, DWS a évalué si l'obligation remplissait les critères relatifs aux obligations ciblées. Un élément important a été le contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). L'évaluation était axée sur l'utilisation des fonds, la sélection des projets financés par ces fonds, la gestion des dépenses financées par ces fonds et les rapports annuels adressés aux investisseurs sur l'utilisation des fonds.

Si une obligation était conforme à ces principes, la qualité ESG de l'émetteur était confirmée, dans le cadre de la deuxième étape, selon les normes minimales définies en matière de caractéristiques écologiques et sociales et de pratiques de gouvernance d'entreprise. Cette évaluation reposait sur la méthodologie d'évaluation ESG décrite ci-dessus et excluait les émetteurs suivants :

- les entreprises présentant une qualité ESG médiocre par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F »),
- les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F »),
- les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ou
- les émetteurs excessivement impliqués dans des ventes d'armes controversées (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F »).

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation DWS de la norme et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

• Méthodologie d'évaluation ODD de DWS pour les placements

La contribution d'un émetteur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies a été calculée au moyen de scores ODD spécifiques définis dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS. Les émetteurs ont été pour l'essentiel

identifiés et évalués en fonction de leur contribution positive ou négative aux ODD des Nations unies.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les résultats de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS pour la répartition du portefeuille. Au moment de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD de DWS pour les placements.

Si, par la suite, la part de 80 % fixée pour les émetteurs notés entre « A » et « C » n'est pas atteinte (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) peut toutefois dans certains cas continuer de détenir une part inférieure à 80 % pour les émetteurs notés entre « A » et « C », jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS au moment de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de la notation des émetteurs dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS mesure la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle évalue la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoit pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues est basé sur l'évaluation DWS de la norme, qui est décrite plus en détail dans sa propre section « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier? ». En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion estime que la propriété active est un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active implique d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif peut être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue peut être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il est également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Global Dividends

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300ACRXW8VM9MW354

ISIN : LU1769944106

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Classification de Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les ventes d'armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des ventes d'armes controversées. Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Global Dividends

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	52,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	18,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	21,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	7,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	6,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	29,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	27,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	34,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	13,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	7,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	33,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	24,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	20,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	8,53 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	2,14 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	4,03 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	10,11 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimales	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

DWS Invest CROCI Global Dividends

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	39,37 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Global Dividends

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Sanofi	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1 %	France
BHP Group	B - Industries extractives	2,1 %	Australie
Compagnie de Saint-Gobain (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1 %	France
Rio Tinto	B - Industries extractives	2,1 %	Royaume-Uni
Novartis Reg.	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Suisse
Holcim	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	Suisse
Takeda Pharmaceutical Co.	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Japon
Gsk	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Royaume-Uni
Nintendo Co.	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Japon
Komatsu	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Japon
Phillips 66	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,0 %	États-Unis
Sekisui House	F - Construction	2,0 %	Japon
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	France
Deutsche Post Reg.	H - Transports et entreposage	2,0 %	Allemagne
Michelin	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,94 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,93 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,06 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI Global Dividends

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	13,7 %
C	Industrie manufacturière	45,8 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,0 %
F	Construction	2,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4,3 %
H	Transports et entreposage	2,1 %
K	Activités financières et d'assurance	1,9 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques techniques	28,1 %
NA	Autres	0,1 %

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles

39,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le fonds n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

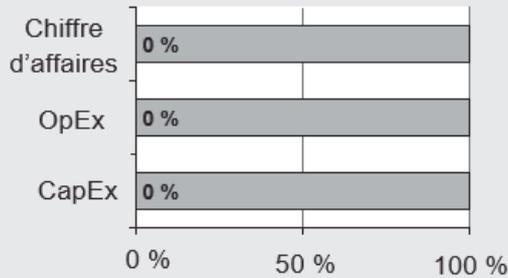
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

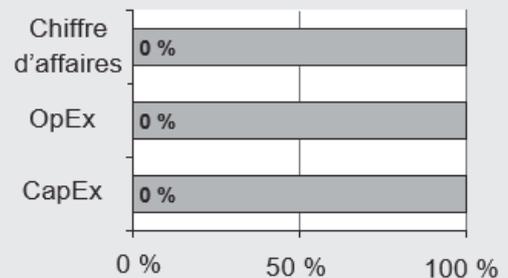
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements socialement durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,06 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de pays industrialisés considérées comme sous-évaluées et réalisant un rendement de dividendes relativement élevé et durable, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Global Dividends ».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. Si, dans le cadre de la stratégie de placement, un émetteur était détenu, pour lequel l'évaluation, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se dégradait par la suite pour atteindre une note insuffisante (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cet émetteur pouvait toutefois être toujours détenu dans certains cas jusqu'à la prochaine recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur était toujours jugée insuffisante lors de la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les positions attribuées à cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la recomposition conformément aux règles de la stratégie de placement.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment.

Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées.

Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'investissement.

• **Classification de Freedom House**

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Implication dans des secteurs controversés**

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon.

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a pu décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées**

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• **Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)**

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

• **Évaluation des fonds cibles de DWS**

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Japan

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300ZET7UNS8RIVP43

ISIN : LU1769942159

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> X Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 23,33 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 23,33 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Japan

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	19,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	33,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	26,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	13,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	6,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	3,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	35,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	50,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	10,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	28,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	16,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	40,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	13,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	17,13 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	6,69 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50% de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OTI ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies causait un préjudice important à d'autres objectifs du fait de son activité. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE)

2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest CROCI Japan

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	16,55 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Japan

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Mitsui O.S.K. Lines	H - Transports et entreposage	3,5 %	Japon
Shin-Etsu Chemical Co.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
Nintendo Co.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
Nippon Steel	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
Takeda Pharmaceutical Co.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
Kyocera Corp.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Japon
TDK Corp.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
Sekisui House	F - Construction	3,3 %	Japon
Sumitomo Metal Mining Co.	B - Industries extractives	3,3 %	Japon
Asahi Kasei Corp.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Komatsu	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Tokyo Gas Co.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,3 %	Japon
Rohm Co.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Chugai Pharmaceutical Co.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon
Sony Group Corp.	C - Industrie manufacturière	3,3 %	Japon

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,99 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

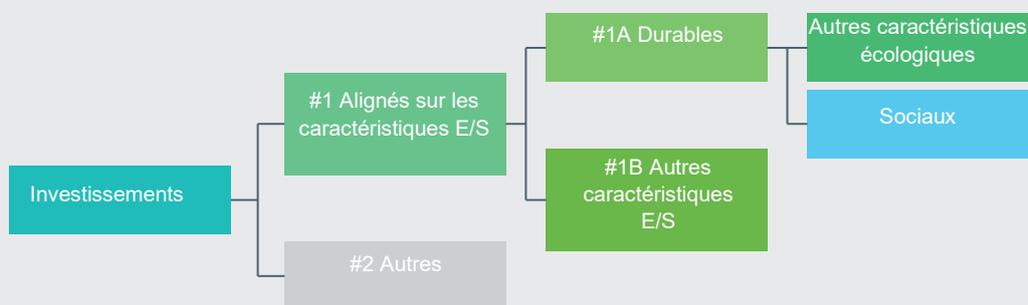
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 100 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,99 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 23,33 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 4,33 % et la part des investissements socialement durables de 19 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

0,01 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI Japan

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	3,4 %
C	Industrie manufacturière	64,1 %
D	Approvisionnement en énergie	3,0 %
F	Construction	3,4 %
H	Transports et entreposage	10,3 %
J	Information et communication	3,2 %
K	Activités financières et d'assurance	3,2 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,6 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	3,2 %
NA	Autres	-0,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		16,6 %

Situation au : 29 décembre 2023

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le rapport sur les actifs.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

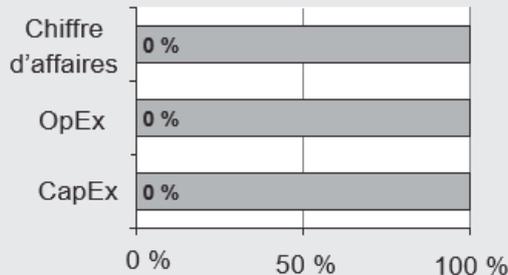
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

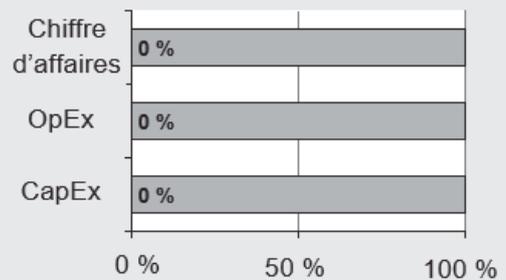
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 4,33 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,25 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 19 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,25 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,01 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises japonaises à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Japan ». Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. Si, dans le cadre de la stratégie de placement, un émetteur était détenu, pour lequel l'évaluation, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se dégradait par la suite pour atteindre une note insuffisante (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cet émetteur pouvait toutefois être toujours détenu dans certains cas jusqu'à la prochaine recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur était toujours jugée insuffisante lors de la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les positions attribuées à cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la recomposition conformément aux règles de la stratégie de placement.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment.

Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées.

Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'investissement.

Classification de Freedom House

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon.

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a décidé de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI Sectors Plus

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 22210022CF2RMX28PD07

ISIN : LU1278917452

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Classification de Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les ventes d'armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des ventes d'armes controversées.
Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	43,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	13,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	33,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	9,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	29,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	23,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	47,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	19,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	16,57 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	29,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	13,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	20,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	3,39 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	13,65 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimales	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	50,47 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Telefonaktiebolaget L.M. Ericsson B (Free)	J - Information et communication	3,5 %	Suède
QUALCOMM	C - Industrie manufacturière	3,5 %	États-Unis
ArcelorMittal (new)	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Luxembourg
Shin-Etsu Chemical Co.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
STMicroelectronics	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Suisse
Skyworks Solutions	C - Industrie manufacturière	3,4 %	États-Unis
Nucor Corp.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	États-Unis
TDK Corp.	C - Industrie manufacturière	3,4 %	Japon
Rio Tinto	B - Industries extractives	3,4 %	Royaume-Uni
Marathon Petroleum	C - Industrie manufacturière	3,3 %	États-Unis
Pioneer Natural Resources Co.	B - Industries extractives	3,3 %	États-Unis
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	France
Kyocera Corp.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	Japon
EOG Resources	B - Industries extractives	3,3 %	États-Unis
LvondellBasell Industries	K - Activités financières et d'assurance	3,3 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,69 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 100 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,69 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,31 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI Sectors Plus

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	21,7 %
C	Industrie manufacturière	54,9 %
J	Information et communication	4,0 %
K	Activités financières et d'assurance	3,1 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,8 %
NA	Autres	0,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		50,5 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

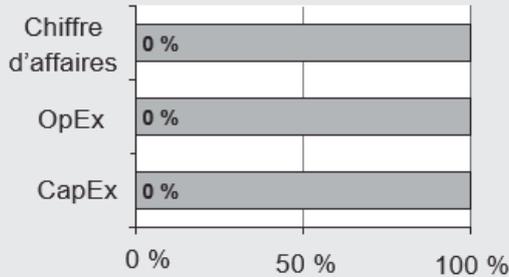
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

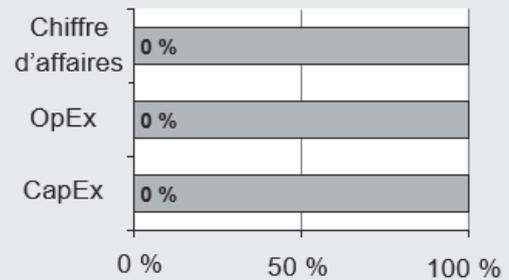
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 5,26 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements socialement durables. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 5,26 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,31 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale principalement dans des actions d'entreprises à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « Sectors Plus ». Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. Si, dans le cadre de la stratégie de placement, un émetteur était détenu, pour lequel l'évaluation, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se dégradait par la suite pour atteindre une note insuffisante (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cet émetteur pouvait toutefois être toujours détenu dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur était toujours jugée insuffisante lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les positions attribuées à cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées. Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire notées « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'univers de placement.

Classification de Freedom House

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon. .

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a décidé de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces

caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI US

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300BSXEVPEQQ6V522

ISIN : LU1769939361

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il a présenté une proportion de 20,41 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans le cadre d'activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 20,41 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI US

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	34,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	9,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	40,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	15,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	2,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	54,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	17,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	23,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	12,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	19,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	45,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	12,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	10,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	2,19 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies causait un préjudice important à d'autres objectifs du fait de son activité. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues de l'univers de placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest CROCI US

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	31,45 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI US

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
D.R. Horton	F - Construction	2,6 %	États-Unis
Hewlett Packard Enterprise	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Tapestry	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Skyworks Solutions	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Phillips 66	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,6 %	États-Unis
Marathon Petroleum	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Valero Energy Corp.	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Cognizant Technology Solutions Corp. A	J - Information et communication	2,5 %	États-Unis
Nucor Corp.	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Regeneron Pharmaceuticals	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	États-Unis
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
LyondellBasell Industries	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	États-Unis
Gilead Sciences	C - Industrie manufacturière	2,4 %	États-Unis
Fox Cl.A	J - Information et communication	2,4 %	États-Unis
Viatis	C - Industrie manufacturière	2,4 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

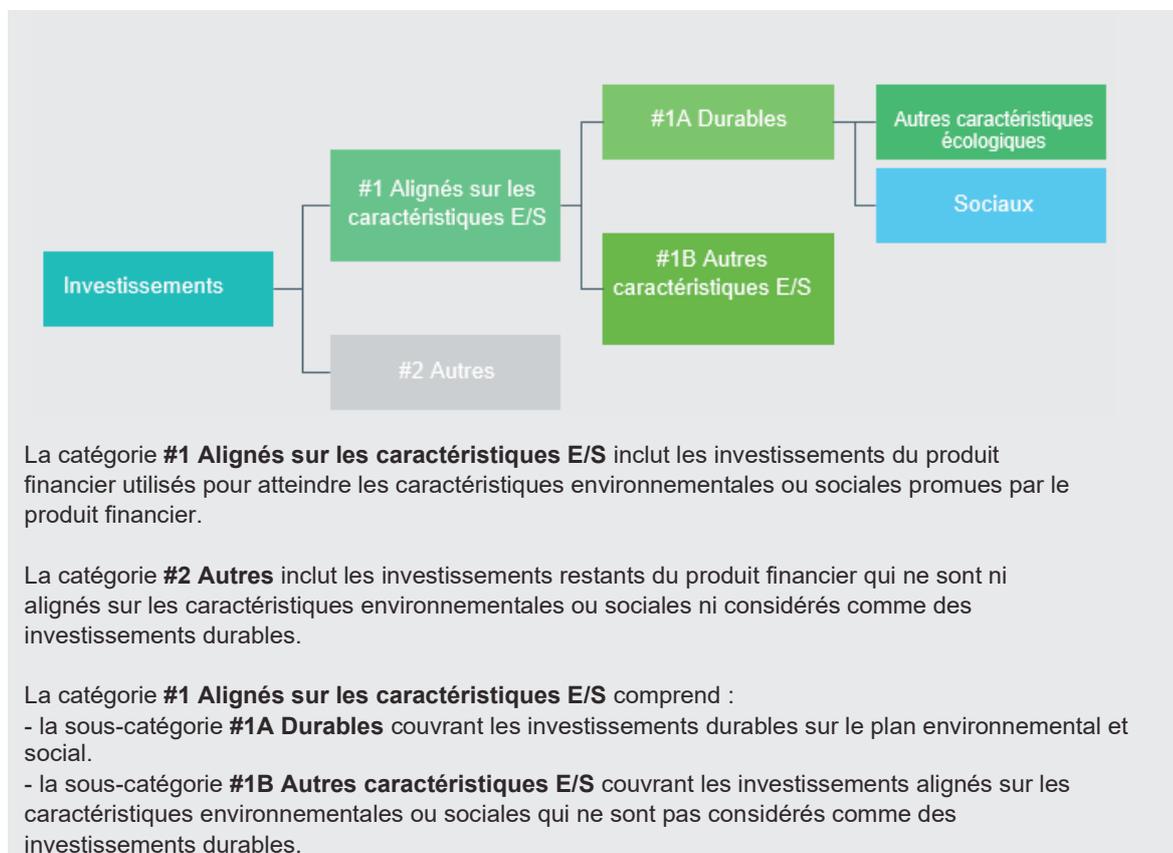
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 100 %.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 20,41 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 3,43 % et la part des investissements socialement durables de 16,98 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

0 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI US

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	11,5 %
C	Industrie manufacturière	52,3 %
D	Approvisionnement en énergie	2,5 %
F	Construction	2,8 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8,7 %
H	Transports et entreposage	2,5 %
J	Information et communication	4,8 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	2,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9,8 %
NA	Autres	2,7 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		31,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

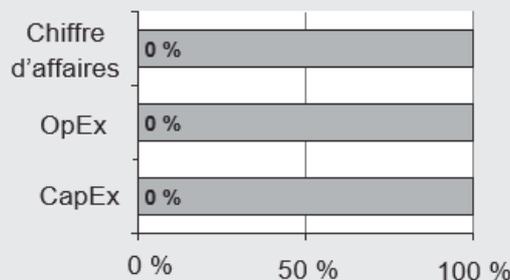
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

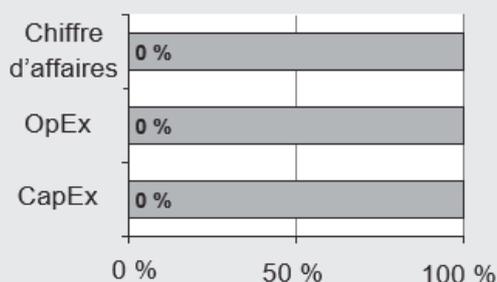
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 3,43 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 24,45 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 16,98 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 24,45 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « US ». Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. Si, dans le cadre de la stratégie de placement, un émetteur était détenu, pour lequel l'évaluation, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se dégradait par la suite pour atteindre une note insuffisante (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cet émetteur pouvait toutefois être toujours détenu dans certains cas jusqu'à la prochaine recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur était toujours jugée insuffisante lors de la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les positions attribuées à cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la recomposition conformément aux règles de la stratégie de placement.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées.

Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire notées « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'investissement.

Classification de Freedom House

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon.

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a décidé de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme.

En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI US Dividends

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493002IABFLPMN5KN63

ISIN : LU1769942746

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____ %

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____ % d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____ %

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Classification de Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les ventes d'armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des ventes d'armes controversées.
Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI US Dividends

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	37,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	9,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	35,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	12,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	2,39 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	2,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	5,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	39,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	27,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	25,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	14,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	24,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	37,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	12,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	10,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	7,37 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	7,88 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest CROCI US Dividends

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	32,62 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI US Dividends

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Hewlett Packard Enterprise	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Exxon Mobil Corp.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	États-Unis
Best Buy Co.	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,5 %	États-Unis
Chevron Corp.	B - Industries extractives	2,5 %	États-Unis
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
LyondellBasell Industries	K - Activités financières et d'assurance	2,5 %	États-Unis
Phillips 66	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,5 %	États-Unis
Amgen	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Cisco Systems	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
ConocoPhillips	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Pfizer	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Pioneer Natural Resources Co.	B - Industries extractives	2,5 %	États-Unis
Medtronic	Q - Santé humaine et action sociale	2,5 %	Irlande
J.M. Smucker Co.	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis
Texas Instruments	C - Industrie manufacturière	2,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation.

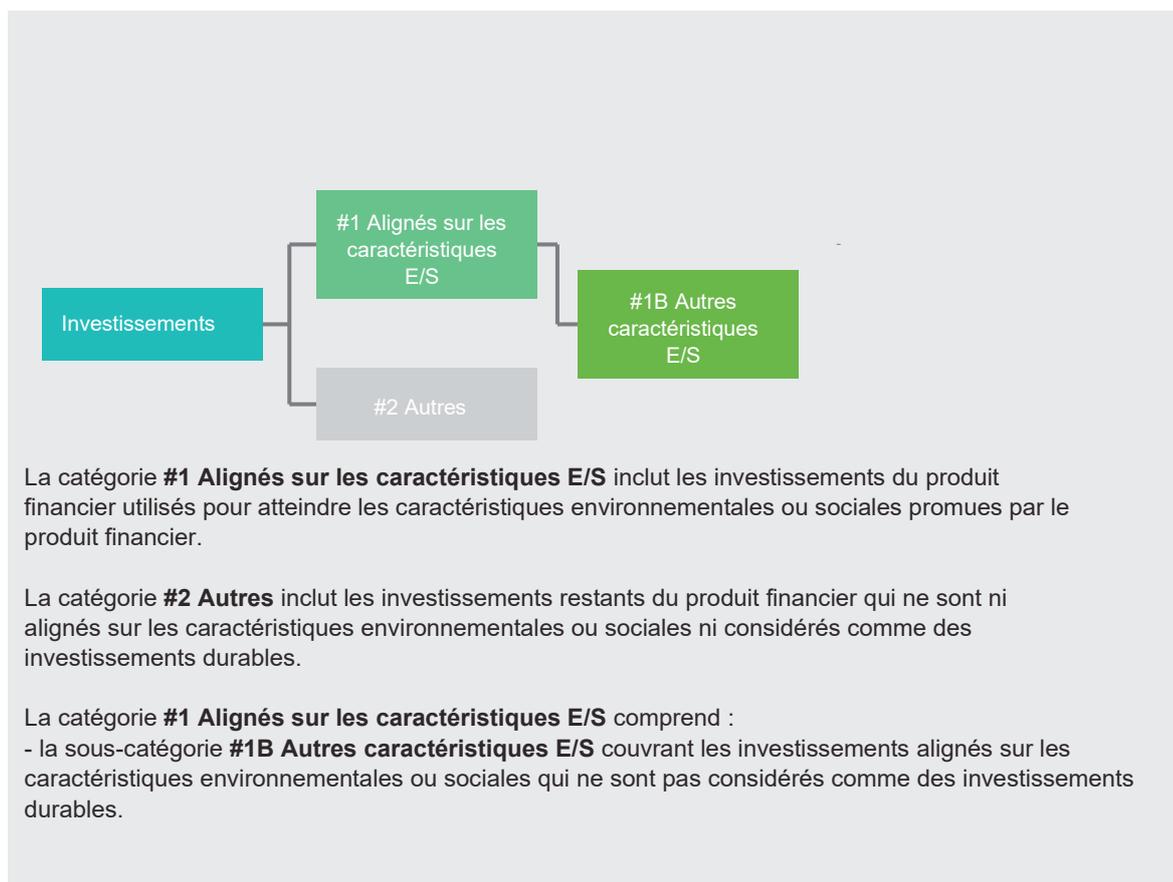
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,91 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI US Dividends

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	10,0 %
C	Industrie manufacturière	60,0 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	5,1 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10,1 %
J	Information et communication	2,5 %
K	Activités financières et d'assurance	2,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,4 %
Q	Santé humaine et action sociale	2,5 %
NA	Autres	0,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		32,6 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

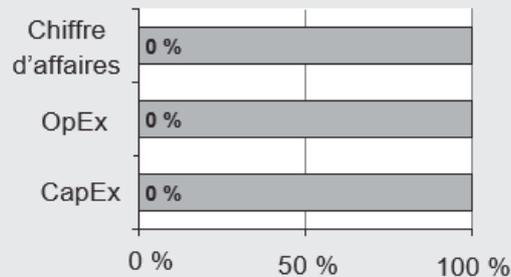
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

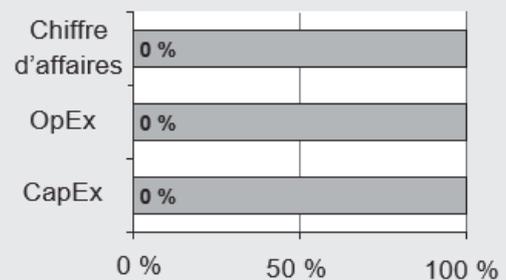
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 23,57 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements socialement durables.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 23,57 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises américaines à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées et réalisant un rendement de dividendes relativement élevé et durable, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « US Dividends ». Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. Si, dans le cadre de la stratégie de placement, un émetteur était détenu, pour lequel l'évaluation, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se dégradait par la suite pour atteindre une note insuffisante (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cet émetteur pouvait toutefois être toujours détenu dans certains cas jusqu'à la prochaine recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur était toujours jugée insuffisante lors de la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les positions attribuées à cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la recomposition conformément aux règles de la stratégie de placement.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées.

Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'investissement.

• **Classification de Freedom House**

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Implication dans des secteurs controversés**

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon.

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a décidé de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées**

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• **Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)**

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

• **Évaluation des fonds cibles de DWS**

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• **Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG**

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI World SDG

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300HK8H1N9TM67U20

ISIN : LU1769941425

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,0 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition élevés ou excessifs,
- (2) les émetteurs présentant un degré de gravité élevé ou le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence,
- (4) les émetteurs ayant une implication moyenne, élevée ou excessive dans des secteurs et des activités controversés et/ou
- (5) les émetteurs impliqués dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur est impliqué dans des activités et des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Implication dans des armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur est impliqué dans des activités portant sur des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Évaluation ODD des placements effectuée par DWS** Indicateur de la proportion d'émetteurs contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies).
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation de la durabilité des investissements** Indicateur de la mesure de la part des investissements durables. Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI World SDG

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	52,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	27,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	18,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	1,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	18,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	63,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	17,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	21,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	16,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	34,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	26,55 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD A	-	65,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD B	-	20,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD C	-	14,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	4 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	1,05 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	1,0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OTI ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Si une contribution positive a été constatée, l'activité était considérée comme durable si l'entreprise a obtenu un résultat positif à l'évaluation DNSH et passé avec succès l'évaluation DWS Safeguard Assessment (voir la section « Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? »).

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'activité économique ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considérée comme un placement économique durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation de la durabilité des placements, la société DWS a en outre évalué, à l'aide de son évaluation de la protection (Safeguard Assessment), dans quelle mesure une entreprise respectait les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises pour lesquelles les violations les plus graves d'une norme internationale ont été constatées et confirmées ont été considérées comme non conformes aux mesures de protection et leurs activités économiques ne pouvaient pas être considérées comme durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Activités ayant des incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (n° 7)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (n° 9)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest CROCI World SDG

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 08. Rejets dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0 tonne / million d'euros
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les entreprises détenues, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0 tonne / million d'euros
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 11 avril 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI World SDG

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Bristol-Myers Squibb Co.	C - Industrie manufacturière	1,5 %	États-Unis
Microsoft Corp.	J - Information et communication	1,2 %	États-Unis
Gilead Sciences	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,1 %	États-Unis
Hologic	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Pfizer	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Johnson & Johnson	C - Industrie manufacturière	0,8 %	États-Unis
Bluescope Steel	C - Industrie manufacturière	0,8 %	Australie
Align Technology	C - Industrie manufacturière	0,7 %	États-Unis
MTR Corporation	H - Transports et entreposage	0,7 %	Hong Kong
Adobe	J - Information et communication	0,7 %	États-Unis
Banco Santander Reg.	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Espagne
HCA Healthcare	Q - Santé humaine et action sociale	0,7 %	États-Unis
Acuity Brands	C - Industrie manufacturière	0,7 %	États-Unis
HP	C - Industrie manufacturière	0,6 %	États-Unis
Jabil	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 11 avril 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 0 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation.

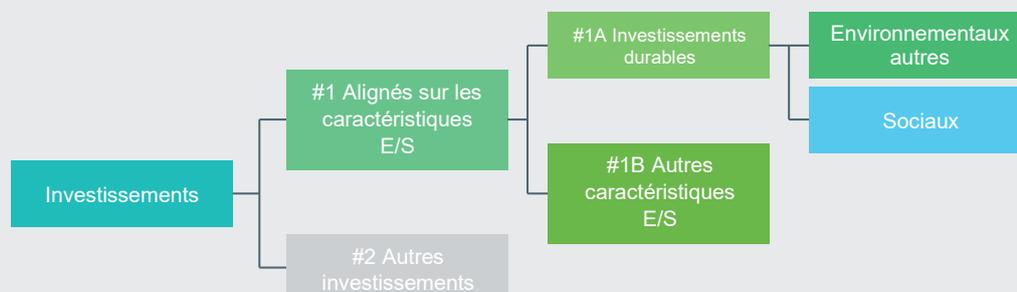
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,97 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a été liquidé le 11 avril 2023. À la date de référence de la liquidation, il a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables).

100 % des actifs nets du compartiment ne remplissaient pas les caractéristiques environnementales et sociales annoncées à la date de référence de la liquidation.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest CROCI World SDG

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
	Avoirs bancaires et autres actifs	100 %
	Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,0 %

Situation au : 11 avril 2023

Ce compartiment a été liquidé le 11 avril 2023. À la date de référence de la liquidation, les actifs nets du fonds étaient constitués à 99,56 % d'avoirs bancaires. Par conséquent, aucune attribution de secteurs n'a pu être effectuée pour cette partie. Pour plus d'informations, veuillez consulter la synthèse des actifs dans le rapport annuel.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

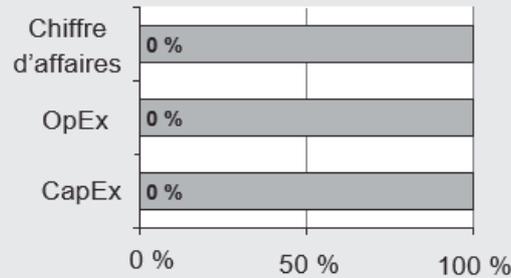
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

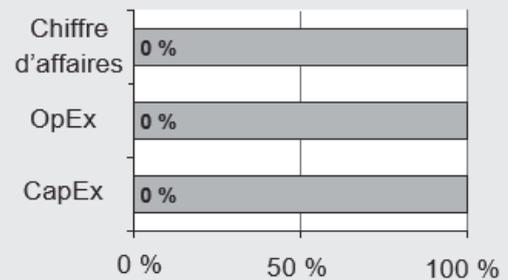
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 0 % de l'actif net du compartiment.

La valeur de l'année précédente s'élevait à 55,24 %.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements socialement durables. Toutefois, la part des investissements durables sur le plan environnemental et social représentait au total 0 % de l'actif net du compartiment. La valeur de l'année précédente s'élevait à 55,24 %.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de la participation soit constituée d'investissements axés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de mesures de protection environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif principalement dans des actions d'entreprises de pays industrialisés à forte capitalisation considérées comme sous-évaluées et appropriées selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « World SDG » pour tirer parti des tendances et thèmes géopolitiques, sociaux et économiques présents ou futurs, contribuant positivement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthode d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. La base de données ESG était donc basée, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prenaient en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment), au moment de sa reconstitution périodique conformément aux règles de la stratégie de placement ne devait pas investir dans cet émetteur (même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation). Si, dans le cadre de la stratégie de placement, une action était détenue, pour laquelle l'évaluation de l'émetteur, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se détériorait par la suite à une valeur en dessous de la limite admissible (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cette action pouvait toutefois être toujours détenue dans certains cas jusqu'à la prochaine reconstitution périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur restait en dessous de la limite admissible lors de la reconstitution périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les actions de cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la reconstitution conformément aux règles de la stratégie de placement.

En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Dans le cadre de la reconstitution périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à

5 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de la classification du risque climatique de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un profil de risque climatique élevé, jusqu'à la recombinaison périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

• **Évaluation DWS de la norme**

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Dans le cadre de la recombinaison périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment. Si, par la suite, le plafond de 5 % fixé pour les émetteurs notés « E » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la norme pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 5 % pour les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes, jusqu'à la recombinaison périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

• **Évaluation DWS de la qualité ESG**

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation de la qualité ESG effectuée par DWS dans le cadre de la recombinaison périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de la qualité pour certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la recombinaison périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

• **Implication dans des secteurs controversés**

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs.

D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée

dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées comprenaient par exemple les mines antipersonnel, les munitions à fragmentation, les armes à uranium appauvri, les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation à ce qui précède, les obligations qui ne répondaient pas entièrement aux critères de la méthodologie d'évaluation ESG étaient éligibles à l'investissement si elles répondaient aux critères de l'évaluation DWS de la destination du produit de l'obligation.

Le financement des obligations affectées a été évalué dans le cadre d'un processus en deux étapes.

Dans le cadre de la première étape, DWS a évalué si l'obligation remplissait les critères relatifs aux obligations ciblées. Un élément important a été le contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). L'évaluation était axée sur l'utilisation des fonds, la sélection des projets financés par ces fonds, la gestion des dépenses financées par ces fonds et les rapports annuels adressés aux investisseurs sur l'utilisation des fonds.

Si une obligation était conforme à ces principes, la qualité ESG de l'émetteur était confirmée, dans le cadre de la deuxième étape, selon les normes minimales définies en matière de caractéristiques écologiques et sociales et de pratiques de gouvernance d'entreprise. Cette évaluation reposait sur la méthodologie d'évaluation ESG décrite ci-dessus et excluait les émetteurs suivants :

- les entreprises présentant une qualité ESG médiocre par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F »),
- les émetteurs souverains fortement ou excessivement impliqués dans des controverses en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F »),
- les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ou
- les émetteurs excessivement impliqués dans des ventes d'armes controversées (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F »).

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées relatives à l'évaluation du risque climatique et de transition, l'évaluation DWS de la norme et de la qualité ESG (à l'exclusion de l'évaluation des émetteurs souverains).

Actuellement, les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les liquidités supplémentaires n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

• Méthodologie d'évaluation ODD de DWS pour les placements

La contribution d'un émetteur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies a été calculée au moyen de scores ODD spécifiques définis dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS.

Les émetteurs ont été pour l'essentiel identifiés et évalués en fonction de leur contribution positive ou négative aux ODD des Nations unies.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les résultats de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS pour la répartition du portefeuille. Au moment de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, au moins 80 % de l'actif net de la stratégie de placement (et donc du compartiment) ont été investis dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois notes les plus élevées (« A » à « C ») lors de l'évaluation ODD de DWS pour les placements.

Si, par la suite, la part de 80 % fixée pour les émetteurs notés entre « A » et « C » n'était pas atteinte (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de l'évaluation de certains émetteurs), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part inférieure à 80 % pour les émetteurs notés entre « A » et « C », jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

En outre, les émetteurs notés « D » selon l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS au moment de la recomposition périodique de la stratégie de placement conformément aux règles de celle-ci, ont été limités à 15 % de l'actif net du compartiment. Si par la suite le plafond de 15 % fixé pour les émetteurs notés « D » était dépassé (en raison de changements des pondérations du portefeuille dus à une évolution différente des cours des positions ou à une modification de la notation des émetteurs dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS), la stratégie de placement (et donc le compartiment) pouvait toutefois dans certains cas continuer de détenir une part supérieure à 15 % pour les émetteurs notés « D », jusqu'à la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois.

Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il est également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest CROCI World Value

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300EKCGWXZNQZVH81

ISIN : LU1769941003

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Classification de Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les ventes d'armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des ventes d'armes controversées.
Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest CROCI World Value

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	36,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	16,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	32,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	11,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	2,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	1,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	5,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	42,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	24,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	27,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	16,71 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	16,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	34,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	17,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	15,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	2,02 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0,99 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	6,1 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	6,16 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50% de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest CROCI World Value

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	35,81 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest CROCI World Value

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Meta Platforms	J - Information et communication	1,0 %	États-Unis
Valero Energy Corp.	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Hewlett Packard Enterprise	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Exxon Mobil Corp.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0 %	États-Unis
Nucor Corp.	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
ArcelorMittal (new)	C - Industrie manufacturière	1,0 %	Luxembourg
Chevron Corp.	B - Industries extractives	1,0 %	États-Unis
Marathon Petroleum	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Amdocs	J - Information et communication	1,0 %	Guernesey
Pioneer Natural Resources Co.	B - Industries extractives	1,0 %	États-Unis
EOG Resources	B - Industries extractives	1,0 %	États-Unis
ConocoPhillips	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Expedia Group	N - Activités de services administratifs et de soutien	1,0 %	États-Unis
Repsol	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0 %	Espagne
Compagnie de Saint-Gobain (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 100 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 100 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 100 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

DWS Invest CROCI World Value

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	9,9 %
C	Industrie manufacturière	48,1 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,0 %
F	Construction	2,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10,1 %
H	Transports et entreposage	3,9 %
J	Information et communication	5,9 %
K	Activités financières et d'assurance	1,0 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,9 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,0 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,0 %
NA	Autres	1,1 %

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles

35,8 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

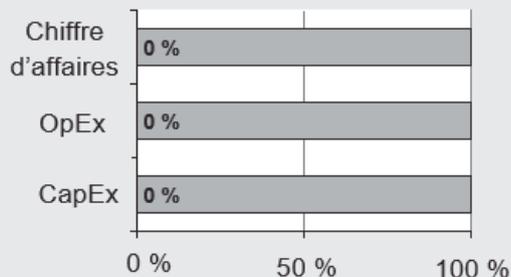
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,17 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements socialement durables.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,17 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 60 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'entreprises à forte capitalisation de pays industrialisés considérées comme sous-évaluées, selon la méthode CROCI et la stratégie de placement CROCI « World Value ».

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. Si, dans le cadre de la stratégie de placement, un émetteur était détenu, pour lequel l'évaluation, selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, se dégradait par la suite pour atteindre une note insuffisante (pour les nouveaux placements) fixée dans le cadre de cette approche d'évaluation, cet émetteur pouvait toutefois être toujours détenu dans certains cas jusqu'à la prochaine recomposition périodique de la stratégie de placement, potentiellement pendant une période allant jusqu'à trois mois. Si l'évaluation de l'émetteur était toujours jugée insuffisante lors de la recomposition périodique suivante de la stratégie de placement selon l'une des approches d'évaluation ESG déterminantes, les positions attribuées à cet émetteur étaient exclues de la stratégie de placement (et donc du compartiment), dans le cadre de la recomposition conformément aux règles de la stratégie de placement.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées.

Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'investissement.

• **Classification de Freedom House**

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Implication dans des secteurs controversés**

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon. .

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par l'État pour faire face aux défis du secteur de l'énergie, la société de gestion a décidé de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises/régions géographiques.

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées**

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• **Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)**

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

• **Méthodologie d'évaluation de la durabilité des investissements**

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS mesure la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle évalue la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Climate Tech

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300E3NA7HC2KH3T16

ISIN : LU1863261647

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 39,85 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques élevés ou excessifs en matière de climat et de transition, (2) les émetteurs présentant un niveau élevé ou le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique commerciale), (3) les émetteurs présentant des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance élevés ou excessifs par rapport à leur groupe de référence, (4) les émetteurs modérément, fortement ou excessivement impliqués dans des secteurs controversés et des activités controversées et/ou (5) les émetteurs impliqués dans des transactions portant sur des armes controversées.

Ce compartiment a de plus fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables qui contribuaient positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 39,85 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Climate Tech

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	47,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	23,15 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	19,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	7,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	11,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	24,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	28,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	32,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0,79 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	48,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	23,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	15,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	10,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	1,03 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	5,26 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	4,1 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à l'un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché à atteindre un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

DWS Invest ESG Climate Tech

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	266 095,71 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	351,11 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	840,77 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros 31,29 % des actifs du portefeuille
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées		

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Climate Tech

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Republic Services	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	3,3 %	États-Unis
Darling Ingredients	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	3,1 %	États-Unis
Air Liquide	C - Industrie manufacturière	2,6 %	France
Marsh & McLennan Cos.	K - Activités financières et d'assurance	2,5 %	États-Unis
Schneider Electric	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,4 %	France
Microsoft Corp.	J - Information et communication	2,4 %	États-Unis
Nomad Foods	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,4 %	Îles Vierges britanniques
Veolia Environnement	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,4 %	France
Array Technologies	NA - Autres	2,2 %	États-Unis
First Solar	D - Approvisionnement en énergie	2,1 %	États-Unis
SolarEdge Technologies	C - Industrie manufacturière	2,0 %	États-Unis
STMicroelectronics	C - Industrie manufacturière	2,0 %	Suisse
East Japan Railway Co.	H - Transports et entreposage	2,0 %	Japon
Mowi	A - Agriculture, sylviculture et pêche	1,8 %	Norvège
Signify	C - Industrie manufacturière	1,8 %	Pays-Bas

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 93,34 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

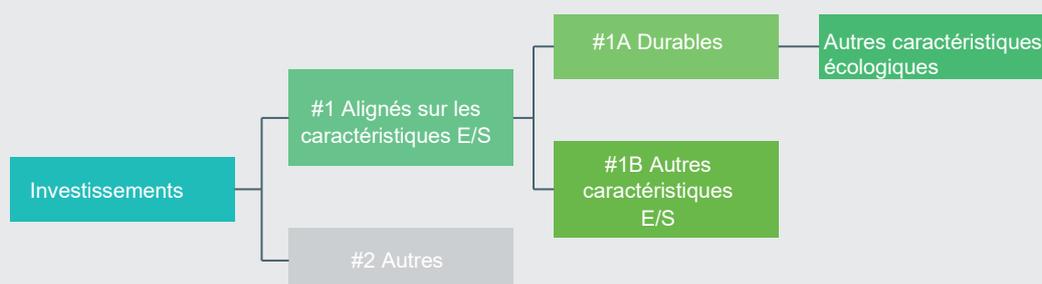
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 97,18 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 93,34 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 39,85 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 30,66 %.

6,66 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Climate Tech

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	1,9 %
C	Industrie manufacturière	37,4 %
D	Approvisionnement en énergie	5,1 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	6,0 %
F	Construction	2,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	2,3 %
H	Transports et entreposage	2,2 %
J	Information et communication	5,6 %
K	Activités financières et d'assurance	5,7 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	5,9 %
NA	Autres	11,9 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		31,3 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

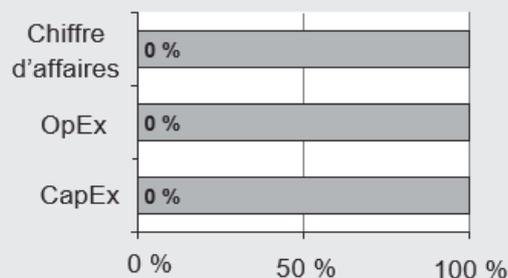
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

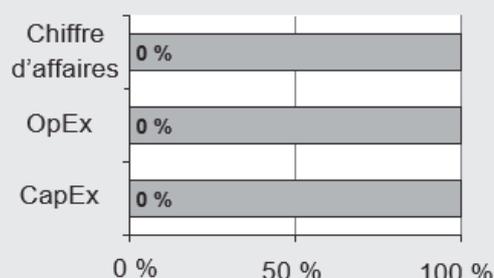
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 30,66 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 38,68 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements socialement durables.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 38,68 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 6,66 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Cette tolérance ne s'applique pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Le compartiment a investi dans des actions et des instruments financiers adossés à des actions d'entreprises exerçant leurs activités principalement dans des secteurs susceptibles de limiter ou de réduire le changement climatique et ses effets, en particulier des entreprises qui proposent des produits, des services et des solutions contribuant à la réduction des émissions par la production d'énergies propres et au transfert efficace de l'énergie ou à l'augmentation de l'efficacité énergétique. Il a également investi dans des entreprises engagées dans des domaines tels que la santé, l'eau et l'agriculture, la prévention des catastrophes et la gestion des crises pour affronter les effets du changement climatique. À cet effet, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des sociétés nationales et étrangères. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition : Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme : Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus.

L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies : En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les

principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG : Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House : Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à

l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300F0344VG88EO126

ISIN : LU1868537090

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 22,83 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 22,83 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	99,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	99,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	99,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique.

(6) Y compris les controverses de l'OTI ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	21 940,18 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	233,78 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	556,6 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	15,75 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS ESG Dynamic Opportunities MFC	K - Activités financières et d'assurance	79,8 %	Allemagne
XTrackers ETC/Gold 23.04.80	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	Irlande
Bundesschatzanweisungen 23/13.03.2025	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,0 %	Allemagne
Theam Quant-Cross Asset High Focus	NA - Autres	0,9 %	Luxembourg
Microsoft Corp.	J - Information et communication	0,7 %	États-Unis
iShares Euro Corp BondSustainability Scr.UCITS ETF	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Irlande
Alphabet Cl.A	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	États-Unis
Amazon.com	G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,5 %	États-Unis
Vonovia	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,4 %	Allemagne
Linde	NA - Autres	0,4 %	Irlande
ENEL	D - Approvisionnement en énergie	0,4 %	Italie
VISA Cl.A	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	États-Unis
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,4 %	France
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,4 %	Allemagne
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	0,4 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 83,89 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

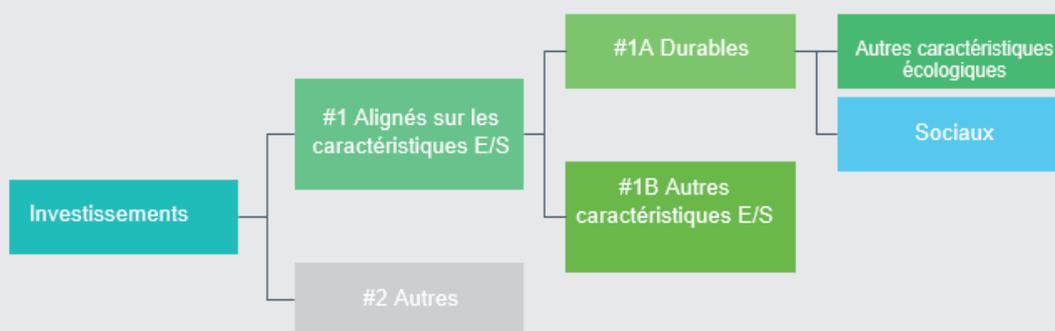
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,70 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 83,89 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 22,83 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 7,84 % et la part des investissements socialement durables de 14,99 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

16,11 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,9 %
C	Industrie manufacturière	15,7 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,5 %
H	Transports et entreposage	2,6 %
J	Information et communication	10,0 %
K	Activités financières et d'assurance	27,3 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,4 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	2,1 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	5,0 %
Q	Santé humaine et action sociale	2,3 %
R	Art, divertissement et loisirs	1,2 %
NA	Autres	14,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		15,8 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

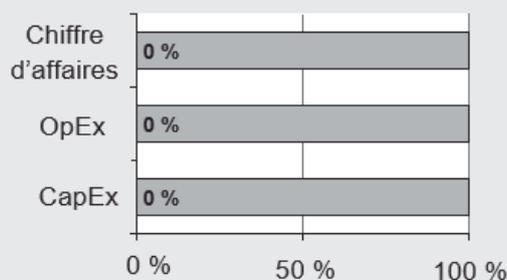
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

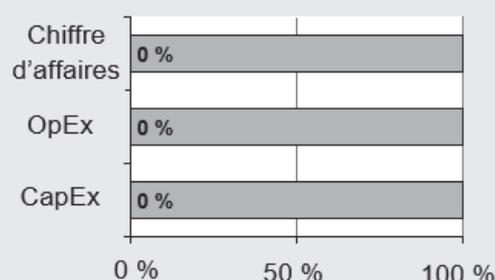
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 7,84 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 23,34 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 14,99 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 23,34 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 16,11 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Cette tolérance ne s'applique pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce fonds a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 60 % de l'actif net ont été investis dans des actions. Jusqu'à 40 % des actifs nets ont été investis dans des titres porteurs d'intérêts, ce qui n'incluait pas les obligations convertibles et les obligations à warrants. Jusqu'à 40 % de l'actif du fonds ont été investis dans des instruments du marché monétaire. Jusqu'à 25 % de l'actif du fonds ont été investis dans des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition : Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme : Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies : En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG : Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise.

Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House : Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies.

La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les entreprises et émetteurs souverains ayant la plus mauvaise évaluation DWS de la qualité ESG par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire une note « F »),
- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493004IT6HNQG6YQG05

ISIN : LU0329760002

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 11,4 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 11,4 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	19,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	29,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	33,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	13,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	2,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	68,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	21,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	33,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	21,6 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	28,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	11,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	5,22 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri C	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel C	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	42478,27 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	261,51 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	622,02 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	7,04 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	5,0 %	Taiwan
Samsung Electronics Co. Pref.	C - Industrie manufacturière	4,2 %	Corée du Sud
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	3,4 %	Irlande
DBS Group Holdings	K - Activités financières et d'assurance	3,2 %	Singapour
Tencent Holdings	J - Information et communication	3,0 %	Chine
Infosys ADR	J - Information et communication	3,0 %	Inde
BYD Co. Cl.H	C - Industrie manufacturière	2,7 %	Chine
HDFC Bank ADR	K - Activités financières et d'assurance	2,6 %	Inde
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	2,4 %	Taiwan
Wal-Mart de Mexico V	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,3 %	Mexique
AIA Group	K - Activités financières et d'assurance	2,2 %	Hong Kong
Lenovo Group	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,2 %	Chine
Hongkong Exchanges and Clearing	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Hong Kong
KB Financial Group	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Corée du Sud
ICICI Bank ADR	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Inde

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 97,65 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

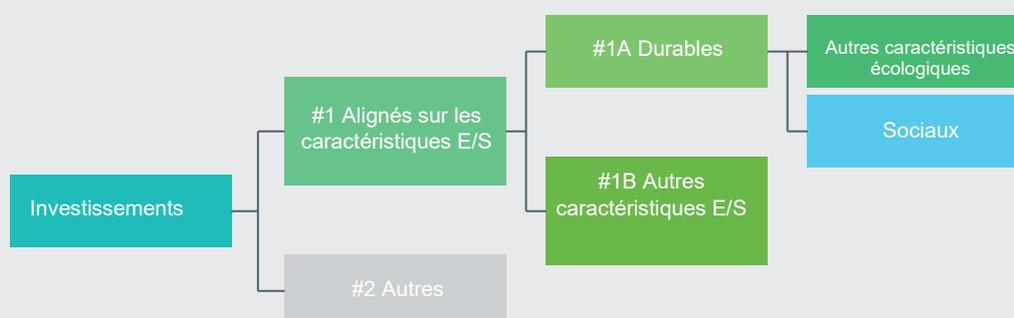
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 95,63 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 97,65 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 11,4 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 6,83 % et la part des investissements socialement durables de 4,57 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

2,35 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Emerging Markets Top Dividend

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,0 %
C	Industrie manufacturière	22,7 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	7,7 %
H	Transports et entreposage	4,8 %
J	Information et communication	14,3 %
K	Activités financières et d'assurance	44,6 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,8 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,8 %
NA	Autres	1,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		7,0 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

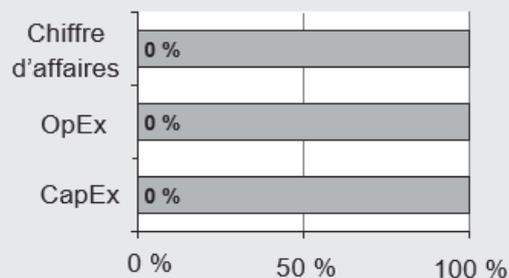
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

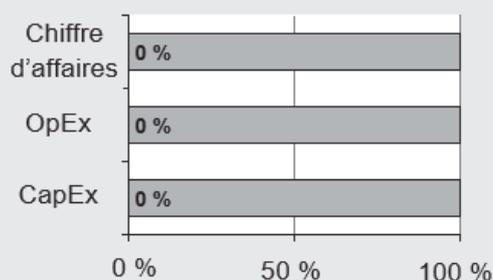
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage minimum d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part minimum actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,83 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 11,69 % au total.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 4,57 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 11,69 % au total.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 2,35 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrant, des bons de souscription, des bons de jouissance, des certificats sur indices, des instruments financiers titrisés d'émetteurs implantés dans des pays émergents. Après déduction des liquidités, au moins 70 % de l'actif du compartiment est investi dans des actions d'entreprises immatriculées dans des pays émergents ou exerçant leurs activités de façon prépondérante dans des pays émergents, ou, s'il s'agit de holdings, détenant essentiellement des participations dans des sociétés immatriculées dans des pays émergents, le compartiment espérant que lesdites entreprises fournissent un dividende supérieur à la moyenne. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme

Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Equity Income

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 222100L1LYCTTK0DG453

ISIN : LU1616932866

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 26,34 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 26,34 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Equity Income

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	57,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	12,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	17,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	2,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	10,59 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	50,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	25,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	1,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	15,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	14,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	36,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	24,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	3,05 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0,72 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	4,19 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	4,18 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50% de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Equity Income

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	607149,18 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	233,39 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	562,61 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	22,12 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Equity Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
Nippon Telegraph and Telephone Corp.	J - Information et communication	2,4 %	Japon
Wheaton Precious Metals	B - Industries extractives	2,2 %	Canada
National Grid	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	Royaume-Uni
Novartis Reg.	C - Industrie manufacturière	1,9 %	Suisse
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	1,9 %	Taïwan
Baker Hughes Cl.A	C - Industrie manufacturière	1,9 %	États-Unis
Koninklijke Ahold Delhaize	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9 %	Pays-Bas
BCE (new)	J - Information et communication	1,8 %	Canada
Roche Holding Profitsh.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,8 %	Suisse
DNB Bank	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Norvège
AXA	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	France
HSBC Holdings	K - Activités financières et d'assurance	1,6 %	Royaume-Uni
PepsiCo	C - Industrie manufacturière	1,6 %	États-Unis
Eversource Energy	D - Approvisionnement en énergie	1,6 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 92,90 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

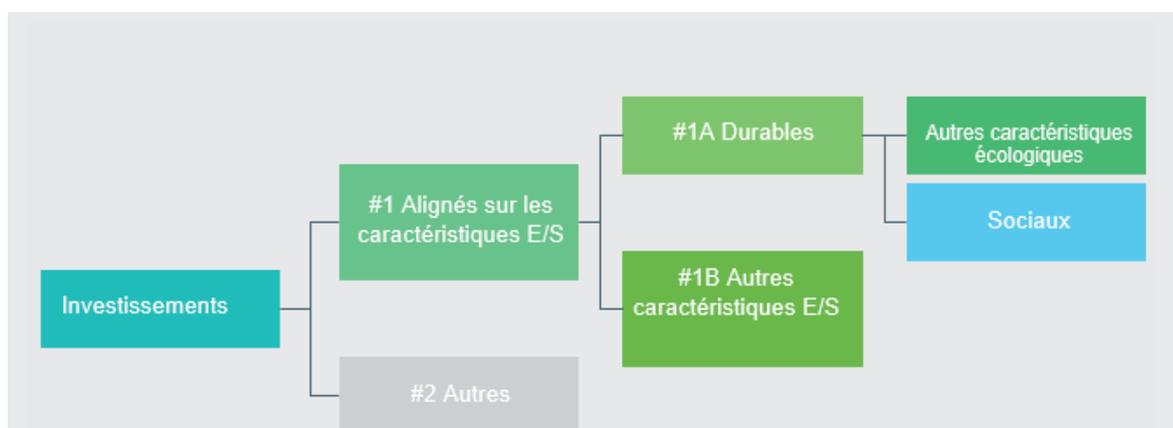
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 90,21 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 92,90 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 26,34 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 6,98 % et la part des investissements socialement durables de 19,36 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

7,1 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Equity Income

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	5,1 %
C	Industrie manufacturière	32,8 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,4 %
H	Transports et entreposage	4,1 %
J	Information et communication	11,1 %
K	Activités financières et d'assurance	15,1 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18,6 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,8 %
NA	Autres	7,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		21,1 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

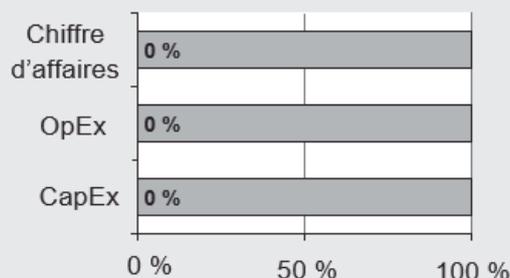
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

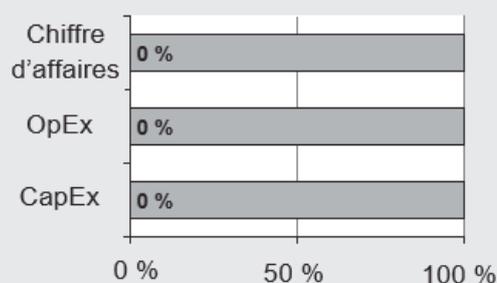
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,98 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 24,23 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 19,36 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 24,23 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 7,1 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs internationaux dont le rendement de dividendes devait être supérieur à la moyenne. Jusqu'à 30 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme

Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire notés « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 54930058ZGYNVVZRI740

ISIN : LU0145655824

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 15,97 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 15,97 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	34,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	16,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	38,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	9,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	4,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	5,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	55,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	32,39 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	20,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	7,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	17,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	9,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	9,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	29,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	1,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	1,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0,41 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0,94 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	1,19 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0,36 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	1,2 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	109456,52 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	302,14 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	853,22 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	11,5 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Italy 18/15.05.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	Italie
Buoni Poliennali Del Tes 22/15.08.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	Italie
Italy 19/01.02.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	Italie
Italy 21/15.08.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,2 %	Italie
Italy, Republic of 22/30.05.2024	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	Italie
Italy B.T.P. 13/01.03.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	Italie
République fédérale d'Allemagne 20/11.04.25 S.181	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	Allemagne
Italy 21/15.04.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Italie
Germany 15/15.02.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Allemagne
République fédérale d'Allemagne 19/18.10.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Allemagne
Bonos Y Oblig Del Estado 22/31.05.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Espagne
Italie 22/26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Allemagne
Hamburg Commercial Bank 22/18.11.2024 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	Allemagne
Caixa Montepio Geral ecó. ban. 19/14.11.24 MTN PF	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	Portugal
Italy 21/01.04.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	Italie

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 91,91 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

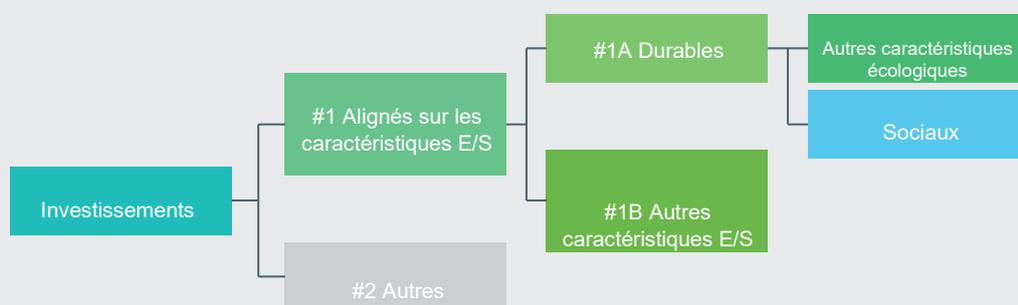
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,50 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 91,91 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 15,97 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 12,59 % et la part des investissements socialement durables de 3,38 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

8,09 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Euro Bonds (Short)

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	2,6 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,4 %
F	Construction	1,1 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,3 %
H	Transports et entreposage	0,9 %
J	Information et communication	0,8 %
K	Activités financières et d'assurance	40,9 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,4 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	41,8 %
NA	Autres	4,9 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,5 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

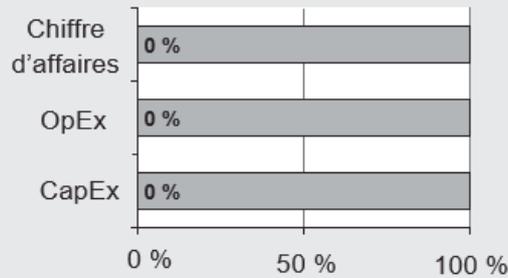
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

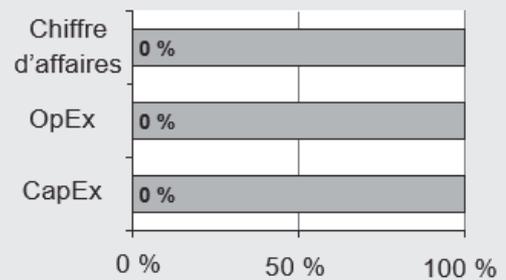
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 12,59 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 14,22 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 3,38 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 14,22 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 8,09 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles et des obligations à warrant, des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres portant intérêt libellés en euro. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres négociés en Bourse ou sur d'autres marchés réglementés, reconnus, ouverts au public et en fonctionnement régulier, d'un État membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été en outre investis dans des titres d'une durée inférieure ou égale à trois ans. 25 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles en actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition : Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme : Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus.

L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies : En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG : Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale

(approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House : Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux

obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les entreprises et émetteurs souverains ayant la plus mauvaise évaluation DWS de la qualité ESG par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire une note « F »),
- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS évalue les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation de la norme DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300N28JWBUL3R7I24

ISIN : LU2001241897

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 23,53 % d'investissements durables

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 23,53 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	47,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	23,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	18,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	7,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	9,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	8,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	66,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	10,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	3,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	25,14 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	17,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	23,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	29,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	3,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0,29 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	1,12 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	1,61 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	4,4 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0,25 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0,34 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	37 281,83 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	271,48 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	650,74 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	15,09 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest ESG Euro High Yield XC	K - Activités financières et d'assurance	2,5 %	Luxembourg
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Luxembourg
Optus Finance 19/20.06.29 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Australie
Chorus 19/05.12.26 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	Nouvelle-Zélande
DXC Capital Funding 21/15.09.27 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	États-Unis
Booking Holdings 22/15.11.2031	J - Information et communication	0,8 %	États-Unis
Heimstaden Bostad Treasury 21/13.10.24 MTN	NA - Autres	0,8 %	Suède
Capital One Financial 19/12.06.24	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	États-Unis
Viterra Finance 21/24.09.28 MTN	NA - Autres	0,7 %	Pays-Bas
Ascendas Real Estate Inv.Trust 21/23.06.28 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Singapour
Prosus 20/03.08.28 Reg S	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7 %	Chine
C.N.d.Reas.Mut.Agrico.Group 14/und.	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	France
Booking Holdings 22/15.11.2034	J - Information et communication	0,6 %	États-Unis
Siemens Energy 23/05.04.2029	NA - Autres	0,6 %	Allemagne
ENI 20/Und.	C - Industrie manufacturière	0,6 %	Italie

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 90,21 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

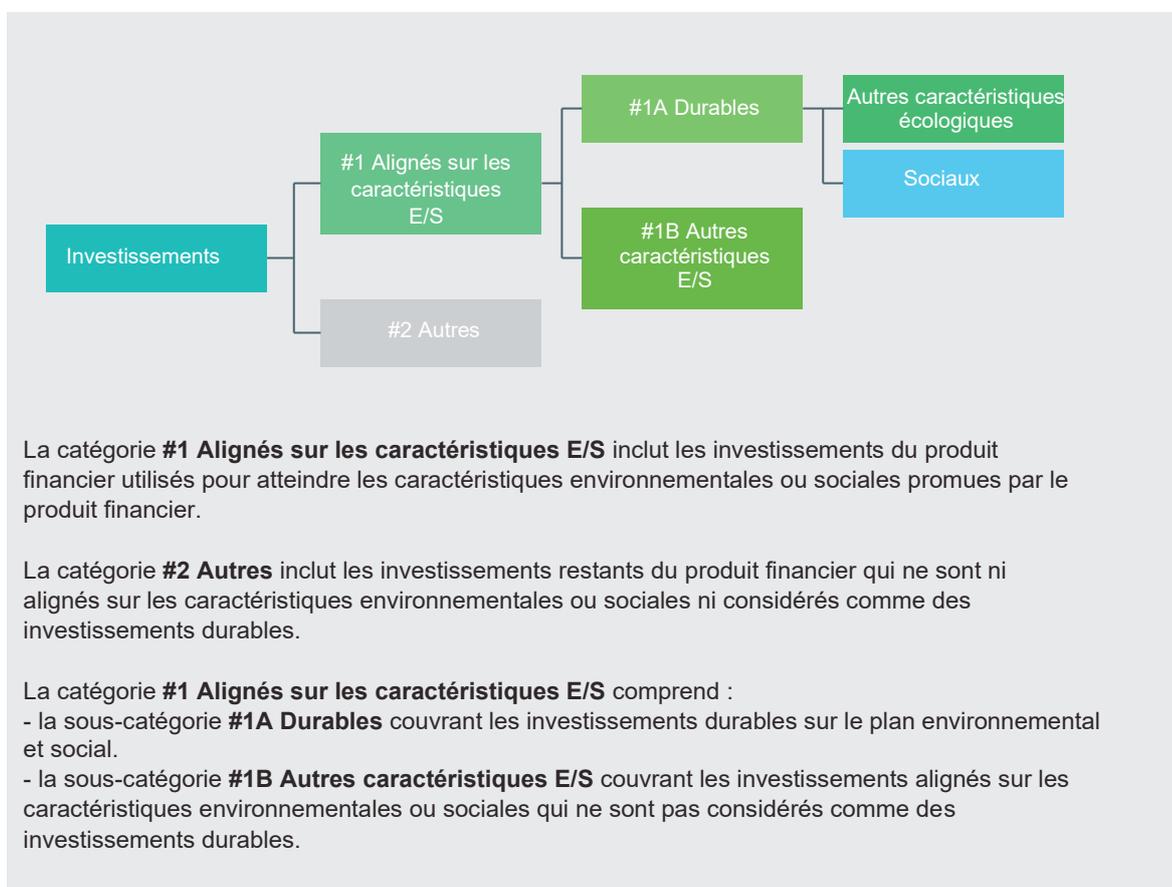
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,35 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 90,21 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 23,53 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 16,48 % et la part des investissements socialement durables de 7,05 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

9,79 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Euro Corporate Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	8,4 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,7 %
F	Construction	0,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,2 %
H	Transports et entreposage	3,0 %
I	Hôtellerie/restauration	1,1 %
J	Information et communication	8,0 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	54,7 %
L	Activités immobilières	0,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,2 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,9 %
NA	Autres	10,7 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		15,1 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

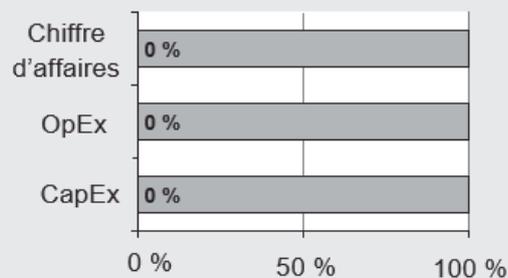
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

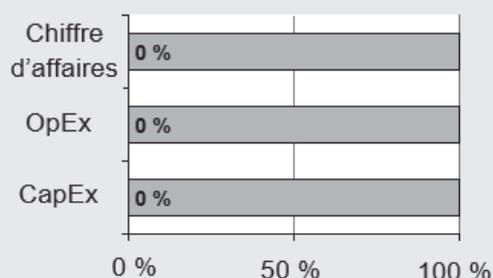
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 6,75 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tient pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 16,48 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 26,29 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 7,05 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 26,29 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 9,79 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif dans des titres à taux fixe ou variable libellés en euro, des obligations des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que des bons de souscription d'actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations d'entreprises libellées en euro dont les rendements étaient supérieurs à ceux des obligations souveraines comparables. Les investissements ont été délibérément axés presque exclusivement sur des émetteurs dont la solvabilité était notée comme relativement bonne par le marché, mais pas comme de haute qualité (Investment Grade Bonds). 25 % au maximum de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations convertibles en actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et des bons de jouissance ainsi que dans des actions et des warrants sur actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme

Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class).

Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans

des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les entreprises et émetteurs souverains ayant la plus mauvaise évaluation DWS de la qualité ESG par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire une note « F »),
- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS évalue les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Euro High Yield

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 2549003PZE015L3POO62

ISIN : LU2111935651

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 19,71 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 19,71 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Euro High Yield

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	32,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	24,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	16,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	11,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	4,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	3,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	52,79 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	32,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	1,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	41,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	20,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	20,99 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	6,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	1,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	1,51 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	4,87 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	2,44 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0,29 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	4,4 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique.

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Euro High Yield

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	106 039,12 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	600,17 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	777,16 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	13,36 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Euro High Yield

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Luxembourg
Nomad Foods BondCo 21/24.06.28 Reg S	N - Activités de services administratifs et de soutien	0,8 %	Royaume-Uni
Getlink 20/30.10.25	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,8 %	France
IQVIA 20/15.06.28 Reg S	Q - Santé humaine et action sociale	0,7 %	États-Unis
Ball 19/15.03.24	C - Industrie manufacturière	0,7 %	États-Unis
Rossini 18/30.10.25 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Italie
KPN 19/und.	J - Information et communication	0,6 %	Pays-Bas
Premier Foods Finance 21/15.10.26	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Royaume-Uni
Iliad 21/15.10.26 Reg S	NA - Autres	0,6 %	France
Nidda Healthcare Holding 22/21.08.2026 Reg S	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	Allemagne
Fabbrica Italiana Sintetici 22/01.08.27 Reg S	NA - Autres	0,6 %	Italie
BK LC Lux Finco 1 21/30.04.29 Reg S	NA - Autres	0,6 %	Luxembourg
Abertis Finance 20/und.	NA - Autres	0,6 %	Espagne
Valéo 22/28.05.2027 MTN	C - Industrie manufacturière	0,6 %	France
Veolia Environnement 20/und.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,6 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 82,17 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

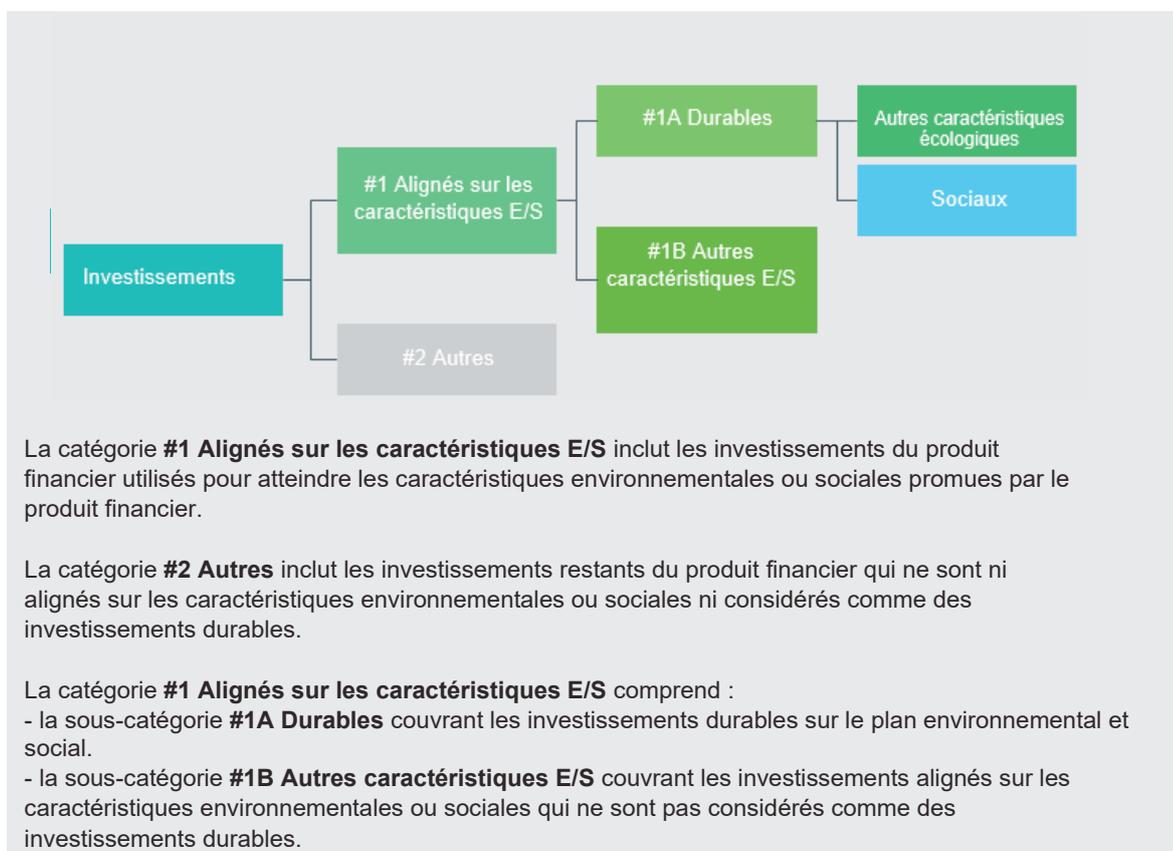
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 98,23 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 82,17 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 19,71 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 13,41 % et la part des investissements socialement durables de 6,3 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

17,83 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Euro High Yield

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	11,1 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,0 %
F	Construction	1,1 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,2 %
H	Transports et entreposage	1,5 %
I	Hôtellerie/restauration	0,5 %
J	Information et communication	10,4 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	27,3 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,4 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	7,0 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,6 %
NA	Autres	13,8 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

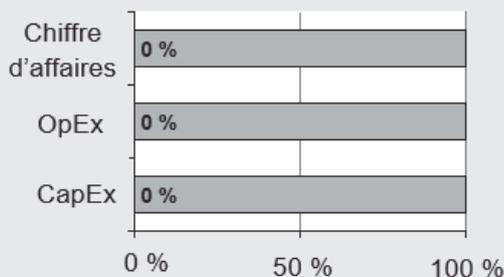
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

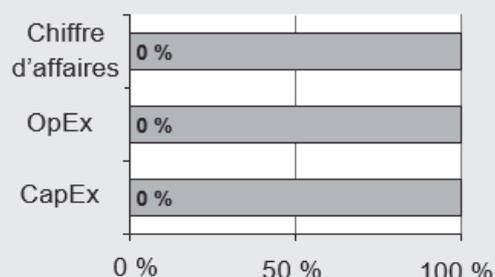
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 13,41 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 18,32 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 6,3 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 18,32 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 17,83 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises (du secteur financier également) qui présentaient une notation Investment Grade à la date d'acquisition. Dans le cadre d'une restructuration des instruments à taux fixe détenus par le compartiment, l'équipe de gestion du compartiment a également investi jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment dans des actions cotées ou des actions non cotées. En outre, elle a également participé à des augmentations de capital ou autres modifications du capital (par exemple, par le biais d'obligations convertibles ou d'obligations à warrant) dans le cadre d'une restructuration ou suite à celle-ci. Les placements du compartiment dans des obligations à conversion obligataire (CoCo) ont été limités à 10 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme

Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG fait une distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de référence était composé d'entreprises du même secteur et de la même région. Les émetteurs les mieux notés dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les émetteurs les moins bien notés ont reçu une note plus basse. Les entreprises mal notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué la gouvernance globale en tenant compte, entre autres, des libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

En outre, les émetteurs notés « D » dans le cadre de l'évaluation DWS de la qualité ESG ont été limités à 25 % de l'actif net du compartiment.

Implication dans des secteurs controversés

La base de données ESG définit certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement, les produits du tabac et les divertissements pour adultes. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernent la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisée dans des secteurs d'activité controversés et des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne la participation à l'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Implication dans des activités portant sur des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobent, par exemple, les mines antipersonnel, les munitions à fragmentation, les armes à uranium appauvri ainsi que les armes chimiques et biologiques. Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total qu'ils en tirent. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les entreprises et émetteurs souverains ayant la plus mauvaise évaluation DWS de la qualité ESG par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire une note « F »),
- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS évalue les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300I4MADW6ZHX8U51

ISIN : LU1863262371

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 22,13 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs, (2) les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires), (3) les entreprises impliquées dans des controverses très graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies (UN Global Compact), (4) les émetteurs ayant obtenu les deux notes les plus basses en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de pairs, (5) les pays classés comme « non libres » par Freedom House, (6) les entreprises dont les activités dans des secteurs controversés dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires, et/ou (7) les entreprises impliquées dans des ventes d'armes controversées.

Ce compartiment a de plus fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuaient positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Classification de Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les ventes d'armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des ventes d'armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements)** Indicateur de la mesure de la part des investissements durables.
Performance : 22,13 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	51,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	14,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	19,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	7,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	3,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	68,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	20,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	70,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	12,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	10,57 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	3,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	1,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	3,47 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	6,12 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Bombes incendiaires au phosphore blanc D	-	0 % des actifs du portefeuille
Bombes incendiaires au phosphore blanc E	-	0 % des actifs du portefeuille
Bombes incendiaires au phosphore blanc F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels C	-	0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels D	-	0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels E	-	0 % des actifs du portefeuille
Exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Ces investissements durables contribuent à au moins un des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies) ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement a pu être considéré comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les investissements qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évalués en fonction du rendement, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx), en fonction du type de placement. Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH et appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du SFDR dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables. Par dérogation, dans le cas d'obligations ciblées considérées comme des investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables. Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14)

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	132 549,32 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	430,57 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	578,1 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	11,24 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Pandora	C - Industrie manufacturière	3,1 %	Danemark
Tate & Lyle	C - Industrie manufacturière	2,9 %	Royaume-Uni
B & M European Value Retail	K - Activités financières et d'assurance	2,9 %	Luxembourg
Sodexo	I - Hôtellerie/restauration	2,4 %	France
Scout24	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,4 %	Allemagne
Spie	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3 %	France
Solaria Energia Y Medio Ambiente	C - Industrie manufacturière	2,3 %	Espagne
Hugo Boss Reg.	C - Industrie manufacturière	2,3 %	Allemagne
Jerónimo Martins, SGPS Port. Bear.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1 %	Portugal
BPER Banca	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Italie
ASR Nederland	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Pays-Bas
Hellenic Telecommunications Organization	J - Information et communication	1,9 %	Grèce
Elis	N - Activités de services administratifs et de soutien	1,9 %	France
Trelleborg B (Free)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9 %	Suède
Grifols	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,8 %	Espagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 94,03 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

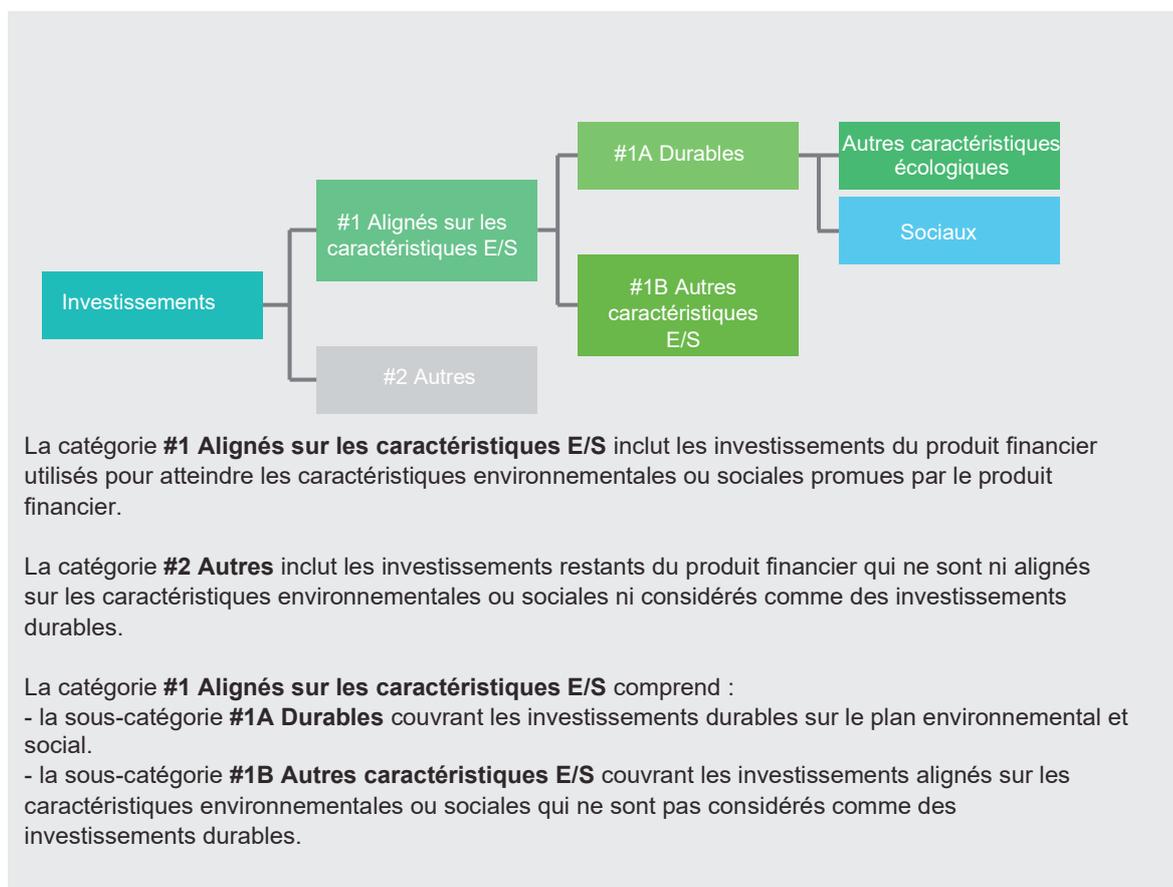
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 98,14 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,03 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 22,13 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 13,19 % et la part des investissements socialement durables de 8,94 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

5,97 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG European Small/Mid Cap

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	1,1 %
C	Industrie manufacturière	29,2 %
D	Approvisionnement en énergie	1,1 %
F	Construction	1,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	4,9 %
I	Hôtellerie/restauration	2,3 %
J	Information et communication	4,1 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	19,9 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	22,8 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	2,4 %
P	Éducation et enseignement	0,8 %
NA	Autres	10,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,2 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

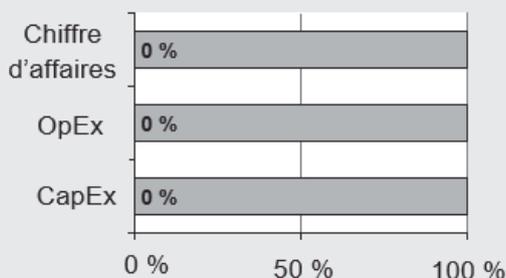
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

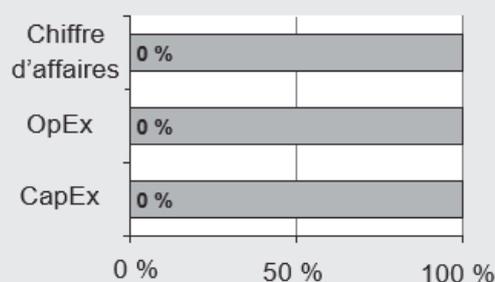
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 13,19 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 19,55 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 8,94 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 19,55 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 5,97 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 80 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions. Au moins 51 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de petits et moyens émetteurs européens (Small Caps et Mid Caps).

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, le compartiment ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées. Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'univers de placement.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises sont exclues si elles ont été directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec les principes du Pacte mondial des Nations unies.

Évaluation DWS de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de pairs pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises ayant les deux notes les plus basses par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire une note « E » ou « F ») étaient exclues de l'univers de placement. En outre, les sociétés notées « D » étaient limitées à 15 % des actifs nets du compartiment.

Les émetteurs souverains ont été évalués selon différents critères ESG dans le cadre de l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les indicateurs des aspects environnementaux comprenaient, par exemple, la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs des aspects sociaux comprenaient l'attitude envers le travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs de la bonne gouvernance comprenaient le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, les libertés civiles et démocratiques d'un pays ont été explicitement prises en compte dans l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les émetteurs souverains ayant les deux notes les plus basses (c'est-à-dire une note « E » ou « F ») par rapport à leur groupe de référence (il existait des groupes distincts pour les pays développés et les pays émergents) étaient exclus de l'univers de placement. En outre, les émetteurs souverains notés « D » étaient limités à 15 % des actifs nets du compartiment.

Classification de Freedom House

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole brut : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : plus de 0 %
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : au moins 10 %
- Production d'électricité à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exception du gaz naturel) : au moins 10 %.
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon. Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques.

Exclusions de DWS pour les entreprises du secteur de l'énergie

Les entreprises du secteur de l'énergie ont un rôle central à jouer dans la réalisation des objectifs de l'accord de Paris. C'est pourquoi des critères supplémentaires ont été appliqués aux entreprises du secteur du pétrole et du gaz et à certaines entreprises de services publics, comme indiqué ci-dessous.

- Les sociétés ont été exclues du portefeuille si elles représentaient plus de 5 % du chiffre d'affaires total réalisé dans le secteur du pétrole et du gaz (exploration, production, raffinage et transport de pétrole et de gaz, fourniture d'équipements spécialisés ou prestation de services spécifiques à ces activités). Les entreprises représentant 5 % du chiffre d'affaires restaient éligibles à l'investissement si elles rempissaient l'une des conditions suivantes :

- Objectif de réduction des émissions de 1,5 °C ou nettement inférieur à 2 °C de la Science Based Targets Initiative (SBTi) ; ou
- Dépenses d'investissement (CapEx) dans les énergies renouvelables de plus de 15 % du CapEx total.

- En outre, des critères supplémentaires s'appliquaient à certaines entreprises de services publics classées selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard) en tant que fournisseurs d'électricité (55101010), fournisseurs de gaz (55102010), fournisseurs multiples (55103010) et producteurs indépendants d'électricité et négociants en énergie (55105010).

Dans un premier temps, ces entreprises ont dû démontrer qu'elles ne développaient pas structurellement la production d'électricité à partir du charbon et du nucléaire. Cela a été démontré par le fait que la part actuelle du chiffre d'affaires de la production d'électricité à partir du charbon et du nucléaire était de 0 % ou que les entreprises n'effectuaient pas de dépenses d'investissement (CapEx) dans ces secteurs.

Dans un deuxième temps, au moins un des critères de transition suivants a été rempli :

- Objectif de réduction des émissions de 1,5 °C ou nettement inférieur à 2 °C de la Science Based Targets Initiative (SBTi) ; ou
- Dépenses d'investissement (CapEx) dans les énergies renouvelables de plus de 50 % du CapEx total ou
- Plus de 50 % de son chiffre d'affaires provient d'activités relevant des ODD des Nations unies n° 7 (énergie abordable et propre) ou n° 13 (mesures de lutte contre le changement climatique) ; ou
- Intensité maximale des émissions de gaz à effet de serre de 354 g d'émissions de carbone/kWh en 2023, 335 g d'émissions de carbone/kWh en 2024 et 315 g d'émissions de carbone/kWh en 2025. Cette règle ne s'appliquera plus à partir de 2026.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, des bombes incendiaires et des bombes fumigènes à base de phosphore blanc ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 54930035UIUSLZ2H7R96

ISIN : LU1965927921

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 7,34 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.

Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.

Performance : 7,34 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	26,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	24,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	1,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	2,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	80,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	13,94 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	15,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	1,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	21,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	55,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	3,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	1,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Gaz C	-	0,35 % des actifs du portefeuille
Gaz D	-	0 % des actifs du portefeuille
Gaz E	-	0 % des actifs du portefeuille
Gaz F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	1,83 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	1,21 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	2,72 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0,89 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0,35 % des actifs du portefeuille
Pétrole C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pétrole D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pétrole E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pétrole F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri C	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel C	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OTI ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	69 637,44 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	212,13 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	659,56 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	3,37 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
OP Corporate Bank 21/18.01.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Finlande
Lloyds Banking Group 17/21.06.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Royaume-Uni
Mercedes-Benz Int.Fin. 17/03.07.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Allemagne
Bank of America 21/22.09.26 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	États-Unis
Bank of America 21/24.08.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	États-Unis
SBB Treasury 22/08.02.24 MTN	NA - Autres	0,6 %	Suède
HSBC Continental Europe 21/26.11.23 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	France
BNP Paribas 17/07.06.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	France
National Bank of Canada 22/01.02.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	Canada
Société Générale 23/13.01.2025 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	France
Société Générale 17/22.05.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	France
Banco Santander 20/11.02.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Espagne
UBS Group 21/16.01.2026 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Suisse
Banco Santander 22/05.05.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	Espagne
Goldman Sachs Group 21/19.03.26 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 90,1 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 97,42 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 90,1 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 7,34 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 2,86 % et la part des investissements socialement durables de 4,48 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

9,9 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Floating Rate Notes

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	1,2 %
I	Hôtellerie/restauration	0,1 %
J	Information et communication	1,9 %
K	Activités financières et d'assurance	78,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	4,0 %
NA	Autres	11,6 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
-----------	-------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3,4 %
-----------------------------------------------------------------------------------	--	-------

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

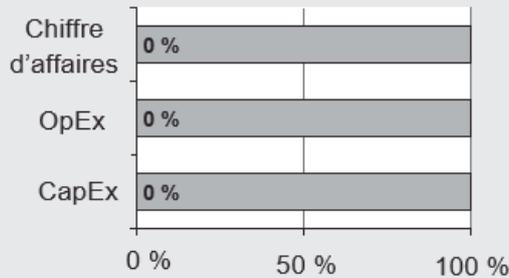
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

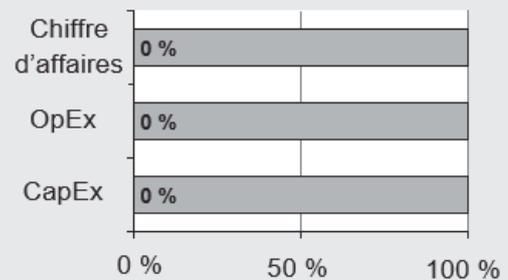
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 2,86 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 6,66 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 4,48 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 6,66 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 9,9 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment devaient être investis dans obligations à taux variable. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des obligations convertibles ou des obligations à taux fixe négociées en Bourse ou sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier, d'un État membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du G20, de l'UE ou de Singapour, ainsi que dans des fonds de placement (y compris des fonds monétaires) et des instruments du marché monétaire.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies**

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG :

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

les moins bien

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises se composait d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur un grand nombre de critères ESG. Les indicateurs relatifs aux aspects environnementaux étaient, par exemple, la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs relatifs aux aspects sociaux étaient, entre autres, le rapport au travail des enfants, l'égalité des droits et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs relatifs à la bonne gouvernance étaient, par exemple, le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, l'évaluation DWS de la qualité ESG a explicitement pris en compte les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

• **Statut Freedom House**

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Implication dans des secteurs controversés**

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

• Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

• Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les entreprises et émetteurs souverains ayant la plus mauvaise évaluation DWS de la qualité ESG par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire une note « F »),
- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

• Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300OD0ROCLWJDQR95

ISIN : LU1984220373

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 11,75 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 11,75 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	28,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	20,8 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	33,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	13,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	5,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	59,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	27,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	3,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	24,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	20,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	22,08 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	25,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	3,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	2,78 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	6,69 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	2,87 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	4,62 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50% de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3	149 231,21 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	239,08 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	528,99 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3,39 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	6,9 %	Taiwan
Samsung Electronics Co.	C - Industrie manufacturière	6,8 %	Corée du Sud
Tencent Holdings	J - Information et communication	6,1 %	Chine
HDFC Bank ADR	K - Activités financières et d'assurance	3,9 %	Inde
AIA Group	K - Activités financières et d'assurance	3,0 %	Hong Kong
HSBC Holdings	K - Activités financières et d'assurance	3,0 %	Royaume-Uni
Yum China Holdings	K - Activités financières et d'assurance	2,6 %	États-Unis
ICICI Bank ADR	K - Activités financières et d'assurance	2,5 %	Inde
Mercadolibre	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,3 %	États-Unis
Unilever	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,3 %	Royaume-Uni
Itau Unibanco Holding ADR	K - Activités financières et d'assurance	2,2 %	Brésil
Netease	J - Information et communication	2,0 %	Îles Caïmans
Baidu	J - Information et communication	1,9 %	Îles Caïmans
Firstrand	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9 %	Afrique du Sud
Alibaba Group Holding ADR	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9 %	Chine

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 96,52 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

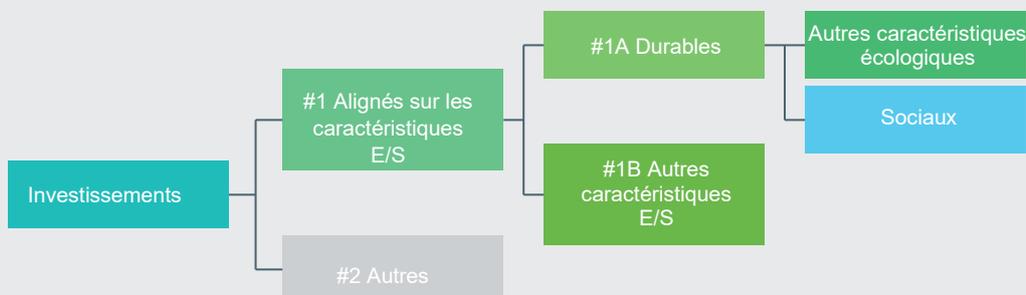
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 96,21 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 96,52 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 11,75 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 8,28 % et la part des investissements socialement durables de 3,47 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

3,48 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	28,8 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	2,1 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12,9 %
H	Transports et entreposage	1,2 %
J	Information et communication	11,2 %
K	Activités financières et d'assurance	27,7 %
L	Activités immobilières	1,1 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,9 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,5 %
NA	Autres	7,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

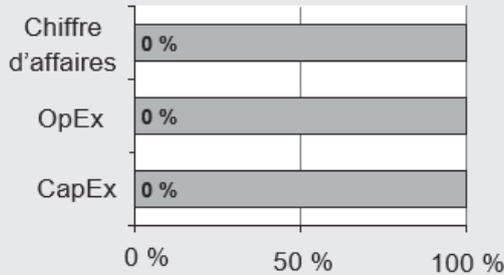
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

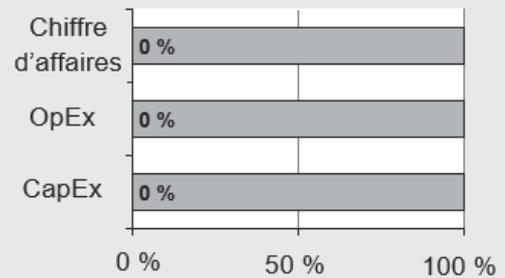
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 8,28 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 6,33 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 3,47 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 6,33 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 3,48 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Les actifs du fonds ont été investis à hauteur d'au moins 70 % dans des actions d'entreprises ayant leur siège dans un pays émergent ou exerçant leur principale activité commerciale dans des pays émergents ou qui, en tant que société holding, détiennent principalement des participations d'entreprises ayant leur siège dans des pays émergents. Les valeurs mobilières émises par ces émetteurs pouvaient être admises à la cote officielle de Bourses chinoises (y compris Shenzhen-Hong Kong et Shanghai-Hong Kong Stock Connect) ou d'autres Bourses étrangères, ou négociées sur d'autres marchés réglementés et reconnus, ouverts au public et en fonctionnement régulier, situés dans un État membre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme

Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel.

Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectent les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Healthy Living

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900DIR686E6QI4T43

ISIN : LU2379121283

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 45,59 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 45,59 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Healthy Living

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	47,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	13,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	22,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	10,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	16,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	61,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	16,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	37,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	8,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	21,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	26,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	1,23 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Healthy Living

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	1 212,52 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	203,06 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	632,94 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	6,36 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Healthy Living

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
UnitedHealth Group	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,1 %	États-Unis
Groupe Danone (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,2 %	France
Medtronic	Q - Santé humaine et action sociale	5,0 %	Irlande
Danaher Corp.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,9 %	États-Unis
Reckitt Benckiser Group	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,9 %	Royaume-Uni
Shimano	C - Industrie manufacturière	3,5 %	Japon
PUMA	C - Industrie manufacturière	3,5 %	Allemagne
Siemens Healthineers	NA - Autres	3,4 %	Allemagne
The Procter & Gamble	C - Industrie manufacturière	3,1 %	États-Unis
Centene	Q - Santé humaine et action sociale	3,0 %	États-Unis
Agilent Technologies	C - Industrie manufacturière	2,9 %	États-Unis
Mowi	A - Agriculture, sylviculture et pêche	2,9 %	Norvège
Eli Lilly and Company	C - Industrie manufacturière	2,9 %	États-Unis
Novonosis	C - Industrie manufacturière	2,8 %	Danemark
Intertek Group	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,8 %	Royaume-Uni

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

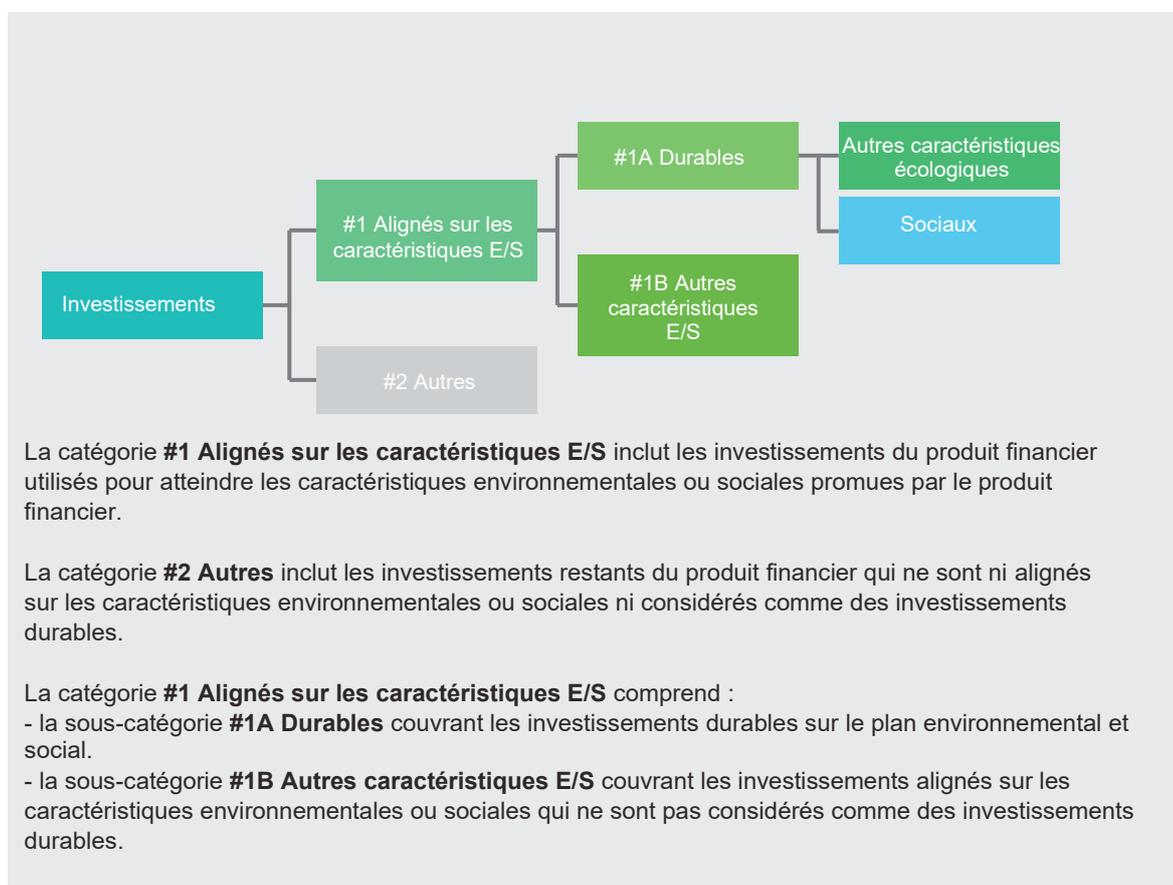
La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 93,7 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 94,23 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 93,7 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 45,59 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur de l'UE était de 5,39 % et la part des investissements socialement durables de 40,2 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

6,3 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Healthy Living

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	2,9 %
C	Industrie manufacturière	41,3 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,7 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	31,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,1 %
Q	Santé humaine et action sociale	8,2 %
NA	Autres	13,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

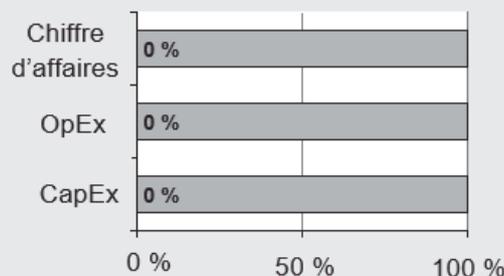
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

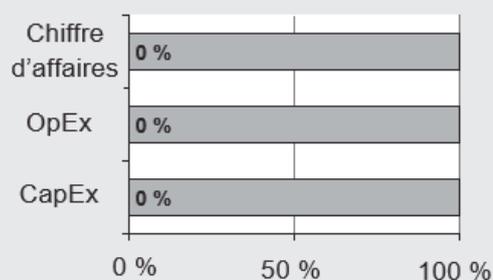
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 5,39 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 41 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 40,2 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 41 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 6,3 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment suit une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 80 % de l'actif net du compartiment sont investis dans des titres de participation d'entreprises actives dans le secteur de la santé et de la santé grand public. Au moins 70 % de l'actif du compartiment sont investis dans des actions de toutes les capitalisations boursières, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance, des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises internationales. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment est investi principalement dans des investissements qui répondent aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation sont basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, le compartiment ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondent aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition évalue les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui contribuent moins au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui sont moins exposés à ces risques sont mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») sont exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant un degré élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « E ») ont été limités à 5 % de l'actif net du compartiment.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Multi Asset Income

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300O5WKUNONTPTH35

ISIN : LU1054320970

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 35,67 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 35,67 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	62,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	14,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	13,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	5,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	24,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	12,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	48,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	9,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	19,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	13,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	37,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	18,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	9,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	1,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	3,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	2,12 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	2,59 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	1,76 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0,72 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	4,7 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues de l'univers de placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	27331,38 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	247,95 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	541,76 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	18,31 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Invest ESG European Small/Mid Cap XC	K - Activités financières et d'assurance	4,0 %	Luxembourg
Kreditanstalt für Wiederaufbau 20/30.09.30	K - Activités financières et d'assurance	2,9 %	Allemagne
Xtrackers MSCI Japan ESG UCITS ETF 1C	K - Activités financières et d'assurance	2,6 %	Irlande
EDP - Energias de Portugal 21/02.08.81	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	Portugal
Kreditanstalt für Wiederaufbau 19/14.09.2029	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Allemagne
ING Groep	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Pays-Bas
Acciona Energía Finan. Filiales 22/26.01.32 MTN	NA - Autres	1,6 %	Espagne
Senegal 18/13.03.28 Reg S	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,5 %	Sénégal
AXA	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	France
The Procter & Gamble	C - Industrie manufacturière	1,3 %	États-Unis
Baker Hughes Cl.A	C - Industrie manufacturière	1,2 %	États-Unis
AbbVie	C - Industrie manufacturière	1,2 %	États-Unis
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Allemagne
Münchener Rückversicherung 20/26.05.41	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Allemagne
Société Générale	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 94,24 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

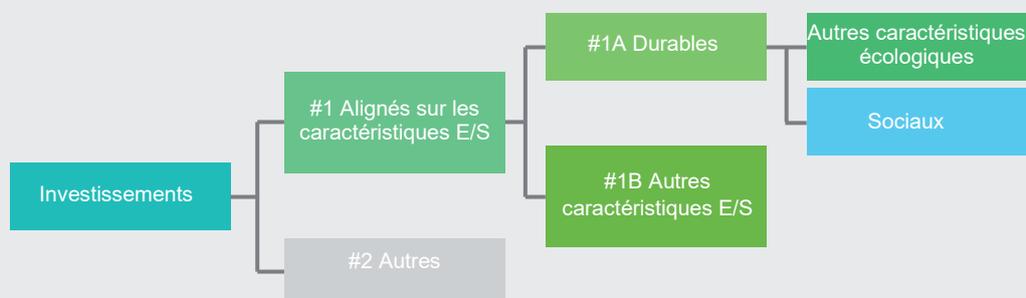
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 95,92 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,24 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 35,67 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 26,16 % et la part des investissements socialement durables de 9,51 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

5,76 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Multi Asset Income

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	0,2 %
B	Industries extractives	2,1 %
C	Industrie manufacturière	12,5 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,6 %
F	Construction	1,1 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,3 %
H	Transports et entreposage	0,5 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
J	Information et communication	5,9 %
K	Activités financières et d'assurance	41,4 %
L	Activités immobilières	0,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	12,2 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,7 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	9,3 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,9 %
NA	Autres	8,1 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		18,3 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

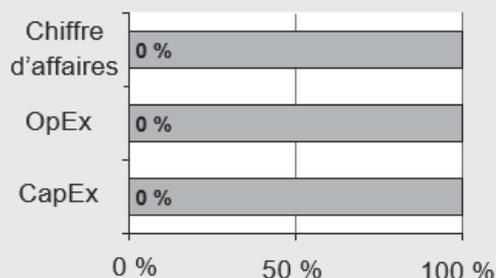
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 26,16 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 38,96 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 9,51 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 38,96 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 5,76 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie multi-actifs comme stratégie principale de placement. Jusqu'à 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres à taux d'intérêt, des obligations convertibles, des fonds obligataires, des certificats d'obligations ou des certificats sur indices obligataires et des obligations à warrant. Jusqu'à 65 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des fonds d'actions, des certificats d'actions ou des certificats sur indices d'actions et des warrants sur actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies**

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG :

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises se composait d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur un grand nombre de critères ESG. Les indicateurs relatifs aux aspects environnementaux étaient, par exemple, la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs relatifs aux aspects sociaux étaient, entre autres, le rapport au travail des enfants, l'égalité des droits et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs relatifs à la bonne gouvernance étaient, par exemple, le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, l'évaluation DWS de la qualité ESG a explicitement pris en compte les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire notés « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

• **Statut Freedom House**

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• **Implication dans des secteurs controversés**

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

• Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

• Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les entreprises et émetteurs souverains ayant la plus mauvaise évaluation DWS de la qualité ESG par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notés « F »),
- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F »),
- les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations unies,
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

• Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement est réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900DJJZ72SAHA1E19

ISIN : LU2162004548

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 39,13 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 39,13 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	47,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	33,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	13,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	2,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	9,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	17,8 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	40,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	25,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	4,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	53,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	20,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	17,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	6,95 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	11,1 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	6,9 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	1,78 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50% de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	55 539,11 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	188,03 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	741,42 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	49,86 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Cellnex Telecom	J - Information et communication	4,9 %	Espagne
SSE	D - Approvisionnement en énergie	4,3 %	Royaume-Uni
American Tower	J - Information et communication	4,2 %	États-Unis
Exelon Corp.	D - Approvisionnement en énergie	3,8 %	États-Unis
Orsted	D - Approvisionnement en énergie	3,8 %	Danemark
National Grid	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,7 %	Royaume-Uni
Hydro One	D - Approvisionnement en énergie	3,4 %	Canada
American Water Works Co.	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	3,0 %	États-Unis
Terna Rete Elettrica Nazionale	D - Approvisionnement en énergie	3,0 %	Italie
Crown Castle Inc.	L - Activités immobilières	2,9 %	États-Unis
Digital Realty Trust	L - Activités immobilières	2,8 %	États-Unis
Edison International	D - Approvisionnement en énergie	2,8 %	États-Unis
E.ON Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7 %	Allemagne
Brookfield Renewable Cl.A	D - Approvisionnement en énergie	2,4 %	Canada
Equinix REIT	J - Information et communication	2,4 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 97,11 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

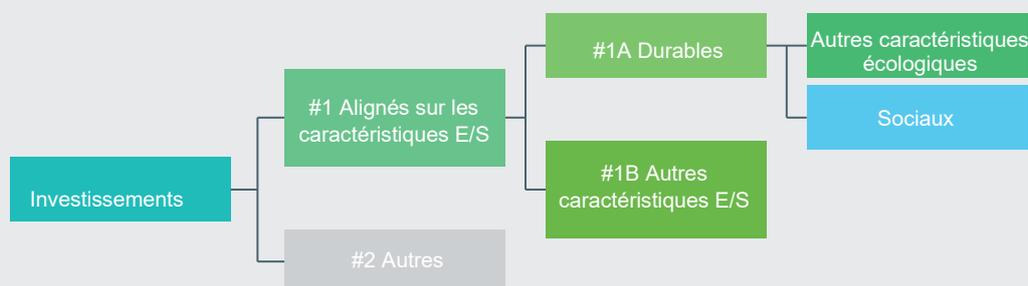
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,5 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 97,11 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 39,13 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxinomie de l'UE était de 36,57 % et la part des investissements socialement durables de 2,56 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

2,89 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	4,6 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	35,0 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	4,6 %
H	Transports et entreposage	1,4 %
J	Information et communication	16,6 %
L	Activités immobilières	9,8 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,1 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,9 %
NA	Autres	5,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		49,9 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

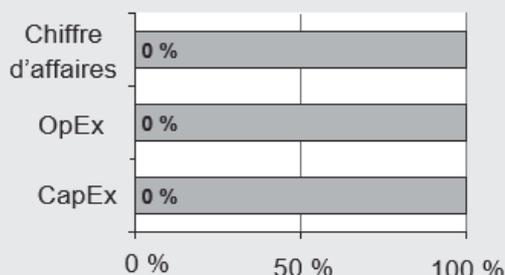
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

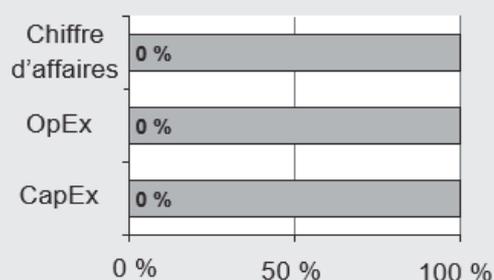
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 36,57 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 31,42 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 2,56 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 31,42 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 2,89 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi principalement dans des actions de sociétés cotées en Bourse, possédant, développant ou gérant des biens immobiliers, dans la mesure où ces actions sont considérées comme des valeurs mobilières au sens de l'article 41, paragraphe 1 de la loi de 2010 sur les organismes de placement collectif, ainsi que dans des actions et d'autres instruments d'émetteurs du secteur de l'infrastructure mondiale. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants portent sur des titres, des warrants sur actions et des bons de jouissance. En outre, l'actif du compartiment pouvait être investi dans des certificats sur indices boursiers reconnus. Au moins 70 % de l'ensemble de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de sociétés immobilières, de sociétés de placement immobilier, y compris des Real Estate Investment Trusts (REIT) de type fermé, quelle que soit leur forme juridique, dans des titres assimilés à des actions tels que des bons de participation et de jouissance, des produits dérivés financiers tels que des indices boursiers et d'autres titres et droits de participation d'émetteurs du secteur de l'infrastructure mondiale.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme

Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire notés « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions. En outre, les entreprises identifiées comme étant des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de bombes incendiaires à base de phosphore blanc ont été exclues.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS évalue les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme.

En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Qi US Equity

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300FYU2V74OOKSB71

ISIN : LU1978535810

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.

Performance : 0 %

• **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.

Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Qi US Equity

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	41,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	19,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	23,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	8,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0,4 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	17,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	52,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	17,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	3,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	17,8 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	16,36 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	19,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	34,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	3,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	2,6 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	0,32 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	2,27 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0,29 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	1,94 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Qi US Equity

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	0 tonne d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	0 tonne d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 21 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAII peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Asian Small/Mid Cap

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle/émetteurs	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Apple	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motorcycles	6,0 %	États-Unis
Microsoft Corp.	J - Information et communication	4,8 %	États-Unis
NVIDIA Corp.	C - Industrie manufacturière	2,2 %	États-Unis
DWS Deutsche GLS – Managed Dollar Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	Irlande
Alphabet Cl.A	J - Information et communication	1,6 %	États-Unis
Alphabet Cl.C	J - Information et communication	1,6 %	États-Unis
UnitedHealth Group	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,4 %	États-Unis
The Home Depot	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motorcycles	1,4 %	États-Unis
JPMorgan Chase & Co.	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	États-Unis
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	1,1 %	États-Unis
Adobe	J - Information et communication	1,0 %	États-Unis
PepsiCo	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Tesla	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Chevron Corp.	B - Industries extractives	0,9 %	États-Unis
The Procter & Gamble	C - Industrie manufacturière	0,9 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 21 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 21 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 0 % des actifs du portefeuille à la date de référence de la liquidation.

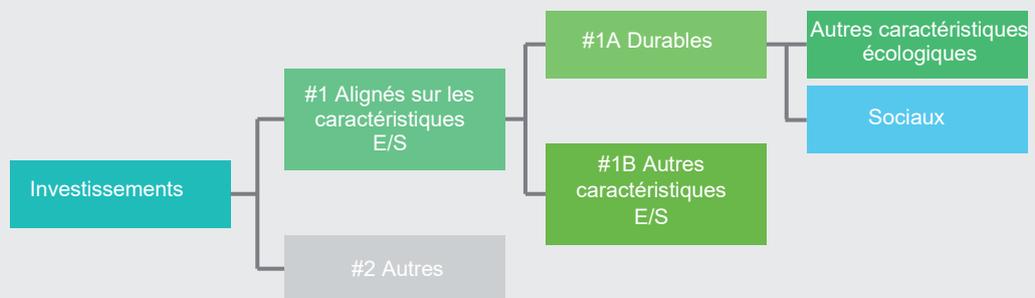
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 92,14 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023. À la date de référence de la liquidation, il a investi 0 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 0 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 0 % et la part des investissements socialement durables de 0 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

100 % des actifs nets du compartiment ont été investis à la date de référence de la liquidation dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Qi US Equity

Répartition de la structure
sectorielle/émetteurs

En % des actifs du portefeuille

Avoirs bancaires et autres actifs	100 %
-----------------------------------	-------

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %
----------------------------------------------------------------------------------------------	-----

Situation au : 21 décembre 2023

Ce compartiment a été liquidé le 21 décembre 2023. Aucun actif ne se trouvait dans le portefeuille à la date de référence de la liquidation. Par conséquent, aucune attribution de secteurs n'a pu être effectuée. Pour plus d'informations, veuillez consulter la synthèse des actifs dans le rapport annuel.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

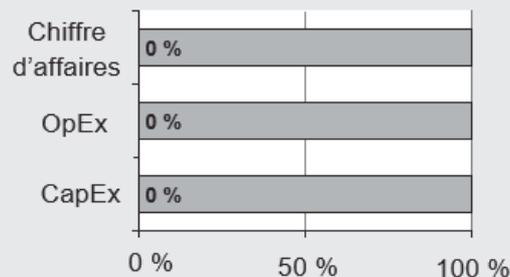
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 0 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,15 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 0 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,15 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 100 % de ses actifs nets à la date de référence de la liquidation dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Seuls les titres susceptibles de dégager des profits et/ou d'offrir des perspectives de croissance ou susceptibles d'améliorer le profil de risque de l'ensemble du portefeuille ont été acquis pour le compartiment. « Qi » faisait référence à la sélection des titres reposant sur une approche quantitative exclusive de placement gérée par le groupe Quantitative Investments (Qi). À cet effet, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions américaines. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des instruments du marché monétaire, des dépôts à terme et des liquidités.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés ont appliqué des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

• **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies**

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies ont été exclues.

• **Évaluation DWS de la qualité ESG :**

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises se composait d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur un grand nombre de critères ESG. Les indicateurs relatifs aux aspects environnementaux étaient, par exemple, la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs relatifs aux aspects sociaux étaient, entre autres, le rapport au travail des enfants, l'égalité des droits et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs relatifs à la bonne gouvernance étaient, par exemple, le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, l'évaluation DWS de la qualité ESG a explicitement pris en compte les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire une note « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

• **Statut Freedom House**

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House sont exclus.

• **Implication dans des secteurs controversés**

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

• **Exclusions de DWS pour les armes controversées**

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Ont également été exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

• **Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)**

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

• **Évaluation des fonds cibles de DWS**

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• **Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG**

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectent les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Top Euroland

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300IHXXEJW2LCJN56

ISIN : LU0145644893

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 11,22 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les entreprises confrontées à de très graves controverses non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact),
- (4) les émetteurs les moins bien notés en termes de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de référence,
- (5) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (6) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (7) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec le Pacte mondial des Nations Unies.

Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance :

pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.

Performance : 0 %

- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.

Performance : 11,22 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Top Euroland

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A		79,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B		5,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C		13,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D		0,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B		18,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C		62,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D		17,58 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A		19,86 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B		21,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C		20,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D		35,83 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E		2,15 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E		0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F		0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C		1,33 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E		0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C		1,32 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E		0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F		0 % des actifs du portefeuille
Charbon C		3,49 % des actifs du portefeuille
Charbon D		0 % des actifs du portefeuille
Charbon E		0 % des actifs du portefeuille
Charbon F		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E		0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E		0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C		10,68 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E		0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F		0 % des actifs du portefeuille
Tabac C		0 % des actifs du portefeuille
Tabac D		0 % des actifs du portefeuille
Tabac E		0 % des actifs du portefeuille
Tabac F		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E		0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F		0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E		0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E		0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E		0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F		0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observé(e)s à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1) ;
- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest ESG Top Euroland

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	186496,99 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	378,96 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	666,1 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	8,99 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Top Euroland

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
ASML Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,9 %	Pays-Bas
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,2 %	France
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	4,6 %	Allemagne
SAP	J - Information et communication	4,1 %	Allemagne
ING Groep	K - Activités financières et d'assurance	4,0 %	Pays-Bas
L'Oreal S.A	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,0 %	France
BNP Paribas	K - Activités financières et d'assurance	3,7 %	France
Deutsche Post Reg.	H - Transports et entreposage	3,3 %	Allemagne
Mercedes-Benz Group	C - Industrie manufacturière	3,2 %	Allemagne
Banco Santander Reg.	K - Activités financières et d'assurance	3,1 %	Espagne
AXA	K - Activités financières et d'assurance	3,0 %	France
Linde	NA - Autres	2,9 %	Irlande
Infineon Technologies Reg.	C - Industrie manufacturière	2,9 %	Allemagne
Stellantis	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	Pays-Bas
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

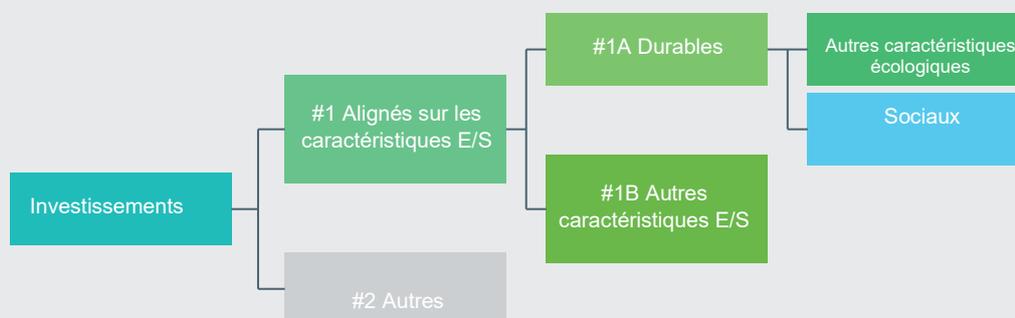
La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 94,87 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,38 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,87 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 11,22 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 4,97 % et la part des investissements socialement durables de 6,25 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

5,13 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

DWS Invest ESG Top Euroland

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	12,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,3 %
H	Transports et entreposage	4,7 %
J	Information et communication	7,7 %
K	Activités financières et d'assurance	21,7 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	41,8 %
NA	Autres	11,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		9,0 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

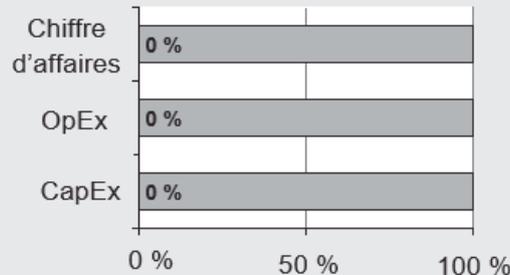
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

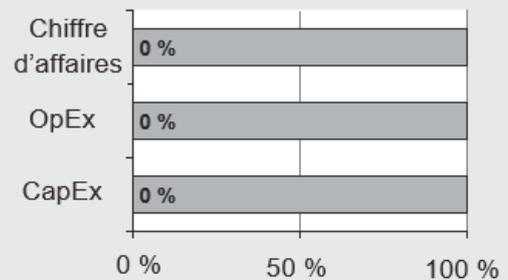
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 4,97 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 9,38 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 6,25 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 9,38 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 5,13 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

L'équipe de gestion du portefeuille a pu utiliser ces « autres investissements » pour optimiser le résultat des investissements et à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection environnementale ou sociale minimale n'a pas été prise en compte ou ne l'a été que partiellement pour ces autres investissements dans ce compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Dans ce cadre, au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le compartiment a axé ses investissements dans des entreprises à plus forte capitalisation. En outre, l'équipe de gestion du compartiment visait à gérer un portefeuille concentré comprenant environ 40 à 60 titres différents. Toutefois, selon la situation du marché, elle pouvait s'écarter de l'objectif de diversification susmentionné. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

La méthodologie d'évaluation ESG de DWS a été appliquée pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales visées, en évaluant les investissements potentiels indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de différents fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de générer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les développements ESG futurs attendus d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de l'entreprise d'engager des dialogues sur les questions ESG et les décisions de l'entreprise spécifiques aux questions ESG.

Dans la base de données ESG de DWS, des évaluations codées ont été créées au sein de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation utilisaient une échelle de lettres allant de « A » à « F », « A » représentant la note la plus élevée et « F » la note la plus basse sur l'échelle. En outre, des évaluations séparées ont été fournies dans le cadre d'autres approches d'évaluation, par exemple en ce qui concerne les ventes provenant de secteurs controversés ou l'exposition à des armes controversées. Si l'évaluation d'un émetteur était jugée insuffisante selon une approche d'évaluation particulière, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même s'ils étaient en principe investissables selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé différentes approches d'évaluation pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales annoncées étaient présentes chez les émetteurs ou les investissements et si les entreprises concernées appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

Cette évaluation a évalué les émetteurs en fonction de leur contribution au changement climatique et environnemental, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection des ressources en eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs ou qui ont été moins touchés par ces risques ont reçu de meilleures notes. Les entreprises présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues.

Évaluation DWS de la norme

Cette évaluation a permis d'évaluer le comportement des entreprises par rapport à des principes tels que le Pacte mondial des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné des problématiques telles que les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les violations des normes internationales susmentionnées ont été évaluées, en tenant compte des données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles. Les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises directement impliquées dans des controverses graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies ont été exclues.

Évaluation DWS de la qualité ESG

Cette évaluation a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison au sein de groupes de pairs, sur la base d'un consensus intersectoriel sur l'évaluation ESG globale (approche Best in Class). Cette comparaison portait par exemple sur la gestion des changements environnementaux, la sécurité des produits, la gestion des employés et l'éthique de l'entreprise. Le groupe de comparaison pour les entreprises était composé d'entreprises du même secteur industriel. Les entreprises les mieux évaluées dans cette comparaison ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien évaluées ont reçu une note plus faible. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Pour les émetteurs souverains, l'évaluation DWS de la qualité ESG a évalué un État sur la base d'un grand nombre de critères ESG. Ces critères comprenaient des aspects environnementaux tels que la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes. Les aspects sociaux comprenaient notamment le rapport au travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales. En outre, les aspects de gouvernance tels que le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit ont été pris en compte. L'évaluation DWS de la qualité ESG a également pris en compte de manière explicite les libertés civiles et démocratiques d'un pays. Les pays qui ont obtenu la plus mauvaise note (c'est-à-dire notés « F ») par rapport à leur groupe de référence (séparément pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui ont certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisent dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'énergie à partir de l'énergie nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages arctiques) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : 10 % minimum
- Production d'énergie à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exclusion du gaz naturel) : 10 % minimum
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes : actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle utilise son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest ESG Women for Women

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900RQOVW1BH227V91

ISIN : LU2420982006

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24,98 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs, (2) les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires), (3) les entreprises impliquées dans des controverses très graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies (UN Global Compact), (4) les émetteurs ayant obtenu les notes les plus basses en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de pairs, (5) les pays classés comme « non libres » par Freedom House, (6) les entreprises dont les activités dans des secteurs controversés dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires, et/ou (7) les entreprises impliquées dans des ventes d'armes controversées.

Le compartiment a en outre promu des caractéristiques sociales en matière de diversité et d'égalité de traitements en investissant dans des entreprises se caractérisant par une forte dynamique et une tendance d'amélioration dans la promotion de la diversité (y compris la représentation hommes-femmes) en leur sein, ainsi que dans des entreprises qui, dans leur secteur, jouaient déjà un rôle de pionnier en matière de diversité.

Ce compartiment a de plus fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuaient positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Classification de Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les ventes d'armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des ventes d'armes controversées.
Performance : 0 %
- **Évaluation DWS de l'engagement social** Indicateur de l'engagement de l'émetteur en faveur de la diversité et de l'égalité des chances
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements)** Indicateur de la mesure de la part des investissements durables.
Performance : 24,98 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest ESG Women for Women

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	55,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	14,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	21,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	6,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	15,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	58,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	20,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	22,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	15,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	32,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	25,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité C	-	43,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité D	-	5,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la diversité F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	4,24 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	1,98 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	3,07 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Ces investissements durables ont contribué à au moins un des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies) ayant des objectifs sociaux. Il s'agissait entre autres des objectifs suivants :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 10 : Moins d'inégalités

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies sur la base de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme socialement durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer si (1) une activité économique contribuait positivement à un ou plusieurs ODD de l'ONU, (2) cette activité économique ou d'autres activités économiques de l'entreprise ne nuisaient pas de manière significative à ces objectifs (évaluation DNSH (« Do Not Significantly Harm »)) et (3) l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des activités économiques a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si une activité économique était socialement durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du rendement, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx), en fonction du type de placement. Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'activité économique était considérée comme socialement durable si l'entreprise obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH et appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du SFDR dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme socialement durables. Par dérogation, dans le cas d'obligations ciblées considérées comme des investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment ne s'est actuellement pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Mixité au sein des organes de gouvernance (n° 13)
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14)

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	6 981,11 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	172,22 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	454,38 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	12,38 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio moyen femmes/hommes au sein des instances dirigeantes des sociétés détenues, en pourcentage du nombre total de membres.	38,82 points de pourcentage (%)
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest ESG Women for Women

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Microsoft Corp.	J - Information et communication	3,7 %	États-Unis
Eli Lilly and Company	C - Industrie manufacturière	2,1 %	États-Unis
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,1 %	États-Unis
Pearson	J - Information et communication	2,1 %	Royaume-Uni
HSBC Holdings	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Royaume-Uni
Progressive Corp.	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	États-Unis
VISA C.I.A	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	États-Unis
Canadian National Railway Co.	H - Transports et entreposage	2,0 %	Canada
AstraZeneca	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9 %	Royaume-Uni
The Toronto-Dominion Bank	K - Activités financières et d'assurance	1,9 %	Canada
Deutsche Telekom Reg.	J - Information et communication	1,8 %	Allemagne
Koninklijke Ahold Delhaize	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,8 %	Pays-Bas
The Procter & Gamble	C - Industrie manufacturière	1,6 %	États-Unis
Taiwan Semiconductor ADR	C - Industrie manufacturière	1,5 %	Taiwan
L'Oreal S.A	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 92,66 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 88,59 %

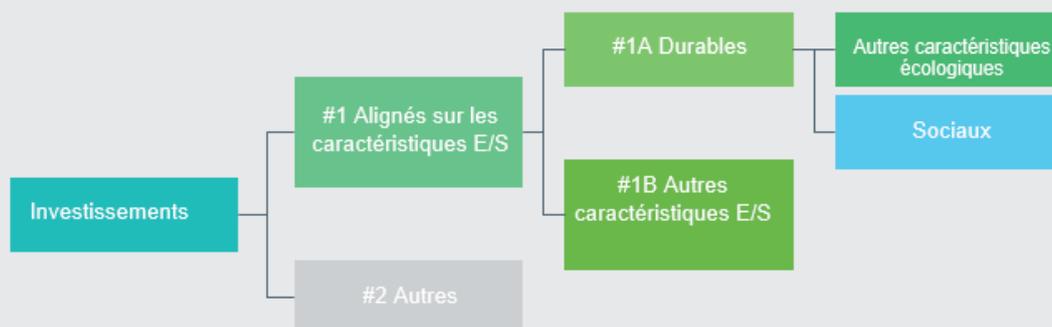
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 92,66 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, au moins 24,98 % des actifs du compartiment remplissaient les critères pour être considérés comme des investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements socialement durables s'élevait à 16,75 %. La part réelle des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE et des investissements socialement durables dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

7,34 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles qui n'ont pas été évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG de DWS, pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données ESG ou qui avaient une note « D » pour l'engagement social (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Pour une présentation détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest ESG Women for Women

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,8 %
C	Industrie manufacturière	26,7 %
D	Approvisionnement en énergie	0,5 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	1,1 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	6,6 %
H	Transports et entreposage	2,7 %
I	Hôtellerie/restauration	1,3 %
J	Information et communication	13,5 %
K	Activités financières et d'assurance	17,9 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,1 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,3 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,6 %
R	Art, divertissement et loisirs	0,7 %
NA	Autres	6,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		12,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

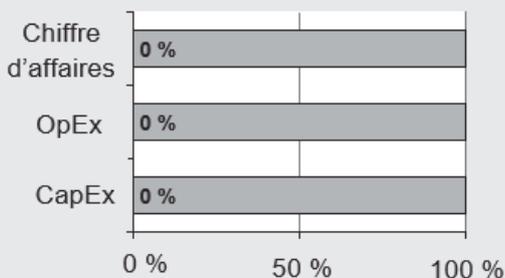
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

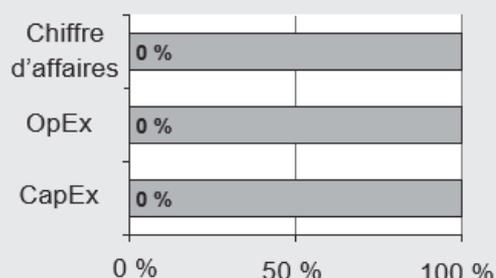
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental qui n'était pas aligné sur la taxinomie de l'UE. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 29,05 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part minimale des investissements socialement durables s'élevait à 16,75 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 29,05 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une structure de portefeuille majoritairement composée d'investissements compatibles avec des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, 7,34 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans des investissements qui n'ont pas été évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG de DWS, pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données ESG ou qui avaient une note « D » pour l'engagement social (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements comprenaient toutes les catégories d'actifs prévues par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont été utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture. La protection écologique ou sociale minimale n'a pas été prise en compte dans les autres investissements de ce fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Le compartiment a investi dans des entreprises favorisant la diversité et l'égalité de traitement dans le cadre de pratiques durables. Au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de tous types de capitalisations, des certificats d'actions, des bons de participation et de jouissance ainsi que des obligations convertibles et des warrants sur actions émis par des entreprises nationales et étrangères. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, la stratégie de placement (et donc le compartiment) ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises sont exclues si elles ont été directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec les principes du Pacte mondial des Nations unies.

Évaluation DWS de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains. Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de pairs pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Les émetteurs souverains ont été évalués selon différents critères ESG dans le cadre de l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les indicateurs des aspects environnementaux comprenaient la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs des aspects sociaux comprenaient l'attitude envers le travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs de la bonne gouvernance comprenaient le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, les libertés civiles et démocratiques d'un pays ont été explicitement prises en compte dans l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les émetteurs souverains les moins bien notés (c'est-à-dire notés « F ») par rapport à leur groupe de référence (il existait des groupes distincts pour les pays développés et les pays émergents) étaient exclus de l'univers de placement.

Classification de Freedom House

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole brut : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : au moins 10 %
- Production d'électricité à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exception du gaz naturel) : au moins 10 %.
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon.

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'engagement citoyen

L'équipe de gestion du compartiment s'est en outre attachée à satisfaire aux caractéristiques sociales promues en matière de diversité et d'égalité de traitement en mettant l'accent sur l'évaluation de l'engagement social d'une entreprise. L'évaluation DWS de l'engagement social a pris en compte la proportion de femmes à des postes de direction, la flexibilité de l'environnement de travail, les services de garde possibles, l'application d'une directive antidiscrimination et le respect de l'objectif de développement durable 5 des Nations unies (ODD 5). L'objectif de développement durable 5 prône l'égalité de traitement entre hommes et femmes ainsi que l'autonomie des femmes et des jeunes filles. Les critères englobaient notamment les facteurs suivants : Programmes en matière de diversité au travail, proportion de femmes au sein des organes de direction, controverses dans les relations avec l'employeur ou les clients en matière de discrimination entre les sexes ou de harcèlement, travail des enfants ou travail forcé ou discrimination au travail, y compris au niveau des chaînes d'approvisionnement, discrimination à l'encontre des clients fondée sur les handicaps.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les résultats de l'évaluation DWS de l'engagement social pour répartir le portefeuille et investir dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois meilleures notes (« A » à « C »). Les émetteurs ayant un engagement social faible (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements)

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements. Dans le cadre de cette évaluation, les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Euro Corporate Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493006LOVYM1DRSZI25

ISIN : LU0300357554

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 23,25 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 23,25 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	37,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	23,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	24,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	10,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	2,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	6,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	7,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	63,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	15,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	5,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	25,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	14,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	25,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	28,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	4,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	4,89 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	1,41 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	3,87 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0,2 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0,43 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50% de fonds propres.

(5) Composants à usage unique.

(6) Y compris les controverses de l'OT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observé(e)s à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	20,99 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Luxembourg
DWS Invest Credit Opportunities FC	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Luxembourg
Optus Finance 19/20.06.29 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Australie
Global Switch Holdings 17/31.01.24 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7 %	Royaume-Uni
Chorus 19/05.12.26 MTN	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,7 %	Nouvelle-Zélande
DWS Invest Corporate Hybrid Bonds FC	K - Activités financières et d'assurance NA - Autres	0,7 %	Luxembourg
Siemens Energy 23/05.04.2029	J - Information et communication	0,6 %	Allemagne
Booking Holdings 22/15.11.2031	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	États-Unis
Liberty Mutual Group 22/02.12.2030 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,6 %	États-Unis
Hamburg Commercial Bank 22/18.11.2024 MTN	NA - Autres	0,6 %	Allemagne
SECURITAS 23/04.04.2027 MTN	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,5 %	Irlande
Electricité de France 22/12.01.2027 MTN	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,5 %	France
DXC Capital Funding 21/15.09.27 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	États-Unis
Capital One Financial 19/12.06.24	K - Activités financières et d'assurance	0,5 %	États-Unis
Booking Holdings 22/15.11.2034	J - Information et communication	0,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La part des investissements liés au développement durable s'élevait à 98,63 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

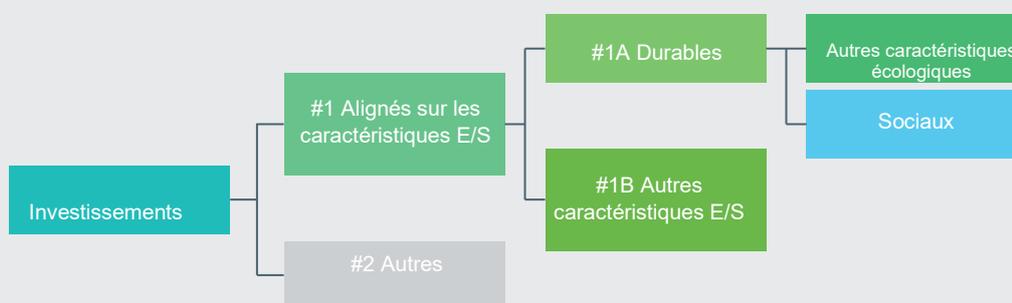
Part des investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,61 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,63 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 23,25 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 16,39 % et la part des investissements socialement durables de 6,86 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

1,37 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Euro Corporate Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,1 %
C	Industrie manufacturière	9,0 %
D	Approvisionnement en énergie	3,7 %
F	Construction	0,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,2 %
H	Transports et entreposage	3,2 %
I	Hôtellerie/restauration	1,3 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
J	Information et communication	6,9 %
K	Activités financières et d'assurance	53,2 %
L	Activités immobilières	0,6 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,7 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,6 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,4 %
NA	Autres	9,7 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		21,0 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

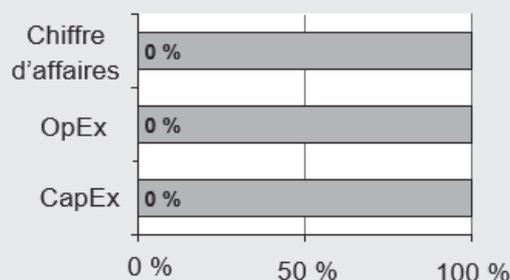
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

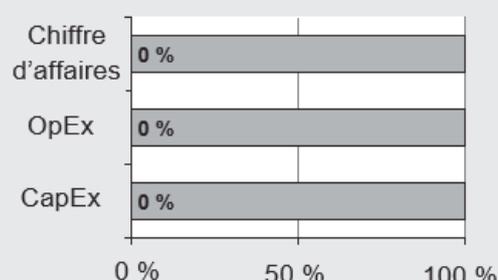
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 16,39 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,15 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 6,86 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 20,15 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 1,37 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif dans des titres à taux fixe ou variable libellés en euro, des obligations des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que des bons de souscription d'actions. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des obligations d'entreprises libellées en euro dont les rendements étaient supérieurs à ceux des obligations souveraines comparables. Les investissements ont été délibérément axés presque exclusivement sur des émetteurs dont la solvabilité était notée comme relativement bonne par le marché, mais pas comme de haute qualité (Investment Grade Bonds). Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation ainsi que dans des actions et des bons de souscription d'actions. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment. Le compartiment a également pu conclure des contrats d'échange sur risque de crédit (Credit Default Swaps).

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des

activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient

contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Euro High Yield Corporates

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300DAGSZP56TFTT76

ISIN : LU0616839501

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 13,76 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 13,76 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	16,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	17,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	16,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	11,28 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	7,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	3,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	2,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	2,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	38,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	38,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	7,68 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	39,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	15,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	16,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	5,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	3,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	4,88 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0,44 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0,84 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	3,64 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0,3 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	19,94 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	2,4 %	Irlande
Bayer 22/25.03.82 S.N8.5	C - Industrie manufacturière	1,3 %	Allemagne
Électricité de France 20/Und.	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,3 %	France
Telefonica Europe 19/und	J - Information et communication	1,1 %	Espagne
Lenzing 20/Und	C - Industrie manufacturière	0,8 %	Autriche
The Chemours 18/15.05.26	C - Industrie manufacturière	0,8 %	États-Unis
Consolidated Energy Finance 21/15.10.28 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Suisse
Wintershall Dea Finance 2 21/und	NA - Autres	0,8 %	Pays-Bas
Fabbrica Italiana Sintetici 22/01.08.27 Reg S	NA - Autres	0,8 %	Italie
Deutsche Lufthansa 21/11.02.28	H - Transports et entreposage	0,8 %	Allemagne
Pro-Gest 17/15.12.24 Reg S	C - Industrie manufacturière	0,7 %	Italie
Lune Holdings 21/15.11.28 Reg S	NA - Autres	0,7 %	Luxembourg
Dufry One 21/15.04.26	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	Suisse
ZF Finance 20/21.09.25 MTN	NA - Autres	0,7 %	Allemagne
BK LC Lux Finco 1 21/30.04.29 Reg S	NA - Autres	0,6 %	Luxembourg

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 82,44 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

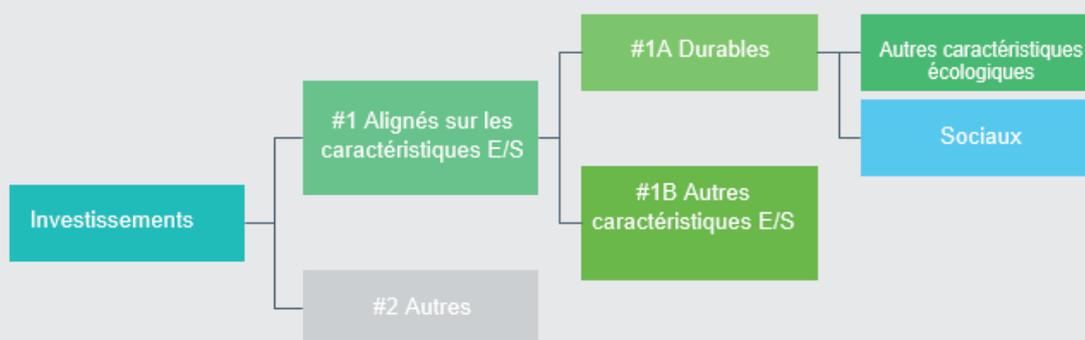
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 97,25 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 82,44 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 13,76 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 8,66 % et la part des investissements socialement durables de 5,10 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

17,56 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Euro High Yield Corporates

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille
B	Industries extractives	0,1 %
C	Industrie manufacturière	10,3 %
D	Approvisionnement en énergie	5,3 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	0,2 %
F	Construction	1,1 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,0 %
H	Transports et entreposage	2,3 %
I	Hôtellerie/restauration	0,1 %
J	Information et communication	10,7 %
K	Activités financières et d'assurance	22,8 %
L	Activités immobilières	0,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,0 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	3,4 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille
Q	Santé humaine et action sociale	1,2%
NA	Autres	26,1 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		19,9 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

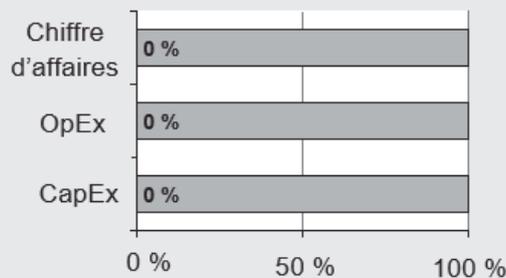
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

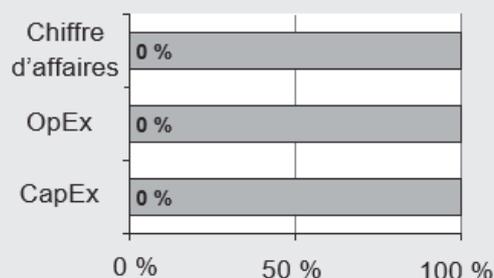
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 8,66 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 13,45 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 5,10 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 13,45 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 17,56 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises qui ne présentaient aucune notation Investment Grade à la date d'acquisition. La catégorie Non Investment Grade comprend les obligations notées BB+ au minimum, y compris les obligations notées D et non notées. Les risques de change par rapport à l'euro ont été couverts dans le portefeuille. Dans le cadre d'une restructuration des instruments à taux fixe, jusqu'à 10 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des actions cotées ou non cotées. 20 % au maximum de l'actif du compartiment peuvent être investis dans des titres tels que des actions A, des actions B, des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum

- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Euro-Gov Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300GWZOI706VXHT51

ISIN : LU0145652052

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	33,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	22,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	35,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	1,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	10,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	3,99 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	34,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	43,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	1,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	3,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	10,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	29,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	46,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	3,95 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14)
- Pays d'investissement dans lesquels des infractions sociales sont commises (n° 16)

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section susmentionnée « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	0,36 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 16. Pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales	Nombre relatif de pays d'investissement connaissant des violations des normes sociales, telles que stipulées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
DWS Institutional ESG Euro Money Market Fund IC	K - Activités financières et d'assurance	3,2 %	Luxembourg
France O.A.T. 06/25.10.23	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,7 %	France
Italie 22/26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,2 %	Allemagne
France 21/25.02.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,1 %	France
Italy 22/15.06.29	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,1 %	Italie
Germany 20/15.08.30	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,0 %	Allemagne
France O.A.T. 13/25.05.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,0 %	France
Spain 08/31.01.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	Espagne
Spain 11/30.07.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	Espagne
Belgium 12/28.03.32	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	Belgique
Germany 20/15.08.50	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Allemagne
France O.A.T. 13/25.11.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	France
France O.A.T. 03/25.04.35	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	France
Bundantl.V.22/15.11.2029	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,7 %	Allemagne
Spain 17/30.07.33	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6 %	Espagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,95 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 95,21 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,95 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,05 % des actifs nets du fonds ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Euro-Gov Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	10,5 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	89,4 %
NA	Autres	0,1 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

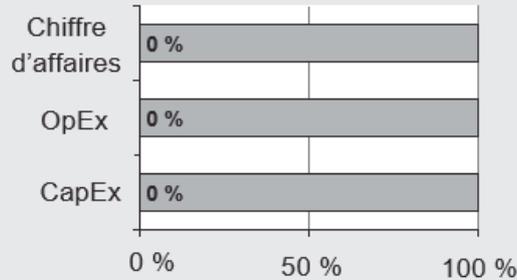
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

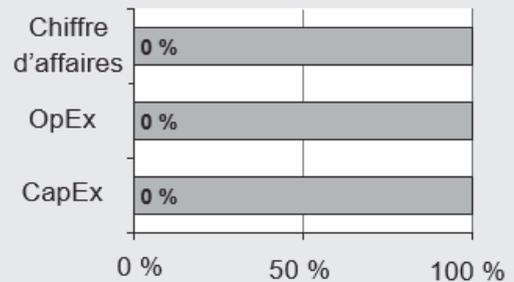
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,8 % au total.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.





Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 17,8 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,05 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment (hors liquidités) ont été investis dans des titres d'intérêt libellés en euro émis par des États membres de l'Espace économique européen ou par le Royaume-Uni, par des organismes publics situés de ces États ainsi que par des organisations publiques supranationales dont sont membres un ou plusieurs États de l'Espace économique européen ou le Royaume-Uni.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum

- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale.

L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs sont exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques.

Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest European Equity High Conviction

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493001DUQWUIOZABI65

ISIN : LU0145634076

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 18,62 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 18,62 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest European Equity High Conviction

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	75,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	5,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	13,85 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	1,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1,41 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	10,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	51,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	26,34 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	5,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	.	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	22,31 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	11,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	27,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	21,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	12,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	1,41 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	5,18 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	2,61 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (no 10) ; XQG
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest European Equity High Conviction

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	15,68 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest European Equity High Conviction

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
ASML Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,6 %	Pays-Bas
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,5 %	France
Nestlé Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,2 %	Suisse
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton (C.R.)	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,8 %	France
Compass Group	I - Hôtellerie/restauration	3,3 %	Royaume-Uni
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	3,2 %	Allemagne
HSBC Holdings	K - Activités financières et d'assurance	3,1 %	Royaume-Uni
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,9 %	France
Rentokil Initial	N - Activités de services administratifs et de soutien	2,8 %	Royaume-Uni
Roche Holding Profitsh.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7 %	Suisse
Iberdrola (new)	D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,6 %	Espagne
CRH	C - Industrie manufacturière	2,6 %	Irlande
ING Groep	K - Activités financières et d'assurance	2,5 %	Pays-Bas
AstraZeneca	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	Royaume-Uni
Smurfit Kappa	C - Industrie manufacturière	2,4 %	Irlande

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,47 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

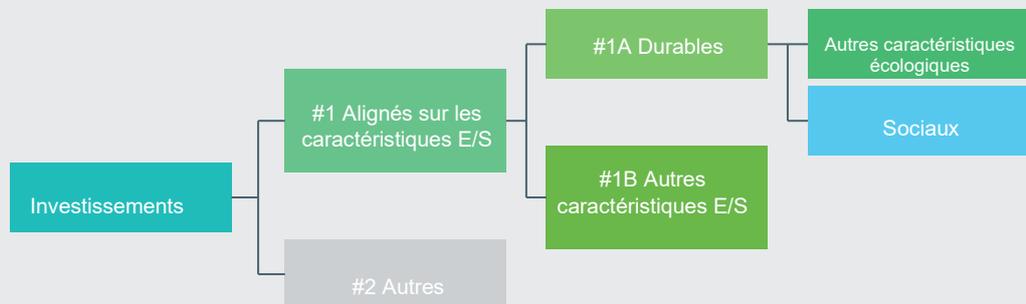
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 95,24 %

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,47 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 18,62 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 6,73 % et la part des investissements socialement durables de 11,89 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

0,53 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest European Equity High Conviction

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	2,3 %
C	Industrie manufacturière	19,7 %
D	Approvisionnement en énergie	2,8 %
H	Transports et entreposage	2,4 %
I	Hôtellerie/restauration	3,3 %
K	Activités financières et d'assurance	23,4 %
L	Activités immobilières	2,1 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	38,7 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	2,2 %
NA	Autres	3,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		15,7 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

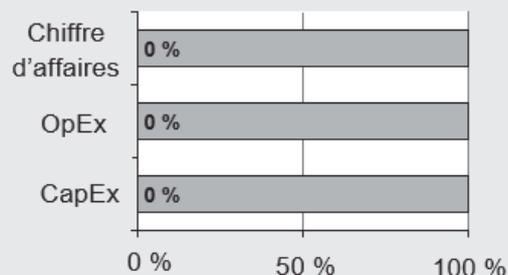
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

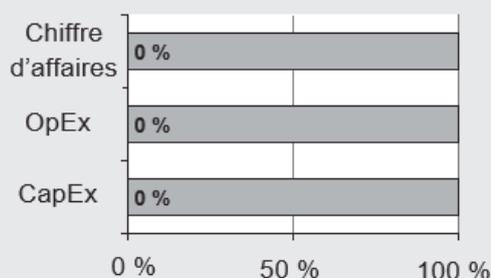
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,73 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 18,21 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 11,89 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 18,21 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,53 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, il a investi au moins 75 % de son actif dans des actions d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'UE, au Royaume-Uni, en Norvège et/ou en Islande.

« High Conviction » (forte conviction) impliquait la mise en œuvre – sur la base des décisions d'investissement de l'équipe de gestion du portefeuille – de stratégies de titres individuels avec des pondérations plus élevées et une diversification plus faible que pour un produit basé sur un indice de référence. La pondération des positions des titres individuels pouvait représenter plus de 5 %, si une action était considérée comme attrayante. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont pu être investis dans des titres à taux d'intérêt. Aux fins de la politique de placement de ce compartiment, les obligations convertibles et les obligations à warrant ne représentaient pas des titres à taux d'intérêt. Jusqu'à 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. 20 % au maximum de l'actif du compartiment peuvent être investis dans des titres tels que des actions A, des actions B, des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Cela s'est fait à l'aide de la propre évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ». La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest German Equities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493007TJOUS8TQOIU47

ISIN : LU0740822621

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 19,03 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 19,03 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest German Equities

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	62,06 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	16,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	16,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	4,2 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	12,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	56,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	29,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	1 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	22,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	11,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	40,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	7,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	3,04 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	2,74 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	16,86 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	1,9 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues de l'univers de placement.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest German Equities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	11,08 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest German Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	8,3 %	Allemagne
SAP	J - Information et communication	8,2 %	Allemagne
Siemens Reg.	C - Industrie manufacturière	6,4 %	Allemagne
Mercedes-Benz Group	C - Industrie manufacturière	4,8 %	Allemagne
Deutsche Post Reg.	H - Transports et entreposage	4,7 %	Allemagne
Infineon Technologies Reg.	C - Industrie manufacturière	4,2 %	Allemagne
Deutsche Telekom Reg	J - Information et communication	4,0 %	Allemagne
Bayer	C - Industrie manufacturière	3,6 %	Allemagne
Münchener Rückversicherungs-Gesellschaft Vink.Reg.	K - Activités financières et d'assurance	3,2 %	Allemagne
BASF Reg.	C - Industrie manufacturière	2,7 %	Allemagne
RWE Ord.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	Allemagne
Deutsche Bank Reg.	K - Activités financières et d'assurance	2,6 %	Allemagne
Merck	C - Industrie manufacturière	2,4 %	Allemagne
BMW Ord.	C - Industrie manufacturière	2,3 %	Allemagne
Volkswagen Pref.	C - Industrie manufacturière	2,3 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,9 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

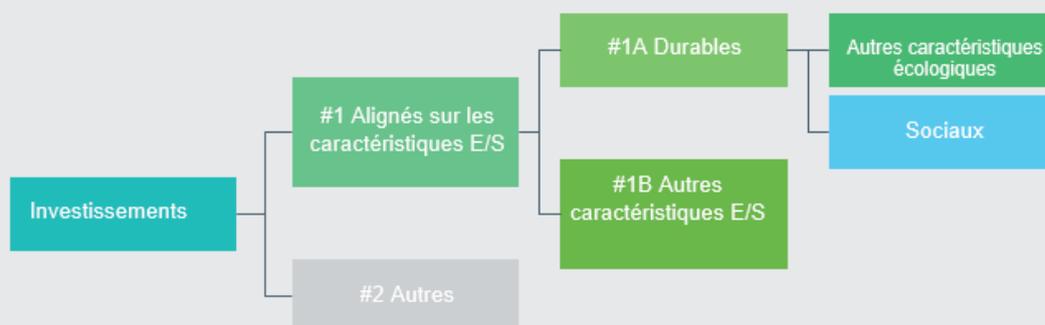
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,83 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,9 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 19,03 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 6,57 % et la part des investissements socialement durables de 12,46 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

0,1 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest German Equities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	30,7 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,2 %
H	Transports et entreposage	6,0 %
J	Information et communication	14,1 %
K	Activités financières et d'assurance	20,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	22,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,4 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
NA	Autres	3,6 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11,1 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

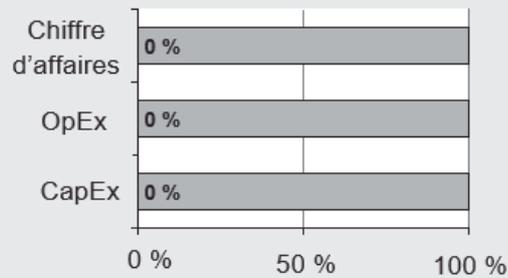
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

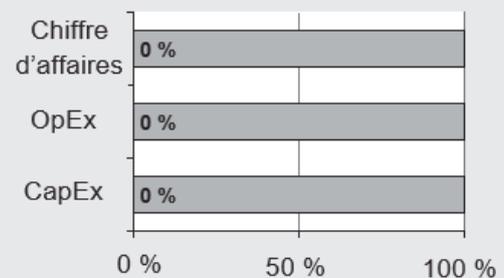
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 6,57 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 11,86 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 12,46 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 11,86 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,1 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 75 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions, des bons de souscription d'actions, des bons de souscription portant sur des titres et des droits de souscription d'émetteurs allemands. Les émetteurs allemands désignent des entreprises ayant leur siège en Allemagne. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les objectifs en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le **plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Agribusiness

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300EJ63GGG8PUEG20

ISIN : LU0273158872

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : _____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : _____%

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Agribusiness

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	40,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	19,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	19,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	10,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	2,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	2,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	0,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	16,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	67,69 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	10,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	17,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	16,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	24,37 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	25,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	12,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille

Implication dans des secteurs controversés

Charbon C	-	0,5 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0,51 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0,7 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille

Implication dans des armes controversées

Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

DWS Invest Global Agribusiness

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

DWS Invest Global Agribusiness

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	17,03 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Agribusiness

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Nutrien	B - Industries extractives	3,8 %	Canada
K+S Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Allemagne
Corteva	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	États-Unis
Archer Daniels Midland	C - Industrie manufacturière	3,3 %	États-Unis
FMC Corp.	C - Industrie manufacturière	3,2 %	États-Unis
McDonald's Corp.	I - Hôtellerie/restauration	3,2 %	États-Unis
AGCO Corp.	C - Industrie manufacturière	3,0 %	États-Unis
SLC Agricola	G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,9 %	Brésil
Nestlé Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7 %	Suisse
Mondelez International Cl.A	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
The Mosaic	C - Industrie manufacturière	2,6 %	États-Unis
CF Industries Holdings	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	États-Unis
Deere & Co.	C - Industrie manufacturière	2,4 %	États-Unis
Mowi	A - Agriculture, sylviculture et pêche	2,3 %	Norvège
Bayer	C - Industrie manufacturière	2,3 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,05 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 96,42 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,05 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

1,95 % des actifs nets du fonds ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Agribusiness

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	14,0 %
B	Industries extractives	3,4 %
C	Industrie manufacturière	37,4 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	2,6 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	6,2 %
H	Transports et entreposage	3,6 %
I	Hôtellerie/restauration	3,8 %
J	Information et communication	1,2 %
K	Activités financières et d'assurance	2,7 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16,0 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,6 %
NA	Autres	7,5 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
-----------	-------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		17,0 %
-----------------------------------------------------------------------------------	--	--------

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

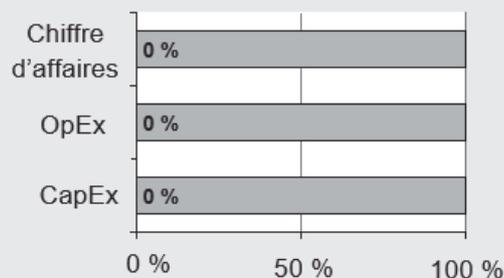
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

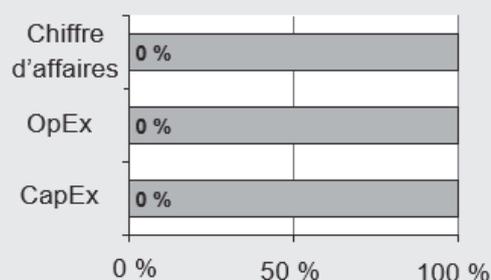
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas plus fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 4,84 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 4,84 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 1,95 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif net du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions, des obligations convertibles et des obligations à warrant dont les bons de souscription portent sur des titres, des bons de participation et de jouissance ainsi que dans des bons de souscription sur actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leur activité principale dans l'agro-industrie ou en bénéficiant. Les entreprises concernées font partie de la chaîne de création de valeur à plusieurs niveaux du secteur alimentaire. Jusqu'à 30 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires. 20 % au maximum de l'actif du compartiment peuvent être investis dans des titres tels que des actions A, des actions B, des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

• Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

• Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Bonds

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300VEERE9L8MJ5H51

ISIN : LU0616846035

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 25,06 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 25,06 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	51,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	17,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	26,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	2,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	11,87 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	6,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	53,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	24,98 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	20,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	10,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	21,22 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	19,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	9,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	15,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	2,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	2,29 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0,42 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0,78 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Global Bonds

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	13,18 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Bonds

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
United States of America 22/31.10.2024	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	6,1 %	États-Unis
US Treasury 21/31.12.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	4,2 %	États-Unis
Germany 20/10.10.25 S.182	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	4,1 %	Allemagne
République fédérale d'Allemagne 22/15.02.32	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,8 %	Allemagne
Wi Treasury Sec. 21/15.11.31	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,8 %	États-Unis
Standard Chartered 21/23.09.31 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Royaume-Uni
Société Générale 21/08.07.27 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	France
Goldman Sachs Group 21/26.01.28 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	États-Unis
NatWest Group 21/14.09.32 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Royaume-Uni
UBS Group 20/05.11.28 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Suisse
HSBC Holdings 21/24.09.29	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Royaume-Uni
Deutsche Bank 20/19.11.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Allemagne
Morgan Stanley 21/07.02.31	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	États-Unis
Holding d'Infrastructures Transp. 21/14.09.28 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	France
BNP Paribas 22/11.07.30 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	France

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,44 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

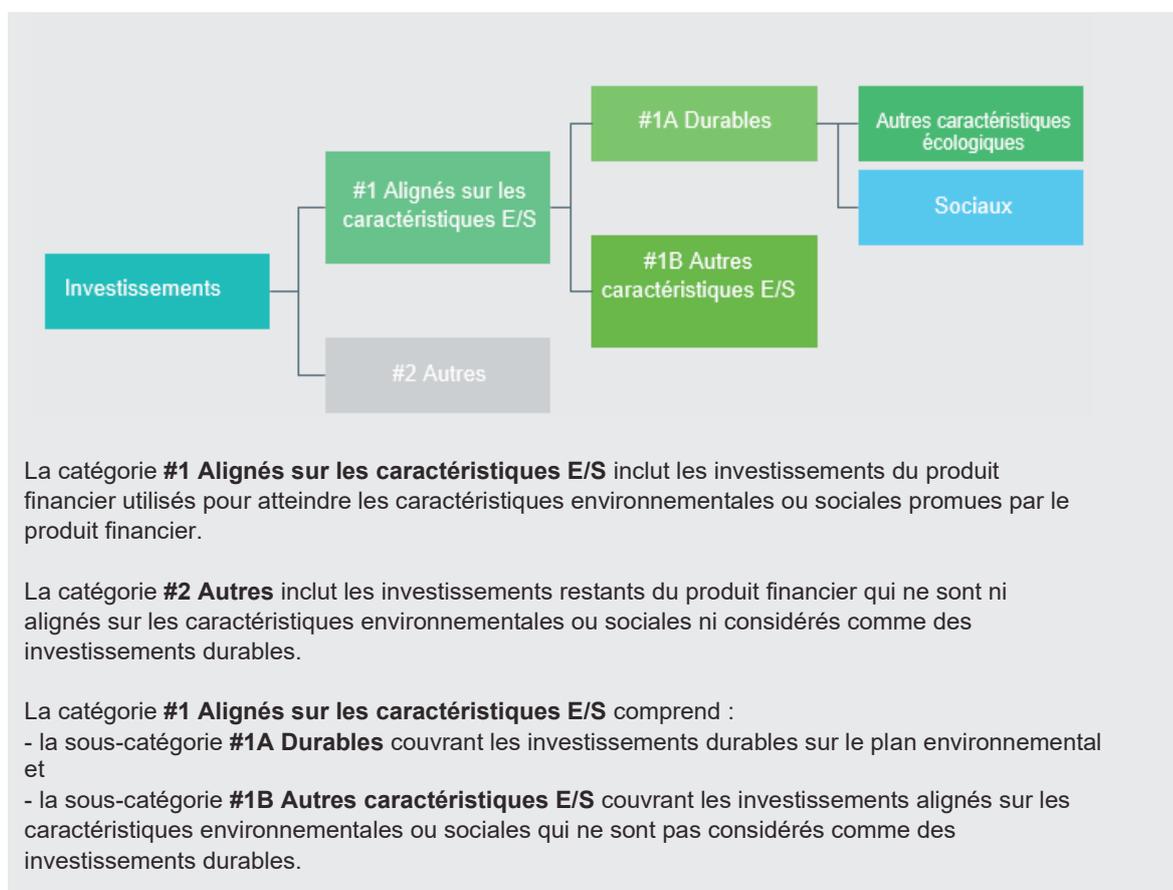
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 98,86 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,44 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 25,06 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 19,24 % et la part des investissements socialement durables de 5,82 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

0,56 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Bonds

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
C	Industrie manufacturière	9,5 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,7 %
F	Construction	1,8 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,7 %
J	Information et communication	5,3 %
K	Activités financières et d'assurance	48,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,0 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,7 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	17,5 %
NA	Autres	3,5 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13,2 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

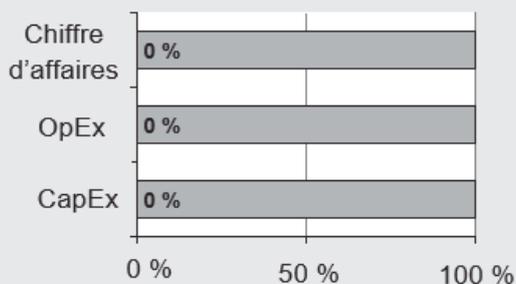
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

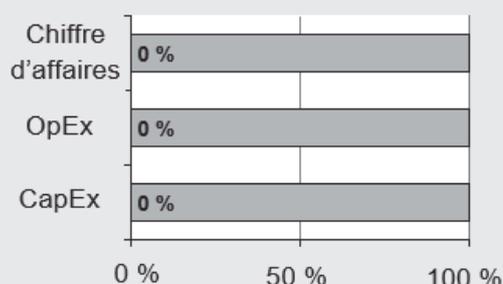
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxinomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 19,24 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 22,7 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 5,82 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 22,7 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,56 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi son actif à l'échelle mondiale dans les instruments suivants : des titres de créance à taux d'intérêt émis ou garantis par des organismes publics (banques centrales, instances gouvernementales, agences gouvernementales et institutions supranationales) de pays industrialisés ou de pays émergents, des obligations émises par des entreprises de pays industrialisés ou de pays émergents, indépendamment du fait que celles-ci présentaient ou non une notation Investment Grade à la date d'acquisition, dans des obligations sécurisées (Covered Bonds), des obligations convertibles, des obligations subordonnées et des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities). Les investissements dans ces éléments d'actif correspondaient au maximum à 100 % de l'actif du compartiment. Au moins 95 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global High Yield Corporates

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 222100NFGTM5U2CG7U22

ISIN : LU1506496097

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 10,42 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 10,42 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global High Yield Corporates

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	11,91 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	7,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	19,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	25,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	12,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	6,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0,82 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	0,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	30,73 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	36,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	22,48 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	29 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	19,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	24,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	14,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	3,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	2,25 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	1,82 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Global High Yield Corporates

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	20,62 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global High Yield Corporates

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Clarios GI L.P./Clarios US Fin 19/15.05.26 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	États-Unis
CCO Holdings/Capital 17/01.02.28 144a	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	États-Unis
Telecom Italia Capital 04/15.11.33	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Italie
The Chemours 18/15.05.26	C - Industrie manufacturière	1,2 %	États-Unis
Cellnex Finance Company 21/08.06.28 MTN	NA - Autres	1,1 %	Espagne
First Quantum Minerals 20/15.10.27 144a	B - Industries extractives	1,0 %	Zambie
Vodafone Group 19/04.04.79	J - Information et communication	1,0 %	Royaume-Uni
Ford Motor 22/19.08.2032	C - Industrie manufacturière	1,0 %	États-Unis
Novelis 21/15.08.31 144a	C - Industrie manufacturière	0,9 %	États-Unis
Constellium 17/15.02.26 Reg S	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9 %	Pays-Bas
TK Elevator Midco 20/15.07.27 Reg S	N - Activités de services administratifs et de soutien	0,9 %	Allemagne
Virgin Media Secured Finance 19/15.05.29 144a	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Royaume-Uni
LCPR Senior Secured Financing DAC 19/15.10.27 144A	K - Activités financières et d'assurance	0,8 %	Irlande
Methanex 19/15.12.29	C - Industrie manufacturière	0,7 %	Canada
CCO Holdings/Capital 21/01.05.32	K - Activités financières et d'assurance	0,7 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

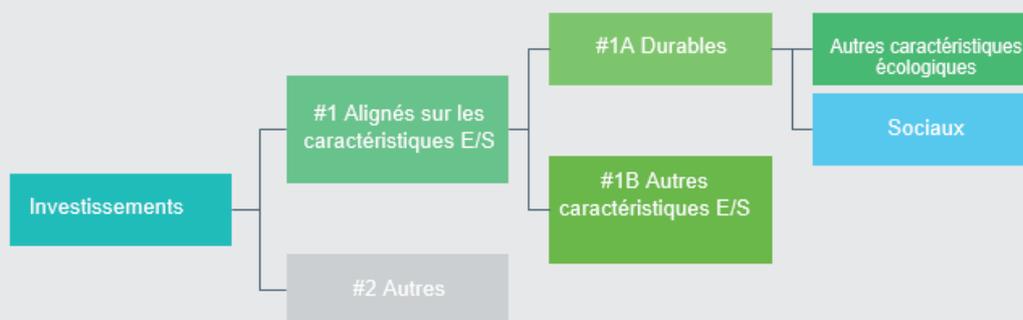
La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 84,57 % des actifs du portefeuille à la date de référence.
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,64 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 84,57 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 10,42 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 4,18 % et la part des investissements socialement durables de 6,24 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

15,43 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global High Yield Corporates

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	6,0 %
C	Industrie manufacturière	13,2 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,2 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	1,0 %
F	Construction	0,5 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,4 %
H	Transports et entreposage	5,9 %

Code	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
NACE		
I	Hôtellerie/restauration	2,4 %
J	Information et communication	7,8 %
K	Activités financières et d'assurance	22,5 %
L	Activités immobilières	1,4 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	3,8 %
Q	Santé humaine et action sociale	2,0 %
R	Art, divertissement et loisirs	0,1 %
NA	Autres	24,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		20,6 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

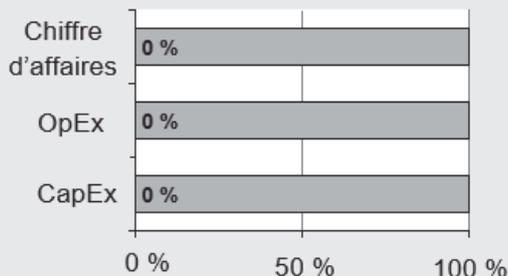
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

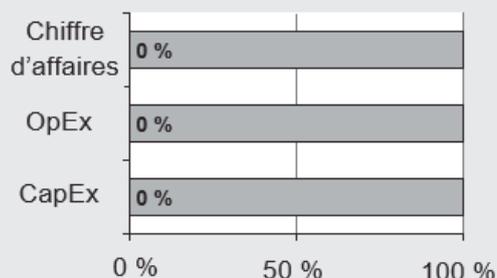
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 4,18 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 12,41 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 6,24 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 12,41 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 15,43 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprises qui ne présentaient aucune notation Investment Grade à la date d'acquisition. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions, des certificats d'actions et des bons de jouissance. Les investissements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) ont été limités à 20 % de l'actif net du compartiment. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

• Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

• Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

• Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

• Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

• Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

• Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

• Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'est notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Infrastructure

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300GEJAD75G8V1Z19

ISIN : LU0329760770

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 18,98 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 18,98 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	46,54 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	24,11 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	17,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	10,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1,23 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	6,7 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	24,07 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	20,78 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	46,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	32,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	20,12 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	25,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	11,02 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	10,16 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	2,34 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	6,38 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	6,43 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	0,18 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁶	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Global Infrastructure

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	73,18 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Infrastructure

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
American Tower	J - Information et communication	6,9 %	États-Unis
Enbridge	H - Transports et entreposage	6,6 %	Canada
National Grid	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,7 %	Royaume-Uni
Sempra	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,0 %	États-Unis
VINCI	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,6 %	France
Cellnex Telecom	J - Information et communication	3,9 %	Espagne
Exelon Corp.	D - Approvisionnement en énergie	3,8 %	États-Unis
Oneok (new)	D - Approvisionnement en énergie	3,6 %	États-Unis
PG & E Corp.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,6 %	États-Unis
CenterPoint Energy	D - Approvisionnement en énergie	3,5 %	États-Unis
SBA Communications REIT CLA	J - Information et communication	3,4 %	États-Unis
Crown Castle Inc.	L - Activités immobilières	3,4 %	États-Unis
NISOURCE	D - Approvisionnement en énergie	3,1 %	États-Unis
Terna Rete Elettrica Nazionale	D - Approvisionnement en énergie	2,9 %	Italie
Atmos Energy Corp.	D - Approvisionnement en énergie	2,5 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La part des investissements liés au développement durable s'élevait à 99,62 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

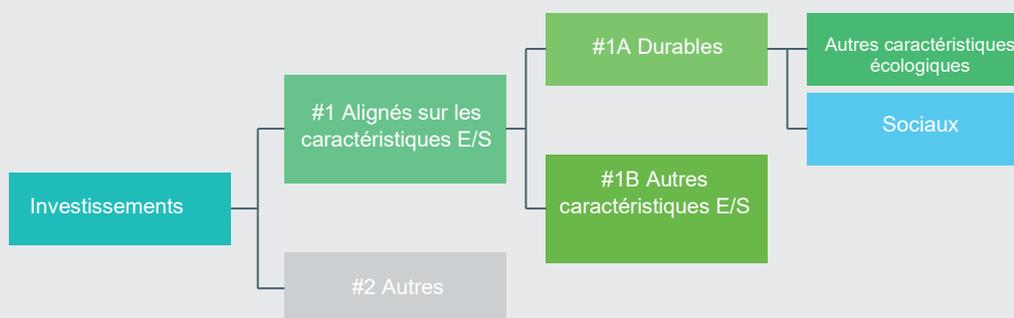
Part des investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,3 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,62 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 18,98 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 14,36 % et la part des investissements socialement durables de 4,62 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

0,38 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Infrastructure

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	1,2 %
C	Industrie manufacturière	2,6 %
D	Approvisionnement en énergie	39,0 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	1,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,7 %
H	Transports et entreposage	9,2 %
J	Information et communication	16,2 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
K	Activités financières et d'assurance	2,1 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	23,9 %
NA	Autres	4,1 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		73,2 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

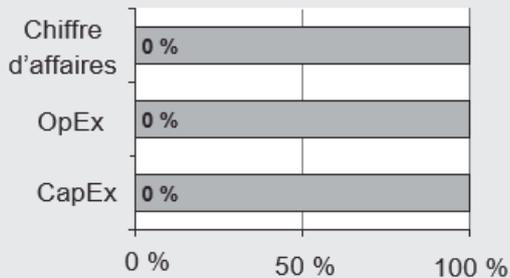
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

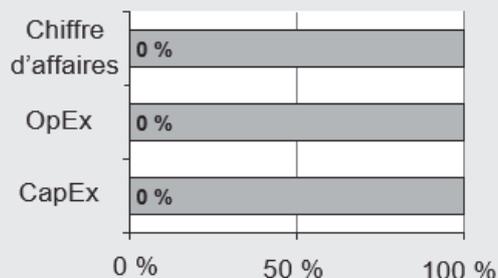
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 14,36 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 11,48 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 4,62 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 11,48 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 0,38 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment (hors liquidités) ont été investis dans des actions et d'autres titres et droits de participation d'émetteurs faisant partie du secteur de l'infrastructure mondiale. 20 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des titres tels que des actions A, des actions B, des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum

- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement pouvait être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Global Real Estate Securities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300Z73T43NCO9DO30

ISIN : LU0507268943

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 34,49 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 34,49 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Global Real Estate Securities

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
	Évaluation de la qualité ESG A	32,96 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la qualité ESG B	13,46 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la qualité ESG C	32,81 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la qualité ESG D	17,82 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la qualité ESG E	1,13 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la qualité ESG F	0,1 % des actifs du portefeuille
	Évaluation du risque climatique et de transition A	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation du risque climatique et de transition B	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation du risque climatique et de transition C	53,65 % des actifs du portefeuille
	Évaluation du risque climatique et de transition D	44,77 % des actifs du portefeuille
	Évaluation du risque climatique et de transition E	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation du risque climatique et de transition F	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la norme A	95,4 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la norme B	2,44 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la norme C	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la norme D	0,43 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la norme E	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la norme F	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la liberté souveraine A	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la liberté souveraine B	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la liberté souveraine C	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la liberté souveraine D	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la liberté souveraine E	0 % des actifs du portefeuille
	Évaluation de la liberté souveraine F	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
	Charbon C	0 % des actifs du portefeuille
	Charbon D	0 % des actifs du portefeuille
	Charbon E	0 % des actifs du portefeuille
	Charbon F	0 % des actifs du portefeuille
	Industrie de l'armement C	0 % des actifs du portefeuille
	Industrie de l'armement D	0 % des actifs du portefeuille
	Industrie de l'armement E	0 % des actifs du portefeuille
	Industrie de l'armement F	0 % des actifs du portefeuille
	Tabac C	0 % des actifs du portefeuille
	Tabac D	0 % des actifs du portefeuille
	Tabac E	0 % des actifs du portefeuille
	Tabac F	0 % des actifs du portefeuille
	Armes de poing civiles C	0 % des actifs du portefeuille
	Armes de poing civiles D	0 % des actifs du portefeuille
	Armes de poing civiles E	0 % des actifs du portefeuille
	Armes de poing civiles F	0 % des actifs du portefeuille
	Sables bitumineux C	0 % des actifs du portefeuille
	Sables bitumineux D	0 % des actifs du portefeuille
	Sables bitumineux E	0 % des actifs du portefeuille
	Sables bitumineux F	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
	Munitions à uranium appauvri D	0 % des actifs du portefeuille
	Munitions à uranium appauvri E	0 % des actifs du portefeuille
	Munitions à uranium appauvri F	0 % des actifs du portefeuille
	Mines antipersonnel D	0 % des actifs du portefeuille
	Mines antipersonnel E	0 % des actifs du portefeuille
	Mines antipersonnel F	0 % des actifs du portefeuille
	Armes nucléaires D	0 % des actifs du portefeuille
	Armes nucléaires E	0 % des actifs du portefeuille
	Armes nucléaires F	0 % des actifs du portefeuille
	Munitions à fragmentation D	0 % des actifs du portefeuille
	Munitions à fragmentation E	0 % des actifs du portefeuille
	Munitions à fragmentation F	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Global Real Estate Securities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Global Real Estate Securities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
ProLogis	L - Activités immobilières	7,2 %	États-Unis
Equinix REIT	J - Information et communication	5,8 %	États-Unis
Avalonbay Communities	L - Activités immobilières	4,2 %	États-Unis
Public Storage	L - Activités immobilières	3,6 %	États-Unis
Welltower REIT	L - Activités immobilières	3,2 %	États-Unis
Simon Property Group Paired Shares REIT	L - Activités immobilières	3,1 %	États-Unis
Vici Properties	L - Activités immobilières	3,0 %	États-Unis
Agree Realty Corp.	L - Activités immobilières	2,1 %	États-Unis
Mitsubishi Estate Co.	L - Activités immobilières	2,0 %	Japon
Eastgroup Properties	L - Activités immobilières	2,0 %	États-Unis
Equity Lifestyle Properties	L - Activités immobilières	1,9 %	États-Unis
Mid-America Apartment Communities	L - Activités immobilières	1,8 %	États-Unis
Vonovia	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,7 %	Allemagne
Iron Mountain REIT	L - Activités immobilières	1,7 %	États-Unis
Kite Realty Group Trust	L - Activités immobilières	1,7 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 98,89 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

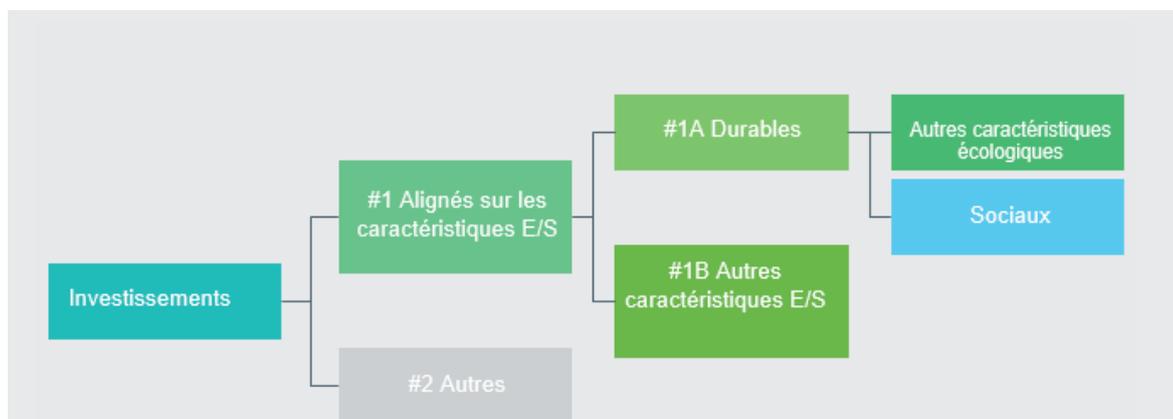
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 98,42 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 98,89 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 34,49 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 20,45 % et la part des investissements socialement durables de 14,04 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

1,11 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Global Real Estate Securities

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
F	Construction	1,0 %
J	Information et communication	5,4 %
K	Activités financières et d'assurance	27,0 %
L	Activités immobilières	57,5 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,5 %
NA	Autres	3,6 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0,0 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

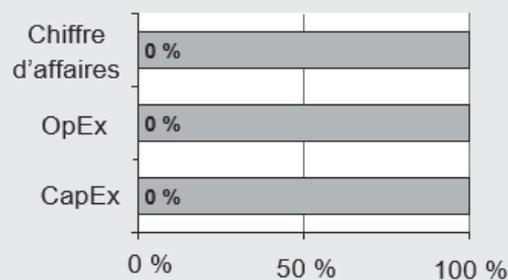
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

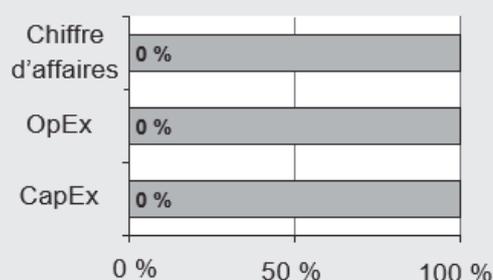
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 20,45 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 32,34 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 14,04 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 32,34 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 1,11 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Il a investi principalement dans des actions de sociétés cotées en Bourse, possédant, développant ou gérant des biens immobiliers, dans la mesure où ces actions sont considérées comme des valeurs mobilières au sens de l'article 41, paragraphe 1 de la loi de 2010 sur les organismes de placement collectif. L'actif du compartiment était investi en particulier dans des actions, des titres portant intérêt, des obligations convertibles, des obligations à warrants dont les warrants portent sur des titres, des warrants sur actions et des bons de jouissance. En outre, l'actif du compartiment était investi dans des certificats sur indices boursiers reconnus. Au moins 70 % de l'ensemble de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions de sociétés immobilières, de sociétés de placement immobilier, y compris des Real Estate Investment Trusts (REIT) de type fermé, quelle que soit leur forme juridique, dans des titres assimilés à des actions, tels que des bons de participation et de jouissance, ainsi que dans des produits dérivés financiers tels que des indices boursiers.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») sont exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS mesure la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle évalue la durabilité, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels sont évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest SDG Global Equities

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300PGPY6VQ5ZNEU06

ISIN : LU1891311356

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,88 % d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social <input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que de la qualité ESG en général, en évitant les émetteurs suivants : (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs, (2) les entreprises ayant obtenu la plus faible note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires), (3) les entreprises impliquées dans des controverses très graves et non résolues concernant les principes du Pacte mondial des Nations unies (UN Global Compact), (4) les émetteurs ayant obtenu les notes les plus basses en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport à leur groupe de pairs, (5) les pays classés comme « non libres » par Freedom House, (6) les entreprises dont les activités dans des secteurs controversés dépassaient un certain seuil de chiffre d'affaires, et/ou (7) les entreprises impliquées dans des ventes d'armes controversées.

Ce compartiment a de plus fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuaient positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'a pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». La méthodologie comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation du Pacte mondial des Nations unies** Indicateur montrant si une entreprise était directement impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la qualité ESG** Indicateur de comparaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un émetteur par rapport à son groupe de référence.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Classification de Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les ventes d'armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des ventes d'armes controversées.
Performance : 0 %
- **Évaluation ODD des placements effectuée par DWS** Indicateur de la proportion d'émetteurs contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies).
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements)** Indicateur de la mesure de la part des investissements durables.
Performance : 52,88 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest SDG Global Equities

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	56,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	20,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	15,71 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	6,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	4,35 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	28,75 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	41,17 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	24,88 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	27,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	12,74 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	39,01 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	19,26 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD A	-	61,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD B	-	15,49 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD C	-	16,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD D	-	0,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation ODD F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Énergie nucléaire C	-	1,93 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire D	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire E	-	0 % des actifs du portefeuille
Énergie nucléaire F	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard C	-	4,58 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard D	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard E	-	0 % des actifs du portefeuille
Jeux de hasard F	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon C	-	5,08 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie C	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie D	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie E	-	0 % des actifs du portefeuille
Pornographie F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	6,47 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20% de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

L'actif du compartiment a été investi en partie dans des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Ces investissements durables ont contribué à au moins un des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD des Nations unies) ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement a été considéré comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH (« Do Not Significantly Harm »), et (3) si l'émetteur appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les investissements qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évalués en fonction du rendement, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx), en fonction du type de placement. Lorsqu'une contribution positive était constatée, les investissements étaient considérés comme durables si l'émetteur obtenait un résultat positif à l'évaluation DNSH et appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

La part des investissements durables au sens de l'article 2, paragraphe 17, du SFDR dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs considérées comme durables. Par dérogation, dans le cas d'obligations ciblées considérées comme des investissements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimal d'investissements écologiquement durables selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH fait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un investissement contribuant à un ODD des Nations unies causait un préjudice important à d'autres objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'investissement ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et ont pu être adaptées au fil du temps.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Oui, le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement sur les obligations de publication d'informations :

- Émissions de gaz à effet de serre (GES) (n° 1)
- Empreinte carbone (n° 2)
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3)
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Activités ayant des incidences négatives sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (n° 7)
- Émissions dans l'eau (n° 8)
- Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (n° 9)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14)

DWS Invest SDG Global Equities

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 01. Émissions de GES	Total de la valeur actuelle des investissements de l'entreprise i, divisé par la valeur de l'entreprise détenue et multiplié par les émissions de GES de l'entreprise incluses dans le Scope 1+2+3.	382 284,21 tonnes d'émissions de carbone
PAII - 02. Empreinte carbone – EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	231,5 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	567,90 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	20,05 % des actifs du portefeuille
PAII - 07. Activités ayant des incidences négatives sur la biodiversité de zones sensibles	Part des investissements dans des entreprises détenues dont des sites/établissements se trouvent dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ou à proximité de celles-ci, si les activités de ces entreprises ont des incidences négatives sur ces zones.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 08. Rejets dans l'eau	Eaux usées rejetées dans les eaux de surface (en tonnes) à la suite d'activités industrielles ou de production.	0 tonne / million d'euros
PAII - 09. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,36 tonne / million d'euros
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest SDG Global Equities

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Microsoft Corp.	J - Information et communication	4,4 %	États-Unis
Deutsche Telekom Reg.	J - Information et communication	4,4 %	Allemagne
Veolia Environnement	N - Activités de services administratifs et de soutien	4,2 %	France
AstraZeneca	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4 %	Royaume-Uni
UnitedHealth Group	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	États-Unis
Waste Management Inc.	E - Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	3,3 %	États-Unis
Darling Ingredients	C - Industrie manufacturière	3,0 %	États-Unis
AXA	K - Activités financières et d'assurance	2,8 %	France
Canadian National Railway Co.	H - Transports et entreposage	2,6 %	Canada
Xylem	C - Industrie manufacturière	2,3 %	États-Unis
SAP	J - Information et communication	2,2 %	Allemagne
VMware Cl. A	J - Information et communication	2,2 %	États-Unis
Mowi	A - Agriculture, sylviculture et pêche	2,1 %	Norvège
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	2,0 %	Irlande
Medtronic	Q - Santé humaine et action sociale	2,0 %	Irlande

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 94,40 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 99,15 %

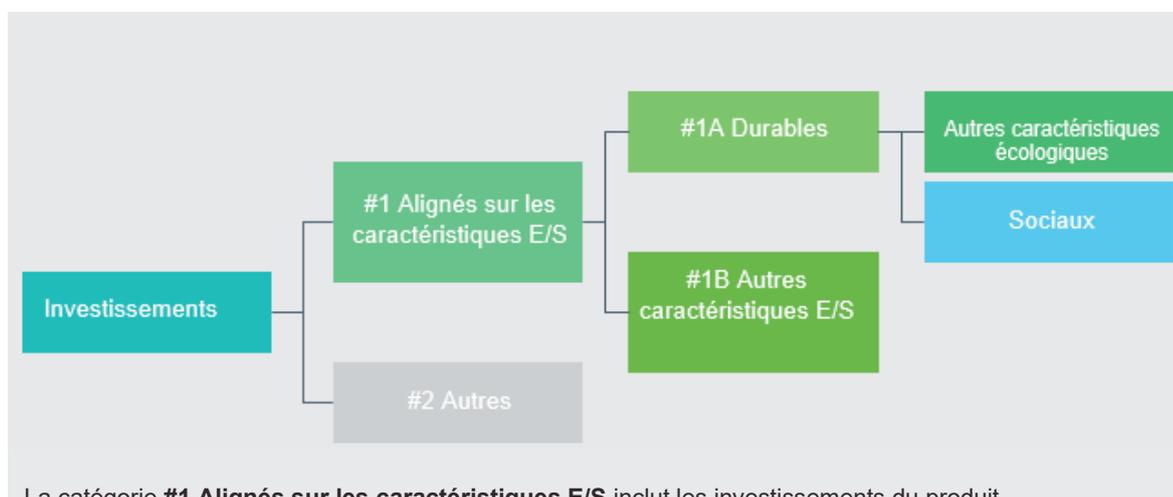
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,4 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 52,88 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Investissements durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 26,69 % et la part des investissements socialement durables était de 26,19 %. La part réelle des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE et des investissements socialement durables dépendait de la situation du marché et de l'univers d'investissement disponible.

Jusqu'à 5,6 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles qui n'ont pas été évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG de DWS, pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données ESG ou qui avaient une note « D » pour l'évaluation ODD (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Pour une présentation détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce compartiment, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
A	Agriculture, sylviculture et pêche	2,2 %
C	Industrie manufacturière	31,8 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2,1 %
E	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées et des déchets et dépollution	4,1 %
F	Construction	2,0 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,8 %
H	Transports et entreposage	5,2 %
J	Information et communication	16,5 %
K	Activités financières et d'assurance	5,8 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	18,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	4,1 %
P	Éducation et enseignement	0,4 %
Q	Santé humaine et action sociale	4,3 %
NA	Autres	2,3 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		20,1 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

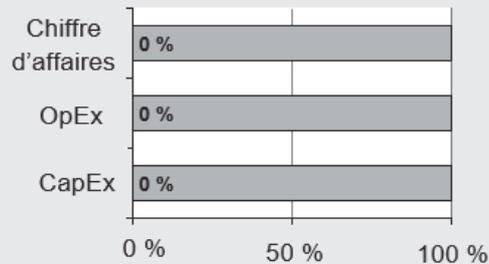
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

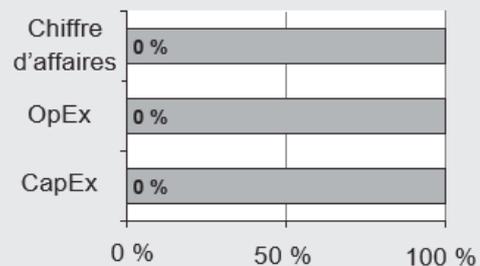
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 26,69 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 51,31 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 26,19 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 51,31 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une structure de portefeuille majoritairement composée d'investissements compatibles avec des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, jusqu'à 5,6 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans des investissements qui n'ont pas été évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG de DWS, pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données ESG ou qui avaient une note « D » pour l'évaluation ODD (#2 Autres investissements). Dans le cadre de ce quota, jusqu'à 20 % des actifs nets du compartiment ont été tolérés dans des investissements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions mentionnées ci-dessus. Cette tolérance ne s'appliquait pas à l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements comprenaient toutes les catégories d'actifs prévues par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont été utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

La protection écologique ou sociale minimale n'a pas été prise en compte dans les autres investissements de ce fonds.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 80 % des actifs du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leurs activités dans un secteur relevant des priorités thématiques privilégiées par l'environnement de marché, tirant parti des tendances sélectionnées ou faisant partie d'un secteur industriel. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

La base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées au sein de différentes approches d'évaluation, qui sont décrites plus en détail ci-dessous. Les différentes approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Chaque émetteur a reçu une note sur six possibles, « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Pour d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, basées par exemple sur le chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur le degré d'implication de l'émetteur dans des ventes d'armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, le compartiment ne devait pas investir dans cet émetteur même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs/les actifs correspondaient aux caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance.

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Elle se basait sur les données fournies par les fournisseurs de données ESG et/ou sur d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de dialogue de l'entreprise sur les décisions commerciales associées. Les entreprises ayant obtenu la note la plus basse (c'est-à-dire une note « F ») dans l'évaluation DWS de la norme ont été exclues de l'univers de placement.

Évaluation du Pacte mondial des Nations unies

En plus de l'évaluation DWS de la norme, les entreprises sont exclues si elles ont été directement impliquées dans une ou plusieurs controverses très graves et non résolues en rapport avec les principes du Pacte mondial des Nations unies.

Évaluation DWS de la qualité ESG

L'évaluation DWS de la qualité ESG a fait la distinction entre les entreprises et les émetteurs souverains.

Pour les entreprises, l'évaluation DWS de la qualité ESG a permis une comparaison avec des groupes de pairs basée sur un consensus interfournisseurs sur l'évaluation ESG globale (approche Best-in-Class), par exemple en ce qui concerne la gestion des changements environnementaux, de la sécurité des produits, des collaborateurs ou de l'éthique de l'entreprise. Le groupe de pairs pour les entreprises provenait du même secteur économique. Les entreprises les mieux notées dans ce groupe de référence ont reçu une note plus élevée, tandis que les entreprises les moins bien notées ont reçu une note plus basse. Les entreprises les moins bien notées par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « F ») ont été exclues de l'univers de placement.

Les émetteurs souverains ont été évalués selon différents critères ESG dans le cadre de l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les indicateurs des aspects environnementaux comprenaient, par exemple, la gestion du changement climatique, les ressources naturelles et la vulnérabilité aux catastrophes ; les indicateurs des aspects sociaux comprenaient l'attitude envers le travail des enfants, l'égalité des sexes et les conditions sociales existantes ; et les indicateurs de la bonne gouvernance comprenaient le système politique, l'existence d'institutions et l'État de droit. En outre, les libertés civiles et démocratiques d'un pays ont été explicitement prises en compte dans l'évaluation DWS de la qualité ESG. Les émetteurs souverains les moins bien notés (c'est-à-dire notés « F ») par rapport à leur groupe de référence (il existait des groupes distincts pour les pays développés et les pays émergents) ont été exclus de l'univers de placement.

Classification de Freedom House

Freedom House était une organisation internationale non gouvernementale qui classait les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Les pays considérés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Les investissements dans des sociétés actives dans certains secteurs d'activité et exerçant des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclus. L'exclusion du portefeuille s'est faite en fonction de la part du chiffre d'affaires total réalisée par les entreprises dans des secteurs controversés.

Plafonds de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 5 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Fabrication de produits et/ou fourniture de services pour l'industrie du jeu : 5 % minimum
- Production de divertissements pour adultes : 5 % minimum
- Production d'huile de palme : 5 % minimum
- Production d'électricité d'origine nucléaire et/ou extraction de l'uranium et/ou enrichissement de l'uranium : 5 % minimum
- Production de pétrole brut : 10 % minimum
- Production non conventionnelle de pétrole brut et/ou de gaz naturel (y compris sables bitumineux, schistes bitumineux/gaz de schiste, forages dans l'Arctique) : plus de 0 %.
- Extraction de charbon : 1 % minimum
- Production d'énergie à partir de charbon : 10 % minimum
- Extraction de charbon et de pétrole : au moins 10 %
- Production d'électricité à partir de combustibles fossiles et autre utilisation de combustibles fossiles (à l'exception du gaz naturel) : au moins 10 %.
- Exploitation et exploration des sables bitumineux et des schistes bitumineux et services connexes : 10 % minimum

Le compartiment a exclu, à l'aide d'une méthodologie d'identification interne, les sociétés ayant des projets d'expansion du charbon, par exemple celles qui prévoient une extraction, une production ou une utilisation supplémentaire du charbon.

Les exclusions de charbon susmentionnées ne s'appliquaient qu'au charbon dit « thermique », c'est-à-dire au charbon utilisé pour produire de l'énergie dans les centrales électriques.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe. Étaient également exclues les entreprises identifiées comme produisant des bombes incendiaires au phosphore blanc ou leurs composants clés.

Méthodologie d'évaluation ODD de DWS pour les placements

La contribution d'un émetteur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies a été calculée au moyen d'évaluations spécifiques définies dans le cadre de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS. Les émetteurs ont été pour l'essentiel identifiés et évalués en fonction de leur contribution positive ou négative aux ODD des Nations unies. En outre, cette méthodologie a permis d'identifier les risques et d'adapter les évaluations ODD en conséquence.

L'équipe de gestion du compartiment a pris en compte les résultats de l'évaluation ODD des placements effectuée par DWS pour répartir le portefeuille et investir dans des émetteurs ayant obtenu l'une des trois meilleures notes (« A » à « C »). Les émetteurs ayant une évaluation ODD faible (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été prises en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes : Actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

Méthodologie de DWS pour la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité des investissements)

En outre, pour déterminer la part des investissements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués à l'aide de différents critères afin de déterminer si un investissement était considéré comme durable, comme indiqué plus en détail dans la section « Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend partiellement remplir et comment l'investissement durable contribue-t-il à ces objectifs ? ».



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Short Duration Credit

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300NH5FB8OOJT2J63

ISIN : LU0236145453

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 22,24 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 22,24 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Short Duration Credit

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	38,38 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	18,04 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	28,05 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	9,63 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	2,77 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	7,56 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	5,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	49,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	24,32 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	9,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	24,72 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	12,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	26,66 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	31,03 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	6,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0,62 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	11,06 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	1,75 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	6,35 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0,59 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	1,26 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁵	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁶	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observé(e)s à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché et peuvent être adaptées à l'avenir.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire notées « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Short Duration Credit

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles.	22,57 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques).	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Short Duration Credit

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
EP Infrastructure 18/26.04.24	D - Approvisionnement en énergie	2,9 %	République tchèque
UpJohn Finance 20/23.06.24	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	États-Unis
CK Hutchison Group Telecom Finance 19/17.10.23	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Hong Kong
OMV 18/Und.	B - Industries extractives	1,1 %	Autriche
Santander Consumer Bank 20/25.02.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,1 %	Norvège
Volkswagen Int. Finance 18/und.	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Allemagne
Capital One Financial 19/12.06.24	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	États-Unis
NGG Finance 19/05.12.79	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Royaume-Uni
Société Générale 23/02.06.2027	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	France
ENI 20/Und.	C - Industrie manufacturière	1,0 %	Italie
UBS Group 21/03.11.26	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Suisse
EnBW Energie Baden-Württemberg 19/05.11.79	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0 %	Allemagne
Deutsche Pfandbriefbank 21/27.10.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,0 %	Allemagne
Redexis Gas Finance 20/28.05.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Pays-Bas
Nomura Holdings 20/16.01.25	K - Activités financières et d'assurance	0,9 %	Japon

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 94,93 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

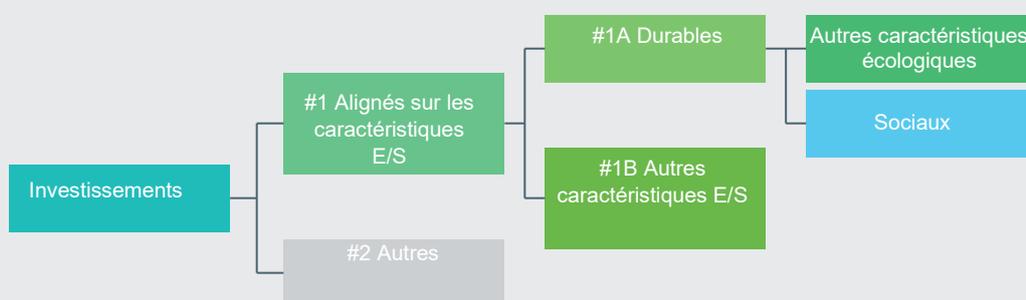
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 98,71 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,93 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 22,24 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 12,97 % et la part des investissements socialement durables de 9,27 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

5,07 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Short Duration Credit

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	1,1 %
C	Industrie manufacturière	6,7 %
D	Approvisionnement en énergie	5,2 %
F	Construction	0,8 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,5 %
H	Transports et entreposage	1,0 %
I	Hôtellerie/restauration	0,7 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
J	Information et communication	3,0 %
K	Activités financières et d'assurance	52,9 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,3 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,4 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,5 %
NA	Autres	12,8 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		22,6 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à **l'énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

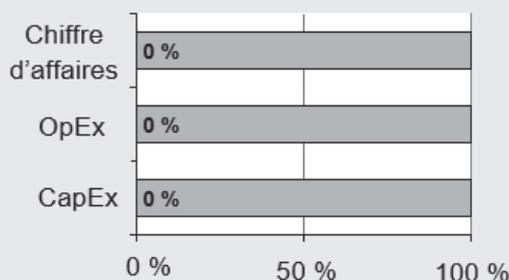
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

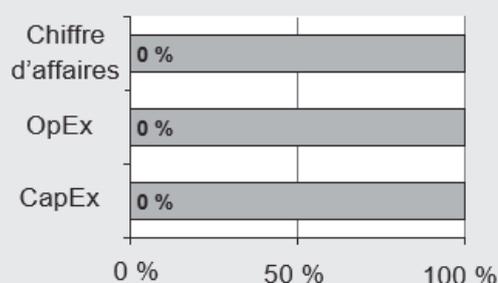
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 12,97 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 16,73 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 9,27 %. Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 16,73 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 5,07 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire comme stratégie principale de placement. Au moins 80 % des actifs du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs nationaux et étrangers exerçant leurs activités dans un secteur relevant des priorités thématiques privilégiées par l'environnement de marché, tirant parti des tendances sélectionnées. Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des dépôts à court terme, des instruments du marché monétaire et des avoirs bancaires.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire notées « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Short Duration Income

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900VZ4U6LV9BKUC86

ISIN : LU2220514363

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

Non

Il a **promu des caractéristiques environnementales/sociales** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées.
Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Short Duration Income

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	17,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	21,76 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	36,64 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	15,53 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	2,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0,51 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	1,09 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	4 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	37,29 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	49,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	5,65 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	20,67 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	4,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	8,97 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	5,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0,96 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	21,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	23,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	4,3 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	10,79 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	1,18 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	1,11 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0,29 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	1,08 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Short Duration Income

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	12,43 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Short Duration Income

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
US Treasury 17/30.09.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,5 %	États-Unis
US Treasury 21/15.06.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,4 %	États-Unis
Japan 19/20.09.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	2,3 %	Japon
Africa Finance 20/16.06.25 MTN	K - Activités financières et d'assurance	2,1 %	Supranational
US Treasury 17/31.03.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,9 %	États-Unis
Japan 14/20.06.24 No.334	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	Japon
Indonesia 15/30.07.25 MTN Reg S	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,5 %	Indonésie
US Treasury 20/31.07.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,5 %	États-Unis
Colombia 16/22.03.26	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,4 %	Colombie
Philippines 21/28.04.25	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	Philippines
Japan 20/20.12.24 S.142	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	Japon
Macédoine du Nord 18/18.01.25 Reg S	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,3 %	Macédoine du Nord
Corp. Financiera Desarrollo 15/15.07.25 Reg S	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Pérou
East.& South.African Trade&Dev.Bk.19/23.05.24 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Supranational
US Treasury 19/30.11.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,2 %	États-Unis

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 92,76 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

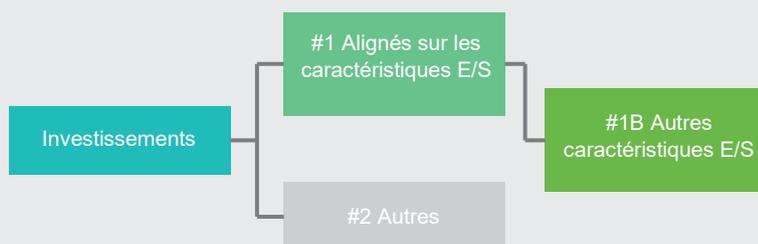
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 98,16 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 92,76 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

7,24 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Short Duration Income

Code	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
NACE		
B	Industries extractives	1,5 %
F	Construction	0,6 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,3 %
H	Transports et entreposage	2,2 %
J	Information et communication	0,0 %
K	Activités financières et d'assurance	28,2 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,2 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	58,2 %
NA	Autres	5,8 %

Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles

12,4 %



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

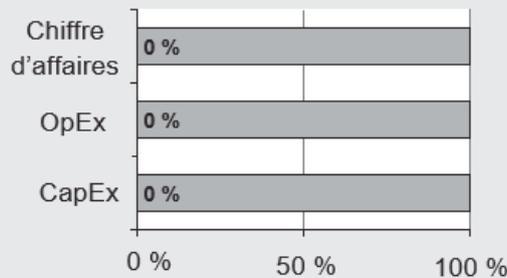
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

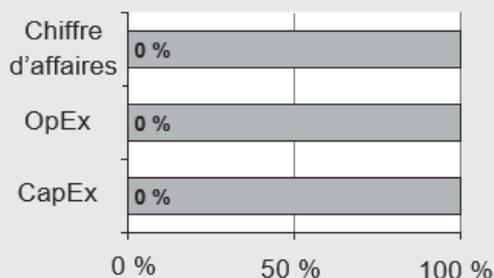
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



■ Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
■ Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
■ Alignés sur la taxinomie	0,00 %
■ Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



■ Alignés sur la taxinomie	0,00 %
■ Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
■ Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
■ Alignés sur la taxinomie	0,00 %
■ Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 4,57 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 4,57 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 7,24 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. L'actif du compartiment pouvait être investi dans des titres portant intérêt, des obligations convertibles et des obligations à warrant, des bons de participation et de jouissance ainsi que dans des instruments du marché monétaire et des liquidités. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres portant intérêt d'une durée inférieure ou égale à trois ans. Au moins 25 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des éléments d'actif d'une durée résiduelle supérieure à 24 mois. 25 % au maximum de l'actif du compartiment pouvaient être investis dans des obligations convertibles et des obligations à warrant et 10 % au maximum dans des bons de participation et de jouissance. Les placements du compartiment dans des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des titres adossés à des créances hypothécaires (Mortgage Backed Securities) étaient limités à 20 %. Au moins 90 % de l'actif du compartiment étaient libellés en euro ou couverts contre l'euro. Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises identifiées comme étant des fabricants, y compris comme fabricants de composants de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation et d'armes chimiques et biologiques, d'armes nucléaires, d'armes à l'uranium appauvri ou de munitions à l'uranium ont été exclues. En outre, les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont pu être pris en compte pour les exclusions.

Évaluation DWS des obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations avec utilisation de produits (use of proceed bonds) étaient remplies. La première étape a consisté à vérifier la conformité de l'obligation avec les principes de l'ICMA relatifs aux obligations vertes (green bonds), aux obligations sociales (social bonds) ou aux obligations durables (sustainability bonds). En outre, un niveau minimum défini de critères ESG a été examiné en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation et les émetteurs et leurs obligations qui ne remplissaient pas de tels critères ont été exclus.

Les émetteurs ont été exclus sur la base des critères suivants :

- les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F »),
- les entreprises impliquées dans des armes controversées, ou
- les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, au statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants ou des producteurs de composants essentiels de mines antipersonnel, de bombes à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques (les rapports de participation au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). Les méthodes d'évaluation des fonds cibles étaient basées sur une vue globale du portefeuille du fonds cible, en tenant compte des investissements au sein du portefeuille du fonds cible. En fonction de l'approche d'évaluation respective, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles pouvaient contenir des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées au niveau ESG

Tous les investissements du compartiment n'ont pas été évalués par la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

Les produits dérivés n'ont actuellement pas été utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment et n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal d'investissements répondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne peuvent être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des actifs sous-jacents répondaient aux exigences de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Top Asia

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 549300PS13LX4PXITZ33

ISIN : LU0145648290

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 12,32 % d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment a également fait la promotion d'un pourcentage minimum d'investissements durables qui contribuent positivement à un ou plusieurs des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition.
Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés.
Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables.
Performance : 12,32 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Top Asia

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	19,89 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	11,27 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	24,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	31,1 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	8,93 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	1,42 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	51,47 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	27,46 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	15,84 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	35,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	16,92 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	16,24 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	27,21 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	1,18 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	0 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	7,96 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	1 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille

Indicateurs	Description	Performance
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Le compartiment a investi en partie dans des investissements durables, conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement européen 2019/2088 relatif aux obligations d'information sur la durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ces investissements durables ont contribué à au moins un des ODD des Nations unies ayant des objectifs environnementaux et/ou sociaux, tels que les suivants (liste non exhaustive) :

- Objectif 1 : Aucune pauvreté
- Objectif 2 : Pas de famine
- Objectif 3 : Santé et bien-être
- Objectif 4 : Éducation de qualité
- Objectif 5 : Égalité des sexes
- Objectif 6 : Salubrité de l'eau et des installations sanitaires
- Objectif 7 : Énergie abordable et propre
- Objectif 8 : Travail décent et croissance économique
- Objectif 10 : Moins d'inégalités
- Objectif 11 : Villes et communautés durables
- Objectif 12 : Consommation et production durables
- Objectif 13 : Mesures de protection du climat
- Objectif 14 : Vie sous-marine
- Objectif 15 : Vie sur terre

L'ampleur de la contribution à chaque ODD des Nations unies a varié en fonction des investissements réels dans le portefeuille.

DWS a déterminé sa contribution aux ODD des Nations unies par le biais de son évaluation DWS de la durabilité des investissements, dans le cadre de laquelle les investissements potentiels ont été évalués sur la base de différents critères afin de déterminer si une activité économique pouvait être considérée comme durable. Cette méthodologie d'évaluation a permis de déterminer (1) si un investissement contribuait de manière positive à un ou plusieurs ODD des Nations unies, (2) si l'émetteur nuisait de manière significative à ces objectifs (« Do Not Significantly Harm » - évaluation DNSH), et (3) si l'entreprise appliquait des pratiques de bonne gouvernance.

L'évaluation DWS de la durabilité des investissements a pris en compte des données de plusieurs fournisseurs de données, de sources publiques et/ou d'évaluations internes sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification établie afin de déterminer si un investissement était durable. Les activités qui ont contribué positivement aux ODD des Nations unies ont été évaluées en fonction du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (CapEx) et/ou des dépenses d'exploitation (OpEx). Lorsqu'une contribution positive était constatée, l'investissement était considéré comme durable si l'émetteur réussissait l'évaluation DNSH et si l'entreprise appliquait les pratiques de bonne gouvernance.

La proportion d'investissements durables, tels que définis à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR, dans le portefeuille a été calculée proportionnellement aux activités économiques des émetteurs qui ont été considérées comme durables. Par dérogation à cette règle, dans le cas des Use of Proceed Bonds qualifiés de placements durables, la valeur de l'ensemble de l'obligation a été prise en compte dans la part d'investissements durables.

Le compartiment n'a pas cherché actuellement à atteindre un pourcentage d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'évaluation DNSH faisait partie intégrante de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements et permettait de déterminer si un émetteur contribuant à un ODD des Nations unies affectait de manière significative un ou plusieurs de ces objectifs. Si un préjudice important était constaté, l'émetteur ne passait pas l'évaluation DNSH et ne pouvait pas être considéré comme un investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Dans le cadre de l'évaluation DNSH visée à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR, l'évaluation DWS de la durabilité d'un investissement a systématiquement intégré les indicateurs obligatoires pour les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du tableau 1 (par ordre de pertinence) ainsi que les indicateurs pertinents stipulés aux tableaux 2 et 3 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR. En tenant compte de ces effets négatifs, la société DWS a fixé des seuils quantitatifs et/ou des valeurs qualitatives permettant de déterminer si un émetteur avait un impact significatif sur les objectifs environnementaux ou sociaux. Ces valeurs ont été établies sur la base de différents facteurs externes et internes, tels que la disponibilité des données ou l'évolution du marché.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de l'évaluation DWS de la durabilité des investissements, la société DWS a en outre évalué, sur la base de l'évaluation DWS des normes, dans quelle mesure une entreprise était en conformité avec les normes internationales. Il s'agissait notamment d'examiner la conformité aux normes internationales, telles que les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes du Pacte mondial des Nations unies et les normes de l'Organisation internationale du travail. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire une note « F ») ne pouvaient pas être considérées comme durables et ont été exclues en tant que placement possible.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Top Asia

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	6,19 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Top Asia

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	C - Industrie manufacturière	9,1 %	Taiwan
Samsung Electronics Co.	C - Industrie manufacturière	6,9 %	Corée du Sud
Tencent Holdings	J - Information et communication	6,3 %	Chine
AIA Group	K - Activités financières et d'assurance	5,3 %	Hong Kong
Alibaba Group Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,3 %	Îles Caïmans
Reliance Industries GDR 144a	B - Industries extractives	2,7 %	Inde
Kweichow Moutai Cl.A	C - Industrie manufacturière	2,1 %	Chine
Hon Hai Precision Industry Co.	C - Industrie manufacturière	1,9 %	Taiwan
ICICI Bank ADR	K - Activités financières et d'assurance	1,7 %	Inde
Ashok Leyland	C - Industrie manufacturière	1,4 %	Inde
Sun Hung Kai Properties	F - Construction	1,4 %	Hong Kong
Meituan	J - Information et communication	1,4 %	Îles Caïmans
DBS Group Holdings	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Singapour
Hongkong Exchanges and Clearing	K - Activités financières et d'assurance	1,2 %	Hong Kong
PDD Holdings ADR	J - Information et communication	1,1 %	Îles Caïmans

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 93,67 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

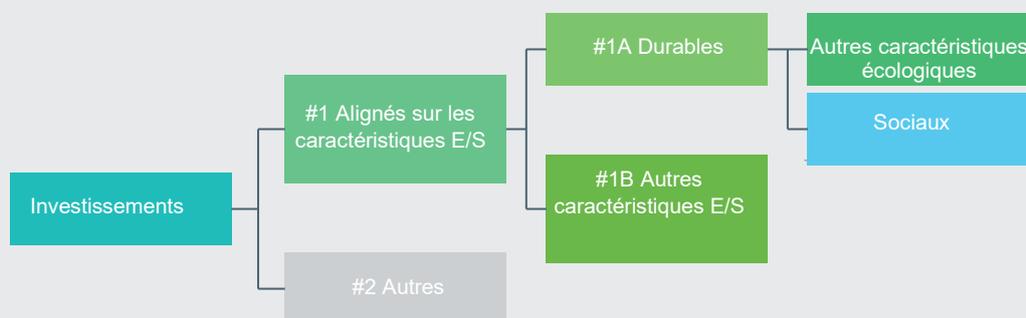
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 96,19 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 93,67 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). Au sein de cette catégorie, 12,32 % de l'actif net du compartiment ont été considérés comme investissements durables (#1A Durables). Sur ce total, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de 7,32 % et la part des investissements socialement durables de 5 %. La proportion réelle d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ainsi que la proportion réelle d'investissements durables sur le plan social dépendaient de la situation du marché et de l'univers de placement investissable.

6,33 % des actifs nets du compartiment ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Top Asia

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	3,1 %
C	Industrie manufacturière	37,4 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,9 %
H	Transports et entreposage	0,5 %
J	Information et communication	14,7 %
K	Activités financières et d'assurance	23,4 %

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
L	Activités immobilières	2,7 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,0 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,8 %
R	Art, divertissement et loisirs	1,2 %
S	Autres activités de services	0,2 %
NA	Autres	8,2 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6,2 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

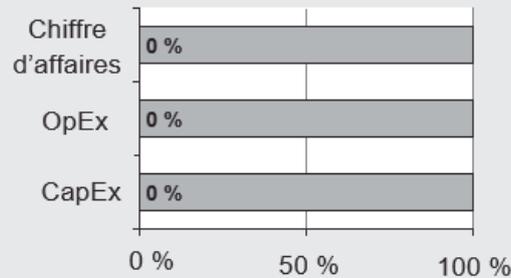
- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.

- **des dépenses d'investissement (CapEx)**, pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

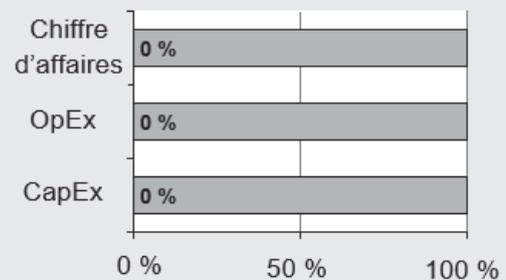
Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



Alignés sur la taxinomie : Gaz fossile	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Alignés sur la taxinomie : Énergie nucléaire	0,00 %
Alignés sur la taxinomie (hors gaz fossile et énergie nucléaire)	0,00 %
Alignés sur la taxinomie	0,00 %
Non alignés sur la taxinomie	100,00 %

Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables non alignés sur la taxinomie de l'UE était de 7,32 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 8,66 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élevait à 5 %.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 8,66 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 6,33 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. À cet effet, au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'entreprises ayant leur siège ou exerçant leur activité principale en Asie (à l'exception du Japon). Jusqu'à 20 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des titres tels que les actions A (A-Shares), les actions B (B-Shares), des obligations et d'autres titres cotés et négociés en Chine.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Méthodologie de DWS pour la détermination des placements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17, du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)

En outre, pour déterminer la part des placements durables, la société DWS a mesuré la contribution à un ou plusieurs ODD des Nations unies. Pour ce faire, elle a utilisé son évaluation DWS de la durabilité des investissements, qui évalue les investissements potentiels sur la base de différents critères afin de déterminer si un investissement peut être considéré comme durable.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1
du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Invest Top Dividend

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493003XYDKBDCH55556

ISIN : LU0507265923

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi qu'en ce qui concerne les libertés politico-civiles d'un État, en évitant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation de la norme (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les États identifiés comme « non libres » par Freedom House,
- (4) les entreprises dont la participation à des secteurs controversés a dépassé un seuil de chiffre d'affaires prédéfini et/ou
- (5) les entreprises impliquées dans des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à DWS, décrite plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». La méthode comprenait différentes approches d'évaluation, qui ont été utilisées comme indicateurs de durabilité pour évaluer la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues. Il s'agissait notamment des éléments suivants :

- **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Évaluation DWS de la norme** Indicateur du degré de non-respect des normes internationales par une entreprise. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Statut Freedom House** Indicateur de la liberté politique et civile d'un État. Performance : pas d'investissement dans des actifs insuffisants
- **Implication dans des secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des secteurs controversés. Performance : 0 %
- **Exclusions de DWS pour les armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise est impliquée dans des armes controversées. Performance : 0 %
- **Méthodologie DWS servant à la détermination des investissements durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du règlement SFDR (évaluation DWS de la durabilité)**, a servi d'indicateur pour mesurer la part des investissements durables. Performance : 0 %

Une description des éléments obligatoires de la stratégie de placement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

... et par rapport aux périodes précédentes ?

La réalisation des caractéristiques écologiques et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Invest Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
Indicateurs de durabilité		
Évaluation de la qualité ESG A	-	54,19 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG B	-	17,9 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG C	-	24,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG D	-	3,43 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la qualité ESG F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	8,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	44,81 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	24,44 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	20,52 % des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	12,61 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	11,33 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	33,45 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	30,13 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	10,25 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0,5 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0 % des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des secteurs controversés		
Charbon C	-	4,22 % des actifs du portefeuille
Charbon D	-	3,66 % des actifs du portefeuille
Charbon E	-	1,8 % des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	3,01 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0,84 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0 % des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0 % des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	6,41 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0 % des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0 % des actifs du portefeuille
Implication dans des armes controversées		
Munitions à uranium appauvri D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0 % des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0 % des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0 % des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 décembre 2022

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport au rapport de l'année précédente. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ».

Des informations sur la prise en compte des principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus faible.

Critère	Secteurs controversés ¹	Armes controversées	Évaluation de la norme ⁶	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec le secteur « controversé »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (≥ 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (≥ 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (≥ 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné/uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75 - 87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75 - 87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75 - 87,5 points)
C	0 % - 5 %	Double usage ²	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50 - 75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50 - 75 points ODD)	Risque contrôlé (50 - 75 points)
D	5 % - 10 % (Charbon : 5 % - 15 %)	Propriété ³ /mère ⁴	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25 - 50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25 - 50 points ODD)	Risque modéré (25 - 50 points)
E	10 % - 25 % (Charbon : 15 % - 25 %)	Fabricant d'un composant ⁵	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation ⁷	Retardataire ESG (12,5 - 25 points ESG)	Opposant ODD (12,5 - 25 points ODD)	Risque élevé (12,5 - 25 points)
F	≥ 25 %	Fabricant de l'arme	Niveau le plus élevé/Violation du Pacte mondial des Nations unies ⁸	Véritable retardataire ESG (0 - 12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0 - 12,5 points ODD)	Risque extrême (0 - 12,5 points)

(1) Seuils de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/les seuils peuvent être définis individuellement).

(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.

(3) Plus de 20 % de fonds propres.

(4) La société mère impliquée dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.

(5) Composants à usage unique

(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.

(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.

(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (no 4) ;
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) ; et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

Pour les investissements durables, les principales incidences négatives ont également été prises en compte dans l'évaluation DNSH, comme indiqué dans la section « Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ? ».

DWS Invest Top Dividend

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	32,42 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Implication dans des armes controversées		0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 29 décembre 2023

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Invest Top Dividend

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Shell	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6 %	Royaume-Uni
TotalEnergies	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,5 %	France
Schlumberger N.Y. Shares	B - Industries extractives	2,4 %	États-Unis
Johnson & Johnson	C - Industrie manufacturière	2,4 %	États-Unis
BHP Group	B - Industries extractives	2,3 %	Australie
Merck & Co.	C - Industrie manufacturière	2,3 %	États-Unis
Nestlé Reg.	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,2 %	Suisse
Agnico Eagle Mines	B - Industries extractives	2,1 %	Canada
Nippon Telegraph and Telephone Corp.	J - Information et communication	2,0 %	Japon
Nutrien	B - Industries extractives	2,0 %	Canada
Newmont	B - Industries extractives	1,9 %	États-Unis
Novartis Reg.	C - Industrie manufacturière	1,8 %	Suisse
US Treasury 14/15.08.24	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	États-Unis
United States of America 22/30.11.2024	O - Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,8 %	États-Unis
Deutsche Telekom Reg	J - Information et communication	1,7 %	Allemagne

pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 29 décembre 2023

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 94,87 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

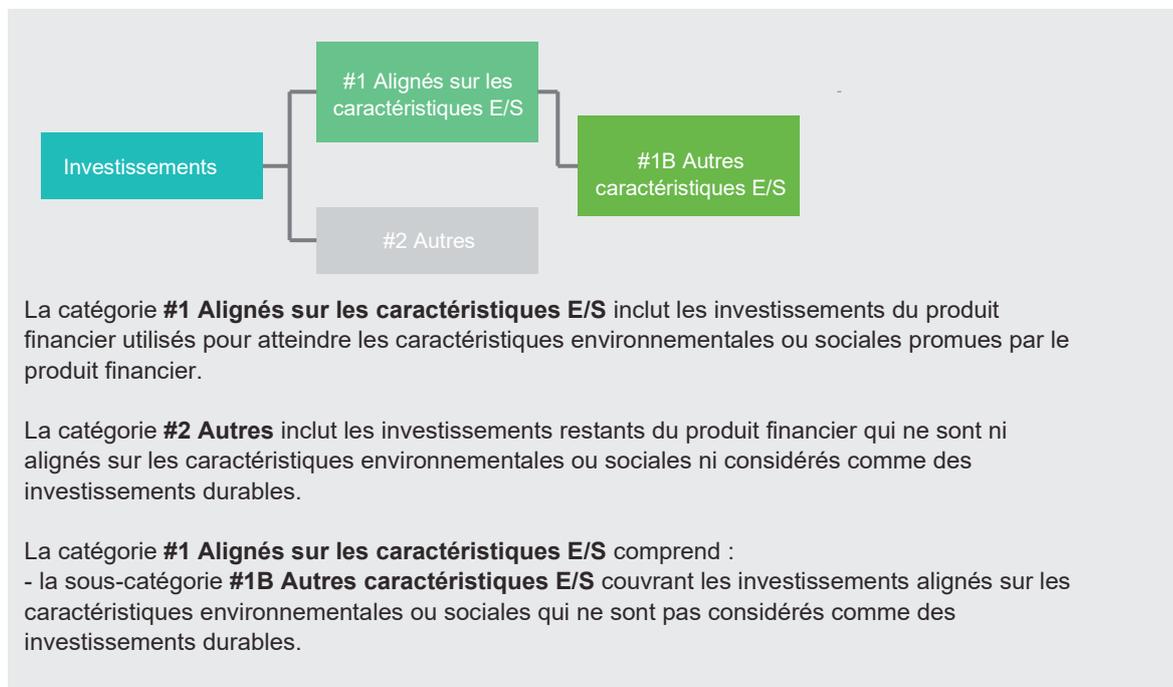
Proportion d'investissements liés au développement durable l'année précédente : 100 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 94,87 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

5,13 % des actifs nets du fonds ont été investis dans tous les investissements éligibles pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Invest Top Dividend

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	12,8 %
C	Industrie manufacturière	20,4 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,2 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,5 %
H	Transports et entreposage	3,9 %
J	Information et communication	6,8 %
K	Activités financières et d'assurance	21,8 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20,2 %
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	6,5 %
Q	Santé humaine et action sociale	1,5 %
NA	Autres	1,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		32,4 %

Situation au : 29 décembre 2023



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

En gaz fossile

En énergie nucléaire

Non

Le compartiment n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

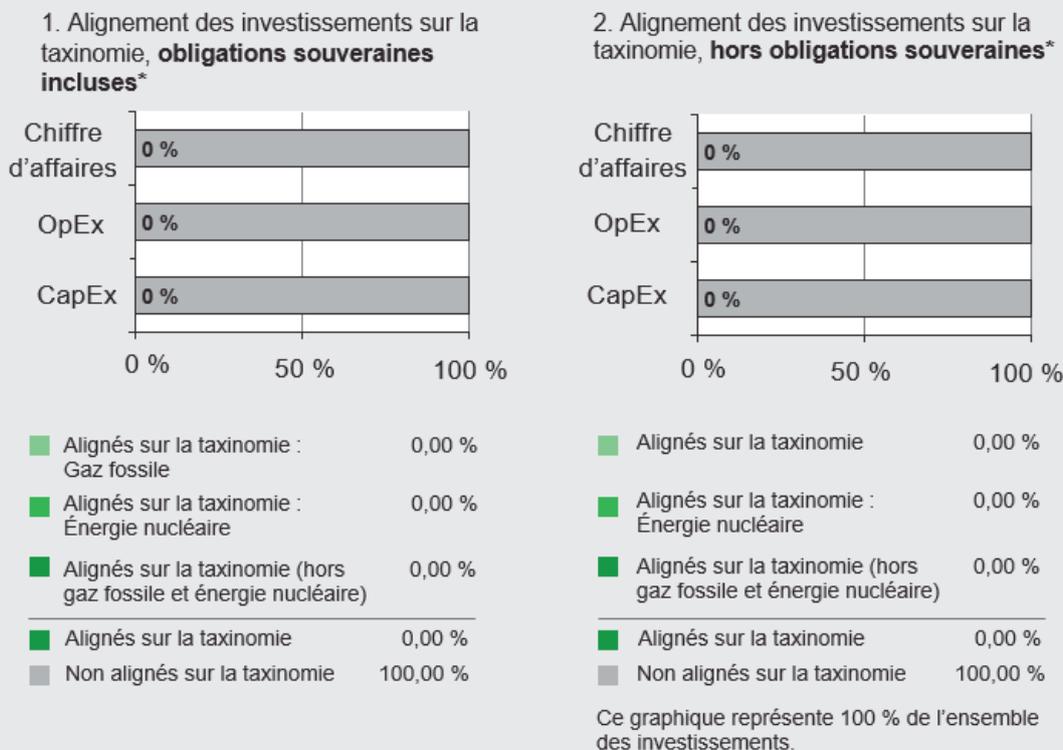
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- **des dépenses d'investissement** (CapEx), pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 19,43 % au total.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Le compartiment n'avait pas fixé de quota minimum pour les investissements écologiquement ou socialement durables conformément à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR.

Au cours de l'année précédente, le compartiment n'a pas non plus fixé de quota minimum d'investissements durables. La part des investissements durables qui n'avait pas encore été séparée l'année précédente en fonction des aspects écologiques et sociaux s'élevait toutefois à 19,43 % au total.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres investissements », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi 5,13 % de ses actifs nets dans des investissements pour lesquels soit la méthodologie d'évaluation ESG de DWS n'a pas été appliquée, soit la couverture des données ESG n'était pas complète (#2 Autres). Dans le cadre de ce quota, tous les investissements ont pu être réalisés dans des placements pour lesquels il n'y avait pas de couverture complète des données en ce qui concerne les approches d'évaluation ESG et les exclusions de DWS mentionnées précédemment. Une couverture insuffisante des données n'a pas été acceptée pour l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance (via l'évaluation DWS de la norme).

Ces autres investissements pouvaient comprendre toutes les catégories d'actifs autorisées par la politique d'investissement concernée, y compris les dépôts auprès d'établissements de crédit et les produits dérivés.

Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Les garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été prises en compte dans les autres investissements de ce compartiment, ou seulement en partie.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligataire comme stratégie principale de placement. Au moins 70 % de l'actif du compartiment ont été investis dans des actions d'émetteurs internationaux dont le rendement de dividendes devait être supérieur à la moyenne. Les critères suivants ont été décisifs pour la sélection des actions : Rendement de dividende supérieur à la moyenne du marché, pérennité du rendement et de la croissance des dividendes, croissance passée et prévue des bénéfices et ratio cours/bénéfices.

Pour plus d'informations sur la stratégie principale de placement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente.

L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales et sociales promues a constitué un élément essentiel de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives d'investissement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG de DWS

Le compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS. Cette méthodologie d'évaluation ESG propre à DWS s'est appuyée sur la base de données ESG de DWS, qui a utilisé des données provenant de plusieurs fournisseurs de données ESG, de sources publiques et/ou d'évaluations internes afin d'obtenir des évaluations globales dérivées. Les évaluations internes ont pris en compte, entre autres, les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG de DWS a dérivé des évaluations codées dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Certaines approches d'évaluation étaient basées sur une échelle de lettres allant de « A » à « F ». Dans ce cadre, les émetteurs ont reçu chacun une note sur six possibles « A » étant la note la plus élevée et « F » la plus basse sur l'échelle. Dans le cadre d'autres approches d'évaluation, la base de données ESG de DWS a fourni des évaluations séparées, par exemple en ce qui concerne les ventes de secteurs controversés ou le degré d'implication dans des armes controversées. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit au compartiment d'investir dans cet émetteur ou cet investissement, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation.

La base de données ESG de DWS a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour déterminer si les émetteurs ou les investissements respectaient les normes en ce qui concerne les caractéristiques environnementales et sociales annoncées et si les entreprises dans lesquelles les investissements étaient réalisés appliquaient des pratiques de bonne gouvernance :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et civile. Sur la base du statut de Freedom House, les États désignés comme « non libres » par Freedom House ont été exclus.

Implication dans des secteurs controversés

Ont été exclus les investissements dans des entreprises qui avaient certains secteurs d'activité et des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés »). Les entreprises ont été exclues du portefeuille en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'elles réalisaient dans des secteurs controversés, comme suit.

Seuils de chiffre d'affaires pour l'exclusion des secteurs controversés :

- Fabrication de produits et/ou fourniture de services dans l'industrie de l'armement : 10 % minimum
- Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % minimum
- Fabrication de produits du tabac : 5 % minimum
- Extraction de charbon et production d'énergie à base de charbon : 25 % minimum
- Extraction de sables bitumineux : 5 % minimum

Les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon, tels que l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaire, sur la base d'une méthodologie d'identification interne, ont été exclues du compartiment.

Les exclusions liées au charbon mentionnées précédemment concernaient exclusivement le charbon thermique, c'est-à-dire le charbon utilisé dans les centrales électriques pour produire de l'énergie. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis énergétiques, la société de gestion pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des entreprises, par exemple, dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies, des normes de l'Organisation internationale du travail ainsi que des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation DWS de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. L'évaluation a pris en compte les violations des normes internationales mentionnées précédemment. Ces violations ont été évaluées sur la base de données fournies par des fournisseurs de données ESG et/ou d'autres informations disponibles, telles que l'évolution future attendue de ces violations et la volonté de l'entreprise d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière. Les entreprises ayant obtenu la plus mauvaise note pour l'évaluation DWS de la norme (c'est-à-dire une note « F ») étaient exclues de l'univers de placement.

Exclusions de DWS pour les armes controversées

Les entreprises ont été exclues si elles ont été identifiées comme produisant des mines antipersonnel, des munitions à fragmentation, des armes chimiques et biologiques, des armes nucléaires, des armes à l'uranium appauvri ou des munitions à l'uranium, ou des composants clés de ce qui précède. Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation aux approches d'évaluation présentées précédemment, l'investissement dans des obligations d'émetteurs exclus était néanmoins autorisé si les conditions particulières relatives aux obligations ciblées étaient remplies. Dans ce cas, l'obligation a été soumise à un contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). Il a également été vérifié que l'émetteur de l'obligation respectait un ensemble minimum défini de critères ESG. Les émetteurs et leurs obligations qui ne répondaient pas à ces critères ont été exclus.

Évaluation des fonds cibles de DWS

La base de données ESG de DWS a évalué les fonds cibles conformément à l'évaluation DWS du risque climatique et de transition, à l'évaluation DWS de la norme, à l'évaluation du Pacte mondial des Nations unies, à l'évaluation DWS de la qualité ESG, à la classification du statut Freedom House et en ce qui concerne les investissements dans des entreprises considérées comme des fabricants de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques ou de leurs composants essentiels (les participations au sein d'une structure de groupe ont été pris en compte en conséquence). En ce qui concerne les méthodes d'évaluation des fonds cibles, l'ensemble du portefeuille de fonds cibles et les investissements qu'il contient ont été examinés. En fonction de l'approche d'évaluation, des critères d'exclusion (par exemple des seuils de tolérance) ont été définis, qui ont conduit à l'exclusion du fonds cible. Par conséquent, les portefeuilles des fonds cibles contenaient des investissements qui n'étaient pas conformes aux normes de DWS pour les émetteurs.

Classes d'actifs non évaluées selon les critères ESG

Tous les actifs du compartiment n'ont pas été évalués à l'aide de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS. C'était notamment le cas des classes d'actifs suivantes :

actuellement, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le compartiment n'ont pas été obtenues par l'utilisation de produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels n'ont été acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

Les dépôts auprès d'établissements de crédit n'ont pas été évalués au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG de DWS.

La stratégie de placement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé s'est basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises évaluées dans lesquelles l'investissement a été réalisé ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Information sur les structures maître-nourricier

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Les dépenses consolidées de la classe d'actions MFC du fonds maître et du fonds nourricier pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 21 novembre 2023 (date de dissolution de la structure maître-nourricier) s'élèvent à 1 243 886,92 euros ; cela correspond à 0,51 % de l'actif moyen consolidé de la structure maître-nourricier du fonds. La fin de l'exercice est le 31 décembre 2023 pour le fonds maître comme pour le fonds nourricier.

DWS Invest ESG Dynamic Opportunities

Dépenses 2023 ¹⁾	DWS ESG Dynamic Opportunities ²⁾ Classe MFC (fonds maître)	DWS Invest ESG Dynamic Opportunities (fonds nourricier)	Consolidé
Pourcentage de l'actif moyen du fonds	0,47 %	0,54 %	0,51 %
Absolu (en euro)	507 955,04	735 931,88	1 389 517,10

¹⁾ Informations sans régularisation des dépenses ; à cet égard, la comparabilité des informations avec les montants correspondants des postes de charges respectifs est limitée dans la représentation individuelle du compte de résultat du fonds maître ou du fonds nourricier.

²⁾ Le fonds DWS ESG Dynamic Opportunities n'est pas autorisé à être distribué à des investisseurs non qualifiés en Suisse.

Société d'investissement

DWS Invest
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
RC B 86 435

Conseil d'administration de la société d'investissement

Niklas Seifert
Président
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Stefan Kreuzkamp (depuis le 26 avril 2023)
Trier

Gero Schomann (jusqu'au 22 juin 2023)
DWS International GmbH,
Frankfurt / Main

Sven Sendmeyer
DWS Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Thilo Hubertus Wendenburg
Membre indépendant
Frankfurt / Main

Elena Wichmann
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Société de gestion, administration centrale, agent de transfert, agent de registre et distributeur principal

DWS Investment S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
Fonds propres au 31 décembre 2023 :
375,1 millions d'euros
avant affectation du bénéfice

Conseil de surveillance de la société de gestion

Manfred Bauer
Président
DWS Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Dr. Matthias Liermann
DWS Investment GmbH,
Frankfurt / Main

Holger Naumann
DWS Group GmbH & Co. KGaA,
Frankfurt / Main

Claire Peel (jusqu'au 31 juillet 2023)
Frankfurt / Main

Frank Rückbrodt
Deutsche Bank Luxembourg S.A., Luxembourg

Directoire de la société de gestion

Nathalie Bausch
Présidente
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Leif Bjurström
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Barbara Schots (jusqu'au 21 mars 2023)
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Michael Mohr (depuis le 21 mars 2023)
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Gérant de portefeuille

Pour les compartiments
[DWS Invest Asian Bonds](#), [DWS Invest Asian Small/Mid Cap \(en liquidation\)](#), [DWS Invest China Bonds](#), [DWS Invest Chinese Equities](#), [DWS Invest ESG Global Emerging Markets Equities](#) et [DWS Invest Top Asia](#) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces compartiments

DWS Investments Hong Kong Limited
International Commerce Center, Floor 60,
1 Austin Road West, Kowloon,
Hong Kong

Pour le compartiment
[DWS Invest Brazilian Equities](#) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ce compartiment

Itau USA Asset Management Inc.
540 Madison Avenue - 24th Floor
New York
10022, États-Unis

Pour les compartiments
[DWS Invest Enhanced Commodity Strategy](#),
[DWS Invest Global High Yield Corporates](#) et
[DWS Invest Gold and Precious Metals Equities](#) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces compartiments

DWS Investment Management Americas Inc.
345 Park Avenue,
New York, NY 10154,
États-Unis

Pour les compartiments
[DWS Invest CROCI Euro](#), [DWS Invest CROCI Europe SDG \(en liquidation\)](#), [DWS Invest CROCI Global Dividends](#), [DWS Invest CROCI Japan](#), [DWS Invest CROCI Sectors Plus](#), [DWS Invest CROCI US](#), [DWS Invest CROCI US Dividends](#), [DWS Invest CROCI World Value](#) et [DWS Invest CROCI World SDG \(en liquidation\)](#) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces compartiments

DWS Investments UK Limited
1 Great Winchester Street
London EC2N 2DB
Royaume-Uni

Pour les compartiments

DWS Invest ESG Next Generation Infrastructure
et **DWS Invest Global Infrastructure** :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ces
compartiments

RREEF America LLC
222 S. Riverside Plaza, Floor 24
Chicago, IL 60606,
États-Unis

Pour le compartiment

DWS Invest Global Real Estate Securities :

RREEF America LLC
222 S. Riverside Plaza, Floor 24
Chicago, IL 60606,
États-Unis

En tant que gérant secondaire de ce
compartiment

Pour la gestion de la partie européenne
du portefeuille :

DWS Alternatives Global Limited
1 Great Winchester Street
London EC2N 2DB,
Royaume-Uni

Pour la gestion de la partie asiatique,
australienne et néo-zélandaise du portefeuille :

DWS Investments Australia Limited
126 Phillip Street
Sydney NSW 2000
Australie

Pour le compartiment

DWS Invest ESG Qi US Equity (en liquidation) :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

En tant que gérant secondaire de ce
compartiment

DWS International GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

Pour tous les autres compartiments :

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstr. 11-17
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

Dépositaire et (sous-)agent administratif

State Street Bank International GmbH
Luxembourg Branch
49, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Commissaire aux comptes

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Distributeurs et agents payeurs, principal distributeur*

LUXEMBOURG
DWS Investment S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

* Concernant les autres distributeurs et agents
payeurs, se reporter au prospectus de vente.

Situation au : 1^{er} mars 2024

DWS Invest SICAV

2, Boulevard Konrad Adenauer

1115 Luxembourg, Luxembourg

RC B 86 435

Tél. : +352 4 21 01-1

Fax : +352 4 21 01-9 00